Dossiers pour l'épreuve sur dossier d'histoire du CAPES d'histoire et de géographie

Christian Delacroix
Université de Paris Est Marne-la-Vallée
christian.delacroix@univ-mlv.fr

Sont publiés ci-dessous une partie de mes dossiers pour la préparation de l'ESD, ancienne formule (jusqu'à la session 2010 du CAPES) et une bibliographie (actualisée en 2010, en annexe des dossiers). La nouvelle ESD du concours 2011 reste dans « l'esprit » de l'ancienne ESD mais les modalités de passage des épreuves et de constitution du dossier ont changé (voir les extraits des lettres de cadrage concernant la nouvelle l'ESD en annexe des dossiers).
Les textes de présentation sont en général d'après :
• Delacroix Christian, François Dosse & Patrick Garcia, *Les courants historiques en France XIXe-XXe siècle,* Armand Colin, nouvelle édition Folio-histoire 2007.
• Delacroix Christian, Dosse François & Garcia Patrick, *Histoire et historiens en France depuis 1945*, ADPF/Ministère des Affaires étrangères, 2003 [en partie téléchargeable sur le site : http://www.institutfrancais.com/adpf-publi/folio/histoire/]

NB. Les notes des textes n'ont pas été toujours reprises.

DOSSIERS DE LA PRÉPARATION DE L'ANCIENNE ÉPREUVE SUR DOSSIER (HISTOIRE)

Dossier n°1

THÉMATIQUE DOMINANTE, HISTORIOGRAPHIE : « DES ROMANTIQUES À LA « NOUVELLE HISTOIRE »…

Enjeux et problématiques :

- **Les historiens de la génération de 1820** (« libéraux et romantiques ») : une première histoire-science ? Comment intégrer la rupture révolutionnaire (1789) dans la continuité d'une histoire nationale ? Les références à ces historiens sont utiles notamment pour les thématiques suivantes : l'engagement (politique) des historiens, les historiens et la nation, la question du récit

- Les historiens méthodiques :
- Faut-il "revisiter" Seignobos (A. Prost) et plus largement le bilan des historiens méthodiques et s'écarter des jugements souvent trop polémiques portés sur ces historiens par les *Annales* et en particulier par L. Febvre ? Comment caractériser l'entreprise des *Annales* par rapport à leurs prédécesseurs méthodiques : rupture, voire "révolution" épistémologique ? Ou "stratégie de distinction" pour une génération destinée à s'affirmer contre la génération précédente ? La critique de l'histoire politique proposée par les méthodiques et la promotion par les Annales d'une histoire économique et sociale est traité dans un autre dossier sur les champs et domaines de l'histoire.
- La conception du fait historique (donné ? construit ?) a été au centre des polémiques menées contre les méthodiques par L. Febvre (avec le thème de la "construction de l'objet"). C. Seignobos avait pourtant rappelé que les faits historiques étaient "imaginés"...
- La redéfinition du savoir historique par les méthodiques a été pour une large part une tentative de légitimation de l'histoire comme connaissance scientifique ("la scientifisation" de

l'histoire pour reprendre une expression d'A. Prost), en particulier en cherchant à définir l'histoire comme une discipline documentaire et une connaissance par traces, indirecte. Quelle est la spécificité de l'histoire par rapport aux autres sciences ? Quelle scientificité pour l'histoire ? [voir le dossier n°2 sur la thématique de l'objectivité]
- La volonté d'objectivité des méthodiques a été en particulier raillé par les critiques d'inspiration « subjectiviste » (H.I. Marrou par ex.) qui ont rappelé avec force le rôle de la subjectivité de l'historien et la priorité des questions de l'historien, de la « construction de l'objet » sur la « mise en œuvre » des documents. Cette critique contre « l'objectivisme rankéen » a aussi été menée aux E.-U par la *New History* [voir le dossier n°2, texte de Ch. A. Beard]. Quelle objectivité pour l'histoire et quelles limites à cette objectivité ?
- Dans les positions épistémologiques des méthodiques et dans les critiques qui leur sont adressées, la question du document a une place très importante (« L'histoire se fait avec des documents »). Des polémiques récentes ("Affaire Bartosek", "Affaire Aubrac"...) et l'ouverture des archives de l'ex-URSS et des ex-pays de l'Est ont relancé les discussions épistémologiques parmi les historiens sur la place des sources, des archives (et donc des documents) et du témoignage dans le travail des historiens : peut-on parler d'un "impérialisme de la source" (Denis Peschansky) ou d'un nouveau positivisme ? Y a-t-il un mauvais usage des archives ? Avec « l'ère du témoin » (A. Wieviorka) grandit une nouvelle tension entre témoins porteurs de vécu, souvent victimes, et historiens confrontés à cet « impératif social ». Peut-on alors parler d'« une dictature du témoignage » (Audoin-Rouzeau & Becker) ? [voir le dossier sur les sources de l'histoire].
Les références aux méthodiques sont donc utiles pour de nombresuses thématiques : sources/documents, objectivité, histoire politique, notion de fait historique, question du récit (histoire narrative), histoire et nation, fonction sociale de l'histoire (Lavisse notamment, voir le dossier sur la fonction sociale de l'histoire)…

La « nouvelle histoire » (<u>première approche</u>)
Le terme « nouvelle géographie » très souvent utilisée dans les exposés entraîne souvent un questionnement sur la « nouvelle histoire ». Quelle continuité avec les *Annales* de Bloch, Febvre & Braudel ? La «nouvelle histoire» n'est-elle que «la poursuite indéfinie de nouveaux objets de recherche, surgies des hasards de la vie » (F. Furet)...Outre la problématique de l'émiettement (Dosse, Nora, Furet) , on retiendra que les références au moment « nouvelle histoire » (3ème génération des *Annales*) peuvent être utiles pour les thématiques suivantes : histoire et sciences sociales, anthropologie historique, démographie historique, histoire des mentalités, histoire et médias (voir le succès éditorial de Montaillou)…*Le dossier sur les domaines et les champs (avec notamment l'histoire des mentalités et l'anthropologie historique) permettra de compléter cette première approche de ce moment.*

<u>Quelques références complémentaires (de la bibliographie générale) :</u>

*NB ! Pensez à consulter les instruments de travail signalés dans la bibliographie comme l'*Universalis *consultable à partir du site de l'université (articles les historiens méthodiques, sur les* Annales *par ex.) ou le Dictionnaire des sciences humaines (PUF)….*

- Charles-olivier Carbonell, « L'histoire dite positiviste en France », *Romantisme*, 1978, n° 21-22.
- Gérard Noiriel, "Naissance du métier d'historien", *Genèses*, n° 1, 1990.
- Antoine Prost, "Seignobos revisité", *Vingtième siècle,* juillet-sept. 1994.
- Marcel Gauchet, *Philosophie des sciences historiques. Le moment romantique*, Points-Seuil, « L'histoire en débats », 2002 (1988). [*Anthologie commentée de textes d'historiens français du XIXe siècle.*]

NB. Les sujets proposés ici sont plus « lourds » que les sujets proposés lors de l'ESD du CAPES, mais c'est l'utilité des textes retenus qui a été le critère de choix. Des

textes dits « complémentaires » peuvent également être proposés pour mieux anlyser les enjeux des sujets.

SUJET de référence n° 1 : Des méthodiques aux *Annales* : une « rupture historiographique » ?

1. Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, L'histoire se fait avec des documents (1898).

II. Conditions générales de la connaissance historique.

Nous avons déjà dit que l'histoire se fait avec des documents et que les documents sont les traces des faits passés. C'est ici le lieu d'indiquer les conséquences enveloppées dans cette affirmation et dans cette définition.

Les faits ne peuvent être empiriquement connus que de deux manières: ou bien directement si on les observe pendant qu'ils se passent, ou bien indirectement, en étudiant les traces qu'ils ont laissées. Soit un événement tel qu'un tremblement de terre, par exemple: j'en ai directement connaissance si j'assiste au phénomène, indirectement si n'y ayant pas assisté, j'en constate les effets matériels (crevasses, murs écroulés), ou si ces effets ayant été effacés, j'en lis la description écrite par quelqu'un qui a vu soit le phénomène lui-même, soit ses effets.—Or le propre des "faits historiques"(1) est de n'être connus qu'indirectement, d'après les traces. La connaissance historique est, par essence, une connaissance indirecte. La méthode de la science historique doit donc différer radicalement de celle des sciences directes, c'est-à-dire de toutes les autres sciences, sauf la géologie, qui sont fondées sur l'observation directe. La science historique n'est pas du tout, quoi qu'on en ait dit, une science d'observation.

Les faits passés ne nous sont connus que par les traces qui en ont été conservées. Ces traces, que l'on appelle *documents,* l'historien les observe directement, il est vrai, mais, après cela, il n'a plus rien à observer; il procède désormais par voie de raisonnement pour essayer de conclure, aussi correctement que possible, des traces aux faits. Le document, c'est le point de départ; le fait passé, c'est le point d'arrivée. Entre ce point de départ et ce point d'arrivée, il faut traverser une série complexe de raisonnements, enchaînés les uns aux autres, où les chances d'erreur sont innombrables; la moindre erreur, qu'elle soit commise au début, au milieu ou à la fin du travail, peut vicier toutes les conclusions. La méthode "historique", ou indirecte, est par là visiblement inférieure à la méthode d'observation directe; mais les historiens n'ont pas le choix: elle est *la seule* pour atteindre les faits passés, et l'on verra plus loin comment elle peut, malgré ces conditions défectueuses, conduire à une connaissance scientifique.

L'analyse détaillée des raisonnements qui mènent de la constatation matérielle des documents à la connaissance des faits est une des parties principales de la Méthodologie historique. C'est le domaine de la Critique. Les sept chapitres qui suivent y sont consacrés.—Essayons d'en esquisser d'abord, très sommairement, les lignes générales et les grandes divisions.

I. On peut distinguer deux espèces de documents. Parfois le fait passé a laissé une trace matérielle (un monument, un objet fabriqué). Parfois, et le plus souvent, la trace du fait est d'ordre psychologique: c'est une description ou une relation écrites.—Le premier cas est beaucoup plus simple que le second. Il existe, en effet, un rapport fixe entre certaines empreintes matérielles et leurs causes, et ce rapport, déterminé par des lois physiques, est bien connu. La trace psychologique, au contraire, est purement symbolique: elle n'est pas le fait lui-même; elle n'est pas même l'empreinte immédiate du fait sur l'esprit du témoin; elle est seulement un signe conventionnel de l'impression produite par le fait sur l'esprit du témoin. Les documents écrits n'ont donc pas de valeur par eux-mêmes, comme les documents matériels; ils n'en ont que comme signes d'opérations psychologiques, compliquées et difficiles à débrouiller. L'immense majorité des documents qui fournissent à l'historien le point de départ de ses raisonnements ne sont, en somme, que des traces d'opérations psychologiques.

Cela posé, pour conclure d'un document écrit au fait qui en a été la cause lointaine, c'est-à-dire pour savoir la relation qui relie ce document à ce fait, il faut reconstituer toute la série des causes intermédiaires qui ont produit le document. Il faut se représenter toute la chaîne des

actes effectués par l'auteur du document à partir du fait observé par lui jusqu'au manuscrit (ou à l'imprimé) que nous avons aujourd'hui sous les yeux. Cette chaîne, on la reprend en sens inverse, en commençant par l'inspection du manuscrit (ou de l'imprimé) pour aboutir au fait ancien. Tels sont le but et la marche de l'analyse critique.
D'abord, on observe le document. Est-il tel qu'il était lorsqu'il a été produit ? N'a-t-il pas été détérioré depuis ? On recherche comment il a été fabriqué afin de le restituer au besoin dans sa teneur originelle et d'en déterminer la provenance. Ce premier groupe de recherches préalables, qui porte sur l'écriture, la langue, les formes, les sources, etc., constitue le domaine particulier de la CRITIQUE EXTERNE ou critique d'érudition.— Ensuite intervient la CRITIQUE INTERNE : elle travaille, au moyen de raisonnements par analogie dont les majeures sont empruntées à la psychologie générale, à se représenter les états psychologiques que l'auteur du document a traversés. Sachant ce que l'auteur du document a dit, on se demande: 1° qu'est-ce qu'il a voulu dire; 2° s'il a cru ce qu'il a dit; 3° s'il a été fondé à croire ce qu'il a cru. À ce dernier terme le document se trouve ramené à un point où il ressemble à l'une des opérations scientifiques par lesquelles se constitue toute science objective: il devient une observation; il ne reste plus qu'à le traiter suivant la méthode des sciences objectives. Tout document a une valeur exactement dans la mesure où, après en avoir étudié la genèse, on l'a réduit à une observation bien faite.

Extraits de : Ch.-V. Langlois & C. Seignobos, *Introduction aux études historiques,* 1898 (réédit. Kimé, 1992).

Note (1) : Cette expression souvent employée, a besoin d'être éclaircie. Il ne faut pas croire qu'elle s'applique à une espèce de faits. Il n'y a pas de faits historiques, comme il y a des faits chimiques. Le même fait est ou n'est pas historique suivant la façon dont on le connaît. Il n'y a que des procédés de connaissance historiques. Une séance du Sénat est un fait d'observation directe pour celui qui y assiste; elle devient historique pour celui qui l'étudie dans un compte rendu. L'éruption du Vésuve au temps de Pline est un fait géologique connu historiquement. Le caractère historique n'est pas dans les faits; il n'est que dans le mode de connaissance.

2. Lucien Febvre, Sur une forme d'Histoire qui n'est pas la nôtre. L'histoire historisante (1947)

Qu'est-ce en effet qu'un historien historisant ? Utilisant les termes d'une lettre qu' Halphen lui-même lui écrivait en 1911, Henri Berr répondait en substance : un homme qui, travaillant sur des faits particuliers par lui-même établis, se propose de lier ces faits entre eux, de les coordonner, puis (je cite l'Halphen de 1911) " d'analyser les changements politiques, sociaux et moraux que les textes nous révèlent à un moment donné ". Les changements particuliers, entendez bien, puisque, pour notre auteur, l'histoire se définit une science du particulier.
Or, ouvrons *l'Introduction à l'histoire* de 1946. Trois chapitres fondamentaux au cours du livre : I, L'établissement des faits ; II, La coordination des faits ; III, L'exposé des faits. La doctrine n'a pas changé, la vieille doctrine des deux opérations qui constituent l'Histoire ; établir les faits d'abord, les mettre en œuvre ensuite. Ainsi, nous dit-on, procédaient Hérodote et Thucydide. Ainsi Fustel et Mommsen. Ainsi nous tous aujourd'hui. Je veux bien. Mais, établir les faits, puis les mettre en œuvre : voilà une de ces formules claires qui laissent anxieux, et pantois, tous les esprits curieux...
Car enfin, les faits... Qu'appelez-vous les faits ? Que mettez-vous derrière ce petit mot, "fait" ? Les faits, pensez-vous qu'ils sont donnés à l'histoire comme des réalités substantielles, que le temps a enfoui plus ou moins profondément, et qu'il s'agit simplement de déterrer, de nettoyer, de présenter en belle lumière à vos contemporains ? Ou bien reprenez-vous à votre compte le mot de Berthelot, exaltant la chimie au lendemain de ses premiers triomphes - la chimie, *sa* chimie, la seule science entre toutes, disait-il orgueilleusement, qui *fabrique son objet.* En quoi Berthelot se trompait. Car toutes les sciences fabriquent leur objet.
Bon pour nos devanciers, les contemporains des Aulard, des Seignobos, des Langlois, bon pour ces hommes à qui "la Science" en imposait si fort (mais ils ignoraient tout de la pratique

des sciences et de leurs méthodes), bon pour eux de se figurer qu'un histologiste est un homme à qui il suffit de mettre sous son microscope une tranche de cervelle de rat : il saisit aussitôt des faits bruts, des faits indiscutables, des faits “tout cuits”, si j'ose dire ; il n'a plus qu'à les ranger dans ses tiroirs. Don, non pas de Michelin, mais de la Nature elle-même... On les eût bien étonnés, les historiens, nos aînés, en leur disant qu'un histologiste, en réalité, fabrique d'abord, à grand renfort de techniques délicates et de colorants subtils, l'objet même de ses recherches et de ses hypothèses. Il le “ révèle ” en quelque sorte, au sens photographique du mot. Après quoi, il l'interprète. “ Lire ses coupes ”, opération qui n'est pas simple. Car décrire ce qu'on voit, passe encore, mais voir ce qu'on doit décrire, voilà le redoutable ! On les eût bien étonnés, oui, nos aînés, en définissant les faits, comme un philosophe contemporain, “des clous à quoi s'accrochent les théories”. Des clous qu'il faut forger avant de les planter dans le mur. Et s'agissant d'histoire, c'est l'historien qui les forge. Ce n'est pas, comme il dit, “ le Passé .. Ou, par une étrange tautologie, “l'histoire ”.

Êtes-vous d'accord ? Dites-le. N'êtes-vous pas d'accord ? Discutez. Mais, de grâce, ne passez pas sous silence ce problème. Ce mince problème. Ce capital problème. Voilà un premier silence qui nous sépare. Et que de conséquences.

Avez-vous assez entendu nos aînés répéter : “ L'historien n'a pas le droit de choisir les faits. De quel droit ? Au nom de quels principes ? Choisir, en attentant contre la “réalité”., donc contre la “ vérité”. Toujours la même idée ; les faits, de petits cubes de mosaïque bien distincts, bien homogènes, bien polis. Un tremblement de terre a disloqué la mosaïque ; les cubes se sont enfouis dans le sol; retirons-les et, surtout, veillons à ne pas en oublier un seul. Ramassons-les tous. Ne choisissons pas... Ils disaient cela, nos maîtres, comme si, du seul fait du hasard qui a détruit tel vestige et protégé tel autre (ne parlons pas, en ce moment, du fait de l'homme), toute histoire n'étant pas un choix. Et s'il n'y avait que ces hasards- là?—En fait, l'histoire est choix. Arbitraire, non. Préconçu, oui. Et ceci, encore, cher ami, nous sépare.

Hypothèses, programmes de recherches, théories même : autant de choses qu'on cherche dans votre introduction : mais elles ne s'y trouvent point. Or sans théorie préalable, sans théorie préconçue, pas de travail scientifique possible. Construction de l'esprit qui répond à notre besoin de comprendre, la théorie est l'expérience même de la science. D'une science qui n'a pas pour ultime objet de découvrir des lois, mais de nous permettre de comprendre. Toute théorie est naturellement fondée sur ce postulat que la nature est explicable. Et l'homme, objet de l'histoire, fait partie de la nature. Il est pour l'histoire ce qu'est la roche pour le minéralogiste, l'animal pour le biologiste, l'étoile pour l'astro-physicien : quelque chose à expliquer. A faire comprendre. Donc à *penser*. Un historien qui refuse de penser le fait humain, un historien qui professe la soumission pure et simple à ces faits, comme si les faits n'étaient point de sa fabrication, comme s'ils n'avaient point été choisis par lui, au préalable, dans tous les sens du mot choisi (et ils ne peuvent pas ne pas être choisis par lui)—c'est un aide technique. Qui peut être excellent. Ce n'est pas un historien.

Et je termine par mon grand grief. Introduction à l'Histoire, Méthode de l'histoire, Théorie de l'histoire, Défense de l'histoire...—Mais qu'est-ce donc que l'histoire ? Je vais vous le dire... Vous recueillez les faits. Pour cela vous allez dans les Archives. Ces greniers à faits. Là, il n'y a qu'à se baisser pour en récolter. De pleines panerées. Vous les époussetez bien. Vous les posez sur votre table. Vous faites ce que font les enfants, quand ils s'amusent avec des “cubes”, et travaillent à reconstituer la belle image qu'on a brouillée pour eux... Le tour est joué. L'histoire est faite.[...]

L'histoire historisante demande peu. Très peu. Trop peu pour moi, et pour beaucoup d'autres que moi. C'est tout notre grief : mais il est solide. Le grief de ceux à qui les idées sont un besoin. Les idées, ces braves petites femmes, dont parle Nietzsche, qui ne se laissent pas posséder par les hommes au sang de grenouille.

Extraits de : L. Febvre, “Sur une forme d'Histoire qui n'est pas la nôtre. L'histoire historisante”, *Annales E.S.C.*, 1947.

3. Georges Lefebvre, A propos du livre de H.-I. Marrou, "De la connaissance historique" (1957).

On n'exagère pas en avançant que, de bout en bout, il (*H.-I. Marrou*) s'applique à projeter une lumière nouvelle sur le rôle de l'historien. Contrairement à ce qu'imaginait la méthode positive, ce dernier ne "trouve" pas l'histoire : il la "construit" ; l'examen critique des documents laissant généralement place à l'incertitude, c'est par un "acte de foi" qu'il accorde sa confiance à tel ou tel (p. 133) ; qu'on ne confonde pas la foi et la crédulité : l'historien ne l'accorde qu'après une enquête rationnelle, mais elle est "libre". Et quand, après s'être élevé à la "compréhension" du document, il rassemble les faits et s'efforce de leur conférer l'intelligibilité, il n'y réussit que par un " jaillissement de son être" ; s'il introduit sa méthode dans l'étude des philosophes d'autrefois, son succès dépend bien moins de l'exploration des sources et des circonstances concrètes qui expliquent leurs doctrines que de la perception de leur pensée "à l'état naissant" par l'intuition bergsonienne. On conçoit qu'entre les ouvrages d'histoire Dilthey préférât les biographies qui essaient de saisir l'être vivant dans sa particularité inexplicable. Bref, la connaissance historique n'atteint que le singulier ; le fait historique est irréductible ; l'objectivité est une chimère ; l'histoire est subjective.

Subjective, elle l'est plus encore parce que l'historien est "engagé ". Il y aura bientôt trois siècles, Fénelon (que Marrou ne cite pas) écrivit pourtant : "L'historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays." Constatation ? Non, précepte. Sachant bien que tout historien tient de son époque et de sa patrie, il le mettait en garde et sa recommandation figure toujours parmi les règles de notre méthode. Au contraire, la nouvelle philosophie critique estime que la défaveur de l'histoire provient de sa prétention à ignorer les préoccupations actuelles du monde, tant politiques et sociales que religieuses et métaphysiques. L'histoire, a dit Croce, est toujours contemporaine. Autrement dit, l'historien transportera ses opinions dans le passé et, de ce chef, le jugera : la théorie précède l'histoire. On lui conseille de ne pas s'interdire l'intervention personnelle, de ne pas craindre le "je"; qu'il se dise : avant tout, j'écris l'histoire pour moi.

Mais, au "philosophe" parvenu à cet apogée existentiel, "l'historien de métier" conseille la prudence. Inconsciemment "engagés", les hommes s'abandonnent à l'anachronisme et le sens commun prescrit à l'historien de l'éviter ; consciemment "engagé" il risque de verser dans l'apologétique et dans la propagande. Le conseil de Fénelon semble récupérer ainsi son efficacité. Mieux encore : l'histoire est une "connaissance" elle cherche la vérité, et en outre, alors que le passé, tout comme le présent, n'était pour les contemporains qu'un chaos dont l'avenir démêlerait le sens, l'histoire se propose de le rendre intelligible. Si donc on prétend que l'historien la construit, on ne peut le comparer au poète qui se confie à son imagination : il se prépare des matériaux pour la recherche érudite qui exige une initiation technique et observe une méthode lentement élaborée depuis le XVIe siècle. Sans doute la documentation demeure-t-elle toujours incomplète et l'historiographie révèle-t-elle entre ses interprètes des divergences profondes ; mais un progrès se manifeste car sur les faits, l'accord peu à peu se réalise et des rapprochements se dessinent entre les commentaires explicatifs. D'ailleurs, si l'auteur est "engagé" il se doit d'en prévenir le lecteur, de manière qu'à son tour ce dernier possède des éléments d'une réflexion critique. En somme, si le "philosophe" n'admet pas que l'histoire parvienne à l'objectivité, l'historien de métier" n'accorde pas non plus qu'elle soit purement subjective. Aussi ce dernier obtiendra-t-il presque toujours l'assentiment de ses confrères ; néanmoins, il se peut que la discussion se rouvre à propos de la vigoureuse offensive qui à plusieurs reprises s'en prend au livre fameux de Langlois et de Seignobos qui résuma, il y a un demi-siècle, les notions directrices sur le travail de l'érudit et de l'historien.

Ils s'en tenaient, leur reproche-t-on, à la conception traditionnelle depuis les origines mêmes de l'histoire : un récit des événements politiques, diplomatiques et militaires ; par suite, déclarant qu'elle s'écrit à l'aide de documents, ils retenaient exclusivement ceux qui conviennent à ce dessein ; encore ne songeaient-ils qu'à en suspecter l'authenticité et à douter de la confiance que méritait le témoignage ; refusant la créance quand ce dernier est unique, ils réduisaient l'histoire au probable ou au vraisemblable, et même, se résignant à une déclaration d'ignorance, conduisaient à l'agnosticisme.

Tous les historiens reconnaissent, en effet, aujourd'hui que l'enseignement de Langlois et de Seignobos se trouve dépassé et inscrivent Lucien Febvre et Marc Bloch au premier rang de ceux qui ont élargi la conception de l'histoire ; tous savent qu'elle a étendu son domaine non seulement dans le temps et dans l'espace, mais à l'ensemble de l'activité humaine ; que l'histoire économique et sociale, par exemple, tire parti de documents que l'histoire des événements tenait pour indifférents ; qu'aux manuscrits et aux imprimés s'en adjoignent d'autres ; que la linguistique et l'ethnographie, la psychologie collective, la géographie et la sociologie leur viennent en aide. Mais il n'en résulte pas que nos prédécesseurs aient démérité ; car, telle quelle, leur méthode critique reste valable. Les "combats pour l'histoire" dont parla Lucien Febvre—l'histoire telle qu'il s'en était finalement formé l'idée—, les combats pour la nouvelle philosophie critique de l'histoire, ajouterait apparemment Marrou, expliquent le ton polémique fréquemment adopté à l'égard de nos anciens : il ne le justifie pas. Dans l'historiographie, de même que dans l'évolution humaine, se décèle un mouvement progressif durant les quelques millénaires qu'embrasse actuellement l'histoire : des efforts que nous percevons dans le passé, nous sommes solidaires.

Extraits de : Georges Lefebvre, "De la connaissance historique" ; compte rendu paru dans la *Revue historique* (1957) du livre de H.-I. Marrou, *De la connaissance historique* (Seuil, 1956). Repris dans : Georges Lefebvre, *Réflexions sur l'histoire*, édit. François Maspéro, 1978, p. 138-140.

TEXTE COMPLÉMENTAIRE :

François Simiand, Les trois idoles de la tribu des historiens (1903).

Il serait temps et il serait bon, semble-t-il, de renoncer dès maintenant à un certain nombre d'habitudes bien définies et sans aucun doute condamnées, de caractériser ce qu'on pourrait appeler, en employant la métaphore de Bacon, des "idoles de la tribu des historiens" et d'entamer sans retard une lutte contre elles. […]:

1° L'"Idole politique" , c'est-à-dire l'étude dominante, ou au moins la préoccupation perpétuelle de l'histoire politique, des faits politiques, des guerres, etc., qui arrive à donner à ces événements une importance exagérée, et, comme la contingence a peut-être dans cette catégorie de faits la plus forte part, retarde pour autant l'acceptation de l'attitude scientifique en rendant plus difficilement admissible et praticable l'élimination méthodique des influences contingentes, moins concevable et possible l'établissement de régularités et de lois. Il ne faut pas que les faits politiques soient ignorés, mais il faut qu'ils perdent la place éminente, tout à fait injustifiée, qu'ils conservent même dans les recherches des autres branches de l'histoire.

2° L'"Idole individuelle" ou l'habitude invétérée de concevoir l'histoire comme une histoire des *individus* et non comme une étude des *faits,* habitude qui entraîne encore communément à ordonner les recherches et les travaux autour d'un homme, et non pas autour d'une institution, d'un phénomène social, d'une relation à établir. […] Pourquoi ne pas éliminer complètement, du moins de l'histoire scientifique, ces travaux consacrés à des biographies pures et simples du moindre petit cousin d'un grand homme, et ne pas envoyer se rejoindre, dans l'histoire anecdotique et le roman historique, les "Affaires du collier" avec toutes les "Famille de Napoléon", alors que nous sommes presque totalement ignorants de la vie économique de la France sous la Révolution et l'Empire ? Le personnel n'est pas assez nombreux, le temps n'est pas assez abondant pour faire ceci ou cela. Il faut sacrifier l'un ou l'autre.

3° L'"Idole chronologique", c'est-à-dire l'habitude de se perdre dans des études d'origines, dans des investigations de diversités particulières, au lieu d'étudier et de comprendre *d'abord* le *type* normal, en le cherchant et le déterminant dans la société et à l'époque où il se rencontre : au lieu, par exemple, de procéder comme Ashley qui, étudiant le système manorial, commence son œuvre par le prendre tout constitué, au XIIe siècle, dans les comtés du centre et du sud où le type s'en dégage le plus complètement et le mieux défini, et *ensuite* remonte aux origines capables de l'expliquer et passe aux formes moins nettes des autres comtés. L'idole

chronologique entraîne par suite à considérer toutes les époques comme également importantes, à concevoir l'histoire comme un rouleau ininterrompu où toutes les parties seraient semblablement établies, à ne pas s'apercevoir que telle période est plus caractéristique, plus importante que telle autre, que tel phénomène "crucial" mérite une étude approfondie, alors qu'ailleurs des répétitions sans intérêt d'un type connu ne forment qu'un matière stérile et inutile à développer ; elle consiste, en un mot, à considérer tous les faits, tous les moments comme indifféremment dignes d'études et comme susceptibles d'une même étude. […] Au lieu de dresser au petit bonheur, suivant les suggestions du milieu et du moment, le questionnaire que nous jetons sur le passé, c'est par une détermination préalable d'ensembles bien définis, de types constitués au temps et au lieu où nous avons chance de les établir, que nous devons préparer notre recours aux phénomènes antérieurs capables de les expliquer génétiquement. Au lieu de dérouler mécaniquement, indéfiniment ce tissu de la chronologie pure et simple, qui […] n'est pas un rangement sincère, et au fond, n'est qu'un pis-aller, il faut rechercher des groupements explicatifs, d'une cohérence objective, et, pour comprendre les vrais rapports, même de succession, s'attacher à connaître le normal et l'adulte avant de vouloir saisir la diversité particulière, le cas exceptionnel et l'embryon indifférencié.
Ainsi, en ces directions transitoires, comme dans l'œuvre idéalement tracée, le souci dominant doit être de substituer à une pratique empirique, mal raisonnée, une méthode réfléchie et vraiment critique. […]

Extraits de : François SIMIAND, "Méthode historique et sciences sociales. Étude critique d'après les ouvrages récents de M. Lacombe et de M. Seignobos", *Revue de synthèse historique,* 1903, republié par les *Annales ESC*, janvier-février 1960, pp. 83-119. et repris *in Méthode historique et science sociale*, choix et présentation de Marina Cedronio, Paris, Editions archives contemporaines, 1987.

SUJET n° 2 : Faut-il « revisiter » l'historiographie méthodique ?

1. Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, L'histoire est une science subjective (1898).

L'histoire, sous peine de se perdre dans la confusion de ses matériaux, doit se faire une règle stricte de toujours procéder par questions comme les autres sciences. Mais comment poser les questions dans une science si différente des autres ? C'est le problème fondamental de la méthode. On ne peut le résoudre qu'en commençant par déterminer le caractère essentiel des faits historiques qui les différencie des faits des autres sciences.
Les sciences d'observation travaillent sur des objets réels et complets. .. En histoire rien de pareil. On dit volontiers que l'histoire est la "vision" des faits passés et qu'elle procède par "analyse"; ce sont deux métaphores, dangereuses si on en est dupe. En histoire on ne voit rien de réel que du papier écrit, et quelquefois des monuments ou des produits de fabrication. L'historien n'a aucun objet à analyser réellement, aucun objet qu'il puisse détruire et reconstruire. "L'analyse historique" n'est pas plus réelle que la vue des faits historiques; elle n'est qu'un procédé abstrait, une opération purement intellectuelle...
Par la nature même de ses matériaux l'histoire est forcément une science subjective. Il serait illégitime d'étendre à cette analyse intellectuelle d'impressions subjectives les règles de l'analyse réelle d'objets réels.
L'histoire doit donc se défendre de la tentation d'imiter les sciences biologiques. Les faits historiques sont si différents de ceux des autres sciences qu'il faut pour les étudier une méthode différente de toutes les autres...
Faits matériels, actes humains individuels et collectifs, faits psychiques, voilà tous les objets de la connaissance historique; ils ne sont pas observés directement, ils sont tous **imaginés.** Les historiens - presque tous sans en avoir conscience et en croyant observer des réalités - n'opèrent jamais que sur des images.

Comment donc imaginer des faits qui ne soient pas entièrement imaginaires ? Les faits imaginés par l'historien sont forcément subjectifs; c'est une des raisons qu'on donne pour refuser à l'histoire le caractère de science. Mais subjectif n'est pas synonyme d'irréel. Un souvenir n'est qu'une image et n'est pourtant pas une chimère, il est la représentation d'une réalité passée. Il est vrai que l'historien, en travaillant sur les documents, n'a pas à son service des souvenirs personnels; mais il se fait des images sur le modèle de ses souvenirs. Il suppose que les faits disparus (objets, actes, motifs) observés autrefois par les auteurs des documents, étaient semblables aux faits contemporains qu'il a vus lui-même et dont il a gardé le souvenir. C'est le postulat de toutes les sciences documentaires. Si l'humanité de jadis n'était pas semblable à l'humanité actuelle, on ne comprendrait rien aux documents. Partant de cette ressemblance, l'historien se forme une image des faits anciens historiques semblable à ses propres souvenirs des faits qu'il a vus.

Ce travail, qui se fait inconsciemment, est en histoire une des principales occasions d'erreur. Les choses passées qu'il faut s'imaginer ne sont pas entièrement semblables aux choses présentes qu'on a vues...

Des faits que nous n'avons pas vos, décrits dans des termes qui ne nous permettent pas de nous les représenter exactement, voilà les données de l'histoire... Toute image historique contient donc une forte part de fantaisie. L'historien ne peut s'en délivrer mais il peut savoir le compte des éléments réels qui entrent dans ses images et ne faire porter sa construction que sur ceux-là; ces éléments ce sont ceux qu'il a tirés des documents...

Le travail de l'histoire consiste à rectifier graduellement nos images en remplaçant un à un les traits faux par des traits exacts.

Extraits de : Ch.-V. Langlois et Ch. Seignobos, *Introduction aux études historiques,* Hachette, 1898, p. 184-192 (réédit. Paris, Kimé, 1992).

2. Henri-Irénée Marrou, Critique des “historiens positivistes” (1954)

Il est devenu classique et il peut être encore utile, pédagogiquement, d'opposer cette prise de conscience, qui suffit à définir ce que nous appelons avec fierté le nouvel esprit historique, ce principe fondamental, aux illusions de nos prédécesseurs positivistes. Ils rêvaient, je ne crois pas qu'il soit calomnieux de le dire, d'aligner l'histoire sur ce qu'ils appelaient, le mot est bien révélateur, les “sciences exactes”, la physique, la chimie, la biologie - sciences d'ailleurs dont ils se faisaient une image bien naïve, si élémentaire qu'elle en devenait fausse...: éblouis et un peu intimidés par les triomphes incontestables de ces sciences, les théoriciens positivistes essayèrent de définir les conditions auxquelles devait satisfaire l'histoire pour atteindre, elle aussi, à l'honorable rang de science positive, de connaissance “valable pour tous”, à l'objectivité. Leur ambition avouée était de promouvoir “une science exacte des choses de l'esprit”. Le mot est de Renan...

Pour eux, l'histoire c'est du Passé, objectivement enregistré, plus, hélas ! une intervention inévitable du présent de l'historien, quelque chose comme l'équation personnelle de l'observateur en astronomie ou l'astigmatisme de l'ophtalmologiste, c'est-à-dire une donnée parasitaire, quantité qu'il faudrait s'efforcer de rendre aussi petite que possible, jusqu'à la rendre négligeable, tendant vers zéro...

Feuilletons le parfait manuel de l'érudit positiviste, notre vieux compagnon le Langlois et Seignobos: à leurs yeux, l'histoire apparaît comme l'ensemble des “faits” qu'on dégage des documents; elle existe, latente, mais déjà réelle, dans les documents, dès avant qu'intervienne le labeur de l'historien. Suivons la description des opérations techniques de celui-ci: l'historien trouve les documents puis procède à leur “toilette”, c'est l'œuvre de la critique externe, “technique de nettoyage et de raccommodage”: on dépouille le bon grain de la balle et de la paille; la critique d'interprétation dégage le témoignage dont une sévère “critique interne négative de sincérité et d'exactitude” détermine la valeur...; peu à peu s'accumule dans nos fiches le pur froment des “faits”; l'historien n'a plus qu'à les rapporter avec exactitude et fidélité, s'effaçant derrière les témoignages reconnus valides.

En un mot, il ne construit pas l'histoire, il la retrouve... Mais non, “il n'existe pas une réalité historique toute faite avant la science qu'il conviendrait simplement de reproduire avec fidélité” (R. Aron): l'histoire est le résultat de l'effort, en un sens créateur, par lequel l'historien, le sujet connaissant, établit ce rapport entre le passé qu'il évoque et le présent qui est le sien.

Extraits de : Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, 1954, pp. 48-51.

3. Antoine Prost, Seignobos revisité (1994)

Au cœur de l'épistémologie de Seignobos telle qu'on la pourfend, il y aurait le culte du document que les Monod, Lavisse, Langlois et Seignobos auraient appris de l'historiographie allemande. Dans la définition de Seignobos en 1881 : “l'histoire a pour but de décrire, au moyen de documents, les sociétés passées et leurs métamorphoses” l'incise “au moyen de documents”, est la pointe polémique.

De fait, le document et sa critique sont essentiels pour Seignobos et les historiens de sa génération. Le combat qu'ils mènent pour se constituer en groupe professionnel autonome passe par la délégitimation de l'histoire trop littéraire que pratiquait la génération précédente. Le document est ce qui crée la différence entre la véritable histoire, celle des professionnels, et celles des essayistes, entre la science et la littérature. De même que les *Annales*, une génération plus tard, le combattront au nom d'une épistémologie, Seignobos et les historiens de sa génération récusent, au nom d'une autre épistémologie, les “professeurs” et “vulgarisateurs” auxquels le public a fait une réputation de “grands savants” comme Cousin, Vuillemain, Guizot, A. Thierry ou Barante.

La différence, entre les deux débats, est que celui des années 1930 se situe à l'intérieur de la profession, du “métier” d'historien, créés par la génération de Seignobos. L'acquis de l'école “méthodique” a été si définitif qu'il semble aller aujourd'hui de soi. Cela se voit […] à des détails très matériels, comme la prise de notes écrites sur des fiches et non sur des cahiers. Les prescriptions de Seignobos n'ont d'ailleurs pas perdu toute actualité. G. Noiriel rappelle justement ses mises en garde contre le caractère magique que prend tout document rédigé par un fonctionnaire dans les formes consacrées, et bien des statisticiens actuels, voire des historiens, auraient encore intérêt à méditer ses remarques sur l'exactitude abusivement prêtée aux chiffres.

Il ne faut pas être dupe de ces polémiques. Pas plus que les historiens des *Annales* ne méprisent la méthode critique, Seignobos et sa génération ne font des documents et de leur critique un *nec plus ultra* de l'histoire. […] On est […] très loin, chez Seignobos, d'un fétichisme du document. […] Dès son premier article, Seignobos critique précisément le primat exclusif du document dans l'historiographie allemande. Tirant le bilan des deux années qu'il a passées dans les universités allemandes, le jeune agrégé est partagé. Les Allemands ont une pratique des documents qu'il admire, mais ils se limitent à la publication et à la critique des textes. Ils négligent la “composition historique”. D'où son verdict : “Une collection de renseignements sur les documents et leurs auteurs n'est pas une science. Connaître tous les textes et les précautions à garder pour s'en servir, ce n'est même pas encore savoir ce qu'il faut y chercher. Voilà pourtant à quoi se borne l'étude des séminaires allemands.[…]”.

Seignobos sait très bien qu'on ne part pas des documents, mais qu'on va y chercher la réponse à des questions. “J'ai éprouvé, confesse-t-il, sur les autres et sur moi avec quelle joie, au sortir des formules des manuels, on se trouve pour la première fois en face d'une question bien posée, appelé à chercher soi-même la réponse dans les documents”. […] Les documents ont pour lui un statut instrumental, opératoire : ce sont des “moyens” indispensables à l'histoire, mais elle n'y trouve pas son sens.

En vingt ans, sa réflexion s'est pourtant approfondie. Le champ des sciences sociales s'est profondément transformé. Les historiens n'ont plus à se situer par rapport à leurs devanciers plus littéraires, mais par rapport aux autres sciences et notamment à la sociologie. Seignobos consacre alors en 1896-1897 avec Langlois un cours à la théorie de l'histoire, dont sortira aussitôt la célèbre *Introduction*… puis il tente une confrontation méthodologique avec la

sociologie au Collège libre des sciences sociales dont il tire *La méthode historique appliquée aux sciences sociales* (1901).

L'importance du document se trouve alors fondée par la nature même de l'histoire, qu'il définit comme "une connaissance par traces". Le fait historique ne se définit pas par son caractère passé : "Etre présent ou passé n'est pas une différence de caractère interne, tenant à la nature d'un fait; ce n'est qu'une différence de *position* par rapport à un observateur donné… Il n'y a donc pas de faits historiques par leur nature; il n'y a de des faits historiques que par *position*. Est historique tout fait qu'on ne peut plus observer directement parce qu'il a cessé d'exister. Il n'y a pas de caractère historique inhérent aux faits, il n'y a d'historique que la façon de les connaître. L'histoire n'est pas une science, elle n'est qu'un procédé de connaissance".[...]

On notera au passage que le document proprement dit n'est pas pour Seignobos la seule "trace" possible. Dans *l'Introduction*, il précise : "En histoire, on ne voit rien de réel que du papier écrit, et quelquefois des monuments ou des produits de fabrication" (p. 178). Certes, les historiens de sa génération privilégient les "documents", comme d'ailleurs les historiens actuels – le goût de l'archive n'est le propre d'aucune école historique – mais l'élargissement du répertoire documentaire est parfaitement compatible avec l'épistémologie de Seignobos. […]

Plus que le document, l'important pour Seignobos est donc le travail nécessaire pour le faire parler, en quelque sorte. Les "faits" ne sont pas directement accessibles dans les documents. L'histoire de Seignobos n'est pas cette histoire "ciseaux-pot de colle", que décrit Collingwood (1946), où les faits seraient des énoncés "tout prêts" dans les documents. Pour passer des documents aux "faits" une élaboration est indispensable, dont la rigueur commande la qualité des résultats. Ce qui fonde l'importance accordée à la critique et justifie qu'on parle d'école "méthodique".

Mais le raisonnement de l'historien ne se limite pas à la méthode critique. C'est, pour Seignobos, un travail de représentation, d'imagination, qui procède l'analogie avec le présent. Le document ne livre pas directement le réel. Il faut encore que l'historien s'investisse de ses propres images pour se représenter concrètement les réalités dont il parle. Sinon fût-il "méthodique", son discours est vain. On est loin, ici, d'une lecture servile du document : "En fait, en science sociale, on opère, non pas sur des objets réels, mais sur des représentations qu'on se fait des objets. On ne voit pas les hommes, les animaux, les maisons qu'on recense, on ne voit pas les institutions qu'on décrit. On est obligé de s'*imaginer* les hommes, les objets, les actes, les motifs qu'on étudie. Ce sont ces images qui sont la matière pratique de la science sociale; ce sont ces images qu'on analyse. Quelques-unes peuvent être des souvenirs d'objets qu'on a personnellement observés; mais un souvenir n'est déjà plus qu'une image. La plupart d'ailleurs n'ont même pas été obtenues par souvenir, nous les inventons à l'image de nos souvenirs, c'est-à-dire par analogie avec des images obtenues au moyen du souvenir… Pour décrire le fonctionnement d'un syndicat, nous nous figurons les actes et les démarches des membres" (Seignobos, 1901, p 118).

Connaissance par traces du passé, l'histoire dépend donc étroitement de l'expérience qu'a l'historien des réalités présentes, ce qui rend l'histoire tributaire de l'approfondissement des autres sciences sociales : "La réalité passée, nous ne l'observons pas, nous ne la connaissons que par ressemblance avec la réalité actuelle. Pour se représenter dans quelles conditions se sont produits les faits passés, il faut donc chercher, par observation de l'humanité présente, dans quelles conditions se produisent les analogues du présent. L'histoire serait ainsi une application des sciences descriptives de l'humanité (psychologie descriptive, sociologie ou science sociale); mais toutes sont encore mal constituées et leur infirmité retarde la constitution d'une science de l'histoire".[...]

La reconnaissance, par Seignobos, de la subjectivité fondamentale de l'historien, le conduit à en assumer les risques. La méthode critique remplit précisément une fonction de garde-fou contre la subjectivité inhérente au métier. L'insistance sur l'objectivité que fonde le respect de la méthode est précaution non seulement envers les paresses et la crédulité, toujours menaçantes, mais aussi envers l'implication de l'historien, contraint de recourir à sa propre

imagination et de puiser dans le présent les éléments qui lui permettent de se re-présenter le passé. [...]
On comprend mieux alors que Seignobos ait pu adopter le titre surprenant d'Histoire *sincère* de la nation française. L. Febvre le critique sur ce point à fronts renversés : pour lui, cette sincérité est le "le pire des subjectivismes en réalité. Soyez *véridique* vis-à-vis des documents que vous utilisez, des faits que vous amassez; mais ne soyez pas *sincère*. C'est le plus grand service que vous puissiez rendre à une histoire d'esprit scientifique" (L. Febvre, 1933) L'historien conscient de sa position spécifique et des risques qu'elle comporte pour l'histoire qu'il écrit, c'est ici Seignobos, et le "positiviste" qui croit à la vérité historique, c'est L. Febvre.

Extraits de : Antoine Prost, "Seignobos revisité" in *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 43 140, 1994, pp. 106-111.

SUJET n° 3 : Quel bilan pour l'historiographie « romantique et libérale » ?

1. Augustin Thierry. Ecrire l'histoire de France (1820).

Première lettre (1820)
Monsieur,
Voilà quels sentiments ferait naître dans l'âme des Français d'aujourd'hui une étude sérieuse de l'histoire de France. Il faut le dire pour l'honneur de notre nom, l'esprit d'indépendance est empreint dans cette histoire aussi fortement que dans celle d'aucun autre peuple ancien ou moderne. Nos aïeux ont compris la liberté, ils l'ont voulue comme nous : et, s'ils ne nous l'ont point léguée pleine et entière, ce fut la faute des choses humaines et non leur faute ; car ils ont surmonté plus d'obstacles que nous n'en rencontrerons jamais. Si nous avons aujourd'hui quelque puissance pour faire respecter nos justes droits, c'est à leur courage que nous le devons ; et l'avènement de la liberté française, pure et grande comme nos vœux l'anticipent, ne sera un jour que l'accomplissement de leur antique entreprise.
Ces assertions, je le sais, vont sembler étranges à des personnes de bonne foi. L'on s'étonnera de m'entendre dire que des générations fortes et indépendantes ont foulé avant nous le sol de notre pays, lorsqu'on rencontre si rarement le mot de liberté dans celles de nos histoires que tout le monde lit et qui passent pour les plus exactes. Voilà, Monsieur, le malheur de la France ; dans les temps des grands efforts patriotiques, la littérature n'était pas née ; et, quand vint le talent littéraire, le patriotisme sommeillait ; les historiens cherchèrent ailleurs des inspirations pour leurs récits. L'histoire de France, telle que nous l'ont faite les écrivains modernes, n'est point la vraie histoire du pays, l'histoire nationale, l'histoire populaire : cette histoire est encore ensevelie dans la poussière des chroniques contemporaines, d'où nos élégants académiciens n'ont eu garde de la tirer. La meilleure partie de nos annales, la plus grave, la plus instructive, reste à écrire ; il nous manque l'histoire des citoyens, l'histoire des sujets, l'histoire du peuple. Cette histoire nous présenterait en même temps des exemples de conduite et cet intérêt de sympathie que nous cherchons vainement dans les aventures de ce petit nombre de personnages privilégiés qui occupent seuls la scène historique. Nos âmes s'attacheraient à la destinée des masses d'hommes qui ont vécu et senti comme nous, bien mieux qu'à la fortune des grands et des princes, la seule qu'on nous raconte et la seule où il n'y ait point de leçons à notre usage ; le progrès des masses populaires vers la liberté et le bien-être nous semblerait plus imposant que la marche des faiseurs de conquêtes, et leurs misères plus touchantes que celles des rois dépossédés. Dans cette histoire vraiment nationale, s'il se trouvait une plume digne de l'écrire, la France figurerait avec ses cités et ses populations diverses, qui se présenteraient à nous comme autant d'êtres collectifs, doués de volonté et d'action. Nous y apprendrions que nos villes ont à s'enorgueillir d'autre chose que du séjour de tel grand seigneur ou du passage de tel souverain, et qu'il n'est pas vrai que, durant des siècles entiers, toute leur vie politique ait consisté à fournir des recrues pour les compagnies de *francs-archers* et à payer la taille deux fois l'an.

Mais si le travail de rassembler et de mettre au jours les détails épars et inconnus de notre véritable histoire doit être utile et glorieux, ce travail sera difficile ; il exigera de grandes forces, de longues recherches, une sagacité rare ; et je me hâte de vous dire, Monsieur, que je n'ai point la présomption de l'entreprendre. Entraîné vers les études historiques par un attrait irrésistible, je me garderai de prendre l'ardeur de mes goûts pour un signe de talent. Je sens en moi la conviction profonde que nous n'avons point encore d'histoire de France, et j'aspire seulement à faire partager ma conviction au public, persuadé que, de cette vaste réunion d'esprits justes et actifs, il s'élèvera bientôt de nombreux candidats pour les hautes fonctions d'historiographe de la liberté française. […]

Non, ce n'est pas d'hier que notre France a vu des hommes employer leur courage et toutes les facultés de leur âme à fonder pour eux-mêmes et pour leurs enfants une existence à la fois libre et inoffensive. Ils nous ont précédés de loin, pour nous ouvrir une large route, ces serfs échappés de la glèbe, qui relevèrent, il y a sept cents ans, les murs et la civilisation des antiques cités gauloises. Nous qui sommes leurs descendants, croyons qu'ils ont valu quelque chose, et que la partie la plus nombreuse et la plus oubliée de la nation mérite de revivre dans l'histoire. Si la noblesse peut revendiquer dans le passé les hauts faits d'armes et le renom militaire, il y a aussi une gloire pour la roture, celle de l'industrie et du talent. C'était un roturier qui élevait le cheval de guerre du gentilhomme, et joignait les plaques d'acier de son armure. Ceux qui égayaient les fêtes des châteaux par la poésie et la musique étaient aussi des roturiers ; enfin la langue que nous parlons aujourd'hui est celle de la roture ; elle la créa dans un temps où la cour et les donjons retentissaient des sons rudes et gutturaux d'un dialecte germanique.

Extraits de : Augustin THIERRY, Lettres sur l'histoire de France, Première Lettre publiée dans le Courrier Français (1820).

2. Augustin Thierry, Une révolution dans la manière de lire et d'écrire l'histoire (1834)

Je crois le moment venu où le public va prendre plus de goût à l'histoire qu'à toute autre lecture sérieuse. Peut-être est-il dans l'ordre de la civilisation, qu'après un siècle qui a fortement remué les idées, il en vienne un qui remue les faits ; peut-être sommes-nous las d'entendre médire du passé comme d'une personne inconnue ; peut-être, enfin, n'est-ce qu'un goût littéraire. La lecture des romans de Walter Scott a tourné beaucoup d'imaginations vers ce moyen-âge dont naguère on s'éloignait avec dédain ; et s'il s'opère de nos jours une révolution dans la manière de lire et d'écrire l'histoire, ces compositions, en apparence frivoles, y auront singulièrement contribué. C'est au sentiment de curiosité qu'elles ont inspiré à toutes les classes de lecteurs pour des siècles et des hommes décriés comme barbares, que des publications plus graves doivent un succès inespéré.

Sans doute, il est impossible d'attribuer aux écrits de Walter Scott l'autorité d'ouvrages historiques ; mais on ne peut refuser à leur auteur le mérite d'avoir mis, le premier, en scène les différentes races d'hommes dont la fusion graduelle a formé les grandes nations de l'Europe.

Extraits de : Augustin Thierry, *Lettres sur l'histoire de France pour servir d'introduction à cette histoire*, 1834.

3. Prosper de Barante " Ce qu'on veut [de l'histoire], ce sont des faits. " (1824)

Jamais la curiosité ne s'est portée plus avidement vers les connaissances historiques. Nous avons vécu depuis plus de trente années dans un monde agité par tant d'événements prodigieux et divers ; les peuples, les lois, les trônes ont tellement roulé sous nos yeux ; l'avenir, même le plus prochain, semble chargé de la solution de si grandes questions que le premier emploi du loisir et de la réflexion a été l'étude de l'histoire. Comme l'existence de chacun, tel grand ou tel petit qu'il soit, est venue se rattacher immédiatement aux vicissitudes de la destinée commune ; comme la vie, la fortune, l'honneur, la vanité, l'emploi de soi-même,

les opinions peut-être, en un mot, la situation toute entière du citoyen a dépendu ou dépend encore des événements généraux de son pays, ou même du monde, l'observation a dû prendre pour but presque unique l'histoire des nations. […]
Une telle disposition doit encourager à écrire l'histoire ; mais aujourd'hui ce ne sont plus des systèmes et des jugements qu'on attend de celui qui voudra essayer cette tâche. Nous vivons dans temps de doute ; les opinions absolues ont été ébranlées ; elles s'agitent encore plus par souvenir que par chaleur réelle ; mais, au fond personne ne les croit plus assez pour leur faire des sacrifices, et le besoin de se composer des convictions nouvelles est plus grand que le besoin de défendre celles qu'on a l'air de conserver. […] Cependant suivre l'exemple de la plupart des écrivains historiques et demander encore aux siècles précédents des arguments pour fortifier telle ou telle vue politique, ne serait un moyen de persuader le lecteur, et, qui pis est, lui apporter l'ennui. On est las de voir l'histoire, comme un sophiste, docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun veut tirer. Ce qu'on veut d'elle, ce sont des faits.

Extraits de : Prosper de Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne 1364-1477*, (1824), extraits de la préface.

4. Gabriel Monod, Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle (1876)

C'est l'Allemagne qui a contribué pour la plus forte part au travail historique de notre siècle. D'autres pays peuvent citer des noms d'historiens aussi illustres que les siens; aucun n'en pourrait citer un aussi grand nombre; aucun ne peut se glorifier d'avoir fait autant progresser la science. Cette supériorité, l'Allemagne la doit sans doute à son génie même, essentiellement propre aux recherches patientes de l'érudition, elle la doit aussi au peu de développement que la vie politique et la vie industrielle ont eu de l'autre côté du Rhin jusqu'à une époque récente et à la haute estime où elle a toujours tenu les travaux de l'esprit; elle la doit surtout à la forte organisation de ses universités. Au lieu de disparaître lentement comme en France à partir du XVIe siècle pour ne laisser subsister que les collèges d'instruction secondaire, l'enseignement supérieur s'était, au contraire, graduellement modifié selon les besoins du temps, avait dépouillé les traditions ecclésiastiques et théologiques du Moyen Âge pour s'ouvrir à l'esprit libre et laïque, et avait conservé la haute direction intellectuelle du pays. Les habitudes universitaires s'y étaient maintenues et même développées. Aussi, tandis qu'en France le mouvement scientifique et littéraire est presque absolument étranger aux universités et se concentre dans la magistrature, le clergé et les académies, il se concentre en Allemagne dans les universités. [...] On peut comparer l'Allemagne à un vaste laboratoire historique où tous les efforts sont concentrés et coordonnés et où nul effort n'est perdu. [...] Nul pays n'a plus contribué que l'Allemagne à donner aux études historiques ce caractère de rigueur scientifique.
Le développement des études historiques en France est loin d'avoir eu la même régularité. Les causes doivent en être cherchées comme en Allemagne dans le génie de la nation, plus spontané, plus impatient, plus enclin aux séductions de l'imagination et de l'art; mais aussi dans l'absence de tout enseignement supérieur efficace, de toute discipline scientifique générale, de toute autorité directrice, de ces règles de méthode, de ces habitudes de travail collectif, que donne la haute éducation universitaire. [...]
Nous y avons gagné peut-être en originalité, du moins au point de vue de la forme littéraire ; nous y avons perdu au point de vue de l'utilité scientifique des travaux de nos historiens. Ils sont presque tous *autodidactes* ils n'ont point eu de maîtres et ils ne forment pas d'élèves. Ils imposent à l'histoire l'empreinte de leur tempérament, de leur personnalité. Ils sont d'ordinaire, même les plus érudits, des littérateurs avant d'être des savants. [...]. Ce qui leur importe dans leurs écrits, c'est moins les faits eux-mêmes que la forme qu'ils leur ont donnée.
À cette absence de traditions scientifiques et d'unité de direction, aux entraînements de l'imagination sont venues se joindre les passions politiques et religieuses. Les plus éminents parmi nos historiens se sont tous laissé fortement influencer dans leurs théories, dans leurs appréciations et même dans leur critique des faits par les passions contemporaines. Cela est

vrai de Thierry aussi bien que de Guizot, de Michelet aussi bien que de Thiers. [...] Quels qu'aient été néanmoins les défauts de nos historiens les plus illustres, ils ont rendu d'immenses services. [...] C'est aux historiens français qu'appartient surtout la gloire d'avoir mis de la vie dans l'histoire, d'y avoir cherché l'homme au lieu des faits, et d'avoir créé une agitation intellectuelle féconde par la quantité de points de vue nouveaux, d'idées générales, prématurées souvent, mais presque toujours ingénieuses et intéressantes, qu'ils ont répandues dans leurs écrits. [...] Le malheur dont la science historique a eu le plus à souffrir en France, c'est la séparation ou, pour mieux dire, l'espèce d'antagonisme qu'on a pendant longtemps voulu établir entre la littérature et l'érudition. Beaucoup de lettrés ont affecté une sorte de mépris pour les recherches d'érudition, croyant que l'imagination, le bon sens, une certaine dose d'esprit philosophique, et le style tenaient lieu de tout; les érudits de leur côté ont parfois montré un dédain excessif pour la forme littéraire, une aversion déraisonnable pour les idées générales où ils n'ont voulu voir que des fantaisies ou des phrases, et se sont réfugiés avec une sorte de parti pris dans des minuties et des détails de faits souvent sans intérêt.[...]

Les progrès accomplis jusqu'ici n'ont donc fait que mettre en lumière les conditions d'une investigation vraiment scientifique, et cette investigation commence seulement. Tous ceux qui s'y livrent sont solidaires les uns des autres; ils travaillent à la même œuvre, exécutent des parties diverses du même plan, tendent au même but. Il est utile, il est même indispensable qu'ils se sentent unis tous ensemble, et que leurs efforts soient coordonnés pour être plus puissants. Divers moyens peuvent y contribuer. Un enseignement supérieur bien organisé y contribuerait plus que toute autre chose. Les Sociétés savantes sérieuses telles que nous en possédons plusieurs y servent puissamment.. [...]

Il y a neuf ans, une revue a été fondée avec des intentions analogues aux nôtres, c'est la *Revue des Questions historiques*. [...] Elle n'a pas été fondée simplement en vue de la recherche désintéressée et scientifique, mais pour la défense de certaines idées politiques et religieuses. [...]

C'est sur un principe tout opposé que nous fondons la *Revue historique*. Nous prétendons rester indépendants de toute opinion politique et religieuse, et la liste des hommes éminents qui ont bien voulu accorder leur patronage à la *Revue* prouve qu'ils croient ce programme réalisable. Ils sont loin de professer tous les mêmes doctrines en politique et en religion, mais ils pensent avec nous que l'histoire peut être étudiée en elle-même, et sans se préoccuper des conclusions qui peuvent en être tirées pour ou contre telle ou telle croyance. Sans doute les opinions particulières influent toujours dans une certaine mesure sur la manière dont on étudie, dont on voit et dont on juge les faits ou les hommes. Mais on doit s'efforcer d'écarter ces causes de prévention et d'erreur pour ne juger les événements et les personnages qu'en eux-mêmes. Nous admettrons d'ailleurs des opinions et des appréciations divergentes, à la condition qu'elles soient appuyées sur des preuves sérieusement discutées et sur des faits, et qu'elles ne soient pas de simples affirmations. Notre *Revue* sera un recueil de science positive et de libre discussion, mais elle se renfermera dans le domaine des faits et restera fermée aux théories politiques ou philosophiques.

Nous ne prendrons donc aucun drapeau ; nous ne professerons aucun credo dogmatique ; nous ne nous enrôlerons sous les ordres d'aucun parti ; ce qui ne veut pas dire que notre *Revue* sera une babel où toutes les opinions viendront se manifester. Le point de vue strictement scientifique auquel nous nous plaçons suffira à donner à notre recueil l'unité de ton et de caractère. Tous ceux qui se mettent à ce point de vue éprouvent à l'égard du passé un même sentiment : une sympathie respectueuse, mais indépendante. L'historien ne peut en effet comprendre le passé sans une certaine sympathie, sans oublier ses propres sentiments, ses propres idées pour s'approprier un instant ceux des hommes d'autrefois, sans se mettre à leur place, sans juger les faits dans le milieu où ils se sont produits. [...]

Bien peu d'historiens s'élèvent, il est vrai, à cette impartialité scientifique. D'ordinaire les uns se font les avocats du passé, maudissant chaque changement que le progrès des temps amène et se consumant en regrets stériles sur ce qu'il a détruit sans retour ; d'autres au contraire se font les accusateurs du passé, apologistes de toutes les révoltes et de toutes les révolutions, incapables de comprendre les grandeurs disparues, dans leur impatience d'un idéal toujours à venir. Le véritable historien est celui qui, s'élevant au dessus de ces partis pris passionnés et

exclusifs, concilie tout ce qu'il y a de légitime dans l'esprit conservateur avec les exigences irrésistibles du mouvement et du progrès. [...]

Notre époque plus que toute autre est propre à cette étude impartiale et sympathique du passé. Les révolutions qui ont ébranlé et bouleversé le monde moderne ont fait évanouir dans les âmes les respects superstitieux et les vénérations aveugles, mais elles ont fait comprendre en même temps tout ce qu'un peuple perd de force et de vitalité quand il brise violemment avec le passé. En ce qui touche spécialement la France, les événements douloureux qui ont créé dans notre patrie des partis hostiles se rattachant chacun à une tradition historique spéciale, et ceux qui plus récemment ont mutilé l'unité nationale lentement créée par les siècles, nous font un devoir de réveiller dans l'âme de la nation la conscience d'elle-même par la connaissance approfondie de son histoire. C'est par là seulement que tous peuvent comprendre le lien logique qui relie toutes les périodes du développement de notre pays et même toutes ses révolutions ; c'est par là que tous se sentiront les rejetons du même sol, les enfants de la même race, ne reniant aucune part de l'héritage paternel, tous fils de la vieille France, et en même temps tous citoyens au même titre de la France moderne.

C'est ainsi que l'histoire, sans se proposer *d'autre but et d'autre fin que le profit qu'on tire de la vérité,* travaille d'une manière secrète et sûre à la grandeur de la Patrie en même temps qu'au progrès du genre humain.

Extraits de : G. Monod, "Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle", *Revue historique,* n° 1, 1876.

SUJET n°4 : La « nouvelle histoire » : une « histoire en miettes » ?

1. Jacques Le Goff & Pierre Nora, Faire de l'histoire (1974)

La nouveauté nous parait tenir à trois processus : de nouveaux problèmes remettent en cause l'histoire elle- même; de nouvelles approches modifient, enrichissent, bouleversent - les secteurs traditionnels de l'histoire; de nouveaux objets enfin apparaissent dans le champ épistémologique de l'histoire.[...]

L'histoire subit aussi l'agression des sciences sociales où la quantification est reine comme la démographie ou l'économie. Elle devient le laboratoire d'expérimentation des hypothèses de ces disciplines. Elle doit abandonner l'impressionnisme pour la rigueur statistique et se reconstruire à partir des données dénombrables, quantifiables, de la documentation. Il ne s'agit pas pour elle, se faisant, de se détacher d'un humanisme fondé depuis le Moyen Age, sinon l'Antiquité grecque, sur le qualitatif, mais d'évaluer les profits et les risques d'une subordination au mesurable qui peut comporter autant d'appauvrissements et de mutilations que de consolidations et d'enrichissements.[..]

Ici perce la provocation majeure à laquelle doit répondre l'histoire nouvelle, celle des autres sciences humaines. Le champ qu'elle occupait seule comme système d'explication des sociétés par le temps est envahi par d'autres sciences aux frontières mal définies qui risquent de l'aspirer et de la dissoudre. L'ethnologie exerce ici l'attraction la plus séduisante et, récusant la primauté de l'écrit et la tyrannie de l'événement, tire l'histoire vers l'histoire lente, presque immobile, de la longue durée braudélienne. Elle renforce la tendance de l'histoire à s'enfoncer au niveau du quotidien, de l'ordinaire, des «petits».

Les systèmes les plus assurés d'explication historique sont remis en cause par cette dilatation du champ de l'histoire. La plus globale et la plus cohérente des visions synthétiques de l'histoire- au double sens du mot-, le marxisme, subit l'assaut des nouvelles sciences humaines. L'histoire sociale se prolonge dans l'histoire des représentations sociales, des idéologies des mentalités. Elle y découvre un jeu complexé d'interactions et de décalages qui rend impossible un recours simpliste aux notions d'infrastructure et de superstructure.

Enfin la provocation la plus grave infligée à l'histoire traditionnelle est sans doute celle qu'ébauche la nouvelle conception d'une histoire contemporaine qui se cherche à travers les notions d'histoire immédiate ou d'histoire du présent qui, refusant de réduire le présent à un

passé inchoatif, remet en cause la définition bien établie de l'histoire comme science du passé. [...]
Enfin, l'histoire s'affirme comme nouvelle en s'annexant de-nouveaux objets qui échappaient jusqu'ici à sa prise et demeuraient hors de son territoire. La boulimie actuelle de l'histoire aurait pu nous conduire à multiplier les exemples. Tout en regrettant de n'avoir pu présenter des objets typiques des nouveaux appétits de l'histoire, on s'est limité à un échantillonnage significatif. Ont été donc retenus quelques objets paradoxaux soit par leur apparente intemporalité tels que le climat, le corps; le mythe, la fête; soit par leur pente vers l'histoire immobile ou enfouie : la mentalité, les jeunes; soit par leurs liens avec des sciences nouvelles et leur détournement vers l'histoire : l'inconscient de la psychanalyse, la langue de la linguistique moderne, l'image cinématographique, les sondages d'opinion publique ; soit par leur trivialité nouvellement promue à l'histoire : la cuisine, qui témoigne à la fois pour deux secteurs d'importance grandissante dans le champ de l'histoire, celui de la civilisation matérielle et celui des techniques ; [...].
L'histoire -cet ouvrage doit le manifester- connaît aujourd'hui une dilatation inouïe et, de sa confrontation avec les sciences sœurs, sort presque toujours renouvelée grâce à la solidité de ses méthodes éprouvées, à son ancrage dans la chronologie, à sa réalité. si un danger la menace, c'est plutôt de se perdre dans cet aventurisme trop heureux.

Extraits de : J. Le Goff & P. Nora (dir.), *Faire de l'histoire* (Présentation), Gallimard, 1974.

2. François Furet, En marges des Annales. Histoire et sciences sociales (1981)

Une bonne part de ce qu'on a appelé un peu vaguement l'histoire des mentalités tient dans cette dialectique de l'étrangeté subie et de la familiarité retrouvée. Ce n'est pas un hasard si ce type d'histoire a atteint son plus grand rayonnement ces dix ou vingt dernières années, dans une société française qui se trouvait violemment arrachée de son passé par la croissance économique, et qui nourrissait en compensation un monde de nostalgies : ma génération a vu l'enracinement, le passé et la terre passer d'une mythologie résiduelle de droite à un vaste consensus de gauche. L'histoire des mentalités, qui vit sur ce sentiment comme l'histoire des nations sur le patriotisme, est moins liée au passé, qu'elle retrace par une série de questions particulières, que par la passion de nous rendre, comme si elles pouvaient redevenir vivantes, les émotions, les croyances et les représentations de nos ancêtres. Son secret est d'abord un secret de sensibilité, par quoi elle investit le passé de l'inverse de notre présent, qui est encore notre présent.
En même temps, cette histoire, à travers le caractère vague du mot qui lui donne son drapeau à défaut d'un contenu, présente une plasticité méthodologique presque infinie. L'étude des « mentalités » à l'intérieur d'une société ou d'un groupe donné peut par exemple recouvrir l'opposition du conscient et de l'inconscient, ou l'étagement de l'activité psychique et intellectuelle en niveaux de culture, ou la notion freudienne du refoulé, ou tel autre outil d'investigation qu'on pourra imaginer dans cet ordre d'idées. Dans un autre contexte intellectuel, et parce qu'elle englobe à la fois l'histoire des conduites objectives et celle des représentations de ces conduites, elle peut créer l'illusion qu'on saisit grâce à elle une sorte de social global, réunifiant l'infra et la superstructure. Ainsi, au hasard de ses multiples emplois, l'histoire des mentalités obscurcit d'autant plus les distinctions classiques de l'étude des individus et des sociétés qu'elle donne le sentiment de les dépasser. Elle n'existe bien souvent que comme un substitut à la française du marxisme et de la psychanalyse. Bonne illustration de ce qu'il y a de traditionnellement léger dans l'attention que les historiens portent à leurs outils conceptuels, cette prestidigitation sémantique n'offre pas de gains réels d'intelligibilité. Elle présente par contre pour l'historiographie française les risques d'une autosatisfaction en milieu fermé, puisque le mot qu'elle arbore comme un emblème n'a pas d'équivalences dans les autres langues.
Enfin, la dérive sans limites de ce qui est « historique » risque de multiplier l'insignifiant. En effet, l'indétermination de cet immense domaine censé baliser une « nouvelle » histoire entraîne la poursuite indéfinie de nouveaux objets de recherche, surgis des hasards de la vie, et

n'ayant d'autres fondements que l'intuition d'un jour ou la mode d'une saison. En réalité des objets trouvés, non des objets construits ; ouvrant, de ce fait, la voie à la multiplication d'histoires où les réalités psychologiques du passé sont étudiées, à partir de curiosités arbitraires, sans théorie préalable, par le moyen de sources ambiguës, et avec des résultats indéfiniment discutables. Comme le montre un des textes de œ livre, le problème qui consiste à remonter des comportements démographiques du passé aux motivations qui les sous-tendent ne comporte que des incertitudes. [...]

La référence à l'ethnologie, quand elle veut simplement indiquer que l'historien s'intéresse à des sujets autrefois considérés comme hors de son champ et inventés par la discipline voisine (le mariage, la parenté, les contraintes de la sociabilité par exemple), n'est qu'un coup de chapeau rituel à l'interdisciplinaire. Loin d'établir ou même de gérer cette distance culturelle entre l'observateur et les choses observées qui est au principe même du regard ethnologique, elle reflète exactement le contraire : un retour « au monde que nous avons perdu » (P. Laslett), la recherche d'un ancrage au plus profond du familier, au-delà des sédimentations en nous du moderne. Elle étend le domaine de la recherche généalogique, pour l'adapter à notre sensibilité au présent, mais elle n'en change pas la nature : l'histoire, de généalogie du national, est devenue généalogie du social. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer que l'ethno-histoire ne constitue pas un savoir de type comparatiste, mais reste cloisonnée à l'intérieur de la société rurale française. D'ailleurs, comme elle cherche moins à expliquer l'étrange qu'à retrouver le familier derrière l'illusion de l'étrange, elle est guettée par la tentation du pittoresque, qui constitue son lien avec le grand public.

Il ne suffit donc pas que l'histoire se réclame d'une autre discipline pour se constituer en type de savoir différent de ce qu'elle a été il y a cinquante ou cent ans. Cette revendication, ou cette affirmation, peut simplement vouloir dire qu'elle a étendu son champ, non pas qu'elle a transformé son approche intellectuelle du passé.[...]

Si bien qu'entre la bonne vieille histoire narrative, reconstituant des faits vrais selon la logique chronologique du roman, et l'histoire qui s'appelle elle-même nouvelle, parce qu'elle emprunte une partie de ses bagages à des disciplines voisines, l'opposition n'est ni aussi nette, ni aussi réelle, que la seconde le donne à penser. La confusion vient de ce que le renouvellement et l'extension des sujets de l'histoire—sur lesquels tous les historiens s'accordent aujourd'hui—n'entraînent pas forcément la transformation du type de traitement de sa matière.

Extraits de F. Furet, «En marges des Annales. Histoire et sciences sociales», *Le Débat*, déc. 1981. Repris dans : F. Furet, *L'atelier de l'histoire* (Préface), Flammarion, 1982.

3. François Dosse, L'histoire en miettes (1987).

La fracture interne majeure qui traverse le discours annaliste oppose les tenants d'une histoire en miettes, d'une histoire qui s'alignerait sur chacune des procédures des sciences sociales, et les tenants d'une histoire totale, enrichie de l'apport des sciences sociales mais préservant le socle historique. son ambition globalisante. Le premier discours est celui de l'essentiel du noyau dominant, il occupe une position centrale, l'essentiel du dispositif de pouvoir de l'école. Cette dilution de l'histoire dans les sciences sociales, Jacques Le Goff l'envisage comme l'une des trois éventualités pour l'avenir: une pan-histoire ayant absorbé toutes les sciences humaines. Dans ce conflit d'intérêts opposant depuis le début du siècle l'histoire, discipline plus ancienne et légitime, aux nouvelles disciplines sociales, l'histoire, grâce aux *Annales,* aurait réussi à dominer, à fédérer l'ensemble, mais au prix de sa dilution, de sa perte d'identité. C'est une autre voie que préconise un second courant annaliste, proche du marxisme tout en reconnaissant la valeur stimulatrice des orientations fondatrices de l'école des *Annales*. Ce courant d'historiens met en garde contre les dangers du morcellement de l'histoire et insiste sur le nécessaire travail de synthèse, surtout à un moment où la spécialisation s'accentue. Ils

sont nombreux ceux qui dans l'école des *Annales* restent partisans, fidèles en cela à la première génération, d'une histoire totale. Ils voient dans une démarche totalisatrice le fondement même de la spécificité historienne. Loin de mener un combat d'arrière-garde, ces historiens récusent la démission à laquelle on les invite de toutes parts. Alors que la plupart des annalistes renoncent à une histoire totale au nom du risque totalitaire, ceux qui préservent la dimension globale offrent la meilleure garantie contre cet écueil. L'homme ressaisit sa dimension dans un temps où il se situe, alors que le fractionnement de celui-ci en temporalités multiples et sans rapports le dépossède de sa position centrale. A l'éclatement en temporalités économiques, politiques, idéologiques étudiées dans leur évolution propre, indépendante, l'historien doit préférer une démarche globalisante, un cadre conceptuel permettant une recherche des systèmes de causalités, une mise en évidence de corrélations entre des phénomènes de nature différente.

Extraits de : François Dosse, *L'histoire en miettes,* La Découverte, 1987 (réédit. Agora-Pocket, 1997).

4. André Burguière, L'anthropologie historique (1995)

L'anthropologie historique est-elle le fruit d'un développement endogène de la pensée historique ou d'une greffe interdisciplinaire ? La question ne relève pas de la stricte curiosité historiographique. Elle se pose également dès lors qu'on s'interroge sur la nature de ce nouveau secteur de l'histoire et qu'on essaie d'en fournir une définition. Car l'anthropologie historique a connu en France, depuis le début des années I970, une expansion considérable, sans qu'on puisse dire exactement en quoi elle consiste : s'agit-il d'un champ thématique, d'une orientation méthodologique ou d'une nouvelle conception de l'histoire ?
J'ai eu l'occasion de proposer l'hypothèse d'un double cheminement :
- un cheminement interne à la pensée historique qui ferait de l'anthropologie historique le simple aboutissement de la notion de mentalités telle que l'ont conçue et proposée, à l'usage des historiens, les fondateurs des *Annales (comme* Marc Bloch et Lucien Febvre donnaient chacun une interprétation relativement différente de la notion, c'est, me semble-t-il, la conception de Marc Bloch qui préparait plus directement l'éclosion de l'anthropologie historique) ;
- un cheminement externe qui tient aux contacts entre disciplines. Dans les années I970, l'histoire noue avec l'ethnologie, à laquelle le succès du structuralisme de Lévi-Strauss procurait un nouveau charisme, une alliance épistémologique privilégiée comme elle l'avait fait dans la première période des *Annales* avec la géographie ou l'économie.
J'aurais tendance aujourd'hui à réviser l'hypothèse en modifiant le dosage des deux apports. J'accorderais moins d'importance aux emprunts interdisciplinaires et plus au développement interne du questionnaire historique. Le terme d'« alliance » me semble mal venu, à cause de sa résonance militaro-diplomatique, pour rendre compte des transferts et contaminations intellectuels entre disciplines. Si ceux-ci impliquent souvent des rapports de force (en termes d'influence théorique), les emprunts prennent plus fréquemment la forme du pillage ou de la contrebande que de l'accord diplomatique.
Il ne faut pas surestimer, à cet égard, le rapprochement des historiens avec le structuralisme lévi-straussien. Les termes du rapprochement étaient plus méthodologiques que théoriques. On a dit que Fernand Braudel avait écrit son célèbre article sur la longue durée pour faire contre-feu à 1'influence grandissante du structuralisme dans les sciences sociales. Lui qui avait utilisé plus qu'aucun autre, dans *La Méditerranée,* la notion de structure, éprouvait le besoin de remplacer l'idée d'une organisation du réel que l'on peut penser hors du temps par celle d'une évolution lente, presque imperceptible, qui tient au fonctionnement, à l'usure aussi des formes d'organisation de la biosphère, des systèmes économiques, sociaux, mentaux. Il n'y a pas de salut hors du temps, pour la pensée historique.
Ce qui attirait les historiens dans le structuralisme, comme l'illustre le numéro des *Annales* sur « Histoire et structure (1) », ce n'était pas sa position philosophique dénoncée par les marxistes

sartriens ; c'était son apport méthodologique qui invite à préférer l'étude de la logique interne d'un texte, d'un dispositif social, institutionnel, mythologique, à l'exploration par le contexte, c'est-à-dire par des facteurs externes. Mais si l'on observe de plus prés les emprunts faits par les historiens à l'ethnologie au moment où se constituait ce nouveau pôle de recherches, finalement baptisé anthropologie historique, on constate qu'ils s'écartent souvent de la religion structuraliste et font preuve d'un grand opportunisme : les historiens empruntent, selon leurs besoins, des méthodes, des concepts, des éléments thématiques du questionnaire ethnologique.
On peut distinguer, selon le tempérament de l'historien, plusieurs styles d'emprunts, plusieurs usages de l'interdisciplinarité en direction de l'ethnologie. Soit le modèle Duby : il s'agit d'acclimater à l'analyse historique un concept emprunté à l'ethnologie. Dans *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise* (Duby 1971), ce sont les structures élémentaires de la parenté de Claude Lévi-Strauss qui permettent de placer l'émergence des lignages et d'une conscience lignagère à la base du système de domination en train de se construire. Pour *Guerriers et paysans* (Duby I973), il emprunte à Mauss la notion d'économie du don. Pour *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme* (Duby I978), comme le titre 1'indique, il applique à sa documentation d'historien la grille d'analyse de la tripartition de Dumézil.
Le modèle Le Roy Ladurie tel qu'il se présente dans *Montaillou* (Le Roy Ladurie I975), livre-emblème qui sut conquérir le grand public, est au contraire éclectique et encyclopédique. Non seulement le livre offre un véritable répertoire des thèmes par lesquels va se désigner l'anthropologie historique, mais il puise sans le moindre préjugé dans la littérature ethnologique classique et récente selon les besoins de ses analyses. La documentation est historique, le cadre monographique l'est déjà moins (il n'est pas régional, mais villageois), et la grille d'analyse est complètement ethnologique : Radcliffe-Brown, mais aussi Van Gennep, Leach, Evans-Pritchard, et encore Mauss, Polanyi, Chayanov, Bourdieu, Lévi-Strauss sont convoqués comme porte- flarmbeaux de l'interprétation.[...]
II n'y avait, chez les historiens, aucun attachement particulier à cette tradition de pensée, mais simplement le désir de rattacher l'histoire des sociétés à une histoire naturelle ou, pour le dire autrement, de reconstituer à l'intérieur du raisonnement historique l'unité de l'homme. Cette préoccupation s'inscrivait dans une conjoncture intellectuelle qui dépassait l'histoire : celle qui a inspiré, par exemple, dans les années I960, la grande enquête interdisciplinaire sur le village breton de Plozévet, décidée à partir d'une hypothèse sociologique (l'étude d'une micro-société, du milieu paysan, etc.) mais aussi biologique (l'étude d'un isolat démographique caractérisé par un taux élevé de consanguinité). En intitulant leur premier numéro spécial « Histoire biologique et société » en I969, les *Annales E.S.C.* s'inscrivaient également en partie dans cette conjoncture.

Extraits de : André Burguière, «L'anthropologie historique», dans : François Bédarida (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Édit. de la MSH, 1995
(1) *Annales E.S.C.,* n° 3-4, mai-août 1971.

TEXTES COMPLÉMENTAIRES :

Emmanuel Le Roy Ladurie, L'histoire immobile (1973)

J'aurais voulu, en guise de conclusion, dire ou redire l'immense dette que pour la construction de notre objet nous avons, nous autres historiens, contractée vis-à-vis des sciences humaines. Faute de temps, je m'en tiendrai en tout et pour tout à dissiper un malentendu. Jusqu'au siècle dernier, en effet, l'essentiel du savoir fut fondé sur un dialogue de deux cultures : sciences exactes et humanités ; mathématiques et intuition ; esprit de géométrie et esprit de finesse. L'histoire bien sûr, de Thucydide à Michelet, faisait partie des humanités. Et puis voici qu'est venue, d'abord en catimini, puis au vu de tous, la « troisième culture » : celle des sciences sociales. Pendant longtemps, celles-ci ont fait bon ménage avec l'historien ; entre elles et lui, on notait dans la lignée de Marx et de Weber, de Durkheim et de Freud, un constant échange

de concepts et de transfuges. A une date plus récente, pourtant, on a voulu nier l'épaisseur du vieux Chronos. Des procédures d'exclusion furent donc engagées par les sciences sociales qui se voulaient pures et dures, contre l'histoire accusée d'être une science molle Ce combat impliquait de la part des assaillants beaucoup d'ignorance et une certaine dose de roublardise. On feignait d'oublier que, depuis Bloch, Braudel et Labrousse, l'histoire avait effectué elle aussi sa mutation scientifique ; elle avait trouvé les sciences sociales au bain, et elle avait pris leurs vêtements, sans même que celles-ci s'aperçussent de leur nudité. Aujourd'hui du reste tout semble suggérer que les procédures d'exclusion touchent à leur terme, parce qu'elles deviennent nulles et non avenues. Chacun se rend, pour finir, à l'évidence : on ne peut pas construire une science humaine sans l'épaisseur du passé ; pas plus qu'on ne saurait bâtir une astrophysique sans connaître l'âge des étoiles ni l'ancienneté des galaxies. L'histoire, qui fut pendant quelques décennies de semi-disgrâce la petite Cendrillon des sciences sociales, retrouve désormais la place éminente qui lui revient. C'est qu'elle avait su s'éclipser au bon moment ; elle avait refusé d'être le discours narcissique qui s'abîme dans la contemplation de soi-même, et dans les autocélébrations d'anniversaire ; tandis qu'on décrétait çà et là sa disparition, elle était simplement passée de 1'autre côté du miroir pour y traquer l'Autre à la place du Même.

Extraits de : Emmanuel Le Roy Ladurie, *L'histoire immobile*, Leçon inaugurale au Collège de France, 1973. Repris dans *Le territoire de l'historien*, t. II, Gallimard, 1978.

Georges Duby, Mentalités (1991)

Lucien Febvre était encore plus que Marc Bloch persuadé que l'économie n'explique pas seule les structures et l'évolution d'un groupe social. Cette conviction l'incita à donner à la revue un nouveau titre : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.* L'économie tenait toujours la tête, mais le social s'installait au cœur du projet, en position maîtresse, et la place qui lui avait été assignée par les fondateurs en 1929, complémentaire, non pas accessoire, bien au contraire ouverte sur l'avenir de la recherche, revenait maintenant aux « civilisations », c'est-à-dire à ce que nous appellerions plus volontiers aujourd'hui la culture. En effet, à la différence de Braudel, dont la manière d'écrire l'histoire dérive d'une conjonction entre les démarches du géographe et celles de l'économiste et qui avouait sans réticence hésiter à se hasarder sur le terrain du culturel, particulièrement du religieux, Lucien Febvre, lui, tirant son information des œuvres littéraires plus que des cartes et beaucoup plus que des statistiques, se sentait plus à l'aise sur ce terrain que sur tout autre.

Marc Bloch depuis les *Rois thaumaturges* jusqu'à *La Société' féodale,* invitait à considérer l'«atmosphère mentale». Avec plus d'insistance, Febvre appelait à écrire l'histoire des « sensibilités », celle des odeurs des craintes, des systèmes de valeurs, et son *Rabelais* montrait superbement que chaque époque se fait sa propre vision du monde, que les manières de sentir et de penser varient avec le temps et que par conséquent l'historien est requis de se défendre autant qu'il peut des siennes sous peine de ne rien comprendre. Febvre nous proposait un nouvel objet d'étude, les « mentalités ». C'était le terme qu'il employait. Nous le reprîmes.

Il ne figure pas dans le Littré, bien qu'on le trouve utilisé dès le milieu du XIXe siècle, par dérivations du mot mental, pour désigner, vaguement, ce qui se passe dans l'esprit. Après 1880, il entre vraiment en usage : « Mentalité me plaît», dit Proust. « Il y a comme cela des mots nouveaux qu'on lance. » Par celui-ci on entendait, toujours aussi vaguement, certaines dispositions psychologiques et morales à juger des choses. Vers 1920, les sociologues s'en emparèrent. Le titre choisi par Levy-Bruhl pour celui de ses ouvrages qui fit peut-être le plus de bruit, *La Mentalité primitive,* le consacra. Du coup, dans le langage universitaire où il s'introduisit très vite, son sens se précisa. Voici la définition qu'en donna Gaston Bouthoul en 1952 : « Derrière toutes les différences et les nuances individuelles, il subsiste une sorte de résidu psychologique stable, fait de jugements, de concepts et de croyances auxquels adhèrent au fond tous les individus d'une même société. » C'est ainsi que nous l'entendions. Nous prenions cependant quelque distance. En effet, nous partions assurés qu'au sein d'« une même

société » il n'existe pas un seul « résidu ». Du moins que ce résidu ne présente pas la même consistance dans les divers milieux ou strates dont se compose une formation sociale. Surtout nous refusions d'accepter pour « stable » ce, ou plutôt ces (nous tenions au pluriel) résidus. Ils se modifient au cours des âges et nous proposions justement de suivre attentivement ces modifications.

Je n'emploie plus le mot mentalité. Il n'est pas satisfaisant et nous ne tardâmes pas à nous en apercevoir. Mais à l'époque, à la fin des années cinquante, il convenait assez bien, en raison de ses faiblesses, de son imprécision même, pour désigner la *terra incognita* que nous invitions les historiens à explorer avec nous et dont nous ne connaissions encore ni les limites ni la topographie. De quoi s'agissait-il en effet? De franchir le seuil contre quoi l'étude des sociétés du passé achoppe lorsqu'elle se limite à considérer les facteurs matériels, la production, les techniques, la population, les échanges. Nous sentions l'urgence de pousser au-delà, du côté de ces forces dont le siège n'est pas dans les choses, mais dans l'idée qu'on s'en fait et qui commandent en vérité de manière impérative l'organisation et le destin des groupes humains. Les marxistes eux-mêmes, d'ailleurs, nous montraient le chemin, puisqu'ils reconnaissaient qu'une classe n'accède à l'existence efficace qu'au moment où ceux qui la forment prennent conscience d'en faire partie. Nous allions plus loin, excluant qu'il allât de soi que fût déterminé en dernière instance par des conditions matérielles ce système de représentations mentales plus ou moins claires à quoi plus ou moins consciemment se réfèrent les gens pour se conduire dans la vie. Nous énoncions toutefois deux principes, à nos yeux fondamentaux.

Nous affirmions en premier lieu que l'étude dans la longue durée de ce système ne doit à aucun prix être isolée de celle de la matérialité, et c'est bien pour soutenir cette proposition primordiale que nous nous attachions à ce mot, « mentalité ». D'autres termes, dérivés du mot esprit, du mot idée, auraient mis, pensions-nous, trop fortement l'accent sur l'immatériel, risquant de faire oublier que les phénomènes dont nous suggérions l'étude s'ancrent inévitablement dans le corporel, et de favoriser ainsi la dérive vers une *Geistesgeschischte* sans amarres dont nous dénoncions les insuffisances. [...] nous mettions en garde les historiens contre le danger de les interpréter sans prendre en compte simultanément ce que d'autres traces apprennent des procédés d'éducation par quoi se transmettaient de génération en génération ces représentations mentales, des conduites que celles-ci entendaient justifier, des peurs dont elles aidaient à se délivrer, des perceptions dont elles s'alimentaient tout en les déformant, bref, de tout le concret de l'existence au sein de quoi ces représentations plongeaient leurs racines et sur lesquelles elles ne cessaient de retentir. Les mentalités, dont nous prétendions faire un nouvel objet de l'histoire, nous le répétions inlassablement contre les tenants d'une histoire autonome de la « pensée » ou de la « vie spirituelle », n'ont d'intérêt, et de fait n'ont d'existence, qu'incarnées, au sens premier et le plus fort de ce terme [...]

Toutefois - et c'était le second de nos principes - ce n'était pas à l'individu que nous nous intéressions. Obligés, bien sûr, souvent, de saisir ce que nous désirions atteindre à travers le cas d'une personnalité, nous nous efforcions d'abstraire le singulier de ses pensées. Pas plus que nous n'acceptions de séparer celles-ci de son corps, nous ne consentions à isoler cet individu du corps social où il se trouvait inséré. Par mentalités, nous désignions l'ensemble flou d'images et de certitudes irraisonnées à quoi se réfèrent tous les membres d'un même groupe. Sur ce fond commun, ce noyau dur, en contrebas de ce que chacun pouvait imaginer et décider, nous appelions à concentrer l'observation. Toutefois nous mettions en garde, fortement, malgré l'usage qu'en faisait le très grand historien du sacré que fut Alphonse Dupront, contre le concept, selon nous fallacieux, d'inconscient collectif. Il n'y a d'inconscient en effet que par rapport à une conscience, c'est-à-dire à une personne. Or nous cherchions à reconnaître non pas ce que chaque personne tient accidentellement refoulé hors de sa conscience, mais ce magma confus de présomptions héritées à quoi, sans y prêter attention mais sans non plus le chasser de son esprit, elle fait à tout moment référence.

Extrait de : Georges Duby, *L'histoire continue,* O. Jacob, 1991 (Réédit. Points-Seuil).

Dossier n°2

THÉMATIQUE DOMINANTE, ÉPISTEMOLOGIE : LES QUESTIONS DE LA SCIENTIFICITÉ DE L'HISTOIRE, DE L'OBJECTIVITÉ, DE LA VERITÉ.

Enjeux et problématiques :

Les questions de l'objectivité de la subjectivité et de la vérité seront reprises à partir du thème du récit dans le dossier sur les évolutions historiographiques récentes (« retour au récit », narrativisme, textualisme,…).

Le combat pour la scientificité de l'histoire est consubstantiel à sa revendication d'autonomie, notamment par rapport à la philosophie et à la littérature (c'est le sens de l'œuvre de Ranke en Allemagne et des méthodiques en France). L'histoire a toujours « souffert » d'un déficit de scientificité par rapport aux sciences de la nature (ce qui a d'ailleurs pu aussi constitué une force, par la souplesse épistémologique qui lui est associée)… La « parade » est venu d'Allemagne avec un courant anti-positiviste (ici le positivisme est synonyme de scientisme et assimilé à l'histoire « à la Ranke » et aux historiens méthodiques). Ce courant anti-positiviste [que Raymon Aron nomme « philosophie critique allemande de l'histoire »] défend un autre type de scientificité pour l'histoire (distinction sciences de la nature/sciences de l'esprit ou de l'homme qui recoupe en partie la distinction sciences nomothétiques et sciences idiographiques). Cette thèse d'une scientificité propre aux sciences sociales et à l'histoire en particulier est aussi défendu par C. Ginzburg (l'histoire ne relève pas du paradigme galiléen des sciences physiques mais d'un paradigme qu'il nomme « indiciaire) et par Jean-Claude Passeron (*Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991) qui avance que les sciences sociales sont toutes historiques et ne relèvent pas de « l'espace poppérien du raisonnement » (c-a-d -dans sa perspective- du raisonnement des sciences de la nature fondé sur l'expérimentation et la formalisation). L'histoire de la discipline historique est aussi l'histoire de la tension entre « tentations scientistes » (avec notamment l'histoire quantititative) et critiques/réactions anti-scientistes (souvent qualifiées de subjectivistes, ce qui renvoie au thème lié de l'objectivité).

La position « objectiviste » des méthodiques [selon laquelle le sujet connaissant est séparé de l'objet – la réalité extérieure- à étudier et peut donc être neutre dans son travail sur l'objet] a souvent été « durcie » par leurs critiques, notamment par les *Annales*, la notion de « science subjective » est après tout une idée défendue par Seignobos. Il faut distinguer sur ces questions liées de l'objectivité et de la subjectivité, ce qui ressortit :

- à la nature « subjective » (psychologique ») des sources (lien avec les questions du témoignage, de la critique des sources, etc.), un thème notamment développé par C. Seignobos. Cet aspect « subjectif » des sources est proche du thème culturaliste de la dépendance des savoirs par rapport à leur contexte de production (voir ci-dessous)
- - à la primauté du questionnement de l'historien pour « faire parler les sources » contre l'idée que les sources « parlent d'elles-mêmes » ; c'est l'une des critiques importantes de L. Febvre contre les méthodiques (il reprend en cela les critiques courantes au début du siècle, en épistémologie, contre l'induction, c-a-d l'idée selon laquelle la connaissance est une généralisation à partir du particulier). Dans ce cas « subjectivité » désigne l'intervention du chercheur avec ses hypothèses, ses théories, ses modèles, etc. (« subjectivité de recherche », thème de la « construction de l'objet » par le chercheur).
- - la personnalité de l'historien, à son itinéraire personnel, à ses choix philosophiques (même non explicités), idéologiques ou politiques. C'est aussi le thème de l'appartenance de l'historien à un temps, un milieu, un lieu social (qui est notamment développé par M. de Certeau). La sociologie des sciences en rappellant que les savoirs devaient être réinscrits dans leurs conditions sociales (institutionnelles notamment) de production va dans le même sens. On rejoint également la question de l'engagement de l'historien : dans un sens faible engagement dans une époque (dans une « atmosphère mentale ») et dans un sens fort engagement partisan. Mais aussi engagement civique ou citoyen dans le sens défendu par M. Bloch dans

L'étrange défaite (quelle utilité sociale de l'histoire ? Voir le dossier n° 3 sur la fonction sociale de l'histoire).
Ces critiques qu'on peut qualifier de « subjectivistes » ne signifient pas (chez L. Febvre ou H .I. Marrou par exemple, mais aussi chez Raymond Aron) que l'histoire ne puisse pas prétendre atteindre la vérité [dans un sens probabiliste]. De ce point de vue leur position n'est pas assimilable au courant relativiste et sceptique contemporain (voir ci-dessous).
La question de la vérité a toujours été liée à celle de l'objectivité : c'est l'objectivité qui garantirait d'atteindre la vérité en histoire. Mais dès les débuts de l'autonomisation de l'histoire comme discipline des doutes ont été portés contre la possibilité d'être objectif en histoire et partant de « dire le vrai ». Ces limites posées à l'objectivité historique sont un thème épistémologique récurrent dans la réflexion des historiens (voir le livre d'Aron de 1938 : *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*). Ces doutes peuvent même nourrir un véritable relativisme en matière de connaissance historique (en lien avec une position historiciste radicale : tout savoir est dépendant de son contexte d'apparition, voir par ex. la critique de l'ethnocentrisme et notamment de l'européocentrisme). Ces positions relativistes (il n'y a pas de critère absolu pour déterminer la vérité en histoire et pour choisir entre des récits différents ; on ne peut pas établir une connaissance scientifique du passé) qui dénie à l'histoire un régime de vérité propre sont le plus désormais souvent associées aux propositions des historien-ne-s et chercheurs qui se réclament du *linguistic turn* en avançant qu'il n'y a pas de réalité indépendante du langage, des discours. L'histoire serait, comme la littérature, une « *fiction-making operation* » et proposerait des « narrations concurrentes » qui utiliseraient les mêmes ressources et procédés que la fiction (Hayden White). Le terme *postmodernisme* (très peu utilisé par les historiens français jusqu'à maintenant) sert également dans le monde anglo-saxon à désigner ces courants sceptiques et relativistes. Ces questions autour du *linguistic turn* seront reprises et retravaillées dans le dossier sur les évolutions historiographiques récentes (thème du « retour au récit »notamment). C'est dans le contexte de la réaffirmation de positions relativistes et des provocations négationnistes qu'il faut replacer pour la comprendre la réaction de nombreux historiens qui défendent (en reprenant par exemple, pour les historiens français, des positions du philosophe P. Ricœur) le projet d'objectivité et de vérité de l'histoire, même s'il ne s 'agit pas de revenir à une objectivité et une vérité de type scientiste, mais plutôt à une logique probabiliste (« paradigme indiciaire » de C. Ginzburg) et ils remettent au centre du travail de l'historien la notion de preuve (A. Prost, C. Ginzburg).

Lecture(s) complémentaire(s) :

- Antoine Prost, « Histoire, vérités, méthodes », *Le Débat,* n° 103, janv.-fév. 1999.
- Bertrand Müller, article « Linguistic turn », dans *Encyclopedia Universalis*, Idées, Notionnaires 2, 2005. Et du même auteur, article « Tournant linguistique et histoire » dans : S. Mesure & P. Savidan (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, PUF, 2006.
- Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Le Seuil, 2000. Deuxième partie : Chap. 1, V. « La preuve documentaire » p. 224-230, Chap. 3, IV. « Représentance » p. 359-369 et troisième partie, Chap.1, IV : « L'interprétation en histoire » p. 436-448.
- Antoine Prost, « C'est un fait », *Raison présente*, n° 157-158, 2006.

NB. Il faut connaître l'existence de : Peter Novick, *That Noble Dream. The « Objectivity Question » and the American Historical Profession,* Cambridge University Press,1988 [le feuilleter à l'occasion….].

<u>SUJET DE RÉFERENCE n°1 : L'histoire est-elle une science ?</u>

1. Numa Denys Fustel de Coulanges, L'histoire est une science pure (1888).

"[L'histoire] n'est pas un art, elle une science pure. Elle ne consiste pas à raconter avec agrément ou à disserter avec profondeur. Elle consiste, comme toute science, à raconter des

faits, à les analyser, à les rapprocher, à en marquer le lien. Il se peut sans doute qu'une certaine philosophie se dégage de cette histoire scientifique; mais il faut qu'elle s'en dégage naturellement d'elle-même, presque en dehors de la volonté de l'historien. Il n'a, lui, d'autre ambition que de bien voir les faits et de les comprendre avec exactitude. Ce n'est pas dans son imagination ou dans sa logique qu'il les cherche; il les cherche et les atteint par l'observation minutieuse des textes comme le chimiste trouve les siens dans des expériences minutieusement conduites. Son unique habileté consiste à tirer des documents tout ce qu'ils contiennent et à n'y rien ajouter de ce qu'ils ne contiennent pas."

Extraits de : Numa Denys Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions de l'ancienne France*, 1888.

2. Marc Bloch, L'avènement d'une méthode rationnelle de critique (1941-1943).

Dans quelle mesure, cependant, nous est-il permis de prononcer ce grand mot de certitude ? La critique des chartes ne saurait atteindre à la certitude « métaphysique », avouait déjà Mabillon. Il n'avait pas tort. C'est seulement par simplification que nous substituons quelquefois à un langage de probabilité un langage d'évidence. Mais, nous le savons aujourd'hui mieux qu'au temps de Mabillon, cette convention ne nous est point particulière. E n'est pas, au sens absolu du terme, « impossible » que la Donation de Constantin ne soit authentique; que la Germanie de Tacite selon la lubie de quelques érudits - ne soit un faux. Dans le même sens, n'est pas « impossible » non plus qu'en frappant au hasard le clavier d'une machine à écrire, un singe ne se trouve fortuitement reconstituer, lettre par lettre, la Donation ou la Germanie. « L'événement physiquement impossible », a dit Cournot, « n'est autre chose que l'événement dont la probabilité est infiniment petite ». En bornant sa part d'assurance à doser le probable et l'împrobable, la critique historique ne se distingue de la plupart des sciences du réel que par un échelonnement des degrés sans doute plus nuancé.
Mesure-t-on toujours avec exactitude le gain immense que fut l'avènement d'une méthode rationnelle de critique, appliquée au témoignage humain ? Gain, j'entends non seulement pour la connaissance historique ; pour la connaissance tout court.
Naguère, à moins qu'on eût à l'avance des raisons bien fortes pour en soupçonner les témoins et les narrateurs, tout fait affirmé était, les trois quarts du temps, un fait accepté. […] Les plus fermes intelligences n'échappaient pas alors, elles ne pouvaient pas échapper au préjugé commun. Racontait-on qu'une pluie de sang était tombée ? C'est donc qu'il y a des pluies de sang. Montaigne lisait-il, dans ses chers Anciens, telle ou telle baliverne sur le pays dont les habitants naissent sans tête ou sur la force prodigieuse du poisson *remora* ? Il les inscrivait sans sourciller parmi les arguments de sa dialectique [: si capable qu'il fût de démonter ingénieusement le mécanisme d'un faux bruit, les idées reçues le trouvaient beaucoup plus méfiant que les faits soi-disant attestés]. Ainsi régnait, selon le mythe rabelaisien, le vieillard Ouï-Dire. Sur le monde physique comme sur le monde des hommes. Sur le monde physique peut-être plus encore que sur celui des hommes. Car, instruit par une expérience plus directe, on doutait plutôt d'un événement humain que d'un météore ou d'un prétendu accident de la vie organique. Votre philosophie répugnait-ehe au miracle ? ou votre religion aux miracles des autres religions ? Il vous fallait vous efforcer péniblement de découvrir à ces surprenantes manifestations des causes soi-disant intelligibles qui, en fait, actions démoniaques ou occultes influx, continuaient d'adhérer à un système d'idées ou d'images complètement étranger à ce que nous appellerions aujourd'hui pensée scientifique. Nier la manifestation elle-même, une pareille audace ne venait guère à l'esprit. […]
Or si notre image de l'univers a pu être, aujourd'hui, nettoyée de tant de fictifs prodiges, confirmés, cependant, semble-t-fl, par l'accord des générations, nous le devons, assurément, avant tout, à la notion, lentement dégagée, d'unn ordre naturel que commandent d'immuables lois. Mais cette notion même n'a pu s'établir solidement, les observations qui semblaient la contredire n'ont pu être éliminées que grâce au patient travail d'une expérience critique poursuivie sur l'homme même en tant que témoin. Nous sommes désormais capables à la fois de déceler et d'expliquer les imperfections du témoignage. Nous avons acquis le droit de ne

pas le croire toujours, parce que nous savons, mieux que par le passé, quand et pourquoi il ne doit pas être cru. Et c'est ainsi que les sciences ont réussi à rejeter le poids mort de beaucoup de faux problèmes.
Mais la connaissance pure n'est pas ici, plus qu'ailleurs, détachée de la conduite.
Richard Simon, dont le nom, dans la génération de nos fondateurs, a sa place au premier rang, ne nous a pas laissé seulement d'admirables leçons d'exégèse. On le vit, un jour, employer l'acuité de son intelligence à sauver quelques innocents, poursuivis par la stupide accusation de crime rituel. La rencontre n'avait rien d'arbitraire. Des deux parts, le besoin de propreté intellectuelle était le même. Un même instrument, chaque fois, permettait de le satisfaire. Amenée constamment à se guider sur les rapports d'autrui, l'action n'est pas moins intéressée que la recherche à en peser l'exactitude. Elle ne dispose pas, pour cela, de moyens différents. Disons mieux : ses moyens sont ceux que l'érudition avait d'abord forgés. Dans l'art de diriger utilement le doute, la pratique judiciaire n'a fait qu'emboîter le pas, non sans retard, aux bollandistes et aux bénédictins; et les psychologues eux-mêmes ne se sont avisés de trouver dans le témoignage, directement observé et provoqué, un objet de science que longtemps après que la trouble mémoire du passé avait commencé d'être soumise à une épreuve raisonnée. En notre époque, plus que jamais exposée aux toxines du mensonge et du faux bruit, quel scandale que la méthode critique manque à figurer, fût-ce dans le plus petit coin des programmes d'enseignement ! Car elle a cessé de n'être que l'humble auxiliaire de quelques travaux d'atelier. Elle voit s'ouvrir, désormais, devant elle des horizons beaucoup plus vastes ; et l'histoire a le droit de compter parmi ses gloires les plus sûres d'avoir ainsi, en élaborant sa technique, ouvert aux hommes une route nouvelle vers le vrai et, par la suite, le juste.

Extraits de : M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, chapitre II : L'analyse historique. Rédigé entre 1941 et 1943, 1ère édit. 1949 (nouvelle édit. A. Colin, 1993).

3. Georges Duby, L'histoire ne s'affirme plus comme une science (1993).

"Je dirais d'abord que l'histoire ne s'affirme plus comme une science. J'adhère à ce que disais Lévi-Strauss à propos des sciences humaines : ce ne sont pas des sciences. Il y a un siècle, l'histoire croyait en être une. Peu à peu les historiens ont reconnu l'illusion qu'il est vain d'espérer atteindre à l'objectivité. La morale de notre métier nous contraint à tout faire pour nous approcher de la réalité. De cette réalité, nous ne saisissons que des traces. Effacées, discontinues, insuffisantes. Notre devoir est de les exploiter à fond, sans les manipuler. Mais il faut bien combler les vides et, pour reconstituer le puzzle dont manquent la plupart des pièces, imaginer.

Qu'est-ce que le discours historique, sinon l'expression d'une réaction personnelle de l'historien devant les vestiges éparpillés de son émotion, je dirais de son rêve? Car, inéluctablement, il doit rêver. Sérieusement, mais rêver. Or, on ne fait pas partager son rêve à nos lecteurs en dressant seulement des inventaires, des statistiques, des courbes. Il faut ajouter quelque-chose comme de la poésie, les artifices du verbe. C'est ainsi que l'histoire, la bonne histoire, redevient consciemment, scrupuleusement, pour mieux faire connaître la part de vérité qu'elle capture, ce qu'elle était au dix-neuvième siècle, au temps de Michelet : un genre littéraire."

Extraits de : Georges Duby, entretien au *Monde*, 26 janvier 1993.

4. Carlo Ginzburg, Traces : racines d'un paradigme indiciaire (1979)

Le ton, malgré tout défensif, de certains passages du " corpus " d'Hippocrate fait comprendre que dès le Ve siècle avant Jésus-Christ avait commencé une polémique, qui était destinée à durer jusqu'à nos jours contre l'incertitude de la médecine. Une telle persistance s'explique certainement par le fait que les rapports entre le médecin et le patient—caractérisés par l'impossibilité pour le second de contrôler le savoir et le pouvoir détenus par le premier—

n'ont pas tellement changé depuis l'époque d'Hippocrate. Ce qui a changé, en revanche, au cours de presque deux millénaires et demi, ce sont les termes de la polémique, et ce changement est allé de pair avec les profondes transformations qu'ont subies les notions de " rigueur " et de " science ". Bien évidemment, la césure décisive en ce sens est constituée par l'émergence d'un paradigme scientifique basé sur la physique de Galilée, mais qui s'est révélé plus durable que cette dernière. Bien que la physique moderne ne puisse se définir comme " galiléenne " (même si elle n'a pas renié Galilée), la signification épistémologique (et symbolique) de Galilée pour la science en général est restée intacte. Or, il est clair que le groupe de disciplines que nous avons appelées indiciaires (médecine comprise) ne répond pas du tout aux critères de scientificité que l'on peut déduire du paradigme de Galilée. Il s'agit en effet de disciplines éminemment qualitatives, qui ont pour objets des cas, des situations et des documents individuels, *en tant qu'individuels,* et c'est précisément pour ce motif qu'elles atteignent des résultats qui conservent une marge aléatoire irréductible ; il suffit de penser au poids des conjectures (le terme même vient de la divination) dans la médecine ou dans la philologie, et pas seulement dans la mantique. La science galiléenne était d'un caractère bien différent, elle qui aurait pu faire sienne la devise scolastique *Individuum est ineffabile* (On ne peut parler de l'individuel). L'emploi des mathématiques et la méthode expérimentale impliquent en effet respectivement la quantification des phénomènes réitérables, alors que la perspective individualisante excluait par définition la seconde et n'admettait la première qu'avec des fonctions auxiliaires. Tout cela explique pourquoi l'histoire n'a jamais réussi à devenir une science galiléenne. C'est précisément durant le XVIIe siècle que la greffe des méthodes des antiquités sur le tronc de l'historiographie mit indirectement au jour les lointaines origines indiciaires de cette dernière : elles étaient restées occultées pendant des siècles. Ce point de départ n'a pas changé, malgré les rapports toujours plus étroits qui lient l'histoire aux sciences sociales. L'histoire est restée une science sociale sui *generis,* irrémédiablement liée au concret. Même si l'historien ne peut pas ne pas se référer, de façon explicite ou implicite, à des séries de phénomènes comparables, sa stratégie cognitive, comme ses codes d'expression, restent intrinsèquement attachés à l'individualisation (que l'individu soit un groupe social ou une société entière). En ce sens l'historien peut se comparer au médecin qui utilise les cadres nosographiques pour analyser la maladie spécifique du malade particulier. Comme celle du médecin, la connaissance historique est indirecte, indiciaire et conjecturale.

Extraits de : Carlo Ginzburg, " Traces : racines d'un paradigme indiciaire ", Le Débat, n° 6, 1980 (traduit de l'italien d'un article de 1979). Repris dans : C. Ginzburg, *Mythes, emblèmes, traces, morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989.

SUJET n° 2 : L'histoire peut-elle être objective ?

1. Charles A. Beard, "Ce noble rêve" (1956)

Les hommes peuvent-ils dépouiller tout préjugé de race, de sexe et de classe, toute attache politique, sociale ou régionale, pour énoncer la vérité de l'histoire telle qu'elle s'est réellement déroulée ? [... 1 C'est là le fond du problème.

La théorie selon laquelle l'histoire ainsi qu'elle s'est réellement déroulée peut être dévoilée grâce à l'étude critique, connue en tant que vérité objective, et relatée comme telle, recouvre des aspects et des assertions divers. Tout d'abord, l'histoire (générale ou d'une période donnée) aurait existé comme un objet, ou une série d'objets, indépendamment de l'esprit de l'historien, en tant que *Gegenüber* [*vis-à-vis*] distinct de lui et variable dans le temps. Ensuite, l'historien serait en mesure d'affronter et de connaître cet objet (ou cette série d'objets) et de le décrire tel qu'il aurait objectivement existé. En troisième lieu, il serait possible à l'historien, au moins quand il s'agit de recherche et d'écriture, de se défaire de toute trace de ses attachements religieux, politiques, philosophiques, sociaux, sexuels, économiques, moraux et esthétiques, pour considérer ce *Gegenüber* avec une stricte impartialité, un peu comme le miroir reflète l'objet qu'on lui tend. Quatrièmement, les multiples évènements de l'histoire en tant

que réel sont d'une manière ou d'une autre structurellement organisés à travers le jeu de leurs rapports (peut-être de nature causale), rapports que l'historien impartial peut saisir grâce à l'enquête et à l'observation, et reproduire ou dépeindre avec exactitude en écrivant l'histoire. Cinquième point, la matière de cette histoire peut être appréhendée en elle-même par une démarche purement rationnelle ou intellectuelle, et n'est ni pénétrée ni accompagnée de quoi que ce soit de transcendant - Dieu, esprit, ou matière. On trouvera certes rarement avancée de manière aussi nette la théorie de l'histoire objective telles n'en sont pas moins la nature et les propositions implicites.

Cette théorie de l'histoire et des pouvoirs humains est l'un des dogmes les plus répandus recensés dans l'histoire des théories. Elle condamne et expulse la philosophie. Sous cette forme, elle fait fi de questions touchant l'esprit, avec lesquelles philosophes et théologiens se sont trouvés aux prises durant des siècles, sans parvenir à ce jour à les résoudre à la satisfaction générale. Dans son développement historiciste (ce peut être une bonne chose d'angliciser *Historismus*), elle implique toutes les données de l'empirisme, du positivisme, et, sinon du matérialisme, à tout le moins d'un rationalisme qui réduit l'histoire à ses aspects purement expérimentaux. Quelque solides et attrayantes que soient ses propositions, elles n'en constituent pas moins, dans toute leur négation de la philosophie, une philosophie globale de l'écriture historique. [...]

L'esprit humain peut-il découvrir, et dire, la « vérité objective » de l'histoire comme elle s'est réellement passée ? La place manque ici pour résumer, fût-ce brièvement, la volumineuse littérature qui traite de cette conception et démontre, sinon son caractère trompeur, du moins son rejet par des savants et des penseurs européens des plus compétents. Les observateurs américains qui prendraient la peine d'examiner l'historique et la nature de cette révolte européenne contre l'historicisme trouveront un guide dans Théorie et histoire de l'historiographie de Croce (1), dans *Die Krisis des Historismus* de Heussi (2), et dans les nombreux ouvrages cités par ce dernier comme preuves à l'appui. Ils y trouveront présenté le mouvement de la pensée historique qui a culminé dans le rejet de la théorie de Ranke et de sa formulation historiciste.

Il n'est guère possible de présenter ici ce débat sous une forme autre que schématique. Les propositions suivantes le résument de manière très approximative.

1. L'idée que l'histoire s'est produite dans le passé comme une réalité indépendante de l'esprit de l'historien d'aujourd'hui est un lieu commun généralement admis.

2. L'historien n'est pas un observateur du passé antérieur à sa propre époque. Il ne peut pas le voir de manière objective comme le chimiste voit ses tubes à essai et ses composés. L'historien doit « voir » la réalité historique à travers le prisme des documents ; c'est là son seul recours.

3. Les matériaux - monuments et autres vestiges inclus - à partir desquels l'historien travaille ne couvrent qu'une partie des évènements et des personnalités qui constituent la réalité historique. En d'autres termes, une multitude d'évènements et de personnes n'ont laissé aucune trace dans les documents. Pour prendre conscience de l'importance de ce fait, il suffit, comme le dit Heussi, d'essayer de décrire la bataille de Leipzig sans parler des guerres napoléoniennes ou de l'histoire de l'Empire romain.

4. Non seulement les documents sont partiels, mais l'historien est rarement raisonnablement assuré d'avoir rassemblé la totalité des documents concernant tout ou partie d'une période ou d'une région données. Dans la plupart des cas, son choix ou sa lecture des traces, partielles, des nombreux évènements et personnalités impliqués dans la réalité dont il traite sont eux aussi partiels.

5. L'histoire de toute période embrasse l'ensemble des réalités en cause, et la documentation comme la recherche sont partielles. Il s'ensuit donc que la totalité du réel n'est accessible, en ce qui concerne les faits, à aucun historien, si travailleur, impartial ou fidèle soit-il dans sa démarche. L'histoire telle qu'elle s'est réellement passée, distincte, naturellement, des faits particuliers de l'histoire, n'est ni connue ni connaissable, quelle que soit l'ardeur mise à poursuivre « la recherche idéale de la vérité objective ».

6. L'idée qu'il s'est produit dans le passé une structuration complète et effective des évènements, qu'il s'agit de mettre au jour à travers l'examen partiel d'une documentation

partielle, est pure hypothèse […]

7. Les évènements et personnalités de l'histoire appellent par leur nature même des considérations éthiques et esthétiques. Ce ne sont pas les simples phénomènes de la physique et de la chimie qui invitent l'« observateur » à la neutralité.

8. Toute hypothèse ou conception qu'on superposerait pour donner une cohérence aux évènements du passé et les construire dans l'histoire écrite est une forme d'interprétation, quelque chose de transcendant. Et comme le dit Croce, « la transcendance est toujours la transcendance, qu'on la conçoive comme celle d'un Dieu ou celle de la raison, celle de la nature ou de la matière ».

9. L'historien qui cherche à connaître le passé, ou du moins quelque chose à son sujet, n'aborde pas les documents partiels sur lesquels il travaille avec un esprit d'une neutralité parfaitement astiquée, dans lequel le passé déversé par la documentation se refléterait tel qu'il fut réellement. Quels que soient ses efforts d'épuration, l'historien n'en reste pas moins humain, produit d'un temps, d'un lieu, de circonstances, d'intérêts. de préférences, d'une culture[…]

10. Dans le choix des sujets, le tri et l'arrangement des matériaux, le "moi" spécifique de l'historien entre nécessairement en jeu. Il peut le faire avec une clarification consciente de sa philosophie et de ses buts ou, comme le dit Croce, subrepticement, sans aveu ni reconnaissance.

11. Minés par les contradictions internes, la formule de Ranke et son développement historiciste se voient refuser toute validité par la pensée contemporaine. Les pouvoirs de l'historien sont limités. Il peut chercher, mais non trouver, la « réalité objective » de l'histoire, et ne peut davantage l'écrire « comme elle fut réellement ».

Extraits de : BEARD Charles A., "Ce noble rêve", dans Frtz Stern, *The Varieties of History*, 1956, cité dans : Charles-Olivier Carbonell & Jean Walch, *Les sciences historiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, 1994, p. 562-565.

1. Benedetto Croce (1866-1952), philosophe italien, lié au parti libéral, auteur de *Théorie et histoire de l'historiographie* (1912).

2. Karl Heussi (1872-1933), professeur d'histoire des religions à Iéna. Dans *La Crise de l'historisme*
(1932), il déclare, non sans exagération, que les historiens allemands ne croient plus à la possibilité de pratiquer une histoire objective.

2. Paul Veyne, « L'histoire est une science idiographique » (1971)

Les événements ne sont pas des choses, des objets consistants, des substances; ils sont un découpage que nous opérons librement dans la réalité, un agrégat de processus où agissent et pâtissent des substances en interaction, hommes et choses. Les événements n'ont pas d'unité naturelle; on ne peut, comme le bon cuisinier du *Phèdre,* les découper selon leurs articulations véritables, car ils n'en ont pas. Toute simple qu'elle soit, cette vérité n'est cependant pas devenue familière avant la fin du siècle dernier et sa découverte a produit un certain choc; on a parlé de subjectivisme, de décomposition de l'objet historique. Ce qui ne peut guère s'expliquer que par le caractère très événementiel de l'historiographie jusqu'au XIX" siècle et par l'étroitesse de sa vision; il y avait une grande histoire, surtout politique, qui était consacrée, il y avait des événements « reçus ». L'histoire non-événementielle a été une sorte de télescope qui, en faisant apercevoir dans le ciel des millions d'étoiles autres que celles que connaissaient les astronomes antiques, nous ferait comprendre que notre découpage du ciel étoilé en constellations était subjectif. […]

Définition de la connaissance historique. Nous parvenons ainsi à une définition de l'histoire. De tout temps, les historiens ont senti que l'histoire se rapportait à l'homme en groupe plutôt qu'à l'individu, qu'elle était histoire des sociétés, des nations, des civilisations, voire de l'humanité, de ce qui est collectif, au sens le plus vague du mot; qu'elle ne s'occupait

pas de l'individu comme tel ; que, si la vie de Louis XIV était de l'histoire, celle d'un paysan nivernais sous son règne n'en était pas ou n'était que du matériau pour l'histoire. Mais le difficile est d'arriver à une définition précise; l'histoire est-elle la science des faits collectifs, qui ne se ramèneraient pas à une poussière de faits individuels? La science des sociétés humaines? De l'homme en société? Mais quel historien, ou quel sociologue, est capable de séparer ce qui est individuel de ce qui est collectif, ou même d'attacher un sens à ces mots? La distinction de ce qui est historique et de ce qui ne l'est pas ne s'en fait pas moins immédiatement et comme d'instinct. Pour voir combien sont approximatifs ces essais de définition de l'histoire qu'on multiplie et rature successivement, sans avoir jamais l'impression qu'on est « tombé juste », il suffit de chercher à les préciser. Science de quel genre de sociétés? La nation tout entière, voire l'humanité? Un village? Au moins toute une province? Un groupe de bridgeurs? Étude de ce qui est collectif : l'héroïsme l'est-il? Le fait de se tailler les ongles? […] L'histoire est la description de ce qui est spécifique, c'est-à-dire compréhensible, dans les événements humains. […]

Est historique ce qui n'est pas universel et ce qui n'est pas singulier. Pour que ce ne soit pas universel, il faut qu'il y ait différence ; pour que ce ne soit pas singulier, il faut que ce soit spécifique, que ce soit compris, que cela renvoie à une intrigue. L'historien est le naturaliste des événements; il veut connaître pour connaître, or il n'y a pas de science de la singularité. Savoir qu'il a existé un être singulier dénommé Georges Pompidou n'est pas de l'histoire, tant qu'on ne peut pas dire, selon les mots d'Aristote, « ce qu'il a fait et ce qui lui est arrivé », et, si on peut le dire, on s'élève par là même à la spécificité. […]

L'histoire n'est pas individualisante. L'histoire n'est pas rapport aux valeurs; par ailleurs, elle s'intéresse à la spécificité des événements individuels plutôt qu'à leur singularité. Si donc elle est idiographique, si elle raconte les événements dans leur individualité, la guerre de 1914 ou celle du Péloponnèse, et non le phénomène-guerre, ce n'est pas par goût esthétique de l'individualité ou par fidélité au souvenir: c'est faute de pouvoir faire mieux; elle ne demanderait qu'à devenir nomographique, si la diversité des événements ne rendait impossible cette mutation. […] Malheureusement, les événements historiques ne sont pas comprimables en généralités; ils ne se ramènent que très partiellement à des types et leur succession n'est pas davantage orientée vers quelque fin ou dirigée par des lois de nous connues; tout est différence et il faut tout dire. L'historien ne peut imiter le naturaliste, qui ne s'occupe que du type et ne se soucie pas de décrire singulièrement les représentants d'une même espèce animale. L'histoire est une science idiographique, non de notre fait et pour le goût que nous aurions pour le détail des événements humains, mais du fait de ces événements eux-mêmes, qui persistent à garder leur individualité.

Extraits de : P. Veyne, C*omment on écrit l'histoire*, Le Seuil, édit. 1996 (1971).

3. Gérard Noiriel, L'historien et l'objectivité (1999).

Quelle objectivité pour la connaissance historique? il est certain que si les historiens en sont venus à douter qu'il soit possible de concevoir une recherche historique objective, c'est par réaction contre le scientisme triomphant des années 50 et 60, lorsqu'un certain nombre d'entre eux (1), influencés par le marxisme ou le structuralisme, prétendaient dégager des « lois » de l'histoire et défendaient un concept de vérité historique calqué sur celui des sciences naturelles (ou plutôt sur l'image idéale de ces disciplines qu'ils avaient empruntée à la philosophie des sciences). […]

Ce qui différencie des activités sociales qui se définissent comme scientifiques par rapport à celles qui relèvent de l'art ou de la littérature, c'est que les premières sont généralement pratiquées par des individus regroupés dans des communautés professionnelles de chercheurs qui partagent le même «langage» (les mêmes compétences), grâce auquel les découvertes faites par l'un d'entre eux peuvent être évaluées par les autres. A l'inverse, le génie de l'artiste (ou de l'écrivain) dent à sa capacité d'inventer un nouveau langage, une nouvelle façon de voir le monde, qui lui appartient en propre. Si l'on accepte cette distinction sommaire, on voit bien

où se situe l'enjeu du débat visant à savoir si l'histoire est science ou récit. Défendre le caractère scientifique du travail historique, ce n'est plus affirmer l'existence de lois de l'histoire, mais «défendre une manière de produire, socialement, des connaiasances», qui est propre à la science (démarche nécessairement collective fondée sur le refus d'accepter des affirmations qui n'aient pas été démontrées « preuves à l'appui », supposant l'existence d'un langage commun, de normes de conununication acceptées par tous, etc.).
C'est dans cette perspective que la défense du principe d'objectivité reprend tout son sens. Certes, les critiques qui ont été développées depuis trois décennies contre la conception positiviste de l'histoire nous ont permis de mieux comprendre que l'idée d'une recherche objective en sciences humaines était un idéal vers lequel l'historien devait tendre, sans pouvoir l'atteindre complètement, du fait même qu'il est toujours, lui-même, tributaire du milieu social, de l'institution, de l'Etat dont il dépend.
C'est en effet pour que l'histoire ne soit plus simplement une entreprise de légitimation de la mémoire des classes dirigeantes (aristocrates, notables ...) que l'Etat républicain a favorisé la mise en place d'une communauté professionnelle d'historiens universitaires à la fin du XXe siècle. En leur accordant un salaire, c'est-à-dire des moyens de subsistance, l'État donnait aux nouveaux historiens la possibilité d'étudier le passé à l'aide des méthodes critiques qu'ils avaient élaborées, avec le souci, non pas de plaire ou de déplaire, mais de rechercher la vérité.
Certes, il est vite apparu que cette autonomie ne garantissait nullement l'objectivité de l'histoire. D'une part, étant donné la faible démocratisation de l'enseignement supérieur, la plupart des historiens étaient eux-mêmes issus de milieux socialement favorisés, ce qui n'était pas sans conséquence sur leur façon d'appréhender le passé. Par ailleurs, ils n'avaient pu conquérir leur autonomie par rapport aux classes dominantes qu'en acceptant de se placer sous la dépendance du pouvoir d'Etat. Du coup, beaucoup d'entre eux eurent tendance à confondre recherche historique et célébration de la mémoire d'Etat.
Néanmoins, le fait même que ces utilisations partisanes de l'histoire aient pu être dénoncées au nom de l'objectivité montre bien que le combat pour défendre cette dernière n'a jamais été vain et qu'il doit être poursuivi.

Extraits de Gérard Noiriel, “L'historien et l'objectivité”, dans *L'histoire aujourd'hui*, Éditions Sciences humaines, 1999.

<u>SUJET n° 3 : Quelle est la part de la subjectivité dans le travail de l'historien ?</u>

1. Jules Michelet, « Mon livre m'a créé » (1869).

Ma vie fut en ce livre, elle a passé en lui. Il est mon seul événement. Mais cette identité du livre et de l'auteur n'a-t-elle pas un danger ? L'œuvre n'est-elle pas colorée des sentiments, du temps, de celui qui l'a faite ?
C'est ce qu'on voit toujours. Nul portrait si exact, si conforme au modèle, que l'artiste n'y mette un peu de lui. Nos maîtres en histoire ne se sont pas soustraits à cette loi. […] Thierry, en nous contant Klodowig, Guillaume et sa conquête, a le souffle intérieur, l'émotion de la France envahie récemment, et son opposition au règne qui semblait celui de l'étranger.
Si c'est là un défaut, il nous faut avouer qu'il nous rend bien service. L'historien qui en est dépourvu, qui entreprend de s'effacer en écrivant, de ne pas être, de suivre par derrière la chronique contemporaine (comme Barante a fait pour Froissard) n'est pas du tout historien. Le vieux chroniqueur, très charmant, est absolument incapable de dire à son pauvre valet qui va sur ses talons ce que c'est le grand, le sombre, le terrible quatorzième siècle. Pour le savoir, il faut toutes nos forces d'analyse et d'érudition, il faut un grand engin qui perce les mystères, inaccessibles à ce conteur. Quel engin, quel moyen ? La personnalité moderne, si puissante et tant agrandie.
En pénétrant l'objet de plus en plus, on l'aime, et dès lors on regarde avec un intérêt croissant. Le cœur ému à la seconde vue, voit mille choses invisibles au peuple indifférent. L'histoire,

l’historien, se mêlent en ce regard. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Là s’opère une chose que l’on n’a point décrite et que nous devons révéler :
C’est que l’histoire, dans le progrès du temps, fait l’historien bien plus qu’elle n’est faite par lui. Mon livre m’a créé. C’est moi qui fus son œuvre. Ce fils a fait son père. S’il est sorti de moi d’abord, de mon orage (trouble encore) de jeunesse, il m’a rendu bien plus en force et en lumière, même en chaleur féconde, en puissance réelle de ressusciter le passé. Si nous nous ressemblons, c’est bien. Les traits qu’il a de moi sont en grandes partie ceux que je lui devais, que j’ai tenus de lui.

Extraits de : Jules Michelet, *Histoire de France* , Préface de 1869.

2. Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, L'histoire est une science subjective (1898) [voir dossier n°1]

3. Lucien Febvre, Le cheval de Troie de la subjectivité (1941).

Or, Comment vous donner ce sentiment - le sentiment qu'on peut vivre sa vie en étant historien - sinon en examinant devant vous, avec vous, quelques-uns des problèmes vivants que pose l'Histoire, aujourd'hui, pour ceux qui se portent à l'extrême pointe de la recherche -pour ceux qui, à l'avant du bateau, interrogent sans cesse l'horizon de leurs yeux ?
C'est que, poser un problème, c'est précisément le commencement et la fin de toute histoire. Pas de problèmes, pas d'histoire. Des narrations, des compilations. Or, rappelez-vous : si je n'ai point parlé de « science » de l'histoire, j'ai'parlé « d'étude scientifiquement conduite». Ces deux mots n'étaient point là pour faire riche. « Scientifiquement conduite », la formule implique deux opérations, celles-là mêmes qui se trouvent à la base de tout travail scientifique moderne : poser des problèmes et formuler des hypothèses. Deux opérations qu'aux hommes de mon âge on dénonçait déjà comme périlleuses entre toutes. Car poser des problèmes, ou formuler des hypothèses, c'était tout simpleroent trahir. Faire pénétrer dans la cité de l'objectivité le cheval de Troie de la subjectivité...
En ce temps-là, les historiens vivaient dans un respect puéril et dévotieux du « fait ». Ils avaient la conviction, naïve et touchante, que le savant était un homme qui, mettant l'œil à son microscope, appréhendait aussitôt une brassée de faits. De faits à lui donnés, de faits pour lui fabriqués par une Providence complaisante, de faits qu'il n'avait plus qu'à enregistrer. Il aurait suffi à l'un quelconque de ces docteurs en méthode de mettre, si peu que se, soit, son œil à l'oculaire d'un microscope et de regarder une préparation d'histologie, pour s'apercevoir,r aussitôt qu'il ne s'agissait pas pour l'histologiste d'observer, mais d'interpréter ce qu'il faut bien nommer une abstraction.
Cinq minutes, et il eût mesuré, dans la prise de possession par le savant de ce qu'il a d'abord longuement, difficilement préparé - en vertu d'une idée préconçue - toute la part personnelle de l'homme, du chercheur qui n'agit que parce qu'il s'est posé un problème et formulé une hypothèse.
Il en va tout de même de l'historien. De l'historien à qui aucune Providence ne fournit des faits bruts. Des faits doués par extraordinaire d'une existence de fait parfaitement définie, simple, irréductible. Les faits historiques, même les plus humbles, c'est l'historien qui les appelle à la vie. Les faits, ces faits devant lesquels on nous somme si souvent de nous incliner dévotieusement, nous savons que ce sont autant d'abstractions - et que, pour les déterminer, il faut recourir aux témoignages les plus divers, et quelquefois les plus contradictoires -entre qui nous choisissons nécessairement. De sorte que cette collection de faits qu'on nous présente si souvent comme des faits bruts qui composeraient automatiquement une histoire transcrite au moment même où les événements se produisent - nous savons qu'elle a elle-même une histoire - et que c'est celle des progrès de la connaissance et de la conscience des historiens. Si bien que pour accepter la leçon des faits, nous sommes en droit de réclamer qu'on nous associe d'abord au travail critique qui a préparé l'enchaînement de ces faits dans l'esprit de celui qui les invoque.

Et de même, si l'historien ne se pose pas de problèmes, ou si, s'étant posé des problèmes, il ne formule pas d'hypothèses pour les résoudre - en fait de métier, de technique, d'effort scientifique, je suis fondé à dire qu'il est un peu en retard sur le dernier de nos paysans: car ils savent, eux, qu'il ne convient pas de lancer leurs bêtes, pêle-mêle, dans le premier champ venu pour qu'elles y pàturent au petit bonheur : ils les parquent, ils les attachent au piquet, ils les font brouter ici plutôt que là. Et ils savent pourquoi.

Extraits de : L. Febvre, « Vivre l'histoire. Propos d'initiation », conférence de 1941. Reprise dans : *Combats pour l'histoire*Agora Pocket, 1992 (A. Colin, 1953).

4. Henri-Irénée Marrou, « Ni objectivisme pur, ni subjectivisme radical » (1954)

Je ne prétends pas, par ces remarques, éliminer toute subjectivité de la connaissance historique : à la limite, on conçoit qu'il demeurera toujours en elle un résidu, un secteur qui conserve un caractère personnel : nous ne serons jamais deux à avoir vu exactement les mêmes choses de la même manière, mais ce que je serai le seul à avoir saisi, parce que j'étais le seul à être dans la situation mentale qui me qualifiait pour le saisir, n'en sera pas, pour cela, le moins vrai, le moins authentique, le moins précieux - au contraire!
Comme on l'a vu (p. 122 sq.), l'effort des positivistes pour atteindre à la connaissance valable pour tous, s'il eût été suivi, aurait abouti à mutiler l'histoire, à lui faire perdre sa richesse humaine, sa profondeur, sa fécondité, car il aurait fallu limiter sa vérité à ce maigre facteur commun entre toutes les perceptions diverses (quelques « faits » élémentaires, réduits à leurs composantes objectivables, dépouillés de leur valeur, de leur sens). Pour nous, au contraire, le devoir qui s'impose à l'historien n'est pas de se limiter à ce qu'il est sûr que n'importe qui verrait comme lui, mais bien de comprendre tout ce qu'il est, lui, capable d'atteindre.
On vient de le voir : historien, je ne cherche pas d'abord à satisfaire un public, ni a fortiori tous les hommes ; je cherche à me convaincre, moi, de la vérité de mon appréhension du passé.
Cela dit, nous n'enfermerons pas notre historien dans une connaissance qui ne serait que pour lui : nous montrerons en terminant le rôle social qui lui revient ; soulignons simplement ici que cette connaissance élaborée par et pour l'historien sera également valable pour tous ceux qui se révéleront capables de la partager, c'est-à-dire de la comprendre, de la retrouver comme vraie.
La solution du problème de la vérité historique doit être formulée à la lumière de tout ce que nous a fait découvrir notre analyse critique : ni objectivisme pur, ni subjectivisme radical, l'histoire est à la fois saisie de l'objet et aventure spirituelle du sujet connaissant; elle est ce rapport
$h = P/p$
établi entre deux plans de la réalité humaine : celle du passé, bien entendu, mais celle aussi du présent de l'historien, agissant et pensant dans sa perspective existentielle avec son orientation, ses antennes, ses aptitudes - et ses limites, ses exclusives (il y a des aspects du passé que, parce que je suis moi et non tel autre, je ne suis pas capable de percevoir ni de comprendre). Que dans cette connaissance il y ait nécessairement du subjectif, quelque chose de relatif à ma situation d'être dans le monde, n'empêche pas qu'elle puisse être en même temps une saisie authentique du passé. En fait, lorsque l'histoire est vraie, sa vérité est double, étant faite à la fois de vérité sur le passé et de témoignage sur l'historien.
Rien de plus révélateur que l'examen des images successives que les historiens, d'époque, de mentalité ou d'orientations diverses, ont tour à tour élaborées d'un même passé; celles, par exemple, que nous proposent de l'histoire romaine saint Augustin, Lenain de Tillemont, Gibbon, Mommsen, encore, que sais-je, disons Gaston Boissier ou Rostovtsev. Du spectacle, qu'ils estiment désolant, de leurs « variations », relativistes ou sceptiques tirent des conséquences que je me refuse à admettre. Certes, ces diverses images, prises globalement, ne sont pas superposables, mais une analyse critique plus poussée réussit très bien à discerner ce qu'il y a en elles de saisie authentique de l'objet et ce qui est manifestation de chacune de ces

personnalités (équation personnelle qui explique à la fois ce qu'il y a de juste et ce qu'il y a de faux, ou de lacunaire, dans leur vision).

Extraits de Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, Le Seuil, Points-Histoire, édit. de 1975 (1954)

SUJET n° 4 : L'histoire au risque du relativisme : l'histoire dit-elle le vrai ?

1. Paul Veyne, L'histoire est un récit d'événements vrais (1971).

L'histoire est un récit d'événements vrais.[…] Récit de faits vrais, et non vraisemblables (comme dans le roman) ou invraisemblables (comme dans le conte). Ce qui implique entre autres que la méthode historique dans on nous rebat les oreilles n'existe pas. L'histoire a une critique, que Fustel de Coulanges nommait analyse et qui est difficile, chacun sait qu'il faut « dix années d'analyse pour un jour de synthèse ». Mais précisément la synthèse ne demande qu'un jour. Le mot d'analyse est trompeur ; disons : la mise en œuvre des documents et leur critique. Or la critique historique a pour seule fonction de répondre à la question suivante que lui pose l'historien : « Je considère que ce document m'apprend ceci ; puis-je lui faire confiance là-dessus ? » Elle n'est pas chargée de dire à l'historien, qui n'aurait plus qu'à en faire la synthèse, ce que nous apprennent les documents : c'est à l'historien lui-même de le voir et sa synthèse se fait rien qu'en prenant connaissance des documents. Aussi bien les règles de la synthèse historique sont-elles autant de pages blanches ; passées les techniques de maniement et de contrôle des documents, il n'y a pas plus de méthode de l'histoire qu'il n'en existe de l'ethnographie ou de l'art du voyage.
Il n'existe pas de méthode de l'histoire parce que l'histoire n'a aucune exigence : du moment qu'on raconte des choses vraies, elle est satisfaite. Elle ne cherche que la vérité, en quoi elle n'est pas la science, qui cherche la rigueur. Elle n'impose pas de normes, aucune règle du jeu ne la sous-tend, rien n'est irrecevable pour elle. C'est là le caractère le plus original du genre historique. Imagine-t-on qu'il suffise d'énoncer le « grand théorème » de Fermat et de le vérifier au moyen de calculatrices électroniques pour faire de l'arithmétique ? d'établir que l'aimant attire le fer pour faire de la physique ? On ferait tout au plus de l'histoire naturelle. Il existe bien un « champ » des phénomènes physiques, et le mouvement, par exemple, d'Aristote à Einstein, a toujours été considéré comme appartenant à ce champ ; mais il ne suffit pas que la réalité d'un phénomène de ce champ soit reconnue pour que le phénomène rentre ipso facto dans le corpus de la physique, sauf à titre de problème ; ce qui suffirait au contraire pleinement pour un fait historique.
L'histoire est un savoir décevant qui enseigne des choses qui seraient aussi banales que notre vie si elles n'étaient différentes. Oui, elle est pittoresque ; oui, les villes antiques étaient des villes pleines d'odeurs, odeur des corps trop pressés, des caniveaux, odeurs des boutiques ténébreuses qui débitent la boucherie et les cuirs et dont on ne voit pas la beauté dans l'étroitesse des rues et sous les avancées des toitures (*suggrundationes*) ; villes où l'on redécouvre l'attrait des couleurs primaires, le rouge, le jaune, et le goût enfantin de ce qui brille. C'est un peu ennuyeux comme les souvenirs de qui a trop voyagé, ce n'est pas rigoureux ni mystérieux, mais on ne peut nier que ce soit vrai. L'histoire est une cité que l'on visite pour le seul plaisir de voir les affaires humaines dans leur diversité et leur naturel, sans y chercher quelque autre intérêt ou quelque beauté.

Extraits de : P. Veyne, C*omment on écrit l'histoire*, Le Seuil, édit. 1996 (1971)

2. François Bédarida, Entre le Charybde néo-positiviste et le Scylla post-moderniste (1998).

Alors qu'il y a trente ou quarante ans les postulats de base de la connaissance historique et les règles de travail de l'historien faisaient grosso modo l'objet d'un consensus entre écoles

historiques, même quand celles-ci s'opposaient sur le plan de la méthode, voilà qu'en cette fin de siècle plusieurs des principes épistémologiques fondant la validité, l'utilité et la signification de la production d'histoire se trouvent remis en cause par deux démarches en vogue, quoique antagonistes. A une extrémité, on a vu prospérer, à la suite des bouleversements récemment intervenus dans nos sociétés politiques et dans le monde de la communication, un courant néo- positiviste affirmant s'en tenir aux documents et aux faits. A l'autre extrémité, le mouvement post- moderniste, né sous la double influence de la sémiotique et des philosophies de la déconstruction, en est venu à refuser à la discipline historique toute qualité de science et tout critère de vérité.

A suivre la première ligne, on aboutit à une conception réductrice et appauvrie de l'histoire en même temps qu'à la perte du sens. Dans la seconde optique, est menacé de mort ce qui a toujours fait le propre du savoir historique par rapport à d'autres modes d'appréhension et de compréhension du passé. Dans l'un et l'autre cas se trouve fondamentalement altéré non seulement le rapport entre la source et l'énonciation historique, mais aussi le statut de l'historien soit du point de vue de son autorité scientifique soit de son rôle dans la société. Comment dès lors assurer un pilotage historiographique valide et responsable, en évitant aussi bien le Charybde néo-positiviste que le Scylla post-moderniste ?

[...] A l'opposé des thèses post-modernistes, l'ancre du salut, on le voit, consiste à amarrer le navire historien à deux paradigmes fermes et infrangibles: le principe de réalité et le principe de verité. Sur la réalité du passé, sur la dette de l'historien envers les morts, sur la “ conviction robuste ” qui doit animer celui-ci quant au socle de son travail, Paul Ricœur a tout dit et l'on ne peut mieux faire que de le citer: “ Quoi que l'on dise du caractère sélectif de la collecte, de la conservation et de la sélection des documents, de leur rapport aux questions que leur pose l'historien, voire des implications idéologiques de toutes ces manœuvres - le recours aux documents signale une ligne de partage entre histoire et fiction : à la différence du roman, les constructions de l'historien visent à être des reconstructions du passé. A travers le document et au moyen de la preuve documentaire, l'historien est soumis à ce qui, un jour, fut. Il a une dette à l'égard du passé, une dette de reconnaissance à l'égard des morts, qui fait de lui un débiteur insolvable ” (Paul Ricœur, *Temps et récit*, 1985).

[...] Heureusement la méthode critique, avec sa rationalité propre, constitue un garant pour l'historien, une sorte de garde-fou - “ les sources ont un droit de veto ”, selon la jolie formule de Reinhart Koselleck. Ce qui non seulement restaure la notion de savoir historique et réinstalle l'historien dans une position de responsabilité, mais restitue à l'histoire son statut scientifique, si arbitrairement nié par les tenants du post-modernisme.

Deuxième ligne de défense contte ce “ vertige du relativisme ” qui, à la faveur de la mode philosophico- littéraire de la “ déconstruction ”, s'est emparé de certains milieux : le *principe de vérité*. En effet, la règle de véridicité reste et doit rester la règle de base de l'historien. Celui-ci n'est pas un alchimiste qui fabriquerait le passé en mélangeant des faits et des effets de couleurs différentes et en l'habillant ensuite d'un discours d'Arlequin. Son contrat par rapport au passé est et demeure un contrat de vérité. Comme l'a écrit avec pertinence Roget Chartier, “ l'historien a pour tâche de donner une connaissance appropriée, contrôlée, de cette "population de morts", personnages, mentalités, prix, qui est son objet. Abandonner cette prétention, peut-ette démesurée mais fondatrice, serait laisser le champ libre à toutes les falsifications, à tous les faussaires ” (*Le Monde*, 18 mars 1993).

De là un effort patient et obstiné, conformément aux canons de la véridicité, pour parvenir à des vérités qu'il convient d'étayer au moyen d'instruments de travail adaptés en même temps que d'une métnode éprouvée (respect de l'archive, observation des critères de scientificité mise en intelligibilité par rapport au contexte, etc.). Sans doute ces vérités sont-elles partielles, relatives, provisoires, mais, telles quelles et malgré leurs limites, elles sont de nature à éclairer notre devenir et à répondre à bien des légitimes interrogations de nos contemporains.

Extraits de : François Bédarida, "L'historien régisseur du temps ? Savoir et responsabilité", *Revue historique*, 1998.

3. Carlo Ginzburg, Faire face au défi du scepticisme (1998).

Dans tous les livres que j'ai écrits, et ce dès le premier, j'ai tenté de résoudre un problème de narration. D'abord parce que j'ai d'emblée voulu à la fois m'adresser non seulement à des spécialistes, à des historiens professionnels, mais aussi à un public plus large, cela sans sacrifier la rigueur. D'ailleurs, à ce propos, il me semble qu'il y a, dans la volonté de respecter la rigueur, en donnant au lecteur les moyens de vérifier éventuellement les résultats du travail de recherche, une démarche au fond politique. C'est prendre le lecteur au sérieux, lui donner une possibilité de contrôle. Ainsi, quand j'ai commencé à écrire *Le Fromage et les Vers*, j'ai réfléchi aux rapports entre hypothèse de recherche et stratégies narratives. Je m'étais fixé pour tâche de reconstituer le monde intellectuel et moral du meunier Menocchio (qui vécut dans le Frioul, au XVIe siècle) à travers les documents produits par les inquisiteurs qui l'avaient envoyé sur le bûcher. J'aurais pu tenter de rendre cela par un récit qui aurait caché les lacunes de la documentation en lui conférant une superficie bien lisse. J'aurais pu, mais évidemment je ne devais pas le faire : les obstacles rencontrés au cours de la recherche étaient des éléments constitutifs de la documentation et devaient donc devenir des éléments constitutifs du récit, ainsi d'ailleurs que les hésitations et les silences du meunier Menocchio face aux questions des inquisiteurs – ou aux miennes.

De la sorte, les hypothèses, les doutes, les incertitudes sont partie intégrante de la narration ; la recherche de la vérité devenait une partie de l'exposition de la vérité (nécessairement incomplète) que j'avais atteinte.

On voit la différence avec le modèle caché de la narration historique, inspirée par les romans naturalistes de la fin du XIXe siècle. La figure de l'historien est modelée sur celle du narrateur omniscient capable d'analyser dans le moindre détail les événements ou les motivations cachées qui inspirent les comportements des individus, des groupes sociaux ou des États. Mais ce n'est pas la seule figure possible ; avec Proust, Musil ou Joyce, la gamme des possibilités de narration s'est élargie.

Dans *Guerre et Paix*, Tolstoï exprime sa conviction qu'un phénomène historique ne peut devenir compréhensible que par la reconstruction de l'activité de toutes les personnes qui y ont pris part. Je me rends compte que ces affirmations ont laissé en moi, depuis le jour où je l'ai lu, une empreinte ineffaçable. C'était un projet grandiose et intrinsèquement irréalisable : reconstituer les innombrables rapports qui reliaient le rhume de Napoléon avant la bataille de Borodino, la disposition des troupes, les vies de tous les combattants, jusqu'au plus humble des soldats. Un lien – il n'est en rien nécessaire mais c'est un détail frappant – unit le meunier Menocchio au pape Clément VIII, qui décide de faire envoyer au bûcher cet homme dont il n'avait pas entendu parler quelques minutes avant : dans cette filière, dans cette chaîne qui relie un meunier et un pape, je vois un aspect – minime, déformé peut-être – de ce projet grandiose.

« Un des mots latins qui signifient "témoin" est *superstes* : le survivant ». C'est par ces mots que se termine un essai que j'ai dédié à Primo Levi, survivant et témoin, qui a écrit, dans *Si c'est un homme*, que « le besoin de raconter aux autres, de faire savoir aux autres, avait pris parmi nous, avant notre libération et après, le caractère d'une impulsion immédiate et violente, au point de rivaliser avec les autres besoins élémentaires ». Cet essai se nomme *Unus testis*, « un seul témoin », et prend pour point de départ un fait historique qui s'est déroulé le 16 mai 1348, à La Baume, un petit village provençal. Ce jour-là, toute la communauté juive du village fut exterminée. Ce fut un des anneaux de la longue chaîne de violence contre les Juifs que le début de la Peste noire avait provoquée. Il y eut un seul survivant, qui était parti dix jours auparavant à Avignon et nous ne connaissons les faits que par les quelques lignes émues qu'il traça sur un exemplaire de la *Torah*, aujourd'hui conservé à Vienne.

J'ai présenté cet essai au cours d'un colloque organisé par Saul Friedlander sur « L'extermination des Juifs et les limites de la représentation ».

J'ai voulu partir de ce cas extrême – un seul survivant, un seul témoignage, une seule narration – pour remettre en question l'argumentation narrativiste des tenants des positions sceptiques et relativistes, en particulier de Hayden White, qui nie que l'on puisse tracer une ligne de

séparation entre narration historique et narration fictionnelle ; on pourrait résumer cette argumentation de la façon suivante : on peut, disent les relativistes, détacher le processus de recherche des témoignages et les conclusions narratives. Cette thèse me paraît irrecevable et j'ai montré les risques qu'elle comporte. Il y a en effet des implications morales et politiques de la position sceptique. Ainsi, Hayden White, quoique politiquement de gauche et moralement opposé aux thèses de Faurisson, ne parvient pas à rejeter cette position au niveau cognitif, il n'arrive pas à refuser théoriquement les thèses de Faurisson sur l'inexistence des chambres à gaz, malgré la faiblesse des arguments présentés par Faurisson à l'appui de ses thèses, malgré la masse des preuves qui démontrent leur existence. Et cela parce qu'il est prisonnier de la position sceptique, où la notion même de preuve ne peut exister, ne peut jouer aucun rôle, à cause précisément du postulat selon lequel les conclusions narratives peuvent être détachées du processus de recherche des témoignages.
Pour de nombreux historiens, la notion de preuve n'est plus à la mode, de même que celle de vérité, à laquelle elle est nouée par un lien historique (donc non nécessaire) très fort. Les raisons de cette dévalorisation sont nombreuses et ne sont pas toutes d'ordre intellectuel. L'une d'elles est, à n'en pas douter, le succès exagéré qu'a obtenu de part et d'autre de l'Atlantique, aux États-Unis et en France, le terme « représentation ». Étant donné l'usage qu'on en fait, il finit dans bien des cas par créer autour de l'historien un mur infranchissable. On tend à examiner la source historique exclusivement en tant que source d'elle-même (de la façon dont elle a été construite) et non de ce dont elle parle. En d'autres termes, on analyse les sources (écrites, iconographiques, etc.) en tant que témoignages de « représentations » sociales mais, en même temps, on refuse, comme une impardonnable naïveté positiviste, la possibilité d'analyser les rapports entre ces témoignages et les réalités qu'ils désignent ou représentent. Certes, ces rapports ne sont jamais évidents ; les définir en termes de reflets, voilà ce qui serait, pour le coup, naïf. Nous savons bien que tout témoignage est construit selon un code déterminé : atteindre la réalité historique (ou la réalité) en prise directe est, par définition, impossible. Mais inférer de cela l'impossibilité de connaître la réalité signifie tomber dans une forme de scepticisme radical par paresse qui est à la fois insoutenable d'un point de vue existentiel et contradictoire du point de vue logique ; comme on le sait, le choix fondamental du sceptique n'est pas soumis au doute méthodique qu'il prétend professer. La position des sceptiques et des relativistes, ce que l'on a nommé le linguistic turn, me semble en filiation avec certaines affirmations de Nietzsche, celle par exemple que je tire d'un texte de 1873, Sur la vérité et le mensonge au sens extra-moral : « Qu'est-ce donc que la vérité ? Une multitude mouvante de métaphores, métonymies, d'anthropomorphismes, bref, une somme de relations humaines qui ont été poétiquement et rhétoriquement haussées, transposées, ornées et qui, après un long usage, semblent à un peuple, fermes, canoniales et contraignantes. » Il y a une interprétation courante de la rhétorique qui est issue de Nietzsche et qui s'oppose aux preuves et je crois que le linguistic turn est un des avatars de ce courant. D'ailleurs, pour ma part, je préfère le nommer « tournant rhétorique » plutôt que « tournant linguistique ». (Naturellement, il ne faut pas le confondre avec l'autre lignée de la rhétorique, qui part d'Aristote, prend d'emblée en compte la preuve et donne des résultats comme celui de Lorenzo Valla qui, en s'appuyant sur cette conception de la rhétorique, qu'il a tirée de la lecture de Quintilien, put démontrer (en 1440) la fausseté du texte sur lequel reposait la possibilité du pouvoir temporel de la papauté, la *Donation de Constantin*.). La position des sceptiques estime, au fond, que la réalité sociale est un texte et qu'il n'y a pas de hors-texte. Un tel glissement peut évidemment avoir de lourdes conséquences. Je pense qu'il faut cependant tenir compte des questions qui découlent de la position sceptique. C'est un défi qu'il faut relever, des questions auxquelles il faut répondre. D'ailleurs, plus généralement, il me semble qu'il faut distinguer questions et réponses. Cette distinction n'est pas si banale qu'il y pourrait paraître. Il y a une tendance, en particulier dans la culture de gauche, à refuser de poser les questions quand il apparaît que la réponse qui y est apportée est politiquement ou moralement mauvaise. En Italie, nous avons l'expérience de Gramsci qui va dans ce sens et qui nous a donné une leçon antisectaire qu'il nous faut préserver lorsqu'il a tiré les conséquences de la défaite face au fascisme. Sa position pourrait se formuler ainsi : « Nous avons été vaincus. Nous devons comprendre à quelles questions réelles le fascisme a répondu, par des réponses que nous estimons moralement

condamnables et politiquement nuisibles. » Togliatti lui-même a retenu cette façon de poser les problèmes, dans ses conférences sur le fascisme, prononcées à Moscou où il était en exil. Je crois que cette leçon gramscienne a aidé la gauche italienne à être moins rigide, à estimer que les questions doivent être regardées en face. C'est me semble-t-il une position anti-sectaire fondamentale et nécessaire que d'accepter de poser les questions, puis de tenter d'y répondre en donnant les bonnes réponses.

Propos recueillis par Jean-Claude Zancarini.
Extraits de : C. Ginzburg, « Faire face au défi du scepticisme », dans *Corbières matin* n°42 du 12 août 1998.
TEXTE COMPLÉMENTAIRE :

Roger Chartier, Comment doter l'histoire du statut de connaissance vraie ? (1998).

"Au bord de la falaise". C'est à l'aide de cette image que Michel de Certeau caractérisait le travail de Michel Foucault **1**. Elle me paraît désigner lucidement toutes les tentatives intellectuelles qui, comme la nôtre, mettent au cœur de leur démarche les relations qu'entretiennent les discours et les pratiques sociales. L'entreprise est difficile, instable, située au bord du vide. Toujours, elle est menacée par la tentation d'effacer toute différence entre des logiques hétéronomes mais, pourtant, articulées : celles qui organisent les énoncés et celles qui commandent les gestes et les conduites.
Cheminer ainsi "au bord de la falaise" permet aussi de formuler plus sûrement le constat de crise ou, pour le moins, d'incertitude souvent énoncé aujourd'hui à propos de l'histoire **2**. Aux élans optimistes et conquérants de la "nouvelle histoire", a succédé, en effet, un temps de doutes et d'interrogations. I1 est à cette humeur inquiète et, parfois, maussade plusieurs raisons : la perte de confiance dans les certitudes de la quantification, l'abandon des découpages classiques, en premier lieu géographiques, des objets historiques, ou, encore, la mise en question des notions ("mentalités", "culture populaire", etc.), des catégories (classes sociales, classements socioprofessionnels, etc.), des modèles d'interprétation (structuraliste, marxiste, démographique, etc.) qui étaient ceux de l'historiographie triomphante.
La crise de l'intelligibilité historienne a été d'autant plus rudement ressentie qu'elle est survenue dans une conjoncture de forte croissance du nombre des historiens de profession et de leurs publications. Elle a eu un double effet. D'abord, elle a fait perdre à l'histoire sa position de discipline fédératrice au sein des sciences sociales. En France, mais aussi plus largement, c'est autour des deux programmes successifs des *Annales* (celui commandé par le primat de l'histoire économique et sociale des années 1930, celui identifié à 1'anthropologie historique des années 1970) que s'était réalisée, sinon 1'unification de la science sociale dont rêvaient aux débuts de ce siècle la sociologie durkheimienne et le projet de synthèse historique d'Henri Berr, du moins une interdisciplinarité dont l'histoire donnait la clef de voûte. Il n'en va plus ainsi aujourd'hui. En second lieu, le temps des remises en question a été aussi celui de la dispersion : toutes les grandes traditions historiographiques ont perdu leur unité, toutes ont éclaté en des propositions diverses, souvent contradictoires, qui ont multiplié les objets, les méthodes, les "histoires".
Devant le reflux des grands modèles explicatifs, une première et forte tentation a été le retour à l'archive, au document brut qui enregistre le surgissement des paroles singulières, toujours plus riches et plus complexes que ce que l'historien peut en dire. En disparaissant derrière les mots de l'autre, l'historien s'efforce d'échapper à la posture qui lui viendrait de Michelet et qui, selon Jacques Rancière, consisterait dans "l'art de faire parler les pauvres en les faisant taire, de les faire parler comme muets **3**". Une telle volonté d'effacement derrière les mots des acteurs, donnés à lire dans leur littéralité même, peut sembler paradoxale en un moment où, tout à l'inverse, l'histoire est habitée par une revendication, parfois hautement proclamée, de la subjectivité de l'historien, l'affirmation des droits du *je* dans le discours historique et les tentations de *l'ego-histoire* **4**. La contradiction n'est, pourtant, qu'apparente. En effet, donner à lire des textes anciens n'est pas, selon les mots d'Arlette Farge, "recopier le réel". Par les choix

et les rapprochements qu'il opère, l'historien assigne un sens inédit aux paroles qu'il arrache au silence des archives: "La saisie de la parole répond au souci de réintroduire des existences et des singularités dans 1e discours historique, de dessiner à coups de mots des scènes qui sont autant d'événements **5**." La présence de la citation dans 1e texte d'histoire change ainsi totalement de sens. Elle n'est plus illustration d'une régularité, établie grâce à la série et à la mesure; elle indique désormais l'irruption d'une différence et d'un écart.

Le retour à l'archive soulève un second problème : celui des rapports entre les catégories maniées par les acteurs et les notions mises en œuvre dans le travail de l'analyse. Durablement, la rupture entre les unes et les autres a semblé la condition même d'un discours scientifique sur le monde social. Une telle certitude n'est plus de mise. D'une part, les critères et les découpages classiques qui ont longtemps fondé l'histoire sociale (par exemple le classement socioprofessionnel ou la position dans les rapports de production) ont perdu leur force d'évidence. Les historiens ont pris conscience que les catégories qu'ils maniaient avaient elles-mêmes une histoire, et que l'histoire sociale était nécessairement l'histoire des raisons et des usages de celles-ci **6**. D'autre part, les hiérarchisations habituelles, fondées sur une conception figée et univoque de l'activité professionnelle ou des intérêts sociaux, ont paru rendre compte bien mal de la labilité des relations et des trajectoires qui définissent les identités.

De là, l'attention portée aux catégories et au lexique des acteurs, et l'accent mis sur les interactions et les réseaux qui dessinent solidarités et antagonismes. De là, aussi, dans les formulations radicales du *linguistic turn* à l'américaine, la dangereuse réduction du monde social à une pure construction discursive, à de purs jeux de langage. Le défi lancé par une nouvelle histoire des sociétés, dont la *microstoria* italienne peut être considérée comme une modalité exemplaire, consiste donc dans la nécessaire articulation entre, d'un côté, la description des perceptions, des représentations et des rationalités des acteurs et, de l'autre, l'identification des interdépendances méconnues qui, tout ensemble, bornent et informent leurs stratégies. De cette articulation dépend le possible dépassement de l'opposition classique entre les singularités subjectives et les déterminations collectives. C'est pourquoi une attention particulière doit être donnée à l'ensemble des notions ("configuration", "habitus social", "société des individus") qui, pour Norbert Elias, permettent de penser d'une manière neuve, détachée de l'héritage de la philosophie classique, les relations entre l'individu et le monde social.

L'articulation entre les propriétés sociales objectives et leur intériorisation dans les individus sous forme d'un habitus social qui commande pensées et actions conduit à considérer les conflits, ou les négociations entre les groupes comme des luttes de représentations dont l'enjeu est toujours leur capacité à faire reconnaître leur identité **7**. C'est du crédit accordé (ou refusé) à l'image qu'une communauté produit d'elle-même, donc de son "être perçu", que dépend l'affirmation (ou la négation) de son être social. De là, l'importance de la notion de *représentation* qui permet d'articuler trois registres de réalités : d'une part, les représentations collectives qui incorporent dans les individus les divisions du monde social et qui organisent les schèmes de perception à partir desquels ils classent, jugent et agissent; d'autre part, les formes d'exhibition et de stylisation de l'identité qu'ils entendent voir reconnue; enfin, la délégation à des représentants (individus particuliers, institutions, instances abstraites) de la cohérence et de la stabilité de l'identité ainsi affirmée. L'histoire de la construction des identités sociales se trouve ainsi muée en une histoire des rapports de force symboliques. Cette histoire définit la construction du monde social comme la réussite (ou l'échec) du travail que les groupes effectuent sur eux-mêmes — et sur les autres — pour transformer les propriétés objectives qui sont communes à leurs membres en une appartenance perçue, montrée, reconnue (ou niée). Du coup, elle comprend la domination symbolique comme le processus par lequel les dominés acceptent ou rejettent les identités imposées qui visent à assurer et perpétuer leur assujettissement. Elle inscrit ainsi dans le processus de longue durée de réduction de la violence et de contention des affects tel que le décrit Elias l'importance croissante prise, à l'âge moderne, par les affrontements qui ont pour enjeux et pour instruments les formes symboliques. **[…]**

Les historiens savent bien aujourd'hui qu'ils sont, eux aussi, des producteurs de textes. L'écriture de l'histoire, même la plus quantitative, même la plus structurale, appartient au

genre du récit dont elle partage les catégories fondamentales. Récits de fiction et récits d'histoire ont en commun une même manière de faire agir leurs "personnages", une même façon de construire la temporalité, une même conception de la causalité. Ces constats ont été rendus classiques par les ouvrages de Michel de Certeau **13** et de Paul Ricœur **14**. Ils rappellent, tout d'abord, qu'étant donné la dépendance fondamentale de toute histoire, quelle qu'elle soit, par rapport aux techniques de la mise en intrigue, la répudiation de l'histoire événementielle n'a aucunement signifié l'abandon du récit. Ce qui est une bonne façon de dire que les historiens, comme les autres, ne font pas toujours ce qu'ils croient faire et que les ruptures fièrement revendiquées masquent souvent des continuités méconnues.

Mais le problème le plus essentiel est autre et peut se formuler ainsi : pourquoi, durablement, l'histoire a-t-elle ignoré son appartenance à la classe des récits **15** ? Celle-ci était nécessairement occultée dans tous les régimes d'historicité qui postulaient une coïncidence sans distance entre les faits historiques et les discours qui avaient charge d'en rendre raison. Qu'elle soit recueil d'exemples à la manière antique, qu'elle se donne comme connaissance d'elle-même dans la tradition historiciste et romantique allemande, ou qu'elle se veuille "scientifique", 1'histoire ne pouvait que refuser de se penser comme un récit. La narration ne pouvait avoir aucun statut propre dès lors que, selon les cas, elle était soumise aux dispositions et aux figures de l'art rhétorique, qu'elle était considérée comme le lieu du déploiement des événements eux-mêmes, ou qu'elle était perçue comme un obstacle majeur à une connaissance véritable. Ce n'est qu'avec la mise en doute de cette épistémologie de la coïncidence et avec la prise de conscience de l'écart existant entre le passé et sa représentation (ou, pour dire comme Ricœur, entre "ce qui, un jour, fut", et qui n'est plus, et les constructions discursives qui entendent assurer la *représentance* ou la *lieutenance* de ce passé **16**) que pouvait se développer une réflexion sur les modalités, à la fois communes et singulières, du récit d'histoire.

Cette conscience aiguë de la dimension narrative de l'histoire a lancé un sérieux défi à tous ceux qui refusent une position relativiste à la Hayden White qui ne voit dans le discours d'histoire qu'un libre jeu de figures rhétoriques, qu'une expression parmi d'autres de l'invention fictionnelle. Contre cette dissolution du statut de connaissance de l'histoire, souvent tenue aux Etats-Unis pour une figure du postmodernisme, il faut soutenir avec force que l'histoire est commandée par une intention et un principe de vérité, que le passé qu'elle se donne comme objet est une réalité extérieure au discours, et que sa connaissance peut être contrôlée.

Le rappel est plus qu'utile en un temps où les fortes tentations de l'histoire identitaire risquent de brouiller toute distinction entre un savoir contrôlé, universellement acceptable, et les reconstructions mythiques qui viennent conforter mémoires et aspirations particulières. Comme l'écrit Eric Hobsbawm: "La projection dans le passé de désirs du temps présent ou, en termes techniques, l'anachronisme, est la technique la plus courante et la plus commode pour créer une histoire propre à satisfaire les besoins de collectifs ou de 'communautés imaginaires' suivant le mot de Benedict Anderson qui sont loin d'être exclusivement nationales **17**."

Mais peut-on résister à cette dérive, mortelle pour la fonction référentielle de l'histoire, par la seule réaffirmation, si nécessaire soit-elle, des exigences, des disciplines et des vertus de l'exercice critique ? Ne faut-il pas plutôt, dès lors que le savoir, historique ou pas, ne peut plus être pensé comme la pure coïncidence ou la simple équivalence d'un objet et d'un discours, entreprendre une refondation plus essentielle ? C'est ce vers quoi tendent Joyce Appleby, Lynn Hunt et Margaret Jacob lorsqu'elles plaident pour une "*new theory of objectivity*" (entendue comme "une relation réciproque entre un sujet connaissant et un objet extérieur" et pensée comme non exclusive de la pluralité des interprétations) et lorsqu'elles adoptent une position épistémologique, qualifiée de "*practical realism*", selon laquelle "les perceptions du monde des acteurs ont quelque correspondance avec ce monde et où des critères, même s'ils sont historiquement construits, peuvent être établis pour distinguer entre les affirmations recevables et celles qui ne le sont pas **18**".

Paul Ricœur, pour sa part, indique les conditions de possibilité d'un "réalisme critique de la connaissance historique". Pour lui, elles tiennent, d'une part, à l'inscription du sujet historien et de l'objet historique au même champ temporel : "C'est le même et unique système de

datation qui inclut les trois événements que constituent le commencement de la période considérée, sa fin ou sa conclusion, et le présent de l'historien (plus précisément de l'énonciation historique)." Elles renvoient, d'autre part, l'appartenance de l'historien et des acteurs dont il écrit l'histoire à un champ de pratiques et d'expériences suffisamment commun et partagé pour fonder la "dépendance même du 'faire' de l'historien à l'égard du 'faire' des agents historiques": "C'est d'abord comme héritiers que les historiens se placent à l'égard du passé avant de se poser en maîtres artisans des récits qu'ils font du passé. Cette notion d'héritage présuppose que d'une certaine façon le passé se perpétue dans le présent et ainsi l'affecte **19**."

Il est sans doute paradoxal qu'un historien comme moi, qui trouve inspiration dans les pensées de la rupture et de la différence, évoque ainsi la démarche herméneutique et phénoménologique de Paul Ricœur. Mais c'est de cette tension que dépend aujourd'hui la compréhension du passé, ou de l'autre, par-delà les discontinuités qui séparent les configurations historiques.

Le constat ne suffit pas, toutefois, à doter l'histoire du statut de connaissance vraie. Une question demeure, que ne me paraissent résoudre complètement ni les tentatives pour fonder une "*new theory of objectivity*", ni les propositions visant à assurer le "réalisme critique de la connaissance historique": à savoir, quels sont les critères grâce auxquels un discours historique, qui est toujours une connaissance sur traces et indices, peut être tenu pour une reconstruction valide et explicative (en tout cas plus valide et explicative que d'autres) de la réalité passée qu'il a constituée comme son objet ? La réponse n'est pas aisée — et moins encore aujourd'hui qu'au temps où les certitudes bien ancrées de l'objectivité critique et d'une épistémologie de la coïncidence entre le réel et sa connaissance protégeaient l'histoire de toute inquiétude quant à son régime de vérité.

I1 n'en va plus ainsi. Fonder la discipline dans sa dimension de connaissance, et d'une connaissance qui est autre que celle fournie par les œuvres de fiction, est d'une certaine manière cheminer le long de la falaise. Les historiens ont perdu beaucoup de leur naïveté et de leurs illusions. Ils savent, désormais, que le respect des règles et des opérations propres à leur discipline est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour établir l'histoire comme un savoir spécifique. C'est peut-être en suivant le parcours qui mène de l'archive au texte, du texte à l'écriture, et de l'écriture à la connaissance, qu'ils pourront relever le défi qui leur est aujourd'hui lancé.

Un dernier mot. Le travail de tout historien m'a toujours semblé devoir être partagé entre deux exigences. La première, classique et essentielle, consiste à proposer l'intelligibilité la plus adéquate possible d'un objet, d'un corpus, d'un problème. C'est pourquoi l'identité de chaque historien lui est donnée par son travail dans un territoire particulier, qui définit sa compétence propre. Dans mon cas, ce domaine de recherche est celui de l'histoire des formes, usages et effets de la culture écrite dans les sociétés de la première modernité, entre XVIe et XVIIIe siècle. Mais il est aussi une seconde exigence: celle qui oblige l'histoire à nouer dialogue avec d'autres questionnements — philosophiques, sociologiques, littéraires, etc. Ce n'est qu'à travers ces rencontres que la discipline peut inventer des questions neuves et forger des instruments de compréhension plus rigoureux.

De là, l'organisation de ce livre. Sa première partie jalonnée par une série de réflexions historiographiques et méthodologiques les déplacements qui ont transformé les manières de penser et d'écrire l'histoire en ces vingt dernières années. La seconde chemine en compagnie de pensées fortes, d'œuvres denses, qui ont été autant de points d'appui précieux pour le travail des historiens. En ces dernières années, trois notions ont porté la réflexion des sciences humaines et sociales: discours, pratique, représentation. Faire retour sur l'œuvre de Michel Foucault, sur celle de Michel de Certeau et sur celle de Louis Marin permet de mieux préciser leurs contours et de définir avec plus d'acuité leur pertinence. Enfin, la dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux relations que l'histoire a entretenues et entretient avec plusieurs disciplines qui sont ses proches voisines. I1 s'agit de comprendre comment les historiens ont préféré certains compagnonnages et, du coup, ont négligé les propositions ou les questions venues d'autres horizons. En suivant l'histoire de ces alliances et ignorances, notre but est double: faire retour sur les choix qui ont durablement marqué la pratique de l'histoire en

France, mais aussi montrer (à partir de l'exemple des liens noués entre critique textuelle et histoire culturelle) que s'inventent aujourd'hui de nouveaux espaces intellectuels.

NOTES

1. Michel de Certeau, "Microtechniques et discours panoptique: un quiproquo", *in* Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987, pp. 37-50.
2. Du côté français, trois publications collectives dressent un état de 1a discipline historique : *Histoire sociale, histoire globale ?* Actes du colloque des 27-28 janvier 1989, Christophe Charle (éd.), Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1993, *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire*, Jean Boutier et Dominique Julia (éd.), Paris, Editions Autrement, 1994, et *L'Histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, François Bédarida (éd.), avec la collaboration de Maurice Aymard Yves-Marie Bercé et Jean-François Sirinelli, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1995. Cf. aussi, Gérard Noiriel, *Sur la "crise" de l'histoire*, Paris, Belin, 1996. Du côté américain, voir Joyce Appleby Lynn Hunt et Margaret Jacob, *Telling the Truth about History*, New York et Londres, W.W. Norton and Company, 1994.
3. Jacques Rancière, *Les Mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir* Paris, Editions du Seuil, 1992, p. 96.
4. Maurice Agulhon, Pierre Chaunu, Georges Duby, Raoul Girardet, Jacques Le Goff, Michelle Perrot, René Rémond, *Essais d'ego-histoire*, Pierre Nora (éd.), Paris, Gallimard, 1987. Pour un exemple américain, *Pensar la Argentina. Los historiodores hablan de historia y politica*, Roy Hora et Javier Trimboli (éd.), Buenos Aires, Ediciones El Cielo por Asalto, 1994.
5. Arlette Farge, *Le Cours ordinaire des choses dans la cité du XVIIIe siècle*, Paris, Editions du Seuil, p. 9. Voir aussi Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Editions du Seuil, 1989, et le texte fondateur de Michel Foucault, "La vie des hommes infâmes", *Les Cahiers du chemin*, 29 1977, pp. 12-29, réédité dans Michel Foucault, *Dits et écrits*, *19541988*, édition établie sous la direction de Daniel Defert et François Ewald, avec la collaboration de Jacques Lagrange, Paris, Gallimard, 1994, t. III, pp. 237-253.
6. Alain Desrosières, *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, Editions La Découverte, 1993, et Eric Brian, *La Mesure de l'Etat. Administrateurs et géomètres au XVIIIe siècle*, Paris Albin Michel, 1994.
7. Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris Editions de Minuit, 1979.
[…]
13. Michel de Certeau, *L'Ecriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.
14. Paul Ricœur, *Temps et récit*, 3 vol., Paris, Editions du Seuil, 1983-1985.
15. François Hartog, "L'art du récit historique", in *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire*, *op. cit.*, pp. 184-93.
16. Paul Ricœur, *Temps et récit, op. cit.*, t. I, pp. 203-205.
17. Eric J. Hobsbawm, "L'historien entre la quête d'universalité et la quête d'identité", *Diogène*, 168, octobre-décembre 1994, numéro spécial "La responsabilité sociale de l'historien", pp. 52-86 (citation p. 61).
Eric Hobsbawm fait référence au livre de Benedict Anderson *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Sprend of Nationalism*, (1983), édition révisée, Londres et New York, Verso, 1991.
18. Joyce Appleby, Lynn Hunt et Margaret Jacob, *Telling the Truth about History, op. cit.*, pp. 259 et 283.
19. Paul Ricœur, "Histoire et rhétorique", *Diogène*, pp. 9-26 (citations pp. 24 et 25).

Extraits de : R. Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, A. Michel, 1998.

SUJET n° 5 : La notion de preuve en histoire est-elle opératoire ?

1. Roger Chartier, Qu'est-ce que «prouver» en histoire? (1987).

"Récit parmi les récits, l'histoire se singularise pourtant par le fait qu'elle entretient un rapport spécifique à la vérité, ou plutôt que ses constructions narratives entendent être la reconstitution d'un passé qui a été. Cette référence à une réalité située hors et avant le texte historique et que celui-ci a pour fonction de restituer, à sa manière, n'a été abdiquée par aucune des formes de la connaissance historique, mieux même, elle est ce qui constitue l'histoire dans sa différence maintenue avec la fable et la fiction. Or c'est justement ce partage qui paraît moins sûr et ce, pour deux ensembles de raisons. D'une part, la réinscription de l'écriture historique dans le champ du narratif a pu conduire à pratiquement effacer la frontière qui la sépare du récit de fiction et la faire tenir pour un «literacy artifact», une «form of fiction-making», mettant en œuvre les mêmes catégories narratives et les mêmes figures rhétoriques que les textes d'imagination. De là un déplacement des critères d'identification des modes de discours, classés selon les paradigmes de la mise en intrigue qui les articulent, et non plus selon le rapport qu'ils sont censés entretenir avec la réalité. De là, un déplacement conjoint de la définition même de l'explication historique, entendue comme la procédure d'identification et de reconnaissance des modes et figures du discours mis en œuvre par le récit et non plus comme la raison rendue de l'événement passé. Même si, dans une telle perspective, la visée référentielle de l'histoire n'est pas niée ou évacuée – sinon comment constituer l'histoire comme spécifique? – l'accent est ailleurs, sur les identités rhétoriques fondamentales qui apparent histoire et roman, représentation et fiction.
D'autre part, et pour paraphraser Ricœur, c'est le concept même de «réalité» appliqué au passé qu'il est difficile aujourd'hui de problématiser. Les apories ou naïvetés historiennes en la matière tiennent sans doute à la confusion perpétuée entre une discussion méthodologique, aussi vieille que l'histoire, sur la valeur et la signification des traces qui autorisent une connaissance médiate, indirecte des phénomènes qui les ont produites, et une interrogation épistémologique, généralement évitée par les historiens, peut-être parce qu'elle paralyserait leur pratique, sur le statut même de la correspondance proclamée, revendiquée, entre leurs discours, leurs récits et la réalité qu'ils prétendent reconstruire et rendre compréhensible. […]
«La question de la preuve demeure plus que jamais au centre de la recherche historique» (C. Ginzburg), mais qu'est-ce que «prouver» en histoire? La question a longtemps suggéré une réponse de type philologique, liant la vérité de l'écriture historique au correct exercice de la critique documentaire et au juste maniement des techniques d'analyses des matériaux historiques. De cet exercice ou de ce maniement, des contrôles sont possibles, vérifiant ou disqualifiant, sur une base toute technique, les énoncés historiques qu'ils produisent. Ainsi arrimée à ses procédures les plus objectives, l'histoire peut, à la fois, être différenciée de la fable ou de la fiction, et être validée comme reconstitution objective du passé connu sur traces, de la réalité retrouvée à partir de ses vestiges. […]
Là est la contrainte première du discours historique, reconnue même par ceux qui sont le moins enclins à le tenir pour scientifique. En abandonner les *requisit* serait, en effet, détruire l'idée même de savoir historique. Pourtant l'expérience de chacun indique clairement qu'une assurance en l'objectivité des techniques propres à la discipline – qu'elles soient philologiques, statistiques, informatiques – ne suffit pas à lever les incertitudes inhérentes au statut de la connaissance qu'elle produit, dite «indirecte, indicielle et conjecturale» (C. Ginzburg). La question à laquelle se trouve affrontée l'histoire aujourd'hui est celle du passage d'une validation du discours historique sur le fondement du contrôle des opérations qui le fondent – et qui ne sont rien moins qu'arbitraires – à un autre type de validation permettant de tenir pour possibles, probables, vraisemblables, les rapports postulés par l'historien entre les traces documentaires et les phénomènes dont elles sont l'indice ou, dans un autre vocabulaire, les représentations aujourd'hui manipulables et les pratiques passées qu'elles désignent. Formuler ainsi le problème de l'histoire comme récit véridique est du même coup poser tout un ensemble de questions qui concernent tout aussi bien la pertinence et la représentativité des traces accessibles […] que la manière d'articuler la relation entre représentations des pratiques et pratiques de la représentation.

Tous les débats noués, en Italie surtout, à propos du «paradigme de l'indice», ses mérites ou ses failles, me semblent, en fait renvoyer à la double opération qui fonde tout discours historique :
1. constituer comme des représentations les traces, de quelque sorte qu'elles soient –discursif, iconographique, statistique, etc. – qui signalent les pratiques constitutives de toute objectivation historique;
2. établir hypothétiquement un rapport entre les séries de représentations, construites et travaillées comme telles, et les pratiques qui en sont le référent externe.
[…] Ecrire l'histoire avec de telles catégories, en admettant une marge d'incertitude irréductible et en renonçant à l'acception scientifique de la notion de preuve, paraîtra peut-être décevant, et très en recul par rapport à la visée de vérité qui a constitué la discipline elle-même. Toutefois, il n'est pas d'autre voie, sauf à postuler – ce que peu entendent faire, je crois – soit le total relativisme d'un histoire identifiée à la fiction, soit les absolues certitudes d'une histoire définie comme science positive."

Extraits de : Roger Chartier, "Le passé composé",*Traverses 40*, «Théâtres de la mémoire», avril 1987, pp.15-17.

2. Carlo Ginzburg, Les notions de preuve » et de « vérité » sont partie intégrante du métier d'historien (1997).

Pour de nombreux historiens, la notion de preuve n'est plus à la mode, de même que celle de vérité, à laquelle elle est nouée par un lien historique (donc non nécessaire) très fort. Les raisons de cette dévalorisation sont nombreuses et ne sont pas toutes d'ordre intellectuel. L'une d'elles est, à n'en pas douter, le succès exagéré qu'a obtenu de part et d'autre de l'Atlantique, aux États-Unis et en France, le terme « représentation ». Étant donné l'usage qu'on en fait, il finit dans bien des cas par créer autour de l'historien un mur infranchissable. On tend à examiner la source historique exclusivement en tant que source d'elle-même (de la façon dont elle a été construite) et non de ce dont elle parle. En d'autres termes, on analyse les sources (écrites, iconographiques, etc.) en tant que témoignages de « représentations » sociales, mais, en même temps, on refuse, comme une impardonnable naïveté positiviste, la possibilité d'analyser les rapports entre ces témoignages et les réalités qu'ils désignent ou représentent. Certes, ces rapports ne sont jamais évidents ; les définir en termes de reflets, voilà ce qui serait, pour le coup, naïf. Nous savons bien que tout témoignage est construit selon un code déterminé : atteindre la réalité historique (ou la réalité) en prise directe est, par définition, impossible. Mais inférer de cela l'impossibilité de connaître la réalité signifie tomber par paresse dans une forme de scepticisme radical qui est à la fois insoutenable d'un point de vue existentiel et contradictoire du point de vue logique : comme on le sait, le choix fondamental du sceptique n'est pas soumis au doute méthodique qu'il prétend professer.

Pour moi, comme pour beaucoup d'autres, les notions de preuve » et de « vérité » sont, au contraire, partie intégrante du métier d'historien. Cela n'implique évidemment pas que des phénomènes inexistants ou des documents falsifiés soient peu signifiants sur le plan historique : Bloch et Lefebvre nous ont enseigné le contraire depuis bien longtemps. Mais l'analyse des représentations ne peut faire abstraction du principe de réalité. L'inexistence des bandes de brigands rend plus significative (parce que plus profonde et plus révélatrice) la peur des paysans français durant l'été 1789. Un historien a le droit de repérer un problème là où un juge rendrait un non-lieu. C'est là une divergence importante, qui suppose cependant un élément pouvant unir historiens et juges : l'usage de la preuve. Le métier des uns et des autres se fonde sur la possibilité de prouver, en fonction de règles déterminées, que *x* a fait *y* ; *x* pouvant désigner indifféremment le protagoniste, éventuellement anonyme, d'un événement historique ou le sujet impliqué dans une procédure pénale ; et *y* une action quelconque.

Mais il n'est pas toujours possible d'obtenir une preuve ; et quand bien même on y arrive, le résultat relèvera toujours de la probabilité (fût-elle de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf pour mille) et non de la certitude.

Extraits de : Carlo Ginzburg, *Le juge et l'historien*, Verdier, 1997 (1ère édition italienne de 1991).

3. Antoine Prost, Histoire, vérités, méthodes (1999).

Reprenons l'exemple du carnet B, cette liste de militants antipatriotes dont l'arrestation était prévue en cas de guerre. Le ministre de l'Intérieur, Malvy, a décidé de ne pas procéder à ces arrestations. Annie Kriegel, se fondant sur les déclarations de Malvy lui-même, datait du 1er août 1914 à une heure du matin le télégramme aux préfets interdisant les arrestations. Constatant que le bureau de la C.G.T. qui a décidé de ne pas faire la grève générale s'est terminé le 31 juillet à 21 heures et qu'un indicateur y assistait, dont le rapport est daté du 1er août, elle avait *supposé* que l'indicateur avait téléphoné la nouvelle au ministère dès la fin de la réunion et qu'au moment où Malvy envoyait sa dépêche, il savait donc que la C.G.T. n'entraverait pas la mobilisation. Reprenant le dossier, J.- J. Becker prouve que Malvy a menti sur l'heure de son télégramme, car il a retrouvé celui-ci dans les Archives départementales du Nord et il est daté très précisément du 1« août à 21 heures. Poursuivant son enquête, il élucide les raisons de ce mensonge et il établit que Malvy a eu des contacts avec Almeyreda dans la journée du 1er août, mais que des contacts avec la C.G.T. sont hautement improbables. La suspension du carnet B est donc bien une décision politique, et non le résultat d'une négociation où les responsables de la C.G.T. auraient acheté leur liberté en trahissant leur idéal révolutionnaire.

Le fait que cet exemple soit emprunté à une histoire quelque peu policière n'en limite pas la portée. Un très bel exemple, dans un autre domaine, est fourni par *Le Fromage et les vers* de Carlo Ginzburg. La question posée est celle de la construction de l'univers mental d'un meunier frioulan condamné par l'Inquisition. L'auteur établit minutieusement quels livres son héros a lus, à quelle date et qui les lui a fournis. Puis il confronte ses déclarations au contenu de ses lectures, dégageant convergences et différences, et prenant soin de préciser le degré de probabilité de ses conclusions. Il peut ainsi mettre en évidence les circulations qui s'opèrent entre une culture paysanne, profondément enracinée, et une culture savante, entre l'oral et l'écrit.

L'historien est ainsi comme l'agent de renseignement, le policier, le juge, le journaliste d'investigation : il chasse les indices, les recoupe et tente de passer des présomptions aux preuves. Sa spécificité réside dans ses motivations, non dans ses méthodes. Il se situe dans l'ordre d'une connaissance désintéressée, dégagée des contraintes de l'action ou du jugement. Il n'a pas les mêmes responsabilités envers les personnes sur lesquelles il enquête que le journaliste, le policier ou le juge. Mais il n'enquête pas autrement. L'investigation est le travail quotidien de l'historien. C'est d'ailleurs pourquoi Marc Bloch estimait que charger un historien du renseignement n'était pas un mauvais emploi en cas de mobilisation.

Dans l'investigation, la preuve est factuelle, et c'est pourquoi les historiens attachent tant d'importance à l'établissement des faits. On peut même penser qu'ils ne vont pas assez loin : comme leurs jugements n'ont pas à être ensuite exécutés, à la différence de ceux des juges, ils cèdent parfois un peu trop vite à leur intime conviction.

La preuve factuelle repose sur le principe de non-contradiction; elle est d'ordre logique. On ne peut affirmer qu'*Esprit* soutenait le régime de Vichy au moment même où celui-ci l'interdisait et emprisonnait son directeur : l'ami n'est pas l'ennemi. Elle est parfois indirecte et peut être recherchée dans des détails apparemment négligeables. On retrouve ici ce que Carlo Ginzburg appelle le « paradigme indiciaire », en faisant référence, entre autres, à Sherlock Holmes. L'attribution de tableaux à un auteur en fournit un bon exemple: le détail des oreilles ou des doigts parle parfois plus sûrement qu'une signature.

La preuve factuelle est rarement absolue : au sens logique du terme, ce n'est donc pas une preuve comme celles que l'expérience cruciale produit en science. Elle comporte des degrés : une conclusion historique peut être plus ou moins fortement prouvée. Parfois, elle l'est si fortement qu'on touche presque à la vérité scientifique, sans toutefois que la différence de nature entre la preuve factuelle et la preuve scientifique soit abolie. Parfois, I'on se situe dans l'ordre de la présomption plus que de la preuve catégorique : I'historien a réuni un faisceau

d'indices convergents qui entraînent sa conviction et rendent improbable une conclusion différente. Mais la démarche de l'historien ne diffère pas ici de celle du sens commun dans la vie courante. Cette façon d'établir des conclusions est usuellement acceptée : pourquoi les historiens seraient-ils plus exigeants que les juges? Des faisceaux d'indices convergents suffisent pour envoyer en prison un coupable qui n'a pas avoué et que nul n'a vu commettre son délit. Il n'y a pas lieu d'en demander davantage à l'historien. L'investigation bien conduite ne constitue pas un régime de vérité propre à l'histoire, mais il est communément admis et elle en use sans réticence.

La structure argumentative des tableaux

Quand l'historien énonce des affirmations de portée générale, susceptibles d'être confrontées à d'autres affirmations elles aussi de portée générale, il ne procède pas de la même façon. Une affirmation telle que: « La mobilisation de 1914 a été plus résignée qu'enthousiaste», ne repose pas sur le même dispositif d'administration de la preuve, elle n'obéit pas au même régime de vérité que l'affirmation : « La C.G.T. n'a pas négocié avec le ministre la non-application du carnet B. ». Or les livres d'histoire abondent en propositions qui portent sur un ensemble de réalités : individus, objets, coutumes, représentations, etc. Ils affirment, par exemple, qu'en 1940 les Français étaient massivement derrière le maréchal Pétain, ou que les anciens combattants de l'entre-deux-guerres étaient pacifistes, ou que les hommes du XVIe siècle ne pouvaient pas être incroyants, ou encore que le pain représentait plus de la moitié de la dépense des familles ouvrières sous la monarchie de Juillet. Qu'est-ce qui permet de le dire ? Où sont les preuves ?

La question du régime de vérité de telles affirmations n'est pas propre à l'histoire. Elle concerne aussi bien la sociologie et l'anthropologie et l'ensemble des disciplines que JeanClaude Passeron classe dans l'espace du raisonnement naturel. C'est pourquoi les méthodes qui permettent de valider ou d'infirmer ces affirmations ne sont pas propres à l'histoire. Mais elles sont inégalement rigoureuses.

La plus faible consiste à apporter des exemples à l'appui de la systématisation. On peut l'appeler « exemplification. Sa validité repose sur le nombre et la variété des exemples proposés et elle est donc elle-même inégale. L'affirmation que la mobilisation de 1914 s'était déroulée dans l'enthousiasme reposait sur quelques témoignages, essentiellement parisiens. C'est ce que font souvent les historiens : à l'appui de leurs dires, ils produisent quelques citations. Ce n'est pas une méthode acceptable: une citation isolée ne prouve rien, et guère plus une poignée de citations tirées du même sac. L'exemplification est tout autre chose : c'est une démarche systématique de recherche d'exemples dans tous les contextes possibles. Ainsi a procédé J.-J. Becker : il a dépouillé systématiquement tous les documents disponibles sur la question, journaux, sources policières et administratives, témoignages d'instituteurs rédigés à la demande de leur administration. Le recours systématique à une pluralité de sources permet d'examiner une pluralité de contextes: toutes les régions, lés divers milieux sociaux. Elle conduit à une conclusion d'ordre général.

Cet exemple montre bien la différence entre l'exemplification et la simple citation. La citation isolée est un procédé rhétorique destiné à dissuader par avance le contradicteur éventuel en le sommant de produire des citations contradictoitres. Ce n'est pas une démarche rigoureuse et elle ne prouve rien. L'exemplification est une démarche de preuve dans la mesure où elle est systématique: J.-J. Becker prouve ses conclusions, car il a passé en revue tous les contextes possibles et il s'en est donné une sorte de carte. Là est le point de méthode : la valeur des conclusions tirées d'une exemplification dépend du caractère systématique de celle-ci. C'est pourquoi il serait bon de l'expliciter et de le justifier.

Naturellement, l'historien ne trouve pas toujours autant d'exemples qu'il le souhaiterait. L'exemplification suppose une richesse documentaire qui peut faire défaut.

Extraits de : A. Prost, « Histoire, vérités, méthodes », *Le Débat,* n° 103, janv.-fév. 1999, p. 134-136

TEXTE COMPLÉMENTAIRE : Carlo Ginzburg, Tactiques et pratiques de l'historienLe problème du témoignage :preuve, vérité, histoire (1992).
REVUE TRACÉS n° 7 – hiver 2004-2005 – p. 91-109. En ligne : http://traces.ens-lsh.fr/traduc/ginzburg.pdf

Dossier n°3

THÉMATIQUE DOMINANTE : LA FONCTION SOCIALE DE L'HISTOIRE.

Enjeux et problématiques :

« Organiser la passé en fonction du présent : c'est ce qu'on pourrait nommer la fonction sociale de l'histoire».
L. Febvre, « Vers une autre histoire », 1949. Repris dans *Combats pour l'histoire,* A. Colin, 1953 (réédit. Agora-Pocket, 1992).

On peut distinguer plusieurs approches de cette question qui, selon Febvre, doit être prise en compte pour traiter le problème de l'objectivité (il s'agirait alors d'une limite à la recherche de l'objectivité par l'historien) :

- une approche par ce que L. Febvre nomme la **« sociologie »** de la discipline. Les historiens sont des hommes d'un milieu, d'une époque et sont engagés socialement de multiples façons (par leur position institutionnelle notamment). Michel de Certeau a particulièrement insisté sur cet enracinement du travail de l'historien dans un « lieu social ».

Michel de Certeau, L'histoire, un lieu social (1975)

Toute recherche historiographique s'articule sur un lieu de production socio-économique, politique et culturel. Elle implique un milieu d'élaboration que circonscrivent des déterminations propres : une profession libérale, un poste d'observation ou d'enseignement, une catégorie de lettrés, etc. Elle est donc soumise à des contraintes, liée à des privilèges, enracinée dans une particularité. C'est en fonction de cette place que des méthodes s'instaurent, qu'une topographie d'intérêts se précise, que des dossiers et des questions à poser aux documents s'organisent.
[…]
Est abstraite, en histoire, toute «doctrine » qui refoule son rapport à la société. Elle dénie ce en fonction de quoi elle s'élabore. Elle subit alors les effets de distorsion dus à l'élimination de ce qui la situe en fait sans qu'elle le dise ou le sache : un pouvoir, qui a sa logique ; un lieu, qui sous-tend et «tient» une discipline dans son déploiement en œuvres successives, etc. Le discours «scientifique » qui ne parle pas de sa relation au « corps » social ne saurait articuler une pratique. Il cesse d'être scientifique. Question centrale pour l'historien. Cette relation au corps social est précisément l'objet de l'histoire. Elle ne saurait être traitée sans mettre aussi en cause le discours historiographique lui-même.
Dans son « Rapport général» de 1965 sur l'historiographie française, J. Glénisson (1) évoquait quelques unes des articulations discrètes entre un savoir et une place : l'encadrement des recherches par quelques docteurs parvenus aux postes supérieurs du professorat et qui « décident des carrières universitaires » ; la contrainte exercée par le tabou social de la thèse monumentale ; le lien entre la faible influence de la théorie marxiste et le recrutement social du «personnel savant pourvu de chaires et de présidences »; les effets d'une institution fortement hiérarchisée et centralisée sur l'évolution scientifique de l'histoire, qui est d'une remarquable « tranquillité » depuis trois quarts de siècle. Il faut souligner aussi les intérêts trop exclusivement nationaux d'une historiographie repliée sur des querelles internes (on se bat contre Seignobos ou pour Febvre), circonscrite par le chauvinisme linguistique de la culture française, privilégiant les expéditions dans les régions les plus proches de la référence latine (le monde méditerranéen, l'Espagne, l'Italie, ou l'Amérique latine), limitée de surcroît dans ses moyens financiers, etc.

Entre beaucoup d'autres, ces traits renvoient le « statut d'une science » à une situation sociale qui en est le non-dit. Il est donc impossible d'analyser le discours historique indépendamment de l'institution en fonction de laquelle il est organisé en silence; ou de songer à un renouveau de la discipline qui serait assuré par la seule modification de ses concepts, sans qu'intervienne une transformation des situations acquises.

Note (1) : Glénisson jean, "L'historiographie française contemporaine", dans *Vingt-cinq ans de recherche historique en France,* C.N.R.S., 1965.

Extraits de : M. de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975 (réédit. Folio-Histoire, 2002).

L'article de Daniel Roche paru en 1986 dans la revue *Vingtième siècle* (n° d'oct-déc) « Les Historiens aujourd'hui. Remarques pour un débat » peut être retenu comme une sorte de point de départ de la reprise ouverte du débat des historiens autour de la dimension proprement professionnelle et sociale de leur travail.
A contre-courant de l'opinion dominante sur la bonne santé de l'histoire à l'époque, Roche y constate notamment le blocage des carrières et la lenteur du renouvellement naturel qui, dans un contexte de croissance très rapide des effectifs étudiants, sont encore aggravés par la médiocrité (« la clochardisation ») des conditions matérielles dans les universités et la lourdeur des tâches d'administration assumées par les universitaires. Roche insiste d'autre part sur la légitimation croissante par les médias pour accéder à la notoriété. Selon lui, la commande par l'aval et le milieu éditorial pervertissent la recherche. La spécialisation croissante renforce encore le sentiment d'éclatement de la communauté. Noiriel (1996) insiste de son côté sur la crise de succession provoquée par l'effacement de la génération longue des historiens ayant bénéficié de l'expansion de l'après-guerre et par l'arrivée d'une nouvelle génération sans véritables projets collectifs. Il voit dans cette crise de succession une des explications de la « crise » de l'histoire et propose d'analyser la discipline sous le triple aspect d'activités de *savoir*, de *mémoire* (*i.e.* de transmission) et de *pouvoir*.
Antoine Prost dresse une carte de l'éclatement de la profession entre « trois pôles d'influence inégale » : 1) le pôle universitaire, le plus puissant, 2) l'EHESS renforcée par le CNRS, lié aux *Annales*, 3) de grandes institutions comme l'École française de Rome mais surtout l'Institut d'études politiques de Paris adossé à la Fondation des sciences politiques.
NB. L'engagement politique revendiqué peut-être considéré comme un autre aspect de cette sociologie du métier, mais cette question de l'engagement relève aussi de la dimension morale et éthique de l'histoire et du rôle social de l'historien (cf. ci-dessous).

- une approche par la notion (qui reste cependant floue) de **« demande sociale** », entendue comme l'ensemble des demandes sociales qui sollicitent « de l'extérieur » de la discipline et de la communauté des historiens l'avis et le travail des historiens. La demande d'État est très ancienne, elle est globalement une demande de légitimation qui peut, dans le cas des régimes totalitaires, mener à de véritables instrumentalisations partisanes et falsifications de l'histoire. Dans le cas de la IIIe République, la génération de historiens méthodiques a, globalement, revendiqué de servir à la fois l'histoire et la « grandeur de la Nation », et c'est l'enseignement de l'histoire – et de la géographie- qui ont constitué les principaux vecteurs de diffusion des valeurs républicaines. Les conditions de l'achèvement de l'autonomisation disciplinaire de l'histoire à la fin du XIXe, dans le contexte de l'enracinement de la République et de l'après-défaite de 1870, expliquent largement la liaison « naturelle » pour la génération méthodique entre fonction scientifique et fonction sociale de l'histoire. On peut parler à ce propos d'une histoire (y compris dans sa version lavissienne comme modèle d'enseignement de l'histoire) qui postule une équivalence admise sans véritable interrogation critique entre science (vérité), progrès, nation et République (G. Monod) [voir dossier n°1] ; d'où la critique cinglante de L. Febvre contre « l'histoire serve », la « déification du présent à l'aide du passé » et « la pharmacopée historico-providentielle de nos prédécesseurs ».

Les nouvelles interrogations sur la fonction sociale de l'histoire et la dimension civique de son enseignement à partir des années 80 doivent bien évidemment être mises en relation avec la « marée mémorielle » (P. Nora. NB. Voir le dossier sur la thématique « Histoire et mémoire ») des ces années et avec ce qui constituerait une "crise identitaire" - une crise du " modèle républicain d'intégration " - en France. La question des usages sociaux de l'histoire revient en force dans ces années avec la multiplication des commémorations (avec le cas d'école que constitue le Bicentenaire de la Révolution) ainsi qu'avec les sollicitations croissantes venant de la société envers les historiens (l'historien-expert, l'historien-témoin...) et la " judiciarisation " de l'histoire (l'historien dans les prétoires). La question de la responsabilité sociale des historiens a pris en effet un tour aigu dans les années 1990. Gérard Noiriel (1999), à propos de l'histoire du temps présent [voir le dossier consacré aux « Champs et domaines de l'histoire »], s'inquiète de ce qu'il nomme une « dérive » à propos de l'idée selon laquelle un historien serait avant tout un expert ou un juge et il appelle à l'ouverture d'un débat sur la « fonction sociale » de l'historien.

Steven L. Kaplan (1993) (historien américain spécialiste de l'histoire française du XVIIIe siècle), dans le bilan sans complaisance qu'il dresse du Bicentenaire de la Révolution française (*Adieu 89*) avance que c'est la frontière entre activité de commémoration et activité scientifique qui s'en trouve brouillée pour les historiens et que la distinction entre histoire et politique se trouve pratiquement abolie. Christophe Charle (1995) parle lui des réponses ambiguës des historiens aux demandes émanant de la société et de l'État et de nouvelles chaînes de dépendance dangereuses. Même si elles ne concernent qu'une fraction des historiens, il se demande si on peut parler d'une nouvelle fonction sociale de l'histoire qui tende à remettre en cause l'autonomie de l'histoire comme discipline scientifique. De la même façon, Prost (1996) estime que la contamination du jugement scientifique par le jugement médiatique est un risque réel.

En 1998 le procès de Maurice Papon met en relief les divergences entre les historiens sollicités pour témoigner au procès. Henry Rousso (1998) qui refuse, lui, de se rendre dans le prétoire dénonce la « judiciarisation du passé » qui mène à la confusion entre trois registres fort distincts : celui de la justice, celui de la mémoire nationale et celui de l'histoire. Antoine Prost (2000) va dans le même sens quand il constate le retour d'une historiographie qu'il nomme « judiciaire », c'est-à-dire une historiographie « qui construit, en effet, ses récits comme des réquisitoires ou des plaidoiries et se fixe pour objectif de prononcer des jugements ». Il s'inquiète en outre de la possibilité pour l'historien de passer au jugement de valeur, l'historien fait alors de « son savoir le fondement d'un pouvoir », un pouvoir rendu encore plus inquiétant par l'audience que les médias ont pris l'habitude de donner aux jugements des historiens. Dans tous les cas, Prost appelle les historiens à refuser l'histoire judiciaire et les récits trop simples pour essayer de restituer la complexité de l'histoire et en n'oubliant pas qu'il « n'y a pas de compréhension historique sans connaissance des contextes dans lesquels les acteurs se déterminent » (*ibid.* p. 299).

Dans la synthèse qu'il propose sur le « rôle social de l'historien », Olivier Dumoulin (2003) met à l'épreuve de son enquête l'hypothèse selon laquelle la justification de l'activité historienne se réfère de plus en plus au rôle social de l'historien, rôle qui modifierait « les assises épistémologiques et déontologiques de l'entreprise historienne ».

Le récent « débat » sur l'histoire du passé colonial de la France (2005) et les pétitions diverses d'historiens contre les « lois mémorielles » sont une autre illustration du face-à-face de plus en plus « tendu » entre historiens et porteurs de revendications mémorielles et manifestent plus généralement une méfiance grandissante des historiens vis-à-vis des demandes sociales d'histoire. C'est donc en particulier la tension entre fonction de vérité et fonction sociale de l'histoire et la question du rôle social de l'historien qu'il faut interroger dans ce dossier.

- une approche par la **dimension morale ou éthique de l'histoire**, qui recoupe bien sûr celle par le rôle social (ou la responsabilité sociale) de l'historien. La connaissance historique peut-elle être complètement détachée de toute dimension éthique ou morale ? Le rejet de tout jugement moral pour ne pas compromettre le caractère scientifique de l'histoire ne risque-t-il

pas de faire de la connaissance historique une exposition aseptisée des « faits », incapable de restituer l'expérience des acteurs ou encore pouvant contribuer à « banaliser » la criminalité foncière de processus historiques comme le nazisme (débat Broszat/Friedländer de 1985 sur les risques de « banalisation du nazisme », cf. dossier « Autour du fascisme, du nazisme et du totalitarisme »)

- une approche par **l'enseignement de l'histoire** qui est une des modalités les plus importantes de la fonction sociale de l'histoire. La dimension civique et citoyenne de l'enseignement de l'histoire est une constante dans l'histoire de l'enseignement de l'histoire ; mais elle n'a pas toujours été prise en compte avec la même intensité après l'apogée du « moment Lavisse » au XIXe. Ce qu'il est convenu d'appeler "la crise de l'enseignement de l'histoire" de la fin des années 70 et au début des années 80 manifeste certainement une prise de conscience de l'affaiblissement de cette dimension civique de l'enseignement de l'histoire dans une période (les années 60-70) qui connaît l'apogée du modèle historiographique des *Annales* et pendant laquelle de nombreuses critiques sont portées à un enseignement jugé trop centré sur la Nation. Les programmes d'histoire sont indéniablement marqués à partir des années 80 par une « inflexion patrimoniale » et civique en réponse à cette « crise de l'enseignement de l'histoire » et aux interrogations « identitaires » qui lui sont liées. La faculté prêtée à l'enseignement de l'histoire de diffuser une « culture commune » (au travers notamment de documents dits « patrimoniaux ») participerait de la socialisation par l'école dans une société qui fait de la perte du lien social et du sens civique un des ses thèmes récurrents du débat social.

SUJET DE RÉFÉRENCE N°1 : Les historiens doivent-ils répondre à la demande sociale ?

1. Christophe Charle, Être historien en France : une nouvelle profession ? (1995)

Au cours du dernier demi-siècle, la profession d'historien a connu en France une mutation qualitative. Cette rupture a pour origine à la fois les changements des structures universitaires et de recherche et les nouveaux rapports noués entre l'histoire, partie prenante de la culture française, et la société contemporaine. Ces deux thèmes renvoient à une troisième question plus délicate encore : quels sont les facteurs explicatifs de cette spécificité du métier d'historien et de la fonction de l'histoire en France ? Bref, dans quelle mesure le cours particulier de l'histoire de France dans notre siècle tragique a-t-il conféré, plus que dans d'autres pays européens, une responsabilité spécifique à la discipline historique ? En d'autres termes, comment s'opère l'articulation entre l'histoire comme activité scientifique et la mémoire collective des Français, partiellement façonnée et organisée par l'État central depuis l'avènement de la République ?
Les historiens ont depuis longtemps - au moins depuis la Révolution - joué sur ces deux tableaux. D'un côté, appuyés sur les règles du métier peu à peu élaborées depuis le XVIIe siècle, ils ont cherché à innover et à détruire les légendes pieuses sécrétées en permanence par les institutions ou la mémoire collective des groupes; de l'autre, il leur a fallu répondre, bon gré mal gré, aux nécessités sociales d'un genre littéraire qui met en scène les passions politiques et humaines et s'efforce de donner sens au présent. La contradiction contenue dans ce double jeu a été diversement résolue au cours du temps, mais elle reste toujours au cœur du travail historique en France. Elle a même certainement été aggravée par les traumatismes subis par la société française dans les années I940, par les drames de la décolonisation et, plus sournoisement, dans les années I950-I970, par la mutation rapide d'une société encore marquée par ses racines rurales du XIXe siècle.[...]

Demande d État

Les deux nouvelles demandes d'histoire précédentes sont partiellement indépendantes de la demande traditionnelle à laquelle les historiens sont confrontés depuis la naissance de leur profession, celle de l'État. Loin d'entraîner un recul de celui-ci, la renaissance des demandes émanant de la “ société civile ”, terme à la mode dans ces années-tournant, n'a fait qu'élargir la gamme des relations intimes entretenues entre l'État et l'histoire comme discipline et comme activité sociale. La conjoncture née de la Cinquième République est ici tout à fait décisive, son fondateur s'étant toujours défini par sa légitimité historique et par son rapport privilégié à la représentation historique qu'il se faisait de la “ France éternelle ” par-delà ses avatars politiques. Les nouvelles institutions mises en place, en premier lieu le ministère des Affaires culturelles, confié à André Malraux, un écrivain obsédé par l'Histoire, ont donné aux historiens, professionnels ou non, une tutelle potentielle supplémentaire.

Jusqu'alors les enseignants ne dépendaient que de l'Éducation nationale, les historiens-écrivains des sanctions du marché. A présent, une administration spécialisée prend en charge de manière beaucoup plus précise toute une série de domaines influençant la pratique historienne : archives et bibliothèques - mieux gérées après leur libération du ministère géant de l'Enseignement -, aide à l'édition, animation culturelle, festivals, fouilles archéologiques, commémorations relancées spectaculairement par les oraisons funèbres des figures de référence du régime prononcées par Malraux lui-même. Tout se passe comme si ce régime fondé sur la rupture avec l'archaïsme, celui de la Troisième République politique et économique, renouait en profondeur avec la fièvre républicaine fondatrice, mais aussi avec les fastes historiques monarchiques. Tout un vocabulaire cantonné autrefois à la gestion domestique ou aux fêtes de famille est transformé en verbe d'État : patrimoine, mémoire, anniversaire.

On a beaucoup glosé à ce propos sur l'invention d'une religion laïque nécessaire face au désenchantement du monde et à la perte des racines. L'invention ne serait alors pas bien grande, puisqu'elle ne reprendrait que les procédés inaugurés par la Troisième République dans sa phase fondatrice. D'autres y ont vu une illusion symbolique nécessaire pour masquer le déclin relatif du message universel de l'ancienne “ plus grande France ” après la décolonisation. C'est oublier, là encore, les inflexions notables de la politique commémorative selon les présidents successifs, avec deux temps forts sous de Gaulle et sous Mitterrand, deux chefs d'État nourris par l'Histoire, marqués et obsédés par les guerres, tandis que Pompidou et Giscard d'Estaing pariaient plutôt sur l'oubli.

On avancera donc une interprétation plus politique. Nation déchirée, nation problématique depuis sa fondation hasardeuse, vieille et toujours jeune, la France, pour ses deux présidents historiens, a besoin de l'histoire et de la mémoire pour ne pas céder à de nouvelles crises en affrontant en face ses crises anciennes. Les cérémonies du souvenir doivent être en principe des facteurs d'unité et d'apaisement; c'est du moins ainsi que les pratiquent les autres pays. En France au contraire, plus on commémore, plus on multiplie les relances possibles de luttes passées ou de douleurs encore vives. Comme la solution avancée par certains - y compris à propos du bicentenaire de la Révolution - de ne pas commémorer reviendrait à supprimer l'espace même des références politiques contemporaines, force est pour l'État de gérer ces contradictions qui le légitiment et en même temps le mettent en péril. Cela confère évidemment aux historiens une fonction tout à fait à part, qu'ils doivent assumer eux aussi malgré qu'ils en aient.

Peut-on pour autant parler d'une nouvelle fonction sociale qui tend à remettre en cause l'autonomie conquise au long du XIXe siècle et le nouveau paradigme de l'histoire comme science sociale proposé par les fondateurs des *Annales* ? L'exemple du bicentenaire de la Révolution française où, pendant près de dix ans, les historiens de tout type et de presque toutes les périodes se sont vus sollicités ou ont été obligés d'entrer dans l'arène, soit du grand public, soit, plus restreinte, des controverses entre spécialistes, montre bien la profonde ambivalence des historiens. Les “ stars ” y ont trouvé une nouvelle jeunesse, au risque de s'épuiser dans la course; les moins connus, une occasion de sortir de l'anonymat relatif.

Mais les lois de la commémoration et des médias qui l'accompagnent sont inexorables : comment n'être pas piégé par des débats préconstruits où chacun doit remplir son rôle prédéterminé par l'espace politique global plus que par l'espace des problématiques scientifiques ? Les plus enclins à jouer ce jeu dangereux ont finalement été les moins spécialistes, ou des spécialistes d'autre chose entrant par contrebande dans l'arène. Les plus nuancés ont dû plutôt jouer les gestionnaires, ou parfois tenir des rôles à contre-emploi face à des adversaires sans déontologie. L'État lui-même a eu le plus grand mal à présenter une demande claire avec les avatars successifs de la Mission du bicentenaire, les tiraillements entre autorités de tutelle et les combats politiques, par bicentenaire interposé, autour de l'enjeu commémoratif. [...] Dans les autres commémorations, les historiens parviennent mieux à défendre leur spécificité, mais l'exemple précédent montre bien que la fonction commémorative risque toujours d'instrumentaliser l'historien, même si elle lui fournit en même temps une occasion d'illustrer son utilité sociale auprès d'un large public, ce que peu d'autres pays permettent.

Renouvellement ou restauration ?
Si ces analyses sont fondées, on voit donc que les transformations du métier d'historien dans la deuxième moitié du XXe siècle ont certes marqué des ruptures, mais que, parallèlement, les demandes émanant de la société et de l'État ainsi que les réponses ambiguës des historiens à celles- ci ont contribué en partie à faire revenir ceux-ci à des comportements rappelant, *matatis mutandis,* des périodes beaucoup plus anciennes où l'historien n'avait pas conquis totalement son “ territoire ”. Ces nouvelles chaînes de dépendance, flatteuses autant que dangereuses, ne concernent à l'évidence qu'une très faible fraction du groupe, dont l'essentiel reste fidèle à la déontologie des historiens professionnels des autres pays. Mais il est clair que le public est attiré vers l'histoire par la lecture des historiens les plus visibles, et que les nouvelles générations souhaitent la pratiquer en fonction de ces modèles prestigieux présents dans l'actualité et médiateurs privilégiés entre un passé ressuscité et un présent angoissant. Responsabilité redoutable pour ceux qui en ont la charge. Si, comme le dit Pierre Nora, aujourd'hui “ l'historien est celui qui empêche l'histoire de n'être qu'histoire ” (Nora I984), il peut être aussi celui qui, en influant sur l'imaginaire collectif, fait advenir - volontairement ou non - une histoire plutôt qu'une autre.

Extraits de : C. Charle, “Être historien en France : une nouvelle profession ? “, in F. Bédarida (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995,* Édit. de la MSH, 1995.

2. Henry Rousso, L'historien du temps présent face à la demande sociale (1998).

La demande sociale, dans le milieu universitaire, n'a pas toujours bonne presse. On la soupçonne de vouloir infléchir les problématiques scientifiques, de piloter indirectement la recherche par l'aval, comme on disait autrefois, d'introduire dans la sphère scientifique des enjeux d'une autre nature : politiques, médiatiques, commerciaux, etc. Au fond, on lui reproche de troubler le jeu académique qui est, comme on le sait, vierge de toute préoccupation autre que la quête du savoir.
Ces critiques, diffuses ou explicites, méritent d'être examinées. D'abord, la demande sociale est une réalité complexe et insaisissable, inscrite dans le temps de la mémoire dont nous parlions auparavant. Elle n'émane pas uniquement de l'État ou des pouvoirs, loin de là. Or, s'il est possible de refuser un appel d'offres public ou de faire partie de commissions d'experts, il est moralement plus malaisé de dédaigner une demande venue de la société civile, surtout lorsqu'elle revêt une forte charge émotionnelle, par exemple celle d'une association de déportés ou de résistants, ou de toute autre catégorie de victimes de la guerre (je parle ici de ce que je connais le mieux). Et si tel était le cas – et cela arrive malgré tout assez souvent, tant ce type de demandes est fréquent depuis quelques années -, on ne manquerait pas d'accuser les historiens d'arrogance ou d'insensibilité, une expérience que j'ai faite personnellement, bien que l'Institut (*Institut d'histoire du temps présent*) réponde du mieux qu'il peut à nombre de sollicitations.

Ensuite, la demande sociale n'est en rien une nouveauté. Ceux qui formulent aujourd'hui des critiques à l'égard des historiens qui l'ont intégrée à leur pratique scientifique oublient que naguère, lorsqu'un historien se prétendait un intellectuel "organique" du grand parti de la classe ouvrière (*Le parti communiste français*), on le louait pour son sens civique et révolutionnaire élevé, réflexes qui, bien qu'ils soient minoritaires aujourd'hui, n'ont pas totalement disparu. Cela pose en fait la question essentielle du rôle des intellectuels, inusable débat de société. Or, au risque de paraître rétrograde et n'engageant ici que ma seule personne, je ne souscris pas au sacro-saint modèle français qui valorise l'intellectuel comme une voix qui se mêle de ce qui ne le regarde pas. Je préfère, plus modestement, parler de ce que je sais ou crois savoir. Sinon, à mon sens, c'est tromper son monde. C'est faire accroire que le savoir parcellaire que l'on détient, comme universitaire, sur un domaine précis, donne une légitimité supplémentaire à ce qui n'est, dans tous les autres domaines, qu'une opinion, ni plus ni moins notable que celle de n'importe quel autre citoyen, surtout s'il s'agit d'une position politique ou idéologique qui n'a que faire en général du secours de la science.

Enfin, si je souscris entièrement à l'idée d'une nécessaire autonomie de la science, je ne perds pas de vue que celle-ci est traversée par tous les enjeux sociaux du moment, et qu'une problématique scientifique, surtout dans le champ des sciences humaines et sociales, ne germe pas spontanément dans le cerveau de chercheurs qui seraient hors du temps.

Comment répondre alors en tant qu'historien à cette demande ?

C'est bien là la question. Dans une pratique scientifique, le choix de tel ou tel sujet de recherche doit autant que possible être d'abord et avant tout l'initiative du chercheur ou du milieu scientifique Mais cela implique aussi d'être attentif aux enjeu sociaux du savoir, aux attentes, afin d'anticiper et de ne pas en être dépendants. Quand ce n'est pas le cas - à la suite de la sollicitation d'un éditeur ayant des préoccupations intellectuelles (il en existe aussi), à la suite d'une question surgie dans l'actualité et non abordée précédemment par la recherche, etc. -, alors il est indispensable, si l'on accepte d'y répondre, que le chercheur entame un dialogue, voire accepte le rapport de forces avec celui qui le sollicite, de telle sorte qu'il retraduise la demande qui lui est faite dans les modalités et les termes qui sont les siens. C'est une condition indispensable pour maîtriser la recherche, en particulier la gestion de son temps et sa liberté d'investigation, qui doit être au moins aussi égale que s'il menait une recherche scientifique sans finalité déclarée. C'est l'un des problèmes réels aujourd'hui où l'urgence émanant des médias peut gravement troubler la fiabilité de l'expertise ainsi sollicitée et la liberté du chercheur, ce qui entraîne inévitablement des erreurs d'appréciation, voire des comportements contestables, j'en suis conscient.

En deuxième lieu, je pense que le risque majeur réside dans l'instrumentalisation de l'expert, c'est-à-dire le fait d'en appeler non au savoir ou à la technique de l'historien, mais à sa position institutionnelle : c'est l'un des problèmes essentiels qui se posent aux historiens, toutes tendances confondues, lorsque des polémiques publiques éclatent sur tel ou tel épisode de l'histoire récente.

En troisième lieu, répondre à une demande sociale signifie que l'on ne va pas simplement proposer des résultats, répondre de manière univoque à des questions souvent fort difficiles. Cela doit signifier présenter la "vérité" mise au jour quelle que soit la teneur de cette vérité, n'en déplaise à celui qui a sollicité la recherche : tant pis pour lui si elle n'est pas conforme aux résultats qu'il escomptait, ce qui n'exempte évidemment pas l'historien de toute responsabilité. Cette vérité doit certes être fondée sur le plan scientifique, mais elle doit s'accompagner, autant que possible, d'une explication quant à ses modalités d'établissement. Elle doit souligner les limites de la réponse ainsi fournie et les incertitudes inhérentes à la discipline même. Répondre à une demande sociale d'histoire, c'est toujours, en dernier lieu et de manière idéale,, tenter de rendre compte de la complexité et de l'inachevé qui résident dans toute analyse du passé. Il faut se garder de jouer, en la matière, le rôle d'historiens thaumaturges capables de soigner une crise d'identité ou de légitimité, individuelle, sociale ou nationale.

Extrait de : Henry Rousso, *La hantise du passé*, entretien avec Philippe Petit, Paris, Textuel, 1998, p. 81-84.

3. François Bédarida, Praxis historienne et responsabilité (1994).

On s'interroge beaucoup aujourd'hui sur le rôle de l'historien dans un monde en rapide mutation. Les uns demandent au passé de leur fournir une explication ou une justification du présent. D'autres y cherchent des racines constitutives d'identité ou bien des clefs pour l'avenir. Plus que jamais ce que Lucien Febvre concevait comme la fonction sociale de l'historien ("organiser le passé en fonction du présent") est à l'ordre du jour. D'où une responsabilité accrue vis-à-vis du corps social, puisque le savoir ainsi produit se trouve authentifié par une estampille "scientifique".

Devant les attentes de la société et devant l'attention du public, voilà l'historien sommé de démêler l'écheveau et de fournir un fil conducteur, le plus souvent en alliant sa fonction critique avec une fonction civique et une fonction éthique. Même s'il ne s'agit point par cet appel à l'expertise savante d'ériger l'historien en augure patenté de la cité, on doit souligner qu'une telle prise de parole en réponse aux questionnements du temps, à condition de s'exercer dans l'observance stricte des règles du métier, est d'une parfaite légitimité en donnant à l'histoire son épaisseur signifiante.

Au demeurant, de ces multiples formes d'intervention dans l'espace public, témoignent les plus grands noms de l'historiographie, de Tocqueville à Palacky, de Croce à Marc Bloch, sans parler de Mommsen dont on a pu dire que chez lui l'écriture de l'histoire n'était que la politique continuée par d'autres moyens ! Certes on peut soutenir, comme le disait Ranke dans sa leçon inaugurale en 1836, que l'étude de l'histoire et le progrès du savoir, au lieu d'améliorer la conduite des affaires humaines, ont eu davantage d'effets négatifs que positifs. Mais en réalité l'histoire, bien plutôt que des réponses, produit surtout des questions.

Ces questions aujourd'hui taraudent d'autant plus les esprits que notre temps est marqué par la désagrégation des certitudes et la débâcle des idéologies et qu'à la crise des philosophies de l'histoire s'ajoute un éclatement de la connaissance historique par suite de l'extension du territoire de l'historien à de nouveaux champs jusqu'ici inexplorés. Cependant l'historien a beau être à l'écoute du monde qui l'entoure, pour lui la voie est étroite entre les deux missions contradictoires qu'il a à remplir. D'une part il lui faut se dissocier des mythes véhiculés par la conscience commune et des déformations de la mémoire collective et leur opposer un discours démystificateur, à la fois documenté et rationnel. D'autre part, en tant que bâtisseur et diffuseur d'un savoir, il contribue à former la conscience historique et la mémoire de ses contemporains. Autrement dit, chez lui, l'acteur social est inséparable du chercheur.

De là le recours fréquent de la part du public à son arbitrage et à son autorité, en lui reconnaissant un statut de médiateur entre le passé et le présent. À cet égard il n'est que de voir les grandes controverses historiographiques portant sur des enjeux nationaux qui ont récemment secoué l'Allemagne (les affrontements scientifico-politico-moraux de l'*Historikerstreit*), la France (c'est le cas de la commémoration du bicentenaire de la Révolution ou du débat récurrent sur Vichy), l'Italie (où la question de la nature du fascisme, de sa place dans l'histoire du pays et de ses résurgences demeure brûlante).

Cependant, si l'histoire, comme l'a soutenu Huizinga, est un moyen pour la société de prendre conscience de ce qu'elle est –dans sa texture comme dans son mouvement–, encore faut-il, si on veut éviter son instrumentalisation au milieu de la nébuleuse des mythologies et des propagandes, que la construction historiographique respecte deux critères de base : une relation cohérente et explicative entre les sources et la réalité référentielle dont ces indices sont la trace; un savoir élaboré selon une méthode scientifiquement contrôlée et approprié à son objet en suivant une logique d'intelligibilité et de communication.

C'est pourquoi l'exercice de la responsabilité par l'historien dans sa sphère propre implique deux conditions. D'abord l'indépendance, qu'elle soit politique ou intellectuelle, sociale ou financière : c'est l'exigence de liberté. Ensuite le respect scrupuleux et minutieux des canons de la discipline : c'est l'exigence de vérité.

Sur le plan de la liberté, les rapports entre histoire et pouvoir sont plus complexes qu'il n'y paraît à première vue –et pas seulement parce qu'à côté du pouvoir de l'État, il faut compter

avec celui du marché, des institutions, de la mode... Certes de tout temps le pouvoir politique a été tenté soit de contrôler soit d'influencer la production historique. Mais en sens inverse l'historien détient un pouvoir redoutable : celui de façonner et de légitimer la conscience historique d'aujourd'hui et la mémoire de demain. Chacun connaît l'immortel et roboratif avertissement de Chateaubriand dans sa diatribe contre le despotisme napoléonien : "Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire..." Où trouver plus belle démonstration de la fonction cathartique de l'historien ? Mais avec raison Chateaubriand, qui lui-même subit les foudres impériales, ajoute : "Si le rôle de l'historien est beau, il est souvent dangereux" et il y faut "un caractère intrépide" et "préparé à tous les malheurs". Souvenons-nous qu'en 1852, quelques mois après le coup d'État du 2 décembre, le libéral Tocqueville, dans son discours annuel à l'Académie des Sciences morales et politiques, jugea plus prudent de supprimer une allusion flétrissant la brutale fermeture de cette institution par Napoléon Ier. Quant au XXe siècle, il n'offre lui aussi que trop d'exemples d'échines souples et d'esprits timorés. Bref l'indépendance de l'historien reste la condition *sine qua non* de l'exercice de son métier et cette liberté doit s'étendre à la communication autant qu'à la production du savoir.

D'autre part, dans la mesure où la connaissance historique est, selon la formule de Carlo Ginzburg, une connaissance toujours "indirecte, indicielle et conjecturale", elle se prête – consciemment ou inconsciemment– à toute la gamme des déformations, sinon des transgressions par rapport à la vérité. Ne parlons même pas des falsifications les plus grossières, à la manière des soi-disant "révisionnistes" qui nient le génocide des juifs ou des spécialistes staliniens de la réécriture du passé (y compris au sommet de l'État, puisqu'une récente biographie de Beria révèle que c'est celui-ci qui dans un livre *Sur l'histoire de l'organisation bolchevique en Transcaucasie* a inauguré l'entrée de l'historiographie soviétique dans le domaine de la fiction).

Mais l'art de la manipulation de l'histoire est un art de tous les temps. Déjà Voltaire, projetait le doute sur un historique "partout mêlé de fable", raillant les contes absurdes baptisés "histoire" chez Hérodote, Suétone, Tacite et leurs successeurs à l'ère chrétienne (à commencer par Grégoire de Tours, "notre Hérodote"). Dans le monde contemporain les légitimations abusives pullulent, depuis Augustin Thierry avouant ingénument chercher dans les récits historiques des arguments à l'appui de ses convictions ou Treitschke reconnaissant dans l'histoire une arme en vue d'un objectif politique jusqu'à ce militant de l'I.R.A. affirmant après un attentat : "L'histoire est de notre côté". Cependant la marge est grande entre le poison de l'imposture intellectuelle et les reconstructions plus ou moins arbitraires et fallacieuses du passé.

Il arrive aussi parfois que le débat historiographique tourne au soupçon, sinon au procès d'intention. Par exemple, quand les thèses de Fritz Fischer dans son célèbre livre de 1961 sur les origines de la guerre de 1914 ont été violemment dénoncées par un historien aussi estimable que Gerhard Ritter comme étant politiquement dangereuses pour la conscience historique de la jeunesse allemande. De manière plus subtile, et au nom d'une conception de l'"histoire critique", Michael Sturmer, de nos jours, a exhorté les historiens allemands, dans une société hantée par la mémoire de sa culpabilité, à ancrer le patriotisme sur une vision positive de l'histoire nationale de façon à développer un sentiment d'identité avec le passé et à asseoir un consensus de valeurs propre à surmonter les divisions. "Dans un pays privé d'histoire, écrit-il, l'avenir appartient à celui qui donne un contenu à la mémoire, crée les concepts et interprète le passé". Toutefois, si l'on scrute de près une visée apparemment aussi louable, comment n'en discernerait-on pas les ambiguïtés effectives et les dérives potentielles ?

C'est pourquoi il convient d'en revenir aux règles de la praxis historienne : règles éprouvées qui fixent le rôle à la fois régulateur et structurant du savoir historique. Comme l'a bien montré Michel de Certeau, l'histoire, tout en étant un discours utilisant les figures de l'écriture narrative, se définit par une pratique scientifique grâce à "un ensemble de règles permettant de 'contrôler' des opérations proportionnées à la production d'objets déterminés". Les règles sont celles de la méthode critique établie au XVIIe, puis reformulée au XIXe siècle. Les

opérations consistent, après avoir rassemblé, disséqué et critiqué l'ensemble des documents disponibles, à élaborer des enchaînements entre les diverses composantes de l'objet étudié. Enfin l'objet, quelle que soit sa nature, reste toujours construit par l'historien. En ce sens la praxis historienne est bien une pratique scientifique, composée d'éléments argumentés et contrôlables, même si elle dépend du lieu social dans lequel elle s'inscrit, car c'est en fonction de cette place dans la société et de ce milieu d'élaboration que se définit la problématique, que se circonscrivent les enjeux et que se construisent les interprétations.

On comprend dès lors combien il importe, sans minimiser en rien la dimension subjective dans le travail de l'historien, de réaffirmer sans se lasser que l'histoire doit être aussi objective que possible, même en sachant que pareil objectif ne sera jamais vraiment atteint, plutôt que de s'égarer dans les méandres des déconstructions postmodernistes. Entre la science et la fiction il faut choisir. Quelle responsabilité resterait-il à l'historien si l'histoire n'était plus que représentation et discours et si, comme le soutenait Nietzsche, il n'y avait pas de vérité, mais seulement des interprétations ? Dans un univers d'où serait bannie la fixité du passé au profit d'une "relativité inexpugnable" et où l'histoire rejoindrait la littérature, sur quelles bases pourrait-on préparer un avenir ? Au nom d'un historicisme à outrance le postmodernisme enlève en réalité tout intérêt à la recherche historique sauf à y admirer un brillant exercice rhétorique. Pareil scepticisme, on peut même dire pareil nihilisme, débouche purement et simplement sur la négation du savoir, puisque celui-ci se trouve alors réduit à un discours contingent et arbitraire, voire à une illusion.

Par là on en revient à l'exigence de vérité, dont l'historien, au lieu de tenter de la minimiser, doit proclamer bien haut qu'elle est l'étoile qui le guide. Étoile lointaine, fugace, parfois voilée de nuées, mais sans elle sur quelle assise pourrait reposer la notion de responsabilité ? Il est vrai qu'à ce stade on entre dans le domaine des valeurs et qu'une connexion s'établit entre histoire et éthique. Mais là encore une cloison étanche peut-elle séparer éthique et responsabilité ? Remarquons de surcroît les mutations de l'air du temps. Après la critique radicale des années soixante-dix désarticulant les certitudes, enterrant les utopies et démontant les croyances, on a assisté depuis les années quatre-vingt à un retour aux valeurs de l'humanisme, de la morale et du sens. Bien entendu les historiens ont leur part dans cette recomposition de la scène intellectuelle. À eux de continuer à faire front aux impératifs du présent.

Extraits de : François Bédarida, "Praxis historienne et responsabilité", *Diogène*, 168, 1994.

TEXTE COMPLÉMENTAIRE :

G. Noiriel, Contre les historiens « experts » (1999).

Comme Henry Rousso, je pense aussi que la recherche historique doit être défendue contre les « dérives de la mémoire » et l'impérialisme des médias. Mais à mon sens, ce combat n'est pas poussé assez loin en raison des rapports contradictoires que l'histoire du temps présent entretient avec la « demande sociale ». Cette question est aujourd'hui cruciale pour la recherche historique. Comme on le sait, en effet, la persécution des juifs par les nazis et leurs alliés est devenue, tardivement, un problème politique majeur. C'est la raison pour laquelle les historiens spécialistes de ce domaine sont de plus en plus souvent appelés à « témoigner » lors des procès intentés à ceux qui sont soupçonnés d'avoir joué un rôle dans ces persécutions. Mais depuis quelques années, les historiens sont sollicités aussi par des organismes privés ou publics qui souhaitent « faire toute la lumière » sur leur propre rôle pendant cette période trouble. En France, des commissions d'historiens ont ainsi été mises en place pour expertiser le fameux « fichier juif » sur lequel je reviendrai longuement dans le chapitre iv, pour éclairer le fonctionnement des services statistiques sous Vichy, pour enquêter sur la spoliation des biens juifs. Dans de nombreux autres pays, les spécialistes de la période nazie ont été appelés récemment à participer à des commissions d'enquête. Après l'Eglise et l'État, ce sont les entreprises qui s'en mêlent. Le géant de l'édition allemande Bertelsmann (accusé d'avoir

largement diffusé la littérature nazie) a financé une commission (dirigée par un spécialiste éminent de l'histoire du temps présent, Saül Friedländer), avec pour mission, bien entendu, « de faire toute la lumière » sur cette période. Rien qu'en Allemagne, une vingtaine d'entreprises ont fondé des structures de ce type. Il faut y ajouter celles qui ont été créées un peu partout à propos de la spoliation des biens juifs. L'ouverture des archives soviétiques est en train d'alimenter un nouveau « marché » de l'expertise historique et l'on peut prévoir que celle-ci a encore de beaux jours devant elle. Cette « course à l'historien » réjouit, on s'en doute, les partisans de la *Public History*, qui ont fait de la recherche historique une activité « privée », à but lucratif, au nom de la « déprofessionnalisation » de l'histoire».

On ne peut nier que cette évolution suscite un réel malaise dans la profession. Bien sûr, tous ceux qui sont invités à faire partie de ces commissions se tiennent « au plus près des faits » et ne sont animés que par le souci de faire émerger la « vérité historique ». Mais les historiens qui contestent la légitimité de cette demande sociale ne croient pas que les grandes entreprises et les banques puissent financer ce type de commissions par pur amour de l'histoire. C'est pourquoi les plus radicaux accusent les historiens -experts de se « vendre » aux plus offrants. En France, ces derniers ont été présentés, dans des publications récentes, comme des historiens « officiels » qui cautionnent les pouvoirs en place . Je ne partage pas, pour ma part, ces attaques personnelles qui s'inscrivent dans la logique de la dénonciation et de la « manie du jugement » que j'ai évoquées dans l'introduction de ce chapitre. Pour autant, je pense que Henry Rousso a tort de se placer sur le même terrain que ses contradicteurs en les traitant par le mépris. Ce n'est pas la meilleure manière d'aborder sereinement un problème qui mériterait une discussion sérieuse. Les deux arguments qu'avance Henry Rousso pour justifier la place privilégiée que les historiens du temps présent accordent à l'expertise ne sont pas très convaincants. Affirmer que ceux qui critiquent aujourd'hui le recours à l'expertise « oublient que naguère, lorsqu'un historien se prétendait un intellectuel "organique" du grand parti de la classe ouvrière, on le louait pour son sens civique et révolutionnaire élevé » est une façon d'esquiver le problème. C'est justement parce que certains historiens, qui ont été « naguère » des « compagnons de route » du mouvement ouvrier (j'en ai fait partie), ont tiré les leçons des impasses auxquelles pouvait mener la confusion entre recherche historique et « fonction sociale » de l'histoire, qu'ils sont particulièrement vigilants sur ce point. Rousso ajoute qu'il est souvent « moralement » difficile pour l'historien du temps présent de refuser d'apporter son concours aux associations (de déportés ou de résistants par exemple) qui le sollicitent. Mais personne, à ma connaissance, ne conteste à l'historien le droit de mettre son savoir-faire au service de telle ou telle association ou de telle ou telle institution désireuse de mieux maîtriser son passé. Ce qui fait problème, c'est que la « demande sociale » joue un rôle central dans la définition de l'histoire telle que la conçoit Henry Rousso. Cette affirmation surprendra peut-être les lecteurs, étant donné que celui-ci a publiquement critiqué « l'instrumentalisation » de la recherche historique par la justice ou par les acteurs du passé. Très récemment encore, il a souligné qu'on ne pouvait pas confondre vérité judiciaire et vérité historique. À la différence de plusieurs autres historiens éminents du temps présent, il a refusé de témoigner au procès Papon, en 1997, car « l'historien n'était pas maître de la question posée ». Dans le même temps, Rousso a constamment défendu ceux de ses collègues qui ont accepté de participer aux commissions d'experts (il a lui-même participé à quelques-unes d'entre elles) réunis par des journaux (Libération), des institutions privées (I'Eglise catholique) ou publiques (l'INSEE). Or, il est évident que ces historiens n'étaient pas, eux non plus, « maîtres des questions posées ». Dans l'introduction des deux ouvrages qui sont issus des commissions d'enquête qu'il a présidées, René Rémond reconnaît clairement ce fait. À propos du « fichier juif », il souligne que les historiens qu'il a réunis ont cherché des « réponses pertinentes aux questions qui leur étaient posées ». De même, dans l'ouvrage concernant Paul Touvier, il précise que la commission qu'il a dirigée (créée à la demande du cardinal Decourtray) a scrupuleusement respecté « le mandat reçu du cardinal », à savoir « collaborer avec la justice » et « servir la vérité historique ». Si les inquiétudes d'Henry Rousso se focalisent sur les rapports entre histoire et justice, c'est parce que la question du rôle de l'historien face à la « demande sociale » se pose ici dans toute sa radicalité. Le juge souhaite que l'historien dise si, selon lui, l'accusé est innocent ou coupable. Lorsque les autres sphères dirigeantes sollicitent l'expertise de l'historien, les

enjeux sont sans doute moins explicites, mais la relation entre pouvoir et histoire n'est pas fondamentalement différente. C'est pourquoi, à mes yeux, refuser de collaborer avec la justice tout en défendant la légitimité des autres formes d'expertise, c'est rester au milieu du gué. D'où les contradictions que l'on peut relever dans les analyses d'Henry Rousso.

Extraits de : Gérard Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy*, Hachette/Littératures, 1999.

SUJET N°2 : Quelle responsabilité sociale pour les historiens ?

1. Marc Bloch, Nous fûmes de bons ouvriers. Avons-nous toujours été de bons citoyens ? (1940).

J'appartiens à une génération qui a mauvaise conscience. De la dernière guerre, c'est vrai, nous étions revenus bien fatigués. Nous avions aussi, après ces quatre ans d'oisiveté combattante, grande hâte de reprendre sur l'établi, où nous les avions laissé envahir par la rouille les outils de nos divers métiers : nous voulions, par des bouchées doubles, rattraper le travail perdu. Telles sont nos excuses. Je ne crois plus, depuis longtemps, qu'elles suffisent à nous blanchir.
Nous sommes beaucoup à avoir mesuré, très tôt, l'abîme où la diplomatie de Versailles et la diplomatie de la Ruhr menaçaient de nous précipiter. Nous comprenions qu'elles réussissaient ce merveilleux coup double : nous brouiller avec nos alliés de la veille ; maintenir toute saignante, notre antique querelle avec les ennemis que nous venions à grand-peine de vaincre. Or, nous n'ignorions pas ce que représentaient de puissance latente et la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Les mêmes hommes, ou peu s'en faut, que nous avons vus nous conseiller, aujourd'hui avant même que l'heure en eût sonné, la triste sagesse de Louis XVIII, nous engageaient alors à la magnificence de Louis XIV. Nous n'étions pas assez sots pour croire, avec eux, que dans une France appauvrie, relativement dépeuplée et d'un potentiel industriel médiocre, une pareille politique fût de saison : si tant est qu'elle l'ait jamais été. Comme nous n'étions pas prophètes, nous n'avions pas deviné le nazisme. Mais nous prévoyions bien que, sous une forme dont nous nous avouions incapables de dessiner, avec précision, les contours, le sursaut allemand viendrait, un jour alimenté par les rancunes, dont nos folies multipliaient la semence, et que son déclenchement serait terrible. Si l'on nous avait interrogés sur l'issue vraisemblable d'une seconde guerre, nous aurions répondu, sans doute, par l'espoir d'une seconde victoire. Mais, sans nous dissimuler que, dans cette tourmente renouvelée, la civilisation européenne risquait de sombrer à jamais. Nous sentions, d'autre part, dans l'Allemagne d'alors, la montée encore timide de bonnes volontés, franchement pacifiques, honnêtement libérales, qu'il ne tenait qu'à nos chefs d'encourager. Nous savions tout cela. Et pourtant, paresseusement, lâchement, nous avons laissé faire. Nous avons craint le heurt de la foule, les sarcasmes de nos amis, l'incompréhensif mépris de nos maîtres. Nous n'avons pas osé être, sur la place publique, la voix qui crie, d'abord dans le désert, mais du moins, quel que soit le succès final, peut toujours se rendre la justice d'avoir crié sa foi. Nous avons préféré nous confiner dans la craintive quiétude de nos ateliers. Puissent nos cadets nous pardonner le sang qui est sur nos mains !

Extraits de : Marc Bloch, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, Paris, Société des éditions "Franc-Tireur", 1946, rééd. Gallimard, Folio, 1990.

2. François Bédarida, «Praxis historienne et responsabilité» (1994).

On s'interroge beaucoup aujourd'hui sur le rôle de l'historien dans un monde en rapide mutation. Les uns demandent au passé de leur fournir une explication ou une justification du présent. D'autres y cherchent des racines constitutives d'identité ou bien des clefs pour l'avenir. Plus que jamais ce que Lucien Febvre concevait comme la fonction sociale de l'historien («organiser le passé en fonction du présent») est à l'ordre du jour. D'où une

responsabilité accrue vis-à-vis du corps social, puisque le savoir ainsi produit se trouve authentifié par une estampille «scientifique».
Devant les attentes de la société et devant l'attention du public, voilà l'historien sommé de démêler l'écheveau et de fournir un fil conducteur, le plus souvent en alliant sa fonction critique avec une fonction civique et une fonction éthique. Même s'il ne s'agit point par cet appel à l'expertise savante d'ériger l'historien en augure patenté de la cité, on doit souligner qu'une telle prise de parole en réponse aux questionnements du temps, à condition de s'exercer dans l'observance stricte des règles du métier, est d'une parfaite légitimité en donnant à l'histoire son épaisseur signifiante. […]
De là le recours fréquent de la part du public à son arbitrage et à son autorité, en lui reconnaissant un statut de médiateur entre le passé et le présent. À cet égard il n'est que de voir les grandes controverses historiographiques portant sur des enjeux nationaux qui ont récemment secoué l'Allemagne (les affrontements scientifico-politico-moraux de l'*Historikerstreit*), la France (c'est le cas de la commémoration du bicentenaire de la Révolution ou du débat récurrent sur Vichy), l'Italie (où la question de la nature du fascisme, de sa place dans l'histoire du pays et de ses résurgences demeure brûlante).
Cependant, si l'histoire, comme l'a soutenu Huizinga, est un moyen pour la société de prendre conscience de ce qu'elle est –dans sa texture comme dans son mouvement–, encore faut-il, si on veut éviter son instrumentalisation au milieu de la nébuleuse des mythologies et des propagandes, que la construction historiographique respecte deux critères de base : une relation cohérente et explicative entre les sources et la réalité référentielle dont ces indices sont la trace ; un savoir élaboré selon une méthode scientifiquement contrôlée et approprié à son objet en suivant une logique d'intelligibilité et de communication.
C'est pourquoi l'exercice de la responsabilité par l'historien dans sa sphère propre implique deux conditions. D'abord l'indépendance, qu'elle soit politique ou intellectuelle, sociale ou financière : c'est l'exigence de liberté. Ensuite le respect scrupuleux et minutieux des canons de la discipline : c'est l'exigence de vérité. [...]
C'est pourquoi il convient d'en revenir aux règles de la praxis historienne : règles éprouvées qui fixent le rôle à la fois régulateur et structurant du savoir historique. […] En ce sens la praxis historienne est bien une pratique scientifique, composée d'éléments argumentés et contrôlables, même si elle dépend du lieu social dans lequel elle s'inscrit, car c'est en fonction de cette place dans la société et de ce milieu d'élaboration que se définit la problématique, que se circonscrivent les enjeux et que se construisent les interprétations.
On comprend dès lors combien il importe, sans minimiser en rien la dimension subjective dans le travail de l'historien, de réaffirmer sans se lasser que l'histoire doit être aussi objective que possible, même en sachant que pareil objectif ne sera jamais vraiment atteint, plutôt que de s'égarer dans les méandres des déconstructions postmodernistes. Entre la science et la fiction il faut choisir. Quelle responsabilité resterait-il à l'historien si l'histoire n'était plus que représentation et discours et si, comme le soutenait Nietzsche, il n'y avait pas de vérité, mais seulement des interprétations ? […]
Par là on en revient à l'exigence de vérité, dont l'historien, au lieu de tenter de la minimiser, doit proclamer bien haut qu'elle est l'étoile qui le guide. Étoile lointaine, fugace, parfois voilée de nuées, mais sans elle sur quelle assise pourrait reposer la notion de responsabilité ? Il est vrai qu'à ce stade on entre dans le domaine des valeurs et qu'une connexion s'établit entre histoire et éthique. Mais là encore une cloison étanche peut-elle séparer éthique et responsabilité ?.

3. Fernand Braudel, La querelle de l'enseignement de l'histoire (1983).

Il a suffi d'un mot de François Mitterand, lors de son allocution du 16 septembre dernier, pour ranimer la querelle de l'enseignement de l'histoire. Elle ne demandait sans doute qu'à rebondir.
C'est une vieille querelle qui fait toujours recette et qui ne laisse personne dans l'indifférence, ni le public, plus que jamais épris d'histoire, ni les hommes politiques obligés d'être aux aguets, ni les journalistes, encore moins les professeurs d'histoire. C'est une vieille querelle qui ne

nous apprend rien de nouveau et dont le cercle, cependant, ne cesse de s'agrandir. Toutes les controverses s'y logent à l'aise. Elles y arrivent au bruit du canon, comme les bonnes troupes.

En principe, il s'agit seulement des programmes de l'enseignement primaire dont, curieusement, on parle à peine ; des programmes de l'enseignement secondaire qu'on évoque plus encore qu'on ne les étudie. Il s'agit aussi du désastre ou soi-disant désastre de cet enseignement jugé d'après les résultats qu'on dit scandaleux de nos enfants. Mais pourraient-ils, ont-ils jamais été parfaits, ces résultats ? Vers 1930, une revue d'histoire se complaisait déjà, dans les colonnes d'un sottisier copieux, à énumérer les bourdes des potaches. Et pourtant, à cette époque-là, le bon enseignement se faisait au travers du sacro-saint manuel de Malet-lsaac - dont tant de discuteurs font aujourd'hui l'éloge. [...]

Le problème est-il vraiment si compliqué ? Vous avez devant vous, avec le *secondaire,* de jeunes enfants, puis des adultes. Forcément, à un moment donné, l'enseignement doit changer, celui de l'histoire comme celui des autres matières. Le problème est de savoir comment vous allez répartir les questions à enseigner sur des années de scolarité qui se suivent et ne se ressemblent pas. Au début : des enfants; à la fin : des adultes. Ce qui convient à ceux-là ne convient pas à ceux-ci. Il s'agit d'opérer un partage, et qu'il y ait, pour ce faire, une idée directrice, un classement des urgences et des exigences, une intelligence attentive.

J'ai toujours prôné, pour les *enfants,* un récit simple, des images, des séries de télévision, du cinéma, soit en gros une histoire traditionnelle mais améliorée, adaptée aux *médias* dont les enfants ont l'habitude. Je parle en connaissance de cause. J'ai été longtemps, comme tous les universitaires de ma génération, professeur de lycée et je réclamais toujours, à côté des classes terminales ou de concours qui m'étaient confiées, une classe de 6e, c'est-à-dire des enfants de dix à douze ans. C'est un public délicieux, spontanément émerveillé, devant qui on peut faire défiler l'histoire comme avec une lanterne magique. Le grand problème est, chemin faisant, de lui faire découvrir la perspective, la réalité du temps vécu, les directions et significations qu'il implique, les successions qui, en le marquant, le jalonnent et lui donnent un premier visage reconnaissable. Je trouve abominable, en soi, qu'un élève moyen ne situe pas Louis XIV par rapport à Napoléon, ou Dante par rapport à Machiavel... Que le temps, peu à peu reconnu, prête donc le moins possible à confusion. Mais que le récit facile s'ouvre comme de lui-même sur des spectacles, des paysages, des vues d'ensemble! Nous sommes en tels ou tels lieux, à Venise, à Bordeaux, ou à Londres... A côté de l'apprentissage du temps, s'impose aussi l'apprentissage du vocabulaire : apprendre à jouer précisément avec les mots, les abstraits et les concrets... Avec les notions clefs : une société, un Etat, une économie, une civilisation... Tout cela le plus simplement du monde. Exiger la connaissance des dates essentielles, situer dans le temps les hommes éminents, importants ou même détestables. Les mettre à leur place.

Nous voici maintenant au-delà de la ligne de partage, face à des jeunes gens, aujourd'hui peut-être plus libres, plus malheureux aussi, que nous ne l'étions à leur âge, révoltés, alors qu'en fait, c'est la société, c'est le monde, c'est la façon de vivre qui changent autour d'eux et les emportent dans leurs mouvements, leurs contraintes et leurs colères. Ils sont peut-être moins intellectuels, moins livresques, mais aussi intelligents, assurément plus curieux que nous ne l'étions quand nous finissions nos apprentissages. Alors quel discours *historique* leur imposer ?

Nos absurdes programmes, en France, leur infligent, en classe de première, le monde de 1914 à 1939, puis, en classe terminale, le monde depuis 1939. Deux fois le vaste monde, mais celui de la politique, des guerres, des institutions, des conflits. Soit une masse fabuleuse de dates, d'événements. Je défie aucun historien, doué d'une mémoire de cheval, de subir avec un succès garanti toute interrogation sur cette masse de fais souvent médiocres, se succédant parce qu'ils se succèdent... J'ai sous les yeux le dernier-né de ces manuels sur *Le Temps présent,* le meilleur de la famille, me dit-on. Je le trouve utile, bien fait, mais décevant. Pas un mot valable sur le capitalisme, sur les crises économiques, sur la population du monde, sur les civilisations hors d'Europe, sur les raisons profondes des conflits au lieu des conflits étudiés en eux-mêmes.

D'où vient ce scandale? D'une décision absurde de 1'Education nationale. Personnellement, comme je l'ai toujours proposé, j'aurais mis une initiation à l'histoire nouvelle au programme

de la *seule classe terminale.* L'histoire nouvelle est une annexion voulue des diverses sciences de l'homme. Ces diverses sciences regardent, expliquent le monde actuel, en rendent la confusion intelligible. Et il me semble nécessaire qu'à dix-huit ans, à la veille de se préparer à un métier quel qu'il soit, nos jeunes gens soient initiés aux problèmes actuels de l'économie et de la société aux grands conflits culturels du monde, à la pluralité des civilisations. Etre capables, pour prendre une image claire, de lire un grand quotidien d'information en comprenant ce qu'ils y lisent. Or, c'est le contraire qui a été fait. L'histoire nouvelle a été placée, logée dans les petites classes où elle a, évidemment provoqué des ravages. Pouvait-il en aller autrement ? […]
Je me demande jusqu'à quel point cette discussion peut intéresser un lecteur italien. Et cependant, s'il veut bien réfléchir, le fond de la querelle est d'une immense portée, qui ne peut le laisser indifférent. Qui niera le rôle violent de l'histoire? Certes, elle ne doit pas se perdre dans la fabrication d'un nationalisme toujours critiquable, ni s'enfoncer seulement dans un humanisme qui a mes préférences. Le gros problème, c'est que l'histoire est l'ingrédient sans quoi aucune conscience nationale n'est viable. Et sans cette conscience, il ne peut y avoir de culture originale, de vraie civilisation, pas plus en France qu'en Italie.

Extraits de : Fernand Braudel, article du *Corriere della Sera*, 1983. Repris dans : F. Braudel, *Grammaire des civilisations*, En guise de préface, Flammarion, 1987.

SUJET N°3 : Histoire et nation : quels enjeux ?

1. Gabriel Monod, « Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle 1876.

Nous ne prendrons donc aucun drapeau ; nous ne professerons aucun credo dogmatique ; nous ne nous enrôlerons sous les ordres d'aucun parti ; ce qui ne veut pas dire que notre *Revue* sera une Babel où toutes les opinions viendront se manifester. Le point de vue strictement scientifique auquel nous nous plaçons suffira à donner à notre recueil l'unité de ton et de caractère. Tous ceux qui se mettent à ce point de vue éprouvent à l'égard du passé un même sentiment: une sympathie respectueuse, mais indépendante. L'historien ne peut en effet comprendre le passé sans une certaine sympathie, sans oublier ses propres sentiments, ses propres idées pour s'approprier un instant ceux des hommes d'autrefois, sans se mettre à leur place, sans juger les faits dans le milieu où ils se sont produits. Il aborde en même temps ce passé avec un sentiment de respect, parce qu'il sent mieux que personne les mille liens qui nous rattachent aux ancêtres, il sait que notre vie est formée de la leur, nos vertus et nos vices de leurs bonnes et de leurs mauvaises actions, que nous sommes solidaires des unes et des autres. Il y a quelque chose de filial dans le respect avec lequel il cherche à pénétrer dans leur âme ; il se considère comme le dépositaire des traditions de son peuple et de celles de l'humanité.

En même temps, l'historien conserve néanmoins la parfaite indépendance de son esprit et n'abandonne en rien ses droits de critique et de juge. Le trésor des traditions antiques se compose des éléments les plus divers, elles sont le fruit d'une succession de périodes différentes, de révolutions même, qui, chacune en son temps et à son tour, ont eu toutes leur légitimité et leur utilité relatives. L'historien ne se fait pas le défenseur des unes contre les autres ; il ne prétend pas biffer les unes de la mémoire des hommes pour donner aux autres une place imméritée. Il s'efforce de démêler leurs causes, de définir leur caractère, de déterminer leurs résultats dans le développement général de l'histoire. Il ne fait pas le procès à la monarchie au nom de la féodalité, ni à 89 au nom de la monarchie. Il montre les liens nécessaires qui rattachent la Révolution à l'Ancien Régime, l'Ancien Régime au Moyen Âge, le Moyen Âge à l'Antiquité, notant sans doute les fautes commises et qu'il est bon de connaître pour en éviter le retour, mais se rappelant toujours que son rôle consiste avant tout à comprendre et à s'expliquer, non à louer ou à condamner.

Bien peu d'historiens s'élèvent, il est vrai, à cette impartialité scientifique. D'ordinaire les uns se font les avocats du passé, maudissant chaque changement que le progrès des temps amène et se consumant en regrets stériles sur ce qu'il a détruit sans retour ; d'autres au contraire se font les accusateurs du passé, apologistes de toutes les révoltes et de toutes les révolutions, incapables de comprendre les grandeurs disparues, dans leur impatience d'un idéal toujours à venir. Le véritable historien est celui qui, s'élevant au dessus de ces partis pris passionnés et exclusifs, concilie tout ce qu'il y a de légitime dans l'esprit conservateur avec les exigences irrésistibles du mouvement et du progrès. n sait que la vie et l'histoire sont un perpétuel changement ; mais que ce changement est toujours une transformation d'éléments anciens, jamais une création nouvelle de toutes pièces. Il donne aux générations présentes le vif sentiment, la conscience profonde de l'heureuse et nécessaire solidarité qui les unit en générations antérieures, mais en leur faisant sentir en même temps que ces traditions, qui sont une force pour marcher en avant, deviendraient funestes si l'on voulait s'y emprisonner comme dans des formes immuables.

Notre époque plus que toute autre est propre à cette étude impartiale et sympathique du passé. Les révolutions qui ont ébranlé et bouleversé le monde moderne ont fait évanouir dans les âmes les respects superstitieux et les vénérations aveugles, mais elles ont fait comprendre en même temps tout ce qu'un peuple perd de force et de vitalité quand il brise violemment avec le passé. En ce qui touche spécialement la France, les événements douloureux qui ont créé dans notre patrie des partis hostiles se rattachant chacun à une tradition historique spéciale, et ceux qui plus récemment ont mutilé l'unité nationale lentement créée par les siècles, nous font un devoir de réveiller dans l'âme de la nation la conscience d'elle-même par la connaissance approfondie de son histoire. C'est par là seulement que tous peuvent comprendre le lien logique qui relie toutes les périodes du développement de notre pays et même toutes ses révolutions ; c'est par là que tous se sentiront les rejetons du même sol les enfants de la même race, ne reniant aucune part de l'héritage paternel, tous fils de la vieille France, et en même temps tous citoyens au même titre de la France moderne.

C'est ainsi que l'histoire, sans se proposer *d'autre but et d'autre fin que le profit qu'on tire de la vérité,* travaille d'une manière secrète et sûre à la grandeur de la Patrie en même temps qu'au progrès du genre humain.

Extraits de : Gabriel Monod, « Du progrès des études historiques en France depuis le XVI[e] siècle, », *Revue historique*, n°1, 1876.

2. Ernest Lavisse, "Dissertation sur la patrie française" (1907).

I. La Gaule indépendante et romaine. – Au temps où notre pays s'appelait *la Gaule*, il était divisé entre un grand nombre de peuples. Ces peuples ne se connaissaient pas quand ils étaient éloignés les uns des autres, et ils se faisaient la guerre quand ils étaient voisins. Notre pays n'était donc pas une patrie ; *car une patrie, c'est une grande famille d'enfants d'un même pays, s'aimant les uns les autres, aimants leur pays plus qu'eux-mêmes.*

Au temps où la Gaule était soumise aux Romains, notre pays avait des maîtres étrangers ; Rome y envoyait les magistrats qui rendaient la justice et percevaient les impôts. La Gaule n'était donc pas une patrie ; car une patrie, *c'est un pays dont tous les enfants doivent mourir plutôt que de subir les lois de l'étranger.*

II. La Gaule carolingienne. – Au temps où la Gaule était gouvernée par les Mérovingiens, notre pays fut partagé entre plusieurs rois ; ces rois se faisaient souvent la guerre. Il y avait une Neustrie, une Austrasie, une Aquitaine ; les gens de l'Est détestaient ceux de l'Ouest ; ceux du Midi exécraient ceux du Nord.

Les Carolingiens remirent de l'ordre en Gaule. Ils combattirent et vainquirent dans tous les pays voisins, en Espagne, en Italie, en Allemagne. *Par eux, le nom des Francs devient grand et glorieux entre les noms de tous les peuples.* Cette terre qui produisait tant de héros fut aimée par ses

fils. Plus d'un, tombant sur quelque champ de bataille, dans une gorge des Pyrénées, aux bords d'un fleuve italien, ou bien dans une forêt d'Allemagne, adressa ses pensées au *doux pays de France.*

Mais la discorde se met dans l'empire fondé par Charlemagne ; les peuples qu'il a soumis se révoltent. L'empire se brise en morceaux. Les derniers Carolingiens ne savent même pas gouverner la France ; notre pays est divisé en seigneuries grandes et petites ; les seigneurs ne connaissent pas de loi commune ; ils se font la guerre ; il y a autant de désordres dans le royaume que jadis dans la Gaule indépendante. *La France n'est pas encore une patrie.*

III. Le roi de France. – Pourtant au-dessus de tous les seigneurs, il y avait un homme qu'on appelait *le roi*. Il était bien faible au 10e siècle : Hugues Capet n'était obéi que dans le pays entre Seine et Loire ; on ne le connaissait guère en Aquitaine, on ne lui obéissait guère en Bretagne, ni en Normandie, ni en Flandre, ni en Languedoc, ni en Bourgogne, ni en Champagne ; mais, malgré tout, il s'appelait roi de France, et il représentait l'unité de la patrie française.

Les peuples sont comme les hommes ; leur vie est tantôt heureuse, tantôt malheureuse. C'est lorsqu'un homme lutte avec le malheur qu'on juge son courage et sa vertu. De même on juge le courage et la vertu d'un peuple, quand il lutte contre l'adversité. Au commencement du 14e siècle, le roi d'Angleterre voulut conquérir la France. La guerre dura cent ans et la France faillit périr. Elle ne périt pas, parce qu'elle ne désespéra pas d'elle-même.

IV. La guerre de Cent ans. Naissance de la patrie française. – Après la défaite à Crécy, du roi de France Philippe VI et de ses chevaliers, *les bourgeois de Calais* résistèrent tout un an à l'armée du roi victorieux. Après que le roi de France, Jean Le Bon, ait été vaincu à Poitiers, les *états généraux* se réunissent ; ils prennent toutes les mesures pour la défense du royaume. Et partout, dans les châteaux, dans les villes, dans les plus humbles villages, on s'arme contre l'Anglais. Beaucoup d'actes héroïques furent accomplis alors, qui sont oubliés aujourd'hui ; mais nous savons quelques histoires bien touchantes et bien belles.

V. L'histoire du Grand Ferré. – En la triste année 1359, pendant que le roi de France était prisonnier des Anglais, il y avait au petit village de Longueil, près de Compiègne, un château abandonné, dont les Anglais pouvaient s'emparer d'un jour à l'autre. Les paysans résolurent de la défendre, et ils élurent pour capitaine un des leurs qu'on appelait Guillaume des Alouettes. Ils portèrent des vivres dans le château et s'y établirent. Ils étaient là deux cents, tous laboureurs et gagnant avec leurs mains leur pauvre vie. Les Anglais occupèrent non loin le château de Creil : ils voulurent aller chasser ces "rustres," comme ils disaient. Ils se mirent en marche.

Nos paysans n'étaient pas hommes de guerre ; ils ne savaient pas se garder ; les Anglais les surprirent et pénétrèrent dans le château. En vain Guillaume se précipite sur eux : il est enveloppé, blessé, tué ; mais alors on entend une voix crier : "Camarades, vendons chèrement notre vie !" C'était la voix du Grand Ferré, un paysan doux et bon, comme un enfant, mais fort et brave comme un lion. Il lève sa hache, et ses camarades font comme lui. Ils frappent sur les Anglais, comme ils ont coutume de frapper sur le blé dans la grange. Chaque coup du Grand Ferré abat un homme. Un Anglais a planté dans le sol l'étendard de l'Angleterre ; le Grand Ferré tue l'homme, arrache l'étendard, et se faisant une route à travers les ennemis, va le jeter dans le fossé. Les Anglais s'enfuient : ils étaient venus deux cents, bien armés, contre autant de paysans qui n'avaient que des bâtons et des haches. Ils n'étaient plus deux cents quand ils s'enfuirent : le Grand Ferré en avait tué quarante pour sa part.

Le lendemain, les Anglais revinrent en plus grand nombre, pour se venger de ces vilains qui avaient tué tant de vaillants soldats. Nos paysans coururent au-devant d'eux. Encore une fois le Grand Ferré leur fit sentir le poids de sa hache et la force de son bras. Les Anglais auraient mieux aimé ne pas être venus ; autant il en vint, autant il s'en sauva, excepté ceux qui furent tués ou pris. Mais le Grand Ferré, ruisselant encore de la sueur du combat, se mit à boire l'eau glacée d'un ruisseau. Alors la fièvre le saisit, et il fut obligé de retourner dans sa petite chaumière, qui était voisine du château. Il se mit au lit, ayant auprès de lui sa bonne hache de fer.

Les Anglais apprirent qu'il était malade, et ils envoyèrent douze soldats pour le tuer. La femme du Grand Ferré les vit venir. "Grand Ferré, s'écria-t-elle, mon cher Grand Ferré, voilà les

Anglais. Que vas-tu faire, mon pauvre homme ?" Mais il était déjà debout, le Grand Ferré, sa hache à la main. Il se rend dans la petite cour de la chaumière, s'adosse au mur pour ne pas être enveloppé. "Brigands, crie-t-il, vous ne me tenez pas encore !" Et il frappe, frappe toujours, cinq Anglais sont tués ; les autres s'enfuient. Encore une fois, le Grand Ferré était vainqueur ; mais encore il but de l'eau glacée. La fièvre reprit, plus forte que jamais, et quelques jours après, le Grand Ferré mourut. On l'enterra dans le cimetière du village. Ce glorieux paysan avait combattu et il était mort pour défendre l'honneur de la France.

VI. La résistance aux Anglais. Histoire de Raingois. – Hélas, il aurait fallu beaucoup d'hommes comme le Grand Ferré pour chasser les Anglais. La France semblait perdue. Le Dauphin signa la paix à Brétigny, l'an 1360. Il dut céder à l'ennemi une partie du royaume pour sauver l'autre. C'est ainsi qu'il y a quelques années, lorsque nous avons été vaincu par un ennemi plus nombreux que nous, lorsque les Allemands eurent conquis la moitié de la France, nous avons dû leur céder notre Alsace et notre Lorraine. L'Alsace et la Lorraine pleurent aujourd'hui la patrie dont elles sont séparées ; ainsi pleurèrent en 1360 les provinces données aux Anglais.

Les seigneurs du Languedoc déclarèrent que le roi n'avait pas le droit de les livrer ainsi. Les bourgeois de La Rochelle refusèrent de laisser entrer les Anglais dans leurs murs ; ils écrivirent au roi, disant qu'ils aimeraient mieux donner chaque année la moitié de leurs biens que de n'être plus Français.

Quand les Anglais prirent possession d'Abbeville, les bourgeois se révoltèrent ; ils furent vaincus ; plusieurs furent emprisonnés et, parmi eux, Raingois. On offre la liberté à Raingois, à condition qu'il jure fidélité au roi d'Angleterre : Raingois refuse. On l'envoie en Angleterre, à Douvres. On lui demande s'il veut prêter le serment : il refuse. On le conduit sur les murs de la forteresse, qui s'élève à pic au bord de la mer. "Jure, lui dit-on, ou tu vas être jeté dans la mer." Il refuse, et les bourreaux le précipitent. Comme le Grand Ferré, c'est un martyr de la patrie, et les enfants de la France doivent retenir son nom.

Cependant la France, mieux gouvernée par Charles V, répara ses pertes. Elle aima, elle admira ses vaillants soldats et surtout du Guesclin. Lorsqu'il fut prisonnier, les paysans offrirent de vendre leurs chevaux, leurs moutons, leurs bœufs et les bonnes étoffes que leurs femmes avaient achetées en se mariant, pour racheter le défenseur de la patrie.

VII La résistance de Caen. – La France ne respire pas longtemps. Pendant le règne de Charles VI, les guerres civiles ruinent le royaume. La noblesse est vaincue à la journée d'Azincourt. Comme après Poitiers, la France résiste à l'ennemi.

À Caen, vingt-cinq mille habitants sortent de la ville, en longues files, n'emportant que les vêtements dont ils sont couverts, et ils sen vont ainsi, au hasard, sans savoir où ils trouveront gîte et nourriture, plutôt que de rester sous la domination anglaise. Ainsi ont fait, de nos jours, des milliers d'Alsaciens et de Lorrains, plutôt que de vivre sous la domination allemande.

Vous savez l'histoire de la vaillante dame, qui défendit contre le roi d'Angleterre le château de Roche-Guyon. Vous savez comment les Rouennais se battirent et comment mourut Alain Blanchart.

VIII Jeanne d'Arc. – Tout cet héroïsme ne put sauver la France. Le traité de Troyes fut signé. Mais alors parut Jeanne d'Arc. Cette paysanne héroïque avait foi en l'avenir de la France. Un jour, pour relever le courage de Charles VII, elle lui parla de saint Louis et de Charlemagne. Ainsi cette fille du peuple savait que la France existait depuis longtemps et que son passé était plein de grands souvenirs. Elle aimait ces souvenirs, elle en était fière. Quand un peuple se rappelle ainsi son passé, quand il déplore les malheurs de ses ancêtres et s'enorgueillit de leurs gloires, il a en lui le plus noble des sentiments, l'amour de la patrie.

C'est donc au milieu des malheurs de la patrie, que s'est éveillé chez nos pères l'amour de la France. *Les rois ont fait l'unité de la France ; le peuple l'a défendue.* Dès lors, la France fut ce qu'elle n'avait pas été au temps des Gaulois, des Mérovingiens, des Carolingiens et de la féodalité. Elle fut une patrie.

IX Pourquoi il faut aimer la patrie française. – Vous, enfants du peuple, sachez que vous apprenez votre histoire, non pour mettre dans votre mémoire quelques faits et quelques dates, mais *pour graver dans vos cœurs l'amour de votre patrie*. Rappelez-vous le lointain passé de votre pays. Au temps où les peuples n'étaient pas civilisés, quand la gloire consistait dans des expéditions

aventureuses, les Gaulois vos ancêtres ont été des vaillants.

Les Francs vos ancêtres ont été des vaillants, au temps où Charlemagne les menait en Italie, en Espagne et au fond de l'Allemagne, encore barbare, où ils ont porté la civilisation.

Les Français vos ancêtres ont été des vaillants, lorsqu'ils ont combattu à Bouvines contre l'envahisseur allemand, et pendant la guerre de Cent ans contre l'envahisseur anglais.

Ceux-là aussi sont de vaillants ancêtre, qui ont travaillé dans les écoles, écrits de beaux ouvrages, composé de beaux poèmes : *ils ont honoré l'esprit français*. Ceux-là encore sont de vaillants ancêtres, qui ont élevé nos cathédrales, ou bien qui ont travaillé dans les ateliers des corporations ; *car ils ont honoré l'art et l'industrie de la France*. C'est un devoir pour vous d'aimer par-dessus toutes choses une patrie que vos pères ont honoré par leur travail, et pour laquelle ils ont versé leur sang.

Extraits de : Ernest Lavisse, *La Deuxième année d'histoire de France*, Armand Colin, 71e édition, 1907 (NB : Italiques et gras sont conformes à l'original).

3. Lucien Febvre, Contre l'histoire serve (1919).

L'histoire qui sert, c'est une histoire serve. Professeurs de l'Université Française de Strasbourg, nous ne sommes point les missionnaires débottés d'un Évangile national officiel, si beau, si grand, si bien intentionné qu'il puisse paraître. Nous n'apportons à Strasbourg, dans les plis de nos robes doctorales, ni provisions d'antidotes savamment combinés pour détruire les derniers effets de la pharmacopée historico-providentielle de nos prédécesseurs, ni contre-épreuve ingénieusement maquillée et travestie à la française de cette vérité casquée et cuirassée, aux faux airs de Bellone ou de Germania, seule et véritable déesse de ce qui était, hier, un temple officiel— de ce qui est aujourd'hui un centre libre de recherches. La vérité, nous ne l'amenons point, captive, dans nos bagages. Nous la cherchons. Nous la chercherons jusqu'à notre dernier jour. Nous dresserons à la chercher après nous, avec la même inquiétude sacrée, ceux qui viendront se mettre à notre école. L'habiller à la mode d'un pays, au goût d'une époque, au gré de nos passions ? À défaut de notre conscience de savant, notre prudence nationale nous l'interdirait ; notre amour averti de la France, notre sens de son intérêt évident, aiguisé par tant de dangers. tant de craintes et d'émotions toutes récentes, nous représenterait les dangers, les périls sans nombre d'un telle entreprise. Ce qui a perdu l'Allemagne, n'est-ce pas précisément de s'être façonné une vérité à son usage exclusif, une vérité à sa ressemblance et à sa seule convenance ? N'est-ce pas de s'être hypnotisée dans la contemplation de cette figure imaginaire et d'avoir cru finalement, par une sorte de suggestion volontaire, qu'elle était l'image de la réalité, alors qu'elle traduisait simplement le rêve malsain du plus monstrueux des égoïsmes nationaux ?

La perpétuelle inquiétude d'un esprit toujours en éveil, toujours en action, aussi incapable de se laisser enfermer dans des formules, de devenir le prisonnier de ses attitudes, de ses préjugés — que capable, a chaque instant, de s'adapter avec une rapide aisance aux situations nouvelles et changeantes ; cette mobilité, cette souplesse d'une pensée toujours prête à accueillir les suggestions venues des coins les plus divers de l'horizon — ce n'est pas seulement l'attitude même de la recherche intelligente et féconde ; c'est, j'en atteste tout notre effort d'hier, tout notre effort de guerre aussi ingénieux et varié que tenace et résolu — c'est, pour notre idéal national, pour notre civilisation, pour notre indépendance et notre volonté de paix et de liberté, la meilleure, la plus efficace, la plus sûre des sauvegardes.

L'histoire est une science. Elle n'est pas une avocasserie. Dans l'immense et multiple enquête qui se poursuit, sur le monde à la fois et sur cet autre monde qui est l'homme, par l'effort commun et convergent de toutes les sciences et de tous les savants — elle a sa place, son rôle et sa province. Et si son champ est encore si peu, si misérablement défriché qu'il se trouve, parmi ceux-là même qui devraient y travailler, des hommes incapables de l'embrasser du regard dans son immensité, mais contents, sans plus, de fouiller silencieusement le sol sous leurs pieds, au hasard du piquet où ils sont attachés ; s'il se trouve d'autres hommes pour railler les ouvriers de bonne volonté qui, ne se résignant pas à enterrer leur dans une tranchée

stérile, tentent, si petit et faible soit-il, de l'harmoniser aux efforts voisins et de le faire servir d'avance à la réalisation du grand plan qu'ils regardent comme possible et nécessaire — c'est que l'histoire est, tout simplement et tout immensément, cette chose formidable, ce fronton énorme d'un édifice dont les premières assises même ne sont pas encore bien établies et fondées pour l'avenir : La science, non pas des sociétés humaines, comme le disait non sans intentions polémiques, Fustel de Coulanges dans sa préface à l'*Alleu* — mais la science du développement des hommes an étant, en fait, conditionné par le groupement des hommes en société.

Extraits de : Lucien Febvre, Leçon d'ouverture, Faculté des Lettres, Strasbourg, 4 déc. 1919.

TEXTES COMPLÉMENTAIRES :

Suzanne Citron, *Le mythe national* (1987).

Le statut de l'histoire en France est en effet paradoxal. D'un côté la légende, la mythologie nationale consacrée par l'école, une succession chronologique organisée autour des grands événements et des grands personnages façonnent ce que nous croyons être la trame du passé. De l'autre côté des travaux, des recherches conduisent, sur des points précis, à de nouvelles perspectives et suscitent un regard distancié et critique sur les précédentes mises en ordre. Une histoire, “ nouvelle ” ou différente, pose des questions, propose des résultats, certes dispersés et discontinus, mais qui, si l'on y réfléchit, mettent en question la représentation du passé que l'école, depuis un siècle, a transmise aux Français et que l'on nous impose comme notre “mémoire collective”.

Pourquoi ce contraste, cette contradiction entre l'histoire- souvenir de l'école primaire et l'importante production médiatique d'une histoire-recherche qui ne peut s'inscrire dans cet “ordre chronologique naturel” de l'histoire scolaire ? Un alliage mystérieux, une alchimie secrète ont fondu dans la conscience collective française histoire et mythologie nationale.

Comment démêler l'histoire de la légende, comment reconnaître dans “ l'histoire de France ” le tissu indéfiniment chatoyant qui entrecroise événements, groupes, personnages, mouvements, rêves ? Et comment repenser un passé dont nous ne saisissons que des traces, inséparables des sentiers par lesquels elles nous sont parvenues ?

Les grands historiens eux-mêmes, hormis quelques silencieux, ont, dans un passé récent, laissé entendre que l'histoire à l'école ne pouvait être que l'histoire de France, la grande fresque chronologique traditionnelle organisée autour de personnages symboles de la puissance de l'État. Force de l'habitude, attachement sentimental à leurs souvenir d'enfance, ou tabou de l'inconscient parce que le lien entre l'histoire scolaire et la nation serait intangible ? Mais Vercingétorix, Clovis, Charles Martel, Charlemagne, Hugues Capet, saint Louis, Duguesclin, Jeanne d'Arc, Richelieu, Louis XIV, Robespierre, Napoléon, Jules Ferry... peuvent-ils prétendre à tout jamais au statut de socles de l'histoire et sont-ils réellement les héros positifs de la mémoire collective des Français de souche toulousaine, provençale, bretonne, béarnaise, corse, juive, protestante, antillaise, musulmane... ?

Par leur silence ou leurs acquiescements tacites, les historiens entretiennent le fossé entre recherche et transmission du légendaire, et la chronologie séculaire demeure l'ordre indiscutable et préétabli du passé. Certes des blocages, des cloisonnements institutionnels, des conflits de pouvoir expliquent en partie le décalage entre la recherche et l'histoire enseignée, les scléroses qui en résultent. Mais l'éducation historique dans notre pays et l'imaginaire français qu'elle entretient pâtissent surtout de l'inexistence d'une conscience historiographique.

L'absence, en France, de l'idée que l'histoire a une “ histoire ” est flagrante. Nous croyons à l'histoire avec un grand H. Pourtant le passé se transmet sous des habillages qui varient selon les époques ; la configuration d'un récit est marquée d'empreintes idéologiques fluctuantes, de colorations imaginaires; nulle explication ne reflète jamais complètement son objet. L'histoire de France reste, pour la plupart des Français, ce qu'elle était à fin du siècle dernier : à la fois

science et liturgie. Décrivant le passé “ vrai ”, elle a pour fonction et pour définition d'être le récit de la nation : histoire et nationalisme sont indissociables.

Extraits de : Suzanne Citron, *Le mythe national*, éd. ouvrières, Paris, 1987, p.8-9.

Gerd Krumeich, Jeanne d’Arc à travers l’histoire (1993).

L’initiative d’instaurer une journée de fête nationale en l’honneur de Jeanne d’Arc fut prise à l’origine par les gauches républicaines à l’Assemblée nationale de la jeune République après 1871 et devait – ainsi que d’autres projets de fêtes nationales de l’époque – être l’instrument de la communion des masses avec l’esprit républicain. Jeanne, à ce qu’il semble, pouvait apparaître encore pour un temps comme la “sœur de Marianne”, l’autre symbole allégorique de la communauté républicaine. Mais, à la différence de l’image de Marianne, celle de Jeanne était historiquement ambiguë, nourrie de diverses sources, et dès les années 1880, après quelques décennies de “revitalisation” nationale-républicaine de son image, le monde catholique réussit de mieux en mieux à ranimer une tradition qui semblait déjà morte. La dimension royaliste disparut, faisant place à une image de la Pucelle plus stable sur le plan historiographique. Mais parallèlement, dès les années 1870, l’intégration de la Pucelle d’Orléans dans le cercle des saints de l’Église catholique engendra une nouvelle appropriation quasi existentielle de l’histoire de Jeanne d’Arc dans la France catholique. Ce fut un tournant capital qui jusqu’ici, curieusement, n’a jamais été vraiment pris au sérieux dans les ouvrages – de toute façon insuffisants – touchant l’histoire du culte de Jeanne d’Arc. Dans la série des “tentatives d’appropriation” politiques les plus diverses de l’héroïne, on subordonne ordinairement trop souvent l’initiative de canonisation émanant de Mgr Dupanloup à des fins de politique partisane par trop évidentes. Comme on l’a montré ici, cette initiative n’était à l’origine certainement pas dénuée d’un tel calcul, mais allait toutefois bien au-delà, car les querelles internes à la France et l’apparition d’un nouveau nationalisme, extrémiste également sur le plan religieux, ne parvinrent pas à peser sur les rouages de la congrégation des Rites du Vatican – plus de cinquante ans séparent le dépôt de la requête de canonisation et la canonisation elle-même ! Au contraire : le processus de canonisation menaça même à un certain moment d’être interrompu à cause de l’agitation quasi hystérique entourant Jeanne d’Arc qui, selon les experts du Vatican, enfreignait l’un des commandements nécessaires à la canonisation : celui de *non cultu*. Dans une perspective historique, on se doit de séparer la procédure de canonisation de Jeanne d’Arc de l’acte de canonisation lui-même, clairement motivé par des considérations de politique extérieure à court terme, tel qu’il fut ensuite accompli en 1920 dans un tout autre contexte de politique intérieure, extérieure et religieuse.

Cependant, le premier enthousiasme des gauches républicaines s’estompa dès les années 1890, cela manifestement à mesure que progressait la “républicanisation” de la France sous la IIIe République.

L’attractivité du personnage historique de Jeanne d’Arc, son aptitude à faire naître une identification sentimentale ou encore politique étaient grandes, dans les décennies où on luttait pour forger les esprits et donner une légitimité historique à une forme d’Etat intégrant la nation, conquise de haute lutte par le peuple. Dans la mesure où cela fut cependant perçu durant la IIIe République comme une tâche accomplie, l’identification émotionnelle des gauches avec l’héroïne, qui avait été à l’origine leur modèle, disparut. Les républicains comme Poincaré ou Hanotaux, argumentant et agissant de plus en plus en tant que parti de l’Ordre, ne savaient plus que faire du premier motif (national-républicain de gauche) de vénération de Jeanne par les républicains entre les années 1830 et 1880. Pour eux, Jeanne était simplement plus importante que le symbole d’une référence historique “centriste” commune à tous les Français au-delà de ce que l’on nomme les frontières des partis. Ce type d’évocation était toutefois impuissant, face au tumulte qui agitait simultanément les fanatiques nationalistes et religieux, ainsi que cela a été illustré ici par quelques exemples. La douteuse affaire Thalamas, qui éclata après 1900, témoigne elle aussi d’un net glissement du culte vers la droite, qui ne saurait pourtant être interprété comme une appropriation illégitime du personnage historique

de Jeanne, ainsi qu'on tente la plupart du temps de le faire dans les ouvrages de référence. Enfin le fait irréfutable que Jeanne elle-même ait prétendu tenir de Dieu son impulsion et sa "mission" et qu'elle ait accompli de véritables miracles en son nom, conféra durablement à l'appropriation catholico-religieuse, malgré toutes les exploitations politiques et religieuses, une plus grande légitimité historique que ne pourraient le prouver tous les autres détournements secondaires. C'est même ce que révèle l'étrange résistance du culte orléanais face au régime de Vichy, comme on a pu le montrer en épilogue.
Si la dimension historique révèle certes les limites d'une "républicanisation" de Jeanne d'Arc, il subsiste toutefois un malaise à intégrer définitivement cette figure historique dans un concept universel chrétien-conservateur. Pour autant que l'études sources des siècles passés – et peut-être un peu aussi cet ouvrage – aient pu contribuer à la connaissance de sa vie et de son action, Jeanne d'Arc demeure dans une large mesure un mystère, une pierre d'achoppement, qui est susceptible de donner lieu à des interrogations et à des recherches sans cesse renouvelées.

Extrait de : Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Albin Michel, 1993, p. 268-270.

SUJET N°4 : Histoire et justice : quels rapports ?

1. Carlo Ginzburg, Le juge et l'historien (1997).

Pour de nombreux historiens, la notion de preuve n'est plus à la mode, de même que celle de vérité, à laquelle elle est nouée par un lien historique (donc non nécessaire) très fort. Les raisons de cette dévalorisation sont nombreuses et ne sont pas toutes d'ordre intellectuel. L'une d'elles est, à n'en pas douter, le succès exagéré qu'a obtenu de part et d'autre de l'Atlantique, aux États-Unis et en France, le terme “ représentation ”. Étant donné l'usage qu'on en fait, il finit dans bien des cas par créer autour de l'historien un mur infranchissable. On tend à examiner la source historique exclusivement en tant que source d'elle-même (de la façon dont elle a été construite) et non de ce dont elle parle. En d'autres termes, on analyse les sources (écrites, iconographiques, etc.) en tant que témoignages de “ représentations ” sociales mais, en même temps, on refuse, comme une impardonnable naïveté positiviste, la possibilité d'analyser les rapports entre ces témoignages et les réalités qu'ils désignent ou représentent. Certes, ces rapports ne sont jamais évidents ; les définir en termes de reflets, voilà ce qui serait, pour le coup, naïf. Nous savons bien que tout témoignage est construit selon un code déterminé : atteindre la réalité historique (ou la réalité) en prise directe est, par définition, impossible. Mais inférer de cela l'impossibilité de connaître la réalité signifie tomber par paresse dans une forme de scepticisme radical qui est à la fois insoutenable d'un point de vue existentiel et contradictoire du point de vue logique : comme on le sait, le choix fondamental du sceptique n'est pas soumis au doute méthodique qu'il prétend professer.
Pour moi, comme pour beaucoup d'autres, les notions de preuve ” et de “ vérité ” sont, au contraire, partie intégrante du métier d'historien. Cela n'implique évidemment pas que des phénomènes inexistants ou des documents falsifiés soient peu signifiants sur le plan historique : Bloch et Lefebvre nous ont enseigné le contraire depuis bien longtemps. Mais l'analyse des représentations ne peut faire abstraction du principe de réalité. L'inexistence des bandes de brigands rend plus significative (parce que plus profonde et plus révélatrice) la peur des paysans français durant l'été 1789. Un historien a le droit de repérer un problème là où un juge rendrait un non-lieu. C'est là une divergence importante, qui suppose cependant un élément pouvant unir historiens et juges : l'usage de la preuve. Le métier des uns et des autres se fonde sur la possibilité de prouver, en fonction de règles déterminées, que *x* a fait *y* ; *x* pouvant désigner indifféremment le protagoniste, éventuellement anonyme, d'un événement historique ou le sujet impliqué dans une procédure pénale ; et *y* une action quelconque.
Mais il n'est pas toujours possible d'obtenir une preuve ; et quand bien même on y arrive, le résultat relèvera toujours de la probabilité (fût-elle de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf pour mille) et non de la certitude.

Extraits de : C. Ginzburg, *Le juge et l'historien*, Verdier, 1997.

1. BIS. Carlo Ginzburg, Le juge et l'historien, à propos du procès Sofri (1997).

Habitué à lire des procès d'Inquisition du XVIe-XVIIe siècle, j'ai eu en effet, en analysant les actes du « procès Sofri», la possibilité de déceler certaines similitudes, qui ne jouent pas en faveur des juges du XXe siècle ! Comme dans les tribunaux inquisitoriaux, les interrogatoires - le nouveau code ne le permettrait plus - ont été menés dans le secret, même en des lieux aussi inappropriés que des casernes de carabiniers. L'historien a affaire à des documents écrits, dont il ne suffit pas de dire s'il sont vrais ou faux : il faut comprendre quels sont les filtres qui ont rendu leur construction possible. Le problème de la *transcription* est essentiel. A l'écrit, bien des choses se perdent, les silences, les hésitations, etc., que les transcripteurs tentent de récupérer par la ponctuation, ou des annotations entre parenthèses (« rires», « larmes»), sans être toujours conscients qu'ils ajoutent des *interprétations*. Les notaires du Saint-Office le faisaient aussi. D'autre part, dans les procès en sorcellerie, avait une place cruciale l' *« appel en cause»*, c'est-à-dire le fait qu'un premier inculpé (sous la torture souvent) impliquait d'autres personnes, qui avaient par exemple participé avec lui au sabbat. Un seul procès, du coup, en suscitait des dizaines d'autres, en cascade. Aujourd'hui, on a la figure du « repenti», qui joue un grand rôle dans les procès de Mafia. Je n'ai jamais pensé qu'il faille absolument se passer des témoignages de personnes qui ont elles-mêmes commis des actes criminels ou été complices. Mais encore faut-il que le *contrôle* de leurs déclarations soit des plus sévères, qu'on ne néglige jamais la recherche d'éléments de preuve *indépendants*, surtout si le « repenti», grâce à ses déclarations, trouve quelque bénéfice (remise de peine, protection policière, sommes d'argent). Or, de ce point de vue, il y avait chez certains juges de l'Inquisition un souci pour la preuve que je ne trouve pas toujours chez leurs collègues d'aujourd'hui.

C'est difficile à entendre. L'image qu'on a des procès inquisitoriaux est toujours de violence, d'arbitraire...

L'image est vraie, bien sûr. Il n'empêche que c'est à l'Inquisition romaine, héritière de la médiévale, que l'on doit d'avoir émis des doutes sur les procédures des tribunaux ecclésiastiques. Au début du XVIIe siècle, dans les milieux de la Congrégation romaine du Saint-Office, fut éditée une *« Instruction sur la façon de mener les procès des sorcières, sorciers et faiseurs de maléfices»* qui recommandait aux juges de faire preuve d' *« exquises diligences judiciaires»*, de ne pas attribuer guérisons et maladies à des sortilèges ou à des causes « maléfiques» avant d'en avoir effectivement cherché les causes naturelles, bref, de soumettre à vérification les déclarations des inculpés-témoins.

La plupart du temps, pourtant, on présupposait la culpabilité.

En effet, et l'on se servait de la « logique» pour la « prouver». Quand on parcourt la littérature démonologique, on voit bien que la sorcière présumée avait peu de chances de s'en sortir, quoi qu'elle dise, car on cherchait moins à savoir si elle avait pratiqué ou non la sorcellerie qu'à montrer qu'elle était coupable. Par rapport à ces pratiques, l' « Instruction» de la Congrégation romaine marque un réel progrès. Mais cela n'a pas fait que l'on n'utilise plus la fameuse « preuve logique» ! Dans le "procès Sofri», l'ordonnance-verdict du juge Lombardi dit qu'une *« masse énorme de confirmations objectives»* permettent de définir *« fiables»* les déclarations du repenti Marino, mais ajoute que cette "fiabilité» peut donc être *logiquement* étendue aux affirmations dont il n'est pas possible de trouver la confirmation objective !

Comment faire autrement ?

En tant qu'historien, je suis très attaché à la notion de « preuve». Je ne veux pas dire par là que des phénomènes inexistants, des faits inventés ou des « fantômes» soient insignifiants. Depuis les *Rois thaumaturges* de Marc Bloch on sait à quel point il est intéressant d'étudier leur efficacité symbolique, qui crée la « représentation» et façonne les mentalités. Durant l'été 1789, les paysans français ont constamment craint d'être agressés par des bandes de brigands. Cette crainte, analysée par Georges Lefebvre (*la Grande Peur,* 1932), est un objet historique en soi. Mais l'intérêt pour les « représentations» ne doit pas faire négliger le principe de réalité. L'historien doit aussi chercher à savoir si lesdites bandes de brigands existaient réellement ou

non, ne serait-ce que parce que, attestée, leur inexistence rend encore plus révélatrice et plus « parlante» la peur des paysans. Cela dit, en guise de preuve, l'historien n'a souvent que des indices, des traces, des archives lacunaires, des témoignages tronqués. Ce n'est pas rien. L'étude du détail peut se révéler très fructueuse. Cependant, quand on n'a que des traces, on ne peut pas combler les « manques» par des conjectures ! Voyez le statut qu'a en histoire la *biographie*. Il est impossible de tout savoir de la vie d'un individu : aussi peut-on en appeler au « contexte» pour introduire certains éléments explicatifs. Mais selon des modalités extrêmement précises. On peut écrire à l'aise qu'un paysan « s'en alla en sifflotant», mais on ne peut pas lui mettre dans la bouche une formule d'exorcisme anglo-saxonne sans qu'une recherche historique n'ait attesté qu'en fonction de sa culture, de ses fréquentations, de son lieu d'habitation, etc., ledit paysan pouvait *selon toute vraisemblance* connaître l'exorcisme saxon. Le juge aussi tient compte du « contexte», généralement pour chercher les circonstances atténuantes, d'ordre biologique, historique et social. Mais il ne peut pas établir une logique *déterminée* dans les comportements individuels en tirant du « contexte» les chaînons manquants, en passant de la simple *possibilité* à l'*assertion de fait*. Or il me semble que dans le « procès Sofri», c'est exactement ce qui a été fait : les juges se sont comportés comme de piètres historiens, en remplaçant ce qu'ils n'avaient pu établir sur le plan de la documentation purement judiciaire par des éléments de mauvaise historiographie. D'après le « contexte», quoi qu'ils disent, les trois anciens militants de *Lotta Continua* ne pouvaient pas être innocents. Cela rappelle quelque chose. Jadis, si la femme soupçonnée de sorcellerie avouait, elle était évidemment condamnée ; si elle se taisait malgré la torture, ou si elle mentait, c'est qu'elle avait subi un envoûtement, un *maleficium taciturnitatis*, ou qu'elle était « fille» du diable menteur. Elle était condamnée dans tous les cas.

Carlo Ginzburg, interview à Libération, 09/10/1997. Disponible sur le site : http://www.sofri.org/liberation.html

2. Enzo Traverso, Passé, modes d'emploi (2005).

Vérité et justice

Dans la relation complexe que l'histoire établit avec la mémoire s'inscrit le lien que les deux entretiennent avec les notions de vérité et de justice. Ce lien devient de plus en plus problématique avec la tendance aujourd'hui croissante à une lecture judiciaire de l'histoire et à une «judiciarisation de la mémoire ». Désormais au centre de notre conscience historique, la vision du XXe siècle comme le siècle de la violence, a souvent conduit l'historiographie à travailler avec des catégories analytiques empruntées au droit pénal. Les acteurs de l'histoire sont ainsi, de plus en plus souvent, ramenés aux rôles des exécuteurs, des victimes et des témoins. Les exemples les plus connus qui illustrent cette tendance sont ceux de Daniel J. Goldhagen et de Stéphane Courtois. Le premier a interprété l'histoire de l'Allemagne moderne comme le processus de construction d'une communauté d'exécuteurs. En troquant les habits de l'historien contre ceux du procureur, le second a ramené l'histoire du communisme à l'essor d'une entreprise criminelle pour laquelle il a réclamé un nouveau procès de Nuremberg.

Au fond, le rapport entre justice et histoire est une vieille question (voir l'intervention des plus éminents historiens français lors du procès Zola, en 1898), aujourd'hui remise à l'ordre du jour par une série de procès au cours desquels de nombreux historiens ont été convoqués en qualité de témoins. Il serait difficile de comprendre les procès Barbie, Touvier et Papon en France, le procès Priebke en Italie ou encore les tentatives d'instruction d'un procès Pinochet, en Europe comme au Chili, sans les mettre en relation avec l'émergence, au sein de la société civile de ces pays et de l'opinion publique mondiale, d'une mémoire collective du fascisme, des dictatures et de la Shoah.

Ces procès ont été des moments de remémoration publique de l'histoire où le passé a été reconstitué et jugé dans une salle de tribunal. Au cours des audiences, des historiens ont été

convoqués pour « témoigner» c'est-à-dire pour éclairer grâce à leurs compétences le contexte historique des faits concernés. Devant la cour, ils ont prêté serment en déclarant, comme tout témoin : « Je jure de dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité. » Ce « témoignage » *sui generis* soulevait bien sûr des questions d'ordre éthique, mais il renouvelait aussi des interrogations plus anciennes d'ordre épistémologique. Il remettait en cause le rapport de la justice à la mémoire d'un pays et celui du juge à l'historien, avec leurs modalités respectives de traitement des preuves et le statut différent de la vérité selon qu'elle est produite par la recherche historique ou énoncée par le verdict d'un tribunal. Soucieux de distinguer les domaines respectifs de la justice, de la mémoire et de l'histoire, Henry Rousso a refusé de témoigner lors du procès Papon en motivant son choix avec des arguments rigoureux et à plusieurs égards éclairants. « La justice - affirme-til - se pose la question de savoir si un individu est coupable ou innocent ; la mémoire nationale est la résultante d'une tension existant entre des souvenirs mémorables et commémorables et des oublis qui permettent la survie de la communauté et sa projection dans le future ; l'histoire est une entreprise de connaissance et d'élucidation. Ces trois registres peuvent se superposer, et c'est ce qui s'est passé dans les procès pour crimes contre l'humanité. Mais c'était d'emblée les investir d'une charge insupportable: ils ne pouvaient être de manière égale à la hauteur des enjeux respectifs de la justice, de la mémoire et de l'histoire. »[Henry Rousso, *La hantise du passé*, Textuel, 1998, p. 97].

Ce mélange des genres semblait exhumer l'ancien aphorisme de Schiller, repris par Hegel, sur le tribunal de l'Histoire […] : « L'histoire du monde est le tribunal du monde », aphorisme qui sécularise la morale et l'idée de justice, en la situant dans la temporalité du monde profane et en faisant de l'historien son gardien. On peut s'interroger sur la pertinence de cette sentence à propos de procès qui, loin de juger un passé révolu et désormais clos, susceptible d'être contemplé de loin, ne sont que des moments d'élaboration d'« un passé qui ne veut pas passer ». Pour les parties civiles, cependant, ils ont pris les traits d'une Némésis réparatrice de l'Histoire. Contre cet adage hégélien, il était inévitable d'en opposer un autre l'historien n'est pas un juge, sa tâche ne consiste pas à juger mais à comprendre. Dans son *Apologie pour l'histoire*, Marc Bloch en a donné une formulation classique: « Quand le savant a observé et expliqué, sa tâche est finie. Au juge, il reste encore à rendre sa sentence. Imposant silence à tout penchant personnel, la prononce-t-il selon la loi? Il s'estimera impartial. Il le sera, en effet, au sens des juges. Non au sens des savants. Car on ne saurait condamner ou absoudre sans prendre parti pour une table des valeurs qui ne relève plus d'aucune science positive. » Mais il faudrait aussi rappeler que, dans *Une étrange défaite*, Bloch ne s'abstenait pas de juger et que, quitte à prôner une vision éculée (et illusoire) de l'historiographie comme science « axiologiquement neutre », on est bien obligé de reconnaître que tout travail historique véhicule aussi, implicitement, un jugement sur le passé. Il serait faux de ne voir qu'arrogance derrière l'aphorisme hégélien sur l'histoire comme « tribunal du monde ». Pierre Vidal-Naquet rappelle dans ses mémoires l'impression que lui fit le passage saisissant de Chateaubriand qui attribue à l'historien, « lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur », la noble tâche de « la vengeance des peuples ». Avant d'être la source d'une vocation, rappelle-t-il, ce désir de rachat et de justice fut pour lui « une raison de vivre ».

La contribution la plus lucide sur cette épineuse question reste celle de Carlo Ginzburg, à l'occasion du procès Sofri en Italie [C. Ginzburg, *Le juge et l'historien*, Verdier, 1997]. L'historien souligne Ginzburg, ne doit pas s'ériger en juge, il ne peut pas émettre des sentences. Sa vérité - résultat de sa recherche - n'a pas un caractère normatif; elle reste partielle et provisoire, jamais definitive. Seuls les régimes totalitaires, où les historiens sont réduits au rang d'idéologues et de propagandistes, possèdent une vérité officielle. L'historiographie n'est jamais figée, car à chaque époque notre regard sur le passé - interrogé à partir de questionnements nouveaux, sondé à l'aide de catégories d'analyse différentes - se modifie. L'historien et le juge, cependant, partagent un même but : la recherche de la vérité, et cette quête de vérité nécessite des preuves. La vérité et la preuve, telles sont les deux notions qui se trouvent au centre du travail du juge comme de l'historien. L'écriture de l'histoire, ajoute Ginzburg, implique d'ailleurs un

procédé argumentatif - une sélection des faits et une organisation du récit - dont le paradigme demeure la rhétorique de souche judiciaire. La rhétorique est « un art de la persuasion né devant les tribunaux » ; c'est là que, devant un public, on a codifié la reconstruction d'un fait par des mots. Ce n'est pas négligeable, mais là s'arrête l'affinité. La vérité de la justice est normative, définitive et contraignante. Elle ne vise pas à comprendre, mais à établir des responsabilités, à absoudre les innocents et à punir les coupables. Comparée à la vérité judiciaire, celle de l'historien n'est pas seulement provisoire et précaire, elle est aussi bien plus problématique. Résultat d'une opération intellectuelle, l'histoire est analytique et réflexive, essayant de mettre en lumière les structures sous-jacentes aux événements, les relations sociales dans lesquelles sont impliqués les hommes et les motivations de leurs actes . Bref, c'est une autre vérité, indissociable de l'interprétation. Elle ne se limite pas à établir les faits, mais essaie de les placer dans leur contexte, de les expliquer, en formulant des hypothèses et en recherchant des causes. Si l'historien adopte, pour reprendre encore la définition de Ginzburg, un « paradigme indiciaire », son interprétation ne possède pas la rationalité implacable, mesurable et incontestable, des démonstrations de Sherlock Holmes.
Les mêmes faits engendrent des vérités distinctes. Là où la justice accomplit sa mission en désignant et en condamnant le coupable d'un crime, l'histoire commence son travail d'enquête et d'interprétation, en essayant d'expliquer comment il est devenu un criminel, son rapport à la victime, le contexte dans lequel il a agi, ainsi que l'attitude des témoins qui ont assisté au crime, qui ont réagi, qui n'ont pas su l'empêcher, qui l'ont toléré ou approuvé. Ces considérations peuvent conforter la décision des historiens qui n'ont pas accepté de « témoigner » lors du procès Papon. Elle est recevable, au même titre que les motivations de ceux qui se sont rendus à la convocation des juges. Ils l'ont fait pour ne pas se soustraire, en tant que citoyens, à un devoir civique que leur métier rendait à leurs yeux encore plus impératif. D'une part, leur « témoignage » a contribué à mélanger les genres et à conférer à un verdict judiciaire le statut d'une vérité historique officielle, en transformant une cour en « tribunal de l'Histoire ». D'autre part, il a pu éclairer un contexte et rappeler des faits qui risquaient de rester absents tant des actes du procès que de la réflexion qui l'a accompagné au sein de l'opinion publique.

« Moraliser l'histoire » : cette exigence avancée par Jean Améry dans ses sombres méditations sur le passé nazi est à l'origine des procès évoqués ci-dessus. Les victimes et leurs descendants les ont vécus comme des actes symboliques de réparation. Ailleurs, ils se battent pour que ces procès aient lieu, comme aujourd'hui, au Chili, les rescapés de la dictature de Pinochet et leurs descendants. Il ne s'agit pas d'identifier justice et mémoire, mais souvent faire la justice signifie aussi rendre justice à la mémoire. La justice a été, tout au long du XXe siècle -au moins depuis Nuremberg sinon depuis l'Affaire Dreyfus un moment important dans la formation d'une conscience historique collective. L'imbrication de l'histoire, de la mémoire et de la justice est au centre de la vie collective. L'historien peut opérer les distinctions nécessaires mais il ne peut pas nier cette imbrication; il doit l'assumer, avec les contradictions qui en découlent. Charles Péguy en avait eu l'intuition lors de l'Affaire Dreyfus, lorsqu'il écrivait que «l'historien ne prononce pas de jugements judiciaires; il ne prononce pas de jugements juridiques, on pourrait presque dire qu'il ne prononce pas même de jugements historiques ; il élabore constamment des jugements historiques ; il est en perpétuel travail ». On pourrait voir là une profession de relativisme ; en réalité, c'est la reconnaissance du caractère instable et provisoire de la vérité historique qui, au-delà de l'établissement des faits, contient sa part de jugement indissociable d'une interprétation du passé comme problème ouvert plutôt que comme inventaire clos et définitivement archivé.

Extrait de : Enzo Traverso, *Le passé, modes d'emploi*, La fabrique, 2005, p. 74-79.

3. Antoine Prost, Témoin au procès, témoin en histoire (2000).

Que la justice soit l'exercice d'un pouvoir entraîne un rapport du juge au témoin très différent de celui de l'historien. En ce sens, les procès ne conduisent pas à l'histoire ; d'une certaine manière, ils lui tournent le dos.
Face à l'historien, le témoin est toujours volontaire : il témoigne parce qu'il le veut bien. L'historien l'a d'ailleurs souvent sollicité. Le juge, lui, le convoque. Pendant l'instruction, le juge mande un officier de police pour l'interroger, ou il le convoque dans son cabinet. Pas question pour lui de se dérober: le juge a le pouvoir de le faire amener, de façon éventuellement peu amène. Pas davantage le témoin ne peut refuser de répondre aux questions : il courrait le risque de passer du statut de témoin à celui de suspect. Beaucoup d'ailleurs, qui sont entrés dans le cabinet du juge comme témoins, en sont ressortis comme inculpés ; la frontière entre les deux statuts n'est pas donnée`une fois pour toutes et le juge en est maître. Devant le tribunal, le témoin ne choisit pas de venir : il est cité. I1 prête serment de dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité. Il y a pour lui obligation de parler, et de dire vrai. L'historien n'est pas en droit d'en demander autant. Il n'a pas de pouvoir: le témoin l'aide dans sa recherche, il lui prête son concours. On reste dans le domaine de relations interpersonnelles volontaires, où n'intervient aucune contrainte institutionnelle.
Dans leur questionnement, et c'est une seconde différence, le juge et l'historien ne poursuivent pas exactement les mêmes buts. On ne fait pas un procès pour savoir ce qui s'est passé; il y a toujours un accusé. Pour que l'audience s'ouvre, il faut que quelque chose soit reproché à quelqu'un. La déposition du témoin doit contribuer à établir la responsabilité ou la non-responsabilité de l'accusé dans les faits qui lui sont reprochés. Le questionnement du juge vise donc un acte individuel, sa réalité, les circonstances dans lesquelles il a été accompli. Le questionnement de l'historien est plus ouvert, plus général, et il porte plutôt sur les contextes que sur les actes. L'historien se méfie de la mémoire des témoins en ce qui concerne les faits: il sait, d'expérience, que pour établir une date, un lieu, un fait, les documents sont généralement plus fiables que les souvenirs des acteurs. En revanche, il sait que le vécu lui échappe; il sait qu'il ne comprendra pas l'histoire s'il ignore les ambiances, les contextes. Le témoin seul peut l'introduire dans cet univers autre, à jamais révolu ; sur ce point, son apport est irremplaçable. Or c'est précisément ce dont il témoigne le plus volontiers. En racontant ce qu'il a fait, ce qu'il a vécu, ce dont il a été le témoin, il n'a pas seulement le sentiment d'apprendre à l'historien quelque chose que celui-ci ignore, ou connaît superficiellement, de façon abstraite. I1 a aussi le sentiment de faire partager une expérience que nul autre ne pourrait retracer.
Le témoin-acteur
Mais déjà, à ce stade, une tension se manifeste. Le témoin, et notamment le témoin des années noires, a souvent été un acteur, et c'est parce qu'il fut un acteur qu'il intéresse l'historien. Or ses préoccupations ne sont pas les mêmes.
Dans un article récent sur ce sujet, Laurent Douzou distingue les témoins réputés et les témoins oubliés (1). Les premiers répètent le même témoignage dont il est difficile de les faire dévier. Faire témoigner les seconds, en revanche, c'est intervenir sur leurs souvenirs: « *L'intrusion du chercheur dans ce champ enfoui et tout à coup exhumé le bouleverse de fond en comble [...]. Le chercheur [...] a modifié par sa seule présence et par le récit qu'elle implique cela même qu'il a pour tâche de mettre au jour et de comprendre.* »
C'est qu'en effet, l'érudition et la critique de l'historien qui fait son métier, peuvent tuer le vécu ou le reléguer dans les marges insignifiantes de l'histoire. Les résistants, sollicités par l'historien comme témoins, sont en fait des acteurs, mais le passage du statut d'acteur à celui de témoin est difficile à accepter. Comme le dit fortement L. Douzou, « *on* [leur] *retire la parole par l'acte même de la leur donner ».* Les acteurs, « *mués pour ne pas dire déchus au rang de témoins »* éprouvent un sentiment de dépossession. « *L'objectivation est insupportable, difficilement supportable à tout le moins, aux acteurs. Elle implique, en effet, un véritable travail de deuil. »*
On bute ici sur une double difficulté. La première concerne la nature même de témoignages qui portent sur un vécu: celui de la Résistance comme tout autre, celui de l'expérience des tranchées pendant la Première Guerre mondiale par exemple. Le récit du vécu pose un problème d'écriture, car le risque est grand, dans le passage à l'écrit, de perdre tout ce que le vécu avait d'affectif: la peur, l'émotion, l'enthousiasme, la chaleur du sentiment. L'historien

doit ici s'effacer devant le témoin et lui laisser le plus possible la parole. Mais il n évite pas la seconde difficulté, qui réside dans le fait même qu'il choisit les paroles qu'il fait entendre. Michel de Certeau avait admirablement analysé cette situation paradoxale : le texte de l'historien est un texte *« feuilleté dont une moitié, continue, s'appuie sur l'autre, disséminée, et se donne ainsi le pouvoir de dire ce que l'autre* [le témoin cité] *signifie sans le savoir. Par les "citations", [...] il s'établit en savoir de l'autre* » (2). Dans cette « *structure dédoublée »,* s'affirme en fait un pouvoir, celui de l'historien qui, au nom de son savoir, décide de la vérité du discours de l'autre, de ce qui, dans le discours du témoin, est important ou signif1catif et de ce qui ne l'est pas.

Cette dépossession est particulièrement difficile à supporter pour les acteurs. Certains l'ont dit si bien que l'on s'en voudrait de ne pas leur laisser la parole. Ainsi Pascal Copeau, un dirigeant de Libération-sud, lors d'un colloque tenu en 1974: « *je vous demande aussi, vous les jeunes* [les historiens], *de vous souvenir que ce temps fut d'abord, et malheureusement on est toujours un peu grandiloquent quand on parle de ce temps, mais c'est la vérité, il fut d'abord le temps de la torture et de la mort. Alors, il faut excuser, s'il vous plait, notre susceptibilité parce que nous parlons en tant que survivants, en somme par hasard, et s'il y a encore pas mal de survivants qui peuvent parler, cela prouve qu'à l'époque, nous étions très jeunes, quelques uns même presque des enfants et nous étions pour la plupart sans expérience. Nous avons fait ce que nous avons pu pour construire une cité clandestine, la cité clandestine de l'honneur puisque toutes les élites française ou presque avaient démissionné. Et alors, lorsque nous retrouvons dans vos études, chers jeunes chercheurs, notre cité, elle nous apparaît un peu glacée »i*

Il y a plus grave : l'acteur mué en témoin sait qu'en déf1nitive les historiens auront le dernier mot. Parce que l'acteur sait qu'il va disparaître, et que sa seu1e chance ce surv1e posthume réside précisément dans l'histoire. I1 doit témoigner, il le doit à la mémoire de ses camarades disparus, et en même temps il mesure tout ce que son témoignage, repris même par le meilleur historien, est impuissant à rendre. I1 y a là un tragique du témoignage auquel l'historien ne peut être insensible.

Le témoin accusé

Cette tension s'aggrave quand le questionnement de l'historien se déplace du contexte vers les actes, quand il porte sur l'action même du témoin. Celui-ci se trouve alors directement concerné, interpellé, mis en cause, engagé dans son propre témoignage. I1 est question de lui maintenant, de ce qu'il a fait ou n'a pas fait.

Engagée sur ces bases, la confrontation de l'historien et du témoin devient humainement difficile, pour deux raisons. D'abord, face à ce savoir qui s'élabore, le vécu et ses évidences immédiates ne pèsent pas lourd; l'historien questionne au nom d'un savoir préalable, que le témoin ne possède pas au même point; il questionne en fonction d'un récit des événements qu'il a déjà largement construit, et dont quelques chaînons lui manquent, mais que le témoin ignore, ce qui l'empêche d'apprécier exactement la pertinence de ses propres réponses. C'est une situation qui s'apparente à celle de l'examen oral, et l'historien, qui peut ici aisément reprendre sans même s'en rendre compte le rôle familier du professeur-examinateur, propose au témoin un rôle symétrique d'étudiant qui ne lui a pas toujours laissé de bons souvenirs.

Mais il y a plus grave. À l'horizon de l'enquête historienne, pointe maintenant la possibilité du blâme, fût-il tacite, ou de l'approbation, fût-elle chaleureuse, c'est-à-dire d'un jugement de valeur. Or ce jugement, à la différence de celui du juge, n'a aucune légitimité: aucune institution n'a chargé l'historien de juger, et le témoin pourrait tout à fait refuser de lui répondre. I1 suffirait qu'il lui demande à son tour: « De quel droit me poses-tu cette question ? », pour faire apparaître que le rapport de questionneur à questionné relève du coup de force symbolique, de l'imposition d'un arbitraire.

Ici éclate la métamorphose subreptice d'un savoir en pouvoir : l'historien fait de son savoir le fondement d'un pouvoir, comme si son savoir était absolu, infaillible. Mais cette métamorphose, difficile à gérer dans le rapport interpersonnel, ne prêterait pas à conséquence si l'organisation médiatique de la société ne donnait aux jugements de l'historien une audience redoutable. Il y a là une question capitale, que je me contente de signaler.

Extrait de : Antoine Prost, « L'historien, le juge, le témoin et l'accusé », dans Florent Brayard (dir.), *Le génocide de Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Complexe, 2000.

Notes :
(1). Laurent Douzou, Histoire du temps présent et sources orales. », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 1997, 1-2, p. 55-63.
(2) Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Gallimard, 1975, p. 111.

SUJET N°5 : L'historien et les procès : une « judiciarisation » du passé ? (*les exemples proposés ne sont pas limitatifs).*

1. Henry Rousso, Les historiens et le procès Papon (1998).

Question : Pourquoi avez-vous refusé de témoigner à Bordeaux ?

C'était une position de principe. Je l'ai écrit dans la lettre adressée au président de la cour d'assises au début du procès, lettre qui a été lue à l'audience. Je ne prétends pas avoir eu la seule attitude acceptable pour un historien, et je ne condamne nullement ceux de mes collègues qui ont accepté de se présenter à la barre. A l'Institut d'histoire du temps présent, quatre chercheurs ont été sollicités pour témoigner à Bordeaux: deux d'entre eux ont décliné l'offre officieusement, un autre, Marc-Olivier Baruch, a accepté et s'est présenté à la barre avec d'autres historiens avec lesquels je travaille depuis toujours, et j'ai fait savoir publiquement que je refusais de venir. Toutes ces attitudes sont respectables et elles ne signifient en rien, comme ont fait mine de le croire quelques journalistes à l'affût, que la discorde régnerait désormais chez les historiens. Et quand bien même aurait-ce été le cas, quelles conclusions aurait-il fallu en tirer ? Que les historiens doivent parler d'une seule voix ?
Mon refus tenait à plusieurs raisons. J'avais déjà été sollicité par certaines parties civiles pour témoigner au procès de Paul Touvier, en 1994. J'avais refusé, contrairement à quatre de mes collègues, en expliquant que, d'une part, je souhaitais conserver ma liberté de parole et d'analyse - ce qui est en principe impossible dès lors que l'on est cité à la barre - et que, d'autre part, le procès me semblait biaisé. En effet, et la suite l'a montré, la nécessité de respecter les formes juridiques et les incriminations définies par le Code et la jurisprudence, invitait à tricher avec les faits, en l'occurrence, à considérer que Paul Touvier, en exécutant les sept otages juifs de Rillieux, le 29 juin 1944 - seul crime pour lequel il a été inculpé et condamné - avait agi en complice du IIIe Reich. C'était inexact, car il avait agi en tant que milicien français, avide de venger Philippe Henriot, exécuté par des résistants, réglant ainsi des comptes internes et non pas directement liés à la « Solution finale » ni commandités par la puissance occupante. Je ne voulais ni me trouver en position de trahir ce que je pensais être la vérité historique, largement fondée sur les sources existantes, ni contribuer à entretenir le paradoxe de ce procès : voulu pour montrer l'ampleur de l'antisémitisme autonome et meurtrier de Vichy et de certaines catégories de Français, il a débouché sur une condamnation pour complicité avec les nazis, ce qui était non seulement faux historiquement, mais aussi fort peu significatif au regard de la mémoire. Tous ceux qui furent fusillés légalement après 1944 - près de mille cinq cents personnes - le furent pour intelligence avec l'ennemi, c'est-à-dire pour collaboration ou complicité avec les nazis : de ce point de vue, le procès Touvier n'avait rien d'original et n'était qu'un avatar tardif de l'épuration.

Qestion : La situation, en 1997, dans le cas de Maurice Papon était pourtant différente...

Oui, mais la présence d'historiens à la barre me semblait tout autant problématique. Tout d'abord, j'ai été cité à comparaître par la défense sans en avoir été au préalable averti: je l'ai même appris par la presse avant de recevoir la convocation officielle. Le fait d'être cité par la défense, comme d'autres historiens qui me sont proches, ne me posait ni plus ni moins de problèmes que s'il s'était agi de l'accusation ou des parties civiles. En revanche, il semblait évident que l'appel ainsi médiatisé à des historiens relevait moins d'un souci de pédagogie que d'une volonté de tous bords d'instrumentaliser le savoir, c'est-à-dire de donner une forme d'aval officiel à des interprétations qui étaient, par ailleurs, largement admises, et largement

irréfutables. Celles-ci ont même, d'une certaine manière, conditionné l'instruction tout entière. Comment comprendre autrement le fait que l'accusation ou les parties civiles aient demandé à ces historiens d'énoncer des évidences du type: « Oui, Vichy et l'Administration française ont collaboré avec l'occupant », « oui, le régime a bien promulgué une législation antisémite » ? La présence massive d'historiens, une présence entrant dans le cadre de stratégies judiciaires, signifiait que la justice se défaussait sur eux du cadre général, du contexte, comme si la vérité avait eu plus de poids dans leur bouche que dans celle des avocats ou des magistrats, alors que les énoncés étaient, sur le fond, de même nature, à de rares exceptions près, notamment dans la bouche de l'accusé.

C'est d'ailleurs un des points qui me semble le plus poser problème: que signifie rendre compte, sous serment, dans un statut formel de témoin et non d'expert au sens classique du terme, d'un contexte historique, alors que l'historien n'est pas maître de la question posée: l'individu est-il coupable ou innocent ? Un historien n'éclaire pas un contexte sans lien direct avec son questionnement: dès lors que la question posée consistait à déterminer la culpabilité d'un individu, toute l'argumentation, de manière consciente ou involontaire, allait tourner autour de ce qui pouvait permettre d'y répondre, dans un sens comme dans l'autre. La question de savoir si un secrétaire général de préfecture régionale était ou non un acteur important sous l'Occupation, un fonctionnaire décisionnaire, me semble, en tant qu'historien, très secondaire au regard de la question principale, à savoir le fonctionnement d'une telle administration dans son ensemble. […]

Par ailleurs, et c'est une objection à mon sens centrale, il me paraît fallacieux de prétendre que les historiens cités l'auraient été à titre d'experts. Autant que je puisse en juger, un expert convoqué par une cour de justice se trouve dans deux situations possibles: soit il vient rendre compte de phénomènes généraux, établis formellement par des lois scientifiques et donc supposés reproductibles en toute circonstance (tout ce qui relève, par exemple, de la balistique ou de la génétique), et il peut donc aider une cour quand bien même il ne sait rien du cas précis qui est jugé; soit il a directement connaissance du dossier ou de l'accusé, tel l'expert psychiatre qui peut porter un diagnostic, fiable ou pas, sur ce dernier. Or les historiens présents au procès Papon n'étaient ni dans la première situation ni dans la seconde: ils ne pouvaient invoquer des lois universelles ni prétendre connaître le dossier.

Extraits de : Henry Rousso, *La hantise du passé,* entretiens avec Philippe Petit, Textuel, 1998.

2. Marc-Olivier Baruch, entretien avec un historien qui a témoigné au procès Papon (1999).

Sciences Humaines : Est ce qu'un procès de ce type peut permettre de connaître la réalité historique?

Marc-Olivier Baruch : Pas véritablement - et d'ailleurs ce n'est pas son but : la connaissance historique progresse selon les règles de la méthode historique, qui n'ont pas de raison d'être celles de la procédure judiciaire. Le juge et l'historien poursuivent, autour de la notion commune de recherche de la vérité, des objectifs différents. Une chose m'a toutefois frappé, et vivement intéressé en tant qu'historien, à savoir la répétition des stratégies de défense des hauts fonctionnaires poursuivis pour leur participation aux actes du gouvernement de Vichy. Le procès de 1997-1998 permit ainsi de montrer que les moyens utilisés juste après la Libération continuaient à fonctionner, selon deux axes : il s'agissait, pour les anciens serviteurs de l'État français, d'une part de minimiser l'importance des fonctions occupées (on insista ainsi sur le fait que l'expression secrétaire général contient le mot « secrétaire »: M. Papon indiqua même une fois que le poste qu'il occupait à Bordeaux faisait aussi de lui le concierge de la préfecture); d'autre part de monter en épingle tous les actes de « résistance » susceptibles de leur être imputés, en négligeant le fait qu'il y avait un fossé entre s'engager dans la résistance et rendre des services à des résistants: autant les engagements effectifs de hauts fonctionnaires furent peu nombreux, et en tout état de cause tardifs, autant la quasi-totalité des mêmes

comprirent-ils, dès la mi-1943 si l'on en croit les archives de la France libre, qu'il convenait de donner des gages aux mouvements de résistance afin de ne pas trop souffrir lors de l'épuration dont on devinait qu'elle suivrait la débâcle annoncée du régime de Vichy Par cet exemple encore, on perçoit la très grande difficulté posée à ceux qui doivent qualifier pénalement des actes et attitudes si longtemps après les faits. Même si je crois que rien n'eût été pire que de ne pas conduire jusqu'à son terme la procédure entamée, sans doute y a-t-il eu là une faiblesse dans la stratégie de l'accusation et des parties civiles. Bien des rebondissements du procès - mais n'oublions pas son caractère ultra-médiatique, et que les médias ont besoin de suspense - furent dus à la méconnaissance de ce passé.

SH: Votre collègue Henry Rousso a eu une attitude très prudente quant à la participation des historiens au cours de la Justice, estimant même que le procès Papon « a marqué une régression de la connaissance historique des années noires ».

M.-O.B.: Tout dépend du sens qu'on donne au mot «connaissance». Si les historiens n'ont pas appris grand-chose, même de la situation bordelaise, à partir de ce procès, on ne peut pas dire non plus qu'ils aient «désappris» quoi que ce soit. En revanche, on peut s'interroger sur l'image qui restera, dans l'opinion, à propos de Vichy et de son administration. Dans mon esprit, ce qu'a voulu souligner Henry Rousso, c'est que sont réapparues, mises sur le même plan que les acquis de la recherche la plus solide, des théories ou des justifications qui semblaient avoir été sérieusement mises à mal par la progression du travail historique. Je pense notamment à la vieille idée du double jeu de Pétain, qui aurait été «de bouclier » alors que de Gaulle aurait été «de glaive ». On comprend, bien sûr, pourquoi ces analyses étaient populaires en France dans les années 50 et 60, alors qu'elles n'ont aucun fondement historique solide, ce que l'ouverture progressive des archives depuis vingt ans a permis à tous les historiens sérieux de reconnaître. Il est évidemment regrettable qu'une nouvelle jeunesse ait été donnée à ces arguments idéologiques. De manière générale, la connaissance historique s'est souvent trouvée en porte-à-faux par rapport aux simplifications auxquelles le procès Papon a donné lieu, qu'il s'agisse des arguments échangés dans le prétoire ou de la manière dont la presse a présenté le dossier, puis les débats.

Extraits de : Marc-Olivier Baruch, entretien avec Martha Zuber, *Sciences Humaines,* n° 97 août/septembre 1999.

SUJET N°6 : Les usages publics de l'histoire nuisent-ils au travail des historiens ? *(les exemples proposés ne sont pas limitatifs).*

1. Pétition « LIBERTE POUR L'HISTOIRE ! » (2005)

Émus par les interventions politiques de plus en plus fréquentes dans l'appréciation des évènements du passé et par les procédures judiciaires touchant des historiens et des penseurs, nous tenons à rappeler les principes suivants :

- L'histoire n'est pas une religion. L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît pas de tabous. Il peut être dérangeant.
- L'histoire n'est pas la morale. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique.
- L'histoire n'est pas l'esclave de l'actualité. L'historien ne plaque pas sur le passé des schémas idéologiques contemporains et n'introduit pas dans les évènements d'autrefois la sensibilité d'aujourd'hui.
- L'histoire n'est pas la mémoire. L'historien, dans une démarche scientifique, recueille les souvenirs des hommes, les compare entre eux, les confronte aux documents, aux objets, aux traces, et établit les faits. L'histoire tient compte de la mémoire, elle ne s'y réduit pas.
- L'histoire n'est pas un objet juridique. Dans un Etat libre, il n'appartient ni au Parlement ni à

l'autorité judiciaire de définir la vérité historique. La politique de l'Etat, même animée des meilleures intentions, n'est pas la politique de l'histoire.

C'est en violation de ces principes que des articles de lois successives – notamment lois du 13 juillet 1990, du 29 janvier 2001, du 21 mai 2001, du 23 février 2005 – ont restreint la liberté de l'historien, lui ont dit, sous peine de sanctions, ce qu'il doit chercher et ce qu'il doit trouver, lui ont prescrit des méthodes et posé des limites.

Nous demandons l'abrogation de ces dispositions législatives indignes d'un régime démocratique.
Les 19 signataires du 12 décembre 2005 :

Jean-Pierre Azéma, Élisabeth Badinter, Jean-Jacques Becker, Françoise Chandernagor, Alain Decaux, Marc Ferro, Jacques Julliard, Jean Leclant, Pierre Milza, Pierre Nora, Mona Ozouf, Jean-Claude Perrot, Antoine Prost, René Rémond, Maurice Vaïsse, Jean-Pierre Vernant, Paul Veyne, Pierre Vidal-Naquet, Michel Winock.

2. Manifeste du « Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH)» (2005)

En tant que chercheurs et enseignants en histoire, notre rôle principal consiste à élaborer et à transmettre des connaissances rigoureuses sur le passé. Celles-ci résultent d'une analyse critique des sources disponibles, et répondent à des questions qui ont pour but de mieux comprendre les phénomènes historiques et non pas de les juger. Mais les historiens ne vivent pas dans une tour d'ivoire. Depuis le XIXe siècle, le contexte politique et social a joué un rôle essentiel dans le renouvellement de leurs objets d'étude. Les luttes ouvrières, le mouvement féministe, la mobilisation collective contre le racisme, l'antisémitisme et la colonisation, ont incité certains d'entre eux à s'intéresser aux « exclus » de l'histoire officielle, même si la France est restée à la traîne de ces mutations.
Il y a donc un rapport étroit entre la recherche historique et la mémoire collective, mais ces deux façons d'appréhender le passé ne peuvent pas être confondues. S'il est normal que les acteurs de la vie publique soient enclins à puiser dans l'histoire des arguments pour justifier leurs causes ou leurs intérêts, en tant qu'enseignants-chercheurs nous ne pouvons pas admettre l'instrumentalisation du passé. Nous devons nous efforcer de mettre à la disposition de tous les connaissances et les questionnements susceptibles de favoriser une meilleure compréhension de l'histoire, de manière à nourrir l'esprit critique des citoyens, tout en leur fournissant des éléments qui leur permettront d'enrichir leur propre jugement politique, au lieu de parler à leur place.

Les enjeux de mémoire aujourd'hui
Les tentatives visant à mettre l'histoire au service de la politique ont été nombreuses depuis un siècle. Le nationalisme et le stalinisme ont montré que lorsque les historiens et, au-delà, l'ensemble des intellectuels renonçaient à défendre l'autonomie de la pensée critique, les conséquences ne pouvaient être que désastreuses pour la démocratie. Au cours de la période récente, les manipulations du passé se sont multipliées. Les « négationnistes », ces « assassins de la mémoire » (Pierre Vidal Naquet), ont cherché à travestir l'histoire de la Shoah pour servir les thèses de l'extrême droite. Aujourd'hui, l'enjeu principal concerne la question coloniale. Dans plusieurs communes du sud de la France, on a vu apparaître des stèles et des plaques célébrant des activistes de l'OAS qui ont pourtant été condamnés par la justice pour leurs activités anti-républicaines. Tout récemment, le gouvernement n'a pas hésité à adopter une loi (23 février 2005) exigeant des enseignants qu'ils insistent sur « le rôle positif » de la colonisation.
Cette loi est non seulement inquiétante parce qu'elle est sous-tendue par une vision conservatrice du passé colonial, mais aussi parce qu'elle traduit le profond mépris du pouvoir à

l'égard des peuples colonisés et du travail des historiens. Cette loi reflète une tendance beaucoup plus générale. L'intervention croissance du pouvoir politique et des médias dans des questions d'ordre historique tend à imposer des jugements de valeur au détriment de l'analyse critique des phénomènes. Les polémiques sur la mémoire se multiplient et prennent un tour de plus en plus malsain. Certains n'hésitent pas à établir des palmarès macabres, visant à hiérarchiser les victimes des atrocités de l'histoire, voire à opposer les victimes entre elles. On voit même des militants, soucieux de combattre les injustices et les inégalités de la France actuelle, se placer sur le terrain de leurs adversaires, en confondant les polémiques sur le passé et les luttes sociales d'aujourd'hui. Présenter les laissés pour compte de la société capitaliste actuelle comme des « indigènes de la République », c'est raisonner sur le présent avec les catégories d'hier, c'est se laisser piéger par ceux qui ont intérêt à occulter les problèmes fondamentaux de la société française, en les réduisant à des enjeux de mémoire.

Il existe beaucoup d'autres domaines où les historiens sont confrontés à ces logiques partisanes. La multiplication des « lieux de mémoire » dénonçant les « horreurs de la guerre » ou célébrant « la culture d'entreprise » tend à imposer une vision consensuelle de l'histoire, qui occulte les conflits, la domination, les révoltes et les résistances. Les débats d'actualité ignorent les acquis de la recherche historique et se contentent, le plus souvent, d'opposer un « passé » paré de toutes les vertus, à un présent inquiétant et menaçant : « Autrefois, les immigrés respectaient « nos » traditions car ils voulaient « s'intégrer ». Aujourd'hui, ils nous menacent et vivent repliés dans leurs communautés. Autrefois, les ouvriers luttaient pour de bonnes raisons, aujourd'hui ils ne pensent qu'à défendre des intérêts « corporatistes », encouragés par des intellectuels « populistes » et irresponsables ».

Nous en avons assez d'être constamment sommés de dresser des bilans sur les aspects « positifs » ou « négatifs » de l'histoire. Nous refusons d'être utilisés afin d'arbitrer les polémiques sur les « vraies » victimes des atrocités du passé. Ces discours ne tiennent compte ni de la complexité des processus historiques, ni du rôle réel qu'ont joué les acteurs, ni des enjeux de pouvoir du moment. Au bout du compte, les citoyens qui s'interrogent sur des problèmes qui les ont parfois (eux ou leur famille) directement affectés, sont privés des outils qui leur permettraient de les comprendre.

La nécessité de l'action collective

Il est vrai qu'un certain nombre d'entre nous ont tiré depuis longtemps la sonnette d'alarme dans des livres ou des articles de presse. Mais ces réactions individuelles sont aujourd'hui insuffisantes. L'information-spectacle et l'obsession de l'audimat poussent constamment à la surenchère, valorisant les provocateurs et les amuseurs publics, au détriment des historiens qui ont réalisé des recherches approfondies, prenant en compte la complexité du réel. Pour résister efficacement à ces entreprises, il faut donc agir collectivement. C'est pourquoi nous appelons tous ceux qui refusent que l'histoire soit livrée en pâture aux entrepreneurs de mémoire à rejoindre notre Comité de vigilance. Deux domaines de réflexion et d'action nous semblent prioritaires :

1. *L'enseignement de l'histoire.* Le débat actuel sur l'histoire coloniale illustre un malaise beaucoup plus général concernant l'enseignement de notre discipline, et l'énorme décalage qui existe entre les avancées de la recherche et le contenu des programmes. Il faudrait commencer par établir un état des lieux, pour réduire le fossé entre recherche et enseignement, réfléchir à une élaboration plus démocratique et transparente des programmes, pour que les différents courants de la recherche historique soient traités de façon équitable.

2. *Les usages de l'histoire dans l'espace public.* Il va de soi que notre rôle n'est pas de régenter la mémoire, Nous ne nous considérons pas comme des experts qui détiendraient la Vérité sur le passé. Notre but est simplement de faire en sorte que les connaissances et les questionnements que nous produisons soient mis à la disposition de tous. Pour cela il faut ouvrir une vaste réflexion sur les usages publics de l'histoire, et proposer des solutions qui permettront de résister plus efficacement aux tentatives d'instrumentalisation du passé.

3. Henry Rousso, "Mémoires abusives" (2005).

Plusieurs pétitions réclament l'abrogation des lois récentes qui "légifèrent" sur le passé : la loi Gayssot réprimant la négation de l'extermination des juifs (13 juillet 1990) ; celle déclarant que le massacre des Arméniens en 1915 est un génocide (29 janvier 2001) ; celle définissant la traite négrière et l'esclavage, *"à partir du XVe siècle"*, comme un crime contre l'humanité, et qui demande que les programmes scolaires lui accordent *"une place conséquente"* (23 mai 2001) ; celle, enfin, en faveur des harkis, qui demande à son tour, dans son article 4, que les programmes *"reconnaissent en particulier le rôle positif de la* présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord" (23 février 2005), article qui a déclenché les polémiques récentes.
Ces pétitions expriment une position de principe : ni la loi ni la justice n'ont à dire l'histoire. Elles offrent également un début d'explication à cette "judiciarisation du passé", en faisant remonter le problème au vote de la loi Gayssot. Celle-ci n'est pourtant pas du même ordre. Elle a une portée juridique concrète en créant un nouveau délit — le "négationnisme" —, les autres lois n'ayant, pour l'instant, qu'une visée "déclamatoire", sans autre portée que d'accorder une forme de reconnaissance à tel ou tel groupe, en inventant une forme inédite de commémoration par la délivrance d'un cours d'histoire sommaire au *Journal officiel.*
Or le négationnisme n'est pas une simple interprétation de l'histoire : c'est une composante majeure de l'antisémitisme depuis 1945 à l'échelle internationale — les récentes déclarations du président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, le confirment jusqu'à la nausée. Sans doute, pour le combattre, aurait-on dû utiliser l'arsenal juridique existant, plutôt que de promulguer une loi contestable. Mais l'abolir aujourd'hui constituerait un acte politique plus inopportun encore. Quant aux autres lois incriminées, si elles sont critiquables sur le principe, il est illusoire de prétendre les effacer, sinon les amender, quelques années après les avoir promulguées, sauf à donner le sentiment que la loi n'est qu'un bien de consommation jetable.
La tendance à légiférer sur le passé est d'ailleurs bien antérieure à la loi Gayssot. Elle est née des procédures lancées, dans les années 1970, contre d'anciens nazis et collaborateurs ayant participé à l'extermination des juifs. Celles-ci utilisaient pour la première fois l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, votée en 1964. Elles devaient aboutir aux procès Barbie, Touvier et Papon. Les pétitions récentes ne prennent pas en compte cet élément, ni ne rappellent la participation d'historiens à ces procès tardifs, éludant ainsi la responsabilité des scientifiques dans cette judiciarisation de l'histoire que nous étions peu nombreux à dénoncer à l'époque.
Il s'agit pourtant d'un élément central dans la généalogie des disputes actuelles. L'innovation juridique des *"procès pour la mémoire"* se justifiait, certes, par l'importance et la singularité du génocide des juifs, dont la signification n'est apparue que deux générations plus tard.
Elle exprimait cependant un changement radical dans la place que nos sociétés assignent à l'histoire, dont on n'a pas fini de prendre la mesure. Ces procès ont soulevé la question de savoir si, un demi-siècle après, les juges étaient toujours "contemporains" des faits incriminés. Ils ont montré à quel point la culture de la mémoire avait pris le pas, non seulement sur les politiques de l'oubli qui émergent après une guerre ou une guerre civile, afin de permettre une reconstruction, mais aussi sur la connaissance historique elle-même. L'illusion est ici de croire que la "mémoire" fabrique de l'identité sociale, qu'elle donne accès à la connaissance. Comment peut-on se souvenir de ce que l'on ignore, les historiens ayant précisément pour fonction, non de "remémorer" des faits, des acteurs, des processus du passé, mais bien de les établir ?
Dans le cas du génocide des juifs, dans celui des Arméniens ou dans le cas de la guerre d'Algérie, encore pouvons-nous avoir le sentiment que ces faits appartiennent toujours au temps présent — que l'on soit ou non favorable aux "repentances". L'identification reste possible de victimes précises, directes ou indirectes, et de bourreaux singuliers, individus ou États, à qui l'on peut demander réparation. Mais comment peut-on prétendre agir de la même manière sur des faits vieux de plusieurs siècles ? Comment penser sérieusement que l'on peut "réparer" les dommages causés par la traite négrière *"à partir du XVe siècle"* de la même

manière que les crimes nazis, dont certains bourreaux habitent encore au coin de la rue ?
La mobilisation actuelle, notamment à gauche, porte ses coups sur l'article 4 de la loi de février 2005. L'article est certes inepte, mais la dispute est ici idéologique, et n'est pas de nature différente sur le fait de savoir si, par exemple, le communisme recèle un bilan positif ou si la démocratie parlementaire est exempte de critiques. Cela est affaire d'opinion, et n'a pas à être prescrit dans un programme scolaire qui n'a, d'ailleurs, pas la moindre chance d'être jamais appliqué.
Mais cet article 4 est une réaction à l'idée qu'il y aurait des victimes méritant reconnaissance, et d'autres — les harkis — qui n'ont pas droit à cet honneur. Le fond du débat est d'un autre ordre. La loi du 23 mai 2001 a déclaré en quelques lignes que l'esclavage et la traite négrière constituent *"un crime contre l'humanité"*.
L'esclavage, sinon la traite négrière d'antan, a déjà été défini comme un *"crime contre l'humanité"* dans les statuts du Tribunal militaire international de Nuremberg (article 6c), et il est réprimé depuis par les lois internationales. Pourquoi, dès lors, promulguer une loi à seule fin rétroactive s'il n'y a aucune possibilité d'identifier des bourreaux, encore moins de les traîner devant un tribunal ? Pourquoi devons-nous être à ce point tributaires d'un passé qui nous est aussi étranger ? Pourquoi cette volonté d'abolir la distance temporelle et de proclamer que les crimes d'il y a quatre siècles ont des effets encore opérants ? Pourquoi cette réduction de l'histoire à la seule dimension criminelle et mortifère ? Et comment croire que les valeurs de notre temps sont à ce point estimables qu'elles puissent ainsi s'appliquer à tout ce qui nous a précédés ?
En réalité, la plupart de ces initiatives relèvent de la surenchère politique. Elles sont la conséquence de la place que la plupart des pays démocratiques ont accordée au souvenir de la Shoah, érigé en symbole universel de la lutte contre toutes les formes de racisme. À l'évidence, le caractère universel de la démarche échappe à beaucoup. La mémoire de la Shoah est ainsi devenue un modèle jalousé, donc, à la fois, récusé et imitable : d'où l'urgence de recourir à la notion anachronique de crime contre l'humanité pour des faits vieux de trois ou quatre cents ans.
Le passé n'est ici qu'un substitut, une construction artificielle — et dangereuse —, puisque le groupe n'est plus défini par une filiation passée ou une condition sociale présente, mais par un lien "historique" élaboré après coup, pour isoler une nouvelle catégorie à offrir à la compassion publique. Enfin, cette faiblesse s'exprime, une fois de plus, par un recours paradoxal à l'État, voie habituelle, en France, pour donner consistance à une "communauté" au sein de la nation. Sommé d'assumer tous les méfaits du passé, l'État se retrouve en même temps source du crime et source de rédemption. Outre la contradiction, cette "continuité" semble dire que l'histoire ne serait qu'un bloc, la diversité et l'évolution des hommes et des idées, une simple vue de l'esprit, et l'État, le seul garant d'une nouvelle histoire officielle "vertueuse". C'est là une conception pour le moins réactionnaire de la liberté et du progrès.

Henry Rousso, "Mémoires abusives", *Le Monde*, 24 décembre 2005.

TEXTES COMPLÉMENTAIRES :

Le CVUH et « l'affaire » Guy Moquet (2007)

Le 22 octobre prochain, la lecture de la dernière lettre de Guy Môquet sera l'occasion de ce qui pourrait passer pour une cérémonie de plus, dans le Panthéon résistant. Il n'en est rien : c'est un véritable programme commémoratif que le *Bulletin officiel de l'Education Nationale* du 30 août organise dans les lycées. Promotion soudaine d'une figure patriotique, présentée comme exemplaire, place centrale accordée à l'Ecole pour la lecture d'une « lettre », dimension strictement nationale de la célébration : tout cela n'est pas sans susciter des interrogations sur les causes profondes de cette fabrique à « flux tendu » d'un héros pour la jeunesse.
La rapidité de la découverte puis de la promotion de Guy Môquet par le candidat Sarkozy devenu chef de l'Etat a de quoi surprendre. Jusqu'au printemps 2007, la principale figure

célébrée par le leader de l'UMP était Georges Mandel, homme politique de droite assassiné par la Milice parce que juif, en riposte à l'exécution du collaborateur Philippe Henriot par la Résistance. Pourtant, dès le 15 mai, le premier geste du nouveau pouvoir consiste à réinventer la mémoire résistante : la dernière lettre de Guy Moquet, promue au rang d'Archive exemplaire, est surajoutée à la commémoration des Fusillés de la Cascade du Bois de Boulogne. Image de l'Emotion officielle, objet de la « première décision » présidentielle, elle devient une véritable affaire d'Etat : désormais, elle devra être lue solennellement dans chaque lycée à chaque rentrée scolaire. L'hommage posthume fait à Guy Môquet incarne l'« ouverture mémorielle » qui annonce l'ouverture politique.
Cet usage politique n'est pas anodin : il entraîne des effets pernicieux sur la connaissance du passé ainsi instrumentalisé : Guy Môquet semble se résumer à sa mort, aux adieux à sa famille et à ses amis qui ponctuent sa dernière lettre. La Résistance est réduite à la seule perspective du sacrifice. Ainsi la spécificité du combat de Guy Môquet est-elle éludée : le caractère communiste de son engagement, la singularité de son courage au moment où le Parti Communiste, interdit par la République dès 1939, ne résistait pas encore officiellement, sont escamotés. De même, son arrestation par la police française, l'intervention des autorités de Vichy qui désignent spécifiquement parmi les otages une liste de militants communistes à fusiller sont passées sous silence. Toutes les singularités et les complexités de la Résistance disparaissent derrière l'écran blanc d'une dernière lettre sortie de son contexte.
On pourrait supposer que les enseignants chargés de lire la lettre aient précisément pour tâche de restituer ce contexte et ces enjeux. Mais la façon dont la cérémonie est prévue par le texte et déjà organisée en plusieurs lieux montre qu'il n'en est rien : tout est fait pour que l'École fabrique un mythe patriote en lieu et place d'une interrogation critique, aussi chargée d'émotion puisse-t-elle être. C'est en effet une véritable cérémonie de monument aux morts qui est prévue dans un certain nombre d'établissements, inventée pour l'occasion. Le public scolaire dont on attend le « recueillement » y préfigure celui du 11 novembre, les Résistants occupent la place des Anciens Combattants et la lettre celle du monument funéraire. Entre usage rugbystique de la lettre et cérémonie scolaire, tout se passe comme s'il s'agissait de mettre en place des bataillons de la mémoire dont les enseignants seraient les nouveaux « hussards noirs », au service d'une mémoire aussi étroitement nationale -malgré les dénégations - que largement amnésique.
La place donnée à l'Ecole dans cette cérémonie et les formes suggérées pour son organisation indiquent une double visée : restauration de l'ordre social et restauration de l'unité nationale. L'ordre cérémoniel est la traduction sous forme rituelle de la *Lettre aux éducateurs* envoyée par le même donneur d'ordres ; restauration de la hiérarchie, des « valeurs » et du vouvoiement : Guy Môquet le militant est utilisé à contre-emploi. Le message présidentiel n'en a cure, il soumet l'histoire à son usage par ses directives très claires : « aimez la France car c'est votre pays et que vous n'en avez pas d'autre. » On ne peut mieux indiquer l'usage politique ainsi visé : l'union sacrale dont l'Ecole doit être la garante permet d'effacer toute « tache » mémorielle : de la responsabilité de l'Etat français dans la déportation et l'extermination des Juifs à la non reconnaissance des massacres coloniaux, de la répression du 17 octobre 1961 à l'oubli des anciens combattants « ex colonisés », etc. On peut observer une singulière concomitance entre la monumentalisation de la figure de Guy Môquet dans une cérémonie scolaire et les remaniements des programmes d'histoire des filières techniques qui font disparaître comme thèmes d'enseignement aussi bien Vichy que les guerres d'Indochine et d'Algérie ; entre la réinvention d'une mémoire résistante purement nationale et unanime et les créations successives d'une Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et d'un Institut d'études sur l'immigration et l'intégration, sur fond de projets de musées régionaux tendant à exalter l'œuvre coloniale de la France. On peut enfin trouver que la célébration de l'amour exclusif de la patrie devant un public de lycéens comprenant des élèves sans-papiers que le Gouvernement entreprend d'expulser confère à cette cérémonie un caractère objectivement cynique.
Le chef de l'Etat a annoncé publiquement vouloir la « fin de la repentance », ce qui signifie le refus de reconnaître désormais de façon officielle la responsabilité de la France sur la scène publique et la volonté explicite de mettre fin à tout débat à ce sujet. Célébrer la figure

sacrificielle d'un Guy Môquet purement patriote, c'est recréer un culte unanimiste de la nation en lieu et place de toute interrogation critique sur la mémoire nationale, en escamotant les enjeux les plus actuels de la recherche et de l'enseignement de l'histoire. Chaque acteur de l'espace scolaire jugera de l'attitude qui lui paraît la plus juste, mais il ne nous apparaît pas possible, en tant qu'enseignants comme en tant que chercheurs, de cautionner d'une façon ou d'une autre une telle contrefaçon mémorielle.
le CVUH

Protestation de Liberté pour l'histoire (15 février 2008).

L'association Liberté pour l'histoire réprouve la décision du Président de la République, après celle si contestable sur la lecture obligatoire de la dernière lettre de Guy Môquet, de faire « parrainer la mémoire » d'un des 11 500 enfants juifs de France victimes de la Shoah, par des élèves de CM 2 à partir de la rentrée 2008.
Quelque respectable que soit l'intention, cette initiative se heurte à de fortes objections :
1- Le caractère contraignant de cette injonction de mémoire. Elle substitue une démarche purement émotive à un apprentissage critique de l'histoire qui demeure le premier devoir des éducateurs.
2- Indépendamment du fait que nul ne sait ce que peut vouloir dire « parrainer une mémoire », est-il raisonnable d'en faire assurer la charge par des enfants de neuf ou dix ans, sans mesurer l'effet psychologique d'une pareille mise en demeure ?
3- La Shoah est un événement unique dans l'histoire. Mais la place ainsi accordée aux victimes juives, à l'exclusion de toutes les autres, risque d'être mal comprise. Mesure-t-on l'embarras des enseignants à appliquer pareille prescription face à des classes d'enfants aux filiations les plus diverses ?
Cette annonce improvisée et en définitive dangereuse nous paraît relever de ce courant de repentance que le Président de la République avait paru vouloir condamner. Ne risque-t-elle pas en outre d'avoir l'effet absolument contraire au but visé ?

Autres Sujets prenant comme exemple d'appui le « débat colonial » en France (avec les mêmes textes que le sujet n° 6.

[Vous pouvez consulter le site du CVUH : Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire : cvuh.free.fr]

• L'histoire appartient-elle aux historiens ? À partir de l'exemple – non limitatif- du débat sur les « lois mémorielles » en France.
• Les historiens face aux « lois mémorielles » : quels enjeux ?
• La loi peut-elle dire le vrai en histoire ? À partir de l'exemple – non limitatif- du débat sur les « lois mémorielles » en France.

NB. Des sujets sur « histoire et mémoire » et sur le rôle social de l'historien peuvent également prendre comme exemple d'appui le débat sur les « lois mémorielles » en France.

TEXTE COMPLÉMENTAIRE 1 :
Éléments de chronologie extraits de "L'État et les mémoires", *Regards sur l'actualité*, n° 325, novembre 2006

"Que sont les "lois mémorielles" ?

Cette expression est apparue au cours des débats sur l'article 4 de la loi du 23 février 2005 et désigne quatre lois :
– la loi, dite Gayssot, du 13 juillet 1990 "tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe", qui crée le délit de négationnisme du génocide des Juifs ;
– la loi du 29 janvier 2001 "relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915";

– la loi, dite Taubira, du 21 mai 2001 "tendant à la reconnaissance de la traite et l'esclavage en tant que crime contre l'humanité", qui reconnaît la traite de négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité ;
– la loi du 23 février 2005 "portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés». Son article 4 établissait que les programmes de recherche devaient accorder la place qu'elle méritait à l'histoire de la présence française outre-mer et que les programmes scolaires devaient en reconnaître le rôle positif.

Pourquoi des "lois mémorielles" ?
La loi Gayssot. première des lois mémorielles, a été adoptée dans un contexte de publicité des thèses du négationniste Robert Faurisson remettant en cause le génocide des Juifs et de leur exploitation par l'extrême droite. Son but était de lutter contre ce négationnisme et de reconnaître la douleur des survivants et des descendants des victimes face à ces remises en cause. Les lois suivantes ont repris ces objectifs de lutte contre la négation de faits historiques (génocide arménien, esclavage, traite négrière) et de reconnaissance symbolique des mémoires blessées (Arméniens, habitants des départements d'outre-mer, anciens colonisés, rapatriés, Harkis). La question de l'efficacité de ces dispositifs est en débat.

(*Regards sur l'actualité, op. cit.,* p. 18)

23 février 2005 : promulgation de la loi "portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés» et de son article 4.
25 mars 2005 : publication dans *Le Monde* d'une pétition d'historiens, "Colonisation: non à l'enseignement d'une histoire officielle", menée notamment par Claude Liauzu, Gilbert Meynier et Gérard Noiriel, réclamant l'abrogation de la loi du 23 février 2005.
septembre 2005 : en se fondant sur la loi Taubira, le Collectif des Antillais, Guyanais et Réunionnais, dit Collectifdom, dépose une plainte contre l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, spécialiste reconnu des traites négrières, pour contestation de crime contre l'humanité. La plainte est levée le 4 février 2006.
9 décembre 2005 : Jacques Chirac nomme une "mission pluraliste pour évaluer l'action du Parlement dans les domaines de la mémoire et de l'histoire"constituée de Jean-Louis Debré.
13 décembre 2005 : publication dans L*ibération* d'une seconde pétition, "Liberté pour l'histoire", signée par 19 historiens, dont Jean-Pierre Azéma, Pierre Vidal-Naquet et Pierre Nora, et réclamant l'abrogation de plusieurs articles "indignes d'un régime démocratique» des quatre "lois mémorielles".
20 décembre 2005 : publication dans *20 minutes* d'un appel "Ne mélangeons pas tout" signé par 32 écrivains, juristes et historiens, dont Yves Chevalier, Claude Lanzmann, Serge Klarsfeld, Didier Daeninckx, Marc Lévy, en réaction à la pétition du 13 décembre.
21 décembre 2005 : le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, confie à Arno Klarsfeld un travail de réflexion sur la loi, l'histoire et le devoir de mémoire. Il remet son rapport le 25 janvier 2006.
15 février 2006 : abrogation par décret de l'alinéa 2 de l'article 4 de la loi du 23 février 2005, rendue possible par la décision du Conseil constitutionnel du 31 janvier 2006 déclarant que ces dispositions ne relevaient pas du domaine de la loi.
12 avril 2006 : dépôt d'une proposition de loi par le député socialiste, Didier Migaud, à l'Assemblée nationale, afin d'introduire un nouvel article à la loi sur la reconnaissance du génocide arménien permettant de sanctionner ceux qui contesteraient son existence. Ce texte a été voté en première lecture à l'Assemblée nationale le 12 octobre 2006. Il doit être examiné par le Sénat."

Regards sur l'actualité, op. cit., p. 21.

TEXTE COMPLÉMENTAIRE 2 :

Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud « Histoire en marge ou histoire en marche ? La colonisation entre repentance et patrimonialisation» (2003).

Y-a-t-il une politique du passé colonial en France à l'heure actuelle ? L'apparition en librairie de plusieurs ouvrages invitant explicitement ou non à la « repentance » (1) le projet de construction d'un Mémorial d'Outre-Mer à Marseille sur le lieu même des expositions coloniales de 1906 et 1922 ou encore la présence au gouvernement de deux secrétaires d'Etat choisis dans des groupes historiquement liés à la colonisation (les Harkis et l'immigration d'origine maghrébine) plaident en ce sens. Pourtant, au même moment, certains historiens vitupèrent à l'envi le « trou de mémoire » qui interdirait une vraie gestion du passé colonial et réclament en guise d'antidote la « socialisation » d'une nouvelle histoire critique de la colonisation. Le succès de leurs travaux (publiés sous forme d'ouvrages collectifs et de numéros de revues spécialisées et grand public) suggère cependant que le « tabou » qu'ils dénoncent est en train de sauter au profit d'une ré-appropriation complexe du passé colonial. […]

Il ne s'agit pas de faire un mauvais procès aux spécialistes de l'imaginaire colonial en leur reprochant de confondre histoire et mémoire. On fera plutôt l'hypothèse qu'ils participent à un processus collectif de remémoration dont on voudrait comprendre les enjeux. Des enjeux sociaux : quelles sont les mémoires de la colonisation actives aujourd'hui et comment se combinent-elles dans une patrimonialisation de toute évidence polémique ? Mais aussi des enjeux épistémologiques qui sont loin d'être périphériques. Penser l'histoire de la colonisation nous oblige en effet à penser la confrontation entre « notre » histoire et celles des autres et les dynamiques actuelles de la mémoire et de l'histoire de la colonisation pourraient bien être un objet et un enjeu communs pour tous les historiens. […]

Patrimonialisation post-coloniale et autisme occidental

La configuration actuelle où les spécialistes de l'imaginaire colonial essaient de s'imposer comme intermédiaires obligés est en fait un parfait avatar de la situation coloniale. Ils revendiquent très exactement la position que prétendaient occuper en leur temps les propagandistes coloniaux dont ils sont d'ailleurs les historiens. Les propagandistes aspiraient à être les commis-voyageurs de la colonisation en faisant le lien entre une domination qui prétendait échapper à toute régulation politique et donc à tout débat démocratique et des « masses » ignorantes, sujettes aux plus folles lubies en matière coloniale et qu'ils voulaient embrigader de préférence dès l'école. Dans la même logique, leurs lointains héritiers se sont emparés des images qui constituent le trouble héritage de l'imaginaire colonial et ils n'en finissent pas de les expliquer à des masses inconscientes dont il faut à présent éradiquer les préjugés et « rebâtir » la mémoire (2). Reste à savoir pourquoi, socialement et intellectuellement, nous avons encore besoin de tels médiateurs pour animer notre passé colonial ?

Il faut examiner d'un peu plus près ce qu'ils nous proposent. Leur discours s'articule autour de deux objets essentiels : les stéréotypes qui seraient la matrice des représentations des populations dominées et de notre gestion collective de l'altérité, et la coupable imbrication reliant un héritage colonial non assumé et un présent frappé d'amnésie. D'où leur prédilection pour les questions de mises en scène qu'il s'agisse des zoos humains ou des visions de l'autre, « de l'indigène à l'immigré ». Dans un cas comme dans l'autre, la volonté de déconstruire une mécanique présentée comme perpétuelle joue contre une appréhension véritablement critique de son fonctionnement et de son efficience (3) Ce qui montre assez que l'objectif n'est pas dans la compréhension historienne qui suppose une acceptation critique qu'on ne saurait en aucun cas confondre avec une adhésion idéologique. La convocation de l'imaginaire colonial propose au contraire une remémoration associant adroitement le retour sur soi culpabilisant et l'auto-critique disculpante.

On peut aborder le problème autrement en se demandant qui est exclu de cette histoire qui est à proprement parler une histoire de fantômes, délicieusement fascinante. En sont exclus au premier chef les colonisés réduits au rôle de modèles pour stéréotypes. Que viendraient-ils faire en outre dans l'histoire de nos représentations ? Ils sont rejoints par ceux de leurs

descendants issus de l'immigration et confrontés dans les banlieues à une politique de relégation qui a certes un lien de parenté avec les politiques coloniales de ségrégation mais dont les enjeux sont avant tout contemporains. Quel est dès lors le sens de cette mise en exergue des continuités coloniales ? En inscrivant une partie des phénomènes de marginalisation dans le long terme des mentalités, on prend en effet le risque de les essentialiser en transformant en objets d'histoire des altérités sociales qui sont surtout les symptômes de dysfonctionnements actuels (4)

En déclinant le clivage intime entre « l'autre » et « nous », les spécialistes de l'imaginaire colonial donnent en outre droit de cité à un impensé épistémologique qui est, à leur insu, le ressort même du succès très politique de leur discours. L'histoire de l'imaginaire colonial, comme d'ailleurs avant elle l'histoire de la geste coloniale, se fait en métropole. Ce qui autorise une patrimonialisation du passé colonial en deux parts nettement distinctes, d'un côté celle des ex-colonisateurs qui cultivent des nostalgies plus ou moins avouables mais sont aussi capables de repentance et continuent en tous cas à écrire l'histoire de « leur » domination, de l'autre celle des ex-colonisés enfermés dans une logique de réparation qui les assigne une fois de plus au rôle de victimes[1]. Non seulement la confrontation avec d'autres histoires, qui n'ont pas été suspendues par la domination mais avec lesquelles des liens complexes d'affrontements, d'accommodements et de mutations se sont tissés, est esquivée mais les Français – comme d'ailleurs les autres Occidentaux[2] – peuvent continuer à croire qu'ils sont, sinon les seuls, au moins les plus actifs des sujets de l'Histoire. […]

NOTES :

1. En particulier Marc Ferro (ed), *Livre noir du colonialisme. XVIe–XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003.

2. L'Association pour la Connaissance de l'Afrique Noire, première manifestation de ce renouveau historiographique, a ainsi donné naissance à une entreprise baptisée : « les Bâtisseurs De Mémoire ».

3. Cf. Claude Blanckaert, « Note critique. Spectacles ethniques et culture de masse au temps des colonies », *Revue d'histoire des sciences humaines,* 2002, n° 7, pp. 223-232 et Françoise Lorcerie, « La catégorisation sociale est-elle coloniale ? *», Hommes et migrations*, n° spécial : « Imaginaire colonial, figures de l'immigré », n° 1207, 1997, pp. 78-86.

[4]. Que certains jeunes des banlieues comparent leur situation à celle des indigènes témoigne de l'inhospitalité sociale et politique actuelle de la société française bien plus que d'une quelconque connaissance des réalités coloniales.

5. La parution d'un « livre noir du colonialisme » est doublement révélatrice de cette stratégie d'accaparement de l'histoire que Marc Ferro fustigeait dans son *Histoire des colonisations* (Paris, Le Seuil, 1994) mais à laquelle il a manifestement cédée.

6. Cf. l'énorme succès du livre d'Adam Hochschild, *King Leopold's Ghost. A story of Greed, Terror and Heroism in Colonial Africa* traduit sous le titre *Les fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié* (Paris, Belfond, 1998).

Intervention au Colloque des 25 et 26 septembre 2003 : « La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours ». ***Texte intégral consultable librement sur le site :*** chs.univ-paris1.fr/Collo/Merle.pdf

SUJET N°7 : L'historien et le problème des « valeurs et de la relation entre science et éthique » : quesls problèmes ? Quels enjeux ?

[1] La parution d'un « livre noir du colonialisme » est doublement révélatrice de cette stratégie d'accaparement de l'histoire que Marc Ferro fustigeait dans son Histoire des colonisations (Paris, Le Seuil, 1994) mais à laquelle il a manifestement cédée.

[2] Cf. l'énorme succès du livre d'Adam Hochschild, King Leopold's Ghost. A story of Greed, Terror and Heroism in Colonial Africa traduit sous le titre Les fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié (Paris, Belfond, 1998).

1. François Bédarida, Histoire et éthique (1993).

J'en arrive ainsi à mon troisième point sur les choix moraux de l'historien. Si l'histoire—nous en sommes tous d'accord—n'a vocation à être ni un tribunal ni une estrade de distribution des prix, le problème des valeurs et de la relation entre science et éthique ne s'impose pas moins d'emblée. Comment construire une histoire du temps présent sans du tout juger, alors même que cette histoire se définit par rapport à un avenir autant que par rapport à un passé ?
Non seulement derrière nos sujets les plus brûlants—la torture, le génocide, le goulag, le totalitarisme—, mais à propos de nos enjeux ordinaires, tels que l'histoire de la santé et du Sida, celle des rapports homme/femme, L'histoire de la prison ou celle de la démocratie, nous ne cessons de nous référer à des valeurs et à des normes, porteuses elles-mêmes, qu'on le veuille ou non, de sacré. Si, après qu'on nous a annoncé "la mort de Dieu", notre univers est celui de la "mort de l'homme", alors que signifient les droits de l'homme ? Face à cette lèpre sur le corps de l'humanité que constituent, aujourd'hui comme hier, le racisme et l'antisémitisme, l'historien ne saurait se soustraire à sa responsabilité morale en tant que personne et en tant que citoyen. [...]
Rappelons-nous que Jaurès— qui n'avait rien d'un esprit spécialement moralisateur—a tenu, dans la préface à son histoire de la Révolution française, et au risque de déconcerter certains lecteurs, à mettre son oeuvre " sous la triple inspiration, dit-il, de Marx, de Michelet et de Plutarque ". Tandis que le patronage de Marx et de Michelet relève d'une logique évidente, la présence de Plutarque dans la trilogie traduit bien la dimension éthique que contient la démarche historique.
Autrement dit, si l'historien se doit de pratiquer une distanciation critique vis-à-vis de son objet d'étude et d'opérer avec discernement et acribie, il ne saurait pour autant être neutre. Ce serait plus qu'une esquive : une démission. Car chez lui il n'existe qu'une conscience et une seule : sa conscience d'historien, c'est sa conscience d'homme. Et selon la parole de Rabelais qu'on ne répétera jamais trop en raison de sa portée permanente et universelle, "science sans conscience n'est que ruine de l'âme".
De là faut-il aller jusqu'à parler comme certains de "magistère social" ? Ce serait sans doute faire preuve de beaucoup de présomption. Pour ma part je me contenterais d'expressions telles que *la fonction sociale* de l'historien ou *sa responsabilité dans la société.* D'autant qu'en fin de compte l'exigence éthique se manifeste plus encore dans sa démarche que dans le contenu de son discours historique.
En revanche, je tiens qu'à la demande sociale qui s'exerce sans relâche sur les historiens, en particulier sur ceux du temps présent sollicités par la conscience hautement historisée de nos contemporains, il convient de répondre sans hésitation, hardiment, mais en toute indépendance et bien sûr en respectant scrupuleusement les règles du métier—sans redouter le champ médiatique, mais aussi sans le chercher. Loin des dérives de je ne sais quel pilotage par l'aval, l'expérience de l'Institut d'histoire du temps présent me paraît à cet égard probante. Quant au cas tout récent de la commission historique à laquelle j'ai participé sur l'affaire Touvier, il me confirme tout à fait dans ma conviction.

Extraits de : F. Bédarida, "Conclusion" de *Écrire l'histoire du temps présent,* CNRS-ÉDIT., 1993.

2. Säul Friedländer, Réflexions sur l'historisation du national-socialisme (1987)

On savait l'Allemagne aux prises avec son passé. Mais voici que les historiens à leur tour entrent dans les débats : faut-il étudier désormais la période 1933-1945 comme on le ferait des temps hanséatiques ? Autrement dit, quels sont les enjeux d'une relativisation historienne du nazisme ? [...]

LES LIMITES DE L'HISTORISATION
Je conclurai en posant trois problèmes de caractère très général. On peut dire, en premier lieu, que l'historisation participe probablement d'un processus plus large et continu, qui vise, en

tant que tel, à construire (ou reconstruire) la mémoire allemande de la période nazie. Nombreux sont les facteurs qui contribuent à construire ou à reconstruire, à un niveau collectif, la mémoire de cette époque. L'historiographie s'intègre de bien des façons à ce processus général, quelles que soient ses orientations : car, même si elle doit en principe scruter d'un œil critique les constructions de la mémoire, elle n'en traite pas moins d'un passé massivement présent, qui refuse de disparaître... Pour ma part, j'estime que ce passé est encore beaucoup trop présent pour que les historiens contemporains puissent être en mesure de prendre facilement conscience des présupposés et des a *priori* qui sont ici en jeu - notamment les historiens allemands ou juifs qui ont vécu sous le nazisme, et peut-être même ceux qui appartiennent à la deuxième ou la troisième génération.

On peut supposer que, très souvent, l'historien qui aborde l'ère nazie ne se représente entièrement ni sur quelle base spécifique, ni à partir de quels mobiles spécifiques, ni à l'intérieur de quel contexte spécifique il souhaite travailler sur cette période. Toute analyse historique doit donc impérativement s'appuyer sur un processus de réflexion sur soi-même, car ce n'est qu'à ce prix que l'historien peut demeurer conscient - en dépit du sentiment d'objectivité qu'il peut éprouver - que c'est bien lui et lui seul qui choisit l'approche, détermine la méthode et organise le matériel en fonction de tel ou tel programme. Ce qui est vrai pour tout écrit historique est décisif pour l'étude de cette période. Ecrire sur le nazisme n'est pas écrire sur la France du 16e siècle : l'idée d'historisation, telle que nous l'avons analysée ici, repose sur l'hypothèse, à mon avis erronée, selon laquelle, quarante ans après la fin du IIIe Reich, le nazisme pourrait être traité plus ou moins de la même façon que la France du 16e siècle.

Le second problème, qui découle directement du premier, est ce que l'on pourrait appeler le problème de la pertinence différentielle. L'histoire du nazisme appartient à tout le monde. Pour les Allemands, cette histoire est fondamentale : elle se pose pour eux en termes d'identité nationale, affecte la façon dont ils se perçoivent en tant qu'Allemands et détermine leur compréhension non seulement de leur passé mais de leur société actuelle. L'historisation de L'ère nazie peut donc prendre des significations différentes pour les divers groupes sociaux ouest-allemands, et varier en fonction des choix idéologiques et politiques de ces groupes. Mais ce même passé peut revêtir d'autres sens pour les victimes du nazisme, et, pour elles, l'historisation de cette période se pose en termes différents, non moins légitimes Par exemple, si l'étude de la vie quotidienne sous le IIIe Reich - qui occupe une place de plus en plus centrale dans le processus d'historisation - peut être jugée extrêmement importante par les historiens allemands, tant conservateurs que de gauche (ils ne s'y intéressent naturellement pas pour les mêmes raisons), ce même aspect de l'histoire du IIIe Reich peut ne pas paraître aussi directement pertinent aux historiens d'une autre nationalité : ceux-ci peuvent estimer que les aspects politiques et idéologiques du IIIe Reich demandent des recherches beaucoup plus fouillées, et que, par exemple, la relation entre l'idéologie et la politique dans le domaine des annihilations massives mériterait d'être davantage éclaircie.

On peut enfin s'interroger sur les limites possibles de l'historisation du national-socialisme, limites ne découlant pas d'un quelconque tabou, mais inhérentes au phénomène lui-même. Ces limites sont liées à la façon dont on aborde le problème de -la spécificité ou de la non-spécificité des crimes nazis. Même si l'on affirme et réaffirme sa propre interprétation des faits, on est toujours clairement amené à choisir non entre des faits, mais entre des interprétations enracinées dans des jugements de valeur qui ne peuvent être ni prouvés ni réfutés. Une part essentielle du national-socialisme est déterminée par l'évaluation de la spécificité ou de la non-spécificité de ses crimes. Dans la mesure où le choix fait par l'historien détermine la nature du tableau global, et dans la mesure également où ce type d'évaluation ne relève guère de l'analyse historique, L'historisation ne peut être menée à bien que si les crimes du nazisme sont clairement intégrés dans une interprétation historique d'ensemble : si une telle intégration n'intervient pas, un élément décisif pour l'historisation de la période risque de demeurer insaisissable.

En 1972, Geoffrey Barraclough publia dans la *New York Review of Books* une série de trois articles qui présentaient déjà certains arguments en faveur de l'historisation du national-socialisme. Barraclough critiquait notamment ce qu'il dénommait l'approche libérale

de l'histoire moderne allemande, et citait l'historien du fascisme Gilbert Allardyce, qui écrivit : “ Nous connaissons beaucoup mieux ce qui s'est passé à Auschwitz, mais nous ne le comprenons pas davantage ”. Pourquoi cela ?, s'interrogeait Barraclough. Sa réponse mérite d'être notée :

“ Si les réponses continuent à nous échapper, L'hypothèse la plus simple est que nous devrions accumuler plus de faits, plus d'informations, plus d'enquêtes sur les ‘racines' du national-socialisme. C'est la réponse la plus évidente, mais pas forcément la bonne. Si nous n'arrivons pas à ordonner le puzzle, ce n'est peut-être pas parce que certaines pièces manquent, mais parce que nous l'avons mal reconstitué. Ce qui est en question, autrement dit, c'est la validité des hypothèses et de la méthodologie propres à l'approche libérale de l'histoire allemande moderne qui prévaut actuellement ”.

Barraclough a publié ces lignes voici déjà quinze ans, et l'approche libérale de l'histoire allemande moderne a été depuis sérieusement remise en question, notamment par des historiens comme Martin Broszat, Hans Mommsen et bien d'autres. Les pièces du puzzle ont été déplacées de toutes les façons possibles, un nombre imposant de nouveaux détails ajoutés; mais, en 1985, Martin Broszat n'en a pas moins dû plaider en faveur de l'historisation du national-socialisme. Un an plus tard a éclaté le débat sur la spécificité ou la non-spécificité des crimes nazis, qui a tant agité les historiens allemands. Ces diverses phases doivent être rappelées : elles semblent indiquer que ce sont bien la spécificité et la place historique de l'entreprise d'extermination du IIIe Reich qui constituent l'obstacle le plus récurrent et le plus décisif à l'achèvement du puzzle. Là réside le problème - et probablement aussi les limites - de l'historisation.

LA SPÉCIFICITÉ DU NAZISME

Dans les dernières lignes de son livre *Eichmann à Jérusalem,* Hannah Arendt nous donne peut-être, sans le vouloir, une clé qui permet de distinguer les crimes nazis des autres politiques de tueries massives. Les nazis, affirmait Hannah Arendt, essayèrent “ de décider qui doit et ne doit pas habiter cette planète ”. Aucun autre régime, si criminel fût-il, n'a tenté d'agir de cette façon. En ce sens, le régime nazi a atteint, me semble-t-il, une sorte de limite théorique : on peut imaginer un nombre de victimes encore plus grand et des façons de tuer technologiquement plus efficaces, mais, à partir du moment où un régime décide, en se fondant sur n'importe quel critère, que des groupes doivent être annihilés entièrement *et ne sont plus autorisés à jamais à vivre sur la terre,* un pas fondamental a été franchi. Et je pense que, dans l'histoire moderne, cette limite ne fut atteinte qu'une fois : par les nazis. Comparer les exterminations de Hitler à d'autres politiques d'exterminations, ou établir n'importe quelle comparaison, n'a naturellement rien d'illégitime; tout ceci n'interdit pas de repérer certaines différences. Pour moi, la spécificité du régime nazi réside dans l'aspect que je viens d'évoquer (même si, selon mes critères, une telle appréciation est un jugement de valeur).

Dans le contexte idéologique actuel, il n'est pas rare que ces historiens qui souhaitent relativiser la signification du nazisme et historiser ses “ capacités d'extermination ” instrumentalisent le concept d'“ historisation ”, et utilisent le caractère non limité du processus et le manque de précision de certains de ses éléments pour en arriver à ce qui leur semble être une vision “ objective ”, longtemps repoussée, du passé.

Si on la comprend comme une analyse historique plus précise, l'historisation est un processus évolutif et nécessaire. Néanmoins, prendre conscience de certains des problèmes soulevés ici peut, à la longue, nous aider à garantir le développement d'une historisation qui ne pourrait plus aussi facilement servir à relativiser le passé nazi, à le banaliser et, finalement, à expulser de la mémoire humaine tout souvenir de son caractère criminel.

Extraits de : Säul Friedländer, “ Réflexions sur l'historisation du national-socialisme ”, *Vingtième siècle*, oct.-déc.1987.

Sujet n° 8 : Les finalités de l'enseignement de l'histoire ont-elles changé depuis le XIXe siècle ?

1. Ernest Lavisse, L'enseignement de l'histoire à l'école primaire (1885)

Le vrai patriotisme est à la fois un sentiment et la notion d'un devoir. Or, tous les sentiments sont susceptibles d'une culture, et toute notion, d'un enseignement. L'histoire doit cultiver le sentiment et préciser la notion. C'est pourquoi le maître rejettera les conseils de ceux qui prétendent réduire l'enseignement historique à l'étude du dix-huitième siècle et de 1' âge contemporain. Il y a dans le passé le plus lointain, une poésie qu'il faut verser dans les jeunes âmes pour y fortifier le sentiment patriotique. Faisons-leur aimer nos ancêtres gaulois et les forêts des druides, Charles Martel à Poitiers, Roland à Ronceveaux, Godefroi de Bouillon à Jérusalem, Jeanne d'Arc, Bayard, tous nos héros du passé, même enveloppés de légendes ; car c'est un malheur que nos légendes s'oublient, que nous n'ayons plus de contes du foyer, et que, sur tous les points de la France, on entende, pour toute poésie, chanter des refrains orduriers et bêtes, venus de Paris. Un pays comme la France ne peut vivre sans poésie. Et puisque nos poètes, même quand ils sont démocrates, n'écrivent point pour le peuple ; puisque la religion ne sait plus avoir prise sur les âmes, puisque le paysan n'est plus guère occupé que de la matière et passionné que pour des intérêts, cherchons dans l'âme des enfants l'étincelle divine, animons cette étincelle de notre souffle, et qu'elle échauffe ces âmes réservées à de grands devoirs.
Les devoirs, il sera d'autant plus aisé de les faire comprendre que l'imagination des élèves, charmée par des peintures et par des récits, rendra leur raison enfantine plus attentive et plus docile. Tout l'enseignement du devoir patriotique se réduit à ceci : expliquer que les hommes qui, depuis des siècles, vivent sur la terre de France, ont fait, par l'action et par la pensée, une certaine œuvre, à laquelle chaque génération a travaillé ; qu'un lien nous rattache à ceux qui ont vécu, à ceux qui vivront sur cette terre ; que nos ancêtres, c'est nous dans le passé ; que nos descendants, ce sera nous dans l'avenir. I1 y a donc une œuvre française, continue et collective : chaque génération y a sa part, et, dans cette génération, tout individu a la sienne.
Enseignement moral et patriotique : là doit aboutir l'enseignement de l'histoire à l'école primaire. S'il ne doit laisser dans la mémoire que des noms, c'est-à-dire des mots, et des dates, c'est-à-dire des chiffres, autant vaut donner plus de temps à la grammaire et à l'arithmétique, et ne pas dire un mot d'histoire. Rompons avec les habitudes acquises et transmises ; n'enseignons point l'histoire avec le calme qui sied à l'enseignement de la règle des participes. I1 s'agit ici de la chair de notre chair et du sang de notre sang. Pour tout dire, si l'écolier n'emporte pas avec lui le vivant souvenir de nos gloires nationales ; s'il ne sait pas que ses ancêtres ont combattu sur mille champs de bataille pour de nobles causes ; s'il n'a pas appris ce qu'il a coûté de sang et d'efforts pour faire l'unité de notre patrie, et dégager ensuite du chaos de nos institutions vieillies les lois sacrées qui nous ont faits libres ; s'il ne devient pas un citoyen pénétré de ses devoirs et un soldat qui aime son drapeau, l'instituteur aura perdu son temps. Voilà ce qu'il faut que dise aux élèves-maîtres le professeur d'histoire à l'école normale comme la conclusion de son enseignement.

Extraits de : E. Lavisse article "Histoire" in Ferdinand Buisson, *Dictionnaire de pédagogie, 1885.*

2. Ernest Lavisse, L'enseignement de l'histoire dans le secondaire (1890)

La culture du sentiment national est délicate. Il faut avant tout fortifier le naturel amour du pays natal, raisonner cet instinct et l'éclairer, mais, en France, sous peine d'une déchéance de notre esprit, nous ne devons ni oublier l'homme dans le citoyen, ni rétrécir, au profit apparent de notre pays, la place de l'humanité.
Si notre histoire doit être particulièrement étudiée, l'histoire universelle doit donc être enseignée. Celle-là sera toujours encadrée dans celle-ci. La méthode qui prescrit de mettre partout notre pays au premier plan et le monde en prolongement expose l'écolier à des préjugés trop forts. Elle va directement contre le but qu'elle se propose. Nul pays n'a subi plus que la France l'action du dehors, puisqu'elle est un mélange de races et qu'à son origine elle a

reçu de Rome et de la Germanie des éducations diverses. Par contre, nul pays n'a, plus que le nôtre, agi sur le monde. Nous n'avons jamais été, nous ne serons jamais des particularistes. Il fait partie de notre profession de Français d'aimer l'humanité et de la servir. La connaissance de l'histoire générale nous est indispensable.
Donner à l'écolier l'idée exacte des civilisations successives et du progrès accompli au cours des siècles, et la connaissance précise de la formation et du développement de la France ; lui montrer l'action du monde sur notre pays et de notre pays sur le monde : se servir de la comparaison avec l'étranger pour éclairer son jugement sur nous-mêmes ; lui enseigner à rendre à tous les peuples la justice qui leur est due, élargir l'horizon de son esprit, et à la fin, lui laisser avec la connaissance de l'état de son pays et de l'état du monde la notion claire de ses devoirs de Français et de ses devoirs d'homme, telle est la part de l'enseignement historique dans l'éducation.

Extraits de : Instructions pour l'enseignement secondaire, 1890 (rédigées par E. Lavisse).

3. Marc Bloch, Sur les programmes d'histoire dans l'enseignement secondaire (1921)

La Société des professeurs d'histoire se préoccupe justement de la réforme des programmes de 1902. Je n'ai pas la prétention de proposer un plan nouveau; et si je devais choisir, j'hésiterais sans doute entre ceux qu'ont établis nos collègues de Lyon et d'Orléans. Comme eux je considère la division en cycles comme condamnée. Je voudrais seulement vous soumettre – très brièvement – quelques remarques, d'un caractère général.

J'ai connu comme élève les programmes antérieurs à 1902. Je pense qu'à beaucoup d'égards le système nouveau a marqué un progrès. J'ai eu – en philosophie – un professeur d'histoire qui a laissé un nom estimé ; il nous disait volontiers : "Après 1815, ce n'est plus de l'histoire, c'est de la politique (1)." Ne soyons pas ingrats envers les réformateurs qui ont rendu impossible le retour de pareilles aberrations. L'histoire contemporaine a désormais droit de cité dans l'enseignement secondaire. Nul ne songe à lui enlever sa place. Mais je crois aussi que les programmes de 1902, qui renferment tant d'indications excellentes, doivent à tout prix être à leur tour modifiés. Ils pêchent gravement contre l'esprit historique : et cela pour deux raisons.

L'histoire, c'est avant tout l'explication du présent par le passé. En supprimant, du moins dans le second cycle, l'étude du Moyen Âge, en écourtant à l'excès, du moins dans le second cycle, celle du XVIe et du XVIIe siècle, les programmes de 1902 tendent à présenter l'Europe contemporaine comme une création "*ex nihilo*" que rien ne rattache à ce qui l'a précédée, c'est-à-dire que rien n'explique. J'ai eu l'occasion d'interroger des candidats à l'Ecole normale sur les institutions françaises du XVIIIe siècle : j'ai constaté que le plus souvent ils ne les comprenaient pas, parce qu'ils en ignoraient la genèse. Pour des pays comme l'Angleterre, qui n'a pas connu la rupture révolutionnaire, ne rien savoir de son histoire médiévale ou moderne, c'est se condamner à ne rien comprendre ni de ses traditions, ni du long effort qu'elle a fait au XIXe siècle pour les secouer. Il convient de rétablir dans les programmes – en y faisant grâce à la suppression des cycles une plus large place à un plus lointain passé – la notion de l'évolution historique, de la continuité humaine.

Il y a plus. Nul ne conteste que l'enseignement de l'histoire ne doive être, dans une certaine mesure, considéré comme une préparation à la vie politique. Or, de ce point de vue, les programmes de 1902 me semblent présenter un danger redoutable. Voici comment. A l'heure actuelle un bon élève des sections C et D de nos lycées peut se faire une idée assez juste des sociétés du type européen évolué, telles qu'on les rencontre dans l'Europe occidentale ou centrale, dans l'Amérique du Nord, en Australasie. Mais ces sociétés ne sont pas tout. Ne connaître qu'elles c'est, aujourd'hui plus que jamais, risquer de ne saisir que bien peu de choses de la marche du monde. A côté de nous, en Asie, en Afrique, en Europe même, vivent d'autres grands groupes humains, de types bien différents. Ces sociétés-là, rien n'a préparé notre élève à les comprendre, ni même (ce qui est plus grave encore) à les sentir dissemblables de nous. Car l'enseignement historique qu'il a reçu, portant surtout sur des époques

rapprochées de lui, n’a rien fait pour lui donner le sens du différent et, si j’ose dire, de l’exotisme historique. Ce sens pourtant c’est de l’histoire seule qu’il pourrait le tenir, à condition que l’on déroulât devant ses yeux un spectacle assez vaste et assez varié. L’histoire est essentiellement la connaissance d’un changement; c’est une des raisons de sa valeur pédagogique. L’intelligence des différences dans le temps – plus immédiatement sensibles pour nous parce qu’elles concernent des peuples qui nous touchent de près – doit amener les esprits à percevoir les différences dans l’espace. Décrire les civilisations antiques ou médiévales, c’est ouvrir les yeux de l’enfant à la variété du monde.

Une fois l’esprit du jeune homme ainsi préparé par l’étude du passé, à mieux pénétrer des sociétés fort éloignées de la nôtre, il conviendra, bien entendu, de lui présenter ces sociétés directement. J’aborde ici une modification de détail que je voudrais voir introduite dans le programme de la classe de philosophie. Un allégement de ce programme, tel que le proposent par exemple nos collègues d’Orléans, rendrait plus facile l’exécution de cette mesure. Il conviendrait, à mon avis, d’y attribuer quelques leçons aux civilisations d’Extrême-Orient et à la civilisation musulmane, considérées désormais non plus du biais de l’histoire coloniale ou diplomatique, mais en elles-mêmes et pour elles-mêmes. Le monde est devenu grand. Avoir des idées sommaires, mais claires et justes, sur la société chinoise, sur l’Inde et sur l’Islam importe aujourd’hui davantage à un futur citoyen français que de connaître avec beaucoup de précision l’histoire diplomatique du XVIIIe siècle ou l’histoire parlementaire de la Restauration.

Extrait de : *Bulletin de la société des professeurs d’histoire et de géographie*, nov. 1921, p. 15-17, repris in Marc BLOCH, *Histoire et historiens*, Armand Colin, 1995, p. 255-257.

4. **Lucien Febvre, L’enseignement de l’histoire (1949)**

Peu de problèmes aussi difficiles à résoudre, dans le domaine pédagogique, que les historiques : je veux dire ceux que pose l'enseignement de l'histoire aux divers degrés.

C'est un fait qu'un peu partout, aujourd'hui, on enseigne l’Histoire aux enfants. Ce n'est du reste pas un trait très ancien —même en France où cependant, de bonne heure, l'Histoire a des curiosités spéciales. La constitution d'un corps d'agrégés spécialisés dans l'enseignement de l'histoire ne date que de 1830. Et c'est l'agrégation des lettres que passa Michelet en 1821 : il lui eût été difficile d'en passer une autre. Mais qu'est-ce qu'enseigner l'histoire ? Je veux dire, pourquoi enseigne-t-on l’histoire ? Parce qu'un citoyen doit connaître le passé de son pays ? Point de vue civique.—Parce qu'un homme cultivé doit se garder de certaines erreurs et se purger de certaines ignorances qui feraient rire de lui ? Point de vue mondain.— Parce que l'histoire est un tribunal, et que son verdict venge les victimes d'injustices et de violences criminelles, de tout ce qu'elles ont dû endurer ? Point de vue moral. Qu'on le veuille ou non, il entre encore un peu de tout cela dans la conception que se font les hommes d'aujourd'hui—en France comme dans les divers pays où l'on enseigne l'Histoire—d'un enseignement utile et efficace. En dépit, bien entendu, de tant d'objections qui peuvent être faites à ces façons diverses, puériles les unes, dangereuses les autres, qu'ont nos contemporains de poser le problème de l'enseignement de l'histoire. [...]

Le point de vue du juge ? Il ne se heurte pas seulement au désir que nous devons tous avoir de ne point faire de l'enseignement historique un simple enseignement d'appoint, venant étayer par des arguments particuliers les lieux communs de la morale courante. Il se heurte à des impossibilités. Car si nous ne jugeons pas tous de 1a même façon, en 1949, les événements qui se déroulent devant nos yeux; si beaucoup d'entre nous sont très divisés d'opinions ; si ce qui à ceux-ci apparaît comme le bien apparaît à d'autres comme le mal—comment peut-on se figurer que, vingt ans plus tard, cinquante ou cent ans plus tard, l'unanimité sera faite dans la vérité ?—“ Les passions seront éteintes; les documents secrets seront publiés.” J'entends bien. Mais les documents secrets ne seront pas plus appréciés de la même façon par tous les historiens en 2125 qu'en 1949. Les passions ne seront plus les mêmes, ni les préoccupations. Mais il y en aura d'autres.—Et cependant, ici encore, la voix publique continue à maintenir

l'idée parmi les hommes que l'Histoire juge. “ J'en appelle au tribunal de l'Histoire ”, continue de s'écrier, au moment où l'attend un verdict, le condamné qui se croit ou qui veut se croire une victime. Et il faut bien dire qu'on voit encore, avec stupeur, des historiens de valeur perdre leur temps, désagréablement, à lancer des anathèmes sur tel ou tel de leurs “ clients ” N'avons-nous point assisté, il y a quarante ans, aux grandes bagarres des Robespierristes contre les Dantonistes ? Triste régression de l'histoire. Juges, jugez-vous vous-même, de grâce. Faites-nous comprendre Robespierre; faites-nous comprendre Danton; on ne vous demande rien de plus —et certes, c'est déjà beaucoup. Mais pour ce faire, ne vous costumez point en procureur de la République

Quant au point de vue civique : d'accord. A condition qu'il ne dégénère pas en point de vue nationaliste, en contemplation bornée des mérites, des grandeurs, des réussites d'un peuple : ceci, à l'heure où, qu'on le veuille ou non, l'Humanité tout entière s'est engagée dans la voie... de l'Humanité : je veux dire à l'heure où naît (conséquence d'une interdépendance croissante des idées et des matières premières, des inventions et de. façons de vivre) -un état d'esprit nouveau qui ne peut même plus s'appeler international, mais déjà (par avance, par anticipation) mondial.

Alors ? Alors, je crois qu'il faut dire : l'Histoire est bonne à enseigner par ce que l'idéal, c'est pour nous, en 1949, de former des hommes capables, au sein d'un monde dont les solidarités s'accroissent chaque jour (ce qui du reste n'implique pas, automatiquement, qu'il s'achemine vers la paix—puisque la solidarité joue dans des sens différents et que, tant qu'il n'existe point de mode d'arbitrage sanctionné par de véritables sanctions —des solidarités *de fait* peuvent aboutir à des oppositions d'intérêts plus étendues, plus fortes, plus violentes que jamais)— l'idéal c'est de former des hommes capables de se situer, en toute connaissance de cause, à leur juste place dans le double réseau des générations qui les ont fait tels qu'ils sont—et des contrées du globe qui entourent, qui pressent, qui concurrencent ou qui secondent celle dans laquelle ils vivent.

Extraits de L. Febvre, “ L'enseignement de l'Histoire ”, in Roger Cousinet, *Leçons de pédagogie*, PUF, 1950.

5. Michelle Perrot, Des finalités redéfinies (1984)

Faut-il enseigner l'histoire aux enfants ? et pourquoi faire ?

La réponse paraît moins assurée au temps de Seignobos. Nous n'avons ni les mêmes certitudes, ni les mêmes enjeux, ni les mêmes tâches.

Quelques remarques préalables, à peine provocantes. La première précaution serait peut-être de libérer l'histoire des trop nombreuses finalités auxquelles elle est assignée qui la corsettent dans une série de missions impossibles, de programmes irréalisables. L'enseignement de l'histoire ne saurait être rendu responsable d'une défaillance du sens de la Nation, d'un affaiblissement du goût pour les choses publiques. L'histoire ne peut pas tout et tel n'est pas son rôle. Sursaturée de finalités, l'histoire devient opium. La première des finalités serait de ne pas trop en avoir. La multiplicité des circonstances auxquelles le professeur d'aujourd'hui est confronté, la diversité des demandes auxquelles il a à répondre inclineraient sans doute à lui laisser le maximum d'autonomie. Libérez nos camarades! Dans cet univers gorgé d'utilités, l'original serait d'assumer l'inutile. […]

Des finalités pour l'histoire, j'en verrais trois.

L'histoire est d'abord connaissance. la société est “à lire comme une mappemonde”; elle fourmille de signes, venus d'ailleurs et d'avant, bribes du passé solidifiées. […]

Mais au-delà des éléments factuels d'un “bagage”, l'histoire devrait aider à comprendre les différences – d'où l'importance de vues sur les sociétés antique et médiévales – et les changements. Au lieu d'insister sur les continuités comme le faisait un enseignement épris d'harmonie, elle devrait s'attacher aux ruptures, aux conflits, aux crises publiques et privées (commentaire historique d'un fait privé). L'histoire devrait prendre ne compte le chaos du monde et son indétermination.

En second lieu, l'histoire est une mémoire. il est raisonnable qu'elle le soit. Pourtant, le poids du passé peut paraître accablant, surtout pour la jeunesse, périodiquement tentée par la "table rase" qui est au fond de toute révolution culturelle. […]
Il faut, pourtant, se défier d'un tel rejet. il conduit ou accompagne souvent le totalitarisme, le tyran étant maître des sujets sans mémoire, sans racines. […] Le sujet sans mémoire est plus aisément manipulé par le Despote. La force croissante des États suppose un contre-poids dans la société civile; des groupes, des individus qui se souviennent et soient capables d'opposer leur propre mémoire à celle du pouvoir. […] D'où l'importance de l'histoire comme discipline du temps, qui fasse une place aussi large que possible à toutes les époques du passé en raison même de leur altérité.[…]
Enfin, c'est comme méthode que l'histoire peut être bénéfique. Instrument d'analyse, elle peut apprendre à décortiquer un événement sans nécessairement lui assigner une cause ou lui donner un sens, à percevoir la complexité d'une question, enchâssée dans l'espace et le temps. Critique, elle suggère les fonctions d'un mythe ou d'un discours, la force d'une mise en scène, la relativité des croyances, la fragilité des systèmes. "La réflexion historique est une critique qui rabat les prétentions du savoir et se borne à dire vrai ou une science avec majuscule […] Seule la réflexion historique peut expliciter les programmes de vérité et montrer leur variations" (Paul Veyne). Démarche assurément difficile au niveau de l'enseignement secondaire, mais qui transformerait l'histoire en exercice plus qu'en *doxa*.
Contre une histoire idéologique, finalisée, une histoire de l'État, une histoire politique au premier degré, je plaiderai pour une histoire qui arme l'individu contre toutes les manipulations possibles et fassent des citoyens critiques et non des sujets. "C'est déjà un grand bienfait public que d'accoutumer insensiblement les hommes à examiner et non pas à croire", disait Aulard.
C'est avec des individus aguerris par les armes de la critique – et la critique des armes – que l'on, fonde les consensus les plus forts.

Extraits de : Michelle Perrot, "Les finalités de l'enseignement de l'histoire" in *Colloque national sur l'histoire et son enseignement*, Montpellier, 1994.

6. Dominique Borne, Les finalités des programmes de 1995.
(Doyen de l'inspection général, co-président du GTD qui a produit les programmes en vigueur à partir de 1996)

[…] Enseigner l'histoire, c'est d'abord apprendre aux élèves à s'approprier un langage spécifique. En ce sens les contenus de l'enseignement sont inséparables des modalités de leur transmission. S'approprier un langage ne passe pas par une simple mémorisation, mais par l'apprentissage des opérations intellectuelles qui permettent la construction d'un discours. Comme l'historien, mais à son niveau, l'élève doit repérer, analyser, classer. Opérer, en somme, une mise en ordre dans le temps. Tel document, écrit ou figuré, est soigneusement identifié et inscrit dans une chronologie, puis il est mis en relation avec d'autres documents écrits ou figurés. Peu à peu les élèves apprennent les opérations qui conduisent à "faire de l'histoire". L'histoire n'est pas donnée *a priori*, elle se construit. Manipuler des données et, en les combinant, produire du sens : l'histoire est un apprentissage de l'exercice de la pensée logique et critique.
Faire de l'histoire, avec ses élèves, c'est aussi les transporter dans le temps : l'histoire parle à l'imaginaire en dessinant la figure de l'autre, des autres. Une classe de sixième comprend la démocratie grecque, quand le professeur met en scène les esclaves scythes qui, de leur corde vermillonnée, poussaient vers l'*ecclesia* les citoyens, l'orateur qui se couronne de myrte, la justice populaire de l'Héliée; une autre classe frémit au souffle de la Grande Armée quand le soleil d'Austerlitz hésite avant d'illuminer la victoire.
Ainsi, tantôt actifs et construisant l'histoire, tantôt sous le charme du récit, les élèves apprivoisent la vie et la mort des hommes, la guerre, la paix, le pouvoir. L'enseignement de l'histoire est donc un apprentissage de la liberté mais c'est aussi celui de la tolérance :

comprendre le monde, c'est évacuer la peur qui naît de l'inconnu. Mais pour que la seule tolérance ne conduise pas au relativisme, l'histoire doit aussi donner à chacun le sentiment d'appartenir à une communauté : alliée à une géographie capable d'appréhender les territoires, l'histoire fait partager un patrimoine et une culture, c'est à dire un système d'images, de références et de valeurs.
Cette culture donne une identité. Elle est aussi libératrice. Soumis presque en permanence, à un flux d'images et de paroles, non hiérarchisées, les élèves doivent acquérir des repères, des grilles de lecture, un regard critique. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est indispensable de prolonger les programmes jusqu'à nos jours. L'histoire ainsi ne déploie plus seulement les gestes des civilisations mortes, elle affirme la continuité de l'humanité et éclaire le présent. […]
Ces quelques remarques ne constituent pas une doctrine. Elles permettent peut être de mesurer des enjeux. L'enseignement de l'histoire contribue à construire des citoyens enracinés dans une communauté de mémoire librement choisie et non frileusement préservée, sans arrogance, ouverte à d'autres solidarités que celle de la nation. Ainsi faut-il que se croisent les chemins de l'appartenance et ceux de la tolérance. Mais le professeur d'histoire enseigne aussi la rigueur critique. Quand il faut mettre en ordre un discours sur le monde, confusément dessiné par les fureurs d'une actualité déversée sans hiérarchie ni recul sur les écrans, alors l'histoire peut aider à prendre cette distance indispensable à l'exercice de la pensée libre.

Extraits de : Dominique Borne, "Communauté de mémoire et rigueur critique", *in Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire.* Autrement, janvier 1995, pp. 131-133.

TEXTES COMPLÉMENTAIRES

Charles Seignobos, L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique (1907).

Ce qui est utile à tous les élèves c'est de comprendre le monde où ils vivent, de s'y intéresser et d'être prêts à y agir. Le monde qu'il s'agit de comprendre est complexe; il faut plusieurs espèces d'enseignements. […] L'histoire montrera [à l'élève] le monde social. Ainsi l'enseignement historique est une partie de la culture générale parce qu'il fait comprendre à l'élève la société où il vivra et le rendra capable de prendre part à la vie sociale. […]
Nous vivons dans un temps de transformations rapides, et nos élèves en verront certainement se faire autour d'eux. Si l'étude l'histoire leur a donné la connaissance précise des transformations, ils seront tout autrement préparé à accueillir ces changements que s'ils avaient gardé la tendance naturelle de l'humanité. L'homme à qui la société paraît une partie de la nature immuable, quand il voit changer quelque-chose est dérouté et effrayé, comme par un tremblement de terre. Instinctivement, il compare la société à un édifice; s'il bouge, il va s'écrouler.
L'homme instruit pas l'histoire a vu par le passé un si grand nombre de transformations, et même de révolutions, qu'il ne s'effare plus quand il en voit une dans le présent. Il a vu plusieurs sociétés subir des changements profonds, de ceux que les gens compétents déclaraient mortels, et qui s'en portent pas plus mal.
Cela suffit pour le guérir de la peur irréfléchie du changement et du conservatisme opiniâtre à la façon des tories anglais.
L'homme instruit par l'histoire aura aussi appris que les différentes parties d'un régime social et politiques ne sont pas également sujettes aux transformations. Il peut distinguer, parmi les institutions et les coutumes, celles qui changent plus lentement, celles au contraire qui sont plus instables et qu'il est plus facile de changer. Il aura appris que l'organisation sociale et le droit privé sont plus stables et se modifient plus lentement que le régime du gouvernement central. Quand il prendra part à la vie publique, il saura ce qu'on peut espérer changer vite et ce qu'on ne peut que changer graduellement.
L'homme instruit par l'histoire sait par quels procédés il peut obtenir des changements. Il sait que ces changements de conception politique, de tournure d'esprit, de mode intellectuelle, ne

se produisent pas brusquement dans la grande masse d'une société à la fois et que, s'ils se produisent chez quelques individus seulement, ces novateurs isolés seront impuissants à entraîner tout un peuple. Il est mis en garde contre deux erreurs en sens inverse : d'une part, la croyance au progrès continu, sortant fatalement d'un instinct naturel des masses; d'autre part, la théorie de l'action décisive des grands hommes, qui mène au culte des héros. […] Ainsi l'étude des transformations nous affranchi de deux sentiments inverses, mais également dangereux pour l'activité. L'un est l'impression qu'un individu est impuissant à remuer cette masse énorme d'hommes qui forment une société : c'est un sentiment qui mène au découragement et à l'inaction. L'autre est l'impression que la masse humaine évolue toute seule, que le progrès est inévitable : d'où sort la conclusion que l'individu n'a pas besoin de s'en occuper : le résultat est le quiétisme social et l'inaction.
Au contraire, l'homme instruit par l'histoire sait que la société peut être transformée par l'opinion, que l'opinion ne se modifiera pas toute seule et qu'un seul individu est impuissant à la changer. Mais il sait que plusieurs hommes, opérant ensemble dans le même sens, peuvent modifier cette opinion. Cette connaissance […] lui enseigne le procédé le plus efficace, qui est de s'entendre avec d'autres hommes animés des mêmes intentions pour travailler de concert à transformer l'opinion.

Extraits de : Charles Seignobos "L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique" *in Conférences du Musée pédagogique. L'enseignement de l'histoire*, 1907

Marc Bloch & Lucien Febvre, « Pour le renouveau de l'enseignement historique », (1937).

À qui se donne pour tâche d'examiner, d'ensemble, le problème de l'enseignement de l'histoire, quatre questions fondamentales s'imposent tour à tour.
Quel est d'abord, et que doit être le rôle de cet enseignement dans les écoles du second et du troisième degré (lycées ou collèges ; facultés)? Nous ne parlerons pas du premier degré. Non que nous méconnaissions la gravité des problèmes que soulève l'enseignement de l'histoire à l'école primaire. Simplement, la compétence personnelle nous manque pour les énoncer de façon véritablement concrète ; à plus forte raison, pour tenter de les résoudre.
Deuxième question: quand l'apprenti historien sort des écoles du second degré, où il vient de faire ses classes, comment concevoir ses études d'initiation générale - celles que sanctionne aujourd'hui, ou qu'est censé sanctionner, l'examen de licence?
Troisième question: le gros, le brûlant problème de l'agrégation. C'est-à-dire - ou ce devrait être à dire - de l'examen-concours d'aptitude aux fonctions de professeur d'histoire dans les écoles du second degré. Problème que d'ailleurs, on le verra, nous considérons comme étroitement lié, par un de ses aspects tout au moins, aux problèmes de la licence.
Enfin, quatrième question, et qui n'est pas, à nos yeux, la moins digne d'attention : comment organiser l'initiation à la recherche, avec ses nécessaires sanctions? .
[…] Un mot encore. Les articles qu'on va lire ne sont ni de Marc Bloch, ni de Lucien Febvre. Ils sont, au sens plein du terme, une œuvre commune.[…]
Car il faudra que l'agrégation retienne beaucoup moins longtemps qu'aujourd'hui nos jeunes gens. Une année, comme il a toujours été d'usage pour les hôtes de la rue d'Ulm : telle doit être la norme pour la plupart de ceux que la valeur de leur esprit et leurs facultés de travail rendent véritablement aptes aux épreuves. Deux ans pour quelques-uns. Davantage, par exception seulement. Et un nombre de candidatures limitées, à quatre tout au plus. Nous ne voulons plus voir ces étudiants intelligents et zélés auxquels – prisonniers d'une formule qu'ils sont loin de toujours approuver - les juges disent: «Vous serez certainement agrégé un jour, probablement dès l'an prochain ; pour l'instant, il vous manque encore un peu d'expérience.» De quelle expérience saurait-il s'agir, en vérité? Celle du concours : en est-il de plus factice? Celle de l'enseignement : elle ne s'acquiert qu'en enseignant. Donc, plus rien qui favorise les chevaux de retour. Et il est inutile de le répéter - un concours qui cesse de courber sous le poids de ses routines la liberté des maîtres comme de leurs élèves.

Pour le programme - car il en faut un - un certain nombre de questions seront fixées une fois pour toutes, période par période. Elles correspondront, en gros, au programme des lycées et collèges et le recouvriront tout entier. Mais ce programme, d'abord, sera dûment assoupli et l'histoire religieuse, l'histoire économique, celle des civilisations exotiques y trouveront leur place légitime. Nous disons bien «histoire religieuse» et non plus seulement «histoire des rapports entre l'Église et l'État». Nous disons «histoire des civilisations exotiques» et non plus seulement « de la colonisation ». Se guidant d'après ce tableau, chaque candidat
indiquera, au début de l'année scolaire, les questions sur lesquelles il désire que portent ses épreuves : deux respectivement pour l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps modernes et l'histoire contemporaine ; une de géographie régionale (la géographie physique générale et la géographie de la France restant, comme aujourd'hui, en permanence au programme).[…]
Résumons en formules nettes cet exposé à la fois long et court: - la licence, débarrassée de son faux masque d'examen professionnel et rappelée à son vrai rôle de sanction d'une initiation générale;
- le diplôme et l'initiation au travail personnel couronnant désormais les études, pour le plus grand profit d'esprits déjà mûris;
- une agrégation de jeunes, avec la préparation d'un an devenue normale, au lieu de la longue préparation-étouffoir d'aujourd'hui;
- pour ce concours d'aptitude aux fonctions professorales, dont dépend la formation de nos enfants, des épreuves plus équitables, moins hasardeuses, et permettant une meilleure sélection des intelligences;
-l'enseignement des Facultés rendu capable, enfin, de s'harmoniser avec la recherche, et restitué à ce climat de liberté en dehors duquel toute œuvre intellectuelle est vouée à la sclérose.
Tel est le programme que nous proposons aux réflexions de tous ceux qu'intéresse l'avenir de nos disciplines. Sous notre propre responsabilité, sans doute. Mais plus encore, croyons-nous, comme les porte-parole d'une sorte d'expérience collective diffuse. N'ayant garde de nous croire infaillibles, nous sollicitons, de grand cœur, conseils et retouches. Le temps presse, ne l'oublions pas, et il convient d'agir.

Extraits de : Marc Bloch & Lucien febvre, « Pour le renouveau de l'enseignement historique », Annales H.E.S, 1937. Reprise dans : M. Bloch, *Histoire et historiens,* A. Colin, 1995.

Marc Bloch, Un enseignement historique et géographique largement conçu (1940)

Est-ce dépit amoureux ? Historien, j'inclinerai à être particulièrement sévère à l'enseignement de l'histoire. Ce n'est pas l'Ecole de Guerre seulement qui arme mal pour l'action. Non certes que, dans nos lycées, on puisse lui reprocher de négliger le monde contemporain. Il lui accorde, au contraire, une place sans cesse plus exclusive. Mais justement, parce qu'il ne veut plus regarder que le présent, ou le très proche passé, il se rend incapable de les expliquer : tel un océanographe qui, refusant de lever les yeux vers les astres, sous prétexte qu'ils sont trop loin de la mer, ne saurait plus trouver la cause des marées. Le passé a beau ne pas commander le présent tout entier. Sans lui le présent demeure inintelligible. Pis encore peut-être : se privant, délibérément, d'un champ de vision et de comparaison assez large, notre pédagogie historique ne réussit plus à donner aux esprits qu'elle prétend former, le sens du différent ni celui du changement […]Attachés, en outre, presque sans exceptions, aux manifestations les plus superficielles de la vie des peuples, qui sont aussi, aux époques voisines de nous, les plus aisées à saisir, nos programmes scolaires entretiennent l'obsession du politique. Ils reculent, pudiquement, devant toute analyse sociale. Par là ils manquent à en suggérer le goût. Qu'on veuille bien ne pas m'accuser de beaucoup trop demander à un maître de collège ou d'école primaire ! Je ne crois nullement plus difficile d'intéresser un enfant aux vicissitudes d'une technique voire aux apparentes étrangetés d'une civilisation ancienne ou lointaine, qu'à un changement de ministère ; et ce n'est certes pas dans un manuel selon mon cœur que j'ai vu congrûment exposer à des élèves de neuvième comment la monarchie de Juillet avait, à la

"pairie héréditaire", substitué la "pairie à vie". N'y avait-il pas mieux à apprendre à ces marmots : rien de plus humain, de plus capable de frapper utilement leur malléable imagination, de plus instructif pour leur dressage de futur citoyen de France et de la planète ? Ici aussi, nous réclamons, toutes fenêtres désormais ouvertes, un grand balayage de l'atmosphère. (p. 187-188)
Nous demandons que par un enseignement historique et géographique largement conçu – j'ajouterais volontiers, pour l'histoire au moins, totalement refondu – on s'attache à donner à nos jeunes une image véridique et compréhensive du monde. Gardons-nous de réduire l'histoire, comme on a eu tendance à le faire ces dernières années, aux événements purement politiques d'une Europe, dans le temps, proche de nous. Le passé lointain inspire le sens et le respect des différences entre les hommes, en même temps qu'il affine la sensibilité à la poésie des destinées humaines. Dans le présent même, il importe bien davantage à un futur citoyen français de se faire une juste image des civilisations de l'Inde ou de la Chine que de connaître, sur le bout du doigt, la suite des mesures par où l'"empire autoritaire" se mua, dit-on, en "Empire libéral". (p. 268)

Extraits de : Marc BLOCH, *L'étrange défaite*, 1940. Nvlle édition, Paris, Gallimard, 1990, p. 187-188 et p. 268.

Georges Lefebvre, A propos de l'enseignement historique (1938)

Il règne en ce moment, parmi les historiens, une inquiétude à laquelle la *Revue historique* ne saurait demeurer indifférente. A la vérité, l'origine en est lointaine ; car, depuis une trentaine d'années, l'histoire n'a cessé de se voir contestée dans son principe même. Le XIXe siècle l'avait honorée et on l'a quelquefois appelé "le siècle de l'histoire" ; sa méthode avait reçu droit de cité dans l'étude du droit, de l'économie politique, de la littérature et des idées ; à la description et à la discussion des œuvres et des systèmes considérés hors du temps et de l'espace, elle avait conseillé d'ajouter leur explication concrète par l'examen des précédents et du milieu, de les regarder non seulement comme des produits de l'activité indépendante de l'esprit, mais comme expressions de leur époque, de les faire descendre de l'absolu dans le relatif. Le XXe siècle a été témoin d'une réaction contre cet "historisme". Un mysticisme plus ou moins conscient y a été pour quelque chose ; l'exploitation de l'histoire au profit de certaines vues politiques ou nationales a pu également éveiller chez d'autres un préjugé défavorable. En tout cas, l'histoire et l'existence même de l'enseignement historique ont vu se dresser des adversaires aux points opposés de l'horizon intellectuel et politique.

Personne, assurément, ne soupçonne les chefs de l'Université de nourrir la moindre hostilité à l'égard d'une discipline indispensable à l'éducation de l'esprit, à l'éveil du sens social, à la conservation au sein de la communauté nationale d'une conscience éclairée de son éminente dignité. Il n'en est pas moins vrai que l'aménagement et l'esprit de l'enseignement historique se trouvent remis en question. On ne saurait s'étonner que les historiens en soient préoccupés, d'autant que certaines personnes paraissent estimer qu'en pareil cas le spécialiste est incompétent par définition.

Des nouveautés officiellement annoncées et déjà partiellement appliquées, il ne semble pas à la vérité qu'ils aient lieu de s'alarmer outre mesure. On a réduit le temps consacré à l'histoire, mais les autres enseignements ont dû également consentir des sacrifices ; on a rétabli les deux cycles dont la création caractérisa la réforme de 1902 : pour ce qui est de l'enseignement historique, s'il y a de bons arguments à faire valoir contre cette décision, il en est aussi en sa faveur. Mais il ne convient pas, à notre avis, de s'attarder à ces discussions : dans l'un et l'autre cas, le problème est dominé par une réorganisation de toute l'éducation nationale qui dépasse les enseignements particuliers et leur compétence propre. Tel n'est pas le cas des programmes, mais on n'abordera pas ici, pour le moment, l'examen de leur composition ; il est beaucoup plus urgent de se demander s'ils ne porteront pas atteinte à l'essence même de l'enseignement historique.

Ce dernier serait en effet, dit-on, à la veille de subir une véritable révolution, sur la recommandation de personnages éminents qui ne sont pas tous historiens. Comme leurs desseins, non plus que leurs propositions concrètes, n'ont pas été soumis à la discussion publique, on ne saurait en parler que sous réserve des rectifications qu'ils voudront peut-être formuler, mais l'affaire est si considérable que les historiens ne sauraient attendre qu'on les mît en présence du fait accompli. Il ne s'agirait de rien de moins que de les obliger à procéder désormais par *échantillonnage discontinu* dans le second cycle et d'étudier chaque échantillon *en profondeur* par l'analyse critique de textes choisis.

Du second principe, on dira quelques mots plus loin : il est d'ordre pédagogique. C'est le premier qui est essentiel : la discontinuité qu'on veut instaurer est la négation même de l'histoire.

S'il est une notion fondamentale qu'elle soit destinée à inculquer, c'est bien celle de la perspective chronologique. Ceux qui l'enseignent ne sauraient donc accepter sous aucun prétexte de projeter sous les yeux de l'élève des échantillons considérés hors du temps, parce que sans lien chronologique, et qui apparaîtraient comme sur un écran de cinéma, à une distance invariable et au risque de se télescoper. Que la distinction des plans historiques ne soit pas une donnée naturelle de l'esprit, il est des preuves illustres et nos chansons de gestes, par exemple, en fournissent qui sont présentes à toutes les mémoires. Sur la scène de l'histoire, notre rôle est, au contraire, de planter des portants qui s'échelonnent les uns derrière les autres et nous ne pouvons y réussir que par un récit continu, ce qui n'empêche nullement — et on l'a toujours fait — de ralentir ou de précipiter son mouvement suivant l'importance de la période envisagée.

On objectera sans doute que la discontinuité sera le privilège du second cycle, après que l'élève, au cours du premier, se sera familiarisé avec la chronologie et aura pris conscience de la continuité. Mais la notion de l'échelonnement dans le temps n'est que le premier objet de l'enseignement historique. La continuité est la condition d'une autre acquisition, celle du développement évolutif, essentielle à la culture générale et qui semble particulièrement réservée au second cycle lui-même.

Eriger la discontinuité en principe, c'est donc atteindre l'enseignement historique dans son essence même pour lui substituer autre chose. Quoi ? La sociologie probablement. L'idée maîtresse du *new deal* serait de présenter à l'élève des exemples d'organisation sociale dont la juxtaposition intemporelle permettrait de dresser un catalogue de types et d'instituer entre eux une comparaison. Je ne méconnais aucunement l'intérêt culturel de pareille méthode et je ne crois pas être suspect d'hostilité à l'égard de la sociologie. Mais elle est une chose et l'histoire en est une autre. Qu'on introduise dans le second cycle, si c'est possible, un enseignement sociologique, bien. Mais qu'on le substitue subrepticement à l'histoire, non.

Il se pourrait qu'une proposition plus insidieuse ait été formulée qui maintiendrait le principe de continuité en le renfermant au sein d'une unité nationale ou d'un ordre particulier de phénomènes. Soit le programme de philosophie qui va de 1848 à nos jours. On étudierait la France, l'Angleterre, l'Allemagne, et ainsi de suite. Aux chapitres de type national ou géographique, on ajouterait des chapitres de type méthodique, par exemple le développement du capitalisme, le mouvement ouvrier, l'expansion européenne. Dans l'un et l'autre cas, la continuité serait respectée et l'évolution apparaîtrait. Mais il est un autre fruit de l'enseignement historique dont on se trouverait privé : c'est le *synchronisme*, et avec lui l'interaction des différents facteurs de l'histoire, ainsi que l'influence de la situation internationale sur chaque pays en particulier. On serait amené, par exemple, à propos de la France, à étudier l'histoire de la Grande Guerre et à ne voir apparaître que postérieurement l'évolution de l'Allemagne, la naissance et les progrès de l'impérialisme, l'expansion coloniale, qui comptent parmi les causes de cette guerre.

On ne conteste pas que, pour être pleinement satisfaisante, l'étude de la période devrait être reprise à trois fois : on décrirait d'abord l'évolution des principaux Etats ; on reprendrait en second lieu l'examen des faits dans un ordre méthodique, par exemple l'évolution politique dans l'ensemble du monde et, de même, l'évolution économique, sociale, intellectuelle ; enfin, on réaliserait la synthèse par des chapitres relatifs aux différentes périodes : 1848-1870, 1871-

1914, 1914-1919, 1919-1938. Mais encore faut-il que le temps permette de procéder ainsi, et s'il manque pour l'étude tripartite, c'est à l'étude synchronique qu'il faut s'en tenir ; car, sous aucun prétexte, elle ne peut être sacrifiée.

Si l'on a pensé au plan mentionné plus haut, ce serait probablement en vue d'assurer une place à des facteurs qu'on juge sacrifiés ; je pense surtout au facteur économique et à ses répercussions sociales. Mais rien n'a jamais empêché les professeurs d'exaucer pareil vœu. Si, en effet, leur enseignement a été plutôt de caractère politique et diplomatique, la responsabilité en incombe à leur formation. On peut la modifier et, du même coup, l'esprit de leur enseignement, sans que la continuité et le synchronisme en souffrent aucunement.

Venons maintenant à l'étude *en profondeur*. Observons que, s'il s'agissait d'inviter le maître à supposer connu l'ensemble d'une question pour n'en traiter plus en détail qu'une partie, ce ne serait pas une innovation. Il n'est pas interdit au professeur d'histoire de procéder ainsi : il lui appartient de juger si ses élèves sont assez avancés pour profiter de pareille méthode. Mais le propos serait autre : on voudrait substituer à l'exposé synthétique d'une question l'analyse critique d'un ou de plusieurs textes. Soit l'administration provinciale à la fin de l'Ancien Régime : on prendrait comme *échantillon* l'intendance de Turgot en Limousin et on l'examinerait à travers un certain nombre de documents administratifs ; soit encore l'état de la France à la veille de la Révolution : on remplacerait l'exposé d'ensemble par l'analyse critique d'un cahier.

Commençons par écarter de la discussion l'utilité du recours aux textes. Personne ne songe à nier qu'à la condition d'être bien choisis, convenablement commentés, d'étendue assez restreinte et en petit nombre, ils illustreront la leçon de manière frappante et mettront l'élève en contact direct avec la réalité historique. Personne ne contestera non plus qu'il serait désirable que, vers la fin de ses études, le même élève fût initié aux méthodes qui président à l'élaboration du récit historique et habitué ainsi à la réaction critique en présence d'un texte. Si l'enseignement historique ne donne pas à cet égard pleine satisfaction, les raisons n'en sont pas difficiles à découvrir ; d'abord le temps fait défaut ; puis les difficultés matérielles sont malaisément surmontables : le professeur ne dispose pas des instruments de travail qui lui permettraient de découvrir les textes nécessaires ; il manque d'argent pour les faire reproduire ; sa préparation pédagogique est d'ailleurs insuffisante et les licenciés n'en reçoivent même aucune ; on ajoutera qu'il n'est pas orienté vers le recours aux textes parce que l'enseignement des facultés ne leur accorde pas la place qu'il faudrait ; on dira pourquoi dans un instant.

Mais aurait-on réalisé tous les progrès désirables que le différend fondamental n'en subsisterait pas moins. *Ce qu'on propose sous le nom d'étude en profondeur, ce n'est pas du tout l'illustration et le complément de la leçon par les textes, c'est la substitution à la leçon synthétique de l'examen analytique d'un texte*. Pareil dessein est en désaccord avec ce qu'il est raisonnable d'attendre de l'enseignement historique du second degré.

L'analyse d'un texte suppose une connaissance générale de l'époque où il faut le replacer pour le comprendre, et c'est précisément cette connaissance générale que l'enseignement du second degré a pour mission de procurer. Prétendra-t-on que le premier cycle doit y suffire ? Ce serait nourrir d'étranges illusions. Le caractère sommaire que le découpage de l'histoire en quatre années d'enseignement ne peut manquer de donner à ce dernier, la forme narrative plus particulièrement adaptée à l'âge des élèves et qui élimine nécessairement certains aspects de la connaissance, notamment les institutions, ne permettent pas d'assurer que les notions générales des élèves du second cycle seront suffisantes dès le début, en admettant même, sans crainte du paradoxe, qu'ils n'auront rien oublié depuis la sixième.

Au vrai, ce qu'on prétend, c'est transformer le second cycle en enseignement supérieur. L'étude en profondeur par explications de textes est une des fonctions propres de ce dernier ; or, il faut l'avouer, il ne l'exerce qu'imparfaitement, parce que justement la grande majorité des étudiants, lui arrivant directement de la classe de philosophie, ne possèdent que des connaissances générales insuffisantes, en sorte que les facultés se transforment de plus en plus en premières supérieures. S'il en est ainsi, que donnera la méthode analytique dans le second cycle ? Un chaos de détails épars.

L'enseignement de l'histoire est incontestablement susceptible de perfectionnements. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il n'en est guère de plus difficile, parce qu'il embrasse la vie dans sa totalité, alors que l'élève n'en peut connaître, par son expérience personnelle, que quelques aspects et que la révérence qui lui est due ne permet même pas qu'on fasse allusion à plusieurs d'entre eux ; parce qu'il est un enseignement de pure culture, médiocrement apprécié, attendu qu'il ne fournit pas un gagne-pain ; parce que, n'étant sanctionné qu'à l'oral des examens, on court moins de risque à le négliger ; parce que, enfin, le temps qui lui est accordé restera toujours minime. Il faut donc se garder d'ambitions excessives. Le professionnel est, assure-t-on, mauvais juge de son enseignement ; mais il est une réflexion dont je ne puis me défendre : il est un juge moins bon encore ; c'est celui qui n'a jamais eu l'occasion de faire une classe d'histoire, ou qui, l'ayant eue, ne s'en souvient plus.

Revue historique, t. CLXXXI, 1938, repris *in* Georges Lefebvre, *Réflexions sur l'histoire*, Paris, Maspero, 1978, p. 201-207.

SUJET N° 9 : Les historiens et l'évolution des programmes d'histoire : quels enjeux (*les exemples proposés ne sont pas limitatifs*)?

1. L'intervention de Michel Debré lors du débat autour de l'enseignement de l'histoire en 1980

M. Debré – Ni personne, ni mes sentiments pour vous, Monsieur le Ministre ne sont en cause ; mais vos déclarations confirment que notre histoire nationale n'est plus enseignée en tant que telle. Cette évolution appelle de ma part des critiques aussi bien sur le plan du droit que sur le plan de l'éducation et sur celui de l'intérêt national.
Selon l'article 34 de notre Constitution, la loi détermine les principes fondamentaux de notre enseignement et non l'organisation de celui-ci. Le Conseil d'État et le Parlement ont donné des principes généraux une définition assez claire pour que nul ne puisse prétendre que l'enseignement de l'histoire ne fait pas partie du domaine législatif. Dès lors, le législateur aurait dû être appelé à débattre de la réforme […] Vous avez évoqué nombre de consultations d'organismes extérieurs au Parlement ; mais les parlementaires ne devraient-ils pas avoir la priorité sur les syndicats ?
Du point de vue de la pédagogie, l'affaire revêt une importance capitale. On n'enseigne plus l'histoire ni dans les écoles ni dans les lycées. L'histoire, c'est d'abord la chronologie : la chronologie a disparu. L'histoire, ce sont ensuite des récits : il n'y a plus de récits. C'est aussi la relation de faits et d'événements, c'est faire connaissance avec de grands hommes tout autant que s'imprégner d'idées. Or, à la faveur de l'introduction des disciplines dites d'éveil, on a abandonné l'histoire et la géographie dans l'enseignement primaire. Certes, on apprend qui est Jeanne d'Arc à Domrémy, à Orléans ou à Rouen ; mais elle est présentée aux enfants comme une figure locale. Quant aux enfants des autres villes, ils ignorent qui elle est. Dans les lycées et les collèges, les programmes se résument à des conceptions d'ordre très général et l'on a supprimé la notion capitale de formation de notre peuple. Aussi est-il possible de quitter l'enseignement secondaire sans savoir qui est Jeanne d'Arc, ni ce qu'on fait Lazare Carnot ou Richelieu et sans connaître ni la bataille d'Austerlitz ni celle de Waterloo. Bref, les lycées forment des analphabètes en histoire.
Pourtant, sans histoire nationale, il n'est pas de citoyens. Vous me dites que la société française n'est plus une société close ; mais elle ne le fut jamais ! Il faut connaître l'histoire de son pays et pas plus que sous la forme d'un éloge béat, cette histoire ne doit être présentée sous la forme de critiques systématiques, comme c'est le cas dans certains manuels ! Sans connaissance de l'histoire de France, il n'est pas de démocratie française, il n'est pas de politique républicaine. Certains esprits prétendus forts rient de Michelet, de Lavisse, de Seignobos et de Fustel de Coulanges. En réalité, ce ne sont que des esprits faibles, il en existe trop parmi les personnels qui orientent les programmes. C'est d'autant plus regrettable que, dans la France entière, se manifeste une appétence énorme pour tout ce qui a trait à l'histoire.

Votre bilan, Monsieur le Ministre, est désastreux et l'inspection générale de l'enseignement de l'histoire a créé une situation qu'il faut renverser totalement.
Je termine avec tristesse en vous prévenant que […] mes propos marquent le début d'une campagne que je mènerai sans désarmer. […] L'évolution qui a abouti à la formation de la patrie, les hommes qui ont forgé le destin de celle-ci doivent être connus des enfants dès l'école primaire et ne pas être mis sur le même plan que des promenades en forêt !

Extraits de : Intervention de Michel Debré à l'assemblée nationale le 30 mai 1980.

2. Fernand Braudel, La querelle de l'enseignement de l'histoire (1983)

Il a suffi d'un mot de François Mitterand, lors de son allocution du 16 septembre dernier, pour ranimer la querelle de l'enseignement de l'histoire. Elle ne demandait sans doute qu'à rebondir.
C'est une vieille querelle qui fait toujours recette et qui ne laisse personne dans l'indifférence, ni le public, plus que jamais épris d'histoire, ni les hommes politiques obligés d'être aux aguets, ni les journalistes, encore moins les professeurs d'histoire. C'est une vieille querelle qui ne nous apprend rien de nouveau et dont le cercle, cependant, ne cesse de s'agrandir. Toutes les controverses s'y logent à l'aise. Elles y arrivent au bruit du canon, comme les bonnes troupes.
En principe, il s'agit seulement des programmes de l'enseignement primaire dont, curieusement, on parle à peine ; des programmes de l'enseignement secondaire qu'on évoque plus encore qu'on ne les étudie. Il s'agit aussi du désastre ou soi-disant désastre de cet enseignement jugé d'après les résultats qu'on dit scandaleux de nos enfants. Mais pourraient-ils, ont-ils jamais été parfaits, ces résultats ? Vers 1930, une revue d'histoire se complaisait déjà, dans les colonnes d'un sottisier copieux, à énumérer les bourdes des potaches. Et pourtant, à cette époque-là, le bon enseignement se faisait au travers du sacro-saint manuel de Malet-lsaac - dont tant de discuteurs font aujourd'hui l'éloge. [...]
Le problème est-il vraiment si compliqué ? Vous avez devant vous, avec le *secondaire,* de jeunes enfants, puis des adultes. Forcément, à un moment donné, l'enseignement doit changer, celui de l'histoire comme celui des autres matières. Le problème est de savoir comment vous allez répartir les questions à enseigner sur des années de scolarité qui se suivent et ne se ressemblent pas. Au début : des enfants; à la fin : des adultes. Ce qui convient à ceux-là ne convient pas à ceux-ci. Il s'agit d'opérer un partage, et qu'il y ait, pour ce faire, une idée directrice, un classement des urgences et des exigences, une intelligence attentive.
J'ai toujours prôné, pour les *enfants,* un récit simple, des images, des séries de télévision, du cinéma, soit en gros une histoire traditionnelle mais améliorée, adaptée aux *médias* dont les enfants ont l'habitude. Je parle en connaissance de cause. J'ai été longtemps, comme tous les universitaires de ma génération, professeur de lycée et je réclamais toujours, à côté des classes terminales ou de concours qui m'étaient confiées, une classe de 6e, c'est-à-dire des enfants de dix à douze ans. C'est un public délicieux, spontanément émerveillé, devant qui on peut faire défiler l'histoire comme avec une lanterne magique. Le grand problème est, chemin faisant, de lui faire découvrir la perspective, la réalité du temps vécu, les directions et significations qu'il implique, les successions qui, en le marquant, le jalonnent et lui donnent un premier visage reconnaissable. Je trouve abominable, en soi, qu'un élève moyen ne situe pas Louis XIV par rapport à Napoléon, ou Dante par rapport à Machiavel... Que le temps, peu à peu reconnu, prête donc le moins possible à confusion. Mais que le récit facile s'ouvre comme de lui-même sur des spectacles, des paysages, des vues d'ensemble! Nous sommes en tels ou tels lieux, à Venise, à Bordeaux, ou à Londres... A côté de l'apprentissage du temps, s'impose aussi l'apprentissage du vocabulaire : apprendre à jouer précisément avec les mots, les abstraits et les concrets... Avec les notions clefs : une société, un Etat, une économie, une civilisation... Tout cela le plus simplement du monde. Exiger la connaissance des dates essentielles, situer dans le temps les hommes éminents, importants ou même détestables. Les mettre à leur place.
Nous voici maintenant au-delà de la ligne de partage, face à des jeunes gens, aujourd'hui peut-être plus libres, plus malheureux aussi, que nous ne l'étions à leur âge, révoltés, alors qu'en fait, c'est la société, c'est le monde, c'est la façon de vivre qui changent autour d'eux et

les emportent dans leurs mouvements, leurs contraintes et leurs colères. Ils sont peut-être moins intellectuels, moins livresques, mais aussi intelligents, assurément plus curieux que nous ne l'étions quand nous finissions nos apprentissages. Alors quel discours *historique* leur imposer ?

Nos absurdes programmes, en France, leur infligent, en classe de première, le monde de 1914 à 1939, puis, en classe terminale, le monde depuis 1939. Deux fois le vaste monde, mais celui de la politique, des guerres, des institutions, des conflits. Soit une masse fabuleuse de dates, d'événements. Je défie aucun historien, doué d'une mémoire de cheval, de subir avec un succès garanti toute interrogation sur cette masse de fais souvent médiocres, se succédant parce qu'ils se succèdent... J'ai sous les yeux le dernier-né de ces manuels sur *Le Temps présent,* le meilleur de la famille, me dit-on. Je le trouve utile, bien fait, mais décevant. Pas un mot valable sur le capitalisme, sur les crises économiques, sur la population du monde, sur les civilisations hors d'Europe, sur les raisons profondes des conflits au lieu des conflits étudiés en eux-mêmes.

D'où vient ce scandale? D'une décision absurde de 1'Education nationale. Personnellement, comme je l'ai toujours proposé, j'aurais mis une initiation à l'histoire nouvelle au programme de la *seule classe terminale.* L'histoire nouvelle est une annexion voulue des diverses sciences de l'homme. Ces diverses sciences regardent, expliquent le monde actuel, en rendent la confusion intelligible. Et il me semble nécessaire qu'à dix-huit ans, à la veille de se préparer à un métier quel qu'il soit, nos jeunes gens soient initiés aux problèmes actuels de l'économie et de la société aux grands conflits culturels du monde, à la pluralité des civilisations. Etre capables, pour prendre une image claire, de lire un grand quotidien d'information en comprenant ce qu'ils y lisent.

Or, c'est le contraire qui a été fait. L'histoire nouvelle a été placée, logée dans les petites classes où elle a, évidemment provoqué des ravages. Pouvait-il en aller autrement?

Finalement, les deux discours historiques ont été utilisés à contre-pied et sont nuisibles l'un et l'autre, celui-ci à l'entrée du lycée, celui-là à la sortie. I1 en résulte une confusion évidente qu'aggravent encore les libertés que les enseignants prennent depuis 1968, choisissant dans les meilleures intentions du monde telle partie du programme et ne traitant pas telle autre. Selon le hasard des choix et des professeurs successifs, certains élèves n'auront jamais entendu parler, au cours de leur vie scolaire, de telle ou telle portion importante du passé. La continuité des fils chronologiques n'y gagne rien...

Il s'est, hélas, produit pour l'histoire enseignée à nos *enfants* ce qui s'est produit pour les mathématiques ou pour la grammaire... Pourquoi enseigner avec des ficelles et des boutons de culotte ce qu'est un *ensemble* à des gosses de dix ans qui, du coup, ne maîtriseront jamais le calcul ordinaire et ne seront que quelques-uns à aborder, beaucoup plus tard, les hautes mathématiques ? La linguistique a bouleversé la grammaire comme le groin du sanglier un champ de pommes de terre. Elle l'a habillée d'un langage pédant, compliqué, incompréhensible et, qui plus est, parfaitement inapproprié. Résultat : on n'a jamais autant négligé grammaire et orthographe. Mais ce n'est ni la linguistique, ni la haute mathématique, ni l'histoire de pointe qui sont responsables de ces incongruités. Elles font ce qu'elles ont à faire. Sans se préoccuper de ce qui est, ou n'est pas, enseignable, à tel ou tel âge. Le responsable, en l'occurrence, c'est l'ambition intellectuelle des programmeurs. Ils veulent aller trop loin. Je me réjouis qu'ils soient ambitieux pour eux-mêmes. Mais qu'ils s'efforcent d'être simples pour ceux dont ils ont la charge, même et surtout quand c'est difficile.

Je me demande jusqu'à quel point cette discussion peut intéresser un lecteur italien. Et cependant, s'il veut bien réfléchir, le fond de la querelle est d'une immense portée, qui ne peut le laisser indifférent. Qui niera le rôle violent de l'histoire? Certes, elle ne doit pas se perdre dans la fabrication d'un nationalisme toujours critiquable, ni s'enfoncer seulement dans un humanisme qui a mes préférences. Le gros problème, c'est que l'histoire est l'ingrédient sans quoi aucune conscience nationale n'est viable. Et sans cette conscience, il ne peut y avoir de culture originale, de vraie civilisation, pas plus en France qu'en Italie.

Extraits de : Fernand Braudel, article du *Corriere della Sera*, 1983. Repris dans : F. Braudel, *Grammaire des civilisations*, En guise de préface, Flammarion, 1987.

3. Jacques Le Goff expose ses motivations à la tête de la commission chargé de réfléchir aux nouveaux programmes (1996).

Comment la commission a-t-elle fonctionné ?

J'avais aussi la réputation justifiée de ne pas être un extrémiste en matière de pédagogie et en particulier de n'être pas un partisan, dans l'enseignement primaire, de ce qu'on appelait la "pédagogie de l'éveil", qui a été la plus grosse difficulté que j'ai rencontrée. Comme j'ai été consulté par le cabinet du ministre sur la composition de la commission, j'ai poussé vers une assez grande diversité, aussi bien du point de vue des fonctions que du point de vue des appartenances syndicales, et de ce qu'on pouvait savoir des tendances pédagogiques. J'ai souhaité ainsi qu'il y ait une bonne représentation de l'enseignement technique, qui me paraissait une chose délicate et importante, et j'ai demandé qu'il y ait des partisans, modérés ou au moins lucides, de 1'"éveil", car il y avait là indéniablement un mouvement qui devait se faire entendre.
Je crois que cette commission a fonctionné dans de bonnes conditions; les discussions y ont été parfois vives. J'avais des problèmes sur deux fronts opposés. Des relations confiantes se sont établies avec René Girault, mais il y avait quand même des difficultés. Celui-ci, après avoir été l'homme du rapport, courageux et important, ne se trouvait plus que le second dans la commission et c'était une situation un peu difficile à gérer. Girault avait des tendances assez autoritaires et il estimait qu'il ne fallait en rien remettre en cause son rapport. Or les choses étaient claires et là-dessus nous nous étions bien entendus avec Savary sur ce qu'il fallait faire. Le rapport Girault restait le point de départ, la base, le cadre, mais non seulement on pouvait, mais il fallait le faire évoluer. J'avais donc à la fois à faire admettre aux anti- rapport Girault que ce texte restait fondamental et à René Girault qu'il fallait l'amender.

Vous vous êtes situé à la confluence de ces courants ?

En gros, il y avait une tendance qui accordait davantage d'importance aux aspects pédagogiques et qui, sans aller jusqu'aux positions de 1'"éveil", s'attachait surtout aux méthodes, à la participation de l'enfant à l'enseignement; et d'un autre côté une orientation plus autoritaire, plus traditionnelle, qui s'attachait davantage au contenu de l'enseignement. J'étais, en effet, au confluent de ces courants, pas pour de simples raisons diplomatiques, mais parce que telles étaient mes convictions.
Les enfants devaient, certes, acquérir des connaissances; mais pour moi, l'histoire était surtout, et reste toujours, une façon de réfléchir et de penser face au monde, à la société présente, en cherchant à éclairer celle-ci par une certaine connaissance du passé, qui ne comporterait pas seulement des faits, des événements, des exemples, etc., mais qui fournirait une façon de questionner l'évolution historique. Bien entendu, j'étais très soucieux que l'on donne aux enfants le sens de ce qui m'apparaissait dans le mouvement des *Annales* comme une des choses les plus importantes et pour laquelle l'apport personnel de Braudel avait été essentiel, c'est-à-dire le sens de la durée, le sens des différentes vitesses de temps, des différentes natures de temps à l'œuvre dans l'histoire.
Contrairement au reproche injustement lancé par ses adversaires, contre l'équipe des *Annales,* d'abandonner tout sens de la chronologie, il s'agissait d'étayer ce sens de la durée, de la continuité ou des ruptures sur une ossature chronologique solide mais intelligente, prenant pour référence ce qui est important en histoire, pas seulement des dates militaires, politiques, mais aussi des faits économiques, culturels, cela étant évidemment plus difficile, parce que ces phénomènes et leur évolution sont rarement marqués par des événements. Il fallait essayer de choisir ceux auxquels on pouvait accrocher cette évolution, par exemple, les foires de Champagne au Moyen Âge, et en même temps adopter une chronologie plus souple que la

vieille chronologie qui ne s'appuyait que sur des dates annuelles. Il fallait tendre à une vraie périodisation.

Quelles ont été les premières propositions de votre commission ?

Nous avons travaillé et fait des propositions qui ont été en grande partie acceptées, et qui ont commencé à être mises en application dans l'enseignement primaire. Les partisans farouches de l'"éveil", et je n'ai jamais voulu rompre les ponts avec eux, ont eu l'impression que c'était une défaite pour eux. Cela l'était sans doute pour les excès d'une conception qui tombait à mon sens dans l'absurdité. On ne peut pas confier à la spontanéité d'un jeune enfant le principe directeur de l'enseignement. Il faut qu'il y ait une rencontre entre le savoir et le savoir-faire du maître et les aspirations de l'enfant. Cela me paraît évident. Telle n'était pas cependant l'opinion de certains partisans de l'"éveil", qui formaient notamment un important noyau à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP).
Nous avons en particulier mis en évidence un point qui débordait le problème de l'enseignement de l'histoire et qui, je crois, a contribué aux changements qui ont été faits par la suite : il nous a en effet semblé que la formation donnée dans les écoles normales était tout à fait inadaptée aux besoins de l'enseignement et en particulier de l'enseignement de l'histoire.
Mais notre commission s'est aussi attachée à proposer de nouveaux programmes. Cela a été fait pour l'enseignement primaire et, encore une fois, je crois que la réforme que nous avons proposée allait dans le bon sens. Dans l'enseignement secondaire, cela a progressé plus lentement, les problèmes se sont révélés difficiles, notamment les questions concernant l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les filières techniques.

C'est à ce moment-là que se produit le changement de ministre ?

Notre commission travaillait depuis un an et demi, et j'avais accompli à peu près les trois quarts du temps pour lequel je m'étais engagé lorsque, après l'énorme manifestation parisienne du 24 juin 1984, François Mitterrand a retiré le projet de loi sur l'enseignement privé de l'ordre du jour de la session parlementaire, provoquant ainsi la chute du gouvernement Mauroy. Alain Savary s'est trouvé lâché par le président, sans même avoir été prévenu de sa décision. Dans le nouveau gouvernement, autour de Laurent Fabius, c'est à Jean-Pierre Chevènement qu'est échue la responsabilité de l'Éducation nationale.
D'où de nouvelles difficultés, et d'abord la nécessité de poursuivre le débat avec un nouvel interlocuteur, membre du cabinet de Chevènement et depuis devenu inspecteur général de philosophie, avec qui heureusement le dialogue s'instaura vite. Il fallut bien cependant tenir compte des tendances nationalo-jacobines du nouveau ministre, dont certaines inquiétudes se montrèrent d'ailleurs inutiles.
Par exemple, nous avions en effet, pour l'enseignement primaire, affirmé dans les programmes le caractère "éminent" de l'enseignement de l'histoire nationale, de l'histoire de France. Il nous paraissait normal qu'un jeune enfant commence par apprendre l'essentiel sur l'histoire de son pays, et qu'on lui enseigne la méthode historique – une certaine façon de poser des questions aux documents, de réagir aux événements – à propos de l'histoire de France. Celle-ci était donc choisie, non pas comme une fin en soi, mais comme le terrain d'application d'une méthode.
Nous souhaitions non pas inculquer, ce qui implique une sorte de pression, mais proposer aux enfants, de façon convaincante, l'ouverture à la tolérance, à la compréhension de l'autre, donc une histoire qui ne soit pas nationaliste, qui demeure ouverte et replacée dans les ensembles plus vastes dont font partie les autres pays, par exemple pour la France, l'horizon européen, qui est fondamental. Par ailleurs, un des grands problèmes qui se posent à tous est celui de l'identité personnelle et collective; et c'est à travers l'histoire de son pays que l'on peut le mieux en concevoir le contenu, l'importance et les objectifs : cela est essentiel pour les hommes et les femmes de nos sociétés, d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit d'être national sans être nationaliste.

Extraits de : Jacques Le Goff, *Une vie pour l'histoire*, entretiens avec Marc Heurgon, Paris, Éd. la Découverte, 1996.

Dossier n°4

THÉMATIQUE DOMINANTE : ARCHIVES, SOURCES, DOCUMENTS, TÉMOINS.

Enjeux et problématiques :

• Sources, archives, documents, traces, témoins.

Il convient de singulariser les archives comme sources privilégiées des historiens, même si ces derniers travaillent aussi sur des sources qui ne sont pas à proprement dit des « documents » conservés dans des dépôts d'archives (comme la presse, la « littérature grise », les écrits littéraires, les « documents matériels », etc. *Une séance consacrée à la question des images aura lieu après l'écrit.* Cette singularisation des archives est d'abord justifiée d'un point de vue professionnel et méthodologique : l'historien est formé pour travailler sur des archives (méthode critique, sciences auxiliaires, etc.). Ce rapport aux archives a souvent été décrit comme fondateur d'une identité professionnelle, y compris dans sa dimension esthétique (fascination pour la « trace pure », « goût des archives » voire *de* l'archive, etc.). Cette justification est également de nature épistémologique : les archives sont par excellence le recueil des traces du passé, l'histoire se définissant par rapport aux autres disciplines comme une connaissance par traces (de ce qui n'est plus mais conservé dans ses traces) et par le privilège qu'elle accorde à la dimension temporelle des phénomènes qu'elle étudie. D'où l'importance accordée par les historiens « scientifiques » aux références, aux notes de bas de page qui indiquent ces références (voir le dossier n°1). La notion de *trace(s)* est donc plutôt à utiliser dans cette perspective épistémologique.

Les notion de témoins et de témoignage au sens de témoignage humain a peu à peu laissé la place au XIXe siècle, dans le cadre du processus de « scientifisation » de l'histoire, à la notion de « documents » ou à celle de sources. De ce point de vue l'histoire-science s'est largement construite dans la suspicion à l'égard des témoins et dans la mise à distance de ceux-ci. Cette « éclipse » du témoin s'est renforcée avec le développement de modèles historiographiques plus déterministes (ou à tentation déterministe, avec par exemple l'usage de méthodes quantitatives et sérielles) tenant les acteurs et partant les témoins comme incapables d'accéder aux clés de compréhension de leur comportement (ce que M. Gauchet a nommé le « paradigme critique »).

Pour M. Bloch il faut distinguer les témoins volontaires qui laissent des traces –écrites- explicitement dans le but de « témoigner pour l'histoire », à l'intention de la postérité et les témoins involontaires (« témoins malgré eux ») c'est-à-dire les traces des activités humaines qui n'ont pas été produites dans un but de témoignage pour l'histoire ; comme une règle de droit, une correspondance commerciale, une formule de rituel, etc. L'extension de la notion de trace signifie alors une prise en compte privilégiée par les historiens des « témoins involontaires ».

Mais la notion de témoin et la place du témoin « volontaire » a pris une importance particulière dans la période récente. On peut à ce propos reprendre une définition récente du témoin (volontaire) mais plus restrictive que celle de Bloch, celle du sociologue Renaud Dulong (*Le témoin oculaire, Les conditions sociales de I'attestation personnelle,* Paris, Editions de I'EHESS, 1998) : « être témoin ce n'est pas tellement avoir été spectateur d'un évènement que déclarer qu'on l'a vu" et s'engager à le redire dans les mêmes termes) ». En effet, « porté par la houle de fond de la mémoire, le témoin, entendu lui-même comme porteur de mémoire, s'est peu à peu imposé dans notre espace public. Il est reconnu, recherché, présent, voire à première vue omniprésent. Le témoin, tout témoin, mais d'abord le témoin comme survivant. » (F. Hartog). Le témoin « paradigmatique » est dans cette perspective le témoin survivant de la Shoah. A.

Wieviorka ainsi a écrit un livre sur *L'ère du témoin (*1998). Ce « retour » du témoin s'est accompagné de discussions épistémologiques sur sa place dans le travail de l'historien : pour la récuser ou à tout le moins la minimiser ou dénoncer la « dictature du témoignage » (dans le cas de l'historiographie de la Première guerre mondiale notamment) ou au contraire pour en défendre la légitimité et plaider pour une récociliation entre témoins et historiens (voir sujet 5).

LA LÉGISLATION FRANCAISE SUR LES ARCHIVES (1979).

La définition en langue française du Conseil international des archives est **:**
«Les archives sont l'ensemble des documents de toute nature, produits ou reçus par une personne physique ou morale, par un organisme public ou privé, résultat de son activité, organisé en conséquence de celle-ci et conservés en vue d'une utilisation éventuelle.»
Dans la législation sur les archives en 1979, on trouve la définition suivante :
«Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité.
La conservation de ces documents est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche».

La loi du 3 décembre 1979 sur les archives :

Consultation des archives: tous les documents du Moyen Âge, de l'Ancien Régime, une bonne partie de ceux du XIXe siècle, et, en règle générale, tous les documents de plus de trente ans, sont librement consultables, sauf quelques uns conservés dans des fonds privés et pour lesquels subsistent des restrictions de communication au public. Certains documents, particulièrement fragiles ou en mauvais état, ne sont pas consultables. Assez souvent, lorsque l'original n'est pas communiqué, le service met un microfilm à la disposition des lecteurs: il existe souvent un lecteur de microfilms ou de microfiches.
Pour les documents qui ne sont pas communicables, les restrictions à la communication au public sont fixées par la loi du 3 décembre 1979, dans son article 7:
- documents comportant des renseignements individuels de caractère médical: 150 ans à compter de la date de naissance de la personne concernée;
- dossiers de personnel: 120 ans à compter de la date de naissance de la personne concernée;
- documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions y compris les décisions de grâce, pour les minutes et répertoires des notaires ainsi que pour les registres de l'état civil et de l'enregistrement: 100 ans à compter de la date de 1'acte ou de la clôture du dossier;
- documents contenant des renseignements individuels ayant trait à la vie personnelle et familiale et, d'une manière générale,aux fa~ts et comportements d'ordre privé, collectés dans le cadre des enquêtes statistiques des services publics: 100 ans à compter de la date du recensement ou de l'enquête;
- documents qui contiennent des informations mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'État ou la défense nationale, et dont la liste est fixée par décret en Conseil d'État: 60 ans à compter de la date de 1'acte.

Extraits de : Paul Delsalle, *Lexique des archives et documents historiques*, Nathan/Université, 1996.

LA NOUVELLE LOI SUR LES ARCHIVES (JUILLET 2008)

Le projet de loi relatif aux archives, présenté au nom du Gouvernement par Christine Albanel avait été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale le 29 avril après avoir été examiné par le Sénat le 8 janvier avait suscité de nombreuses réactions (voir par exemple la

réaction de Sonia Combe sur le site du CVUH (Comité de Vigilance sur les Usages publics de l'Histoire (http://cvuh.free.fr/spip.php?article174)

NB. Sonia Combe a écrit un livre controversé : *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Albin Michel, 1994 [Éric Conan et Henri Rousso lui répondent dans : *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Gallimard, 1996].

La loi a été adoptée en juillet 2008. Les décrets d'applications de la **loi sur les archives** ont été publiés le 17 septembre 2009. **Consultable sur le site :**

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019198529&dateTexte

Voir aussi sur le site Legifrance :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=7C2FC74E47697222D85E259982F33933.tpdjo06v_1?cidTexte=LEGITEXT000006074236&idArticle=LEGIARTI000019202816&dateTexte=20101031&categorieLien=id#LEGIARTI000019202816

Code du patrimoine

(1) Partie législative

(2) LIVRE II : ARCHIVES

(3) TITRE Ier : RÉGIME GÉNÉRAL DES ARCHIVES

Chapitre 1er : Dispositions générales.

Article L211-1

Modifié par LOI n°2008-696 du 15 juillet 2008 - art. 1
Modifié par LOI n°2008-696 du 15 juillet 2008 - art. 2

Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.

Cité par:
Arrêté du 15 octobre 2008 - art. 8, v. init.
Arrêté du 9 juillet 2009, v. init.
Arrêté du 23 juillet 2010 - art. Annexe (Titre III) (V)
Code de la défense. - art. L2313-1 (V)
Code du patrimoine. - art. L211-5 (V)
Code du patrimoine. - art. L760-2 (V)

Anciens textes:
Loi n°79-18 du 3 janvier 1979 - art. 1 (Ab)

Sur cette nouvelle loi voir les 2 articles publiés en ligne par la revue : Histoire@politique

http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=05&rub=pistes

« Archives : entre secret et patrimoine »,Gilles Morin
« De nouveaux espaces pour la recherche : la nouvelle loi sur les archives », Bruno Delmas

Gilles Morin, Archives, entre secret et patrimoine (2008)

[*Le projet d'avril 2008 contenait deux nouveautés inacceptables*] Premièrement, l'invention d'archives incommunicables. L'exposé des motifs du projet initial le justifiait ainsi : « les documents relatifs aux armes de destruction massive relèvent d'un régime particulier qui permet de refuser leur communication sans limitation de durée. Il en est de même pour les archives

publiques dont la communication est de nature à porter atteinte à la sécurité des personnes » (les discussions parlementaires nous ont appris qu'il s'agissait « essentiellement » de celle des agents secrets et indicateurs de police). Ces mesures sont inadmissibles et antidémocratiques car l'accès aux archives publiques s'avère un droit inaliénable des citoyens, même si des considérations d'intérêts supérieurs peuvent le limiter dans le temps. […]

Deuxièmement, le projet […]contient une définition extensive de la vie privée, elle aussi inédite. Cette protection est un droit et un devoir, mais elle est étendue aux « appréciations » et aux « jugements de valeur ». Le projet de loi était ainsi rédigé : « Le même délai (cinquante ans) ou, s'il est plus bref, un délai de vingt-cinq ans à compter de la date du décès de l'intéressé, s'applique aux archives publiques dont la communication porte atteinte à la protection de la vie privée, ou rend publique une appréciation ou un jugement de valeur sur une personne physique nommément désignée ou facilement identifiable, ou fait apparaître le comportement d'une personne dans des conditions susceptibles de lui porter préjudice ». […] Ce n'est rien moins que l'établissement de la censure temporaire sur les événements historiques gênants. Est-ce la solution pour faire taire le penchant à la repentance tant dénoncée ? Va-t-on ramener la « raison d'État » par la fenêtre en chargeant l'administration de protéger « l'honorabilité » des personnes ?

Cette nouveauté conduit à refermer des documents courants, car un seul document de la sorte fait fermer un carton entier ; et surtout doit rendre plus difficile l'obtention, aujourd'hui assez libérale, de dérogations. Ce projet de loi déjà lourd d'ambiguïtés et de risques allait dès sa première discussion au Sénat être privé de ses éléments progressistes et ces dispositions aggravées. La Haute Assemblée, à l'unanimité, revint sur l'essentiel des gains en termes de délais, en amplifiant encore les dispositions rétrogrades sur la vie privée et sur le secret. L'accès à la masse des documents public actuellement libre au bout de soixante ans se trouvait portée dans le texte voté en janvier 2008 à soixante-quinze ans ; ce délai devenait de fait le temps moyen proposé. L'histoire d'une génération de Français se trouvait ainsi refermée par rapport au projet initial et aux promesses de tous les gouvernements depuis 1995. Pis, des documents actuellement communicables, sur les débuts de la guerre froide, la Seconde Guerre mondiale ou même le Front populaire auraient dû alors être retirés de la libre communication. Les espoirs de voir ouverts enfin les dossiers de la guerre d'Algérie, de la décolonisation et des débuts de la Ve République reculaient de quinze nouvelles années.

Les critiques se multipliaient alors dans des cercles fermés, au Conseil supérieur des archives, dans les milieux des archivistes qui firent un communiqué informé, mais rien ne transpirait ailleurs, ni dans la presse, ni dans le monde des historiens ou des généalogistes, les publics les plus concernés pourtant. L'AUSPAN (Association des Usagers du Service Public des Archives Nationales), après avoir affirmé son opposition à ces dispositions lorsqu'elle a été auditionnée par les parlementaires, tenta de sensibiliser des personnalités, puis décida de publier une « adresse aux parlementaires » et de la faire signer largement pour leur dire notre opposition, mais aussi pour diffuser l'information et tenter d'arrêter ce processus. Le succès auprès de la communauté des chercheurs et usagers a été immédiat : plus de 500 signatures en une semaine. Ensuite, le relais de la presse, notamment *Média Part* et un article de Vincent Duclert dans *Le Monde*, avec ensuite des papiers dans pratiquement tous les journaux, de *L'Humanité* au *Figaro*, en passant par *La Croix, Télérama* et *Paris-Match*, des reportages ou entretiens faits par des télévisions et surtout par les radios publiques, ont permis rapidement de dépasser le millier de signatures. […]

Face aux réactions suscitées, l'Assemblée nationale, en accord avec le gouvernement, a décidé le 29 avril de revenir partiellement sur les modifications introduites par le Sénat. Ces amendements ont été validés lors des navettes suivantes.

Tout d'abord, le champ des archives incommunicables se trouve réduit aux armes de destruction massives. Les archives concernant la « sûreté des personnes » ne sont plus « non communicables » mais soumises à un délai de cent ans. Si ce délai reste excessif, les chercheurs pourront continuer à travailler sur les services de renseignements notamment.

Ensuite, les documents relatifs à la vie privée des personnes seront finalement accessibles à la suite d'un délai de cinquante ans et non soixante-quinze comme le voulaient les sénateurs. Mais la définition extensive de la vie privée triomphe. […]

Concluons sur ce point, la loi est votée, la mobilisation citoyenne a été une réussite partielle mais n'a pas supprimé le pire. Certes des délais de communication extrêmement longs prévus par la loi de 1979 sont réduits pour beaucoup de documents, mais notons qu'avec un délai moyen compris entre cinquante et soixante-quinze ans, ils restent trop longs, en deçà des attentes des historiens et citoyens et nettement supérieurs à la pratique existante chez nos partenaires démocratiques, en Allemagne, dans les pays anglo-saxons et en Europe du Nord. Surtout, la notion d'archives incommunicables demeure – même réduite –, ainsi que la dangereuse extension de la conception de la vie privée. Elle ne manquera pas de poser problème. Enfin, le gouvernement s'est vu confier par le Parlement une mission d'harmonisation de la nouvelle loi avec la loi de 1978 sur le code du patrimoine. Les ordonnances qui en résulteront pourront tout remettre en cause. Elles seront soumises au vote du Parlement, il faudra être attentif.

En effet, les débats parlementaires et les entretiens que l'AUSPAN a eus avec les rapporteurs des commissions, des parlementaires et les autorités, prouvent à l'envi que les élites françaises n'aiment pas, ou plutôt craignent, la transparence et ont un problème avec l'histoire comme discipline[…] Derrière le masque de la protection de la vie privée, c'est bien la peur de « révélations » qui s'est manifestée et, par-delà, une méconnaissance certaine à la fois du travail des historiens et de ce que l'on peut trouver dans les archives. Faut-il rapprocher ces débats de ceux sur les sources des journalistes ? Probablement. Faut-il surtout rapprocher cet esprit de celui qui s'est manifesté lors du vote des lois mémorielles ? Certainement serais-je tenté de dire. L'histoire est glorifiée dans notre pays, elle ne laisse donc pas indifférent et suscite par là même des craintes et incompréhensions dans nos élites politiques.

La loi votée, la question de son application est essentielle. Rappelons que la loi antérieure, de 1979, était libérale pour son temps, mais les décrets d'application en ont réduit singulièrement l'esprit (par exemple en décidant que tous les documents de la présidence et du Premier ministre, même les plus courants, relevaient du secret et devaient être réservés, généralement avec un délai de soixante ans). Nous attendons donc les décrets d'application non sans intérêt.

LA RÉDUCTION DES DÉLAIS DE COMMUNICATION D'ARCHIVES

Nature des documents	**Délai actuel**	**Proposé par le projet de loi initial**	**Sénat en première lectu**	**Retenu par l'Assemblée nationale**

			re	
Délibérations du Gouvernement et relations internationales	30 ans	25 ans	id.	id.
Sûreté nationale ou secret de la défense nationale	60 ans	50 ans	id.	id.
Vie privée	60 ans	50 ans	75 ans	50 ans
Actes des notaires	100 ans	50 ans	75 ans	id.
Archives des juridictions	100 ans	50 ans	75 ans	id.
Registres de naissance de l'état civil	100 ans	100 ans	75 ans	id.
Registres de mariage de l'état civil	100 ans	50 ans	75 ans	id.
Renseignements sur la vie privée collectés dans le cadre	100 a	50 ans	75 an	id.

d'enquêtes statistiques	ns		s	
Questionnaires de recensement de la population	100 ans	50 ans	100 ans	75 ans
Documents concernant des personnes mineures ou des agressions sexuelles	Pas de délai spécifique	Pas de délai spécifique	100 ans	id.
Dossiers de personnels	120 ans	50 ans	75 ans	id.
Secret médical	150 ans	120 ans (ou 25 ans à compter du décès)	id.	id.
Autres documents	30 ans	Communication immédiate	id.	id.
Documents relatifs à la sécurité des personnes et	Pas d	Incommunicabilité absolue	id.	100 ans

concernant la défense nationale	e délai spécifique			
Documents permettant la fabrication d’armes de destruction massive	Pas de délai spécifique	Incommunicabilité absolue	id.	id.

Rapport, n° 995, de M. François Calvet sur le projet de loi n° 897, enregistré à l'Assemblée nationale le 25 juin 2008 (http://www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r0995.asp).

• La diversité « infinie » des sources en histoire : l’extension de la notion de documents et de source

Le champ de ces archives s’est considérablement étendu depuis le XIXe siècle, avec, après les écrits, les archives iconographiques, filmiques, audio-visuelles, sonores, orales… Cet aspect est souvent abordé à partir du thème de l’extension de la notion de source (« tout est source pour l’historien ») en insistant sur un point : c’est aussi l’extension du « territoire de l’historien » (et donc du domaine des objets qu’il étudie, du politique au social, à l’économique et au culturel) que traduit cette dilatation de la notion de source qu’on attribue d’habitude aux *Annales*.

• Le travail sur les sources : méthode critique, sciences auxiliaires, méthodes d'analyse et exploitation des sources.

Cette entrée signale l'importance de la méthodologie historique dans la définition même de l'histoire (voir le dossier n°1 et les éloges de M. Bloch sur les acquis inestimables de la méthode critique pour la connaissance). Il faut cependant souligner que L. Febvre critique durement les « méthodiques » (qu'il nomme péjorativement « méthodologistes ») d'avoir réduit l'histoire à une méthode. L'importance du traitement critique des sources ne doit donc pas être détachée du thème suivant : les sources ne parlent pas d'elles-mêmes, l'histoire n'est pas une « photographie » du réel grâce à la restitution des sources ou comme l'écrit M. Bloch, les documents ne « parlent que lorsqu'on sait les interroger » et l'historien n'est pas « un conservateur de musée qui étiquette et classe les objets de ses vitrines » ! « L'invention » ou la « construction » des sources par l'historien (dans le cas de l'histoire sérielle par exemple) marque encore un pas supplémentaire dans cet éloignement de l'histoire « photographique ».

• Les sources ne parlent pas d'elles-mêmes : « impérialisme de la source » et « mirage des archives » ?

L'ouverture des archives de l'URSS et des pays de l'Est ont ravivé le débat épistémologique sur ce thème avec la tentation très forte de la recherche du « scoop » (Bédarida, sujet 4)et de la preuve factuelle décisive par les « aveux des archives » (expression uitlisé comme titre d'un livre de K. Bartosek). Or outre que le travail « sans archives » des historiens de l'URSS avant son effondrement demeure fondamental (voir le texte de N. Werth dans le sujet 6), ces archives doivent être traitées comme n'importe quelle archive (voir le texte d'E. François, sujet 4), avec des hypothèses, des modèles, des théories, des choix de démarche ou d'outils. Il s'agit d'un déjà vieux débat entre l'histoire « reproduction » (celle attribuée aux méthodiques par les *Annales*) et l'histoire « construction » ou « problème » (L. Febvre) que la conjoncture de l'effondrement de l'URSS a réactivé avec des expressions choc comme « impérialisme de la source » ou « mirages des archives ». Mais ce rejeu épistémologique de la primauté de la « théorie » et des hypothèses a lui-même été « rectifié » par le rappel, au moment où se développent et les provocations négationnistes et les propositions relativistes et sceptiques du *linguistic turn*, de la nécessité pour l'historien de justifier par les sources l'établissement des faits.

• Le « droit de veto » des sources : les archives, des preuves ?

L'expression « veto des sources » est de R. Koselleck ; pour ce dernier le rôle des sources est en quelque sorte « négatif », elles empêchent les falsifications et les énoncés contraires aux sources (ou plus exactement aux traces transformées en sources par le travail de l'historien) mais en aucun cas elles ne décident des interprétations et des explications d'ensemble. « Une histoire n'est jamais identique à la source qui témoigne de cette histoire » (R. Koselleck).

• Archives « interdites », archives « sensibles » : quels enjeux pour l'histoire ?

Les questions de l'accès aux archives et de leur réorganisation est devenu un enjeu à la fois technique, politique, historique et médiatique depuis « l'accusation » de traitement inégal des historiens pour avoir accès à certaines archives sensibles (Sonia Combe, *Archives interdites*,). L'enjeu proprement historien et au delà social est celui du traitement des passés « difficiles », qui ne passent pas comme Vichy : dans quelle mesure certains historiens seraient-ils « complices » dans l'occultation de certaines vérités historiques que receleraient les « archives interdites » et dans la défense d'une « mémoire d'État enracinée dans la culture du secret, d'un système opposé à la transparence citoyenne, et d'une approche « caviardée » du passé récent » ? Cette question concerne donc un des aspects du problème plus général du « rôle social » de l'historien abordé dans le dossier n°3.

Parmi les références bibliographiques (outre les références des textes des dossiers ci-dessous) :

• Pomian Krzystof, « Les archives » in P. Nora, *Les lieux de mémoire*, t. III, vol. 3, Gallimard, 1992.
• Sophie Cœuré & Vincent Duclert, *Les archives,* La Découverte, coll. Repères, 2001.
Une somme sur l'histoire orale (et les archives orales) **:** **•** Florence Descamps, ***L'Historien, l'Archiviste et le Magnétophone - De la constitution de la source orale à son exploitation***, Comité pour l'histoire économique et financière, 2001.
• Étienne Anheim et Olivier Poncet (éd.). 2004. « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de synthèse*, vol. 125 (numéro spécial).
• Joseph Morsel, « Les sources sont-elles 'le pain de l'historien' , *Hypothèses,* 2003/1.
• Daniel Roche, « Archives et historiens au xxie siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2001/5 (n°48-4bis).
• Vincent Duclert, « archives orales et recherche contemporaine.une histoire en cours », *Sociétés & Représentations* 2002/1 (n° 13).
• « Les historiens et la crise des archives **»,** *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2001/5 (n°48-4bis)

<u>Sujet de référence n°1 : L'historien se définit-il avant tout par son rapport aux archives ?</u>

1. Jules Michelet, Préface à *Histoire de la Révolution française* (1868)

Un mot sur la manière dont ce livre se fit.Il est né du sein des Archives. Je l'écrivis six ans (1845-1850) dans ce dépôt central, où j'étais chef de la section historique. Après le 2 décembre, j'y mis deux ans encore, et je l'achevai aux Archives de Nantes, tout près de la Vendée, dont j'exploitais aussi les précieuses collections.Armé des actes mêmes, des pièces originales et manuscrites, j'ai pu juger les imprimés, et surtout les Mémoires, qui sont des plaidoyers, parfois d'ingénieux pastiches.[…] J'ai jugé jour par jour le *Moniteur*.[…] Dès l'origine, il est arrangé, corrigé, chaque soir, par les puissants du jour.[…] Un très rare avantage qu'aucun dépôt du monde ne présenterait peut-être au même degré, c'est que je trouvais dans les nôtres pour chaque événement capital des récits et de nombreux détails qui se complètent et se contrôlent.[…] On m'a blâmé parfois d'avoir cité trop rarement. Je l'aurais fait souvent, si mes sources ordinaires avaient été des pièces détachées. Mais mon soutien habituel, ce sont les grandes collections où tout se suit dans un ordre chronologique. Dès que je date un fait, on peut retrouver à l'instant ce fait à sa date précise au registre, au carton où je l'ai pris. Donc j'ai dû citer rarement pour les choses imprimées et les sources vulgaires, les renvois peu utiles ont l'inconvénient de couper le récit et le fil des idées. C'est une vaine ostentation d'émailler constamment sa page de ces renvois à des livres connus, à des brochures de petite importance, et d'attirer l'attention là-dessus. Ce qui donne autorité au récit, c'est sa suite, sa cohésion, plus que la multitude des petites curiosités bibliographiques. Pour tel fait capital, mon récit, identique aux actes mêmes, est aussi immuable qu'eux. J'ai fait plus que d'extraire, j'ai copié de ma main (et sans y employer personne) les textes dispersés, et je les ai réunis. Il en est résulté une lumière, une certitude, auxquelles on ne changera rien. Qu'on m'attaque sur le sens des faits, c'est bien. Mais on devra d'abord reconnaître qu'on tient de moi les faits dont on veut user contre moi. Ceux qui ont des yeux et savent voir remarqueront très bien que ce récit, quelquefois trop ému peut-être et orageux, n'est pourtant jamais trouble, point vague, point flottant dans les vaines généralités. Ma passion elle-même, l'ardeur que j'y mettais, ne s'en seraient point contentées. Elles cherchaient, voulaient le propre caractère, la personne, l'individu, la vie très spéciale de chaque acteur. Les personnages ici ne sont nullement des idées, des systèmes, des ombres politiques ; chacun d'eux a été travaillé, pénétré jusqu'à rencontrer l'homme intime. Ceux mêmes qui sont traités sévèrement, sous certains rapports

gagnent à être connus à ce point, atteints dans leur *humanité*.[…] Nul de ces grands acteurs de la Révolution ne m'avait laissé froid. N'ai-je pas vécu avec eux, n'ai-je pas suivi chacun d'eux, au fond de sa pensée, dans ses transformations, en compagnon fidèle ? À la longue j'étais l'un des leurs, un familier de cet étrange monde. Je m'étais fait la vue à voir parmi ces ombres, et elles me connaissaient, je crois. Elles me voyaient seul dans ces galeries, dans ces vastes dépôts, rarement visités.[…] La poussière du temps reste. Il est bon de la respirer, d'aller, venir, à travers ces papiers, ces dossiers, ces registres. Ils ne sont pas muets, et tout cela n'est pas si mort qu'il semble. Je n'y touchais jamais sans que certaine chose en sortit, s'éveillât… C'est l'âme.En vérité, je méritais cela. Je n'étais pas *auteur*. J'étais à cent lieues de penser au public ; j'aimais, et voilà tout. J'allais ici et là, acharné et avide ; j'aspirais, j'écrivais cette âme tragique du passé.
Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française,* préface de 1868.

2. Arlette Farge, Le goût de l'archive (1989).

L'imprimé est un texte, intentionnellement livré au public. Il est organisé pour être lu et compris de nombreuses personnes; il cherche à annoncer et créer une pensée, à modifier un état de choses par la mise en place d'une histoire ou d'une réflexion. Il s'ordonne et se structure, selon des systèmes plus ou moins aisément déchiffrables, et, quelque apparence qu'il revête, il existe pour convaincre et transformer l'ordre des connaissances. Officiel, fictionnel, polémique ou clandestin, il se répand à grande vitesse au siècle des Lumières, traversant les barrières sociales, souvent pourchassé par le pouvoir royal et son service de la librairie. Masqué ou non, il est chargé d'intention; la plus simple et la plus évidente étant celle d'être lue par les autres.
Rien à voir avec l'archive; trace brute de vies qui ne demandaient aucunement à se raconter ainsi, et qui y sont obligées, parce qu'un jour confrontées aux réalités de la police et de la répression. Qu'il s'agisse de victimes, plaignants, suspects ou délinquants, aucun d'entre eux ne rêvait de cette situation où il leur faut expliquer, se plaindre, se justifier devant une police peu amène. Leurs paroles sont consignées une fois survenu l'événement, et si elles ont, sur le moment, une stratégie, elles n'obéissent pas, comme l'imprimé, à la même opération intellectuelle. Elles livrent ce qui n'aurait jamais été prononcé si un événement social perturbateur n'était survenu. En quelque sorte, elles livrent un non-dit. Dans la brièveté d'un incident provoquant du désordre, elles viennent expliquer, commenter, raconter comment « cela » a pu exister, dans leur vie, entre voisinage et travail, rue et escaliers. Séquence courte, où à propos d'une blessure, d'une bagarre ou d'un vol, se dressent des personnages, silhouettes baroques et claudicantes, dont on fait soudain état des habitudes et des défauts, dont on détaille parfois les bonnes intentions et les formes de vie.

L'archive est une brèche dans le tissu des jours, l'aperçu tendu d'un événement inattendu. En elle, tout se focalise sur quelques instants de vie de personnages ordinaires, rarement visités par l'histoire, sauf s'il leur prend un jour de se rassembler en foules et de construire ce qu'on appellera plus tard de l'histoire. L'archive n'écrit pas de pages d'histoire. Elle décrit avec les mots de tous les jours le dérisoire et le tragique sur un même ton, où l'important pour l'administration est de connaître qui sont les responsables et comment les punir. Aux questions succèdent des réponses; chaque plainte, chaque procès-verbal est une scène où se formule ce qui habituellement ne prend pas la peine de l'être. Encore moins d'être écrit; les pauvres n'écrivent pas, ou si peu, leur biographie (l'archive judiciaire, domaine du petit délit avant d'être celui, plus rare, du grand crime, recèle davantage de menus incidents que de graves assassinats, et exhibe à chaque feuillet la vie des plus démunis).

On a parfois comparé ce type d'archive à des « brèves », ces entrefilets de journaux qui informent sur certains aspects insolites de la vie du monde. L'archive n'est pas une brève; elle n'a pas été composée pour étonner, plaire ou informer, mais pour servir à une police qui surveille et réprime. Elle est le recueil (falsifié ou non, véridique ou non, ceci est une autre affaire) de paroles prononcées, dont leurs auteurs, contraints par l'événement, n'ont jamais imaginé qu'elles le seraient un jour. C'est en ce sens qu'elle force la lecture, « captive » le

lecteur, produit sur lui la sensation d'enfin appréhender le réel. Et non plus de l'examiner à travers *le récit sur, le discours de.*

Ainsi naît le sentiment naïf, mais profond de déchirer un voile, de traverser l'opacité du savoir et d'accéder, comme après un long voyage incertain, à l'essentiel des êtres et des choses. L'archive agit comme une mise à nu; ployés en quelques lignes, apparaissent non seulement l'inaccessible mais le vivant. Des morceaux de vérité à présent échoués s'étalent sous les yeux : aveuglants de netteté et de crédibilité. Il n'y a pas de doute, la découverte de l'archive est une manne offerte justifiant pleinement son nom : source.

A nulle autre pareille, la source des interrogatoires et des témoignages de police semble accomplir un miracle, celui de rattacher le passé au présent; en la découvrant, on se prend à penser qu'on ne travaille plus avec les morts (l'histoire est certainement d'abord une rencontre avec la mort), et que la matière est si aiguë qu'elle sollicite simultanément l'affectivité et l'intelligence. Sentiment rare que cette soudaine rencontre avec des existences inconnues, accidentées et remplies, qui mêlent, comme pour mieux embrouiller, le proche (si proche) et le lointain, le défunt.

Extraits de : Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Édit. du Seuil, 1989, pp. 14-15.

3. Georges Duby, « Ces débris d'écriture venus du fond des âges » (1991)

J'étais seul. J'avais enfin obtenu qu'on apportât sur une table un carton. Je l'ouvrais. Qu'allait-il sortir de cette boîte ? J'en tirais une première liasse. Je la délaçais, je glissais ma main parmi les pièces de parchemin. Prenant l'une d'elles, je la dépliais, et tout ceci n'allait pas déjà sans quelque jouissance : ces peaux souvent sont au toucher d'une tendresse exquise. S'ajoute l'impression de s'introduire dans un lieu réservé, secret. De ces feuillets, défroissés, répandus, il semble que s'exhale dans le silence le parfum de vies depuis longtemps éteintes. C'est vrai que la présence demeure forte de l'homme qui, huit cents ans plus tôt, s'est saisi d'une plume d'oie, l'a trempée dans l'encre, a commencé d'aligner les lettres, posément, comme on grave une inscription pour l'éternité, et le texte est là, devant soi, dans sa pleine fraîcheur. Qui donc, depuis lors, a jeté les yeux sur ces mots? Quatre, cinq personnes tout au plus. *Happy few.* Autre plaisir, excitant celui-ci, le plaisir du déchiffrement, qui n'est, en fait, qu'un jeu de patience. Au bout de l'après-midi, une poignée de données, légère. Mais elles appartiennent à vous seul, qui avez su les débusquer, et la chasse a compté beaucoup plus que le gibier. L'historien se trouve-t-il jamais plus près de la réalité concrète, de cette vérité qu'il brûle d'atteindre et qui toujours lui échappe, que tenant devant lui, scrutant de ses yeux, ces débris d'écriture venus du fond des âges, comme les épaves surnageant d'un complet naufrage, ces objets, couverts de signes, que l'on peut toucher, flairer, regarder à la loupe, qu'il nomme, dans son jargon, des «sources ».

Aux archives de Mâcon, le fonds le plus riche pour le XIIe siècle est celui de La Ferté, abbaye fondée au profond d'une forêt des bords de la Saône par le premier essaim de religieux sorti de Cîteaux lorsque l'arrivée de Saint Bernard et de ses camarades vint tirer ce monastère perdu du complet dépérissement où il allait s'éteindre Ce fonds contient un cartulaire, mais de forme inhabituelle. Non pas un registre, un ensemble de feuilles volantes de parchemin. Certaines longues de près d'un mètre (les Cisterciens étaient d'excellents éleveurs ; ils nourrissaient des moutons de belle taille dans leurs exploitations pilotes), de grain très fin (les Cisterciens étaient aussi d'excellents- I lents artisans). Sur ces feuilles, des lignes parallèles ont été tracées à la pointe, très soigneusement, afin de ranger les mots latins dans un ordre parfait.

Les caractères sont admirables, l'encre d'une si bonne qualité qu'on la croirait posée d'hier. Ce qui n'était qu'un banal outil d'administration fut constitué avec le même souci de rigueur, d'harmonie, de perfection dans le dépouillement, d'adéquation entre la forme et la fonction, dont procède cette beauté qui coupe le souffle quand on pénètre dans les églises, les cloîtres, les dortoirs, les granges édifiés par l'ordre de Cîteaux. De ce monument superbe, je me suis emparé. En ce temps, le candidat docteur était tenu d'adjoindre à sa thèse principale une thèse complémentaire. Je choisis pour celle-ci de publier le contenu des vingt-six planches que

j'avais découvertes, ajoutant ainsi l'édition critique d'un nouveau texte aux quarante-cinq que j'étais en train d'exploiter.(...)

Les écrits que je commençais d'exploiter, cette masse de chartes, de notices, ces pièces de procès, ces inventaires, se rangent parmi les documents les moins suspects, les plus neutres, les plus factuels. Ils sont rarement pollués par la fantaisie de leur rédacteur, par sa passion, par sa volonté de persuader. Ce sont des outils. Ils en ont la sobriété, la franchise. La plupart ne sont pas non plus de ceux que l'on avait intérêt, à l'époque de leur confection, à falsifier. Dans leurs ateliers d'écriture, les moines du XIe, du XIIe siècle n'hésitaient pas à forger un acte faux pour remplacer tel titre absent de leur chartrier. En toute bonne foi d'ailleurs, presque toujours : ils étaient convaincus que cet acte avait existé, qu'il s'était égaré et qu'ils pouvaient, se référant à leur mémoire, reconstituer sa teneur sans faillir. Mais de telles falsifications concernent généralement des donations exceptionnelles, des privilèges fondamentaux consentis par de grands princes, non pas cette menue monnaie de la possession seigneuriale que les pièces transcrites dans le cartulaire de Cluny avaient fonction de garantir. Les phrases latines que j'y trouvais semblaient parler clair, et vrai. Et pourtant. Cette vérité que j'avais eu le sentiment, je l'ai dit, de toucher du doigt quand, aux archives, je caressais les beaux feuillets de parchemin que les religieux de La Ferté avaient couverts de signes, la vérité nue de la trace, de l'objet tangible, indiscutable, je la voyais s'éloigner dès que je m'approchais des mots. Car ces mots, gravés sur la peau, si parfaitement lisibles, reproduisaient en fait d'autres mots plus authentiques, plus proches de la vie et des gestes des hommes, ceux des actes dressés aussitôt après les palabres et dont le contenu avait été transposé sur les rouleaux de ce cartulaire. Or, je savais, pour avoir retrouvé les quelques originaux qui par hasard ne s'étaient pas perdus, que la transcription ne s'était pas opérée tout à fait sans bavure, que le copiste, par inadvertance ou par économie, avait omis telle formule ou tel nom, et qu'il s'était laissé aller souvent à en modifier la graphie. De presque tous les textes dont je pouvais disposer, qu'avais-je d'autre qu'une copie? Et que penser de ces copies de copies, seuls vestiges subsistant de tant de cartulaires détruits?

Extraits de : G. Duby, *L'histoire continue*, Édit. O. Jacob, 1991.

4. Michel de Certeau : l'historien, l'archive et le passé (1970).

La question se posait pourtant en cours de route : qu'allais-je scruter dans les poubelles de l'histoire, parmi tant de restes, de débris ou de manuscrits déraisonnables ? Pendant sa première étape, la recherche scientifique ressemble à celle du crocheteur lorsque exhumant de la poubelle les restes de menus ou de vêtements, il fait, de ces choses qu'il tient au bout de son crochet, le rêve de la maison où il n'entrera jamais, de repas et d'intimités qu'il ne connaîtra jamais. Ethnologue en puissance, le clochard invente des mondes où il n'entrera jamais. Ce qu'il ressuscite n'est que son rêve. Originellement, l'historien en fait autant avec la débris qu'il recueille dans les archives ou dans les documents : il reconstruit un monde qu'il ne connaîtra jamais. Il reste le même. Il ne trouve l'autre (un passé) qu'à travers son imagination. C'est un érudit, pas encore un historien. Je passais ainsi parmi les morts en leur volant des mots perdus que je ne savais pas parler. Finalement, je me répétais dans ces fragments de leur langage qui, à mon insu, me disaient leur absence.

A force d'examiner ces feuillets noircis d'une poussière multi-centenaire, à force de ficher un vocabulaire désarticulé, à force d'être un érudit-bricoleur dans les régions silencieuses d'Archives municipales ou départementales, à force d'habiter dans les salles de consultation de Bibliothèques, grottes où l'on "conserve" et véhicule les cadavres d'antan, à force de lire, mais sans jamais pouvoir les entendre, des paroles qui se réfèrent à des expériences, des doctrines ou des situations étrangères, je voyais s'éloigner progressivement le monde dont j'inventoriais les restes. Il m'échappait ou plutôt je commençais à m'apercevoir qu'il m'échappait. C'est de ce moment, toujours réparti dans le temps, que date la naissance de l'historien. C'est cette absence qui constitue le discours historique. La mort de l'autre le met hors de portée, et, ce titre même, définit le statut de l'historiographie, c'est-à-dire du *texte* historique.

Non que ce monde ancien et passé bougeât ! Ce monde ne remue plus. On le remue. Il change si l'on veut, parce que je change de regard. Je n'en attends et n'en vois donc plus la même chose. Avec mon désir, se modifie ce que j'en savais.

Extraits de : Michel de Certeau, "Histoire et Structure : débat entre Michel de Certeau, Pierre Nora et Raoul Girardet" in *Censure et liberté d'expression*, Recherches et Débats, Desclée de Brouwer, 1970, p. 165-195

TEXTE COMPLÉMENTAIRE :

Étienne ANHEIM et Olivier PONCET, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire » (2004).

Il importe en particulier de savoir distinguer l'usage que le chercheur contemporain peut faire de ses archives – l'usage « historien » – et celui qui en a été fait par les hommes des siècles précédents, qui explique comment etpourquoi ces documents ont été archivés et conservés à travers le temps – l'usage « historique ». Cela ne signifie pas qu'il faille limiter le travail de l'historien aux usages historiques de sa documentation, bien au contraire, mais que la compréhension de ces derniers est nécessaire pour éviter les contresens sur les archives. Cette prise en compte de l'archivistique dans le travail de l'historien a d'ailleurs déjà porté ses fruits dans certains domaines de la recherche. […] Les historiens, par un usage plus large de l'archivistique, pourraient sans doute mieux comprendre les limites mais aussi les richesses de leur documentation, en renonçant à la position surplombante qui les pousse parfois à étudier les sources comme si elles avaient été écrites et archivées pour eux.
Conséquence de cette habitude de pensée, beaucoup d'historiens considèrent que les archives leur sont naturellement destinées, oubliant qu'elles sont au coeur d'une grande diversité de métiers et de demandes sociales. Il faut rappeler que le rapport entre archives et histoire n'est qu'une des facettes de la question posée par les archives à la société. Saisir l'ensemble des difficultés liées aux archives nécessiterait de prendre en compte tous les acteurs qui leur sont liés. Les historiens, « professionnels » en quelque sorte des archives, partagent l'usage des documents avec d'autres publics, historiens dits « amateurs », généalogistes, juristes, journalistes. L'ensemble de ces personnes forme le public des archives et présente des demandes diverses, parfois contradictoires, à un autre corpsprofessionnel, celui des archivistes. […]
En effet, face à l'évolution récente du débat public, il ne paraît pas exagéré de parler de demande sociale à l'égard de la politique des archives, demande plus largement liée à la « conjoncture mémorielle » qui travaille la société française depuis deux ou trois décennies. Le débat est dominé par des problèmes liés aux archives « sensibles » (Vichy, Algérie…) 17 et aux revendications pratiques. Ces questions ont leur légitimité, mais elles ont tendance à envahir l'ensemble du discours sur les archives, alors qu'elles ne sont pas les seules. À la double construction de nos sources, comme documents et comme archives, correspond un double problème, politique et épistémologique. Le problème politique, largement illustré dans les débats récents, est celui de l'accès au contenu du document dans des conditions démocratiques. Le problème épistémologique vient de ce que le document est donné à travers une structure archivistique socialement construite, que l'historien doit éclairer et critiquer. Notre choix a été de privilégier le second problème, qui est souvent recouvert par le premier : nous avons essayé de montrer comment les archives posaient un problème scientifique, qu'il nous paraissait important de souligner au moment où la réflexion publique insiste davantage sur le problème politique– comme s'il suffisait de les ouvrir, d'y accéder, pour trouver une vérité qui se donnerait d'un coup au lecteur. On pourra objecter que tout cela est évident ; mais dans quelle mesure le débat actuel prend-il en compte le statut épistémologique des archives ?

Rappelons la définition de la loi de 1979 : « Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme ou leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité. » Cela signifie que tout document appartiendrait aux archives dès le moment où il a été produit, ce qui est contradictoire avec l'idée que les archives sont le produit de deux étapes successives et distinctes, même si pour résoudre, partiellement, cette contradiction, les impératifs dictés par la masse documentaire des archives contemporaines ont conduit à la consécration de la théorie des trois âges des archives (courantes, intermédiaires et définitives ou « historiques »). Pour le législateur, les archives ne sont pas une construction spécifique, elles se confondent avec les documents, elles sont le devenir *naturel* de ces documents. Cette naturalisation du statut des archives peut être à l'origine de malentendus : en ne séparant pas la production du document de la production des archives, et en naturalisant ces dernières tout en étendant leur définition à l'extrême, la loi crée une confusion, qui pèse sur les débats actuels. Lorsque la loi fait naturellement de tous les documents des archives, elle recouvre les archives par les documents, et du même coup recouvre la question épistémologique– celle de la construction des archives – par la question politique – celle de l'accès au document – qui a tendance alors à occuper tout l'espace. Or si la question politique – comment avoir le plus large accès aux documents ? – est prise pour une question épistémologique, il y a un problème : ce n'est pas dans la conservation la plus large possible et dans l'accès le plus général aux archives que peuvent se résoudre toutes les questions méthodologiques de l'historien, comme cela a été observé à propos de l'ouverture des archives des anciens régimes politiques de l'Europe de l'Est. […]

Peu à peu, décret après décret, la différence entre archives et documents s'est estompée, jusqu'à ce que s'impose l'idée que de droit, par nature, tout document produit est dès son origine une pièce d'archives. Le célèbre décret de Jean Zay en date du 21 juillet 1936, consacré aux versements dans les dépôts d'archives d'État des papiers des ministères et des administrations qui en dépendent, marque dans cette évolution une inflexion notable dans la définition des archives : « Les dossiers, registres et pièces reconnus inutiles pour les ministères, administrations, service et établissements de l'État. » On remarque le paradoxe : alors qu'au XIVe siècle, les archives sont définies comme les documents qu'il faut garder car ils sont utiles à l'État, elles deviennent les documents qui n'ont plus d'utilité pour lui. Pointe derrière cette évolution la montée en puissance du discours historien sur les archives : elles n'ont plus d'utilité pour l'État mais c'est alors qu'elles en ont pour nous. La loi de 1979 représente une victoire pour cette conception extensive des archives, mais peut-être y a-t-il aussi là un danger.[…]

Nous avons voulu souligner dans ce dossier la dépendance de l'historien à l'égard non seulement de sa documentation, mais de la manière dont celle-ci a été conservée. Les archives représentent une forme de détermination pour le travail de l'historien. Détermination absolue d'abord : si l'on exclut « l'histoire du temps présent », la masse des archives, si énorme soit-elle, représente un corpus clos, dont les lacunes ne peuvent être comblées que marginalement (sauf dans le cas de la constitution d'archives orales) par de fortuites découvertes, mais qui reste un facteur limitatif de n'importe quelle enquête historique. Certaines enquêtes sur des périodes données sont simplement impossibles. Mais la détermination est aussi relative, non pas du point de vue de l'absence de documentation, mais de la manière dont celle-ci se présente. Les formes de classement des archives, qui sont au départ des catégories instituées – ce qui ne signifie pas sans raison – finissent par constituer un cadre naturel pour le chercheur et l'archiviste qui les emploient au quotidien. Ces frontières et ces catégories ont un retentissement sur la pratique même des historiens, qui n'en sont pas toujours conscients.[…]

La mise en évidence de ces limites ne signifie pas qu'une forme d'objectivité historique soit impossible à atteindre. L'archivistique ne doit pas pousser à conclure à la relativité absolue de toute construction intellectuelle élaborée à partir des archives – et donc à l'inutilité du travail de dépouillement et d'érudition. L'étude des archives peut, entre positivisme et relativisme, conduire l'historien à un rationalisme critique dans son travail : exhiber les catégories inconscientes à l'oeuvre dans le classement des archives est sans doute la meilleure manière de s'en défaire.[…]

Une meilleure prise en compte de l'archivistique constituerait, sans doute, une manière de renouveler les approches historiques, non seulement pour l'époque contemporaine mais également pour les périodes plus anciennes. L'évolution historiographique de la décennie écoulée, l'actualité de la recherche 21 comme celle de l'édition montrent à quel point nos propos, loin d'être incantatoires, s'inscrivent au contraire dans des préoccupations partagées par une partie de la communauté des historiens – à condition de bien distinguer démarche politique et démarche épistémologique dans le domaine des archives, la seconde pouvant contribuer à un regard, sinon apaisé, du moins plus scientifique sur la première. Face au fantasme mémoriel, la tâche pour les historiens comme pour les archivistes n'est pas de conserver au mieux, et en plus grande quantité, ce passé sous forme de mémoire brute, mais de l'ordonner, de le critiquer, en un sens de le liquider, d'en débarrasser la vie sociale en l'organisant. Les archives posent le problème de l'organisation de notre rapport au passé et à notre mémoire : il s'agit de construire une histoire pour éviter qu'elles ne soient un fardeau, au sens figuré, mais aussi au sens propre, si l'on en juge par l'abondance de la documentation à conserver.

Extraits de : Étienne ANHEIM et Olivier PONCET, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue De Synthès,* n° 125, 2004.

Sujet n° 2 : L'historien est-il « prisonnier » de ses sources ?

1. Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, L'histoire se fait avec des documents (1898).

II. Conditions générales de la connaissance historique.

Nous avons déjà dit que l'histoire se fait avec des documents et que les documents sont les traces des faits passés. C'est ici le lieu d'indiquer les conséquences enveloppées dans cette affirmation et dans cette définition.

Les faits ne peuvent être empiriquement connus que de deux manières: ou bien directement si on les observe pendant qu'ils se passent, ou bien indirectement, en étudiant les traces qu'ils ont laissées. Soit un événement tel qu'un tremblement de terre, par exemple: j'en ai directement connaissance si j'assiste au phénomène, indirectement si n'y ayant pas assisté, j'en constate les effets matériels (crevasses, murs écroulés), ou si ces effets ayant été effacés, j'en lis la description écrite par quelqu'un qui a vu soit le phénomène lui-même, soit ses effets.—Or le propre des "faits historiques"(1) est de n'être connus qu'indirectement, d'après les traces. La connaissance historique est, par essence, une connaissance indirecte. La méthode de la science historique doit donc différer radicalement de celle des sciences directes, c'est-à-dire de toutes les autres sciences, sauf la géologie, qui sont fondées sur l'observation directe. La science historique n'est pas du tout, quoi qu'on en ait dit, une science d'observation.

Les faits passés ne nous sont connus que par les traces qui en ont été conservées. Ces traces, que l'on appelle *documents,* l'historien les observe directement, il est vrai, mais, après cela, il n'a plus rien à observer; il procède désormais par voie de raisonnement pour essayer de conclure, aussi correctement que possible, des traces aux faits. Le document, c'est le point de départ; le fait passé, c'est le point d'arrivée. Entre ce point de départ et ce point d'arrivée, il faut traverser une série complexe de raisonnements, enchaînés les uns aux autres, où les chances d'erreur sont innombrables; la moindre erreur, qu'elle soit commise au début, au milieu ou à la fin du travail, peut vicier toutes les conclusions. La méthode "historique", ou indirecte, est par là visiblement inférieure à la méthode d'observation directe; mais les historiens n'ont pas le choix: elle est *la seule* pour atteindre les faits passés, et l'on verra plus loin comment elle peut, malgré ces conditions défectueuses, conduire à une connaissance scientifique.

L'analyse détaillée des raisonnements qui mènent de la constatation matérielle des documents à la connaissance des faits est une des parties principales de la Méthodologie historique. C'est le domaine de la Critique. Les sept chapitres qui suivent y sont consacrés.—

Essayons d'en esquisser d'abord, très sommairement, les lignes générales et les grandes divisions.

I. On peut distinguer deux espèces de documents. Parfois le fait passé a laissé une trace matérielle (un monument, un objet fabriqué). Parfois, et le plus souvent, la trace du fait est d'ordre psychologique: c'est une description ou une relation écrites.—Le premier cas est beaucoup plus simple que le second. Il existe, en effet, un rapport fixe entre certaines empreintes matérielles et leurs causes, et ce rapport, déterminé par des lois physiques, est bien connu. La trace psychologique, au contraire, est purement symbolique: elle n'est pas le fait lui-même; elle n'est pas même l'empreinte immédiate du fait sur l'esprit du témoin; elle est seulement un signe conventionnel de l'impression produite par le fait sur l'esprit du témoin. Les documents écrits n'ont donc pas de valeur par eux-mêmes, comme les documents matériels; ils n'en ont que comme signes d'opérations psychologiques, compliquées et difficiles à débrouiller. L'immense majorité des documents qui fournissent à l'historien le point de départ de ses raisonnements ne sont, en somme, que des traces d'opérations psychologiques.

Cela posé, pour conclure d'un document écrit au fait qui en a été la cause lointaine, c'est-à-dire pour savoir la relation qui relie ce document à ce fait, il faut reconstituer toute la série des causes intermédiaires qui ont produit le document. Il faut se représenter toute la chaîne des actes effectués par l'auteur du document à partir du fait observé par lui jusqu'au manuscrit (ou à l'imprimé) que nous avons aujourd'hui sous les yeux. Cette chaîne, on la reprend en sens inverse, en commençant par l'inspection du manuscrit (ou de l'imprimé) pour aboutir au fait ancien. Tels sont le but et la marche de l'analyse critique.

D'abord, on observe le document. Est-il tel qu'il était lorsqu'il a été produit ? N'a-t-il pas été détérioré depuis ? On recherche comment il a été fabriqué afin de le restituer au besoin dans sa teneur originelle et d'en déterminer la provenance. Ce premier groupe de recherches préalables, qui porte sur l'écriture, la langue, les formes, les sources, etc., constitue le domaine particulier de la CRITIQUE EXTERNE ou critique d'érudition.— Ensuite intervient la CRITIQUE INTERNE : elle travaille, au moyen de raisonnements par analogie dont les majeures sont empruntées à la psychologie générale, à se représenter les états psychologiques que l'auteur du document a traversés. Sachant ce que l'auteur du document a dit, on se demande: 1° qu'est-ce qu'il a voulu dire; 2° s'il a cru ce qu'il a dit; 3° s'il a été fondé à croire ce qu'il a cru. À ce dernier terme le document se trouve ramené à un point où il ressemble à l'une des opérations scientifiques par lesquelles se constitue toute science objective: il devient une observation; il ne reste plus qu'à le traiter suivant la méthode des sciences objectives. Tout document a une valeur exactement dans la mesure où, après en avoir étudié la genèse, on l'a réduit à une observation bien faite.

Extraits de : Ch.-V. Langlois & C. Seignobos, *Introduction aux études historiques,* 1898 (réédit. Kimé, 1992).

Note (1) : Cette expression souvent employée, a besoin d'être éclaircie. Il ne faut pas croire qu'elle s'applique à une espèce de faits. Il n'y a pas de faits historiques, comme il y a des faits chimiques. Le même fait est ou n'est pas historique suivant la façon dont on le connaît. Il n'y a que des procédés de connaissance historiques. Une séance du Sénat est un fait d'observation directe pour celui qui y assiste; elle devient historique pour celui qui l'étudie dans un compte rendu. L'éruption du Vésuve au temps de Pline est un fait géologique connu historiquement. Le caractère historique n'est pas dans les faits; il n'est que dans le mode de connaissance.

2. Robin G. Collingwood, N'importe quoi peut servir de source (1930)

Les données (data) d'un côté, et les principes d'interprétation de l'autre, sont les deux éléments de toute pensée historique. Mais ils n'existent pas séparément pour se combiner ensuite. Ils existent ensemble ou pas du tout. L'historien ne peut pas récolter les données dans un premier temps et les interpréter dans un second. C'est seulement quand il a un problème en tête qu'il peut se mettre à la recherche de données qui s'y rapportent. N'importe quoi n'importe où peut

lui servir de données s'il est capable de trouver comment l'interpréter. Les données de l'historien sont la totalité du présent.

Le commencement de la recherche historique n'est donc pas la collecte ou la contemplation de fait bruts non encore interprétés, mais le fait de poser une question qui mette à la recherche de faits qui puissent aider à y répondre. Toute recherche historique est focalisée de cette façon sur quelque question ou problème particulier qui définit son sujet. Et l'on ne doit poser la question qu'avec quelques raisons de penser qu'on sera capable de lui apporter une réponse, et une réponse qui soit un raisonnement authentiquement historique, autrement elle ne mène nulle part, c'est au mieux une curiosité oisive, mais ni le centre ni même un élément d'un travail historique. Ce que nous exprimons en disant qu'une question « se pose » ou « ne se pose pas ». Dire qu'une question se pose, c'est dire qu'elle entretient un lien logique avec nos pensées antérieures, que nous avons une raison pour la poser et que nous ne sommes pas animés par une simple curiosité capricieuse.

Extraits de : Robin G. Collingwood**,** *The Philosophy of History*, p. 14, 1930.

3. Marc Bloch, Les documents ne parlent que lorsqu'on sait les interroger (1949)

Aussi bien, jusque dans les témoignages les plus résolument volontaires, ce que le texte nous dit expressément a cessé aujourd'hui d'être l'objet préféré de notre attention. Nous nous attachons ordinairement avec bien plus d'ardeur à ce qu'il nous laisse entendre, sans avoir souhaité le dire. Chez SaintSimon, que découvronsnous de plus instructif ? Ses informations, souvent controuvées, sur les événements du règne ? Ou l'étonnante lumière que les *Mémoires* nous ouvrent sur la mentalité d'un grand seigneur à la cour du Roi Soleil ? Parmi les vies des saints du haut moyen âge, les trois quarts au moins sont incapables de rien nous apprendre de solide sur les pieux personnages dont elles prétendent retracer le destin. Interrogeonsles, au contraire, sur les façons de vivre ou de penser particulières aux époques où elles furent écrites, toutes choses que l'hagiographe n'avait pas le moindre désir de nous exposer : nous les trouverons d'un prix inestimable. Dans notre inévitable subordination envers le passé nous nous sommes donc affranchis du moins en ceci que, condamnés toujours à le connaître exclusivement par ses traces, nous parvenons toutefois à en savoir sur lui beaucoup plus long qu'il n'avait lui-même cru bon de nous en faire connaître. C'est, à bien le prendre, une grande revanche de l'intelligence sur le donné.
Mais du moment que nous ne sommes plus résignés à enregistrer purement et simplement les propos de nos témoins, du moment que nous entendons les forcer à parler, fût-ce contre leur gré — un questionnaire plus que jamais s'impose. Telle est, en effet, la première nécessité de toute recherche historique bien conduite.Beaucoup de personnes et même, semble-t-il, certains auteurs de manuels se font de la marche de notre travail une image étonnamment candide. Au commencement, diraient-elles volontiers, sont les documents. L'historien les rassemble, les lit, s'efforce d'en peser l'authenticité et la véracité. Après quoi, et après quoi seulement, il les met en œuvre. Il n'y a qu'un malheur : aucun historien, jamais, n'a procédé ainsi. Même lorsque d'aventure il s'imagine le faire. Car les textes, ou les documents archéologiques, fût-ce les plus clairs en apparence et les plus complaisants, ne parlent que lorsqu'on sait les interroger. Avant Boucher de Perthes, les silex abondaient, comme de nos jours, dans les alluvions de la Somme. Mais l'interrogateur manquait et il n'y avait pas de préhistoire. Vieux médiéviste, j'avoue ne connaître guère de lecture plus attrayante qu'un cartulaire. C'est que je sais à peu près quoi lui demander. Un recueil d'inscriptions romaines, en revanche, me dit peu. Je sais tant bien que mal les lire, non les solliciter. En d'autres termes, toute recherche historique suppose, dès ses premiers pas, que l'enquête ait déjà une direction. Au commencement est l'esprit. Jamais, dans aucune science, l'observation passive n'a rien donné de fécond. A supposer, d'ailleurs, qu'elle soit possible. Ne nous y laissons pas tromper en effet. Il arrive, sans doute, que le questionnaire demeure purement instinctif. Il est là cependant. Sans que le travailleur en ait conscience, les articles lui en sont dictés par les

affirmations ou les hésitations que ses expériences antérieures ont obscurément inscrites dans son cerveau, par la tradition, par le sens commun, c'est-à-dire, trop souvent, par les préjugés communs. On n'est jamais aussi réceptif qu'on ne le croit. Il n'y a pas de pire conseil à donner à un débutant que celui d'attendre ainsi, dans une attitude d'apparente soumission, l'inspiration du document. Par là plus d'une recherche de bonne volonté a été vouée à l'échec ou à l'insignifiance. Naturellement il le faut, ce choix raisonné des questions, extrêmement souple, susceptible de se charger chemin faisant d'une multitude d'articles nouveaux, ouvert à toutes les surprises — tel cependant qu'il puisse, dès l'abord, servir d'aimant aux limailles du document. L'itinéraire que l'explorateur établit, au départ, il sait bien d'avance qu'il ne le suivra pas de point en point. A ne pas en avoir, cependant, il risquerait d'errer éternellement à l'aventure.

Extraits de : M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien,* édition de 1993, A. Colin, (1ère édition 1949).

4. Lucien Febvre, Faire parler les choses muettes...(1949)

Mais si vous en parlez avec dédain, je ne saurais vous suivre. Et puisque nous sommes placés sur ce terrain, qu'il me soit permis d'ajouter quelque chose. De moins important, mais qui a son prix. L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire, sans documents écrits s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel, à défaut des fleurs usuelles. Donc, avec des mots. Des signes. Des paysages et des tuiles. Des formes de champ et de mauvaises herbes. Des éclipses de lune et des colliers d'attelage. Des expertises de pierres par des géologues et des analyses d'épées en métal par des chimistes. D'un mot, avec tout ce qui, étant à l'homme, dépend de l'homme, sert à 1'homme, exprime l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme. Toute une part, et la plus passionnante sans doute de notre travail d'historien, ne consiste-t-elle pas dans un effort constant pour faire parler les choses muettes, leur faire dire ce qu'elles ne disent pas d'elles-mêmes sur les hommes, su les sociétés qui les ont produites —et constituer finalement entre elles ce vaste réseau de solidarités et d'entraide qui supplée à l'absence du document écrit ?

Pas de statistique, ni démographique, ni autre: allons-nous répondre par la résignation à cette carence ? Être historien, c'est au contraire ne jamais se résigner. C'est tout tenter, tout essaye pour combler les vides de l'information. C'est s'ingénier, le grand mot. Se tromper ou, plutôt, vingt fois se jeter avec enthousiasme dans un chemin plein de promesses—et puis s'apercevoir qu'il ne mène pas où l'on voudrait aller. Tant pis, on recommence. On reprend avec patience l'écheveau aux bouts de fil cassés, emmêlés, dispersés. Relations à longue distance des très vieilles civilisations ? Des textes ? N'espérons pas tant. Mais des formes de bateau, aujourd'hui encore associées à tel ou tel instrument, à telle ou telle pratique culturelle, à tel nombre, à tel vocable, à tel rite ? Datées parfois, fortuitement, et qu'on saisit ici, et ici et encore ici: voilà qui permet—avec cette sorte d'ivresse que donne le cheminement sur cette étroite arête, entre vraisemblance et fantaisie, pure invention et constatation—voilà qui permet de préparer les matériaux d'une carte: disons de l'océan Indien, cette grande matrice de civilisations, avant que la Méditerranée, peut- être, ne connût sa première mise en ordre et son premier essor...

Et plus près de nous ? Une société médiévale. Point de cadastre, point de plans parcellaires. Alors, nous croiser les bras ? Dire: "On ne sait pas " ? Non. Voilà d'autres documents, des rentiers, des terriers, des "aveux". Essuyons leur poussière, lisons, réfléchissons, inventons: et nous finirons par nous procurer, non seulement une sorte de bilan parcellaire d'un territoire donné—mais bien d'autres données encore. Une statistique familiale à date fixe. Une répartition des cultures, etc.

Gardons-nous de sous-estimer la puissance persistante de ce vieux tabou: "Tu ne feras d'histoire qu'avec les textes.".

Extraits de : Lucien Febvre, "Vers une autre histoire", *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1949. Repris dans L. Febvre, *Combats pour l'histoire*, 1953 (Réédit. Agora/Pocket, 1992).

Texte complémentaire :

François Furet, « Le travail historique, un tête-à-tête du chercheur avec ses archives (1981).

Au centre de cette conception du métier et de la discipline, il y a le dépôt d'archives, de préférence local, saint des saints dont l'investissement progressif donne son sens à l'activité de l'historien. Dépôt imprévisible qui n'a d'autre raison d'être que justement d'être là, et dont l'examen patient guide peu à peu le chercheur vers son sujet. Incapable de fournir des réponses à une ou plusieurs questions posées de l'extérieur, puisque son contenu est aléatoire, par définition incomparable à celui qui peut exister dans un autre dépôt voisin, malgré l'identité du système de classement des papiers. Et le travail historique par excellence est le tête-à-tête du chercheur avec ses archives, s'il accepte d'avance que ce soit elles qui aient le « dernier mot ». Ce qui ne veut pas dire simplement qu'en cas d'hésitation sur un fait, ou une interprétation, c'est le document qui tranche; mais que plus profondément les archives sur lesquelles travaille le chercheur tracent en dernier ressort les limites et le contenu de sa recherche. D'où l'espÈce de priorité professionnelle donnée non pas à l'objet de cette recherche, mais à la circonscription géographique dans laquelle elle va s'inscrire et au lieu, c'està-dire au dépôt qui va en être le théâtre central.

Il y a en effet bien des choses cachées derrière cette conception de l'histoire et de l'historien, et il vaut la peine de les mettre à jour. D'abord, au niveau le plus invisible, le choix existentiel d'un mode de vie et d'une culture. Le document manuscrit et le dépôt d'archives figurent ici des images et des moyens de la différence culturelle; ils permettent à l'historien le même voyage imaginaire que le déplacement dans l'espace offre à l'anthropologue: celui de l'exotisme apparent, maîtrisé par l'apprentissage de l'étrangeté. Dans l'esprit de Richard Cobb, d'ailleurs, les deux exotismes de l'espace et du temps se conjuguent, puisque l'historien anglais doit acquérir la familiarité de ce terrain «sauvage» qu'est la France, et qu'il y a réussi, lorsque l'archiviste local indique qu'il est devenu «un excellent joueur de boules». La Frace est un musée, à la fois par son passé et par son présent, et on peut 1'« apprendre» non seulement à travers ses archives, mais à travers ses mœurs actuelles, pourvu que celles-ci n'aient pas trop changé. La passion de l'histoire s'enracine ici dans un choix à la fois esthétique et moral; les gentlemen d'Oxford n'aiment pas tout ce bruit qu'on fait autour du changement et du moderne.

En même temps, cette histoire a ses sujets, et son esprit même, déterminé et limité par ce choix: c'est une histoire qui tend à la restitution du passé, non à son interprétation. Encore le terme « restitution » comporte-t-il lui-même une ambiguité : s'il veut dire que le travail de l'historien doit faire revivre ce passé, il énonce une ambition ou bien absurde, ou bien relevant des seuls moyens de l'art, où l'existence ou non de documents, et la fidélité à ces documents n'ont pas une pertinence centrale. Il n'a de sens que s'il signifie que l'histoire reconstitue non seulement ce qui s'est réellement passé, mais la manière dont « ce qui s'est passé » a été perçu par les hommes de l'époque: la première partie du programme étant intellectuellement la plus simple, la seconde comportant une part irréductible d'incertitude qui tient au caractère indéfini de son objet. Mais il est bien vrai que les modes de réaction - et donc de perception- à un événement sont des phénomènes historiques essentiels: reste à savoir où, comment les trouver.

Car ce type d'histoire-restitution, que j'oppose ici à l'histoire-interprétation, ne possède aucun privilège d'innocence méthodologique. Le dialogue entre l'historien et son dépôt d'archives, par quoi « l'étranger sur une terre étrange devient un ami dans un pays familier », n'apporte

jamais, par lui-même, un sujet. S'il n'a pas pour but la publication de matériaux manuscrits (but et activité indispensables à l'histoire, mais qui ne constituent pas encore l'histoire), ce dialogue ou plutôt cet apprentissage obéit forcément à des choix intellectuels antérieurs, explicites ou pas: sinon il ne peut aboutir au mieux qu'à un recuoil d'anecdotes inadites qui ont paru mémorables à notre Martien. En réalité, il n'en va pas ainsi. Ce Martien est un faux naif, qui est arrivé aux archives avec ses questions et sa période. Questions vagues, période floue, je veux bien: mais la tyrannie du vague et du flou est pire que celle des idées claires dans la mesure où elle se dissimule à elle-même. Elle ne cesse d'encadrer ce dialogue apparemment libre de tout préjugé entre l'historien et ses documents, le maintenant en réalité à l'intérieur de ses contraintes. Parce qu'il a l'air de dispenser d'une vraie réflexion préalable, parce qu'il fournit à la paresse d'esprit non seulement l'alibi de l'atmosphère d'époque, mais l'apparence d'un travail intellectuel, ce type de travail d'archives est le paradis de la platitude documentaire. S'il peut être, comme dans le cas de Richard Cobb, sauvé de ses propres démons par le talent littéraire, cela ne change rien au caractère de l'activité intellectuelle qu'il implique. Le talent littéraire donne de la vie à ce qui est une réécriture des archives; il n'y ajoute pas une idée.

Mais cette réécriture laisse transparaître, à défaut d'hypothèses ou de concepts, ce qui s'y substitue nécessairement pour qu'un tri minimal dans l'océan des documents puisse avoir lieu; et qui est d'abord une période, puis une curiosité particulière, un ordre de questions, ou tout cela ensemble, plus ou moins formulé. Ce qu'il y a d'intéressant dans le cas et dans les livres de Richard Cobb, c'est l'espèce de rigueur avec laquelle l'historien anglais fait et applique la doctrine de ses préférences: allant jusqu'au bout de sa haine des idées et de l'intellectualisme, il transforme l'histoire en laboratoire d'une pure préférence existentielle, cherchant dans les archives les matériaux d'un art littéraire et transformant l'ambition de connaissance en passion du récit romanesque; historien du social qui ne connaît que les individus, empiricités pures indépendantes de toute construction intellectuelle.

D'où il suit qu'il n'y a qu'une manière d'organiser en matière historique ces empiricités pures : le hasard des vies, qu'on appelle aussi le temps qui passe, ou le roman des existences. L'intéressant, c'est que notre historien fait du récit ume nécessité de son histoire. C'est qu'il voit clairement la liaison entre le fait, conçu comme fait « pur », indemne de toute contamination avec une idée, préalable ou postérieure, et parlant pour ainsi dire de lui-même et pour lui-même, avec le type d'organisation du discours historique en récit. Les deux professions de foi (ne s'occuper que des faits, et raconter) sont présentées à la fois comme distinctes et comme indissociables. Constitutives à elles deux du *métier,* et du secret de ce métier, transmis comme tel, et donc appris ou répété plus que pensé. C'est qu'elles présentent cette particularité d'être toutes les deux fausses, si elles sont dites séparément, et de ne tirer par conséquent chacume leur part de vrai que de la présence de l'autre. En effet, comme on le répéte périodiquement aux historiens, sans qu'ils l'entendent vraiment, il n'y a pas de fait « pur » : le fait historique est un choix intellectuel, qui distingue l'histoire de la publication indistincte de matériaux manuscrits. D'un autre côté, le récit ne peut suffire à spécifier l'art de l'historiçn, puisque le roman aussi épouse le plus souvent cette forme. Mais voici le miracle : la définition à la fois la plus générale et la plus superficielle du fait historique, à savoir qu'il «est arrivé», qu'il s'est réellement produit, pourvu qu'on y adjoigne la forme narrative, constitue de l'histoire. C'est que le récit, sous l'apparence d'une simple forme, est en réalité chargé de donner l'intelligence du fait : faute que celui-ci soit intégré à un ordre de questions (puisqu'il tire de là son caractère faussement objectif, prétendument donné par la réalité même), il ne reçoit son principe de sélection et d'explication que de l'ordre chronologique, qui est le tissu du récit.

A ce jeu, I'historien gagne sur tous les tableaux. Il enveloppe le respect professionnel des faits et des dates dans une forme qui, pour leur donner sens, ne recourt qu'à la « logique » de l'avant et de l'après: le récit offre au travail d'archives et à l'érudition le charme et même le plaisir du roman. Construit sur une succession de faits concrets et uniques, il mobilise plus le pouvoir d'évocation de l'historien que sa capacité proprement intellectuelle, son art plus que son esprit, sa sensibilité plus que son intelligence. Cette facilité du matériau historique à se couler dans le moule du récit explique comment une discipline savante peut être aussi un

genre populaire; et aussi comment il est parfois difficile de distinguer entre les différents niveaux de la production historique.

D'ailleurs, la fréquentation des livres d'histoire montre qu'il n'y a rien qui fasse meilleur ménage que l'érudition et l'investissement de sensibilité. Le récit du passé, s'il est bon, c'est-à-dire non seulement « vrai » (quant aux faits rapportés), mais fait avec un minimum de profondeur, est inséparable d'une sympathie de l'historien pour le « vécu » de la période dont il rapporte les événements, la manière dont les hommes de cette époque ont perçu et traversé ce qui fait la matière de son récit. Or, cette sympathie, qui permet sinon la restitution, du moins une restitution de ce qui est disparu, est de l'ordre de l'affectif, ou de l'idéologique, ou des deux ensemble. Elle se substitue à la question expliciotement formulée pour constituer le lien entre le passé et le présent : elle nourrit cet espace vide que le métier d'historien, dans ce cas, consiste à combler.

Extrait de : François Furet, « En marge des Annales. Histoire et sciences sociales », *Le Débat,* déc. 1981. Repris dan F. Furet, *L'atelier de l'histoire*, Flammarion, 1982.

Sujet n° 3 : Les usages historiens des archives ont-ils évolué ?

1. Jean Boutier, « L'usage historien des archives » (2001).

Rendant compte en 1942, dans les Annales d'histoire sociale, d'une monographie de Philippe Wolff consacrée à une famille de marchands toulousains à la fin du Moyen Age, Lucien Febvre écrivait : "Les documents qu'a réunis notre collaborateur lui ont naturellement dicté son mémoire. Il en aurait réuni d'autres, de nature différente : il eût été amené à nous donner d'autres précisions, et à se poser d'autres problèmes" (1). Wolff s'était appuyé sur les actes notariés pour étudier la constitution d'une fortune marchande et le passage de cette fortune mobilière à une fortune foncière, en soulignant l'attirance que la rente foncière avait longtemps exercé sur le monde du capital marchand. Il montrait comment cette famille de marchands passés dans la noblesse, cherchait ensuite à entrer dans l'orbite royale, et proposait ainsi, pour reprendre l'expression de Febvre, "une étude politico-sociale et économique". Dans cette remarque, Febvre articule trois affirmations autour desquelles il convient de réfléchir. La première est triviale : le travail de l'historien est fondé sur des documents. L'histoire, deuxième remarque, peut être conduite à suivre une pente naturelle, c'est-à-dire, dans ce cas, à épouser la logique de sa documentation : nous sommes déjà dans une affirmation qui suscite la discussion. La troisième remarque prolonge la seconde : la documentation dicte parfois le questionnement et pilote ainsi la recherche.
Il y a sans doute quelque ironie discrète dans le propos de Febvre. Il ne tient pas pourtant à attaquer de front un travail auquel il trouve d'autres qualités qui suscitent sa bienveillance, même s'il ne répond pas aux principes que lui-même entend mettre en application depuis de longues années. De ces quelques lignes en effet, on peut déduire deux propositions qui seraient plus centrales dans la réflexion de Lucien Febvre. La première reformule une proposition traditionnelle : s'il est vrai qu'il n'y a pas d'enquête historique sans documents, quel document convient pour enquêter sur un objet ou une question spécifique ? La seconde, à l'inverse du constat critique de Febvre, rappelle le principe qu'il n'a cessé de défendre : ce sont les questions de l'historien qui sont au départ de la construction, par l'historien, de son objet de recherche. D'où sa réticence face à la démarche suivie par Wolff : "Poser des questions, je veux dire, nuance Febvre, voir qu'elles se posaient et l'ayant vu le dire". [...].

Les dernières décennies ont vu une banalisation de l'"archive" qui, mise au singulier, tend à désigner toute trace, le plus souvent fragile et périssable, d'un passé qui s'éloigne et trahit ainsi l'essor inquiet d'une patrimonialisation tous azimuts. [...].

Toute la méthode historique "moderne" est débitrice de la distinction entre les sources directes—déclarations de témoins oculaires, documents et autres vestiges matériels, contemporains des événements— et les sources indirectes ou secondaires, c'est-à-dire

essentiellement les textes des historiens ou des chroniqueurs qui ont, pour les produire, réélaboré des sources primaires.
Cette distinction, fondamentale, réduit considérablement le prestige des "autorités" que pouvaient être les grands auteurs anciens, et donc de la tradition, pour faire du document primaire le point de départ d'une connaissance assurée du passé, celui qui n'a pas été modelé par la pratique littéraire. Ces mots sont importants parce qu'ils vont marquer jusqu'à nos jours un certain nombre de conceptions qui sont au cœur d'un métier. Cette pratique va se professionnaliser, reprendre dans son éthique professionnelle, ou dans son épistémologie ces éléments. […].
Une fois les archives mises au centre de leurs enquêtes, les historiens, au XXe siècle, n'ont eu de cesse de les mettre à distance. L'expansion du "territoire de l'historien", pour reprendre l'expression d'Emmanuel Le Roy Ladurie, a procédé par neutralisation du témoignage, en détournant systématiquement les archives des usages qui les avaient initialement produites.

Étudier la perception de la dîme du clergé dans les campagnes pour mesurer l'évolution de la production agricole, les signatures au bas des actes de mariage pour évaluer le taux d'alphabétisation d'une population, les rôles d'impôt pour analyser la distribution de la richesse et la composition socioprofessionnelle d'une ville ou d'une paroisse, autant de façons de "biaiser" un document, de lutter "contre l'optique imposée par les sources" (2). L'outil essentiel de cette objectivation des données a été la méthode sérielle, celle qui a fait des grandes masses et des opérations statistiques les objets et les outils essentiels d'un historien, soucieux d'abord de régularité et raisonnant en terme de moyenne et de représentativité des échantillons : il s'agit, dans un premier temps, de prélever un élément spécifique de la source, isolé du reste de la source, puis, dans un second temps, de constituer une banque de données qui regroupe tous les éléments désormais déconnectés de la source d'archives.
D'une part, on a appauvri la source, en ne considérant qu'un nombre limité de ses composantes ; d'autre part, on crée une archive spécifique, le plus souvent informatisée, sur laquelle porte tout le travail de calcul, d'analyse, d'interprétation.
L'élaboration des nouvelles méthodes de la démographie historique dans l'immédiat après-guerre est représentative de cet usage des archives. […].
L'approche microhistorique, les études rapprochées de cas, l'intérêt renouvelé pour l'analyse des singularités, en éloignant l'historien du sériel et des descriptions "moyennes", ont, entre autres, rapproché l'historien de la source (3). Arlette Farge n'a cessé de souligner combien ses réflexions et ses analyses sur la "vie fragile" ou le "cours ordinaire des choses" sont difficilement séparable du travail sur des sources spécifiques que sont les archives de la police parisienne au siècle des Lumières (4).
Il ne s'agit pas pour elle de retrouver une parole originelle, libre, longtemps refoulée; mais bien au contraire, dans le cadre d'un matériau produit par le système policier et judiciaire, de mettre au cœur de l'enquête les ajustements incessants avec les normes et le pouvoir dont témoignent les comportements sociaux. Comme le rappelait, de façon en apparence insignifiante, Giovanni Levi : "Les documents conservés reflètent des comportements institutionnels reconnus" (5). Parce que les formes spécifiques d'enregistrement qui conduisent à l'archive portent la marque indissoluble de l'institution qui les met en œuvre.

Extraits de : Jean Boutier, « L'usage historien des archives *»,* Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, 2001.

Notes :
(1) Lucien Febvre, "Ce que peuvent nous apprendre les monographies familiales", in *Annales d'Histoire sociale*, 1942 (31-34), rééd. dans *Pour une histoire à part entière*, Paris, SEVPEN, 1962, p. 404-409 (citation p. 408).
(2) Selon la très belle expression de Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1978, p. 151-153.

(3) Sur cette trajectoire intellectuelle, cf. la reconstitution proposée par Jacques Revel, “Une histoire au ras du sol”, in Giovanni Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1989.
(4) Arlette Farge, *La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1986, p. 9. Cf également *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Le Seuil, 1992 ; *Le cours ordinaire des choses dans la cité du XVIIIe siècle*, Paris, Le Seuil, 1994.
(5) G. Levi, *Le pouvoir au village...*, *op. cit.*, p. 54.

2. Olivier Guyotjeannin, La « révolution documentaire » du XXe siècle (1995)

Et c'est de fait une véritable « révolution documentaire », si l'on peut reprendre l'expression à Jacques Le Goff, révolution tranquille et profonde, qui a prolongé les conquêtes historiques au XXe siècle. Cette révolution s'est faite dans deux directions. Tout d'abord, au credo positiviste implicite de l'équivalence entre document et question (poser la question, savoir retrouver les documents qui y répondent), a succédé l'ère de la polyvalence : dans un premier moment, avec une prodigieuse boulimie intellectuelle, on a montré, sur le terrain, que non seulement les questions se démultipliaient à l'infini, mais aussi que plusieurs types de documents pouvaient répondre à une question de l'historien : documents diversifiés trouvés sur sa route, mais aussi documents qu'il construisait lui-même (la forme des champs lue sur le cadastre moderne par Marc Bloch, historien des campagnes), et qui vinrent demander de nouvelles compétences à l'historien. Position inverse mais conséquente, un même document venait répondre à un nombre démultiplié, en tout cas insoupçonnable, de questions.
Le document devenait instable, même si son statut demeurait privilégié. Une autre étape devait être franchie quand on renversa un autre credo positiviste, lié au statut du vrai et du faux. Face à l'homme de lettres qui ment, le document d'archives avait longtemps semblé présenter une valeur intrinsèque moindre (fonctionnel, il est aride -, répétitif, il est encombré de formulaires), mais une sûreté de témoignage plus grande (l'auteur ne se met pas en représentation pour la postérité). Une fois écarté le soupçon de faux, il sonnait juste, à défaut de chanter bien. C'était confondre authenticité et sincérité. C'était aussi négliger l'essentiel : lui-même produit de l'histoire, le plus modeste parchemin barbouillé par le plus petit scribe est aussi une représentation, la conjonction d'un besoin d'écrit et de normes d'écriture. Nouvelle difficulté, donc, sur le chemin de l'historien. Nouvelle richesse aussi. Charles-Victor Langlois, confronté aux textes littéraires, avait bien vu que le « mensonge » était partout. Mais ce qui était devenu une aporie (« tous les témoins mentent ») ouvrait une nouvelle voie (« le mensonge des témoins est un révélateur ») : en se déplaçant, le statut du « mensonge » déplaçait aussi la direction de la recherche. Au sens étroit, le « faux » devenait objet d'histoire, comme révélateur sur le faussaire, et ce n'est pas un hasard si les études sur les forgeries de documents ont repris de la vigueur. Mais au-delà des falsifications, l'historien était convié à un « démontage » du document (J. Le Goff). La critique, en son sens étymologique de regard, un regard fertile de questionnement, y retrouvait sa place. Relativisant, au sens fort du terme, les sources, cette évolution a pu pousser au nihilisme et prendre le « sens délétère » que Lucien Febvre reprochait à l'érudition inintelligente : mais ce n'est pas parce qu'un document ment qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Plus largement encore qu'un décryptage, c'est la forme même du document procédures de composition, normes de présentation, formulaire qui est à son tour devenue objet d'histoire. L'historien s'est ainsi gagné un nouveau territoire dont, au juste, le centre est partout et la circonférence nulle part, à la mesure de l'enjeu : la réappropriation à la fois globale et lucide de la source, et ce dans le cadre d'une « histoire totale », plutôt que « globale », dont, chez les médiévistes, Jacques Le Goff et Pierre Toubert s'étaient faits les défenseurs en 1977.

L'honneur retrouvé des sciences auxiliaires

Cette double évolution, du statut des sources et du regard porté sur elles, a permis de célébrer de nouvelles noces entre histoire et sciences auxiliaires, la première découvrant un nouvel

objet, les secondes, vivifiées, voyant s'abattre sur elles plus une manne conceptuelle qu'une nuée de sauterelles.
Les documents d'archives, dans leur double statut d'écrits et de titres, sont sans doute ceux qui ont résisté le plus longtemps, d'autant que dès les années 1950-1960 les traitements statistiques et la magie informatique risquaient de donner une illusion de scientificité accrue aux résultats tirés de leur mise en série. L'étape pourtant a été importante en ce qu'elle a servi, mieux que l'histoire positiviste (qui prescrivait déjà de briser la gangue du formulaire pour extraire le métal précieux du « fait »), à casser le document, à rompre donc le respect (la paresse) de son lecteur. Mais, dans certaines déviations, elle a pu contribuer à ériger en donné, objectif et intangible, les renseignements « tirés » du document. […]
Moins supplétifs qu'éclaireurs, les sciences auxiliaires juxtaposent, d'une part des corpus de données et des techniques d'analyse, de l'autre des observations propres à alimenter la réflexion sur le statut de la source dans le milieu producteur et sous le regard de l'historien. Bien connu de l'archéologie, où il a suscité de virulentes polémiques, le problème de leur statut face à la discipline historique dans son ensemble a pu sembler réglé par une nouvelle importation terminologique allemande : les « sciences auxiliaires » (*Hilswissenschaften*, ce qui se porte déjà mieux) seraient plutôt des « sciences fondamentales » (*Grundwissenschaften*), avec un champ spécifique, aussi évident que leurs méthodes étaient bien éprouvées. La philologie, la numismatique, l'épigraphie montraient la voie. Mais c'était susciter un nouveau risque de coupure, provenant du raffinement et de la technicité de certaines des recherches engagées. Car si le consensus se fait sur les acquis, à vrai dire très partiels et éclatés, il existe toujours, en sens inverse, un possible retour du refoulé, où le spécialiste se retranche dans une scientificité hermétique. Situation que l'on retrouve du reste avec des disciplines sœurs, comme l'histoire de la liturgie ou l'histoire du droit qui font, elles aussi, un retour marqué au cœur même de l'histoire médiévale. Situation enfin qui coexiste avec un inquiétant bilan : Jamais aussi bien reconnues, les « auxiliaires » n'ont jamais été aussi peu enseignées. L'heure sans doute n'est pas à la production d'une nouvelle *Histoire et ses méthodes*, moins encore d'une nouvelle *Introduction aux études historiques* : les historiens français semblent préférer l'intériorisation des préceptes de base. Le foisonnement des recherches et l'éclatement du champ documentaire rendent d'autant plus urgent le partage des expériences.

Extraits de : Olivier Guyotjeannin, “L’érudition transfigurée”, *Autrement,* “Passés recomposés”, n° 150-151, janvier 1995.

3. Henri-Irénée Marrou, « Les traces de toute espèce que peut nous avoir laissées ce passé multiforme et inépuisable” (1954).

Nous dégageons là une des limites les plus étroites, les plus rigides où se trouve enfermée la connaissance historique : sa possibilité, sa précision, son intérêt, sa valeur se trouvent déterminés (avant toute enquête) par le fait brutal, tout extérieur, de l'existence, ou de l'absence, d'une documentation conservée concernant chacune des questions que la recherche se proposera d'aborder.
Ce n'est pas tout : dans la mesure où les documents existent, il faut encore parvenir à s'en rendre maître; ici interviendra de nouveau la personnalité de l'historien, ses qualités d'esprit, sa formation technique, son ingéniosité, sa culture. Retouchons, pour la compléter, l'esquisse ébauchée : le grand historien ne sera pas seulement celui qui saura le mieux poser les problèmes (car il y a des esprits chimériques habiles à soulever des questions insolubles ce qui est du temps perdu), mais celui qui, en même temps, saura le mieux élaborer un programme pratique de recherches permettant de trouver, de faire surgir les documents les plus nombreux, les plus sûrs, les plus révélateurs.
Car cette chasse au document, ou, pour employer le terme consacré, l'heuristique est tout un art.
Nos prédécesseurs s'en sont fait trop souvent une image un peu simpliste; ainsi Langlois-Seignobos : « La quantité des documents qui existent, sinon des documents connus, est

donnée, le temps, en dépit de toutes les précautions qui sont prises, la diminue sans cesse; elle n'augmentera jamais (... où l'on voit qu'aucun de nos deux auteurs n'était archéologue!). L'historien dispose d'un stock de documents limité, etc. » Ou encore, à la fin de sa vie le même Seignobos : « Excepté les trouvailles d'objets faites par hasard et les démarches auprès des détenteurs de papiers de famille ou de collections particulières, 'l'heuristique' se réduit en fait à l'usage des bibliographies »

Les choses sont bien plus complexes : un stock déterminé de documents représente une masse inépuisable de renseignements, car il existe un nombre indéfini de questions différentes auxquelles, bien interrogés, ces documents sont susceptibles de répondre : l'originalité de l'historien consistera souvent à découvrir le biais par lequel tel groupe de documents, déjà, croyait-on, bien exploités, peut être versé au dossier d'une question nouvelle. […]

La sélection des documents utilisables pour telle question posée n'est donc pas une opération purement mécanique et le talent du chercheur trouve là une occasion de s'exercer. Pour commencer, l'heuristique est un « art », au sens antique, ars, *tekhnè,* qui comporte des règles, des instruments de travail, des tours de main traditionnels. On ne s'improvise pas historien (les travaux d'amateurs où tant de sincère effort se consume souvent en pure perte sont là pour l'attester) : il faut apprendre à connaître l'existence, la nature, les conditions d'utilisation des diverses catégories de sources historiques. Il serait vain de chercher ici à tracer les grandes lignes d'une telle initiation technique car la science historique a dû adapter sa méthode de recherches aux conditions extrêmement diverses des périodes et des aspects qu'elle étudie dans le passé : ce ne sont pas les mêmes genres de documents, ni par conséquent les mêmes répertoires ni les mêmes méthodes d'enquête, qu'utiliseront les historiens de l'Égypte pharaonique, de la philosophie grecque, de la société féodale, de l'art baroque ou de l'économie capitaliste; il aura suffi ici d'en souligner l'évidente nécessité.

A la recherche des sources s'associe intimement l'exploration de la « bibliographie » du sujet; quand on commence un travail historique, il faut lire ce qui a déjà été écrit sur le même sujet, ses alentours et de façon générale son domaine. D'abord pour éviter un travail inutile (que d'amateurs, par ignorance, s'imaginent découvrir l'Amérique), ensuite, et surtout, pour orienter l'heuristique, apprendre de nos prédécesseurs le genre de sources où nous avons chance de trouver quelque chose. […]

L'heuristique est aussi un art au sens moderne du mot car, si perfectionnés que soient, dans certains secteurs, les instruments de travail dont nous disposons, comme leurs compilateurs n'ont pas pu avoir présentes à l'esprit, avoir même conçu comme possibles toutes les questions que nous sommes amenés à poser aux documents, ils ne nous fournissent pas les moyens de découvrir ceux-ci. Souvent l'existence de la documentation ne se révèle que le jour où un historien, s'intéressant, le premier, à ce problème, la réclame, la recherche, la fait surgir au moyen de procédés ingénieux, imaginés à cet effet. […]

Mais l'ingéniosité de l'historien ne se manifestera pas seulement dans l'art de découvrir les documents : il ne suffit pas de savoir où et comment les trouver, il faut aussi, et surtout, savoir quels documents chercher. Il faut ici réfléchir sur la notion même de document, de source historique, dont la théorie classique ne donne pas une définition assez compréhensive : tant que l'enquête se limite au domaine très élémentaire de ce que nous appelions l'histoire événementielle, il est assez facile de déterminer ce qu'est le document pertinent ; la notion se fait beaucoup plus complexe et surtout beaucoup plus floue lorsque, au-delà de la vérification matérielle de la réalité d'un « fait » précis (c'est-à-dire d'une manifestation extérieure de l'activité humaine), on recherche tous ses tenants et ses aboutissants, ses causes, ses effets, sa signification, sa valeur (pour les acteurs, les contemporains... pour nous). […]

Est un document toute source d'information dont l'esprit de l'historien sait tirer quelque chose pour la connaissance du passé humain, envisagé sous l'angle de la question qui lui a été posée. Il est bien évident qu'il est impossible de dire où commence et où finit le document, de proche en proche, la notion s'élargit et finit par embrasser textes, monuments, observations de tout ordre.

Ainsi, lorsque avec Marc Bloch ou Roger Dion, nous étudions l'histoire de la structure agraire de la France (*openfield*, assolement triennal ...), un paysage contemplé d'avion ou analysé sur

une carte à grande échelle est un document historique dans la mesure où nous savons y voir autre chose que les seuls effets des lois naturelles (géologie, pédologie, climatologie, botanique ...) et y reconnaître l'intervention de l'homme.
C'est ce qui a permis à L. Febvre d'écrire : « L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser... Donc, avec des mots. Des signes. Des paysages et des tuiles. Des formes de champ et de mauvaises herbes. Des éclipses de lune et des colliers d'attelage. Des expertises de pierres par des géologues et des analyses d'épées en métal par des chimistes. »
En un mot tout ce qui, dans l'héritage subsistant du passé, peut être interprété comme un indice révélant quelque chose de la présence, de l'activité, des sentiments, de la mentalité de l'homme d'autrefois - entrera dans notre documentation. Définie de la sorte, cette notion apparaît comme une fonction de deux variables indépendantes : autant que du passé (représenté par le matériel de tout genre qui est parvenu de lui jusqu'à nous), elle dépend de l'historien, de son initiative, de son habileté à utiliser ses instruments de travail et ses connaissances, mais d'abord de ce qu'il est en lui-même, de son intelligence, de son ouverture d'esprit, de sa culture. […]
Tout naturellement la formule pascalienne : « A mesure que l'on a plus d'esprit... » se présente à nouveau sous la plume, et à bon droit : l'élargissement de la notion de document progresse de pair avec l'approfondissement de celle d'histoire; la conception étroite du « texte topique » convenait à une histoire historisante, strictement événementielle, à une histoire qui pose désormais au passé des questions toujours plus nouvelles, plus variées, plus ambitieuses ou plus subtiles, correspond une enquête élargie en tout sens à travers les traces de toute espèce que peut nous avoir laissées ce passé multiforme et inépuisable.
Le principe est aujourd'hui établi hors de toute contestation, si bien qu'il nous paraît surtout utile de préciser désormais les limites de l'intervalle utile où il doit être appliqué. Résistons au goût si répandu du paradoxe Collingwood par exemple s'est laissé emporter à dire « N'importe quoi peut devenir un document pour n'importe quelle question », everything in the wot-Id is potential evidence for any subject whatever ". C'est vrai, à condition d'insister sur le coefficient potentiel : en droit il n'y a pas de limite imposée aux rapprochements possibles, mais, en fait, il n'est pas vrai que, pour un sujet déterminé, on puisse toujours trouver « quelque part » un matériel documentaire suffisant, ni surtout que dans le matériel rassemblé tous les documents soient également pertinents. […]
L. Febvre polémique contre la valeur restrictive qu'il aperçoit dans la formule attribuée à Fustel de Coulanges : « L'histoire se fait avec des textes ». Il a bien raison d'insister sur l'existence de mille autres sources de documentation, mais peut-être faut-il avertir ses jeunes lecteurs que, si l'histoire ne se fait pas uniquement avec des textes, elle se fait surtout avec des textes, dont rien ne peut remplacer la précision. Voici par exemple l'admirable portrait de Henri VIII par Holbein, dans le Hall de Christ Church : certes aucun texte ne saurait m'apprendre autant de choses, d'aussi profondes, d'aussi nuancées, sur la psychologie si complexe de cet homme -mais il faut que, par des textes, je sache que c'est bien là le portrait d'Henri VIII, le même tableau ne serait pas un document aussi significatif s'il n'était pour nous qu'un portrait d'Inconnu...
Enfin il nous faut souligner pour finir que cette nouvelle intervention de l'esprit de l'historien, de sa capacité et de son ingéniosité à sélectionner les documents impose encore une autre limitation à la connaissance historique : il ne suffit pas que des documents aient échappé à la destruction, il faut encore que l'historien parvienne à les récupérer! Même si l'on se fait du document l'idée étroite que nous avons critiquée (le texte pertinent), même s'il s'agit d'une catégorie de témoignages bien connue, bien pourvue de moyens d'accès (textes d'auteurs classiques, inscriptions latines, cartulaires médiévaux, pièces d'archives diplomatiques : tous domaines où abondent éditions, répertoires, guides de toute sorte, l'historien ne peut jamais être sûr de ne pas avoir laissé échapper quelque pièce essentielle, et cela si méthodiques, si soigneux, si approfondis qu'aient été ses dépouillements. A fortiori, si maintenant nous envisageons le problème de la documentation sous la forme généralisée que nous lui avons

attribuée, qui pourra se flatter d'avoir épuisé toutes les sources possibles d'information, de n'avoir négligé aucune catégorie possible de renseignements nouveaux? […]
Nous venons de prononcer le mot clé : dès ce premier contact avec son objet matériel, le document, l'élaboration de la connaissance historique nous montre en action l'opération logique fondamentale que toute la suite de notre analyse ne cessera de mettre en évidence à chaque niveau successif du travail de l'historien : la compréhension, *das Verstehen*.
Empiriquement observée, la compréhension historique apparaît comme l'interprétation de signes (volontaires : telle notre inscription) ou d'indices (les cendres d'un foyer, des empreintes digitales) à travers la réalité immédiate desquels nous réussissons à atteindre quelque chose de l'homme d'autrefois, son action, son comportement, sa pensée, son être intérieur ou au contraire parfois simplement sa présence (un homme a passé par là). […]
Si l'on veut pouvoir rendre compte de façon satisfaisante de ce processus de compréhension, il faut renoncer à se servir d'une transposition des méthodes des sciences de la nature (l'historien ne met en œuvre ni déduction, ni induction à proprement parler); il faut prendre son point de départ dans la connaissance dite vulgaire, celle que nous mettons en œuvre dans la vie de tous les jours. Au point de vue de la théorie de la connaissance, l'histoire, cette rencontre de l'autre, apparaît étroitement apparentée à la compréhension d'Autrui dans l'expérience du présent et rentre avec elle dans la catégorie plus générale (où elles sont rejointes par la connaissance du Moi) de la connaissance de l'homme par l'homme.

Extraits de : Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, Seuil, 1954 (Réédit. Points-Seuil, 1975).

Sujet n° 4 : Dans quelle mesure peut-on parler aujourd'hui d'un « fétichisme des archives » ?

1. François Bédarida, Le metier d'historien (1997)

Présentation de la revue L'Histoire *:*
Les " révélations " fournies par les archives de l'ancien bloc communiste se succèdent dans la presse. La question n'est pas seulement de savoir quel crédit il faut leur accorder. Mais bien plutôt de déterminerla position de l'historien face à ces documents " bruts ". L'opinion de François Bédarida, ancien directeur de l'Institut d'histoire du temps présent.
En cette fin de siècle, l'espace public semble de plus en plus dominé par un curieux hyménée entre impératif de mémoire et prolifération des archives. Ce qui nous vaut régulièrement des révélations fracassantes jetées dans la presse comme des pavés dans la mare, mais aussi, Dieu merci, dans le registre scientifique, des travaux patients et documentés qui tentent d'éclairer notre temps.

Outre l'arrivée par caisses entières de nouvelles archives sur le marché, le mouvement est porté par deux puissants phénomènes de société. D'abord la mobilisation de l'histoire au service de la mémoire collective et de l'identité, sociale ou personnelle, de nos concitoyens. Face au flot composite des faits et des mythes, du vécu et de l'imaginalre, voilà l'historien sommé de démêler l'écheveau et de fournir un fil conducteur, tout en munissant les uns et les autres d'arguments capables de justifier tantôt leur passé, tantôt leur présent, tantôt les deux.
Mais si cette prise de parole publique est parfaitement légitime et doit être assumée, qui ne voit les risques de malentendus qu'elle peut susciter ? Péril d'une dérive vers une histoire donnant la priorité à l'exigence de mémoire au détriment du savoir. Danger de conforter l'aspiration généralisée et illusoire à une connaissance historique solide comme un roc en se focalisant sur le mot magique d'" archives ": comme si la construction de l'objet historique n'impliquait pas, après avoir creusé à fond le terrier, d'opérer une multitude de tris, de classements, de raisonnements, de hiérarchisations, d'articulations, afin de donner à la réalité factuelle livrée par les sources intelligibilité, cohérence et sens !

D'autre part, la médiatisation galopante contribue à un nivellement général sous couleur d'information. Un tel arasement simplificateur, qui met sur le même plan l'accessoire et

l'essentiel, ôte à l'histoire toute épaisseur et en fin de compte la relègue dans l'insignifiance. D'où la tentation du “ scoop ”. Combien de fois faudra-t-il répéter que le sensationnel est incompatible avec la démarche historienne ? Et qu'il ne sert à rien de brandir soudain un document massue qui révolutionnerait en un tournemain notre vision du passé ? On hésite à rappeler pareille évidence : ce n'est pas avec un texte isolé ou un document unique que l'on écrit l'histoire, mais en combinant une pluralité de sources et en donnant au contexte plus de poids qu'à la seule archive. Méfions-nous donc de l'instantané. Il faut du temps pour étudier le temps.

D'autant que, dans le flot actuel de “ révélations ” dont on nous rebat les oreilles et d'où émergent quelques vraies découvertes au milieu d'une foule de pseudo-révélations, le neuf vient s'intégrer dans l'acquis. Loin de partir d'une table rase, les recherches actuelles s'inscrivent — tantôt pour la conforter, tantôt pour la corriger— dans une historiographie déjà riche. Il faut être bien naïf, ou ignorant, pour s'imaginer que nous sommes au stade des premiers travaux historiques valides et des premiers essais d'explication perspicaces sur les drames du XXe siècle.

Allons plus loin : c'est être singulièrement présomptueux que de prétendre changer d'un coup de baguette la connaissance du passé. L'histoire est une science d'accumulation, où le bouleversement est l'exception. Même si demain on retrouvait par miracle l'ordre de Hitler prescrivant l'extermination des Juifs d'Europe, cela ne changerait pas grand- chose à l'histoire du génocide nazi, étant donné le nombre des traces et des preuves indirectes établissant le fait—sans parler de sa signification. Les vraies innovations en histoire se jouent presque toujours sur le terrain des interprétations. Autrement dit, les révolutions historiographiques sont les révolutions herméneutiques bien plus que les découvertes factuelles.

Reconnaissons-le: la connaissance historique, par sa nature de connaissance “ *indirecte, indicielle et coujecturale”* (pour reprendre la formule de l'historien Carlo Ginzburg), se prête et se prêtera toujours aux déformations et aux détournements par rapport à son objectif de véracité. De là le péché mortel, surabondant aujourd'hui, contre la méthode historique: l'anachronisme, qui découle de l'erreur fondamentale consistant à croire que les hommes et les femmes du passé étaient exactement comme nous, sans tenir compte des sociétés, des cultures, des lieux et plus encore des temps. Raison de plus pour lever bien haut la bannière historienne où sont inscrits en lettres d'or les trois mots: Vérité, Objectivité, Responsabilité.

Extraits de : François Bédarida, “ Le metier d'historien ”, *L'Histoire*, n° 206, janvier 1997.

2. Pierre Nora, “Le moment archive” (2001).

[…] L'archive est aujourd'hui au cœur de l'économie contemporaine de la mémoire. Elle en concentre les traits principaux. Elle en a le caractère impératif, elle en a le caractère hypertrophique et elle en a le caractère passionnel. Ce sont trois points sur lesquels j'insisterai en quelques minutes.

Le premier, le caractère impératif, n'est pas seulement lié à ce que l'on a appelé le devoir de mémoire dans une connotation morale, mais il est lié me semble-t-il à ce que l'on a appelé l'accélération de l'histoire, c'est-à-dire l'emballement historique. Celui-ci contribue à une indétermination du présent devant laquelle le recours à l'archive représente une sorte d'entreprise de sécurité mentale.

Dans une économie traditionnelle de la mémoire […] il y avait une sorte de stabilité de la production archivistique. On connaissait les grands émetteurs d'archives, que ce soient l'État, l'Église, les grandes familles, puis, dans une période plus démocratique au XXe siècle, les partis, les syndicats, les organisations et les associations constituées. On connaissait aussi en gros les consommateurs, c'est-à-dire essentiellement les hommes de pouvoir qui étaient les utilisateurs de ces archives et, dans la seconde période, les historiens.

Or aujourd'hui, depuis seulement une vingtaine d'années, dans un monde où tout s'accélère si vite que chaque chose qui apparaît le fait sous la catégorie de l'historique ou du déjà obsolète, il est évident qu'une sorte d'impératif de mémoire, pour ne pas parler de devoir de mémoire,

avec ce qu'il comporte de focalisation sur certaines époques précises, a un caractère quasi mécanique. Si nous avons été quelques-uns à parler les premiers du "devoir de mémoire , nous lui donnions un caractère beaucoup plus mécanique et général que celui qui se concentrait sur les périodes les plus contemporaines. Il est évident que, même dans l'ordre de la production industrielle, si chaque collection d'outils ou de tissus vient presque chaque année périmer les précédentes, il est presque naturel de constituer l'archive des précédentes.

Et dans ce monde où tout va très vite, où s'approfondit le sentiment de l'histoire, où l'on vit avec le sentiment que le présent lui-même est comme doublé de sa propre conscience historique, l'archive change radicalement de statut et elle se dilate pratiquement à tout ce qui paraît mériter mémoire. Elle se décentralise par rapport aux institutions d'État traditionnelles, elle se démocratise profondément jusqu'à même se banaliser et s'individualiser.

Un orateur, ce matin, rappelait presque à titre individuel combien chacun, par rapport à une société de type plus immobile, est aujourd'hui l'archiviste de lui-même. Si vous comparez simplement ce que vous êtes obligé, dans votre dossier individuel, de conserver comme archives, depuis vos papiers d'identité jusqu'à l'ensemble de vos factures, vous constaterez que vous vous êtes d'une certaine façon constitué archiviste, et cela aujourd'hui beaucoup plus que vous ne l'étiez il y a quelques années.

Il faut même, je crois, aller beaucoup plus loin dans le rapport au temps que notre époque entretient maintenant dans son rapport au passé et dans son rapport à l'avenir. Il y avait autrefois probablement une sorte d'homogénéité du temps historique qui liait l'avenir au passé par le sentiment du présent qui, lui, n'était qu'un trait d'union entre ce passé et cet avenir, un avenir dont on pouvait prévoir ce qu'il voudrait conserver du passé pour se construire, que ce soit un avenir conçu sous forme de restauration du passé, que ce soit un avenir conçu sous forme révolutionnaire. On pouvait savoir ce qu'il fallait conserver pour le préparer.

Or il me semble que l'obscurité profonde qui plane aujourd'hui sur notre destin collectif nous rend très dubitatifs sur la nature et l'identité de ce qu'il faut préserver pour le préparer. De ce fait, par une sorte d'impératif intériorisé très puissant, nous avons tendance à être traversés d'un scrupule à détruire, d'un doute sur ce qui dira de nous ce que nous sommes et avons été à nos descendants.

Je crois qu'il y a là véritablement la source de cette espèce d'hypertrophie de la mémoire, de la tendance à la conservation intégrale de tout le présent et de tout le passé, de cette espèce de pulsion dont Mme de Boisdeffre disait qu'elle était impossible à mener jusqu'à son terme, mais à partir de laquelle se pose le problème de la nécessité d'une forme de conservation générale.

Nous serons encombrés par les archives que nous constituons, mais il faut quand même les constituer. On ne sait pas ce qu'il faudra faire de ces archives, d'autant que nos sociétés actuelles sont de plus en plus productrices d'archives. Elles sécrètent à tout moment davantage encore d'archives, et, Mme Elgey le disait, non seulement la masse des archives sécrétées spontanément par la société complexe contemporaine, industrielle et urbaine, est énorme, mais nous en créons davantage encore par ce type d'archives orales.

Bref, notre société me parait pour la première fois disposer à la fois de l'idéologie du tout-mémoire et des moyens de le conserver. C'est dans cette espèce de contrainte profonde que les archives prennent toute leur valeur.

Enfin, elles ont aujourd'hui une charge affective et une charge passionnelle qui n'a jamais été aussi forte à cause du drame et de la tragédie même de ce XXe siècle et parce que l'archive est évidemment, comme cela a été dit, l'interface, le lieu de rencontre des deux formes de notre mémoire contemporaine, c'est-à-dire de cette mémoire vécue et de cette mémoire documentaire, de cette mémoire du témoignage et de cette mémoire de l'histoire, de cette mémoire vivante et de cette mémoire reconstituée, de cette mémoire médiate et de cette mémoire immédiate.

D'où la notion d'archives pudiquement appelées archives sensibles qui sont en fait ces lieux où s'expriment à la fois la mémoire et l'histoire, car je crois que ce qui fait l'enjeu conflictuel et passionnel de l'archive aujourd'hui, c'est qu'elle appartient de plein droit à ces deux types de mémoire et que les deux peuvent légitimement la revendiquer et s'en servir. C'est ce drame de

la tension entre ces deux types de mémoire qui fait que les archives sont si chargées aujourd'hui d'émotions sociales et collectives.
Les Archives ont parcouru dans ce cycle, […] de la Révolution à nos jours, de la Révolution au numérique, du national à l'international, une sorte de parcours extraordinaire. Car les archives ont obéi à un mouvement d'une dynamique interne qui explose aujourd'hui. Cette archive était un résidu, c'était une inertie, c'était un reste qui faisait que les Archives étaient au fond une sorte de service marginal de la nation, et que les archivistes étaient considérés comme les démobilisés de l'histoire et les sentinelles de l'inutile.
Aujourd'hui, il y a une montée en puissance de l'acteur social qu'est l'archiviste qui, au contraire, montre bien que nous sommes passés de l'âge de l'archive passive à l'âge de l'archive active.
L'archive est devenu la vérité même de notre forme actuelle de mémoire, et c'est pourquoi d'ailleurs il y a une sorte de tyrannie de l'archive, pour ne dire, si le mot aujourd'hui n'était pas complètement déplacé, de terrorisme. L'archive dicte sa loi à la mémoire et c'est de cette loi qu'il s'agit de s'occuper aujourd'hui. Car l'archive est d'une certaine façon la figure emblématique de notre présent, ce qui montre à quel point elle a monté en puissance.

Extraits de l'intervention de Pierre Nora au colloque du 5 novembre 2001, "Une cité pour les Archives nationales", Actes du Colloque publiés sous le titre *Les Français et leurs archives*, Fayard, 2002, p. 116-121.

3. Etienne François, Les " trésors " de la Stasi ou le mirage des archives (1995).

L'ouverture des archives des anciennes démocraties populaires fascine: la vérité si longtemps occultée serait-elle enfin accessible ? Plus que celui de toute autre archive leur maniement requiert exigence critique et rigueur méthodologique, sous peine de tomber encore dans les pièges des appareils totalitaires.

Après la chute du Mur et l'effondrement de la RDA, les historiens et l'opinion publique ont eu un temps le sentiment de se trouver devant une situation unique, face à une chance inespérée : brusquement s'offraient à eux des archives surabondantes et bien classées, et de surcroît aussitôt prises en charge, pratiquement sans destruction ni solution de continuité, par une administration compétente et libérale - non seulement les archives de la redoutable police politique, la "Stasi"., avec ses six millions de dossiers individuels, mais plus généralement toutes les archives produites par un État qui avait la manie du papier et du document écrit, et dont personne ne pouvait se prétendre l'héritier ou le défenseur, puisqu'il avait littéralement implosé avant d'être absorbé par la République fédérale agrandie.
Les espoirs suscités furent immenses : après quarante ans d'une dictature pesante (succédant elle-même aux douze années du nazisme), et qui, au fur et à mesure qu'elle se bureaucratisait, se banalisait et s'affaiblissait, qui avait fait - avec le secours d'un appareil hypertrophié (80 000 permanents et au moins 150 000 "collaborateurs inofficiels".) un recours systématique à la surveillance policière, à la dénonciation et à l'intimidation, érigeant en système et en principe de survie la pratique du secret, du soupçon, du fichage -, enfin, pensait-on, on allait pouvoir faire toute la lumière. Enfin, pensait-on, on allait pouvoir, en se plongeant dans les archives, se réapproprier son passé, redevenir maître d'une histoire dont on avait été dépossédé, comprendre ce qui avait rendu possible la dictature, s'expliquer comment elle avait fonctionné et pourquoi elle avait duré si longtemps, démasquer les coupables et les complices, bref, non seulement faire jaillir la vérité (car l'effondrement du régime et son bilan de faillite montraient d'évidence que tout ce que le régime racontait sur lui-même n'était qu'illusion) mais en même temps se libérer.

L'illusoire secret des archives

Quatre ans ont passé depuis ce fol espoir, et force est de reconnaître que les déceptions sont à la mesure de la disproportion des attentes du départ. Confrontés à des possibilités inespérées,

mais aussi à des problèmes insoupçonnés, historiens et utilisateurs (victimes de la répression consultant leurs dossiers individuels, tribunaux ayant à se prononcer sur la culpabilité des dignitaires et des agents de l'ancien régime, administrations ayant à gérer l'héritage de la RDA) ont dû faire, non sans difficultés, la redécouverte du réalisme et l'apprentissage de la modestie.

L'ardeur avec laquelle tous se sont mis au travail n'a pas été sans résultats. [...]

Assez vite cependant, on déchante et on commence à se rendre compte que tout n'est pas si simple, que les nouvelles archives ne sont pas la bouche de la vérité, que comme toutes les autres archives, elles doivent être soumises à une critique des sources exigeante, que leur maniement ne peut se faire qu'à condition de respecter des précautions éthiques et méthodologiques élémentaires, et que même bien utilisées, et interrogées à partir de questions pertinentes, elles ne dispensent pas l'historien de son travail habituel de reconstitution et d'interprétation - et ne donnent pas réponse à tout. Quatre exigences se dégagent au travers de ce réexamen.

La première est le rappel de l'impérieuse nécessité de la critique des sources. Très vite en effet, les utilisateurs, d'abord emportés par leur enthousiasme devant des sources abondantes et librement accessibles, sont renvoyés aux règles élémentaires du métier, difficilement édifiées par des générations de pratique historienne : Qui a constitué les sources ? Dans quelles conditions ? À quelles fins ? De quoi sont-elles l'expression ? Que disent-elles, que ne disent-elles pas ? .[...]

La seconde exigence - d'une banalité telle qu'on a scrupule à la rappeler, tant elle paraît évidente (mais les situations d'exception se caractérisent aussi par le fait qu'on y oublie souvent les scrupules et les évidences de la “normalité”) - est de ne pas oublier que les sources ne commencent à parler qu'à partir du moment où on les interroge, et que la qualité des réponses qu'elles peuvent apporter est à la mesure de la qualité des questions qu'on leur pose. [...]

La troisième exigence consiste à se rappeler que les sources ne disent pas tout, ne peuvent pas tout dire - même quand on les lit scrupuleusement et qu'on leur pose les bonnes questions. [...]

La quatrième exigence est enfin une exigence éthique, qui requiert du chercheur qu'il soit particulièrement scrupuleux et prudent, et guidé par une conception rigoureuse de la vérité historique. Cette exigence de vérité est d'autant plus impérative que les enjeux médiatiques, émotionnels et politiques de l'interrogation sur le passé proche sont forts, et que les régimes défunts, dont on veut précisément se démarquer, faisaient un usage abondant de la réécriture idéologique de l'histoire et de la manipulation du passé. Dans un tel contexte, on ne peut pas, on ne doit pas dire n'importe quoi, et les dimensions éthiques du travail d'historien se font particulièrement impératives. Car l'histoire qu'il s'agit d'écrire ou de réécrire est dans bien des cas l'histoire d'hommes et de femmes qui ont souffert, qui ont été blessés, qui en sont marqués à jamais, et qui réclament justice.

Extraits de : Etienne François, “Les “ trésors ” de la Stasi ou le mirage des archives”, *Autrement*, n° 150-151, janv. (1995).

Texte complémentaire pour le sujet n° 4 : Annette Wieviorka : Les archives de la Solution finale (1997*)*

Annette Wieviorka : *Les archives, 52 ans après la fin de la Seconde guerre mondiale.* Conférence du 6 décembre 1997, Association des professeurs d'histoire et de géographie de » Cæn (APHG)/ Fondation pour la Mémoire de la Déportation/ Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah.

Consultable sur le site : http://aphgcaen.free.fr/cercle/index.htm

Sujet n° 5 : Historiens et témoins : quels rapports ?

1. Annette Wieviorka, L'ère du témoin (1998)

La brouille actuelle que l'on discerne parfois entre témoins et historiens provient aussi probablement largement du brouillage récent des scènes où chacun se déploie et des rôles qui sont impartis. Les témoins, comme les historiens, sont désormais convoqués dans les mêmes lieux : les prétoires, les médias (télévision et radio), les salles de classe. Ils s'y trouvent bien souvent en rivalité. Le "devoir de mémoire" assigne au témoin et à son témoignage une finalité qui dépasse de loin le récit d'une expérience vécue. Le but par exemple explicitement assigné par la *Survivors of the Shoah Visual History Foundation* est ambitieux : "L'archive sera utilisée comme un outil pour l'éducation globale sur l'Holocauste et pour enseigner la tolérance raciale, ethnique et culturelle. En conservant les témoignages de dizaines de milliers de survivants de l'Holocauste, la fondation permettra aux générations futures d'apprendre les leçons de cette période dévastatrice de l'histoire humaine de ceux-là mêmes qui y ont survécu." C'est tout simplement substituer aux enseignants le témoin supposé porteur d'un savoir qu'il ne possède malheureusement pas davantage que tout un chacun. Primo Levi, qui avait beaucoup réfléchi, beaucoup témoigné, par ses écrits, certes, mais aussi dans de très nombreuses salles de classe, exprima à la fin de sa vie sa lassitude et son scepticisme. "Une des questions qui se répètent, expliqua-t-il, est celle du pourquoi de tout ceci, pourquoi les hommes se font la guerre, pourquoi on a créé les *Lager*, pourquoi on a exterminé les Juifs, et c'est une question à laquelle je ne puis répondre. Et je sais que personne ne peut y répondre : pourquoi fait-on les guerres, pourquoi a-t-on fait la Première Guerre mondiale, puis la Seconde – et on parle même d'une troisième –, cette question me tourmente car je ne sais y répondre. [...] sauf par des généralités vagues sur le fait que l'homme est mauvais, qu'il n'est pas bon. […]" Primo Levi cessera d'ailleurs d'aller témoigner dans les établissements d'enseignement, parce que son expérience de concentrationnaire ne lui souffle aucune réponse aux questions qui lui sont posées. Mais tous les témoins qui, pour être survivants, n'en sont pas moins des hommes et des femmes, avec leurs vanités humaines, n'ont pas la rigueur et l'exigence de Primo Levi. Comment résister à donner, surtout aux jeunes, des leçons d'histoire ? Comment avoir le courage de dire que l'expérience concentrationnaire ne donne aucun talent prophétique, qu'elle ne permet malheureusement pas de mieux savoir comment lutter contre la barbarie à venir ? Le plus souvent, le témoin sort de son rôle, explique aux élèves la montée du nazisme et ses multiples exactions, et tente de les mobiliser pour les luttes du temps. Mais il le fait aussi largement avec l'assentiment d'une partie des enseignants, qui ainsi se défaussent d'une tâche particulièrement aride, celle de l'enseignement de l'histoire de la Shoah. Certains préfèrent ainsi ne pas faire cours, et remplacer le cours par la projection d'un film, ou un débat avec un témoin, alors que la pédagogie voudrait qu'il y ait tout à la fois le cours, et le témoin, à la différence du débat des "Dossiers de l'écran" qui suivit *Holocauste* et dont enseignants d'histoire et historiens furent absents.

De quoi témoigner alors ? De quel savoir est porteur le survivant, puisqu'il est bien porteur d'un savoir ? Quel est l'horizon d'attente de celui qui reçoit le témoignage ? Est-ce un récit de l'horreur supposé vacciner contre l'horreur ? Anne-Lise Stern s'interroge : "On attend de nous, on exige de nous de témoigner, écrit la psychanalyste, 'avant qu'il ne soit trop tard'. Quel savoir est espéré là, quel aveu sur nos lits de mort, de quel secret de famille (sur la famille) ? Où pourront mener toutes ces écoutes de survivants par des gens un peu ou beaucoup trop formés ? A des clips, je le crains, dont joueront, jouiront, les générations futures (et déjà...)

"Car, ajoute-t-elle, toute pédagogie de l'horreur semble pousser à en reproduire la jouissance. Et ne faudrait-il pas aux trois métiers impossibles désignés par Freud – éduquer, gouverner, psychanalyser – ajouter ce quatrième : témoigner ?" Elle n'a peut-être pas tort.

Le témoignage a donc changé. Ce n'est plus la nécessité interne seule, même si elle existe toujours, qui pousse le survivant de la déportation à raconter son histoire devant la caméra, c'est un véritable impératif social qui fait du témoin un apôtre et un prophète.

Extrait de : Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Hachette, Pluriel, 1998, p. 168-171.

2. Frédéric Rousseau, L'historiens et les témoins (2003)

Les témoins ont-ils empêché les historiens d'historiciser ?

C'est l'idée complémentaire des précédentes que les deux auteurs [*S. Audoin-Rouzeau & A. Becker]* tentent d'accréditer à plusieurs reprises :

« *il est presque certain, écrivent-ils, que le témoignage combattant, tout en offrant un fonds documentaire presque inépuisable, a durablement culpabilisé les historiens de la Première Guerre mondiale. « J'ai dit la vérité. Qu'on me démente si on l'ose ! » s'exclame l'un de ces témoins pendant l'entre-deux-guerres.* »(1).

Il faut le dire, cette citation ne renforce pas la démonstration des deux historiens curieusement abusés par une date d'édition, car l'auteur de ces lignes provocatrices n'est autre que Louis Mairet, tué le 16 avril 1917, à Craonne... […] En l'occurrence, donc, Louis Mairet n'exprime pas ici un sentiment d'après-guerre. […] ce détail n'a pas échappé à Norton Cru qui écrit à ce propos :

« *Pour l'estimer à sa juste valeur, il faut bien se dire que ce passage fut écrit le 2 juillet 1916, que l'auteur fut tué en avril 1917, qu'il n'a pas subi l'influence de l'esprit critique et du pacifisme d'après-guerre. Quand on parle de patriotisme, il faut se garder de confondre celui du temps de paix ou celui des discours officiels du temps de guerre, paroles sans garanties, avec le patriotisme du combattant garanti par le sacrifice consenti. Il faut bien avouer que ce patriotisme fut rare au front parce qu'il exige que s'ajoute à l'esprit de sacrifice la compréhension des motifs et des buts de la patrie. C'est ce que Mairet a si bien montré : 'De si généreux sentiments ne se rencontrent guère: on ne fait pas, de gaieté de cœur, le sacrifice anonyme de sa vie'* » (Jean Norton Cru, *Témoins,* p. 174).

Il n'empêche, sur ce porte-greffe maladroit pousse une bien fragile accusation: selon nos deux auteurs, les témoins auraient en effet voulu « imposer » aux historiens une « dictature du témoignage ». Pis, les témoins ne seraient pas les seuls coupables ; les historiens eux-mêmes seraient « trop confiants dans les « témoignages » : cette mise entre guillemets de « témoignages » dans le texte des deux auteurs n'est évidemment pas neutre ; pas plus d'ailleurs que ne l'a été la préférence accordée au néologisme *Historial* sur le terme *Mémorial* lorsqu'il s'est agi de baptiser le musée de la Grande Guerre installé à Péronne, une entreprise à laquelle ces deux historiens ont largement contribué depuis sa conception. L'une comme l'autre renvoient à l'idée de l'incompatibilité entre le savoir de l'historien et celui du témoin. Ici, ce qui nous semble particulièrement intéressant à relever, c'est que les deux spécialistes de la Grande Guerre n'ont pas aujourd'hui le monopole de cette défiance vis-à-vis des témoins. Leur démarche s'inscrit dans un mouvement beaucoup plus vaste qui traverse les différentes spécialités de l'histoire contemporaine. On constate que la tentation d'opposer Mémoire et Histoire, et la volonté plus ou moins explicite d'assigner les témoins à résidence au fond de leurs trous de mémoire, existent notamment chez certains historiens de périodes plus contemporaines.

Une Histoire parfaite, une Histoire sans témoins ?

Parmi quelques historiens déçus du témoignage, citons Daniel Cordier, le biographe de Jean Moulin, qui a notamment reproché aux témoins anciens résistants d'avoir grossi exagérément l'importance et le poids historique de la Résistance (2). […] Quant au grand historien états-unien, Raul Hilberg, spécialiste incontournable sinon incontesté de l'histoire de la *Solution finale*, il écrit après avoir consacré sa vie à la recherche :

« *J'ai lu d'innombrables témoignages de survivants. J'y ai cherché les pièces qui manquaient à mon puzzle. J'ai essayé d'entrevoir la communauté juive. J'ai cherché les morts. Le plus souvent, toutefois, j'ai dû me rappeler que ce que j'en attendais avant tout, ils ne pouvaient pas me le donner, si loquaces qu'ils fussent. »*(3).

[…] Sans doute aussi chacun se souvient-il des pénibles débats suscités en France par la mise en cause du rôle joué par le couple Aubrac dans la Résistance. Le quotidien *Libération* organisa en mai 1997 une table ronde constituée d'historiens professionnels et destinée à réduire à néant les insinuations les plus malveillantes ; elle y parvint, mais, en même temps, les limites inhérentes au témoignage, en termes d'exactitude et de stabilité notamment, furent

publiquement révélées par cette confrontation cruelle entre détenteurs d'Histoire et dépositaires de Mémoire. Le mythe Aubrac et son message civique en sortirent ébréchés. Pouvait-il en être autrement ? Ces exemples paraissent abonder dans le sens de ceux qui prônent une séparation nette entre le travail de l'historien et la mission du témoin, entre Histoire et Mémoire. Mais faisons attention ; et méditons cette inquiète et profonde question formulée récemment par l'épistémologue Paul Ricœur:
« l'histoire peut-elle rompre toutes ses amarres avec la mémoire déclarative ? »(4*)*
Bien sûr, l'accueil et l'exploitation des témoignages par les historiens impliquent que des précautions soient prises, mais rien ne distingue ces dernières de celles généralement déployées pour tout autre type de sources ; sans doute, l'empathie pour des témoins qui sont souvent aussi des victimes, l'émotion, ne doivent pas submerger l'historien au point de lui faire négliger la critique serrée du témoignage ; mais alors, que l'on cesse de faire semblant d'attendre des témoins ce qu'ils ne sont pas, la plupart du temps, en mesure d'apporter à l'historien, en termes de précision factuelle et chronologique notamment. De fortes et justes pages ont été écrites sur le sujet. Nous nous rangeons derrière elles. Ainsi. pour l'historien états-unien Arno J. Mayer,
« Les récits des témoins oculaires sont indispensables à toute lecture interprétative du judéocide. Pourtant, ce n'est pas déprécier leur valeur historique que de faire remarquer qu'à eux seuls ils ne sont ni complets ni suffisants. On ne peut évidemment exiger des survivants, quand ils se tournent vers le passé, qu'ils reconstituent clairement la chronologie de leur propre expérience et le contexte historique dans lequel elle s'est déroulée. »
Arno J. Mayer n'occulte pas les risques de déformation. Cependant, précise-t-il aussitôt :
« *en dépit de ces limitations, qui ne leur sont pas spécifiques, les souvenirs des survivants demeurent une source essentielle pour l'information et la compréhension de quiconque s'interroge sur le désastre juif »* (5).
Oui. Les savoirs dont les témoins sont les dépositaires et les passeurs sont d'un autre ordre: plus aléatoires, plus volatils, plus imprécis que les archives dites officielles, ils sont porteurs d'informations subtiles, fragiles, sur les relations humaines, la psychologie; les savoirs des témoins sont riches de sensations et de sentiments, ténus mais d'autant plus précieux, car miraculeusement sauvés de la mutité générée par une trop grande violence; les témoins sont détenteurs de la vérité existentielle. L'historien s'égare grandement s'il imagine pouvoir négliger les témoignages et rejeter les témoins dans l'oubli ou hors de son orbite disciplinaire. […]
En définitive, il s'agit bien d'instaurer des rapports équilibrés et sereins entre témoins et historiens, car tous, bien que dans des registres et selon des procédures différents, nous avons en partage la quête de la vérité et la transmission de celle-ci. […].
Quelle est donc cette histoire, quelle est donc cette science de l'homme qui exigerait pour s'épanouir que l'on coupe ce cordon ombilical avec l'expérience des hommes ?

Notes :
(1) Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, retrouver la guerre*, Gallimard, 2000.
(2) Daniel Cordier, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon,* Paris, Jean-Claude Lattès, 1989.
(3) Raul Hilberg, *La Politique de la mémoire,* Paris, Arcade-Gallimard, 1 996, p. 127 et 126.
(4) Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire,lI'Oubli,* Paris, Éd. du Seuil, 200O, p. 230.
(5) Arno J Mayer, *La « Solution finale » dans l'histoire,* Paris, La Découverte, 1990, p. 35.

Extraits de : Frédéric Rousseau, *Le procès des témoins de la Grande guerr. L'affaire Norton Cru,* Le Seuil, 2003.

3. Antoine Prost, Témoin au procès, témoin en histoire (2000).
Extrait de : Antoine Prost, « L'historien, le juge, le témoin et l'accusé », dans Florent Brayard (dir.), *Le génocide de Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Complexe, 2000.

Voir ce texte dans le dossier n°3.

Sujet n° 6 : Les sources ont-elles un « droit de *veto* » en histoire ?

1. Lorenzo Valla, *La Donation de Constantin. Sur la donation de Constantin, à lui faussement attribuée et mensongère* (1442).

Je sais que depuis longtemps on dresse l'oreille pour savoir quelle accusation je pourrais porter contre les pontifes romains: une accusation grave, assurément, soit d'ignorance grossière, soit d'horrible avarice, laquelle est sujétion aux idoles, soit d'orgueil de pouvoir, lequel va de pair avec la cruauté. En effet, il y a quelques siècles, ils ne comprirent pas que la Donation de Constantin était une invention, un faux; ou ils la forgèrent eux-mêmes, et leurs successeurs, marchant sur les traces de leurs devanciers, défendirent comme vrai ce qu'ils savaient faux, au déshonneur de la majesté pontificale, au déshonneur de la mémoire des anciens pontifes, au déshonneur de la religion chrétienne: ils mêlèrent le tout de meurtres, de désastres et d'ignominies. Ils disent que la ville de Rome leur appartient, que le royaume de Sicile et de Naples leur appartient, que l'Italie entière, les Gaules, les Espagnes, les Germains, les Bretons leur appartiennent, que l'Occident enfin leur appartient: tout cela est, en effet, dans l'acte de la Donation. Tout cela t'appartient-il donc, souverain pontife? As-tu l'intention de tout recouvrer? de dépouiller de leurs villes rois et princes d'Occident, de forcer ceux-ci à te verser des tributs annuels? Est-ce ton ambition?

Pour ma part, j'estime au contraire plus juste de laisser les princes te dépouiller de ton empire tout entier. Car, comme je le montrerai, cette Donation d'où les souverains pontifes veulent tirer leur droit fut également inconnue de Sylvestre et de Constantin […].

Le témoignage d'Eutrope

Puisque vous ne pouvez rien [prouver], je montrerai, moi, que Constantin jusqu'au dernier jour de sa vie et, après lui, tous les Césars à tour de rôle restèrent en possession [de l'Empire romain]: ainsi n'aurez-vous plus rien à répliquer. Mais il est très difficile et, à mon sens, laborieux de montrer ceci. Que l'on compulse toutes les histoires latines et grecques, que l'on invoque les autres auteurs qui ont parlé de cette époque, et tu ne trouveras là-dessus aucun désaccord entre eux. Qu'un seul témoignage entre mille nous suffise: Eutrope, qui connut Constantin, qui vit les trois fils de Constantin hériter de leur père la domination du monde, et qui écrit ceci de Julien, fils du frère de Constantin: *Ce Julien s'est emparé du pouvoir et, après d'immenses préparatifs, a porté la guerre chez les Parthes; j'ai moi-même fait partie de cette expédition.* Il n'eût point passé sous silence la donation de l'Empire d'Occident et, un peu plus loin, il n'eût pas dit de Jovien, le successeur de Julien: *Il fit avec Shahpuhr [II] une paix nécessaire mais honteuse, changeant les frontières et abandonnant une partie de l'Empire romain, ce qui n'était jamais arrivé depuis la fondation de l'Empire romain* . […].

La langue de la Donation

Voyons! la façon barbare de parler n'indique-t-elle pas que ce galimatias remonte, non au temps de Constantin, mais à une époque plus récente? *Decernimus quod uti debeant* (nous décidons qu'ils doivent se servir), au lieu de *decernimus ut utantur* (nous décidons qu'ils se serviront). Aujourd'hui, les gens incultes parlent et écrivent de la même façon: *Iussi quod deberes venire* (je vous ai mandé de devoir venir), au lieu de *iussi ut venires*, et *nous avons décrété* et *nous avons concédé*, comme si cela ne se passait alors, mais remontait à une époque antérieure.

Extraits de : Lorenzo Valla, *La Donation de Constantin. Sur la donation de Constantin, à lui faussement attribuée et mensongère,* traduit et commenté par J.-B. Giard. Préface de C. Ginzburg, Les Belles Lettres, 1993 (1442).

Résumé : Selon le document appelé Donation de Constantin, l'Empereur Constantin aurait fait don, au Ive siècle, de l'Empire à la Papauté, établissant ainsi pour des siècles le pouvoir temporel du Pape. Pourtant, cette

Donation est un faux, ce que démontre ici avec vigueur, et dans un style pamphlétaire virtuose, le grand humaniste Lorenzo Valla (1407-1457).
Publié en 1442, l'essai de Lorenzo Valla démonte, un à un, tous les mécanismes de ce grand faux historique avec des arguments tant philologiques que de pure vraisemblance.
Le texte de Valla peut être considéré comme fondateur de la critique moderne, notamment par les concepts de « vrai » et de « faux » qu'il substitue pour la première fois aux anciennes notions de texte « authentique » ou « apocryphe ».

2. Reinhart Koselleck, Les sources ont un droit de veto (1979)

Les faits passés et les jugements actuels sont les pôles terminologiques dans la pratique scientifique, l'objectivité et la partialité leur correspondent dans la théorie de la connaissance. Du côté de la pratique scientifique, le problème perd de son acuité. Il est probable que derrière l'antithèse en termes de théorie de la connaissance se cache un faux problème. Car les faits eux aussi, dans le contexte historiographique, dépendent du jugement. Louis XVI […] a-t-il été assassiné, exécuté ou même puni? La vraie question historique est là et non pas dans le « fait» qu'un couperet de guillotine de tel ou tel poids a détaché sa tête de son corps.
L'établissement pur et simple des faits est méthodologiquement indispensable, mais il se meut dans le domaine de ce qui est communément vérifiable. La méthode historique a sa propre rationalité. Authentification des actes, datation des documents, données statistiques, variantes de lecture et de certains textes, de leur origine ou de leur provenance : tout ceci se laisse déterminer avec une exactitude comparable à celle des sciences naturelles - au point que les résultats restent, indépendamment de la position qu'occupe un historien, universellement communicables et contrôlables. Et ce canon de la correction méthodique, mis au point au cours de quelques siècles, offre un solide appui contre toute affirmation dénuée de fondement qui se présente avec l'assurance affichée d'une certitude sûre d'elle-même. Mais la véritable dispute, celle qui concerne «l'objectivité des faits» tirés des vestiges du passé, on ne la trouvera pas dans ce domaine de la technique scientifique. La dispute à propos de l'«objectivité» ne devient vraiment explosive que là où un «fait» entre dans le contexte de la formation du jugement historique. Je propose donc de déplacer la problématique.
La vraie et unique tension, tension créatrice du reste, à laquelle l'historien se voit soumis, se situe entre la théorie d'une histoire et la réalité des sources […].
Dans la connaissance historique l'enjeu dépasse toujours ce que contiennent les sources. Une source peut être là, on peut la découvrir mais elle peut aussi faire défaut. Et pourtant je suis obligé de risquer des assertions. Mais ce n'est pas seulement la carence des sources - ou leur trop grande abondance, comme dans l'histoire contemporaine - qui empêche les historiens de s'assurer, grâce a la seule interprétation de ces sources, de l'histoire passée ou présente. Chaque source, plus exactement tout vestige que nous transformons par nos questions en source, nous renvoie à une histoire qui est toujours quelque chose de plus ou de moins, en tout cas quelque chose d'autre que le vestige en tant que tel. Une histoire n'est jamais identique à la source qui témoigne de cette histoire. S'il en était autrement, toute source claire serait elle-même l'histoire dont la connaissance nous importe.
C'est peut-être le cas pour l'histoire de l'art, dont les sources sont en même temps le vrai objet. C'est peut-être le cas pour l'exégèse de la Bible, où importe le message du texte. Et c'est peut-être le cas pour l'interprétation des lois, dans la mesure où ceIles-ci revendiquent une valeur normative. La science historique est d'emblée contrainte à questionner ses sources, afin de saisir la structure des événements (*Ereigniszusammenhange*) qui se trouve au-delà des sources. Cette nécessité constitue par ailleurs aussi la limite de toute théorie de la compréhension qui vise au premier chef les individus, leurs œuvres et leurs témoignages, qu'il lui importe d'interpréter. Mais déjà certains modèles d'explication, ceux qui tentent par exemple d'interpréter le changement lent en termes économiques, se soustraient à une théorie de la compréhension, qui ne prend de l'intérêt qu'au niveau des sources. Pour nous historiens, il importe que nous fassions un pas de plus, si nous voulons faire prendre conscience de l'histoire ou remémorer le passé.

Aller au-delà de l'exégèse immanente des sources est encore plus nécessaire quand un historien se détourne de ce que l'on appelle l'histoire événementielle pour mettre en évidence des changements plus ou moins lents, des structures et des processus. Si des événements peuvent encore être directement saisissables dans des témoignages écrits, il en va tout autrement des mouvements, des structures de plus longue durée ou des processus. Et si un historien part de l'idée que les conditions de possibilité d'événements l'intéressent autant que les événements mêmes, il doit transcender (*transzendieren*) tous les témoignages du passé. Car tout témoignage, qu'il soit imagé ou écrit, reste lié à une situation précise et le surplus d'information qu'il peut contenir ne suffira jamais à saisir cette réalité historique qui se manifeste en quelque sorte au-travers de tous les témoignages du passé. […]
Si l'on part de l'expérience du quotidien, on ne peut nier que, pour ceux qui en sont victimes, une crise économique ou une guerre peuvent fort bien être considérées comme un châtiment de Dieu. La théologie peut tenter de donner des interprétations, par exemple sous forme de théodicée, qui confère un sens à toute cette misère. A savoir si un historien peut accepter une telle explication ou s'il ne cherchera pas plutôt d'autres arguments : la catastrophe en tant que résultat d'un faux calcul de pouvoir, ou s'il aura recours à des motifs d'ordre psychologique, économique ou autre, cela ne saurait être décidé au niveau des seules sources. Il se peut même que les sources favorisent une interprétation religieuse. Décider quels facteurs doivent compter ou non relève tout d'abord du domaine de la théorie, qui pose les conditions de possibilité d'une histoire. Savoir s'il faut interpréter une histoire en termes économiques ou théologiques, n'est tout d'abord pas une question qui dépend de l'état des sources, mais relève d'un choix théorique. Et ce n'est qu'une fois cette décision prise, que les sources peuvent parler. Mais elles peuvent aussi rester muettes si, par exemple, il n'existe pas de témoignages pour répondre à telle question économique posée sur le plan théorique -ce qui ne signifie pas que la question elle-même soit fausse. Ainsi le primat de la théorie incite-t-il à formuler des hypothèses sans lesquelles il n'y aurait pas de recherche historique possible. Mais notre recherche n'en reçoit pas pour autant une totale liberté. Car la critique des sources garde sa fonction immuable. Il faut simplement, en conclusion de ce qui vient d'être dit, définir la fonction des sources, leur critique et leur interprétation de façon plus précise que cela n'a été fait jusqu'à présent dans le cadre de la théorie compréhensive de l'histoire.
Strictement parlant, une source ne peut jamais nous dire ce que nous avons à dire. Mais elle nous empêche, par contre, d'avancer des propositions que nous n'avons pas le droit de faire. Les sources ont un droit de veto. Elles nous interdisent de risquer ou d'admettre des interprétations que d'autres sources révèlent comme totalement fausses ou inacceptabres. Des dates erronées, des séries de chiffres fausses, des motivations inventées, de fausses analyses psychologiques : la critique des sources permet de détecter cela et bien plus encore. Les sources nous protègent donc des erreurs mais ne nous dictent jamais ce que nous devons dire.
Ce qui fait qu'une histoire devient l'Histoire ne se laisse pas simplement déduire des sources : nous avons besoin d'une théorie d'une histoire possible pour faire parler les sources. Parti pris et objectivité se retrouvent alors à nouveau imbriqués dans ce champ de forces établi entre l'élaboration théorique et l'exégèse des sources. S'attacher à l'un sans tenir compte de l'autre est pour la recherche parfaitement vain.

Extraits de : Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Éditions de l'EHESS, 1990 (1979).

3. Nicolas Werth & Gaël Moullec, *Rapports secrets soviétiques:* « l'obligation d'établir les bases factuelles d'une histoire positiviste » (1994).

La disparition de l'U.R.S.S. et l'ouverture, même partielle, des archives soviétiques, bouleversent, pour l'historien de ce pays, un certain nombre de données que les soviétologues avaient pris l'habitude de considérer comme immuables. L'écroulement de l'U.R.S.S. invite d'abord l'historien à un changement d'optique. Commencée en 1917, achevée en 1991,

l'histoire soviétique réintègre la longue durée, celle de l'histoire russe, avec ses spécificités souvent négligées par la cassure de 1917. Changement d'optique, mais aussi, depuis l'accès aux archives, bouleversement d'échelle dans les instruments de travail. Jusqu'à présent habitué à travailler sur un corpus de sources somme toute limité - les seuls grands ensembles d'archives disponibles en Occident étant les archives de quelques grands émigrés, en premipr lieu les archives Trotski, ainsi que le fonds unique et systématiquement utilisé par les historiens « révisionnistes » (et quelques autres), dit des « archives de Smolensk [1]» -, voici l'historien de l'ex-U.R.S.S., contemporanéiste travaillant parfois, jusqu'alors, dans les conditions de ses collègues d'histoire ancienne, sur des indices, des traces, projeté dans les labyrinthes et la masse des archives d'une des plus grandes bureaucraties de ce XXe siècle. Avec obligation d'établir les bases factuelles - jusqu'à maintenant incertaines, voire inconnues - d'une histoire positiviste (dates, liste des participants, résolutions et décrets pris par le Politburo, par exemple), de vérifier, de reprendre, avec beaucoup d'humilité, toutes les hypothèses formulées du temps de l'impossibilité d'accéder aux documents, de quitter le domaine de l'abstraction et des constructions théoriques. Il ne s'agit pas pour autant de « recommencer de zéro ». Nous ne le soulignerons jamais assez : les questions essentielles ont été posées par les générations d'historiens (et de non-historiens) qui travaillaient sans archives. Mais un grand nombre d'entre eux ont quitté le champ historique pour avoir voulu, à tout prix, trouver une cohérence globale au « système soviétique », à ces quelques décennies d'histoire qui, à en croire les dirigeants de ce pays (croyance largement partagée en Occident), étaient « sorties du temps ». Ainsi, il apparait que la découverte de l'histoire soviétique suit un processus tout à fait unique : une sorte de « télescopage des étapes », qui voit une histoire positiviste succéder à une soviétologie théorisante et à des tentatives d'histoire sociale restées inachevées. Introduite sur le tard dans le corpus scientifique, l'étude des sources archivistiques n'est pas à l'origine du débat, elle le refonde. Dans ce contexte particulier, qui exclut toute synthèse immédiate, le recueil de documents d'archives nous a semblé être le meilleur outil pour tenter de rendre compte des appor-ts -mais aussi des limites - de l'ouverture des archives soviétiques. Pour lancer des pistes de recherche à partir de textes singuliers, mais aussi, et peut-être surtout, de documents-types pouvant servir de base à la constitution de séries. Pour, enfin, au travers de documents inédits, permettre aux non-spécialistes de saisir les problématiques qui soustendent les débats d'école sur l'histoire soviétique. Parmi la masse de documents conservés dans les fonds des Archives du Comité central, des Archives d'État, de l'ex-Institut du marxisme-léninisme auprès du Comité central, des Archives de l'organisation de Moscou du Parti, ce sont les rapports internes de la bureaucratie soviétique qui nous ont paru être les plus riches et les plus révélateurs sur cette question centrale de l'histoire soviétique que sont les relations entre l'État-Parti et la société russe. Ces documents nous informent principalement sur les réactions - ou l'absence de réaction -de la société aux agressions, aux impulsions, aux initiatives, aux sollicitations dont elle fait l'objet de la part du pouvoir. […] Dans une histoire événementielle aux contours encore flous, les rapports signalent et décrivent des faits jusqu'alors occultés : l'insécurité générale et l'existence de bandes années tenant la campagne jusqu'au milieu des années vingt, les grèves de la faim de 1932 en milieu ouvrier, les grandes peurs de l'automne 1941, consécutives à l'avancée allemande et au démontage des usines, le désordre qui suit la libération de neuf cent mille individus au printemps de 1953, les méthodes de lutte du K.G.B. contre les dissidents dans les années soixante-dix. Les rapports donnent également des précisions sur des chiffres controversés ou inconnus. Ils permettent, par exemple, d'établir un premier bilan du nombre des détenus du Goulag, d'évaluer l'ampleur des révoltes paysannes consécutives à la collectivisation, d'esquisser un tableau des grèves ouvrières ou des « actes antisoviétiques », de comptabiliser le nombre des victimes de la campagne de 1961-1962 contre les « parasites », de recenser les baptêmes pour le début des années quatre-vingt... Ces documents apportent non seulement un éclairage nouveau sur les résistances sociales au régime mais révèlent surtout leur permanence, sous des formes diverses. On y découvre un « pays réel » réfractaire et autonome, où alternent résistance active (années vingt-début des années trente) et résistance passive (après). Ces rapports soulignent le rôle fondateur de la guerre civile, tant dans le processus d'archaïsation sociale, perceptible tout au long des années vingt, que dans la permanence de schémas explicatifs fondés sur l'existence

d'ennemis et la recherche du complot. Ils brossent le tableau frappant d'un « pays profond » non pacifié, vivant selon ses propres lois, virtuellement hors du « système », jusqu'à la fin des années vingt. Ils confirment et précisent l'immense traumatisme social des années trente. Ils soulignent l'étendue du laisser-aller lié à une adhésion de façade, qui caractérise les « années de stagnation ».Au fil des textes, on découvre, enfin, la pérennité de comportements traditionnels, l'attachement à des rites religieux, à des croyances ancestrales, le primat, hérité du passé, de la collectivité sur l'individu, du collectif sur l'individuel. Au-delà de la compréhension du social, ces rapports nous interrogent sur la complexité interne des mécanismes de pouvoir. Ils révèlent d'abord une inadéquation permanente entre les mesures prises et leur application, entre l'objectif et sa réalisation, entre l'intention politique d'en haut (qu'on la nomme « totalitaire » ou « modernisatrice ») et la culture (ou plutôt l'inculture) politique de ceux qui sont chargés d'appliquer ce programme. Ils reflètent, en soulignant les tensions internes au système, les différentes phases de la mise en place d'un État, progressivement plus stable, plus centralisé, plus administré, plus légaliste et ayant progressivement moins recours à la terreur ; puis la lente déconstruction d'un système devenu incapable d'impulser, de mobiliser, de s'adapter.

Extraits de : Nicolas Werth & Gaël Moullec (textes réunis par), *Rapports secrets soviétiques. La société russe dans les documents confidentiels 1921-1991,* Gallimard, 1994.
Note 1 : Il s'agit des archives du Parti de la région de Smolensk tombées entre les mains des troupes allemandes en septembre 1941, transférées en Allemagne, d'où elles furent, en 1945, emportées aux États-Unis. Consultables à Washington (aux Archives fédérales) et, sur microfilms, dans quelques grands centres universitaires américains (Stanford, Columbia) et britanniques (Birmingham), ces documents sont d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire politique et sociale de l'U.R.S.S. des années vingt et trente.

Sujet n° 7 : Archives « sensibles », archives « polémiques » : quels enjeux pour le travail de l'historien ?

1. Sophie Cœuré & Vincent Duclert , Archives contemporaines, archives polémiques ? (2001)

Le dernier tiers du xx, siècle a profondément modifié le rapport des Français à l'histoire et à la mémoire. La lente naissance d'une « mémoire-patrimoine » [Nora, 1992], qui ne se situe plus par rapport à letat-nation mais par rapport à la région, la culture ou à l'itinéraire personnel, suscite une quête particulière des traces du passé lorsque ces mémoires éclatées sont celles de drames ou d'exils [Joutard, 1993]. Si les guerres de Cévennes. de Vendée, la Révolution française, ou encore les revendications régionalistes parfois douloureuses des Basques et des Bretons peuvent se nourrir d'un rapport hostile aux Archives nationale, qui sont opposées par les militants à la tradition et au témoignage et parfois volontairement détruites. Il reste que les débats les plus virulents sur l'accès aux archives et sur leur usage, développés dans les années quatre-vingt-dix, se sont focalisés sur le temps présent. Les raisons en sont notamment à rechercher dans le rapport singulier qu'entretient la France avec le régime de Vichy et la guerre d'Algérie. Sans qu'un lien de causaliré s'impose mécaniquement, l'élaboration de la loi sur les archives accompagne en effet une nouvelle perception de la période de la Seconde Guerre mondiale par les historiens (R. Paxton, *La France de Vichy*, 1972), les cinéastes (*Le Chagrin et la Pitié,* 1970 ; *Holocauste*, 1979), puis l'opinion française. On a pu, en utilisant les métaphores psychanalytiques, la définir comme un « retour du refoulé», suivi dans les années quatre-vingt-dix d'une phase d'« obsession » [Rousso, 1987 ; Conan et Rousso, 1994]. Phases que la guerre d'Algérie pourrait connaître à son tour à sa manière, quarante ans après les événements. Acteurs à part entière de ce mouvement, les médias contribuent à exagérer tout en le simplifiant le rôle de quelques pièces d'archives.

Une culture du secret ?

En mars 1938, *La Gazette des Archives* soulignait la non-application de la loi démocratique du 7 messidor an 11 (25 juin 1794), selon laquelle « tout citoyen pourra demander communication des pièces ». La question de l'ouverture est cependant demeurée au second plan, même après le vote de la loi de 1979. Quinze ans plus tard, l'ouvrage *Archives interdites* [Sonia Combe] lançait une polémique médiatique appuyée sur la difficulté à consulter les archives de l'Occupation, voire simplement à connaître leur existence, y compris pour les familles des victimes [Combe, 1994]. Les historiens universitaires, dans leur désir d'obtenir une dérogation d'accès aux documents se seraient faits les complices d'une occultation volontaire de certains fonds par les Archives nationales, parties prenantes d'une mémoire d'État enracinée dans la culture du secret, d'un système opposé à la transparence citoyenne, et d'une approche « caviardée » du passé récent. Tout en évoquant d'autres épisodes (affaire Dreyfus, mutineries de 1917, répression coloniale), l'auteur s'appuyait essentiellement sur les années quarante, notanunent l'affaire emblématique du « fichier juif ».
Ces fichiers de Juifs cristallisent la question des « archives interdites », car ils symbolisent la politique antisémite étatique de Vichy, l'occultation de sa mémoire par l'administration, le trajet opaque de nombreux fichiers dont certains ont même été retrouvés après les recherches de la « commission Rémond », comme la comptabilité du camp de Drancy. La polémique fait émerger la nécessité d'une histoire complexe des causes de destruction ou de dissimulation d'archives sensibles : effacement volontaire de traces compromettantes par une adrninistration compromise, mais aussi volonté de rétablir la « légalité républicaine », ou encore échantillonnage « normal » issu d'une pratique archivistique qui ne peut guère prendre en compte le poids d'émotion familiale de documents statistiquement identiques, comme par exemple les dossiers de dommages de guerre.

Accéder aux archives : vie privée et droit à l'information

Les polémiques se focalisent sur le nombre excessif de documents échappant au délai normal de trente ans pour n'être accessibles qu'au bout de soixante à cent cinquante ans, et sur le système de dérogations jugé opaque et injuste, rendant difficile nombre de questions posées tant au législateur, aux archivistes, qu'aux utilisateurs des fonds. Comment, tout d'abord, harmoniser ces dispositions légales, en conciliant l'exigence de transparence avec le bon fonctionnement de l'État, la protection de la vie privée et l'interdiction de la diffamation (qui a une dimension temporelle, puisque la diffamation des ascendants est punie). Comment expliciter la déontologie d'accès aux sources « sensibles », notion délicate qui peut se périmer au fil du temps ? Une réflexion globale sur le secret est-elle possible '? […]. L'accès de tous les citoyens à tous les documents est-il souhaitable, et la transparence ne risque-t-elle pas de « tuer la transparence » en entraînant la destruction accélérée par leurs producteurs des archives politiques ou économiques, en cas de crise, de départ du pouvoir ou de poursuites judiciaires, ou bien la constitution de dossiers parallèles et jamais archivés car illégaux. À l'inverse, l'intervention de la justice dans des « affaires » liées à l'État qui demeuraient autrefois opaques n'a-t-elle pas pour conséquence positive l'archivage accru de documents décisionnels par des exécutants désireux de se protéger ?

Extraits de : Sophie Cœuré & Vincent Duclert, *Les archives,* La Découverte, coll. Repères, 2001.

Document annexe :
Le(s) fichier(s) juif(s)

En 1991, les médias s'emparent de la réapparition au ministère des Anciens Combattants d'un « fichier juif de la Préfecture de police », issu du recensement d'octobre 1940, fichier dont le ministère avait nié l'existence en réponse aux enquêtes diligentées par la CNIL [Commission nationale Informatique et Libertés] dès 1980, puis aux recherches menées par Serge Klarsfeld dans le cadre des poursuites internationales contre les criminels de guerre allemands. Ce type de fiches avait été normalement détruit suite à la décision prise en 1946-1947 d'éliminer toutes

traces de législation discriminatoire, mais parfois conservé pour permettre aux victimes de faire valoir leurs droits ou pour servir la justice. En 1992, six fichiers sont versés aux Archives nationales, et en 1996 une commission d'enquête dirigée par l'historien René Rénioud rend ses conclusions : il ne s'agit pas en réalité d'un fichier mais d'un ensemble composite de recensements, d'arrestations ou de déportations, familiaux et individuels, fiches constituées après 1940 à la Préfecture de police de Paris, au camp de Drancy, aux camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande. Ils sont déposés au Mémorial du martyr juif inconnu et librement communicables.

Extraits de : Sophie Cœuré & Vincent Duclert, *Les archives,* La Découverte, coll. Repères, 2001.

2. Eric Conan & Henry Rousso, Les archives : on nous cache tout, on nous dit rien (1994).

L'histoire des années noires n'est pas un conte de fées ou de sorcières relatant l'histoire d'une poignée de bons et de méchants. Elle est l'histoire d'une tragédie humaine, et pleinement humaine, dont il est difficile, encore aujourd'hui de comprendre toutes les pages grises. Cette tragédie s'est inscrite dans les corps et dans les esprits. Elle a laissé des blessures concrètes, palpables, douloureuses, qui continuent de suinter. Refuser de l'admettre, refuser de comprendre que cette souffrance existe non seulement chez les victimes des persécutions, mais chez bien d'autres catégories, refuser de voir qu'elle touche souvent des descendants et non plus les acteurs du drame, c'est faire preuve d'une irresponsabilité indigne d'un archiviste ou d'un historien. On reste ainsi pantois lorsqu'un philosophe, évoquant la mise en scène permanente et désordonnée de ce passé, s'autorise à écrire de telles inepties :

"*Le processus de dissémination du récit des années sombres et de la Libération, d'usure de ses arêtes vives et tranchantes, présente néanmoins un fort contraste avec le renforcement qui, inexplicablement, n'a fait que s'accroître depuis les années 70, de la mainmise du pouvoir d'État sur l'une des sources principales, l'un des matériaux les plus fiables sur lesquels puisse s'appuyer la mémoire savante (le travail des historiens) - les archives. Tout se passe comme si un certain « sens de l'État », efficacement relayé par les atavismes et la routine de la corporation des archivistes, demeurait l'ultime conservatoire d'une mémoire sacralisante de ce temps-là, tout attachée à en préserver les pauvres secrets, comme elle entretient la flamme de ses récits les plus mécaniques et les plus stéréotypés. La nonapplication systématique et concertée de la législation sur l'ouverture des archives publiques au terme d'un délai de trente ans, sous le prétexte fantaisiste de protéger la vie privée de personnes (faux-semblant que ridiculisent chaque jour les pratiques des journalistes, des gens de télévision, les malins de tout poil et les chercheurs bien en cour) laisse le champ libre au régime archaïque et léonin de la « dérogation » laissée à la seule discrétion du directeur des Archives de France.*"
Extraits de : Alain Brossat, "Libération. Fête folle", *Autrement,* avril 1994, p. 64.

Notre philosophe ignore, ou pire, dédaigne les exemples cités plus hauts. […] Le principe de la dérogation, c'est-à-dire du filtre et de la médiation, a d'ailleurs pour fonction première d'éviter les dérapages, avant de protéger l'État : ce fut très précisément le sens des longs débats parlementaires de 1978, d'où l'unanimité du vote. Le fonctionnaire délivrant une dérogation, l'archiviste connaissant le dossier et émettant un avis sont, tout comme l'historien, soumis à une certaine réserve, les premiers par obligation (le secret professionnel, au même titre que les magistrats ou les médecins), le second par éthique. Un archiviste interrogé par l'un des auteurs de ce livre estimait qu'il ne se sentait pas le droit de permettre la divulgation de renseignements pouvant faire problème, y compris à un membre de la famille d'une personne décédée : « Si cette dernière n'a rien voulu dire, de quel droit donnerais-je, moi, les moyens de l'informer ? » A-t-il raison ou tort ? Le principe des dérogations a donné aux administrations versantes, aux préfets ainsi qu'aux archivistes le soin d'apprécier au cas par cas, en leur âme et conscience. Si débat il y a, il est là, et pas ailleurs.
Quant à l'historien, son travail n'est pas de s'ériger en juge ni de suppléer aux défaillances de l'épuration, mais de comprendre et d'expliquer. Dans les cas de personnalités ou de

fonctionnaires d'envergure, le secret, cinquante ans après, n'a guère de sens, surtout pour des informations entrant dans le cadre de leurs activités publiques : divulguer certaines pièces du dossier d'instruction de René Bousquet après son assassinat, comme l'a fait le journal *Libération*, le 13 juillet 1993, était nécessaire, au regard de la mémoire comme de l'Histoire. Le problème est différent lorsqu'il s'agit d'inconnus, même si la frontière n'est pas toujours simple à établir. Cela s'appelle exercer un devoir de responsabilité, aussi essentiel que le devoir de critique ou le devoir de mémoire.
Un des aspects de la question réside enfin dans les rapports de confiance qu'entretiennent réciproquement archivistes et chercheurs. Cela vaut pour quiconque demande accès aux documents : le mythe selon lequel existent des « chercheurs privilégiés » (les « historiens officiels ») relève du pur fantasme quand il n'est pas le fruit d'un ressentiment aussi dérisoire que la qualité des travaux de ceux qui profèrent ces accusations à la légère. Tous les chercheurs sont soumis à la même enseigne : il suffit d'examiner qui consulte quoi. Lorsqu'un chercheur a obtenu, le premier, une dérogation pour tel ou tel document (ou tout simplement, qu'il a eu le premier l'idée de la demander ...), celle-ci est, dès lors, très rarement refusée à d'autres - et elle ne doit pas l'être -, en vertu de deux règles fondamentales : l'égalité des citoyens devant la loi et la nécessité de pouvoir contrôler les sources d'information d'un travail historique. Le principe des dérogations, si imparfait ou critiquable soit-il, a d'ailleurs, de manière paradoxale, renforcé les liens entre les archivistes, qui connaissent intimement leurs fonds, et les historiens (c'est cela le « complot » ...). Combien de jeunes thésards ou d'universitaires confirmés ont été orientés dans des directions auxquelles ils n'avaient pas songé par un(e) archiviste compétent(e) ; ils sont bien plus nombreux que ceux qui ont été découragés par un cerbère local ! Le fait mérite d'autant plus d'être rappelé que c'est toujours l'historien qui recevra les lauriers d'une découverte, et non l'archiviste, sans lequel elle n'aurait parfois jamais été possible.
Le débat sur les archives a quelque chose d'irréel. Dans la vague des clichés médiatiques ou des diatribes militantes, on entend régulièrement dire qu'il est scandaleux que les archives de l'Occupation demeurent secrètes ; qu'il faut les détruire (voir les polémiques sur le « fichier juif »), ou encore que rien ne vaut le témoignage oral et direct des survivants du drame. Et ce toujours au nom de la lutte contre la « banalisation » et « l'oubli ». Pourtant, les vaillants et tardifs défenseurs de la mémoire on ne parle pas ici de la génération qui a vécu les années noires - ne posent jamais les seules questions qui vaillent : quelle histoire reste aujourd'hui impossible à écrire faute de documents libres d'accès ? En dépit du flot d'ouvrages, de films, d'articles produits récemment sur ces années noires, de quelles connaissances décisives sommes-nous toujours frustrés ? Avant de prétendre qu'on nous cache la vérité, encore faudrait-il lire la littérature historique sur ce sujet, ce que le philosophe appellerait « la dissémination du récit ». Il est vrai que c'est moins drôle et plus ardu que d'aboyer devant la porte des Archives sans même avoir l'idée d'y pénétrer.

Extraits de : Eric Conan & Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard, 1994.

Texte complémentaire : Danièle Voldman, Les sources orales d'histoire : une définition.

Contrairement aux spécialistes de l'Antiquité ou aux médiévistes, les historiens du vingtième siècle sont confrontés à une abondance et à une multiplication des sources à partir desquelles ils travaillent. La proximité temporelle de leurs objets, les innovations techniques et technologiques du siècle (cinéma, télévision, vidéographie, informatique, reprographie en grande série) ainsi que, d'un tout autre point de vue, la conscience aiguë des enjeux politiques et sociaux que véhicule le passé, leur donnent des possibilités – sinon des facilités – de documentation que leur envient souvent les analystes de périodes antérieures.
Cet élargissement questionne autant les historiens que les archivistes qui doivent traiter de nouveaux types d'archives, auxquels la tradition de l'Ecole des Chartes ne les avaient pas habitués. Jusqu'au seuil des années 1990, on a utilisé en France de façon quasi équivalente

plusieurs expressions pour désigner les paroles enregistrées en vue de leur exploitation historique. Pourtant, une distinction entre l'histoire orale, les archives orales, les sources orales et les témoignages oraux devrait permettre de lever des ambiguïtés et de clarifier quelques termes d'un débat entre les partisans d'une méthode élevée au rang d'une discipline et leurs adversaires campés sur les postulats de l'histoire classique. Une clarification de ces différences ne résout pas pour autant tous les questionnements, qui tiennent en partie dans la diversité des types de témoins que l'on peut écouter et des catégories de témoignages qui s'offrent à collecter. C'est pourquoi on doit tenter d'en proposer une classification raisonnée. Mais cette taxinomie aboutit-elle à un regard critique sur les usages des sources orales ?

Ne revenons pas sur l'expression "histoire orale". Elle est devenue inadéquate et ne devrait plus être employée qu'à titre historique, pour qualifier une période historiographique, celle des années 1950 à 1980. En ce sens, c'est l'équivalent du terme d'histoire positiviste, utilisé pour nommer un moment de la science historique, qui correspond à peu près à la production de notre discipline allant des années 1870 à 1920. Il n'empêche que la question demeure, liée à la définition de l'histoire contemporaine et de celle du temps présent dont le "champ peut être délimité, en aval par l'histoire très immédiate et en amont, par la survivance de témoins : on pourrait la qualifier avant tout d'histoire avec témoins ; actuellement, on la fera remonter aux années trente...". Il faudrait sans doute affiner cette définition, qui ne règle pas la question de cette histoire "très immédiate", celle que ne pourraient faire les historiens, démunis par l'absence d'un éventail de sources assez large pour croiser leurs informations et les construire en démonstration. En ce sens, si l'histoire orale est entendue comme une méthode, elle devrait être un constituant englobé dans l'histoire du temps présent, et si elle sert à désigner la partie pour le tout, l'expression doit être abandonnée au profit d'histoire faite avec des témoins. Mais lesquels, et pour quels types de témoignages ?

Les historiens d'antan – à grands traits d'Hérodote à Ernest Lavisse, en passant par Ibn Khaldoun et l'école allemande du dernier tiers du XIXe siècle – utilisaient volontiers les apports du "témoin digne de foi" ; mais les rigueurs de l'école positiviste, tout en accentuant les méfiances vis-à-vis du présent, ont peu à peu figé et fixé un refus du sujet témoignant, dont les dires seraient ontologiquement non fiables. Ce qui les a conduit à ne plus accorder confiance qu'à l'écrit. Deux raisons de nature différente expliquent ce glissement. D'abord, il a semblé que le passage par l'écriture mettait le dire en position d'extériorité, puisque celle-ci opère une distanciation des affirmations en les objectivant. Ensuite, on faisait à l'écrit crédit de la transparence, non pas de façon intrinsèque, mais à cause d'une constante possibilité de référence, de vérification et de retour, voire de contradiction. L'évolution de la discipline dans le courant du XXe siècle s'est accompagnée d'un regain d'intérêt pour le témoin oculaire dont on a reconnu les potentialités descriptives, narratives et même explicatives dans l'écriture de l'histoire.

Pourtant, il n'a plus suffi que ce témoin soit digne de foi. Il fallait que son message soit accessible à tous et que la communauté scientifique puisse l'utiliser comme administration de la preuve. L'invention du magnétophone a donné les moyens de réaliser ces exigences. C'est pourquoi on a eu recours à la parole enregistrée, le document sonore devenant l'une des sources de l'histoire. A la suite des archivistes, on proposera de ce dernier une définition large : le document sonore, c'est "un type de document contenant des informations enregistrées sous forme de sons et qui, en raison du mode d'enregistrement utilisé et du support, ne peuvent être connues que par l'intermédiaire d'une machine acoustique en permettant la restitution". Cette définition qui privilégie l'aspect archivistique, tout en soulignant que seul le son peut rendre toutes les informations contenues dans la parole, laisse de côté la question de la transcription écrite de la bande sonore. Elle est essentielle, mais les raisons qui ont amené certains historiens à ne pas suivre cette voie viennent, dans un souci d'honnêteté, de leur volonté de faire contrôler par le témoin le document qu'ils ont élaboré avec eux. Il y a ici deux modes de faire, ancrés dans deux façons différentes de traiter le document : l'un accordant plus de sens à la précision factuelle et à l'information, l'autre plus soucieux de ce que livrent les interstices du discours. Les premiers s'attachent essentiellement à la fabrication d'un document lisible pour leur recherche ; ils privilégient les "façons de faire".

Les seconds y ajoutent une attention au porteur de parole, sensibles à la dimension de la présence des corps et aux "façons de dire".
[…]
C'est dans la distinction fondamentale entre archive orale et source orale que réside le cœur des discussions. L'archive orale sera considérée comme un document sonore, enregistré par un enquêteur, archiviste, historien, ethnologue ou sociologue, sans doute en fonction d'un sujet précis, mais dont le dépôt dans une institution destinée à garder les vestiges des temps écoulés pour les historiens du futur, a été d'emblée sa destinée naturelle. La source orale est le matériau recueilli par un historien pour les besoins de sa recherche, en fonction de ses hypothèses et du type de renseignements qu'il lui semblent nécessaires de posséder. Car, s'il s'agit pour un historien de travailler sur des documents enregistrés par d'autres, dans des contextes éloignés ou totalement différents de ses préoccupations, on se trouve dans un cas de figure identique à tout type d'archive sans qu'il y ait matière à débat. Ce ne devrait être là en effet que de simples archives sonores. Nous ne sommes pas encore arrivés au moment où les historiens utiliseront couramment des paroles enregistrées par d'autres, mais la pratique devrait s'en répandre, entraînant des nouveaux questionnements, qu'il est prématuré d'imaginer, Pour l'heure, ce qui complique l'affaire, et qui oblige à différencier les archives sonores des archives orales, c'est cette opération particulière de collecte, ces témoignages oraux, enregistrés à des fins documentaires au cours d'une enquête.
[…]
La parole-source possède deux caractères particuliers qui en font à la fois la richesse et la faiblesse. D'abord, de façon plus ou moins affirmée, l'entretien est une partie de cache-cache entre l'historien et son interlocuteur. Le premier, campé sur une position d'inquisiteur, est persuadé d'être "celui qui sait", ou celui qui saura parce que sa mission est d'établir la vérité. Le second, sommé de livrer les informations qui permettront cette opération, est souvent contraint de se réfugier sur la défensive, tant est sensible la suspicion de l'interrogateur, alors que lui-même se sent posséder la force de conviction de "celui qui a vécu". Ainsi, tandis que la méthode concernant les documents écrits déclaratifs consiste à pratiquer un doute systématique, dont seul le croisement avec d'autres informations permet de sortir, l'historien à l'écoute de la parole-source émet un doute sur le doute, puisque deux subjectivités immédiates se conjuguent, autant pour éclairer que pour brouiller les pistes.
Ensuite, l'historien doit naviguer sur la crête d'une vague toujours prête à déferler, soit sur le rivage d'une mémoire reconstituée ou fermement construite pour des raisons variées (maintien d'une identité collective ou d'un mythe, protection personnelle de la vie passée, risque d'avoir à changer de mode représentation de sa propre existence ...), soit dans le cours d'une empathie participante, que certains sociologues, pour leur part, manient sciemment, aidant de ce fait, pensent-ils, à la construction ou à l'affirmation de l'identité des personnes sollicitées. On a trop négligé jusqu'à présent l'inconfort, les difficultés et les risques que pouvaient représenter pour un individu son obligeante acceptation de se prêter aux questions d'un enquêteur. Car s'il va de soi pour l'historien d'aller chercher à la meilleure source sa meilleure information, pour le donneur de parole, il en va – bien plus souvent que ne le soupçonne l'historien – beaucoup trop, de lui.
[…]
On peut ainsi distinguer les personnes ayant le sentiment d'avoir, à quelque titre que ce soit, fait l'histoire. On les appelle couramment les "grands témoins" ou grands acteurs. A l'inverse, les "petits témoins" sont ceux qui commencent par affirmer au collecteur avoir plutôt subi l'histoire. Les premiers, conscients d'avoir joué ou rempli le rôle pour lesquels ils sont désormais sollicités, semblent avoir beaucoup à dire. Les seconds, sans toujours verbaliser clairement un sentiment d'exclusion, sans s'énoncer d'emblée comme lampistes, marginaux ou opprimés, commencent souvent par affirmer n'avoir rien à dire. A ce couple d'opposition s'ajoute un autre binôme, associant d'un côté les témoins offrant un discours vérouillé, construit et maîtrisé, de l'autre ceux qui livrent des souvenirs moins ordonnés, plus spontanés. Entre ces quatre cas, toutes les combinaisons sont possibles : tandis qu'un exclu de l'histoire peut donner une parole rationnellement réorganisée et estimer avoir à témoigner de sa

condition, de son action ou de son absence d'action, il arrive de rencontrer de grands acteurs ne livrant que des éléments de leur histoire individuelle, cantonnés volontairement ou non dans un discours anecdotique, auquel l'historien peine à donner du sens.
Ainsi, les témoignages des membres de groupes ayant bâti au cours des ans, avec ou sans l'aide d'un support associatif, une mémoire constituée en histoire propre, ont une cohérence et une structuration rigides, qui demandent une grande vigilance si l'on veut en dépasser l'aspect reconstruit et stéréotypé. Conscient d'avoir un message à délivrer, le témoin parle en s'appropriant le passé du groupe ; il sélectionne les souvenirs de façon à minimiser les heurts, les tensions et les conflits internes à l'organisation, gommant l'importance des opposants, ou au contraire les grossissant jusqu'à la caricature pour justifier, par exemple, des mises à l'écart, des départs et des exclusions. Ils tendent ainsi à présenter de leur mouvement une histoire unanime et sans faille, ou, en sens inverse des évolutions chaotiques, faites de ruptures et de détachements. Cela oblige à confronter plusieurs récits : ceux des porte-parole qui veulent sauvegarder la légitimité de la transmission et ceux des dissidents ou des contestataires dont l'exclusion ou la marginalité colorent le discours d'une véhémence porteuse de sens. La confrontation, si elle est difficile à obtenir, est d'autant plus efficace que la prétention et la volonté des uns et des autres de détenir la vérité est plus forte et que les batailles de mémoire sont plus engagées.
Le cas des décideurs est assez proche dans la mesure où eux aussi ont à justifier leurs actions passées. La différence tient d'abord à ce que – sauf exception – ils n'ont pas à prendre en considération un groupe tout entier mais leur seule individualité. […]
Toute différente est la parole des petites gens et des exclus, ceux que l'on aurait tendance à considérer comme les non-acteurs de l'Histoire, dont l'historien commence par valoriser le poids par le simple fait de sa sollicitation et de ses questions. Ici, la suspicion change de camp. L'informateur se demande ce que sa vie peut bien avoir d'intéressant pour un intellectuel faiseur de livres, alors que ce dernier procède à de fascinantes constructions à partir des dires sur de simples gestes du quotidien ou sur des actions de peu d'éclat au miroir de l'histoire nationale.

Extrait de : Danièle Voldman, "Définitions et usages" *in* Danièle Voldman (dir.) "La bouche de vérité ? La recherche historique et les sources orales", *Les cahiers de l'IHTP*, n°21, novembre 1992, p. 35-41.

Dossier n°5

THÉMATIQUE DOMINANTE : Domaines et champs de l'histoire (1). ***Une perspective historiographique, de l'affirmation, dans les années 1930, de l'histoire économique et sociale à l'anthropologie historique dans les années 1970.***

L'histoire économique et sociale française « classique » (de la tradition des *Annales*)
L'histoire économique, quantitative et sérielle
La démographie historique et l'histoire des mentalités
L'anthropologie historique.

Sujet de référence n° 1 : Histoire sociale, histoire des sociétés : quelles problématiques pour quels enjeux ?

Lucien Febvre, "L'histoire qui est sociale tout entière, par définition" (1941)

Donc, j'y reviens : il n'y a pas d'histoire économique et sociale. Il y a l'histoire tout court, dans son Unité. L'histoire qui est sociale tout entière, par définition. L'histoire que je tiens pour

l'étude, scientifiquement conduite, des diverses activités et des diverses créations des hommes d'autrefois, saisis à leur date, dans le cadre des sociétés extrêmement variées et cependant comparables les unes aux autres (c'est le postulat de la sociologie), dont ils ont rempli la surface de la terre et la succession des âges. Définition un peu longue : mais je me défie des définitions trop brèves, trop miraculeusement brèves. Et celle-ci écarte, il me semble, par ses termes mêmes, beaucoup de faux problèmes.

C'est ainsi, tout d'abord, que je qualifie l'histoire d'étude scientifiquement menée, et non pas de science - pour la même raison que, traçant le plan de l'Encyclopédie française, je n'ai pas voulu lui donner pour base, comme les rites l'exigeaient, une classification générale des Sciences ; pour cette raison surtout que, parler de Sciences, c'est avant tout évoquer l'idée d'une somme de résultats, d'un trésor si l'on veut, plus ou moins bien garni de monnaies, les unes précieuses, les autres non ; ce n'est pas mettre l'accent sur ce qui est le ressort moteur du savant, je veux dire l'Inquiétude, la remise en cause non pas perpétuelle et maniaque, mais raisonnée et méthodique des vérités traditionnelles - le besoin de reprendre, de remanier, de repenser quand il le faut, et dès qu'il le faut, les résultats acquis pour les réadapter aux conceptions, et, par delà, aux conditions d'existence nouvelles que le temps et les hommes, que les honnnes dans le cadre du temps, ne cessent de se forger.

Et, d'autre part, je dis les hommes. Les hommes, seuls objets de l'histoire - d'une histoire qui s'inscrit dans le groupe des disciplines humaines de tous les ordres et de tous les degrés, à côté de l'anthropologie, de la psychologie, de la linguistique, etc. ; d'une histoire qui ne s'intéresse pas à je ne sais quel homme abstrait, éternel et immuable en son fond et perpétuellement identique à mais aux hommes toujours saisis dans le cadre des sociétés dont ils sont membres - aux hommes membres de ces sociétés à une époque bien déterminée de leur développement - aux hommes dotés de fonctions multiples, d'activités diverses, de préoccupations et d'aptitudes variées, qui toutes se mêlent, se heurtent, se contrarient, et finissent par conclure entre elles une paix de compromis, un modus vivendi qui s'appelle la Vie.

L'homme ainsi défini, on peut bien le saisir, pour la commodité, par tel ou tel membre, par la jambe ou par le bras plutôt que par la tête : c'est toujours l'homme tout entier qu'on entraine dès qu'on tire. Cet homme, il ne se laisse pas découper en morceaux ou alors on le tue : or l'historien n'a que faire de morceaux de cadavres ; l'historien étudie la vie passée - et Pirenne, le grand historien de notre époque, Pirenne le définissait un jour : « un hognme qui aime la vie et qui sait la regarder ». Cet homme, d'un mot, il est le lieu commun de toutes les activités qu'il exerce et- on peut s'intéresser plus particulièrement à l'une de celles-ci, à son activité, à ses activités économiques, par exemple. À une condition, c'est de n'oublier jamais qu'elles le mettent en cause, toujours, tout entier - et dans le cadre des sociétés qu'il a forgées. Mais précisément, c'est là ce que signifie l'épithète de sociale, qu'on accole rituellement à celle d'économique ; elle nous rappelle que l'objet de nos études ce n'est pas un fragment du réel, un des aspects isolés de l'activité humaine - mais l'homme lui-même, appréhendé au sein des groupes dont il est membre.

Extraits de : Lucien Febvre, “Vivre l'histoire. Propos d'initiation”, conférence aux élèves de l'École Normale Supérieure,1941, reprise dans : *Combats pour l'histoire*, A. Colin, 1952. Réédit. Agora-Pocket, 1992.

Camille-Ernest Labrousse : L'histoire sociale comme étude des rapports entre l'économique, le social et le mental (1965).

Les voies de la recherche demeurent ainsi ouvertes dans toutes les directions. La vérité, c'est qu'une nouvelle histoire sociale commence, en liaison avec une histoire économique rénovée et une sociologie en plein essor. Et que l'objet de cette histoire, au-delà de l'étude des groupes sociaux et de leurs rapports, est l'étude des rapports entre l'économique, le social et le mental. Peut-être y découvrirons-nous, parmi beaucoup d'autres choses, une nouvelle forme de la lutte entre le mouvement et la résistance. Le mouvement, c'est par excellence - mais non pas toujours - l'économique. Or, sur l'économique, retarde le social, quand l'impulsion vient de

l'économique. Inversement, le social retarde l'économique, quand il a lui-même l'initiative. Autrement dit, la structure sociale est une résistance. Mais sur le social, le mental retarde à son tour. Et le freinage du mental est le plus fort de tous. La mentalité d'un milieu change plus lentement que ce milieu lui-même. C'est bien pourquoi d'ailleurs nous ne pouvons que nous féliciter, en tant qu'historiens, de voir nos voisins sociologues poser, si nombreux aujourd'hui, le problème de la résistance aux changements. Plus encore que la structure sociale résiste la structure mentale de divers groupes sociaux considérés dans leur masse. Voulez-vous ma confession, présentée déjà publiquement, je tiens à vous en prévenir, devant d'autres auditoires ? Eh bien, c'est que nous avons fait jusqu'ici l'histoire des Mouvements et que nous n'avons pas fait assez l'histoire des Résistances. L'accélération de l'Histoire ne doit pas nous faire trop sous-estimer la lenteur de l'Histoire. La résistance de la mentalité en place est un des grands facteurs de l'Histoire lente. Elle bloque ou suspend les prises de conscience. Elle est la chance prodiguée des contre-révolutions.

Finalement, pour nous -et c'est là ce qui importe- une étude concrète de mentalité collective ne peut être qu'une étude de mentalité sociale. Etude de mentalité : c'est-à-dire, ici, en gros, étude de jugements, de sentiments, d'attitudes. Jugements plus ou moins différenciées selon les groupes. Et selon les problèmes : la différenciation pouvant apparaître avec plus ou moins de force selon la nature des faits considérés, ou plutôt selon leur dominante - économique, nationale, religieuse. Mais la restitution de la mentalité globale demeure notre but - auquel nous ne sommes pas sûrs d'aborder. Nous verrons dans quelle mesure, à travers l'histoire, le lien apparaît avec le groupe ou la classe. Le concret collectif, à des degrés divers, est un concret social, Et nous retrouvons ici le social au centre, avec tout son poids.

Extraits d'Ernest Labrousse, *L'histoire sociale. Sources et méthodes*, colloque de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud (15-16 mai 1965), PUF, 1967, p. 4-5.

Camille-Ernest Labrousse, Les sources de l' histoire sociale (1967).

Alors, maintenant, abordons d'un mot le fond, et, pour commencer, les sources. Les sources qui ne posent pas simplement ici un problème autonome. Les organisateurs y ont associé, et l'on s'en félicitera, l'étude des moyens d'exploitation. Les deux points de vue sont inséparables. Dès lors, en effet, qu'il s'agit de fonds immenses, il faut mettre en place des moyens à la mesure.

Les sources ? Avouons que nos vieilles sources classiques en matière d'histoire sociale n'ont pas eu la vedette. Au temps de Georges Lefebvre, au temps d'un certain rapport de Rome et du colloque de Paris qui a suivi en 1957, l'accent était mis sur les sources fiscales, électorales, démographiques. Les premières avaient sur les dernières la supériorité de donner – en gros, à l'échelle statistique – à côté de la coordonnée "profession", la coordonnée "niveau économique" qu'on ne trouve pas dans les dénombrements et recensements. L'expérience nous a toutefois montré qu'à côté de cet avantage, la source fiscale – je pense ici plus particulièrement à la capitation – comportait un inconvénient. Dans de nombreux cas, une partie assez importante de la population lui échappe : notamment la partie la plus pauvre, qui n'est pas évaluée, même par aperçu. L'exploitation conjointe des diverses catégories de sources sur lesquelles on mettait jadis l'accent n'en apportera pas moins d'importants résultats – "panoramiques" eux aussi. Les vieilles catégories restent donc essentielles.

Mais des catégories nouvelles – parfois évoquées à Rome, mais sur lesquelles on ne mettait pas assez l'accent – sont venues les relayer. Et c'est d'elles qu'on a principalement parlé ces jours-ci. Avant tout, de la grande, de l'incomparable source notariale. Source immense, aux dimensions statistiques, et qu'Adeline Daumard a exploitée la première à l'échelle statistique, avec toutes les conséquences qui en découlent. Elle en a fait, la première, une large exploitation sociologique. A elle et à elle seule, en revient le mérite. Ses travaux marquent à cet égard une nouvelle étape dans la recherche sociale. De toute façon, sur l'importance essentielle du fonds des notaires et sur les perspectives qu'il ouvre pour nos recherches, j'imagine que l'accord est ici général. De même que pour les archives seigneuriales dont Goubert a parlé. De

même encore que pour de vieux documents classiques, comme les compoix, qui, utilisés en série, donnent à travers les siècles, le film de l'occupation et de la répartition du sol, ainsi que la population des taillables.

Me permettez-vous quand même d'ajouter à ces sources en vedette celles de l'Enregistrement dont il n'a pas été fait état durant ce colloque ? C'est cependant une source essentielle pour le XIXe siècle. Et nous sommes d'ailleurs quelques-uns ici – je pense notamment au doyen Godechot, à Georges Dupeux, à Mlle Daumard – à bien la connaître. On peut dire de l'Enregistrement qu'il est notre plus grande source "sociale" du XIXe siècle. Il nous apporte une sorte de résumé, de digest, de ce que nous trouvons dans l'information notariale. Alors que celle-ci n'est pas toujours accessible, qu'elle est de consultation difficile pour la seconde moitié du XIXe siècle, et à plus forte raison pour le XXe, l'Enregistrement s'ouvre plus libéralement à nous. L'administration a compris le caractère anonyme, statistique, de nos recherches. Il est plus facile dans les cas litigieux d'agir auprès d'elle qu'auprès d'une Chambre des notaires ou d'un notaire individuel. Bref, nous disposons d'assez larges possibilités d'exploitation pour une source immense et d'un extrême intérêt. Les registres ont été conservés en masse. Ils couvrent la France entière, année par année, réserve faite d'un certain nombre de destructions ou de pertes. Le fonds est un des plus volumineux, des plus riches, des moins exploités de nos dépôts d'archives. Une enquête d'exploration est en cours sur les registres de déclaration de mutations par décès et les tables de successions et absences. L'enjeu de l'enquête ? La répartition de la propriété privée en France selon les milieux sociaux, de l'an VII à 1914. Songez qu'à cet égard, l'Enregistrement nous dit bien plus que le cadastre. Le cadastre ne témoigne que sur la propriété immobilière. L'Enregistrement sur la mobilière aussi. Le cadastre ne parle que des propriétaires. L'Enregistrement nous permet de retrouver les non-propriétaires. Le cadastre ne mentionne pas la profession. L'Enregistrement la donne – théoriquement du moins, mais souvent aussi en fait. Le cadastre nous apporte l'actif, le "positif" immobilier. L'Enregistrement, parfois, le négatif hypothécaire, avec les autres dettes. En un mot, le cadastre nous apporte l'actif foncier dans les limites communales. Et l'Enregistrement l'ensemble plus ou moins détaillé de la fortune. Je parle de "plus" et de "moins". Ne manquons pas d'ajouter que les sources de l'Enregistrement – comme toutes les sources "nationales" de cette nature – sont plus ou moins riches, plus ou moins conformes aux prescriptions ministérielles selon le lieu et l'époque. Vous me permettrez sans doute d'associer cette grande source aux sources montantes dont je parlais tout à l'heure.

N'oublions pas au total que toutes ces sources, anciennes et nouvelles, témoignent fréquemment soit sur les mêmes faits, soit sur des faits parallèles. Dans notre esprit à tous, une confrontation générale s'impose entre ces diverses prises de vue. A l'échelle statistique, et au-delà de toutes les particularités locales, dans quelle mesure ces témoignages différents nous apporteront-ils des résultats concordants ?

Nous sommes ainsi conduits au problème des moyens. Toutes ces catégories de sources à confronter, à exploiter, groupent des fonds énormes. Même à l'échelle régionale, même à l'échelle locale, le travail représente une tâche matérielle considérable. Ne peut-on limiter la tâche en ne prenant de chaque fonds qu'une connaissance partielle – mais qui équivaudrait pratiquement à une connaissance totale ? Notre collègue Dupâquier a posé la question des sondages, des échantillons représentatifs. L'enquête pourrait être poussée à fond dans les limites de l'échantillon. Il serait bon d'ailleurs, au moins au début de l'application de telles méthodes, de multiplier les précautions : par exemple de constituer plusieurs échantillons pour mieux s'assurer de la valeur intrinsèque de chacun d'eux ; d'instituer à l'expérience, par tâtonnements, toute une méthodologie de recherche. Bref, le procédé pourrait nous conduire à meilleur compte à de larges résultats représentatifs. Mais un deuxième progrès, une deuxième simplification du travail est possible. Comme chacune de ces grandes sources ainsi exploitées présente un certain degré d'homogénéité, la pratique de la carte perforée – établie sous la responsabilité du chercheur et d'après son expérience manuelle – deviendrait possible. Une partie au moins de la masse des données ainsi obtenues pourrait faire l'objet d'un traitement mécanique. Cette révolution industrielle d'un nouveau type, cette introduction de la machine dans la recherche historique, achèveraient de rendre praticable l'exploitation d'une matière aussi considérable et aussi riche.

Une nouvelle étape sera-t-elle ainsi franchie dans la recherche d'histoire sociale ? On saura gré au colloque d'avoir posé la question. D'avoir couplé le problème des sources et des moyens d'exploitation. De s'être placé aussi délibérément dans des perspectives pragmatiques.

Extraits de : Ernest Labrousse, Conclusion du colloque de Saint-Cloud, dans : *L'histoire sociale. Source et Méthodes*, colloque de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud (15-16 mai 1965), PUF, 1967, p. 286-291.

Camille-Ernest Labrousse, L'histoire sociale et l'homme individuel (1967).

Il est entendu que l'histoire sociale ne peut pas ignorer l'événement, l'individu. Mais certains domaines de l'histoire sociale leur seront plus ou moins accueillants. Certains sujets, par nature, seront rétifs à l'homme, à l'homme en tant qu'individu isolé. N'oubliez pas le problème tel qu'il a été défini : le problème de l'homme créateur d'œuvres. Structures et conjonctures, qui constituent comme le milieu naturel de l'histoire sociale, sont des phénomènes collectifs, que l'aventure individuelle ne crée ni ne transforme. Encore les illustre-t-elle merveilleusement parfois.

S'agit-il non plus des structures sociales – qui ont eu leur large part – mais de mouvements sociaux ? Le sujet n'a pas été abordé. Or dans les mouvements sociaux, dans la bataille sociale – qu'il s'agisse par exemple du mouvement ouvrier ou du mouvement patronal – la part de l'homme, la part de l'individu, peut être considérable. L'histoire de ces mouvements commence à peine. Elle sera sans doute une histoire de groupes sociaux et de prises de conscience. Mais elle sera également un récit, avec ses événements, ses épisodes, ses héros. J'ai dit à Jean Chesneaux, lors de la soutenance de sa thèse sur le mouvement ouvrier chinois, qu'il nous présentait un peu "l'histoire bataille" de la Révolution chinoise. Ce n'était pas un reproche. Cette histoire-bataille n'est pas encore vraiment faite, dans le respect des règles du métier. Il faut l'écrire. Répéterai-je que le prolétariat a droit à son histoire héroïque ? Sera-t-elle sans visages ? Allons-nous faire en France une histoire des syndicats et des bourses du Travail sans qu'apparaissent les Raymond Lavigne, les Pédron ou les Pelloutier ? L'histoire des pionniers et des prophètes apparus dans tous les temps, dans tous les milieux, appartient à l'histoire sociale. Elle cultive par nature "la personnalité". Mouvement social et histoire sociale s'ouvrent ainsi largement à l'homme individuel.

Extraits d'Ernest Labrousse, *L'histoire sociale. Sources et méthodes*, colloque de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud (15-16 mai 1965), PUF, 1967.

<u>TEXTE COMPLÉMENTAIRE</u> :

Gareth Stedman Jones, « De l'histoire sociale au tournant linguistique et au- delà. Où va l'historiographie britannique ? (2006).

Je me propose de commencer par énumérer quelques-unes des sources et composantes les plus neuves de ce qu'on en vint à définir comme l'histoire sociale dans les années 1960. En premier lieu apparut, dans certains domaines rattachés à l'histoire, un intérêt modeste mais croissant pour les approches françaises de l'histoire sociale, en particulier celle de l'École des *Annales*. Les historiens groupés autour de la revue *Past and Present* – qu'ils fussent marxistes, comme Eric J. E. Hobsbawm et Rodney H. Hilton, ou non, comme John H. Elliott et Hugh Trevor-Roper –, adhéraient à la critique de « l'histoire événementielle » développée dans les *Annales* et à l'idée de « longue durée » avancée par Braudel. Les *Annales* eurent une influence toute particulière sur les approches concernant le début de l'époque moderne et suscitèrent un débat nourri sur la nature des révolutions qui eurent lieu au milieu du XVII [e] siècle en tant que résultats présumés d'une « crise générale ». Dans le même temps, d'autres spécialistes du début de l'époque moderne comme Keith V. Thomas, Peter Burke, Robert W. Scribner, Stuart

Clark ou David Wootton, s'inspirant de sources aussi diverses que les œuvres de Norbert Élias, de Philippe Ariès ou d'Edward Evans-Pritchard, mirent en place des approches novatrices de ce que les historiens des *Annales* appelaient les « mentalités ». Les écrits de ces spécialistes faisaient écho aux préoccupations de Lucien Febvre, Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie. La plus célèbre et la plus pionnière de ces études, *Religion and the Decline of Magic* de Keith V. Thomas, fut l'une des premières à employer les observations et les techniques de l'anthropologie sociale dans le cadre d'un vaste débat sur le passage du monde pré-moderne au monde moderne.

En histoire moderne et contemporaine, l'innovation fut en grande partie le fruit d'une convergence d'intérêts inhabituelle entre historiens et sociologues. Ce fut Edward H. Carr qui donna le ton dans ses célèbres conférences regroupées dans *What is History?* qui, en 1961, exprimaient son aspiration à une union de l'histoire et de la sociologie . Cet intérêt commun fut en partie suscité par les programmes de recherche en administration sociale et en sociologie mis en place à la *London School of Economics and Political Science*, ainsi que par les interrogations autour du développement de L'État-providence après 1945. Dans le domaine de l'administration sociale, Richard M. Titmuss, Brian Abel-Smith et Peter Townsend étudièrent les conséquences de la politique sociale sur la santé et sur la configuration des classes dans la société contemporaine, sur l'aménagement urbain et sur la mobilité sociale ou scolaire, ou encore sur la vie des personnes âgées. En matière de sociologie, les travaux de David Lockwood et John H. Goldthorpe présentèrent un intérêt tout particulier pour les spécialistes d'histoire moderne, notamment parce qu'ils faisaient la distinction entre une classe ouvrière « traditionnelle » et une « nouvelle classe ouvrière », moins déférente, plus déterminée, dans la Grande-Bretagne industrielle moderne . Sur un plan plus théorique, les implications historiques des distinctions entre classe, statut et pouvoir avancées par Max Weber suscitèrent elles aussi de larges débats Des spécialistes de la révolution du XVIIe siècle, de la structure sociale au XVIIIe siècle et de la Grande-Bretagne urbaine du XIXe siècle, parmi lesquels Lawrence Stone, Harold J. Perkin, Asa Briggs et Harold J. Dyos, démontrèrent l'intérêt qu'il y avait à adopter une approche s'appuyant sur les sciences humaines, que ce fût pour réexaminer d'anciennes questions historiques (comme l'étude comparative des révolutions) ou pour défricher de nouveaux champs de recherche (comme l'histoire urbaine, la structuration de la société en classes, les phénomènes migratoires) .

Les techniques statistiques commencèrent également à être appliquées de façon systématique à l'étude de la population et au domaine de l'histoire économique : Phyllis Deane et son étude quantitative de la croissance économique britannique de 1688 à la fin des années 1950, menée au Département d'Économie Appliquée de l'Université de Cambridge, en est un exemple . De fait, dans la seconde moitié du XXe siècle, la réussite la plus brillante et la plus durable de la recherche en histoire sociale britannique fut à maints égards la reconstitution par le *Cambridge Group for the History of Population and Social Structure* (Edward A. Wrigley, Roger S. Schofield) de l'histoire de la population britannique depuis le XVIe siècle, mettant pour ce faire à contribution des groupes de volontaires locaux afin qu'ils examinent les registres de leur paroisse, et employant une technique de calcul rétrospectif. Ces travaux s'inspiraient principalement de la tradition en recherche démographique introduite par David Glass à la *London School of Economics*. Mais ils furent également stimulés par la familiarisation avec les nouvelles techniques de reconstitution démographique que l'on associe aux recherches franco-suisses sur les cohortes et les cycles démographiques longs. Qui plus est, le Groupe de Cambridge fondé par Peter Laslett fut également associé à des approches radicalement neuves de la structure sociale et de la famille du début de l'époque moderne. Parmi les travaux du groupe, deux des plus controversés furent menés par Peter Laslett et Alan MacFarlane : dans *The World We Have Lost*, le premier défendait l'idée selon laquelle la société anglaise du XVIIe siècle ne comportait qu'une seule classe ; le second insistait sur le caractère unique de l'individualisme anglais qui, selon lui, était au cœur du système juridique et de la structure familiale depuis les premiers temps de l'époque médiévale .

La plus récente – et dans une certaine mesure la plus importante – des sources d'inspiration de l'histoire sociale des années 1960 et 1970 est le groupe d'historiens qui fonda la revue *Past and Present* en 1952. Ces brillants historiens étaient pour la plupart membres ou ex-membres du

Communist Party Historians' Group, surgeon de la stratégie adoptée par le Front Populaire du parti qui, à l'origine, avait été formé pour développer les idées avancées par Arthur L. Morton dans *A People's History of England*, ouvrage publié en 1938 . Outre Eric J. Hosbawm et Rodney H. Hilton, le groupe était constitué de Christopher Hill, Joan Thirsk, Victor G. Kiernan, Raphael Samuel et Edward P. Thompson.

Ce groupe d'historiens anglo-marxistes survécut non seulement à la crise qui secoua tous les partis communistes en 1956, mais en sortit considérablement renforcé. Selon Thompson, ils fondaient leur démarche intellectuelle sur l'acceptation globale de la notion de « détermination de la conscience par l'existence sociale » . Mais le groupe en tant que tel ne pratiquait pas un marxisme dur. Alors que ses membres s'en étaient d'abord tenus à des figures imposées du marxisme en débattant de la transition du féodalisme au capitalisme, après 1956 ils se contentèrent de mêler un marxisme mesuré à des idées d'inspiration sociologique et anthropologique. Leur principal centre d'intérêt n'était pas l'affrontement typiquement marxiste entre « forces » et « rapports de production », mais la formation des classes, la lutte des classes et les périodes de révolte ou de révolution. En élargissant leurs horizons intellectuels et politiques, d'anciens membres de ce groupe furent donc à l'origine de la majeure partie du nouveau programme d'histoire sociale qui devint prépondérant à partir des années 1960. Les années qui suivirent 1956 virent la publication d'ouvrages tels que *Bond Men Made Free* de Rodney Hilton, *Puritanism and Revolution* et *Milton* de Christopher Hill, ou encore *Primitive Rebels* et *Industry and Empire* d'Eric Hobsbawm . Par le biais des travaux de Richard C. Cobb et de George F. E. Rudé, *Past and Present* fit également mieux connaître au monde anglophone les historiens français Georges Lefebvre et Albert Soboul, qui étaient à l'époque les principaux spécialistes de la Révolution, ainsi que les travaux d'Ernest Labrousse et de ses disciples sur les formes préindustrielles et industrielles de crise économique .

La réussite de l'histoire sociale entre 1950 et 1975 fut le résultat d'un mélange instable et parfois improbable d'éléments anciens et nouveaux rattachés pour un temps les uns aux autres, mais qui avaient en réalité des orientations divergentes. L'œuvre du Groupe de Cambridge réuni autour de Laslett avait peu en commun avec celle des historiens anglo-marxistes gravitant autour de *Past and Present*, ni avec le mouvement du *History Workshop* qui vit le jour à Ruskin College à Oxford sous l'égide de Raphael Samuel . Tandis que le Groupe de Cambridge se prévalait de son positivisme et de son éradication du dogmatisme, certains parmi les représentants les plus influents de l'anglo-marxisme inclinaient au moralisme et au romantisme. C'était notamment le cas de Raymond Williams et d'Edward Thompson qui publièrent respectivement les œuvres de référence *Culture and Society 1780-1950* en 1958 et *The Making of the English Working Class* en 1963 . Leur réflexion mêlait de façon toute personnelle le marxisme et la critique littéraire telle qu'ils l'avaient apprise à Cambridge. Dans les années 1940, les deux hommes avaient été tout autant influencés par la philosophie morale et la critique littéraire pratiquées par F. R. Leavis que par Karl Marx et le communisme . Leurs écrits furent en grande partie à l'origine de l'anti-capitalisme romantique adopté par la Nouvelle gauche anglaise à ses débuts, et devaient par la suite devenir une source d'inspiration fertile pour toute une génération de spécialistes d'histoire sociale.

Extraits de : Gareth Stedman Jones, « De l'histoire sociale au tournant linguistique et au- delà. Où va l'historiographie britannique ? *», Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 33, 2006.
Texte intégral consultable sur le site : http://rh19.revues.org/index1150.html

Sujet n° 2 : Dans quelle mesure les méthodes quantitatives et sérielles ont-elles « profondément transformé » le travail de l'historien ?

C.-E. Labrousse, le quantitatif en histoire économique et en histoire sociale (1967)

Autre problème maintenant, lui aussi à la fois "préalable" et essentiel : celui du qualitatif et du quantitatif. Oh, parlons franchement ! Je crois que le quantitatif a triomphé en histoire économique. Je crois que, dans notre pensée à tous, le quantitatif est en train de triompher en

histoire sociale. Ce qui ne veut pas dire qu'il suffise. Ni même qu'il soit sans danger. Personne ne se fait d'illusion sur les chiffres. Dans les cas particulièrement douteux, il y aura intérêt à retranscrire le quantitatif en "qualitatif". Les sources sont-elles meilleures, les résultats mieux assis ? On n'obtient jamais que des ordres de grandeur, même en histoire économique où le terrain est plus facile. Les procédés abondent d'ailleurs pour diluer l'erreur possible. Elle n'en subsiste pas moins, dans les chiffres les plus prudents, les plus épurés. Mais n'allons pas faire la fine bouche et les refuser pour autant. Je me rappelle la vieille époque, le temps des précurseurs. Des historiens venaient affirmer, dans nos meilleures publications, qu'il était impossible de calculer la population du royaume à la fin de l'Ancien Régime. D'autres dénonçaient l'abstraction des moyennes dans le document du type mercuriale. On objectait des détails pour contester l'ensemble. Et l'on écartait d'un mot – d'un mot d'esprit – la loi des erreurs compensatoires. L'historisme intégriste ne composait pas avec la statistique, c'est-à-dire avec l'erreur. Mais l'erreur probable se chiffre. Ou se contourne. Ainsi qu'on nous l'a dit hier, il y a des hypothèses maximum et minimum, des "fourchettes". La statistique, c'est-à-dire la connaissance en ordre de grandeur, est, comme on l'a définie, l'art de tirer le vrai du faux. Un art qui comporte naturellement des règles. De multiples tests peuvent proclamer des concordances fondamentales. Alors le risque d'erreur tombe à un faible pourcentage. Et à un plus faible encore si l'on exploite le chiffre relatif, de préférence au chiffre absolu. Allons-nous récuser un mode de connaissance au nom d'une faible erreur probable ? Si vous étiez un Parlement d'historiens, je vous présenterais, à la manière des ministres des Finances de jadis, un grand projet de consolidation valable pour l'Histoire tout entière. Et je vous dirais : si nous consolidions l'erreur historique à 5 % ?

C'est finalement l'histoire quantitative, l'histoire exprimée en longues séries statistiques, établies sur des bases constantes – et retranscrites ou non en qualitatif – qui, par la comparaison des séries, permettra d'établir avec quelque sécurité les relations stables, durables (et périssables !) qui unissent entre eux certains phénomènes économiques et sociaux. Le grand méthodologiste François Simiand n'a fait en somme que reprendre les méthodes des variations concomitantes. Des méthodes qui exigent à la base quelque chose qui ressemble à la statistique, à cette statistique dont Georges Lefebvre appelait l'introduction en histoire sociale. Mais une statistique qui vaut finalement ici bien moins – et voilà des décennies que nous le répétons ! – comme instrument de précision que comme instrument d'interprétation et de démonstration.

Mais ce quantitatif exclut-il le qualitatif ? Parfois, d'ailleurs ils se ressemblent au point d'être justiciables des mêmes méthodes. L'intensité d'un phénomène se mesure – à des mètres divers – comme sa quantité. – Mais "l'histoire fine" dont on nous a si utilement parlé ? L'histoire sociale va-t-elle donc faire abstraction de l'élan, de la ferveur, de la foi ? Dimensions incommensurables par nature. L'histoire religieuse n'est-elle pas d'autre part un des plus vieux et des plus suggestifs chapitres de l'histoire sociale ? Et non pas simplement l'histoire religieuse renouvelée chez nous par Le Bras et son école, mais l'histoire religieuse de toujours, avec la dimension religieuse de l'homme, essentielle à la connaissance de l'homme global, de l'homme indivisible que l'histoire sociale veut saisir ? La vérité, c'est que l'histoire quantitative et l'histoire qualitative se rejoignent. Elles sont complémentaires. Excusez-moi de ne vous offrir que ce mot banal – comme tant de vérités. On n'opposera pas à l'histoire fine mon histoire lourde de tout à l'heure. L'une et l'autre doivent prendre toute leur place dans notre problématique, dans nos directions de recherches, dans nos répertoires d'hypothèses.

Extraits de : Ernest Labrousse, Conclusion du colloque de Saint-Cloud, dans : *L'histoire sociale. Source et Méthodes*, colloque de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud (15-16 mai 1965), PUF, 1967, p. 286-291.

Emmanuel Le Roy Ladurie, La révolution quantitative et les historiens français : bilan d'une génération -1932-1968-(1969).

Les spécialistes d'histoire économique, depuis Levasseur, Hauser et Mantoux, ont toujours

utilisé les chiffres : la chose allait de soi. Mais c'est vers 1932, avec les grands livres de Simiand et de Labrousse que l'usage systématique de la quantité a pris force de loi chez les historiens. Bien entendu cet usage est resté simple, fruste même, au regard des exigences sophistiquées que formulent les économètres et « cliométristes » des U.S.A. Telle quelle cependant, la révolution quantitative a totalement transformé, dans notre pays, le métier d'historien.

Rétrospectivement, il apparaît qu'elle s'est organisée autour de quelques concepts. Née à l'origine à partir d'une réflexion sur les prix, elle a débouché, voici maintenant dix années, sur une étude de la croissance à travers les facteurs de l'offre et de la demande : population, production, revenus.

Le patriarche des prix, dans les années 1930, c'est François Simiand, maître à penser, directement ou par intermédiaires, d'une génération d'historiens. Tout est centré chez lui sur une vue à grande échelle des fluctuations de prix, conçus comme indicateurs essentiels : si, dans le long terme (un tiers de siècle ou davantage), les prix montent sous l'influence, en général, d'arrivages d'or ou d'argent, ils emportent nécessairement avec eux, dit Simiand, dans une prospérité triomphante, le profit et, en fin de compte, la production : c'est la phase « A». Mais si, à l'opposé, par suite de quelque « famine monétaire », ils baissent au cours d'une chute de plusieurs décennies (phase « B »), ils installent du même coup la dépression, la faillite et le chômage, et le recul final du produit brut. Les phases A (hausse des prix et bonne conjoncture) alternent au fil des siècles avec les phases B (baisse des prix, donc récession, et succession d'années tristes et creuses). L'ensemble des phases A et B forme la trame même de l'histoire économique, et quelquefois de l'histoire tout court : la conjoncture.

Les conceptions de Simiand que j'ai simplifiées à l'excès, en les abrégeant, étaient souvent schématiques, et parfois unilatérales. Telles quelles, elles étaient néanmoins illuminantes. Elles stimulèrent les chercheurs, qu'avaient impressionnés à juste titre 1'écroulement des prix et la dépression américaine et mondiale des années 30. Quelques grands livres ou articles ressuscitèrent, par pans entiers de conjoncture reconstruite, les siècles d'or et les siècles noirs. Postan et Abel dont l'influence directe ou indirecte sur les médiévistes français fut immense, opposèrent aux triomphes de l'âge gothique et du XIIIe siècle, les longs marasmes qui s'appesantissent sur les campagnes d'occident, asphyxiées par la baisse des prix, entre les crises de 1310-1320 et les commencements de la Renaissance. La guerre de Cent Ans, les désastres du Roi fou, les égorgements des Armagnacs et le bûcher de la Pucelle cessèrent d'être considérés, par la nouvelle vague des médiévistes, comme les symptômes uniques des malheurs français, pendant les années terribles du XVe siècle. Par-delà ces péripéties, la France crucifiée de Charles VII n'apparut plus désormais, sous le regard froid des historiens quantitatifs, que comme une partie spécialement éprouvée de l'Europe souffrante, de cette Europe tout entière déprimée par la crise rurale, aux Trecento et Quattrocento.

Et puis surgissent, dans la foulée de ces malheurs, les admirables revanches du Siècle d'Or : Hamilton en 1936, Braudel en 1949 matérialisent la Renaissance par le jaillissement des prix, et par les gonflements plus que proportionnels des rentes et des plus-values, réalisées sur le dos des salariés, entre 1500 et 1600. Cette « révolution des prix », selon les deux auteurs, est le fruit d'une hausse des demandes, elle-même provoquée par la montée du peuplement, et par l'afflux des métaux précieux, arrachés au Mexique et au Potosi.

Arrive le XVII siècle, et de nouveau, comme le découvrent les jeunes ou moins jeunes chercheurs des années 1940 et 1950, c'est la phase B : les prix se tassent après 1630 ou 1660; le soi-disant Grand Siècle n'est que l'ornière interminable d'une dépression. Du coup, Colbert, sous l'éclairage peu flatteur des courbes de prix déprimées, cesse d'être le personnage d'Épinal que dépeignaient les manuels scolaires. Il n’est plus le grand commis, des mains duquel sortaient toutes armées les manufactures du royaume. Il apparaît plutôt comme le gérant féroce de la déflation. Lui mort, les choses se gâtent encore plus. L'inflation revient certes, après 1690, mais sous forme de hausses si violentes, qu'elles mettent le pain hors de portée de la bourse des pauvres, et qu'elles couchent dans la tombe une partie d'entre eux.

Ce XVIIe siècle souffreteux, décrit sans ménagements par Meuvret et par Goubert, ne s'efface tout à fait qu'après 1730. Au-delà de cette date, et toujours dans l'optique durable de Simiand,

le paysage s'éclaircit de nouveau, dans les splendeurs d'une phase A dont bien des livres, après ceux d'Ernest Labrousse, ont scruté les moindres détails. L'argent du Mexique, l'or du Brésil abondamment extraits au temps des Lumières, contribuent à faire repartir la lourde machine tandis que la monnaie reste stable, et le demeurera - mis a part le bref intermède des assignats - de 1726 à 1914, prix, profits, rentes et production s'élancent à nouveau. Une prospérité sans précédent submerge la bourgeoisie, les façades atlantiques du royaume, le commerce colonial. Tout cela ne prend fin, momentanément, que vers 1780, quand s'écroulent les prix du vin et du blé, quand se répandent la crise, la surproduction, la mévente et l'appauvrissement, bouillon de culture pour les fureurs populaires, qui exploseront en 89 et au-delà.

Résumer, comme je viens de le faire, c'est, de toute évidence, trahir. La pensée d'hommes comme Labrousse, Braudel, Meuvret et Goubert déborde largement le cadre étriqué d'une réflexion sur le mouvement des prix. Elle les transcende, selon les cas, vers l'histoire sociale, et vers le marxisme, vers la géographie ou l'étude des civilisations; vers la démographie etc. Est-il exagéré de dire, pourtant, si l'on met à part une volonté générale d'aller au-delà de l'événementiel, que le dénominateur commun, quant à l'œuvre de ces quatre hommes, est une méditation sur la conjoncture, dans laquelle la chronologie des prix offrait, à l'époque, les repères les plus solides. La problématique proposée par Simiand voici plus de trente-six années, a eu, en tout cas, l'incontestable mérite d'unifier, provisoirement, la périodisation de plus de cinq siècles d'histoire. Belle performance. Cette problématique pourtant fut peu à peu condamnée à sortir d'elle-même : il lui fallait, en effet, recourir à des indicateurs plus complexes que les prix, si elle ne voulait pas dépérir, sous la pression des données nouvelles, découvertes chaque jour; sous l'accumulation des faits têtus, qui peu à peu la faisaient craquer de toutes parts. Déjà le XIXe siècle infligeait aux idées de Simiand un démenti assez fracassant. La période 1820-1850, phase B s'il en fut jamais, est caractérisée par une assez longue stagnation des prix. Or cette léthargie des cours, bien loin d'avoir paralysé l'économie, s'est au contraire accompagnée d'une augmentation superbe du produit brut. La phase B de dépression des prix, dans ce cas particulier de la France louis-philipparde, n'était pas mère de dépression, mais au contraire fille de prospérité. Cette phase B découlait d'une offre toujours croissante des biens produits, qui pesait sur les cours, et qui les empêchait de monter. Le naodèle proposé par Simiand, dans ce cas précis, était pris en flagrant délit d'inversion du réel. Il fallait trouver autre chose.

Cet « autre chose », pourtant, n'est pas la simple conséquence de réfutations théoriques, comme celle qui vient d'être évoquée. En fait, depuis dix ans, l'histoire économique et quantitative connaît une seconde jeunesse. Elle doit ce rajeunissement aux nouvelles théories sur la croissance, importées d'assez fraîche date en notre pays. L'ensemble de ces théories a été popularisé grâce au concept pédagogique, mais simplificateur, de « décollage », ou take-off. Historiens économistes et économistes historiens distinguent couramment, aujourd'hui, la société stable, traditionnelle, d'avant le take-off (par exemple l'Europe rurale du XVIIe siècle); et d'autre part les sociétés de croissance, postérieures au take-off, dans lesquelles le produit brut, disponible par tête d'habitant, s'accroît lentement, continûment et sûrement. Dès 1960-1965, Baehrel, Chaunu, Delumeau, Vilar, Marczewski surtout, mettent ces nouvelles données au centre de leurs travaux : à l'indicateur-prix, ils juxtaposent, systématiquement, les indices d'échanges et de protection, sous forme de revenu global, ou individuel.

Aujourd'hui, le concept de croissance (ou bien, pour les sociétés plus anciennes, celui de non-croissance) a partie gagnée, dans l'historiographie. Son application modifie, dans une grande mesure, l'idée qu'on se faisait jadis de la modernisation française au XIXe siècle. Les notions de « révolution industrielle » et de « bouleversement technologique », qui furent longtemps si populaires, passent à l'arrière-plan. L'expansion économique, très marquée dans notre pays pendant les deux premiers tiers du XIXe siècle, est en effet, pour une grande part, fournie par les secteurs traditionnels (agriculture, bâtiment, commerce international des produits agricoles), que n'ont modifiés pendant bien longtemps aucune innovation technologique d'importance. Les historiens français, dans leurs analyses, rejoignent sur ce point (mais non sans quelques précautions), leurs collègues, les « cliométristes » des États-Unis dont Fogel est l'un des chefs de file : Fogel a voulu, par exemple, faire justice de la fameuse légende des chemins de fer, qui encombre encore, pour la plus grande joie des amateurs de Western,

l'imagerie populaire. Il a voulu prouver, grâce à ses chiffres et par des hypothèses de remplacement (*counterfactual hypothesis*), que sans les chemins de fer, l'essor prestigieux ae l'économie des U.S.A., pendant les quatre-vingts premières années du xxe siècle, n'aurait guère été différent de ce qu'il fut. Ce n'est pas la machine à vapeur ou la locomotive, dit-il, c'est l'effort du fermier, et c'est l'institution antique de l'esclavage, celle-ci parfaitement rentable jusqu'à son dernier souffle, qui ont porté en avant la richesse américaine, au siècle dernier. Si l'on en croit les conceptions et les équations de Fogel, peut-être trop ingénieuses pour être tout à fait convaincantes, l'épopée de la frontière ne fut en rien une bataille du rail : elle fut une expansion de type ancien, pas si différente, par certains aspects, de celle de l'Occident rural au XIe siècle... Quoi qu'il en soit, les études nouvelles et quantitatives sur la croissance majorent la part des éléments traditionnels, dans l'essor, apparemment révolutionnaire, de l'économie du XIXe siècle. En même temps, et par contraste, elles délimitent les traits des sociétés sans croissance, telles que celles-ci fonctionnaient autrefois en Occident.
Société sans croissance, celle qui sévit dans les campagnes françaises, de 1330 à 1730, dates rondes. D'innombrables livres, de Marc Bloch à Poitrineau nous la font connaître. Elle mérite, sous certains aspects, le nom de société stable. Stabilité toute relative bien sûr : la vieille société rurale est parcourue, de façon constante, par d'immenses et lentes fluctuations; et elle est sujette, de temps à autre, à des convulsions atroces. Mais ce qui la distingue néanmoins, c'est son inaptitude au changement, ou bien si l'on préfère, c'est sa prodigieuse faculté de récupération. Même perturbée, même profondément blessée, cette société tend invinciblement à se rebâtir et à se cicatriser selon les lignes originelles de son archétype.

Extraits de : Emmanuel Le Roy Ladurie, “La révolution quantitative et les historiens français : bilan d'une génération -1932-1968”(1969), *Le territoire de l'historien,* Gallimard, 1973.

Pierre Chaunu, L'histoire sérielle à l'assaut du troisième niveau, (1974)

Restent donc les mécanismes qui conduisent l'histoire sérielle, hier économique et sociale, à l'assaut du troisième niveau, à savoir l'essentiel, l'affectif, le mental, le psychique collectif... disons mieux les systèmes de civilisation. Cette branche de l'histoire existait depuis plusieurs décennies. Alphonse Dupront, longtemps, en a tracé, presque seul, les avenues pionnières. La mutation de ces dernières années découle de l'élargissement des champs d'intérêt et de l'adaptation à ce secteur nouveau des méthodes sérielles mises au point par l'historien économiste, à savoir la constitution de séries statistiques, qui portent le troisième niveau au bénéfice de l'analyse mathématique des séries et de la double interrogation du document, d'abord en soi, puis par rapport à sa position au sein de la série homogène dans laquelle l'information de base est intégrée et posée.
Plusieurs approches sont possibles. Nous ne pourrons, ici même, les explorer toutes. Bornons-nous à les évoquer, sans pouvoir songer à les parcourir. Le contenu de la civilisation écrite est relativement plus facile à cerner. François Furet, Henri Martin, Robert Estivals, quelques autres ont jeté les bases d'une étude quantitative du volume global de l'écrit imprimé. Elle peut, avec l'aide de l'ordinateur, grâce à la sémantique quantitative, arriver à un début encore bien modeste d'étude de contenu global des différentes couches du discours élaboré. La voie est à peine tracée : une ambition est possible à la mesure des deux décennies à venir.
Le contenu des cultures traditionnelles, l'accès à la pensée, à la sensibilité, au cadre de vie de ceux qui ne parviennent pas au langage écrit, est beaucoup plus difficile à trouvveerr. Là encore, les méthodes de l'histoire économique sont adaptables et transposables. Victor. Lucien Tapié et ses élèves viennent de prouver éloquemment ce que l'on peut attendre du traitement sériel d'une image privilégiée - merveilleux témoins de la sensibilité religieuse et du contenu de la Foi, les retables des églises de campagne des XVIIe et XVIIIe siècles. Le traitement du contenu de l'image s'est fait, en partie, en utilisant les procédés graphiques exposés par Jacques Bertin dans la *Sémiologie graphique*. Cette enquête pionnière est, aujourd'hui, le point de départ d'une exploration que nous voudrions méthodique de l'image.
L'enchaînement est plus sensible encore pour le mobilier, l'église et l'habitat paysans

Une enquête assez classique d'histoire économique débouche aujourd'hui sur un inventaire monumental d'un type tout à fait nouveau. Par-delà l'objet, saisi dans une pesée globale, c'est le contenu d'une civilisation non écrite que l'on s'efforce de cerner.
Mais ce sont, évidemment, les études sur le sexe, la vie et la mort qui vont le plus loin (109). Le grand livre pionnier de Michel Vovelle(*Piété baroque et déchristianisation. Attitudes provençales devant la mort au si des Lumières,* Paris, Plon, 1973,), le beau livre plus classique, mais d'une grande finesse d'analyse, de François Lebrun (*Les hommes et la mort en Anjou aux XVIIe et XVIIIe siècles, Essai de démographie et de psychologie historiques*, Paris-La Haye, Mouton, 1971), tout un ensemble de thèses qui débutent, montrent que le quantitatif maîtrisé, grâce à l'économique, hier, et l'informatiqquuee demain, peut atteindre un pan capital d'une histoire de l'essentiel. JeanMarie Gouesse prépare, sur la formation du couple à travers les dispenses, un exploit comparable à celui que Michel Vovelle vient d'accomplir à travers plusieurs dizaines de milliers de testaments sur les 500 000 conservés, ordre de grandeur, pour la Provence de 1680 à 1790.
Ce qui n'était, hier, qu'exploration, tentative, recherche, devient brusquement grand dessein de l'histoire. L'histoire, au seuil de la décennie 70, se donne pour but d'atteindre dans sa totalité, une structure de civilisation. Infiniment plus tentante que les Nambikwaras en ou les Dogons, toute proche de la grande continuité de la Chrétienté latine qui s'est, insensiblement, sans jamais totalement abdiquer, transformée en une Europe occidentale, unité préservée, en dépit des apparences et par-delà les nuances, au siècle des nations, le « mon que nous avons perdu » mais dont nous restons tributaires. On s'est étonné, récemment d'une convergence d'études sur le couple, sur la misère, sur la mort : Philippe Aries, Michel Bée, André Burguière, J. P. Flandrin, Jean-Marie Gouesse, Jean-Pierre Gutton, François Lebrun, Alberto Tenenti, Michel Vovelle. Cette liste, qui ne retient que des auteurs d'expression française, est loin, pour la seule école historique française, d'être limitative. Dans cette série très incomplète, nous sommes tentés de privilégier deux études, celle en cours de Jean-Marie Gouesse, sur la formation du couple, celle brillamment achevée de Michel Vovelle, sur les attitudes provençales devant la mort ; au-delà de leur apport, qui est immense, elles sont, au sens plein, des études exemplaires, entendez destinées à servir d'exemple, à fournir les éléments les plus décisifs d'une véritable théorie générale de l'histoire sérielle au troisième niveau, le point de départ d'une étude scientifique d'un système de Civilisation dans le passé.

Extraits de : Pierre Chaunu, “Histoire et sciences humaines. L'histoire sérielle*", dans : Histoire, science sociale. La durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne*, SEDES, 1974.

Marianne et Jacques Debouzy, 1975, La *New Economic History*, splendeurs et misères d'une nouveauté (1975).

Il faut à ce propos dire un mot de la mise en scène statistique, qui révèle à quel point la présentation des données est pénétrée d'idéologie. Ainsi les auteurs avancent que 1,92% de tous les esclaves étaient vendus chaque année. Présentées sous une autre forme, les données utilisées montreraient que dans le cours d'une vie de 35 ans, l'esclave moyen avait 50% de chances d'être vendu au moins une fois et que très probablement il verrait la vente d'au moins onze personnes de sa famille immédiate. Autre exemple qui concerne la peine du fouet infligée aux esclaves sur la plantation Barrow. Fogel et Engerman (qui affirment au passage que la peine du fouet était répandue parmi les travailleurs libres de nombreux pays) indiquent que les esclaves recevaient 0,7 (sic) fouettées par an. Or ce chiffre est faux parce que calculé à partir d'un nombre erroné d'esclaves. Mais plus important encore, ce chiffre n'a aucun sens – d'abord il ne tient aucun compte de l'importance du fouet comme instrument de discipline sociale. Ensuite la question est mal posée. Si l'on demandait combien de fois les esclaves de la plantation Barrow voyaient fouetter un des leurs, la réponse serait : tous les quatre jours et demi. Herbert Gutman montre bien la portée d'une telle manipulation statistique en appliquant la même procédure au cas de lynchage. En utilisant la méthode de Fogel et

Engerman, on pourrait dire qu'en 1893, il y avait seulement 0,00002 lynchage par Noir et par an. Cette présentation masquerait parfaitement le fait qu'il y a eu 155 lynchages en 1893.

Extraits de : Marianne et Jacques Debouzy, 1975, « La *New Economic History*, splendeurs et misères d'une nouveauté », *Politique-Aujourd'hui*, nov-déc. 1975, p. 45-46.

Jean-Yves Grenier, L'histoire quantitative est-elle encore nécessaire ? (1995)

L'histoire quantitative ne fait plus recette. Le temps est loin où F. Furet pouvait parler de son rôle dominant et de sa capacité à renouveler la recherche historique. La forte génération des successeurs de E. Labrousse, qui a su installer dans les années 1960 le chiffre et la série au coeur de l'écriture et de la démonstration historiennes, ne s'est pas assurée de successeurs capables ou désireux de perpétuer la tradition quantitative ou sérielle. Non pas que le chiffre ait disparu des livres d'histoire, loin s'en faut, mais sa pratique est moins assurée qu'auparavant. Quelques constats éditoriaux le prouvent, que ce soient les difficultés d'une jeune revue comme Histoire et Mesure (fondée en 1986) à promouvoir des approches statistiques historiques nouvelles, ou le fait que les dernières grandes thèses d'histoire économique sont peu voire pas quantitatives. Désormais, le recours au quantitatif se doit d'être justifié ; sa nécessité n'est plus une évidence.

Quelles sont les causes de ce retrait, d'autant plus surprenant qu'il coïncide avec le développement de la micro-informatique qui a considérablement facilité les opérations techniques et accéléré les calculs ? Il faut faire intervenir plusieurs aspects. La faible formation mathématique des historiens, d'abord, d'autant plus mise à l'épreuve que des logiciels statistiques difficiles à maîtriser sont aujourd'hui disponibles. De plus, l'organisation moins hiérarchisée des laboratoires ou des centres de recherche et la dimension plus égalitaire et individualiste du travail font que la collecte et l'élaboration des données sont aujourd'hui moins faciles et pour le moins passées de mode ; ce type de collecte se porte désormais plus volontiers vers d'autres sources, les textes en premier lieu (ce qui ouvre d'ailleurs également sur de possibles formalisations quantitatives).

Critique du paradigme " galiléen "

Plus fondamentalement, cette évolution, contemporaine d'un désintérêt croissant pour l'histoire économique, est à resituer dans un contexte de crise, ou pour le moins de remise en question, de l'explication historique. L'historien a pendant longtemps privilégié une représentation implicite du monde qui avait deux caractéristiques. La première était que son domaine d'études s'organise en multiples totalités économiques, sociales ou culturelles. Ces agrégats préexistants (classes ou catégories sociales, variables économiques...), il s'agit de les repérer ; pour cela, le critère quantitatif s'impose comme le plus efficace pour identifier et classer. Or, son usage ne fait pas problème car à l'idée d'agrégat est associée, au moins implicitement, celle d'homogénéité. De plus, l'articulation des différents ensembles est immédiate puisqu'elle se modèle sur les diverses échelles d'analyse du système - du système-monde à la monographie locale - qui ont chacune leur place mais avec un privilège ou une validité supérieure accordés à la macro-histoire. En d'autres termes, cette vision hiérarchisée permet de résoudre d'emblée la question du rapport entre grandeurs, ce qui attribue au chiffre un statut de langage universel, le plus adéquat pour décrire le monde historique.

La seconde caractéristique est l'inscription par l'historien de son activité dans un paradigme de connaissance beaucoup plus large, le paradigme galiléen pour reprendre l'expression de C. Ginzburg (1). I1 s'agit en l'occurrence moins de penser le monde historique comme régi par des lois que par des relations stables entre variables. Le travail de l'historien consiste à mettre au jour cette structure préexistante, elle aussi susceptible, comme le sont les totalités, d'une connaissance chiffrée ou d'une approche quantitative, du fait de la constance de ces relations qui permet de supposer des rapports stables. En somme, dans le même mouvement, on suppose une forte cohérence du réel et une adéquation sans hiatus de l'approche quantitative utilisée.

Cette représentation implicite est depuis quelque temps modifiée en profondeur du fait de la mise en cause de cette préexistence des totalités sur laquelle reposait la démonstration en histoire. En témoignent bien sûr la critique du structuralisme, et avec lui de tout projet formaliste, mais aussi le succès d'approches qui renoncent à l'idée de loi au profit de celle de principes organisateurs plus souples, comme celle de N. Élias. Plus significatif, peut-être, pour comprendre l'évolution récente, il faut s'intéresser à l'essor rapide de la micro-histoire. Sous de multiples formes qui dépassent aujourd'hui le projet italien fondateur de la *microstoria* (2), la micro- histoire renverse la perspective historiographique. Il s'agit moins en l'occurrence de son souci de considérer l'événement ou la biographie remaniée comme des entités historiques essentielles, ce que permettait mal l'approche macro-historique quantitative, que du passage du paradigme galiléen au paradigme indiciaire, pour conserver la terminologie de C. Ginzburg. Pour ses partisans, le dilemme est le suivant : “*Ou assurer un statut scientifique faible pour arriver à des résultats marquants, ou assurer un statut scientifique fort pour arriver à des résultats négligeables* ” (C. Ginzburg). En d'autres termes, les progrès de l'historiographie passent par un refus du mythe de l'objectivation et de la méthode scientifique et par l'acceptation du privilège accordé à l'interprétation et à la reconstruction à partir de traces et d'indices. Que la micro-histoire soit éloignée du quantitatif, on l’aura compris. [...]
La démarche quantitative a cependant un autre intérêt épistémologique, celui de garde-fou pour contrôler la valeur ou la force du discours historique. En ce sens, il est possible d'invoquer en sa faveur des arguments similaires à ceux utilisés pour démarquer l'histoire de la fiction. En effet, l'idée d'une validation par elle-même de la démonstration historique, comme dans les sciences de la nature, est désormais caduque. L'histoire ne relève pas de la preuve au sens classique et l'univers poppérien lui est étranger. Seules la multiplicité et la convergence des mises en évidence sont probantes. La validation n'est que relative. Dans ce décor, l'intérêt du quantitatif est triple. D'abord, il constitue une manière parmi d'autres de décrire un phénomène : peu importe ici qu'elle soit jugée inférieure ou supérieure à des écritures plus littéraires ou intuitives, seul compte le fait qu'il s'agit d'une description supplémentaire non redondante. Ensuite, l'analyse statistique contribue à définir l'univers des possibles. Si elle ne peut pas valider par elle-même, elle peut conférer une plausibilité variable aux affirmations proposées. Ainsi, s'il est facile de montrer que plusieurs décompositions de séries chronologiques sont possibles, cela ne signifie pas que toutes le sont, ou que toutes ont la même pertinence quantitative. Enfin, le chiffre - brut ou élaboré - est un repère, ou pour mieux dire un indice. Au même titre qu'un fragment de texte ou qu'un tesson d'amphore, il oriente l'intuition. En ce sens, il relève du paradigme indiciaire évoqué plus haut : disqualifier le paradigme galiléen ne suffit donc pas pour éliminer le recours au quantitatif. Seulement, les modalités de l'histoire quantitative changent. Gageons que ce changement ne fait que commencer.

Extraits de : Jean-Yves Grenier, ”L’histoire quantitative est-elle encore nécessaire ?”, in *Autrement*, n°150-151, janv. 1995.
Notes :
1. C. Ginzburg, ” Traces : racines d'un paradigme indiciaire ”, dans : *Mythes, emblèmes, traces, morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989.
2. Les travaux initiateurs de la micro-histoire sont dus à E. Grendi, G. Levi, C. Poni et C. Ginzburg, animateurs des *Qaderni Storici.*

Sujet n° 4 : L’histoire économique et sociale française « classique » : une histoire totale ?

Fernand Braudel, Civilisation matérielle, économie et capitalisme (1979).

Quand Lucien Febvre, en 1952, m'a confié la tion du présent ouvrage pour la collection Destins du Monde qu'il venait de fonder, je n'avais certes pas imaginé dans quelle interminable aventure je m'engageais. Il s'agissait, en principe, de la simple mise au point des travaux

consacrés à l'histoire économique de l'Europe préindustrielle. Mais, outre que j'ai éprouvé souvent le besoin de retourner aux sources, j'avoue que j'ai été, à longueur de recherches, déconcerté par l'observation directe des réalités dites économiques, entre XVe et XVIIe siècles. Du simple fait qu'elles cadrent mal, ou même pas du tout, avec les schémas traditionnels et classiques, aussi bien celui de Werner Sombart (1902), assorti d'une somme exubérante de preuves, que celui de Josef Kulischer (1928) ; ou ceux des économistes eux-mêmes qui voient l'économie comme une réalité homogène qu'il est loisible d'extraire de ses encadrements et que l'on peut, que l'on doit mesurer, telle quelle, rien n'étant intelligible hors du nombre. Le développement de l'Europe préindustrielle (mise en cause à l'exclusion du reste du monde, comme si celuici n'existait pas) serait son entrée progressive dans les rationalités du marché, de l'entreprise, de l'investissement capitaliste jusqu'à l'avènement d'une Révolution industrielle qui a coupé en deux l'histoire des hommes.

En fait, la réalité observable, avant le XIXe siècle, a été beaucoup plus compliquée. Bien entendu, on peut suivre une évolution, ou mieux des évolutions qui s'affrontent, s'épaulent, se contredisent aussi. Autant reconnaitre qu'il n'y a pas une, mais des économies. Celle que l'on décrit de préférence aux autres c'est l'économie dite de marché, entendez les mécanismes de la production et de l'échange liés aux activités rurales, aux échoppes, aux ateliers, aux boutiques, aux Bourses, aux banques, aux foires et naturellement aux marchés. C'est sur ces réalités claires, « transparentes » même, et sur les processus faciles à saisir qui les animent qu'a commencé le discours constitutif de la science économique. Elle s'est ainsi enfermée, dès le départ, dans un spectacle privilégié, à l'exclusion des autres.

Or une zone d'opacité, souvent difficile à observer faute d'une documentation historique suffisante, s'étend au-dessous du marché ; c'est l'activité élémentaire de base que l'on rencontre partout et qui est d'un volume tout simplement fantastique. Cette zone épaisse, au ras du sol, je l'ai appelée, faute de mieux, la vie matérielle ou la Civilisation matérielle. L'ambiguité de l'expression est évidente. Mais j'imagine, si ma façon de voir est partagée pour le passé comme elle semble l'être par certains économistes pour le présent, qu'on trouvera, un jour ou l'autre, une étiquette plus adéquate pour désigner cette infra-économie, cette autre moitié informelle de l'activité économique, celle de l'autosuffisance, du troc des produits et des services dans un rayon très court.

D'autre part, au-dessus et non plus au-dessous de la vaste surface des marchés, se sont élevées des hiérarchies sociales actives : elles faussent l'échange à leur profit, bousculent l'ordre établi ; le voulant et même ne le voulant pas expressément, elles créent des anomalies, des « turbulences » et conduisent leurs affaires par des voies très particulières. A cet étage élevé, quelques gros marchands d'Amsterdam, au XVIIe siècle, ou de Gênes, au XVIe siècle, peuvent bousculer, au loin, des secteurs entiers de l'économie européenne, voire mondiale. Ainsi des groupes d'acteurs privilégiés se sont engagés dans des circuits et des calculs que le commun des hommes ignore. Le change, par exemple, lié aux commerces lointains et aux jeux compliqués du crédit, est un art sophistiqué, ouvert, au plus, à quelques privilégiés. Cette seconde zone d'opacité qui, au-dessus des clartés de l'économie de marché, en est en quelque sorte la limite supérieure, représente pour moi, on le verra, le domaine par excellence du capitalisme. Sans elle, celuici est impensable ; il s'y loge, il y prospère.

Ce schéma, une tripartition qui s'est peu à peu esquissée devant moi au fur et à mesure que les éléments de l'observation se classaient presque d'eux-mêmes, est probablement ce que mes lecteurs trouveront de plus discutable dans le présent ouvrage. N'est-ce pas aboutir à distinguer trop nettement, voire à opposer terme à terme économie de marché et capitalisme ? Je n'ai pas accepté moi-même d'entrée de jeu, ni sans hésitation, cette façon de voir. Puis j'ai fini par admettre que l'économie de marché avait été, du XVe au XVIIIe siècle, et même bien plus tôt, un ordre contraignant, lequel, comme tout ordre contraignant (social, politique ou culturel), avait développé des oppositions, des contrepouvoirs, vers le haut comme vers le bas.

Ce qui m'a vraiment conforté dans mon point de vue, c'est d'apercevoir assez vite et assez clairement, à travers cette même grille, les articulations des sociétés actuelles. L'économie de marché y régit toujours la masse des échanges que contrôlent nos statistiques. Mais la concurrence, qui est son signe distinctif, est loin de dominer - qui le nierait ? - toute l'économie actuelle. Il existe, aujourd'hui comme hier, un univers à part où se loge un

capitalisme d'exception, à mes yeux le vrai capitalisme, toujours multinational, parent de celui des grandes Compagnies des Indes et des monopoles de toutes tailles, de droit et de fait, qui existaient jadis, analogues dans leur principe aux monopoles d'aujourd'hui. N'a-t-on pas le droit de soutenir que les firmes des Fugger et des Welser étaient transnationales, comme on dirait aujourd'hui, puisqu'elles sont intéressées à l'Europe entière et ont des représentants à la fois dans l'Inde et dans l'Amérique espagnole ? Les affaires de Jacques Cœur n'ont-elles pas eu, au siècle précédent, des dimensions analogues des Pays-Bas au Levant ?

Mais les coincidences vont plus loin, car, dans le sillage de la dépression économique consécutive à la crise de 1973-1974, a commencé à proliférer une forme, moderne cellelà, d'économie hors marché : le troc à peine dissimulé, les services directement échangés, le « travail au noir » comme on dit, plus les nombreuses formes du travail domestique et du « bricolage ». Cette nappe d'activités, au-dessous ou à l'écart du marché, s'est suffisamment gonflée pour attirer l'attention de quelques économistes : ne représente-t-elle pas, au bas mot, de 30 à 40 % du produit national qui échappent, ainsi, à toutes les statistiques, même dans les pays industrialisés ?

C'est ainsi qu'un schéma tripartite est devenu la table de référence d'un ouvrage que j'avais délibérément conçu en marge de la théorie, de toutes les théories, sous le signe de la seule observation concrète et de la seule histoire comparée. Comparée à travers le temps, selon le langage, qui ne m'a jamais déçu, de la longue durée et de la dialectique présent-passé ; comparée à travers l'espace le plus large possible puisque mon étude, dans la mesure où cela était à ma portée, a été étendue au monde entier, « mondialisée ». De toute façon, l'observation concrète reste au premier plan. Mon propos, de bout en bout, a été de voir, de faire voir en laissant aux spectacles retenus leur épaisseur, leur complexité, leur hétérogénéité, qui sont la marque de la vie elle-même. Si l'on pouvait trancher dans le vif et isoler les trois étages (dont je pense qu'ils sont un classement utile), l'histoire serait une science objective, ce qu'elle n'est pas de toute évidence.

Les trois volumes qui composent le présent ouvrage s'intitulent : Les Structures du quotidien : le possible et l'impossible ; Les Jeux de l'échange ; Le Temps du monde. Le dernier est une étude chronologique des formes et prépondérances successives de l'économie internationale. En un mot, c'est une histoire. Les deux premiers volumes, beaucoup moins simples, sacrifient largement à une recherche typologique. Le premier (déjà publié en 1967) est une sorte de « pesée du monde », comme l'a dit Pierre Chaunu, la reconnaissance des limites du possible dans le monde de la préindustrie. Une de ces limites est la place, énorme alors, de la « vie matérielle ». Le second volume, Les Jeux de l'échange, confronte l'économie et l'activité supérieure du capitalisme. Il fallait distinguer ces deux nappes hautes, les expliquer l'une par l'autre, par leurs mélanges comme par leurs oppositions.

Extraits de : Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, t. 1 les structures du quotidien (introduction), A. Colin, 1979. Réédit. Le livre de poche, 1993.

Pierre Vilar, « Toute histoire “ neuve ” privée d'ambition totalisante est une histoire d'avance vieillie » (1973).

Althusser, qui affirme à la fois qu'il n'y a pas d' “ histoire en général ” et qu'il faut “ construire le concept d'histoire ”, ne dit rien de ces *concepts intermédiaires,* sans cesse maniés, à peine pensés. Sur ce point aurait dû porter une critique constructive, dont le marxisme devrait assumer (assume quelquefois) la responsabilité.

Aller de la théorie aux cas : second devoir, aussi difficile.

Devoir nécessaire : que serait une théorie qui n'aiderait pas l'historien à mieux entendre *un* pays, *un* conflit, qui, d'abord, ne sont pour lui que chaos ? et qui n'aiderait pas l'homme d'action (et n'importe quel homme, car tous sont intéressés) à mieux entendre *son* pays, *son* temps, *ses* conflits ?

Devoir difficile, malheureusement. On sait combien le marxisme, à côté de succès massifs qui doivent bien signifier quelque adaptation de la théorie aux “ cas ” - Lénine dans la révolution,

Staline dans la construction et la guerre, Mao dans le bouleversement d'un monde traditionnel -, a connu d'hésitations entre un schématisme tirant sa justesse de sa simplicité, mais trop " passe-partout " pour que l'application en fût toujours bien venue, et d'autre part des " révisions " au nom de la complexité du réel, mais qui risquent de ramener soit à un traitement empirique de chaque " cas ", soit à la pure spéculation qui laisse le réel " autonome ".

Mais qu'est-ce que le "traitement" d'un "cas" historique?

1° II y a des sortes de "cas théoriques", en ce sens qu'ils se présentent en plusieurs exemplaires à un moment de l'histoire, et exigent une interprétation commune. Le fascisme, par exemple, ou le despotisme éclairé : formes d'autorité qui tentent de sauver, par l'instauration d'un certain type d'État, un mode de production tirant sur sa fin, tout en adoptant (ou en feignant d'adopter) une part du mode de production dont l'avènement s'annonce. Une théorie des modes de production, une théorie du passage, une théorie de l'État, sont ainsi engagées dans l'analyse de ces cas réels, mais leur combinaison peut ébaucher une théorie du phénomène lui-même.

2° A l'opposé de ces cas groupés, dont le groupement même invite à la théorie, se situent les " épisodes " multiples, dispersés, incohérents, de l'histoire " historisante " : montées et chutes des gouvernements et des hommes, débats parlementaires, coups d'État, diplomatie, guerres enfin, guerres surtout. Nous savons qu'il faudrait (mais nous sommes loin de compte) que chaque " événement " devienne pour nous un " cas ", dont les particularités ne ressortiraient qu'en fonction d'un ensemble et d'un moment, sinon d'un modèle. Avouons que la théorie nous manque de l'articulation entre le fonctionnement global des sociétés et l'incubation des " événements ".

" Politicologie ", " polémologie " : ces mots témoignent du *besoin* d'une science de ces domaines, mais aussi d'une tendance à morceler ce qui ne fait qu'un. Une " théorie politique " du fascisme est-elle possible sans une théorie de la guerre ? Mais est-ce une " théorie de la guerre " que le schéma stratégique caricatural ou le " lieu commun en délire " qui mêle Salamine à Hiroshima ? Une polémologie devrait mettre en relations modes de production, types d'Etat, types d'armées, types de tensions, types de luttes de classes, pour faire apparaître chaque conflit, passé, présent ou éventuel, dans des schémas globaux et dans ses situations propres. Ici, Lénine est un maître.

3° Reste le " cas " par excellence, *la formation économico-sociale dans un cadre politique historiquement stabilisé :* " nation " ou " Etat " - un des problèmes étant la coïncidence entre l'un et l'autre.

Comment, pour l'historien marxiste, passer de la *théorie* sociologique générale à l'*analyse,* explicative pour le passé et efficace pour le présent, d'un " corps " délimité juridiquement, politiquement, mais s'affirmant aussi (ou parfois se déchirant) par suite de solidarités d'autre sorte ?…

Tout penser historiquement, voilà le marxisme. Qu'il soit ou non, après cela, un " historicisme ", c'est (comme pour l'humanisme) querelle de mots. Je me méfie seulement des négations passionnées. Il importe de savoir, paraît-il, que l'objet du *Capital,* ce n'était pas l'Angleterre. Naturellement, puisque c'était le capital. Mais la pré-histoire du capital s'appelle Portugal, Espagne, Hollande. L'histoire se pense dans l'espace, comme dans le temps. " L'histoire universelle, écrit Marx, n'a pas toujours existé ; dans son aspect d'histoire universelle, l'histoire est un résultat. "

Encore une phrase clef. Né de la colonisation et du " marché mondial ", le capitalisme a *universalisé* l'histoire. Non pas *unifié,* certes : ce sera la tâche d'un autre mode de production.

Ici, la dernière ambition de l'historien trouverait sa place. L'" histoire universelle " est d'hier. Son heure n'est pas passée. Il y a quelque chose de risible dans ces propos souvent entendus : nous savons trop de choses, il y a trop de spécialistes, le monde est trop grand pour qu'un livre, un homme, une pédagogie aborde 1'"histoire universelle ". Cet encyclopédisme implicite est aux antipodes de la notion d' " histoire raisonnée ", d' " histoire totale ", de " concept d'histoire " tout simplement.

On peut rêver de trois types d'entreprises : 1° de " traités d'histoire ", ce qui ne serait pas plus absurde que des " traités de psychologie " ou de " sociologie " ; 2° d'histoires nationales clairement périodisécs sur la chronologie des modes de production, eux-mêmes

systématiquement étudiés à partir des forces productives et des rapports sociaux, des temps différentiels, des combinaisons de structures régionales ; 3° d'histoires universelles assez informées pour ne rien oublier d'essentiel dans les traits composants du monde moderne, mais assez schématiques pour rendre clairs les mécanismes explicatifs. On criera au dogmatisme et à l'idéologie. Qu'on se rappelle le *Manuel d'économie politique de l'Académie des sciences de l'URSS,* le discrédit où il est tombé. Mais par quoi l'a-t-on remplacé, qui ne soit pas la négation de l'unité du tout social, du tout historique ? A tous les niveaux, l'histoire marxiste est à faire. Et c'est l'histoire tout court. En ce sens, toute " histoire vraie " serait une histoire " neuve ". Et toute histoire " neuve " privée d'ambition totalisante est une histoire d'avance vieillie.

Extraits de : Pierre Vilar, « Dialogue avec Althusser », *Annales E.S.C,* janv.-fév. 1973, repris dans : *Une histoire en construction*, Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil, 1982, p. 422-425.

Jean Bouvier, L'histoire économique et sociale en France (1974)

Quant à François Simiand, il a profondément marqué l'histoire économique et sociale en France, *mais par un intermédiaire,* celui d'Ernest Labrousse qui s'est fait l'introducteur, le propagateur de Simiand, mais en prolongeant sa méthode. Or Ernest Labrousse a été, de 1945 à ces dernières années, le plus fécond incitateur des recherches d'histoire économique et sociale. Et comme il était, avant de prendre sa retraite, un professeur et un orateur remarquable, il a déterminé maintes directions de recherches. Je me flatte d'avoir été formé par lui, et de demeurer l'un de ses amis.

Mais il faut rappeler ce qu'avait été Simiand. C'est avec lui que l'utilisation raisonnée de la *statistique* est entrée dans le domaine de la discipline historique. Il a conduit une recherche obstinée des fluctuations de l'économie, de ses *mouvements longs et courts.* Il y a décelé des mécanismes à la fois monétaires, économiques, sociaux, et psychologiques. Il a lui-même défini sa méthode comme un "monétarisme social". Son originalité consistait à analyser les actions et réactions économiques des groupes sociaux principaux (patronat et classe ouvrière), en fonction de l'évolution des prix et des revenus (profits et salaires) et de montrer les liens réciproques entre mouvements des prix, mouvements des revenus, et réactions des classes sociales. Mais il reliait les houles de la croissance économique capitaliste et les climats successifs des rapports entre classes à une incitation première (selon lui): les fluctuations *de la masse monétaire.* Et il avait mis surtout l'accent sur les mouvements interdécennaux que, de son côté, l'économiste russe Kondratief avait étudiés dans les années 1920.

Quant à l'œuvre d'Ernest Labrousse, antérieure à celle de Pierre Vilar, mais tout à fait comparable à elle par ses principes et ses méthodes, elle peut être caractérisée comme une sorte de fusion de Marx et Simiand, enrichie par le métier propre de l'historien, qui est de travailler sur archives.

E. Labrousse s'est toujours posé comme questions centrales: celle de l'évolution des rapports entre les classes et des mécanismes de cette évolution; celle de la répartition inégalitaire des fortunes et des revenus, comme résultat et comme moteur des conflits sociaux; celle des causes profondes des révolutions françaises des XVIIe et XIXe siècles; enfin celle de l'agencement entre les mouvements longs de l'économie et les mouvements courts, ces derniers étant conçus comme accoucheurs, à court terme, des soubresauts sociaux et des crises politiques décisives. De ce point de vue, Labrousse a tout particulièrement enrichi, et la compréhension des origines de la Révolution de 1789, et la compréhension des traits spécifiques de la crise économique "d'ancien type", c'est-àdire de l'époque antérieure au capitalisme industriel.

Cependant, le trait le plus général de l'histoire économique et sociale française depuis les années 1930, d'une histoire que l'on peut désormais appeler "*classique"* est la volonté délibérée, qui était (et qui demeure) au centre du projet des *Annales* en 1929, d'abattre les cloisons entre les diverses "sciences de l'homme", et de tendre à une histoire dite "*globale" ou "totale";* c'est-à-dire qui prendrait en charge tous les aspects du devenir social, appréhendés *ensemble* sans en privilégier certains; et qui rechercherait les *rapports réciproques* entre l'économique, le

social, le mental, le culturel, et le politique. L'histoire est lors conçue comme carrefour des sciences de l'homme, et *comme devant suivre les progrès de ces sciences.* D'où, depuis 1945, des ouvertures de plus en plus larges vers les méthodes de l'analyse économique, de la sociologie, de la psychologie sociale, de la démographie, de l'ethnologie et, plus récemment, de la linguistique. D'où une quête permanente de nouveaux types de documents historiques, de nouvelles « sources », surtout des documents non écrits tels que fournis par l'archéologie, l'architecture, la photographie aérienne, et, toute dernière acquisition: le cinéma. On s'aperçoit que la hiérarchie des sources et documents évolue en fonction des progrès des diverses sciences de l'homme, et en fonction de la place de l'histoire dans la société. Il n'y a plus de documents privilégiés. Le document écrit (qui est d'abord celui de l'Etat et des groupes constitués) cède le pas à des documents révélateurs directs de la vie des masses, de la civilisation matérielle, des mœurs et des coutumes, des comportements et des attitudes.

Extraits de : Jean Bouvier, « Tendances actuelles des recherches en histoire économique et sociale », dans : *Aujourd'hui l'histoire*, Editions Sociales, 1974.

Jean Bouvier, Pour le maintien des perspectives globales-totales en histoire économique (1987)

Plaider encore et toujours pour le franchissement de la frontière entre analyse économique et analyse sociale du devenir et des changements dans l'histoire des sociétés, c'est sans doute s'engager dans une voie dite de plus en plus sans issue : la recherche de la «totalité». de la «globalité». C'est cependant pour le maintien d'une telle perspective qu'à contre-courant, mais non pas isolé cependant, je voudrais plaider. Car je crains que contresens et faux-sens n'entourent le thème de l'histoire «totale» ou «globale», à propos de laquelle, chez quelques «Modernes», il est bon de se gausser. ou d'apparaître dubitatif. Le premier degré, simple si l'on peut dire, est celui de l'«interdiscipinarité», au sujet duquel des tenants de sciences humaines et sociales distinctes ont proclamé non sans raisons que leur discipline propre était par obligation et construction un «carrefour» de disciplines. Ce qui vaut pour l'histoire, évidemment. Mais l'interdisciplinarité peut osciller entre « une juxtaposition des approches» et une «véritable intégration tendant à la création d'une science de l'Homme » (Olivier Dumoulin. 1986). Le ce lèbre texte ouvrant le premier numéro en 1929 des *Annales d'histoire économique et sociales* dû à Marc Bloch et Lucien Febvre, tentait d'établir une relation entre les deux démarches, mais ne demandait pas l'impossible fusion. Emmanuel Le Roy Ladurie a fort bien dit que «en mettant les sciences sociales au passé, l'histoire a progressé sur toute la ligne du front» depuis les années 1930, par une «opération régressive». […]
Le second degré est« l'histoire totale-globale » en elle-même. dans toute l'épaisseur et l'ambiguïté de ce terme ou de ce concept. L'histoire est peut-être, avec la sociologie, selon Jean-Claude Passeron celle des sciences de la société qui a le plus à faire de ce que le sociologue Marcel Mauss nommait « le fait social total ». En tous les cas. des historiens ont repris à leur compte cette folle ambition et s'y sont tenus: Marc Bloch, Lucien Febvre, Fernand Braudel, Ernest Labrousse, Pierre Vilar... Ernest Labrousse a popularisé la trilogie relationnelle entre l'économie, le social et le mental («l'ordre logique», disait-il), que Pierre Chaunu reprend dans son thème des «trois niveaux». Fernand Braudel conçoit le tout social comme 1'«ensemble des ensembles». Certes il dut rabattre de ses ambitions premières ; en 1958 il voulait « soumettre [...] à une problématique commune» les diverses sciences de l'homme et ne celait pas son «désir d'unification, même autoritaire». En mai 1985 il maintenait la même ligne, mais plus prudemment : « Certes, la globalité est une utopie, mais c'est vers elle qu'il nous faut tendre'». Pierre Vilar est demeuré plus constamment déterminé. Oui, «J'histoire totale est peut-être un rêve» (1972), niais en tout état de cause «l'histoire est totalité» et l'histoire discipline devrait être reconnue comme la seule science à la fois globale et dynamique des sociétés». C est à lui que l'on doit cette lapidaire équation: «Économie + social + politique + idéologique et spirituel égale : historique. » Ou bien encore, en 1973: « Toute histoire neuve privée d'ambition totalisante est une histoire d'avance vieillie »

Pour les générations d'historiens plus récentes la notion du « global-total » n'a pas tout à fait disparu, mais elle est mise en débat de manière critique. François Caron reprend le fil : «L,histoire est par essence globale » (1981). Et: « Il ne s'agit nullement de plaider pour un refus de l'histoire globale. » Mais il a grand souci (que je partage tout à fait) du maintien de la «diversité des méthodes» et de la séparation des «royaumes». sauf à risquer de verser vers le «totalitarisme». François Furet, lui, est tout à fait iconoclaste: «L,idée de l'histoire totale est insaisissable » (19811) ... « Il n'existe pas de concept qui rende compte de tous les aspects de la chose étudiée. » Et voici le risque du globalisme : «La dérive sans limite de ce qui est historique risque de multiplier l'insignifiant. »

Très certainement. Mais la multiplication concurrentielle des curiosités, des objets et des sentiers de l'histoire n'est pas synonyme de recherche de la totalité. Celle-ci peut être entendue de deux façons: ou bien la saisie préférentielle des macro-relations économiques, sociales, politiques... d'un ensemble national déterminé visant à une science des sociétés conçue par grandes masses telle que l'on en trouve les éléments chez Marx et d'autres avant lui, ou telle qu'un Stanlev Hoffmann l'a proposée concernant la prétendue « société bloquée » de la France du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. Ou bien le concept d'histoire « totale-globale », et c'est une autre forme de son caractère opérationnel, consiste, à propos de tout objet de recherche, étroit ou large, micro, méso ou macro, de court ou de long terme, à cultiver l'exclusif souci « de dire seulement ce dont le tout dépend et ce qui dépend du tout » (Pierre Vilar, 1973) : synthèse et analyse liées. L'histoire « totale » ne consiste nullement à parler de tout à propos de tout, ni à entasser le maximum de connaissances possibles autour de son objet, ni à annexer de nouvelles provinces à son empire. Sa règle, ce n'est nullement « le principe du tout est dans tout » (François Caron). Elle est, ou devrait être, un état d'esprit que les historiens cultivent d'ailleurs souvent sans le savoir. car ils ne réfléchissent pas toujours sur leur métier. Conscients eux aussi (comme les sociologues, les géographes, les ethnologues, les anthropologues ...) de l'effrayante imbrication des éléments multiples de causalité quand c'est la fourmilière humaine qui est en cause, ils sont en quête permanente de tout «terrain d'analyse utile» (Pierre Vilar, 1973) , recherchant toutes les interférences possibles entre « la partie » et «le tout », entre l'amont et l'aval, mais sans posséder, hélas, l'appareil de précision qui ne laisserait rien échapper de l'image multidimensionnelle désirée. Lorsque François Caron propose pour l'histoire dite économique de « limiter le champ de recherches et de spécifier les données et connexions ; puis d'interroger d'autres méthodes et approches», il marche d'un pas alerte vers la «totalité». Au fond, cette épistémologie ne relève-t-elle pas du simple bon sens, lorsque nous sommes à notre métier ?

Extraits de : Jean Bouvier, "À propos de l'histoire dite "économique", dans : P. Fridenson & A. Strauss (éd.), *Le capitalisme français XIXe – XXe siècles*, Fayard 1987.

Sujet n° 3 : Historiens et économistes, quels rapports ?

Jean Bouvier, L'histoire économique (1990)

A l'origine du développement autonome, puis triomphant, de l'histoire dite « économique », l'œuvre, l'enseignement, le magistère d'Ernest Labrousse (1895-1988). Histoire économique *et sociale* a martelé le grand maître des années trente aux années quatre-vingt. Donc, approche « globale » d'une économie qui n'est jamais détachée du « tout ». L'« ordre logique », a-t-il écrit, va de l'économique au social, et de celui-ci au « mental ». Les préoccupations sociopolitiques d'Ernest Labrousse lui ont servi à partir des années vingt d'« hypothèses », et lui ont fourni les grands thèmes de ses recherches : fluctuations économiques et systèmes économiques ; lecture sociale des indices économiques ; sensibilité aux inégalités et aux hiérarchies de la société ; questionnements sur les origines économico-sociales des révolutions (1789, 1830, 1848). Mais les influences intellectuelles sont évidentes : Albert Aftalion, économiste et statisticien ; Karl Marx, encore lui ; François Simiand...

« J'étais à la fois jaurésien, marxiste, marginaliste. » Son influence de longue durée se mesure à cette aune : les deux grandes collections d'histoire de la dernière décennie, celle « du monde » (Armand Colin) et celle « de la France » (PUF), s'intitulent « Histoire économique et sociale de... ».
Aucune tendance adverse, aucune démarche dérivée, aucune contestation franche ou larvée n'a réussi à effacer cette intuition première, ce principe fondé en raison. Il en est allé ainsi des démarches issues d'économistes américains. D'un côté, initiée par Simon Kuznets, appliquée en France dans les années soixante par l'équipe de Jean Marczewski, l'histoire dite « quantitative », soit l'application rétroactive du modèle de la comptabilité nationale, a été saluée par la tribu des historiens (quasi unanime pour une fois) comme un progrès certain dans la connaissance statistique des flux économiques, mais non comme une révolution culturelle. Avec, d'ailleurs, des pratiques mutilantes, tel le découpage de la croissance en imperturbables tranches décennales, le plus sûr moyen d'effacer les inflexions vraies des mouvements de l'économie. D'un autre côté, les bruyants et initiaux succès, poussés aussi par les vents d'ouest, de la *New Economic History* qui trouva en France bien plus de sceptiques que de ralliés. La mode en est d'ailleurs tombée des deux côtés de l'Atlantique. Sur deux points les historiens de métier ont bronché : la pratique de 1'« histoire contre-factuelle » (que se serait-il passé dans les États-Unis du XIXe siècle sans les chemins de fer... ?), pratique issue elle-même de l'application de « modèles » économiques (et seulement économiques) à la matière historique. La part d'artifice de telles procédures, le rétrécissement des champs de vision l'ont emporté sur les vertus certaines de la démarche : rendre plus explicites les hypothèses et les présupposés de la recherche, du fait même des règles de construction des « modèles ». Mais les *New Economic Historians* ne se sont jamais posé la question préalable : celle des bases, des présupposés *théoriques* de leurs propres modèles. Car aucun modèle (quantitatif ou qualitatif ; néo-libéral, keynésien, ou marxiste) n'est vêtu que de probité candide.
Institutionnellement, l'histoire économique demeure écartelée. Elle est « histoire des faits économiques » enseignée par des économistes de formation dans les UER de « sciences économiques ». Cette étiquette « faits économiques » sent le passé puisque lesdits « faits » ne sont pas des données que l'historien n'aurait qu'à recueillir, mais des *construits* par l'historien lui-même. Dans les UER d'histoire, l'histoire économique (et sociale) est entre les mains d'historiens de formation littéraire. Les économistes sont rares à lire les historiens, alors que ceux-ci s'initient de plus en plus à l'économie. Car les historiens ont conscience d'être débiteurs : ils leur empruntent, tout en restant eux-mêmes (ils ne veulent pas faire de 1'« économie rétrospective », dit Pierre Vilar), techniques et concepts.
Pendant une assez courte période en France, certains historiens économistes de formation littéraire, dans le cadre d'une réaction anti-labroussienne non dénuée de présupposés idéologiques (à idéologie, idéologie et demie...), ont eu la tentation de dissocier, pour raisons de scientificité, *l'histoire économique* et *l'histoire sociale.* Mais la tentation a fait long feu. « L'histoire est par essence globale » (François Caron).

Extraits de : Jean Bouvier, “L'histoire économique : une discipline dans les marges ?” in *L’histoire en France* (coll.), La Découverte, 1990.

Jean Bouvier, À propos de l’histoire dite “économique” (1987)

L'histoire de l'histoire «économique » est vieille de plus d'un siècle quoiqu'elle ait, en France, marché lentement. Sa belle époque s'ouvre avec les travaux labroussiens des années 1930. Aujourd'hui ce temps paraît révolu : dans l'éclatement des histoires, son importance relative a reculé. Les raisons en sont multiples, mais peu importe ici. Elle demeure en tous les cas un terrain de disputes entre économistes (formés aux « sciences économiques») et historiens d'origine «littéraire». Des six rencontres conscientes, voulues, entre les interrogations des économistes et les projets des historiens, cinq sont le fait des premiers : Marx... oh, oui!; l'école « historique » allemande de la seconde moitié du xixe siècle ; l'histoire dite «quantitative » des années 1960 initiée par Kuznets et mise en route en France par l'équipe de François Perroux ;

la *New economic history* des années 1970, autre importation américaine, mais dont les fruits, en France aussi, n'ont pas dépassé les promesses des fleurs ; enfin, plus récent, le groupe divers mais cohérent de l'« école de la régulation» [*Robert Boyer*] dont la démarche « globale » et historique est évidente.
Les historiens ont pris l'initiative des années 1930 aux années 1970 avec et après Ernest Labrousse, et mes collègues accepteront sans doute que la liste de leurs noms ne soit pas ici intégralement livrée, ni leurs relations de soli darité s-concurre nces explicitées.
Les historiens en tout cas sont généralement plus à l'écoute des économistes que l'inverse. Et ils jugent (c'est l'un de leurs points d'accord) que, dans les rencontres initiées par ceux-ci, les exigences du métier d'historien sont assez malmenées. L'histoire ramenée au rang de «science auxiliaire » de l'analyse économique n'est que servante. Je ne puis dresser ici le portrait-robot des «deux modes de pensée, des deux mondes d'analvse » (Pierre Vilar'). Mais leur rapprochement est une nécessité et les échanges entre les «jeux modes », par services mutuels même imparfaitement intégrés, ont montré leur efficacité. Rappelons seulement que l'histoire « économique » emprunte aux économistes la quasi-totalité des concepts dont elle a besoin. Il est à remarquer que des «trois principes marxistes essentiels» (Pierre Vilar,) en fait d'histoire économique et sociale (primat du technico-économique, nécessité de quantifier, prise en compte systématique des inégalités), les deux premiers sont considérés comme allant de soi par la totalité des historiens et des économistes. C'est encore Vilar qui a le mieux tracé en 1960 ce que devrait être un fonctionnement de type «global» des relations entre démarches d'historiens et démarches d'économistes. Il appelait de ses vœux « une recherche mettant à la fois l'observation historique au service de la théorie économique; l'observation économique au service de l'analyse historique; la théorie économique, ou tout du moins le raisonnement économique. au service de cette observation économique par la problématique qu'elle suggère ». Ainsi une histoire « économique » efficace devrait fonctionner selon de constants allers et retours entre théories et cas, concepts et phénomènes, mais aussi entre structures et événements.
C'est en ce point, par la rencontre de la déjà vieille opposition « structures-conjonctures» que l'on touche à la plus grande spécificité de l'histoire, et pas seulement de l'« économique ». De toutes les sciences humaines-sociales, l'histoire est la plus consubstantielle au temps. Ou plutôt : aux temps. aux rythmes. Les structures bougent, elles aussi, simplement bien moins vite que les conjonctures. Et le mental peut être « prison de longue durée» (Braudel). Cependant il n'existe pas d'«histoire immobile», mais des temps séculaires et des « niveaux » du tout de l'ensemble social, où les changements sont lents, très lents, de sorte que l'histoire court sur son erre en paraissant autoreproduire de l'immobilité. Dieu merci, des « événements » dits imprévisibles, en tous les cas imprévus, dans l'ordre naturel, ou économique, ou social, ou politique. relevant des soubresauts conjoncturels, viennent révéler tensions et contradictions structurelles, et entraîner des accélérations des temps et des rythmes et des innovations dans la conduite des sociétés et des Etats.
Maurice Aymard a rappelé la tripartition du temps, base des analyses braudéliennes : temps « géographique », le plus visqueux, qui lie les hommes au milieu naturel ; temps «social », plus mobile, celui des économies, sociétés. civilisations. Etats; temps «individuel»: les rythmes courts des événements. Mais les mouvements propres aux phénomènes «économiques» font apparaître une tripartition de veine comparable : trends séculaires; mouvements interdécennaux dits « longs », fluctuations courtes, intradécennales des « cycles ». Entre Juglar et Kondratief, Simiand et Schumpeter, les économistes et historiens se sont battus et débattus au milieu des pires difficultés pour tenter de reconstituer l'insaisissable : les temps à la fois invisibles, mais perçus; «superposés et inséparables» (Maurice Avmard); vécus et reconstruits. Ernest Labrousse nous a donné une exemplaire étude de cas en éclairant l'énorme affaire de 1789 par la rencontre de rythmes économiques spécifiques dont l'entrelacement produit l'événement. La question la plus controversée dans les réflexions sur le temps et les rythmes est de savoir si chaque temps (séculaire; long; court) des fluctuations a ses propres mécanismes explicatifs, son mode autonome particulier de fonctionnement; ou si les trois rythmes (en tous les cas le premier et le second ...) ne sont que de pures reconstructions ex post des statisticiens, artefacts, illusions ...

Extraits de : Jean Bouvier, “À propos de l’histoire dite “économique”, dans : P. Fridenson & A. Strauss (éd.), *Le capitalisme français XIXe – XXe siècles*, Fayard 1987, p. 399-409.

Jean-Pierre Daviet , Histoire économique, Histoire des entreprises : Nouvelles Problématiques (2000).

Je tiens compte de la réception d'un certain message par les étudiants pour observer que l'histoire économique "pure et dure" tient une place modeste dans un cursus conçu pour être assez généraliste, ce qui fait qu'il n'y a guère place pour l'enseignement de certains concepts importants, et que d'ailleurs les étudiants ne raisonnent pas spontanément à partir d'un point de vue économique. Ils s'attachent plus volontiers à des identités locales (la Résistance dans tel canton) ou sociale (les Juifs, la femme), voire politique (la citoyenneté). Je ne le condamne absolument pas, et j'y vois des raisons plus larges : un certain déclin du marxisme rend suspectes les explications du déterminisme économique, et la dématérialisation de notre univers quotidien éloigne des techniques, agricoles ou industrielles.
Cela étant bien posé, je crois que les étudiants sont assez sensibles à l'effort que l'on peut faire pour présenter une histoire économique "humaine", reliée à des contextes culturels et politiques. Ils apprécient que l'on présente l'action sociale comme un système complexe d'interactions, où l'économie tient sa place, mais n'occupe pas tout le champ de l'intelligibilité. Enseigner l'histoire économique dans ces conditions constitue un défi, mais un défi stimulant, qui me semble rejoindre en fait des tendances profondes de la recherche depuis une trentaine d'années. […]

1. Quelques tendances de l'histoire économique en général :

On pourrait se contenter de dresser un état des lieux, mais un détour épistémologique est tout de même pertinent en préalable.
L'histoire économique est-elle plutôt de l'histoire ou plutôt de l'économie ? La réponse ne fait aucun doute pour moi, elle est tout à fait de l'histoire. Chaque discipline scientifique repose sur un axiome premier qui lui donne sa légitimité. Ainsi la géographie repose-t-elle sur la notion d'espace, plus précisément sous l'aspect d'une inscription différenciée dans l'espace de faits sociaux (est "géographique" tout objet qui différencie la surface terrestre), les sciences de gestion sur la notion de ressources à mobiliser sous certaines contraintes. L'économie fait une hypothèse de rationalité, définie comme adéquation entre une fin et des moyens, avec une norme d'optimum dans l'échange (en ce sens, c'est une science du "comme si", on fait comme si les agents se comportaient de façon rationnelle, on découpe dans un réel foisonnant une sphère de la rationalité). L'histoire a un rapport avec les traces du temps, le datable et la durée, en insistant sur la pluralité des temps et des durées, entre civilisations différentes, mais aussi à l'intérieur d'une même société, cette notion de pluralité faisant pendant à la notion de différence pour les géographes (ce qui fait que l'historien est un peu géographe comme le géographe est un peu historien). En ce sens, l'historien ne néglige aucun aspect de l'action, des pratiques sociales et culturelles. Il s'attache à l'inscription dans une durée de tous les faits sociaux, où se mêlent de la permanence et du changement, de dynamiques sociales à petite et grande échelle (interaction entre des individus, des groupes, des pouvoirs). La question de l'optimum ne se pose pas pour un historien, il se contente d'observer que certaines configurations ont duré davantage que d'autres (d'où l'intérêt de l'histoire chinoise par exemple), sans porter de jugement. C’est très exactement dans ce cadre axiomatique et paradigmatique que je situe l’histoire économique, dont je vais examiner quelques approches récentes. En procédant à certains regroupements, je retiens trois thématiques.

1.1 La première thématique est relative à l’interaction entre sciences, techniques et innovation dans la dynamique sociale. Je résume énormément en disant que les historiens ont réinvesti l’histoire des sciences à leur façon, qui n’est ni celle des scientifiques eux-mêmes, ni celle des philosophes épistémologues. Les historiens insistent beaucoup sur les moyens du progrès scientifique, les appareillages bien sûr, les ressources humaines et financières à mobiliser. Un

bon exemple est celui de la physique depuis 1939. La physique américaine a changé de nature en raison de financements de la recherche sur des budgets militaires par contrats avec les laboratoires universitaires. En même temps, les historiens mettent en perspective la vie de ces laboratoires en s'intéressant aux processus de décision dans le choix des projets, aux intérêts de carrière des universitaires, à leur capacité à susciter des enthousiasmes, à mobiliser des disciples.

Dominique Pestre en a donné un exemple en étudiant la vie du laboratoire de physique de l'Ecole normale supérieure rue d'Ulm, sous la direction d'Yves Rocard après 1945. Ce dernier, qui avait passé une partie de sa carrière dans l'industrie (entreprise de radio), puis fait de la Résistance en liaison avec les Anglais (problèmes de radar, de détection des ondes de sous-marins) a trouvé rue d'Ulm un laboratoire en ruine, sans ressources, avec des appareillages vieillots. Il a rebâti une école française de physique en signant des contrats avec la Marine nationale et le Commissariat à l'énergie atomique. On trouve là une configuration où interviennent la politique, l'économie, la sociologie.

Mais il est clair qu'en retour la science agit sur les techniques et l'économie, y compris et peut-être surtout par des voies qu'on ne prévoyait pas au départ. Donc émergence d'une prometteuse école française d'histoire des sciences, à laquelle j'ai apporté une modeste contribution caennaise par un sujet de maîtrise sur l'histoire du Ganil. Preuve s'il en est que l'on peut intéresser des étudiants à ces thèmes.

L'histoire des techniques a de vieilles lettres de noblesse, mais a été considérablement renouvelée sous l'impulsion de François Caron et de ses nombreux disciples. C'est une histoire moins internaliste que naguère, où l'on met en avant les réseaux de transfert ou d'imitation, les situations d'innovation, les cultures techniques (de l'ouvrier, de l'ingénieur), le progrès incrémental (pas à pas, par petites améliorations) plus que par grandes ruptures, le rôle de la demande sociale (notamment dans la société de consommation, avec les nouveaux objets, les nouveaux désirs).

1.2 Une deuxième thématique est celle du modèle de croissance. On s'intéresse peut-être moins au cycle court, excepté quand il comporte des aspects sociaux et politiques (1789, 1848, 1929). On cherche davantage à analyser par quels rythmes, par quelles voies originales chaque pays, et surtout la France dans la préoccupation des historiens français, est passé des économies traditionnelles à la société d'aujourd'hui. A vue d'aigle, il y a convergence de toutes les économies (par exemple on observe partout une diminution relative de l'emploi agricole), mais les étapes n'ont pas été partout les mêmes, on a traversé des configurations spécifiques (par exemple le Second Empire), où interviennent la politique au sens large (sous des aspects géostratégiques et internes), le jeu de certaines élites et des conflits de pouvoirs, la culture, des héritages.

1.3 Une troisième thématique est celle que j'appelle assez librement le retour à l'acteur, l'échelle du regard sur les acteurs. On a déconstruit en quelque sorte les grands agrégats que sont le capitalisme, la bourgeoisie, la classe ouvrière, l'Etat, pour redécouvrir qu'il faut s'intéresser à des hommes, afin de mieux reconstruire ensuite des ensembles aux contours plus perméables et changeants.

À la base, donc, des individus, des hommes concrets et réels. Cela se marque notamment par l'essor de la prosopographie : on décrit des caractéristiques précises d'un groupe significatif d'individus, à partir de quoi on cherche à élaborer des typologies. Mais c'est aussi la recherche sur les itinéraires de vie, les parcours, trajectoires et destins familiaux. C'est aussi les réseaux d'interconnaissance et de partage de l'information, la dynamique spatiale du petit territoire, les entreprises, un Etat qu'on étudie dans ses contradictions, c'est à dire le jeu de grands corps de fonctionnaires qui ont chacun leurs intérêts, les compromis entre groupes de pression, les hésitations des politiques, qui, en pratique, influencent l'économie, mais à travers le prisme d'objectifs autres qu'économiques (un bon exemple, le gaullisme). Ainsi donc diversité, pluralité, complexité.

Extraits de : Jean-Pierre Daviet , « Histoire économique, Histoire des entreprises : Nouvelles Problématiques », intervention à l’assemblée générale de l’Association des professeurs d’histoire et de géographie (APHG) de Caen, 13 décembre 2000.

Sujet n° 5 : La démographie historique, quel bilan ?

Pierre Goubert, Histoire sociale et démographie (1965)

J'ai ramené ce problème à deux points contemporains, le premier étant—ce que doit être la journée—une porte fortement ouverte, sous le titre suivant : L'Histoire ne saurait être pleinement sociale si elle néglige les données démographiques. [...]
La plupart d'entre nous connaissons maintenant les registres paroissiaux de l'Ancien Régime. Je vais emprunter quelques exemples aux registres quasiment parfaits que l'on trouve dans la plupart des provinces de France, au XVIIIe siècle. S'il est un fait social de quelque importance, c'est bien évidemment le mariage. Or, dans la plupart des cas, les actes de mariage rédigés au XVIIIe siècle sont très longs, j'en ai vu de trois pages. Ils fournissent une quantité de renseignements de toute première importance, et pas seulement d'importance démographique. La plupart du temps, la profession, la qualité, la dignité, y figurent. Pas toujours, mais la plupart du temps, elles y figurent. Et non seulement ceux ou celles de 1'époux et de l'épouse, mais ceux ou celles de la famille, et parfois ceux ou celles des témoins, surtout lorsqu'il s'agit de mariages entre gens un peu “huppés“.
Pour l'étude de l'entourage, de l'atmosphère sociale d'un milieu, il est bien évident que chaque acte de mariage lui- même est un point de départ sûr qui, répercuté par les actes de mariages des communes voisines, devient de plus en plus sûr et de plus en plus utilisable.
En second lieu, on trouve assez fréquemment, pas toujours, l'âge au mariage, qu'on peut évidemment critiquer, mais enfin qui donne une indication. Cet âge traduit un usage social, ou économique, ou psychologique qui, évidemment, a une grande importance. Ce qu'on trouve aussi, c'est la saison du mariage, le mois du mariage. Là aussi, le problème peut paraître banal, mais enfin il y a des nuances, des nuances intéressantes d'une province à l'autre, et quelquefois d'une période à une autre. Elles mettent en cause des habitudes, des représentations collectives; dans certaines régions, par exemple, le mois de mai est en quelque sorte tabou, on ne se marie pas en mai; ailleurs, il y a des mois tout à fait recherchés. Par là, nous sommes introduits dans un ordre de choses qui n'est pas proprement démographique, qui est l'affaire du sociologue ou de l'ethnologue, et que je trouve tout à fait intéressant.
Je ne voudrais pas insister plus longuement, il est bien évident qu'à partir de ces actes qui sont sûrs, qui sont nombreux, qui ne posent pas de problème d'interprétation, sauf peut-être en ce qui concerne l'âge exact des mariés, nous avons des quantités de points de départ pour travailler.
J'allais omettre la question des signatures de mariage. Aux environs de 1700, en gros, les mariés doivent signer et les témoins aussi, et les curés sont obligés, par une ordonnance dont la date m'échappe pour le moment, de vérifier si les mariés ont signé, et ils doivent indiquer ceux qui n'ont pas su signer. Autre possibilité d'enquête, non pas sur la culture, mais sur l'alphabétisme total et l'alphabétisme relatif, qui a été exploité déjà de nombreuses fois depuis un siècle et sur lequel je ne reviens pas; mais cela peut intéresser tout de même les gens qui ne sont pas tout à fait au courant.
En ce qui concerne la mort, nous arrivons tout de suite au grand fait, le grand fait de l'histoire moderne et contemporaine, l'allongement de la durée de la vie. L'allongement de la durée de la vie, qui est difficile à examiner dans son ensemble, peut être saisi, à travers les registres paroissiaux, d'une manière assez rapide s'attachant à la mortalité infantile et la mortalité juvénile; la difficulté c'est de trouver des registres paroissiaux qui comportent de bonnes listes de sépultures. Au XVIIIe siècle, sauf exception, c'est la règle générale, mais il y a des exceptions... des exceptions qui tiennent au lieu, et quelquefois au curé, au personnage qui tient le registre. Il y a un danger, qui est connu et qui a été signalé depuis longtemps, surtout

pour le Midi. Ici, la recherche demande un peu de critique, beaucoup de courage, beaucoup de méthode, probablement des fiches mécanographiques ou un procédé peut-être encore supérieur, s'il existe, mais le résultat est de tout premier ordre, il est certain, et il pose une foule de problèmes que je ne vais pas énumérer, ni détailler.

L'allongement de la durée de la vie, le recul des taux de la mortalité infantile, et juvénile, posent de multiples questions : problème du "pourquoi ? ", problème du "comment ? ", problème du "où ? "... et naturellement toutes les conséquences qui vont en chaîne et qui vont bien au-delà de la pure démographie. Donc, vous voyez que dans ce cas-là, pour ceux qui par hasard n'en seraient pas persuadés, des études démographiques, relativement simples, sont fondamentales.

En ce qui concerne maintenant le troisième volet du triptyque c'est-à-dire les baptêmes, je veux simplement signaler deux choses.

Un des traits qui a surpris les démographes et les historiens, ce fut la relative rareté des naissances illégitimes. Dans la plupart des campagnes, sauf quelques exceptions, le taux des naissances illégitimes est extrêmement bas, environ 1 %. Je sais bien qu'il y a eu compensation du côté des villes. Pourquoi cette sagesse » ? Ce qu'on peut étudier aussi, c'est l'écart entre le mariage et la première naissance. On laisse un mois de battement, si j'ose dire, mais quand cet écart est nettement au-dessous de huit mois, la conclusion n'est pas douteuse, sauf incidents que j'appellerai techniques. J'ai été tout de même surpris par la très grande rareté de ces cas. Ces naissances trop rapides sont de l'ordre de quelques unités sur cent. Qu'est-ce que cela veut dire ? Ca peut vouloir dire bien des choses; en premier lieu, que la pression sociale, l'atmosphère de l'époque était telle que ces conceptions anténuptiales, comme disent si joliment nos amis démographes, étaient très mal vues. Il y avait là aussi une espèce de tabou qui pose des problèmes de toute sorte, y compris des problèmes religieux; les manuels des confesseurs abordent d'ailleurs quelquefois le problème, et on n'a pas fini de découvrir les manuels des confesseurs. Évidemment, il est assez peu question de les publier, tout au moins pour le moment. Mais c'est une tâche à envisager.

Le second point, c'est le grand problème, non seulement de l'histoire démographique française, mais aussi de l'histoire sociale et économique française : c'est cette avance étonnante de la France dans la pratique de la restriction des naissances. En gros, les Français, et j'imagine les Françaises, ont été là-dessus en avance presque d'un siècle sur la plupart des pays de l'Europe dite occidentale. Or, il existe autour de ce problème des études extrêmement précises, en particulier les études des démographes qui ont pu isoler [...] des groupes sociaux dont l'existence n'est pas douteuse, comme celle des ducs et pairs anglais et français, ou des bourgeois de Genève; ces études ont montré d'une façon péremptoire et indiscutable que dans ces groupes-là la restriction des naissances était communément pratiquée dès 1700 et même avant 1700. C'est un résultat. Seulement, ces groupes sociaux, ou ces castes, dans la masse du pays, même si on lui annexe provisoirement la Suisse romande, c'est tout de même très peu de chose. Il y a tout le reste... tout le reste qui pose de rudes problèmes.

La seule façon d'aborder ces problèmes c'est, bien entendu, d'appliquer la méthode de reconstitution familiale de Louis Henry. C'est long, ça paraît un peu fastidieux au début, c'est très vite amusant parce qu'on connaît tout le monde, dans la paroisse, on se dit : « Tiens, ceux-là ont encore eu un enfant, ils n'ont pas eu de chance, ils ont perdu le précédent... » On finit par entrer dans la familiarité de ces êtres, on s'amuse quelquefois à deviner leurs réactions et, en fin de compte, on en sait beaucoup plus sur eux qu'ils n'en savaient sur eux-mêmes. Mais, le point critique, c'est le suivant : c'est lorsque, dans l'ensemble des unions, à partir du deuxième ou troisième enfant il n'y en a plus, alors que la femme est encore féconde, sauf incidents techniques une fois de plus, et le mari présent. Le phénomène peut se produire une fois, deux fois, trois fois, c'est peu de chose, mais lorsqu'il se reproduit massivement dans des centaines de familles, il revêt une signification spéciale indubitable. Voilà un exemple d'enquête à conduire un peu partout, de préférence entre 1780 et 1880; il devra mettre en relief ce fait fondamental qui est vraiment l'originalité de l'histoire de France, le recours à la restriction des naissances, particulièrement précoce. Bien entendu, toutes sortes de questions se grefferont autour : les causes, les circonstances, le cheminement géographique et social, les conséquences considérables...

Extraits de : P. Goubert, “Histoire sociale et démographie”, in *L'histoire sociale. Sources et méthodes*, Colloque de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud, 1965.

Pierre Chaunu, La démographie historique (1970)

Aucune science n'a besoin, autant que la démographie, de la longue durée. Le point de départ du phénomène qu'elle doit, d'abord comprendre, couler dans un modèle explicatif et opérationnel, se situe, évidemment, bien avant le commencement de l'ère statistique. Particulièrement, en France et en Angleterre [...] Il était naturel que la démographie se tournât vers l'histoire en vue d'un prolongement systématique de séries statistiques beaucoup trop courtes pour ses besoins.

La démographie historique devait se tailler, dans l'historiographie française, une place de tout premier choix. Un travail particulièrement efficace a été fait en Italie en raison des contrastes entre le nord et le sud et surtout de la qualité des documents. Les sources italiennes sont les plus longues et les plus riches de toute l'Europe. En Belgique.., et tout récemment en Angleterre, depuis la création, sous l'impulsion principale de Peter Laslett et de E.A. Wrigley, en 1964, du *Cambridge Group for the History of Population and Social Structures. Le* groupe de Cambridge s'est appuyé sur l'expérience française. Grâce à Sauvy, Henry, Fleury, Biraben, Reinhard, Goubert, Le Roy Ladurie, Dupâquier..., l'avance française était énorme en 1964. Les Anglais ont bénéficié d'une part de cette expérience. Avec beaucoup d'élégance, le groupe de Cambridge a tenu, en maintes circonstances, à rendre hommage à ses modèles français. En outre, partant plus tard, les recherches anglaises ont pu s'adapter, d'entrée de jeu, aux besoins des ordinateurs.

La démographie historique des sociétés traditionnelles préindustrielles, donc, pré- ou protostatistiques, est liée à l'utilisation systématique de la “ masse dormante ”, par excellence, des registres paroissiaux. Promotion, donc, des “ données directes courantes ”. On peut même dire que le passage de l'histoire de la population à la démographie historique régressive qui est une histoire sérielle des hommes—elle s'est opérée en France, en Belgique d'abord, en Italie, en Angleterre ensuite, de 1950 à 1960, dates rondes — est liée à “ l'invention ” des registres paroissiaux, disons plus simplement, à la mise au point d'un ensemble de modes d'utilisation rationnelle des registres paroissiaux. Dans la première édition du *Manuel de dépouillement* qui *date de* 1956, on relève ce paragraphe symptomatique :

“ L'étude des caractéristiques démographiques des populations modernes se fait, le plus souvent, en combinant les données fournies par les recensements aux statistiques d'état civil. Ce recours à une double source est impossible pour le passé : les recensements sont inexistants ou trop insuffisants. Seuls, les registres d'état civil et, avant eux, les registres paroissiaux sont utilisables. C'est donc à partir d'une seule source et non de deux qu'il faut étudier la démographie du passé. ” [...]

En fait, ce qui nous intéresse de plus en plus, dans l'extension rapide de cette branche capitale de l'histoire sérielle, c'est moins l'apport proprement démographique que ses extensions possibles. [...]

Mais si la démographie elle-même progresse moins vite, en raison de l'étendue de l'acquis, la recherche en démographie historique vaut aussi, par ses sous-produits.

Par-delà le nombre des hommes, leur dimension. Age au mariage, temps des fiançailles, toute l'approche du couple. Et la mort.

Le couple. — Voyez *les* sinusoïdes spatiales et temporelles de l'illégitimité. Voyez, en France le rétrécissement jusqu'à l'absurde du temps des fiançailles et leur remplacement par l'approche tacite traditionnelle de ce que nous proposons d'appeler les accordailles. Voyez, surtout, l'étude sérielle des motivations, telles que les immenses séries de dispenses commencent â les dévoiler. Bien sûr, il faut décoder. Retrouver, à travers l'arrangement du prêtre qui rédige la dispense, les motivations vraies de ceux qui appartiennent à la transmission orale, ouï-dire et voir faire. Mais nous mesurons, dès maintenant, la distance de la France des XVIIe et XVIIIe siècles entre la conception théologique et canonique du mariage et l'expérience affective

collective des masses. D'abord empire des mots, l'amitié, jamais l'amour, les dits et les sous-entendus. Toujours la complémentarité fonctionnelle, plus encore qu'économique, jamais le désir de descendance. Entre les deux paroles à la Genèse, “ I1 n'est pas bon que l'homme soit seul ” de version jahviste et le “ Croissez et multipliez ” de la version éloïste, le premier axe, toujours, émerge; le second, jamais. [...]

L'éducation. — La préoccupation s'affirme dans les demandes de dispenses, en cas de remariage..., l'énorme conquête de la civilisation écrite sur la culture traditionnelle ne suit jamais, mieux et plus sûrement, qu'à travers les signatures des actes.

La mort. —Après le sexe..., cet acquis d'un traitement sériel des centaines de millions d'actes conservés, les archives uniques... des sans grade et des sans trace. Le combat des intelligents qui, au nom de l'hygiène, chasse la dépouille des pauvres, des dalles de l'église vers l'exil froid et impersonnel du cimetière constitue peut-être l'agression la plus grave commise par le front uni d'un christianisme éclairé de l'âme, en communion avec le souci d'hygiène des officiers du roi, mandants de ceux qui lisent, qui écrivent et qui gouvernent, contre les humbles, contre les traditionnels, contre ouï-dire voir faire. Une religion de la Pureté, de l'amour des idées claires, contre un animisme traditionnel, de plain-pied, pourtant, avec le mystère de l'Incarnation. Une histoire sérielle de la mort confirme pleinement les pénétrantes analyses de Philippe Ariès.

La démographie à l'époque des ordinateurs débouche, tout naturellement, sur le champ privilégié de la Psychologie collective, par le relais de la sémantique quantitative, vers l'affectif, et ces analyses de contenu de l'inconscient collectif où excelle Alphonse Dupront, lui et ceux qu'il a conduits.

Extraits de : Pierre Chaunu, “ L'histoire sérielle. Bilan et perspectives ” (1970), repris dans : *Histoire quantitative - Histoire sérielle*, 1978.

Jacques Dupâquier, Une aventure intellectuelle : la démographie historique (1988).

“Démographie historique” : le mot est apparu avant la chose (1). Sans doute les historiens s'étaient-ils intéressés depuis longtemps au nombre des habitants de telle ville, de telle province, ou même de la France entière, à telle ou telle époque ; mais leur curiosité s'arrêtait là. Ils ne s'étaient jamais posé la question de savoir comment ces pauvres groupes humains, exposés sans défense aux famines et aux épidémies, et s'épuisant en luttes mortelles, avaient réussi tant bien que mal à vivre et à survivre. Ils n'avaient jamais tenté d'introduire dans leurs supputations les techniques rigoureuses qu'avaient inventées peu à peu, dés le XVIIe siècle, les arithméticiens politiques, puis au XIXe siècle les démographes, pour mesurer la mortalité et la fécondité.

La démographie historique, bel exemple de recherches interdisciplinaires, est née de la rencontre presque fortuite de quelques historiens et d'une poignée de démographes autour d'une source que personne n'avait encore songé à exploiter : les registres de catholicité et d'état civil. Du côté des historiens, Jean Meuvret et Pierre Goubert. Le premier, spécialiste de l'histoire des prix à l'époque de Louis XIV, observe de terribles flambées certaines années comme 1693 et 1709 ; il se demande si elles n'auraient pas eu quelque effet sur le nombre des décès, des mariages et des naissances. Ayant constaté, dans la région de Gien, pour les années 1709 et 17l0, une étroite corrélation entre cherté des grains et mortalité, il en tire sa fameuse théorie des crises de subsistances. A. Sauvy lui ouvre aussitôt les colonnes de la revue *Population* (2). Son succès chez les historiens est considérable ; il incite quelques-uns d'entre eux, en particulier P. Goubert, à entreprendre des comptages systématiques dans les registres de catholicité (3), et même à concevoir l'idée d'une fiche de famille.

Au même moment, les démographes, sous l'impulsion d'A. Sauvy qui venait de fonder l'Institut national d'Etudes démographiques (1945), décident de reprendre, sur de nouvelles bases, l'étude de la reproduction humaine. L. Henry cherche à calculer la “fécondité naturelle”, entendue comme celle des populations ne pratiquant pas la restriction volontaire des naissances. Il constate que les rares statistiques concernant le XVIIIe siècle ne sont guère

utilisables ; par contre l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures par les curés de l'Ancien Régime lui semble d'une qualité suffisante pour en permettre une exploitation démographique. Avec l'aide de l'archiviste M. Fleury, il met alors au point la méthode de reconstitution des familles (4). Elle consiste essentiellement à mettre sur fiches tous les actes figurant dans les registres de catholicité ou d'état civil d'une paroisse ; à en reporter les données sur des "fiches de famille" un peu analogues à nos modernes livrets de famille ; enfin, à procéder, sur ces fiches, à des calculs élémentaires destinés à l'élaboration de statistiques d'un type nouveau : fécondité des femmes en fonction à la fois de leur âge actuel et de leur âge au mariage ; répartition des intervalles entre mariage et première naissance, puis entre naissances successives ; nombre de femmes mariées selon le nombre d'enfants nés en cinq ans de vie conjugale ; répartition des âges à la dernière maternité, veuvages et remariages suivant l'âge au veuvage, etc.

Cette méthode, expérimentée pour la première fois sur le village normand de Crulai (5), fait l'admiration des milieux scientifiques à la fois par sa précision, le souci de la critique des données et l'attention apportée à éviter les "biais", c'est-à-dire les effets de sélection involontaire. Après avoir quelque peu croisé le fer, historiens et démographes se retrouvent bientôt dans la Société de démographie historique, fondée par M. Reinhard et A. Armengaud en 1963. La recherche s'organise, et les publications connaissent dés lors un essor extraordinaire.

De 1955 à 1975, plus de 500 monographies de villages, la plupart fondées sur la reconstitution des familles, sont entreprises et menées à bien, généralement par des étudiants, sous la direction de professeurs d'université, membres de la Société de démographie historique. On s'aperçoit très vite que cette accumulation de monographies ne donnera jamais une histoire démographique de la France : elles sont réparties très inégalement sur le territoire national ; en outre, les familles stables, sur lesquelles sont fondés la plupart des calculs, donnent la fausse impression d'une société immobile. Dès 1958, L. Henry lance, à l'INED, une grande enquête, ou plus exactement deux enquêtes tendant à reconstituer l'histoire de la population française depuis 1670 : l'une fondée sur la reconstitution des familles de 1670 à 1829 dans une quarantaine de villages formant un échantillon représentatif de la population rurale ; l'autre sur des comptages minutieux opérés par sondage (au taux de 1 sur 500) dans les registres de catholicité et d'état civil de toutes les communautés d'habitants (6).

La plupart des résultats de cette enquête ont paru, de 1970 à 1978, dans diverses publications (7). C'est grâce à eux qu'a pu être tentée, dès 1979, une première synthèse sur la population française aux XVIIe et XVIIIe siècles (8). Malheureusement, pour la période antérieure à 1670, on en était réduit à des observations éparpillées. J.-N. Biraben a donc lancé, en 1982, une autre enquête fondée sur des comptages systématiques opérés dans les registres paroissiaux conservés pour les XVe, XVIe et XVIIe siècles. Grâce à lui, la statistique du mouvement de la population française va pouvoir commencer à 1570 environ. Mais que faire pour la période antérieure ? Nous avouons avoir beaucoup hésité avant de prendre une décision.

Notes :

(1) Il semble avoir été utilisé pour la première fois par Jean Bourdon en 1933 dans le titre d'un article publié par le *Bulletin of the International Committee of Historical Sciences*.

(2) J. Meuvret, "Les crises de subsistances et la démographie de la France d'Ancien Régime", *Population*, I-4, 1946, p. 643-650.

(3) P. Goubert, "En Beauvaisis : problèmes démographiques du XVIIe siècle", *Annales ESC*, 7-4, 1952, p. 453-468.

(4) M. Fleury et L. Henry, *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population. Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris, Puf, 1956.

(5) E. Gautier et L. Henry, *La population de Crulai, paroisse normande. Etude historique*, Paris, Puf, 1958.

(6) M. Fleury et L. Henry, "Pour connaître la population de la France depuis Louis XIV", *Population*, 1958, p. 663-686.

(7) En particulier dans un numéro spécial de *Population* : "démographie historique" paru en 1975.
(8) J. Dupâquier, *La population française aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Puf, coll. "Que sais-je ?".

Extraits de l'introduction à Jacques Dupâquier (dir.*) Histoire de la population française*, PUF, 1988, p.2-4.

Sujet n° 6 : La notion de « mentalités » est-elle opératoire en histoire ?

Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime* (1973).

La famille moderne a retiré de la vie commune, non seulement les enfants, mais une grande partie du temps et du souci des adultes. Elle correspond à un besoin d'intimité et aussi d'identité : les membres de la famille sont réunis par le sentiment, l'accoutumance et le genre de vie. Ils répugnent aux promiscuités imposées par l'ancienne sociabilité. On conçoit que cette emprise morale de la famille ait été à l'origine un phénomène bourgeois : ..la grande noblesse et le peuple, aux deux extrémités de l'échelle sociale, ont conservé plus longtemps la traditionnelle bienséance, et sont demeurés plus indifférents à la pression du voisinage. Les classes populaires ont maintenu presque jusqu'à nos jours ce goût du coude à coude. Il existe donc un rapport entre le sentiment de la famille et le sentiment de classe. A plusieurs reprises, au cours de cette étude, nous les avons vus qui se croisaient. Les mêmes jeux ont été pendant des siècles communs aux différentes conditions ; depuis le début des temps modernes, une sélection s'est opérée parmi eux : les uns ont été réservés aux gens de qualité, les autres abandonnés à la fois aux enfants et au peuple. Les écoles de charité du XVIe siècle, fondées pour les pauvres, attiraient autant les enfants de riches. Au contraire, à partir du XVIIIe siècle, les familles bourgeoises n'acceptent plus ce mélange, et retirent leurs enfants de ce qui deviendra un enseignement primaire populaire, au profit des pensions et des petites classes des collèges dont elles ont conquis le monopole. Les jeux et les écoles, d'abord communs à l'ensemble de la société entrent désormais dans un système de classe. Tout se passe comme si un corps social polymorphe très contraignant se défaisait, s'il était remplacé par une poussière de petites sociétés, les familles, et par quelques groupements massifs, les classes ; familles et classes réunissaient des individus rapprochés par leur ressemblance morale, par l'identité de leur genre de vie, alors que l'ancien corps social unique englobait la plus grande variété des âges et des conditions. Car les conditions y étaient d'autant plus tranchées et hiérarchisées qu'elles se rapprochaient dans l'espace. Les distances morales suppléaient aux distances physiques. La rigueur des signes extérieurs de respect, des différences vestimentaires, corrigeait la familiarité de la vie commune. Le valet ne quittait pas son maître dont il était l'ami et le complice, une fois passé les camaraderies de l'adolescence ; la hauteur du maître répondait alors à l'insolence du serviteur et rétablissait, pour le meilleur et pour le pire, une hiérarchie qu'une excessive familiarité de chaque instant ne cessait de mettre en question.
On vivait dans le contraste ; la grande naissance ou la fortune côtoyait la misère, le vice la vertu, le scandale la dévotion.
Malgré ses stridences, cette bigarrure ne surprenait pas ; elle appartenait à la diversité du monde qu'il convenait d'accepter comme une donnée naturelle. Un homme ou une femme de qualité n'éprouvaient aucune gêne à visiter dans leurs somptueux habits les misérables des prisons, des hôpitaux, ou des rues, presque nus sous leurs haillons. La juxtaposition de ces extrêmes ne gênait pas plus les uns qu'elle n'humiliait les autres. Il reste encore aujourd'hui quelque chose de ce climat moral dans l'Italie méridionale. Or il vint un temps où la bourgeoisie n'a plus supporté la pression de la multitude ni le contact du peuple. Elle a fait sécession : elle s'est retirée de la vaste société polymorphe pour s'organiser à part, en milieu homogène, parmi ses familles closes, dans des logements prévus pour l'intimité, dans des quartiers neufs, gardés de toute contamination populaire. La juxtaposition des inégalités, Jadis naturelle, lui devenait intolérable : la répugnance du riche a précédé la honte du pauvre. La recherche de l'intimité, les besoins nouveaux de confort qu'elle suscitait (car il existe un

rapport étroit entre le confort et l'intimité) accentuaient encore l'opposition des genres de vie matériels du peuple et de la bourgeoisie. L'ancienne société concentrait le maximum de genres de vie dans le minimum d'espace et acceptait, si elle ne le recherchait pas, le rapprochement baroque des conditions les plus écartées. Au contraire, la nouvelle société assurait à chaque genre de vie un espace réservé où il était entendu que les caractères dominants devaient être respectés, qu'il fallait ressembler à un modèle conventionnel, à un type idéal, et ne jamais s'en éloigner sous peine d'excommunication.
Le sentiment de la famille, le sentiment de classe, et peut-être ailleurs le sentiment de race, apparaissent comme les manifestations de la même intolérance à la diversité, d'un même souci d'uniformité.

Extraits de : Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Seuil, 1973, rééd. " Points-Seuil, 1975, p. 314-316.

Robert Mandrou, « Suivre pas à pas une conjoncture mentale » (1961).

Conjonctures mentales, climats de sensibilité impliquent encore d'autres réalités ; nous dirions volontiers aussi, pour préciser encore notre point de vue, épidémies mentales ; ce ne sont pas les plus faciles à identifier, assurément. Leur existence n'en est pas moins certaine, comme des cas limites peuvent nous le montrer. Dans les pays de l'Est, de la Lorraine à la Franche-Comté, qui ne font pas partie formelle- ment de la France d'alors, mais sont pourtant de langue française et subissent l'attraction du royaume, — aux luttes entre protestants et catholiques des années 1560-1590, étroitement liées à celles qui ont ravagé la France propre- ment dite, succède une épidémie de sorcellerie : la chasse aux sorcières prend le relais de la chasse aux protestants, pendant quelques décennies, de 1590 à 1630 environ. C'est le beau temps de Boguet, de Rémy, et leurs nombreux émules moins connus. Mais les écrits des juges soucieux d'appliquer avec zèle une jurisprudence multiséculaire ne sont pas tout ; instruments d'une justice implacable, ils ont facilité l'extension, pendant dix ou vingt ans, de cette frénésie répressive qui pourchasse à travers les plus petits villages tous ceux qui peuvent être soupçonnés de pacte avec le Démon. L'atmosphère de délation, de suspicion, qui anime alors une population entière, est un fait assurément passager ; dans beaucoup de villages vosgiens, c'est faute de combattants que cesse le combat, — c'est le cas limite ; la frénésie des poursuites a été telle que presque personne n'en réchappe. Mais plus souvent, la fièvre s'apaise, comme spontanément, après une longue série de procès ; un soubresaut parfois, un fils ou une fille de sorcière accusés à leur tour d'avoir traité avec le Démon ; et l'épidémie disparaît. Ne cherchons pas ici des explications hasardeuses : constatons simplement ce caractère cyclique, qui légitime l'emploi de notre terminologie : épidémie, contagion, conjoncture.
Autre aspect, autre exemple, qui représente, à nos yeux, plus exactement encore, la crise d'affectivité; la fin du XVIe siècle, le temps de la Ligue et les années qui suivent le rétablissement de la paix, c'est une période de sensibilité larmoyante et cruelle, qui rappelle par bien des côtés le pathétique morbide de la fin du XVe siècle. L'exhibitionnisme des moines ligueurs, de leurs processions où larmes, sanglots, cris et pâmoisons tiennent une si grande place, en constitue un évident symptôme. Thomas Flatter, à Marseille, en 1596, voit passer la confrérie des "Battus" qui se flagellent en public, certains jours : quatre mille marseillais défilent, accoutrés de sacs qui ne laissent voir que les yeux pleurant, la bouche gémissante et le dos marqué de coups. Aux beaux jours du Paris ligueur, il ne se passe pas de semaine où des flagellants n'ameutent la population de leurs cris et de leurs gesticulations. A cette propension au pathétique larmoyant, me paraissent étroitement liées les manifestations de cruauté de la même période, la longue litanie de massacres, de viols, de haine et d'horreur, qui caractérise les guerres civiles ; peut-être même les déséquilibres de la sexualité, depuis les "mignons" de Henri III jusqu'au crime de " bestialité", si répandu, méritent-ils d'entrer dans la même définition affective. C'est en réalité déjà la sensibilité de l'époque baroque qui est en cause ici.
Assurément, l'analyse de telles conjonctures postule le recours à tous les modes d'exploration dont nous avons eu à traiter jusqu'à maintenant. Les flagellations des Ligueurs, les violences

des moines et du petit peuple des villes à la fin du XVI[e] siècle, tout ce pathétique est le fait de la société urbaine dans son ensemble — et non pas seulement des classes les plus cultivées : cette conjoncture touche au moins tous les citadins, alors que l'équilibre affectif et pacifique apparent de l'époque 1515-1530 se trouve défini en fonction de groupes très limités, humanistes, artistes, savants, représentatifs d'une élite culturelle, et en fonction de ces seuls groupes. Suivre pas à pas une conjoncture mentale, de 1515 à 1598, c'est donc aussi expliquer le relatif silence, en 1515-1530, de ces groupes populaires urbains si violents, si expressifs en 1589-1598...

Faire état de cette affectivité urbaine exacerbée, exaspérée, c'est donc s'engager dans une histoire urbaine, dans une histoire sociale longue et complexe ; les mêmes milieux populaires sont-ils en question, ici et là ? La conjoncture économique, dont les incidences psychologiques sont tellement évidentes lorsque la surcharge fiscale (impôts nouveaux, taxes et droits majorés, contrôles rénovés) vient accentuer les difficultés du marché et provoquer les émeutes de métiers, ne joue-t-elle pas son rôle, et en 1515-1530, et **en** 1589-1598? Assurément la délimitation de ces climats affectifs fait appel aussi à une conjoncture matérielle : famines, bonnes récoltes, manque d'argent ou abondance, épidémies, équilibre sanitaire, c'est évident. Elle met enfin en question leurs limites géographiques : comme le romantisme au début du XIX[e] siècle, le baroque du premier tiers du XVII[e] siècle est un fait européen, qui ne concerne pas la seule France; étroitement liée à une évolution sociale, et économique, dont l'Europe occidentale n'a pas encore connu l'équivalent dans son histoire, cette crise affective ne connaît pas de frontières, même si le poids du passé et les contingences des lieux colorent différemment, d'un bout à l'autre de l'Europe, cette mutation. La démonstration a été faite sur ce point à propos du XV[e] siècle finissant, tel que l'a magnifiquement décrit J. Huizinga... Nous en avons un bel exemple dans la conjoncture pacifiste européenne des années qui suivent la proclamation de l'Édit de Nantes. Dans tous les pays qui connaissaient une division des esprits comparable à celle de la France, l'acte de 1598 est apparu comme la solution à imiter ; celle qui permettait, mieux que la formule allemande (cet émiettement à la mesure des principautés allemandes) d'assurer la survie pacifique des deux communautés : dans les cantons suisses, en Italie, Henri IV apparaît un moment comme le pacificateur de l'Église, et sa réussite a pendant quelques années alimenté tout un courant d'irénisme religieux. Délimiter, aussi rapidement que nous avons voulu **le** faire ici, des conjonctures affectives et intellectuelles, c'est donc d'abord montrer que l'histoire des mentalités, comme toute histoire qui cherche à expliquer en profondeur, ne connaît pas de frontières ; elle ne se sépare surtout pas des autres secteurs historiques. Prétendre isoler une histoire psychologique, [même sous le beau nom d'histoire des idées et des sentiments, — ou encore d'histoire sociale des idées est une entreprise sans grand espoir : l'histoire des mentalités est, à tout instant, partie inséparable d'une histoire totale, conçue non pas comme le rêve idéal et romantique d'un Michelet, mais comme une exigence méthodologique présente à chaque moment de la recherche.

Arrêtons-nous là : il est bien que cette exploration des perspectives selon lesquelles notre tentative de faire le point dans le domaine, si difficile, de l'histoire des mentalités s'élargit et prend sa place dans le jeu complexe du renouvellement historique, débouche sur une dialectique nécessaire entre tous les composants d'une histoire sociale. Nous ne prétendons certes pas, au demeurant, dans ce tableau de la France au début des temps modernes, épuiser le champ de la description et de l'explication, et nous l'avons à dessein sous-titré *Essai de psychologie historique*. Il n'est rien de plus ; et, nous entendons le répéter pour terminer, nous y voyons essentiellement un point de départ pour de nouvelles recherches, indispensables, s'il est vrai qu'il s'agit, comme le réclamait Lucien Febvre dès 1938, “d'intégrer une psychologie historique... (à créer) dans le puissant courant d'une histoire en marche ”.

Extraits de : Robert Mandrou, *Introduction à la France moderne 1500-1640*, Albin Michel, coll. “ L'évolution de l'humanité ”, 1961, rééd. 1974, p. 347-350.

Jacques Le Goff, Les mentalités. Une histoire ambiguë (1974).

Mais l'histoire des mentalités ne se définit pas seulement par le contact avec les autres sciences humaines et par l'émergence d'un domaine refoulé par l'histoire traditionnelle. Elle est aussi le lieu de rencontre d'exigences opposées que la dynamique propre à la recherche historique actuelle force au dialogue. Elle se situe au point de jonction de l'individuel et du collectif, du temps long et du quotidien, de l'inconscient et de l'intentionnel, du structural et du conjoncturel, du marginal et du général.

Le niveau de l'histoire des mentalités est celui du quotidien et de l'automatique, c'est ce qui échappe aux sujets individuels de l'histoire parce que révélateur du contenu impersonnel de leur pensée, c'est ce que César et le dernier soldat de ses légions, Saint Louis et le paysan de ses domaines, Christophe Colomb et le marin de ses caravelles ont en commun. L'histoire des mentalités est à l'histoire des idées ce que l'histoire de la culture matérielle est à l'histoire économique. La réaction des hommes du XIVe siècle face à la peste, châtiment divin, est nourrie de la leçon séculaire et inconsciente des penseurs chrétiens, de saint Augustin à saint Thomas d'Aquin, elle s'explique par le système d'équation maladie = péché mis au point par les clercs du haut Moyen Age, mais elle néglige toutes les articulations logiques, toutes les subtilités du raisonnement pour ne garder que le moule grossier de l'idée. Ainsi l'ustensile de tous les jours, le vêtement du pauvre dérive de modèles prestigieux créés par les mouvements superficiels de l'économie, de la mode et du goût. C'est là que se saisit le style d'une époque, aux profondeurs du quotidien. Quand Huizinga appelle Jean de Salisbury un "esprit prégothique", s'il lui reconnaît une supériorité d'anticipation sur l'évolution historique par le préfixe, par l'expression où esprit (*mind*) évoque la mentalité, il en fait le témoin collectif d'une époque, comme Lucien Febvre le fit d'un Rabelais arraché à l'anachronisme des érudits des idées pour être rendu à l'historicité concrète des historiens des mentalités.

Le discours des hommes, sur quelque ton qu'il ait été prononcé, celui de la conviction, de l'émotion, de l'emphase, n'est le plus souvent qu'un ramassis d'idées toutes faites, de lieux communs, de vieilleries intellectuelles, l'exutoire hétéroclite d'épaves de cultures et de mentalités de diverses origines et de divers temps.

D'où la méthode que l'histoire des mentalités impose à l'historien : une recherche archéologique d'abord des strates et morceaux d'archéopsychologie - au sens où André Varagnac parle d'archéocivilisation -, mais, ces épaves étant cependant assemblées en cohérences mentales sinon logiques, le déchiffrement ensuite de systèmes psychiques proches du *bricolage intellectuel* auquel Claude Lévi-Strauss reconnaît la pensée sauvage...

Ainsi ce qui semble dénué de racines, né de l'improvisation et du réflexe, gestes machinaux, paroles irréfléchies, vient de loin et témoigne du long retentissement des systèmes de pensée.

L'histoire des mentalités oblige l'historien à s'intéresser de plus près à quelques phénomènes essentiels de son domaine : les héritages dont l'étude enseigne la continuité, les pertes, les ruptures (d'où, de qui, de quand viennent ce pli mental, cette expression, ce geste ?) ; la tradition c'est-à-dire les façons dont se reproduisent mentalement les sociétés, les décalages, produit du retard des esprits à s'adapter au changement et de l'inégale vitesse d'évolution des différents secteurs de l'histoire. Champ d'analyse privilégié pour la critique des conceptions linéaires du service historique. L'inertie, force historique capitale, qui est plus le fait des esprits que de la matière, car celle-ci est souvent plus prompte que ceux-là. Les hommes se servent des machines qu'ils inventent en gardant les mentalités d'avant ces machines. Les automobilistes ont un vocabulaire de cavaliers, les ouvriers d'usines du XIXe siècle la mentalité des paysans qu'étaient leurs pères et leurs grands-pères. La mentalité est ce qui change le plus lentement. Histoire des mentalités, histoire de la lenteur dans l'histoire.

Extraits de : Jacques Le Goff, "Les mentalités. Une histoire ambiguë", dans *Faire de l'histoire*, tome 3, Gallimard, 1974, p. 80-82.

Michel Vovelle, *Idéologies et mentalités* (1982).

Antimarxiste, l'histoire des mentalités ? Entendons-nous. C'est un problème qui ne peut se traiter que dans une perspective historique. Qu'il y ait eu longtemps chez les historiens

marxistes une réelle inquiétude à l'égard d'une démarche soupçonnée d'être, consciemment ou non, mystifiante est incontestable. L'attitude était-elle justifiée ? Non, à coup sûr, vis-à-vis d'une partie des promoteurs de l'école française, Mandrou ou Duby, particulière- ment attentifs à tenir les deux bouts de la chaîne, du social au mental, et par ailleurs ouverts à toutes confrontations. On n'en dira pas autant peut-être de la génération précédente, de L. Febvre et d'une partie des premières *Annales.* Si les pères fondateurs de la revue ont tenu à garder l'accent sur la trilogie économies- sociétés-civilisations (ce dernier terme, rappel d'un codage plus ancien, ouvrant les portes du superstructurel), et si Fernand Braudel conserve l'accent sur l'importance de la médiation sociale (“ civilisation matérielle *et* capitalisme ”), on n'en distingue pas moins dans l'esprit des *Annales* le souci de se démarquer d'une histoire marxiste conçue comme vieillie, enfermée dans les schémas dogmatiques d'un réductionnisme socio-économique. A l'inverse, l'emphase mise sur le mental et sur la spécificité de cette “ prison de longue durée ” témoigne bien chez Braudel du souci d'affirmer sinon l'autonomie du mental, du moins l'originalité des rythmes auxquels il obéit.

Dans cette visée elle-même historique, s'il est vrai, comme on sera amené à le rappeler à l'instant, qu'une bonne partie des historiens français actuels des mentalités sont venus de l'histoire sociale et ne l'ont pas répudiée — il s'en faut —, on voit aussi se mettre en place progressivement, de part et d'autre de l'Atlantique, une nouvelle génération de spécialistes qui n'auront pas fait le détour autrefois obligé, et ont préféré choisir le “ moyen court de faire oraison ”. Ces nouveaux historiens des mentalités, préparés à toutes les tentations de la psychohistoire, accentueront sans doute — et sans bonheur — une partie des traits qui se dégagent dès lors, pour insister sur l'autonomie du mental.

A un premier niveau, le concept de mentalité s'inscrit déjà, on l'a noté, comme plus large que celui d'idéologie : il intègre ce qui n'est pas formulé, ce qui reste apparemment “ insignifiant ”, comme ce qui demeure très enfoui au niveau des motivations inconscientes. D'où l'avantage, peut-être, de ce support plus sou- ple pour une histoire totale.

En continuité avec cette première nuance, les mentalités se distinguent des autres registres de l'histoire par ce que R. Mandrou avait défini comme “ un temps plus long ”, allusion à la longue durée braudélienne et aux “ prisons de longue durée ”. Les mentalités renvoient donc de façon privilégiée au souvenir, à la mémoire, à des formes de résistances : en un mot à ce qu'il est devenu banal de définir comme “ la force d'inertie des structures mentales ”, même si l'explication demeure verbale. Surtout, dans la perspective qui nous intéresse, ce constat à première vue irréfutable de l'inertie des mentalités oriente vers plusieurs types d'interprétation, ou d'hypothèses de travail.

La première — moyen peut-être de concilier idéologie et mentalités — verrait dans toute une partie des traits de mentalité la traduction d'un niveau inférieur de l'idéologie, les traces, si l'on veut, d'idéologies “ en miettes ”. Ce qui subsisterait d'expressions idéologiques un temps enracinées dans un contexte historique pré- cis, quand celles-ci seraient désaccordées et cesseraient d'être en prise sur le réel pour devenir des structures formelles baladeuses, voire dérisoires. Cette première piste explicative — insatisfaisante encore à mon goût — a du moins le mérite de tenter valablement de réintégrer dans une vision cohérente ce que l'approche des mentalités rencontre sur son chemin. Mais c'est peut-être aussi ce qu'on lui reprochera.

Il est une autre façon de rendre compte du rapport spécifique du temps des mentalités à celui de l'histoire, et de cette “ force d'inertie des structures mentales ” : là où l'hypothèse précédente leur fait charrier les scories des idéologies mortes, plus d'un aujourd'hui aura la tentation de découvrir, au contraire, dans ces souvenirs qui résistent, le trésor d'une identité préservée, les structures intangibles et enracinées, l'expression la plus authentique des tempéraments collectifs : en somme, ce qu'il y a de plus précieux. Lors d'une récente rencontre sur le sujet “ Histoire des mentalités, histoire des résistances, ou les prisons de longue durée ”, tenue à Aix en 1980, ce thème a surgi de la discussion alors qu'on ne l'attendait pas : signe des temps, dans une société en quête de ses “ racines ”. En ouvrant l'armoire de la grand- mère, on y découvre l'essentiel.

C'est là un des chemins propres à nous conduire au lieu même où se noue l'incompatibilité la plus visible en apparence entre les concepts d'idéologie et de mentalité : entendons

l'affirmation de l'autonomie du mental, et de son irréductibilité à l'économique et au social. Notion ancienne : qu'on ne me fasse pas dire qu'elle date d'hier. Mais notions nouvelles aussi, telles qu'on les rencontre aujourd'hui exprimées à travers des concepts comme ceux d'“inconscient collectif ” ou d'“imaginaire collectif ”.
On peut, pour expliciter la première, se reporter à ce qu'en dit, dans la contribution qu'il a apportée à *La Nouvelle Histoire,* Philippe Ariès, traitant de l'histoire des mentalités. L'inconscient collectif auquel il se réfère n'est défini ni en termes qui renverraient à la psychanalyse — à Jung peut-être en l'occurrence — ni selon les critères d'une anthropologie inspirée de Lévi-Strauss. C'est une notion qui se veut, et le dit, beaucoup plus empirique, renvoyant à l'autonomie d'une aventure mentale collective qui obéit à ses rythmes et à ses causalités propres. Dans le champ qui lui est cher des attitudes collectives devant la mort, Ariès décrypte les éléments d'une aventure apparemment indépendante de tout déterminisme socio-économique, fût-ce par la médiation de la démo- graphie. Mais la strate intermédiaire des gestes, des attitudes et représentations collectives dont il fait l'objet de son étude se définit également sans référence aux idéologies constituées : le dis- cours religieux — qu'il soit réformé ou catholique — pas plus que le discours philosophique ne se trouve valorisé, ni même vraiment pris en compte : hypothèses superflues d'une histoire dont les lignes de force se tissent dans l'inconscient collectif.
J'ai dit ailleurs, en plusieurs occasions, pourquoi cette histoire “ sur coussin d'air ”, qui refuse le risque des corrélations patientes par crainte peut-être de tomber dans le réductionnisme ou le mécanisme, me laisse perplexe et, somme toute, insatisfait. En l'état actuel des problèmes, j'ai moins de réticences à recourir, comme le font d'autres — ainsi G. Duby dans ses derniers ouvrages —, au terme d'“imaginaire collectif ”, plus maniable à mon goût et surtout moins susceptible d'extrapolations hasardeuses dans le domaine de la psychanalyse.

Extraits de : Michel Vovelle, *Idéologies et mentalités*, Maspero, 1982, p. 12-15.

Georges Duby, Mentalités (1991)

Lucien Febvre était encore plus que Marc Bloch persuadé que l'économie n'explique pas seule les structures et l'évolution d'un groupe social. Cette conviction l'incita à donner à la revue un nouveau titre : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.* L'économie tenait toujours la tête, mais le social s'installait au cœur du projet, en position maîtresse, et la place qui lui avait été assignée par les fondateurs en 1929, complémentaire, non pas accessoire, bien au contraire ouverte sur l'avenir de la recherche, revenait maintenant aux « civilisations », c'est-à-dire à ce que nous appellerions plus volontiers aujourd'hui la culture. En effet, à la différence de Braudel, dont la manière d'écrire l'histoire dérive d'une conjonction entre les démarches du géographe et celles de l'économiste et qui avouait sans réticence hésiter à se hasarder sur le terrain du culturel, particulièrement du religieux, Lucien Febvre, lui, tirant son information des œuvres littéraires plus que des cartes et beaucoup plus que des statistiques, se sentait plus à l'aise sur ce terrain que sur tout autre.
Marc Bloch depuis les *Rois thaumaturges* jusqu'à *La Société' féodale,* invitait à considérer l'«atmosphère mentale». Avec plus d'insistance, Febvre appelait à écrire l'histoire des « sensibilités », celle des odeurs des craintes, des systèmes de valeurs, et son *Rabelais* montrait superbement que chaque époque se fait sa propre vision du monde, que les manières de sentir et de penser varient avec le temps et que par conséquent l'historien est requis de se défendre autant qu'il peut des siennes sous peine de ne rien comprendre. Febvre nous proposait un nouvel objet d'étude, les « mentalités ». C'était le terme qu'il employait. Nous le reprîmes.
Il ne figure pas dans le Littré, bien qu'on le trouve utilisé dès le milieu du XIXe siècle, par dérivations du mot mental, pour désigner, vaguement, ce qui se passe dans l'esprit. Après 1880, il entre vraiment en usage : « Mentalité me plaît», dit Proust. « Il y a comme cela des mots nouveaux qu'on lance. » Par celui-ci on entendait, toujours aussi vaguement, certaines dispositions psychologiques et morales à juger des choses. Vers 1920, les sociologues s'en emparèrent. Le titre choisi par Levy-Bruhl pour celui de ses ouvrages qui fit peut-être le plus

de bruit, *La Mentalité primitive,* le consacra. Du coup, dans le langage universitaire où il s'introduisit très vite, son sens se précisa. Voici la définition qu'en donna Gaston Bouthoul en 1952 : « Derrière toutes les différences et les nuances individuelles, il subsiste une sorte de résidu psychologique stable, fait de jugements, de concepts et de croyances auxquels adhèrent au fond tous les individus d'une même société. » C'est ainsi que nous l'entendions. Nous prenions cependant quelque distance. En effet, nous partions assurés qu'au sein d'« une même société » il n'existe pas un seul « résidu ». Du moins que ce résidu ne présente pas la même consistance dans les divers milieux ou strates dont se compose une formation sociale. Surtout nous refusions d'accepter pour « stable » ce, ou plutôt ces (nous tenions au pluriel) résidus. Ils se modifient au cours des âges et nous proposions justement de suivre attentivement ces modifications.

Je n'emploie plus le mot mentalité. Il n'est pas satisfaisant et nous ne tardâmes pas à nous en apercevoir. Mais à l'époque, à la fin des années cinquante, il convenait assez bien, en raison de ses faiblesses, de son imprécision même, pour désigner la *terra incognita* que nous invitions les historiens à explorer avec nous et dont nous ne connaissions encore ni les limites ni la topographie. De quoi s'agissait-il en effet? De franchir le seuil contre quoi l'étude des sociétés du passé achoppe lorsqu'elle se limite à considérer les facteurs matériels, la production, les techniques, la population, les échanges. Nous sentions l'urgence de pousser au-delà, du côté de ces forces dont le siège n'est pas dans les choses, mais dans l'idée qu'on s'en fait et qui commandent en vérité de manière impérative l'organisation et le destin des groupes humains. Les marxistes eux-mêmes, d'ailleurs, nous montraient le chemin, puisqu'ils reconnaissaient qu'une classe n'accède à l'existence efficace qu'au moment où ceux qui la forment prennent conscience d'en faire partie. Nous allions plus loin, excluant qu'il allât de soi que fût déterminé en dernière instance par des conditions matérielles ce système de représentations mentales plus ou moins claires à quoi plus ou moins consciemment se réfèrent les gens pour se conduire dans la vie. Nous énoncions toutefois deux principes, à nos yeux fondamentaux.

Nous affirmions en premier lieu que l'étude dans la longue durée de ce système ne doit à aucun prix être isolée de celle de la matérialité, et c'est bien pour soutenir cette proposition primordiale que nous nous attachions à ce mot, « mentalité ». D'autres termes, dérivés du mot esprit, du mot idée, auraient mis, pensions-nous, trop fortement l'accent sur l'immatériel, risquant de faire oublier que les phénomènes dont nous suggérions l'étude s'ancrent inévitablement dans le corporel, et de favoriser ainsi la dérive vers une *Geistesgeschischte* sans amarres dont nous dénoncions les insuffisances. [...] nous mettions en garde les historiens contre le danger de les interpréter sans prendre en compte simultanément ce que d'autres traces apprennent des procédés d'éducation par quoi se transmettaient de génération en génération ces représentations mentales, des conduites que celles-ci entendaient justifier, des peurs dont elles aidaient à se délivrer, des perceptions dont elles s'alimentaient tout en les déformant, bref, de tout le concret de l'existence au sein de quoi ces représentations plongeaient leurs racines et sur lesquelles elles ne cessaient de retentir. Les mentalités, dont nous prétendions faire un nouvel objet de l'histoire, nous le répétions inlassablement contre les tenants d'une histoire autonome de la « pensée » ou de la « vie spirituelle », n'ont d'intérêt, et de fait n'ont d'existence, qu'incarnées, au sens premier et le plus fort de ce terme [...]

Toutefois - et c'était le second de nos principes - ce n'était pas à l'individu que nous nous intéressions. Obligés, bien sûr, souvent, de saisir ce que nous désirions atteindre à travers le cas d'une personnalité, nous nous efforcions d'abstraire le singulier de ses pensées. Pas plus que nous n'acceptions de séparer celles-ci de son corps, nous ne consentions à isoler cet individu du corps social où il se trouvait inséré. Par mentalités, nous désignions l'ensemble flou d'images et de certitudes irraisonnées à quoi se réfèrent tous les membres d'un même groupe. Sur ce fond commun, ce noyau dur, en contrebas de ce que chacun pouvait imaginer et décider, nous appelions à concentrer l'observation. Toutefois nous mettions en garde, fortement, malgré l'usage qu'en faisait le très grand historien du sacré que fut Alphonse Dupront, contre le concept, selon nous fallacieux, d'inconscient collectif. Il n'y a d'inconscient en effet que par rapport à une conscience, c'est-à-dire à une personne. Or nous cherchions à reconnaître non pas ce que chaque personne tient accidentellement refoulé hors de sa

conscience, mais ce magma confus de présomptions héritées à quoi, sans y prêter attention mais sans non plus le chasser de son esprit, elle fait à tout moment référence.

Extraits de : Georges Duby, *L'histoire continue,* O. Jacob, 1991 (Réédit. Points-Seuil, 1992).

Sujet n° 7 : L'anthropologie historique : extension du « territoire de l'historien » ou nouvelle manière de faire de l'histoire ?

Emmanuel Le Roy Ladurie, *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324* (1975).

Le hasard des enquêtes de Fournier et la répartition très inégale de l'hérésie ont voulu que 28 accusés, connus par le *Registre,* soient originaires de Montaillou et de Prades; parmi lesquels 25 sont de Montaillou même. Cette circonstance fut une catastrophe pour les villageois de ce terroir. Elle donne toutes ses chances, par contre, à l'historien. On sait bien en effet, depuis les travaux de Redfield, de Wylie et de quelques autres, que la vision terre à terre, au ras du sol, de la société paysanne, s'accommode à merveille de la monographie villageoise. Notre recherche ne fera pas exception à cette règle d'or : le village mis en cause, et qu'a choisi pour nous le hasard des documents, c'est Montaillou, à 1300 m d'altitude, près des sources de l'Hers; à l'est de la haute vallée de 1'Ariège, et non loin d'elle. Pitonné sur son plateau, Montaillou s'est donné vers 1290-1320, à l'époque qu'envisagent les interrogatoires de Jacques Fournier, des rôles divers : la .communauté y sert, de refuge pour l'hérésie gyrovague qui, détruite dans la basse région, fait un “ baroud d'honneur ” en haute Ariège. L'élevage local offre un support à la transhumance : vers la Catalogne, vers les pays audois ou en direction de la haute montagne pyrénéenne. Fonctionne, enfin, pour les dévotes du culte marial — et elles sont nombreuses — un pèlerinage à la Vierge.
Restons-en, d'abord, à l'hérésie, problème crucial : les bourgades et petites villes du bas pays, Pamiers en tête, étaient, à l'époque envisagée dans ce livre, presque entièrement reconquises à l'orthodoxie : la propagande des ordres mendiants, les brimades policières avaient nettoyé, ou peu s'en fallait, l'abcès cathare, voire vaudois. Jacques Fournier, au chef-lieu de son diocèse, pouvait désormais se permettre de “ fignoler ” : il réprimait un quatuor d'homosexuels; il traquait même, à l'ombre de sa cathédrale, le folklore des revenants. Tout autre était la situation de Montaillou, village auquel il faut adjoindre en l'occurrence la zone environnante du pays d'Aillon, et la haute région adjacente de Sabarthès. Loin des polices de tout poil, notre village avait offert un terrain fertile et d'abord sans grand danger, à partir de 1300, pour l'action militante des frères Authié, missionnaires de la reconquête cathare. Ces choses, pourtant, s'étaient vite gâtées. Après quelques incursions, dévastatrices, des inquisiteurs de Carcassonne, données en riposte, Jacques Fournier à son tour réagit durement devant la situation, intolérable pour lui, qu'avaient créée les Authié : elle dure par-delà leur mort : de 1319 à 1324, il multiplie les convocations et les interrogatoires, décernés aux habitants du village coupable. Il met en lumière toute une série, locale, d'activités hétérodoxes qui s'échelonnent depuis la décennie 1290. Maniaque du détail, il éclaire, par-delà les croyances et les déviances, la vie même de la communauté. Voici donc Montaillou, en soi et pour soi, au fil des enquêtes de Jacques Fournier; je les ai simplement regroupées, réorganisées, dans l'esprit de la monographie villageoise.

Extraits de : Emmanuel Le Roy Ladurie, *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, Gallimard, 1975, p. 19-21.

Jean-Pierre Vernant, Une anthropologie historique de la Grèce ancienne (2004).

Deux dimensions doivent être prises en compte ici: une enquête d'abord sur ce que peut être une anthropologie historique de la Grèce ancienne; une interrogation en second lieu sur ce que la Grèce nous apporte pour penser l'avenir. Mais quel rapport y a-t-il entre l'anthropologie historique et le projet de s'appuyer sur la Grèce, de faire référence à la Grèce pour penser

l'avenir ? La question n'est pas tout à fait aussi simple qu'il peut sembler: en quoi déchiffrer le passé, quel qu'il soit, nous autorise-t-il à jouer les oracles concernant l'avenir? Il ne peut donc s'agir de s'appuyer sur la Grèce pour essayer de concevoir à l'avance ce que pourrait être le futur mais, en s'appuyant sur la Grèce, de penser le présent et par conséquent, à travers le présent, d'entrevoir aussi les différents modèles qui peuvent constituer un avenir possible.

« Penser le présent », Pourquoi avons-nous besoin de la Grèce - pas de la Grèce seule, mais peut-être tout spécialement d'elle pour penser notre présent ? C'est ici que la relation avec l'anthropologie historique prend une certaine valeur. Anthropologie historique, qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que, quel que soit l'objet d'étude que l'historien se propose -qu'il soit historien de la vie politique, économique, historien des techniques, de la religion, de l'art, des sciences -, en tant qu'anthropologue il envisage sa recherche dans une perspective qui est générale: l'homme, les hommes. Ce qui implique que tout ce qui constitue l'humanité de l'homme doit être pris en charge. Même s'il fait l'histoire des mathématiques ou telle enquête très spécialisée, à l'horizon de sa recherche il y aura la conscience de travailler sur un des aspects de l'humain, de contribuer à cerner le caractère humain de l'homme.

Qu'est-ce que l'humanité de l'homme? Partout où nous avons des hommes, nous avons en même temps, toute une série de plans à la fois distincts et solidaires: des outils, toutes les techniques de subsistance, de production et d'échange, tout ce qui constitue la vie matérielle. Pas d'hommes sans outillage, mais pas d'hommes non plus, à côté des outils et techniques, sans langage. Donc tout ce qui est mode d'expression verbale, orale ou écrite, va faire partie de ce champ énorme. Ce n'est pas tout: il n'y a pas d'hommes sans institutions sociales non plus, depuis les règles du mariage et de la vie domestique jusqu'aux institutions proprement sociales et politiques. Tout cela commence à faire des séries d'étages: les techniques, l'économie, les institutions, et puis la religion. Il n'y a pas d'hommes sans institutions religieuses, à la fois des rituels, des récits (on rejoint là le problème du langage) de ce qu'on appelle en gros le mythe, des représentations figurées, des présentifications du divin, donner un corps, si l'on peut dire, au divin (avec Marc Augé nous nous sommes attelés à ce problème autrefois). Il n'y a pas d'hommes enfin sans toutes ces formes que nous appelons l'art, les images, les représentations, la poésie, la musique, la danse. Et il n'y a pas non plus d'histoire humaine qui ne fasse une certaine place, à partir d'un certain moment, à des savoirs et qui, par conséquent, à côté des techniques, n'essaie de théoriser ces techniques, ou même ne tente quelque chose qui est de la pure recherche. Tous ces plans sont étagés, c'est à cela que s'attache l'anthropologue, qu'il s'agisse des Grecs, des Indiens, des Chinois ou des Africains. Il se trouve devant un champ qui, à cet égard, revêt partout le même aspect.

Si les sociétés étaient toutes semblables, les anthropologues diraient donc tous la même chose. Ce n'est justement pas le cas. Il y a bien un fonds commun, mais ce qui interesse l'anthropologue, ce sont à la fois les différences et, en même temps, ce fonds commun, les différences étant toujours pensées par rapport à celui-ci. Par exemple, on étudiera la guerre et on regardera les différents aspects que ces formes de défense ou d'agressivité peuvent prendre dans différentes cultures - entre le semblable et le différent, entre le même et l'autre: on pense toujours en ces termes.

Faisons à présent un pas de plus: puisque l'anthropologue fait de l'anthropologie « historique», il ne saurait parler de l'homme en général, du niveau humain, comme pourrait le faire le psychologue qui va opposer les hommes aux animaux, les conduites humaines aux comportements animaux. Au contraire, il va toujours se situer dans le concret, c'est-à-dire dans un univers historique daté dans le temps, situé dans l'espace, différent de ce qu'on observe à d'autres moments et en d'autres lieux. Je veux dire en deux mots qu'il n'y a pas d'anthropologie historique possible, de quelque civilisation que ce soit, si cette anthropologie n'est pas fondamentalement comparative. Ce que j'ai dit sur les rapports entre l'homme en général et les traits particuliers qu'il présente à tel moment, à tel endroit, implique que, pour comprendre ces traits, il faut obligatoirement les confronter à d'autres traits, similaires d'une certaine façon et cependant différents. Par conséquent, interviendra forcément, dans la recherche de chaque spécialiste d'une civilisation, un travail de comparaison avec d'autres cultures. Dès lors, le problème de l'historien déchiré entre hier et aujourd'hui devient un chapitre particulier de l'enquête comparative.

Comparer la Grèce d'hier ait monde d'aujourd'hui, et essayer de mieux se comprendre à partir de cet exemple-là, c'est accomplir le même travail qu'effectue tout anthropologue sur son tertain quand il lui faut recourir à la comparaison. Ce travail, nous l'avons fait sur la divination, nous l'avons fait sur le sacrifice, sur la mort et les morts, sur la terre, en Grèce et à Rome. Nous l'avons fait aussi, avec Marc Augé, sur ce que nous avons appelé le «corps divin», constatant que toute religion a besoin, nécessairement, de présentifier le divin et de voir les formes diverses que cette exigence a revêtues. je prendrai comme exemple, pour faire comprendre quel type d'intelligibilité peut apporter la comparaison, la modalité des pratiques funéraires et le statut du mort. J'ai essayé de comparer ce qui se passait dans le monde babylonien, dans le monde indien, dans le monde grec. Ce que je voudrais, en deux mots, essayer de faire saisir ici, c'est que, dans notre travail comparatif, il faut trouver un détail, un élément qui peut paraître mineur, et en essayant de l'éclairer, en le replaçant dans un ensemble plus large, montrer qu'à partir des écarts entre deux civilisations on est en quelque sorte conduit à tirer sur toutes sortes de ficelles, à mettre en lumière que ce détail, fût-il mineur, est le signe d'une différence d'orientation ou d'organisation générale fondamentale de ces systèmes de culture.

Extraits de : Jean-Pierre Vernant, *La traversée des frontières*, Seuil, 2004.

Pierre Vidal-Naquet, Les jeunes. Le cru, l'enfant grec et le cuit (1974).

[…] tout historien sait aujourd'hui que l'objet de sa recherche n'est à proprement parler ni l'unique ni l'universel (même si l'universalisme de l'« esprit humain » a remplacé l'universalisme empirique de Frazer), tout historien sait que la vérité sur l'histoire d'un village breton ne se trouvera jamais dans l'histoire du seul village breton, mais que les diverses métahistoires qui se proposent à lui, du marxisme plus ou moins rénové à la psychanalyse, de la philosophie de la courbe des prix à celle de la logique universelle, ne le dispenseront jamais de revenir à son village.
L'anthropologie structurale est une de ces métahistoires, une des tentations de l'historien, une des plus provocantes et des plus stimulantes certes dans la mesure où, privilégiant d'après le modèle de la linguistigue saussurienne le synchronique sur le diachronique, elle constitue le défi le plus total qui ait jamais été lancé à une recherche pour laquelle le temps apparaissait comme ce en dehors de quoi il n'y avait pas à regarder, si ce n'est pour tracer rhétoriquement ou pédagogiquement ce que les auteurs de dissertations appellent un « tableau ». Ce défi pourtant ne supprime pas ceux qu'avaient déjà lancés les époques précédentes, il s'ajoute simplement à eux. Car il ne suffit pas d'affirmer et même de prouver, comme tente de le faire, non sans succès, le structuralisme moderne, que l' « esprit humain » est un opérateur logique universel, pour apporter à l'historien la sécurité qu'il a perdue, et qu'il ne retrouvera, il faut l'espérer, jamais. Car l'« esprit humain » n'est pas en lui-même objet d'histoire, et du reste les ethnologues qui postulent et même démontrent son existence universelle ne le prétendent pas, s'il est vrai que le but de leur entreprise est de « réintégrer la culture dans la nature et finalement la vie dans l'ensemble de ses conditions physicochimiques ». La « logique du vivant », qui est aussi celle des choses elles-mêmes ne relève pas de la raison historique qui est constituante et non constituée, qui crée et recrée sans cesse son champ d'application, ses « intrigues ».
Mais, à l'inverse, se réfugier au nom de la singularité de chaque événement temporel dans le « Aimons ce que jamais on ne verra deux fois » n'est pas une attitude dans laquelle puisse s'isoler l'historien, puisque l'accident individuel est proprement incompréhensible s'il n'est mis en série. Le village breton s'inscrit dans la Bretagne, la France, l'Occident, il s'inscrit aussi dans le monde « celtique », l'étude de son folklore peut obliger à étudier le folklore irlandais ou gallois, mais un coup d'œil sur le folklore auvergnat au provençal peut ne pas être inutile. Reste que l'historien est condamné à définir à tout moment ses ensembles, et l'ensemble de ses ensembles, que ses définitions sont toujours provisoires - la « culture grecque » est un ensemble, mais qui peut être illusoire si on isole le monde grec du monde thrace ou illyrien,

voire de l'ensemble méditerranéen -, qu'il est fatalement obligé à se tenir à la fois sur l'axe spatial et sur l'axe temporel, que s'il adopte provisoirement des catégories « universelles » comme le cru ou le cuit, c'est toujours pour les mettre en mouvement.

Extraits de : Pierre Vidal-Naquet, "Les jeunes. Le cru, l'enfant grec et le cuit" dans : J. Le Goff & P. Nora, *Faire de l'histoire,* t. 3 "Nouveaux objets", Gallimard, 1974. Réédit. Folio-histoire, 1986.

Georges Duby, L'historien et l'anthroplogie (1991).

Ma formation de géographe m'inclinait naturellement à me tourner vers l'anthropologie. Cette discipline prenait le relais de la géographie défaillante. La décolonisation obligeait de replier sur la métropole quelques-uns des chantiers de l'ethnographie, ce qui soutint le développement d'une " ethnologie française " assumant la fonction d'entraînement que la géographie humaine avait remplie au temps de ma jeunesse. Avec autant de profit et beaucoup plus de plaisir que les exégètes de Marx et de Engels, j'ai donc lu ces années-là les anthropologues, et d'abord l'œuvre de Claude Lévi-Strauss. Elle lançait un défi aux historiens. Pour s'être fondée en premier lieu sur l'observation des sociétés exotiques " primitives ", apparemment " froides ", sans histoire, figées dans une durée ronde, cyclique, festive, et dans l'intemporalité de leurs mythes, l'anthropologie sociale tendait à reléguer sur les marges de ses curiosités ce qui dans les rapports entre les hommes se transforme au fil du temps et, comme la linguistique, son étroite alliée, comme d'ailleurs la part la plus vigoureuse, la plus juvénile de toutes les sciences de l'homme, comme ce dont la mode à cette époque obligeait à parler dans Paris, comme Foucault, comme Lacan, comme Althusser s'appuyant sur Bachelard, elle mettait le poids sur les structures, et nous autres historiens risquions fort de nous trouver cantonnés en position subalterne. De fait, le structuralisme nous stimula, nous obligea à remuer de fond en comble nos questionnaires. Ce coup de fouet me paraît très directement responsable du tournant fort accentué, capital à mes yeux, qui déclencha autour de 1960 un nouveau rajeunissement de l'école historique française, comparable à celui qu'avait provoqué trente ans auparavant le combat mené par Lucien Febvre et Marc Bloch dans les *Annales.* En effet, l'ensemble des sciences de l'homme constitue un système. Lorsque l'une d'elles se met à bouger, le mouvement ne tarde pas à entraîner les autres.

Extraits de G. Duby, *L'histoire continue*, O. Jacob, 1991.

André Burguière, L'anthropologie historique (1978)

Le vieil ouvrage d'A. Franklin, « la Vie privée autrefois », et le livre de Fernand Braudel, « Vie matérielle et Capitalisme. », traitent les mêmes sujets : l'habitat, le costume, l'alimentation, etc., dans la France (pour le premier), dans le monde préindustriel (pour le second). A. Franklin ne nous propose qu'une sorte de répertoire historique de la vie quotidienne alors que Fernand Braudel a écrit un livre d'anthropologie historique. Il ne s'est pas contenté d'énumérer les objets qui peuplaient l'univers quotidien, mais il a montré comment les grands équilibres économiques, les circuits d'échanges fabriquaient et transformaient la trame de la vie biologique et sociale ; comment les comportements intégraient au goût, aux gestes répétés tel produit alimentaire importé récemment d'un autre continent ou d'une autre classe sociale, transformant l'innovation en habitude.

Pour rajeunir la dénomination ancienne « histoire des mœurs », nous pourrions définir l'anthropologie historique comme une histoire des habitudes : habitudes physiques, gestuelles, alimentaires, affectives, habitudes mentales. Mais quelle habitude n'est pas mentale ? [...] Le propre de l'anthropologie serait d'étudier les phénomènes à travers lesquels se désignent une société et une culture ; des phénomènes non pas signifiants - pour utiliser le langage du temps -, mais signifiés, c'est-à-dire digérés et intériorisés par la société.

Nous nous garderons de clore notre définition. L'anthropologie historique correspond peut-être beaucoup plus à un moment qu'à un secteur de la recherche historique. Elle attire à elle aujourd'hui les nouvelles méthodes et les nouvelles problématiques, comme ce fut le cas pour l'histoire économique et sociale dans les années 50. La revue des *Annales,* si l'on considère l'évolution de son contenu dans les trente dernières années, reflète avec une particulière netteté ce déplacement théorique. [...]

On peut donc se demander à propos de la France d'Ancien Régime si, derrière les institutions officielles, des « structures » élémentaires de la parenté » ne continuent pas à organiser, la société comme elles le font dans les « sociétés sans État. En ce qui concerne les mariages, les seules règles manifestes, sont les interdits canoniques : l'étude de la littérature et des pratiques juridiques de l'Église à partir des fonds d'archives des officialités (ce que Jean-Marie Gouesse. pour la Normandie, moi-même pour le centre du Bassin parisien et d'autres également entreprennent depuis quelques années) révèle un mode de classification qui n'est pas sans rapport avec ceux que Claude Lévi-Strauss a identifiés dans certaines sociétés primitives. L'analyse des formes d'alliance, telle que je l'ai menée, par exemple, pour une paroisse de la région parisienne au XVIIIe siècle où se maintenait un taux de consanguinité particulièrement élevé, montre également, au-delà des stratégies sociales visant à préserver le patrimoine, à maintenir le rang ou même à l'améliorer, des procédures de « renchaînements d'alliance » ; les mêmes que celles que Martine Segalen. et Françoise Zonabend., notamment, ont décrites à propos de communautés rurales de la France contemporaine. Après avoir cru pendant longtemps que, dans nos sociétés complexes, historiques, l'organisation sociale déterminait l'alliance, nous découvrons aujourd'hui à partir de monographies précises que certains concepts de l'anthropologie structurale concernant la parenté peuvent s'y appliquer.

C'est dans l'étude de l'univers mental que 1'anthropologie historique poursuit aujourd'hui les recherches les plus fécondes. Le concept de mentalité introduit par Lucien Febvre. dans le bagage des historiens était suffisamment incertain et suffisamment ouvert pour digérer l'apport des autres disciplines. Le danger aurait été de l'enfermer soit dans un cadre purement psychologique, très vite anachronique, soit dans une histoire des idées toujours prompte à déduire les mécanismes mentaux d'une époque des doctrines et des grandes constructions intellectuelles qu'elle a produites.

Ici encore l'anthropologie a conquis l'histoire par le bas, c'est-à-dire les expressions les plus anodines, les moins formulées, de la vie culturelle : les croyances populaires, les rites qui imprègnent la vie quotidienne ou s'accrochent à la vie religieuse, les cultures minoritaires ou clandestines, bref le folklore. [...] Les comportements les moins argumentés d'une société comme les soins du corps, les manières de se vêtir, l'organisation du travail et le calendrier des activités quotidiennes reflètent un système de représentation du monde qui les relient en profondeur aux formulations intellectuelles les plus élaborées comme le droit, les conceptions religieuses, la pensée philosophique ou scientifique.

Retrouver ce lien par un inventaire des significations et la description des catégories qui organisent un discours mythique, déterminer la symbolique des gestes, c'est à quoi se sont appliquées pour la société médiévale les recherches pionnières de Jacques Le Goff sur les représentations du temps, du travail., et le folklore religieux, ou les analyses de Georges Duby sur le sens du don et de la dépense ostentatoire dans la société du haut Moyen Age. Le livre d'Yves Castan, « Honnêteté et » Relations sociales en Languedoc. », décrit à partir des archives judiciaires dont l'intérêt anthropologique n'est plus à démontrer la prégnance de la notion d'honneur, comme valeur d'échange et de communication, dans la France méridionale du XVIIIe siècle. Les tentatives d'analyse structurale faites par J. Le Goff et E. Le Roy Ladurie à propos du thème de Mélusine. ou à propos du guerrier en forêt par J. Le Goff et P. Vidal-Naquet nous ont montré qu'il était possible, par l'analyse des systèmes de représentation, non seulement de relier entre eux les différents niveaux d'expression d'une époque et d'en définir le modèle, mais de retrouver dans ces « prisons de la longue durée » le fil du temps et la lente mutation des catégories qui inspirent le mouvement de l'histoire.

Tout près de nous, aux portes de la société industrielle, nous découvrons un monde étranger : la France d'Ancien Régime. Son étrangeté nous apparaît parce qu'au lieu d'expliquer comment il s'est effondré ou comment il préparait l'avenir, les historiens essaient de comprendre aujourd'hui comment il s'est maintenu, reproduit et comment il survit encore dans les pores de la société actuelle. Les travaux de Maurice Agulhon. sur l'insertion de la culture politique dans la société méridionale représentent à cet égard l'effort le plus accompli pour anthropologiser l'analyse politique et décrire autrement qu'en termes d'avènement ou de mutation spontanée la formation de la France contemporaine. La politique n'est pas un pur stock d'idées programmatiques produites par les « élites » conscientes », les partis nés dans la crise révolutionnaire, et qui se serait diffusé progressivement à l'ensemble du corps social par sa propre capacité à convaincre et à mobiliser. Pour imprégner la vie sociale, la politique a dû devenir autre chose qu'elle- même -nous serions tenté de dire plus qu'elle - même ; non seulement un projet sur l'agencement du pouvoir, mais une manière de communiquer avec les autres et de comprendre le monde. Elle a dû épouser les formes traditionnelles de la vie de relation et en particulier cette « sociabilité » où s'affirme, comme le montre M. Agulhon, le particularisme culturel de la France méridionale.[...]
L'anthropologie représente donc peut-être pour l'historien un mal passager. Elle correspond pour nous au besoin de retrouver les différentes filières du changement, d'en faire l'inventaire, d'en comprendre les mécanismes, d'en affirmer la pluralité.

Extraits de : A. Burguière, article "Anthropologie historique" du dictionnaire "*La nouvelle histoire*", dir. Jacques Le Goff, R. Chartier & J. Revel, Retz, 1978.

André Burguière, L'anthropologie historique (1995)

L'anthropologie historique est-elle le fruit d'un développement endogène de la pensée historique ou d'une greffe interdisciplinaire ? La question ne relève pas de la stricte curiosité historiographique. Elle se pose également dès lors qu'on s'interroge sur la nature de ce nouveau secteur de l'histoire et qu'on essaie d'en fournir une définition. Car l'anthropologie historique a connu en France, depuis le début des années I970, une expansion considérable, sans qu'on puisse dire exactement en quoi elle consiste : s'agit-il d'un champ thématique, d'une orientation méthodologique ou d'une nouvelle conception de l'histoire ?
J'ai eu l'occasion de proposer l'hypothèse d'un double cheminement :
- un cheminement interne à la pensée historique qui ferait de l'anthropologie historique le simple aboutissement de la notion de mentalités telle que l'ont conçue et proposée, à l'usage des historiens, les fondateurs des *Annales (comme* Marc Bloch et Lucien Febvre donnaient chacun une interprétation relativement différente de la notion, c'est, me semble-t-il, la conception de Marc Bloch qui préparait plus directement l'éclosion de l'anthropologie historique) ;
- un cheminement externe qui tient aux contacts entre disciplines. Dans les années I970, l'histoire noue avec l'ethnologie, à laquelle le succès du structuralisme de Lévi-Strauss procurait un nouveau charisme, une alliance épistémologique privilégiée comme elle l'avait fait dans la première période des *Annales* avec la géographie ou l'économie.
J'aurais tendance aujourd'hui à réviser l'hypothèse en modifiant le dosage des deux apports. J'accorderais moins d'importance aux emprunts interdisciplinaires et plus au développement interne du questionnaire historique. Le terme d'« alliance » me semble mal venu, à cause de sa résonance militaro-diplomatique, pour rendre compte des transferts et contaminations intellectuels entre disciplines. Si ceux-ci impliquent souvent des rapports de force (en termes d'influence théorique), les emprunts prennent plus fréquemment la forme du pillage ou de la contrebande que de l'accord diplomatique.
Il ne faut pas surestimer, à cet égard, le rapprochement des historiens avec le structuralisme lévi-straussien. Les termes du rapprochement étaient plus méthodologiques que théoriques. On a dit que Fernand Braudel avait écrit son célèbre article sur la longue durée pour faire

contre-feu à 1'influence grandissante du structuralisme dans les sciences sociales. Lui qui avait utilisé plus qu'aucun autre, dans *La Méditerranée,* la notion de structure, éprouvait le besoin de remplacer l'idée d'une organisation du réel que l'on peut penser hors du temps par celle d'une évolution lente, presque imperceptible, qui tient au fonctionnement, à l'usure aussi des formes d'organisation de la biosphère, des systèmes économiques, sociaux, mentaux. Il n'y a pas de salut hors du temps, pour la pensée historique.

Ce qui attirait les historiens dans le structuralisme, comme l'illustre le numéro des *Annales* sur « Histoire et structure (1) », ce n'était pas sa position philosophique dénoncée par les marxistes sartriens ; c'était son apport méthodologique qui invite à préférer l'étude de la logique interne d'un texte, d'un dispositif social, institutionnel, mythologique, à l'exploration par le contexte, c'est-à-dire par des facteurs externes. Mais si l'on observe de plus prés les emprunts faits par les historiens à l'ethnologie au moment où se constituait ce nouveau pôle de recherches, finalement baptisé anthropologie historique, on constate qu'ils s'écartent souvent de la religion structuraliste et font preuve d'un grand opportunisme : les historiens empruntent, selon leurs besoins, des méthodes, des concepts, des éléments thématiques du questionnaire ethnologique.

On peut distinguer, selon le tempérament de l'historien, plusieurs styles d'emprunts, plusieurs usages de l'interdisciplinarité en direction de l'ethnologie. Soit le modèle Duby : il s'agit d'acclimater à l'analyse historique un concept emprunté à l'ethnologie. Dans *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise* (Duby 1971), ce sont les structures élémentaires de la parenté de Claude Lévi-Strauss qui permettent de placer l'émergence des lignages et d'une conscience lignagère à la base du système de domination en train de se construire. Pour *Guerriers et paysans* (Duby I973), il emprunte à Mauss la notion d'économie du don. Pour *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme* (Duby I978), comme le titre 1'indique, il applique à sa documentation d'historien la grille d'analyse de la tripartition de Dumézil.

Le modèle Le Roy Ladurie tel qu'il se présente dans *Montaillou* (Le Roy Ladurie I975), livre-emblème qui sut conquérir le grand public, est au contraire éclectique et encyclopédique. Non seulement le livre offre un véritable répertoire des thèmes par lesquels va se désigner l'anthropologie historique, mais il puise sans le moindre préjugé dans la littérature ethnologique classique et récente selon les besoins de ses analyses. La documentation est historique, le cadre monographique l'est déjà moins (il n'est pas régional, mais villageois), et la grille d'analyse est complètement ethnologique : Radcliffe-Brown, mais aussi Van Gennep, Leach, Evans-Pritchard, et encore Mauss, Polanyi, Chayanov, Bourdieu, Lévi-Strauss sont convoqués comme porte- flarmbeaux de l'interprétation.[...]

II n'y avait, chez les historiens, aucun attachement particulier à cette tradition de pensée, mais simplement le désir de rattacher l'histoire des sociétés à une histoire naturelle ou, pour le dire autrement, de reconstituer à l'intérieur du raisonnement historique l'unité de l'homme. Cette préoccupation s'inscrivait dans une conjoncture intellectuelle qui dépassait l'histoire : celle qui a inspiré, par exemple, dans les années I960, la grande enquête interdisciplinaire sur le village breton de Plozévet, décidée à partir d'une hypothèse sociologique (l'étude d'une micro-société, du milieu paysan, etc.) mais aussi biologique (l'étude d'un isolat démographique caractérisé par un taux élevé de consanguinité). En intitulant leur premier numéro spécial « Histoire biologique et société » en I969, les *Annales E.S.C.* s'inscrivaient également en partie dans cette conjoncture.

Extraits de : André Burguière, «L'anthropologie historique», in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, dir. François Bédarida, Édit. de la MSH, 1995.

Note (1) : *Annales E.S.C.,* n° 3-4, mai-août 1971.

Alain Corbin, Que signifie la notion "d'anthropologie historique" ? (2000).

Question : Peut-on parler d'un renouveau de l'histoire des sensibilités ?

Une nette distorsion s'instaure entre la frilosité de l'histoire universitaire et la demande, forte, du corps social. Quand vous feuilletez l'ensemble des magazines, vous ne pouvez qu'être frappé par la place qu'occupent les sentiments, les émotions et les passions. Dans la presse sportive elle-même, la mise en scène de l'émotion est devenue prépondérante. Ce même type d'accentuation est repérable dans le champ des sciences humaines : psychologie, psychologie sociale, psychanalyse, etc... Or, dans le cadre de l'histoire universitaire, tout au moins dans celui de l'histoire contemporaine, on perçoit une nette résistance à l'histoire des sensibilités. Mais je pense qu'il s'agit d'un combat d'arrière-garde. Je vais ainsi prendre un exemple que je connais bien : au sein de l'équipe qui s'intitulait naguère "centre de recherches en histoire du syndicalisme et des mouvements sociaux", la gamme des sujets de thèse, l'énoncé des séminaires des professeurs se sont profondément modifiés en une dizaine d'années, sous l'influence des nouvelles problématiques distillées par l'histoire des représentations. À partir du moment où l'on donne, à ce point, la place à cette histoire, il est évident que celle des sensibilités n'est pas loin, pour autant qu'elle ait son autonomie

Question : L'histoire des représentations est peut-être plus rassurante que l'histoire des sensibilités dans la mesure où, à la première, on peut encore accoler l'adjectif de "social" ?
Vous vous référez aux acquis de la psychologie sociale et au succès de la notion d'imaginaire social. On pourrait également parler de représentations mentales. Il convient toutefois d'éviter le nominalisme : tous ces débats à propos de l'histoire culturelle risquent de tourner à vide et de devenir franchement lassants. Le terme le plus englobant, et donc le moins précis serait sans doute celui d'histoire culturelle. Retenons que pour Pascal Ory, qui en est un des meilleurs spécialistes, il s'agit d'une histoire des représentations mentales étudiées dans une perspective d'histoire sociale : ce qui renvoie à la notion de représentations collectives ou sociales proposés par la psychologie sociale.

Q Vous semblez finalement assez peu vous soucier d'être rangé dans telle ou telle catégorie ?
Oui, parce que je crois moins à l'utilité des catégories qu'à celle des transversales. Que signifie, par exemple, la notion "d'anthropologie historique" ? L'historien ne se donne-t-il pas, à bon compte, une patine qui ferait de lui un anthropologue ? Ce qui relève quelque peu de l'imposture. L'histoire des représentations, l'histoire des systèmes d'appréciation, celle des sensibilités... ont au moins le mérite d'indiquer clairement leur objet au lecteur.

Q Pardonnez moi d'insister mais si l'on vous disait "historien du sensible", cela vous conviendrait-il ?
J'aime bien cette expression. Il me semble que c'est M. Teyssèdre, professeur d'esthétique à l'université Paris I, qui l'a utilisée le premier, il y a une vingtaine d'années, en popularisant la notion de "culture sensible". Cette formule signifie que les membres d'un groupe déterminé, par exemple, une communauté paysanne, possèdent leur façon d'apprécier le sensible, c'est-à-dire de regarder, d'écouter et de sentir, de boire, de manger, de faire l'amour, d'éprouver une certaine gamme d'émotions. "Culture sensible" est effectivement une expression évocatrice ; elle nous renvoie toutefois au problème posé par le degré d'indépendance de l'individu à l'égard du groupe auquel il appartient.

Extraits de **:** Alain Corbin, *Historien du sensible.* Entretiens avec Gilles Heuré, Paris, La Découverte, 2000.

Texte complémantaire :

Catherine Omnès, Les historiens et la tentation ethnographique (2008)

Dans les années 1970, l'histoire sociale connaît un tournant qui ouvre l'histoire sur les autres sciences sociales, pose le regard sur les oubliés de l'histoire et réinterroge le politique. C'est à la faveur de ces bouleversements que l'histoire et l'ethnographie se rencontrent. Paradoxalement ce sont les historiens des périodes éloignées, pour lesquelles la pratique de terrain est

impossible, qui participent au croisement des méthodes et des problématiques. Les pionniers sont en effet souvent des historiens modernistes (Robert Mandrou, Pierre Goubert, Daniel Roche ...), mais aussi quelques contemporanéistes Maurice Agulhon, Alain Corbin ...). Ils ont guidé le regard de leurs étudiants vers l'histoire quotidienne des gens ordinaires, vers l'histoire des comportements et des pratiques ordinaires afin de mettre au jour les valeurs et les modes de fonctionnement de la société et réintégrer les catégories oubliées dans l'histoire. Une ou deux décennies plus tard, les empreintes ethnographiques sont nettement perceptibles dans les travaux des jeunes chercheurs et ont gagné du terrain en histoire contemporaine. L'histoire se fait alors plus anthropologique, elle devient plus attentive aux acteurs sociaux, à leurs pratiques, à leur parole, à leurs stratégies et à leur parcours. Elle renvoie une image plu complexe et plus riche de la société et de ses évolutions.

Ce processus d'ouverture disciplinaire sur une démarche ethnographique, qui suppose l'implication du chercheur dans le travail de terrain et l'analyse d'un matériau rassemblé par l'observation et l'écoute, n'allait pas de soi pour des historiens plus habitués à étudier les réalités sociale, sur archives, à travers les institutions et dans la durée, qu'à partir des manières de faire, de voir, de dire, observées ou entendues sur le terrain.

Aussi faut-il, pour éclairer ce processus, expliquer cette tentation ethnographique, montrer ensuite les adaptations méthodologiques que l'historien a dû concevoir pour intégrer l'approche ethnographique dans la démarche historique reposant pendant longtemps sur les seules sources écrites et inscrites dans une temporalité éloignée du temps présent, et enfin présenter quelques terrains d'application de l'approche ethnographique dans l'histoire du travail pour mettre en lumière les enrichissements que l'ouverture sur l'ethnographie a apportés à la connaissance du monde du travail contemporain. Loin de prétendre à l'exhaustivité, ni même à la représentativité, cette contribution propose une promenade très subjective, très personnelle, à travers les travaux d'histoire sociale contemporaine.

DES QUESTIONNEMENTS DÉCALÉS

Au tournant des années 1960-1970, la tentation ethnographique chez certains historiens est à relier aux débats qui agitent la société française et à l'ébranlement de la discipline historique qu'ils suscitent. Une nouvelle approche théorique des classes sociales, le mouvement féministe et l'essor de l'histoire des femmes et la crise du politique amènent les historiens à reconsidérer leur posture de recherche et à décaler leurs questionnements.

La publication et la traduction (respectivement en 1963 et en 1988) de l'ouvrage de Thompson sur la formation de la classe ouvrière anglaise ont probablement servi de catalyseur dans le rapprochement de l'histoire et de l'ethnographie [Thompson, 1988]. Dans cet ouvrage, Thompson propose une nouvelle conception de la classe qui se forge elle-même: « la classe se définit par des hommes vivant leur propre histoire. » Ainsi Thompson invite l'historien à déplacer le regard des institutions ou des rapports de production, qui sont censées déterminer l'organisation sociale par les luttes sociales ou par la transformation des forces productives, vers les hommes et les femmes qui, par leur dynamique, construisent des identités, des hiérarchies, des barrières et une sphère publique propre. Le numéro du *Mouvement social* dirigé par Rolande Trempé consacré à la naissance de la classe ouvrière y donne écho [Trempé, 1976]. Dès lors les questionnements portent sur les pratiques, les usages, les parcours, les représentations, les paroles ou les silences des gens ordinaires pour mettre au jour le processus par lequel les expériences vécues, les aspirations, les rapports humains structurent le social et parviennent ou non à remodeler le tissu social.
Dans le même temps, l'essor du mouvement féministe et celui de l'histoire des femmes et du genre ont ouvert une seconde opportunité pour rapprocher histoire et ethnographie. La volonté des historiens, et surtout des historiennes, de briser l'invisibilité des femnies et de les replacer dans l'histoire exigeait de recourir à de nouvelles méthodes [Perrot, 1984]. À l'image

des ethnographes, les historiens avaient besoin de rassembler des matériaux et d'analyser les pratiques, les parcours et les formes d'engagements collectifs ou individuels, pour restituer la parole, les rôles réels et les aspirations des femmes longtemps cachés derrière le discours masculin et pour faire voir la division sexuée de l'espace, des rôles ou des tâches dans toutes les sphères de la vie sociale. Puis, au fur et à mesure de l'enrichissement des problématiques et des objets de l'histoire des femmes et du genre, les emprunts à l'anthropologie et à l'ethnographie se sont imposés de plus en plus nettement. Capter les mots, les gestes, les rituels..., devient une démarche obligée pour l'historien qui veut étudier la relation au corps, la sexualité, la séduction, la violence..., et entrer dans l'histoire des sensibilités et des émotions.

Enfin, la critique du pouvoir menée dans la foulée des événements de 68 a fait glisser l'analyse du politique des sommets de l'État, du pouvoir imposé par le haut ou des institutions vers les acteurs et leurs pratiques [Lüdke, 1984]. L'histoire politique se fait alors plus englobante, ne se limitant plus, dans le monde du travail envisagé ici, aux milieux de la militance, mais s'intéressant aux acteurs ordinaires, à ceux dont la voix n'est pas relayée par les organisations, à ceux qui s'expriment de façon oblique sur d'autres registres, à ceux qui participent à d'autres réseaux d'appartenance que ceux de la militance ou qui se reconnaissent dans des appartenances multiples. L'approche ethnographique devient alors un recours pour retrouver les façons d'agir et de penser de ces acteurs ordinaires. L'historien s'en inspire pour recenser le répertoire d'actions et des lieux investis, pour faire émerger les formes d'autonomie, de contestation individuelles ou collectives, pour retrouver la parole perdue ou étouffée ou pour appréhender les imaginaires politiques.
Ainsi le rapprochement entre l'histoire et l'ethnographie s'inscrit dans le tournant historlographique des années 1970. Il participe au déplacement du regard de l'historien vers les pratiques et la dynamique des acteurs dans leurs interactions avec l'environnement social, et vers les oubliés de l'histoire, parmi lesquels les femmes et les migrants de l'intérieur et de l'extérieur occupent une place centrale. Il contribue à lever le voile sur les zones d'ombre et les angles morts qui occultaient des pans entiers de l'histoire et de la société.

Extraits de : Catherine Omnès, “Les historiens et la tentation ethnographique”, dans : A.-M. Arborio, Y. Cohen, P. Fournier, N. Hatzfeld, C. Lomba et S. Muller, *Observer le travail*, La Découverte, 2008.

CAPES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ÉPREUVE SUR DOSSIER : HISTOIRE
UNIVERSITÉ PARIS EST MARNE-LA-VALLÉE
2009-2010

Dossier n°6

THÉMATIQUE DOMINANTE : Domaines et champs de l'histoire (2). Les évolutions récentes (depuis les années 1980).

Une « crise » des *Annales* ? Un « crise » de l'histoire ?
Les remises en cause de l'histoire sociale et ses redéfinitions.
Le temps des « retours » : événement, récit, histoire politique, biographie, acteurs.
L'histoire du temps présent.
La montée en puissance de l'histoire culturelle.
Un danger « relativiste » pour l'histoire ?

NB. Le thème « Histoire et mémoire » est traité dans un autre dossier ainsi que celui du « rôle social de l'historien ».

Enjeux et problématiques :
- Au début des années 80 les critiques contre les *Annales* et plus généralement les remises en cause de la "macro-histoire" sociale d'inspiration labroussienne et de l'histoire des mentalités "à la française" se multiplient : une crise du modèle historiographique des *Annales* ?
- Les thèmes des "retours" (mot à éviter cependant !) se développent dès la fin des années 70 : "retour de l'événement" (P. Nora dès 1972), **" retour du récit "**(L. Stone 1979), "retour du politique", retour de l'individu et de **l'acteur**...

- Comment expliquer le "**retour du politique"** et le renouveau de l'histoire politique à partir des années 80 après la critique dévastatrice des *Annales* qui l'avait rejetée comme événementielle et anecdotique ? Faut-il soutenir avec Jean-François Sirinelli que : " La reviviscence de l'histoire politique [...] s'intègre dans un mouvement de retour au sujet agissant, après le reflux de la vague du structuralisme " et le " recul progressif de l'influence du marxisme dans les sciences humaines et sociales " ? Dans quelle mesure la "nouvelle histoire politique" intègre-t-elle les apports des *Annales* ? Dans quelle mesure constitue-t-elle une rupture avec celles-ci ? Un des soucis majeurs des promoteurs de la " nouvelle histoire politique " est d'opérer une relégitimation de l'objet politique en définissant *le* politique comme le " lieu de gestion de la société globale " qui récapitule les autres niveaux de la réalité. La "nouvelle histoire politique " propose-t-elle un projet d'histoire globale ? L'attention que l'histoire politique porte à l'événement ne doit pas conduire - selon ses promoteurs - à la réduire à l'histoire narrative. Quelle place pour l'événement dans la "nouvelle histoire politique" ? Analyse de **l'événement** et histoire des structures sont-elles compatibles ? La "nouvelle histoire politique" se revendique comme nouvelle aussi par les objets et les thèmes qu'elle privilégie aisi que les notions de génération, de représentation (qui envahit alors l'historiographie française) et surtout de *culture politique* . Quels sont les apports spécifiques de la "nouvelle histoire politique" ? La " nouvelle histoire politique " dispose donc de nombreux atouts pour revendiquer une certaine centralité dans les recompositions historiographiques en cours. Elle peut également mettre à son actif la constitution de **"l'histoire du temps présent"** à partir de la fin des années 1970. Dans un premier temps, " l'histoire du temps présent " doit défendre sa légitimité scientifique en répondant à deux objections récurrentes : celle concernant l'impossibilité de consulter les archives récentes et celle de l'objectivité impossible par manque de recul, mais ces débats ont été assez vite dépassées. En reprenant des questionnements historiens fondamentaux sur le temps, les sources ou encore l'objectivité, la mémoire, la question du témoin (" l'ère du témoin " ?), l'IHTP a constitué une sorte de " laboratoire épistémologique " pour l'histoire politique bien sûr, mais aussi pour toute la discipline. La notion de *temps présent* s'est donc imposée face à d'autres comme celle d'*histoire contemporaine* ou celle proposée par Jean Lacouture d'*histoire immédiate*, mais les discussions et propositions autour de la définition de la spécificité de " l'histoire du temps présent " ne dissipent pas complètement les incertitudes sur son programme. Quelle est la spécificité de l'histoire du temps présent ? Quelles en sont les difficultés propres ?

- Le thème du récit est en particulier mobilisé pour rappeler **"l'identité narrative"** de l'histoire (Paul Ricœur) ou pour défendre un paradigme "indiciaire" pour l'histoire (C. Ginzburg) ; il s'agit de rompre avec ce qui aurait constitué une "tentation scientiste" (i.e. trop déterministe) des historiens du courant des *Annales* et avec le "paradigme galiléen" (celui des sciences "physiques") inadapté à la spécificité de l'histoire (C. Ginzburg). Cette " tentation scientiste " aurait été particulièrement forte au moment où "dominait" l'histoire quantitative et sérielle. C'est donc le débat sur le type de scientificité de l'histoire (par rapport aux sciences "physiques" formalisées) qui est ainsi remis au centre des discussions épistémologiques à propos de l'histoire (cf. le thème de l'histoire "entre science et fiction" développé par M. de Certeau).
- Dans quelle mesure ces "retours" et en général la "réhabilitation de la part consciente de l'action humaine" (M. Gauchet), l'attention nouvelle portée aux acteurs de l'histoire (comme

chez les historiens du courant de la *microstoria* en Italie) et aux individus (“retour en grâce” de la biographie...) signalent-ils un nouveau paradigme en histoire, un nouveau modèle historiographique dominant qui serait en rupture avec le modèle “classique” des *Annales* ? Parmi ces nouveaux modèles historiographiques, celui de l'histoire culturelle (dans le sillage du renouveau de l'histoire politique) peut-il contribuer à une nouvelle "unité" de la communauté historienne en France ? Ou différemment, l’histoire connaîtrait-elle une période “ d’anarchie épistémologique ” (A. Farge, J. Revel) ou “ de nouvel éclectisme historiographique ” (J.M. Bizière & P. Vayssière) ?

- La **“crise” de l’histoire** (parfois désignée de manière plus euphémisée comme « temps des doutes », R. Chartier) est devenue un thème courant du diagnostic porté sur la situation de l’histoire dans la période récente ; cette “ crise de l’histoire ” (ou plutôt – selon Noiriel lui-même - le « sentiment » qu’il y a crise), qui signalerait un “ épuisement ” du paradigme dominant en France des *Annales*, a souvent aussi été “replacée” dans le cadre d’une crise générale des sciences sociales et particulièrement des grands modèles théoriques unifiants (marxisme, structuralisme, fonctionnalisme) qui les dominaient dans les années 60-70. Le terme de crise est d’abord refusé par les *Annales* au moment où celles -ci proposent un “tournant critique” (en 1988) pour prendre un nouveau départ et “rompre” avec le modèle historiographique ancien (en particulier le modèle “labroussien” d’histoire sociale). La “crise” (“d’identité et des pratiques”, selon l’expression de Bernard Lepetit) est par la suite reconnue par les mêmes *Annales* au début des années 90. R. Chartier (1993/1994) dans ses analyses de la conjoncture historiographique récente se démarque en particulier des courants inspirés du “tournant linguistique” (*Linguistic Turn*) et du « postmodernisme » aux États-Unis qui assimileraient -selon lui- l’histoire à la **fiction** et qui dénierait ainsi à l’histoire toute visée propre de **vérité.** En réduisant toute réalité à un texte ou un discours, sans relation avec le « réel historique » (pour reprendre P. Vidal-Naquet) et en assimilant histoire et fiction comme utilisant les mêmes procédés rhétoriques, ces courants ont déclenché une très vive réaction de nombreux historiens (une majorité en France) contre les dérives relativistes et sceptiques provoquées par ces thèses. En France F. Bédarida (1998) soutient des positions proches de celles de R. Chartier en réaffirmant le "principe de réalité" et le "principe de vérité" pour l'histoire et en dénonçant le double "danger" du "néo-positivisme" et du "post-modernisme" relativiste (1998). G. Noiriel a publié en 1996 un livre intitulé *Sur la “crise” de l’histoire* où il défend la pratique de l’histoire et la recherche empirique en dénonçant la dérive “épistémologique” et “théoriciste” qu’aurait connue l’histoire à partir des années 70 sous l’impulsion d’auteurs comme Paul Veyne et Michel de Certeau et en insistant sur les enjeux de pouvoir et les ”luttes générationnelles” dans les débats sur la ”crise de l'histoire”. C’est également à partir de ce diagnostic d’un temps de doutes et de redéfinitions pour l’histoire à partir de la fin des années 1980 qu’il faut probablement interpréter l’intérêt renouvelé des historiens pour les questions de l’historicité, des « **régimes d’historicité** » (F. Hartog), des modèles temporels de l’action (B. Lepetit) et d’une manière plus générale la volonté de ré-ancrer l’histoire dans sa dimension temporelle (le temps « comme seul objet véritable de l’histoire », J.-C. Perrot) dans le cadre de ce qui serait un « tournant historique » des sciences sociales.

Cette thématique de la “crise” de l’histoire doit évidemment être mise en relation avec les interrogations contemporaines sur la fonction sociale de l’histoire et avec les débats menés autour de la “marée mémorielle” depuis les années 1980-1990 (*voir le dossier « Histoire et mémoire »).*

Un glissement du social au **culturel** ou du socio-économique au socio-culturel dans l’historiographie française ?

Il est encore incertain de fixer une identité stable à l'histoire culturelle malgré des essais de synthèse récents (J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli, P. Ory, P. Poirrier). L'histoire culturelle apparaît plutôt comme une étape de "l'allongement du questionnaire" historien du côté des **représentations**. Cette histoire vise peut-être à prendre la relève de "l'histoire-science sociale" comme modèle historiographique dominant, comme "matrice disciplinaire" (pour reprendre l'expression de T. S. Kuhn), mais elle rencontre les mêmes questionnements - concernant en particulier les acteurs - que ceux de l'histoire sociale et ceux des sciences sociales.

Quelques indications bibliographiques…[en plus des références données dans la bibliographie en début d'année]

• Sur les « retours » (politique, événement, biographie, etc.) voir la position de Jacques Le Goff en 1999 : Jacques Le Goff, « Les « retours » dans l'historiographie française actuelle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 22 | 1999, [En ligne], URL : http://ccrh.revues.org/index2322.html.

• Sur la notion de « régime d'historicité » voir : Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (dir.), *Historicités*, La Découverte, 2009.

• Sur l'événement : Jacques Revel, « Retour sur l'événement », *Le goût de l'enquête – Pour Jean-Claude Passeron* (sous la dir. de Jean-Louis Fabiani), L'Harmattan, 2001, p. 95-118.

• Sur la biographie : Gilles Candar, « Le statut de la biographie. Essai de chronologie », *Correspondances* (Bulletin de Institut de recherches sur le Maghreb contemporain), n° 61 ? mai-juillet 2000, p. 11-16 [En ligne], URL :
http://www.irmcmaghreb.org/IMG/pdf/correspondances_61.pdf

• Sur l'histoire culturelle voir:

- Philippe Poirrier : « L'histoire culturelle en France. Retour sur trois itinéraires : Alain Corbin, Roger Chartier et Jean-François Sirinelli », [En ligne], URL :
http://www.hst.umontreal.ca/cahiers/numeros/articles/26-2%20-%20Preface.pdf
[il s'agit de la préface du livre dirigé par Philippe Poirrier :
L'histoire culturelle, un tournant mondial dans l'historiographie ?, Presses universitaires de Dijon, 2008.]

- le n° des *Cahiers du CRH* n° 31, 2003 et notamment : Roger Chartier, « La nouvelle histoire culturelle existe-t-elle ? », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, N° 31, 2003, [En ligne], URL : http://ccrh.revues.org/index291.html.

• Sur le *linguistic turn,* voir : l'article « Tournant linguistique en histoire » de B. Müller dans *Le dictionnaire des sciences humaines,* PUF, 2006 et du même auteur dans *Universalis. Notionnaires 2, 2005,* l'article « Linguistic Turn, Histoire ».

****

Sujet n° 1 : Dans quelle mesure le modèle historiographique des *Annales* est-il en crise à partir des années 1980 ?

Fernand Braudel, Les Annales sont devenues un pouvoir (1978).

Que les *Annales* aient changé de Marc Bloch à Lucien Febvre, de Lucien Febvre à Fernand Braudel, de Fernand Braudel à ses successeurs, je trouve que c'est parfait. Là où je ne suis pas d'accord avec mes successeurs, c'est qu'ils n'ont choisi aucune ligne directrice. Je veux bien que tout le monde vienne vers moi, je suis personnellement en faveur d'une définition de l'histoire qui reprendrait à la fois toutes les définitions de l'histoire. Je n'ai jamais dit un mot méchant à l'égard de l'histoire traditionnelle. J'aime tel livre américain sur Jefferson, qui m'a passionné. L'histoire anecdotique n'est même pas pour me déplaire. Bref, j'admire toutes les formes d'histoire, mais... je préfère la mienne. Je ne dis pas que je l'imposerais a ma revue, mais je choisirais en fonction de mes préférences. Lucien Febvre aimait l'histoire-problème; moi, j'aimais la longue durée et quand j'ai pris la direction des *Annales,* j'ai fixé la ligne selon la longue durée. Mes successeurs ont, il est vrai, une tâche difficile. Les *Annales* hérétiques, les *Annales* avec des ennemis, c'était merveilleux. Merveilleux parce que les ennemis vous aident. Jamais je n'aurais fait l'École des Hautes Études sans les ennemis des *Annales* qui ont été les *trade winds* qui ont gonflé nos voiles. C'est eux qui ont créé et les *Annales,* et le succès des *Annales,* et l'École des Hautes Études. Or depuis 1965 ou 1966, une chose affreuse s'est passée

pour les *Annales* : nous n'avons plus eu d'ennemis ! Et ne pas avoir d'ennemi, c'est un peu être orphelin. [...]
Donc, je dis que mes successeurs ont eu une tâche plus difficile que la mienne car les *Annales,* le voulant ou non, sont entrées dans l'establishment, elles sont devenues un pouvoir, elles sont tranquilles, elles n'ont plus d'ennemis. Et cela pose bien des problèmes. Je ne dis pas qu'il faudrait acheter des ennemis pour simplifier la tâche des *Annales,* mais il est difficile d'être hérétique et d'être novateur quand, brusquement, on est devenu en quelque sorte orthodoxe.

Extraits de : Fernand Braudel, "En guise de conclusion", *Review*, vol. I, n° 3/4, 1978.

François Dosse, Un éclatement de l'école des *Annales* ? (1987)

Ils sont nombreux ceux qui dans l'école des *Annales* restent partisans, fidèles en cela à la première génération, d'une histoire totale. Ils voient dans une démarche totalisatrice le fondement même de la spécificité historienne. Loin de mener un combat d'arrière-garde, ces historiens récusent la démission à laquelle on les invite de toutes parts. Alors que la plupart des annalistes renoncent à une histoire totale au nom du risque totalitaire, ceux qui préservent la dimension globale offrent la meilleure garantie contre cet écueil. L'homme ressaisit sa dimension dans un temps où il se situe, alors que le fractionnement de celui-ci en temporalités multiples et sans rapports le dépossède de sa position centrale. À l'éclatement en temporalités économiques, politiques, idéologiques étudiées dans leur évolution propre, indépendante, l'historien doit préférer une démarche globalisante, un cadre conceptuel permettant une recherche des systèmes de causalités, une mise en évidence de corrélations entre des phénomènes de nature différente. L'historique se présente alors comme une dialectique entre une structure logique abstraite et le réel ; mouvement qui va de la structure à la conjoncture, et inversement, pour reconstituer une trame intelligible. L'atomisation du champ du réel se double parfois d'une prétention à la globalité chez certains historiens qui décomposent leur pratique en deux temps : le premier est celui de l'éclatement, puis vient celui de l'intégration des éléments atomisés dans une totalité fictive qui les juxtapose. Cette illusion néo-positiviste d'une démarche globalisante fait l'économie d'un niveau essentiel, celui de l'analyse structurante, de l'hypothèse causale sans laquelle il ne peut y avoir d'histoire totale. Le présupposé sous-jacent à cette approche totalisante est de considérer qu'il y a une rationalité à l'œuvre dans l'histoire. L'historien a donc pour tâche de découvrir les contours de celle-ci derrière le dédale de faits apparemment confus quant à leur signification. C'est la pensée de l'écart nécessaire, de l'élévation de l'abstrait au concret, point d'arrivée et non point de départ pour parvenir à la construction d'un réseau hiérarchique des déterminations des différents niveaux du réel. “ Toute histoire neuve privée d'ambition totalisante est une histoire d'avance vieillie (1). ” La hiérarchie causale à construire doit être faite en évitant deux écueils : celui de la généralisation théorique abstraite coupée du réel et celui du descriptif de cas singuliers. L'historien doit au contraire réaliser un constant mouvement de va-et-vient de l'événementiel au cadre conceptuel et du cadre conceptuel à l'événementiel. Sa synthèse n'est pas un simple collage de différentes parties présentées dans un plan à tiroirs, mais la recherche de systèmes de causalités.
Ces historiens partisans d'une histoire globale sont aujourd'hui les véritables porteurs du renouvellement du discours historien d'une vraie nouvelle histoire. Des reclassements semblent devoir s'opérer selon de nouveaux critères.
Assisterons-nous à un éclatement, non de l'histoire, mais de l'école des *Annales ?* La réponse à une telle question ne dépend pas tant des historiens que du mouvement social. Pour que l'histoire redevienne science du changement, comme l'appelait Marc Bloch, il lui faut rompre avec le discours annaliste dominant du temps immobile, avec la vision passéiste de l'historien qui se prémunit de toute velléité de transformation en présentant un monde social doté d'une respiration naturelle, régulière et immuable. En devenant ethnologique, l'histoire s'est niée, elle s'attaque à son propre fondement: la durée, avec ses rythmes lents et rapides, ses bouleversements. La renaissance d'un discours historique passe par la résurrection de ce qui a

été rejeté depuis le début de l'école des *Annales*. Ce refoulement de l'événement conduit l'histoire sur le chemin de la dilution de ce qui fonde sa spécificité, sa fonction. Elle est la seule pratique à pouvoir saisir la dialectique du système et de l'événement, celle de la longue et courte durée, de la structure et de la conjoncture. Certes, il n'est pas question de prôner le retour à l'événementiel de l'histoire, celui-ci est irrémédiablement relégué au statut de l'objet de divertissement et d'évasion, même si certains espèrent sa renaissance, avec le retour du bon vieux récit sur nos héros nationaux, nos hommes d'exception, les ébats d'alcôves. Retrouver enfin, après cette histoire massifiante sur les culs-terreux, les fastes des salons mondains, les lustres, satins et lits à baldaquin, parcourus par les élites sociales des temps passés. Il faut rejeter cette fausse alternative entre le récit événementiel insignifiant et la négation de l'événement. Il s'agit de faire renaître l'événement signifiant, lié aux structures qui l'ont rendu possible, source d'innovation: “ La véritable science moderne ne pourra commencer qu'avec la reconnaissance de l'événement [Edgar Morin] ” Réhabiliter l'événement est donc indispensable pour la construction d'une nouvelle histoire. Le travail historien passe aussi par le dépassement de la coupure présent-passé, par un rapport organique entre les deux afin que la connaissance du passé serve à une meilleure intelligibilité de notre société. N'oublions pas, avec Moses Finley, que “ c'est le monde qu'il faut changer, pas le passé ”.

Notes :

1. Pierre Vilar, *Annales ESC,* janvier1973, repris dans *Une histoire en construction,* Gallimard-Le Seuil, 1982.
2. Edgar Morin, *Communications,* n°18, 1972, p. 14.
3. Moses Finley, *Le Monde*, 14 mars 1982.

Extraits de : François Dosse, *L'histoire en miettes, des "Annales" à la" nouvelle histoire"*, Paris, La Découverte, 1987. Réédit. Agora-Pocket, 1997, pp. 257-259.

Jacques Le Goff, Braudel et les nouvelles *Annales* (1996).

Question : *Assez vite, Fernand Braudel s'est séparé de la nouvelle équipe des Annales ?*

En nous confiant à tous les trois (*i.e. Emmanuel Le Roy Ladurie, Marc Ferro et Jacques Le Goff)* la direction de la revue, en 1969, Fernand Braudel avait voulu nous rassurer: "Je ne m'occuperai plus du tout de la revue. C'est vous les directeurs. Je vous laisserai libres et je n'interviendrai pas." Et il a tenu parole.

L'atmosphère est restée idyllique jusqu'en 1973; c'est alors que les relations se sont détériorées entre l'ancien dirigeant de l'École (*i.e. Fernand Braudel)* et moi-même, devenu président. Les répercussions de cette rupture se sont naturellement fait sentir sur le plan de la revue. Ainsi, chaque semaine, lorsqu'il se rendait à la Maison des sciences de l'homme, Braudel s'attardait un moment dans les bureaux des Annales pour y lancer quelques remarques hostiles aux orientations défendues par la nouvelle équipe - sur le problème des numéros spéciaux, comme on le verra - et critiquer systématiquement le rôle joué par chacun d'entre nous. Cela n'allait guère plus loin.

[...]

Q. : Une question, dont on a beaucoup discuté, est celle des numéros spéciaux.

Pour Fernand Braudel, les nouvelles *Annales* avaient rompu avec une tradition essentielle de la revue, le désir de globalité, la volonté de reconstituer à propos de telle ou telle question l'ensemble des réalités sociales qui l'ont constituée et qui, seules, l'expliquent

Ainsi s'est posée la question des numéros spéciaux, auxquels Braudel s'est déclaré hostile en s'appuyant sur la tradition de Marc Bloch et de Lucien Febvre. [...]

Dans la période récente, cependant, nous nous sommes trouvés divisés sur l'opportunité de ces numéros spéciaux. Certains d'entre nous estimaient qu'il s'agissait de ruptures dans la continuité de la revue. Un compromis s'est établi entre nous, celui de concevoir des numéros dont une partie seule serait consacrée à un même sujet. [...]

Q. : Pouvez-nous parler d'une crise des Annales ?
Certes, les *Annales* ont été très attaquées et elles le sont encore. Nous avons conscience qu'il faudrait un renouvellement, mais si la revue est en crise, c'est aussi parce que les sciences sociales sont en crise, parce que la société elle-même est en crise et on ne sait pas très bien ce qui va en sortir. Nous devons contribuer, si possible au premier rang, au débat sur la sortie de la crise. Les historiens ne sont pas prophètes mais ils doivent davantage se préoccuper de l'avenir en historiens. Nous ne sommes pas vraiment une revue théorique, même si nous pensons que les historiens doivent dans une certaine mesure constituer leur pratique en élaboration théorique. Les *Annales* ont toujours leur rôle à jouer et il est assez excitant de voir comment elles doivent changer pour rester fidèle à ce rôle. Au total, la direction - partagée et c'est mieux ainsi - d'une revue est une aventure intellectuelle qui continue à me plaire.

Extraits de : Jacques Le Goff, *Une vie pour l'histoire*, La Découverte, 1996.

***Les Annales,* Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? (1988)**

Depuis soixante ans, les *Annales* ont construit leur projet sur une confrontation entre l'histoire et les sciences sociales. Cette rencontre a pris des formes diverses et connu des succès inégaux, mais elle a contribué à transformer en profondeur le paysage historiographique. Quand la convergence des sciences sociales constituait à la fois une conviction partagée et un horizon des pratiques, les travaux de terrain, plus circonscrits, faisaient voir sur pièces ce que pouvaient être les voies concrètes de l'échange entre les disciplines et capitalisaient les profits communs. Dans une conjoncture intellectuelle faste et optimiste, la revue suscitait, soutenait, accompagnait ces recherches qui “ par l'exemple et par le fait ” témoignaient du renouvellement des objets, des questionnaires, des procédures.
Aujourd'hui, le temps semble venu des incertitudes. Le reclassement des disciplines transforme le paysage scientifique, remet en cause des primautés établies, affecte les voies traditionnelles par lesquelles circulait l'innovation. Les paradigmes dominants, que l'on allait chercher dans les marxismes ou dans les structuralismes aussi bien que dans les usages confiants de la quantification, perdent de leurs capacités structurantes, quand se développe, dans une atmosphère de “ retour de Chine ”, une méfiance simpliste devant toutes les idéologies. Les développements multiformes de la recherche, enfin, rendent inacceptable le consensus implicite qui fondait l'unité du social en l'identifiant au réel.
L'histoire, qui avait établi une bonne part de son dynamisme sur une ambition fédératrice, n'est évidemment pas épargnée par cette crise générale des sciences sociales. Sa propre vitalité constitue paradoxalement une difficulté supplémentaire. La multiplication désordonnée des objets de la recherche compose un tableau qui perd en visibilité. La dénonciation, approximative, de 1'“ émiettement de l'histoire ” a servi à désigner tout à la fois les conséquences inévitables de spécialisations nécessaires et l'éclectisme d'une production abondante mais anarchique. Faute de pouvoir identifier clairement, dans un paysage intellectuel mouvant, les disciplines avec lesquelles bâtir une nouvelle alliance, et les paradigmes pour les fonder, les solutions paresseuses l'emportent: dénonciations faiblement argumentées d'une “ École des Annales ” aux contours dessinés pour les besoins de la cause, remplois des vieux motifs—retour du narratif, de l'événement, du politique, de la biographie—comme s'ils devaient suffire à remettre un peu d'ordre dans nos pratiques. La position paradoxale de la discipline dans la société, faite à la fois de reconnaissance au sommet et de tarissement des recrutements à la base, concourt au même mouvement.
Le moment est venu de rebattre les cartes. Il ne s'agit pas de dresser l'inventaire arrêté d'une situation qui ne cesse de changer sous nos yeux, moins encore de faire le constat global d'un échec. Il s'agit de tenter, à partir des expériences acquises et de celles qui sont en cours, de dégager quelques points de repères, de tracer quelques lignes de conduite pour des pratiques rigoureuses et novatrices en temps d'incertitude.[...]
Nouvelles méthodes. Nous souhaitons attirer l'attention sur deux questions majeures: les échelles d'analyse, et l'écriture de l'histoire. Certaines des propositions développées par la

micro-histoire, après une longue période d'attention exclusive aux processus globaux et aux structures d'ensemble, contraignent à une gymnastique intellectuelle salutaire. Elles obligent en particulier à préciser et à discuter les formes de l'adéquation entre la taille des objets d'étude, les modalités de l'observation et les problématiques. De l'individu au groupe et à la société, du local au global, comment assurer l'articulation entre les niveaux d'observation et définir les modalités des généralisations nécessaires ? Dans une autre direction, comment établir les conditions d'ajustement et de confrontation des résultats, et plus fondamentalement développer un comparatisme dont l'exigence n'a cessé d'être proclamée, mais dont la mise en œuvre demeure l'exception ?

Ces préoccupations renvoient nécessairement à une interrogation sur les capacités démonstratives de l'histoire et, inséparablement, sur son écriture. Prouver, pour l'historien, n'est pas seulement faire un usage correct de la critique documentaire et des techniques d'analyse; la relation entre la nature des hypothèses et celle des éléments de leur vérification est peut-être plus essentielle. Sur cette question, la discipline—dans sa variante quantitative ou dans sa version plus littéraire—a ses habitudes et ses conventions rhétoriques. Peut-elle s'en contenter ou doit-elle faire place à d'autres formes d'argumentation ? Comment, des unes et des autres, peut-elle contrôler les usages et les effets ? Il convient de prendre au sérieux les formes de l'écriture historique. Celle-ci a ses traditions, fortement ancrées; elle est sensible aussi, à chaque époque, aux suggestions de formes extérieures, narratives en particulier. Depuis un demi-siècle, le choix d'objets inédits, le primat du chiffre et de la série l'ont profondément renouvelée sans qu'on y ait beaucoup prêté attention, sans qu'on ait cherché à prendre la mesure de ces transformations. Ici encore, les choses changent sous nos yeux : certains expérimentent de façon plus résolue des solutions inédites. L'exercice pourtant n'est pas libre. Comment faire en sorte que l'exigence de la démonstration ne soit pas perdue de vue ?

Nouvelles alliances. Ne revenons pas ici sur les relations traditionnelles qui ont permis à l'histoire de trouver successivement ou concurremment une inspiration dans la géographie, la sociologie ou l'anthropologie. Nous souhaitons d'autres témoignages, et d'autres études en provenance des périphéries. Aux marges de la discipline existent des provinces que l'histoire revendique sans, curieusement, s'être jamais donné véritablement les moyens d'y assurer son impérialisme : l'histoire de l'art, l'histoire des sciences, celle de certaines des aires culturelles les plus lointaines sont dans ce cas. Sur des fronts neufs, par ailleurs, des tentatives se multiplient, dont il est trop tôt pour dire la fécondité : de l'économétrie rétrospective à la critique littéraire, de la socio-linguistique à la philosophie politique, et d'autres encore. Comment, dans ces territoires, écrit-on l'histoire ? Comment pratique- t-on—ou ne pratique-t-on pas—l'interdisciplinarité : sous quelles formes les interrogations croisées, avec quelles limites et pour quels résultats ?

A ces questions, il n'est pas souhaitable que les historiens, et moins encore les historiens français, répondent seuls. Si le projet interdisciplinaire a un sens, l'échange sur lequel il se fonde appelle aussi une évaluation venant de nos partenaires. Quel usage font aujourd'hui de l'histoire—non seulement l'intelligibilité historique, mais aussi la production d'histoire—l'anthropologue, le philosophe, le sociologue ? Les *Annales* par ailleurs n'ont jamais prétendu être seules. A l'étranger particulièrement, des tentatives pour répondre aux questions que l'on pose ici ont pris d'autres formes. Nous les sollicitons aussi, et nous leur ferons écho, pour qu'elles contribuent, en venant rompre avec nos habitudes, à ce travail d'analyse et de proposition.

Ni bilan, ni examen de conscience. Le moment ne nous paraît pas venu d'une crise de l'histoire dont certains acceptent, trop commodément, l'hypothèse. Nous avons en revanche la conviction de participer à une nouvelle donne, encore confuse, et qu'il s'agit de définir pour exercer demain le métier d'historien. Nous avons l'ambition de saisir, sur le vif, un tournant critique.

Les *Annales* .

Extraits de : Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ?, *Annales ESC*, mars-avril 1988, n° 2, pp. 291-293.

Sujet n° 2 : Peut-on parler d'une « crise de l'histoire » ?

Roger Chartier, L'histoire entre récit et connaissance (1994).

« Temps d'incertitude », « crise épistémologique », « tournant critique »: tels sont les diagnostics, généralement inquiets, portés en ces dernières années sur l'histoire. Qu'il me suffise de rappeler deux constats qui ont ouvert la voie à une large réflexion collective. D'un côté, celui proposé par l'éditorial du numéro des *Annales* de mars-avril 1988 qui affirmait: « *Aujourd'hui, le temps semble venu des incertitudes. Le reclassement des disciplines transforme le paysage scientifique, remet en cause des primautés établies, affecte les voies traditionnelles par lesquelles circulait l'innovation. Les paradigmes dominants, que l'on allait chercher dans les marxismes ou dans les structuralismes aussi bien que dans les usages confiants de la quantification, perdent de leurs capacités structurantes [...] L'histoire qui avait établi une bonne part de son dynamisme sur une ambition fédératrice, n'est pas épargnée par cette crise générale des sciences sociales.* » Second constat, tout différent dans ses raisons mais semblable en ses conclusions : celui porté en 1989 par David Harlan dans un article de *l'American Historical Review* qui a suscité une discussion qui dure encore: "*Le retour à la littérature a plongé l'histoire dans une grave crise épistémologique. Il a mis en question notre croyance en un passé fixé et déterminable, il a compromis la possibilité de la représentation historique elle-même, et il a miné notre capacité à nous situer dans le temps.*"

Qu'indiquent de tels diagnostics qui semblent avoir quelque chose de paradoxal en un temps où l'édition d'histoire démontre une belle vitalité et une inventivité maintenue, traduites dans la continuation des grandes œuvres collectives, le lancement de collections européennes, l'accroissement du nombre des traductions, l'écho intellectuel rencontré par quelques livres majeurs ? Ils désignent, je crois, cette mutation majeure qu'est l'effacement des modèles de compréhension, des principes d'intelligibilité qui avaient été communément acceptés par les historiens (ou, du moins, la majeure partie d'entre eux) depuis les années soixante.

L'histoire conquérante reposait alors sur deux projets. D'abord, l'application à l'étude des sociétés anciennes ou contemporaines du paradigme structuraliste, ouvertement revendiqué ou implicitement pratiqué. Il s'agissait avant tout d'identifier les structures et les relations qui, indépendamment des perceptions et des intentions des individus, commandent les mécanismes économiques, organisent les rapports sociaux, engendrent les formes du discours. De là, l'affirmation d'une radicale séparation entre l'objet de la connaissance historique et la conscience subjective des acteurs.

Seconde exigence : soumettre l'histoire aux procédures du nombre et de la série ou, pour mieux dire, l'inscrire dans un paradigme du savoir que Carlo Ginzburg, dans un article célèbre, a désigné comme « galiléen ». I1 s'agissait là, grâce à la quantification des phénomènes, à la construction de séries et aux traitements statistiques, de formuler rigoureusement les relations structurales qui étaient l'objet même de l'histoire. Déplaçant la formule de Galilée dans *Il Saggiatore,* l'historien supposait que le monde social « est écrit en langage mathématique » et il se vouait à en établir les lois.

Les effets de cette double révolution de l'histoire, structuraliste et "galiléenne", n'ont pas été minces. Grâce à elle, la discipline a pu ainsi renouer avec l'ambition qui avait fondé au début de ce siècle la science sociale, en particulier dans sa version soclologique et durkheimienne : à savoir, identifier des structures et des régularités, partant, formuler des rapports généraux.[...]

Les certitudes ébranlées

Dans les dix dernières années, ce sont ces certitudes, longtemps partagées très largement, qui ont vacillé. Et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord sensibles à de nouvelles approches anthropologiques ou sociologiques, les historiens ont voulu restaurer le rôle des individus dans la construction des liens sociaux. D'où plusieurs déplacements fondamentaux : des structures aux réseaux, des systèmes de positions aux situations vécues, des normes collectives aux stratégies singulières. La « micro-histoire », italienne puis espagnole, a donné la traduction la

plus vive de la transformation de cette démarche historienne inspirée par le recours à des modèles interactionnistes ou ethnométhodologiques. Radicalement différenciée de la monographie traditionnelle, chaque *microstoria* entend reconstruire, à partir d'une situation particulière, normale parce que exceptionnelle, la manière dont les individus produisent le monde social, par leurs alliances et leurs affrontements, à travers les dépendances qui les lient ou les conflits qui les opposent. L'objet de l'histoire n'est donc pas, ou plus, les structures et les mécanismes qui règlent, hors de toute prise subjective, les relations sociales, mais les rationalités et les stratégies que mettent en œuvre les communautés, les parentèles, les familles, les individus. [....]
Une seconde raison, plus profonde, a ébranlé les certitudes anciennes : la prise de conscience par les historiens que leur discours, quelle qu'en soit la forme, est toujours un récit. [....] Le constat n'allait pas de soi pour ceux qui, en rejetant l'histoire événementielle au profit d'une histoire structurale et quantifiée, pensaient en avoir fini avec les faux semblants de la narration et avec la trop longue et fort douteuse proximité entre l'histoire et la fable.[...]
Dans *Temps et récit,* Paul Ricœur a montré combien était illusoire cette césure proclamée. En effet, toute histoire, même la moins narrative, même la plus structurale, est toujours construite à partir des formules qui gouvernent la production des récits. Les entités que manient les historiens (société, classes, mentalités, etc.) sont des «quasi-personnages », dotés implicitement des propriétés qui sont celles des héros singuliers et des individus ordinaires qui composent les collectivités que désignent ces catégories abstraites. [...]
Toutefois, il n'est pas, ou plus possible de penser le savoir historique, installé dans l'ordre du vrai, dans les catégories du « paradigme galiléen », mathématique et déductif. Le chemin est donc forcément étroit pour qui entend refuser, en même temps, la réduction de l'histoire à une activité littéraire de simple curiosité, libre et aléatoire, et la définition de sa scientificité à partir du seul modèle de la connaissance du monde physique. [...]
À quelles conditions peut-on tenir pour cohérents, plausibles, explicatifs, les rapports institués entre, d'une part, les indices, les séries ou les énoncés que construit l'opération historiographique et, d'autre part, la réalité référentielle qu'ils entendent « représenter » adéquatement ? La réponse n'est pas aisée, mais il est sûr que l'historien a pour tâche spécifique de donner une connaissance appropriée, contrôlée, de cette « population de morts—personnage, mentalités, prix » qui sont son objet. Abandonner cette intention de vérité, peut-être démesurée mais sûrement fondatrice, serait laisser le champ libre à toutes les falsifications, à tous les faussaires qui, parce qu'ils trahissent la connaissance, blessent la mémoire. Aux historiens, en faisant leur métier, d'être vigilants.

Extraits de : Roger Chartier, "L'histoire entre récit et fiction" (1994), repris dans *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, A. Michel, 1998.

Gérard Noiriel, Sur la “crise” de l'histoire (1997)

Lorsqu'on examine tout ce qui se publie aujourd'hui en France sous le nom d'“ histoire ”, on ne peut qu'être frappé par le décalage entre les certitudes tranquilles que véhiculent les organes de vulgarisation (magazines, émissions TV, ouvrages grand public, etc.) et les doutes qu'expriment haut et fort les historiens de métier. Depuis une dizaine d'années, les écrits sur la “ crise ” de l'histoire se sont multipliés. Résumons les arguments avancés pour étayer ce constat : la discipline est victime des bouleversements qui affectent en profondeur le monde actuel. La réduction des postes et des moyens mis à la disposition des universités, alors même que les effectifs s'accroissent, provoque une aggravation des conditions de travail, une surcharge pédagogique et administrative qui démoralise les historiens, comme leurs collègues des autres disciplines. Longtemps dominante, l'École historique française est aujourd'hui en concurrence directe avec les productions historiographiques des autres pays. Pour exister sur la scène internationale et sur Internet, il faut désormais publier en anglais ou avoir la chance de travailler sur des thèmes qui coïncident avec les préoccupations dominantes chez les chercheurs américains. Le désenchantement collectif pour les grands paradigmes rassembleurs

que constituaient le marxisme ou le structuralisme. pour la génération précédente a aggravé l'émiettement de l'histoire, exacerbé l'individualisme. La place envahissante des médias a miné la recherche historique, aggravant sa dépendance par rapport à l'édition commerciale et aux goûts du grand public. La conception traditionnelle de l'objectivité et de la vérité historiques sur laquelle la discipline avait construit son identité depuis la fin du siècle dernier n'a pas résisté aux coups de boutoir des relativistes qui estiment que chaque communauté est en droit d'établir ses propres normes de vérité ou que - les réalités du passé étant de toute façon hors d'atteinte - tout discours historique est une fiction parmi d'autres.

Ce que cache la crise

Il est vrai que cette vision pessimiste est réfutée par d'autres auteurs qui soulignent que le nombre des historiens "professionnels" n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui ; que jamais les institutions scientifiques n'ont édité autant de revues historiques spécialisées ; que les traductions d'ouvrages historiques français en langue étrangère n'ont jamais été aussi nombreuses. Les mêmes historiens rejettent d'ailleurs fréquemment aussi l'idée d'une crise de l'innovation. Une rapide consultation chez les libraires des ouvrages historiques parus ces derniers mois en témoigne : le terme "nouveau" n'a jamais autant figuré dans les titres qu'actuellement. A vrai dire, la question de savoir si l'histoire est ou non en " crise" est un faux problème. En 1911, dans l'ouvrage qu'il consacrait au débat qui eut déjà lieu au début du siècle sur le sujet, Henri Berr écrit : *"De la science de l'histoire comme de la science en général, on peut dire à volonté ou qu'elle n'est pas, ou qu'elle ne cesse d'être en crise. "*. Si la question est insoluble, c'est parce qu'il n'existe pas de critères objectifs qui permettraient de mesurer une telle crise. On peut dire qu'un parti politique est en crise quand les électeurs ne votent plus pour lui ; qu'une entreprise est en crise quand les produits qu'elle fabrique ne se vendent plus. Mais en histoire, la sanction du marché n'est pas le bon thermomètre pour apprécier l'état de santé de la discipline. Nous savons pertinemment que l'histoire qui se vend le mieux, ce qu'on appelle généralement " la petite histoire ", est celle qui a le moins de valeur sur le plan scientifique. Comme il n'existe pas de sanctions extérieures à la discipline, les historiens sont à la fois juge et partie. Ce sont eux qui délivrent les diagnostics sur la valeur de leur propre pratique.

Des luttes générationnelles

C'est pourquoi le débat récent sur la crise de l'histoire est surtout révélateur des positions qu'occupent les uns et les autres dans l'institution. I1 serait facile de montrer que les avis sur le sujet ne se distribuent pas au hasard. A titre d'hypothèse, on peut dire que ce sont les historiens appartenant à la génération intermédiaire (ceux qui ont accédé récemment aux postes de professeurs ou de directeurs de recherche) qui sont les plus enclins à parler de crise. Les plus jeunes savent que leur intérêt est de rester prudent sur cette question et les plus âgés, qui ont leur bilan et leurs œuvres à défendre, ont plutôt tendance à nier l'existence d'une crise. Dans cette perspective, la multiplication des propos sur le sujet apparaît comme un reflet des mutations sociologiques qui affectent notre discipline. La génération qui a profondément marqué de son empreinte l'historiographie de ces dernières décennies arrive progressivement à l'âge de la retraite. La génération suivante, soucieuse de se montrer à la "hauteur" de sa devancière, doit nécessairement rejeter les anciens paradigmes. pour pouvoir imposer les siens. Même parmi ceux qui s'accordent sur le constat de crise de l'histoire, on voit bien que les points de vue en présence divergent en fonction des positions institutionnelles qu'occupent les uns et les autres. En gros, les universitaires tendent à privilégier la crise du métier d'historien (la dégradation des conditions matérielles, l'augmentation des tâches pédagogiques et administratives au détriment de la recherche...), alors que ceux du CNRS ou des grands établissements mettent surtout en avant la crise du savoir historique (déclin des anciens paradigmes, " émiettement" de la connaissance. [...]

Depuis un certain nombre d'années déjà, la notion d'objectivité est contestée de toute part. Affirmer que l'historien doit étudier la réalité est devenu " ringard" ; seule l'analyse des représentations semble aujourd'hui digne d'intérêt. Cette évolution me paraît dangereuse. Elle peut, si l'on n'y prend garde, apporter de l'eau au moulin révisionniste. Si tout n'est que

représentation, et si nul ne peut prétendre à l'objectivité, comment peut-on combattre ceux qui nient l'existence des chambres à gaz ? De même, mais ceci vaut surtout pour les États-Unis, affirmer que chaque communauté détient les clés de la compréhension de son propre passé et les critères qui fondent ses vérités va à l'encontre des idéaux universalistes de la recherche scientifique, auxquels pour ma part je veux continuer à croire.

Extraits de : Gérard Noiriel, "L'historien et l'objectivité", *Sciences Humaines*, Hors série n°18, sept.-oct.1997.

Sujet n° 3 : Le « retour au récit » signifie-t-il un « échec de l'histoire scientifique » ?

Lawrence Stone, Retour au récit (1979)

De tout temps, les historiens ont raconté des histoires. On n'a cessé d'estimer, de Thucydide et Tacite jusqu'à Gibbon et Macaulay, que leur ambition suprême était de composer un récit, en une prose élégante et animée : on regardait l'histoire comme une branche de la rhétorique. Pourtant, voilà cinquante ans que ce rôle de conteur est tombé en discrédit parmi ceux qui se sont considérés comme les pionniers de la profession, chez les praticiens de la " nouvelle histoire ", comme on l'a appelée en ce deuxième après-guerre. En France, c'est sous la qualification d'" histoire événementielle " qu'on a banni le récit. Or j'entrevois à divers signes qu'un courant de fond aspire bien des " nouveaux historiens " signalés et les fait refluer vers une manière de narration.[...]
Entendons-nous premièrement sur ce qu'on appelle ici " narration " ou " récit " Dans notre acception, la narration consiste à organiser la matière selon l'ordre continu de la chronologie, et à mettre l'image au point de telle sorte que, par la convergence des faits, le narré sera tout d'un tenant et d'une suite, quand même il y aura des intrigues secondaires. L'histoire narrative diffère de l'histoire structurale sous deux aspects essentiels : l'arrangement en est descriptif plutôt qu'analytique ; le point de mire principal y est l'homme, non pas la circonstance. Aussi fait-elle son affaire du particulier et du spécifique, plus volontiers que du collectif et du statistique. [...]
Au cours des trente dernières années, trois espèces fort différentes " d'histoire scientifique " ont connu la vogue dans notre profession ; elles n'étaient pas assises sur des données nouvelles, mais sur des modèles nouveaux ou des méthodes nouvelles : le modèle économique marxiste, le modèle écologico-démographique français, et les méthodes " cliométriques " américaines. [...] Le deuxième sens d'a histoire scientifique " est celui qu'on emploie depuis 1945 dans l'école française des *Annales,* dont on peut dire qu'Emmanuel Le Roy Ladurie est le porte-parole, même s'il s'agit d'un porte-parole assez extrémiste. Selon lui, les variables décisives en histoire sont les changements d'équilibre entre fourniture d'aliments et population, équilibre qu'on déterminera nécessairement par des études quantitatives, sur de longues périodes, de la productivité agricole, de l'évolution démographique et des prix alimentaires. Le Roy Ladurie nous a dit sans ménagement qu'"à la limite ... il n'est d'histoire scientifique que du quantifiable ".[...]
Les historiens français, qui dans les années 1950 et 1960 marchaient à la tête de cette vaillante entreprise, se donnèrent pour norme un dispositif hiérarchique : dans l'ordre d'arrivée aussi bien que d'importance, il y avait d'abord les faits économiques et démographiques ; puis la structure sociale ; enfin les phénomènes intellectuels, religieux, culturels et politiques. On se représentait ces trois zones comme les étages d'une maison, dont chacun est assis sur celui du dessous ; mais ceux d'en haut n'ont guère d'effet en retour sur ceux d'en bas. En de certaines mains, la nouvelle méthode et les questions nouvelles ont donné des résultats qui confinent au sensationnel. Les premiers ouvrages de Fernand Braudel, de Pierre Goubert et d'Emmanuel Le Roy Ladurie compteront au nombre des plus grands écrits historiques de tous temps et lieux. A eux seuls, ils justifient pleinement le choix, pour une génération, de la voie d'approche analytique et structurale.

[...] Puisque seule importait vraiment la première assise, et puisqu'on traitait des conditions matérielles des masses, non pas de la culture de l'élite, on a pu parler d'“ histoire immobile ” à propos de l'Europe continentale, du XIVe au XVIIIe siècle. [...] Dans ce nouveau modèle d'histoire, des mouvements comme la Renaissance, la Réforme, les Lumières et la naissance de l'État moderne ont tout simplement disparu. Aucun compte n'est tenu des transformations massives de la culture, de l'art, de l'architecture, de la littérature, de la religion, de l'éducation, de la science, du droit, de la constitution, du bâti de l'État, de la bureaucratie, de l'organisation militaire, des dispositions fiscales, etc., qui ont eu lieu dans les échelons supérieurs de la société pendant ces cinq siècles. Ce curieux aveuglement était l'effet d'une ferme conviction : que toutes ces affaires-là font partie de la troisième catégorie et ne sont que superstructure.[...]
La première cause du retour actuel au récit, c'est qu'on a perdu bien des illusions sur le modèle déterministe d'explication historique et sur ce dispositif à trois paliers. [...] Aujourd'hui, nombreux sont parmi nous ceux que l'évidence des documents a contraints d'admettre la prodigieuse complexité de ce va-et-vient, de ce passe-et-repasse où s'entre-coudoient les faits de population, d'alimentation, de climat, d'offre de monnaie, de hausse ou baisse des prix, d'une part ; et les valeurs, les idées, les coutumes, d'autre part. Avec les rapports sociaux, de rang ou de classe, Bien des historiens pensent désormais que la culture du groupe et même le vouloir de l'individu sont en puissance des causes et des agents de changement au moins aussi importants que les forces impersonnelles de la production matérielle et de la croissance démographique.[...] Concéder que les idées, la culture et même la volonté des individus sont des variables indépendantes, c'était déjà miner le déterminisme économique et démographique.
Or il y a plus : on en est revenu à consentir que la puissance politique et militaire, le recours à la vive force, ont souvent imposé la structure de la société, la distribution des richesses, le système agraire et même la culture de l'élite, et c'est encore là un travail de sape. [...] Les historiens de l'avenir, n'en doutons pas, critiqueront sévèrement les “ nouveaux historiens ” des années 1950 et 1960 de n'avoir su tenir un compte suffisant du pouvoir, de l'organisation et de la décision politiques, des hasards de la bataille et du siège, de la destruction et de la conquête. [...]
Troisième coup, rudement allongé à l'histoire analytique et structurale : à ce jour, on ne saurait juger sans réserves les états de service de ce qui a été sa méthode la plus caractéristique, c’est-à-dire la quantification. Il est hors de doute que la quantification a mûri, qu'elle s'est affirmée comme méthode essentielle en maint ressort de la recherche historique, surtout en histoire démographique, en histoire de la structure sociale et de la mobilité sociale, en histoire économique et en histoire de la géographie électorale et du comportement électoral dans les systèmes politiques démocratiques. En y recourant, on a grandement amélioré la qualité générale du discours historique, en exigeant que soient cités des chiffres précis là où l'on se contentait autrefois de mots vagues.[...]
En dépit de ses accomplissements inattaquables, on ne saurait nier que la quantification n'a pas comblé les hautes espérances d'il y a vingt ans. Pour la plupart, les grands problèmes de l'histoire sont aussi insolubles que devant, si ce n'est plus encore. On est toujours aussi loin de s'entendre sur les causes des Révolutions anglaise, française et américaine, malgré les énormes efforts accomplis pour porter la lumière sur leurs origines économiques et sociales. Après trente années de recherche intensive en histoire démographique, nous voilà non moins embrouillés qu'au départ ; disons mieux, nous le sommes plus. Nous ne savons pas pourquoi la population a cessé de croître dans la plupart des régions de l'Europe entre 1640 et 1740 ; nous ne savons pas pourquoi elle s'est remise à croître en 1740 ; ni même si la cause en a été un regain de fécondité ou un déclin de la mortalité. La quantification nous a beaucoup appris sur les *quoi* de la démographie historique, mais relativement peu jusqu'à présent sur les *pourquoi*. [...]
Ce sont justement les études où l'on a investi avec le plus de prodigalité ; qui mettent le plus d'ambition à rassembler des quantités énormes de données par les soins d'une armée de chercheurs rémunérés ; qui sont traitées le plus scientifiquement et par tout ce qu'il y a de neuf en fait d'ordinateurs ; dont la présentation mathématique est la plus poussée : ce sont elles qui, à ce jour, se sont révélées les plus décevantes. Deux décennies, des millions de dollars, plus

tard de livres et de francs : les seuls résultats qu'on puisse montrer aujourd'hui sont plutôt modestes en comparaison de toute cette dépense de temps, d'énergie et d'argent. [...]

Force est donc aux historiens de se rabattre sur le principe d'indétermination et d'avouer qu'en présence de variables si nombreuses, on ne peut mieux faire en histoire que généraliser à moyenne portée [...]. Le modèle macro-économique est un conte à dormir debout, et l'“ histoire scientifique ” un mythe. Les explications unicausales sont tout simplement inopérantes.

Extraits de : Lawrence Stone, “Retour au récit ou réflexions sur une nouvelle vieille histoire”, *Le Débat*, sept. 1980 (traduit de l’anglais d’un article de 1979).

Carlo Ginzburg, Traces : racines d’un paradigme indiciaire (1979)

Le ton, malgré tout défensif, de certains passages du “ corpus ” d'Hippocrate fait comprendre que dès le Ve siècle avant Jésus-Christ avait commencé une polémique, qui était destinée à durer jusqu'à nos jours contre l'incertitude de la médecine. Une telle persistance s'explique certainement par le fait que les rapports entre le médecin et le patient—caractérisés par l'impossibilité pour le second de contrôler le savoir et le pouvoir détenus par le premier—n'ont pas tellement changé depuis l’époque d'Hippocrate. Ce qui a changé, en revanche, au cours de presque deux millénaires et demi, ce sont les termes de la polémique, et ce changement est allé de pair avec les profondes transformations qu'ont subies les notions de “ rigueur ” et de “ science ”. Bien évidemment, la césure décisive en ce sens est constituée par l'émergence d'un paradigme scientifique basé sur la physique de Galilée, mais qui s'est révélé plus durable que cette dernière. Bien que la physique moderne ne puisse se définir comme “ galiléenne ” (même si elle n'a pas renié Galilée), la signification épistémologique (et symbolique) de Galilée pour la science en général est restée intacte. Or, il est clair que le groupe de disciplines que nous avons appelées indiciaires (médecine comprise) ne répond pas du tout aux critères de scientificité que l'on peut déduire du paradigme de Galilée. Il s'agit en effet de disciplines éminemment qualitatives, qui ont pour objets des cas, des situations et des documents individuels, *en tant qu'individuels,* et c'est précisément pour ce motif qu'elles atteignent des résultats qui conservent une marge aléatoire irréductible ; il suffit de penser au poids des conjectures (le terme même vient de la divination) dans la médecine ou dans la philologie, et pas seulement dans la mantique. La science galiléenne était d'un caractère bien différent, elle qui aurait pu faire sienne la devise scolastique *Individuum est ineffabile* (On ne peut parler de l'individuel). L'emploi des mathématiques et la méthode expérimentale impliquent en effet respectivement la quantification des phénomènes réitérables, alors que la perspective individualisante excluait par définition la seconde et n'admettait la première qu'avec des fonctions auxiliaires. Tout cela explique pourquoi l'histoire n'a jamais réussi à devenir une science galiléenne. C'est précisément durant le XVIIe siècle que la greffe des méthodes des antiquités sur le tronc de l'historiographie mit indirectement au jour les lointaines origines indiciaires de cette dernière : elles étaient restées occultées pendant des siècles. Ce point de départ n'a pas changé, malgré les rapports toujours plus étroits qui lient l'histoire aux sciences sociales. L'histoire est restée une science sociale sui *generis,* irrémédiablement liée au concret. Même si l'historien ne peut pas ne pas se référer, de façon explicite ou implicite, à des séries de phénomènes comparables, sa stratégie cognitive, comme ses codes d'expression, restent intrinsèquement attachés à l'individualisation (que l'individu soit un groupe social ou une société entière). En ce sens l'historien peut se comparer au médecin qui utilise les cadres nosographiques pour analyser la maladie spécifique du malade particulier. Comme celle du médecin, la connaissance historique est indirecte, indiciaire et conjecturale.

Extraits de : Carlo Ginzburg, “ Traces : racines d’un paradigme indiciaire ”, Le Débat, n° 6, 1980 (traduit de l’italien d’un article de 1979). Repris dans : C. Ginzburg, *Mythes, emblèmes, traces, morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989.

Jean-Yves Grenier, L'histoire quantitative est-elle encore nécessaire ? (1995)

L'histoire quantitative ne fait plus recette. Le temps est loin où F. Furet pouvait parler de son rôle dominant et de sa capacité à renouveler la recherche historique. La forte génération des successeurs de E. Labrousse, qui a su installer dans les années 1960 le chiffre et la série au coeur de l'écriture et de la démonstration historiennes, ne s'est pas assurée de successeurs capables ou désireux de perpétuer la tradition quantitative ou sérielle. Non pas que le chiffre ait disparu des livres d'histoire, loin s'en faut, mais sa pratique est moins assurée qu'auparavant. Quelques constats éditoriaux le prouvent, que ce soient les difficultés d'une jeune revue comme Histoire et Mesure (fondée en 1986) à promouvoir des approches statistiques historiques nouvelles, ou le fait que les dernières grandes thèses d'histoire économique sont peu voire pas quantitatives. Désormais, le recours au quantitatif se doit d'être justifié ; sa nécessité n'est plus une évidence.

Quelles sont les causes de ce retrait, d'autant plus surprenant qu'il coïncide avec le développement de la micro-informatique qui a considérablement facilité les opérations techniques et accéléré les calculs ? Il faut faire intervenir plusieurs aspects. La faible formation mathématique des historiens, d'abord, d'autant plus mise à l'épreuve que des logiciels statistiques difficiles à maîtriser sont aujourd'hui disponibles. De plus, l'organisation moins hiérarchisée des laboratoires ou des centres de recherche et la dimension plus égalitaire et individualiste du travail font que la collecte et l'élaboration des données sont aujourd'hui moins faciles et pour le moins passées de mode ; ce type de collecte se porte désormais plus volontiers vers d'autres sources, les textes en premier lieu (ce qui ouvre d'ailleurs également sur de possibles formalisations quantitatives).

Critique du paradigme "galiléen"

Plus fondamentalement, cette évolution, contemporaine d'un désintérêt croissant pour l'histoire économique, est à resituer dans un contexte de crise, ou pour le moins de remise en question, de l'explication historique. L'historien a pendant longtemps privilégié une représentation implicite du monde qui avait deux caractéristiques. La première était que son domaine d'études s'organise en multiples totalités économiques, sociales ou culturelles. Ces agrégats préexistants (classes ou catégories sociales, variables économiques...), il s'agit de les repérer ; pour cela, le critère quantitatif s'impose comme le plus efficace pour identifier et classer. Or, son usage ne fait pas problème car à l'idée d'agrégat est associée, au moins implicitement, celle d'homogénéité. De plus, l'articulation des différents ensembles est immédiate puisqu'elle se modèle sur les diverses échelles d'analyse du système - du système-monde à la monographie locale - qui ont chacune leur place mais avec un privilège ou une validité supérieure accordés à la macro-histoire. En d'autres termes, cette vision hiérarchisée permet de résoudre d'emblée la question du rapport entre grandeurs, ce qui attribue au chiffre un statut de langage universel, le plus adéquat pour décrire le monde historique.

La seconde caractéristique est l'inscription par l'historien de son activité dans un paradigme de connaissance beaucoup plus large, le paradigme galiléen pour reprendre l'expression de C. Ginzburg (1). I1 s'agit en l'occurrence moins de penser le monde historique comme régi par des lois que par des relations stables entre variables. Le travail de l'historien consiste à mettre au jour cette structure préexistante, elle aussi susceptible, comme le sont les totalités, d'une connaissance chiffrée ou d'une approche quantitative, du fait de la constance de ces relations qui permet de supposer des rapports stables. En somme, dans le même mouvement, on suppose une forte cohérence du réel et une adéquation sans hiatus de l'approche quantitative utilisée.

Cette représentation implicite est depuis quelque temps modifiée en profondeur du fait de la mise en cause de cette préexistence des totalités sur laquelle reposait la démonstration en histoire. En témoignent bien sûr la critique du structuralisme, et avec lui de tout projet formaliste, mais aussi le succès d'approches qui renoncent à l'idée de loi au profit de celle de principes organisateurs plus souples, comme celle de N. Élias. Plus significatif, peut-être, pour comprendre l'évolution récente, il faut s'intéresser à l'essor rapide de la micro-histoire. Sous de multiples formes qui dépassent aujourd'hui le projet italien fondateur de la *microstoria* (2), la

micro- histoire renverse la perspective historiographique. Il s'agit moins en l'occurrence de son souci de considérer l'événement ou la biographie remaniée comme des entités historiques essentielles, ce que permettait mal l'approche macro-historique quantitative, que du passage du paradigme galiléen au paradigme indiciaire, pour conserver la terminologie de C. Ginzburg. Pour ses partisans, le dilemme est le suivant : “*Ou assurer un statut scientifique faible pour arriver à des résultats marquants, ou assurer un statut scientifique fort pour arriver à des résultats négligeables* ” (C. Ginzburg). En d'autres termes, les progrès de l'historiographie passent par un refus du mythe de l'objectivation et de la méthode scientifique et par l'acceptation du privilège accordé à l'interprétation et à la reconstruction à partir de traces et d'indices. Que la micro-histoire soit éloignée du quantitatif, on l’aura compris. [...]
La démarche quantitative a cependant un autre intérêt épistémologique, celui de garde-fou pour contrôler la valeur ou la force du discours historique. En ce sens, il est possible d'invoquer en sa faveur des arguments similaires à ceux utilisés pour démarquer l'histoire de la fiction. En effet, l'idée d'une validation par elle-même de la démonstration historique, comme dans les sciences de la nature, est désormais caduque. L'histoire ne relève pas de la preuve au sens classique et l'univers poppérien lui est étranger. Seules la multiplicité et la convergence des mises en évidence sont probantes. La validation n'est que relative. Dans ce décor, l'intérêt du quantitatif est triple. D'abord, il constitue une manière parmi d'autres de décrire un phénomène : peu importe ici qu'elle soit jugée inférieure ou supérieure à des écritures plus littéraires ou intuitives, seul compte le fait qu'il s'agit d'une description supplémentaire non redondante. Ensuite, l'analyse statistique contribue à définir l'univers des possibles. Si elle ne peut pas valider par elle-même, elle peut conférer une plausibilité variable aux affirmations proposées. Ainsi, s'il est facile de montrer que plusieurs décompositions de séries chronologiques sont possibles, cela ne signifie pas que toutes le sont, ou que toutes ont la même pertinence quantitative. Enfin, le chiffre - brut ou élaboré - est un repère, ou pour mieux dire un indice. Au même titre qu'un fragment de texte ou qu'un tesson d'amphore, il oriente l'intuition. En ce sens, il relève du paradigme indiciaire évoqué plus haut : disqualifier le paradigme galiléen ne suffit donc pas pour éliminer le recours au quantitatif. Seulement, les modalités de l'histoire quantitative changent. Gageons que ce changement ne fait que commencer.

Extraits de : Jean-Yves Grenier, ”L’histoire quantitative est-elle encore nécessaire ?”, in *Autrement*, n°150-151, janv. 1995.

Notes :
1. C. Ginzburg, ” Traces : racines d'un paradigme indiciaire ”., *in Mythes, emblèmes, traces, morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989.
2. Les travaux initiateurs de la micro-histoire sont dus à E. Grendi, G. Levi, C. Poni et C. Ginzburg, animateurs des *Qaderni Storici*.

François Hartog, L’art du récit historique (1995)

Alors l'histoire raconte ? Mais non, répondront ces mêmes historiens professionnels, il y a des lieux pour ça et il y a belle lurette que l' ” histoire-récit ” n'est plus noue affaire. Reportez-vous donc aux sarcasmes jetés par Lucien Febvre, dans les années 1930, sur ” l'histoire-récit ”, ” historisante ”, ” événementielle ” ou “ histoire-batailles ” ! Et plus largement, vous savez bien que l'histoire s'est constituée en discipline, dans la seconde moitié du XIXe siècle, en choisissant, sur le modèle des sciences de la nature, la science contre l'art. Science d’observation, science d'analyse, lectrice de documents, qui un jour peut-être débouchera sur la synthèse et le dégagement de lois. Rappelez-vous les objurgations réitérées de Fustel de Coulanges ou les instructions minutieuses de Langlois et de Seignobos ! Pour elle, le récit est synonyme d'afféteries ou de naïveté (la chronique médiévale est naïve).
Pourtant, dans la série des retours annoncés auxquels nous ont habitués les quinze dernières années, n'ont manqué ni celui de l'événement ni celui du récit. Sous le titre “ Retour au récit ~,

l'historien Lawrence Stone a levé ce lièvre dès 1979, en présentant un premier a relevé des changements opérés dans la mode historienne ”. Mais ce qu'il désignait par récit ou narration n'était nullement problématisé. C'était seulement une “ abréviation commode ” permettant de décrire un phénomène de prise de distance par rapport aux différentes formes de l'histoire scientifique jusqu'alors prévalentes. Descriptif peut-être, le terme n'était pourtant pas neutre.
Plus sérieusement, c'est d'un philosophe qu'est venue la réflexion majeure sur la question du récit (dans son rapport avec l'histoire). Dans *Temps et récit,* Paul Ricœur, soucieux de scruter le mystère du temps, considère tour à tour l'histoire et la fiction et arrive à la conclusion qu'il ne saurait y avoir d'histoire sans un lien, si ténu soit-il, avec le récit. Philosophe, se rattachant à la tradition herméneutique, bon connaisseur de la philosophie de l'histoire anglo- saxonne, Ricœur s'est aussi fait pour cette occasion le lecteur attentif et inventif des historiens français contemporains qui, à l'enseigne des *Annales,* ont voulu tourner le dos précisément à 1'“ histoire-récit ”. À commencer par Braudel et sa *Méditerranée,* livre phare de cette nouvelle histoire. À l'évidence il y a là un enjeu important pour qui soutient qu'histoire et récit ne sont pas totalement séparables: qu'en est-il alors de cette histoire ? Ferait-elle exception ou bien conserverait-elle un lien avec le récit ou une forme de récit ?
Eclipse du récit ?
A ce point, un balisage historiographique peut être utile. Quand on parle de rejet du récit par les historiens des *Annales,* que désigne-t-on ? D'abord une polémique menée contre l'histoire positiviste alors dominante. Avec quoi s'agissait-il de rompre ? Avec l'“ histoire-récit ” (ou historisante ou événementielle, ces mots étant pratiquement synonymes); mais dans cette expression dévalorisante, à aucun moment, le récit en tant que tel n'a été problématisé. L'histoire-récit est simplement celle qui met au premier plan les individus et les événements. Sa remise en cause s'effectue sous la pression des jeunes sciences sociales, pour qui l'objet de la science n'est plus l'individu, mais les groupes sociaux, non plus la suite des événements dans leur superficialité, mais le “ fait social total ”. Devenant économique et sociale, l'histoire entend, pour la part qui est la sienne, contribuer à la construction de cette nouvelle science de la société sur elle-même. Passant du national (sa préoccupation majeure tout au long du XIXe siècle) au social, l'histoire délaisse bientôt le récit des origines, la narration continue des fastes de la nation pour le “ récitatif de la conjoncture ” (elle quantifie, construit des séries, dresse des tableaux et des courbes). Ne se contentant plus de l'ordre de la succession et du fil de la chronologie (sous-tendu par la seule idée de progrès), de mille façons, elle compare, soucieuse de faire apparaître répétitions et rémanences. Sous son microscope, l'événement n'est plus “ visible ”, n'est plus lisible : par lui-même il n'est rien ou presque, et la lumière qu'il projette est toute d'emprunt. Le temps sur lequel elle travaille n'est plus celui de l'événement, trop bref et non significatif, mais un temps, social lui aussi, que scandent cycles, conjonctures, structures et crises. [...]
Globalement, les XIXe et XXe siècles ont vu l'affirmation et le renforcement - avec le marxisme -, voire le durcissement des ambitions scientifiques de l'*histoire-Geschichte* (mais parallèlement aussi sa critique et sa remise en cause radicale). Accumulant des faits, l'historien cherchait ou vérifiait les lois de l'Histoire. Ce n'est bien entendu là qu'un schéma, qui laisse place à de multiples variantes et adaptations, à travers les apports de la sociologie et de l'économie notamment. L'histoire sociale des *Annales,* par laquelle nous avons commencé, en représente une très souple. Mais, dans tous les cas, le récit n'était pas à l'ordre du jour. Sauf pour le récuser sous la forme de l'histoire-récit. Ce qui laissait intacte la question du récit, dans la mesure où l'objet premier du débat portait sur l'événement et non sur le récit. Renoncer à l'histoire-récit, c'est-à-dire à l'histoire événementielle, c'était abandonner non pas *le* récit, mais simplement une forme particulière de récit.
De fait, Paul Ricœur, lecteur de *La Méditerranée* de Braudel n'a pas de peine à faire apparaître dans le livre, avec ses trois étages volontairement distincts, la trame d'un récit. Le déclin de la Méditerranée et sa sortie de la grande histoire, telle est l'intrigue globale, mais virtuelle, à laquelle concourent les trois niveaux et les trois temporalités. Alors qu'un romancier les aurait ~ brassés dans un unique récit, Braudel procède analytiquement, par distinction de plans, laissant aux *interférences* le soin d'engendrer une image implicite du tout. C'est ainsi que l'on obtient une quasi-intrigue *virtuelle,* brisée en plusieurs sous-intrigues . L'intérêt majeur de

l'analyse de Ricœur n'est pas de dire: “ Vous pensiez avoir rompu avec le récit, il n'en est rien, ou du moins ça n'est pas si simple ”, mais de souligner que Braudel a inventé un nouveau type d'intrigue comme conjugaison de structures, de cycles et d'événements. Avec pour corollaire que l'événement n'est pas toujours ou seulement cet éclat bref limité au troisième niveau, où le cantonne pourtant Braudel. Avec des fonctions diverses, il appartient à tous les niveaux et peut être plus justement défini comme “ une variable de l'intrigue .. On trouve là une nouvelle confirmation que rejeter l'événement n'est pas faire disparaître le récit (ni l'événement), mais les transformer. La polémique, comme il est normal, l'emportait sur l'épistémologie. La longue durée n'est pas l'ennemi du récit, sans plus. [...]
On retrouve alors Barthes, avec une autre formule provocante: “ Le fait n'a jamais qu'une existence linguistique. Où l'on peut lire le comble du scepticisme; ou simplement le rappel qu'entre “ un récit et un cours d'événements ”, il n'y a pas une relation de reproduction, de reduplication, d'équivalence , mais, comme le précise encore Ricœur, “ une relation métaphorique ”. Aussi, pour désigner le rapport du récit historique au passé “ réel, préfère-t-il parler de “ représentance ” ou de “ lieutenance ” (plutôt que de représentation), marquant par là la part de construction - le récit porte au langage un analogue (“ *l'être-comme ”* de l'événement passé .), mais aussi de dépendance par rapport à l'effectivité du passé (“*l'avoir-été*” de l'événement passé). Finalement, pour que surgisse la question du récit, il suffit que l'historien en vienne à se poser cette simple question, que lui a soufflée Michel de Certeau: qu'est-ce que je fais quand je fais de l'histoire ?

Extraits de : François Hartog, ”L'art du récit historique”, in *Autrement*, n°150-151, janv. 1995.

Notes :
1. L. Stone, “ Retour au récit ou réflexions sur une nouvelle vieille histoire ”, *Le Débat,* n° 4, 1980.
2. P. Ricœur, *Temps et Récit,* Paris, Le Seuil, 1983-1985, 3 vol.

TEXTE COMPLÉMENTAIRE :

Jean-Claude Daumas, « Redynamiser l'histoire économique en France » (2008).

Certes, la situation de l'histoire économique en France est contrastée car il est des éléments favorables à son développement – il y a environ 220 thèses inscrites dans les universités, toutes spécialités et périodes confondues ; des thématiques nouvelles sont développées qui témoignent d'une belle capacité de renouvellement ; les collaborations avec les disciplines voisines ne manquent pas –, mais de nombreux signes attestent également son affaiblissement. Cependant, ce n'est pas un phénomène spécifiquement français **[1]**, même s'il a dans notre pays des causes, une chronologie et des formes qui lui sont propres.
Dressant en 1965 pour le Comité français des sciences historiques, le bilan des tendances et réalisations de l'historiographie française entre 1945 et 1965, Jean Glénisson pouvait constater, avec une tranquille assurance, la prépondérance de l'histoire économique qui, associée à l'histoire sociale, écrasait la production historique française, tout en signalant d'ailleurs que la seconde, moins assurée de ses méthodes, retardait sur la première **[2]**. Cependant, dès la fin des années 1970, cette situation avait vécu. Dans le rapport sur la situation de l'histoire économique contemporaine qu'il fit en 1980 pour le même Comité, Jean Bouvier soulignait en effet que le paysage historiographique avait été complètement chamboulé en moins de deux décennies : d'une situation de monopole où Ernest Labrousse, grand semeur d'idées et de projets, était « le seul vrai initiateur », on était passé, en raison de la multiplication des lieux de recherche et de l'accroissement des effectifs de chercheurs, à « une situation de type oligopolistique » qui se traduisait par une plus grande dispersion des sujets de recherche et des méthodes. Désormais concurrencée par d'autres types d'histoire, l'histoire économique avait perdu de sa force d'attraction sur les chercheurs qui venaient à elle moins nombreux qu'auparavant ; aussi Jean Bouvier pouvait-il légitimement exprimer des « inquiétudes » et des

« craintes » sur son avenir **[3]**. De son côté, dans un rapport parallèle, Philippe Vigier notait que l'histoire sociale, qui avait connu un « très large renouvellement » et un « fort net élargissement », avait « tendance à prendre ses distances par rapport à l'histoire économique » **[4]**. Pierre Toubert et Henri Dubois notaient d'ailleurs la même tendance en histoire médiévale **[5]**. Sur fond de retour à l'individu, au récit, au politique, aux textes, et d'intérêt affirmé pour les stratégies des acteurs et les représentations, le reflux dont Jean Bouvier avait constaté les premiers signes s'est poursuivi et amplifié au cours des décennies suivantes avec la remise en cause du paradigme labroussien **[6]**, de l'histoire globale, de la longue durée, de la quantification **[7]** et des grandes enquêtes collectives **[8]**. Certes, l'histoire économique a su allonger son questionnaire, renouveler ses approches et étendre son territoire, mais pour des raisons maintes fois analysées **[9]**, qui ne sont pas toutes strictement scientifiques mais qui renvoient aussi à des effets de contexte, elle est aujourd'hui victorieusement concurrencée par d'autres types d'histoire, culturelle **[10]** ou politique notamment, si bien que dans l'enseignement comme dans la recherche, sa place est beaucoup trop réduite. Le recul continu de son poids dans les revues historiques françaises depuis trente ans est d'ailleurs un indice inquiétant de cet affaiblissement **[11]**. Le nombre de thèses soutenues chaque année est dramatiquement faible **[12]**. Des emplois de professeurs ont été perdus et nous avons trop peu de postes à offrir aux jeunes chercheurs qui sont nombreux à piétiner, souvent dans des statuts précaires, aux portes de la carrière académique. Au total, et même s'il n'est pas question de regretter les gros bataillons d'hier, il faut bien constater le recul du poids relatif de l'histoire économique en termes d'effectifs de chercheurs comme de thèses soutenues **[13]**.
Parfaitement conscients que l'histoire économique ne peut vivre ni dans l'isolement, ni dans ce que Gérard Chastagnaret a plaisamment appelé « la seule monogamie avec la science économique » **[14]**, les historiens économistes continuent de se nourrir des échanges avec les autres sciences sociales, mais la culture de l'ingéniosité touche à tout et de l'emprunt sauvage domine, alors même que ce compagnonnage ne peut être réellement fructueux que s'il est accompagné d'un travail théorique rigoureux **[15]**. Du reste, l'empirisme dont, en 1980 déjà, Jean Bouvier déplorait l'emprise continue de dominer, les historiens économistes, malgré une volonté affichée d'ouverture interdisciplinaire, négligeant sans doute trop les apports des économistes et, en matière théorique, se satisfaisant d'un éclectisme sommaire. Par ailleurs, on ne peut que déplorer le provincialisme de l'histoire économique française **[16]**, au demeurant peut-être plus marqué pour la période contemporaine que pour les autres : d'une part, la plupart des chercheurs se sont concentrés sur l'histoire française, négligeant à la fois l'étude des pays étrangers et l'histoire comparative à laquelle, citations de Marc Bloch à l'appui, il est de bon ton de rendre hommage mais que trop peu prennent le risque de pratiquer ; et de l'autre, qu'il s'agisse d'histoire globale, de mondialisation, de marché ou de consommation, voire de colonisation, les historiens économistes français sont trop souvent absents des grands débats internationaux, lesquels trouvent d'ailleurs beaucoup trop peu d'échos dans notre pays. […]
De plus, le refus de la quantification, de la modélisation et de l'économétrie **[18]** contribue à tenir l'historiographie française éloignée d'autres historiographies, et – contrairement à une idée reçue – pas seulement anglo-saxonnes **[19]**. C'est dire que l'affaiblissement de l'histoire économique française sur le plan international n'est pas imputable aux seules difficultés linguistiques, au demeurant bien réelles, mais aussi aux choix opérés en matière de recherche. Enfin, n'ayant pas su trouver les relais appropriés, elle éprouve de grandes difficultés à se faire entendre en dehors du monde académique, d'autant plus d'ailleurs que, au risque de se renier, les enjeux du présent la laissent trop souvent sans voix, alors que les économistes historiens, notamment ceux de l'École d'Économie de Paris, occupent une grande partie de l'espace **[20]**.
En un demi-siècle, l'histoire économique a connu des mutations successives **[21]**, mais il ne faut pas perdre de vue que des nuances importantes distinguent l'historiographie des différents périodes. Même en plein âge d'or labroussien, les recherches sur l'Antiquité ont été assez peu touchées par « la vague économiste » **[22]**. De son côté, l'histoire médiévale est passée par « trois phases successives » : l'étude des structures économiques et des conditions de vie, dominante jusque vers 1965, a été progressivement remplacée par l'étude de la société, avant que, à partir de 1985, la recherche se porte sur des questions quasi anthropologiques **[23]**.

L'influence de l'histoire économique à la Labrousse n'a véritablement été prépondérante que dans les travaux d'histoire moderne et contemporaine qui ont été marqués par trois couples : cycle et crise, structure et conjoncture, croissance et développement. En histoire moderne, le meilleur de la recherche était représenté par la monographie régionale (ou urbaine) qui, de manière générale, « combinait les structures braudeliennes, la conjoncture labroussienne et la nouvelle démographie historique » **[24]**. En histoire contemporaine, jusqu'aux années 1970, la recherche s'est déployée selon trois directions principales : l'histoire globale des régions et des villes, les monographies de grandes entreprises et de branches, et les relations économiques et financières de la France avec l'étranger **[25]**. Après la retraite de Labrousse en 1965, qui a marqué comme la fin d'une époque, ses héritiers ont suivi des chemins différents, les uns se tournant vers une histoire sociale devenue autonome, voire vers l'histoire des représentations, quand ceux restés fidèles à l'histoire économique abordaient de nouveaux objets d'étude. Après une longue éclipse, et même si elle demeure un peu marginale, on a assisté au renouveau de l'histoire économique de l'Antiquité sous l'influence de l'accroissement de la documentation et de la discussion du concept d' « économie antique » forgé par M. I. Finley, les recherches s'intéressant essentiellement aux transformations de l'économie agraire, au rôle de la monnaie, à la place de la cité dans le développement des échanges, et à la main-d'œuvre et au travail. L'histoire économique du Moyen Âge n'est certes pas à la mode, mais des travaux originaux ont apporté du neuf sur l'histoire du salariat, des techniques et de la pensée économique. Pour la période moderne, les principaux apports concernent l'étude des rouages du système financier de la monarchie française, la remise en cause de la conception traditionnelle de la « révolution industrielle » à partir de l'application du concept de proto-industrialisation à l'étude du travail artisanal et manufacturier, l'analyse du rapport des sociétés au marché et à la consommation, et la compréhension du fonctionnement des réseaux marchands et de crédit. Enfin, s'agissant de la période contemporaine, l'intérêt des historiens s'est porté vers l'histoire des entreprises qui, n'étant plus conçue comme un appendice de l'histoire économique générale, cherche à dégager les spécificités des entreprises françaises en s'organisant autour de nouvelles thématiques (organisation des entreprises, financement et performances des entreprises, petite et moyenne entreprise, capitalisme familial, gestion de la main-d'œuvre), l'histoire des techniques qui a cessé d'affirmer l'autonomie du fait technique pour se focaliser sur la question des sources, des acteurs et des conséquences de l'innovation, l'étude du rôle économique des États vu à travers l'évolution des finances publiques et des politiques économiques, l'histoire des banques et des marchés financiers, et enfin l'histoire des campagnes dont l'étude s'est réorientée vers les questions de l'exploitation et de la transmission successorale, des solidarités familiales, de la mobilité des hommes, et de la pluriactivité. Quant aux méthodes cliométriques, dont l'utilisation aurait pu contribuer au renouvellement de la discipline, elles n'ont trouvé qu'un écho très limité chez les historiens français, généralement très critiques envers une histoire jugée « trop technique et abstraite » **[26]**.

Au total, les années 1970 ont ouvert la voie à toute une série de remises en cause, de débats et de déplacements thématiques ou méthodologiques, si bien qu'il ne reste plus grand-chose aujourd'hui du cadre intellectuel dans lequel s'inscrivaient les travaux de l'école labroussienne. Non seulement l'histoire économique est aujourd'hui plus hétérogène dans ses objets et ses problématiques qu'elle ne l'était à l'époque de Labrousse, mais les historiens ont également fait évoluer leurs ressources théoriques, les approches néoclassiques (souvent très éclectiques) et marxistes (en fait, un marxisme assez rudimentaire) étant remplacées par des emprunts aux économistes hétérodoxes (économie de la régulation, néo-institutionnalisme, économie des conventions…) et à la sociologie économique. En somme, on ne fait plus aujourd'hui de l'histoire économique comme on en faisait dans les années soixante ; et, de surcroît, diversifications et expérimentations sont à l'origine d'un réel sentiment d'incertitude.

Quant à l'Association française des historiens économistes (AFHE), si elle continue heureusement à attirer de jeunes chercheurs, elle s'identifie trop aux seuls contemporanéistes. C'est que le sentiment d'avoir une identité commune, englobant toutes les périodes et toutes les spécialités, s'est beaucoup affaibli sous l'effet de l'éclatement des savoirs, des compétences et des problématiques provoqué par le développement de l'hyperspécialisation qui

accompagne l'accroissement du nombre de chercheurs et le progrès de la recherche **[27]**. L'histoire économique souffre en outre du poids des querelles de chapelles et des divisions partisanes qui paralysent le développement de véritables débats scientifiques. Enfin, et c'est peut-être ce qui concentre et cristallise toutes les difficultés de l'histoire économique en France : à la différence de ce que l'on constate dans la plupart des grands pays occidentaux, elle n'a pas chez nous de revue propre qui permettrait d'organiser la confrontation entre spécialistes et la circulation des idées en transcendant clivages thématiques et frontières chronologiques, de créer les conditions d'une véritable discussion critique des recherches réalisées, de mobiliser la communauté autour de grands chantiers collectifs, et de la faire participer aux débats qui traversent la recherche internationale.
C'est la reconnaissance de cette situation complexe, qui fait coexister affaiblissement, isolement et renouvellement, qui a justifié la décision du CNRS de créer un RTP qui, si elle sait l'utiliser, peut être un outil précieux pour la communauté des historiens économistes.

Extraits de : Jean-Claude Daumas, « Redynamiser l'histoire économique en France », *Entreprises et histoire,* 2008, n° 52.

NOTES :

[1]P. Hudson, « Economic history », in S. Berger, H. Feldner, K. Passmore (eds.), *Writing history, Theory and practice*, Londres, Arnold, 2003, p. 233-234.
[2]J. Glénisson, « L'historiographie française contemporaine : tendances et réalisations », in Comité français des sciences historiques, *La recherche historique en France de 1940 à 1965*, Paris, Éditions du CNRS, 1965, p. XXV-XXX.
[3]J. Bouvier, « Histoire économique », in Comité français des sciences historiques, *La recherche historique en France depuis 1965*, Paris, Éditions du CNRS, 1980, p. 45-48.
[4]P. Vigier, « Histoire sociale », *ibid.*, p. 48. Sur l'évolution de l'histoire sociale dans la longue durée, cf. G. Crossick, « Qu'est-ce que l'histoire sociale ? », in Y. Michaud (dir.), *L'université de tous les savoirs. 3. Qu'est-ce que la société ?*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2000, p. 301-309, T. Welskopp, « L'histoire sociale du XIXe siècle : tendances et perspectives », *Le Mouvement Social*, n° 200, juillet-septembre 2002, p. 152-162, et G. Stedman Jones, « Une autre histoire sociale ? », *Annales HSS*, n° 2, mars-avril 1998, p. 383-394.
[5]P. Toubert et H. Dubois, « Histoire médiévale », in Comité français, *La recherche…*, *op. cit.*, p. 12.
[6]J.-Y. Grenier et B. Lepetit, « L'expérience historique. A propos de C.-E. Labrousse », *Annales ESC*, n° 6, novembre-décembre 1989 ; C. Charle (dir.), *Histoire sociale, Histoire globale ?*, Paris, Éditions de la MSH, 1993.
[7]J.-Y. Grenier, « L'histoire quantitative est-elle encore nécessaire ? », in J. Boutier et D. Julia (dir.), *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'Histoire ?*, Paris, Editions Autrement, 1995, p. 173-183 ; C. Lemercier, C. Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, p. 8-15.
[8]P.-A. Rosental, « Modèles, usages, effets du collectif dans les sciences sociales », Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales, *Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 36, octobre 2005, p. 7-28.
[9]C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, *Les courants historiques en France 19e-20e siècle*, Paris, A. Colin, 1999. Voir notamment le chapitre 6.
[10]Sur les raisons du succès du véritable fourre-tout qu'est aujourd'hui l'histoire culturelle, cf. notamment C. Prochasson, *L'empire des émotions. Les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, 2008.
[11]Les *Annales* ne jouent plus aujourd'hui, et depuis longtemps, le rôle central qu'elles ont eu dans le passé pour l'histoire économique. De toutes les revues généralistes, c'est *Histoire, Économie et Société* qui lui fait incontestablement la plus large place, encore que ces dernières années celle-ci ait tendance à se réduire. *Entreprises et Histoire* est la seule revue entièrement consacrée à l'histoire économique mais elle est évidemment centrée sur un secteur particulier,

l'histoire des entreprises, et privilégie la période contemporaine.

[12]Entre 1998 et 2006, l'histoire économique n'a représenté chaque année que de 8 à 14 demandes de qualification de maître de conférences (demandes de requalification exclues) déposées devant la 22e section du CNU, soit moins de 4 % du total, bien loin derrière l'histoire culturelle et l'histoire politique.

[13]Pour prendre la mesure du recul, il suffit de se rappeler les statistiques des thèses – en 1961, l'histoire économique et sociale représentait 41 % du total des thèses d'histoire moderne et contemporaine (J. Schneider et Ph. Vigier, « L'orientation des travaux universitaires en France », *Revue historique*, t. CCXXV, 1968, p. 403) – et des enseignants et chercheurs – vers 1970, plus d'un historien contemporanéiste sur cinq était un historien économiste (M. Margairaz, *Histoire économique XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Larousse, 1992, p. 21) – pour les années d'apogée de l'histoire économique.

[14]G. Chastagnaret, « De la perspective historique aux enjeux du présent », in C. Barciela, G. Chastagnaret et A. Escudero (dir.), *La historia economica en España y Francia*, Alicante-Madrid, Publicaciones de la Universidad de Alicante et Casa de Velasquez, 2006, p. 411.

[15]La réflexion critique sur les relations entre histoire économique et sciences sociales est un des objectifs de l'équipe « Critique de l'économie historique » du Centre de recherches historiques de l'EHESS. Cf. le rapport d'activité du CRH pour 2002-2005, vol. I, 2004, p. 97-98.

[16]Les rapports du Comité français des sciences historiques ont, l'un après l'autre, souligné cette orientation gallocentrique qui n'est donc pas nouvelle. Sur les conditions et les conséquences de ce repli sur le périmètre national qui ne concerne d'ailleurs pas seulement l'histoire économique, cf. l'introduction de C. Douki et P. Minard au numéro de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* consacré à « L'histoire globale », 54-4 bis, 2007, p. 13-17.

[17]Cf. J.-F. Eck et M. Lescure (dir.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale*, Tours, Publications de l'université François Rabelais, 2002 ; M. Lescure (dir.), *La mobilisation des territoires. Les districts industriels en Europe occidentale du XVIIe au XXe siècles*, Paris, CHEFF, 2006 ; J.-C. Daumas, P. Lamard et L. Tissot (dir.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000)*, Besançon, PUFC, 2007.

[18]Si, bien sûr, les historiens français n'ont pas toujours rejeté les méthodes quantitatives, domaine où au contraire la France a été pionnière, en revanche, pour ce qui est de la modélisation et de l'économétrie, on a affaire à une réticence ancienne : Jean Bouvier ne regrettait-il pas déjà, en 1980, la méfiance envers l'économétrie et le cantonnement dans la microéconomie qui rend plus difficile la saisie des ensembles et des relations globales ? « Histoire économique », *art. cit.*, p. 47. Sur la place de ces courants de la recherche dans le monde anglo-saxon, cf. P. Hudson, « Economic history », *art. cit.*, p. 230-233. Plus largement, voir R. Rollinat, *La nouvelle histoire économique*, Paris, Éditions Liris, 1997.

[19]En juin 2008, les associations espagnole et française d'histoire économique ont organisé à Aix-en-Provence, avec le soutien de l'UMR TELEMME et de l'université d'Alicante, une rencontre sur « Les niveaux de vie en Espagne et en France dans la longue durée », dont le programme était caractérisé par un déséquilibre qui donne à réfléchir : alors que les communications des collègues espagnols étaient toutes résolument quantitativistes et modélisatrices, celles des Français, à l'exception d'une seule, mettaient en œuvre une approche essentiellement qualitative, le chiffre n'étant qu'un ingrédient parmi d'autres de la démonstration.

[20]Les petits livres publiés au Seuil dans la collection « La république des idées » jouent un rôle important dans cette stratégie de vulgarisation des résultats de la recherche.

21]On trouvera des éléments de bilan de l'historiographie française dans les rapports successifs du Comité français des sciences historiques et dans A. Plessis, « L'histoire économique », in F. Bédarida (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, Éditions de la MSH, 1995, p. 271-280, ainsi que, pour la période plus récente, dans D. Barjot (dir.), Où va l'histoire économique, *Historiens et géographes*, n° 378, mai 2002 et n° 380, octobre 2002, notamment les articles de Jean Andreau et Raymond Descat pour l'Antiquité, Mathieu Arnoux pour le Moyen Âge, Philippe Minard pour l'époque moderne, Dominique Barjot et

Patrick Fridenson pour la période contemporaine, et Gérard Béaur pour l'histoire rurale ; C. Barciela et alii, *La historia economica…, op. cit.* ; D. Barjot (dir.), Où va l'histoire des entreprises ?, *Revue économique*, 58/1, janvier 2007.

[22] J. Glénisson, « L'historiographie française… », *art. cit.*, p. XXVI.

[23] M. Balard, « Le Moyen Âge », in *L'histoire et le métier d'historien…, op. cit.*, p. 238.

[24] P. Burke, *Une rivoluzione storiografica. La scuola delle « Annales » 1929-1989*, Bari, Editori Laterza, 2000 (1re édition anglaise, 1990), p. 62.

[25] J. Bouvier, « Histoire économique », *art. cit.*, p. 47.

[26] F. Mendels, « Histoire économique », in A. Burguière (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, p. 222.

[27] Sur les ravages de la spécialisation, qui vont évidemment bien au-delà de la seule histoire économique, voir la critique salutaire de A. Guerreau, *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXIe siècle ?*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 275 et suiv.

Sujet n° 4 : La biographie est-elle de « retour » ?

Philippe Levillain, "Les protagonistes de la biographie" (1988).

On peut dater de la fin des années soixante-dix l'essor de la biographie en France. Elle avait été renflouée dans l'Université dans les années soixante. Sur 756 thèses d'histoire contemporaine recensées au 1er octobre 1966, on constatait que 46 étaient des biographies. Ce phénomène allait de pair, semblait-il, avec l'accroissement des thèses d'histoire principalement politique qui représentaient, pour leur part, un sixième de l'ensemble analysé. En matière de thèses d'Etat, il y a parfois loin du projet à la réalisation. Mais, en 1966, Armand Colin publiait, peu de temps après sa présentation devant l'Université, la thèse de Pierre Sorlin sur Waldeck-Rousseau. L'auteur constatait dans l'introduction : "Les biographies ont aujourd'hui mauvaise presse. Il ne semble plus que les individus 'fassent' l'Histoire et les hommes illustres intéressent moins que les masses." Il se défendait, au demeurant, d'avoir voulu produire une biographie, à proprement parler, de Waldeck-Rousseau et disait s'être proposé de "situer celui-ci dans son temps". La démarche était donc l'inverse de celle, classique, adoptée par un Victor-Lucien Tapié qui publiait en 1967 *La France de Louis XlII et de Richelieu.* Il s'agissait de *Waldeck-Rousscau et de la France (1846-1904)*, donc d'une étude qui, délaissant le pittoresque, dont l'auteur jugeait qu'il n'était guère relevé dans le cas du personnage, mettait celui-ci à l'épreuve de l'histoire politique e sociale de la France républicaine. Il rejoignait par là le suggestions faites par Jean-Baptiste Duroselle pour le renouveau de la biographie. Il en résultait, néanmoins, une absence de sympathie flagrante pour le personnage qui frappa le jury lors de la soutenance de la thèse. Il y avait là le fruit d'une méthode et le reflet d'une gêne devant le genre biographique. La même que celle exprimée par Pierre Guiral dans l'avant-propos de sa thèse sur Prévost-Paradol : "A des esprits justement soucieux de techniques et des mouvements sociaux, il paraît arbitraire d'extraire de cette foule des hommes qui ont fait l'Histoire un personnalité choisie,d'interroger une époque à travers ses réactions. Arbitraire et dangereux, car l'historien finit par prendre à son compte les sentiments de son héros." Exaltation discutable d'un individu ; entrave au jugement critique de l'historien : ces réserves relevaient d'un vrai problème. Et les travaux entrepris à l'Université l'affrontaient néanmoins, compte tenu, toujours, de la valeur des archives privées qui inclinaient les chercheurs plutôt à la biographie qu'à une étude d'histoire politique, elle-même suspecte, ou sociale, impliquant un élargissement du champ noyant le personnage dans un ensemble. Les archives de l'abbé Lemire conduisaient Jean-Marie Mayeur à la biographie de celui-ci publiée en 1968 sous le titre : *Un prêtre démocrate : I'abbé Lemire.* L'auteur constatait lui aussi . "La biographie n'est plus guère à l'honneur." Et le choix du titre, fort bien trouvé, indiquait assez que la biographie en question concernait un homme politique au travers de l'histoire duquel, pour le coup, entraient également en jeu l'histoire religieuse, intellectuelle et sociale comme éléments d'un paysage dans lequel la physionomie du

personnage prenait toute sa singularité. Il n'empêche. Ce type de démarche s'inscrivait en marge de la méthodologie dominante. Dans *Faire de l'histoire*, en 1974, Jacques Le Goff et Pierre Nora relevaient la spécificité (et l'insuffisance méthodologique) d'un genre situé aux frontières de la Littérature et de l'Histoire, et le désignaient, à l'extérieur du champ historique, comme un terrain où campaient "ces vulgarisateurs de bas étage, ces plumitifs de l'historiette" qui se réclament d'un certain art d'écrire pour le grand public afin de faire oublier leur insuffisance scientifique. On voyait bien qui était désigné. Non pas les quelques trop rares historiens qui s'efforçaient de relever le genre en histoire, mais les écrivains qui fournissaient à l'édition des biographies pour un département d'histoire qui n'était qu'une variante de la littérature avec l'avantage que le personnage bénéficiait d'une curiosité préalable du grand public. L'excommunication de la biographie était prononcée au nom d'une méthode qui refusait un marché conditionnant les règles de séduction.

Or, en moins de vingt ans, on est passé de l'échoppe de l'artisan à l'entreprise éditoriale systématique où les historiens n'ont cessé d'accroître leur influence.

Il n'est guère aujourd'hui de maison d'édition française qui n'ait une collection de biographies, semblable aux galeries de portraits ou de bustes des châteaux d'époque Renaissance. Le principe de la commande en vertu de calculs de marchés a même relayé le choix personnel que peut faire un auteur. Les traductions permettent de multiplier l'offre, de stimuler la demande ou de répondre à ses exigences. Voire même : les biographies d'un même personnage peuvent entrer en concurrence et apparaître ensemble à la vitrine du libraire comme les portraits de Jean Walter qu'on peut voir à l'Orangerie, peints par Modigliani, Derain et Matisse. Ainsi a-t-on vu deux biographies de Saint-Louis publiées à peu de temps d'intervalle, tandis qu'une troisième était annoncée, par la plume de Jacques Le Goff.
Celui-ci nuançant les propos incisifs tenus en 1973 annonçait son entreprise en 1981 en disant: "On considère généralement que l'histoire dite 'nouvelle', et en particulier l'École des Annales, ne se sont pas spécialement intéressées
à la biographie. C'est oublier que Lucien Febvre a écrit un Luther et que la grande thèse de Fernand Braudel sur *Philippe II et la Méditerranée* est aussi, à sa manière, une biographie." On va revenir sur ce plaidoyer. Contentons-nous de dire qu'il maintenait des distinctions entre les biographies en ralliant la biographie à l'Histoire. La politique éditoriale manifestait suffisamment qu'en l'occurrence il n'existe pas de méthode canonique. Ainsi un même auteur peut être sollicité pour un nouvel exercice sur un personnage dont il a déjà traité, quitte à ce que le portrait en pied livré la première fois soit placé pour la nouvelle présentation dans un paysage qui change l'échelle. D'aucuns, en revanche, mais —fait nouveau— des historiens universitaires, devenaient les auteurs attitrés de biographies dans des maisons d'édition. Du coup, la variété des styles, comme en littérature ou en peinture, et la multiplication des prises ou des angles de vues, comme en photographie, renvoient désormais autant aux auteurs qu'aux sujets. Il y a le *Louis Xl* de P. Murray Kendall, le *Philippe le Bel* de Jean Favier et le *De Gaulle* de Jean Lacouture. Entre l'auteur et le sujet peut s'établir une sorte d'échange d'identité, comme celui qui se produit quelquefois entre une œuvre et son traducteur. Sergio Romano a résumé cette situation en imaginant que, dans cent ans, un livre consacré à l'histoire de l'Italie indiquera peut-être simplement en note, propos de la première moitié du XXe siècle : Mussolini (Benito) : personnage de Renzo De Felice.

Prendre acte de l'existence d'une production foisonnante à laquelle participent de plus en plus les historiens de métier et d'un marché qui, semble-t-il, l'absorbe sans donner des signes de saturation amène à se poser deux questions : qu'est-ce qui explique en France ce "retour" à la biographie, négligée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et s'agit-il d'un simple retour? On pourrait se contenter de penser que la biographie participe de la circulation d'un univers limité de formes selon une alternance régulière du goût. Mais ce n'est pas satisfaisant. D'où la seconde question : le prétendu retour à la biographie en France, au-delà des apparences du succès commercial qui pose en réalité le problème des relations d'une société à l'Histoire, n'est-il pas le signe d'une mutation de l'historiographie, en fonction d'une évolution dont la biographie est le témoin muet et significatif des rapports entre l'Histoire et les autres sciences ? […]

La biographie historique aujourd'hui réhabilitée n'a pas pour vocation d'épuiser l'absolu du "moi" d'un personnage comme elle l'a trop prétendu et le prétend encore trop. Et si la symbolique de ses faits et gestes peut servir de représentation de l'histoire collective à travers un homme, tel le portrait, elle n'épuise pas la diversité humaine, comme l'a montré Saul Friedländer. Elle n'a pas non plus à créer des types. Elle est le meilleur moyen, en revanche, de montrer les liens entre passé et présent, mémoire et projet, individu et société et d'expérimenter le temps comme épreuve de la vie. Sa méthode comme son succès tiennent à l'insinuation de la singularité dans les sciences humaines qui longtemps n'ont su qu'en faire. La biographie est le lieu par excellence de la peinture de la condition humaine dans sa diversité si elle n'isole pas l'homme de ses dissemblables ou ne l'exalte pas à leurs dépens.

Extraits de : Philippe Levillain, "Les protagonistes : de la biographie", dans *:* René Rémond (dir.), Pour une histoire politique, Seuil, 1988, rééd. Points-Seuil, 1996.

Jacques Le Goff : Ecrire la vie de Saint Louis (1996).

Mon dessein est de présenter une histoire "totale" de Saint Louis, successivement selon sa vie, selon ses sources, et selon les thèmes fondamentaux de la personnalité du roi en lui-même et en son temps. Enfin, si comme le veut Borges, un homme n'est vraiment mort que lorsque le dernier homme qui l'a connu est mort à son tour, nous avons la chance de connaître sinon cet homme, du moins celui qui, parmi ceux qui ont bien connu Saint Louis, est mort le dernier, Joinville, qui a dicté son témoignage exceptionnel plus de trente ans après la mort de Saint Louis et qui est mort lui-même quarante-sept ans après son royal ami, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. La biographie que j'ai tentée va donc jusqu'à la mort définitive de saint Louis. Mais pas plus avant. Car écrire une vie de Saint Louis après Saint Louis, une histoire de l'image historique du saint roi, sujet passionnant, aurait relevé d'une autre problématique.

J'ai donc conçu ce livre en gardant présente à l'esprit deux questions préjudicielles, qui ne sont que les deux faces d'une même question : est-il possible d'écrire une biographie de Saint Louis ? Saint-Louis a-t-il existé ?

Dans une première partie, j'ai présenté, les résultats de ma tentative de biographie. Elle est proprement narrative, mais scandée par des problèmes posés aux étapes principales de cette vie telle que Saint Louis l'a construite.

J'ai consacré ma deuxième partie à l'étude critique de la production de la mémoire du roi saint par les contemporains et me suis attaché à justifier la réponse finalement affirmative que je donne à la question : "Saint Louis a-t-il existé ?" Dans la troisième et dernière partie, j'ai essayé de cheminer vers l'intérieur du personnage de saint Louis, en explorant les principales perspectives qui en font un roi idéal et unique pour le XIIIe siècle, un roi qui s'accomplit en roi Christ, mais en peut que recevoir – ce qui est déjà une belle récompense – l'auréole de la sainteté.

Cette structure et cette conception de la biographie m'ont amené à citer beaucoup de textes. J'ai voulu que le lecteur voie et entende mon personnage comme je l'ai vu et entendu moi-même car Saint Louis est le premier roi de France qui parle dans les sources – d'une voix qui est, bien entendu, celle d'une époque où l'oralité ne se fait entendre qu'à travers l'écrit. J'ai été enfin amené à reprendre certains morceaux de textes et certains thèmes aux différents moments de ma démarches, selon les approches successives que je tentais pour appréhender mon personnage. L'écho fait partie du type d'approche que j'ai mis en œuvre pour tenter de parvenir jusqu'à un Saint Louis vraisemblable et pour y faire accéder le lecteur. ? J'espère qu'il y trouvera quelque intérêt et éprouvera quelques surprises à m'accompagner dans cette enquête.

Extraits de : Jacques Le Goff, Introduction à *Saint Louis,* Paris, Gallimard, 1996.

Ian Kershaw, Faire la biographie d'Hitler (1998).

Il y a quelques années encore, jamais je n'aurais imaginé écrire un jour une biographie de Hitler. Pour commencer, il existait déjà un certain nombre de biographies du dictateur que je tenais en haute estime. Étudiant, j'avais lu avec une fascination sans bornes le chef-d'œuvre d'Alan Bullock. Et, dès sa parution, en 1973, j'ai immédiatement dévoré la nouvelle biographie de Joachim Fest, admirant comme tout le monde l'éclat de son style. C'est donc avec une répugnance initiale, et une modestie de rigueur au vu de l'œuvre accomplie par Bullock et Fest, que je me suis laissé convaincre en 1989 d'entreprendre le présent travail.
Une autre raison de mon hésitation était que la biographie n'avait jamais figuré, dans mes projets intellectuels, comme une chose que j'aimerais écrire. Pour tout dire, j'avais même quelques préventions à l'égard du genre. Depuis le début de ma carrière de chercheur, d'abord comme médiéviste, l'histoire sociale m'avait beaucoup plus attiré que la focalisation sur la grande politique, a fortiori sur un seul individu. Et ces tendances furent confortées par la découverte des courants dominants - fortement antibiographiques - dans l'historiographie allemande des années 1970. Quand j'ai changé de cap, à cette époque, pour me lancer dans des recherches sur le IIle Reich, c'est la conduite et les attitudes des Allemands ordinaires dans cette extraordinaire période qui ont excité mon attention, non Hitler et son entourage. Nés de ma participation au travail pionnier que fu le « Projet Bavière », mes premiers travauix ont profité d'un brillant mentor en la personne, de Martin Broszat ; c'est ainsi que j'ai été amené à m'intéresser à « l'opinion populaire » et à la dissension politique sous le régime nazi, puis à étudier l'image de Hitler dans la population. Ce dernier travail m'a certainement exposé aux débats historiographiques autour de Hitler qui faisaient rage dans l'Allemagne des années 1970. Mais, n'étant pas allemand et m'intéressant surtout à la réception de l'image de Hitler et aux raisons de sa popularité, plutôt qu'à Hitler lui-même, à ses actions et à son rôle, je suis resté pour l'essentiel étranger à ces débats.
J'ai senti que je l'étais moins après avoir participé, alors que je n'étais plus tout à fait un novice, à une importante conférence qui se tint à Cumberland Lodge, près de Londres, en 1979. Ces travaux, auxquels contribuèrent la plupart des « grandes pointures » allemandes qui travaillaient sur le IIle Reich, révélèrent avec une force aussi spectaculaire que saisissante l'abîme des divergences d'interprétation, parmi les principaux historiens, quant au rôle de Hitler dans le système nazi de domination. Cette conférence m'incita finalement à me plonger-beaucoup plus profondément dans les différentes approches de l'historiographie allemande avant de publier un tour d'horizon trahissant clairement ma sympathie pour les approches « structuralistes » du régime nazi, par-delà et loin des intérêts biographiques pour le dictateur nazi.
Ce n'est donc pas un mince paradoxe que j'en sois arrivé à écrire une biographie de Hitler en partant de la « mauvaise » direction. Cependant, l'intérêt croissant porté aux structures du régime nazi et aux divergences abyssales sur la position de Hitler au sein de ce système (s'il est permis de parler de « système ») m'a inexorablement conduit à une réflexion plus soutenue sur l'homme qui fut l'indispensable pivot et l'inspirateur de ce qui s'est produit: Hitler lui-même. Cela m'a également amené à me demander s'il n'était pas possible de dépasser la polarisation frappante des approches et de les intégrer à travers une biographie de Hitler écrite par un historien « structuraliste » - arrivé à la biographie avec un œil critique, recherchant d'instinct peut-être à minimiser plutôt qu'à exagérer le rôle de l'individu, si puissant soit-il, dans des processus historiques complexes.
Sous la forme d'une biographie de Hitler, l'ouvrage qui suit cherche donc à associer les éléments personnels et impersonnels dans la forme prise par l'un des épisodes les plus cruciaux de toute l'histoire humaine. Plus que l'étrange caractère de l'homme qui a tenu le destin de l'Allemagne entre ses mains entre 1933 et 1945, c'est de savoir comment Hitler a été possible qui a continué de m'intéresser : non pas simplement comment ce prétendant initialement des plus improbables aux plus hautes fonctions de l'État a conquis le pouvoir, mais comment il a pu étendre ce pouvoir jusqu'à exercer un pouvoir absolu, jusqu'à ce que les maréchaux fussent disposés à obéir sans poser de questions aux ordres d'un ancien caporal, jusqu'à ce que des « professionnels » de haut niveau et des esprits intelligents de tous les milieux fussent prêts à obéir aveuglément à un autodidacte dont le seul talent indiscutable était d'attiser les basses émotions des masses. Si, *a priori*, on ne saurait présumer que la réponse à

cette question réside dans les attributs, quels qu'ils fussent, de la personnalité de Hitler, il faut alors la chercher avant tout dans la société allemande : dans les motivations sociales et politiques qui entrèrent dans la « fabrication » de Hitler. Mettre en évidence ces motivations et les amalgamer à la contribution personnelle de Hitler à l'obtention et à l'expansion de son pouvoir jusqu'à ce qu'il fût en position de déterminer le sort de millions d'homnies : tel est l'objet de cette étude.

S'il est un concept qui, plus qu'aucun autre, m'a aidé à trouver le moyen de rattacher les approches par ailleurs contradictoires de la biographie et de l'histoire sociale, c'est bien la notion de « domination charismatique » chère à Max Weber: une notion qui incite à chercher essentiellement les explications de cette extraordinaire forme de domination politique chez ceux qui perçoivent ce « charisme », c'est-à-dire dans la société et non pas, de prime abord, dans la personnalité de l'objet de leur adulation.

Dans cet effort pour entreprendre une nouvelle biographie de Hitler, si audacieux qu'il puisse être,j'ai été encore encouragé (mais aussi, je dois bien l'admettre, parfois découragé, voire effrayé) par l'avalanche de recherches de premier ordre sur quasiment tous les aspects du Ille Reich depuis les grandes biographies de Fest et, plus encore, de Bullock. Avec le recul, par exemple, il est surprenant de voir le peu de place qu'occupaient dans ces premières biographies la politique antijtiive et la genèse de la « solution finale ». Les difficultés à établir l'implication personnelle de Hitler, souvent ténébreuse, dans la « voie sinueuse qui conduit à Auschwitz » y sont naturellement pour quelque chose. Mais les grandes avancées de la recherche en ce domaine rendent tout à la fois nécessaire et possible de rétablir maintenant l'équilibre : un travail qu'avait déjà commencé à faire Marlis Steinert dans sa grande biographie récente.

L'ampleur des études secondaires, mais aussi la disponibilité des sources primaires sur Hitler rendaient opportune la publication d'une nouvelle biographie. L'excellente édition en plusieurs volumes des discours et des écrits de Hitler, entre la refondation du parti nazi en 1925 et sa nomination à la chancellerie du Reich en 1933, a considérablement enrichi nos connaissances. Avec la non moins excellente édition de ses écrits et discours jusqu'en 1924, elle nous permet de suivre l'évolution de ses idées, telles qu'il les a publiquement exprimées, tout au long de la période de conquête du pouvoir. Une deuxième source indispensable, désormais pleinement utilisable pour la première fois dans une biographie de Hitler, est le journal du ministre de la Propagande, Joseph Goebbels, récemment découvert dans sa totalité, sous la forme de plaques de verre (l'ancêtre de la photocopie) dans les archives d'État naguère inaccessibles de Moscou. Malgré la prudence qui est naturellement de rigueur quand on lit ces propos de Hitler régulièrement rapportés dans un texte que le ministre de la Propagande destinait à la publication, et qu'il a donc réécrit pour se glorifier et se tailler une place dans l'histoire au sommet du panthéon des héros nazis, l'immédiateté aussi bien que la fréquence des observations en font une source capitale d'aperçus sur la pensée et les actions de Hitler. Des années durant, une prétendue source a tenu lieu de guide authentique des pensées et des projets de Hitler - Bullock et Fest s'y sont tous deux abondamment référés - avant d'être reléguée sur le bas-côté. Je n'ai pas une seule fois cité le *Hitler m'a dit* de Hermann Ratischning, ouvrage dont l'authenticité apparaît désormais si mince que mieux vaut carrément l'oublier. D'autres sources, aussi, en particulier les mémoires, mais même les « propos de table » en forme de monologue des derniers mois (les fameuses *Bunkergespräche*), dont aucun original allemand n'a jamais vu le jour, ont été traitées avec la prudence qu'elles méritent. La réserve innée de Hitler, le vide de ses relations personnelles, son style bureaucratique, l'adulation et la haine extrêmes qu'il a inspirées, les intentions apologétiques et les distorsions qui caractérisent les souvenirs rédigés après la guerre et les anecdotes rapportées par son entourage signifient au total que, malgré les montagnes de papiers vomies par l'appareil gouvernemental du Ille Reich, les sources permettant de reconstituer la vie du dictateur allemand sont à bien des égards extraordinairement limitées : beaucoup plus que pour ses principaux adversaires, Churchill et même Staline par exemple.

Hitler et le nazisme, ce n'est pas pour surprendre, représentent un traumatisme durable pour la société allemande et, bien entendu, quoique de manières très différentes, pour les millions de victimes du régime. Mais l'héritage de Hitler est notre lot commun. Et une part de cet héritage

est notre devoir permanent de chercher à comprendre comment Hitler a été possible. Seule l'histoire nous permet de tirer des enseignements pour l'avenir. Et aucun pan de l'histoire n'est, à cet égard, plus important que l'ère dominée par Adolf Hitler.

lan Kershaw, Sheffield/Manchester, avril 1998

Préface de : Ian Kershaw, *Hitler*, 2 tomes, Flammarion, 1998.

Sur la biographie voir :
• François Dosse, *Le pari biographique. Écrire une vie,* La découverte, 2005.
• Gilles Candar, « Le statut de la biographie : essai de chronologie » téléchargeable sur le site : http://www.irmcmaghreb.org/
[http://213.150.161.217/scripts/minisa.dll/4427/6/5/30408?RECORD]

TEXTE COMPLÉMENTAIRE :

Giovanni Levi : La biographie comme problème : de nouveaux usages de la biographie en histoire (1989).

Plus que jamais, la biographie se trouve au cœur des préoccupations des historiens, mais elle accuse clairement ses ambiguïtés. Dans certains cas, on y recourt afin de souligner l'irréductibilité des individus et de leurs comportements à des systèmes normatifs généraux, au nom de l'expérience vécue ; dans d'autres, en revanche, elle est perçue comme le lieu idéal où éprouver la validité des hypothèses scientifiques concernant les pratiques et le fonctionnement effectif des lois ou des règles sociales. Arnaldo Momigliano a souligné tout à la fois l'ambiguïté et la fécondité de la biographie : [...] "la biographie se trouve investie d'un rôle ambigu en histoire : elle peut constituer un instrument de la recherche sociale ou, au contraire, proposer un moyen de la fuir." [...] À mon sens, la plupart des interrogations méthodologiques de l'historiographie contemporaine se posent à propos de la biographie, notamment les rapports avec les sciences sociales, les problèmes des échelles d'analyse, des relations entres règles et pratiques, et ceux, complexes, des limites de la liberté de la rationalité humaine.

[...] Peut-on écrire la vie d'un individu ? La question, qui soulève des points importants pour l'historiographie, est souvent évacuée au moyen de quelques significations qui tirent prétexte de l'absence de sources. Mon objectif est de montrer qu'il ne s'agit pas là de la seule ni même de la principale difficulté. [...] Suivant en cela une tradition biographique établie, et la rhétorique même de notre discipline, nous nous sommes rabattus sur des modèles qui associent une chronologie ordonnée, une personnalité cohérente et stable, des actions sans inertie et des décisions sans incertitudes. A ce propos, Pierre Bourdieu a parlé à ce propos d' "illusion biographique", estimant qu'il était indispensable de reconstruire le contexte, la "surface sociale" sur laquelle agit l'individu, dans une pluralité de champs, à chaque instant. Mais le doute sur la possibilité même de la biographie est un facteur récurrent. [...] [Au XVIIIe siècle] la conscience d'une divergence entre le personnage social et la perception de soi prit une acuité particulière. Les limites de la biographie y furent clairement perçues, alors même qu'on assistait au triomphe du genre biographique. [...] ce qui était considéré comme socialement déterminant et communicable ne recouvrait que de façon très inadéquate ce que la personne considérait elle-même comme essentiel. Ce problème, posé aujourd'hui en pleine lumière, est celui-là même que le XVIIIe siècle avait explicitement formulé. [...] La crise resurgit au XXe siècle en relation avec l'émergence de nouveaux paradigmes dans l'ensemble des champs scientifiques : crise de la conception mécaniste en physique, naissance de la psychanalyse, nouvelles orientations de la littérature. [...] Dans ce contexte, il devient essentiel de connaître le point de vue de l'observateur ; l'existence d'une autre personne en nous-mêmes, sous la forme de l'inconscient, soulève le problème du rapport entre la description traditionnelle, linéaire, et l'illusion d'une identité spécifique, cohérente, sans contradiction, qui

n'est que le paravent ou le masque, ou encore le rôle officiel, d'une myriade de fragments et d'éclats. [...]

Depuis quelques années, les historiens se sont donc montrés toujours plus conscients de ces problèmes. Pourtant, les sources dont nous disposons ne nous renseignent pas sur les processus d'élaboration des décisions, mais seulement sur les résultats finaux de celles-ci, c'est-à-dire sur des actes. Cette absence de neutralité de la documentation conduit souvent à des explications monocausales et linéaires. Fascinés par la richesse des destinées individuelles et en même temps incapables de maîtriser la singularité irréductibles de la vie d'un individu, les historiens ont récemment abordé le problème biographique de façons très diverses. Je propose d'esquisser une typologie de ces approches [...]

a) Prosopographie et biographie modale. Dans cette optique, les biographies individuelles n'offrent d'intérêt qu'autant qu'elles illustrent les comportements ou les apparences attachés aux conditions sociales statistiquement les plus fréquentes. Il ne s'agit pas de biographies véritables, mais plus exactement d'une utilisation des données biographiques à des fins prosopographiques. Les éléments biographiques qui prennent place dans les prosopographies ne sont jugés historiquement révélateurs que pour autant qu'ils ont une portée générale. [...]

b) Biographie et contexte. Dans ce deuxième type d'utilisation, la biographie conserve sa spécificité. Toutefois, l'époque, le milieu, et l'environnement sont fortement mis en valeur comme autant de facteurs capables de caractériser une atmosphère qui expliquerait les destinées dans leur singularité. Dans un cas, la reconstitution du contexte historique et social dans lequel se déroulent les événements permet de comprendre ce qui paraît inexplicable et déroutant au premier abord. [...] L'interprétation que Daniel Roche propose pour comprendre son héros, le vitrier Ménétra [(1)] tend à normaliser des comportements qui perdent d'autant plus leur caractère de destinée individuelle qu'ils s'avèrent typiques d'un milieu social (en l'occurrence celui du compagnonnage et des artisans français de la fin du XVIIIe siècle), et qu'ils contribuent, en fin de compte, au portrait d'une époque ou d'un groupe. [...] Dans un second cas, le contexte sert à combler les lacunes documentaires, au moyen de comparaisons avec d'autres personnes, dont la vie présente quelque analogie, à un titre ou à un autre, avec le personnage étudié.

c) La biographie et les cas limites. Parfois, pourtant, les biographies sont directement utilisées pour éclairer le contexte. Dans ce cas, le contexte n'est pas perçu dans son intégrité et dans son exhaustivité statiques, mais à travers ses marges. En décrivant les cas-limites, ce sont précisément les marges du champ social à l'intérieur duquel ces cas sont possibles qui sont mises en lumière. [...] Dans sa biographie de Menocchio, Carlo Ginzburg [(2)] analyse la culture populaire à travers un cas extrême, en aucun cas modal. [...]

d) biographie et herméneutique. [...] Dans cette perspective, le matériau biographique devient intrinsèquement discursif, mais on ne parvient pas à en traduire la nature réelle, la totalité des significations qu'elle est susceptible de revêtir : elle peut seulement être interprétée, d'une façon ou d'une autre. C'est l'acte interprétatif lui-même qui devient significatif. [...] Dès lors, le débat sur la place de la biographie au sein de l'anthropologie s'est engagé sur une voie prometteuse mais dangereusement relativiste. L'histoire qui s'appuie sur les archives orales ou qui cherche à introduire la psychanalyse dans la recherche historico-biographique n'en subit toutefois l'influence que par intermittence et assez faiblement. [...] Au fond, cette approche herméneutique semble déboucher sur l'impossibilité d'écrire une biographie. [...]

Les grands types d'orientation sommairement énumérés ici représentent donc les nouvelles voies qu'empruntent ceux qui cherchent à utiliser la biographie comme instrument de connaissance historique et à remplacer la traditionnelle biographie linéaire et factuelle, qui continue néanmoins à exister et à se porter fort bien.

Notes :

(1) Daniel Roche, éd., *Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au XVIIIe siècle,* Paris, 1982.

(2) Carlo Ginzburg, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVIe siècle,* Paris, Flammarion, 1980.

Extraits de : Giovanni Levi, “Les usages de la biographie”, *Annales E.S.C.,* nov.-déc. 1989, p.1325-1336.

Sujet n° 5 : Quelle place accorder aux acteurs en histoire ?

Antoine Prost, Les acteurs dans l’histoire (1999).

La contestation et l'exclusion des acteurs

Les sociologues positivistes du début du siècle, François Simiand en tête, ont pris appui sur cette différence fondamentale pour critiquer l'histoire qu'ils ont appelée « historisante » à l'imitation des intellectuels qui reprochent à une pédagogie d'être « scolaire ». Reprenant l'adage qui veut qu'il n'y ait de science que du général, ils ont dénoncé l'idole politique, l'idole individuelle et l'idole chronologique. Ils ont invité les historiens à construire des faits historiques généraux, à la façon dont Durkheim construisait les faits sociaux et les traitait comme des choses (4).

Aucun historien n'a suivi ce programme à la lettre. Mais la critique n'en a pas moins porté, et elle a conduit à chasser en quelque sorte les acteurs de l'histoire. L’École des *Annales* a déclaré la guerre à l'histoire « événementielle » qu'elle a réussi à « délégitimer », au moins partiellement. L’histoire événementieue ne s'en porte guère plus mal car elle répond à une attente du public et remplit probablement une fonction sociale. En témoigne le succès des grandes collections de biographies historiques. Mais cette histoire adopte le profil modeste d'une discipline traditionnelle qui, sauf exception (5), ne revendique guère une originalité méthodologique et se contente de rendre de grands services quand survient une campagne révisionniste ou une affaire Touvier.

Contre cette histoire événementielle, L’École des *Annales* a développé une tout autre histoire, qui a connu deux visages successifs. Ce fut d'abord une histoire économique et sociale qu'incarnent M. Bloch et, après-guerre, F. Braudel, mais qu'iflustrent également des hommes comme Ernest Labrousse, dont l'influence fut peut-être plus grande. L’œuvre de F. Braudel est la plus connue. Il a popularisé l'idée d'un temps long, quasi immobile, celui des structures matérielles, géographiques et techniques, s'opposant aux temporahtés plus courtes de l'échange économique ou à la rapidité de l'action politique et militaire. Il a également souhaité bâtir une « histoire globale » : « L’histoire a pour ambition de restituer la globalité des phénomènes humains, elle est la seule à pouvoir donner leur place, soupeser leur efficience à tous les savoirs parcellaires. Saisir dans un même mouvement la totalité du social est la grande ambition de l'histoire braudelienne. » (6)

Puis, par une mutation culturelle rapide, cette histoire fut à son tour critiquée par ceux-là même qui s'en étaient fait les hérauts. Dénonçant comme illusoire la prétention de faire une histoire totale alors même qu'ils avaient reproché aux historiens historisants de ne point en avoir l'ambition, ils réservèrent leurs efforts et leurs éloges pour une histoire qu'ils auto-proclamèrent « nouvelle ». Celle-ci se caractérise par une approche monographique, un éclatement thématique, un vif intérêt pour les faits qu'on désigna d'abord par le terme de « mentalités » Puis Par ceux de « culture » ou de « représentations ». Ces deux histoires ont en commun cependant un même refus de l'acteur. La première assigne à l'insignifiance le rôle des acteurs individuels : ils ne pèsent guère face aux grands mouvements de fond qui soulèvent les sociétés. Emportés par les pestes et les famines, tributaires des récoltes, des techniques de production ou des grands courants du négoce, ils sont des fétus de paille dérivant sur les eaux d'un fleuve. L’historien revendique alors évidemment la tâche de décrire le fleuve et son courant, abandonnant à leur illusion les acteurs qui prétendent en infléchir le cours. La Méditerranée de F. Braudel constitue sans doute l'exemple le plus achevé, et en tout cas celui qui a fait école, de cette histoire qui privilégie le temps long, presque immobile, des grandes structures géographiques, techniques et économiques, accorde reconnaissance au temps intermédiaire de la conjoncture, et dévalorise le temps court de l'histoire traditionnelle : « Une

agitation de surface, les vagues que les marées soulèvent de leur puissant mouvement... »
La nouvelle histoire, monographique, culturelle et anthropologique, évacue l'acteur de l'histoire aussi radicalement, quoique par des voies différentes. C'est qu'il ne s'y passe plus rien: l'œuvre historique limite ses prétentions à ne plus être qu'une lecture savante, érudite ou brillante - l'analyse d'un micro-événement depuis longtemps oublié - ou la biographie d'un(e) inconnu(e). Elle démonte un fonctionnement social ou culturel et démontre le talent de l'historien qui cisèle quelque « aboli bibelot d'inanité sonore »... objet précieux où s'expriment son art, son savoir et son plaisir. Mais les personnages cessent d'emprunter la figure de l'acteur ; ils ne retiennent pas l'attention par la prise qu'ils tenteraient d'acquérir sur le monde mais pas leur valeur de témoin concret ou de cas particulier intéressant jusque dans son exceptionnafité même. De la scène du récit historique, les acteurs semblent désormais bannis.

L'invention de nouveaux acteurs

À examiner de plus près ces ouvrages historiques, il apparaît pourtant que la place dont les acteurs de l'histoire ont été chassés n'est pas restée vide.
L'histoire labroussienne a d'abord mis en scène avec talent de grands acteurs collectifs : la bourgeoisie, la paysannerie, la classe ouvrière. Elle a prêté à ces groupes des intentions, des calculs et des sentiments au même titre qu'aux acteurs individuels, rendant ainsi leurs conduites intelligibles. On pourrait discuter longuement la légitimité de ce transfert aux acteurs collectifs des modes d'intelligibilité éprouvés pour les acteurs individuels. Un idividualisme méthodologique la contesterait radicalement, faisant l'économie de cette hypothèse et cherchant à comprendre les phénomènes collectifs comme un agrégat de phénomènes individuels. Nous n'engagerons pas ce débat. La fécondité d'une histoire qui se donne pour acteurs des groupes sociaux constitue, par elle-même, une première réponse : jugeons l'arbre à ses fruits.

Les acteurs comme membres de communautés

On peut aller plus loin et fonder le recours aux acteurs collectifs dam l'expérience qui nous fait nous reconnaître individuellement comme membres de communautés, et nous permet de dire, par exemple : «nous Français», en même temps que des compatriotes que nous ignorons totalement, qui habitent à l'autre extrémité du pays et relèvent de groupes de sexe, dâge ou de profession totalement différents. De même que c'est dans notre expérience vécue d'homme de la rue que nous apprenons comment les hommes, d'ordinaire, se comportent, ce qui nous permet d'imaginer logiquement le comportement des acteurs de l'histoire, de même notre expérience vécue nous donne-t-efle une idée de la possibilité de réactions collectives.

L'histoire sociale, telle qu'elle se pratiquait entre 1940 et 1970, réussissait en tout cas assez bien à concilier les exigences du raisonnement historique traditionnel et celles de la science sociale. Se donnant des acteurs, fussent-ils collectifs, elle se prêtait comme l'histoire traditionnelle à la pesée minutieuse des causes et des conditions, tout en évitant la dérive vers les psychologies individuelles. À ce niveau interrnédiaire, l'événement ne disparaissait pas, et ne cessait pas d'être l'œuvre d'acteurs, mais il glissait du terrain des décisions «superficielles» pour affecter des forces profondes. À mi-chemin de la sociologie et de l'histoire politique classique, l'histoire sociale de E. Labrousse se mettait en mesure de proposer des explications fécondes de l'évolution économique, sociale et, par surcroît, politique.
Avec E Braudel, le paysage change. Les forces remplacent les acteurs. Les vrais facteurs qui expliquent l'histoire ne sont plus ceux de l'économie et de la société, dans le jeu de la conjoncture, récupéré en quelque sorte par l'événement ; ce sont les grandes forces géophysiques, les climats, les terres, les mers, les routes qui les traversent et les techniques qu'elles mettent en œuvre, et bientôt les cultures, toutes réalités presque immobiles, qui ne changent en tout cas que sur un rythme très lent.
Cette histoire en très longue durée ignore les véritables événements, transformés en «

poussière de faits divers » avec le même mépris que jadis Simiand. Elle repose sur un schéma d'interprétation très différent de la pensée alternative des différentes causes et conditions susceptibles d'expliquer une évolution : plutôt que de rechercher les rationahtés objectives et subjectives à l'œuvre dans l'histoire, elle met en évidence les solidarités qui font système, l'interdépendance qui fait que tout se tient, sans qu'on puisse discerner la cause de l'effet. «Expliquer, écrit F. Braudel, c'est repérer, imaginer des corrélations entre les respirations de la vie matérielle et les autres fluctuations si diverses de la vie des hommes. »
Il n'en est que plus intéressant de constater que le même F. Braudel éprouve le besoin de transformer en personnages ces réalités historiques qui résistent durablement (7). Tandis que les « acteurs » traditionnels de l'histoire deviennent des « figurants de ballet », les montagnes se transforment en « encombrantes personnes ». La Méditerranée, «personnage complexe, encombrant, hors série... a besoin de calmer sa faim ». Et l'on pourrait multiplier les exemples. La métaphore braudélienne dévalorise l'homme comme abeille, fourmi, chenille, hanneton ou plante vivace, pour humaniser les forces matérielles. Pourquoi personnaliser cette histoire ?

Pas d'histoire sans récit, pas de récit sans personnages

C'est ici le lieu de réfléchir à l'écriture de l'histoire. Le rêve positiviste d'une science sociale alignée sur la science de la nature aurait conduit à une mathématisation, ou du moins à une modélisation dont une partie de la science économique nous donne l'exemple. Or, aucun historien n'a entrepris d'écrire même l'histoire économique de cette façon. C'est que les concepts de l'histoire ne peuvent pas se définir par des propriétés constitutives, comme l'entrepreneur ou le consommateur des économistes, sans renoncer à tout ce qui fait la singularité et l'intérêt des situations historiques. Parce que l'histoire est connaissance du concret, ses concepts sont seulement des éléments de description abrégée, au mieux des idéal-types webériens, c'est-à-dire des raisonnements synthétisés, des tableaux de pensée auxquelles on compare le réel pour le clarifier et en saisir la spécificité.
La structure conceptuelle de l'histoire est donc indissociable d'un mode d'exposition essentiellement narratif. Toute écriture historique repose sur une narrativité fondamentale, qui la définit comme histoire, et même les histoires immobiles s'écrivent comme des récits. L'historien raconte nécessairement l'histoire, et le récit du non-changement est encore une histoire.
Or, il n'y a pas de récit sans personnages. Pour faire l'histoire de la Méditerranée, il faut la transformer en acteur comme le climat, la peste noire ou la famine, ou comme l'hérésie. Les acteurs que l'historien met en scène dans son récit ont changé : Bismarck ne nous fascine plus comme les historiens du siècle passé et la question de savoir si l'unité allemande se serait faite sans lui ne nous passionne plus. Mais de l'histoire de Périclès ou de Bismarck à celle du parti républicain ou de l'idée laïque au XIXe siècle, puis à celle de la montée de la classe ouvrière ou de la question sociale, et aux histoires plus récentes, plus modernes, la continuité est évidente.
[…] Il faut nous rendre à l'évidence : l'histoire explique par le récit. C'est pourquoi elle a besoin de fabriquer des acteurs anonymes ou matériels, pour tenir, dans ses configurations présentes, le rôle que les grands hommes jouaient dans ses configuradons anciennes. La présence nécessaire d'acteurs dans 1'histoire est la suite logique d'une narrativité fondamentale. C'est la constitution même de l'histoire à partir de l'explication narrative, qui lui impose de transfigurer en acteurs tout ce à quoi elle s'intéresse et par qui advient - ou n'advient pas - le changement.

Extraits de : Antoine Prost, « Les acteurs dans l'histoire », dans *L'histoire aujourd'hui*, Éditions Sciences Humaines, 1999.

Notes :
4. F. Simiand, "Méthode historique et science sociale", *Revue de synthèse historique,* 1903.
5. Voir l'ouvrage collectif dirigé par R. Rémond, *Pour une histoire politique,* Seuil, 1988.
6. Excellente analyse de cette évolution de l'histoire, en France du moins, dans F. Dosse,

L'Histoire en miettes, La Découverte, 1987.
7. F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, 1976 (1ère éd. 1949).

Bernard Lepetit, L'histoire prend-t-elle les acteurs au sérieux ? (1995)

Expliquer sans acteurs.
Ébauché à grands traits, ce paysage [historiographique] s'organise, depuis le second après-guerre, en deux grands massifs.
Le premier, dominé par les travaux d'Ernest Labrousse et de Fernand Braudel, propose à l'histoire un programme: établir comment, selon quels rythmes et avec quelles conséquences pour les groupes dont l'assemblage formait la société, le développement moderne s'était fait, ou bien à certains moments ou en certains lieux, avait échoué à se faire. L'histoire conjoncturelle, dont les volumes de *l'Histoire économique et sociale de la France* constituent l'application achevée, et le modèle de l'économie-monde repris des travaux de Wallerstein dans la somme braudelienne *(Civilisation matérielle, économie et capitalisme)* en forment respectivement les versants temporel et spatial. L'approche macro-économique et l'étude des structures spatiales, instrumentées par la statistique descriptive, en forment les soubassements.
Nul recours à l'acteur ici. Souvenons-nous seulement, à titre de symptôme, de la première phrase d'un article emblématique de Labrousse, "*1848-1830-1789. Comment naissent les Révolutions* ?": "les Révolutions se font malgré les révolutionnaires." Ce même article permet d'établir, de manière empirique, les motifs d'une déclaration volontairement si provocatrice. Le premier est à chercher du côté du modèle de scientificité promu. Contre une histoire historisante qui limitait son programme à la restitution des faits tels qu'ils s'étaient "effectivement passés" et des motifs des personnages qui en étaient à l'origine, celui-ci emprunte pour l'essentiel à Durkheim par l'intermédiaire de Simiand. Il s'agit de repérer des variations concomitantes et des régularités structurelles, c'est-à-dire de soumettre à des traitements statistiques appropriés des données agrégées. [...] La Révolution s'inscrit alors comme l'effet d'un concours de causes indépendantes qui se développent selon leurs temporalités propres: temps long "presque de toujours" des oppositions sociales, temps cyclique des évolutions économiques, temps court des stratégies et des imputations politiques. Dès lors que le temps, comme cause première ou comme conjonction, est porteur de l'explication de ses propres ruptures, il devient possible à la fois de construire un modèle dynamique et d'y faire l'économie de l'acteur. On pourrait relire la *Méditerranée* de Braudel de la même manière: au terme du livre, la mort du roi, acteur dérisoire, y prend valeur emblématique

Représentations communes.
Le second massif historiographique, dont la description pourrait être orientée par l'ensemble de l'œuvre de Jacques Le Goff et par les travaux de la seconde manière d'Emmanuel Le Roy Ladurie, se caractérise d'abord par la prévalence de nouveaux objets. Le corps (et non plus la mortalité), la vie amoureuse (et non plus la fécondité légitime), les manières de table (et non plus les rations alimentaires), les structures de la parenté et les rites de passage (et non plus les catégories sociales, ordres ou classes), les langues, les images, les mythes (et non plus les techniques de production, l'état des forces productives ou le produit) dessinent maintenant l'état au vrai de telle ou telle société ancienne. De ce changement d'objet résulte une disqualification de la méthode quantitative au profit de l'activité interprétative (pour laquelle l'historiographie française n'était pas, par tradition, très armée). Il en résulte encore une modification des schémas temporels de référence: l'inertie des catégories fondamentales des cultures conduit à prêter moins d'attention à la variabilité des temps sociaux ou aux ruptures de rythmes qu'à l'efficacité longue de phénomènes relevant d'une histoire quasi immobile. Braudel l'avait déjà écrit: "les représentations mentales sont des prisons de longue durée".
Un terme, propre à l'historiographie française, coiffe le catalogue des objets particuliers dont l'étude est devenue alors pertinente: celui de "mentalités". C'est dans sa définition, toute

empirique, qu'on trouve sans doute les motifs de l'oubli de l'acteur. Elle "privilégie le collectif sur l'individuel, les processus culturels impersonnels par rapport à la culture des auteurs et des œuvres, le psychologique sur l'intellectuel, l'automatique sur le réfléchi." La question des acteurs se dissout dans le postulat de l'indifférenciation d'identités culturelles partagées dont seule l'échelle (c'est-à-dire l'identification des bornes des groupes qui la partagent) est à déterminer.

Extraits de : B. Lepetit, " L'histoire prend-t-elle les acteurs au sérieux ?, *EspacesTemps*, n° 59/60/61, 1995.

Roger Chartier, « L'attention portée aux catégories et au lexique des acteurs », 1998.

Aux élans optimistes et conquérants de la «nouvelle histoire», a succédé, en effet, un temps de doutes et d'interrogations. Il est à cette humeur inquiète et, parfois, maussade plusieurs raisons : la perte de confiance dans les certitudes de la quantification, l'abandon des découpages classiques, en premier lieu géographiques, des objets historiques, ou, encore, la mise en question des notions («mentalités», «culture populaire», etc.), des catégories (classes sociales, classements socioprofessionnels, etc.), des modèles d'interprétation (structuraliste, marxiste, démographique, etc.) qui étaient ceux de l'historiographie triomphante. […]

Devant le reflux des grands modèles explicatifs, une première et forte tentation a été le retour à l'archive, au document brut qui enregistre le surgissement des paroles singulières, toujours plus riches et plus complexes que ce que l'historien peut en dire. En disparaissant derrière les mots de l'autre, l'historien s'efforce d'échapper à la posture qui lui viendrait de Michelet et qui, selon Jacques Rancière, consisterait dans «d'art de faire parler les pauvres en les faisant taire, de les faire parler comme muets **(1)**». Une telle volonté d'effacement derrière les mots des acteurs, donnés à lire dans leur littéralité même, peut sembler paradoxale en un moment où, tout à l'inverse, l'histoire est habitée par une revendication, parfois hautement proclamée, de la subjectivité de l'historien, l'affirmation des droits du *je* dans le discours historique et les tentations de *l'ego-histoire* **(2)**. La contradiction n'est, pourtant, qu'apparente. En effet, donner à lire des textes anciens n'est pas, selon les mots d'Arlette Farge, «recopier le réel». Par les choix et les rapprochements qu'il opère, l'historien assigne un sens inédit aux paroles qu'il arrache au silence des archives: «La saisie de la parole répond au souci de réintroduire des existences et des singularités dans le discours historique, de dessiner à coups de mots des scènes qui sont autant d'événements **5**.» La présence de la citation dans le texte d'histoire change ainsi totalement de sens. Elle n'est plus illustration d'une régularité, établie grâce à la série et à la mesure; elle indique désormais l'irruption d'une différence et d'un écart.

Le retour à l'archive soulève un second problème : celui des rapports entre les catégories maniées par les acteurs et les notions mises en œuvre dans le travail de l'analyse. Durablement, la rupture entre les unes et les autres a semblé la condition même d'un discours scientifique sur le monde social. Une telle certitude n'est plus de mise. D'une part, les critères et les découpages classiques qui ont longtemps fondé l'histoire sociale (par exemple le classement socioprofessionnel ou la position dans les rapports de production) ont perdu leur force d'évidence. Les historiens ont pris conscience que les catégories qu'ils maniaient avaient elles-mêmes une histoire, et que l'histoire sociale était nécessairement l'histoire des raisons et des usages de celles-ci **6**. D'autre part, les hiérarchisations habituelles, fondées sur une conception figée et univoque de l'activité professionnelle ou des intérêts sociaux, ont paru rendre compte bien mal de la labilité des relations et des trajectoires qui définissent les identités.

De là, l'attention portée aux catégories et au lexique des acteurs, et l'accent mis sur les interactions et les réseaux qui dessinent solidarités et antagonismes. De là, aussi, dans les formulations radicales du *linguistic turn* à l'américaine, la dangereuse réduction du monde social à une pure construction discursive, à de purs jeux de langage. Le défi lancé par une nouvelle histoire des sociétés, dont la *microstoria* italienne peut être considérée comme une modalité exemplaire, consiste donc dans la nécessaire articulation entre, d'un côté, la description des perceptions, des représentations et des rationalités des acteurs et, de l'autre, l'identification des

interdépendances méconnues qui, tout ensemble, bornent et informent leurs stratégies. De cette articulation dépend le possible dépassement de l'opposition classique entre les singularités subjectives et les déterminations collectives. C'est pourquoi une attention particulière doit être donnée à l'ensemble des notions («configuration», «habitus social», «société des individus») qui, pour Norbert Elias, permettent de penser d'une manière neuve, détachée de l'héritage de la philosophie classique, les relations entre l'individu et le monde social.

Extraits de : Roger Chartier, *Au bord de la falaise*, Introduction générale, Albin Michel, 1998.

Notes :

1. Jacques Rancière, *Les Mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir,* Paris, Le Seuil, 1992, p. 96.
2. Maurice Agulhon, Pierre Chaunu, Georges Duby, Raoul Girardet, Jacques Le Goff, Michelle Perrot, René Rémond, *Essais d'ego-histoire*, Pierre Nora (éd.), Paris, Gallimard, 1987.

Alain Corbin : Érire sur un "atome social" (1998).

Il s'agit bien d'inverser les procédures de l'histoire sociale [...]. Celle du "peuple", sinon celle des élites, se fonde sur l'étude d'une gamme restreinte d'individus au destin exceptionnel ; lesquels, par le seul fait de prendre la plume, se sont extirpés du milieu qu'ils évoquent. Ils ont voulu porter témoignage ou se constituer en exemples ; d'où ces études présentées comme autant d'analyses de la "parole ouvrière", de la "parole des femmes", ou de celle des "exclus". Ces travaux ont fait le bonheur des éditeurs depuis la fin des années 1960. On ne s'est guère interrogé sur ce que les membres de cet être collectif, qui ne cesse d'advenir au cours du [XIXe] siècle et que l'on baptise "peuple", pouvaient alors penser de ces témoignages militants.

Il arrive, certes, qu'un événement fortuit jette une brutale et brève lumière sur le grouillement des disparus ; qu'un individu anonyme fasse l'objet d'une enquête précise à la suite d'une catastrophe, d'une émeute ou d'un crime. Mais tout cela relève de l'exceptionnel, du paroxysme qui ouvre sur les profondeurs, sans nous décrire l'atonie des existences ordinaires.

Mon but est, ici, de [...] faire exister une seconde fois un être dont le souvenir est aboli, auquel aucun lien affectif ne me rattache, aucune mission, aucun engagement. Il s'agit de le recréer, de lui offrir une seconde chance – assez solide dans l'immédiat – d'entrer dans la mémoire de son siècle. A l'échelle du temps de notre planète, l'entreprise apparaît, certes, dérisoire. Toute résurrection ne peut être que prélude à un effacement ultime. [...]

Pour ce faire, le choix aléatoire d'un atome social s'imposait ; seule manière de produire de la singularité au cœur de l'indifférencié et d'honorer, ce faisant, l'individu choisi en lui conférant une mémoire neuve. Il convenait donc d'écarter tous ceux dont le destin ou la trace relevait de l'exceptionnel, tous ceux qui n'avaient pas complètement sombré dans l'oubli, fût-ce au sein de leur descendance. Il me fallait élire un individu sur lequel seuls nous renseignent des documents qui n'ont pas été suscités par des curiosités et des procédures d'enquête visant particulièrement sa personne.

Ma tâche, ensuite, consistait à s'appuyer sur des données certaines, vérifiables ; à enchâsser en quelque sorte la trace minuscule et à décrire tout ce qui a gravité, à coup sûr, autour de l'individu choisi ; puis à fournir au lecteur des éléments qui lui permettent de recréer le possible et le probable ; d'ébaucher la reconstitution d'émotions hypothétiques ou de séquences de dialogue ; d'imaginer l'échelle des positions sociales vues d'en bas ou les modes de structuration de la mémoire. Etant bien entendu que jamais nous ne saurions les qualités morales de l'individu choisi. [...] Nous n'en saurons jamais autant de lui que nous n'en savons du meunier Menocchio ou de Pierre Rivière (1)

Paradoxalement, notre entreprise ne relève pas véritablement de la micro-histoire ni de la coupe géologique révélatrice des profondeurs à laquelle invitait naguère Lucien Febvre. Nous ne saurions rien de ce qu'il serait important de savoir dans la perspective d'une histoire du

sujet. Du moins tenterons-nous, ici, de réparer petitement la négligence des historiens pour tout ce qui tombe irrémédiablement dans le néant de l'oubli, d'inverser modestement le travail des bulldozers, aujourd'hui à l'œuvre dans les cimetières de campagne.

(1) Michel Foucault (éd.), *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère. Un cas de parricide au XIXe siècle*, Paris, Galllimard-Julliard, 1973.

Extraits de : Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu. 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.

• **Bibiliographie :** Sur « Les acteurs dans l'histoire » voir également la mise au point d'Antoine Prost dans *L'histoire aujourd'hui,* Éditions Sciences Humaines, 1999.

Sujet n° 6 : L'histoire sociale « classique » est-elle « dépassée » ?

Antoine Prost, Les limites de l'histoire sociale "labroussienne" (1993).

L'histoire sociale doit en fait davantage à Ernest Labrousse qu'aux *Annales.* Le paradigme labroussien est marxiste. Il admet non seulement comme ordre d'exposition, mais d'explication, la triade : économie, société, politique et il privilégie le département comme cadre où l'articulation de ces trois niveaux du réel peut être analysée (Georges Dupeux). Dans un autre développement, inspiré par l'esprit du temps, celui du Front Populaire et de la Libération, où la classe ouvrière semble porter le destin de toute la société, l'histoire sociale se confond presque avec celle de la classe ouvrière (Michelle Perrot, Rolande Trempé, Yves Lequin). Dans un cas comme dans l'autre, l'événement se trouve réhabilité et réintroduit dans la trame explicative parce qu'il est le fait d'un acteur collectif. Mais les historiens des *Annales* ne sont pas dupes : l'un d'entre eux dira ainsi de la thèse de Soboul sur les sans-culottes que c'est "la dernière thèse d'histoire événementielle de la Révolution française".
Cette histoire sociale s'est désagrégée sous l'effet de plusieurs facteurs qui mériteraient chacun une analyse propre.
Elle comportait d'abord une faiblesse intrinsèque et constitutive: elle négligeait de s'interroger sur la construction même de l'objet étudié. Les groupes sociaux étaient donnés comme déjà là, déjà constitués : il y avait les ouvriers, les paysans, les bourgeois et la question de la légitimité de ce découpage n'était pas posée. Or les autres sciences sociales, en se développant, remirent en question ces axiomes fondamentaux.
L'étude sociologique de la mobilité sociale oblige les historiens à s'interroger sur les groupes intermédiaires et sur les sous-groupes. Les frontières des classes sociales sont mouvantes, et leurs déplacements mêmes objet d'étude. A l'intérieur de ce qui devenait un groupe social, et non plus une classe, apparaissaient des subdivisions qui remettaient en question l'unité même du groupe, comme on le voit bien dans la thèse de Christophe Charle. [...]
Le contexte politique et idéologique se transforme. 1968 ébranle la vulgate marxiste. La désintégration du socialisme à l'Est, la délégitimation du parti communiste en France, les interrogations sur la réalité même de la classe ouvrière, pendantes en fait dès le début des années soixante: autant d'événements qui discréditent le paradigme labroussien. Les étudiants de 1992 n'accepteraient plus un cours comme celui professé par ce maître dans les années cinquante sur les révolutions du XIXe siècle en France.
L'ethnologie et la linguistique, enfin, proposent de nouveaux objets d'étude, sociaux eux aussi, mais en un autre sens : des productions symboliques, chansons, emblèmes, rituels; la langue comme cadre préexistant qui délimite les discours possibles.
Et voici qu'intervient un retournement majeur : au lieu d'être donnés, de l'extérieur, par un ensemble de conditions économiques et/ou techniques, (conditions de travail, niveaux de fortune, etc.), les groupes sociaux apparaissent comme construits par les représentations collectives de l'époque. On le voit avec l'oeuvre d'Alain Corbin, ou avec Jean-Louis Robert: en poussant à l'extrême sa thèse, on serait amené à dire que les ouvriers parisiens de la Grande

guerre sont définis non par les structures économiques et sociales, mais par les discours que les militants tiennent sur la classe ouvrière, discours entièrement pénétrés de jugements de valeur tant sur les adversaires de classe que sur les prolétaires eux-mêmes. D'une certaine façon, au début était l'éthique. Ou encore, l'histoire sociale devient l'histoire des représentations sociales. Assurément, pour être éclairante, une histoire des représentations sociales doit s'interroger sur l'écart entre les représentations et le réel. En ce sens, toute histoire sociale n'est pas disparue. Mais ce ne peut plus être cette histoire naïvement positiviste d'une société évidente à elle-même jusque dans ses conflits. [...]
L'histoire culturelle, entendue comme histoire des représentations sociales, est inséparable de l'histoire sociale.

Extraits de **:** A. Prost, "Pour une histoire sociale du temps présent", *in Écrire l'histoire du temps présent*, CNRS/Éditions, 1993, p. 356-358.

Jacques Revel, Que reste-t-il du programme labroussien ? (1996).

En même temps, la nature des identités sociales est revenue au cœur des discussions historiennes. Dans le programme labroussien des années 1950, on peut repérer aujourd'hui une tendance marquée à institutionnaliser les acteurs sociaux collectifs dans une optique fonctionnaliste. La base en était généralement fournie par une description empirique, fondée sur l'exploitation d'un ensemble documentaire qui permettait de compter, de classer et de hiérarchiser. À partir de là, l'identité du groupe pouvait être tenue pour acquise et devait faire l'objet de précisions et d'affinements ultérieurs. La présomption d'existence pouvait ainsi être insensiblement tenue pour une évidence (observons d'ailleurs que, de cette indécision acceptée, la recherche en histoire sociale a longtemps tiré une ouverture louable ainsi qu'une efficacité remarquable). Il n'est plus guère possible aujourd'hui d'accepter l'homogénéité du social ni la consistance des identités comme des faits d'évidence. Ainsi s'explique sans doute que la constitution et l'interprétation des taxinomies et la construction des identités aient été des champs privilégiés du débat et de la recherche depuis le début des années 1980. Le travail des sociologues a ici joué un rôle déterminant, qu'il soit mené à partir d'une critique des grandes nomenclatures socio-professionnelles en vigueur (A. Desrosières, L. Thévenot) ou bien de l'analyse intensive de la formation contemporaine d'un groupe social (L. Boltanski). Du côté des historiens, des travaux comme ceux de R. Descimon sur la bourgeoisie parisienne aux XVIe et XVIIe siècles, de S. Cerutti, sur l'identité corporative dans l'espace urbain d'Ancien Régime, ou de M. Gribaudi, sur le problème, apparemment classique, de la constitution de la classe ouvrière, traduisent bien certaines des priorités de la réflexion actuelle (1).
Dernier trait, qui permet d'évoquer sommairement les inflexions récentes de cette réflexion : l'attention portée aux mécanismes processuels. Il s'agit moins ici de réhabiliter l'étude du changement social par contraste avec une historiographie davantage attentive aux systèmes stables, que d'un choix inséparable des considérations qui précèdent, et qu'illustre (parmi quelques autres) la fortune, tardive, d'auteurs aussi différents que E. P. Thompson et N. Elias. Selon des modalités qui peuvent être fort différentes, on cherche à saisir la construction des identités sociales comme le produit d'un ensemble d'interdépendances nouées au sein d'un espace de relations. Là où une division fonctionnelle de l'espace social pouvait ignorer les stratégies et les représentations qui les orientent, la prise en compte des processus de formation se fait davantage attentive aux ressources dont disposent les acteurs, aux contraintes et aux obstacles qui leur sont imposées (*sic*), et qui dessinent la configuration perpétuellement changeante à l'intérieur de laquelle ils doivent se situer et agir. On ne s'étonnera pas que les historiens rencontrent en ce point la réflexion élaborée au même moment par certains sociologues et économistes, et qui insiste sur les conventions à partir desquelles se règle le jeu social et se construisent les identités de ceux qui en sont les protagonistes. "

Note (1) : Simona Cerutti, *La Ville et les métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, XVIIe-XVIIIe siècles),* Paris, Éd. de l'EHESS, 1990 ; Maurizio Gribaudi, *Itinéraires ouvriers Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle,* Paris, Éd. de l'EHESS, 1987.

Extraits de Jacques Revel, "L'histoire sociale ", dans Revel et Wachtel, Une école pour les sciences sociales, *Éditions de l'EHESS, 1996, p. 68-69.*

Gérard Noiriel, Le *linguistic turn* contre l'hégémonie de l'histoire sociale (2002).

Les partisans du « linguistic turn » estiment que le « retour du récit » en histoire constitue en fait un tournant décisif sur le plan épistémologique qui a bouleversé notre représentation de la réalité. Selon eux, les présupposés scientistes et réalistes de l'histoire positiviste ont été définitivement rejetés car la critique littéraire et la philosophie du langage ont démontré que toute réalité était langagière et textuelle. Pour comprendre pourquoi la discussion sur le linguistic turn a donné lieu à des polémiques d'une extrême violence, il faut la replacer dans le contexte des luttes qui ont opposé deux générations d'historiens, à parlir des années 1970. L'arlicle de Lawrence Stone, cité plus haut, occulte complètement cette dimension pourtant essentielle du « retour du récit ». À le lire, on a le sentiment que ce sont les historiens venus de l'histoire- science qui ont pris l'initiative du changement de paradigme. En réalité, la plupart de ceux qui se sont appuyés sur le récit pour renouveler la recherche historique appartiennent à une nouvelle génération de chercheurs qui rejette avec force les modèles de la génération précédente, modèles empruntés aux sciences sociales. On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi ces jeunes historiens ont repris à leur compte les arguments que Roland Barthes avait déjà mobilisés contre les sciences sociales deux décennies plus tôt. Comme on l'a déjà noté, au cours des années 1950-60, la critique textuelle avait pour ambition de détrôner la critique sociale dans le monde intellectuel français. Vingt ans plus tard, les historiens du linguistic turn s'engagent dans un combat du même type pour mettre un terme à l'hégémonie de l'histoire sociale dans la discipline (LaCapra, 1983, Orr, 1986).
Schématiquement, on peut regrouper les arguments épistémologiques développés par les partisans du linguistic turn contre l'histoire science-sociale, en trois grands ensembles. Le premier rassemble les partisans de l'histoire intellectuelle impulsée par Quentin Skinner, de la microstoria et de l'histoire anthropologique. Reprenant à leur compte les thèses herméneutiques développées par Hans-Georg Gadamer (1976), ils affirment que tout historien qui veut véritablement contribuer à la connaissance d'un fragment du passé doit nécessairement l'étudier comme un texte situé dans un contexte, car c'est la seule façon de comprendre le sens que les hommes d'autrefois donnaient à leurs actes. Ils estiment que les méthodes quantitatives et l'approche en « longue durée » développées par l'histoire économique et sociale ont abouti à une impasse car elles n'ont fait que projeter sur le passé les présupposés de notre époque. Le deuxième ensemble de critiques que les partisans du linguistic turn adressent aux historiens de la génération précédente mêle les arguments élaborés antérieurement par les théoriciens structuralistes et post-structuralistes. Les historiens sociaux comme Edward P. Tbompson (1963) et ses élèves avaient étudié la formation des identités sociales en privilégiant les expériences vécues par les acteurs (et notamment les luttes menées contre la classe dominante). Les adeptes du linguistic turn critiquent cette approche car elle illustre à leurs yeux les présupposés empiristes de ceux qui veulent « étudier les choses telles qu'elles se sont réellement passées », sans s'apercevoir que la seule réalité que nous pouvons atteindre et de nature textuelle et langagière. En conséquence, l'historien qui veut comprendre comment les acteurs du passé construisent leur identité sociale doit étudier leur langage et non leur expérience (Jones, 1983). Le troisième ensemble de critiques concerne la question de l'objectivité et de la vérité historiques. Réfutant les arguments positivistes de l'histoire science-sociale, les émules de Roland Barthes, conune Hayden White (1987) et certains historiens «post-structuralistes» aboutissent à la conclusion qu'il n'y a pas de différence entre le discours historique et le discours de fiction. Ajoutons pour finir que, très souvent, les partisans du linguistic turn mêlent à ces critiques épistémologiques des arguments de nature

politique. La microstoria et l'histoire anthropologique dénoncent le caractère «technocratique» de l'histoire science-sociale et les historiens «post-structuralistes » considèrent que l'indifférence dont celle-ci a fait preuve à l'égard du langage a conforté les stratégies de domination culturelle fondées sur les « effets de réel ».
Ces accusations ont entrainé des réactions extrêmement violentes de la part des historiens mis en cause. Certains d'entre eux ont reproché à leurs jeunes collègues de se tourner vers l'épistémologie avec l'ardeur du néophyte en reprenant à leur compte des banalités du discours philosophique uniquement pour satisfaire leur ambition personnelle (Thompson, 1978). D'autres ont estimé qu'en cherchant à nier les réalités sociales, les partisans du linguistic turn apportaient une caution aux partis réactionnaires (à l'époque il s'agissait de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher), trahissant par là leur idéologie de petit-bourgeois (Palmer, 1990). Les thèses de Hayden White rejetant la vérité historique ont été condamnées par un grand nombre d'historiens qui estiment que ce relativisme risquait de faire le jeu des «révisionnistes » niant l'existence des chambres à gaz et de l'holocauste. (Momigliano, 1984; Chartier, 1998). Il faut préciser néanmoins que depuis quelques années, les polémiques concernant le linguistic turn ont changé de nature.

Extraits de : Gérard Noiriel, « Le 'retour au récit' et ses critiques » (2002), repris dans *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Belin, 2003.

Bernard Lepetit, Histoire des pratiques, pratique de l'histoire (1995)

La pragmatique est à la mode : les hommes, découvre-t-on, sont d'abord occupés à régler des affaires (1). Le terme de mode n'est pas péjoratif. Il ne dénonce pas par avance le caractère éphémère d'une attention particulière, mais désigne le processus auto-entretenu et auto-organisé d'élaboration d'une référence commune. L'économie, la sociologie, l'anthropologie ou la linguistique prennent aujourd'hui leur distance d'avec le structuralisme, voire d'avec l'explication causale pour, les unes et les autres, prêter attention à l'action située et rapporter l'explication de l'ordonnancement des phénomènes à leur déroulement même. À la linguistique saussurienne, on oppose la sémantique des situations ; contre les déterminations par *l'habitus,* on insiste sur la pluralité des mondes de l'action ; la rationalité substantielle des acteurs économiques est récusée au nom des conventions et de la rationalité procédurale ; l'anthropologie structurale est contestée par l'étude des modalités et des effets de la mise à l'épreuve historicisée des cultures. Dans plusieurs disciplines s'élaborent ainsi les remises en cause qui, rapprochées, manifestent la cristallisation d'un nouveau paradigme (2).
Faut-il pour autant que l'histoire participe au mouvement ? Beaucoup de raisons militent en ce sens. D'abord, tous ces schémas analytiques partagent avec l'histoire telle que nous l'entendons un postulat commun. Ils trouvent dans les modalités d'agencement du social et dans les pratiques interindividuelles et collectives qui les font jouer la source de la compréhension du social. La société ne dispose, pour organiser ses structures du moment ou réguler ses dynamiques, d'aucun point fixe extérieur et qui lui soit transcendant. Elle produit ses propres références et constitue pour elle-même son propre moteur. Elle est, pour l'analyse, à la fois objet et principe d'explication. Ensuite, même si l'échelle chronologique des histoires racontées varie considérablement, les modèles qui les mettent en œuvre contribuent à un même " tournant historique " (sans doute beaucoup plus caractéristique du moment épistémologique présent qu'un *linguistic turn* plus amplement débattu ailleurs). Il serait pour le moins paradoxal que les historiens n'y prêtent pas attention. Enfin, la nouveauté des liaisons internes que ces propositions établissent et des configurations de références intellectuelles qu'elles organisent les oblige à la justification. I1 y a, dans la fraîcheur analytique de ces modèles qui sont comme à l'état naissant, des prises pour un usage critique, des opportunités pour une appropriation déliée, à l'opposé des transpositions mécaniques, pour application, du prêt-à-penser des schémas théoriques ossifiés. La possibilité est d'autant plus grande d'un usage inventif de la norme que celle-ci est peu fixée, et s'élabore dans le cours même du jeu

scientifique. Voilà bien ce que nous entendons faire : participer au jeu, et proposer du même coup une reformulation du projet historiographique.

Du côté de l'objet, il s'agit de réordonner la hiérarchie des questions à partir de l'une d'entre elles, la question de l'accord. Ses déclinaisons sont nombreuses puisqu'il s'agit de savoir comment l'on s'accorde entre sujets, sur des sujets et sur des choses ; de savoir comment l'accord social se fait, échoue à se faire ou se défait. La liste des occurrences historiques qu'on pourrait inscrire dans cette ébauche de classement est évidemment interminable. Il n'est pas nécessaire de souligner la diversité des échelles auxquelles le problème peut être examiné, la multiplicité des objets auxquels il s'applique, sa transversalité par rapport aux sous-champs disciplinaires : le disparate de la matière empirique dont ce livre est fait participe de la démonstration. Sans doute est-il inutile aussi d'en argumenter longuement l'urgence dans un monde où l'accord est problématique.

Du côté des catégories, il convient de conférer un contenu plus raisonné aux régimes d'historicité des modèles d'accord. Qu'on considère par exemple le temps long des processus identitaires et des conventions partagées ou le temps court des situations d'accord ou de conflit locaux, chacun des soulignements chronologiques que leurs analyses opèrent possède un coût méthodologique et épistémologique et contribue (positivement comme négativement) à donner une forme à la représentation du monde qu'ils constituent. Inscrire l'histoire à l'enseigne de la pragmatique entraîne à réviser, à deux niveaux d'ailleurs articulés (celui des compétences dont sont dotés les acteurs, et celui des caractères dont sont pourvus les modèles), les usages appris des catégories temporelles.

Du côté des outils, il s'agit de développer un usage critique (c'est-àdire à partir d'un questionnaire historique et de pratiques d'historiens) des formes renouvelées (par l'économie des conventions, la sociologie de la justification ou l'analyse pragmatique du langage, par exemple) de ce que Pierre Bourdieu appelait en 1972 la " connaissance praxéologique " et qu'il définissait comme attachée à saisir les pratiques sociales " dans le mouvement même de leur effectuation (3) ". La redéfinition des fréquentations intellectuelles de la discipline en résulte. Elle ne s'exprime plus en termes d'alliances disciplinaires : la question ne se pose plus en ces termes. Elle est faite des pratiques d'emprunts et d'échanges d'objections réciproques dans une configuration paradigmatique en constitution.

Notes :

1. Comme symptôme, voir l'intelligent numéro coordonné par V. Descombes: " Sciences Humaines, Sens Social ", *Critique,* n° 529-530, juin-juillet 1991, pp. 419-576.
2. Le projet le plus systématique est celui que poursuit jusqu'à présent la revue *Raisons pratiques,* dont cinq livraisons annuelles sont parues aux Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. "Les formes de l'action" (1990), "L'événement en perspective " (1991), "Pouvoir et légitimité" (1992), "Les objets dans l'action" (1993), "L'enquête sur les catégories" (1994).
3. P. Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle,* Genève, 1972 (cit. p. 163).

Extrait de : Bernard Lepetit, " Histoire des pratiques, pratique de l'histoire " *in* Bernard Lepetit (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, pp. 14-15.

Jacques Revel, Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience (1996).

" Micro-histoire et micro-social " : le libellé du thème qui nous était suggéré renvoyait clairement à la proposition historiographique élaborée par un petit groupe de chercheurs italiens, puis, surtout, mise en œuvre à la fin des années 1970 et dans les annces 1980. On le mesurera mieux à la lecture de ce livre : la *microstoria* a joué alors un rôle décisif et que l'on tentera de mieux apprécier. Il faut pourtant se garder d'en donner après coup une version

simplifiée et trop univoque, et ce pour trois raisons au moins. D'abord parce qu'en Italie (et hors d'ltalie), les thèses des micro-historiens ont, jusqu'à ces toutes dernières années, un accueil parcimonieux et réservé, franchement hostile souvent, que l'on tend à trop oublier aujourd'hui. Ensuite parce que, jusqu'à la traduction du grand livre de Giovanni Levi, *L'Eredità immateriale* en 1989 (1), la thématique micro-historique a été presque absente du débat français ; les quelques textes qui avaient circulé auparavant n'avaient, en tout cas, pas suscité d'écho sensible. Cette surdité relative s'explique enfin par la quasi-absence d'un programme unifié et articulé qui aurait dès le départ donné à la micro-histoire le statut d'une proposition alternative et la légitimité d'une école. On s'en expliquera plus longuement : elle n'a recherché ni l'une, ni l'autre de ces dignités ; elle aura d'abord été une expérience de travail, mise en œuvre par des historiens que leur sensibilité et leurs trajectoires rapprochaient mais dont les projets, les terrains et les références théoriques pouvaient être très différents. Il serait donc fallacieux de lui conférer, à quelques années de distance, une force et une cohérence qui n'ont pas été les siennes. Mieux vaut, me semble-t-il, se demander pourquoi ces travaux, somme toute discrets et longtemps méconnus, ont à un moment donné été reçus et ont commencé à produire des effets. Telle était après tout la question sur laquelle nous étions invités à réfléchir.

Elle apparaît d'autant plus pertinente que l'aventure des micro-historiens n'a pas été isolée. Depuis la fin des annces 1970, plusieurs entreprises ont cheminé parallèlement - et parfois en s'ignorant. Elles ne sauraient être confondues. Leurs prémisses et les voies qu'elles ont empruntées ont pu être très différentes, certains de leurs attendus contradictoires : ainsi de *l'Alltagsgeschichte,* l'histoire de la vie quotidienne (mieux vaudrait traduire : l'histoire de l'expérience quotidienne) en Allemagne) ; ainsi des multiples tentatives pour apparier histoire et anthropologie que l'on évoquait plus tôt, et plus particulièrement de la fascination qu'a exercée sur bon nombre de chercheurs à travers le monde l'anthropologie interprétative et la *thick description* de Clifford Geertz ; ainsi de la réflexion critique sur la conception et les démarches de l'histoire sociale amorcée par les *Annales* dans les dernières années. Gardons-nous, à nouveau, de donner à ces propositions plus d'unité qu'elles n'en ont eue : quels que soient le niveau de leurs exigences et la rigueur de leur formulation, elles ont été contemporaines d'un temps d'anarchie épistémologique dont nous commençons peut-être seulement à sortir. Elles partagent cependant un nombre de traits caractéristiques. Ensemble, elles prennent une distance critique par rapport à l'approche macro-sociale qui, selon des modalités très diverses et souvent tacitement, a longtemps dominé la recherche en histoire et en sciences sociales ; ensemble, elles s'efforcent de rendre à l'expérience des acteurs sociaux (le " quotidien " des historiens allemands, le " vécu " de leurs homologues italiens) une signification et une importance face au jeu des structures et à l'efficacité des processus sociaux massifs, anonymes, inconscients, qui ont longtemps paru seuls requérir l'attention des chercheurs. Plus largement, elles nous conviaient toutes à une révision des convictions acquises sur la construction du social telle que la pensent les disciplines qui s'assignent pour tâche de l'étudier. Vaste programme, mené dans un certain désordre, et qui n'a dégagé que progressivement ses propres enjeux. Il a pourtant réussi déjà à déplacer quelques certitudes, voire à leur en substituer de nouvelles. Que l'on ne puisse plus rendre compte aujourd'hui de l'industrialisation ou de l'urbanisation, ou encore de la mobilité géographique ou sociale, comme de phénomènes englobants qui imposeraient leur logique propre aux comportements des individus ou des groupes, c'est probablement une affirmation qui ne choque plus grand monde aujourd'hui. Que l'identité d'une collectivité, celle d'une profession ou celle d'une classe, ne puisse plus être considérce comme allant de soi ou être fondée sur la seule description statistique de propriétés communes, indépendamment des trajectoires et de l'expérience sociale des membres qui les composent, cela aussi peut sembler acquis - même si le problème reste ouvert de savoir comment articuler de façon rigoureuseentre l'expérience singulière et l'action collective. Les tentatives que l'on confronte ici peuvent donc être comprises d'abord comme les symptômes d'une insatisfaction face à l'usure des paradigmes scientifiques qui avaient inspiré de larges pans de la recherche en sciences sociales depuis la fin du XIXe siècle. Ceux-ci privilégiaient le plus souvent des démarches de type macro-analytique.

Le choix d'une approche micro-analytique s'est donc présenté comme une expérimentation alternative.

Que se passe-t-il si, par convention,, on change la focale de l'objectif en grossissant l'objet de l'observation ? Le pari était de faire apparaître une autre trame, une autre organisation du social. Il n'allait pas de soi. Les critiques n'ont d'ailleurs pas manqué, qui reprochaient aux micro-analystes de céder à la mode du *small is beautiful,* voire à la tentation d'un nouvel irrationalisme ; ou, entre autres gracieusetés, de s'enfermer volontairement dans un " placard à balais ", pire, de " tendre un microphone à des fourmis ". Laissons là ces railleries. Si excessives qu'elles soient dans leur formulation, elles traduisent une réticence forte à l'égard de stratégies de recherches qui ont pris le contrepied d'une tradition scientifique puissante, articulée, et qui, il importe de ne pas l'oublier, s'est montrée d'une exceptionnelle fécondité.

<u>Notes :</u>
1. Giovanni Levi, *L'Eredità immateriale. Carriera di un esorcista nel Piemonte del Seicento,* Turin, 1985, trad fr., *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII[e] siècle,* Paris, Gallimard, 1989

Extrait de : Jacques Revel, " Présentation " de Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1996, pp. 9-10.

<u>Texte complémentaire</u> : Jacques Rougerie et Louis Hincker, Fin de l'histoire sociale ? (2006)

En 1995, Patrick Joyce proclamait encore hautement – en dépit d'un point d'interrogation un rien hypocrite dans le titre – « The end of social history ? » **5**. La « old social history », la vieille histoire sociale, se mourait de sa belle mort, frappée au cœur par le *linguistic* ou *cultural turn* dont Joyce proclamait les mérites incontournables [….]
Il y a eu conflit, conflit sévère, mais aussi bien « challenge », et celui-ci aurait été finalement bénéfique à une histoire sociale renouvelée : il vaut mieux dire encore à renouveler. Nous aurions perdu, dit Jürgen Kocka, l'économique (ce qui est discutable, et qui serait dommage), gagné les vastes domaines qu'ont su recouvrir les « approches narratives ». […] Il semble qu'on ait abouti à une paix – une paix encore armée – qui peut avoir parfois des allures de compromis (la pratique historienne, dans ses avancées, n'est-elle pas faite d'abord de constants compromis ?), mais qui est tout aussi bien une paix d'équilibre, sinon de consensus véritable. Il est de toute façon et fort heureusement moins question aujourd'hui de « fin de » ou « fin des »… On en vient au problème : « The cultural turn *and beyond*, the linguistic turn *and beyond* » **9**.
[…] Il nous a semblé nécessaire de rappeler les termes d'un débat anglo-saxon qui peuvent paraître à l'historien français quelque peu obscurs. Histoire sociale et *linguistic turn* ? Anglo-marxisme *versus* histoire culturelle ? Ces problèmes nous seraient-ils vraiment étrangers ? **12**
Nous n'avons eu accès que tard, en 1988, en traduction française, au grand livre d'Edward Palmer Thompson, publié en Grande-Bretagne en 1963, *The Making of the English Working Class* **13**. On peut raisonnablement se demander aujourd'hui pourquoi tant de critiques, et tellement acerbes, adressées par les tenants d'une « cultural history » à un auteur qui introduisait alors, via la notion d'« expérience » (à prendre en un sens historiquement fort, qui reste à approfondir et à clairement cerner), une forme élaborée d'histoire « culturelle » dans la « vieille » histoire sociale, pour ce qu'il pensait être une analyse « marxiste » renouvelée de la formation de la classe ouvrière anglaise. Ici d'ailleurs, tout n'est-il pas question de lecture ? Ce livre, « marxiste » en son temps, ne peut-on aussi bien l'accepter aujourd'hui non plus comme l'analyse de la formation d'une « conscience de classe », mais plus simplement comme celle de la formation du radicalisme populaire anglais ? [….]
[…] On attribue volontiers les défauts « matérialistes » grossiers de l'histoire sociale française à Camille-Ernest Labrousse. Ce pourrait être à la rigueur concevable si on se réfère à quelques-unes de ses formulations parfois hâtives, tel son article trop souvent cité, « Comment naissent

les révolutions » **17** (comment, en aucune façon pourquoi), qui n'est probablement pas sa plus éclatante contribution à l'histoire de celles-ci. On oublie un peu facilement *L'Esquisse…* (qui ne se voulait que telle) de 1933, et tout particulièrement sa postface. On voudrait n'y lire que des courbes de prix prétendument « déterminantes ». […] Pour les XIX[e] et XX[e] siècles, Labrousse parlait, comme tout un chacun alors, de classe, sans refuser par exemple le débat sur société d'ordres et société de classes ; mais point de « conscience de classe », pas davantage de lutte de classes : il mettait seulement en vive lumière l'existence d'« antagonismes sociaux » et cherchait à les expliquer.

Labrousse séparait-il le politique du social ? Sa remarque, qui peut paraître aujourd'hui simplette : « Sur l'économique retarde le social, et sur le social, le mental » **19**, n'était en son temps que de gros bon sens pratique, et ne se voulait en rien théorique ; probablement ouvrait-elle des perspectives problématiques qu'on ne se souciait pas encore alors de résoudre. En tout cas, ni Labrousse ni ses successeurs n'ont revendiqué clairement un quelconque et trop simple « déterminisme » économique, ce qui d'ailleurs, en bonne orthodoxie marxiste, eut relevé de l'hérésie « économiste ». Bien plus, il insistait lumineusement sur la « contradiction entre le droit et le fait », une idée forte où il voyait un des vecteurs du processus révolutionnaire **20**.

Structure versus agency ? Serait-ce se montrer « marxiste » que d'acquiescer à cette remarque toute simple, mais si forte, de l'auteur du *Dix-huit brumaire de Louis Bonaparte* en 1852 [*Karl Marx*] : « Les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas arbitrairement, dans les conditions choisies par eux, mais dans des conditions directement données et héritées du passé La tradition de toutes les générations mortes pèse d'un poids très lourd sur le cerveau des vivants. » **21** Actions humaines, structures (et aussi mémoire sociale), on voit que c'est là un problème qui n'est pas nouveau. Peut-être ce débat « structure versus agency » est-il « théoriquement » dépassé aujourd'hui si l'on accepte la sociologie de Bourdieu ? Peut-être pas ! La chose reste à tester dans et par des travaux concrets.

Ce grand débat en matière d'histoire sociale : structure et action humaine (individuelle ? collective ?), s'était focalisé autour de la notion (du concept ?) de classe sociale et de son usage. Il n'était question que de leur possible, de leur nécessaire fin. L'approche par le « gender » par exemple (mais aussi par la race, « ethnicity ») aurait radicalement mis à mal la notion **22**. […] Doit-on parler de classe, ou seulement de peuple au XIX[e] siècle victorien (ou français) ? Patrick Joyce privilégiait, trop systématiquement (puisque proposant la notion prétendument neuve de « populism »), la seconde option. Il y a beau temps que Gérard Noiriel a montré qu'on ne pouvait parler de classe ouvrière en France, « prolétarisée », « consciente » d'elle-même ou pas, avant les années 1880 **26**. Quant à notre premier XIX[e] siècle, il ne connaissait que « les classes ouvrières » et parlait plus volontiers de « peuple ». […] Peuple, classes ouvrières ou laborieuses, classe ouvrière, autant de formulations qui n'ont pas valeur absolue, intemporelle, mais qui se succèdent dans le temps ou s'affrontent dans l'espace. […]

De la même façon, réunira-t-on sous un même vocable la bourgeoisie parisienne, la bourgeoisie rouennaise, la bourgeoisie entrepreneuriale lilloise, les bourgeoisies esclavagistes nantaise ou bordelaise ? Sarah Maza a titré de façon provocante son récent livre, *The Myth of the French Bourgeoisie : An Essay on the Social Imaginary 1750-1850* **29**. […]. Si elle peut raisonnablement mettre en cause (une fois de plus !) l'idée de « révolution bourgeoise », remise en cause que les historiens français ont acceptée depuis beau temps, la proposition qu'elle fait de l'apparition sous la Restauration du terme bourgeoisie (et d'une « conscience » bourgeoise), en un sens purement politique mais non social, est certes une idée à creuser. Est-elle pour autant suffisante ? Que fera-t-on désormais du grand travail (très « labroussien ») d'Adeline Daumard sur la bourgeoisie parisienne au temps de la monarchie censitaire **30** ? On choisit ce livre spécialement parce qu'il a fait l'objet de critiques assez injustes **31**. On avait là un « portrait », pas seulement et sottement statistique comme on aime à le faire croire, mais aussi psychologique, relationnel et politique. Il ne relevait sûrement pas du domaine si volontiers critiqué de la « réification » des « catégories » qui « emprisonnerait » les acteurs historiques. Suzanna Magri montrait récemment combien fécondé par la lecture du livre postérieur de Christophe Charle sur *Les élites de la République* **32**, son apport restait majeur. Pour critiquer, dépasser, faut-il systématiquement détruire, au nom moins de l'efficacité que de présupposés pour ne pas dire de préjugés épistémologiques ?

On est ramené au délicat problème de la construction des catégories. Est-il vrai qu'on ait vraiment, systématiquement construit ces nuisibles « catégories réifiées » ? Il est exact qu'un moment, on a pu s'interroger sur la possibilité d'un code socioprofessionnel « idéal » pour les sociétés des XIXe et XXe siècles **33**. Ce fut un échec et le projet n'a pas eu de suite. C'était en 1963, et vingt ans après, Adeline Daumard préconisait tout différemment une enquête nécessaire sur les « généalogies sociales » **34**. Construire est au demeurant fort bon, et c'est un en effet un processus qu'on observe. Mais peut-on tout simplement se passer pour autant d'immobiliser l'image à certains moments pour y voir clair ? […]

L'économique, le social, le politique, leurs relations ? Le débat, qui n'est pas simple, n'avait pas été approfondi dans les années 1950 ou 1960. Dans la thèse d'Yves Lequin parue en 1977, en apparence fidèlement labroussienne, sur *Les ouvriers de la région lyonnaise*, dont le livre I s'intitulait d'ailleurs précisément « La formation de la classe ouvrière régionale », il manquait à l'évidence les passerelles essentielles, les rampes d'accès d'un « étage » à l'autre, comme le soulignait aussitôt Michelle Perrot, point infidèle sur ce point à Labrousse **36**. Mais supprimer purement et simplement les étages inférieurs n'est probablement pas le meilleur moyen – en tout cas sûrement par le seul – de gagner le niveau supérieur. Depuis, de toute façon, peut-on faire fi des travaux de disciples du maître nullement infidèles eux non plus parce que novateurs, et au premier chef ceux de Maurice Agulhon. Son concept de sociabilité a été longuement discuté naguère ; on en a discouru sans chercher, sauf rares exceptions **37** à l'utiliser concrètement. Il n'a pas valeur pour la seule Provence, intérieure ou toulonnaise. N'aurait-il pas quelque rapport avec la notion d'espace public, terme également à la mode qui fait l'objet de nombreux discours mais dont la validité efficace reste elle aussi à bien montrer dans la pratique.

Il est vrai que notre « vieille histoire sociale » avait mal (ou n'avait pas du tout) défini sa posture à l'égard de ce qu'on a eu sans aucun doute raison dans les années 1980 de désigner comme *le* politique, justement mis en valeur alors par Claude Lefort, mais tout aussitôt irrémédiablement détaché d'une quelconque référence sociale **38**, et après lui par Pierre Rosanvallon, depuis notamment *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, en 1998 **39**. […]

L'histoire dite « conceptuelle » du politique reste radicalement coupée de l'histoire de la société, même dans le livre récent de Pierre Rosanvallon, *Le Modèle politique français : la société civile contre le jacobinisme* **41** où il lui faut bien admettre que la « culture politique de la généralité » a rencontré quelques résistances (des perplexités ?) du côté, paraît-il, de la « société civile […] Quant au Peuple, il n'est à la vérité « introuvable », (plus vraisemblablement muet, plus souvent encore rendu muet), que dans la perspective linéaire d'une histoire purement « conceptuelle » de la démocratie représentative, où les idées (rarement les faits) se développent, se heurtent, se débattent dans un ciel abstrait. N'y aurait-il pas eu un « peuple de Paris », conscient de sa force à défaut de son unité en juin 1848, en mars 1871, et qu'on peut sérieusement étudier ? Un peuple réel qui ne se dévoilerait que dans « l'incandescence de l'événement » – jolie formule ! – que Pierre Rosanvallon nous laisse apercevoir sans jamais approfondir. Mais ce peuple, on peut l'étudier aussi bien dans les horizons stricts (ou, si l'on veut, étroits) d'une histoire seulement sociale, mais aussi dans ses rapports avec la ou plutôt *le* politique : on le verra à la lecture du texte que nous propose Alain Cottereau. Le peuple est lui aussi, à sa manière, dans un espace public qu'on a trop vite caractérisé comme « bourgeois ». Il est bon assurément de sortir en histoire « sociale » d'un « économisme pur », si tant est que celui-ci ait réellement existé. Il est tout à fait discutable que ce soit le seul politique qui « informe le social ».

Extraits de : Jacques Rougerie et Louis Hincker, Introduction au dossier « Relations sociales et espace public » *Revue d'histoire du XXe siècle*, 2006-33.

Notes

5. Patrick Joyce, « The end of social history », dans *Social History*, 20, 1995, p. 73-91.

9. Par exemple Lynn Hunt, Victoria Bonnel [dir], *Beyond the Cultural Turn*, Berkeley, University of California Press, 1999, xi-350 p. Voir le débat autour de ce livre dans *The American Historical*

Review, vol. 107, n° 5, décembre 2002 : Ronald Grigor Suny, « Back and Beyond ; Reversing the Cultural Turn » ; Patrick Brantlinger, « A Response to *Beyond the Cultural Turn* » ; Richard Handler, « Cultural Theory in History Today », p. 1475-1520.

12. Il s'agit du texte d'une conférence prononcée le 19 mai 2005 à l'École des hautes études en sciences sociales, sous le titre : « From social history to the linguistic turn and beyond. Where is British historiography going ? »

13. Edward P. Thompson, *The Making of the English Working Class*, London, Victor Gollancz, 1963 ; 2nd edition with new postcript, Harmondsworth, Penguin, 1968 ; third edition with new preface, 1980, traduction française, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Hautes Études-Gallimard- Seuil, 1988, 796 p.

17. Camille-Ernest Labrousse, « 1848-1830-1789. Comment naissent les révolutions », dans *Actes du Congrès du Centenaire de la révolution de 1848*, Paris, Presses universitaires de France, 1949, p. 1-30.

19. Camille-Ernest Labrousse, « Préface », p. xi, à Georges Dupeux, *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher (1848-1914)*, Paris/La Haye, Mouton, 1962, 631 p.

20. Camille-Ernest Labrousse, « Postface », dans *Esquisse…*, ouv. cité, p. 630. Mise à part l'histoire très féconde de la justice sous la houlette entre autres de Jean-Claude Farcy, *L'histoire de la justice française de la Révolution à nos jours,* Paris, Presse universitaires de France, 2001, 494 p., et contrairement au travail des historiens de la période « moderne » toujours attentifs à la rigidité comme à la souplesse des institutions d'Ancien Régime, les domaines du droit et leurs interférences avec l'ensemble des relations sociales ne sont que trop souvent délaissés par les travaux portant sur le xixe siècle. C'est pourquoi nous avons tout particulièrement souhaité accueillir dans cette livraison un article d'Alain Cottereau publié originellement en anglais, issu précisément d'une rencontre outre-Manche entre juristes et historiens en 1995 ; bel exemple des échanges possibles et « critiques » entre les deux disciplines.

21. Karl Marx, *Le Dix-huit brumaire de Louis Bonaparte*, 1852, chapitre 1.

22. Ce que n'a pas expressément montré Joan Scott, convoquée en ce débat pour son livre *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1988, 242 p. (revised edition, 1999).

26. Gérard Noiriel*, Les ouvriers dans la société française XIXe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 1986, 322 p.

27. Gérard Fritz, *L'Idée de peuple en France du XVIIe au XIXe siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1988, 226 p.

29. Sarah Maza, *The Myth of the French Bourgeoisie : An Essay on the Social Imaginary, 1750-1850*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2003, x-255 p.

30.. Adeline Daumard, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, SEVPEN, 1963, 661 p. (2e édition Albin Michel, 1996).

31. Maurizio Gribaudi, « Échelle, pertinence, configuration », dans Jacques Revel [dir.], *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Hautes Études-Gallimard-Seuil, 1996, p. 113-139.

32. Christophe Charle, *Les élites de la République, 1880-1900*, Paris, Fayard, 1987, 556 p. Sur cette complémentarité, voir Suzanna Magri, « Bourgeoisies, emprunts interdisciplinaires dans l'étude d'un groupe social », dans *Genèses*, n° 44, 2001/3, p. 145-164.

33. Adeline Daumard, « Une référence pour l'étude des sociétés urbaines en France aux xviiie et xixe siècles. Projet de code socioprofessionnel », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1963, p. 183-210.

34. Adeline Daumard, « Les généalogies sociales : un des fondements de l'histoire sociale comparative et quantitative », dans *Annales de Démographie historique*, 1984, p. 9-24

36. Michelle Perrot, « Note critique. Une naissance difficile : la formation de la classe ouvrière lyonnaise », dans *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1978/4, p. 830-837.

37. Rappelons tout particulièrement Raymond Huard, *La préhistoire des partis. Le parti républicain et l'opinion républicaine dans le Gard de 1848 à 1881*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris IV, 5 vol., 1977 ; condensé dans *La préhistoire des partis. Le mouvement républicain en Bas-Languedoc*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, 520 p.

38. Claude Lefort, *Essais sur le politique XIXe – XXe siècles*, Paris, collection Esprit/Seuil, 1986, 333 p.

39. Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable, Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998, 379 p. Mais naturellement aussi *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992, 490 p., et *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000, 440 p.

41. Pierre Rosanvallon, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, 197 p.

Pour citer cet article

Jacques Rougerie et Louis Hincker, «Introduction», *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2006-33, *Relations sociales et espace public* , [En ligne], mis en ligne le 23 décembre 2006. URL : http://rh19.revues.org/document1140.html. Consulté le 28 décembre 2006.

Sujet n° 7A : Comment interpréter le « retour de l'événement » en histoire ?

Emmanuel Le Roy Ladurie, Événement et longue durée (1972)

L'historiographie contemporaine, qui se veut quantifiée, massique, structurale, a été contrainte, préjudiciellement, de tuer pour vivre: elle a condamné à une quasi-mort, voici quelques décennies, l'histoire événementielle et la biographie atomistique. Ces genres estimables, et justifiés quelquefois, mais qui trop souvent sautaient, au fil du récit, de tuerie en boudoir et d'alcôve en antichambre, survivent aujourd'hui dans les supermarchés de la culture, grâce au multiplicateur que constituent les *mass media, sous* les auspices de MM. Castelot et Decaux. Clio, elle, se détourne maintenant des longues chaînes d'événements tout simples et tout faciles " dont se gargarisaient les historiens d'ancien type. Elle s'oriente, on le sait, vers l'étude des structures; des permanences de longue durée; des collections de données susceptibles d'une exploitation sérielle ou quantitative. En France, ces tendances, maintenant bien établies s'affirmèrent d'abord dans l'œuvre de Bloch de Febvre, et de leurs amis, disciples ou continnateurs de l'licole des *Annales.* Ainsi, Fernand Braudel, reléguant dans l'ultime partie de sa *Méditerranée* les épisodes guerriers ou diplomatiques, présente essentiellement, au coeur de son livre, I'archéologie d'une mer: avec ses strates de temporalité ultra-longue, ou simplement séculaire. Ernest Labrousse, dans son ouvrage initial, découvre d'un ample coup d'œil toute l'histoire des prix au XVIIIe siècle: son matériau, c'est le chiffre; son espace normal, la centaine d'années; sa tranche de temps la plus brève, détaillée dans un second livre, s'appelle *l'intercycle* (une décennie et demie); peu d'événements dans tout cela. Et cette abstinence événementielle, tout à fait justifiée dans la perspective de l'auteur, se retrouvera parmi les études plus récentes de J. Marczewski sur la croissance Dans un autre ordre d'idées, Pierre Goubert, en son *Beauvaisis,* ramène à la vie d'innombrables registres paroissiaux qui dormaient dans les archives des églises et des villages. il ressuscite de cette façon l'ancien régime démographique, tel qu'il sévissait en Erance aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec ses pourcentages impressionnants de femmes grosses, de morts précoces, de mariages tardifs... Goubert, au cours de cette analyse en profondeur, se heurte à l'événement; celui-ci étant constitué en l'occurrence par la famine, ou à tout le moins, par la disette, aléa-type des populations du bon vieux temps. Mais cet a "événement" n'est évoqué par Goubert que pour être mieux dépassé; pour être ramené à une structure récurrente, qui fait revenir avec régularité, en vertu d'un concept à portée universelle, la " crise de subsistances "; elle-même accompagnée d'une série de traits caractéristiques, négatifs et quantifiables: hauts prix du blé; morts nombreuses des pauvres par dénutrition, et des riches par épidémies; absence des mariages, qui sont remis à des temps meilleurs; stérilité temporaire des femmes normalement fécondes, par suite d'aménorrhées de famine, ou pour diverses raisons.

L'histoire " structurale " ou " totale " ou " systématique ", tente même légitimement de rapporter à ses normes propres l'événement qui s'avère en apparence le plus irréductible, tellement il est sauvage, monstrueux, hors du commun: soit par exemple la peste noire de 1348 qui, en Occident, extermine le tiers et souvent la moitié des populations. Considérée de

très haut, et d'un point de vue international ou intercontinental, cette pandémie perd son caractère tératologique. Elle n'apparait plus que comme un épisode prévisible, au sein du processus d'ensemble, engagé du XIVe au XVIe siècle, et qu'on pourrait appeler l'unification microbienne du monde. Cette unification étant elle-même conditionnée par des phénomènes globaux comme sont, depuis le Xe siècle: la montée démographique de trois grandes masses humaines (la Chinoise, I'Européenne, I'Amérindienne); et la mise en communication inéluctable de ces masses l'une avec l'autre, par suite de l'ouverture de routes continentales et maritimes, militaires et commerciales. [...] Tout cela, bien sûr, rendait hautement probable l'occurence de grandes vagues de pollution microbienne, propagées d'Est en Ouest: la peste noire d'abord, importée d'Asie centrale en Europe via le port criméen de Caffa; puis, bien plus grave encore, mais comparable dans le principe, l'extermination des populations amérindiennes, perpétrée par les bacilles de colonisateurs espagnols, entre 1500 et 1700. Les catastrophes épidémiques n'apparaissent plus, dans cette perepective réductrice que comme l'aboutissement logique d'une expansion inconsidérée du nombre des hommes, du commerce, des raids militaires et de la colonisation. Elles perdent leur caractère d'événement unique. Elles sont digérées par l'histoire globale.

L'historiographie totalisante, si possible quantitative et structurale, essaie donc de transcender l'événement ou de le phagocyter, ou de le récupérer. Le temps ne s'en trouve pas pour autant supprimé: même les structures les plus logiquement construites (en histoire rurale par exemple, où tout est plus simple qu'ailleurs) ont leurs phases de déséquilibre, leurs balancements, leurs cycles, leurs moments de rétroaction et de restauration, leurs oscillations séculaires enfin, qui désormais peuvent constituer la trame de la narration de Clio.

De telles conquêtes du savoir, par les historiens du dernier demi-siècle, sont irréversibles; mais elles seraient plus satisfaisantes encore, si vraiment l'histoire, de bout en bout, s'avérait logique, intelligible, prévisible; si l'on pouvait une fois pour toutes en exorciser l'événement ou le hasard; et radier cette part de l'aléa, qui constitue, pour l'historien, le résidu irritant de la découverte. Bien entendu, I'exorcisme intégral est impensable; un *trend,* une structure peuvent bien se laisser facilement décortiquer On n'a besoin pour cela que d'un peu de patience, d'énormément de travail, et de beaucoup d'imagination. En revanche, le passage aléatoire d'une structure à une autre, la *mutation* demeure le plus souvent, en histoire comme en biologie, la zone spécifiquement scandaleuse, où semblent régner les faits de hasard: à partir de cette zone, des facteurs souvent mystérieux découpent, dans le champ des possibles, des plages de nécessité, dont l'évidence s'impose dès qu'elles affleurent, mais qui, à l'instant qui précédait leur apparition, étaient aussi imprévisibles qu'inédites.

Extraits de : Emmanuel Le Roy Ladurie, "Événement et longue durée : l'exemple chouan", *Communications,* n°18, 1972. Repris dans *Le territoire de l'historien,* 1973.

Pierre Nora, Le retour de l'événement (1974)

Dans la mesure en effet où l'événement est devenu intimement lié à son expression, sa signification intellectuelle, proche d'une première forme d'élaboration historique, se vide au profit de ses virtualités émotionnelles. La réalité propose, l'imaginaire dispose. Pour que le suicide Marilyn Monroe puisse devenir un événement, il faut, mais il suffit que des millions d'hommes et de femmes puissent voir en lui le drame du star system, la midinette malheureuse qui sommeillait dans la supervedette, la tragédie de la beauté interrompue, le malheur de l'existence la plus fardée, la vanité de tout succès. Et les plus vastes incendies échappent le plus souvent à qui a allumé la plus petite étincelle : l'événement s'est rapproché du fait divers, né lui-même en ce milieu du XIXe siècle où s'élaborait la société industrielle.

La différence entre les deux phénomènes est théoriquement très nette. L'événement appartient par nature à une catégorie bien cataloguée de la raison historique : événement politique ou social, littéraire ou scientifique, local ou national, sa place est inscrite dans les rubriques des journaux. Mais à l'intérieur de sa catégorie bien repérée, l'événement se signale par son importance, la nouveauté du message, d'autant moins bavard qu'il est moins banal. Le

fait divers occupe une place symétriquement inverse : noyé dans l'épars, hors catégorie, voué à l'inclassable et l'inimportant, il renvoie en revanche d'un contenu d'étrangeté à un contexte de conventions sociales, par la logique d'une causalité soit tordue (du type : une mère assassine ses quatre enfants) soit renversée (du type : un homme mord son chien). C'est ce rapport théorique qui s'estompe. Non qu'il y ait plus de différences entre le fait divers et l'événement ; mais sur tout événement au sens moderne du mot, l'imaginaire de masse veut pouvoir greffer quelque chose du fait divers, son drame, sa magie, son mystère, son étrangeté, sa poésie, son tragi-comique, son pouvoir de compensation et d'identification, le sentiment de la fatalité qui l'habite, son luxe et sa gratuité. L'imaginaire peut s'emparer ainsi de n'importe quel fait divers – on l'a vu pour l'Affaire Dreyfus comme pour Mai 68 – et lui faire passer, par les relais d'investissements successifs, le cap de l'événement le plus massif, au moment même où l'histoire donne le sentiment de se dégrader en fait divers.

L'événement, c'est le merveilleux des sociétés démocratiques. Mais l'intégration même des masses a eu pour effet d'intégrer aussi le merveilleux. La littérature populaire et ouvrière d'avant le milieu du XIXe siècle montre que le fantastique empruntait traditionnellement ses éléments à l'extra-monde. C'est maintenant la société industrielle elle-même qui les lui fournit. Ainsi obtient-on un effet de sur-multiplication quand les performances de la société technicienne paraissent imiter précisément les thèmes du fantastique traditionnel. Ce fut le cas, par exemple, pour le premier alunissage américain. Tout y obéissait au contraste exploité légitimement par les organisateurs de ce "show" interplanétaire : inimaginable démonstration de puissance technique réalisée avec cette précision tout orinique, supersélectivité des trois héros identificatoires au physique de supermen de bandes dessinées, utilisation de l'esthétique futuriste du lem d'où émergeaient sur le petit écran des scaphandres aux gestes enfin délivrés du poids de la terre, contraste entre l'immensité des enjeux financiers, humains, politiques et la fragilité des réflexes physiques et nerveux de trois simples hommes ; l'imaginaire fondé sur la surpuissance scientifique du monde moderne se nourrissait ici du plus vieux rêve de l'humanité. Instance du réel, instance informatrice, instance consommatrice marchaient du même pas : le débarquement dans la lune fut le modèle de l'événement moderne.

Sa condition demeurait bien la retransmission en direct par Telstar. La vitesse de retransmission n'est sans doute pas la cause suffisante de la transformation de l'événement, mais à coup sûr la cause nécessaire. On en a vu la démonstration lors du match de boxe Cassins Clay-Frazier qui fut un événement dans tous les pays où la télévision le retransmit en direct, mais pas en France, qui ne connut que le différé. En abolissant les délais, en déroulant l'action incertaine sous nos yeux, en miniaturisant le vécu, le direct achève d'arracher à l'événement son caractère historique pour le projeter dans le vécu des masses.

Et pour le lui redonner sous forme de spectacle. Est-ce la théâtralité propre à tant d'événements contemporains promis à la publicité, est-ce au contraire la transmission en direct qui leur confèrent cette dimension ? Toujours est-il que démocratie de l'événement et spectacularité ont progressé du même mouvement. L'histoire contemporaine pourrait symboliquement débuter avec le mot de Gœthe à Valmy : "Et vous pourrez dire : J'y étais !"... Le propre de l'événement moderne est de se dérouler sur une scène immédiatement publique, de n'être jamais sans reporter-spectateur ni spectateur-reporter, d'être vu se faisant et ce "voyeurisme" donne à l'actualité à la fois sa spécificité par rapport à l'histoire et son parfum déjà historique. D'où cette impression de jeu plus vrai que la réalité, de divertissement dramatique, de fête que la société se donne à elle-même à travers le grand événement. Tout le monde y a part et personne, car tous font la masse à laquelle nul n'appartient. Cet événement sans historien est fait de la participation affective des masses, le seul et unique moyen qu'elles ont de participer à la vie publique: participation exigeante et aliénée, vorace et frustrée, multiple et distante, impuissante et pourtant souveraine, autonome et téléguidée comme cette impalpable réalité de la vie contemporaine qu'on appelle l'opinion.

Cette histoire attend son Clausewitz pour analyser la stratégie de l'événement total qui, comme la guerre, a enrôlé les civils ; il n'y a plus d'arrières de l'histoire, pas plus que de front unique où combattraient les militaires. Le fossé qui séparait traditionnellement deux mondes, les dominants et les dominés de l'information, deux cultures, savante et populaire, tend à disparaître ou, pour mieux dire, une hiérarchie plus stable se rétablit à l'intérieur du monde

l'information, dans l'univers des media. Dans un monde où nul n'est complètement sans savoir ni pouvoir, ne fût-ce qu'à travers le suffrage universel, nul n'a sur l'événement un monopole permanent; les media semblent lui faire dire, comme au glas de John Donne : "Ne demande pas pour qui il sonne, il sonne pour toi !"
C'est pour tous que de Gaulle prononçait l'Appel du 18 juin, même si peu l'entendirent; pour tous qu'un champion de ski dépasse un record sur des altitudes solitaires, pour tous qu'un char israélien s'enfonce dans le désert : la publicité est la loi d'airain de l'événement moderne. Et voilà du même coup l'information condamnée à être totale. Condamnation si rigoureuse qu'au cas où elle cesse, c'est son silence qui devient un événement. Que les Nigériens interdisent l'accès du Biafra envahi aux reporters, que l'Indonésie massacre un million de communistes dans l'indifférence du monde capitaliste ajoutent une signification supplémentaire au tragique de chacun des événements. Que les procès de Leningrad aient eu lieu en même temps que le procès de Burgos et dans le même huis clos a influencé le cours de leur issue. Le speaker qui au lendemain de la mort de Gaulle n'aurait pas annoncé d'entrée de jeu: "Le général de Gaulle est mort hier soir" aurait créé l'ébauche d'un événement politique. Le fait que les Chinois n'aient pas connu l'alunissage américain est un événement pour l'univers non chinois. La loi du spectacle est la plus totalitaire du monde libre.

Extrait de Pierre Nora : "Le retour de l'événement" *in* Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire,* I *Nouveaux problèmes*, Folio, 1974, p. 293-297.

Georges Duby, *Le dimanche de Bouvines* (1973)

Tout a donc été dit, et bien dit, sur le déroulement du combat et sur le réseau d'intrigues dont il est à la fois l'aboutissement et le départ. Ce qui dispense ici d'examiner une nouvelle fois, dans le même esprit, ces sources d'information et de reprendre l'enquête : il n'en sortirait rien de neuf. [...]
C'est un regard différent que je voudrais porter sur les traces de l'événement. Pour l'histoire positiviste—celle dont je viens de dire un mot, et qui n'est en rien négligeable—la bataille de Bouvines s'inscrivait expressément dans la dynamique d'une histoire du pouvoir. La journée formait comme un nœud, plus volumineux que d'autres, sur une chaîne continue de décisions, de tentatives, d'hésitations, de succès et d'échecs, tous alignés sur un seul vecteur, celui de l'évolution des États européens. Une telle vision assignait au métier de l'historien deux objectifs. Établir d'abord ce qui s'était vraiment passé à cet endroit le 27 juillet 1214. Prendre pour cela les documents comme le ferait un juge d'instruction, y dépister le mensonge, en faire surgir la vérité, confronter les témoins, réduire leurs contradictions, et pour reconstituer les maillons manquants, trier toutes les hypothèses, choisir les mieux assurées. Après cela, situer le " fait vrai " à sa place exacte, en sa position à la fois résultante et causale, entre ses tenants et ses aboutissants. Deux buts à vrai dire inaccessibles. Puisque, nous le savons bien, tous ceux qui assistent à une bataille, fussent-ils en plus haute éminence, sont des Fabrice : ils ne voient que bousculade confuse ; nul n'a jamais perçu, nul ne percevra jamais dans sa vérité totale, ce tourbillon de mille actes enchevêtrés qui, dans la plaine de Bouvines, se mêlèrent inextricablement ce jour-là, entre midi et cinq heures du soir. Et puisque les causes et les effets de cette bataille sont, au plein sens du terme, innombrables, insaisissables pour cette raison dans leur respective efficience. Or l'effort pour s'approcher de ces deux buts obligeait à l'abstraction, c'est-à-dire à traiter l'événement de 1214 comme un événement d'aujourd'hui. Tendue dans une volonté obstinée d'exactitude ponctuelle, cette histoire, qui se voulait scientifique, négligeait en fait de se garder assez bien du contresens et de l'anachronisme. Car attentive à la seule action politique, à ses motivations et à ses conséquences, elle inclinait inconsciemment à voir un peu Philippe Auguste comme Corneille voyait Pompée, c'est-à-dire comme un désir, comme une volonté, affrontés à d'autres volontés et à d'autres désirs, dans l'immutabilité de la " nature humaine ". Elle ne remarquait pas tous les glissements subtils qui avaient insensiblement modifié en Europe, au cours de vingt générations, le comportement

des gens et la signification de leurs actes. Ces modifications très lentes qui, par exemple, interdisent de tenir pour un cuirassier de Reichshoffen enfant le chevalier de Bouvines.
C'est la raison qui me conduit à regarder cette bataille et la mémoire qu'elle a laissée en anthropologue, autrement dit à tenter de les bien voir, toutes deux, comme enveloppées dans un ensemble culturel différent de celui qui gouverne aujourd'hui notre rapport au monde. Ce dessein oblige à trois démarches conjuguées. Puisque les marques de l'événement ne sauraient faire l'objet d'une interprétation convenable sans être au préalable replacées dans le système de culture qui reçut en son temps leur empreinte, il importe d'abord de se référer à tout ce que l'on sait par ailleurs de cette culture, afin de critiquer les témoignages qui nous sont depuis lors parvenus. Mais aussi, puisque l'événement est en lui-même extraordinaire, les traces exceptionnellement profondes qui en demeurent révèlent ce dont, dans l'ordinaire de la vie, on ne parle pas ou trop peu ; elles rassemblent, en un point précis de la durée et de l'étendue, une gerbe d'informations sur les manières de penser et d'agir, et plus précisément, puisqu'il est question d'un combat, sur la fonction militaire et sur ceux qui, dans la société de l'époque, étaient chargés de l'assumer : Bouvines est un lieu d'observation éminemment favorable pour qui essaie d'ébaucher une sociologie de la guerre au seuil du XIIIe siècle dans le Nord-Ouest de l'Europe. Enfin, ces traces instruisent d'autre manière sur le milieu culturel au sein duquel l'événement vient éclater, puis survit à son émergence. Elles font voir comment la perception du fait vécu se propage en ondes successives qui, peu à peu, dans le déploiement de l'espace et du temps, perdent de leur amplitude et se déforment. Je me risquerai donc aussi à observer—mais alors il ne saurait s'agir de ma part que d'une esquisse, et plutôt d'une proposition de recherche—l'action que l'imaginaire et l'oubli exercent sur une information, l'insidieuse pénétration du merveilleux, du légendaire et, tout au long d'une suite de commémorations, le destin d'un souvenir au sein d'un ensemble mouvant de représentations mentales.

Extraits de : G. Duby, *Le dimanche de Bouvines*, Gallimard, 1973.

René Rémond, Histoire politique et événement (1992)

Parallèlement, l'histoire politique ne se réduit pas à l'événement. Si l'on admet la dichotomie—qui appellerait des nuances entre histoire de l'événement et histoire des structures—l'histoire politique ne s'enferme pas toute dans le premier compartiment. Cela dit, elle attache peut-être plus d'importance à l'événement que d'autres. Encore qu'un événement puisse être autre que politique. Par exemple un krach économique peut être un événement de première grandeur : le Jeudi noir de 1929 en est le type même, aussi délimité dans le temps que la chute d'un gouvernement—est un événement non politique. Ou encore une catastrophe naturelle : le tremblement de terre de Lisbonne — et on sait quelles furent les incidences sur le mouvement des idées, dans le débat sur le mal—n'était pas politique. Et Tchernobyl, qui a joué un rôle dans la chute du régime communiste, est un accident technologique. L'événement n'est donc pas seulement politique. Il y a aussi des distinctions qu'il convient périodiquement de rappeler pour combattre les amalgames entre le politique, le récit et l'événement. En réalité, le politique, tout comme l'économique ou le social, s'inscrit dans le court, le moyen, et le long terme.
Il faut d'autre part réévaluer le rôle de l'événement : si l'on travaille sur une période courte ou proche, on est amené à lui faire une part plus importante que sur des périodes éloignées où, par la force des choses, les reliefs s'estompent, et où le regard perçoit des ensembles plus massifs et plus monumentaux. Bien comprendre l'événement, ce n'est pas le réduire à l'anecdote. Il faut distinguer les deux notions : l'événement n'est pas l'accident et ne se limite pas à la surface des choses ; il introduit dans notre vision la contingence et ceci est de grande importance. L'historien du présent est nécessairement plus attentif à l'événement et son expérience peut être utile à tous les historiens auxquels il rappelle le poids de la contingence dans l'histoire. L'historien est toujours tenté, d'introduire *a posteriori,* dans le déroulement de l'histoire une rationalité, même si elle n'y est pas. Jean-Jacques Becker observait que le risque pour l'historien du contemporain, c'est qu'il n'a pas la sanction de la suite. Mais *a contrario* les

historiens, qui travaillent sur des périodes dont on peut légitimement penser que le cycle est à peu près clos (et donc que le dernier mot a été dit), risqueraient d'abuser de l'avantage que leur confère le fait de connaître la suite. Il leur arrive trop souvent de dispenser des leçons aux acteurs et de s'étonner de leur aveuglement, en oubliant tout simplement l'ambivalence des situations, l'ambiguïté des comportements et les incertitudes. Nous devons toujours être en défiance contre cette tendance à la simplification qui nous fait croire que les choses devaient nécessairement se passer comme elles l'ont fait. C'est une erreur majeure : l'attention à l'événement montre qu'il y a toujours des bifurcations. L'événement, qui est une fenêtre et un révélateur, modifie aussi en profondeur—et pas seulement en surface —le destin des peuples et les destinées individuelles : qu'est-ce qui a le plus bouleversé la vie de millions de Français que les deux guerres ? Nous sommes ici plus près du politique que d'autre chose. L'événement peut déranger et infléchir le cours des choses. Le retour du politique n'est donc pas forcément retour à la narration au sens traditionnel du terme, ni surestimation de l'événement.

Extraits de : R. Rémond, "Le retour du politique", in Agnès Chauveau et Philippe Tétart (dir.), *Questions à l'histoire des temps présents*, Complexe, 1992.

Sujet n° 7B : Quelle place pour l'événement en histoire ?

Michel Vovelle : L'événement en histoire des mentalités (1982).

L'événement a-t-il sa place dans le champ historique, dans celui de la nouvelle histoire ? Cela va de soi, entendant par là celle que nous faisons les uns et les autres chacun à notre manière. On aurait, d'entrée, répondu non hier, sans hésiter. Cela continue à être vrai si l'on se réfère à la catégorie de l'événementiel tel qu'on nous a appris à l'exorciser dans la tradition de l'école des *Annales*, point d'ancrage moussu et usé par le temps de l'histoire historisante, ou de l'histoire bataille. [...]

Ne l'appelons pas mutation, de crainte de nous faire taper sur les doigts, risquons prudemment rupture, ou suggérons plus modestement encore qu'il s'agit de réfléchir, voire de réévaluer l'impact du temps court. Pierre Nora, dans *Faire de l'histoire*, avait commencé à poser le problème, mais sans oser encore en faire plus qu'une curiosité de l'histoire très contemporaine, ou immédiate. Mais l'événement n'est pas l'unique privilège du sociologue ou de l'historien du temps présent. [...] Prêchant pour notre saint nous oserons dire que c'est dans le champ des mentalités que ces relectures nous interrogent.

Prenons quelques exemples, sans les multiplier. Nous savons bien maintenant que la "peste noire" n'a pas existé. Que 1348 ne vaut qu'en fonction de ce qui commençait à poindre en Flandre ou en Toscane dès 1315 ou même avant, comme des retours récurrents de la peste qui ont suivi dans les périodes ultérieures. On nous a révélé que les fresques du Campo Santo de Pise sont antérieures à 1348. [...] Il nous faut donc des médiations plus subtiles, moins linéaires... mais c'est bien quand même la trace du temps court de l'histoire que nous surprenons ici. [...]

Alors l'événement nouveau style, ce que j'appellerai provisoirement, comme pour me dédouaner, le "traumatisme historique", sans souci d'élégance, ni même de précision plus qu'il n'en faut dans une étude exploratoire, disons qu'il nous agresse dans l'état de nos curiosités, triplement. C'est l'événement pour lui-même comme instant privilégié, comme c'est l'événement héritage, et enfin l'événement fondateur.

L'événement héritage ? On attend l'objection. C'est celui dont beaucoup se disent fatigués. Dont on nous a persuadés qu'il fallait nous débarrasser. Vous savez : les causes de la Révolution française. Il n'y a plus que nos amis allemands, dirait-on, pour s'interroger lors d'un récent colloque sur le problème de la Révolution française, "événement nécessaire ou contingent". Par crainte des relents d'un marxisme vulgaire, on a peut-être un peu vite, avec le sourire de rigueur, déclaré le dossier clos, et l'affaire entendue. [...]

La mode est aujourd'hui à l'événement fondateur ! Celui qui, comme l'Etre suprême, n'a pas de passé.. mais au contraire beaucoup d'avenir. Plus d'un historien attaché hier à exorciser

l'événement le redécouvre aujourd'hui. Et je crois que c'est à bon droit. J'ai lu moi aussi avec beaucoup d'intérêt les pages de Mona Ozouf sur la fête révolutionnaire définie en termes de transfert de sacralité. Comme aussi celles de François Furet situant l'événement révolutionnaire plus comme point de départ que comme point d'arrivée.

Puis il faut rendre à quelques prédécesseurs l'hommage qui leur revient : à Paul Bois qui, le premier, nous a confrontés en termes très différents, mais convaincants, à la réalité du traumatisme historique, ce tournant pris un jour dans le bocage de l'ouest, et dont les pesanteurs se perpétuent, à deux siècles de distance, au niveau des attitudes et des options collectives. Par quelles voies et quels moyens ? Autant de problèmes qui interrogent, et sur lesquels on attend ce que peuvent nous dire ceux qui ont entrepris d'analyser les formes et cheminements de la mémoire collective. [...]

Voilà qui conduit à la troisième lecture possible de l'événement, tout naïvement dirais-je, dans ce qu'il représente de l'instant même. Dans ce qu'il suscite, dans les langages et le gestuel qu'il s'invente, héritages et anticipations mélangées, mais aussi expression éphémère, et qui n'est pas dérisoire pour cela. Et c'est pour cela que je lis avec passion ce qu'on écrit aujourd'hui sur les massacres de Septembre, ou les langages comme le gestuel de la subversion tels que certains chercheurs les décryptent. Je me suis risqué, voici peu, à reprendre le dossier toujours neuf de la déchristianisation révolutionnaire de l'an II, m'interrogeant sur ce que l'abbé Godel avait appelé de son côté suggestivement, sinon élégamment, "l'explosion du corps pastoral". La réaction des tenants de l'histoire religieuse classique m'a persuadé que le thème garde toute son âpre nouveauté. [...]

Voici en tout cas le retour de l'événement. Vient-il en son temps ? Que signifie en elle-même cette curiosité ? Simple retour de balancier, après l'emphase mise sur l'histoire immobile ? Question oiseuse en fait ; ce sont les réponses qui nous importent, pour opérer à partir de l'événement traumatisme la rencontre dialectique du temps court et du temps long.

Extrait de : Michel Vovelle, *Idéologies et Mentalités,* Paris, Maspero, 1982.

Étienne François, La " surprise de 1989" (1993)

La "surprise de 1989" (que le journal *Le Monde* comparait en son temps, à juste titre, avec celle de 1789) mérite qu'on s'y attarde. Pourquoi tout le monde a-t-il été pris de court—et pourquoi la tentation est-elle si forte aujourd'hui de relativiser sinon d'oublier la surprise (le cas extrême étant celui du publiciste germano-israélien Henrik Broder, faisant—par dérision provocatrice ?—de la chute de la RDA le chef-d'oeuvre de la police politique, la Stasi : parfaitement renseignée, grâce à l'efficacité de ses méthodes et l'omniprésence de son réseau d'informateurs, sur la faillite du régime, cette dernière aurait décidé de le saborder pour mieux assurer la survie et la reconversion de ses personnels, canalisant les grandes manifestations de l'automne 1989, organisant l'ouverture du mur, et préparant la transition par l'intermédiaire des agents qu'elle avait placés dans tous les groupes d'opposition...) ?

Ne pas oublier la surprise est un impératif salutaire pour tout historien (et pas seulement du temps présent) : car elle rappelle que dans l'histoire en train de se faire, rien n'est joué d'avance, et que même si notre travail d'historiens est de retrouver *n posteriori* la logique du déroulement des choses, la liberté, le hasard et l'imprévu sont constitutifs de l'événement en surgissement. Mais ne pas oublier la surprise est aussi salutaire dans la mesure où cela nous rappelle que le sens de l'événement échappe le plus souvent aux acteurs, et que les évolutions ultérieures ne répondent jamais aux intentions proclamées de ceux qui les suscitent (vérité d'évidence qu'on a honte à évoquer tant elle est banale, mais que son évidence même nous conduit souvent à escamoter).[...]

Mais si la surprise est à retrouver dans son immédiateté irréductible, n'est-elle pas aussi le révélateur de notre cécité ? Car si l'on peut aujourd'hui mettre la rapidité de l'effondrement de la RDA sur le compte de sa fragilité interne, cette fragilité ne date assurément pas de l'automne 1989. Or aucun d'entre nous n'en avait pris la véritable mesure. Cette cécité ne renvoie pas seulement à l'opacité du présent pour- les contemporains (eux aussi étaient loin de

se douter que le régime était à ce point fragile) ; elle renvoie également à nos propres insuffisances d'observateurs et d'analystes et doit donc nécessairement déboucher sur un examen (auto)critique des raisons pour lesquelles nous avons été dupes. Pourquoi avons-nous trop fait confiance aux apparences, sans nous rendre compte que la coquille était vide et que la désaffection intérieure à l'égard du régime était infiniment plus avancée que nous ne le soupçonnions ?

Extraits de : Étienne François, "La question allemande, hier et aujourd'hui", in François Bédarida (dir.), *Écrire l'histoire du temps présent,* CNRS-Éditions, 1993.

Arlette Farge, Donner un sens à l'événement (2002)

À partir du moment où l'historien intègre à la notion d'événement ses éléments les plus minuscules, comme les silences, les paroles, les émotions, les intensités faibles ou le cours ordinaire des choses, il est obligé de se poser avec davantage d'acuité la question du sens. Introduisant la dimension du singulier, l'activité individuelle, le projet unique à l'intérieur même de ce qui survient et qui finalement fabrique l'événement. On doit réfléchir à la façon dont l'articulation se fait entre la singularité des attitudes et le surgissement d'une durée de temps nouvelle concernant un ensemble spécifique de personnes.
Ce point est un des moins simples à résoudre dans la recherche en histoire, car il n'est pas question d'émietter le récit historique par des faisceaux d'anecdotes singulières, ni d'organiser un discours historique tiré vers le champ des particularités, noyant son sens dans la multiplicité des positions individuelles. L'attention alors se porte sur tout ce qui converge vers des ensembles préhensibles (attitudes mentales, actions menées à plusieurs, paroles ayant à peu près le même registre d'énonciation et soutenues par de semblables postures éthiques, appropriables de la scène publique assez cohérente). À cela s'ajoute tout ce qui est repérable sous la forme des transgressions les plus visibles, mais aussi des échanges de gestes, des écarts, des pas de côté des mots retenus, des ébauches de gestes, des pratiques sociales sans que la parole soit nécessaire. L'écart est le lieu d'un ajustement bien particulier à la scène publique : certes l'ensemble organisé par l'écart, la norme, la singularité, a l'apparence de désordre et de chaos. En fait, ce désordre et ce chaos font sens, dans la mesure où ils vont découper une unité de temps ou d'action porteuse d'un événement qui ne prendra sa véritable dimension que par la suite. Ce sont la durée et les conséquences de I'événement survenu qui donneront sens à ces morceaux apparents d'incohérence. Si l'on considère l'exemple de l'opinion publique et de son état à tel ou tel moment historique, il est important de prendre en compte ce qui la construit, tant dans ses inflexions majeures qu'à travers ses incohérences, ses rumeurs et ses composantes irrationnelles. Même explicable par les composantes événementielles, l'opinion publique n'en est jamais la conséquence automatique. L'événement est en fait une construction permanente qui s'étale considérablement dans le temps. Pour l'historien, il est difficile de dire quand s'arrête un événement, car il s'exerce à travers un réseau de relations aux effets structurants. Certains événements extérieurement importants structurent encore nos comportements sociaux, voire économiques. Ainsi le temps court peut-il avoir de la longue durée, et son sens va se transformer tout au long de cette durée, englobant avec lui des systèmes de représentation mobiles qui infléchiront la première interprétation qui a pu en être faite.
Aussi peut-on dire que l'événement prend également tout son sens à partir de la façon dont les individus le perçoivent, I'intériorisent finissant à travers des expériences très différentes par lui donner un tracé aux contours repérables. Il n'y a pas d'événement sans qu'un sens lui soit offert par sa réception. Il n'y a pas de sens a *priori* d'un événement.

La mémoire de l'événement

Nous ne reprendrons pas ici le débat si actuel de la mémoire et de l'histoire (Ricœur 2000). Par mémoire de l'événement, nous entendons plus simplement la façon dont il s'insinue dans

le corps social collectif, trouve une ou des places originales qui vont varier au fur et à mesure du temps. Un événement majeur, refoulé pour des raisons politiques (par exemple guerre d'Algérie), risque fort de prendre un visage aigu et extrêmement culpabilisant quarante ans après son arrivée. De même, des générations entières peuvent être accompagnées d'un événement qui marquera leurs positions éthiques leurs formes d'approche du monde. Des événements beaucoup moins importants sont aussi porteurs d'effets pendant très longtemps : fêtes, rituels, cérémonies irriguent nos calendriers, mélangeant les domaines républicain, religieux ou héroïque. La société est scandée par ces rythmes événementiels du passé. Bien sûr se reconstruit sans arrêt l'événement, qui prendra de multiples inflexions selon l'époque où il sera reçu. Par ailleurs et simultanément la mémoire de l'événement par ceux qui l'ont vécu, même dans des temps lointains renseigne l'historien sur ce qui est pour lui le plus difficile à atteindre : retrouver la manière sensible, sociale politique dont les autres ont reconstruit l'événement, se sont identifiés à lui ou l'ont rejeté inexorablement. La mémoire de l'événement détermine son sens au fur et à mesure qu'elle s'en souvient.
Il est impossible de terminer cette réflexion historienne sur l'événement sans mettre en lumière la façon quasi évidente que, si sa perception n'est pas un donné en soi, et que si l'on est d'accord sur la réalité de l'événement comme étant construite, il est, à propos de lui, des types d'interprétation totalement contradictoires selon qu'on appartienne à telle ou telle couche sociale. L'événement ne contient en lui-même aucune neutralité : socialement fabriqué, il est approprié de façon très différenciée par l'ensemble des couches sociales. Et ces appropriations peuvent sans aucun doute entrer en conflit les unes avec les autres : aucun événement ne peut se définir sans prendre en compte l'état des dominations et des soumissions au sein de la société, la multiplicité des injonctions face à l'ordre social, les situations économiques et politiques qui l'ont généré et celles, si différentes, sur lesquelles il va soudainement surgir puis durer.
Un événement en histoire est une jonction d'altérités, en plus d'un morceau de temps, il est appelé à prendre son devenir et son sens dans sa réception et dans les représentations qu'on a de lui. Les altérités peuvent être des combats, et les luttes sociales dicibles ou tues, exprimées ou non, sont aussi le lieu d'inscription de l'événement. C'est pourquoi la mobilité de l'événement impose une infinie souplesse du regard historique porté sur lui.

Extraits de : Arlette Frage, “ Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux ”, *Terrain*, mars 2002, p. 76-78.

Sujet n° 8 : Peut-on parler d'un « retour du politique » ?

René Rémond, Le retour du politique (1992)

Je ne m'attacherai pas à démontrer que le politique, les phénomènes que l'on appelle ainsi ont repris, dans l'histoire contemporaine, et singulièrement dans celle du temps présent, encore appelée communément histoire immédiate, une place qu'ils avaient perdue. Il est aujourd'hui admis que le politique peut aussi être un objet de connaissance scientifique ainsi qu'un facteur d'explication d'autres faits que lui-même. [...] Le retour du politique n'est donc pas forcément retour à la narration au sens traditionnel du terme, ni surestimation de l'événement.
Pourquoi ce retour du politique aujourd'hui en histoire ? C'est la résultante de deux facteurs. De l'évolution de l'environnement idéologique d'abord : Jean-François Sirinelli a bien montré que le jugement de l'historien est nécessairement inspiré par une certaine philosophie qui établit une hiérarchie entre les ordres de faits, qui considère que la consistance, l'autonomie ou la capacité de détermination de certaines choses sont propres. On a pu croire naguère que c'était la place des individus dans le processus de production, l'état des rapports de force engendrés par la technologie qui était le facteur déterminant. On se rend mieux compte aujourd'hui que tout système, pour éclairant qu'il soit, est incomplet, que la réalité est plus riche et plus complexe que tous les systèmes. Si on s'intéresse au politique, c'est parce qu'on

croit que la politique a une certaine importance. Sinon pourquoi lui consacrer du temps ? Tant qu'à faire, mieux vaut observer la source de lumière que ses reflets.
La leçon de l'histoire a aussi beaucoup compté en démontrant que les personnes, de Churchill à Gorbatchev, pouvaient avoir de l'importance. Elle a mis en évidence aussi que des facteurs, que des systèmes réducteurs déclaraient superstructurels, comme les convictions, les sentiments, l'attachement à la liberté, les croyances religieuses, le sentiment national, pouvaient avoir un rôle essentiel. Un des apports les plus incontestables des études de science politique, notamment de la sociologie électorale, a été de montrer qu'il n'y avait pas de corrélation entre les positions des individus dans la société, leur statut socio-professionnel, et leurs choix politiques, leurs convictions religieuses. Si une certitude s'est imposée, c'est bien celle-là. Si corrélation il y a, ce serait plutôt avec les traditions de culture, d'éducation, qu'avec des facteurs socio-économiques. Autant de constats qui ont concouru à fonder le retour du politique.
Cela dit, le politique ne doit pas être exclusif. I1 n'est pas toujours déterminant et immuable. I1 faut se garder de l'isoler. I1 ne faut pas reconstituer au profit du politique la sacralisation dont d'autres facteurs ont bénéficié.[...] je me suis intéressé aux faits politiques "comme expression des faits culturels", comme révélateur de choses plus profondes. C'est l'opinion qui m'a amené au politique.
L'expression de retour du politique est discutable. Comme le dit Jacques Le Goff : "L'expression de retour est ambiguë, on en parle comme du retour à une conception du passé qui aurait été supprimée soit comprimée par la Nouvelle Histoire ". L'expression est impropre et de surcroît, elle est malencontreuse : elle risque d'induire l'idée que c'est un retour en arrière, et donc une régression. Comme si nous vivions un cycle à deux temps. Ce n'est pas la même politique, ni la même histoire politique, ni la même approche, ni tout à fait le même objet. C'est une histoire renouvelée. C'est ce que nous avons voulu dire dans *Pour une histoire politique* qui est un peu un manifeste pour une nouvelle histoire politique.[...]
Dernier objet de mon intervention, le champ du politique n'est pas défini une fois pour toutes, il est mouvant. Je reprends l'intertitre de la journée : le politique aussi est *à géométrie variable,* tantôt rétractile, tantôt extensif.[...] Aujourd'hui, le politique concerne tout ce qui touche à l'existence individuelle : le corps, la vie, la naissance, la mort. Aurait-on imaginé, il y a seulement un demi-siècle, que ce serait au législateur de donner une définition de la mort ? de décider si l'on peut faire commerce des organes ? Ces nouvelles questions effraient les politiques. La sexualité devient un enjeu, un débat politique ; de même pour la culture, l'éthique, la justice. [...] Le politique s'inscrit dans la longue durée comme dans le changement. Or, il n'est rien qui ne définisse mieux l'intelligence historique que la perception de la durée et le discernement entre ce qui demeure et ce qui change. Rien que cela suffirait à assigner au politique une place importante dans le champ d'investigation de l'historien.

Extraits de : R. Rémond, "Le retour du politique", in A. Chauveau & Ph. Tétard, *Questions à l'histoire des temps présents*, Complexe, 1992.

Denis Peschansky, Michael Pollak & Henry Rousso, Une histoire du politique (1991).

En histoire contemporaine, trois phénomènes ont marqué l'évolution récente de l'historiographie française. S'ils ne sont pas exactement superposables, ils sont à peu près concomitants, convergents, et combinent leurs effets. Au retour de l'événement, déjà relevé dès le début des années 1970 par Pierre Nora (1), se sont ajoutés le retour d'une histoire politique et le renouveau des recherches sur le XXe siècle. [...]
En France, ce renouveau s'est articulé d'abord autour d'une réflexion sur le temps. La "nouvelle histoire politique" repose en effet sur une définition repensée de l'événement. Si l'on suit les analyses de Paul Ricoeur, il reste l'irréductible, le singulier qui échappe à toute "loi de l'Histoire", l'expérience de la contingence contre la nécessité. Mais il ne se comprend d'une part que dans une mise en récits, récits que doit décoder l'historien avant de l'enserrer dans son propre discours, et, d'autre part, dans une perspective de longue durée, car la mise en

évidence du "temps long" n'a pas tué l'événement contrairement aux idées reçues, mais a rendu caduque l'idée que l'événement ponctuel serait l'atome élémentaire de l'Histoire. La nouveauté tient là, non plus à l'opposition entre les deux mais à l'analyse des interactions entre temps court et temps long. S'insurgeant ainsi à ce sujet contre l'idée qui veut que l'historien du politique s'attache à l'éphémère de l'instant, à la différence de celui qui analyse la société ou les mentalités, René Rémond écrit : *"Cette opposition fait bon marché de la pluralité des rythmes qui caractérise l'histoire politique. Celle-ci se déroule simultanément sur des registres inégaux : elle articule du continu et du discontinu, combine de l'instantané et de l'extrêmement lent" (2).* Les études historiques auraient ainsi, suivant le schéma de Paul Ricœur, évolué en trois étapes distinctes : d'abord, le primat de l'événement "infra-signifié", le "fait historique" saisi hors de toute représentation et de tout récit ; puis le règne du "sens englobant" où l'événementiel disparaît presque complètement ; enfin, le retour de l'événement, cette fois "sursignifié", c'est-à-dire analysé comme produit d'un récit, d'un discours, d'une représentation individuelle ou collective (3).

Concrètement, ce renouveau a consisté aussi bien en une approche différente d'objets depuis longtemps analysés qu'en une construction de nouveaux objets. [...].

Dans cette même catégorie, on peut ranger les tendances récentes sur l'histoire des partis politiques. [...] Le champ d'investigation s'est singulièrement élargi, incluant désormais les phénomènes de culture tout autant que de logique d'organisation proprement dite. Selon Serge Berstein, deux concepts majeurs structurent les recherches récentes en ce domaine : celui de "génération" et celui de "culture politique". La formation d'une génération, c'est- à-dire le partage d'expériences et l'unité culturelle interviendraient au premier chef dans les comportements politiques. La "culture politique" est un langage commun, sous toutes ses formes, qu'il faut repérer et décrypter (4). Dans les deux cas, les travaux menés sur l'histoire du communisme ont été pionniers, au premier chef ceux d'Annie Kriegel. On relèvera aussi l'émergence de nouvelles réflexions autour de la trilogie : réseau, lieu et milieu, héritée directement du concept de "sociabilité" développée par Maurice Agulhon. Dans cette optique, il faut parler moins "d'invention" de nouveaux concepts, que d'innovations méthodologiques qui permettent de redéfinir la notion même de politique. En termes d'échanges interdisciplinaires, la sociologie politique est désormais moins sollicitée que naguère au profit par exemple de l'anthropologie : c'est le cas des recherches actuelles menées sur le personnel politique, les élites, les intellectuels, terrains d'élection des approches prosopographiques.

Mais le renouveau passe également par l'analyse de nouveaux objets, nouveaux en ce sens qu'ils intéressent désormais le temps présent et non plus simplement les spécialistes d'autres périodes de l'histoire, ou d'autres disciplines. Tel est le cas, par exemple, des études d'opinion et des représentations mentales, dont les emprunts sont manifestes à la sociologie ou à la psychologie sociale. C'est de la thèse de Jean-Jacques Becker sur les Français dans la Première Guerre mondiale (5), que l'on peut dater l'origine d'un mouvement, qui s'est spécialement développé dans l'analyse des guerres et conflits, périodes qui, précisément, posent le plus de problèmes méthodologiques. Qu'il s'agisse de remettre en question l'image du soldat partant la fleur au fusil en 1914, ou de contester le cliché des "quarante millions de pétainistes", il a fallu préciser les définitions, affiner les méthodes, croiser des sources, qui n'ont pas l'apparente évidence des sondages, inexistants par ailleurs. On est ainsi passé d'une relation immédiate et linéaire entre l'évolution d'une "opinion publique" et le déroulement chronologique des événements à la définition de systèmes complexes de représentations où l'événement ne peut se concevoir que dans le contexte d'un imaginaire social qui entre par définition dans l'objectif de l'historien.

Extraits de : Denis Peschansky, Michael Pollak & Henry Rousso (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Introdction, Complexe, 1991.

Notes :

(1) Pierre Nora, "L'événement monstre", *Communications,* 18, 1972, repris dans *Faire de l'histoire,* sous le titre "Le retour de l'événement", Paris, Gallimard, 1974.

(2) René Rémond, in *Pour une histoire politique,* Paris, Le Seuil, 1988, (3) Paul Ricoeur, *Temps et récit 1,* Paris, Le Seuil, 1983 ; et "Événement et sens", in *L'espace et le temps. Actes du XXIIe Congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française,* Paris, Vrin, 1990.
(4) Serge Berstein, Les partis", in *Pour une histoire politique, op. cit.*
(5) Jean-Jacques Becker, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique. Printemps-été 1914,* Paris, Presses de la FNSP, 1977.

J.F. Sirinelli, L'histoire politique et culturelle (1997).

Culture politique : cette notion, placée par essence à la croisée du politique et du culturel, est probablement la plus parfaite illustration des champs actuellement fécondés par une histoire culturelle du politique. On peut appeler ainsi, en effet, l'ensemble des représentations qui soudent un groupe humain sur le plan politique, c'est-à-dire une vision du monde partagée, une commune lecture du passé, une projection dans l'avenir vécue ensemble. L'histoire politique porte donc ainsi une attention particulière, on l'a vu, aux normes, aux croyances et aux valeurs partagées, dans une démarche qui se nourrit, entre autres, d'anthropologie historique. On a déjà signalé plus haut l'apport décisif à de telles percées historiographiques des travaux, sur le XIXe siècle, de Maurice Agulhon. Et l'un des grands enjeux dans ce domaine sera, dans les années à venir, de tester la pertinence et, de ce fait, la légitimité d'une telle démarche pour le XXe siècle. La question, à cet égard, se pose par exemple pour l'étude des phénomènes d'opinion politique. Ceux ci peuvent être étudiés en eux-mémes mais également analysés comme les couches affleurantes, à une date donnée, des cultures politiques sous-jacentes et aussi de tout un infrapolitique davantage enfoui que l'on appellera ici sensibilités.
Une telle approche culturelle du politique peut, plus largement, et pas seulement dans ce cas sur les XIXe et XXe siècles, tenter d'analyser les phénomènes de perception différentielle du monde environnant par les communautés humaines : à travers cette perception ce sont des points aussi décisifs que les sentiments d'appartenance à un groupe - y compris le sentiment national - ou les différentes visions de la mena ce que l'on peut étudier. Ainsi mise en perspective, l'histoire politique ne pourrait plus prêter le flanc à un reproche jusque-là récurrent : être une "histoire par le haut". Tous les acteurs du politique peuvent être ainsi saisis car, au bout du compte, il apparaît que l'affinité politique ne s'opère pas seulement sur la base des analyses cohérentes et des doctrines construites mais relève aussi de tout cet infrapolitique dont l'expression, la circulation et la transmission sont complexes à établir, d'autant que celles-ci varient, bien sûr, avec les époques et les lieux concernés. Et c'est bien l'histoire culturelle qui permet de saisir ces mécanismes, qui sont au cœur du débat de la Cité.
Autre gain épistémologique que l'on peut escompter d'une histoire politique ainsi enrichie : il ne sera plus possible de lui reprocher d'être seulement insérée dans le court terme de l'événement. Les cultures et les sensibilités politiques sont, en effet, des phénomènes inscrits dans de plus longues durées que l'action politique et elles s'intègrent, de ce fait, dans une perspective de plusieurs décennies. Et cette réinsertion du politique dans une temporalité à géométrie variable est fondamentale : la richesse d'une histoire politique ainsi conçue est de croiser le regard sur le temps court de l'événement avec celui qui relève d'une analyse davantage structurelle. S'il n'est plus nécessaire aujourd'hui de réhabiliter l'événement, qui fut longtemps banni de champs d'investigation historique, l'historien du politique devait encore démontrer qu'il pouvait lui aussi faire une histoire davantage structurelle.
Même l'histoire des institutions politiques peut attendre elle aussi un réel enrichissement d'une approche culturelle du politique. Car l'analyse de ces institutions, au demeurant essentielle, doit être menée dans ses rapports avec les représentations et les imaginaires sociaux : comment des institutions sont-elles perçues aussi bien par un groupe que par une conscience individuelle ? Une telle démarche permet notamment de prêter une attention particulière aux processus de légitimité et de légalité, déterminants lorsque l'on étudie des institutions .
On le voit, deux points étaient ici essentiels pour notre propos. D'une part, la réintégration du politique parmi les objets à existence autonome, à épaisseur historique et à vertu explicative

est un des faits historiographiques majeurs de ces dernières décennies. D'autre part, cette histoire politique en pleine reviviscence est riche de potentialités multiformes. Elle laisse, en effet, la place en son sein à plusieurs sensibilités historiographiques qui peuvent cohabiter en bonne intelligence.

Extraits de : J.F. Sirinelli, "L'histoire politique et culturelle", *Sciences humaines,* Hors série n°18, sept.-oct. 1997.

Pierre Rosanvallon, "Pour une histoire conceptuelle du politique " (1986)

L'histoire traditionnelle des idées me semble marquée par un certain nombre de faiblesses méthodologiques qu'il faut soigneusement répertorier. On peut au moins en noter cinq:
1) *La tentation du dictionnaire.* Considérons des ouvrages classiques de la fin du XIX[e] siècle comme ceux de Émile Faguet, *Politiques et moralistes au XIX[e] siècle* ou de Paul Janet, *Histoire de la philosophie morale et politique*. Ils ne sont, en fait, constitués que d'une addition de monographies consacrées à des auteurs. Chacune de ces études peut avoir des mérites intrinsèques mais leur regroupement ne compose pas à proprement parler un ouvrage permettant de comprendre le *mouvement* intellectuel du siècle. On peut adresser le même reproche à des livres plus récents, comme celui de Pierre Mesnard, *L'Essor de la philosophie politique au seizième siècle.* Si je n'ai pas lu Althusius ou Hotman, cet ouvrage me donnera une idée de leur oeuvre, mais la présentation successive d'une vingtaine de grands auteurs de l'époque ne fournit pas les clefs du basculement d'ensemble qui s'opère alors dans la philosophie politique. *Le Temps des prophètes* de Paul Bénichou ou l'*Histoire des idéologies* publiée sous la direction de François Châtelet ont le même inconvénient. Cela ne signifie pas que ces ouvrages doivent être rejetés. La plupart de ceux que nous avons cités constituent au contraire de précieux instruments de travail. Mais ils n'ont rien d'*historique.* Ce sont en fait des dictionnaires spécialisés d'oeuvres ou des manuels de doctrines politiques. Ils peuvent être remarquables dans le détail de leurs analyses, fournir une mine d'utiles indications bibliographiques, présenter une habile synthèse de telle ou telle oeuvre, voire renouveler l'appréhension d'un auteur particulier, mais ils ne sont généralement soutenus par aucune problématique globale. Ce sont des livres faits pour être *consultés,* ils n'ont pas besoin d'être lus de façon continue pour livrer leur apport. On les range dans sa bibliothèque sur les rayons des usuels, à côté des dictionnaires. C'est déjà une place de choix.
2) L'histoire des doctrines. Soit au départ une "doctrine" quelconque: l'idée de progrès, le socialis,me, le libéralisme, le contrat social, l'utilitarisme, etc. L' "histoire" de cette doctrine consiste généralement en un laborieux travail de repérage du cheminement de l' "idée"dans l'histoire. Exemplaires de ce genre, des ouvrages comme ceux d'E. Halévy, *La Formation du radicalisme philosophique*, de R. Derathé, *J.-J. Rousseau et la science politique de son temps*, d'A. Lichtenberger, *Le Socialisme au XVIII[e] siècle.* Ils présupposent, en fait, que la doctrine qu'ils étudient représente quelque chose d'abouti et de stable. Conception ouvertement finaliste qui fait de ces ouvrages de longues traques de *précurseurs.* On part de Rousseau, de Bentham ou de Marx pour repérer tous ceux qui les "annoncent", les "préfigurent", ou "marquent une étape" dans la formation de la doctrine qu'ils incarnent. Le lecteur voit défiler devant lui des chapitres dans les quels des oeuvres ne sont interrogées que par rapport à un point d'arrivée déjà connu. Dans leur forme savante (R. Derathé, E. Halévy), de telles histoires ont au moins le mérite de rassembler un vrai matériau documentaire et elles ont la prudence de se donner des bornes assez strictes dans leur recherche des anticipations de la doctrine qu'elles étudient. Dans leur forme vulgaire, elles tendent inévitablement à élargir leur champ, pour faire de la doctrine considérée l'aboutissement radieux de toute l'histoire philosophique. Il est, par exemple, des histoires du matérialisme historique qui, partant des philosophes de l'Antiquité, dressent laborieusement la longue liste de tous ceux qui ont "aperçu", tout en la manquant généralement, ladite doctrine jusqu'à ce qu'elle soit enfin saisie dans toute son intégrité par Marx. Les doctrines sont comme des germes dont on contemple la croissance dans des œuvres qui n'ont au fond aucun autre intérêt que d'en refléter le cheminement tortueux. Une

telle histoire n'a paradoxalement rien d'historique. C'est la notion même de doctrine qui est ici en cause.

3) Le comparatisme textuel. Il cohabite souvent avec l'histoire des doctrines. Il consiste à ne penser une œuvre que par rapport à celles qui la suivent ou la précèdent, à ne la faire exister que relativement à ce qui lui est extérieur. Que de présentations de Machiavel, Auguste Comte ou Locke dans lesquelles il est surtout question de ce que ne sont pas leurs œuvres, des ouvrages auxquels ils empruntent, des travaux futurs auxquels ils ouvrent la voie. L'histoire des idées consiste alors à manipuler une sorte de kaléidoscope grâce auquel on peut arranger une multitude de figures toujours bien ordonnées. Ce comparatisme systématique dissimule souvent une absence totale de capacité d'interrogation des textes. L'art du commentaire revient à s'abriter en permanence derrière la présupposition d'un caractère explicatif en lui-même de la référence. Dire de Sieyès qu'il annonce Benjamin Constant n'apprend évidemment rien si l'on sait seulement que ce dernier annonce Tocqueville ou qu'il s'oppose à Joseph de Maistre. L'histoire des idées procède pourtant souvent de la sorte. Ce comparatisme généralisé marque généralement une indigence de la réflexion qui se cache derrière un exercice de pseudo érudition. À ce défaut de base s'ajoute, en outre, dans la plupart des cas, un aveuglement sur les différences de contexte dans lesquels les oeuvres prennent sens. On compare Adam Smith et Benjamin Constant comme si leurs oeuvres cherchaient à répondre à la même question. L'oeuvre est implicitement appréhendée comme un texte autonome, elle n'est jamais conçue comme un *travail* dont il s'agirait de comprendre les déterminants. Il en résulte d'ailleurs généralement une accumulation d'équivoques, les mots eux-mêmes étant supposés ne pas avoir d'histoire. On comparera Rousseau, Tocqueville et Gambetta sans se soucier du fait que le terme de démocratie n'a pas le même sens pour chacun d'eux.

4) Le reconstructivisme. L'analyse et le commentaire ont dans ce cas pour objet pratique de récrire une oeuvre pour l'établir dans une cohérence et une clarté qui est censée faire défaut à l'auteur. Le Marx d'Althusser est l'exemple presque trop parfait de ce reconstructivisme. Mais chacun peut aussi avoir son Burke, son Machiavel ou son Tocqueville. C'est une manière de penser par procuration, à l'abri d'une oeuvre sur laquelle on peut à la limite projeter n'importe quoi. L'oeuvre n'est au fond pas prise au sérieux, elle n'est que le support d'une interprétation qui l'étouffe et l'envahit, elle reste regardée *à distance.*

5) Le typologisme. Il sévit surtout dans les manuels, comme *l'Histoire des idées politiques* de Jean Touchard (Thémis) ou l'ouvrage de Marcel Prélot portant le même titre (Dalloz), qui constituent malheureusement encore la base du gavage universitaire dans les facultés de droit et de sciences politiques. L'histoire des idées se réduit dans ces ouvrages à la confection d'une sorte de vaste catalogue des écoles de pensée et des doctrines. Les auteurs distribuent quelques centaines d'reuvres dans des petits tiroirs drôlement étiquetés. Ouvrons le Prélot. On apprend à y distinguer le nationalisme "émotif" (Barrès, Péguy), "intégral" (Maurras), "totalitaire" (Hitler, Mussolini), "personnalisé" (de Gaulle). Quant au libéralisme, il peut être "pur" (Constant), doctrinaire, démocratique, catholique, constructif, extrêmiste ; le terme de libéralisme n'étant d'ailleurs jamais défini. Il n'y a aucune histoire dans ces manuels qui ont une propension à tout envisager en termes d'écoles, d'étapes, de périodes, de courants. L'art de la classification se substitue ici à la pensée et à la compréhension des oeuvres. Je ne pense pas que l'on puisse comprendre quoi que ce soit à Benjamin Constant en le qualifiant de libéral pur, pas plus que le fait de savoir que Saint-Simon est un socialiste utopique puisse être d'un grand secours pour quiconque.

Ces cinq faiblesses de l'histoire des idées se mêlent souvent à des degrés divers. Le problème, notons-le, ne se limite pas au seul débat texte/contexte tel qu'il s'est par exemple déroulé en Angleterre et aux États-Unis au début des années 1970. Le plus gros handicap de tous ces ouvrages traditionnels d'histoire des idées est *qu'ils ne nous font rien comprendre d'historique même lorsqu'ils nous apprennent beaucoup d'autres choses.* C'est d'abord en fonction de cette limite fondamentale qu'il faut considérer l'apport de l'histoire conceptuelle du politique.

L'objet de l'histoire conceptuelle du politique est de comprendre la formation et l'évolution, des *rationalités politiques,* c'est-à-dire des systèmes de représentations qui commandent la façon dont une époque, un pays ou des groupes sociaux conduisent leur action et envisagent leur avenir. Partant de l'idée que ces représentations ne sont pas un englobant extérieur à la

conscience des acteurs – comme le sont par exemple les mentalités – , mais qu'elles résultent au contraire d'un travail permanent de réflexion de la société sur elle-même, elle a pour but 1) de faire l'histoire de la manière dont une époque, un pays ou des groupes sociaux cherchent à construire des réponses à ce qu'ils perçoivent plus ou moins confusément comme un *problème* et 2) de faire l'histoire du *travail* opéré par l'interaction permanente entre la réalité et sa représentation en définissant des *champs historico-problématiques,* Son objet est ainsi d'identifier les "noeuds historiques" autour desquels de nouvelles rationalités politiques et sociales s'organisent, des représentations du politique se modifient en rapport avec les transformations dans les institutions, les techniques de gestion et .les formes du rapport social. Elle est histoire politique dans la mesure où la sphère du politique est le lieu d'articulation du social et de sa représentation. Elle est histoire conceptuelle parce que c'est autour de concepts – l'égalité, la souveraineté, la démocratie, etc, – que se nouent et s'éprouvent l'intelligibilité des situations et le principe de leur activation.

Extrait de : Pierre Rosanvallon, "Pour une histoire conceptuelle du politique (note de travail), *Revue de synthèse*, janv-juin 1986, n° 1-2, p. 93-105.

POINT COMPLÉMENTAIRE sur la « nouvelle histoire-bataille » :

Parmi les démarches de renouvellement de l'histoire politique, il faut enfin signaler ce qu'il est convenu désormais d'appeler la « nouvelle histoire-bataille », auto-dénomination explicitement adoptée par ses défenseurs en référence à cette « histoire-bataille » si raillée par les *Annales*. La relégitimation universitaire de cette « nouvelle histoire-bataille » (Henninger, 1999) et le renouveau de l'histoire militaire et de celle du combat en France, s'est opérée en partie dans le sillage de l'historiographie militaire anglo-saxonne (Keegan, 1976 ; Parker, 1988, Hanson, 1989) qui n'avait pas connu le long délaissement dont elle a fait l'objet en France. En France ce renouveau, d'abord centré sur les aspects sociaux, institutionnels et politiques de l'histoire militaire, s'amorce dans les années 1970. Les travaux d'André Corvisier, sur les armées de l'Ancien Régime (Corvisier, 1976), ceux de Philippe Contamine, pour le Moyen Age (Contamine, 1980), ceux de l'équipe réunie autour d'André Martel, pour la période contemporaine, sont désormais considérés comme des travaux pionniers inaugurant la réhabilitation de l'histoire militaire en France. La parution d'une *Histoire militaire de la France* en 1988, les renouvellements historiographiques de la Première Guerre mondiale autour des historiens de l'Historial de Péronne (Jean-Jacques Becker, Annette Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau), les initiatives éditoriales des Services historiques des trois armées et la création du Centre d'études d'histoire de la Défense en 1994 sont autant de repères qui attestent de la vitalité de ce renouveau de l'histoire militaire en France, de plus en plus marquée par les approches anthropologiques mettant « l'accent sur les liens pouvant exister entre les problèmes tactiques, voire techniques, d'une part et les problèmes politiques, sociaux voire relevant de l'histoire des mentalités, d'autre part » (Henninger, 1999 ; Brioist, Drévillon et Serna, 2002).

Sujet n° 9 : L'Histoire du temps présent est-elle une histoire comme les autres ?

Jean Lacouture, "L'histoire immédiate est une projection de notre siècle convulsé" (1978).

C'est alors que l'on voit s'affirmer la nécessité, le caractère en quelque sorte inévitable de cette histoire immédiate. Ce n'est pas du fait d'on ne sait quelle tocade d'éditeur ou de ministre, ou même d'une mode qu'on l'a vue naître, mais du fait même de l'apparition d'un type de vie non seulement agité, dramatique – tous le furent, hormis dans quelques "sociétés froides" – mais prodigieusement conducteur de la chaleur sociale. L'histoire immédiate n'est pas un "gadget" de notre siècle. Elle en est une sécrétion et une projection.

Ce qui caractérise le monde convulsé et communiquant où nous vivons, ce n'est pas seulement que toute crise nous saisit immédiatement à la gorge, qu'elle soit provoquée par la création d'un "mochar" israélien dans le Golan, l'accident de voiture d'un émir de la côte des Pirates ou une grève à Cracovie, et que cette crise peut à tout instant bouleverser notre vie, enrayer le processus de production ou condamner au froid des nations entières – après tout, c'était déjà le cas au temps de Sarajevo –, c'est que ces événements soient aussitôt portés à la connaissance de l'opinion, la poignant, la jetant dans l'angoisse. C'est cette immédiateté de la communication qui impose le développement de l'histoire immédiate, signaux de brume d'une société hallucinée d'informations et en droit d'exiger l'intelligibilité historique prochaine.
L'historien et le journaliste se rapprochent de plus en plus.
Le monde entier est à chaque instant l'Afrique du Nord de 1952. Sur-information ou pas, nous recevons tous, chaque matin, au réveil, un dossier d'archives. Le monde présent appelle à tout moment son Charles-André Julien, fougueusement lancé au cœur de la mêlée, armé d'une longue science et d'une rapide lucidité, pour éclairer et ordonner cette bibliothèque en marche. Est-ce en vue d'acquérir les moyens de se regarder mourir pour se donner enfin les chances de vivre que la société occidentale a entrepris de faire converger l'histoire écrite et l'histoire parlée ? Entre Lavisse et Rochefort, il y a un siècle, quoi de commun ? Et encore entre Pierre Renouvin et Albert Londres, il y a un demi-siècle ? Mais aujourd'hui, et indépendamment de la vogue immense de la lecture historique relative à l'"affaire des poisons" aussi bien qu'à la transformation du soc de charrue en Languedoc, une sorte de passion unitaire venue de la base a contraint les deux courants sinon à se rejoindre, du moins à échanger informations et méthodes. La presse et les enquêteurs "immédiatistes" se sont ouvert la porte des archives. Les historiens savent considérer le présent et appliquer à ses convulsions leur rigueur professionnelle.
Histoire, science du changement, décrivant, par le jeu de la culture sur la nature, les mutations des structures ? Le rappeler n'est pas invalider la recherche "immédiatiste". Une enquête rigoureuse sur les rapports entre Paris et l'industrie automobile, de 1970 à 1980 et de Pompidou à Giscard d'Estaing, en dirait assez long sur les modifications de la culture et de la société française.
En quête d'une tentative de définition, l' "immédiatiste" serait tenté de suggérer que la discipline qu'il s'efforce de pratiquer ne porte pas exactement sur ces changements et moins encore sur le "changé" ; mais sur le "changer". Comme Malraux ouvrait la voie à l'existentialisme tragique et littéraire en faisant dire au héros de *La Voie royale* que ce qui compte n'est pas la mort, mais le "mourir", ainsi l'"immédiatiste" porte-t-il son attention prioritaire sur ce passage existentiel.
Ce Sherpa de l'opération historique qui trace grossièrement la piste en portant sur son dos le fardeau de l'événement ne mérite peut-être pas qu'on lui propose de planter le drapeau au sommet de la montagne. Mais, sur pente, il scrute les parois, fixe des crampons, pose des jalons. Lui fera-t-on une place sous la tente, à l'heure de la halte ?

Extrait de : Jean Lacouture, "L'histoire immédiate", dans Jacques Le Goff (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Encyclopédie Retz, 1978, p. 291-293.

François Bédarida, Temps présent et présence de l'histoire (1993)

Une institution, un itinéraire : l'Institut d'Histoire du Temps Présent
En tête du n° 1 du *Bulletin de l'IHTP* figurait un éditorial que j'avais intitulé fièrement "Un nouvel atelier de Clio". L'heure en effet était à l'esprit créatif, à l'innovation, à l'audace d'une aventure intellectuelle collective. Non que 1'IHTP fût le seul à incarner le changement intervenu dans le *Zeitgeist*—ou si l'on préfère le tournant épistémologique—qui caractérise la seconde moitié des années 1970 et qui explique pour une large part sa naissance : le retour en force de l'histoire et de la mémoire, une quête anxieuse d'identité, la crise des paradigmes des sciences sociales, enfin un présent rempli d'incertitudes sur lui-même et sur l'avenir dans un monde qui ne savait plus s'il allait déboucher sur Prométhée ou sur Pandore. Mais, du fait de

la haute mission confiée à l'IHTP par les pouvoirs publics—le CNRS en premier lieu, mais aussi le Premier ministre—, une lourde responsabilité lui incombait.

I1 est vrai que l'histoire du temps présent, loin de sortir toute armée du cerveau du roi des dieux, s'inscrivait dans une longue tradition remontant à Hérodote et à Thucydide et illustrée encore de façon éclatante en notre siècle par le Marc Bloch de *L'étrange défaite.* Des ancêtres prestigieux, des lettres de noblesse authentifiées sur le territoire de toute l'Europe, un héritage multiséculaire : l'IHTP naissant bénéficiait de la présence de nombreuses fées autour de son berceau.

Malgré tout l'accouchement fut rude et la petite enfance agitée. C'est seulement après plusieurs années que le navire, s'éloignant de la zone des tempêtes, aborda des eaux plus calmes. [...]

C'est bien en effet l'union et l'interaction entre le présent et le passé en quoi réside l'innovation majeure à la base de l'entreprise IHTP. A vrai dire le CNRS renouait par là avec les intuitions si fécondes qui avaient été jadis celles des fondateurs des *Annales,* Lucien Febvre et Marc Bloch. On connaît le mot d'ordre célèbre du premier : "comprendre le présent par le passé et surtout le passé par le présent". Pour le second, c'est "la solidarité du présent et du passé qui est la justification véritable de l'histoire". Ainsi on a vu réapparaître des harmoniques nouvelles au royaume du temps. Mais on a assez parlé de ce binôme dans ce livre pour qu'il soit inutile d'y revenir.

En revanche, ce qui est apparu très vite— par-delà les objections de principe auxquelles il a fallu faire face et qui peu à peu ont, Dieu merci, rendu les armes—, c'est que par nature l'histoire du temps présent est faite de "demeures provisoires", pour reprendre l'expression de saint Augustin. Sa loi, c'est le renouvellement. Son *turnover* s'avère extrêmement rapide. On se consolera toutefois en pensant que ses adeptes ont le privilège d'une source de perpétuelle jouvence.

Pour saisir ce processus difficile à définir et à déchiffrer, le mieux sans doute est de recourir à des images. [...] Mais la figure que je préfère, c'est celle du palimpseste : le temps présent se réécrit indéfiniment en utilisant le même matériau, à coup de corrections, d'ajouts, de révisions—une figure qui s'inscrit au coeur du processus de réécriture sur lequel insiste Paul Ricœur.

Extraits de : F. Bédarida, "Temps présent et présence de l'histoire", in *Écrire l'histoire du temps présent,* CNRS-Éditions, 1993.

Jacques Le Goff, Un médiéviste face au temps présent" (1993)

Il faut, même si c'est banal, souligner les trois grandes différences qui existent à mes yeux entre l'histoire immédiate et l'histoire des périodes antérieures. Il faut en particulier tenir compte de ces différences dans l'enseignement et dans la vulgarisation de l'histoire où leur ignorance, ou leur mépris, peuvent faire des ravages. A cet égard, l'histoire immédiate est autre et difficile :

1. A cause des documents et des sources.

Les sources sont surabondantes, il est difficile de les maîtriser, malgré le recours à l'informatique.

Beaucoup de sources restent longtemps inaccessibles. Les sources de l'histoire immédiate ne sont pas immédiates.

Les médias constituent un nouveau type de sources très important et très particulier, et donnent lieu à des manipulations inédites contre lesquelles la critique des sources n'est souvent pas encore établie.

Il serait intéressant d'étudier les transformations liées à l'effacement du sermon comme média essentiel au Moyen Age, à la mise en place, de l'imprimerie à la télévision, des médias nouveaux.

Il faut enfin souligner les limites des progrès à première vue énormes de la documentation. L'historien du temps présent peut interroger les acteurs de l'histoire, du haut en bas de l'échelle sociale, mais l'histoire orale est une des plus fragiles qui existent. La photo, le film, le

magnétophone ont multiplié les sources audiovisuelles de l'historien, et pourtant, un événement exceptionnel qui s'est produit sous les yeux de milliers de spectateurs et de millions de téléspectateurs, l'assassinat de J.F Kennedy (1963), est resté une énigme alors que le meurtre de la plupart des grands hommes assassinés dans le passé nous a livré son secret à travers les simples sources écrites.
2. La seconde différence vient de l'implication personnelle, de l'inévitable subjectivité qui s'impose dans l'histoire immédiate. L'historien pris entre son engagement personnel et le devoir professionnel d'objectivité a beaucoup de mal à les concilier honnêtement. Même si le passé déchaîne ses passions, il lui est plus facile de prendre de la distance car la distance du temps est objectivement présente. Ces problèmes sont particulièrement délicats pour la rédaction de l'histoire des périodes très récentes dans les manuels scolaires et dans leur enseignement.
3. L'ignorance du lendemain.
Qu'ils le reconnaissent ou non, les historiens du passé sont très aidés par le fait qu'ils connaissent ce qui est arrivé ensuite. A ce sujet, je tente un plaidoyer pour l'emploi du futur historique qui est tout simplement l'aveu honnête de la connaissance qu'a un historien du futur réel de ce dont il parle et un moyen d'exposition utile et légitime. A condition, bien entendu, que l'emploi du futur historique ne signifie pas que l'on considère le futur comme déterminé entièrement par le passé. A cet égard le cas de l'histoire immédiate privée de la connaissance du futur et du lendemain permet à l'historien de toutes époques de mieux apprécier le poids du hasard, la liberté contrôlée mais réelle des hommes, les choix, la diversité limitée mais existante des possibilités.
Je ne tenterai pas ici, de dire pourquoi je préfère histoire du temps présent à histoire immédiate ou plutôt comme je distingue l'histoire du temps présent de l'histoire immédiate, et pourquoi j'écarte absolument tout usage autre que scolaire et conventionnel de l'expression "histoire contemporaine".
Il est vrai que pour moi les historiens de l'histoire immédiate ce sont les autres. Mais nous appartenons quand même à la même tribu, nous faisons le même métier d'historien. Ce que j'attends des historiens de la difficile histoire immédiate, y compris des journalistes, qui, s'ils font bien leur métier, sont de vrais historiens de l'histoire immédiate, c'est quatre attitudes :
• lire le présent, l'événement avec une profondeur historique suffisante et pertinente ;
• manifester à l'égard de leurs sources l'esprit critique de tous les historiens selon les méthodes adaptées à ses sources ;
• ne pas se contenter de décrire et de raconter mais s'efforcer d'expliquer ;
• essayer de hiérarchiser les événements, de distinguer la péripétie du fait significatif et important, de faire de l'événement ce qui permettra aux historiens du passé de le reconnaître comme autre, mais aussi de l'intégrer dans une longue durée et dans une problématique où tous les historiens d'hier et d'aujourd'hui, du jadis et de l'immédiat, se rejoignent.

Extraits de : J. Le Goff, "La vision des autres : un médiéviste face au temps présent", in A. Chauveau & Ph. Tétart (dir.), *Questions à l'histoire des temps présents*, Complexe, 1993.

Eric Hobsbawm, "Un historien et son temps présent" (1993)

Ceci m'amène à faire une observation cruciale : l'arme secrète de l'historien c'est la rétrospective. On gagne toujours si on parie sur les courses de chevaux qui sont déjà terminées. Mais le drame de l'historien du temps présent, c'est précisément qu'il—ou elle—ne peut jamais se passer de la prévision de l'avenir. Or, la prédiction n'a pas été précisément le point fort ni des historiens, ni des autres experts, du moins depuis la guerre. Je ne parle même pas de la prédiction orientée par l'idéologie ou le parti-pris, bien que ce soit une tentation à laquelle peu parmi nous aient su totalement résister. [...] Je ne parle pas non plus de la prévision des événements politiques ou d'autres événements aléatoires. Mais prenons le cas des économistes dont la capacité de prévoir les tendances de l'économie, ou plutôt le renversement de ces tendances, n'a pas été brillante. Avaient- ils prévu les "Trente Glorieuses"

à la fin des années quarante ? Au contraire, dans l'immédiat après- guerre tout le monde craignait une nouvelle crise comme après la Première Guerre. Ont-ils prévu la fin de l'âge d'or au début des années soixante-dix ? Au contraire, au début des années soixante- dix l'OCDE ne cessait de prédire un taux de croissance moyen accru de 5% par an. A la fin des années quatre-vingts, le gouvernement conservateur anglais fit confiance à ses experts qui ne s'attendaient pas à une crise économique grave et de longue durée. Tous eurent tort, mais suivant les méthodes les plus scientifiques et en se basant sur les modèles économétriques les plus avancés, nourris d'une quantité de données statistiques que seul l'ordinateur est en mesure de digérer.

Je ne dis pas que nous sommes totalement impuissants face au problème de la prévision. L'expérience du passé, le réalisme et la logique autorisent bien des pronostics acceptables. Par exemple, il est absolument certain que tôt ou tard des forces politiques en Allemagne, vraisemblablement de droite, vont chercher à rouvrir le dossier des frontières orientales du Reich d'avant 1938 que tous les gouvernements traitent comme une affaire classée. I1 existe aussi certains cycles en histoire qui se prêtent à la prédiction. Bien que personne ne puisse les expliquer et bien que de nombreux spécialistes aillent jusqu'à nier leur existence, les soi-disant “ondes longues Kondratieff” m'avaient permis—toujours pour mon manuel—de prévoir en 1968 la fin des “Trente Glorieuses” ainsi qu'un avenir économique beaucoup plus problématique pour les années 1970 et 1980. Sur la même base, on pourrait légitimement avancer l'hypothèse d'un nouveau changement de la conjoncture économique mondiale au milieu de la présente décennie, en direction d'un mieux. Mais attention : puisque la périodicité Kondratieff reste inexplicable, la prévision basée sur le pur précèdent reste tout à fait arbitraire.

Au fond, l'historien n'est pas, et ne peut pas être prophète. La valeur de l'avenir pour nous, c'est qu'il nous donne une perspective sur le présent, de même que le présent nous en donne une sur le passé. C'est là précisément le problème de l'historien du temps présent.

Extraits de : Eric Hobsbawm, “Un historien et son temps présent”, in F. Bédarida (dir.), *Écrire l'histoire du temps présent*, CNRS-Éditions, 1993.

François Bédarida, L'histoire du temps présent (1997)

Il convient tout d'abord de préciser un point de terminologie. Pourquoi a-t-on forgé dans les années 70 l'expression “histoire du temps présent ”, à un moment où semblait s'instituer progressivement le terme concurrent d'“ histoire immédiate ” ? La raison à mon sens est à chercher dans le déficit de scientificité qui connotait ce dernier vocable et ce, en dépit d'une certaine audience auprès d'universitaires. Voilà pourquoi il n'a pas réussi en fin de compte à occuper le devant de la scène.

A vrai dire, le terme traditionnel - et bien établi - était celui d'“ histoire contemporaine”, lié de surcroît aux programmes d'enseignement dans le secondaire et le supérieur. Mais justement, en faisant commencer l'histoire “ contemporaine ” à la Révolution française au nom de l'idéologie républicaine et de l'identité nationale, le terme perdait de plus en plus de son sens originel à mesure que la durée de cette histoire s'allongeait et que l'on était séparé de prés de deux siècles de 1789. Comment dés lors soutenir que nous étions les “ contemporains” de Robespierre ou de Napoléon ? De là la substitution au terme foncièrement ambigu d'“ histoire contemporaine” de l'expression “ temps présent ” qui s'est imposée en s'institutionnalisant.

La pratique de l'IHTP a été de considérer comme temps présent le temps de l'expérience vécue. On revient par là au véritable sens du terme “histoire contemporaine”, à savoir l'expérience de la contemporanéité.

Il s'agit à vrai dire d'un champ mouvant, avec des périodisations plus ou moins élastiques, des approches variables, des décrochements successifs. Un champ caractérisé par le fait qu'il y a des “ témoins ” et une mémoire vivante - d'où le rôle spécifique de l'histoire orale. Dans la démarche de l'historien le présent, qui nous assaille de tout côté, a une prégnance qui a fait dire à Marc Bloch : *“L'érudit qui n'a le goût de regarder autour de lui ni les hommes, ni les choses, ni les*

événements [...] fera sagement de renoncer au nom d'historien. ". De la sorte, la dynamique de l'histoire du temps présent a une double vertu : d'une part, la réappropriation d'un champ historique, d'une tradition ancienne qui avait été délaissée d'autre part, la capacité d'engendrer une dialectique ou plutôt une dialogique avec le passé, conformément à la formule bien connue de Benedetto Croce : " *Toute histoire est contemporaine. "*

Sur le plan scientifique, cela amène à redonner son plein sens à l'événement. L'histoire dite "événementielle", aujourd'hui réhabilitée, avait pendant longtemps été discréditée par les *Annales* et particulièrement Fernand Braudel (encore que ni L. Febvre ni M. Bloch n'aient été hostiles à l'événement en lui-même). L'" événement " - qui dans le temps court se distingue par son caractère imprévisible, soudain, souvent irrationnel de la " conjoncture ", terme d'économie correspondant aux cycles et aux crises - est donc redevenu à la fois porteur et géniteur. Comme l'a écrit Edgar Morin, *"toute explication qui élimine la surprise et l'incongruité de l'événement est une interprétation qui élimine [information que devrait nous apporter l'événement".* Témoignage significatif sur le danger de dévaluer l'événement., l'historien américain Robert Darnton note dans son journal, après avoir assisté à la chute du mur de Berlin à l'automne 1989 : *"Je dois admettre que jadis j'étais de ceux qui méprisaient l'événement. Mais quand j'ai été pris dans un flot d'événements révolutionnaires, je me suis trouvé moi-même à remettre en cause mes certitudes anciennes. ".*

Non seulement une science historique du temps présent s'avère possible, mais il y a lieu ici de répondre à une " demande sociale" forte. C'est le devoir de l'historien de ne pas laisser cette interprétation du monde contemporain à d'autres, que ce soient les médias et les journalistes (sans parler des propagandistes) ou bien les diverses sciences sociales.

Deux objections classiques ont longtemps régné sans partage pour condamner toute tentative de lecture scientifique du passé proche. D'abord la sacro-sainte notion de "recul", qui apparaissait comme le signe et le garant indispensable de l'objectivité. D'autant qu'un piège dérivé guettait le téméraire qui se serait aventuré vers les sables mouvants du présent : l'implication de l'historien dans son travail - une implication de nature à faire de lui le jouet des préjugés, des appétits et des passions. Mais est-il si nécessaire de disposer de recul pour être capable d'appréhender les phénomènes, d'en prendre la mesure, d'en déterminer le sens ? Si l'on prend un cas ancien, celui d'Edmund Burke, qui mieux que lui a discerné dés 1790 les enjeux fondamentaux de la Révolution française ? Sa lucidité n'en remontre-t-elle pas à bien des historiens ultérieurs ? D'autre part, s'il est sûr que l'historien se doit de lutter contre l'affect et les préjugés, comment échapper à toute subjectivité ? Ici, le problème est le même pour les périodes reculées ou pour le présent. N'a-t-on pas vu naguère, lors du bicentenaire de la Révolution française, les controverses et les passions fleurir sur les interprétations de 1789 et de 1793 ? Tout récemment, certaines polémiques sur Clovis ne sont-elles pas venues faire concurrence à celles sur Vichy ?

Deuxième objection à l'histoire du temps présent : la carence des sources - encore qu'en même temps on avance souvent l'argument opposé selon lequel leur surabondance rendrait impossible de les maîtriser. Assurément, la question ne saurait être éludée. Le problème de l'accessibilité aux documents est essentiel. Comme l'on sait, la tendance générale aujourd'hui dans la plupart des pays est au raccourcissement des délais d'ouverture des archives publiques, que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord. En outre, à côté des archives officielles, il y a les archives privées, les souvenirs, les interviews, l'histoire orale, les médias, la presse, les multiples publications de documents officiels ou semi-officiels, la "littérature grise", les travaux des journalistes, etc. Avant de conclure à l'impossibilité de la recherche faute de sources, il convient d'abord d'épuiser la masse des matériaux disponibles.

En réalité, la véritable objection à opposer à l'histoire du temps présent, c'est qu'elle doit analyser et interpréter un devenir dont l'historien ne connaît ni l'aboutissement ni la fin. Henri Pirenne confiait par exemple que dans sa grande Histoire de la Belgique le volume qui lui avait donné le plus de mal était le dernier volume traitant de la période contemporaine. Ne devant retenir, disait-il, que les faits importants, c'est-à-dire les faits ayant entraîné de grands résultats, comment déterminer ceux-ci ? Comment apprécier l'impact de l'événement quand on ne connaît pas la suite ? Malgré tout, les nombreuses réussites d'ouvrages consacrés au "très contemporain" montrent que cette incomplétude n'est pas un obstacle absolu... De surcroît,

quel historien ignore que les constructions historiques, si documentées et si bien agencées soient-elles, ne sont que des constructions provisoires ?
Ce qui, en revanche, doit être affirmé comme une exigence absolue, dans le cas de tout travail historique, mais plus encore quand il s'agit du temps présent parce qu'ici la menace est plus directe, c'est l'indépendance scientifique de l'historien. La liberté est la condition *sine qua non* de la validité de l'œuvre en histoire. On sait à quelles dérives dans les régimes totalitaires ont conduit les contrôles et les pressions d'en haut : au verrouillage, à la mainmise sur la mémoire, à la falsification du passé, selon la formule fameuse d'Orwell : “ Qui *contrôle le passé contrôle le futur, qui contrôle le présent contrôle le passé.* ” Mais les menaces sur la liberté de l'historien peuvent revêtir des formes plus subtiles, y compris dans des régimes moins autoritaires et même dans des sociétés libérales, qu'elles viennent de l'État, du marché ou de la pression sociale.

Extraits de : François Bédarida, “L'histoire du temps présent”, *Sciences Humaines,* Hors série n° 18, sept.-oct.1997.

Henry Rousso, L' Histoire du temps présent (2005).

L'expression désigne une pratique historiographique qui s'intéresse à une période pour laquelle existent des témoins vivants, les historiens étant alors amenés à écrire l'histoire de leur propre temps. Elle émerge à la fin des années 70 avec la création d'un Institut d'histoire du temps présent (IHTP), un laboratoire propre du CNRS dont la mission est de développer l'histoire récente, et elle se répand dans le langage scolaire, universitaire ou éditorial dans la décennie qui suit. À première vue, sa perspective est celle de toute histoire contemporaine, si l'on prend ce mot dans son sens étymologique. La nécessité d'utiliser un autre vocable résulte de la singularité du contexte français. En effet, s'il existe un consensus déjà ancien dans le monde occidental pour identifier quatre grandes séquences dans les études historiques : l'Antiquité (jusqu'aux grandes invasions), l'histoire médiévale (jusqu'à la Renaissance), l'histoire moderne, puis l'histoire contemporaine, il y a de grandes différences nationales sur les bornes délimitant les deux dernières périodes. En France, l'histoire contemporaine commence avec la Révolution française, un héritage de la IIIe République naissante qui se percevait comme contemporaine de l'événement révolutionnaire dont elle était politiquement et culturellement issue. C'est également la conséquence d'une pratique historiographique ancestrale qui consiste à faire commencer l'histoire proche, celle dont la “ fin ” est par définition imprévisible pour l'observateur, avec un événement remarquable, en général fondateur d'une nouvelle ère, au même titre que les autres grandes séquences de l'Histoire. Plus de deux siècles nous séparant désormais de la Révolution, il était donc nécessaire de trouver un autre terme, moins ambigu et affirmant plus nettement l'ambition d'écrire l'histoire du passé proche, quelque peu discréditée depuis les années 20 et l'émergence de courants historiographiques plus attachées aux structures, aux durées longues, aux pesanteurs économiques et sociales, reléguant l'événement au rang de simple “ écume ” du temps, (Fernand Braudel).
Cependant, l'histoire du temps présent telle qu'elle s'est développée depuis une vingtaine d'années, est autre chose qu'une pratique autrement nommée de l'histoire contemporaine. Elle ne recouvre pas, loin de là, toutes les études sur l'histoire du XXe siècle et du XXIe naissant, dont elle n'est qu'un aspect, ni elle ne se limite à l'histoire d'une “ période ” qui pourrait se définir comme celle correspondant à la durée d'une vie humaine, du présent de l'historien au passé encore dicible dans la bouche d'un témoin. Elle exprime en réalité une certaine sensibilité à la dimension tragique de l'histoire, elle définit un projet qui a cherché en priorité à comprendre la dimension traumatique de notre temps présent qui ne cesse de revivre et de remettre en scène les grands drames du XXe siècle : les deux guerres mondiales et quelques autres conflits de moindre ampleur, l'émergence de systèmes totalitaires mortifères (communisme, fascisme, nazisme) inédits dans l'histoire, la multiplication des massacres de masse au premier rang desquels la Shoah, un crime à ce jour unique dans l'histoire de l'humanité (Mark Mazower, *Le continent des ténèbres. Une histoire de l'Europe au XXe siècle*, 2005).

Cette sensibilité particulière tient d'abord à ses origines. L'IHTP est issu d'un organisme, le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale, fondé dans l'après-guerre pour recueillir de la documentation " à chaud " et en élaborer dans le feu de l'événement les premières interprétations, comme ce fut le cas après 1918 avec l'émergence d'une école d'histoire des relations internationales (Pierre Renouvin), ou la création de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC). L'histoire du CHGM puis de l'IHTP est presque identique à celle d'autres institutions analogues : l'Institut für Zeitgeschichte de Munich, créé en 1952 pour faire l'histoire du nazisme, le Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde guerre mondiale, de Bruxelles, créé en 1969, l'Institute of War Documentation d'Amsterdam, et d'autres centres en Italie et en Grande-Bretagne créés dans les années 60. L'histoire de la dernière guerre, une histoire de prime abord militaire et politique, y a servi de base à une interrogation renouvelée sur la pratique même de l'histoire contemporaine, sur la nécessité de la développer sur une large échelle, sur l'urgence qu'il y avait à produire de la connaissance sur des sujets jusque-là négligés par l'historiographie dominante, et à les introduire dans les programmes d'enseignement secondaire – ce qui a été fait en France en 1982-1983.

En outre, ce courant scientifique et intellectuel est né dans le contexte particulier des années 70-80 : celui du déclin des interprétations holistes de l'histoire qui a laissé à nouveau de la place à la contingence, et qui a permis de réévaluer le poids de l'événement ; celui d'une " crise de l'avenir " et d'un repli sur le présent qui ont suscité des interrogations angoissées sur le passé ; celui de l'émergence des visions plurielles inscrites dans la construction de nouvelles identités sociales, qui ont entraîné un rejet des visions traditionnelles du passé au profit d'une histoire des exclus, des victimes, laquelle a valorisé l'histoire orale, le récit de vie, le témoignage, outils de prédilection de l'histoire du temps présent.

Surtout, l'histoire du temps présent a accompagné et sans doute favorisé les processus d'anamnèse des grandes crises du XXe siècle. En même temps qu'elles se penchaient sur les épisodes dramatiques de l'histoire récente, de nouvelles générations d'historiens se faisaient les analystes de leur souvenir, c'est-à-dire de leur survivance dans la mémoire collective sur la durée. Ils ont ainsi suivi, et même parfois anticipé, l'émergence d'une véritable " culture de la mémoire " qui se caractérise d'un côté par la volonté de conserver tous azimuth les traces du passé et, de l'autre, par l'idée que l'on peut réparer, même tardivement, les erreurs et les crimes de l'histoire, en bannissant toute forme d'oubli de l'horizon de nos sociétés. C'est ainsi qu'ont été étudiées à la fois l'histoire et l'histoire de la mémoire du nazisme, de la Shoah, de la dernière guerre en général (Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, 1987 ; Annette Wieviorka, *Déportation et Génocide*, 1992 ; Pieter Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie*, 2003) ; l'histoire des guerres coloniales et de leur souvenir (Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la Guerre d'Algérie*, 1992). Les historiens du temps ont ainsi contribué à l'émergence d'un champ nouveau : l'histoire de la mémoire, sur des bases épistémologiques quelque peu différentes de celles établies autour des *Lieux de mémoire*, de Pierre Nora.

Ils ont également renouvelé les études sur la guerre avec l'apparition de notions nouvelles comme la " culture de guerre " où comment analyser les effets culturels, psychologiques, esthétiques, sociaux de la " guerre totale " (Stéphane Audouin-Rouzeau, Annette Becker, *14-18, Retrouver la guerre*, 2000 ; Antoine Prost, Jay Winter, *Penser la Grande Guerre : un essai d'historiographie,* 2004). Ils ont lancé de nouveaux chantiers sur l'histoire de la violence de masse, dans la lignée des travaux de Christopher Browning (*Des hommes ordinaires*, 1992). Ils ont également porté leur attention sur l'histoire des " tyrannies modernes ", selon l'expression d'Hannah Arendt (Stéphane Courtois, Nicolas Werth et alii, *Le Livre noir du communisme*, 1997 ; Philippe Burrin, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, 2000).

Ce faisant, la pratique de l'histoire du temps présent est aussi une forme d'engagement dans la cité. Travaillant sur des objets qui suscitent de très nombreux débats et controverses dans l'espace public, appelés comme " experts " dans les nombreuses commissions historiques qui se constituent dans les années 90 pour liquider les dernières séquelles de la période de la guerre, convoqués comme " témoins " à la barre de procès " historiques " pour crimes contre l'humanité (Touvier, Papon), certains historiens ont été ainsi projetés sur le devant de la scène, et investis d'une mission : énoncer des vérités incontestables et lutter contre les formes de

négation de l'histoire au moment même où le statut de la vérité, où les conditions de production d'une information fiable sur le passé ou sur le présent se sont avérées de plus en plus fragiles. À cet égard, l'histoire du temps présent n'est pas seulement une réponse passive à cette demande sociale, elle est une manière d'accompagner le basculement du présent dans l'histoire - avec, par exemple, la disparition des témoins. Elle se veut une tentative de mise à distance et un antidote à la rumination du passé.

Extraits de : Henry Rousso, " L'Histoire du temps présent ", *Encyclopedia Universalis, Notionnaire,* 2005.

TEXTE COMPLÉMENTAIRE :

Antoine PROST, L'histoire du temps présent : une histoire comme les autres (2007)

L'histoire du temps présent est indispensable à qui veut comprendre le monde où il vit. Les historiens ne doivent pas l'abandonner aux politologues et sociologues, dont l'horizon chronologique est souvent trop court. De ce point de vue, la création de l'Institut d'histoire du temps présent a été importante pour attirer vers le second XXème siècle de nouveaux chercheurs, et l'on ne peut que s'en féliciter. Faut-il pour autant accorder à cette histoire un statut épistémologique particulier, qui la mettrait à part, en raison de contraintes ou de difficultés spécifiques que les autres histoires ne connaîtraient pas ?

Une pratique ancienne sans spécificité revendiquée

Les générations d'historiens qui nous ont précédés n'imaginaient pas que le temps présent puisse ne pas être objet d'histoire. Les programmes de Duruy pour le secondaire (1865) comprennent la guerre du Mexique. Georges Weill publie en 1909 une *Histoire du catholicisme libéral* qui s'arrête en 1908 sur le *Sillon* (l). Le tome de *l'Histoire de France* de Lavisse sur la guerre de 1914 (Bidou *et al.)* est publié en 1922 et Seignobos y esquisse un bilan de la guerre (2). Pierre Renouvin publie en 1925 *Les origines immédiates de la guerre* et *Les formes du gouvernement de guerre.* En 1954, *La Droite en France,* de René Rémond s'achève sur un épilogue: "De Vichy à Pinay" (3). Traiter le présent en historien ne constitue donc pas une innovation : c'est une pratique ancienne. Au vrai, l'histoire du temps présent est une vieille histoire !

De ce point de vue, ce qui mériterait d'être étudié, ce n'est pas la revendication d'une histoire du temps présent, c'est la désaffection pour cette histoire. Depuis quand l'idée qu'elle est impossible faute de recul s'est-elle imposée ? Dans quel contexte historiographique, mais aussi politique et social ? Sous quelles influences ? Il y a là un chapitre à écrire dans l'histoire de la discipline historique.

Cette brève désertion ne justifie pourtant pas que l'on pare l'histoire du temps présent, redécouverte et remise à l'honneur, de singularités méthodologiques qui la mettraient à part. Les historiens qui nous ont précédés et dont les récits se poursuivaient jusqu'à l'actualité la plus contemporaine n'avaient aucunement ressenti le besoin de théoriser leur pratique en forgeant le concept d'histoire du temps présent. On dira qu'ils n'avaient pas la tête épistémologique. C'est faux : Seignobos qu'on a tort de disqualifier en le traitant de positiviste alors que les positivistes (Simiand) le combattent, avait le souci de l'épistémologie. Plus encore que son *Introduction aux sciences historiques* écrite avec Langlois (1897), *La méthode historique appliquée aux sciences sociales,* (1901) reste un ouvrage fondamenta1 (4). Quand il publie, en 1897, sa grosse *Histoire politique de l'Europe contemporaine. Évolution des partis et des formes politiques* 1814-1896 (5) il éprouve le besoin – peu positiviste – de mettre en garde le lecteur dans son introduction contre le biais éventuel que pourrait introduire sa position personnelle de républicain, mais il n'analyse aucune difficulté particulière que poserait à l'historien la proximité des événements qu'il raconte. Comme Renouvin, il aurait été surpris qu'on lui dise qu'il faisait de l'histoire du temps présent.

Le concept d'histoire du temps présent est donc purement circonstanciel ; il apparaît pour légitimer une histoire délaissée et y attirer des chercheurs, et à ce titre il fut utile, mais aucun des arguments invoqués pour le fonder ne résiste à l'examen.
[…]
L'histoire orale.

Certains ont voulu faire du recours à l'histoire orale une spécificité de l'histoire du temps présent. Il est évidemment plus facile d'interroger un ancien ministre de M. Mitterrand que de M. Poincaré. De ce point de vue, les historiens du présent bénéficient d'un avantage que peuvent leur envier les historiens des autres périodes. Mais cette incontestable spécificité fonde-t-elle une épistémologie particulière ?
Les partisans de cette thèse posent le témoignage oral comme radicalement différent des autres sources en raison des conditions de son recueil : c'est un témoignage après-coup, donc partiellement reconstruit par le témoin, et un témoignage sollicité, donc produit dans une interaction entre l'enquêteur et le témoin, où le dire du témoin est influencé par le questionnement de l'enquêteur, voire même par l'idée qu'il se fait de ce que l'enquêteur attend. Une situation qui rapproche l'histoire du temps présent de l'ethnologie. Mais d'autres sources présentent les mêmes caractères sans que les historiens qui les utilisent en tirent une spécificité méthodologique. Les mémoires sont des témoignages reconstruits. L'interaction entre le témoin et l'enquêteur se retrouve dans tous les documents qui ont un destinataire: notes ou rapports, lettre ou discours. Certes, l'interaction vivante est ici figée, mais l'historien doit tenir compte dans sa lecture de la personnalité dont vient le document, de ses destinataires et du contexte : on ne critique pas un discours parlementaire comme un toast de banquet républicain, une proclamation électorale comme un éloge académique, un carnet intime comme un courrier administratif, une vie de saint comme une biographie savante. Aucun historien de la guerre de 1914 n'utilise des lettres de Poilus sans s'interroger sur leurs destinataires : on n'écrit pas la même lettre à un être cher qu'à un camarade. Les documents de police et de justice appellent exactement les mêmes réflexions que les propos tenus au micro de l'enquêteur. Lors de la controverse sur R. Aubrac – un autre exemple de ce que le temps ne suffit pas à refroidir l'histoire – un point qui posait problème était l'apparente contradiction entre deux dépositions faites aux services de renseignement britannique et français ; dans l'une, Aubrac dit avoir été reconnu par Barbie, dans l'autre il ne le dit pas. Peu de temps après, il se trouve que j'ai été interrogé par un inspecteur de police sur commission rogatoire d'un juge d'instruction. L'entretien a duré plus d'une heure. J'ai signé ma déposition, car rien n'y figurait que je n'eusse dit. Et pourtant, elle ne reflétait absolument pas notre entretien : l'inspecteur avait retenu seulement les réponses aux questions qu'il se posait, et qui lui semblaient importantes. Si la question de la reconnaissance d'Aubrac par Barbie n'était pas importante pour l'interrogateur, le silence du procès-verbal n'a rigoureusement aucune signification.
Les témoignages oraux ne sont donc pas fondamentalement différents des dépositions devant le juge ou l'officier de police judiciaire. Ils appellent la même vigilance critique que les correspondances privées ou les rapports de police et leur traitement ne demande aucune compétence qui ne soit requise de toute façon dans la recherche historique la plus traditionnelle.

La pression des contemporains

Un dernier argument peut être avancé pour mettre à part l'histoire du temps présent : c'est l'histoire des vivants. Les évènements qu'elle interroge et qu'elle explique ont été vécus par l'historien, mais aussi par ses contemporains, ses lecteurs. Ce qui placerait celui-ci dans une situation particulière et l'obligerait à ajuster son propos pour tenir compte des attentes d'un public prompt à réagir à propos d'une histoire qui l'a marqué.
Si l'on veut dire par là qu'il est plus facile à un historien de dire du mal de Périclès que du Président Chirac, c'est enfoncer une porte ouverte. Mais ceci ne suffit pas pour fonder une

spécificité méthodologique. Certes, la présence des vivants a des conséquences sur l'écriture de l'histoire, sur la façon dont l'historien présente les résultats de sa recherche. Elle l'invite à la prudence et le conduit à peser soigneusement ce qu'il écrit, ce qui infléchit sa recherche même, dans la mesure où l'écriture de l'histoire n'est pas dissociable de la recherche. Pourtant, nous savons tous que, dans notre travail d'historien, nous ne disons pas tout ce que nous savons, ne serait-ce que par nécessité de faire court ; nous effectuons toujours un choix dans nos récits, en fonction des priorités de notre questionnement ou de notre argumentation. Nous avons donc conscience d'une distance entre ce que nous a appris notre recherche et les résultats que nous livrons au public. La pression des contemporains sur l'écriture de l'histoire du présent serait épistémologiquement discriminante si elle conduisait l'historien au mensonge, fût-ce par omission. Ce qui constitue un risque réel, dont il doit être conscient, mais non une fatalité.

De ce point de vue, la différence entre l'histoire du temps présent et les autres histoires, est une différence de degré et non de nature. Toute histoire, en effet, est écrite pour un public, tout lecteur qui ouvre un livre a des attentes, et l'historien compte toujours avec les réactions du public qu'il vise. Il fait attention à la façon dont il écrit, aux termes qu'il utilise, à ses métaphores ou à ses rapprochements. Non pour se prémunir contre le risque – réel – d'être traîné devant un tribunal ou vilipendé dans la presse, mais avant tout par respect pour ses lecteurs et pour la vérité, qui n'est ni provocation ni complaisance. La pression des lecteurs virtuels peut être forte ; je l'ai éprouvée lors de ma recherche sur l'aryanisation économique et les restitutions (8). Mais cette pression peut aussi bien exploser à propos de sujets anciens, comme un exemple récent l'atteste (Pétré-Grenouilleau). Faut-il dire ranger l'histoire des traites négrières et de l'esclavage dans l'histoire du temps présent ?

Les limites de l' histoire du temps présent

Au terme de cet examen, ne subsiste plus qu'une particularité de l'histoire du temps présent : elle tient à ce que le présent est présent, non passé. Le présent n'est pas pelliculaire, il a une épaisseur, et nul ne peut au moment même en appréhender toutes les conséquences. Le présent se jugera en partie à son futur qui échappe par définition à l'histoire.

Le propre de l'évènement historique, au sens traditionnel du terme, est en effet de porter des conséquences. Les grands événements sont ceux qui ont des conséquences à long terme. Or les événements n'ont pas tous fini de produire leurs effets. Du moins leurs effets principaux. Au soir du 11 septembre, chacun voit bien qu'un évènement majeur vient de se produire, mais nul ne peut en dire la portée : pour qu'il prenne son sens, encore inachevé, il faut la guerre d'Irak, la réélection de G. Bush etc... En 1969, on ne connaît pas encore toutes les conséquences des "événements" de 1968 ; on les voit mieux dix ans plus tard. En 1922, Renouvin peut faire un cours sur les origines de la Grande Guerre ; il faut attendre 1934 pour qu'il en aborde les conséquences.

Cette incontestable spécificité assigne à l'histoire du temps présent des limites insurmontables. Elle ne signifie pourtant pas qu'elle soit d'une nature fondamentalement différente des autres. Elle marque un seuil au-delà duquel l'histoire devient impossible, mais en-deça duquel elle s'écrit comme toute histoire. Se vouloir historien du temps présent ne permet pas de surmonter ces limites.

Je propose donc en conclusion que nous renoncions à ce pseudo-concept sans contenu véritable. Il a rendu les services qu'en attendaient ceux qui l'ont imaginé. Mais il n'est pas sans danger. Il suggère en effet une coupure entre cette histoire et celle des temps anciens (coupure que ne respectent heureusement pas ceux qui se revendiquent historiens du temps présent). Or plus j'étudie l'histoire de notre enseignement, plus je découvre le poids d'une histoire très longue. Ne coupons pas le présent de ses racines et n'insultons pas la longue durée au nom de spécificités épistémologiques illusoires. Ne brandissons donc pas l'étendard de l'histoire du temps présent". Essayons seulement de faire de l'histoire tout court. Jusqu'à hier quand c'est possible.

Notes :

1 *Histoire du catholicisme libéral en France, 1828-1908,* Paris, F. Alcan, 1909.

2 Henri Bidou, André Gauvain, Charles Seignobos, *La Grande Guerre,* tome IX d'Ernest Lavisse (dir), *Histoire de la France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de* 1919, Paris, Hachette, 1922.

3 Pierre Renouvin, *Les origines immédiates de la guerre* (28 *juin* - 4 *août* 1914), Paris, A. Costes, 1925 ; *Les formes du gouvernement de guerre,* Paris, PUF, 1925 [pub. de la dotation Carnegie pour la paix internationale]. René Rémond, *La droite en France de* 1815 *à nos jours; continuité et diversité d'une tradition politique,* Paris, Aubier, 1954.

4 Charles-Victor Langlois, Charles Seignobos, *Introduction aux sciences historiques,* Paris, Hachette, 1897, réédition avec une préface de Madeleine Rebérioux, Paris, Kimé, 1992. Charles Seignobos, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales,* Paris, F. Alcan, 1901.

8 Antoine Prost, Rémi Skoutelsky et Sonia Étienne, *Aryanisation économique et restitutions,* rapport rédigé pour la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, Paris, La Documentation française, 2000.

Extraits de : Antoine PROST, L'histoire du temps présent : une histoire comme les autres (2007), dans « Bilan et perspectives de l'histoire immédiate », *Cahiers d'histoire immédiate*, n°30-31 automne 2006/printemps 2007, p. 21-28.

Sujet n° 10 : L'histoire culturelle : un nouveau projet d'histoire globale ?

Jean-Pierre Rioux, Pour une histoire culturelle (1997).

Tant et si bien qu'aujourd'hui les confluences sont assez fortes, les apports respectifs assez pesés et les expérimentations assez probantes pour qu'on puisse proposer de s'accorder sur une définition opératoire et programmatique. Celle-ci a été ramassée par Jean-François Sirinelli: “L'histoire culturelle est celle qui s'assigne l'étude des formes de représentation du monde au sein d'un groupe humain dont la nature peut varier - nationale ou régionale, sociale ou politique - , et qui en analyse la gestation, l'expression et la transmission. Comment les groupes humains représentent-ils et se représentent-ils le monde qui les entoure ? Un monde figuré ou sublimé - par les arts plastiques ou la littérature -, mais aussi un monde codifié - les valeurs, la place du travail et du loisir, la relation à autrui -, contourné - le divertissement -, pensé - par les grandes constructions intellectuelles -, expliqué - par la science - et partiellement maîtrisé - par les techniques -, doté d'un sens - par les croyances et les systèmes religieux ou profanes, voire les mythes -, un monde légué, enfin, par les transmissions dues au milieu, à l'éducation, à l'instruction” (**1**).

L'ampleur du paysage ainsi embrassé impose, naturellement, une exploration méthodique et une fréquentation disciplinée des terrains supposés les plus fertiles, mais sans que soit contrariée la vocation culturelle de la démarche, qui veut que l'historien, plus qu'en tout autre domaine, puisse toujours librement inventer son sujet d'étude. Cette liberté sans vagabondage a tracé peu à peu une carte en pointillé de la recherche, dont on trouvera quelques itinéraires sûrs et bien fréquentés dans ce livre. En la simplifiant à l'extrême, on distingue déjà quatre massifs, dont la configuration et la mise en relation sont particulièrement topiques pour une histoire du contemporain, mais dont l'assemblage devrait être, au moins expérimentalement, probant aussi pour des périodes antérieures:

1) l'histoire des politiques et des institutions culturelles, si fidèlement française, sur ce finistère ouest de l'Europe qui inventa l'État avant la Nation et où les symboliques des pouvoirs ont proliféré; l'observation de cette mouvance institutionnelle et normative permet en outre de conduire commodément toute échappée en direction des relations entre le politique et le culturel, qu'il s'agisse d'idéaux, d'acteurs ou de cultures politiques; elle appelle évidemment à la comparaison européenne et internationale, bilatérale ou non;

2) l'histoire des médiations et des médiateurs, au sens strict d'une diffusion instituée de savoirs et d'informations mais aussi, au sens plus large, d'inventaire des “passeurs”, des supports véhiculaires et des flux de circulation de concepts, d'idéaux et d'objets culturels; des manières

de table à l'école, du rite religieux à la mode, de la fréquentation des beaux-arts aux fêtes, de la lecture au sport, du travail aux loisirs, le territoire est immense et rendu très extensible par l'affirmation d'une “culture”, mais suivre tous ces “véhicules”, disait Sorokin, permet de passer assez aisément du signifiant au signifié, des flux aux stocks;
3) l'histoire des pratiques culturelles, abordée depuis longtemps, supposée la plus pertinente mais qu'on ne peut plus clore sur elle-même, qui densifie toujours à bon escient un “ socio-culturel ” fixé fermement à l'horizon de la recherche, tout en revisitant la religion vécue, les sociabilités, les mémoires particulières, les promotions identitaires ou les us et coutumes des groupes humains;
4) l'histoire, enfin, des signes et symboles exhibés, des lieux expressifs et des sensibilités diffuses, ancrée sur les textes et les œuvres de création, lestée en mémoire et en patrimoine, toujours intime, allégorique et emblématique, mettant en valeur les outillages mentaux et les évolutions des sens, mixant les objets, les pratiques, les configurations et les rêves: une sorte de *nec plus ultra, ou* d'Eldorado du culturel, plus difficilement accessible mais très prégnant.
Aux quatre coins de ces rubriques apparaît une géométrie très variable, une topographie des écarts dont l'histoire culturelle tire sa force. Leurs interstices recèlent sans doute bien des dangers : la description monotone, le spectacle sans signification, la métaphore masquant la force, l'adjectivation mal venue d'une culture qui s'épuiserait dans ce “culturel”, l'à-peu-près conceptuel et même l'impérialisme par défaut. Pourtant, croyons-nous, ces écueils seront évités. Des expéditions sont lancées, le temps - notre temps - nous presse et nous porte. Dès lors, ce livre ne pouvait avoir qu'une ambition : rappeler et signaler, sans tapage et assez haut, que l'histoire culturelle a bon vent et qu'elle découvre des rivages sûrs.

(**1**). Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France,* Paris, Gallimard, 1992, vol. 2, *Cultures,* p. III.

Extraits de : J.-P. Rioux, “Introduction : un domaine et un regard”, *in* J.-P. Rioux & J.-F. Sirinelli (dir), *Pour une histoire culturelle*, Seuil, 1997, p. 14-18.

Jean-François Sirinelli, De l'histoire politique à l'histoire culturelle (1997).

Longtemps, le maintien et la fécondité de l'histoire politique des XIXe et XXe siècles ont tenu, au moins en partie, à l'apport de disciplines proches telles que la sociologie électorale ou l'histoire des idées. Placée en position périphérique par rapport aux canons dominants de la discipline historique, l'histoire politique puisait donc, de surcroît, à des sources exogènes. Elle était, de ce fait, en situation doublement centrifuge, et ce cumul des handicaps explique, entre autres facteurs, que la centralité du politique dans l'analyse historique ait été niée par plusieurs générations historiographiques, des décennies durant.
Puis vint le temps de la reviviscence. Ce retour en grâce constitue assurément l'un des faits historiographiques majeurs des vingt dernières années. I1 s'explique notamment par la relégitimation de l'objet politique. Si l'on entend, en effet, par objet politique la question de la dévolution et de la répartition de l'autorité et du pouvoir au sein d'un groupe humain donné, il apparaît bien que l'histoire politique peut revendiquer, au même titre que d'autres branches de l'histoire, la faculté de déboucher sur des approches globalisantes.
Car le temps n'est plus où Michel Foucault écrivait: “ De nos jours on ne peut plus penser que dans le vide de l'homme disparu. ” L'homme est de retour et, de surcroît, on l'a dit, comme sujet pensant et agissant. Dès lors, l'histoire politique, telle qu'elle vient d'être définie, entend analyser non seulement des comportements collectifs et leurs effets, mais aussi ce qui relève de la perception et des sensibilités. Ce qui la conduit à s'intéresser aux phénomènes de transmission des croyances, des normes et des valeurs.
Cette histoire politique, tout à l'enthousiasme d'une vigueur retrouvée, n'a pas pour sa part à gérer pour l'heure un “ tournant critique ”. Pour autant, elle serait menacée par l'autosatisfaction et l'emphase si elle ne veillait pas à aller de l'avant. Car la réhabilitation dont elle avait besoin peut s'entendre aux deux sens du terme. Certes, ayant été souvent

condamnée, sous bien des plumes, pour atteinte à l'intelligibilité historique, sa levée d'écrou historiographique, encore toute proche, s'accompagne d'une demande implicite de rattrapage du préjudice intellectuel subi. Mais, et c'est l'autre acception du terme, cette revendication ne doit pas faire oublier que la discipline appelait un ravalement. Et celui-ci passe notamment par l'histoire culturelle.

A condition toutefois de ne jamais perdre de vue que sa réintégration parmi les objets à épaisseur historique et vertu explicative ne confère pas, pour autant, à l'histoire politique un statut d'indépendance ni même de zone franche par rapport aux déterminants sociaux. Toute branche de l'histoire qui envisagerait de se détacher de l'histoire sociale - et ce, précisément au nom, par exemple d'une nouvelle alliance avec l'histoire culturelle - pratiquerait, en effet. une sorte d'automutilation

Cela étant, le renouvellement de l'histoire politique ne peut se poursuivre, répétons-le, qu'en s'inscrivant dans le mouvement, plus large, de retour des sciences humaines et sociales au sujet pensant et agissant. I1 serait, dès lors, préjudiciable de gommer les multiples facettes que suppose un tel constat, au profit des seules corrélations - réelles - et pesanteurs - indéniables - du social.

Dans cet esprit, l'un des axes possibles pour que se poursuive l'actuelle reviviscence est probablement celui des cultures politiques . On n'y reviendra ici que pour mémoire, car Serge Berstein, qui fut en France l'un des pionniers de son usage en histoire, a montré plus haut la pertinence et la fécondité de la notion. Celle-ci est révélatrice des vertus opératoires d'une histoire politique enrichie par les percées récentes de l'histoire culturelle.

Elle peut s'entendre, de fait, à la fois comme une sorte de code et un ensemble de référents (notamment croyances, valeurs, mémoire spécifique, vocabulaire propre, sociabilité particulière, ritualisée ou pas...), formalisés au sein d'un parti ou plus largement diffus au sein d'une famille ou d'une tradition politiques, et qui leur confèrent une identité propre. Ce qui signifie, concrètement, qu'une culture politique est un ensemble de représentations qui soude un groupe humain sur le plan politique, c'est-à-dire une vision du monde partagée, une commune lecture du passé, une projection dans l'avenir vécue ensemble. Et ce qui débouche, dans le combat politique au quotidien, sur l'aspiration à telle ou telle forme de régime politique et d'organisation socio-économique, en même temps que sur des normes, des croyances et des valeurs partagées.

On observera que l'approche par les cultures politiques confère à l'histoire politique, restée trop souvent cantonnée dans le court terme de l'événement, un statut de plein exercice dans l'épaisseur chronologique de la moyenne durée historique. Les cultures politiques sont des phénomènes à plus forte rétention que l'action politique elle-même et elles s'intègrent, de ce fait, dans une perspective multidécennale. En histoire politique, donc, le regard sur le temps court de l'événement peut être croisé avec une analyse davantage structurelle. Et l'événement lui-même, longtemps interdit de séjour dans l'œkoumène de l'historien, ne peut que voir, dans une telle perspective, sa réinsertion se poursuivre au sein de l'analyse historique. Soumis à une lecture relevant de l'histoire culturelle, il devient, en effet, une fenêtre avec vue. Ou, pour filer une autre métaphore, il peut servir de “ verre grossissant pour le déchiffrement de structures profondes ”.

[...] Le regain de l'histoire politique est passé par la prise en considération de l'autonomie, au moins relative, du politique, mais l'autonomie ne signifie pas l'indépendance, et une histoire politique qui se développerait en autarcie, dissociée de l'histoire socio-économique, se condamnerait assurément à des analyses tronquées. Le “ tout politique ”, tout comme, du reste, le “ tout culturel ”, mène à des impasses épistémologiques.

En revanche, le détour par le socioculturel, loin d'être un chemin de traverse, ramène en fait au cœur de l'histoire politique, vers les systèmes politiques. On appelle ici système politique tout à la fois l'ensemble des institutions et des relations - juridiques ou autres - permettant la dévolution et l'exercice de l'autorité et du pouvoir- tels qu'ils ont été évoqués plus haut - et le soubassement social et culturel de ces institutions et relations : en d'autres termes, les rouages mais aussi le terreau des régimes politiques.

Extraits de : Jean-François Sirinelli, "Éloge de la complexité", in J.-P. Rioux & J.-F. Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Seuil, 1997.

Philippe Poirrier, Les enjeux de l'histoire culturelle (2004).

L'affirmation de l'histoire culturelle relève probablement moins d'une spécialisation nouvelle, que de la continuation du processus d'élargissement du territoire de l'historien. Les propositions avancées par Marcel Gauchet nous semblent particulièrement pertinentes lorsqu'il dégage une dynamique de la discipline qui repose sur la recherche d'un élargissement de l'objet historique et des sources à interroger (1) Le sociologue Philippe Urfalino perçoit pour sa part " l'histoire culturelle comme le nom provisoire d'un vaste chantier de fouilles, ouvert par le déclin des grands modèles explicatifs et l'enrichissement de la boite à outils de l'historien " (2) L'institutionnalisation est également perceptible et alimente en retour ce processus d'affirmation. Cette logique est inhérente au fonctionnement du marché universitaire, mais n'induit pas une coupure recherchée par rapport aux autres formes instituées de découpage de la discipline, et ne s'affiche jamais, sinon rarement, comme un nouveau paradigme à l'ambition totalisante ou hégémonique.
Des raisons endogènes expliquent la cristallisation de cette forme de pratique historienne. L'affirmation de l'histoire culturelle a été — dès les années soixante-dix — pour certains historiens une stratégie visant à sortir des paradigmes d'une l'histoire économique et sociale fortement colorée par des approches quantitativistes. Le déclin du marxisme, comme théorie scientifique et horizon politique, et des pensées du déterminisme socio-économique en général, a accéléré ce processus. La situation est probablement assez différente aujourd'hui pour les nouvelles générations d'historiens qui n'ont pas à se positionner par rapport à un débat ancien qui ne rend plus compte de l'état du paysage historiographique. L'organisation des principes d'intelligibilité qui gouvernent les productions historiennes a profondément évolué. Le couple infrastructure/superstructure ne paraît plus opérant — du moins dans la priorité explicative qui lui était accordée — après avoir permis des acquis considérables. Cette articulation s'est estompée au profit d'un " éloge de la complexité " (Jean-François Sirinelli) (3) Dans cette nouvelle conjoncture, l'histoire culturelle s'affiche comme une histoire renouvelée des institutions, des cadres et des objets de la culture. Elle permet de réintégrer au sein du questionnaire historien les expressions les plus élaborées de la culture et des savoirs sans pour autant négliger les pratiques du plus grand nombre. L'attention portée aux phénomènes de médiation, de circulation et de réception des biens et objets culturels témoigne de la volonté largement partagée d'échapper aux apories de l'ancienne histoire des idées. […]
L'histoire culturelle permet également de reprendre sur d'autres bases la question de l'articulation entre l'histoire générale et les disciplines herméneutiques (histoire de l'art, de la littérature, des idées ou de la philosophie) (4) Ces dernières avaient le plus souvent, depuis la mise en place des champs académiques à la fin du XIXe siècle, privilégié des approches internalistes qui pouvaient déboucher, dans certains cas limites, sur des perspectives antihistoriques. Il ne s'agit pas ici de défendre un nouvel hégémonisme, mais de constater que les découpages disciplinaires, historiquement datés, ne correspondent plus aux pratiques d'un grand nombre de praticiens des sciences sociales. Dès lors, chaque historien, en fonction de ses appétences et de ses objets de recherche, pratique une forme de pluridisciplinarité sans s'attarder sur les clôtures disciplinaires ardemment défendues par quelques gardiens du temple pour des raisons essentiellement académiques. Ajoutons que les phénomènes culturels apparaissent comme des facteurs essentiels à la compréhension des situations historiques, et on ne voit pas bien pourquoi les historiens se verraient refuser d'intégrer à leur problématique ces questions au nom d'un découpage académique codifié à une époque où l'histoire, dite " positiviste ", se réduisait le plus souvent à une histoire essentiellement politique. Cela n'enlève rien aux savoir-faire déployés par les disciplines herméneutiques, mais la défense du pré-carré ne repose sur aucune base épistémologique solide.[…]
Des raisons exogènes au champ disciplinaire peuvent aussi être avancées. Il s'agit de les sérier avec prudence : la concomitance chronologique entre l'évolution du questionnaire historien et

les grandes évolutions qui travaillent la société ne suffit pas à rendre compte de liens de causes à effets. Il reste vrai que le glissement opéré par l'historiographie française, de l'économique au social, puis du social vers le culturel, s'est réalisé — non sans décalages à l'échelle des périodes étudiées et des trajectoires individuelles des chercheurs — dans le même temps où le volontarisme économique n'avait plus valeur de credo et où une plus large place était faite, au sein de la société française, aux interrogations sur la " mémoire " et le " patrimoine ". Ajoutons que l'autonomie croissante du culturel, et de ses acteurs, dans nos sociétés, le rôle majeur des industries culturelles, la place revendiquée de nouveaux usages du temps dans le cadre des loisirs ne peuvent qu'interpeller les historiens et peser sur le choix et le découpage des objets de recherche.

Au final, l'histoire culturelle se présente surtout, selon l'expression de Jean-Yves Mollier, comme une " discipline carrefour ".(5) L'éclatement supplémentaire du territoire de l'historien — tendance perceptible au sein même de l'histoire culturelle — comporte néanmoins des risques réels pour la discipline dans son ensemble. L'affirmation de l'histoire culturelle peut conduire à des pratiques sophistiquées qui relèvent des logiques de " l'art pour l'art ". L'horizon de la synthèse doit demeurer un objectif sous peine de réduire la réception des apports de l'histoire culturelle à un cercle étroit de quelques spécialistes. La compréhension des sociétés demeure le champ d'études de référence : faire de l'histoire, tout simplement.

Extraits de : Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle,* Points-Seuil, 2004.

(1) Marcel Gauchet, " L'élargissement de l'objet historique ", *Le Débat*, janvier-février 1999, n° 103, p. 131-147.

(2) Philippe Urfalino, " L'histoire culturelle. Programme de recherche ou grand chantier ? ", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1998, n° 57, p. 115-120

(3) Jean-François Sirinelli, " Eloge de la complexité " dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, 1997 : 433-442.

(4) Voir les remarques de Krzysztof Pomian, " L'histoire au XXe siècle : de la science morale à l'ordinateur ", *Diogène*, 1999, n° 185, p. 41-60 ; repris dans Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire,* Folio-Histoire*,* 1999, p. 345-385.

(5) Jean-Yves Mollier, " Histoire culturelle " dans Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p. 266-267.

Sujet n° 11 : L'histoire est-elle menacée par le « vertige du relativisme » et par le scepticisme ?

François Bédarida, Entre le Charybde néo-positiviste et le Scylla post-moderniste (1998).

Alors qu'il y a trente ou quarante ans les postulats de base de la connaissance historique et les règles de travail de l'historien faisaient grosso modo l'objet d'un consensus entre écoles historiques, même quand celles-ci s'opposaient sur le plan de la méthode, voilà qu'en cette fin de siècle plusieurs des principes épistémologiques fondant la validité, l'utilité et la signification de la production d'histoire se trouvent remis en cause par deux démarches en vogue, quoique antagonistes. A une extrémité, on a vu prospérer, à la suite des bouleversements récemment intervenus dans nos sociétés politiques et dans le monde de la communication, un courant néo- positiviste affirmant s'en tenir aux documents et aux faits. A l'autre extrémité, le mouvement post- moderniste, né sous la double influence de la sémiotique et des philosophies de la déconstruction, en est venu à refuser à la discipline historique toute qualité de science et tout critère de vérité.

A suivre la première ligne, on aboutit à une conception réductrice et appauvrie de l'histoire en même temps qu'à la perte du sens. Dans la seconde optique, est menacé de mort ce qui a toujours fait le propre du savoir historique par rapport à d'autres modes d'appréhension et de compréhension du passé. Dans l'un et l'autre cas se trouve fondamentalement altéré non

seulement le rapport entre la source et l'énonciation historique, mais aussi le statut de l'historien soit du point de vue de son autorité scientifique soit de son rôle dans la société. Comment dès lors assurer un pilotage historiographique valide et responsable, en évitant aussi bien le Charybde néo-positiviste que le Scylla post-moderniste ?
[...] A l'opposé des thèses post-modernistes, l'ancre du salut, on le voit, consiste à amarrer le navire historien à deux paradigmes fermes et infrangibles: le principe de réalité et le principe de verité. Sur la réalité du passé, sur la dette de l'historien envers les morts, sur la “ conviction robuste ” qui doit animer celui-ci quant au socle de son travail, Paul Ricœur a tout dit et l'on ne peut mieux faire que de le citer: “ Quoi que l'on dise du caractère sélectif de la collecte, de la conservation et de la sélection des documents, de leur rapport aux questions que leur pose l'historien, voire des implications idéologiques de toutes ces manœuvres - le recours aux documents signale une ligne de partage entre histoire et fiction : à la différence du roman, les constructions de l'historien visent à être des reconstructions du passé. A travers le document et au moyen de la preuve documentaire, l'historien est soumis à ce qui, un jour, fut. Il a une dette à l'égard du passé, une dette de reconnaissance à l'égard des morts, qui fait de lui un débiteur insolvable ” (Paul Ricœur, *Temps et récit*, 1985).
[...] Heureusement la méthode critique, avec sa rationalité propre, constitue un garant pour l'historien, une sorte de garde-fou - “ les sources ont un droit de veto ”, selon la jolie formule de Reinhart Koselleck. Ce qui non seulement restaure la notion de savoir historique et réinstalle l'historien dans une position de responsabilité, mais restitue à l'histoire son statut scientifique, si arbitrairement nié par les tenants du post-modernisme.
Deuxième ligne de défense contre ce “ vertige du relativisme ” qui, à la faveur de la mode philosophico- littéraire de la “ déconstruction ”, s'est emparé de certains milieux : le *principe de vérité*. En effet, la règle de véridicité reste et doit rester la règle de base de l'historien. Celui-ci n'est pas un alchimiste qui fabriquerait le passé en mélangeant des faits et des effets de couleurs différentes et en l'habillant ensuite d'un discours d'Arlequin. Son contrat par rapport au passé est et demeure un contrat de vérité. Comme l'a écrit avec pertinence Roget Chartier, “ l'historien a pour tâche de donner une connaissance appropriée, contrôlée, de cette "population de morts", personnages, mentalités, prix, qui est son objet. Abandonner cette prétention, peut-ette démesurée mais fondatrice, serait laisser le champ libre à toutes les falsifications, à tous les faussaires ” (*Le Monde*, 18 mars 1993).
De là un effort patient et obstiné, conformément aux canons de la véridicité, pour parvenir à des vérités qu'il convient d'étayer au moyen d'instruments de travail adaptés en même temps que d'une métnode éprouvée (respect de l'archive, observation des critères de scientificité mise en intelligibilité par rapport au contexte, etc.). Sans doute ces vérités sont-elles partielles, relatives, provisoires, mais, telles quelles et malgré leurs limites, elles sont de nature à éclairer notre devenir et à répondre à bien des légitimes interrogations de nos contemporains.

Extraits de : François Bédarida, "L'historien régisseur du temps ? Savoir et responsabilité", *Revue historique*, 1998.

Carlo Ginzburg Faire face au défi du scepticisme (1998).

Dans tous les livres que j’ai écrits, et ce dès le premier, j’ai tenté de résoudre un problème de narration. D’abord parce que j’ai d’emblée voulu à la fois m’adresser non seulement à des spécialistes, à des historiens professionnels, mais aussi à un public plus large, cela sans sacrifier la rigueur. D’ailleurs, à ce propos, il me semble qu’il y a, dans la volonté de respecter la rigueur, en donnant au lecteur les moyens de vérifier éventuellement les résultats du travail de recherche, une démarche au fond politique. C’est prendre le lecteur au sérieux, lui donner une possibilité de contrôle. Ainsi, quand j’ai commencé à écrire *Le Fromage et les Vers*, j’ai réfléchi aux rapports entre hypothèse de recherche et stratégies narratives. Je m’étais fixé pour tâche de reconstituer le monde intellectuel et moral du meunier Menocchio (qui vécut dans le Frioul, au XVIe siècle) à travers les documents produits par les inquisiteurs qui l’avaient envoyé sur le bûcher. J’aurais pu tenter de rendre cela par un récit qui aurait caché les lacunes

de la documentation en lui conférant une superficie bien lisse. J'aurais pu, mais évidemment je ne devais pas le faire : les obstacles rencontrés au cours de la recherche étaient des éléments constitutifs de la documentation et devaient donc devenir des éléments constitutifs du récit, ainsi d'ailleurs que les hésitations et les silences du meunier Menocchio face aux questions des inquisiteurs – ou aux miennes.

De la sorte, les hypothèses, les doutes, les incertitudes sont partie intégrante de la narration ; la recherche de la vérité devenait une partie de l'exposition de la vérité (nécessairement incomplète) que j'avais atteinte.

On voit la différence avec le modèle caché de la narration historique, inspirée par les romans naturalistes de la fin du XIXe siècle. La figure de l'historien est modelée sur celle du narrateur omniscient capable d'analyser dans le moindre détail les événements ou les motivations cachées qui inspirent les comportements des individus, des groupes sociaux ou des États. Mais ce n'est pas la seule figure possible ; avec Proust, Musil ou Joyce, la gamme des possibilités de narration s'est élargie.

Dans *Guerre et Paix*, Tolstoï exprime sa conviction qu'un phénomène historique ne peut devenir compréhensible que par la reconstruction de l'activité de toutes les personnes qui y ont pris part. Je me rends compte que ces affirmations ont laissé en moi, depuis le jour où je l'ai lu, une empreinte ineffaçable. C'était un projet grandiose et intrinsèquement irréalisable : reconstituer les innombrables rapports qui reliaient le rhume de Napoléon avant la bataille de Borodino, la disposition des troupes, les vies de tous les combattants, jusqu'au plus humble des soldats. Un lien – il n'est en rien nécessaire mais c'est un détail frappant – unit le meunier Menocchio au pape Clément VIII, qui décide de faire envoyer au bûcher cet homme dont il n'avait pas entendu parler quelques minutes avant : dans cette filière, dans cette chaîne qui relie un meunier et un pape, je vois un aspect – minime, déformé peut-être – de ce projet grandiose.

« Un des mots latins qui signifient "témoin" est *superstes* : le survivant ». C'est par ces mots que se termine un essai que j'ai dédié à Primo Levi, survivant et témoin, qui a écrit, dans *Si c'est un homme*, que « le besoin de raconter aux autres, de faire savoir aux autres, avait pris parmi nous, avant notre libération et après, le caractère d'une impulsion immédiate et violente, au point de rivaliser avec les autres besoins élémentaires ». Cet essai se nomme *Unus testis*, « un seul témoin », et prend pour point de départ un fait historique qui s'est déroulé le 16 mai 1348, à La Baume, un petit village provençal. Ce jour-là, toute la communauté juive du village fut exterminée. Ce fut un des anneaux de la longue chaîne de violence contre les Juifs que le début de la Peste noire avait provoquée. Il y eut un seul survivant, qui était parti dix jours auparavant à Avignon et nous ne connaissons les faits que par les quelques lignes émues qu'il traça sur un exemplaire de la *Torah*, aujourd'hui conservé à Vienne.

J'ai présenté cet essai au cours d'un colloque organisé par Saul Friedlander sur « L'extermination des Juifs et les limites de la représentation ».

J'ai voulu partir de ce cas extrême – un seul survivant, un seul témoignage, une seule narration – pour remettre en question l'argumentation narrativiste des tenants des positions sceptiques et relativistes, en particulier de Hayden White, qui nie que l'on puisse tracer une ligne de séparation entre narration historique et narration fictionnelle ; on pourrait résumer cette argumentation de la façon suivante : on peut, disent les relativistes, détacher le processus de recherche des témoignages et les conclusions narratives. Cette thèse me paraît irrecevable et j'ai montré les risques qu'elle comporte. Il y a en effet des implications morales et politiques de la position sceptique. Ainsi, Hayden White, quoique politiquement de gauche et moralement opposé aux thèses de Faurisson, ne parvient pas à rejeter cette position au niveau cognitif, il n'arrive pas à refuser théoriquement les thèses de Faurisson sur l'inexistence des chambres à gaz, malgré la faiblesse des arguments présentés par Faurisson à l'appui de ses thèses, malgré la masse des preuves qui démontrent leur existence. Et cela parce qu'il est prisonnier de la position sceptique, où la notion même de preuve ne peut exister, ne peut jouer aucun rôle, à cause précisément du postulat selon lequel les conclusions narratives peuvent être détachées du processus de recherche des témoignages.

Pour de nombreux historiens, la notion de preuve n'est plus à la mode, de même que celle de vérité, à laquelle elle est nouée par un lien historique (donc non nécessaire) très fort. Les raisons de cette dévalorisation sont nombreuses et ne sont pas toutes d'ordre intellectuel. L'une d'elles est, à n'en pas douter, le succès exagéré qu'a obtenu de part et d'autre de l'Atlantique, aux États-Unis et en France, le terme « représentation ». Étant donné l'usage qu'on en fait, il finit dans bien des cas par créer autour de l'historien un mur infranchissable. On tend à examiner la source historique exclusivement en tant que source d'elle-même (de la façon dont elle a été construite) et non de ce dont elle parle. En d'autres termes, on analyse les sources (écrites, iconographiques, etc.) en tant que témoignages de « représentations » sociales mais, en même temps, on refuse, comme une impardonnable naïveté positiviste, la possibilité d'analyser les rapports entre ces témoignages et les réalités qu'ils désignent ou représentent. Certes, ces rapports ne sont jamais évidents ; les définir en termes de reflets, voilà ce qui serait, pour le coup, naïf. Nous savons bien que tout témoignage est construit selon un code déterminé : atteindre la réalité historique (ou la réalité) en prise directe est, par définition, impossible. Mais inférer de cela l'impossibilité de connaître la réalité signifie tomber dans une forme de scepticisme radical par paresse qui est à la fois insoutenable d'un point de vue existentiel et contradictoire du point de vue logique ; comme on le sait, le choix fondamental du sceptique n'est pas soumis au doute méthodique qu'il prétend professer. La position des sceptiques et des relativistes, ce que l'on a nommé le linguistic turn, me semble en filiation avec certaines affirmations de Nietzsche, celle par exemple que je tire d'un texte de 1873, Sur la vérité et le mensonge au sens extra-moral : « Qu'est-ce donc que la vérité ? Une multitude mouvante de métaphores, métonymies, d'anthropomorphismes, bref, une somme de relations humaines qui ont été poétiquement et rhétoriquement haussées, transposées, ornées et qui, après un long usage, semblent à un peuple, fermes, canoniales et contraignantes. » Il y a une interprétation courante de la rhétorique qui est issue de Nietzsche et qui s'oppose aux preuves et je crois que le linguistic turn est un des avatars de ce courant. D'ailleurs, pour ma part, je préfère le nommer « tournant rhétorique » plutôt que « tournant linguistique ». (Naturellement, il ne faut pas le confondre avec l'autre lignée de la rhétorique, qui part d'Aristote, prend d'emblée en compte la preuve et donne des résultats comme celui de Lorenzo Valla qui, en s'appuyant sur cette conception de la rhétorique, qu'il a tirée de la lecture de Quintilien, put démontrer (en 1440) la fausseté du texte sur lequel reposait la possibilité du pouvoir temporel de la papauté, la *Donation de Constantin*.). La position des sceptiques estime, au fond, que la réalité sociale est un texte et qu'il n'y a pas de hors-texte. Un tel glissement peut évidemment avoir de lourdes conséquences. Je pense qu'il faut cependant tenir compte des questions qui découlent de la position sceptique. C'est un défi qu'il faut relever, des questions auxquelles il faut répondre. D'ailleurs, plus généralement, il me semble qu'il faut distinguer questions et réponses. Cette distinction n'est pas si banale qu'il y pourrait paraître. Il y a une tendance, en particulier dans la culture de gauche, à refuser de poser les questions quand il apparaît que la réponse qui y est apportée est politiquement ou moralement mauvaise. En Italie, nous avons l'expérience de Gramsci qui va dans ce sens et qui nous a donné une leçon antisectaire qu'il nous faut préserver lorsqu'il a tiré les conséquences de la défaite face au fascisme. Sa position pourrait se formuler ainsi : « Nous avons été vaincus. Nous devons comprendre à quelles questions réelles le fascisme a répondu, par des réponses que nous estimons moralement condamnables et politiquement nuisibles. » Togliatti lui-même a retenu cette façon de poser les problèmes, dans ses conférences sur le fascisme, prononcées à Moscou où il était en exil. Je crois que cette leçon gramscienne a aidé la gauche italienne à être moins rigide, à estimer que les questions doivent être regardées en face. C'est me semble-t-il une position anti-sectaire fondamentale et nécessaire que d'accepter de poser les questions, puis de tenter d'y répondre en donnant les bonnes réponses.

Propos recueillis par Jean-Claude Zancarini, *Corbières matin* n°42 du 12 août 1998.

Carlo Ginzburg, Le juge et l'historien (1997)

Pour de nombreux historiens, la notion de preuve n'est plus à la mode, de même que celle de vérité, à laquelle elle est nouée par un lien historique (donc non nécessaire) très fort. Les raisons de cette dévalorisation sont nombreuses et ne sont pas toutes d'ordre intellectuel. L'une d'elles est, à n'en pas douter, le succès exagéré qu'a obtenu de part et d'autre de l'Atlantique, aux États-Unis et en France, le terme " représentation ". Étant donné l'usage qu'on en fait, il finit dans bien des cas par créer autour de l'historien un mur infranchissable. On tend à examiner la source historique exclusivement en tant que source d'elle-même (de la façon dont elle a été construite) et non de ce dont elle parle. En d'autres termes, on analyse les sources (écrites, iconographiques, etc.) en tant que témoignages de " représentations " sociales mais, en même temps, on refuse, comme une impardonnable naïveté positiviste, la possibilité d'analyser les rapports entre ces témoignages et les réalités qu'ils désignent ou représentent. Certes, ces rapports ne sont jamais évidents ; les définir en termes de reflets, voilà ce qui serait, pour le coup, naïf. Nous savons bien que tout témoignage est construit selon un code déterminé : atteindre la réalité historique (ou la réalité) en prise directe est, par définition, impossible. Mais inférer de cela l'impossibilité de connaître la réalité signifie tomber par paresse dans une forme de scepticisme radical qui est à la fois insoutenable d'un point de vue existentiel et contradictoire du point de vue logique : comme on le sait, le choix fondamental du sceptique n'est pas soumis au doute méthodique qu'il prétend professer.

Pour moi, comme pour beaucoup d'autres, les notions de preuve " et de " vérité " sont, au contraire, partie intégrante du métier d'historien. Cela n'implique évidemment pas que des phénomènes inexistants ou des documents falsifiés soient peu signifiants sur le plan historique : Bloch et Lefebvre nous ont enseigné le contraire depuis bien longtemps. Mais l'analyse des représentations ne peut faire abstraction du principe de réalité. L'inexistence des bandes de brigands rend plus significative (parce que plus profonde et plus révélatrice) la peur des paysans français durant l'été 1789. Un historien a le droit de repérer un problème là où un juge rendrait un non-lieu. C'est là une divergence importante, qui suppose cependant un élément pouvant unir historiens et juges : l'usage de la preuve. Le métier des uns et des autres se fonde sur la possibilité de prouver, en fonction de règles déterminées, que *x* a fait *y* ; *x* pouvant désigner indifféremment le protagoniste, éventuellement anonyme, d'un événement historique ou le sujet impliqué dans une procédure pénale ; et *y* une action quelconque.

Mais il n'est pas toujours possible d'obtenir une preuve ; et quand bien même on y arrive, le résultat relèvera toujours de la probabilité (fût-elle de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf pour mille) et non de la certitude.

Extraits de : C. Ginzburg, *Le juge et l'historien*, Verdier, 1997.

Dossier n°7

THÉMATIQUE DOMINANTE : TEMPS, HISTORICITÉ, MÉMOIRE.

1/LES HISTORIENS ET LE TEMPS

Enjeux et problématiques : historicité et « régime d'historicité »…

Une des caractéristiques de la conjoncture épistémologique récente en histoire est la montée en puissance de la thématique de l'historicité et du rapport au temps. Cette nouvelle sensibilité au temps, au « sens de la diachronie » dans les sciences sociales (quelquefois désigné comme « tournant historique »), qui s'est en particulier traduite par une série de réflexions de type épistémologique (Leduc, 1999 ; Zawadzki, 2002 ; Hartog, 2003, p. 221, n. 5), peut paraître triviale pour des historiens. Mais cet intérêt renouvelé des historiens pour la thématique de l'historicité indique d'abord que la réassurance de l'identité disciplinaire, dans un contexte de doutes et de renouvellements, passe par cette référence au temps ; il signifie aussi que la tentation de l'histoire « immobile » est bien dépassée. Ce serait la fin de « l'idéologie continualiste » évoquée par Jean Chesneaux (1996), la remise en cause du projet braudélien « visant à mettre les sociétés "à l'abri" du temps en mouvement ». Les catégories de rupture, de changement, d'événement, de processus redeviennent « bonnes à penser » pour les historiens.

On peut rapporter cette caractéristique à une autre dimension de l'œuvre de Paul Ricœur qui est également devenue une ressource pour la réflexion historienne : celle qui concerne l'analyse du temps, de l'événement et une « herméneutique de la conscience historique ».

C'est dans le cadre des prolongements du « tournant critique » que Bernard LepetiT (1995) développe une nouvelle réflexion sur la nature temporelle des phénomènes sociaux

La notion de « régime d'historicité » est un bon indicateur du souci renforcé (et largement partagé) chez les historiens de se référer prioritairement à l'historicité considérée comme facteur explicatif majeur des phénomènes sociaux.

Certes, Jacques Revel (2000) fait remarquer que la notion de régime d'historicité est à la mode dans le milieu historien, qu'il s'agit d'une « notion plastique » et non encore stabilisée, en précisant qu'elle ne fait pas l'unanimité ; son origine et son ancrage institutionnels (les Annales, l'EHESS) sont, peut être, des facteurs qui ne facilitent pas son appropriation. Avec les réflexions de Bernard Lepetit, ce sont les travaux d'un historien, François Hartog et d'un ethnologue, Gérard Lenclud qui ont le plus contribué à la thématisation de la notion. Cette thématisation a été opérée principalement à partir des travaux de l'anthropologue Marshall Sahlins ceux de Koselleck et de Ricœur et ceux de Pierre Nora. Il s'agit pour les deux auteurs « d'analyser de manière comparative les diverses formes de conscience historique, d'expérience sémantique de l'histoire, de construction conceptuelle du temps humain ».

Les travaux ressortissant à l'herméneutique de la conscience historique constituent un deuxième pôle de référence pour ce travail d'élaboration de la notion de « régime d'historicité ». Dans les années 1980, les travaux philosophiques autour de la notion d'historicité redeviennent des ressources pour certains historiens, surtout par l'intermédiaire de Koselleck et de Ricœur. Mais il s'agit aussi de la réception (certes encore limitée) de travaux jusqu'alors peu connus des historiens comme ceux de Walter Benjamin (1999), Franz Rosenzweig ou Gershom Scholem, Stephan Mosès qui tous défendent une « conception discontinuiste de l'historicité, privilégiant le caractère irréductible de l'événement », avec un « temps de l'aujourd'hui […] sorti du continuisme progressif » et du déterminisme. Concernant l'appropriation des travaux de Koselleck, ce sont, de manière sélective, les notions de « champ d'expérience » (le passé qui peut être remémoré) et « d'horizon d'attente » (le futur actualisé) avancées par Koselleck (1979) et reprises par Ricœur (1983-1985) ainsi que le lien entre temps et narration (analysé par Ricœur, 1983-1985) qui semblent avoir été surtout retenus et retravaillés pour élaborer plus complètement la notion de « régime d'historicité ». Ces références permettent d'élargir encore le champ de signification de la notion qui peut être entendue comme synonyme de « culture sociale du temps », voire de « conscience de soi d'une société ». Avec l'intégration et la « traduction » historienne des apports de Koselleck, la notion est alors entendue comme rapport – variable – entre l'expérience et l'attente. Ces analyses sont maintenant assez largement diffusées chez les historiens, en particulier celle concernant l'historicité moderne caractérisée par la dissociation croissante entre expérience et attente. Le troisième pôle de références, est constitué par les travaux sur la mémoire, particulièrement ceux de Nora (les Lieux de mémoire*). F. Hartog analyse* les Lieux de mémoire *comme un symptôme de crise du régime d'historicité moderne commandé par le futur (appelé « futurisme » par Hartog). Le nouveau régime d'historicité (appelé « présentisme ») serait caractérisé par une nouvelle configuration du temps historique avec un avenir « obscur et menaçant » désormais imprévisible, un passé rendu à son étrangeté qui a cessé d'être signifiant et un surinvestissement sur le présent qui serait selon Nora (1993) devenu la « catégorie de notre compréhension de nous-mêmes », ou encore, selon Hartog, « notre seul horizon ».*

Ce serait donc le cadre général d'appréhension de l'historique qui serait changé ; le présentisme, avec la menace d'une perte de toute opérativité du futur, serait devenu l'horizon indépassable de notre historicité. Les analyses de François Hartog restent encore largement des propositions pour un programme de recherches à éprouver empiriquement. La fécondité heuristique de la notion s'est cependant depuis confirmée et de nombreux autres historiens ont commencé à « faire travailler » la notion d'historicité et de régime d'historicité.

D'après : Christian Delacroix, François Dosse & Patrick Garcia, *Les courants historiques en France XIXe-XXe siècle,* Armand Colin, nouvelle édition revue et augmentée 2007, Folio-Histoire, p. 591-600.

Pour les références bibliographiques voir :

• Jean Leduc, *Les historiens et le temps,* Points-Seuil, 1999.

• C. Delacroix, F. Dosse & P. Garcia, *Historicités*, La Découverte, 2009.

Sujet de référence n° 1 : La réflexion sur le temps est-elle au cœur du métier d'historien ?

1. Fernand Braudel, Temps de l'historien, temps du sociologue (1958).

Et, historien incorrigible, je m'étonne, une fois de plus, que les sociologues aient pu s'en échapper. Mais c'est que leur temps n'est pas le nôtre : il est beaucoup moins impérieux, moins concret aussi, jamais au cœur de leurs problèmes et de leurs réflexions.

En fait, l'historien ne sort jamais du temps de l'histoire : le temps colle à sa pensée comme la terre à la bêche du jardinier. Il rêve, bien sûr, de s'en échapper. [...] J'ai personnellement, au cours d'une captivité assez morose, beaucoup lutté pour échapper à la chronique de ces années difficiles (1940-1945). Refuser les événements et le temps des événements c'était se mettre en marge, à l'abri, pour les regarder d'un peu loin, les mieux juger et n'y point trop croire. Du temps court, passer au temps moins court et au temps très long (s'il existe, ce dernier ne peut être que le temps des sages) ; puis, arrivé à ce terme, s'arrêter, tout considérer à nouveau et reconstruire, voir tout tourner autour de soi : l'opération a de quoi tenter un historien.

Mais ces fuites successives ne le rejettent pas, en définitive, hors du temps du monde, du temps de l'histoire, impérieux parce qu'irréversible et parce qu'il court au rythme même de la rotation de la Terre. En fait, les durées que nous distinguons sont solidaires les unes des autres : ce n'est pas la durée qui est tellement création de notre esprit, mais les morcellements de cette durée. Or, ces fragments se rejoignent au terme de notre travail. Longue durée, conjoncture, événement s'emboîtent sans difficulté, car tous se mesurent à une même échelle. Aussi bien, participer en esprit à l'un de ces temps, c'est participer à tous. Le philosophe, attentif à l'aspect subjectif, intérieur de la notion du temps, ne sent jamais ce poids du temps de l'histoire, d'un temps concret, universel, tel ce temps de la conjoncture qu'Ernest Labrousse dessine au seuil de son livre (1), comme un voyageur partout identique à lui-même, qui court le monde, impose les mêmes contraintes, quel que soit le pays où il débarque, le régime politique ou l'ordre social qu'il investit.

Pour l'historien, tout commence, tout finit par le temps, un temps mathématique et démiurge, dont il serait facile de sourire, temps comme extérieur aux hommes, "exogène", diraient les économistes, qui les pousse, les contraint, emporte leurs temps particuliers aux couleurs diverses : oui, le temps impérieux du monde.

Les sociologues, bien entendu, n'acceptent pas cette notion trop simple. [...] Le temps social est simplement une dimension particulière de telle réalité sociale que je contemple. [...] Le sociologue n'est pas gêné par ce temps complaisant qu'il peut à volonté couper, écluser, remettre en mouvement. Le temps de l'histoire se prêterait moins, je le répète, au double jeu agile de la synchronie et de la diachronie : il ne permet guère d'imaginer la vie comme un mécanisme dont on peut arrêter le mouvement pour en présenter, à loisir, une image immobile.

Ce désaccord est plus profond qu'il n'y paraît : le temps des sociologues ne peut être le nôtre ; la structure profonde de notre métier y répugne. Notre temps est mesure, comme celui des économistes. Quand un sociologue nous dit qu'une structure ne cesse de se détruire que pour se reconstituer, nous acceptons volontiers l'explication que l'observation historique confirme au demeurant. Mais nous voudrions, dans l'axe de nos exigences habituelles, savoir la durée précise de ces mouvements, positifs ou négatifs. Les cycles économiques, flux et reflux de la vie matérielle, se mesurent. Une crise structurelle sociale doit également se repérer dans le temps, à travers le temps, se situer exactement, en elle-même et plus encore par rapport aux mouvements des structures concomitantes. Ce qui intéresse passionnément un historien, c'est l'entrecroisement de ces mouvements, leur interaction et leurs points de rupture : toutes choses qui ne peuvent s'enregistrer que par rapport au temps uniforme des historiens, mesure

générale de tous ces phénomènes, et non au temps social multiforme, mesure particulière à chacun de ces phénomènes. [...]
Les temporalités de Georges Gurvitch (2) sont multiples. Il en distingue toute une série : le temps de longue durée et au ralenti, le temps trompe-l'œil ou le temps surprise, le temps de battement irrégulier, le temps cyclique ou de danse sur place, le temps en retard sur lui-même, le temps d'alternance entre retard et avance, le temps en avance sur lui-même, le temps explosif... Comment l'historien se laisserait-il convaincre ? Avec cette gamme de couleurs, il lui serait impossible de reconstituer la lumière blanche, unitaire, qui lui est indispensable. [...] Chaque réalité sociale sécrète son temps ou ses échelles de temps, comme de vulgaires coquilles. Mais qu'y gagnons-nous, historiens ? L'immense architecture de cette cité idéale reste immobile. L'histoire en est absente. Le temps du monde, le temps historique s'y trouve mais comme le vent chez Éole, enfermé dans une peau de bouc. Ce n'est pas à l'histoire qu'en ont, finalement et inconsciemment, les sociologues, mais au temps de l'histoire —cette réalité qui reste violente, même si l'on cherche à l'aménager, à la diversifier. Cette contrainte à laquelle l'historien n'échappe jamais, les sociologues, eux, y échappent presque toujours : ils s'évadent, ou dans l'instant, toujours actuel, comme suspendu au-dessus du temps, ou dans les phénomènes de répétition qui ne sont d'aucun âge ; donc par une démarche opposée de l'esprit, qui les cantonne soit dans l'événementiel le plus strict, soit dans la durée la plus longue. Cette évasion est-elle licite ? Là est le vrai débat entre historiens et sociologues, même entre historiens d'opinions différentes.

Extraits de : F. Braudel, “Histoire et sciences sociales : la longue durée”, *Annales E.S.C.*, oct.-déc. 1958.

(1) Ernest Labrousse, *la Crise de l'économie française à la veille de la Révolution française,* P.U.F., 1944, Introduction.
(2) Cf. Georges Gurvitch, *Déterminismes sociaux et Liberté humaine,* P.U.F., 1955, p. 38-40 et passim.

2. François Hartog, Les régimes d'historicité (2003).

Où situer la notion de régime d'historicité dans cette galerie de grandes références parcourue au pas de course ? Sa prétention est infiniment plus modeste et sa portée, si elle en a une, bien plus limitée ! Simple outil, le régime d'historicité ne prétend pas dire l'histoire du monde passé, et moins encore de celui à venir. Ni chronosophie ni discours sur l'histoire, il ne sert pas non plus à dénoncer le temps présent, ou à le déplorer, mais au mieux à l'éclairer. L'historien a maintenant appris à ne revendiquer aucun point de vue surplombant. Ce qui ne l'oblige nullement à vivre la tête dans le sable, ou dans les seules archives et calfeutré dans sa période. Il ne cherche pas davantage à réactiver une histoire mue par un temps unique, réglé lui-même par le seul staccato de l'événement ou, au contraire, par les lenteurs de la longue ou très longue durée. Il n'est pas question de se priver de toutes les ressources d'intelligibilité apportées par la reconnaissance de la pluralité du temps social. De tous ces temps feuilletés, imbriqués, décalés, chacun avec son rythme propre, dont Fernand Braudel, suivi par beaucoup d'autres, a été le découvreur passionné. Ils ont considérablement enrichi, en l'affinant et le complexifiant, le questionnaire des sciences sociales. Formulée à partir de notre contemporain, l'hypothèse du régime d'historicité devrait permettre le déploiement d'un questionnement historien sur nos rapports au temps. Historien, en ce sens qu'il joue sur plusieurs temps, en instaurant un va-et-vient entre le présent et le passé ou, mieux, des passés, éventuellement très éloignés, tant dans le temps que dans l'espace. Ce mouvement est sa seule spécificité. Partant de diverses expériences du temps, le régime d'historicité se voudrait un outil heuristique, aidant à mieux appréhender, non le temps, tous les temps ou le tout du temps, mais principalement des moments de crise du temps, ici et là, quand viennent, justement, à perdre de leur évidence les articulations du passé, du présent et du futur. N'est-ce pas d'abord cela une “crise” du temps ? Ce serait ainsi une façon d'éclairer, presque de l'intérieur, les

interrogations d'aujourd'hui sur le temps, marqué par l'équivocité des catégories : a-t-on affaire à un passé oublié ou trop rappelé, à un futur qui a presque disparu de l'horizon ou à un avenir surtout menaçant, un présent sans cesse consumé dans l'immédiateté ou quasiment statique et interminable, sinon éternel ? Ce serait aussi une façon de jeter un éclairage sur les débats multiples, ici et là, sur la mémoire et l'histoire, la mémoire contre l'histoire, sur le jamais assez ou le déjà trop de patrimoine.

Opératoire dans l'espace d'interrogation ainsi produit, la notion vaudrait par et pour ces mouvements d'aller et retour. Si du temps, chaque être a, depuis toujours, une expérience, on ne vise pas ici à la prendre en compte en son entier, en allant du plus vécu au plus élaboré, du plus intime au plus partagé, du plus organique au plus abstrait. L'attention, faut-il le répéter, se porte d'abord et surtout sur les catégories qui organisent ces expériences et permettent de les dire, plus précisément encore sur les formes ou les modes d'articulation de ces catégories ou formes universelles que sont le passé, le présent et le futur. Comment, selon les lieux, les temps et les sociétés, ces catégories, à la fois de pensée et d'action, sont-elles mises en œuvre et viennent-elles à rendre possible et perceptible le déploiement d'un ordre du temps ? De quel présent, visant quel passé et quel futur, s'agit-il ici ou là, hier ou aujourd'hui ? L'analyse se focalise donc sur un en-deçà de l'histoire (comme genre ou discipline), mais toute histoire, quel que soit pour finir son mode d'expression, présuppose, renvoie à, traduit, trahit, magnifie ou contredit une ou des expériences du temps. Avec le régime d'historicité on touche ainsi à l'une des conditions de possibilité de la production d'histoires : selon les rapports respectifs du présent, du passé et du futur, certains types d'histoire sont possibles et d'autres non.

Le temps historique, si l'on suit Reinhart Koselleck, est produit par la distance qui se crée entre le champ d'expérience, d'une part, et l'horizon d'attente, d'autre part : il est engendré par la tension entre les deux. C'est cette tension que le régime d'historicité se propose d'éclairer, c'est sur cette distance que travaillent ces pages. Plus exactement encore, sur les types de distance et les modes de tension. Pour Koselleck, la structure temporelle des temps modernes, marquée par l'ouverture du futur et par le progrès, est caractérisée par l'asymétrie entre l'expérience et l'attente. Depuis la fin du 18e siècle, cette histoire peut se schématiser comme celle d'un déséquilibre qui n'a cessé de croître entre les deux, sous l'effet de l'accélération. Si bien que la formule "Plus mince est l'expérience, plus grande devient l'attente" pourrait résumer cette évolution. En 1975 encore, Koselleck s'interrogeait sur ce que pourrait être une "fin" ou une sortie des temps modernes. Ne se signalerait-elle pas par une formule du genre : "Plus grande est l'expérience, plus prudente et ouverte l'attente" ?

Or, n'est-ce pas une configuration passablement différente qui s'est imposée depuis ? Celle, au contraire, d'une distance devenue maximale entre le champ d'expérience et l'horizon d'attente, à la limite de la rupture. De sorte que l'engendrement du temps historique semble comme suspendu. D'où peut-être cette expérience contemporaine d'un présent perpétuel, insaisissable et quasiment immobile, cherchant malgré tout à produire pour lui-même son propre temps historique. Tout se passe comme s'il n'y avait plus que du présent, sorte de vaste étendue d'eau qu'agite un incessant clapot. Convient-il alors de parler de fin ou de sortie des temps modernes, c'est-à-dire de cette structure temporelle particulière ou du régime moderne d'historicité ? nous n'en savons rien encore. De crise sûrement. C'est ce moment et cette expérience contemporaine que je désigne comme présentisme.

Extraits de : François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, 2003, p. 26- 28.

Texte complémentaire 1 :

Fernand Braudel, Histoire et temps présent.
(Introduction au manuel Belin de terminales de **1963**)

Ces premières pages précisent le sens de l'effort exigé des élèves des classes terminales par leur nouveau programme d'histoire. Elles ne pouvaient, en toute logique, qu'être placées en tête de

ce volume. Pourtant la logique pédagogique ne sera pas tout à fait d'accord avec cette solution. La lecture de ces pages serait à reporter, de préférence, après la première partie du programme, vers le début du second trimestre, quand sera abordée l'étude difficile des grandes civilisations et que les candidats auront acquis une certaine familiarité avec le vocabulaire et les discussions philosophiques. L'épreuve d'une première lecture, d'entrée de jeu, n'est cependant pas à écarter.
Le nouveau programme d'histoire des classes terminales pose des problèmes difficiles. Il se présente comme une explication du monde actuel tel qu'il se révèle, en termes souvent obscurs, tel qu'on peut le comprendre aux lumières multiples d'une histoire qui ne fait fi d'aucune des sciences sociales voisines : géographie, démographie, économie, sociologie, anthropologie, psychologie...

Trois explications successives.

Expliquer l'actualité reste une prétention. Tout au plus, peut-on nourrir l'ambition de la mieux comprendre, par tel ou tel chemin. Votre programme en propose successivement trois :
Tout d'abord, les jours que nous vivons s'expliquent, en partie, par les jours qui les ont immédiatement précédés. Pour ce bref retour en arrière, l'histoire prendra facilement la parole. La première partie de votre programme met donc en cause ces journées, ces années dramatiques, inhumaines souvent, qu'a vécues le monde depuis le début de la première guerre mondiale en août 1914, jusqu'à 1'heure présente. Ces événements ont bouleversé, dramatisé au possible le “ premier XXe siècle ” et se prolongent dans notre vie actuelle par d'innombrables conséquences.
Ces événements d'hier expliquent et n'expliquent pas, à eux seuls, l'univers actuel. En fait, à des degrés divers, l'actualité prolonge d'autres expériences beaucoup plus éloignées dans le temps. Elle se nourrit de siècles révolus, même de toute “ l'évolution historique vécue par l'humanité jusqu'à nos jours ”. Que le présent implique pareille dimension de temps vécu ne doit pas vous paraître absurde bien que, tous, nous ayons tendance, spontanément, à considérer le monde qui nous entoure dans la seule durée fort brève de notre propre existence et à voir son histoire comme un film rapide où tout se succède ou se bouscule : guerres, batailles, entretiens au sommet, crises politiques, journées révolutionnaires, révolutions, désordres économiques, idées, modes intellectuelles, artistiques...
Cependant vous n'aurez pas de peine à constater que la vie des hommes implique bien d'autres réalités qui ne peuvent prendre place dans ce film des événements : l'espace dans lequel ils vivent, les formes sociales qui les emprisonnent et décident de leur existence, les règles éthiques, conscientes ou inconscientes, auxquelles ils obéissent, leurs croyances religieuses et philosophiques, la civilisation qui leur est propre. Ces réalités ont une vie beaucoup plus longue que la nôtre et nous n'aurons pas toujours le loisir, au cours de notre existence, de les voir changer de fond en comble.
Si l'on peut avoir recours à une comparaison, le monde physique qui nous entoure - montagnes, fleuves, glaciers, rivages - se déforme assurément. Or, si lente est cette évolution que nul, parmi nous, ne saurait s'en apercevoir de ses propres yeux, sans des références à un passé lointain, sans l'aide d'études et de mesures scientifiques qui dépassent les limites de notre seule observation. La vie des nations, des civilisations, les comportements psychiques ou religieux ont assurément moins d'apparente immuabilité, et pourtant des générations d'hommes se succèdent, sans trop les altérer. Ce qui ne diminue pas, au contraire, l'importance de ces forces profondes qui s'incorporent à notre vie et façonnent le monde.
Ainsi un passé proche et un passé plus ou moins lointain se mêlent dans la multiplicité du temps présent : alors qu'une histoire proche court vers nous à pas précipités, une histoire lointaine nous accompagne à pas lents.
Cette histoire lointaine, cette *télé-histoire,* est celle que met en cause la seconde partie de votre programme. Choisir, en effet, les grandes civilisations comme “ cadres intelligibles ” du monde actuel, c'est dépasser le mouvement rapide de l'histoire telle que vous la suivrez, de 1914 à 1962. C'est nous inviter à réfléchir à une certaine histoire à respiration lente, “ de

longue durée.”. Les civilisations sont assurément des personnages à part dont la longévité dépasse l'entendement. Fabuleusement vieilles, elles persistent à vivre dans chacun d'entre nous ; et elles nous survivront longtemps encore.
Ces deux explications achevées (histoire récente, histoire lointaine), votre programme en appelle une troisième, il s'agit cette fois de définir les grands problèmes de l'an de grâce 1962, à l'échelle du monde. Entendez toutes les catégories de problèmes : politiques, sociaux, économiques, culturels, techniques, scientifiques... En somme il vous est demandé, au-delà des lumières du double chemin historique que nous aurons suivi, de distinguer, dans l'univers qui nous entoure, l'essentiel de l'accessoire.
D'ordinaire, l'historien réfléchit et travaille sur le passé et, si la documentation ne lui donne pas toujours les moyens de l'appréhender exactement, du moins sait-il à l'avance, étudiant par exemple le XVIIIe siècle, vers quelles échéances progresse le “ Siècle des Lumières ” et c'est, à soi seul, un élément précieux de connaissance et de discernement. Il connaît le mot *de la fin*. Lorsqu'il s'agit du monde actuel qui s'offre à nous comme une série de possibles, distinguer les grands problèmes, c'est essentiellement imaginer le mot de la fin, discerner, entre tous ces possibles, ceux qui triompheront demain. Voilà qui est difficile, aléatoire, sans doute nécessaire.

Extraits du manuel Belin de terminales de 1963, repris dans : F. Braudel, *Grammaire des civilisations*, Arthaud, 1987. Réédit. Champs-Flammarion, 1993.

Texte complémentaire 2 :

« Sur la notion de régime d’historicité », entretien avec F. Hartog (2009)

DDG : On ne trouve pas cette notion en tant que tel chez Koselleck. Elle vient d’où alors ?

François Hartog : Incontestablement de la méthode de Sahlins dans *Des îles dans l’histoire*. (Gallimard/Le Seuil/EHESS, 1989) Autant que je me souvienne, ce mot, cette appellation m’est venue en faisant un séminaire sur les textes de Sahlins. Mais à l’époque, ce que je cherchais était davantage de rendre compte de la démarche de Sahlins et de ce que Sahlins apportait, que de réfléchir pour mon propre compte. Je ne m’autorisais pas à avoir une proposition. Sûrement, cette affaire a continué à cheminer vers un moment de la pleine prise de conscience. La lecture de Sahlins, de Lévi-Strauss était davantage de l’ordre d’une réflexion intellectuelle et restreint au domaine de l’anthropologie. C’était ma façon de lire les anthropologues dans ce que je désignais par anthropologie historique. Le moment de prise de conscience se situe lorsque j’ai perçu, avec d’autres, que ce que nous venions de vivre pouvait s’interroger avec ce qui n’était pas encore une notion, mais que l’on pouvait sortir de son domaine de réflexion qui était l’anthropologie. Le moment où cela devient surtout une interrogation sur le contemporain, c’est à partir de mes promenades dans Berlin.

DDG : Il y a le texte avec Gérard Lenclud avant ? (publié en 1993 dans : François Hartog, Gérard Lenclud, « Régimes d’historicité », dans *L’état des lieux en sciences sociales*, textes réunis par A. Dutu et N. Dodille, L’Harmattan)

François Hartog : Oui, c’est juste avant Berlin, même s’il est paru peu après, en 1993. Ce texte, on l’a écrit avec Lenclud pour un colloque organisé par Marcel Detienne qui s’est tenu à Marseille. Ce colloque contenait plusieurs thématiques dont « Anthropologie et histoire », et c’est à cette occasion que j’ai rencontré Lenclud que je ne connaissais pas. Detienne nous a demandé de travailler ensemble sur cette question. Je lui ai proposé un petit texte pour définir ce dont nous allions parler et lui est arrivé avec sa connaissance plus grande de l’anthropologie. On a essayé de faire un texte ensemble. Cette rencontre-là n’était préparée par rien et a marché sans que l’on en ait conscience. C’était un projet de texte, non pas tant à publier qu’un rapport comme base de départ à des discussions, cela n’avait pas valeur

prescriptive, mais c'était davantage une proposition de travail et d'ailleurs, cela n'a pas fonctionné comme cela dans le colloque en question.

DDG : Il y a donc quand même là un saut dans la notion qui sort du domaine strictement anthropologique et qui devient une notion heuristique que vous faites travailler à un autre niveau.

François Hartog : Oui. Ce moment compte puisque de cette rencontre est ressortie l'idée que « régimes d'historicité » pouvait être autre chose qu'une manière de rendre compte du travail de Sahlins. Le fait qu'on le fasse ensemble donnait une espèce de crédibilité, en tout cas de visibilité à la notion.

DDG : A propos du contexte d'émergence de cette notion. Vous rappelez le caractère non programmé, très contingent de cette énonciation, et en même temps, on est dans le contexte du début des années 80 qui bascule tant au plan politique qu'au plan historiographique, à un moment où l'on commence à considérer que les grands paradigmes dominants jusque-là ont perdu de leur valeur structurante : le fonctionnalisme, le structuralisme, le marxisme. C'est le moment de réouvertures mais aussi des doutes, des incertitudes. Est-ce que pour vous ce contexte historiographique de ces années a contribué à l'émergence de cette notion comme une possible sortie d'apories, d'impasses, comme ligne de fuite vers autre chose de plus constructif ?

François Hartog : Sûrement, c'est en cela que la référence à Lévi-Strauss est paradoxale car on éprouvait que ce que l'on avait appelé le structuralisme était arrivé intellectuellement à son terme, c'était le moment où Detienne avait publié son *Invention de la mythologie* (Gallimard, 1981) qui était une espèce d'adieu à Lévi-Strauss. On était dans cet état d'esprit. L'époque où chaque matin semblait pouvoir apporter du nouveau grâce à ne certaine manière de travailler était bien finie, donc pourquoi ne pas s'autoriser à essayer autre chose ? Du côté des *Annales,* c'est le moment où l'on commence aussi à se poser des questions sur ce qu'il convient de faire et comment, ce qui conduira au « Tournant critique », mis en évidence par Bernard Lepetit en 1988 et 1989, mais cela a cheminé avant dans les *Annales*. Bien entendu, la notion des « régimes d'historicité » ne va pas résoudre ces questions, mais ce contexte là laisse un espace pour s'interroger par ce biais, et si l'on prend du recul, je pense que cette prise en compte de l'historicité accompagne le reflux de l'Histoire avec un H majuscule, les grands modèles du type braudélien où l'agent historique n'avait pas de place. La notion est contemporaine de cette réintroduction de l'agent en histoire.

DDG : D'une manière générale, les réflexions sur le temps reviennent alors très fortement. Les *Lieux de mémoire* paraissent en 1984 et l'entreprise a été lancée dés les débuts du séminaire qu'a tenu Pierre Nora à l'EHESS à partir de 1978 sur « L'histoire du présent » conçue comme autre chose que la simple histoire contemporaine. Et la publication de Ricoeur de *Temps et récit* remonte aussi à ces années : 1983-1985.

François Hartog : Oui, mais avec *Temps et récit*, on est quand même davantage dans les débats sur la narrativité et Ricoeur a produit quelque chose qui lie les deux dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli* avec cette fois le fait que la question du récit n'est plus du tout au premier plan. Nora est aussi, dans un tout autre genre, quelqu'un qui a des intuitions. Il perçoit les choses avant les autres, mieux que les autres et il a les moyens d'en faire quelque chose. C'est vrai déjà avec son article sur l'événement qui date de 1972 d'une réflexion qui remonte à 1968. La notion de « régimes d'historicité » correspond à un surgissement de la question du temps, certainement. C'est aussi le moment où l'on commence à s'interroger sur le futur, avec l'article de Pomian sur « La crise de l'avenir » (*Le Débat*, n° 7, décembre 1980). L'autre grand intervenant dans cette affaire est Koselleck dont le livre paraît en 1990 (Reinhart Koselleck, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, (1979) EHESS, 1990).

DDG : Il faut expliquer aussi le succès de cette notion. Lorsqu'elle arrive, on dirait qu'elle cristallise un certain nombre d'interrogations, de réflexions.

François Hartog : Oui et c'est quelque chose que personne ne maîtrise non plus. Cela fait partie de ces notions qui ont leur intérêt et leurs limites, c'est-à-dire qu'elles sont suffisamment vagues pour que chacun en fasse l'usage qui lui convient, mais elles sont quand même suffisamment en prise avec quelque chose du moment pour que cela puisse servir de repère.

DDG : Revenons à ce paradoxe que vous soulignez à propos de l'usage de Lévi-Strauss. Si l'on prend les thèses de Sahlins, il s'inscrit en rupture avec la binarité, avec l'opposition frontale entre sociétés froides et sociétés chaudes chez Lévi-Strauss, montrant justement que la société Maori est porteuse d'un rapport à la temporalité qui ne se réduit pas à l'immobilité. Même s'il est certain que cette opposition de Lévi-Strauss reste un apport au regard d'une vision purement occidentalocentrée d'une historicité unique qui marcherait du même pas selon la théorie évolutionniste en cours à l'époque, elle fait écran à toute forme d'hybridité.

François Hartog : Sahlins m'a paru particulièrement stimulant et éclairant sur ce point de la dichotomie sociétés chaudes et sociétés froides. Même si ce sont des constructions théoriques, ce qui l'intéresse, lui, c'est le moment de la rencontre et tout ce qu'il met autour de ce qu'il appelle le *working misunderstanding* (le travail du malentendu), et c'est là que dans ses analyses précises de l'apothéose du capitaine Cook ou d'une guerre entre les Maoris et les Anglais en Nouvelle-Zélande que se saisit de manière fine des modes d'historicité qui sont ceux des Maoris d'un côté, des Anglais de l'autre, avec leur lot d'incompréhensions, mais aussi des morts, des traités, et donc de toute une histoire coloniale qui s'instaure. De ce point de vue, les analyses de Sahlins sont irremplaçables par cette histoire fine, on pourrait dire par cette démarche micro-historique qui confronte ces logiques différentes, mais qui ne sont pas posées comme deux univers qui ne communiqueraient pas, puisqu'il y a dans leur rencontre des dégâts et des déplacements chez les uns et chez les autres. Il faut donc interpréter ce que fait l'autre et c'est ce qui fait l'histoire, d'où sa réflexion sur les rapports entre l'événement et la structure et ce qu'il appelle la « structure de la conjoncture » qui aide à réfléchir aux logiques temporelles.

DDG : Koselleck semble tout à fait important dans votre réflexion. Vous reprenez ses notions de « champ d'expérience » et d' « horizon d'attente », mais l'usage qu'en fait Koselleck est clairement méta-historique, ce ne sont pas des catégories empiriques. Comment vous situez-vous par rapport à cela, car vous insistez souvent sur le caractère purement heuristique de la notion conçue comme simple outil, alors que Koselleck se donne comme objectif de retrouver les fondements anthropologiques de toute histoire possible. Comment vous situez-vous par rapport à cette ambition ?

François Hartog : Avec difficulté, justement parce que le statut de ces notions chez Koselleck ne m'a pas paru aussi clair que cela. Entre ce qu'il dit dans plusieurs textes du *Futur passé* et ce qu'il dit dans des textes ultérieurs en insistant beaucoup sur cette dimension méta-historique, comme catégorie pour toute histoire possible. Je trouve qu'il a lui-même des propositions assez différentes. Dans *Futur passé*, cela m'apparaissait comme des catégories qui permettaient avant tout de rendre compte, à partir de la fin du XVIII[e] siècle, de la constitution du concept moderne d'histoire et en Allemagne essentiellement. Son problème n'était pas alors de savoir quel était l'horizon d'attente d'un Maori et puis, il y a d'autres textes avec une perspective anthropologique telle qu'il l'entend lui, c'est-à-dire quelles sont les conditions de possibilité de toute histoire, et je ne suis pas sûr qu'il soit très au clair sur cette double acception.

DDG : Et vous, vous vous situez comment ?

François Hartog : Moi je me situe sur le plan de l'usage heuristique, car je pense qu'il faut rester modeste et que je ne prétends pas faire une théorie de l'histoire. Je me permets de dire que ce que je souhaite faire, c'est réfléchir sur l'histoire en faisant de l'histoire. Je ne voudrais pas que la notion de « régimes d'historicité » soit considérée comme toute faite et que les gens raisonnent en se demandant le matin s'ils sont dans tel ou tel régime d'historicité. C'est une notion construite, un artefact. Ce n'est pas un donné de l'expérience, cela je le maintiens. C'est une précaution que de dire cela. Dans le cas de Koselleck, cela pose tout le rapport à la tradition, son rapport à Heidegger, à Gadamer, et tout cet univers dont on ne peut pas faire abstraction. C'est important, mais je ne peux pas m'engager dans un débat d'ordre philosophique sur cette tradition. Il faut alors remonter à Dilthey, puis à Heidegger, tout cela est très intéressant, mais on ne peut faire dépendre cette réflexion de tous ces préalables. Je pense que les notions de champ d'expérience, d'horizon d'attente ont aussi leur capacité heuristique, mais j'aurais tendance à dire qu'elles aident à comprendre la situation présente, mais je ne me prononcerai pas sur le statut ontologique de ces notions. Donc, Koselleck pour moi a ouvert, d'autant que l'on n'a pas d'équivalent dans l'historiographie française ou anglaise, mais je ne m'inscris pas nécessairement dans son univers philosophique, d'autant qu'il a ré-ouvert la question de l'histoire après la guerre en faisant un détour puisqu'il est sorti de ce débat interminable sur l'historisme. Il a proposé sa thématique d'une sémantique historique et avec cela il a réfléchi sur le concept d'histoire moderne et ensuite, il a fait bien d'autres choses, mais avec les instruments intellectuels qui étaient à sa disposition et qui émanent tous de cette tradition historico-philosophique allemande.

Extraits de : « Sur la notion de régime d'historicité », entretien avec F. Hartog dans : C. Delacroix, F. Dosse & P. Garcia, *Historicités*, La Découverte, 2009.

Sujet n° 2 : L'historien peut-il « se passer du temps » ?
Sujet n° 3 : Découper le temps historique : quels enjeux ?

2/ HISTOIRE ET MÉMOIRE

Parmi les enjeux de cette question… :

La multiplication des polémiques mémorielles et la « judiciarisation » croissante du rapport au passé ont mis en relief des enjeux jusqu'alors latents ou encore peu visibles de la redéfinition en cours du rôle social de l'historien (voir le dossier n°3) au début du XXIe siècle :

– comment l'historien doit-il intégrer dans sa pratique la remise en cause de « l'économie mémorielle » jusqu'alors dominante, changement caractérisé notamment par la mondialisation des mémoires, alignées de plus en plus sur le modèle de celle de la Shoah érigée en matrice d'une « mémoire mondiale des traumatismes collectifs » (voir ci-dessous le texte d'H. Rousso, 2007) ?

– la question de la « communauté des historiens » et de ses capacités à réagir et à intervenir de manière collective pour défendre son autonomie scientifique face aux « revendications mémorielles » reste largement en suspens

- plus largement et en guise d'hypothèse de travail, la guerre des mémoires qu'illustre à l'extrême le « débat colonial » en France (voir ci-dessous), ne doit-elle pas être considérée « comme un symptôme majeur du présentisme, d'un "présent désorienté" » (pour reprendre une expression de François Hartog, 1995) et du « déficit d'horizon commun » caractéristique des sociétés occidentales du tournant du siècle ?

Pour une présentation plus complète des enjeux des rapports histoire/mémoire et des références bibliographiques voir : Christian Delacroix, François Dosse & Patrick Garcia, *Les courants historiques en France XIXe-XXe siècle,* Armand Colin, nouvelle édition revue et augmentée 2007, Folio-Histoire, p. 548-577.

Sujet de référence n° 4 : La mémoire : un nouvel objet pour l'histoire ?

1. Jean Boutier et Dominique Julia, A quoi pensent les historiens ? (1995)

Nous vivons une période où nous voyons s'éteindre sous nos yeux des traditions pluriséculaires : villages désertés, complexes miniers, sidérurgiques ou textiles désaffectés nous rappellent quotidiennement la fin de modes de vie anciens. Mais il ne s'agit pas seulement d'une page d'histoire qui se tournerait, c'est à une crise généralisée de la transmission culturelle que nous assistons : que sont les croyances et les convictions devenues, à l'intérieur des églises qui se sont vidées, dans les partis politiques ou les syndicats ? Les grandes formes collectives qui assuraient dans le pays la transmission des valeurs aux jeunes générations semblent s'être effacées. Le temps des processions chrétiennes triomphales est désormais lointain, et les défilés du 1er Mai sont de plus en plus étiques. Un certain fil d'une tradition vivante a bel et bien été coupé, et les apprentissages passent désormais par d'autres voies.
Au moment où cette perte est ressentie comme une amputation, une dépossession de soi, la " mémoire " connaît une valorisation étonnante, avec une recherche, parfois pathétique, du témoignage marqué du double sceau de l'authenticité et du vécu, ou, maladroite, des " avant-mémoires " qui reposeraient, intactes, dans les dépôts d'archives. En même temps, les musées profilèrent, chargés de porter désormais le poids de mémoires particulières, tout comme les spectacles " populaires " - des *Misérables* de Robert Hossein au *Germinal* de Claude Berri, mais aussi de la représentation du combat vendéen au Puy-du-Fou organisé par P. de Villiers au *Ils ont tué Jaurès* mis en œuvre par P. Quilès à Carmaux. D'un côté le modèle patrimonial qui, dans un lieu neutre, transforme en objet les instruments quotidiens, l'habitat, les coutumes d'un passé désormais mort, soustrait au temps des " traditions populaires " maintes fois réinventées. De l'autre, l'exaltation romantique de combats originels, d'autant plus lointains cependant que les conditions de vie de la société contemporaine ont radicalement changé. D'un côté, un inventaire ethno-historique qui privilégie les traits identitaires d'une communauté (village, métier, etc.) par rapport aux conflits. De l'autre, l'image de tensions devenues incroyables dans le consensus consommateur d'une société du spectacle. I1 ne s'agit en aucun cas de déprécier cette recherche d'enracinement, de mésestimer ces efforts considérables de sauvegarde qui ont été entrepris. Le Mémorial de Caen ou l'Historial de Péronne sont à cet égard des réussites exemplaires.
Mais cette omniprésence du passé - symptôme inquiétant d'un déficit - ne risque-t-elle pas de le rendre étouffant ? On posera seulement deux questions. La discipline historique n'a pas pour but de célébrer telle ou telle mémoire particulière ni de ressusciter ce qui s'est passé, mais de faire comprendre, dans toute leur complexité, les rapports qui unissent ou divisent les hommes et les femmes, les divers groupes sociaux, les gouvernants et les gouvernés.... sans gommer aucune de leurs aspérités. En même temps, l'histoire garde dans nos sociétés démocratiques une fonction civique irremplaçable. Rien ne peut éviter à chaque génération l'acte qui lui fait à la fois recevoir un passé hérité et l'altérer en fonction des exigences du présent. " La tradition, écrit Michel de Certeau, ne peut être que morte si elle reste intacte, si une invention ne la compromet en lui rendant la vie, si elle n'est pas changée par un acte qui la recrée ". En ce sens, c'est le travail historique sur le passé qui, en instaurant une distinction fondamentale entre histoire et mémoire, rend possible l'appropriation critique des traditions. Car ce sont sans doute les commémorations en apparence les plus sacrilèges - tels le défilé des tanks allemands sur les Champs-Élysées le 14 juillet 1994 ou la présence du président de l'Allemagne réunifiée à la commémoration de l'insurrection de Varsovie du 1er août 1944 - qui sont porteuses d'avenir.

Extraits de : Jean Boutier et Dominique Julia (1995),"A quoi pensent les historiens ?", *Autrement*, n° 150-151, janvier 1995.

2. Jean-Jacques Becker, La mémoire, objet d'histoire ? (1993).

Au total, en quoi la mémoire est-elle objet d'histoire ?

Elle l'est d'abord incontestablement comme source et une source à qui l'on ne cesse de faire appel, puisque de plus en plus on se réfère à la mémoire pour qu'elle permette de compléter ou qu'elle se substitue à d'autres sources. Il s'agit bien entendu de ce qu'on appelle l'histoire orale. Comme toute nouvelle approche, elle a d'abord été employée avec une certaine imprudence, en ne se méfiant pas assez que, plutôt que de remplir une page blanche avec des données peut-être fausses, il valait mieux la laisser blanche. C'est au même moment que l'histoire orale, sans plus de cérémonie, avait été élevée à l'éminente dignité d'archive orale. Cette époque est en grande partie dépassée. Le piège tendu par l'histoire orale a été évité par l'application à ce type de sources des méthodes historiques traditionnelles. La bonne pratique de l'histoire orale se manifeste par la multiplication des recoupements de sources. Il en est de l'histoire orale comme des sondages : bien utilisée elle rend d'éminents services en apportant le concours supplémentaire de la mémoire. En outre, en additionnant les précautions d'emploi, les spécialistes de l'histoire orale en ont d'ailleurs fait plus qu'une source, mais à proprement parler un objet de l'histoire, puisqu'ils ont été amenés à s'interroger sur les rapports entre mémoire et histoire, à se demander comment la mémoire réagissait face à tel ou tel type d'événement. Ainsi la mémoire conduit-elle pour les événements du passé comme le gouvernement de Vichy ou la guerre d'Algérie, par exemple, à vouloir avoir été dans le bon sens de l'histoire, le sens de l'histoire étant défini par ce qui est arrivé.

La mémoire est ensuite un objet de l'histoire du temps présent dans la mesure où elle agit sur le fonctionnement des historiens, sur la façon dont ils orientent leurs recherches, sur l'éclairage qu'ils donnent à leurs analyses historiques. On conçoit que cet effet de la mémoire sur la pratique de l'histoire comporte de grands dangers. L'historien doit en permanence s'interroger sur les risques de déformation que sa mémoire risque de faire peser sur l'histoire qu'il fait. I1 y a toujours une part de subjectivité dans la recherche de l'objectivité, mais cette subjectivité doit être contrôlée, combattue, contenue. L'historien qui, d'entrée, déclare qu'il n'y a pas de présentation objective de l'histoire, capitule devant les difficultés de son métier. La mémoire n'est plus alors un objet de la pratique historique, elle en devient le dictateur. Néanmoins on pourrait objecter que cet effet de la mémoire sur l’historien n'aurait d'effet, non sur l'histoire elle-même, mais seulement sur l'histoire des historiens. Cela paraît discutable. La façon dont l'histoire d'un pays, d'un événement, est présentée, n'est pas sans conséquences sur l'histoire qui se fait. Les régimes dictatoriaux l'ont bien compris. Un de leurs premiers soucis a été de faire réécrire l'histoire en fonction de leurs objectifs. I1 en est ainsi parfois aussi des régimes démocratiques : tout en n'utilisant pas les mêmes procédés que sous les régimes précédemment cités, l'historiographie de la IIIe République au moins jusqu'à la Grande Guerre est un modèle du genre, en donnant sa légitimité au nouveau régime dans une description trés subjective des régimes précèdents ou des forces qui lui étaient hostiles. Pourquoi a-t-il fallu près d'un siècle pour que des historiens puissent dire qu'il était peut-être temps de s'interroger sur la façon dont l'histoire du Second Empire avait été faite ?

La mémoire est enfin un objet d'histoire dans la mesure où la mémoire des acteurs est un élément considérable de l'évolution des sociétés. Les exemples abondent, à la limite presque toute l'histoire est dépendante de la mémoire des contemporains. Elle est un des puissants facteurs du comportement politique. Il n'est pas besoin d'insister sur les permanences de la géographie électorale, indifférente dans une certaine mesure aux catégorise sociales, traduisant les traditions culturelles et idéologiques d'une région, d'un village, en définitive la mémoire de leurs habitants. Elle est également un des puissants facteurs de l'action des dirigeants, en soulignant que les dirigeants sont souvent plus âgés que la moyenne de leurs administrés et que leur mémoire historique est différente. Pour ne prendre que cet exemple, alors que le phénomène du communisme s'éloignera dans le passé, il faudra longtemps avant que les hommes d'un certain âge l'écartent de leurs comportements, de leurs calculs. Mais pour prendre un exemple non éventuel, songeons au comportement d'hommes comme Edouard Daladier ou Neville Chamberlain en 1939- 1940 et comment le comprendre si l'on ne prend pas en compte leur véritable paralysie devant la terreur de recommencer les grandes tueries de l'année 1914. C'était pour eux, dans les circonstances du moment, le point de mémoire

essentiel. Et si, comme nous l'avons dit précédemment, on doit étendre cette réflexion à une grande part des Français, comment le comprendre si l'on oublie que la Grande Guerre était enkystée dans leur mémoire. Ce qui a été vrai pour la France et à un degré tout de même moindre pour le Royaume-Uni, I'a été moins ou différemment pour d'autres pays, parce que la mémoire de leurs habitants a fonctionné sur d'autres registres, en fonction d'autres facteurs.

La mémoire, et c'est peut-être le principal, est un objet d'histoire, et particulièrement du temps présent, parce que, en définitive, c'est souvent elle qui commande à l'histoire qui se fait.

Extraits de : Jean-Jacques Becker, « La mémoire, objet d'histoire ? », *Écrire l'histoire du temps présent*, CNRS-Éditions, 1993.

3. Henry Rousso, La mémoire n'est plus ce qu'elle était (1993)

Sans doute, dans l'esprit de beaucoup de nos contemporains, la référence à la mémoire doit offrir une plus-value morale que l'histoire, si en vogue il y a à peine quelques années, semble désormais avoir du mal à assumer. Mais cette mode, voire ces dérives, sans doute passagères, ne doivent pas masquer que l'histoire de la mémoire constitue depuis une décennie un domaine spécifique, presque une nouvelle manière de faire de l'histoire, à l'image des *Lieux de mémoire,* conçus et édités par Pierre Nora, à l'orée des années 1980 et achevés en 1993.

La mémoire, au sens premier du terme, est la présence du passé. Rien d'étonnant à ce titre qu'elle ait intéressé les historiens du temps présent, après d'autres, car cette présence, notamment celle d'événements relativement proches comme les révolutions, les guerres mondiales ou les guerres coloniales, événements qui laissent des séquelles et des blessures durables, entrait en résonance avec leurs préoccupations scientifiques : comment faire sereinement et dans le silence des archives l'histoire de Vichy alors que cette période était au même moment l'objet d'une interrogation obsessionnelle à l'échelle nationale ? La mémoire, pour prolonger cette définition lapidaire, est une reconstruction psychique et intellectuelle qui charrie de fait une représentation sélective du passé, un passé qui n'est jamais celui de l'individu seul, mais d'un individu enserré dans un contexte familial, social, national. A cet égard toute mémoire, par définition, est "collective", comme l'a suggéré Maurice Halbwachs. Son attribut le plus immédiat est d'assurer la continuité du temps et de permettre de résister à l'altérité, au "temps qui change", aux ruptures qui sont la destinée de toute vie humaine, bref elle constitue—c'est une banalité—un élément essentiel de l'identité, de la perception de soi et des autres. Mais cette perception diffère selon que l'on se situe à l'échelle d'un individu ou à l'échelle d'un groupe social, voire d'une nation tout entière. Si le caractère collectif de toute mémoire individuelle semble aller de soi, en revanche l'idée qu'existe une "mémoire collective", c'est-à-dire une présence donc une représentation du passé qui soit partagée dans les mêmes termes par toute une collectivité fait encore problème.

Pour surmonter cet écueil théorique qui relève plus de la philosophie ou de la psychologie sociale (et qui mérite débat), les historiens postulent en général, de manière plus ou moins avouée, que les représentations du passé qu'ils observent à telle époque et en tel lieu, à condition qu'elles présentent un caractère récurrent et répétitif, qu'elles concernent un groupe significatif et qu'elles aient un début d'audience dans ce groupe ou hors du groupe, sont la manifestation la plus claire d'une "mémoire collective". Faire l'histoire de ces manifestations, c'est-à-dire opérer "une enquête sur la représentation indigène des faits passés et de son évolution chronologique", permet d'approcher au plus près la notion de mémoire collective, même si c'est par une démarche empirique, propre aux historiens. C'est l'objet même de toute histoire de la mémoire.

En France, ce territoire relativement neuf de l'historien ne s'est cependant pas développé tous azimuts et les travaux en ce domaine sont restés souvent tributaires de préoccupations très contemporaines, soit à cause de la pression exercée par la demande sociale, soit parce que les historiens ne pouvaient échapper à l'actualité du passé qu'ils avaient pour mission de décrypter. En ce sens, l'histoire de la mémoire a le plus souvent été une histoire des blessures ouvertes de mémoire car elle n'était au fond qu'une manifestation parmi d'autres des

interrogations actuelles et brûlantes sur certaines périodes qui ne “passent pas” : si l'on admet que l'histoire des historiens n'est qu'un des modes d'expression de la mémoire collective, qu'elle n'est qu'un des vecteurs par lesquels se transmet et se reconstruit le passé, rien d'étonnant alors que l'histoire de la mémoire ait été d'abord et avant tout une manifestation de la mémoire collective, dans le contexte un peu trouble et la perte des repères des années 1980-1990. En ce sens, on peut constater que si Pierre Nora et ses collaborateurs ont véritablement posé un jalon essentiel en inventant la notion de “lieu de mémoire”, la plupart des travaux qui ont vu le jour depuis quelques années ont surtout cherché à comprendre la mémoire d'un événement remarquable, au premier rang desquels la Grande Guerre, la Guerre d'Algérie et surtout la Seconde Guerre mondiale et le nazisme (c'est probablement en ce domaine que l'historiographie étrangère et française est des plus abondantes), sans oublier la Révolution française.

De même, l'histoire de la mémoire s'est surtout focalisée sur des vecteurs de mémoire immédiatement repérables : la politique mémoriale de l’État, les associations du souvenir, les représentations du passé dans le cinéma ou la littérature, l'historiographie— l'angle traditionnel par lequel on étudie depuis fort longtemps les représentations du passé—, qui charrient par définition des représentations explicites et volontaristes du passé, à vocation idéologique et unifiante. Elle s'est penchée sur la mémoire de groupes directement sensibilisés par la question du passé et de son rôle dans la formation et l'entretien d'une identité collective : mémoire ouvrière, mémoire des femmes, mémoire juive. L'histoire de la mémoire constitue enfin un élément désormais essentiel dans l'analyse des cultures politiques, comme en témoignent les nombreux travaux sur la mémoire gaulliste ou la mémoire communiste, ou encore l'expérience récente conduite par Jean-François Sirinelli qui, dans le cadre d'une histoire générale des droites françaises, consacre presque un tome entier à cette question.

[...] l'histoire de la mémoire est un excellent exercice critique—et un exercice permanent—sur le métier même d'historien, fort loin de toute prétention à la normativité. Elle permet de résister à cette autre illusion néfaste qui consiste à croire que les historiens seraient les dépositaires de la vérité historique : en remettant l'histoire savante à sa place et rien qu'à sa place, en étant obligé d’admettre qu'aucun historien n'échappe jamais aux interrogations de son temps, y compris lorsqu'il écrit une histoire de la mémoire—on l'a vu avec le choix des sujets les plus fréquemment étudiés dans cette nouvelle tendance historiographique -, il réaffirme avec force que l’histoire appartient d’abord à ceux qui l’ont vécue et qu’elle est un patrimoine commun que l’historien a la charge d’exhumer et de rendre intelligible à ses contemporains.

Extraits de : Henry Rousso, “La mémoire n’est plus ce qu’elle était”, *Écrire l’histoire du temps présent,* CNRS-Éditions, 1993.

Sujet n° 5 : Mémoire et histoire s’opposent-elles ?
Sujet n° 6 : Peut-on parler d’une « tyrannie de la mémoire » ?
Sujet n° 7 : Les historiens sont-ils « soumis » au « devoir de mémoire » ? (*Les exemples proposés ne sont pas limitatifs).*
Sujet n° 8 : Peut-on parler d’une « crise de la mémoire nationale » ?
Sujet n° 9 : La notion de lieu de mémoire est-elle opératoire ?

TEXTES COMPLÉMENTAIRES :

Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire (1995)

En cette fin de millénaire, les Européens, et tout particulièrement les Français, sont obsédés par un nouveau culte, celui de la mémoire. Comme s'ils étaient saisis de nostalgie pour un passé qui s'éloigne irrévocablement, ils s'adonnent avec ferveur à des rites conjuratoires, censés le maintenir vivant. On inaugure, paraît-il, un musée par jour en Europe, et des activités naguère utilitaires deviennent maintenant objet de contemplation : on parle d'un

musée de la Crêpe en Bretagne, d'un musée de l'Or en Berry... I1 ne se passe pas de mois sans que l'on commémore quelque événement remarquable, au point qu'on se demande s'il reste suffisamment de journées disponibles pour que s'y produisent de nouveaux événements... à commémorer au XXIe siècle. Parmi ses voisins mêmes, la France se distingue par sa « maniaquerie commémorative », sa «frénésie de liturgies historiques ». Les récents procès pour crimes contre l'humanité, comme les révélations sur le passé de certains hommes d'État incitent à proférer de plus en plus souvent des appels à la « vigilance » et au « devoir de mémoire » ; on nous dit que celle-ci « a des droits imprescriptibles » et qu'on doit se constituer en « militants de la mémoire ».

Cette préoccupation compulsive du passé peut être interprétée comme le signe de santé d'un pays pacifique où il ne se passe, heureusement, rien (l'Histoire se fait tous les jours dans l'ex-Yougoslavie : qui voudrait y vivre ?), ou comme la nostalgie pour une époque révolue où notre pays était une puissance mondiale ; mais, puisque nous savons maintenant que ces appels à la mémoire n'ont en eux-mêmes aucune légitimité tant qu'on ne précise pas à quelle fin on compte l'utiliser, nous pouvons aussi nous interroger sur les motivations spécifiques de ces « militants ».[...]

I1 faut d'abord noter que la représentation du passé est constitutive non seulement de l'identité individuelle -la personne présente est faite de ses propres images d'elle- même -, mais aussi de l'identité collective. Or, qu'on le veuille ou non, la plupart des êtres humains ont besoin de ressentir leur appartenance à un groupe : c'est qu'ils trouvent là le moyen le plus immédiat d'obtenir la reconnaissance de leur existence, indispensable à tout un chacun. Je suis catholique, ou berrichon, ou paysan, ou communiste : je ne suis pas personne, je ne risque pas d'être englouti par le néant.

Même si l'on n'est pas particulièrement perspicace, on ne peut manquer de s'apercevoir que le monde contemporain évolue dans le sens d'une plus grande homogénéité et uniformité, et que cette évolution porte atteinte aux identités et aux appartenances traditionnelles. [...] La réunion de ces deux conditions - le besoin d'identité collective, la destruction des identités traditionnelles- est responsable, en partie, du nouveau culte de la mémoire : c'est en se constituant un passé commun qu'on pourra bénéficier de la reconnaissance due au groupe. Le recours au passé est particulièrement utile lorsque les appartenances sont revendiquées pour la première fois : je me réclame de la race noire, du genre féminin, de la communauté homosexuelle, il faut donc que je sache qui ils sont. Ces nouvelles revendications sont d'autant plus passionnées qu'elles se sentent aller à contre-courant.

Une autre raison pour se préoccuper du passé est que cela nous permet de nous détourner du présent, tout en nous procurant les bénéfices de la bonne conscience. Qu'on nous rappelle aujourd'hui avec minutie les souffrances passées nous rend peut-être vigilants à l'égard de Hitler et de Pétain, mais nous fait aussi d'autant mieux ignorer les menaces présentes - puisqu'elles n'ont pas les mêmes acteurs ni ne prennent les mêmes formes. Dénoncer les faiblesses d'un homme sous Vichy me fait apparaître comme un vaillant combattant de la mémoire et de la justice, sans m'exposer à aucun danger ni m'obliger d'assumer mes éventuelles responsabilités face aux détresses actuelles. Commémorer les victimes du passé est gratifiant, s'occuper de celles d'aujourd'hui dérange ; « faute d'avoir une action réelle contre le « fascisme » d'aujourd'hui, qu'il soit réel ou fantasmé, on porte l'attaque, résolument, sur le « fascisme d'hier ». [...] Les Serbes, en Croatie et en Bosnie, rappellent d'autant plus volontiers les injustices dont ont été victimes leurs ancêtres que ce rappel leur permet de faire oublier - espèrent-ils - les exactions dont ils se rendent coupables maintenant ; et ils ne sont pas les seuls à agir de la sorte.

Une dernière raison au nouveau culte de la mémoire serait que ses praticiens s'assurent ainsi certains privilèges au sein de la société. Un ancien combattant, un ancien résistant, un ancien héros n'a pas envie qu'on ignore son héroïsme passé, et cela est après tout bien normal. Ce qui est, au moins à première vue, plus surprenant, c'est le besoin éprouvé par d'autres individus ou groupes de se reconnaître dans le rôle des victimes passées, et de vouloir l'assumer dans le présent. Qu'y aurait-il d'agréable dans le fait d'être victime? Rien, assurément. Mais si personne ne veut *être* une victime, tous, en revanche, veulent l'avoir été, sans plus l'être ; ils aspirent au *statut* de victime. [...] I1 est plus avantageux de rester dans le rôle de victime que de recevoir

une réparation pour l'offense subie (à supposer que cette offense soit réelle) : au lieu d'une satisfaction ponctuelle, on garde un privilège permanent, l'attention et donc la reconnaissance des autres vous est assurée.

Ce qui est vrai des individus l'est plus encore des groupes. Si l'on parvient à établir de façon convaincante que tel groupe a été victime d'injustice dans le passé, cela lui ouvre dans le présent une ligne de crédit inépuisable. Puisque la société reconnaît que les groupes, et non seulement les individus, ont des droits, autant en profiter ; or, plus grande a été l'offense dans le passé, plus grands seront les droits dans le présent. Au lieu d'avoir à lutter pour obtenir un privilège, on le reçoit d'office par sa seule appartenance au groupe jadis défavorisé. D'où la compétition effrénée pour obtenir, non, comme entre pays, la clause de la nation la plus favorisée, mais celle du groupe le plus défavorisé. Les Noirs américains fournissent un exemple éloquent de cette conduite. Victimes incontestables de l'esclavage et de ses séquelles, comme de la discrimination raciale, désireux de sortir de cette position, ils ne souhaitent en revanche nullement abandonner le rôle de victime qui leur assure un privilège moral et politique durable. Qu'est-ce que six millions de juifs morts, du reste en dehors de l'Amérique, s'exclame Louis Farrakhan, le chef de la *Nation d'Islam* : « L'holocauste du peuple noir a été cent fois pire que l'holocauste des juifs. » A victime, victime et demie.

Extraits de : Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Arléa, 1995.

Philippe Joutard, La tyrannie de la mémoire (1998).

II y a vingt ans, nous n'étions pas nombreux à considérer la mémoire comme objet et document d'histoire, même si Pierre Nora prédisait déjà qu'elle pouvait *«devenir un fer de lance d'une histoire qui se veut contemporaine»* Aujourd'hui, ses espérances ont été, si l'on peut dire, dépassées : non seulement la mémoire est un des thèmes favoris des historiens, mais elle tend à se substituer à l'histoire dans l'opinion publique et le monde politique. Il ne se passe pas de mois où l'on ne rappelle aux Français « l'obligation du devoir de mémoire », pour Vichy évidemment, mais aussi pour bien d'autres faits, tandis que prolifèrent les commémorations.

Je ne suis pas sûr que cela soit un signe de santé pour la conscience nationale. Je suis certain que l'appel permanent à la mémoire dessert les objectifs de ceux qui le préconisent. Levons tout procès d'intention : je n'ai pas besoin d'être convaincu des mérites de la mémoire; elle permet de mettre en valeur les silencieux de l'histoire, et parfois même les vaincus. Elle fait parler l'émotion, elle exprime l'indicible. *Shoah* est un très grand film et une admirable leçon d'histoire. Mais j'en connais aussi les limites: elle est extrêmement sélective, l'oubli étant constitutif de sa création; elle est simplificatrice; elle a une tendance au manichéisme. Surtout, devenue nationale, quasi officielle, elle ne donne plus la parole aux silencieux ni aux minoritaires. Et ses défauts s'aggravent. Et puis une remarque de simple bon sens, presque un truisme: est-il vraiment nécessaire d'invoquer le devoir pour qu'une communauté se souvienne ? Un des fondements de sa cohésion est le recours à la mémoire, et quand elle oublie, c'est qu'elle a ses raisons, bonnes ou mauvaises, de le faire; les objurgations sont alors inefficaces.

En 1945, la cohésion nationale « exigeait » que tous les Français aient été résistants et chacun partageait ce présupposé imposé par de Gaulle, soutenu de l'autre côté de l'échiquier politique par les communistes. L'opinion n'avait aucune peine à « oublier » les faiblesses de nombre d'institutions et leur complicité au moins passive dans 1'exécution du programme nazi. Un quart de siècle plus tard, avec le même simplisme, tous les Français étaient devenus collaborateurs, à l'exception d'une infime minorité. En moins d'une génération, deux mémoires antagonistes se sont succédé, tout aussi péremptoires et tout aussi contestables. Aujourd'hui, on ne sait plus.

On néglige trop souvent une autre vérité d'évidence: c'est au nom de la mémoire que, depuis des décennies, Irlandais catholiques et protestants n'arrivent pas à faire la paix, et que dans l'ancienne Yougoslavie viennent d'être commis des crimes contre l'humanité. La mémoire peut être un puissant vecteur de la montée des intolérances où s'affrontent des identités fermées.

En revanche, il est nécessaire de promouvoir un véritable devoir d'histoire, qui parte de la mémoire, s'en nourrisse, mais qui sache prendre avec elle la distance nécessaire. Un devoir

d'histoire fondé sur quatre idées simples, voire banales. Même si le terme reste équivoque et apparaîtra à certains vieillot, établir d'abord les faits, ne serait-ce qu'une chronologie et des évaluations crédibles : cinquante ou mille morts, le nombre n'a pas une portée identique. Sortir ensuite de l'ombre les phénomènes oubliés ou pire occultés, c'est-à-dire généralement tout ce qui n'est pas la tendance dominante de l'époque ou en harmonie avec notre temps, quitte à en hiérarchiser l'importance. Pour cela, les mémoires « dissidentes » peuvent fournir une aide précieuse. Mettre en contexte et ici éviter le péché majeur pour l'historien, l'anachronisme, qui s'installe rapidement—il n'est pas besoin de remonter jusqu'à l'édit de Nantes : la Seconde Guerre mondiale en offre de multiples exemples. Enfin connaître ses limites, pas seulement individuelles ou même collectives : l'histoire n'épuise jamais le réel et n'est pas la résurrection intégrale du passé.

Ce devoir d'histoire peut être impopulaire, car nous préférons souvent les certitudes. Il remplace le blanc et noir par le grisé et les demi-teintes : le risque de scepticisme est réel et la perte de repères, un danger. Pourtant, montrer la complexité des situations, par exemple au temps de Vichy, n'implique pas qu'on abolisse les limites, qu'on refuse de définir le moment où commence la collaboration passive. Historiciser la résistance, comme le font très bien les spécialistes, ne signifie pas en diminuer l'importance ni en minimiser la portée morale.

En tout état de cause, nous n'avons pas le choix : dans un État de droit et une nation démocratique, c'est le devoir d'histoire et non le devoir de mémoire qui forme le citoyen. Car l'histoire, si elle est fidèle à sa vocation, implique distance, remise en cause des stéréotypes et surtout débat et diversité des points de vue. Elle préserve du simplisme et du manichéisme, générateurs de haine et d'intolérance. Elle apprend la lucidité et l'esprit critique qui mettent à l'abri des illusionnistes.

Extraits de : Philippe Joutard, "La tyrannie de la mémoire", *L'Histoire,* n° 221 mai 1998.

Krzysztof Pomian : Mémoire et histoire (1999).

Evénementielle, qualitative, sélective, appréciative, égocentrique, toute mémoire humaine est incurablement partielle et partiale. Cela ne l'empêche pas d'être autosuffisante. Tant qu'on reste dans le domaine de la mémoire, un auditeur qui n'a aucun souvenir de ce qu'on lui raconte ne peut que croire sur parole un locuteur qui affirme lui faire part de ce qu'il a perçu. Car la mémoire n'administre pas ses preuves. Elle est sa propre preuve. [...] La mémoire collective est toujours préservée par des individus, en général spécialisés dans ce genre d'activité, et auxquels le reste du groupe fait confiance, tout en étant projetée sur des objets matériels et des lieux, et réactualisée au cours des rites et des fêtes avec la participation de tous. [...]

Jusqu'au XVe siècle, le contenu de l'histoire n'était qu'une partie du contenu de la mémoire des élites lettrées de la chrétienté. À partir de cette date, les études antiquaires d'abord, l'histoire ensuite commencent à explorer des époques, des domaines, et des territoires qui n'ont jamais fait objet de la mémoire des clercs, si bien qu'on pouvait représenter les rapports de celle-ci par une intersection de deux cercles. Depuis le XIXe siècle, l'histoire étudie aussi des époques, des domaines et des territoires dont toute mémoire a disparu depuis des siècles, sinon des millénaires, ou qui n'ont jamais été enregistrés par quelque mémoire que ce soit. Dans tout cela, elle ne dépend plus de la mémoire. Qui plus est, dans ses strates les plus récentes, en tant que science morale et surtout en tant que science humaine et sociale, l'histoire non seulement s'émancipe de la mémoire même là où elle partage avec elle les mêmes objets, elle en prend délibérément le contre-pied. Si nous convenons qu'un événement est un changement perçu, l'histoire, l'histoire économique et sociale en particulier, dans la mesure où elle se détourne du contenu explicite des narrations, néglige les événements au profit des faits que les historiens reconstruisent à partir des contenus latents, des éléments répétitifs et des traces. Elle rompt, autrement dit, avec la perception. [...] La rupture avec la perception et la mémoire a éveillé l'espoir que le caractère sélectif qui leur est propre, pourra laisser place à une saisie du passé par l'histoire dans sa totalité et sa globalité. Espoir déçu car il

a fallu bien se rendre compte que l'histoire est sélective elle aussi, même si elle l'est autrement que la mémoire. La sélectivité de l'histoire peut, en effet, être contrôlée et les critères qu'elle applique peuvent, jusqu'à un certain point, être rendus explicites, ce qui permet d'en faire la critique. Les historiens choisissent les objets qui les intéressent, [...] ils choisissent l'approche à ces documents [...], ils choisissent telles explications et non pas telles autres et les procédés littéraires qu'ils mettent en œuvre. [...] On a espéré de même que, contrastant à cet égard avec la mémoire, l'histoire sera non pas appréciative mais purement descriptive, qu'elle ne fera que rendre compte de ce qui s'est réellement passé. Espoir déçu, une fois encore [...] mais les jugements de valeur énoncés par les historiens peuvent être réfléchis, explicites, séparés de la présentation des faits et argumentés, ce qui permet d'en faire l'objet d'une discussion. [...]
Au cours des années 1970 le centre de gravité des recherches historiques a commencé à se déplacer de l'économique vers la politique et le culturel, avec une incidence immédiate sur le traitement du social dont on a remis à l'honneur la dimension vécue. Et qu'il a commencé parallèlement à se déplacer de la première modernité vers le temps présent et le siècle qui l'a précédé. [...] La révolution des médias a créé des objets d'un type inédit – des enregistrements visuels et sonores –, a mis à la disposition des historiens de nouveaux instruments [...] enfin, du fait de la place accordée par les médias à des personnages et des épisodes du passé, surtout récent, du fait aussi de leur capacité d'imposer certains sujets à l'attention de l'opinion et de susciter autour d'eux des controverses, la place prise par les médias dans le quotidien des gens a conduit les historiens à interroger d'une nouvelle manière les attitudes à l'égard du passé, la survie de celui-ci dans le présent, l'influence qu'il exerce sur le comportement des individus, des institutions, des groupes.
Or, aborder cet ensemble de questions, c'était de toute évidence focaliser les recherches [...] sur la mémoire collective. [...] On a assisté à la promotion de la mémoire collective à la dignité d'un objet d'histoire à part entière. On en étudie désormais les porteurs, les lieux où elle s'inscrit, les mécanismes qui en assurent la transmission, les effets qu'elle induit dans la production culturelle, la vie sociale, la vie politique. Mais on l'étudie par l'intermédiaire des sources prises dans toute leur diversité, autant dire avec les méthodes de la connaissance médiate. Et ces études n'en sont qu'à leur début.

Extrait de : Krzysztof Pomian, «De l'histoire, partie de la mémoire, à la mémoire, objet d'histoire», dans Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire,* Paris, Gallimard, 1999. p.263-342.

Document 2. Jean-Pierre Rioux : Un chantier à la mode.

Hasardons-nous à donner un bref perçu des domaines de recherche privilégiés d'une histoire de la mémoire. [...] Cette configuration inédite a été tracée en France, depuis vingt ans, au croisement d'une histoire orale à teinture anthropologique qui réhabilitait la construction du vécu, et d'une sociologie de la mémoire inaugurée par Halbwachs. Celle-ci démontrait à profusion que le souvenir était un puissant instrument d'intégration sociale à la nation ou au groupe. [...] L'histoire orale, pour sa part, a permis, un temps, une irruption du vécu «brut» et de l'impératif du sujet sur le chantier. Elle a favorisé un déballage de paroles à déchiffrer, un mélange de vrai, d'imaginaire et d'appris, [...] elle a fortifié une histoire de groupes humains négligés par la tradition écrite, rivés à leurs souvenirs, désaccordés d'une vision trop linéaire et trop officielle du cours du temps, souvent résiduels et toujours témoins de réfractions de l'aventure collective dont leur mémoire restait l'unique trace. [...]
Dans ses études sur les Cévennes et la Provence, Philippe Joutard (1) en est venu à distinguer quatre cas de figures possibles. Des communautés ont une mémoire historique vivante, rayonnante au-delà du terroir originel, vécue directement et transmise par tradition écrite et orale. Telles autres n'ont qu'une mémoire historique folklorisée, sans contenu affectif particulier. D'autres en disposent que de vagues repères dans la chaîne du temps («avant» ou «après» la guerre, par exemple), ne sollicitent l'événement qu'en fonction des intérêts les plus étroits de la communauté : ce cas semble bien être le plus fréquent. Enfin, par effet de retour

d'une animation socioculturelle, par le travail d'un érudit local, une mémoire historique peut être en train de naître sous l'effet d'une conscience régionaliste. [...]

Partout, l'enracinement et le local priment : toutes les études, qu'elles soient à la marge ou en sous-sol, qu'elles

envisagent des vagabonds, des exclus et des muets, des acteurs conscients ou des retraités de l'histoire, signalent la force matricielle et symbolique du territoire d'appartenance, ou, à défaut, du point de départ de l'errance mémorisée. [...] Il faut souhaiter que se multiplient les échantillonnages et les confrontation des «lieux de mémoire» particuliers et provinciaux, dont la synthèse fournirait un contrepoint au travail national diligenté par Pierre Nora. Il faut aussi multiplier les travaux sur les manuels scolaires, les pédagogies du souvenir, les associations, les commémorations, les manifestations. Il faudrait surtout creuser l'analyse des caractères constitutifs de ces mémoires privées, autochtones et dissidentes, comme celle des réseaux de sociabilité ; prendre en compte la mobilité sociale des communautés, leurs engagements historiques, leurs rapports à l'oralité et à la culture savante, estimer le poids des médias modernes et le rôle de l'éducation, esquisser une typologie sociale et une géographie des groupes fondée sur le critère de la mémorisation, mettre en relief la diversité mentale d'une «mosaïque France». [...] Chemin faisant, il ne s'agit pas d'abdiquer face à la puissance du vécu, ou de se contenter de décrire plutôt que d'expliciter. Traquer la mémoire conduit, de fait, à appliquer les règles les plus «positivistes» du métier d'historien, celles qui objectivent et socialisent le temps. [...] Dès lors, il était inévitable qu'on entreprît de revisiter le monument national qu'a toujours été l'histoire de France, et de préférence en lui appliquant, pour bilan de sa santé, le test de sa mémoire. [...] La France se flatte de vivre une sorte de privilège de l'antériorité dans le concert des nations : sa mémoire, dit-elle, aurait été construite sans hiatus, par strates successives, dans une enchaînement de conjonctures et d'ambitions qui font sa force. Pierre Nora a souligné combien son histoire assumait en mémoire sa propre continuité. [...]

La meilleure réponse à la chute de tension de la mémoire collective a été l'entretien d'un émoi patrimonial. Cette fuite en arrière ne distingue guère la France d'autres sociétés occidentales en proie elles aussi à la frénésie «rétro» [...]. Ici comme ailleurs les effets cumulés de la crise et du désenchantement idéologique ont suscité un retour au passé. Mais à un passé à chronologie mal bornée, à une histoire buissonnière sans principes fédérateurs. [...] C'est ainsi que tout, insensiblement, est devenu patrimonial. [...]

Tous les prétextes sont saisis pour rouvrir les plaies. Les épisodes les plus douloureux du passé peuvent être lancés dans la bataille, de la croisade contre les Albigeois à la Saint-Barthélémy, de la guerre de Vendée à la Collaboration. [...] Les traumatismes anciens qui ont mis en jeu le contrat républicain et les sources de l'identité nationale étant inlassablement remémorés, c'est toutes affaires cessantes que l'histoire de la mémoire doit intervenir. A cet égard, deux moment clés tiennent lieu depuis longtemps d'inévitable abcès de fixation de la passion comme de la recherche : la Révolution française et la Seconde Guerre mondiale. [...] Marx disait jadis que le drame des Français c'étaient «les grands souvenirs». Les historiens qui, avant-hier participaient si activement à l'élaboration d'une généalogie du national et hier à une généalogie du social, savent aussi, aujourd'hui, que leur discipline en mutation n'affronte pas impunément l'étude, si complexe mais si pressante, de la mémoire collective.

(1) *La Légende des camisards. Une sensibilité au passé,* Paris, Gallimard, 1977.

Extraits de : Jean-Pierre Rioux, «La mémoire collective», in *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997.

André Burguière & Jacques Revel, Préface à *Histoire de la France* (1989)

Le débat bruyant et confus sur l'enseignement de l'histoire que l'on évoquait en commençant a donné lieu à quelques accusations faciles. D'une tentative inégale pour adapter aux collèges les démarches de l'histoire « nouvelle » (elle était en fait déjà quinquagénaire), on a parfois

conclu, un peu rapidement, que les *Annales* étaient en train de démoraliser le pays. Chacun, selon son inclination, dénonçait la conspiration des savants, le travail de sape des professeurs ou l'ineptie des directives ministérielles. De tels arguments devraient faire sourire s'ils n'avaient le tort de masquer un malaise autrement profond. Si l'enseignement de l'histoire de France pose tant de problèmes, c'est qu'il est lui-même devenu problématique dans notre société. Pour les maîtres de 1900, de 1935 ou même encore de 1955 le récit de la nation était dans son principe porteur d'intelligibilité. Connaître et comprendre s'identifiaient sans peine. Les élèves de 1989 ne sont pas plus sots, ni ceux qui les enseignent, moins capables. Mais les uns et les autres, avec la société dans laquelle ils vivent et pensent, partagent une même incertitude : ils sont moins évidemment convaincus que l'histoire de leur pays offre un répertoire de valeurs et de significations partagées.

À cela, tout un ensemble de raisons dont les effets s'additionnent pour transformer en profondeur le rapport que les Français entretiennent avec leur passé. Et, d'abord, une mutation des sensibilités qui, depuis une vingtaine d'années, s'est traduite par une perte de confiance en ce que l'on a longtemps appelé le sens de l'histoire. La France n'est plus une très grande puissance. La fin des guerres coloniales, l'accouchement difficile du tiers monde, la récession économique mondiale et les inexorables mises à jour qu'elle a imposées, la crise des grands paradigmes intellectuels et politiques ont ébranlé une confiance longtemps indiscutée dans l'histoire réelle. Aujourd'hui est devenu indécidable, à plus forte raison demain. Si l'on se hasarde encore à prophétiser, c'est pour constater l'achèvement de quelques processus majeurs qui tous viendraient s'échouer sur les bords du troisième millénaire. Nous vivons le temps des fins.: fin du progrès, fin des idéologies, fin des paysans, fin de la classe ouvrière, fin de la famille, et, en dernier lieu, fin d'un «exceptionnalisme» politique qui marquerait l'épuisement d'un long cycle révolutionnaire de deux cents ans. N'entrons pas ici dans la discussion de ces diagnostics, mais retenons plutôt qu'ils convergent pour fermer un horizon. Symétriquement, le passé qui fascine le public n'est plus celui qui portait des convictions, qui mobilisait des énergies spirituelles : ce sont les plages nostalgiques de l'histoire immobile, c'est «le monde que nous avons perdu». Le temps profond - mais aussi le temps brut, sans origine, sans destination - fait l'objet d'un investissement neuf et massif. On redécouvre à travers lui des formes de l'existence sociale qui ont longtemps paru négligeables - les comportements collectifs, les solidarités organiques, les manières d'être ensemble, la société sans l'État et qui rendent une manière d'écho aux grandes inquiétudes du présent. Bien plus, c’est ce présent lui-même que nous tendons à vivre comme déjà historique. Pierre Nora rappelait justement que nous travaillons avec acharnement à organiser le passé qu'il deviendra un jour. Sans doute ne sommes-nous pas les premiers â nous préoccuper de ce que nous laisserons derrière nous. Mais nous sommes peut-être les premiers à vouloir prévenir aussi radicalement le travail de décantation du temps. Encore vifs, nous nous enfouissons dans l'histoire.

Le livre, l'image, les médias répondent à cette attente confusément exprimée, mais aussi l'histoire savante, qui a trouvé, au-delà de l'école, un public très élargi. Les tendances de la recherche n'allaient-elles point d’elles-mêmes dans cette direction? On peut s'en réjouir. On peut aussi comprendre comment cette improbable rencontre a renforcé, à l'occasion, les incertitudes actuelles. Le discours et l'enseignement de l'histoire ont longtemps été construits comme un interminable commentaire de la nation. Or de celle-ci, depuis un demi-siècle, et surtout dans les vingt ou trente dernières années, ce commentaire s'est progressivement détourné pour devenir une introduction au social : non plus Louis XIV, mais la vie des vingt millions de Français. Il s'agit là d'un déplacement majeur. Les grandes scansions chronologiques, la succession des règnes et des régimes, les dates cardinales, les accomplissements et les innovations étaient autant de repères assurés sur la trame d'un progrès qui s'identifiait, en somme, avec le destin français. Mais dès lors que l'histoire de la France devient aussi celle de la forme des champs et des structures familiales, celle de la nourriture, des rêves ou des manières d'aimer, le problème se pose de choisir ce qui est important, ce qui fait sens. De la leçon lointaine des *Annales,* le goût du public - parfois fourvoyé par les manuels scolaires - a souvent tiré une sorte de chronique de la vie quotidienne, au plus prés des situations concrètes. n en est résulté un aplatissement de la perception du temps et une désorganisation relative du discours historique. Car si tout est devenu matière d'histoire, quelle

histoire peut-on aujourd'hui raconter? Le vieux récit des origines n'est plus possible. Mais nous ne savons plus par quoi le remplacer, alors même que - ou parce que - notre société est saisie, jusqu'à l'ivresse, d'un formidable désir de mémoire.

Extraits de : André Burguière & Jacques Revel, Préface à *Histoire de la France,* Le Seuil, 1989.

Document 2. Philippe Joutard, Une crise de la mémoire nationale ? (1993)

Depuis huit siècles, les Français ont été élevés dans l'idée de la prééminence de la France d'abord parmi les nations chrétiennes, puis civilisées. Cette prééminence n'était pas seulement physique, mais morale, liée à la vocation du pays : aux *gesta dei per francos,* à la fille aînée de l'Église, avait succédé la « Grande Nation » qui apportait la liberté et le progrès au reste du monde, le contenu avait changé, mais non la forme. La permanence du destin de la France s'inscrivait dans une histoire qui faisait alterner les morts et les résurrections, les grands déclins où le pays semblait avoir atteint le fond de l'abîme et les renaissances inespérées. La force de cette mémoire était de transcender les différences sociales et les clivages politiques, celui essentiel qui opposait la droite et la gauche, les monarchistes catholiques et les républicains anticléricaux. Cette mémoire nationale n'est-elle pas en train de s'effriter ?

On comprend ce qui la menace : d'abord au niveau du contenu, la remémoration de la grandeur de la France est source de nostalgie. La suprématie de notre pays n'est plus qu'un souvenir ; on pouvait encore avoir des illusions après la Première Guerre mondiale, même si les observateurs savaient que la victoire avait été acquise grâce aux Américains. Ce n'est plus possible après 1945, en dépit de 1'action du général de Gaulle sauvant à plusieurs reprises les apparences, d'où sa durable popularité dans la mémoire nationale. Les « méchants d'hier », Anglais et Allemands, sont devenus nos alliés et nos partenaires économiques.

Plus grave encore est la mise en cause de l'histoire comme institutrice de la nation. À vrai dire, pour continuer à jouer ce rôle, celle-ci devait conserver sa nature d'histoire sainte même laïcisée, c'est-à-dire avoir un sens positif; conduire, par-delà les vicissitudes et les malheurs du temps, vers un paradis. Or le XXe siècle a mis à mal la croyance dans la vertu du progrès scientifique, porteur de mort autant que de vie, et ruiné l'optimisme des Lumières qui prévoyait un triomphe progressif de la raison et de la liberté. Ceux qui devaient définitivement libérer l'homme l'ont enfermé dans les goulags. L'exaltation des nations conduisait aux millions de morts de 1914-1918 et plus gravement encore servait de tremplin à l'ascension d'Hitler. L'histoire devient source de doute, au mieux de relativité, au pis de scepticisme.

Parallèlement, l'évolution de l'histoire comme discipline scientifique lui permet mal de remplir son rôle scolaire. Sous l'influence de l'École des *Annales,* la recherche a mis en valeur les réalités économiques, sociales et culturelles, qui s'accommodent difficilement des frontières nationales, préférant la monographie locale ou régionale, refusant une chronologie trop précise et considérant les groupes plus que les grands hommes. Enfin, même dans le cas d'une étude classique d'un événement ou d'un conflit, le nécessaire esprit critique peut-il toujours s'accommoder d'une mémoire nationale univoque et sûre d'elle-même ?

Les nouvelles conceptions pédagogiques n'ont pas favorisé non plus 1e maintien d'une mémoire nationale à l'école. Insistant sur la nécessite d'apprendre à l'élève des « compétences » plus que des connaissances, rappelant que, d'après Piaget, l'enfant n'acquiert la notion du temps que tardivement à partir de douze ans, les pédagogues étaient hostiles à l'histoire scolaire à base de résumés et de chronologies mémorisées. Ils rejoignaient sans le vouloir, tous ceux qui désiraient renforcer la formation scientifique et technique des jeunes pour mieux accompagner les mutations économiques que connut le pays à partir des années 1950.

Ce n'est donc pas un hasard si le recul institutionnel de l'histoire à l'école commence au début des années 1960, «en plein cœur des trente Glorieuses ». [...] A la fin des années 1970, le climat a bien changé. Depuis 1968, « on ne tombe plus amoureux d'un taux de croissance », le temps de la prospérité est terminé, celui des « racines » a commencé. L'opinion découvre alors la crise de l'histoire dans l'enseignement. « On n'apprend plus l'histoire à nos enfants », déclarait Alain Decaux dans un article qui déclencha une grande émotion. En 1985, 1'histoire

était rétablie en tant que telle dans 1'enseignement élémentaire. S'agit-il donc d'un simple effet de mode, de la nostalgie d'une génération qui ne retrouve plus l'univers de son enfance, mais qui n'a pas réussi à enrayer un processus de dégradation, ou d'un véritable retour en force d'une mémoire nationale assez forte pour résister aux mutations économiques et socioculturelles ?

[...] Il serait cependant imprudent d'enterrer déjà cette mémoire, même si elle montre dans le grand public des signes d'appauvrissement. Elle reste encore vive dans la vie politique qui est un de ses principaux supports. [...] Les débats les plus récents continuent à s'alimenter de références historiques : un seul exemple, le devenir de l'école, où sont tour à tour convoqués à la barre Condorcet et Jules Ferry. Comment en serait-il autrement, dans la mesure où la mémoire historique est étroitement liée à la construction de l'identité et de la culture françaises ?

Plus que la disparition des grandes figures du passé, le phénomène nouveau réside peut-être dans une attitude plus critique vis-à-vis du légendaire historique national. Depuis plusieurs années, historiens français et allemands se réunissent pour relever les simplismes des manuels des deux nations. Plus significatif encore, le bicentenaire de 1789 a révélé une critique du devenir de la Révolution venue, non de l'historiographie contre-révolutionnaire, mais de la tradition républicaine avec François Furet et Mona Ozouf : on ne nie plus le terrorisme d'État qui a conduit au massacre de toute une population en Vendée. La grande entreprise de Pierre Nora sur *Les Lieux de mémoire,* commencée par *La République* et *La Nation,* se termine par *Les France,* autrement dit par la diversité des mémoires qui ne se réduisent plus à la seule mémoire nationale. Mais c'est à propos de Vichy que le refus d'une histoire légendaire s'affirme. Le temps n'est plus où l'on cultivait le mythe d'une France uniformément résistante, la tendance. parfois avec exagération, est complètement renversée. On ne conteste plus la responsabilité de « l'État français » dans le génocide juif. L'histoire de notre pays n'est plus simplement une légende dorée. Affaiblissement de l'identité nationale ou sagesse d'une vieille nation assez sûre d'elle-même pour regarder son passé en face ?

Extraits de : Philippe Joutard, "Une passion française : l'histoire", dans André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France,* vol. 3 "Les formes de la cultures", Édit. du Seuil, 1993.

Pierre Nora, “ La loi de la mémoire ” (1994).

À lire d’affilée ce dossier, une première conclusion s’impose : celle, au-delà de la variété des situations nationales, d’une même vague mémorielle de fond. Sans doute le parcours fait-il apparaître une disparité radicale des parties, les *Lieux* renvoyant à une interrogation sur l’identité historique, la *Commémoration* à la mise en scène de manifestations symboliques, le *Patrimoine* à des formes de politiques culturelles. N’empêche, l’impression prévaut d’une solidarité profonde des pays, des thèmes et même des dates. Aurait-on eu la possibilité de multiplier les exemples, le résultat aurait été certainement le même : c’est au tournant des années soixante-dix et quatre-vingt que s’affirment partout l’empire et l’emprise de la mémoire. S’agit-il de la commémoration ? Philippe Raynaud montre bien l’universalité du phénomène, qui touche non seulement les démocraties, mais la totalité des sociétés politiques. Ce n’est donc pas une lubie française. S’agit-il du patrimoine ? Les contextes ont beau être différents, et différents les mots, les procédures, les objets, les rythmes surtout, une même cristallisation s’opère au début des années quatre-vingt, un même besoin de sauvegarder un ensemble de biens qui, pendant ces mêmes années, a subi une double extension qui en rend les frontières incertaines : d’une part, un élargissement matériel aux architectures locales, rurales, techniques, industrielles, comme aux constructions contemporaines ; d’autre part, l’inclusion d’un stock immatériel où s’exprime l’identité de toutes les communautés, même et surtout les plus minoritaires : langues, croyances, arts et traditions populaires, à la limite toutes les formes de création intellectuelles et artistiques. Ce n’est donc pas la rue de Valois ni l’État

culturel qui ont inventé le patrimoine. D'une partie à l'autre de cet ensemble, les sujets eux-mêmes se répondent, se recoupent et s'échangent : à la recherche d'un " lieu de mémoire " anglais particulièrement significatif, Stefan Collini choisit une commémoration, le transfert des cendres de Trollope à l'abbaye de Westminster ; sollicités de caractériser le style de la commémoration en Allemagne et aux États-Unis, Étienne François en fait commencer le déluge avec le succès de l'exposition de Stuttgart sur les Hohenstaufen et Denis Lacorne le fait culminer sur l'ouverture de l'Holocaust Memorial Museum de Washington : deux " lieux de mémoire " au sens le plus étroit du terme. En matière de mémoire, il n'y a pas d'" exception française ". […]

Il apparaît de plus en plus évident que l'entreprise française ne peut que représenter une référence difficilement contournable, par rapport à laquelle les historiens étrangers confrontés au même type de problèmes vont être inévitablement amenés à se définir, en soulignant les différences et les ressemblances. À cause, d'abord, de son ampleur : sept volumes. Par son caractère collectif ensuite, qui la fait apparaître comme le rassemblement représentatif d'une école historique française prestigieuse depuis les *Annales*, et qui est elle-même notre principal, sinon notre seul produit intellectuel d'exportation mondial. Par l'étroite et intime liaison qu'elle a établie entre l'historiographie, le patrimoine, la politique, les singularités, les modèles sociaux, les hauts lieux, la représentation de l'espace. *Volens nolens*, *les Lieux de mémoire*, parce que comme les Alpes, " ils sont là ", risquent d'avoir à l'étranger - on ne peut que s'en réjouir - un effet cathartique de provocation-révélation. Comme la prose de Monsieur Jourdain, on les pratiquait déjà souvent sans le savoir : une analyse de la cathédrale de Cologne par Thomas Nipperdey, dès 1984 (reprise dans *Réflexions sur l'histoire allemande*, Gallimard, 1990), est là pour le prouver. Il est maintenant clair à tous que chaque pays possède ce que Frijhoff appelle ses " structures de rappel collectives " et qu'il propose de baptiser heureusement pour les Pays-Bas " bouées de mémoire ", eu égard au rôle de l'eau, mais qui, ancres ou foyers, nœuds ou lieux, et en dépit de l'extrême difficulté de la traduction de l'expression française, désignent tous la même chose : les points d'articulation d'un système symbolique d'appartenance, le résidu visible d'un passé devenu invisible, et plus vivant encore de ce qu'il véhicule de mort. […]

Le trouble introduit par l'entreprise française vient sans doute du lien étroit, et désormais contraignant, entre la problématique *générale* de la mémoire et la problématique *particulière* des lieux. Il était appelé par le terrain. Il se trouve que la France, État-Nation par excellence et par ancienneté, a connu à la fois une exceptionnelle continuité et une brutale rupture de cette continuité par l'expérience révolutionnaire à ambition universalisante. Il se trouve que cet État national a solidifié la richesse de son répertoire historique dans un système mythico-politique fermé, dans des strates historiographiques bien individualisées, dans des types de paysages dignes d'inspirer des artistes, dans un imaginaire de traditions plus longtemps maintenues qu'ailleurs, dans un registre d'emblèmes clés, de formules identificatrices typées, qu'un choix judicieux permet de quadriller et que l'analyse historienne a aujourd'hui les moyens de disséquer. Il se trouve, enfin et surtout, que dans le grand basculement du monde contemporain, la France a vécu, d'une manière particulièrement nette, le passage décisif d'une conscience historique de soi à une conscience patrimoniale, la transformation d'un modèle de nation en un autre, qui explique ce mélange de familiarité et d'étrangeté où la recherche systématique des " lieux " de mémoire et des symboles de l'identité trouve à la fois sa possibilité, sa justification et même sa nécessité.

Extraits de : Pierre Nora, " La loi de la mémoire *", Le Débat*, n° 78, janvier-février 1994, p. 187-191.

François Hartog, Comment écrire l'histoire de France ? (1993).

Qu'est-ce donc qu'un "lieu de mémoire "? Est-ce le lapin sorti du chapeau : la bonne réponse, la potion du docteur Nora, qui permet de s'y retrouver dans le tournoiement de la mémoire et de l'histoire, la panacée qui autorise à écrire une nouvelle histoire de France ? On connaît la

mémoire des lieux : on peut lire désormais, sur les plaques rappelant qu'un tel a vécu là, la mention “la mémoire des lieux ”. Mais un lieu de mémoire ?

Le texte d'ouverture, déjà évoqué, s'efforçait d'en donner une définition (le lieu est à la fois matériel, fonctionnel, symbolique ; tout lieu est un objet en abîme et reprise, présence du passé dans le présent : évidence des *“lieux* communs ” de la République, les Trois Couleurs, le 14 Juillet, le Panthéon...). Mais cette conception encore étroite du “ lieu ” risquait de ne faire de cette histoire qu'une histoire de la mémoire des “ vainqueurs ” (pour reprendre l'expression de Benjamin), incapable de prendre en compte les lapsus, les trous, les non-lieux de la mémoire : tous ces “silences” de l'histoire, que Michelet se sent requis de “faire parler”. C'est là sa mission et sa dette à l'égard de tous ces morts qui n'ont pu parler, à qui on n'a pas donné la parole, ou qui n'ont pu la prendre (“ Nous avons accepté la mort pour une ligne de toi ”). L'histoire des années 60, soucieuse, de marginalité et travaillée par l'altérité, reprenait au fond une perspective analogue. Depuis lors, l'altérité s'est trouvée, marginalisée. Aujourd'hui, dans la préface des *France,* Nora revient sur le “lieu”, dont il présente une conception plus large et une élaboration plus poussée, avec l'ambition de le proposer comme “une catégorie de l'intelligibilité historique contemporaine ” et une pierre de touche d'une “histoire symbolique.

[...] Ce qui fait un “ bon ” lieu est précisément sa plasticité, sa capacité à changer en perdurant : par exemple la droite et la gauche, ou, aux XVIIIe et au XIXe siècles, les Gaulois les Francs. Le travail de l'historien est alors de rechercher au plus près comme le lieu s'est construit, puis transmis, dépliant, à chaque fois, ce dont il a été est encore mémoire, en s'attachant à en mesurer les effets. Le “ lieu ” est à la fois l'objet que l'historien se donne et l'instrument cognitif qui permet de reconnaître cet objet comme tel, de le reconstruire, ou de lui faire dire ce qu'il n'a encore jamais dit. Il ne s'agit nullement de passer derrière le “ lieu ”, ou de plonger dessous mais, simplement, de le prendre aux mots de partir des mots. Ainsi procède Marcel Gauchet, pour le dépli de ces “notion mémoire ” que sont devenues la droite et gauche. L'histoire à la manière des *Lieux* propose aussi comme une forme renouvelée de philologie historique.

Entre les deux textes de Nora, celui de 1984 et celui de 1993, l'expression elle-même a connu une grande fortune : elle est passée dans l'usage courant et dans le domaine public. Au point qu'on peut lire *(Le Monde,* 8 janvier 1993) que l'Olympia est en instance de classement au titre de “lieu de mémoire”. Cette notion, rappelle le journaliste, avait permis la protection du restaurant Le Fouquet's sur les Champs-Élysées! Le “lieu” est entré dans les faits, voire dans la loi. Mais au risque de perdre sa spécificité, d'être rattrapé, absorbé, récupéré par le phénomène historique qui avait conduit à son élaboration et sur lequel il avait, en retour, l'ambition de jeter de l'intelligibilité. L'instrument cognitif, qui devait *servir* à cerner et à mieux comprendre l'omniprésent phénomène de la commémoration, devient lui-même un élément de plus du dispositif, mis au service de la défense du patrimoine national. Voilà qui est, pour le moins, une incitation à la réflexion !

La conclusion des *France* n'y manque pas, en reprenant la question de la mémoire sous l'angle d'une interrogation sur la commémoration. On ne cesse de commémorer, au nom de la trilogie Mémoire, Identité, Patrimoine. Mais Nora montre que s'est récemment opéré un basculement et qu'en réalité le mot même de commémoration a changé de sens. La commémoration est d'abord religieuse (“Faites ceci en mémoire de moi”), elle devient ensuite laïque, républicaine et nationale. Aujourd'hui elle est de plus en plus “ patrimoniale ” (même quand elle se dit nationale, voire surtout quand, expression d'une identité sectorielle, elle voudrait se faire reconnaître comme nationale, au titre même de ce qui la constitue dans sa mémoire-histoire particulière). Le patrimoine lui-même n'est plus tant le bien qu'on possède par héritage que celui qui vous constitue. Ainsi le moment des *Lieux* est-il ce temps où le national revient au premier plan, mais un national mué, éclaté en patrimonial : un national sans nationalisme. Resterait à mesurer les effets de ce qui se passe dans l'est de l'Europe aussi depuis 1989 ? Et les *Lieux* tout à la fois prennent acte de cet éclatement, le rendent plus visible, et s'efforcent de s'en servir pour produire de l'intelligibilité. Alors les *Lieux de mémoire,* eux-mêmes (déjà) un “lieu de mémoire”? Ce sera une question à poser à nos successeurs.

Extraits de : François Hartog, “Comment écrire l’histoire de France ?”, *Magazine littéraire*, fév. 1993.

Henry Rousso, « Vers une mondialisation de la mémoire » (2007)

Le constat est désormais patent : partout dans le monde, malgré des contextes politiques ou culturels différents, malgré l’extrême diversité des héritages historiques, le rapport au passé a non seulement connu des changements structurels importants dans le dernier tiers du 20e siècle, mais il tend à s’unifier, à se « mondialiser », à susciter des formes de représentations collectives et d’actions publiques qui, au moins en apparence, se ressemblent de plus en plus. Observé à une large échelle, ce processus ne se limite ni au souvenir de quelques événements proches, fussent-ils exceptionnels comme l’Holocauste, ni à un espace circonstancié tel le monde « occidental ». Il touche l’écriture du passé national aussi bien qu’il constitue désormais un enjeu majeur à une échelle régionale ou mondiale. Que l’on évoque les souvenirs obsédants du nazisme, les polémiques sur l’occupation japonaise, la mémoire longue de l’esclavage, l’héritage des dictatures militaires ou les séquelles des grands massacres de masse, on ne peut qu’être frappé, d’une part, par l’existence d’un même mouvement planétaire de réactivation du passé et, d’autre part, par les similitudes dans les attentes de l’opinion et les politiques mises en œuvre pour donner une « juste » place à l’histoire et à la mémoire dans des lieux aussi différents que l’Europe, l’Asie orientale, l’Amérique latine ou […]

Deux séries d’éléments permettent d’étayer *a minima* l’idée d’une globalisation des rapports au passé : l’une relève de l’émergence d’un nouvel espace public mondial, l’autre de la mise en évidence de temporalités comparables.

D’un bout à l’autre de la planète, les États sont aujourd’hui confrontés à des visions concurrentes et alternatives du passé qui mettent en cause la domination traditionnelle de l’histoire nationale. Hypothèse maintes fois avancée en France, à la suite notamment des querelles mémorielles de 2005-2006 : ce serait là une conséquence de l’affaiblissement du sentiment national et des progrès du « communautarisme », entre autres facteurs culturels [6]. Si l’argument n’est pas sans pertinence dans une perspective hexagonale, il perd singulièrement de son impact dès lors que l’on se situe à une échelle non exclusivement nationale, la seule possible aujourd’hui pour comprendre les phénomènes de mémoire [7].

En réalité, la nouveauté tient moins à l’existence de récits historiques ou de mémoires singulières fondées sur la langue, l’ethnie, la religion ou une expérience partagée, qui sont une réalité de toujours, notamment dans des aires où les systèmes politiques et sociaux accordent une place importante sinon des droits équivalents aux minorités, qu’à la formation d’un nouvel espace public, au plan national, régional (notamment européen) et mondial. Cet espace se caractérise par une prise de parole accrue de groupes proposant des narrations historiques qui tendent à rejeter non seulement l’histoire nationale mais aussi une part importante de l’histoire savante, soupçonnée au mieux d’aveuglement sur le sort des « oubliés » de l’Histoire, au pire d’être une « histoire officielle » productrice de « tabous ». Cette prise de parole de plus en plus manifeste a pour effet d’abolir les frontières traditionnelles entre le discours du scientifique, du politique, de l’acteur, du militant, et d’ouvrir vers une pluralité plus ou moins bien contrôlée des interprétations du passé, dont l’impact repose moins sur la validité et la véracité des propositions avancées que sur la capacité des acteurs à se faire entendre, voire à s’inscrire dans une logique de « scandalisation [8] ». […]

Ce nouvel espace public se caractérise également par la montée en puissance de la figure de la victime. Nous sommes moins dans l’« ère du témoin [9] » que dans l’« ère de la victime ». Le témoin des drames collectifs, celui qui parle au nom de ceux qui ont disparu, a commencé de s’exprimer publiquement non lors du procès Eichmann mais à la fin de la Grande Guerre, alors que surgit pour la première fois le mot d’ordre « plus jamais ça ». Depuis les grands procès d’anciens nazis ou collaborateurs en Israël, en Allemagne et en France, une autre étape a été franchie : il ne s’agit plus seulement de témoigner mais de témoigner *à la barre*, et de demander réparation devant la justice. Cette situation va de pair avec la place grandissante, sinon envahissante, qu’occupe le souvenir des crimes du passé dans les sociétés

contemporaines, réduisant parfois l'Histoire, ou plutôt ce qui est digne d'être remémoré, à une succession de méfaits et de massacres. C'est l'une des raisons qui expliquent que la « mémoire » soit devenue une valeur positive quasi universelle, une tradition réinventée qui s'oppose à l'« oubli », valeur négative : on peut oublier un bienfait sans trop de conséquences, mais oublier un crime ce serait le commettre une deuxième fois. Ce credo aujourd'hui presque « naturalisé », fonde nombre d'actions mémorielles contemporaines, bien qu'il soit discutable au plan éthique, politique ou juridique, et qu'il ne constitue en rien une constante dans l'histoire longue des conflits et des guerres. […]

L'existence d'un nouvel espace public se traduit enfin par de nouvelles formes d'actions politiques. Partout ou presque, à des degrés variables et sous des formes évidemment diversifiées, on peut observer des aspirations convergentes portées par des formes similaires d'actions publiques et de mobilisations collectives qui se déclinent sur un même modèle ternaire, notamment s'il s'agit de prendre en compte une « histoire criminelle » : la nécessité d'une *prise de conscience* des « fautes » ou des « crimes » du passé – termes qui peuvent recouvrir un large éventail de situations historiques que les contemporains sont invités à « affronter » ; l'exigence de *reconnaissance* des victimes, notamment par la volonté d'inscrire le rappel de leur souffrance dans un récit historique collectif renouvelé, voire révisé, y compris au besoin par une qualification (ou une requalification) juridique de faits révolus ; enfin, la demande de *réparation* des dommages subis, par des actions judiciaires nationales ou internationales, pénales ou civiles, par des politiques d'indemnisation, par l'instauration de rituels traditionnels (monuments, commémorations) ou d'un genre nouveau (les commissions de réconciliation en Afrique du Sud ou au Guatemala, les lois mémorielles déclaratives en France), l'éventail des politiques publiques du passé ne cessant de s'élargir depuis quelques années. Fait notable, cette interpellation accrue des pouvoirs publics débouche de plus en plus sur une écoute bienveillante, notamment dans les pays démocratiques, le refus d'obtempérer à l'impérieux « devoir de mémoire » constituant désormais un handicap politique plus ou moins lourd. […]

Outre l'existence d'un espace public commun s'observent également des temporalités voisines dans la gestion contemporaine d'épisodes historiques. Le premier indice en est la multiplication des phénomènes d'anamnèse collective, spontanés ou provoqués. Ces formes de retours du passé sont historiquement situées dans le temps : elles apparaissent au tournant des années 1970, période qui voit le début de la grande anamnèse du passé nazi en Europe, puis dans les années 1990, où non seulement la mémoire de l'Holocauste s'exporte vers les États-Unis et devient progressivement une question mondiale, mais où débute une mondialisation générale des phénomènes de mémoire. Dans la plupart des cas, l'anamnèse s'inscrit dans une séquence elle aussi comparable d'une situation à l'autre. Elle succède souvent à une période d'amnésie, en tout cas d'un moment historique où le souvenir du crime ou du conflit a été plus ou moins occulté, plus ou moins tu, une fois la gestion immédiate de la sortie de guerre ou de la sortie de conflit terminée. Elle peut être suivie d'une phase d'hypermnésie, au sens où l'entend Paul Ricœur, c'est-à-dire d'une cristallisation d'un conflit non résolu pour lequel le « travail de mémoire » ne trouve pas son point d'aboutissement [10]. C'est le cas à l'évidence de la mémoire de l'Holocauste, malgré les politiques de réparation à grande échelle des années 1990-2000, c'est le cas *a fortiori* des conflits pour lesquels il n'y a eu aucune procédure ni aucun jugement, donc aucune identification précise des faits, des victimes, des réparations possibles.

Si l'on admet ces proximités, ces concomitances, ces points communs, et en n'oubliant pas que le constat opéré ici résulte d'une observation à très large focale, se pose alors une question simple et redoutable : comment expliquer ces convergences dans les rapports que les sociétés contemporaines entretiennent avec le passé ?

On pourrait ici convoquer des explications d'ordre structurel, sur la gestion du deuil, la clinique des traumatismes, le rapport entre psychologie individuelle et imaginaire collectif [11]. On s'en tiendra ici, dans la logique du dossier, à un registre plus strictement historique, à savoir l'inscription dans une conjoncture particulière, sans que cela constitue une explication univoque. La mondialisation des phénomènes culturels, l'existence de lieux et de répertoires d'action au niveau transnational ou international, notamment en matière judiciaire,

l'uniformisation – relative – de certaines pratiques politiques (la transparence démocratique), de certaines valeurs (la défense des droits de l'homme), de certaines préoccupations sociales (la compassion), peuvent expliquer le credo en une action réparatrice et rétroactive sur le passé. Cette conjoncture est encore plus nettement marquée par les effets de deux événements de nature différente.

Le premier est évidemment l'extermination des juifs par les nazis, un crime d'une nature et d'une ampleur sans précédent dans l'histoire qui a entraîné, après 1945, des formes elles aussi sans précédent de gestion du passé, terme lui aussi inscrit dans l'après-Auschwitz. Celles-ci se sont d'abord développées dans le cadre de la République fédérale allemande qui a fourni le modèle de la *Vergangenheitsbewältigung*, dont l'histoire quelque peu édifiante est aujourd'hui remise en cause […]. La mémoire de l'Holocauste s'est ensuite répandue chez ses voisins, à la suite ou en parallèle à des conflits de mémoire autochtones (comme la question de Vichy, en France), puis à l'échelle européenne et internationale. La mémoire de l'Holocauste est même sans conteste un élément central dans la montée en puissance de la notion de mémoire dans les années 1970. Dès lors, et par un processus qui n'était en rien écrit à l'avance, le combat d'une poignée de victimes pour la reconnaissance, puis la réparation partielle des crimes commis par les nazis contre les juifs a pris une ampleur sans précédent, jusqu'à devenir le paradigme mémoriel par excellence. Que ce soient les formes de l'action collective en faveur de la mémoire, la construction de problèmes publics liés à des interprétations du passé, ou encore la mise au point de répertoires d'action spécifiques, fondées par exemple sur la possibilité de réparations judiciaires, symboliques ou financières, la gestion récente de cette mémoire a tout à la fois suscité des formes d'envie, de mimétisme, de concurrence, comme nombre d'articles le soulignent ici, tout comme elle a contribué à la mondialisation du problème [12].

Le second événement est la chute du mur de Berlin, même s'il faut se garder d'en faire l'explication obligée de tout phénomène historique récent. La chute du communisme et la fin de la guerre froide ont signifié des formes de démocratisation en Europe centrale et orientale ; elles ont sans doute précipité la disparition durable d'autres systèmes dictatoriaux en Amérique latine, ou de l'apartheid en Afrique du Sud, entraînant de nombreux pays à s'interroger sur la gestion immédiate ou à moyen terme de leur passé à une échelle inusitée depuis 1945. Il n'y a cependant pas de relation systématique, même après 1989, entre un processus de transition démocratique et l'émergence d'un nouveau modèle mémoriel.

[…] D'autre part, les phénomènes d'anamnèse, de victimisation, de réparation du passé, ne sont pas l'apanage des seuls États démocratiques : ils apparaissent par exemple en Chine, dans un contexte il est vrai différent, le pays tout entier se présentant à nouveau comme une victime oubliée […].

Bien que limité et sans doute incomplet, l'exercice comparatif présenté ici invite à sortir la réflexion sur l'histoire de la mémoire du cadre national. Si les historiens ou d'autres chercheurs en sciences sociales se doivent de participer de plain-pied aux débats publics sur le passé, ne serait-ce que pour défendre le caractère indispensable d'une connaissance distanciée, ils ne peuvent se contenter de réagir aux polémiques. Leur contribution majeure réside moins dans la défense d'une posture, sans doute nécessaire, que dans le travail théorique et empirique, comparatiste et pluridisciplinaire, sur cet enjeu majeur du 21e siècle que constitue l'évolution incertaine, intrigante, voire inquiétante de notre relation à l'histoire.

NOTES

[1] Cette dernière expression vient de l'allemand et s'inscrit dans le débat sur le passé nazi. *Cf.* Norbert Frei, *Vergangenheitspolitik. Die Anfänge der Bundesrepublik und die NS-Vergangenheit*, Munich, Beck, 1996. Pour la France on pourra se reporter aux actes d'un récent colloque (2003) sur les « Usages politiques du passé dans la France contemporaine des années 1970 à nos jours » publiés en deux volumes : Claire Andrieu, Marie-Claire Lavabre et Danielle Tartakowsky (dir.), *Politiques du passé*, ainsi que Maryline Crivello, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir), *Concurrences des passés*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de

Provence, 2006.
NOTES :

[6] Voir, par exemple, Jean-Pierre Rioux, *La France perd la mémoire*, Paris, Perrin, 2006.
[7] *Cf.* Henry Rousso, « Das Dilemma eines europäischen Gedächtnisses », *Zeithistorische Forschungen*, 1, 2004, http:// www. zeithistorische-forschungen. de/ 16126041-Rousso-3-2004 (cet article fait partie d'un travail collectif sur l'historiographie européenne entrepris par le Réseau européen d'histoire du temps présent/The European Network on Contemporary History) ; Konrad Jarausch et Thomas Lindenberger (dir), *Contested Memories*, New York, Berghahn, 2007.
[8] Sur ce concept de la sociologie de l'action collective, voir Michel Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1998.

[9] Voir Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1999. Avishai Margalit propose le concept très stimulant de « témoin moral » qui a pour avantage de donner un sens plus universel à cette question et de ne pas la cantonner à la seule mémoire de la Shoah : Avishai Margalit, *The Ethics of Memory*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2002 ; trad. fr., *id.*, *L'Éthique du souvenir*, trad. de l'angl. et préf. de Claude Chastagner, Paris, Flammarion, 2006.
[10] *Cf.* Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.
[11] Sur cet aspect, qui ouvre vers d'autres horizons disciplinaires, voir par exemple Jean-Claude Métraux, *Deuils collectifs et création sociale*, préf. de René Kaës, Paris, La Dispute, 2004.
[12] *Cf.* Daniel Levy et Natan Sznaider, *Erinnerung im globalen Zeitalter : Der Holocaust*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkampf, 2001.

Extraits de : Henry Rousso, « Vers une mondialisation de la mémoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire,* n° 94, 2007.

Dossier n°8

THÉMATIQUE DOMINANTE : Autour du nazisme, du génocide et du stalinisme *(utilisés comme exemples d'appui non limitatifs pour des sujets d'ordre épistémologiques ou historiographiques*).

Enjeux et problématiques :

Les débats et controverses historiographiques sont nombreux autour de la Seconde Guerre mondiale, et en premier lieu au sujet du nazisme. Une part importante des débats concerne la caractérisation du nazisme par rapport aux autres "dictatures radicales" : fascisme, totalitarisme ou phénomène singulier ? "L'historisation" même du phénomène nazi a fait l'objet de débats autour des risques de "banalisation" du nazisme (débat M. Broszat/ S. Friedländer). La question de l'intégration du nazisme au passé allemand (et en particulier les thèses de l'historien allemand E. Nolte) a elle été au centre de la "Querelle des historiens allemands" (*Historikerstreit*) déclenchée en 1986. Quant à la guerre elle-même, c'est la question du génocide qui domine les débats ; ces débats recoupant en partie ceux concernant le nazisme. Sans accorder trop d'importance aux falsificateurs négationnistes, c'est la singularité/unicité des crimes et du génocide nazis (comparés aux autres crimes de masse et en particulier aux crimes staliniens) qui fait l'objet des débats les plus vifs ; débats relancés en 1998 avec de la parution du *Livre noir du communisme* sur les crimes et la répression dans les pays communistes. Cette question recoupe aussi celle de la "comparabilité" entre nazisme et stalinisme et celle de la validité du concept de totalitarisme pour rendre compte des deux régimes.

Concernant la France dans la Seconde Guerre mondiale, Vichy (essentiellement depuis le livre de R. Paxton traduit en 1973) et la Résistance sont devenus des objets de productions et de débats historiographiques renouvelés et de plus en plus nourris. Si la question de la nature de Vichy (Vichy fasciste ?) ne semble plus centrale dans les débats, celles de la complicité de Vichy dans la Solution finale et de l'attitude des Français pendant cette période restent très étudiées.
D'autre part les enjeux de mémoire (voir E. Conan et H. Rousso,*Vichy, un passé qui ne passe pas,* 1994) et les réexamens historiographiques déclenchent polémiques et réouvertures de dossiers "enterrés" ou "oubliés" : "affaires" Touvier, Bousquet, du "fichier juif", de la spoliation/aryanisation des biens juifs...En 1997/1998, le procès Papon est aussi l'occasion d'un réexamen de la période de Vichy pour lequel des historiens sont conviés à " témoigner ". Ces réexamens et cette nouvelle historiographie entraînent aussi souvent une réévaluation du rôle historique de certains "héros" ou grandes figures nationales et provoquent des polémiques dans lesquelles les historiens sont aussi conviés à jouer le rôle de "juges" : "affaire Jean Moulin", "affaire Pierre Cot", "affaire F. Mitterand", « Affaire Aubrac »...

NB. Les textes complémentaires ne font pas partie du dossier pour traiter le sujet, ils servent à éclairer ou approfondir le sujet. Les textes « alternatifs » peuvent se substituer à un des textes du sujet.

Dans une **immense** littérature...
- I. Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ?* , Folio-Histoire, édit. de 1997.
- A. Grynberg, *La Shoah, L'impossible oubli,* Découvertes-Gallimard, 1995.
- P. Burrin, "Vichy", in *Les Lieux de mémoire*, t. 3 , vol. 1, Gallimard, 1993.
- L. Douzou, *La Résistance en France. Une histoire périlleuse*, Points/Seuil, 2005.
- *La France sous Vichy. Autour de R. Paxton* (coll.), Complexe, IHTP/CNRS, 2004 (2000).
- G. Bensoussan, *Histoire de la Shoah,* PUF/QSJ*,* 1996.

Parmi beaucoup de sites, un site anti-négationniste avec des textes utiles : http://www.anti-rev.org/textes/

Sujet de référence n° 1 : La comparaison en histoire : intérêt et limites. À partir de la comparaison entre stalinisme et nazisme – exemple non limitatif.

1. François Furet, Fascisme, nazisme et communisme (1995).

Aussi peut-on faire de la victoire du bolchevisme russe en Octobre 17 le point de départ d'une chaîne de " réactions " à travers laquelle le fascisme italien d'abord, le nazisme ensuite apparaissent comme des réponses à la menace communiste, faites sur le mode révolutionnaire et dictatorial du communisme. Une interprétation de ce genre peut conduire sinon à une justification, du moins à une disculpation partielle du nazisme, comme l'a montré le débat récent des historiens allemands sur le sujet : même Ernst Nolte, un des plus profonds spécialistes des mouvements fascistes, n'a pas toujours échappé à cette tentation. En outre, cette manière de voir présente l'inconvénient d'atténuer la particularité de chacun des régimes fascistes non plus cette fois par le recours à un concept unique, mais à travers ce qu'ils combattent en commun. En ce sens, elle aggrave même les inconvénients qui peuvent être liés à un usage sans nuances du concept de " totalitarisme ". Si les mouvements fascistes ne constituent que des réactions contre le bolchevisme, ils se trouvent programmés dans un modèle qui ne permet de bien comprendre ni leur singularité, ni leur autonomie, ni ce qu'ils peuvent avoir d'origines et de passions communes avec leur ennemi. Leur inscription dans un répertoire commun de la pure négativité enlève de sa richesse à l'analyse de leurs traits respectifs, et des rapports qu'ils entretiennent chacun avec le régime détesté, soit comme

mouvements soit, ensuite, comme régimes. Plutôt que de rapporter d'emblée tous les fascismes à une source unique, pour les faire descendre ensemble le cours tumultueux du siècle, il me semble plus fructueux d'en inventorier les matériaux et les caractères divers. C'est d'ailleurs la voie suivie par la plupart des travaux historiques sur la question.
Car, si le communisme est indispensable à la compréhension du fascisme (mais la réciproque est vraie aussi), c'est pour des raisons plus vastes que ne le suggère la chronologie qui va de Lénine à Mussolini, 1917-1922, ou de Lénine au premier Hitler, 1917-1923, selon une logique d'action-réaction. Bolchevisme et fascisme se suivent, s'engendrent, s'imitent et se combattent, mais auparavant ils naissent du même sol, la guerre; ils sont les enfants de la même histoire. [...]
Un de ses mérites [à Nolte] est d'avoir très tôt passé outre à l'interdiction de mettre en parallèle communisme et nazisme : interdiction plus ou moins générale en Europe occidentale, notamment en France et en Italie, et particulièrement absolue en Allemagne, pour des raisons évidentes, dont la force n'est pas éteinte. Dès 1963, dans son livre sur le fascisme *(Der Faschismus in seiner Epoche;* trad. française : *Le Fascisme en son époque,* 3 vol., Julliard, 1970), Nolte a avancé les grandes lignes de son interprétation historico-philosophique, à la fois néo-hégélienne et heideggérienne, du XXe siècle. Le système libéral, par ce qu'il offre de contradictoire et d'indéfiniment ouvert sur l'avenir, a constitué la matrice des deux grandes idéologies, communiste et fasciste. [...]
De là vient qu'on ne peut étudier les deux idéologies séparément : elles déploient ensemble, de manière radicale, les contradictions du libéralisme, et leur complémentarité-rivalité a rempli tout notre siècle. Mais elles s'inscrivent aussi dans un ordre chronologique : la victoire de Lénine a précédé celle de Mussolini, pour ne rien dire de celle de Hitler. La première conditionne les deux autres, aux yeux de Nolte, qui ne cessera d'approfondir ce rapport dans ses livres ultérieurs [...]. Sur le plan idéologique, l'extrémisme universaliste du bolchevisme provoque l'extrémisme du particulier dans le nazisme. Sur le plan pratique, l'extermination de la bourgeoisie accomplie par Lénine au nom de l'abstraction de la société sans classes crée une panique sociale au point de l'Europe le plus vulnérable à la menace communiste; elle fait triompher Hitler et la contre-terreur nazie. [...]
On conçoit comment et pourquoi les livres de Nolte ont choqué les générations d'après-guerre, enfermées dans la culpabilité, ou dans la crainte d'affaiblir la haine du fascisme en cherchant à le comprendre, ou simplement par conformisme d'époque. Des deux premiers comportements au moins, les raisons sont nobles. L'historien peut et doit les respecter. Mais, à les imiter, il s'interdirait de prendre en considération la terreur soviétique comme un des éléments fondamentaux de la popularité du fascisme et du nazisme dans les années vingt et trente. Il devrait ignorer ce que l'avènement de Hitler doit à l'antériorité de la victoire bolchevique, et au contre-exemple de la violence pure érigée par Lénine en système de gouvernement ; enfin, à l'obsession kominternienne d'étendre la révolution communiste à l'Allemagne. En réalité, le veto mis sur ce type de considérations empêche de faire l'histoire du fascisme ; il fait pendant, dans l'ordre historique, à l'antifascisme version soviétique dans l'ordre politique. En interdisant la critique du communisme, ce type d'antifascisme historiographique bloque aussi la compréhension du fascisme. Entre autres mérites, Nolte a eu celui de briser ce tabou.
Le triste est qu'il ait affaibli son interprétation, dans la discussion des historiens allemands sur le nazisme, par exagération de sa thèse: il a voulu faire des Juifs les adversaires organisés de Hitler, en tant qu'alliés de ses ennemis. Non qu'il soit un “ négationniste ”. Il a exprimé à plusieurs reprises son horreur de l'extermination des Juifs par les nazis, et même la singularité du génocide juif en tant que la liquidation industrielle d'une race. Il maintient l'idée que la suppression des bourgeois comme classe par les bolcheviks a montré la voie et que le goulag est antérieur à Auschwitz. Mais le génocide juif, s'il s'inscrit dans une tendance d'époque, n'est pas seulement à ses yeux un moyen de la victoire; il conserve l'affreuse particularité d'être une fin en soi, un produit de la victoire, dont la “ Solution finale ” a été le plus grand objectif. Reste qu'en tentant de déchiffrer la paranoïa antisémite de Hitler, Nolte a paru, dans un écrit récent, lui trouver une sorte de fondement “ rationnel ” dans une déclaration de Chaim

Weizmann en septembre 1939 au nom du Congrès juif mondial [...] demandant aux Juifs du monde entier de lutter aux côtés de l'Angleterre. L'argument est à la fois choquant et faux.
Sans doute renvoie-t-il à ce fond de nationalisme allemand humilié que ses adversaires ont reproché à Nolte depuis vingt ans et qui constitue un des ressorts existentiels de ses livres. Mais, même dans ce qu'elle a de vrai, l'imputation ne saurait discréditer une œuvre et une interprétation qui sont parmi les plus profondes qu'ait produites ce dernier demi-siècle.

Extraits de : François Furet, *Le Passé d'une illusion*, R. Laffont, 1995.

2. Ian Kershaw, Nazisme et stalinisme (1996)

Bien entendu, les étiquettes n'ont pas nécessairement d'importance. À défaut d'employer “ totalitarisme ”, il faudrait un autre terme pour distinguer le nazisme et le stalinisme, considérés ensemble, des autres dictatures modernes. En tout état de cause, quand bien même nous le souhaiterions, il serait impossible de gommer purement et simplement ce concept. J'ai donné des raisons suggérant qu'il garde une certaine utilité, si limitée soit-elle. En revanche, il doit être absolument récusé quand il n'est qu'un simple instrument idéologique pour discréditer le régime communiste sous toutes ses formes (ou l'idée même de communisme), en l'associant, voire en l'assimilant implicitement, au nazisme. Les modèles conceptuels, y compris ceux du fascisme et du totalitarisme, doivent reposer sur des bases saines. La tâche première de l'historien est d'établir, aussi exactement que possible, les bases empiriques de la connaissance du passé sans lesquelles on ne saurait imaginer des outils conceptuels dignes de ce nom. Une comparaison empirique - je tâcherai de le montrer- fait appara”tre que les similitudes entre le nazisme et le stalinisme, même touchant aux instruments de domination, sont hautement superficielles, et met en évidence des différences fondamentales.
J'ai énuméré plus haut les caractéristiques qui, selon François Furet, définissent le communisme et le fascisme - il serait plus juste de dire le stalinisme et le nazisme : le parti-État, le culte du chef, L’absence de droit, la terreur, la persécution des Églises, les camps. Je bornerai ici ma comparaison à la terreur et au culte du chef.

La terreur
Le trait le plus évident que partagent les deux régimes est la terreur d'une ampleur sans précédent que fit régner l'État. Mais, là encore, loin d'être tangentielles, les différences sont fondamentales. Francois Furet lui-même observe que la terreur soviétique était largement tournée vers l'intérieur, contre la population de l’URSS., alors que la terreur nazie s'est déchaînée - “ par préférence ”, précise-t-il - hors d'Allemagne. Mais il n'en tire pas les conséquences.
La terreur stalinienne s'est manifestée dans un pays qui, après les terribles souffrances de la Première Guerre mondiale, avait connu une révolution sanglante, suivie d'une guerre civile d'une horreur indescriptible avec force souffrances et bains de sang. Avant même Staline, la violence civile avait pris une ampleur incomparablement supérieure à ce qu'elle fut en Allemagne, même sous ce qu'on a appelé la “ guerre civile larvée ” de la République de Weimar. Qui plus est, la terreur stalinienne a été populaire auprès de larges couches de la population. À certains égards, elle fut une suite directe de la guerre civile. Dans ses grandes vagues du début et du milieu des années 1930, elle a pris pour cible d'importantes sections de la population, dans le dessein de restructurer et de moderniser l'économie le plus rapidement possible. De ce point de vue, elle a probablement été anti-productive. La terreur engendra sa propre dynamique. Se propageant d'elle-même, elle créa une insécurité considérable. Nul n'était à l'abri. La tromperie, la traîtrise, la dénonciation et la peur se répandirent à travers toute la société. Et à la fin des années 1930, la propre paranoïa de Staline lui donna des proportions totalement irrationnelles. Sa méfiance pathologique n'épargnant même plus ses subordonnés les plus dévoués, il retourna la terreur contre le parti, le haut commandement militaire, les responsables économiques, la direction de la police secrète et les membres de son Politburo. Les purges et l'insécurité chronique devinrent les traits majeurs d'un régime visant à

asseoir le pouvoir personnel de Staline en éliminant les ennemis de l'intérieur, réels ou, de plus en plus, imaginaires. Si horrifique que fût la terreur stalinienne, elle n'était pas dans la nature même du pouvoir soviétique. Après la mort de Staline, L'arbitraire diminua sensiblement, laissant place à une répression résiduelle s'accompagnant d'une normalisation bureaucratique.
La terreur nazie était d'une nature très différente. En Allemagne même, dans les années 1930, elle prit pour cible les sections les plus faibles de la société, victimes de la discrimination. Exploitant les préjugés traditionnels contre les juifs et d'autres parias sociaux, ainsi que l'antagonisme viscéral contre les socialistes et les communistes, la persécution avait pour dessein de consolider le consensus dans la majorité de la population, qui n'était pas directement menacée. La société était donc divisée, avec d'un côté ceux qui appartenaient à la “ communauté nationale ” et, de l'autre, ceux qui en étaient exclus. De ce point de vue, la terreur suivait des lignes relativement prévisibles. Ceux qui n'appartenaient pas aux groupes visés par l'idéologie du régime, et qui veillaient à ne pas se signaler, étaient relativement en sécurité.
Tout au long des années 1930,1'Allemagne préserva pour l'essentiel un système légal déjà ancien et hautement développé, quoique de plus en plus battu en brèche. Les rapports de forces décidaient aussi du choix des victimes. Les officiers, les chefs d'entreprise, les propriétaires fonciers, L'épiscopat - les “ gros bataillons ” de la société - étaient rarement menacés, alors que les communistes, les socialistes, les juifs, les Tziganes, les homosexuels, les mendiants, les Témoins de Jéhovah se retrouvaient en camps de concentration ou souffraient de persécutions haineuses. Tout cela ne devait donner qu'un avant-goût de ce qui allait se passer hors d'Allemagne, dans les territoires occupés, surtout en Europe de l'Est et en Union soviétique, dans les années de guerre. Ce n'est pas, comme le laisse entendre François Furet, “ par préférence ” que la terreur nazie s'est déchaînée hors d'Allemagne. La répression, la persécution et la terreur étaient autant d'instruments de la mission de purification raciale qui était au cœur du credo nazi. Elles étaient dans la nature même du nazisme, comme jamais 1a terreur ne 1e fut dans celle du communisme. Sitôt la guerre commencée, au nom de cette “mission” sans fin de conquête raciale et de domination, les populations conquises des territoires occupés - essentiellement les juifs, voués à l'extermination -ont fait les frais de l'escalade de la terreur. Dans les dernières années de la guerre, alors que l'Allemagne allait au-devant de la défaite, la terreur toujours plus arbitraire d'un régime qui se débattait dans les affres de la mort rejaillit sur le peuple allemand, qui s'y trouva beaucoup plus exposé qu'il ne l'avait été au cours des années 1930.
Le régime stalinien a fait plus de victimes que le nazisme. Mais l'objectif n'était pas l'extermination de tous les ressortissants d'un groupe ethnique, jusqu'au dernier. Le Goulag ne fut pas l'équivalent soviétique de Treblinka. De même, si terrible qu'elle ait été, L'offensive contre les koulaks n'était pas aussi dénuée de rationalité que l'extermination d'ouvriers juifs qualifiés, alors que l'industrie des armements manquait cruellement de main-d'œuvre, ou la mobilisation des transports pour acheminer les victimes jusqu'aux chambres à gaz, alors que les trains auraient pu servir aux déplacements des troupes. L'irrationalité foncière de la terreur nazie était à l'image des objectifs irrationne1s du régime hitlérien. [...]

Singularité du nazisme

Les liens entre le communisme et le fascisme - en un sens plus restreint, entre le stalinisme et le nazisme -sautent aux yeux. Tous deux sont nés d'une contestation contradictoire de la société bourgeoise libérale telle qu'elle existait avant la Première Guerre mondiale, laquelle a donné plus d'acuité à cette opposition sans merci. Tous deux se sont combattus, comme mouvements et comme régimes, dans les années 1920 et 1930. Puis le nazisme et le stalinisme se sont affrontés dans la guerre la plus terrible qu'on ait jamais connue : le meurtrier choc de Titans des années 1941 à 1945. La nature de la guerre qu'en mars 1941, trois mois avant 1'invasion allemande, Hitler avait présentée à ses généraux comme une “ guerre d'annihilation ” porte la marque de l'image que se faisaient les nazis du “ judéo-bolchevisme ”. C'est dans ce climat qu'a pris forme la politique d'extermination des juifs.
Tout cela ne signifie en aucune facon que le nazisme et le communisme soient des phénomènes politiques similaires autrement qu'en surface, encore moins que le communisme

ait été la *cause* du fascisme ou qu'il ait été, en définitive, responsable du génocide nazi. Le fascisme (au sens générique du mot), dont le national-socialisme fut une forme (et pas la plus typique), avait des racines autonomes dans l'amalgame de nationalisme intégral, de racisme et de darwinisme social qui se répandirent dans l'Europe fin de siècle, en particulier en Europe centrale. L'idéologie de Hitler, comme celle de nombre de ses premiers adeptes, s'est formée dans le contexte des idées pangermaniques qui faisaient florès à cette époque. [...]
Au sein de la " famille " fasciste, le national-socialisme allemand demeure unique, la comparaison avec le stalinisme ne faisant que souligner cette singularité. On ne peut ni ne doit éviter cette comparaison. Mais il faut être précis en la matière, et mesurer combien les similitudes qu'elle dévoile sont superficielles.
L'une des tâches essentielles de l'histoire comparative est de révéler des différences aussi bien que d'établir des similitudes. Mais la comparaison du nazisme et du stalinisme ne s'arrête pas là : elle montre surtout l'unicité historique du national-socialisme. Toute l'histoire du xxe siècle se doit de prendre acte de cette singularité et de l'expliquer.

Extraits de : Ian Kershaw, " Nazisme et stalinisme ", *Le Débat*, n° 89, mars-av. 1996.

Sujet n°2 : Les controverses historiques sont-elles profitables à la connaissance historique ? À partir de l'exemple – non limitatif- de la *Querelle des historiens allemands.*

1. Ernst Nolte, Un passé qui ne veut pas passer (1986).

Le 1er février 1943, lorsque Hitler fut informé de la capitulation de la VIe armée à Stalingrad, il prédit aussitôt, en faisant l'analyse de la situation, que parmi les officiers qui avaient été fait prisonniers, certains participeraient activement à la propagande saviétique: " Il faut vous l'imaginer [un tel officier] arrivant à Moscou, il faut vous représenter la "cage aux rats". Il acceptera de signer n'importe quoi. Il fera des aveux, des déclarations... "
Les commentateurs pensent que ce terme de " cage aux rats " désigne la Lubjanka. Je crois que c'est faux.
Dans 1984 de George Orwell, nous voyons comme le héros Winston Smith, après les longues tortures que lui infige la police secrète de Big Brother, est contraint de renier sa fiancée et perd toute dignité humaine. On le met nez à nez avec un rat, qui est enfermé dans une cage et tellement affamé qu'il en est à moitié fou. Quand le sbire chargé de son interrogatoire le menace d'ouvrir le verrou, Winston Smith s'effondre. Orwell n'a pas inventé cette histoire, qui est citée plus d'une fois dans la littérature antibolchevique sur la guerre civile russe, notamment par Melgunov, qui est considéré comme un socialiste bon teint. Elle est attribuée à la " Tchéka chinoise ".
L'archipel du Goulag et Auschwitz
Dans tous les ouvrages consacrés au national-socialisme, il y a une lacune frappante : ils ne savent pas ou ils préfèrent ne pas savoir à quel point tous les actes commis sous le national-socialisme avaient déjà été décrits par de nombreux auteurs au début des années vingt, à la seule exception de la technique du gazage : les déportations et les fusillades de masse, les tortures, les camps de la mort, l'élimination physique de groupes entiers selon des critères purement objectifs, l' exigence déclarée de l'extermination de millions de personnes innocentes, mais considérées comme des " ennemis ".
Parmi ces rapports, plusieurs sont vraisemblablement exagérés. La terreur bhnche a sans aucun doute commis, elle aussi, des atrocités, bien qu'il ne puisse exister de son côté aucun postulat comparable à celui de 1'" extermination de la bourgeoisie ". Il faut pourtant accepter que soit posée la question suivante, à laquelle on ne peut se soustraire. Le seul motif pour lequel Hitler et les nazis auraient commis un crime " asiatique " ne serait-il pas qu'ils se considéraient, eux-mêmes et tous les leurs, comme les victimes potentielles ou réelles d'un crime " asiatique " ? L'" archipel du Gouhg " n'est-il pas plus original qu'Auschwitz ? L'"

assassinat pour raison de classe ” perpétré par les bolcheviques n'est-il pas le précédent logique et factuel de l'“ assassinat pour raison de race ” perpétré par les nazis ? Ne faut-il pas expliquer également les actions les plus secrètes de Hitler en pensant qu'il *n'avait pas oublié* la “ cage aux rats ” ? L'origine d'Auschwitz ne serait-elle pas un “ passé qui ne voulait pas passer ” ?
Il n'est pas besoin de connaitre Melgunov et son petit livre, tombé dans l'oubli, pour poser de telles questions. Mais on a longtemps hésité à les formuler, moi le premier. Elles sont considérées comme des arguments chocs de l'anticommunisme ou comme des produits de la guerre froide. Elles n'ont guère leur place dans les réflexions des chercheurs spécialisés dont la sphère d'interrogation est de plus en plus limitée. Mais elles reposent sur de pures vérités. On peut avoir des raisons morales pour taire sciemment des vérités, mais on viole par là l'éthique scientifique.

Extraits de : Ernst Nolte, “ Un passé qui ne veut pas passer ”, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 6 juin 1986 (repris dans : *Devant l'histoire. Les documents de la controverse sur la singularité de l'extermination des Juifs par le régime nazi* (coll.), édit. du Cerf, 1988).

2. Eberhard Jäckel, On ne peut nier le caractère unique des crimes national-socialistes (1986).

Selon Fest, Nolte “ ne nie absolument pas la singularité des actions d'extermination nazies ”. En effet, Nolte ne les avait niées nulle part. Ce concept n'avait été employé qu'une seule fois par Habermas. Mais cela fait également partie du jeu : on reprend ce qui n'a pas été abordé et on parle de controverse là où il n'y en a pas eu. A son tour, Fest soulève alors trois arguments mettant en cause, selon lui, le caractère singulier des crimes nationaux-socialistes, avant de se ranger du côté de Nolte en déclarant qu'il n'était pas inadmissible d'établir un rapport entre la connaissance des atrocités perpétrées à l'Est et la disposition de Hitler aux excès. Selon lui, il faut en outre s'interroger sur les véritables raisons de la profonde irritation causée par les propos de Nolte, lorsque ce dernier qualifie les événements de Russie de “ précédent logique et factuel ” d'Auschwitz et affrme qu'“ il existe vraisemblablement entre eux un lien de causalité ”.
[...]. La première [affirmation] qui, comme Fest l'affirme à juste titre, n'a pas été formulée par Nolte, mais bien par Fest lui-même, dit : l'assassinat des Juifs par le national-socialisme n'était pas un fait unique. Et la seconde que Nolte tient pour probable et que Fest ne tient pas pour inadmissible : il y a eu un lien de causalité originel entre cet assassinat et ceux qui ont été commis par les bolcheviques.
En ce qui concerne la première affirmation, Fest cite trois arguments qui, selon lui, seraient mis en avant pour prouver l'unicité de l'assassinat des Juifs et il leur oppose des contre-arguments. En premier lieu ceux qui ont perpétré ces crimes ne se sont pas préoccupés de la culpabilité ou de l'innocence de leurs victimes, mais les bolcheviques ne s'en seraient pas occupés eux non plus. En second lieu, l'assassinat aurait été effectué d'une manière administrative et mécanique, mais il en aurait été de même chez les bolcheviques. Troisièmement, cet assassinat se serait accompli “ chez un peuple de vieille culture ”, mais cet argument ne serait pas recevable parce qu'il recourrait à la “ vieille conviction qu'il existe une race des seigneurs ”.
Fest ne dit pas qui aurait utilisé les arguments qu'il cite. Quant à moi, je ne trouve aucun d'entre eux pertinent. Des innocents n'ont cessé d'être massacrés, même d'une manière administrative et mécanique, et le lieu où cela s'est fait n'a manifestement aucune importance pour savoir s'il s'agit d'un fait unique ou non. J'affirme en revanche que l'assassinat des Juifs par les nazis a été quelque chose d'unique parce que jamais encore auparavant un État n'avait décidé et annoncé sous l'autorité de son responsable suprême qu'un certain groupe humain devait être exterminé, autant que possible dans sa totalité, les vieux, les femmes, les enfants et les nourrissons inclus, décision que cet État a, ensuite, appliquée avec tous les moyens qui étaient à sa disposition. Cette constatation est si évidente et connue qu'on doit s'étonner

qu'elle ait pu échapper à l'attention de Fest. (Les massacres des Arméniens pendant la Première Guerre mondiale furent eux aussi, d’après tout ce que nous en savons, des déportations accompagnées d'assassinats, plutôt qu'un génocide voulu et planifié.)

En ce qui concerne les assassinats commis par les bolcheviques, Fest cite un chef de la Tchéka qui, en 1918, avait déclaré: “ Nous sommes en train d'exterminer la bourgeoisie comme classe. ” Mais cela ne signifie pas nécessairement que ce responsable pensait que tous les bourgeois, en tant qu'individus, devaient être tués, et encore moins les femmes et les enfants, et Fest ne fournit aucune preuve que telle aurait été effectivement la pratique bolchevique. Le chef des SS, Heinrich Himmler, s'est, lui, exprimé d'une façon beaucoup plus claire quand il déclara, le 6 octobre 1943 (et quiconque le veut bien peut s'assurer qu'il disait vrai) : “ La question s'est présentée à nous : qu'en sera-t-il des femmes et des enfants ? Je me suis décidé à choisir, ici aussi, une solution tout à fait claire. Je ne me sentais en effet pas le droit d'exterminer les hommes, c'est-à-dire de les tuer ou de les faire tuer, tout en laissant les enfants grandir pour se venger sur nos fils et petits-fils. La difficile décision a dû être prise de faire disparaître ce peuple de la face de la terre. ” Du reste, la question du caractère unique ou de la singularité n'est pas, en fin de compte, tellement décisive. Qu'est-ce que cela changerait si l'assassinat national-socialiste n'avait pas eu ce caractère d'unicité ? La République fédérale devrait-elle pour autant cesser de payer des dédommagements, le chancelier fédéral ne plus s'incliner à Yad Vashem et le citoyen, en général, se sentir mieux ? Notre société n'est quand même pas écroulée sous le fardeau de la pénitence au point d'avoir besoin de consolation. Au contraire, elle vit fort bien, et selon moi, elle doit avoir le droit de vivre ainsi. Le problème, concernant l'assassinat des Juifs, est plutôt, à la rigueur, qu'elle en sait fort peu de chose. Si même le président de la République fédérale a parlé de 1'assassinat de six millions de Juifs dans les camps de concentration, dans le discours si respectable qu'il prononça à l'occasion du 8 mai 1985, les historiens reconnaîtront combien se sont imposés les résultats de leurs recherches. Dans les camps de concentration, en effet, cent cinquante mille Juifs furant assassinés, selon nos estimations les plus précises ; cinq autres millions le furent dans les camps d'extermination, les ghettos, ou furent exécutés.

Personne ne conteste que dans l’histoire il y a eu depuis toujours des persécutions, des expulsions et des meurtres : et qui conteste que tous ces faits peuvent et doivent faire l'objet d'études historiques ? On ferait mieux de nous citer des noms, au lieu de faire courir des allusions. Mais il doit être indiscutable en outre qu'un génocide issu de notre pays peut exiger un intérêt particulier et ne devrait pas être relativisé au moyen de parallélismes esquissés sans précision.

La seconde affirmation, tenue par Nolte pour vraisemblable et présentée par Fest, est beaucoup plus importante et passionnante. Il s'agit de la thèse d'une relation de cause à effet entre les assassinats bolcheviques et ceux des nationaux-socialistes. Il est vrai qu'on peut difficilement développer un discours rationnel sur un sujet de ce genre. La science historique ne connaît pas de tâche plus difficile que l’exposé de causes historiques. Les causes, en effet, n'existent pas quelque part où l'on pourrait les chercher et trouver. De plus, le terme de cause comprend deux choses différentes, d'un côté les motivations qui ont pu amener quelqu'un à accomplir une action, et de l'autre côté des conditions sans lesquelles un développement ne serait pas imaginable. Pour voir clair dans ces problèmes, les historiens ne cessent d'accumuler de nouveaux efforts.

Mais Nolte ne facilite pas ce travail. Il ne fournit selon ses dires que des “ notions clés éclairantes ”. Ce
Nolte ajoute que les commentateurs de ce texte expliqueraient celui-ci en disant que par le nom de “ cage aux rats ”, Hitler aurait désigné la prison de Lubjanka et il ajoute : “ Je crois que c'est faux. ”. Une chose qui lui échappe, ou du moins qui ne le dérange pas : le fait que Hitler a déclaré lui-même à deux reprises au cours de cet entretien avoir voulu désigner la Lubjanka. Nolte prétend en savoir plus long et parle ensuite du roman d'Orwell *1984*, qui ne fut cependant publié qu'en 1949, où il est question d'une cage aux rats. Cette histoire, dit Nolte, n'aurait pas été inventée par Orwell. Elle se trouvait dans la “ littérature antibolchevique sur la guerre civile russe, notamment chez le socialiste Melgunov, qui est considéré comme un socialiste bon teint ” et serait “ attribuée à la Tchéka chinoise ”.

Quant au rapport de tout cela avec l'extermination des Juifs qui débuta en juin 1941, Nolte nous en doit encore l'explication. Il est significatif qu'il ne tire guère de conclusions de cette chaîne d'associations plutôt absconse. Au terme de quelques contre-arguments formulés par lui-même, il écrit en effet : “ Il faut pourtant accepter que soit posée la question suivante, à laquelle on ne peut se soustraire. Le seul motif pour lequel Hider et les nazis auraient commis un “crime asiatique” ne serait-il pas qu'ils se considéraient, eux-mêmes et tous les leurs, comme les victimes potentielles ou réelles d'un “crime asiatique”. L'“archipel du Goulag” n'est-il pas “plus originel” qu'Auschwitz ? L' “assassinat pour raison de classe” perpétré par les bolcheviques n'est-il pas le précèdent logique et factuel de l'"assassinat pour raison de race” perpétré par les nazis ? Ne faut-il pas expliquer également les actions les plus secrètes de Hitler en pensant qu'il *n'avait pas oublié* la "cage aux rats” ? ” Et pour terminer, Nolte affirme qu'un lien de causalité paraît vraisemblable.

On ne peut vraiment pas prétendre qu'il s'agit là d'une démonstration rationnelle. *Post ergo, ergo propter hoc* (aprés, donc à cause de). La thése du “ lien de causalité ” paraît s'établir sur ce syllogisme, le plus douteux de tous, à moins qu'on ne puisse prouver que la décision de Hitler de tuer les Juifs était déterminée par de telles craintes. C'est ainsi en effet qu'argumentent Nolte et Fest. Mais leurs raisonnements n'ont pas seulement rien de convaincant, ils sont relativement faciles à démentir.

Hitler a, en effet, rappelé à de nombreuses occasions les raisons pour lesquelles il voulait éloigner et tuer les Juifs. Son explication est un systéme de pensées compliqué, logique en lui-même, qu'on peut reconstituer avec tous les détails voulus. Une cage aux rats, les assassinats commis par les bolcheviques ou une peur particulière que ces derniers lui auraient inspirée n'y apparaissent nullement. Au contraire, Hitler a toujours pensé que la Russie soviétique, précisément parce que dominée par les Juifs, n'était qu'un colosse aux pieds d'argile, incapable de se défendre. L'aryen n'avait nullement peur des sous-hommes slaves ou juifs. Le Juif, écrit Hitler dès 1926 dans *Mein Kampf;* n'est pas un élément capable d'organisation, mais un ferment de décomposition. L'Empire géant de l'Est est mûr pour l'écroulement. De cela, Hitler en était encore convaincu quand il donna l'ordre à ses soldats d'entrer en Russie sans les doter d'un équipement d'hiver.

En revanche Hitler savait fort bien mobiliser pour ses objectifs les peurs antibolcheviques de la bourgeoisie. En public, il parlait volontiers des hordes asiatiques menacant l'Europe, et il présentait sa conquête de l'espace vital comme une guerre préventive, ce qui était faux. Mais il ne faut pas confondre ces déclarations tactiques avec ses véritables motivations. Ce que l'on veut nous suggérer, c'est la thése d'un “ assassinat préventif ”. Cette thèse est aussi fausse que celle de la guerre préventive, qui—bien que démentie cent fois par des arguments irréfutables—ne cesse d'être extraite à nouveau de l'arsenal oratoire de Hitler.

Extraits de : Eberhard Jäckel, “ La misérable pratique des insinuations. On ne peut nier le caractère unique des crimes national-socialistes ”, *Die Zeit*, 12 sept. 1986. Repris dans : *Devant l'histoire. Les documents de la controverse sur la singularité de l'extermination des Juifs par le régime nazi*, Édit. du Cerf, 1988.

<u>Texte complémentaire :</u>

Henry Rousso, La Querelle des historiens allemands (1994)

En 1986 et 1987, les universitaires allemands ont délaissé revues et colloques scientifiques pour s'affronter publiquement sur la difficulté d'assumer, un demi-siècle plus tard, le passé nazi, “ un passé qui ne veut pas passer ”, selon la formule d'Ernst Nolte, l'homme par qui tout a commencé. La querelle des historiens, mal nommée car elle a opposé tout autant des politistes et des philosophes, s'enracinait dans la situation des deux Allemagnes à l'orée des années quatre-vingt.

La polémique s'enclenche ainsi à la suite de la vive réaction du philosophe Jürgen Habermas face aux propos de trois universitaires de renom, qui ne s'étaient d'ailleurs pas concertés. Dans

un article paru dans la *Frankfurten Allgemeine Zeitung,* le 25 avril 1986, l'historien Michael Stürmer, proche de la coalition CDU/CSU-FDP, avait invité les Allemands à revendiquer un passé dont les racines remonteraient bien avant la date fatidique de 1933, manière à peine déguisée de plaider pour la construction d'une mémoire nationale qui ne serait pas polarisée par la période nazie. Le 6 juin 1986, dans le même journal, le politiste Ernst Nolte, mondialement connu pour ses travaux sur le fascisme, avait exposé des thèses déjà développées quelques années plus tôt. Il voyait dans l'extermination des juifs par les nazis une forme de réaction aux crimes staliniens des années trente, prétendant même que les nazis auraient commis là un crime par anticipation, car ils se considéraient comme des “ victimes potentielles ” de la barbarie soviétique. Enfin, au même moment, un autre historien, Andreas Hillgruber, publiait un essai sur le “ double anéantissement ” et mettait en parallèle la “ destruction du Reich allemand ” et la “ fin du judaïsme européen ”. Prônant comme méthode historique l'empathie, c'est-à-dire la nécessité de se mettre à la place des acteurs, en particulier les soldats allemands qui combattirent en “ patriotes ” sur le front russe, il développait l'idée selon laquelle les Alliés portaient une responsabilité au moins égale à celle des nazis dans la “ tragédie allemande ” car leur objectif fut la destruction de la nation allemande .

C'est contre ces trois approches apologétiques que réagit Habermas. Il voyait dans ce courant qualifié de “ révisionniste ” la volonté de mettre fin à la culpabilité sur laquelle s'était fondée la République fédérale. Il dénonçait là, sous couvert d'une quête d'identité, un renouveau du nationalisme allemand, tabou majeur en RFA. Presque tous les historiens allemands critiquèrent, parfois avec violence, les thèses de Nolte et de Hilgruber et l'article de Stürmer. Sans former un véritable courant, les positions de ces trois universitaires s'enracinaient néanmoins dans un état d'esprit ambiant, une interrogation renouvelée - innocente ou non - sur le statut du nazisme dans la mémoire collective allemande. C'est la raison pour laquelle le débat a pris une telle ampleur. S'il s'était agi de répondre uniquement aux dérives idéologiques de quelques universitaires réputés, l'affaire n'aurait sans doute pas fait tache d'huile. Mais la réplique de Habermas allait bien au-delà et soulevait des questions autrement plus topiques qui furent en retour âprement débattues. La question centrale était, une fois de plus, celle de la singularité du génocide des juifs. Mais, à sa périphérie, les intellectuels allemands s'affrontèrent aussi sur la manière d'écrire l'histoire du nazisme, sur les parts respectives du discours moral et du discours scientifique, sur l'insertion de l'histoire du IIIe Reich dans celle de l'Allemagne depuis 1870. Dans un contexte politique très marqué, la réévaluation de l'histoire du nazisme, qui pouvait apparaître comme un processus normal, propre à toute évolution historiographique, devenait un enjeu national. C'est peut-être d'ailleurs le seul point positif de la querelle que d'avoir quelque peu dépossédé les historiens d'une histoire dont ils ne sont pas les seuls dépositaires, mais au prix de dérives et d'excès souvent dénoncés. La médiatisation, la politisation, l'ampleur de la discussion qui a duré plus d'un an et ses répercussions à l'étranger ont pu faire croire un moment que la question de la singularité était la seule qui méritait d'être posée, et ce en complet décalage avec les problèmes importants que l'historiographie des vingt années précédentes avait soulevés. Toutefois, en une sorte de paradoxe, on peut considérer que cette querelle a rendu un hommage implicite au travail des historiens allemands, malgré les critiques dont ils ont été l'objet ici ou là de la part de leurs collègues (dont Habermas). En effet. à aucun moment l'objet du litige n'a porté sur la contestation clés faits eux-mêmes - ce qui empêche par définition toute comparaison avec le phénomène “ négationniste ” qui s'est développé en même temps. La querelle s'est située exclusivement sur le terrain de l'interprétation, et plus encore sur celui de la philosophie de l'Histoire, ce qui signifiait que chacun disposait d'une masse d'informations aussi complète que possible pour aiguiser ses arguments.

Extraits de : H. Rousso, Préface à : Norbert Frei, *L'État hitlérien et la société allemande*, Le Seuil, 1994.

<u>Sujet n°3 : Les controverses historiques sont-elles profitables à la connaissance historique ? À partir de l'exemple – non limitatif- du *Livre noir du communisme* .</u>

1. Stéphane Courtois, « Le génocide 'de classe' rejoint le génocide 'de race'. » (1997).

On a pu écrire que "l'histoire est la science du malheur des hommes" ; notre siècle de violence semble confirmer cette formule de manière éloquente. Certes, dans les siècles précédents, peu de peuples et peu d'États ont été exempts de toute violence de masse. Les principales puissances européennes furent impliquées dans la traite des Noirs ; la République française a pratiqué une colonisation qui, en dépit de certains apports, fut marquée par nombre d'épisodes répugnants, et ce jusqu'à sa fin. Les États-Unis restent imprégnés d'une certaine culture de la violence qui plonge ses racines dans deux crimes majeurs : l'esclavage des Noirs et l'extermination des Indiens.
Il n'en reste pas moins que notre siècle semble avoir dépassé à cet égard ses prédécesseurs. Un coup d'œil rétrospectif impose une conclusion accablante : ce fut le siècle des grandes catastrophes humaines – deux guerres mondiales, le nazisme, sans parler de tragédies plus circonscrites en Arménie, au Biafra, au Rwanda et ailleurs. L'Empire ottoman se livra en effet au génocides Arméniens et l'Allemagne à celui des Juifs et des Tsiganes. L'Italie de Mussolini massacra les Éthiopiens. Les Tchèques ont du mal à admettre que leur comportement à l'égard des Allemands des Sudètes, en 1945-1946, ne fut pas au-dessus de tout soupçon. Et la petite Suisse elle-même est aujourd'hui rattrapée par son passé de gestionnaire de l'or volé par les nazis aux Juifs exterminés, même si le degré d'atrocité de ce comportement est sans commune mesure avec celui du génocide.
Le communisme s'insère dans cette plage de temps historique débordant de tragédies. Il en constitue même l'un des moments les plus intenses et les plus significatifs. Le communisme, phénomène majeur de ce court XXe siècle qui commence en 1914 et s'achève à Moscou en 1991, se trouve au centre même du tableau. Un communisme qui préexistait au fascisme, au nazisme et leur a survécu, et qui a touché les quatre grands continents. Que désignons-nous précisément sous cette dénomination de "communisme" ? Il faut introduire ici et aussitôt une distinction entre la doctrine et la pratique. Comme philosophie politique, le communisme existe depuis des siècles, voire des millénaires. N'est-ce pas Platon qui, dans La République, fonda l'idée d'une cité idéale où les hommes ne seraient pas corrompus par l'argent et le pouvoir, où la sagesse, la raison et la justice commanderaient ? Un penseur et homme d'État aussi éminent que Sir Thomas More, chancelier d'Angleterre en 1530, auteur de la fameuse *Utopia* et mort sous la hache du bourreau d'Henri VIII, n'était-il pas un autre précurseur de cette idée de la cité idéale ? La démarche utopienne semble parfaitement légitime comme outil critique de la société. Elle participe du débat d'idées, oxygène de nos démocraties. Cependant, le communisme dont nous parlons ici ne se situe pas dans le ciel des idées. C'est un communisme bien réel, qui a existé à une époque donnée, dans des pays donnés, incarné par des leaders célèbres – Lénine, Staline, Mao, Hô Chi Minh, Castro, etc., et, plus près de notre histoire nationale, Maurice Thorez, Jacques Duclos, Georges Marchais.
Quel que soit le degré d'implication de la doctrine communiste antérieure à 1917 dans la pratique du communisme réel – nous y reviendrons –, c'est bien celui-ci qui a mis en œuvre une répression systématique, jusqu'à ériger, en des moments paroxystiques, la terreur en mode gouvernement. L'idéologie est-elle pour autant innocente ? Des esprits chagrins ou scolastiques pourront toujours soutenir que ce communisme réel n'avait rien à voir avec le communisme idéal. Et il serait évidemment absurde d'imputer à des théories élaborées avant Jésus-Christ, sous la Renaissance ou même au XIXe siècle, des événements surgis au cours du XXe siècle. Néanmoins, comme l'écrit Ignazio Silone, "en vérité, les révolutions comme les arbres se reconnaissent à leurs fruits". Et ce n'est pas sans raison que les sociaux-démocrates russes, connus sous le nom de "bolcheviks", ont décidé en novembre 1917 de s'appeler "communistes". Ce n'est pas non plus par hasard qu'ils ont érigé au pied du Kremlin un monument à la gloire de ceux qu'ils considéraient comme leurs précurseurs : More ou Campanella.

Dépassant les crimes individuels, les massacres ponctuels, circonstanciels, les régimes communistes ont, pour asseoir leur pouvoir, érigé le crime de masse en véritable système de gouvernement. Il est vrai qu'au bout d'un laps de temps variable – allant de quelques années en Europe de l'Est à plusieurs décennies en URSS ou en Chine –, la terreur a perdu de sa vigueur, les régimes se sont stabilisés dans une gestion de la répression au quotidien, à travers la censure de tous les moyens de communication, le contrôle des frontières, l'expulsion des dissidents. Mais la "mémoire de la terreur" a continué à assurer la crédibilité, et donc l'efficacité, de la menace répressive. Aucune des expériences communistes un moment populaires en Occident n'a échappé à cette loi : ni la Chine du "Grand Timonier", ni la Corée de Kim Il Sung, ni même le Vietnam du "gentil Oncle Hô" ou le Cuba du flamboyant Fidel, flanqué du pur Che Guevara, sans oublier l'Éthiopie de Mengistu, l'Angola de Neto et l'Afghanistan de Najiboullah.

Or les crimes du communisme n'ont pas été soumis à une évaluation légitime et normale tant du point de vue historique que du point de vue moral. Sans doute est-ce ici l'une des premières fois que l'on tente l'approche du communisme en s'interrogeant sur cette dimension criminelle comme une question à la fois centrale et globale. On nous rétorquera que la plupart de ces crimes répondaient à une "légalité", elle-même appliquée par des institutions appartenant à des régimes en place, reconnus sur le plan international et dont les chefs étaient reçus en grande pompe par nos propres dirigeants. Mais n'en fut-il pas de même du nazisme ? Les crimes que nous exposons dans ce livre ne se définissent pas au regard de la juridiction des régimes communistes, mais du code non écrit des droits naturels de l'humanité.

L'histoire des régimes et des partis communistes, de leur politique, de leurs relations avec leurs sociétés nationales et avec la communauté internationale, ne se résume pas à cette dimension criminelle, ni même à une dimension de terreur et de répression. En URSS et dans les "démocraties populaires" après la mort de Staline, en Chine après celle de Mao, la terreur s'est atténuée, la société a commencé à retrouver des couleurs, la "coexistence pacifique" – même si elle était "une poursuite de la lutte de classe sous d'autres formes" – est devenue une donnée permanente de la vie internationale. Néanmoins, les archives et les témoignages abondants montrent que la terreur a été dès l'origine l'une des dimensions fondamentales du communisme moderne. Abandonnons l'idée que telle fusillade d'otages, tel massacre d'ouvriers révoltés, telle hécatombe de paysans morts de faim, n'ont été que des "accidents" conjoncturels, propres à tel pays ou à telle époque. Notre démarche dépasse chaque terrain spécifique et considère la dimension criminelle comme l'une des dimensions propres à l'ensemble du système communiste, durant toute sa période d'existence.

De quoi allons-nous parler, de quels crimes ? Le communisme en a commis d'innombrables : crimes contre l'esprit d'abord, mais aussi crimes contre la culture universelle et contre les cultures nationales. Staline a fait démolir des centaines d'églises à Moscou ; Ceaucescu a détruit le cœur historique de Bucarest pour y édifier des bâtiments et y tracer des perspectives mégalomaniaques ; Pol Pot a fait démonter pierre par pierre la cathédrale de Phnom Penh et abandonné à la jungle les temples d'Angkor ; pendant la Révolution culturelle maoïste, des trésors inestimables ont été brisés ou brûlés par les Gardes rouges. Pourtant, si graves que puissent être à long terme ces destructions pour les nations concernées et pour l'humanité tout entière, de quel poids pèsent-elles face à l'assassinat massif des gens, des hommes, des femmes, des enfants ?

Nous n'avons donc retenu que les crimes contre les personnes, qui constituent l'essence du phénomène de terreur. Ceux-ci répondent à une nomenclature commune, même si telle pratique est plus accentuée dans tel régime : l'exécution par des moyens divers – fusillade, pendaison, noyade, bastonnade ; et dans certains cas, gaz de combat, poison ou accident automobile –, la destruction par la faim –famines provoquées et/ou non secourues –, la déportation – la mort pouvant intervenir au cours du transport (marches à pied ou wagons à bestiaux) ou sur les lieux de résidence et/ou de travaux forcés (épuisement, maladie, faim, froid). Le cas des périodes dites de "guerre civile" est plus complexe : il n'est pas aisé de distinguer ce qui relève du combat entre pouvoir et rebelles, et ce qui est massacre de population civiles.

Nous pouvons néanmoins établir un premier bilan chiffré qui n'est encore qu'une approximation minimale et nécessiterait de longues précisions mais qui, selon des estimations personnelles, donne un ordre de grandeur et permet de toucher du doigt la gravité du sujet :
–URSS, 20 millions de morts,
–Chine, 65 millions de morts,
–Vietnam, 1 million de morts,
–Corée du Nord, 2 millions de morts,
–Cambodge, 2 millions de morts,
–Europe de l'Est, 1 million de morts,
–Amérique latine, 150 000 morts,
Afrique, 1,7 million de morts,
–Afghanistan, 1,5 million de morts,
–mouvement communiste international et partis communistes non au pouvoir, une dizaine de milliers de morts.
Le total approche la barre des cent millions de morts.
Cette échelle de grandeur recouvre de grandes disparités de situation. Il est incontestable qu'en valeur relative la "palme" revient au Cambodge où Pol Pot, en trois ans et demi, est parvenu à tuer de la manière la plus atroce – la famine généralisée, la torture – le quart environ de la population totale du pays. Cependant, l'expérience maoïste frappe par l'ampleur des masses impliquées. Quant à la Russie léninienne et stalinienne, elle glace le sang par son côté expérimental mais parfaitement réfléchi, logique, politique. […]
D'emblée, Lénine et ses camarades se sont situés dans le cadre d'une "guerre de classes", sans merci, où l'adversaire politique, idéologique, ou même la population récalcitrante étaient considérés – et traités – en ennemis et devaient être exterminés. Les bolcheviks ont décidé d'éliminer, légalement mais aussi physiquement, toute opposition ou toute résistance, même passive, à leur pouvoir hégémonique, non seulement quand celle-ci était le fait de groupes d'opposants politiques, mais aussi de groupes sociaux en tant que tels – la noblesse, la bourgeoisie, l'intelligentsia, l'Église, etc., et de catégories professionnelles (les officiers, les gendarmes...)–, et lui ont parfois conféré une dimension génocidaire. Dès 1920, la "décosaquisation" correspond largement à la définition du génocide: l'ensemble d'une population à l'implantation territoriale fortement déterminée, les Cosaques, était exterminée en tant que telle, les hommes fusillés, les femmes, les enfants et les vieillards déportés, les villages rasés ou livrés à de nouveaux occupants non cosaques. Lénine assimilait les Cosaques à la Vendée pendant la Révolution française, et souhaitait leur appliquer le traitement que Gracchus Babeuf, "l'inventeur" du communisme moderne, qualifiait dès 1795 de "populicide".
La "dékoulakisation" de 1930-1932 ne fut que la reprise à grande échelle de la "décosaquisation" avec, en prime, la revendication de l'opération par Staline dont le mot d'ordre officiel, claironné par la propagande du régime, était d'"exterminer les koulaks en tant que classe". Les koulaks qui résistaient à la collectivisation ont été fusillés, les autres déportés avec femmes, enfants et vieillards. Certes, ils n'ont pas tous été directement exterminés, mais le travail forcé auquel ils furent contraints, dans des zones non défrichées de Sibérie ou du Grand Nord, leur laissa peu de chances de survie. Plusieurs centaines de milliers y laissèrent la vie, mais le nombre exact des victimes demeure inconnu. Quant à la grande famine ukrainienne de 1932-1933, liée à la résistance des populations rurales à la collectivisation forcée, elle provoqua en quelques mois la mort de six millions de personnes.
Ici, le génocide "de classe" rejoint le génocide "de race" : la mort de faim d'un enfant de koulak ukrainien délibérément acculé à la famine par le régime stalinien "vaut" la mort de faim d'un enfant juif du ghetto de Varsovie acculé à la famine par le régime nazi. Ce constat ne remet nullement en cause la "singularité d'Auschwitz" : la mobilisation des ressources techniques les plus modernes et la mise en œuvre d'un véritable "processus industriel" – la construction d'une "usine d'extermination", l'usage des gaz, la crémation. Mais il souligne une particularité de beaucoup de régimes communistes : l'utilisation systématique de "l'arme de la faim".

Extrait de : la préface de Stéphane Courtois, *in* S. Courtois (dir.), *Le livre noir du communisme, Crimes, terreur, répression*, Robert Laffont, 1997, p. 11-14 et p. 19.

2. Jean-Louis Margolin et Nicolas Werth, « Communisme : retour à l'histoire » (1997).

Les lecteurs du *Monde* n'ignorent pas la sévère controverse qui a opposé certains des auteurs du *Livre noir du communisme*, dont nous sommes, au rédacteur de son chapitre introductif, Stéphane Courtois. Rappelons seulement que les principaux points mis en cause par nous dans ce texte ont été : la centralité du crime de masse dans les pratiques répressives des communismes au pouvoir ; l'assimilation entre doctrine communiste et mise en application de celle-ci, ce qui fait remonter le crime jusqu'au cœur même de l'idéologie communiste ; l'affirmation qui en découle de la grande similitude du nazisme et du communisme, tous deux intrinsèquement criminels dans leur fondement même ; un chiffrage des victimes du communisme abusif, non clarifié (85 millions ? 95 ? 100 ?), non justifié, et contredisant formellement les résultats des coauteurs sur l'URSS, l'Asie et l'Europe de l'Est (de leurs études, on peut tirer une "fourchette" globale allant de 65 à 93 millions ; la moyenne 79 millions n'a de valeur que purement indicative).

On chercherait cependant en vain, dans le chapitre introductif comme dans le reste de l'ouvrage, la discussion serrée et approfondie que nécessiteraient des questions aussi complexes et délicates que la comparaison entre fascisme et communisme, ou la présence de potentialités terroristes dans la théorie marxiste elle-même. Nous n'entendons pas disqualifier ces indispensables questionnements. Mais, tout simplement, notre livre ne porte pas là-dessus.

Dans l'histoire des pratiques répressives du communisme, nous avons tenté, en historiens, de repérer points communs et différences, continuités et discontinuités, moments paroxystiques et périodes de ressac, espaces de barbarie et aires de semi-liberté. Nous nous sommes efforcés de contextualiser aussi précisément que possible ces expériences si diverses.

On n'y retrouvera pas à chaque page cette sanglante essence du communisme, une, indivisible et éternelle que Stéphane Courtois entend dénoncer. On y discernera par contre, et on y comprendra peut-être un peu mieux bon nombre des pires drames de ce siècle de fer, mais aussi, au-delà, ce que, des décennies durant, le tiers de l'humanité vécut d'insupportable.

On y trouvera également des éléments de réponse à l'incontournable interrogation : comment l'espoir vira-t-il au cauchemar ? Au terme des années de réflexion, individuelle aussi bien que collective, qui sous-tendent ce livre, nous pouvons avancer quelques pistes.

Le "Livre noir du communisme" n'est pas une somme définitive, encore moins une Bible. Etape d'une indispensable réflexion, il aura rempli son but s'il stimule de nouvelles recherches, sans tabous, mais aussi sans préjugés

Le communisme au pouvoir fut partout antidémocratique et répressif ; il ne fut ni partout ni constamment massacreur. C'est que, à côté du projet initial commun, du "noyau dur" universel élaboré à partir de 1917, deux facteurs particuliers structurent les divers régimes. La tradition nationale est une première variable : la place de la violence, en particulier, n'est pas constante ; que l'idée d'Etat de droit soit presque absente en Asie, et vacillante en Russie, facilite les dérives totalitaires ; les millénarismes religieux peuvent être récupérés en redoutables prurits éliminationnistes et "purificateurs".

L'insertion spatiale et temporelle précise est tout aussi déterminante : ainsi la puissance du communisme asiatique, son maintien au pouvoir aujourd'hui sont liés à sa captation réussie de la volonté de sauvetage national de peuples soumis au défi de l'Occident et du Japon. L'intensité même de ce défi servit à justifier l'atmosphère de camp retranché soumis à la loi martiale, si sensible encore en Corée du Nord.

Le "temps mondial" a aussi son importance : que les Khmers rouges soient parvenus au pouvoir en 1975, au déclin de leur modèle maoïste, et non loin de "dragons" capitalistes en plein essor, rend sans doute compte de leur tragique fuite vers un hyper-volontarisme ; il leur fallait construire le communisme tout de suite, ou périr.

Mais le projet communiste n'a pas non plus la belle unicité qu'on lui prête souvent. La matrice en est certes le bolchevisme de pouvoir structuré en Russie pendant la période du "communisme de guerre" (1918-21). Cependant, pour l'Asie, le maoïsme exerça un profond remodelage : au pouvoir dès 1930-31 sur un fragment du territoire chinois, il y construisit aussitôt un appareil d'Etat complet, et inaugura des formes de répression aussi massives qu'originales (en particulier la "rééducation" généralisée, correspondant à un encadrement idéologique extrêmement contraignant) avant donc la grande terreur stalinienne de 1937-38, seconde expérience fondatrice du totalitarisme soviétique.

En Europe de l'Est, à l'inverse, la fréquente importance de la tradition socialiste et marxiste pré-léniniste continua d'irriguer directement, plus ou moins discrètement, les sociétés et même les partis au pouvoir. Ces variations produisent des systèmes répressifs aux effets différenciés, non seulement quantitativement, mais aussi qualitativement : ainsi les persécutions sont en Chine plus étendues qu'en URSS, mais aussi relativement moins sanglantes, particulièrement en ce qui concerne les militants communistes.

De tout cela, il résulte que le crime de masse, s'il scande l'histoire du communisme, n'en remplit pas l'horizon entier. Il ne fut pas universel : on ne le distingue guère à Cuba, au Nicaragua ou dans certains pays de l'Europe de l'Est. Et là où il eut lieu, ce fut par "bouffées", temporellement circonscrites (sauf au Cambodge sous Pol Pot : est-ce un hasard si son régime s'effondra en moins de quatre ans ?) : une dizaine d'années au total en URSS (1918-22 ; 1930-33 ; 1937-38), une quinzaine en Chine (1946-55 ; 1959-61 ; 1966-68).

Il convient, de plus, de distinguer, parmi ces épisodes paroxystiques, les cas où l'intention "exterminationniste" est indiscutable (il s'agit bien sûr avant tout des exécutions), et ceux où sont plutôt engagés l'utopisme dogmatique, le prélèvement prédateur, l'incurie et le mépris de l'élite politique pour ce qui n'est pas elle : grandes famines de 1921-22 et de 1932-33 en Russie, de 1959-61 en Chine à elles seules responsables de la moitié au moins de l'ensemble des victimes du communisme.

A quelle logique d'ensemble correspondent ces moments abominables, par-delà leurs différences ? En URSS comme en Chine se révèle une manière de "courbe en U" de la mortalité politique : un premier pic dans les années d'installation du régime ; une "trêve", relative et assez courte (NEP en URSS), qui précède un retour de l'horreur, d'abord sous la forme de famines, puis sous celle de "purges" massives.

Le premier flot de victimes, ce sont ceux qui résistent, ou qui pourraient résister au projet d'arasement de la société : les adversaires du régime en Chine, par exemple, les élites traditionnelles des campagnes (propriétaires fonciers, paysans riches) et des villes (entrepreneurs, fonctionnaires, intellectuels).

Le second flot paraît plus difficile à expliquer : on a souvent recouru à son propos aux catégories de la psychologie collective (exaltation, dérapage dans l'irrationnel) ou individuelle (paranoïa d'un Staline, mégalomanie d'un Mao).

Loin de nous l'idée de nier toute pertinence à cette façon de voir : il est vrai que la disparition des deux autocrates met fin, définitivement, aux répressions de masse. Mais le secret, y compris de ce triomphe de la déraison, gît dans l'incapacité constitutive des idéocraties messianiques en place à accepter l'idée que tout n'est pas politique, et que la volonté correctement dirigée n'est pas toute-puissante.

Or, justement, avec l'échec économique de la collectivisation soviétique et des communes populaires chinoises, ce sont les choses qui se sont mises à résister : la "ligne juste" ne peut suffire à faire croître le blé et le riz. Cela, le Parti ne peut ni l'accepter, ni même le voir. D'où, dans un premier temps, la contemplation irritée de ceux qui meurent de faim, et qui le méritent sans doute puisque normalement ils n'auraient pas dû avoir faim. Et, ensuite, la recherche obstinée des hommes "coupables" de cette résistance du réel : au plan "théorique", cela donne l'"aggravation de la lutte des classes en période construction du socialisme", lancée par Staline, reprise par Mao ; au plan concret, cela débouche sur la chasse aux "saboteurs" et autres "révisionnistes".

Les victimes sont encore, par routine, les survivants de la première grande vague répressive. Mais leur dépossession, leur marginalisation sont désormais telles que, pour la vraisemblance,

il convient de leur adjoindre des intellectuels et cadres compagnons de route, puis finalement des militants et des dirigeants du Parti.
La terreur est donc beaucoup moins ciblée, beaucoup plus généralisée que dans la première phase. Elle peut déboucher sur un massacre sans limites (Cambodge), sur un accès de totalitarisme anarchique (révolution culturelle), sur une auto-dévoration du Parti (grande terreur stalinienne).
Néanmoins, la fuite en avant, la redoutable tendance à l'emballement de cette terreur sans plus de vrai objet que de bornes finit par vacciner l'appareil communiste lui-même : globalement, il a bien plus à en craindre qu'à y gagner. D'où l'abandon définitif de semblables méthodes, et leur non-imposition en Europe de l'Est soviétisée ; la répression devient sélective et limitée, cependant que, inévitablement, l'idéologie se délite, jusqu'au cœur du régime.
Nous aurions aimé que semblables hypothèses aient pu être débattues dans le chapitre introductif. Mais le *Livre noir* n'est pas une somme définitive, encore moins une Bible. Etape d'une indispensable réflexion, il aura rempli son but s'il stimule de nouvelles recherches, sans tabous, mais aussi sans préjugés.

Extraits de : Jean-Louis Margolin et Nicolas Werth, *Le Monde*, 14 Novembre 1997.

Sujet n°4 : Quelle est la place des débats d'interprétation dans le travail de l'historien ? À partir de l'exemple – non limitatif- de l'historiographie du nazisme.

1 - François Bédarida, Historiens intentionnalistes et historiens fonctionnalistes : un débat historiographique sur le nazisme (1992).

Si, sur les données de base de la politique nazie d'extermination, c'est-à-dire sur les crimes eux-mêmes, nulle divergence quant aux faits ne sépare les historiens dignes de ce nom, en revanche au cours des années 1970 et 1980 a surgi un grand débat historiographique qui porte sur la genèse de la solution finale : comment et quand le régime nazi en est-il venu à exterminer des millions de Juifs ?
Pendant longtemps l'explication qui a prévalu, avancée et cautionnée par les historiens faisant autorité sur le nazisme, a mis l'accent sur le rôle personnel de Hitler et. sur son action déterminante en raison de sa haine pathologique des Juifs et de son mépris des “ peuples inférieurs ”. D'où une volonté systématique d'élimination des sous-hommes, les *Untermenschen :* en premier lieu les Juifs, mais aussi les Tziganes, puis les Slaves (Russes, Polonais, etc.). D'où également une politique préméditée, conçue dès les débuts de l'hitlérisme—avant même la prise du pouvoir—et poursuivie avec obstination et inflexibilité jusqu'à sa réalisation en 1941-1942. Selon cette interprétation classique et longtemps dominante— qu'on peut qualifier d'“ hitlérocentrique ”—la “ solution finale ” correspond à l'exécution programmatique d'un dessein ancien, continu, cohérent, en vertu d'une logique fondamentale qui conduit en droite ligne des premières mesures antisémites de 1933 à Auschwitz. N'est-il point facile au demeurant de trouver dans *Mein Kampf* à la fois l'illustration de cet antisémitisme forcené et l'annonce de l'annihilation physique des “ parasites ” juifs au nom de la race et du sang allemands? Cette vision du génocide a été baptisée “ intentionnaliste ”, car en privilégiant l'idéologie elle considère que toute la politique nazie découle d'une intention centrale mise à exécution par Hitler progressivement, mais conformément à un plan.
Depuis une vingtaine d'années néanmoins s'est développée une interprétation sensiblement différente que l'on a appelée “ fonctionnaliste ”. En fait il s'agit d'une interprétation double. Parmi les historiens qui s'en sont fait les champions, les uns insistent sur la structure et le fonctionnement du système nazi : une structure moins monolithique et un fonctionnement plus complexe qu'on ne l'a dit. Non point un seul centre de pouvoir, concentré en la personne du *Führer,* mais *des* centres de pouvoir plus ou moins diversifiés (on a même parlé de “ polycratisme ”), que compliquent encore les divisions et les rivalités au sein de l'appareil dirigeant. D'où des processus de prise de décision diffus, en raison de la relative autonomie des multiples instances bureaucratiques (le parti, l'administration, l'armée, la police, la

SS).D'autres historiens “ fonctionnalistes ” mettent de préférence l'accent sur le rôle des circonstances, au premier chef la conjoncture de guerre. Ce qui a été déterminant à leurs yeux, c'est l'évolution de la carte stratégique et plus particulièrement la lutte déclenchée contre l'Union Soviétique qui fait basculer le conflit mondial et change sa nature. Il s'ensuit que la mise en œuvre de la politique de liquidation physique des Juifs s'est opérée de manière beaucoup plus improvisée que ne l'ont affirmé les historiens “ intentionnalistes ”. Ainsi, au lieu de résulter d'une planification fixée à l'avance, elle apparaît comme le produit d'une “ spirale de radicalisation ” conduisant en 1941 à la décision d'apporter par la “ solution finale ” une issue définitive à la “ question juive ”.

Remarquons que dans la vision “ fonctionnaliste ”, Hitler n'est nullement absous, puisque c'est seulement son antisémitisme viscéral et son impulsion personnelle au moment décisif qui ont enclenché le processus de l'extermination. En revanche, si l'on adopte cette perspective, le cercle des responsabilités s'élargit considérablement, dans la mesure où la “ solution finale ” implique alors des concours extrêmement nombreux, du sommet à la base, à travers un réseau multiple d'exécutants et de complices.

“ Programme ou engrenage ”, selon l'expression de Philippe Burrin : tel est le débat qui partage aujourd'hui les historiens. En portant sur la nature du nazisme et sur le fonctionnement du régime, ce débat non seulement renouvelle l'analyse historique, mais il nous interpelle en posant en termes nouveaux le problème des responsabilités dans la politique d'extermination.

Extraits de : F. Bédarida, *Le génocide et le nazisme,* Presses Pocket, 1992.

2 - Norbert Frei, L’État hitlérien et la société allemande (1987)

S'il ne peut pas subsister le moindre doute quant à la nature totalitaire de l'idéologie nazie et au primat du politique dans son acception hégémonique - et, pour finir, même sur l'économie -, il n'en est pas moins clair que la volonté d'imposer un pouvoir entièrement totalitaire se heurta, dans bien des domaines de la société, à certaines limites. Si l'on veut donner une description historique crédible de la réalité vécue, il ne suffit donc pas de répertorier les intentions totalitaires du régime, dont on peut trouver les preuves partout, puisque la propagande nazie ne cessa de les proclamer haut et fort. La question décisive est de déterminer dans quels domaines, à quels moments et dans quelle mesure ces intentions purent prendre corps et, dans cette perspective, on découvre des “ niches ” assez importantes, des espaces de liberté et des zones de préservation privée à l'intérieur desquels le national-socialisme ne réussit pas, ou ne réussit que dans une très faible mesure, à s'établir : c'est vrai surtout dans les domaines de la culture de masse, de l'art, de la religion, mais aussi dans de nombreux secteurs de la civilisation technique et de la vie quotidienne.

Ce “ caractère lacunaire ” de la férule nazie provenait, certes, pour une bonne part, de l'incohérence de ses structures internes en contraste flagrant avec la façade monolithique du *Führerstaat-,* à tel point que les contemporains en étaient déjà conscients. I1 était cependant non seulement fonctionnel, mais peut-être même nécessaire. Car c'était précisément la faculté du régime d'admettre, dans certains domaines, des limites de fait, définitives ou passagères, à son pouvoir qui garantissait son extraordinaire force d'intégration - en corrélation avec le mythe du Führer et les succès politiques. Par rapport à un idéal totalitaire purement théorique, le régime ne paraissait pas parfait. Hitler pouvait presque être considéré comme un “ dictateur faible ” ; mais en ce qui concerne l’impact pratique et l'efficacité de l'emprise du pouvoir, c'était tout le contraire.

Si la montée du NSDAP et sa transformation en mouvement de masse ne peuvent s'expliquer uniquement par le génie de sa propagande et sa coïncidence avec la crise économique mondiale, le rapide développement du pouvoir nazi et le vaste soutien dont il bénéficia peuvent encore moins s'expliquer par sa virtuosité dans le domaine des techniques de manipulation. Ces dernières jouèrent indiscutablement un rôle particulier, mais le régime réussit surtout, comme avant lui le “ mouvement ”, à répondre aux aspirations et aux besoins

de larges couches de la population. Il sut les reprendre à son compte et les satisfaire au moins pour une part. La modernité de l'État hitlérien résida en cela et c'est en ce sens que s'explique sa capacité de mobilisation durable.

Paysans, ouvriers, employés : des centaines de milliers d'hommes et de femmes éprouvèrent pour la première fois, à partir de 1933, le sentiment d'être politiquement pris au sérieux et compris. Quand, dans l'histoire de l'Allemagne, le peuple avait-il bénéficié d'une attention aussi tapageuse et aussi démonstrative ? Quand avait-il fait l'objet de tant de mesures sociales? Quand l'État avait-il jamais donné une définition du champ d'intervention de la politique et par conséquent de sa responsabilité à l'égard des individus ? Quand une telle pléthore de symboles d'identification avait-elle été offerte en même temps que d'aussi nombreuses occasions de participation ? Enfin ne semblait-on pas sur la voie d'une société de masse émancipatrice, où l'effort accompli compterait davantage que les origines sociales, mais où en même temps, l'effrayante confusion de la civilisation industrielle serait dissipée grâce à un ordre fermement établi, une image claire de l'ennemi et des jugements de valeur simples ?

Extraits de : Norbert Frei, *L'État hitlérien et la société allemande*, Le Seuil, 1994 (édition allemande, 1987).

Sujet n° 5 : Quelle est la place de la conceptualisation en histoire ? À partir de l'exemple – non limitatif- du concept de totalitarisme.

1. Henry Rousso, La légitimité d'une comparaison empirique (1999).

Depuis l'effondrement du système soviétique et l'ouverture d'importants gisements d'archives, le renouveau des études sur l'URSS et sur le communisme a donné une nouvelle actualité au débat sur la comparaison entre nazisme et stalinisme, notamment en Allemagne et dans toute l'Europe centrale et orientale. En France, la discussion a été relancée par la parution, en 1995, de l'essai de François Furet, *Le Passé d'une illusion,* inscrit dans la filiation des analyses sur le totalitarisme 1. Le fait est à noter, car la discussion sur le totalitarisme, qui renvoie, d'un côté, à la comparaison entre nazisme et stalinisme (ou entre fascisme et communisme) et, de l'autre, relève d'une analyse spécifique de ces systèmes politiques, n'a jamais connu en France des développements comparables à ce qui s'est passé dans le monde universitaire anglo-saxon ou germanophone depuis les années 1950, en dépit des travaux de Raymond Aron, de Claude Lefort, de Jean-Pierre Faye et de quelques autres. Cela tient à des raisons aujourd'hui largement connues, comme l'influence du Parti communiste dans le monde intellectuel et l'énergie qu'il a déployé pour accréditer avec un certain succès l'idée largement fausse que le totalitarisme n'était qu'un "concept de guerre froide "2.

Désormais, au contraire, beaucoup d'ouvrages français sur le communisme ou sur l'URSS évoquent directement la comparaison avec le nazisme, ou déclenchent involontairement des discussions qui la mettent en scène. La symétrie est d'ailleurs rarement vraie : les ouvrages sur le nazisme ne provoquent pas la même réaction et il existe peu d'études récentes, étrangères ou françaises, ayant pour objet principal l'histoire du nazisme qui s'inscrivent dans la filiation de la théorie du totalitarisme, si ce n'est le cas relativement isolé des écrits de Ernst Nolte3. À cet égard, même réactualisé, le débat sur la comparaison ou sur le totalitarisme conserve quelques constantes depuis ses origines, et surtout depuis les années 1950 et la discussion autour de l'oeuvre de Hannah Arendt : il a eu essentiellement pour objet d'apprécier et de réévaluer, en priorité, l'histoire du stalinisme et du communisme en général, notamment dans une optique de combat politique, plutôt que celle du nazisme (même si ce dernier constituait l'objet principal dans le projet originel de Hannah Arendt). Une fois admis ce fait, cela n'invalide en rien ni l'intérêt scientifique, ni la nécessité intellectuelle, ni même la légitimité morale d'une telle comparaison, quels que soient au demeurant les résultats auxquels on aboutit.

Notes :

1. François Furet, *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XXe siècle,* Paris, Robert Laffont/Calmann-Lévy, 1995.
2. Cf. sur ces questions Pierre Grémion, *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture à Paris (1950-1975),* Paris, Fayard, 1995, et du même auteur, "Le totalitarisme: marqueur dans l'espace politique et intellectuel français ", *in* dossier "La question du totalitarisme ", *Communisme,* n° 47-48, 3e et 4e trimestre 1996, p. 47-56.
3. Cf. son ouvrage le plus récent: *Der europäische Bürgerkrieg 1917-1945. Nationalsozialismus und Bolschewismus,* Munich, Herbig, 1987 ; on peut se reporter également à son point de vue sur *Le Passé d'une illusion:* "Sur la théorie du totalitarisme ", *Le Débat,* n° 89, mars-avril 1996, p. 139-146, ainsi qu'à son dialogue avec François Furet, dans la revue *Commentaire,* publié sous le titre : François Furet, Ernst Nolte, *Fascisme et communisme,* Paris, *Commentaire/Plon,* 1998. Ernst Nolte considère que "la vision historico-génétique "de la théorie du totalitarisme, qui voit dans le nazisme non seulement un régime du même genre que le bolchevisme, mais une "réaction" à ce dernier – une idée qui a contribué à déclencher la fameuse "querelle des historiens" en Allemagne –, constitue l'un des "rares et indispensables paradigmes" qui devra finir par s'imposer, même s'il lui faudra" des décennies ""Sur la théorie du totalitarisme ", *Le Débat,* art. cité, p.146).

Extrait de l'introduction de Henry Rousso (dir.), *Stalinisme et Nazisme*, Bruxelles, Complexe/IHTP, 1999.

2. Nicolas Werth,Totalitarisme ou révisionnisme ? L'histoire soviétique, une histoire en chantier (1996).

Depuis une vingtaine d'années, une véritable " guerre civile intellectuelle " fait rage dans les milieux de la soviétologie, notamment anglo-saxonne, la plus avancée et la plus productive. La disparition de I URSS et l'ouverture de ses archives n'a pas mis fin à cet affrontement dont la prestigieuse *Slavic Review* reste l'une des arènes principales. Mentionnons brièvement les protagonistes.
D'une part, les historiens et les politologues de l'école " totalitarienne " qui a fondé les études " soviétologiques " sur les postulats du totalitarisme : un régime politique monolithique, fondé sur une légitimité de type idéologique, sorte de logocratie; un État tout puissant, exerçant un contrôle absolu sur une société atomisée, devenue docile à la suite d'un endoctrinement massif; un système qui abolit le droit, fait régner la terreur et le mensonge, tâche de créer un " homme nouveau " et d'étendre son emprise à l'ensemble du monde.
D'autre part, les historiens de l'école " révisionniste ", soucieux de " revisiter d'en-bas " le stalinisme, de lui trouver une " base sociale ", de déceler un " consensus " entre le régime et la société (à travers des chenaux de mobilité sociale ascendante ou des stratégies d'ascension individuelle), de comprendre la " rationalité inteme " de phénomènes qui paraissent aberrants (la " Grande Terreur " comme " dérapage incontrôlé " d'une purge " ordinaire " du parti, ou comme " guerre civile au sein d'appareils concurrents ").
Les historiens " révisionnistes " ont pris pour cible un certain nombre de points faibles du " modèle totalitaire ", dans sa variante " idéale-typique ", " orwelienne ".
A un premier niveau, il est aisé - et peu productif - d'opposer comme le fait, par exemple, J.A. Getty, " dictature " et " totalitarisme ", en se bornant à constater que " la sophistication technique et technologique qui distingue le totalitarisme de la dictature manquait dans les années trente ". Cette démarche ne revient-elle pas, comme le fait judicieusement remarquer I. Kershaw, " à opposer la réalité du régime stalinien à un modèle idéal (et illusoire) de totalitarisme proche de l'image fictive qu'en donne Orwell dans son 1984 ".
Plus pertinent est un second type de critique qui porte sur l'élasticité du cadre temporel englobé par la notion de totalitarisme. Alors que pour H. Arendt le totalitarisme n'était pas inclus dans l'évènement fondateur - la révolution d'Octobre 1917 - et cessait avec la mort de Staline, la plupart de ses héritiers spirituels, du moins dans le domaine de la soviétologie (C.J. Friedrich, Z.K. Brzezinski, L. Schapiro, B. Moore), ont fondé la permanence du totalitarisme

soviétique, de Lenine à Brejnev, sur ses dimensions idéologiques et “ impériales ”. Ces incertitudes sur la genèse et la fin du “ totalitarisme ” soviétique - date-t-il de 1917, de la fin des années vingt, se termine-t-il en 1953 ou perdure-t-il jusqu'en 1985, voire jusqu'en 1991 - sont le plus souvent le résultat d'une analyse exclusivement politologique du “ système soviétique ”, où l'approche historique est réduite à sa plus simple expression : celle d'une histoire politique “ au sommet ”, d'une “ kremlinologie ”. Dans cette optique, le totalitarisme n'est plus qu'un ensemble statique de “ propriétés ” censées définir, une fois pour toutes, un “ système ”, propriétés au demeurant communes, à quelques nuances près, à des réalités historiques aussi différentes que le fascisme mussolinien, le nazisme ou le bolchevisme. Face à cette construction, les historiens sont fondés à poser des questions pertinentes : comme tout ƒtat, argumente M. Lewin, “ L'État soviétique n'est pas un État flottant au-dessus de tous les autres éléments, sur l'histoire elle-même ”. Peut-on parler d'un même État, d'un même “ système ” tout au long des sept décennies d'existence de l'URSS ? Trois ou quatre fois dans son histoire, les paramètres essentiels de la base sociale du régime ont changé, ce qui n'a pas pu, en retour, ne pas modifier le caractère même du système politique, selon le postulat du politologue américain J. Hough, d'après lequel “ aucune société ne peut se maintenir si les flux sont à sens unique, du sommet vers la base ”.
Troisième axe de critique et de discussion; l'équivalence vulgaire entre “ totalitaire ” et “ monolithique ”, qui, comme le note K. Pomian, “ a très logiquement servi d'argument censé invalider l'idée même de totalitarisme ”. Entre la qualification initiale du système et la description des conditions réelles de son fonctionnement, les contradictions sont nombreuses. Les administrations sont traversées de rivalités d'intérêts, de conflits institutionnels, d'ambitions de personnes opposant idéologues et politiques, administrateurs et politiques, responsables de l'industrie lourde et responsables de la production de biens de consommation, Centre et périphéries, appareils de l'État et bureaucratie du parti, armée et police politique, etc. Les piliers de l'historiographie “ totalitarienne ” ont bien eu conscience de ces problèmes. L'apothéose du politique, l'histoire comme déroulement inévitable du projet originel du parti, la disparition de l'économique et du social comme sphères autonomes ont beau être des principes affirmés, des historiens du courant “ totalitarien ” comme M. Fainsod ou L. Schapiro ont admis l'existence de nombreuses zones d'autonomie échappant au contrôle de l'État totalitaire, n'hésitant pas à parler d'un “ totalitarisme inefficace ”. Quel était le degré d'autonomie des administrations ? Jouaient-elles leur rôle de relai entre le pouvoir et la société ? Dans quelle mesure les disfonctionnements des administrations, L'inadéquation fréquente entre l'objectif et sa réalisation, entre l'intention politique “ d'en-haut ” et l'inculture politique de ceux qui étaient chargés d'appliquer ce programme, le long et tortueux cheminement des intructions du Centre jusque dans les zones mal contrôlées de l'immense espace social rendent-ils caduc ce postulat central du totalitarisme : l'omnipotence du parti-État ?
Quatrième objet de débat : le degré d'atomisation de la société, de dissolution des structures sociales traditionnelles, d'autonomie des évolutions sociales et démographiques. Rarement une société aura été si profondément bouleversée par un projet idéologique de transformation radicale de ses structures. Un projet qui a pris souvent l'allure d'une campagne d'éradication de classes entières. L'histoire de la période soviétique de l'histoire russe est marquée par un affrontement quasi-permanent entre le parti-État et la société. Cinq des sept décennies de cette période ont vu se succéder des “ assauts ” d'une rare violence - guerre civile, collectivisation forcée, industrialisation accélérée, élimination de groupes sociaux “ étrangers ” à la “ nouvelle société soviétique ”, “ soviétisation ” de nations non-russes - et des “ campagnes de mobilisation ” destinées à “ gommer les différences entre les villes et les campagnes ”, à “ éradiquer les croyances rétrogrades ”, à réduire les différences nationales, à promouvoir un certain type de mobilité et de stratification sociale, voire à transformer les comportements démographiques.
La société n'a-t-elle été que le champ d'application de la coercition étatique ? N'a-t-elle pas conservé des mécanismes de défense, à travers les cellules familiales, communautaires, si fortes en Russie, associatives, nationales ? Sans doute, la part de la *stikhia* - terme difficilement traduisible en français, mais très souvent employé par le pouvoir soviétique pour désigner à la fois la spontanéité, le désordre, le chaos, la force des éléments naturels ou sociaux s'opposant

à l'action “ régulatrice ” du pouvoir politique - a-t-elle été plus importante que la part de “ résistance ” (*soprotivlenie)* face aux agressions dont la société était victime. Néanmoins, aussi désorganisée, meurtrie, destructurée fût-elle, la société n'a cessé d'établir des limites, de faire jouer des mécanismes de dissociation entre le politique et le social.
Le dialogue reste difficile entre les politologues de l'école “ totalitarienne ”, qui mettent en avant le monolithisme et l'ordre comme principes explicatifs du “ système soviétique ”, ignorant les évolutions et les tensions internes qui traversent les appareils, comme les espaces d'autonomie du social et du démographique, et les historiens se rattachant peu ou prou au courant “ révisionniste ” américain qui, fondant leurs analyses sur l'étude des dysfonctionnements bureaucratiques, de la “ pollution ” du politique par le social, en viennent souvent à minimiser la terreur comme moment fondateur, la peur comme élément constitutif et permanent des mentalités, la violence comme mode de résolution des conflits.

Extraits de : Nicolas Werth, “ Totalitarisme ou révisionnisme ? L'histoire soviétique, une histoire en chantier ”, *Communisme*, n° 47-48, 1996.

Sujet n° 6 : Les historiens face aux « passés qui ne passent pas » : quels enjeux ? À partir de l'exemple – non limitatif- de la période de Vichy.

1. Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, Vichy et ses historiens (1992)

Quant à *la France de Vichy* de Paxton, elle connut plus de notoriété, mais déclencha dans la grande presse un tir groupé de critiques virulentes: comment un historien (originaire, faut-il le préciser, de Virginie !) osait-il souligner les responsabilités quasi exclusives du régime de Vichy dans la politique répressive, mieux affirmer que la France, loin d'avoir été protégée par un bouclier de maréchal, était celui des pays vassalisés qui avait le plus souffert de l'Occupation ?
Reste que sous l'effet de ces divers facteurs, les impulsions décisives étaient, en ce début des années soixante-dix, dorénavant données. Et allaient se mettre au travail tous azimuts de nombreux chercheurs, français ou étrangers. La classe politique se mettait même de la partie, puisqu'elle votait en 1979 une loi qui libéralisait notablement la consultation des archives publiques et permettait aux conservateurs de la section contemporaine des Archives nationales de faire montre d'une grande libéralité dans l'octroi de dérogations.
Le public cultivé affichait sur la France de Vichy une curiosité qui ne se démentait pas ; la seule mention de noms d'institutions continuait de mettre le feu aux poudres : l'école des cadres d'Uriage fut aussi bien traînée dans la boue parce qu'elle aurait symbolisé le: fascisme à la française, ou célébrée comme un des viviers de la Résistance. Mais s'il existait bien un fond permanent de guerre franco- française, les centres d'intérêt, eux, se déplaçaient. Une évolution qui peut s'expliquer pour des raisons générationnelles, pour des raisons également culturelles. Il en est ainsi de l'étude des politiques d'exclusion et d'extermination, dont le public a aujourd'hui de la peine à admettre qu'elles aient été dans un premier temps presque négligées. Sans percevoir, il est vrai, les retombées qu'ont pu produire les mutations de la communauté juive française et de sa mémoire, l'activisme de militants jeunes, les conflits du Proche-Orient, débouchant sur un investissement grandissant à l'endroit de la Shoah et suscitant par là même une relecture de la politique d'exclusion de Vichy.
Parmi la floraison actuelle de recherches de grande qualité, au nombre desquelles les recherches françaises supportent toutes les comparaisons, on peut distinguer schématiquement trois cas de figures selon le type de rapport qui s'établit entre elles et le public, selon la façon dont elles lui donnent ou non l'impression d'être correctement informé sur cette période. Il y a d'abord des travaux historiques qui n'intéressent que médiocrement le grand public, soit qu'il les juge trop érudits, soit plus souvent qu'il refuse de s'intéresser à leurs problématiques, qui pourtant passionnent des conclaves d'historiens. Ainsi se sont multipliés les débats sur la “ modernité ” de Vichy. Ils ont amené à considérer que l'État français, loin d'être une sorte de parenthèse aberrante, offrait des séries de passerelles entre la fin des années trente et les années de l'immédiate après-Libération. Car l'historien fera une lecture

différentielle de ces années : il soulignera volontiers que le tempo de l'économie n'est pas celui de la politique, de même qu'il rendra compte de l'évolution des mentalités, qui n'épouse pas forcément les accélérations de la conjoncture et l'ascension aux extrêmes inhérente à la guerre. Intellectuellement et historiquement fécondes, ces interrogations et ces réponses n'ont pas eu l'honneur de la médiatisation.
Deuxième cas de figure: les historiens répondent à la demande sociale d'une partie du public. Ainsi les travaux se sont-ils multipliés, nous l'avons dit, sur les diverses modalités de la politique d'exclusion inhérente à Vichy. Alors que le colloque de 1970 n'en disait pratiquement pas mot, celui de 1990 est amené à lui faire une très large place. Entre-temps, des recherches souvent militantes avaient porté sur les exclus, les marginalisés, les étrangers, tandis que la justice - malgré certaines réticences du pouvoir politique soucieux de " paix civile " - avait affiné la jurisprudence sur les crimes contre l'humanité. Sur ce point, on peut dire que les critiques les plus virulentes sont particulièrement malvenues. I1 est d'ailleurs probable que si le public s'indigne et réclame que plus de lumière soit faite sur les crimes commis pendant cette époque, c'est bien au fur et à mesure qu'on les lui dévoile plus systématiquement, dans des travaux historiques dont il peut prendre connaissance quoi qu'il en dise.
Sous Vichy, les Français
Les historiens, enfin, élaborent de nouveaux outils de travail et répondent à des questions qui intéressent au premier chef nombre de lecteurs et auxquelles la mémoire savante auparavant n'avait guère répondu. Schématiquement, elle qui s'était consacrée à la France de Vichy s'intéresse de plus en plus à la France sous Vichy. Jadis, on étudiait plutôt les institutions, l'idéologie, les politiques du régime; maintenant on investit beaucoup plus dans l'étude des groupes sociaux ou culturels, pour comprendre comment a réagi ce qu'il est convenu d'appeler désormais la société civile. On comprend alors que les éditeurs n'hésitent pas à publier des journaux tenus au jour le jour et non retouchés (citons par exemple celui de Charles Rist intitulé *Une saison gâtée ou* encore ce *Journal d'un honnête homme* récemment paru [Jean Bourgeon, 1990].
Et puis, les historiens sont en mesure, grâce à l'exploitation notamment du contrôle postal, de tracer une courbe fiable de l'évolution de l'opinion et de ses représentations. Naguère encore, on affirmait à ce propos tout et son contraire : les Français auraient été tous pétainistes, puis tous gaullistes; ou bien se seraient communément conduits - selon une expression consacrée - comme des " veaux ", etc. Dorénavant, en faisant les distinguos nécessaires entre le maréchalisme (la confiance placée dans l'homme) et les diverses sensibilités pétainistes (le soutien à l'idéologie et aux pratiques de la Révolution nationale), nous savons que l'attentisme a été le sentiment le mieux partagé des Françaises et des Français dès l'année 1941 ; et sans qu'il faille forcément donner à ce terme une connotation péjorative.
Des analyses méthodiquement menées pour décoder la surconsommation culturelle pendant ces années noires, livresque, filmique, théâtrale, laissent à penser que les Français ont oscillé -pour reprendre une formulation de Jean-Pierre Rioux - entre le " faute de mieux " (la culture-refuge) et le " mine de rien " (la culture comme prise de conscience). Au total, le Français dit moyen nous apparaît de plus en plus avoir fait montre dans sa vie de tous les jours d'un comportement moins ambigu qu'ambivalent. Sans doute les résultats de toutes ces recherches souvent pointues ne sont-ils pas complètement passés dans le grand public qui a de la peine à imaginer qu'on ait pu forger dans ce domaine de nouveaux outils de travail fort efficaces, et qui en reste volontiers à des griefs déjà anciens. Reste que cette approche de Vichy par en bas, cette plongée systématique dans la France profonde a relancé l'intérêt des lecteurs.
On aura compris, au sortir de ce parcours historiographique esquissé à grands traits, que nous n'entendons d'aucune manière faire un plaidoyer en faveur des historiens français travaillant sur ces années quarante. Ceux-ci, au demeurant, savent qu'il leur reste du pain sur la planche et qu'il leur faut notamment répondre à l'une des questions posées par Robert Paxton : la France de Vichy a-t-elle été le pays occupé qui a le plus souffert en Europe occidentale ? Il est important, pour la qualité des travaux qui restent à mener, que l'on comprenne, voire admette, en repérant dans les conditions de travail celles qui ont permis des avancées décisives, que les

insuffisances ou les retards qui ont pu être dénoncés ne sont pas dus à une variante d'une mauvaise conscience française.

Les historiens français se sont plutôt efforcés - nous avons essayé de le montrer - de répondre à une demande sociale singulière. Celleci a été fortement marquée par des enjeux de mémoires vivaces et pour partie biaisés, qui ont d'abord porté sur l'Occupation allemande, puis sur la guerre franco-française. Depuis une bonne vingtaine d'années, la mémoire savante a pris toute sa part au débat. Avec les méthodes et les approches qui lui sont propres. Le doute méthodique, la prise en compte de l'ambivalence des attitudes, l'étude comparative ont débouché, il est vrai, le plus souvent sur des analyses relativement nuancées qui ont pu donner l'impression d'être par trop distanciées, de faire fi de la profondeur des cicatrices, de ne répondre que bien imparfaitement à certaines attentes. C'est ce qui explique pour partie que continuent de courir quelques idées reçues. Les historiens, quant à eux, sont convaincus, quittes à être taxés d'immodestie, d'avoir fait progresser, en y ayant - sans doute - mis le temps, le débat nécessaire.

Extraits de : Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, "Vichy et ses historiens", *Esprit*, mai 1992. (1992).

2. René Rémond, « La complexité de Vichy », *Le Monde*, 5 octobre 1994.

Dans le trouble suscité, pour les raisons que l'on sait par le retour de la période de Vichy dans le débat public, les historiens ont été sollicités et l'histoire convoquée - c'était inévitable, mémoire et histoire étant liées. Dans cette confusion où la passion l'a souvent emporté sur le désir sincère de connaître et de comprendre, l'Histoire a été quelque peu malmenée et les historiens instrumentalisés : une part des acquis de la connaissance a été méconnue - momentanément, on veut l'espérer - et des fantasmes ont refait surface. Ce fut aussi l'occasion pour l'historien Zeev Sternhell d'exposer dans un article-fleuve son système d'interprétation du régime de Vichy. La thèse n'est pas neuve : elle a depuis longtemps fait l'objet de discussions scientifiques ; elle risque même à être répétée obstinément sans tenir compte des travaux plus récents, de faire figure d'historiographie traditionnelle.

Les mises en cause personnelles n'auraient pas suffit à susciter une réponse si Zeev Sternhell ne faisait pas à la plupart des historiens français un procès d'intention d'une extrême gravité et si la thèse n'impliquait pas des enjeux dont la portée excède de beaucoup celle d'une controverse professionnelle. N'ayant pas le goût de la polémique, surtout avec un ancien étudiant dont j'ai estimé les travaux et l'érudition et à qui je garde de l'affection, je ne répondrai que sur des points d'intérêt général.

On s'étonne de lui voir reprendre encore la fable du tabou que les historiens français observeraient depuis un demi-siècle : elle ne peut plus trouver créance qu'auprès de qui ignorerait tout du travail des historiens et de leur production. Il n'est sans doute aucune période de notre histoire qui ait été aussi tôt et autant étudiée, des première enquêtes du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale aux récents colloques de l'Institut d'histoire du temps présent sans oublier celui tenu en 1970 - avant la publication des premiers travaux d'historiens étrangers - par la Fondation nationale des sciences politiques.

Quant aux travaux personnels, je ne citerai qu'un nom : celui de Jean-Baptiste Duroselle, qui vient de disparaître, dont le livre *l'Abîme*, d'une objectivité insoupçonnable, est une synthèse exemplaire. Les ouvrages des historiens étrangers, y compris ceux de Zeev Sternhell ont aussitôt trouvé en France traducteurs, éditeurs, lecteurs, commentateurs. Dans l'enseignement la période occupe une place non négligeable. Quant aux débats publics dans les médias, ce serait plutôt l'obsession que le refoulement. Aucun reproche n'est plus infondé que celui fait aux historiens comme aux Français d'avoir cherché à occulter le passé.

Ce grief s'accompagne d'un autre qui ne laisse pas d'être contradictoire : le soupçon d'avoir essentiellement travaillé à disculper leurs concitoyens. De toute façon, ajoute-t-on, ils seraient trop impliqués pour pouvoir être objectifs. Il n'est pas d'accusation qui porte plus gravement atteinte à notre honneur d'historien. Cette idée que l'appartenance nationale disqualifie pour

travailler sur l'histoire de son pays implique que la compréhension varierait en raison inverse de la proximité. Ce postulat, dont il faut bien mesurer la portée, est le pendant du préjugé qui a retenu naguère les historiens de s'intéresser aux périodes proches et que je m'honore d'avoir contribué à ruiner.

Le péché majeur d'anachronisme

Certes l'exercice requiert l'application de quelques règles dont l'observation loyale fait la différence entre qui a le respect de la vérité et qui demande à l'histoire de lui fournir des arguments au service de ses passions. Ces règles ont récemment souffert quelques entorses. La plus importante d'entre elles et qui s'impose a tout esprit honnête, est, si légitime qu'il soit d'interroger le passé à partir des préoccupations du moment, de ne pas abuser de l'avantage que nous confère sur les contemporains le fait de connaître la suite. Entrant par force à reculons dans l'avenir, on se détermine plus en fonction du passé que de la suite.

La méconnaissance de cette règle capitale engendre l'anachronisme qui est le pêche majeur en histoire. Ainsi on ne jugera pas les quelques trois millions de Français qui adhérèrent dans l'été 1940 à la Légion française des combattants comme s'ils avaient su par avance qu'en sortirait trois ans plus tard la Milice. Les parlementaires qui accordèrent, le 10 juillet 1940, les pleins pouvoirs au Maréchal raisonnaient sur le passé glorieux du vainqueur de Verdun et n'avalisaient pas pour autant la rencontre de Montoire. Seconde règle aussi impérieuse : ne pas supputer les intentions des acteurs à partir des conséquences de leurs actes, les meilleures intentions du monde pouvant conduire a des effets détestables. Ne pas remonter sur ce point des conséquences aux origines. On s'explique ainsi que, par aveuglement, des Français qu'animait un patriotisme sincère ont pu faire un temps confiance au Maréchal. A ces deux préceptes j'en ajouterai un troisième pour l'interprétation des textes qui tiennent une si grande place dans toute reconstitution du passé. Leur intelligence ne va pas de soi car la langue - les historiens du langage le savent pertinemment - n'est pas une donnée fixe : elle évolue ; le sens des mots n'est pas immuable. Il importe donc de retrouver celui qu'ils avaient quand ils furent écrits ou prononcés. Autrement le risque est grand de se méprendre sur leur signification et de travestir la pensée majeure de qui les employa. C'est la critique qui a été formulée à l'encontre de la méthode pratiquée par Zeev Sternhell dans la reconstitution d'une tradition qu'il baptise *fasciste* à partir d'une compilation de textes.

Sous le bénéfice de ces remarques reprenons quelques unes des affirmations formulées sur le régime de Vichy. D'abord sur ses origines. A en croire Sternhell j'aurais soutenu que Vichy était un simple accident, sans racines dans le passé de la France. C'est un contresens absolu, qui résulte probablement d'une confusion entre accident et événement. C'est tout le contraire : Zeev Sternhell fait procéder le régime d'un courant de pensée dont il relève les prodromes chez des penseurs de la fin du XIXe siècle ; je situe, moi, les origines un siècle plus haut, puisque je vois dans l'une de ses composantes la résurgence de celle des droites qui s'est constituée sur le rejet de 1789, le refus des Lumières et de la société qui en est issue : la Révolution dite nationale entendait beaucoup plus être une contre-révolution que la révolution que les mouvements fascistes voulaient promouvoir.

Mais qu'elle ait ainsi des racines anciennes n'exclut pas que l'instauration d'un régime qui s'en réclame soit un accident de l'histoire : sans la défaite de nos armes, jamais cette école de pensée n'aurait pu s'emparer du pouvoir. Cette liaison circonstancielle entre le hasard des combats et un changement de régime n'est pas sans conséquence pour le jugement : il faut alors démontrer que cette philosophie politique avait l'assentiment de la majorité des Français ; on s'expose à ne rien comprendre à l'état d'esprit des Français d'alors si l'on ne mesure pas les effets du choc provoqué par le désastre de nos armées, l'accablement et la prostration qui ne se dissipèrent pas avant plusieurs mois et qui paralysèrent le jugement.

Comme Zeev Sternhell a raison de nous inviter à tenir compte de la complexité de la réalité ! Mais que ne le fait-il lui-même plutôt que de proposer une interprétation triplement réductrice ? Il identifie l'inspiration du gouvernement Pétain à une seule tradition de pensée ; il traite de son histoire comme si elle n'avait pas comporté des séquences différentes ; il envisage

la société française comme un bloc homogène et relativement unanime, à l'exception de la vieille distinction qu'on croyait abandonnée après tant de travaux qui ont démontré que le partage des attitudes traversait toutes les catégories sociales, entre les élites réputées avoir toutes trahi et la masse du peuple

Le jugement et la connaissance

Or Vichy ne se réduit pas à une inspiration unique. Un seul exemple : il n'y pas plus étranger à l'idéologie contre-révolutionnaire que Pierre Laval, qui n'est pourtant pas négligeable. Complexe, Vichy l'est bien plus qu'on ne le pense ordinairement. C'est à la fois ou plutôt successivement, au moins quatre au cinq éléments distincts. Il y a d'abord un choix de circonstance dans une situation exceptionnelle : celui de l'armistice dicté par la conviction que 1e guerre était perdue sans recours ; ce choix recueillit sur le moment une adhésion presque unanime ainsi qu'un élan de confiance dans la personne de Pétain.

Sur ces deux faits s'est greffée une opération politique, l'établissement d'un nouveau régime, et surtout l'ambition, qui apparaîtra à la lumière de la prolongation de la guerre une illusion fatale et une erreur majeure de fonder un nouvel ordre social. Il y eut aussi, inséparable de ce projet, une politique d'exclusion qui conduisit à mettre les juifs hors la loi. Il y a encore, un peu plus tard, un choix de politique extérieure en faveur de la collaboration pour ménager une place à la France dans une Europe allemande ; c'est l'aspect qui provoquera d'emblée les plus vives oppositions. L'acceptation initiale de Vichy ne signifie pas l'adhésion à tous ces aspects : à mesure qu'ils se découvriront l'un après l'autre, l'opinion se détachera du régime et de sa politique.

Telle est bien en effet la question essentielle : que pensaient les Français ? Peut-on les mettre en examen pour les actes de leur gouvernement ? Le souci de répondre a cette question fait la différence entre qui se limite à lire des textes et l'historien qui tente de restituer la variété des sentiments d'un peuple entier. On a souvent fait comme si les initiatives d'un gouvernement. qui a été imposé aux Français par les circonstances, qui ne les a jamais consultés, qui ne les a informés que de façon partielle et mensongère, exprimait leurs sentiments profonds. On a par exemple trop souvent lu le livre pionnier de Robert Paxton, établi à partir de documents d'archives diplomatiques et qui visait à éclairer la politique du gouvernement, comme s'il nous révélait la France profonde. Qui aurait l'idée d'induire les sentiments des Polonais au temps de l'état de guerre à partir des déclarations du général Jaruzelski ? C'est ce qu'on fait couramment pour les Français des années d'occupation. Pourquoi leur refuser le bénéfice d'une distinction qu'on accorde à tous les Peuples privés de la liberté de s'exprimer ?

Or il se trouve que c'est précisément en ce domaine qu'ont été accomplis dans les dernières années les plus grands progrès de la connaissance : les travaux sur l'opinion publique, la consultation des archives ont montré qu'il fallait réviser la chronologie et décaler vers l'amont le moment ou l'opinion a commencé à se détacher du pouvoir. Sur le point qui soulève à juste titre les interrogations les plus pressantes et les plus douloureuses - la persécution des juifs, français et étrangers - les travaux d'historiens français et israéliens, d'un Serge Klarsfeld ou d'un Asher Cohen, ont apporté la preuve que la majorité des Français ont désapprouvé les mesures discriminatoires. Ce fut même une des causes les plus effectives de dissentiment entre l'opinion et le gouvernement au point que les autorités de Vichy s'en inquiétèrent et infléchirent quelque peu leur politique en conséquence.

Souligner cette complexité de Vichy, ça n'est pas entreprendre sa réhabilitation pas plus que rappeler qu'un peuple ne se confond pas nécessairement avec ceux qui se sont approprié le pouvoir ne tend à le disculper de toute responsabilité. La reconnaissance de l'ambivalence des situations et de l'ambiguïté des comportements ne dispense pas de porter un jugement. et même des condamnations, mais le jugement ne saurait devancer la connaissance. C'est seulement en connaissance de cause qu'il est possible et légitime de juger un temps et un peuple.

Extraits de : René Rémond, « La complexité de Vichy », *Le Monde*, 5 octobre 1994.

Sujet n° 7 : Les historiens « face à l'extrême » : quels problèmes ? Quels enjeux ? À partir de l'exemple – non limlitatif- de la Shoah.

1. Hilberg R. *La destruction des Juifs d'Europe* (1985).

LES AGENTS DU PROCESSUS

Les Allemands tuèrent cinq millions de Juifs. Le massacre ne s'organisa pas dans le vide ; il put se perpétrer parce qu'il avait une signification pour ceux qui en furent les agents. Il ne s'agissait pas d'une stratégie restreinte conduisant à quelque objectif ultérieur, mais bien d'une entreprise en soi, d'une péripétie perçue comme un *Erlebnis* — une réalité vécue de bout en bout par ceux qui y participèrent.
Les bureaucrates allemands qui mirent leur compétence au service de la destruction des Juifs furent tous partie prenante de cet *Erlebnis,* les uns se chargeant du travail technique — la rédaction d'un décret ou la formation d'un train —, les autres carrément postés à la porte d'une chambre à gaz. Ils étaient à même d'avoir conscience des proportions gigantesques de l'opération à partir de ses détails les plus infimes. A chaque phase du processus, ils firent preuve de stupéfiants talents de pionniers en l'absence de directives, de cohérence dans leurs activités, alors que manquait un cadre juridictionnel, d'une compréhension fondamentale de la tâche à laquelle ils étaient attelés, alors que n'existait aucune communication explicite. Lorsque Reinhard Heydrich et les Staatssekretäre se réunirent le matin du 20 janvier 1942 pour débattre de la « Solution finale de la question juive en Europe », on a le sentiment que tous se comprirent.
Le projet pris dans son ensemble apparaît, rétrospectivement, comme une mosaïque de petits fragments, chacun très terne et très banal. Or cette succession d'activités ordinaires, ces notes, mémorandums et télégrammes incrustés dans l'habitude, la routine et la tradition, se transformèrent en un processus de destruction en masse. Des individus parfaitement ordinaires allaient accomplir un travail qui, lui, ne l'était pas. Une phalange de fonctionnaires, dans les bureaux de l'Etat et les entreprises privées, œuvrait à l'objectif ultime.
A chaque escalade dans le processus correspondaient également des obstacles. Les problèmes économiques avaient leurs exigences propres. Les moments de réflexion troublaient les esprits. Or la destruction des Juifs n'en fut pas pour autant interrompue. La continuité constitue l'une de ses caractéristiques capitales. Au seuil de la phase de mise à mort, le flot des mesures administratives coulait sans retenue. Les obstacles techniques et moraux étaient surmontés. La marche forcée sans précèdent d'hommes, de femmes et d'enfants vers les chambres à gaz avait commencé. Comment réussit-on cet exploit ?

L'expansion de la destruction

L'effort de destruction allemand évolua sur plusieurs plans. D'abord, nous voyons une série d'organismes au sein d'une machine de destruction. Parallèlement, nous discernons une évolution des procédures destinées à l'accomplissement des tâches de destruction. Nous notons également l'évolution autonome, étape par étape, du processus de destruction. Enfin, nous observons le désir de mettre en œuvre divers processus dirigés contre de nouvelles victimes et visant à l'anéantissement d'un groupe après l'autre dans la sphère d'influence allemande.
L'immersion, dans les opérations de destruction, de l'appareil administratif en tant que tel fut fondamentale. Nous savons qu'à mesure que se déroulait le processus, ses exigences devenaient plus complexes et son accomplissement mettait en cause un nombre croissant de services, de bureaux du parti, d'entreprises commerciales et de commandements militaires. La destruction des Juifs représentait un processus total, comparable, dans sa diversité, à une guerre moderne, à une mobilisation ou à une reconstruction nationale.

Or, un processus administratif d'une telle ampleur ne saurait être mené à bien par un organisme unique, même s'il s'agit d'un corps entraîné et spécialisé comme la Gestapo ou un commissariat aux Affaires juives ; lorsqu'un processus s'insinue dans chaque phase de la vie humaine, il doit en dernier ressort puiser dans les réserves de la communauté organisée tout entière. C'est pourquoi nous trouvons parmi les agents du processus les techniciens hautement différenciés de l'inspection de l'armement, les responsables lointains du ministère des Postes et — dans l'opération capitale qui consistait à fournir des dossiers déterminant l'ascendance — les membres d'un clergé chrétien distant et sur la réserve. Ainsi, du point de vue structural, l'appareil de destruction ne présentait pas de grandes différences avec l'ensemble de la société allemande organisée ; seule différait la fonction. L'appareil de destruction était bel et bien la communauté organisée, dans l'un de ses rôles particuliers.

Les organismes en place s'appuient sur les procédures existantes. Dans son travail quotidien, le bureaucrate utilisait des techniques éprouvées et des formules dûment vérifiées qu'il connaissait bien et qu'il savait acceptables par ses supérieurs, ses collègues et ses subordonnés. Les pratiques habituelles étaient également appliquées aux situations inhabituelles. Le ministère des Finances recourut à des expropriations pour créer le complexe d'Auschwitz, et les chemins de fer allemands facturèrent à la Police de sécurité le transport des Juifs, calculant le prix d'un aller simple pour chaque déporté en fonction du kilomètre de voie ferrée. Les opérations rapides et brutales entraînaient des complications plus importantes et réclamaient des adaptations plus subtiles. Au cours de la rafle des Juifs de Varsovie, durant l'été de 1942, les habitants du ghetto laissèrent derrière eux des notes de gaz et d'électricité impayées ; les bureaux allemands responsables des services publics et du budget municipal durent faire appel à toute leur compétence pour restaurer l'équilibre administratif.

L'appareil avait beau s'évertuer à maintenir les modalités habituelles pour traiter toute une variété de problèmes, on notait une tendance, dans la structure bureaucratique, à effacer les vieilles frontières reconnues de la liberté de l'administration lorsqu'elles empêchaient de s'attaquer à de nouveaux problèmes ou d'exploiter de nouvelles possibilités. Le processus de destruction était, par nature, illimité. C'est pourquoi le pouvoir fut moins bridé, pourquoi les champs d'action furent amplifiés et les compétences élargies. Avec le temps, il devint plus facile de rédiger une ordonnance réglementant la conduite des victimes ou d'agir directement contre elles.

En matière de réglementation publique, les lois fondamentales se firent plus rares, et les « décrets d'application » eurent de moins en moins de rapport avec les lois auxquelles ils se référaient. Une ordonnance n'avait même pas à être publiée au journal officiel. En décembre 1938, Heinrich Himmler, omettant de soumettre, selon l'usage, le règlement à l'enregistrement, fit passer « provisoirement » et directement dans les journaux une réglementation qui retirait aux Juifs leur permis de conduire. Lorsque la légalité de cette initiative fut contestée devant les tribunaux, le Reichsgericht entérina la méthode de Himmler en arguant qu'une proclamation émise « au vu et au su des plus hautes autorités du Reich », sans s'attirer de protestations de leur part avait force de loi.

La montée de ce mode de gouvernement par simple avis s'accompagna d'un plus grand laxisme dans la prise de décisions internes. Tout en restant bien précis, les ordres pouvaient être assortis de pouvoirs importants. Un ordre était aussi un pouvoir. Quand Göring autorisa Heydrich à lancer la « Solution finale », cette mission consistait en une délégation de pouvoir considérable. Et il n'est pas surprenant que les directives écrites aient fait place aux instructions verbales. Hitler n'a peut-être jamais signé de sa main l'ordre de tuer les Juifs. Par ailleurs, il existe des témoignages sur ce qu'il aurait déclaré sous forme de remarques, de questions ou de « souhaits « . Ce qu'il voulait réellement dire, ou le fait de savoir s'il voulait réellement le dire, peut avoir été une affaire de ton autant que de langage. Lorsqu'il parlait « froidement » et « à voix basse » de décisions horrifiantes « aussi à table, au dîner », son auditoire savait qu'il était « sérieux ».

Les ordres verbaux étaient donnés à tous les échelons. Höss se vit confier la construction de son camp de la mort d'Auschwitz au cours d'une conversation avec Himmler. Stangl recuit de Globocnik les instructions concernant Sobibór sur le banc d'un parc à Lublin. Un cheminot

de Cracovie, responsable des horaires des trains de la mort, rappelait que son supérieur immédiat lui ordonna de conduire les convois chaque fois que les SS le demandaient.

Ainsi existait-il, en essence, une atrophie des lois et une multiplication correspondante de mesures, à l'égard desquelles les sources d'autorité adoptaient une attitude de plus en plus évanescente. On ouvrait les valves pour que la décision passe. Le fonctionnaire blanchi sous le harnais se réalisait enfin. Un bureaucrate moyen, au même titre que son supérieur hiérarchique le plus haut placé, prenait conscience des courants et des possibilités. Dans les détails comme dans un contexte plus général, il savait reconnaître ce qui était mûr à une période donnée. Et, le plus souvent, c'était lui qui déclenchait l'action.

Des milliers de propositions furent introduites dans des mémorandums, présentées à des conférences, débattues dans des lettres. Les thèmes abordés allaient de la dissolution des mariages mixtes à la déportation des Juifs du Liechtenstein ou à la construction de quelque système « agissant rapidement » pour anéantir des femmes et des enfants juifs de Lódz et des villes avoisinantes du Warthegau. Parfois, on estimait que le moment était venu, même en l'absence de toute consigne précise de la hiérarchie. En décembre 1932, Hans Globke rédigea des dispositions antisémites dans un décret relatif aux patronymes, alors qu'il n'existait encore ni régime nazi ni Führer. Le Bureau d'administration provisoire de Varsovie commence à faire main basse sur les biens immobiliers juifs « en attendant » une « réglementation juridique », procédant entre-temps au travail préliminaire « indispensable ». Toutefois, ce genre d'initiative spontanée n'était pas toujours bien accueillie par les services centraux berlinois. Lorsque, aux Pays-Bas, la Police de sécurité voulut encourager les stérilisations en faisant miroiter aux couples des mariages mixtes capables de prouver qu'ils ne pouvaient avoir d'enfant la possibilité d'échapper à la déportation, l'adjoint d'Eichmann, Günther, exprima son désaccord : aucun mécanisme de cet ordre n'avait encore été mis au point pour les Juifs d'Allemagne. Le Reich, déclara Günther, devait servir de modèle dans ce genre d'affaire. Eichmann lui-même dépassa le cadre d'action défini en s'emparant par erreur des Juifs hongrois présents dans le Reich. Commentant cet acte devant un tribunal israélien, il déclara : « C'est, humainement, possible et compréhensible ».

En dernière analyse, les lois ou les décrets n'étaient pas considérés comme une source de pouvoir ultime, mais simplement comme l'expression d'une volonté. Dans cette optique, un décret particulier pouvait ne pas avoir prévu tout ce qu'il fallait faire; il risquait même, à l'occasion, d'interférer avec la tâche qui devait être accomplie. Si l'on considérait qu'une ordonnance ne fixait aucune limite, si l'on y voyait seulement l'exemple du type d'actions qui pouvaient être entreprises, rien n'empêchait un responsable d'outrepasser les limites qui étaient les siennes et de légiférer sur un plan parallèle. La loi pour la restauration du fonctionnariat prévoyait la révocation des fonctionnaires juifs. Par analogie, ou « sinngemäss », les boursiers de l'université de Fribourg furent privés de leurs allocations. Si des instructions empêchaient de passer à l'action, on les ignorait même purement et simplement. Ce fut le cas d'une directive publiée dans le Gouvernement général, stipulant que le salaire des travailleurs juifs du marché « libre » devait représenter 80 % de celui accordé aux Polonais. Le problème, dans plusieurs localités, était que les « Juifs du travail » n'avaient rien reçu de leurs employeurs, dans la mesure où il était entendu que les conseils juifs devaient les rémunérer sur leurs propres fonds. Dans le district de Pulawy, l'armée allemande, peu désireuse de procéder au paiement, s'empressa de congédier ses Juifs, mais, à Czestochowa, le Commissaire allemand de la ville écrivit dans son rapport: « Je suppose que ces instructions se sont peut-être aussi localement égarées et j'ai donc agi en conséquence. »

La machine de destruction, progressant ainsi de sa propre autorité, s'embarqua dans une action menée sur plusieurs fronts dans un réseau toujours plus complexe de décisions indissociables les unes des autres.

Extraits de : Hilberg R. (1985), *La destruction des Juifs d'Europe*, trad. Paloméra M.-F. de, Charpentier A., Folio-Histoire, 1991, pp. 856-861 (1ère édit ; 1985). Nouvelle édition, 2006.

2. François Bédarida: *Le débat est clos sur les faits* (1996).

Question : Quel est le bilan chiffré de la Shoah tel que la communauté scientifique l'a établi ?

Certes, on n'atteindra jamais la précision absolue, compte tenue de la géographie du massacre qui s'étend à travers toute l'Europe, de la durée de celui-ci, de la politique officielle du secret et de la masse des victimes. Le chiffrage s'est fait en plusieurs étapes. La première, en 1945-1946, est effectuée à l'instigation du Tribunal militaire international (TMI) de Nuremberg, qui a adopté le chiffre de cinq millions sept cent mille, en s'appuyant sur une estimation d'Eichmann. Au même moment, un comité anglo-américain d'enquête sur le judaïsme et la Palestine aboutit à un chiffre équivalent. Enfin, il faut signaler les travaux d'un excellent démographe de ce temps : Jacob Lestchinsky. Depuis les années 50 jusqu'à aujourd'hui, les historiens ont poursuivi le travail. Pour Léon Poliakov, le chiffre des victimes est de six millions, du même ordre que celui de Jacob Robinson (cinq millions huit cent mille) au début des années 60. Hilberg se situe quelque peu en dessous de cette estimation, à cinq millions cent mille, dont 25% assassinés en plein air par les « commandos mobiles » de tuerie (*Einsatzgruppen*), 60% dans les camps et 15% dans les ghettos. Plus récemment, le chiffre de cinq millions a été avancé par l'historien germano-américain Gerald Fleming. Mais, depuis 1992, une équipe allemande dirigée par W. Benz est revenue au chiffre de six millions.

Q. : Par quels méthodes obtient-on ces chiffres ?

Par l'étude des archives principalement. La première démarche, l'addition, consiste à ajouter les chiffre des déportations, des massacres, dont les *Einsatzgruppen* tenaient une comptabilité très précise, et des gazages. On a là-dessus un document fondamental : le rapport du statisticien SS Richard Korherr établi pour Himmler en mars 1943. L'autre, la méthode par soustraction, retranche le nombre des survivants de celui de la population juive avant la guerre. A l'Est et tout particulièrement sur le territoire soviétique, les incertitudes sont plus grandes qu'à l'ouest. A cet égard, l'ouverture des archives de l'ex-URSS est susceptible de nous apporter des précisions qui manquaient encore.

Q. : Que sait-on des autres victimes, c'est-à-dire des victimes non-juives ?

L'Abbé Pierre a jeté l'équivoque sur ce thème. Il est certain qu'il y a multiplicité de victimes. Il convient donc d'analyser posément et rationnellement le régime nazi, avec au centre le racisme et l'antisémitisme, l'idéologie qui conduit à l'élimination de tous les supposés « Sous-hommes », par exemple des malades mentaux. Le chiffre des morts parmi les prisonniers soviétiques atteint ainsi les trois millions trois cent mille. Mais il s'agit d'une folie meurtrière qui découle d'une autre logique. Il faut procéder aux distinctions nécessaires, faute de quoi on perd le sens de l'événement.

Q. : Que pensez-vous de l'efficacité de la « loi Gayssot », du 13 juillet 1990, sur la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité ?

Je ne crois pas qu'il appartienne à la justice de décider par décret de la validité des assertions historiques. Ce n'est pas en punissant les auteurs d'insanités que l'on contribue à la connaissance. J'y ai toujours été défavorable, et un certain nombre d'historiens, comme Madeleine Rebérioux, l'étaient aussi quand elle a été adoptée - sans être écoutée.

Q. : Croyez-vous qu'il y ait des tabous dans l'historiographie de la Shoah ?

Prétendre, comme l'abbé Pierre, qu'il y a des tabous, que le débat n'est pas clos, est absurde. Non seulement la masse de livres et de travaux scientifiques est énorme, mais le sujet est omniprésent dans le public, dans les médias, au cinéma, à la télévision. D'autre part, à quelques rectifications mineures près, le débat est clos sur les faits. Là où il demeure ouvert, c'est sur l'interprétation. J'ajoute que l'invocation par Roger Garaudy du livre de Josué me parait relever du parfait crétinisme intellectuel. Mettre en parallèle la prétendue extermination des Cananéens par les Hébreux et la Shoah, c'est tout simplement oublier que le livre de Josué a été composé plusieurs siècles après les faits, à partir de traditions passablement enjolivées. C'est oublier aussi que les historiens et les archéologues ont montré que, loin d'avoir été exterminés par les Hébreux, les Cananéens ont continué à vivre sur les territoires de la Palestine après la conquête de Josué. Enfin il s'agit d'exploits mythiques et le B.A.-BA exige

que l'on fasse la distinction entre l'épopée et l'événement historique ! Toute volonté de biaiser l'histoire de la Shoah, de la mettre en doute au nom d'une méthode hypercritique, de la relativiser en la noyant au milieu de la masse des horreurs dont toute l'histoire de l'humanité est remplie, est le produit d'une manipulation d'ordre idéologique. Mieux vaut en être conscient.

François Bédarida, *Le débat est clos sur les faits*, *Le Monde* du 5-6 mai 1996 (Propos recueillis par Nicolas Weill).

Texte alternatif au texte 1.

Raul Hilberg: La destruction des juifs d'Europe a impliqué toute une société (1998).

QUESTION : Votre oeuvre majeure - 'la Destruction des juifs d'Europe' - constitue l'aboutissement de plusieurs décennies de recherche. Pourquoi ce titre qui évoque plus la froideur d'une entreprise industrielle que l'émotion face à l'un des plus grands drames humains de l'histoire?

Pourquoi ce mot 'destruction' plutôt que 'meurtre' ou encore 'extermination'? Je voulais me tenir à l'écart de toute charge accusatrice. Que ce soit à l'égard des actes des nazis ou de l'attitude des juifs. Cette absence scrupuleuse de passion, cette froideur neutre, mécanique, objective - au sens de description de ce que l'on peut voir et comprendre - est délibérée. Aussi, je ne parle pas de Shoah. Encore moins d'Holocauste, qui renvoie à la tradition biblique du sacrifice religieux. Dès la rédaction de ma thèse, dans les années cinquante, j'affirmais qu'il n'y avait pas eu beaucoup de résistance. De tous les documents, il transparaissait que c'était ici - en France - et en Russie que la résistance avait été la plus ample. Et je posais des questions. Pourquoi, s'il y avait eu autant de résistance que suggéré, la guerre a-t-elle pu durer six ans? Pourquoi la quasi-totalité des juifs d'Europe, quelque six millions, ont-ils été tués? Pourquoi les Allemands n'ont-ils pas subi davantage de pertes? Pourquoi a-t-il suffi de 2.000 hommes à la Gestapo sur l'ensemble de la France? Il y a eu de la résistance. Mais il y a eu aussi, et plus encore, beaucoup de collaboration. Pour les juifs d'Europe centrale ou de l'Est, la résistance à un pogrom était une chose. Le combat contre un Etat en était une autre. Pour trouver des juifs le menant, en tant que tels, il faut remonter au IIe siècle, au soulèvement de Jérusalem contre Rome. Ce fut la dernière révolte de cette nature. Quand, face aux nazis et à leurs collaborateurs, les jeunes des ghettos voulaient résister, la plus grande opposition à leur projet venait des parents, des anciens. Ces derniers estimaient que résister serait une facilité qui entraînerait des pertes considérables. Selon eux, le plus difficile était de tenter d'assurer la survie de la communauté. Ils pensaient: 'Aussi longtemps que nous pourrons produire quelque chose d'utile, de nécessaire aux Allemands, ils laisseront en vie cette communauté ou, du moins, une partie de cette communauté.' Leur collaboration était une stratégie de survie. Ils ne voulaient en rien la victoire allemande, mais seulement rester en vie jusqu'à la fin. Dès le début, deux groupes, aux approches fort différentes, ont choisi de résister coûte que coûte. A gauche, autour des communistes, à droite, autour des nationalistes.

Q. : Du génocide arménien, à l'orée des années vingt, à celui tout récent du Rwanda, en passant par le bilan de ce que certains appellent 'la nature criminogène du communisme', le siècle qui s'achève ne fut pas avare de massacres, en dehors même des actions de guerre. Le massacre des juifs est-il un parmi d'autres, ou revêt-il une dimension particulière?

Dans ces actions contre les peuples, il y a d'incontestables similitudes: tueries collectives, enfermements dans des camps avec utilisation jusqu'à l'épuisement de la force de travail. Souvent, une continuité entre l'acte d'apparence la plus insignifiante et l'horreur extrême. Il me semble cependant que, dans le cas des juifs, il y a eu une politique d'Etat, calculée, mobilisant tous les moyens, ainsi qu'une large part de la société pour les annihiler totalement - femmes, hommes et enfants. Il était permis à certains de vivre un tout petit peu plus longtemps, mais le sort de tous était scellé. L'antisémitisme multiséculaire a joué un rôle. Il n'explique pas cette destruction systématique. Celle-ci n'a pas été le produit d'une explosion de haine ou de colère aveugle. Mais une démarche froide, un processus bureaucratique géré avec méthode et

inventivité. Quelle qu'ait été l'ampleur des pertes subies par d'autres peuples, pendant la Seconde Guerre mondiale, avant ou après celle-ci, à l'égard de nul autre que les juifs il n'y a eu cette volonté, cette mise en oeuvre jusqu'au bout d'une destruction totale.

Q. : Quel a été, en France, le rôle de Vichy?

Essentiel. Les Allemands ont procédé avec beaucoup de finesse pour gouverner un pays de cette taille. Il fallait une armée de législateurs, de magistrats, de gestionnaires, de techniciens... Ils ne l'avaient pas. Il fallait donc que la France les aide aussi bien dans la zone occupée que dans celle dite 'libre'. Ils avaient besoin d'une administration apte à exercer au quotidien la coercition d'Etat dans un cadre légal. Ils avaient besoin de l'industrie, des chefs d'entreprise et de leurs gestionnaires. Ils avaient besoin des travailleurs français pour compenser le manque de travailleurs en Allemagne. En échange de quelques concessions de forme, Vichy a répondu à cette nécessité. En ce qui concerne les juifs, Vichy a considéré que la France, pays occupé, n'avait pas à se maintenir terre d'asile pour des 'non nationaux'. Or, une large part des juifs de France étaient des juifs d'origine étrangère. Vichy a donc été, dès le début, tout disposé à livrer ces juifs à l'Allemagne - enfants compris. Nés en France, exclusivement francophones, mais issus de parents étrangers, ils n'étaient 'pas vraiment français'. Sur 300.000 juifs de France, 75.000, aux deux tiers d'origine étrangère, ont été tués. Vichy a souvent fait plus que les Allemands pour capturer des juifs, étrangers ou citoyens français.

Q. : Trois procès. Barbie, Touvier, aujourd'hui Papon...

J'y suis très attentif. La prise de conscience de ces actes a été très tardive. Combien d'autres, aux responsabilités plus lourdes encore, ont échappé à la justice? Je pense aux protections dont a bénéficié Bousquet. Il reste que de tels procès ont beaucoup de sens. Dans toute l'Europe, il y a un réveil sur ce que fut la collaboration. En Occident, mais aussi, maintenant, en Roumanie, en Lituanie et d'en d'autres parties de ce qui fut l'empire soviétique. On y parlait beaucoup de la Résistance et fort peu de la collaboration. Des générations se posent la question: de qui sommes-nous les enfants? Une telle question se pose à l'échelle de la société. Elle traverse aussi des familles. Les plus jeunes revendiquent: 'Nous voulons vraiment savoir.' Un procès comme celui de Papon ouvre une petite porte sur des actes et - c'est peut-être encore plus fondamental - sur un certain sens de ce que le mot 'carrière' veut dire... En Allemagne, il y a eu des procès, mais pour l'essentiel les couches dirigeantes y ont échappé. Par exemple, les responsables de l'organisation Todt, très liés aux entreprises allemandes. Les archives désormais visibles à Moscou révèlent que deux cents entreprises étaient impliquées dans la construction d'Auschwitz-Birkenau. Tout cela se faisait dans le cadre de rapports capitalistes normalisés: contrats en bonne et due forme avec les SS, couverture du risque par des sociétés d'assurance comme Allianz... La grande industrie était impliquée dans l'exploitation de la main-d'oeuvre concentrationnaire, des chaînes de magasins dans la récupération et le recyclage des biens des déportés, voire des résidus organiques corporels... La destruction des juifs d'Europe n'a pas été l'oeuvre d'une petite bande de criminels endurcis. Toute une société y a été impliquée. La plupart, à un moment ou à un autre, ont eu le choix, le libre choix, d'y mettre ou non la main. Le procès Papon est l'une des fenêtres qui le donne à comprendre.

Q. : Plus de cinquante ans se sont écoulés. Acteurs, victimes et témoins se font rares. Bientôt, la mémoire ne sera plus formée que de traces enregistrées. Quelle peut être sa fonction?

C'est une question très difficile. Qu'est-ce qui est important dans mes recherches? Il est impossible de tout examiner, de tout étudier. Au tout début, je me suis intéressé aux dossiers des procès. C'est très restrictif. Puis aux documents de police. Ces dernières années, j'ai consulté les archives russes - maintenant beaucoup plus ouvertes que celles de nos pays - en laissant croire que je ne savais pas ce que je cherchais. On m'a pris pour un idiot et on m'a montré les dossiers considérés comme les moins importants. J'ai ainsi pu éplucher les archives des pompiers. Voilà une trace du quotidien banal. Or, que ce soit les rapports sur l'origine des incendies ou sur le comportement des intervenants, rien, absolument rien, ne laisse apparaître des faits de résistance. De même, on m'a ouvert les archives de l'administration chargée des jardins publics. A priori aucun intérêt. J'ai découvert qu'une partie de la gestion du goulag y

était camouflée... Je reviens à la destruction des juifs. Qui a transporté ces déportés? Des gens qui poursuivaient leur activité normale: conduire des trains. Quand les Allemands ont pénétré dans Kiev, en septembre 1941, 400.000 personnes y étaient encore présentes. Comment trouver les juifs? Une unité technique de l'armée allemande composée d'imprimeurs à fabriquer des milliers d'affiches. Ceux-ci ont répondu. Il y a eu 33.000 tués. Ces imprimeurs n'étaient pas des idéologues, ni des SS, ils faisaient leur métier. La leçon? Des gens non liés à la politique, sans responsabilité particulière, ont fait des tas de mauvaises actions. De quoi est-il important de se souvenir? De cela: nous vivons dans une société moderne où les actes des uns et des autres sont fortement imbriqués. Chacun est confronté à la question fondamentale: à quel dommage, toi, d'où tu es, risques-tu de contribuer?
Extraits de : Raul Hilberg, »*La destruction des juifs d'Europe a impliqué toute une société »*. Entretien avec Marc Blachère , Traduit de l'anglais par Michel Muller in, *l'Humanité*,18 mars 1998.

Texte complémentaire : Enzo Traverso : La singularité d'Auschwitz (1997).

1. L'âge barbare.

Dans son bilan du « court XXe siècle » désormais révolu, Eric J. Hobsbawm cite une donnée statistique suffisant largement à situer cette époque - qu'il appelle l'« âge des extrêmes » - sous un horizon de barbarie : entre la Première Guerre mondiale et la fin des années 1980, les victimes de guerres, génocides et violences politiques de nature différente ont été au moins 187 millions, ce qui correspond à environ 9 % de la population mondiale à la veille de la Grande Guerre1. Cette comptabilité s'arrête en 1990, elle n'inclut donc ni les morts de la guerre du Golfe ni ceux de la Yougoslavie, ni non plus ceux du génocide au Rwanda. Pour avoir une idée un peu moins abstraite de ce que signifie un tel chiffre, il faudrait imaginer une carte de l'Europe sur laquelle auraient été rayées la France, l'Italie et l'Allemagne. Essayons de les remplacer par un énorme vide, par un désert ou plutôt par un immense cimetière et nous aurons une idée plus précise de ce qu'est la violence du monde moderne. Hobsbawm indique en effet la barbarie comme l'un des traits majeurs du « court » XXe siècle. Il souligne la régression sociale indiscutable représentée par notre époque par rapport aux niveaux de « civilité » atteints après la Révolution française, en ajoutant que si l'humanité n'a pas encore sombré, de manière définitive et irréversible, dans un abîme de barbarie, cela tient essentiellement à la persistance des valeurs héritées des Lumières2. En citant von Clausewitz, il rappelle qu'après la chute de Napoléon, le principe selon lequel les vainqueurs n'avaient le droit ni de massacrer les prisonniers de guerre ni de transformer les populations civiles en cibles militaires semblait définitivement acquis au sein des nations européennes. Pour avoir une idée de la mutation connue un siècle et demi plus tard, il suffit de rappeler que les victimes civiles de la Deuxième Guerre mondiale - pas le nombre global des morts, qui tourne autour de 55 millions, mais les seules victimes civiles - dépassent les 20 millions3. A l'aune des idéaux chevaleresques et, aurait-on presque envie de dire « humanistes », de von Clausewitz, le projet de la bombe à neutrons - à savoir une arme capable d'exterminer des vies humaines sans endommager les biens matériels - apparaît comme le signe d'un renversement de valeurs à peu près complet.

Le rappel du nombre global des victimes est important, car les violences et les génocides de notre époque doivent être placés et ne peuvent être expliqués que dans le contexte d'un siècle de barbarie. Mais l'historien ne peut pas s'arrêter à cette mise en perspective, sa tâche consiste à reconstruire - y compris factuellement, positivement, wie eigentlich gewesen - les événements et à essayer de les interpréter. Il ne peut pas éviter de distinguer, comparer, ordonner, classifier, au risque parfois de se transformer en un comptable froid et apparemment imperturbable devant des crimes horribles.

Essayons d'énumérer brièvement les horreurs du XXe siècle : deux guerres mondiales et

plusieurs guerres régionales, dont l'une, celle du Vietnam, sans doute encore plus terrible, à son échelle, que les précédentes ; puis une chaîne de génocides, à partir de celui des Arméniens, à laveille de la chute de l'empire ottoman, jusqu'à celui du Rwanda, quatre-vingts ans plus tard, en passant par l'Ukraine, en 1930, et par Auschwitz, pendant la Seconde Guerre mondiale. Le XXe siècle a expérimenté, avec les camps de concentration staliniens et nazis, une nouvelle forme de domination, d'oppression et d'anéantissement à une échelle de masse qui concerne des millions d'êtres humains et qui va bien au-delà des massacres coloniaux du siècle dernier. Mais surtout, le XXe siècle a connu des formes historiquement nouvelles et inédites de violence, inimaginables pour ceux qui, comme mes grands-parents, étaient nés à la fin du siècle dernier. J'indiquerai les trois fondamentales : Auschwitz, le goulag et Hiroshima, autrement dit le génocide racial, l'univers concentrationnaire et la bombe atomique. J'essayerai maintenant de les décrire quoique de façon très synthétique4.

Auschwitz est une extermination conçue sur des bases idéologiques, planifiée, gérée bureaucratiquement et mise en oeuvre par des méthodes industrielles. Ses victimes sont désignées selon leur appartenance à un groupe qualifié de « race inférieure », dans le cadre d'un projet de remodelage biologique de l'humanité. Ce génocide racial est précédé par l'opération T4 (l'euthanasie) qui frappe les handicapés (dont la vie n'était pas « digne d'être vécue », selon la formule nazie), puis étendu, à une échelle bien plus vaste et avec d'autres moyens, aux Juifs et, dans une moindre mesure, aux Tziganes.

Le goulag est une forme d'extermination non théorisée et même en contradiction avec les principes affichés par le régime qui la pratique, gérée bureaucratiquement avec des méthodes paranoïaques, qui généralisent à une très vaste échelle une répression visant des ennemis, réels ou imaginaires, socialement et politiquement définis : les « criminels », les koulaks, les trotskistes, etc. A l'apogée du stalinisme, tout citoyen soviétique constitue une victime potentielle de l'univers concentrationnaire.

En dernier lieu, Hiroshima est une forme d'extermination sans motivations idéologiques, mise en oeuvre par un Etat non totalitaire, sans déportations ni camps de concentration, grâce aux moyens de destruction les plus puissants créés par la technique moderne, dont la cible est la population civile d'un pays ennemi, pendant une guerre.

La Deuxième Guerre mondiale est le moment de rencontre de ces trois formes d'extermination qui ne manquent certes pas de précédents historiques : Auschwitz n'est pas le premier génocide de l'histoire et le système concentrationnaire est déjà annoncé, dans ses formes embryonnaires, par les prisons et par les asiles de travail du XIXe siècle5, ainsi que par la combinaison d'administration et de massacres qui caractérise les conquêtes coloniales6. Mais Auschwitz et la Kolyma franchissent incontestablement, par rapport aux Workhouses et à la première guerre d'Algérie, un stade qualitatif nouveau. Quant à la bombe atomique, elle pulvérise tout simplement les moyens de destruction des siècles passés, en instaurant un nouveau seuil de la terreur face auquel il n'y a pas grande différence entre une balle de canon et les flèches d'un arc.

2. La singularité d'Auschwitz : définir et comparer

Ces violences ont parfois marqué de véritables césures historiques. Ainsi la Première Guerre mondiale, étudiée par les historiens comme un laboratoire de la modernité dans lequel les hommes ont expérimenté, pour la première fois, la destruction technologique et la mort anonyme de masse7. Et la deuxième, qui a transformé l'Europe, entre 1939 et 1945, en un champ de ruines et qui a trouvé son épilogue à Hiroshima, considérée par Günther Anders comme une sorte de Tag Null, point de départ d'une ère nouvelle dans laquelle l'humanité est désormais, et pour toujours, en mesure de procéder à sa propre auto-destruction8.

Une césure historique, celle d'Auschwitz, se distingue des autres, pour la conscience du monde occidental, jusqu'à s'ériger en paradigme de la barbarie de ce siècle. La reconnaissance de la singularité historique de la « Solution finale » fait depuis longtemps l'objet de querelles pas toujours fructueuses, parfois même tout à fait stériles, et susceptibles de cristalliser des conflits et des passions qui souvent tendent à sortir des limites d'un débat d'idées rationnel. Parmi les nombreuses variétés du discours sur la singularité d'Auschwitz, il ne sera question ici que de celles relevant du champ historique. Par exemple, on ne prendra pas en considération la thèse selon laquelle l'unicité de la Shoah tiendrait à l'élection du peuple juif, ni celle qui voudrait la ramener à une dimension supra-historique, c'est-à-dire à son caractère d'événement, selon les mots d'Elie Wiesel, transcendant l'Histoire. La confrontation historienne avec de telles approches est a priori impossible, même si elles ne manquent pas d'influencer le contexte dans lequel s'élabore le récit historique. Il ne s'agit ni de revendiquer la singularité d'Auschwitz (ce qui est absurde) ni de la nier (ce qui est en revanche douteux), mais de la reconnaître et de la définir. Il faudra s'interroger aussi sur les causes et les conditions d'un tel débat, inexistant pour d'autres grands tournants historiques. Même si elle ne fait pas l'unanimité, la reconnaissance de la singularité d'Auschwitz est aujourd'hui partagée par la majorité des historiens du monde contemporain. En deux mots, leur thèse pourrait se résumer ainsi : le génocide juif est le seul, dans l'Histoire, à avoir été perpétré dans le but d'un remodelage biologique de l'humanité, le seul complètement dépourvu d'une nature instrumentale, le seul dans lequel l'extermination des victimes ne fut pas un moyen mais une fin en soi. Cette thèse est défendue dans des dizaines de livres. Je me limiterai ici à citer deux passages, le premier dû à la plume d'un historien israélien, l'autre à celle d'un historien allemand.

En reprenant une intuition esquissée par Hannah Arendt dans son essai sur Eichmann à Jérusalem, où elle écrit que les nazis ont voulu « décider qui doit et ne doit pas habiter cette planète » 9, Saul Friedländer ajoute le commentaire suivant : « Il y a là quelque chose qu'aucun autre régime, quelle que soit sa criminalité, n'avait jamais essayé de faire. En ce sens, le régime nazi a atteint à mes yeux une sorte de limite théorique extérieure : on peut envisager même un plus grand nombre de victimes et des moyens de destruction technologiquement plus efficaces, mais lorsqu'un régime décide, sur la base de ses propres critères, que des groupes n'ont plus le droit de vivre sur terre, ainsi que le lieu et le délai de leur extermination, alors on a atteint le seuil extrême. De mon point de vue, cette limite n'a été touchée qu'une seule fois (only once) dans l'histoire moderne, par les nazis. » 10

Cette thèse a été défendue avec une grande force polémique par Eberhard Jäckel : « L'assassinat des Juifs par les nazis - a-t-il écrit lors du Historikerstreit - a été quelque chose d'unique (einzigartig) parce que jamais encore auparavant un Etat n'avait décidé et annoncé sous l'autorité de son responsable suprême qu'un certain groupe humain devait être exterminé, autant que possible dans sa totalité, les vieux, les femmes, les enfants et les nourrissons inclus, décision que cet Etat a, ensuite, appliquée avec tous les moyens qui étaient à sa disposition. » 11

Cette définition généalogique de la singularité d'Auschwitz est souvent argumentée par des comparaisons typologiques avec d'autres violences et génocides du XXe siècle. Les camps d'extermination nazis sont ainsi devenus les symboles de cette singularité qui distingue le génocide juif aussi bien des autres crimes nazis que des violences du stalinisme. Ce dernier fut terriblement meurtrier lors de la collectivisation des campagnes, entre 1929 et 1932, qui provoqua une famine de masse dans laquelle périrent plusieurs millions de paysans ukrainiens12. En une vingtaine d'années, entre 1934 et 1953, le système concentrationnaire soviétique accueillit environ 15 millions de déportés, dont au moins 2 millions ne sortirent pas vivants13. L'organisation des camps nazis eut une durée moindre (entre sept et huit ans en moyenne, avec l'exception de certains camps comme Dachau, créé dès 1933) et concerna un

nombre beaucoup plus limité de déportés, mais ses effets meurtriers furent plus intenses. Wolfgang Sofsky a indiqué le chiffre de 1 100 000 victimes des dix principaux camps nazis sur 1 650 000 déportés14. Dans les centres de mise à mort, créés pendant la guerre et dont la durée d'existence ne dépassa pas quatre ans, furent éliminés au moins trois millions de Juifs15. Les camps nazis étaient peuplés par des détenus provenant de plusieurs pays européens, dans leur grande majorité non allemands ; la quasi-totalité des prisonniers des goulags, en revanche, était formée de Soviétiques.

Le goulag est une forme de terreur qui s'installe dans la longue durée, façonnant en profondeur la société soviétique et s'imposant comme une menace permanente qui pèse sur l'ensemble de la population. Auschwitz est une violence terriblement meurtrière mais de courte durée, inconcevable en dehors du contexte de la guerre à l'Est et de la conquête du Lebensraum allemand, une déchirure consommée dans un laps de temps extrêmement bref, qui semble presque démentir la vision braudelienne de l'histoire16. Autrement dit, Auschwitz et la Kolyma demeurent des gigantesques univers de mort, ce qui n'enlève rien aux différences de nature de ces deux crimes, liées autant à leurs objectifs qu'à leurs méthodes. Dans un cas, la terreur, les déportations et les exécutions à une échelle de masse visaient - avec des conséquences parfois non calculées - à réaliser des buts sociaux et politiques : procéder à une transformation de l'économie par la collectivisation des campagnes, puis consolider le régime en place en éliminant ses opposants réels ou potentiels ; dans l'autre, l'extermination à la chaîne des Juifs - de même que celledes Tziganes - avait perdu tout caractère instrumental, était devenue la finalité du régime et fut mise en oeuvre de façon systématique en dépit de son irrationalité économique et militaire dans les conditions de la guerre17. A l'encontre des rapprochements hâtifs effectués par la plupart des théoriciens du totalitarisme, un historien comme Ian Kershaw a indiqué que les crimes du stalinisme et ceux du nazisme sont « certes comparables, mais pas assimilables »18.

Récemment, Sonia Combe a souligné cette différence en procédant, de façon tout à fait originale, à une analyse comparée du rôle de deux commandants de camps : S.K. Evstigneev, le chef d'Ozerlag, le « camp du lac », près du lac Baïkal, à mille kilomètres au nord d'Irkoutsk, et le plus connu Rudolf Hoess, principal responsable d'Auschwitz. Ils partagent sans aucun doute la médiocrité bureaucratique, la personnalité autoritaire, la pauvreté d'esprit, bref la « banalité du mal » qui a fait d'une foule de fonctionnaires et de bureaucrates anonymes les exécutants implacables d'un massacre planifié. Mais l'analogie s'arrête là. Le but d'Evstigneev était celui de bâtir une voie ferrée, « la trace », un but qu'il fallait atteindre à n'importe quel prix, même au prix de la vie de milliers de zeks. Ozerlag demeurait un camp de travail, il n'était pas un camp d'extermination. « La mort - écrit Sonia Combe à ce propos - fut le métier de Rudolf Hoess, pas celui, à proprement parler d'Evstigneev. Ce dernier gérait un « matériau humain » qu'il pouvait « gaspiller » ou « économiser », selon les circonstances, pour mener à bien son entreprise. Que ce procédé d'« extermination par le travail » charge sa conscience d'un grand nombre de vies humaines n'enlève rien à la différence de finalité entre les camps d'Ozerlag et les camps d'extermination nazis. » 19

Cette définition de la singularité historique de la Shoah peut se révéler féconde, sur le plan méthodologique, comme hypothèse de recherche ; elle ne doit pas être postulée comme une catégorie normative ni imposée comme un dogme. Auschwitz n'est pas un événement historiquement incomparable. De plus, comparer, distinguer et ordonner ne signifie pas hiérarchiser. La singularité d'Auschwitz ne fonde aucune échelle de la violence et du mal. Il n'y a pas un génocide « pire » ou « moindre » qu'un autre et la qualité d'Auschwitz ne confère à ses victimes aucune aura particulière, aucun privilège au martyre et, par conséquent, à la mémoire collective. Ainsi définie, la singularité d'Auschwitz n'en exclut pas d'autres - par exemple celles du goulag ou de Hiroshima - car elle s'inscrit dans un contexte auquel appartiennent d'autres violences et génocides. Au lieu de favoriser une focalisation exclusive, elle devient un outil pour élaborer une herméneutique de la barbarie du XXe siècle. Sauf qu'une telle singularité se

dérobe aux procédés traditionnels d'historicisation et le débat qu'elle suscite n'est pas du même ordre que les débats d'école sur les spécificités de la Renaissance italienne, de la Réforme en Allemagne ou de la Révolution française. La conscience historique ne peut pas intégrer Auschwitz comme un acte fondateur ou une étape du processus de civilisation mais seulement comme une déchirure d'humanité. Dans cette perspective, l'insistance sur la singularité d'Auschwitz n'est qu'une autre manière pour désigner les apories d'une historicisation inachevée20.

Une fois définie la thèse au centre du débat, il faut essayer d'en expliciter les problématiques sous-jacentes : d'abord celle du rapport de la mémoire à l'histoire (avec leurs singularités respectives), puis celle du rapport d'Auschwitz à l'histoire de l'Occident (qui remet en cause la rationalité propre à notre civilisation), et enfin celle, la plus controversée, qui tient à ce que Jürgen Habermas a appelé « l'usage public de l'histoire » (la conscience historique comme un des fondements de notre responsabilité éthico-politique dans le présent).

3. La singularité de la mémoire et celle de l'histoire

L'irruption du problème de la singularité de la Shoah dans le chantier de l'historien tient aussi aux parcours de la mémoire juive, à son émergence au sein de l'espace public, au cours de ces dernières années, et à son interférence avec les pratiques traditionnelles de la recherche, grâce notamment à l'essor de l'histoire orale, des archives audiovisuelles, etc. Or, la mémoire singularise l'histoire ; elle est par définition subjective, sélective, souvent irrespectueuse des linéarités chronologiques, des reconstructions d'ensemble, des rationalisations globales. Elle élabore l'expérience vécue et, par conséquent, sa perception du passé ne peut qu'être irréductiblement singulière. Là où l'historien ne voit qu'une étape d'un processus, qu'un détail dans un tableau complexe et mouvant, le témoin peut saisir un événement crucial, le basculement d'une vie. L'historien peut décrypter, analyser et expliquer les photos conservées du camp d'Auschwitz. Il sait que ceux qui descendent du train sont des Juifs, il sait que le SS qui les observe participera à une sélection et que la grande majorité des figures de cette photo n'ont plus que quelques heures de vie devant eux. A un témoin, cette photo dira beaucoup plus. Elle lui rappellera des sensations, des émotions, des bruits, des voix, des odeurs, la peur et le dépaysement de l'arrivée dans le camp, la fatigue d'un long voyage effectué dans des conditions horribles, peut-être la vision de la fumée des crématoires, autrement dit un ensemble d'images et de souvenirs tout à fait singuliers et complètement inaccessibles à l'historien, sinon sur la base d'un récit a posteriori, source d'une empathie comparable à celle éprouvée par le spectateur d'un film et non pas à celle revécue par le témoin. La photo d'un Häftling désigne aux yeux de l'historien une victime anonyme ; pour un parent, un ami ou un camarade de détention, cette photo évoque tout un monde absolument unique. Pour l'observateur extérieur, cette photo ne représente - dirait Siegfried Kracauer - qu'une réalité « non délivrée » (unerlöst) 21. L'ensemble de ces souvenirs forme la mémoire juive, une mémoire que l'historien ne peut pas ignorer et qu'il doit respecter, qu'il doit même, autant que possible, explorer et comprendre, mais à laquelle il ne doit pas se soumettre. Il n'a pas le droit de transformer la singularité incontournable et légitime de cette mémoire dans un prisme normatif d'écriture de l'histoire. Sa tâche consiste plutôt à inscrire cette singularité de l'expérience vécue dans son contexte historique global, en essayant d'&ea cute;clairer ses causes, ses conditions, ses structures, sa dynamique d'ensemble. Cela signifie apprendre de la mémoire mais aussi la passer au crible d'une vérification objective, empirique, documentaire et factuelle, en traquant si nécessaire ses contradictions et ses pièges. S'il peut y avoir une singularité absolue de la mémoire, celle de l'histoire sera toujours relative22. Pour un Juif polonais, Auschwitz signifie quelque chose de terriblement unique : la disparition de l'univers humain, social et culturel dans lequel il est né. Un historien qui n'arrive pas à comprendre cela ne pourra jamais écrire un bon livre sur le génocide juif, mais le résultat de sa recherche ne serait guère meilleur s'il en tirait la conclusion que le génocide juif serait le seul de l'histoire.

A une époque de discriminations et de persécutions, les Juifs ne pouvaient pas éviter de se poser la question : « Est-ce bon, est-ce mauvais pour les Juifs ? », dont la réponse déterminait en quelque sorte une norme de conduite. Or, cette attitude ne peut pas guider l'historien qui, selon Eric J. Hobsbawm, ne doit pas se soustraire à un devoir d'universalisme : « Une histoire destinée aux seuls Juifs (ou aux Noirs américains, aux Grecs, aux femmes, aux prolétaires, aux homosexuels, etc.) ne saurait être une bonne histoire, quand bien même elle peut réconforter ceux qui la pratiquent. » 23

Il ne s'agit évidemment pas d'opposer de façon mécanique, dans le sillage d'une assez vaste littérature en la matière, une mémoire « mythique » à l'approche scientifique et rationnelle de l'historien24. Ce dernier est loin de travailler enfermé dans la classique tour d'ivoire. Il subit les conditionnements d'un contexte social, culturel et national ; il n'échappe pas aux influences de ses souvenirs ni à celles d'un savoir hérité, des conditionnements et des influences vis-à-vis desquels il peut essayer de s'affranchir non pas en les niant mais par un effort de distanciation critique25. Dans cette perspective, sa tâche ne consiste pas à tenter d'évacuer la mémoire - personnelle, individuelle et collective - mais à l'inscrire dans un ensemble historique plus vaste.

4. Auschwitz ou la singularité de l'Occident

Il y a aussi une perception culturelle de la singularité d'Auschwitz. Loin d'avoir été immédiate, elle a pris forme graduellement, au fil des décennies, mais elle s'est désormais solidement installée dans l'opinion publique. En un mot, on pourrait dire que ce débat sur l'unicité de la Shoah est un débat essentiellement, pour ne pas dire exclusivement occidental, inconnu ou absolument marginal en dehors de l'Europe et des Etats-Unis. Si le génocide juif est appréhendé comme une césure historique majeure, c'est parce qu'il a eu lieu au coeur de l'Europe, parce qu'il a été conçu et mis en oeuvre par un régime surgi au sein du monde occidental, héritier de sa civilisation, dans un pays qui en a été l'un des centres, depuis la Réforme jusqu'à la république de Weimar, et c'est aussi parce que le judaïsme lui-même est à l'origine de cette civilisation et en a accompagné le trajet pendant des millénaires. La Shoah apparaît ainsi comme une sorte d'auto-mutilation de l'Occident. C'est à cause d'Auschwitz que la notion de génocide entre dans les consciences et même dans le vocabulaire de l'Occident. Et Auschwitz demeure une condamnation implacable de l'Occident. Le processus de destruction des Juifs d'Europe analysé par Raul Hilberg dans ses différentes étapes - la définition, l'expropriation, la déportation, la concentration et l'extermination - fait d'Auschwitz un laboratoire privilégié pour étudier l'immense potentiel de violence dont est porteur le monde moderne. Si à l'origine de ce crime il y a une intention d'annihiler, il implique aussi certaines structures fondamentales de la société industrielle. Auschwitz réalise la fusion de l'antisémitisme et du racisme avec la prison, l'usine capitaliste et l'administration bureaucratico-rationnelle. Pour étudier un tel événement on peut faire appel à Hannah Arendt, à Michel Foucault, à Karl Marx et à Max Weber. En ce sens, le génocide juif constitue un paradigme de la barbarie moderne.

Plusieurs caractéristiques de la Shoah se trouvent aussi dans d'autres formes de violences, ou massacres de masse. La déportation a précédé et accompagné le génocide des Arméniens et la destruction des koulaks ; les « unités mobiles de tuerie » décrites par Raul Hilberg ont trouvé leurs précurseurs dans l'empire ottoman et leurs épigones au Rwanda et en Bosnie ; le système des camps conçus comme lieux d'extermination par le travail trouve un parallèle dans le goulag et une prolongation dans le Cambodge de Pol Pot ; le marquage des victimes, signe de leur dégradation du statut d'individus à celui d'êtres anonymes et dépersonnalisés, a été d'abord expérimenté chez les esclaves africains déportés vers le Nouveau Monde ; le caractère moderne et industriel des chambres à gaz apparaît bien rudimentaire si on le compare à l'extermination atomique ; enfin le racisme biologique à l'origine du génocide juif a trouvé ses premières cibles chez les malades mentaux, dont 70 000 ont été éliminés par les nazis. Ces exemples ne visent pas à essayer des comparaisons systématiques entre des événements

appartenant souvent à des contextes historiques, sociaux, culturels et politiques complètement différents ; ils indiquent seulement l'inscription d'Auschwitz dans un ensemble plus vaste de violences. Ils suffisent à montrer que, tout au moins sur le plan morphologique, beaucoup plus qu'un événement sans précédent, Auschwitz constitue une synthèse unique de différents éléments que l'on trouve dans d'autres crimes ou génocides, une synthèse rendue possible par son ancrage dans le système social, technique, industriel, bref dans la rationalité instrumentale du monde moderne.

A plusieurs égards, le débat sur la singularité du génocide juif ne fait donc que reposer, sous une forme tragique, l'interrogation sur les racines et le caractère universel du rationalisme occidental formulée par Max Weber au début du siècle26. Weber nous sollicite à inscrire Auschwitz dans une tendance du rationalisme occidental à se transformer, dialectiquement, en dispositif de domination, puis en source de destruction de l'Homme. Peu avant sa mort, Weber annonçait l'avènement d'une « nuit polaire, glaciale, sombre et rude » 27. Aujourd'hui nous pouvons donner un visage à cette funeste préfiguration.

La reconnaissance d'une singularité d'Auschwitz au sein de la culture occidentale implique un corollaire important. Il est tout à fait évident que le génocide juif ne peut pas apparaître comme un événement de la même valeur aux yeux d'un Européen, d'un Africain ou d'un Asiatique28. Cela ne veut pas dire qu'un Japonais serait autorisé à ignorer Auschwitz ou qu'un Européen pourrait tranquillement rester indifférent face au génocide des populations du Timor oriental, mais ceux qui ne veulent pas reconnaître ce banal constat s'exposent aux pièges d'un vieux préjugé eurocentrique.

5. La singularité d'Auschwitz et l'« usage public de l'histoire »

Considérer Auschwitz comme un paradigme de la barbarie du XXe siècle signifie en faire la voie d'accès à ses différentes manifestations, et non l'objet d'une focalisation exclusive. Cette dernière me paraît inacceptable tant sur le plan éthique, car elle contribue à hiérarchiser, marginaliser et oublier les victimes d'autres violences (sans oublier les victimes non juives du nazisme), que sur le plan épistémologique, car une fois expulsé de son contexte historique - l'ensemble des violences du siècle - le génocide juif devient à son tour complètement incompréhensible. Les exemples des dérives d'une telle focalisation exclusive sont nombreux. Il suffit de penser à l'historien américain Bernard Lewis, pour lequel l'unicité de la Shoah est indiscutable, mais qui doute du génocide des Arméniens perpétré dans l'empire ottoman en 1915 29. On pourrait évoquer aussi le débat suscité par la guerre en Yougoslavie. Pendant ce conflit, le scandale majeur, aux yeux de certains, n'était pas les épurations ethniques mais l'outrecuidance de ceux qui osaient - à tort - les assimiler aux crimes nazis. Un mauvais usage du comparatisme a ainsi révélé une sacralisation consternante de la singularité de la Shoah. C'est avec une attitude bien plus digne que Marek Edelman, l'un des derniers survivants de l'insurrection du ghetto de Varsovie, a présenté ces récents massacres comme une victoire posthume de Hitler30.

A l'autre pôle de la focalisation exclusive, il y a la relativisation apologétique. La singularité d'Auschwitz a été contestée dans le but de normaliser, voire même de réhabiliter le passé allemand, en relégitimant une tradition idéologique et politique qui prépara le terrain à l'avènement de Hitler. C'est une tendance pernicieuse dont le porte-parole le plus connu - mais il y a derrière lui toute une école et une partie des médias31 - est l'historien conservateur Ernst Nolte. Pour ce dernier, les crimes nazis ne furent rien d'autre qu'une réplique aux exterminations pratiquées par les bolcheviks, la matrice ultime et décisive de toutes les horreurs du XXe siècle. Hitler se serait ainsi rendu coupable d'un excès déplorable dans l'effort historiquement justifié de défendre l'Allemagne et l'Occident contre la menace communiste. C'est pourquoi sa « guerre civile européenne » ne commence pas en 1914, avec l'effondrement de l'ancien ordre impérial et l'éclatement de la Première Guerre mondiale, mais

en 1917, au moment de la révolution d'Octobre 32.

Une fois Auschwitz érigé en parangon de la violence du XXe siècle, toute comparaison peut apparaître comme une tentative d'en amoindrir la portée ou d'amplifier l'importance d'autres événements meurtriers. Lorsque le codirecteur de la Frankfurter Allgemeine Zeitung, Joachim Fest, souligne qu'il n'y a aucune différence qualitative entre les chambres à gaz nazies et « les liquidations en masse au moyen d'une balle dans la nuque » 33 par le NKVD, le message est clair : arrêtez de montrer du doigt les Allemands, regardez plutôt ce qu'ont fait les communistes russes. Lorsqu'un Institut d'études ukrainiennes publie un livre dans lequel la famine de 1930-1932 est présentée comme « un acte délibéré de génocide » 34 comparable à la Shoah, le but de l'argumentation est tout aussi clair : attirer l'attention sur un génocide qui n'a pas obtenu, au sein de l'opinion publique, la même reconnaissance que l'« Holocauste ». Evidemment, on ne peut pas mettre sur le même plan ces deux types de relativisme, le premier visant à banaliser, l'autre à attirer l'attention sur un génocide trop souvent occulté.

Dans le contexte italien, où une autre querelle virulente divise depuis une vingtaine d'années les historiens à propos de l'interprétation du fascisme, les rôles semblent exactement renversés. Ici, le caractère prétendument incomparable des crimes nazis est devenu une arme pour réhabiliter le fascisme. Pour Renzo De Felice, qui a mené une longue bataille dans le but d'abandonner toute approche « viciée d'antifascisme », le régime de Mussolini demeure « en dehors du cône d'ombre de l'Holocauste » dont l'unicité exclurait de manière certaine toute parenté du nazisme avec le fascisme italien35. Pour l'historien antifasciste Nicola Tranfaglia, en revanche, trop souligner la singularité du génocide juif risquerait de jeter dans l'ombre les affinités essentielles qui existent entre l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie, appartenant toutes deux, en dépit de leurs spécificités incontestables, à un même « modèle de fascisme européen » 36. Une telle sous-estimation risquerait aussi, ajoute-t-il, de mettre entre parenthèses les crimes du fascisme italien qui, même s'il n'a pas atteint les limites extrêmes du nazisme, « a frôlé le génocide en Afrique, a été le complice actif du régime hitlérien dans la déportation des Juifs et a été, comme la dictature allemande, un régime antilibéral, antidémocratique, impérialiste et belliqueux, traversé de tendances racistes » 37.

La mise en parallèle de ces deux querelles des historiens, l'une allemande et l'autre italienne, montre de manière assez éloquente jusqu'à quel point la définition de la singularité d'Auschwitz peut faire l'objet d'un usage public de l'histoire, dans lequel l'historien est appelé à forger, par son interprétation du passé, une identité nationale. Bien que différemment argumenté, le fait de nier ou de relativiser cette singularité sert dans un cas à réhabiliter le passé nazi, dans l'autre à ne pas banaliser le passé fasciste. Tous ces exemples montrent que le « relativisme historique » peut prendre des formes profondément différentes. Les négateurs de la singularité d'Auschwitz ne sont pas tous des révisionnistes ; ceux qui la revendiquent peuvent parfois faire preuve d'un grand aveuglement à l'égard d'autres violences38. Les uns et les autres peuvent instrumentaliser cet événement à des fins douteuses. La meilleure façon de préserver la mémoire d'un génocide n'est certes pas celle qui consiste à nier les autres, ni celle qui consiste à en ériger un culte religieux. La Shoah a aujourd'hui ses dogmes - son incomparabilité et son inexplicabilité - et ses redoutables gardiens du Temple. Reconnaître la singularité historique d'Auschwitz peut avoir un sens seulement si elle aide à fonder une dialectique féconde entre la mémoire du passé et la critique du présent, dans le but de mettre en lumière les fils multiples qui relient notre monde à celui, bien récent, dans lequel est né ce crime.

Extraits de **:** Enzo Traverso: « La singularité d'Auschwitz. Hypothèses, problèmes et dérives de la recherche historique » in *Pour une critique de la barbarie moderne. Ecrits sur l'histoire des Juifs et de l'antisémitisme* , Nouvelle édition revue et augmentée, Éditions Page deux 1997**.**

NB. Les notes n'ont pas été reproduites. Texte consultablse sur le site : http://www.anti-rev.org/textes/

<u>Texte complémentaire :</u>

André Kaspi: Qu'est-ce que la Shoah (1994).

« Après tout, qui parle encore aujourd'hui de l'annihilation des Arméniens ? » Cette question, c'est Hitler qui la pose le 22 août 1939, quelques jours avant de déclencher la guerre contre la Pologne. Elle n'est pas seulement marquée du cynisme le plus brutal. Elle est profondément angoissante. Le massacre de centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants pourrait être oublié, et ces innocents-là pourraient mourir une seconde fois tout aussi injustement que la première. D'autres massacres recevraient ainsi la promesse de l'impunité, la garantie qu'ils seront enfouis à jamais. Les assassins remporteraient la guerre de la mémoire.

Préserver la mémoire...

Mais l'histoire ne se confond pas avec la mémoire. La mémoire nourrit l'histoire, et parfois la déforme. Les historiens, eux, tâchent d'établir les faits, de faire comprendre les motivations, de proposer des interprétations. Ils encadrent la mémoire et lui donnent un sens. Naturellement, ils fuient l'émotion dans la mesure du possible et préfèrent adopter le ton froid, détaché, aseptisé des experts. Leurs sentiments, ils les dissimulent comme si la pudeur ou la prudence leur imposait cette ascèse.

La Shoah n'est pas un événement, voire une série d'événements comme les autres. Elle tient une place centrale dans l'histoire de notre siècle.

En 1992 a paru un ouvrage collectif qui a pour titre *L'Histoire inhumaine* et pour sous-titre *Massacres et génocides des origines à nos jours.* Des spécialistes de diverses disciplines, des cinq continents, de toutes les périodes de l'histoire y analysent les « crimes collectifs au point de vue des massacreurs et des victimes des massacres ». De la préhistoire aux Indiens d'Amérique latine, en passant par l'Antiquité grecque et latine, les grandes invasions, la traite négrière et les exterminations soviétiques, rien n'est épargné au lecteur. Le chapitre 9 porte sur « l'industrie du meurtre collectif: Hitler et le Troisième Reich ». L'hystérie antisémite, les camps de concentration, Auschwitz et les méthodes industrielles, le génocide « oublié » des Tziganes font, entre autres, l'objet d'une étude attentive. Attentive et courte, car le passage sur Auschwitz, par exemple, correspond à trois pages seulement. Quels que soient les mérites de l'ouvrage, cette démarche nuit à notre compréhension. Au lieu de nous faire saisir la spécificité de la Shoah, elle la noie dans un ensemble disparate. Au lieu de nous faire comprendre, elle nous embrouille. Et la conclusion que tirera n'importe lequel des lecteurs, s'il est un peu pressé ou de mauvaise foi, c'est que la Shoah n'est que l'une des exterminations de masse, dont les exemples ne manquent pas dans l'histoire des hommes; c'est qu'à côté des dizaines de millions de morts de la Seconde Guerre mondiale, elle n'est qu'« un point de détail », une horreur parmi d'autres horreurs.

Cette conclusion est fausse. Dès 1951, François Mauriac l'avait compris et exprimé avec force. Dans sa préface au livre de Léon Poliakov *Le Bréviaire de la haine,* il écrit: « Notre génération aura eu le privilège d'être le témoin du massacre le plus étendu, le mieux mené, le plus médité: un massacre administratif, scientifique, consciencieux, tel que pouvait être un massacre organisé par les Allemands. » Ce qui constitue la spécificité de la Shoah, c'est qu'un État européen, dont les traditions culturelles sont anciennes et prestigieuses, dont la civilisation a donné au monde Bach et Beethoven, Goethe et Schiller, Kant et Hegel, cet État-là a tenté de rayer de la carte du monde une partie de ses citoyens, puis les citoyens d'autres pays, sous prétexte qu'ils appartenaient à un peuple, jugé à la fois inférieur et dangereux, condamné pour n'avoir pas d'attaches nationales et pour être terriblement subversif, désigné comme le suppôt du bolchevisme et du capitalisme, le responsable de la modernité et de la décadence, corrompu et corrupteur. Les Juifs seront assassinés pour être nés, comme le dit André Frossard, pour être nés dans un lit et non dans un autre, suivant l'expression d'Arthur Koestler, pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils font ou pour ce qu'ils ont fait.

Or rien n'arrête cette politique d'extermination, ni les contraintes d'une guerre mondiale ni les perspectives d'une défaite annoncée. Jusqu'au dernier moment, des convois de déportation

partent pour les centres de mise à mort. Paris est sur le point d'être libéré, et des internés de Drancy sont entassés dans des wagons de marchandises en direction du système concentrationnaire allemand. En 1944, alors que la guerre prend un tour décisif sur le front de l'Est et sur le front de Normandie, des centaines de milliers de Juifs hongrois sont déportés. Comme si « la solution finale de la question juive » devait recevoir la priorité des priorités dans le déroulement du conflit. Les victimes ne serviront pas seulement de main-d'oeuvre au Troisième Reich, dont les hommes de tous âges sont appelés à combattre, mais elles seront, dans leur majorité, gazées.

Quel que soit le déroulement des combats, quelle que soit l'issue prévisible de la bataille mondiale, la bureaucratie continue sa tâche. Elle gère la Shoah comme elle gère les affaires économiques ou les affaires sociales, comme d'autres administreraient une entreprise commerciale. Les chemins de fer allemands acheminent les déportés avec la ponctualité que leur permettent ces temps troublés et reçoivent le montant des frais de transport, aller simple bien entendu. Les industriels de la chimie tirent partie des déportés qui, à Monowitz, dans le complexe d'Auschwitz, fabriquent du caoutchouc synthétique. Des firmes de travaux publics construisent des fours crématoires plus performants, des chambres à gaz plus efficaces, et s'efforcent de remporter des marchés qui rapportent gros.

La Shoah, c'est tout cela et ce sont beaucoup d'autres choses encore. En faire l'histoire, c'est d'abord s'astreindre à une rigueur scientifique. Nous n'avons pas le droit de nous contenter d'à-peu-près. C'est aussi le refus de tout mélanger ou, si l'on préfère, de tout banaliser. Dans cette perspective, il faut recourir aux mots qui conviennent, circonscrire l'ampleur de la tragédie, essayer de comprendre.

Le vocabulaire exige une impeccable rigueur. Comment désigner l'horreur ? Le mot « extermination » est insuffisant. Il ne montre pas assez le caractère unique de l'événement. D'autres exterminations ont été commises à d'autres époques et dans d'autres lieux avec des motivations différentes et des moyens différents. Les nazis utilisaient l'expression « solution finale ». Ils parlaient de « traitement spécial », d'« évacuations vers l'Est », d'« éliminations », de« déportations pour une destination inconnue ». Ils ont ouvert sous nos pieds les pièges du langage et les ont laissés béants. Le 4 octobre 1943, Himmler prononce un discours devant les dignitaires SS à Posen (aujourd'hui Poznan): « Je voudrais vous parler très franchement, dit-il, d'un sujet extrêmement important. Entre nous, nous allons l'aborder franchement et, cependant, en public nous ne devons jamais en parler {...}. Je voudrais parler de l'évacuation des Juifs, de l'extermination du peuple juif {...}. C'est une page glorieuse qui n'a jamais été écrite et ne le sera jamais. » Pas de traces écrites, pas de traces matérielles, éviter que les victimes ne comprennent trop tôt le sort qui leur est réservé, accélérer le processus pour aboutir le plus vite possible au but ultime, faire disparaître, une fois pour toutes, un peuple tout entier, garder la possibilité en cas de défaite de nier le crime, voilà les motivations des nazis. Si nous adoptions leur vocabulaire, si nous recourions à leurs euphémismes, nous leur donnerions raison et nous justifierions leur argumentation. Nous éviterions de dire ce qui fut.

Au lendemain de la guerre, les auteurs juifs ont beaucoup utilisé le terme de « catastrophe ». On le retrouve sous sa forme hébraïque, *hurban,* qui figure dans un article paru aux États-Unis en 1949. « C'est ce mot-là, nous dit Élie Wiesel, qui a gouverné le langage et la pensée des survivants. Le *hurban,* c'est cela: la destruction, la destruction totale {...}. Si vous lisez les poèmes et les mémoires yiddish sur la Catastrophe, vous verrez que c'est le mot *hurban* qui est employé par les poètes religieux aussi bien que par les chroniqueurs laïcs. » Voilà qui explique pourquoi Raul Hilberg, l'auteur de l'histoire la plus complète et la plus claire de la Shoah, a intitulé son livre *La Destruction des Juifs d'Europe.* Le mot vaut ce qu'il vaut. Je ne suis pas certain que « destruction » s'applique vraiment à des hommes et à des femmes. Et je ne crois pas qu'il puisse s'imposer ni dans notre langue ni en anglais.

De fait, trois mots sont couramment utilisés par les uns et par les autres. En premier lieu, le mot « génocide ». Il a été inventé en 1944 par Raphaël Lemkin, un juriste américain d'origine polonaise, pour désigner le massacre des Juifs et des Tziganes. Le génocide, selon Lemkin, « désigne un plan coordonné et méthodique visant à détruire les fondements de la vie des groupes nationaux dans le dessein final d'annihiler les groupes eux-mêmes. {Il} est dirigé contre le groupe national en tant que tel, et les actions qu'il implique sont dirigées contre les

individus, non pas dans leur qualité individuelle, mais en tant que membres des groupes nationaux. » Le mot figure depuis 1948 dans la convention de l'Organisation des nations unies. Il est précis, repose sur une définition juridique et, orthographié avec une majuscule initiale, sert à nommer le massacre pour lequel il a été créé. Il est aussi la victime de son succès. On l'emploie aujourd'hui à tort et à travers. La grande famille des -cides (homicide, ethnocide, etc.) ne cesse de grandir. Plus on précise en créant de nouveaux mots se terminant par -cide, plus on fait perdre de son sens à « génocide ». L'inflation de l'usage, l'imprécision croissante dévaluent sa signification.

Depuis une quarantaine d'années les Américains utilisent « holocauste ». Le terme a traversé l'Atlantique. Dès 1958 il vient sous la plume de François Mauriac. Les Israéliens l'emploient, lorsqu'ils recourent à l'anglais pour toucher un large auditoire. Or toutes les définitions du dictionnaire démontrent que le mot ne convient pas. « Sacrifice où on brûle la victime entière », « sacrifice sanglant exécuté dans un but religieux », « offrande entière et généreuse », etc. Le crime n'est pas un sacrifice. Un sacrifice religieux suit ou précède la prière, ce qui n'est pas le cas de l'extermination. La référence au feu fait penser au four crématoire, sans doute. Mais croyants et incroyants sont unanimes à reconnaître que les massacres d'Auschwitz, de Maïdanek ou de Treblinka n'ont pas été ordonnés pour honorer Dieu ni pour renforcer le poids d'une prière.

C'est pourquoi je plaide, avec beaucoup d'autres, pour l'emploi du mot « Shoah ». Le terme vient de l'hébreu. Il renvoie aux prophéties d'Isaïe, au livre de Job, aux Psaumes. Il évoque la « désolation », la « ruine ». Sur Babylone, Isaïe prophétise ainsi: « Un malheur fondra sur toi, {...} un désastre fondra sur toi, {...} soudain fondra sur toi une calamité que tu ne connaîtras pas. » Malheur, désastre, calamité... Certes, le succès du film de Claude Lanzmann a fait connaître même si avant la sortie du film nous étions quelques-uns en France à recommander son usage; même si, depuis longtemps, David Ben Gourion a instauré en Israël le Jour de la Shoah. « Shoah » possède l'avantage de n'être pas un terme galvaudé, de souligner la spécificité de l'« anéantissement » qui a manqué faire disparaître le peuple juif. On peut regretter, toutefois, que « Shoah » désigne un cataclysme naturel, alors qu'au cours de la Seconde Guerre mondiale le cataclysme fut bien le résultat de l'action des hommes. En dépit de cette faiblesse, le terme remplit sa mission. Ce qui fait la spécificité, l'unicité du massacre des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale reçoit ainsi la désignation qui nous force à réfléchir.

Cette querelle étymologique n'est pas vaine. Elle répond à deux nécessités. Il faut dire l'indicible. Il ne faut pas renoncer à nommer l'innommable. Sinon, il perdra toute réalité. Il faut aussi éviter la vulgarisation, les détournements du sens. De tout temps, les mots naissent, se répandent et perdent de leur force. Que signifient aujourd'hui la diaspora, un ghetto, les déportations, les camps d'internement ou de concentration ? Leur contenu originel est oublié ou déformé. Ces mots ne désignent plus guère ce qu'ils devaient désigner. Pour le moment, « Shoah » n'a pas subi ce triste sort. Utilisons-le à bon escient.

Un meurtre de masse

Pour mesurer l'ampleur de la tragédie, nous sommes contraints de recourir aux statistiques, de dresser une arithmétique macabre qui, à y regarder de près, constitue un enjeu scientifique et politique, quand elle ne suscite pas d'indécentes controverses. Pourquoi, diront certains, tomber dans le travers de notre époque qui veut tout mesurer, tout quantifier ? Quelques milliers de morts en plus ou en moins changeront-ils la nature du crime? Dispose-t-on des moyens nécessaires, d'ailleurs, pour évaluer avec un minimum de précision, et ne court-on pas le risque, avec les conséquences qu'on imagine, de proposer des chiffres précis et faux ? Je ne partage ni ce scepticisme ni cette résignation.

Bien entendu, on ne parviendra jamais à chiffrer sans commettre la moindre erreur. Il est impossible de dénombrer avec une rigoureuse exactitude les Juifs que les Einsatzgruppen ont fusillés lors de l'invasion de l'Union soviétique par la Wehrmacht. Qui dira combien de Juifs sont morts dans les ghettos de Pologne à la suite de la famine, des épidémies, des exécutions qui ont émaillé la période de la guerre? Lorsque les convois de déportés pénétraient dans l'enceinte du camp d'extermination de Birkenau, celles et ceux que les SS expédiaient tout de

suite vers les chambres à gaz figuraient certes sur des listes au départ mais n'étaient pas enregistrés à l'arrivée. Beaucoup étaient morts dans les wagons. Dans les autres centres de mise à mort, le dénombrement restait approximatif.

Depuis le procès de Nuremberg en 1945-1946, on mentionne le chiffre de six millions de victimes juives. C'est Adolf Eichmann, le responsable du bureau des questions juives à l'Office de sécurité du Reich, qui l'aurait indiqué à l'un de ses subordonnés, en ajoutant cette précision que quatre millions seraient morts dans les camps et deux millions à la suite des privations, des maladies et des exécutions par balles. C'est une évaluation, un ordre de grandeur. Après 1945, une méthode plus rationnelle a été utilisée. Elle consiste à faire la différence entre la population juive de l'avant-guerre et celle de l'après-guerre. Elle repose en partie également sur un bilan statistique qui vaut pour le mois de décembre 1942 et a été dressé par Richard Korherr, un inspecteur SS de la statistique. On parvient ainsi à un total qui varie, selon les auteurs, entre 5 100 000 et 5 900 000. Des études plus poussées ne démentent pas les premières analyses. L'ampleur de la Shoah correspond à cet ordre de grandeur.

En l'espace de quatre ans, cinq millions et demi de Juifs environ ont été assassinés par les moyens divers auxquels ont recouru les nazis. Un Juif européen sur deux a disparu pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans un pays comme la Pologne qui, à l'intérieur de ses frontières de 1939, comptait 3 300 000 Juifs, 90 % ont été assassinés, 9 sur 10. La proportion est identique en Lituanie, en Lettonie et en Estonie, les républiques baltes de l'Union soviétique, en Allemagne et dans l'Autriche que l'Allemagne a annexée en 1938. La proportion est un peu plus faible en Ukraine, en Russie, en Hongrie. Elle est beaucoup plus faible en France. A Chelmno, l'un des camps d'extermination près de Lodz, 150 000 Juifs sont tués de décembre 1941 à septembre 1942, puis en juin et juillet 1944. A Belzec, en Galicie, le total des victimes juives s'élève à 550 000 pour huit mois de l'année 1942; à Sobibor, près de Lublin, à 200 000; à Treblinka (non loin de Varsovie), à 700 000 entre juillet 1942 et octobre 1943; dans le complexe d'Auschwitz en Haute-Silésie, aux environs d'un million.

Ces statistiques donnent le vertige. Elles enseignent que la Shoah fut un meurtre de masse, une barbarie planifiée, qu'elle nécessita « une machine de destruction », qu'en un mot ce n'est pas par des techniques artisanales qu'on peut parvenir à faire un si grand nombre de victimes. Pour atteindre leurs objectifs, les nazis ont recouru à des techniques industrielles. Leur technologie est particulièrement moderne. Elle utilise les connaissances scientifiques les plus récentes. Elle emploie les méthodes les plus perfectionnées. La Shoah n'est pas le fait d'un État arriéré, qui entrerait à reculons dans la modernité. Elle ne peut être comprise que si l'on garde à l'esprit que l'Allemagne nazie avait atteint un très haut niveau de développement économique, qu'elle figurait parmi les grandes puissances industrielles, qu'elle fabriquait des armes très sophistiquées et aurait pu, par exemple, mettre au point l'arme atomique avant les Américains, qu'elle disposait d'un système de gestion tout particulièrement efficace, et qu'elle a consacré une part importante de son potentiel à assassiner. Dans quel but ? Parce que la Shoah fait partie d'un plan qui vise à créer un nouvel ordre racial en Europe. En octobre 1939, Himmler annonce la future carte de l'Europe. « Pour nous, dit-il, la fin de la guerre voudra dire la percée d'une route vers l'est. Cela signifie que nous repousserons les frontières de notre race allemande de plus de cinquante kilomètres vers l'est. »

Dans son esprit, ce sera le résultat de la guerre contre la Pologne. Mais si le conflit embrase l'Europe entière, des bouleversements autrement plus profonds seront possibles. Les Slaves seront chassés, les Juifs assassinés, le Occidentaux écrasés et maintenus sous le joug allemand. Les armées hitlériennes remodèleront la carte de l'Europe. Elles feront de notre continent l'espace des Aryens triomphants. Elles organiseront l'Europe suivant une hiérarchie des races. Dans une première étape, les nazis élimineront cette sous-race, cette non-race qu'à leurs yeux forment les Juifs. C'est aussi cela, l'une des significations de la Shoah. « L'espace vital », dont rêve Hitler, créera en Europe, et dans le monde, un nouvel ordre qui n'aura guère de ressemblances avec celui d'avant 1939. En ce sens, la Shoah est au coeur de l'histoire du nazisme. Elle ne concerne pas seulement les Juifs, bien que les Juifs soient les premières victimes désignées. Comme le dit Saul Friedländler, « l'histoire du nazisme appartient à tous ». Cette histoire intéresse toute l'Europe et, au-delà de notre continent, l'humanité tout entière, dans la mesure où elle propose un modèle d'action, un but à atteindre, une métamorphose

politique et mentale. Réfléchir sur l'histoire de la Shoah en ne tenant compte que des aspects technologiques, c'est mutiler la réalité. Avant même d'être le domaine des techniciens et des bureaucrates, la Shoah fut le domaine des idéologues pervers et criminels. Ce sont les idées, pas les techniques qui comptent.

Aux sources de l'extermination

Nommer, dénombrer, expliquer... Quelles explications donner qui permettent de comprendre la folie meurtrière qui saisit un État et ses dirigeants, une folie meurtrière que la force seule peut arrêter ? a l'origine de la Shoah, l'antisémitisme, l'hostilité systématique envers les Juifs, la volonté de leur nuire et d'éliminer leur influence que les antisémites jugent toute-puissante et nuisible. Bien des ingrédients alimentent ce courant d'idées. Il y a le vieil antijudaïsme, qui remonte aux premiers temps du christianisme. Jules Isaac en a donné une analyse minutieuse. En dénonçant Jésus aux Romains, en faisant de lui le prophète de la subversion, les Juifs sont devenus le peuple déicide. Leur haine du christianisme les inciterait même à pratiquer le meurtre rituel. Il y a aussi la conviction que tous les banquiers sont juifs, que le capitalisme a été inventé et diffusé par les Juifs, que les Juifs exploitent le peuple, que la gauche révolutionnaire fera bien de ne pas oublier que les Juifs sont les ennemis de classe. Il y a encore la conviction inverse que les Juifs font le lit des bouleversements sociaux et politiques, qu'ils sont par nature des révolutionnaires qui sapent les fondements de la société traditionnelle, qui détruisent les valeurs fondamentales. Somme toute, les Juifs seraient inassimilables. Partout, ils formeraient un corps étranger qu'aucune nation ne parviendrait à absorber ni même à intégrer. Où qu'ils vivent, ils sont des étrangers, nous assènent les antisémites, et des étrangers dangereux pour le pays qui les accueille. Faut-il rappeler, pourtant, que les Juifs allemands furent des citoyens profondément, sincèrement assimilés, que rien ne distinguait, dans leur vie quotidienne, dans leurs modes de pensée, des autres citoyens allemands ?

Cet antisémitisme n'est pas limité à l'Allemagne. On le retrouve dans bien d'autres pays. La France ne fait pas exception. *La France juive,* l'ouvrage d'Édouard Drumont publié en 1886, a connu un énorme succès de librairie et fut l'objet de 200 rééditions; on ne dira jamais assez la violence des attaques contre les Juifs, le venin des articles de journaux, la force des caricatures dans notre pays à la fin du siècle dernier. L'Allemagne ne fut point la seule à céder à l'antisémitisme militant. La France, la Russie et son vaste empire, la Roumanie, bien d'autres nations portent leur part de culpabilité.

Mais l'antisémitisme de Hitler et de ses fidèles revêt une forme particulière, encore plus exacerbée. Il suffit de lire ou de relire les textes. « {L'}objectif final et immuable, dit Hitler le 16 septembre 1919, doit être l'élimination des Juifs en général. » Les Juifs provoquent « la tuberculose raciale des peuples ». Ils sont le ver dans un corps pourrissant, une pestilence pire que la peste, des araignées, des rats, des parasites, des sangsues, des vampires. Ils transportent des bacilles. Le judaïsme, c'est « l'empoisonneur mondial de tous les peuples ». De là ce passage annonciateur de *Mein Kampf* : « Si, au début ou pendant la guerre {il s'agit de la guerre de 1914-1918}, on avait placé une bonne fois douze ou quinze mille de ces Hébreux pourrisseurs du peuple sous les gaz asphyxiants qu'ont été obligés de supporter, au front, des centaines de milliers de nos travailleurs allemands, appartenant à toutes les couches sociales et à toutes les professions, alors les millions de victimes du front ne seraient pas tombées en vain. Au contraire, éliminer au bon moment douze mille crapules aurait peut-être sauvé la vie d'un million d'Allemands honnêtes, précieux pour l'avenir. » Oui, « sous les gaz asphyxiants ». Hitler, l'ancien combattant de la Grande Guerre, qui a lui-même subi les effets des gaz, pense naturellement à cette arme redoutable pour se débarrasser des Juifs. Et le 30 janvier 1939, devant le Reichstag, Hitler, chef d'État et de gouvernement, Führer des Allemands, déclare: « Aujourd'hui, je serai encore prophète. Si la finance juive internationale en Europe et hors d'Europe devait parvenir encore une fois à précipiter les peuples dans une guerre mondiale, alors le résultat ne serait pas la bolchevisation du monde, donc la victoire du judaïsme; au contraire, ce serait l'anéantissement de la race juive en Europe. » Cette idée ne l'a pas quitté. Elle ne le quittera plus jamais. Deux mois avant sa mort, il se vante d'avoir « percé le furoncle juif ». Dans la dernière phrase de son testament, rédigé le 29 avril 1945, il intime l'ordre à ses successeurs de faire respecter la législation raciale, de poursuivre « la résistance impitoyable au

judaïsme international ».
Pourtant, il n'existe pas d'ordre écrit, signé par Hitler, qui déclenche la Shoah. Suivant une pratique courante dans le régime nazi, l'entourage du Führer fait part de son « voeu », et cela suffit. Le massacre systématique des Juifs est décidé au printemps de 1941, peut-être même avant, en tout cas dans les mois qui ont précédé l'invasion de l'Union soviétique. Est-ce à dire que la guerre totale, celle qui oppose le nazisme au communisme, a provoqué les assassinats de masse et la mise en fonctionnement des camps d'extermination ? Est-ce que la guerre contre l'Union soviétique a donné aux nazis l'idée de « la solution finale » ? Beaucoup d'historiens le croient. Ils estiment que les circonstances expliquent le passage à l'acte. Ils ne s'accordent pas sur la date exacte à laquelle la décision de Hitler a été prise. Ils soulignent que la guerre dans l'Est européen ouvre aux armées allemandes un vaste espace géographique dans lequel vivent des millions de Juifs; que dans l'esprit des nazis le combat contre le communisme, c'est aussi le combat contre les Juifs; que les chefs locaux ont peut-être devancé « le voeu du Führer » et dans une large mesure l'ont poussé à couvrir leurs initiatives. D'autres, en revanche, relèvent, comme je l'ai fait, les déclarations antérieures de Hitler et n'hésitent pas à conclure que celui-ci a toujours eu l'intention d'éliminer les Juifs de la planète et qu'il a dû attendre des circonstances favorables pour perpétrer son forfait.
Au-delà de ce débat entre historiens qui ne nient nullement la réalité de la Shoah mais s'interrogent sur la chronologie et sur la prise de décision, il faut insister sur quelques évidences. Dès son arrivée au pouvoir, en 1933, le chancelier Hitler fait adopter des décrets qui instaurent la discrimination à l'encontre des Juifs. La loi « pour la protection du sang et de l'honneur allemands », dite loi de Nuremberg, date de 1935. Elle définit le Juif sur le plan racial, le demi-Juif et l'individu « métissé de Juif ». Elle les met à l'écart de la nation allemande. L'aryanisation de la société allemande, c'est-à-dire l'interdiction faite aux Juifs d'exercer leur profession, la privation de leurs biens à laquelle ils sont condamnés, la persécution au quotidien dont ils souffrent, avance d'un bon pas. La Nuit de cristal, du 9 au 10 novembre 1938, est un pogrom à l'allemande. Certes, les nazis ne savent que faire des Juifs qui relèvent de leur autorité. Faut-il les expulser, les contraindre à l'émigration? Si c'est l'expulsion, sera-ce en direction de l'est ou de l'ouest ? En octobre 1940, environ 6 000 Juifs du pays de Bade et du Palatinat sont déportés vers la France, c'est-à-dire vers l'Ouest, et internés dans le camp de Gurs. En 1941, les Juifs d'Allemagne ne peuvent plus quitter le territoire national et sont internés dans la Pologne annexée par les Allemands, puis dans le Gouvernement général, cette Pologne dont en principe ni les Soviétiques ni les Allemands ne se sont emparés. Avant que la Shoah ne prenne l'ampleur que l'on sait, les groupes de tuerie mobiles, les *Einsatzgruppen,* suivent en Union soviétique les soldats de la Wehrmacht et mitraillent des centaines de milliers de Juifs. La machine industrielle que réclame « la solution finale » n'est pas construite en un tournemain. Il faut un peu de temps et beaucoup de progrès technologiques. Elle fonctionne en 1942, de mieux en mieux en 1943 et une bonne partie de 1944, puis subit les effets des désastres militai res de l'Allemagne sur le front de l'Est.
Somme toute, Hitler a toujours pensé et dit qu'une fois au pouvoir il se débarrasserait des Juifs. Devenu chancelier du Reich, il dispose d'une liberté de manoeuvre limitée, dans la mesure où la paix règne encore en Europe. Il hésite entre plusieurs solutions, compte tenu de sa marge de manoeuvre. La guerre déclarée, puis étendue à l'est de l'Europe, il n'a plus à respecter les formes. Il peut aller jusqu'au bout de ses intentions, qui sont aussi les intentions de ses dévots. Se débarrasser veut dire: tuer, exterminer, annihiler. Les moyens les plus rapides, les plus efficaces seront les meilleurs. Après le recours aux mitraillettes et aux mitrailleuses, ce seront les camions à gaz, enfin le Zyklon B. Le gazage a été expérimenté contre les malades mentaux. Il servira désormais à rayer les Juifs de la carte du monde.
Reconstituer le processus mental des dirigeants nazis ne suffit pas. La vie quotidienne dans l'Allemagne nazie et dans les territoires qu'occupaient les forces allemandes, dans les villes et les villages, parmi les riches et les pauvres, mérite d'être étudiée, mieux comprise, car c'est là que se trouve le mystère inexpliqué, et non pas inexplicable. Il y eut des millions de témoins allemands, polonais, ukrainiens, russes. Croyaient-ils vraiment que lés Juifs étaient responsables des misères du monde, de la crise économique, des malheurs passés de l'Allemagne ? Ont-ils gardé le silence parce qu'ils ont eu peur de parler, parce qu'ils ne savaient

pas ou ne voulaient pas savoir ? Fermaient-ils les yeux au passage des trains, parce qu'ils estimaient incroyables et incompréhensibles les récits qu'ils entendaient ? Ne sentaient-ils pas les odeurs qu'ils respiraient ? Ne voyaient-ils pas les fumées qui recouvraient leurs villages ? Que pensait-on vraiment, que disait-on en Bavière, dans le Wurtemberg, en Rhénanie ? Comment a-t-on pu assassiner des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, sans qu'une société policée, profondément civilisée, ne proteste? Raison de plus pour rendre hommage, avec force, avec constance, à celles et à ceux qui, malgré la terreur et le conformisme, ont tenté d'aider les Juifs, en Allemagne, en Pologne, en France. Ils étaient, n'en doutons pas, plus nombreux qu'on ne le croit généralement. Dans les mouvements de résistance, au sein des Églises catholiques et protestantes, parmi les gens ordinaires, les Juifs ont aussi rencontré des amis, des protecteurs, des sauveteurs.

Les institutions juives, elles-mêmes, ont été souvent attaquées pour leur passivité, leur naïveté, leur complicité. Elles n'ont pas toujours fait tout ce qu'il fallait. Mais bien des Juifs ont tenté l'impossible. Contre une armée puissante, lourdement équipée, ils se sont révoltés comme dans le ghetto de Varsovie en 1943 et dans quelques autres ghettos de l'Europe orientale. Ils n'avaient pas la force nécessaire pour desserrer l'étreinte. Ils tenaient, pourtant, à montrer au monde et à se montrer à eux-mêmes qu'ils n'acceptaient pas d'être des victimes consentantes.

D'autres questions surgissent. Pourquoi l'assassinat des malades mentaux a-t-il été arrêté en 1941 à la suite de la protestation des Églises allemandes, et pourquoi ces Églises n'ont-elles officiellement rien dit pour arrêter la Shoah ? Les nazis sont-ils parvenus à imposer à tous un régime de terreur ? Ont-ils profité, ici ou là, d'un lâche soulagement, de la satisfaction discrète des antisémites, de la vigilance à éclipses des bonnes âmes, des mille et un soucis de la guerre qui ont détourné l'attention vers d'autres problèmes ? Que fallait-il faire pour empêcher « cela » ?

En dehors de l'Allemagne et des pays que ses armées occupaient, les États et les grandes organisations non gouvernementales ont maintenu une prudence raisonnable. Ils ont dénoncé au compte-gouttes. Les Alliés affirmaient que la victoire sur les nazis mettrait fin à la Shoah, ce qui est vraisemblable, mais resterait-il encore des Juifs? Pour faire comprendre ce silence assourdissant une comparaison vient à l'esprit. Au temps de l'affaire Dreyfus, la France fut condamnée pour avoir envoyé au bagne un capitaine innocent. De Bruxelles à Chicago, de Berlin à Sydney, de Vienne, de Budapest à Londres, un long cri d'indignation monta contre notre pays. Entre 1941 et 1945, pas de cris, des murmures intermittents. Ce terrifiant secret était-il vraiment secret ?

Voilà quelques-unes des questions qu'il convient de poser. Il n'est pas facile d'y répondre.

L'étude de la Shoah

Les réponses, nous les attendons des survivants et des historiens. Des survivants, en premier lieu, parce que, seuls, ils peuvent porter témoignage sur ce que furent les arrestations, l'internement, les convois de déportation, l'arrivée dans les camps, les sélections, les conditions de survie pour les uns, le gazage immédiat pour tant d'autres. Deux dangers, toutefois, nous guettent. Des témoins croient que leur expérience n'est pas transmissible, que dans le meilleur des cas ils ne sauraient laisser à d'autres le soin d'en parler. Ils ont tort. La vie fait son oeuvre. Il n'y aura bientôt plus de survivants de la Shoah. Qui alors pourra témoigner? Le passage est inévitable, douloureux, souvent frustrant, vers ce que Simone Veil appelle « le temps des historiens ». Les survivants doivent s'y résigner. Simone Veil l'a dit et bien dit: « J'attends beaucoup des historiens pour nous aider dans notre quête obsessionnelle à trouver des réponses à ce qui demeure largement inimaginable et incompréhensible {...}. Le temps des historiens est venu et nous avons besoin d'eux pour édifier ce socle de connaissances constitué par leurs travaux qui permettront aux chercheurs au cours des siècles à venir de poursuivre cette oeuvre toujours inachevée qu'est l'Histoire. » Les survivants doivent contribuer à rendre aussi harmonieuse que possible, aussi rigoureuse que possible, cette transmission du savoir. Sinon, il ne leur aura servi à rien de témoigner. Leur témoignage disparaîtra avec eux.

Et c'est là que nous découvrons le second danger: la déposition de ceux qui sont passés par les camps. Il serait absurde, injuste et dangereux de la rejeter. Sans doute est-elle chargée d'émotion. Comment ne le serait-elle pas? Sans doute comporte-t-elle des inexactitudes, voire

des erreurs, qui desservent la cause de la vérité et consolident, hélas! la position des sceptiques. Sans doute conduit-elle à des répétitions, et même à des stéréotypes. Mais, tout compte fait, il faut prendre cette déposition pour ce qu'elle est: indispensable, précieuse, précise et imprécise à la fois. Elle situe l'histoire à l'échelle humaine, sans laquelle on ne comprendrait rien à son temps ni au temps d'hier. Quand Primo Levi écrit *Si c'est un homme,* quand Georges Wellers analyse les conditions de vie au camp de Drancy et raconte les mois qu'il a passés à Auschwitz-Monowitz, quand Simone Veil évoque « notre fidélité à ceux qui ont été exterminés, solidaires entre eux dans la souffrance et la mort », quand tant d'autres encore tiennent à laisser par écrit les souvenirs qui ne les quittent pas, nous serions bien mal inspirés de leur tourner le dos, de boucher nos oreilles et de fermer nos yeux. Sans témoins, l'histoire perd son sens et surtout son humanité. Nous avons besoin d'eux.

Les survivants plus lucides attendent beaucoup des historiens. Or les historiens français sont souvent absents quand on écrit aujourd'hui l'histoire de la Shoah. Ce n'était pas le cas dans l'après-guerre. Des hommes, comme Georges Wellers, Léon Poliakov, Joseph Billig ont montré, au sein du Centre de documentation juive contemporaine, qu'ils savaient tenir leur place et faire entendre la voix de la recherche française. Ils ont même été parmi les premiers à tenter d'écrire l'histoire de la Shoah. Ils n'étaient pas des historiens de formation ? La belle affaire... Ils ont su appliquer les méthodes du travail historique et se plier à leurs exigences. Cette génération n'a pas eu de véritables successeurs. Nous sommes quelques-uns à tenter de stimuler les vocations, avec un succès inégal. Pour le moment, les études les meilleures, les plus récentes, les plus novatrices viennent des États-Unis, d'Israël, d'Allemagne, pas de France. Dans les colloques qu'organisent les institutions françaises, ce sont les invités étrangers qui traitent des sujets principaux. En un mot, la recherche française reste déficiente en ce domaine, et nous ne pouvons que le déplorer. Et pourtant, bien des thèmes pourraient être abordés par des chercheurs français, qu'ils soient historiens, psychologues, littéraires, scientifiques, philosophes. Les fonds d'archives sont à présent ouverts dans les pays occidentaux et, comme par miracle, s'ouvrent également peu à peu en Europe centrale et orientale.

L'explication de cette regrettable discrétion fait l'objet de controverses. Est-ce le refus de l'événementiel ? Certainement pas. D'autres thèmes qui reposent sur l'histoire des événements, à commencer par l'histoire politique, sont vivants et ont été profondément renouvelés. Est-ce la domination d'une école historique? Pas davantage, car les historiens français ne se rattachent pas à un seul courant de pensée. Nous formons un monde divers, pour ne pas dire hétérogène. Est-ce l'impossibilité de reconnaître en cette affaire la complicité, puis la culpabilité du régime de Vichy ? Allons donc! L'histoire de la France entre 1940 et 1945 se porte bien et produit des études nombreuses et passionnantes. Non, le quasi-silence des historiens français réclame d'autres explications. L'histoire de la Shoah relève, estime-t-on à tort, de l'histoire allemande, et l'histoire des pays étrangers est peu représentée. Sans doute aussi l'histoire de la Shoah recèle-t-elle une charge émotionnelle trop puissante et les chercheurs préfèrent-ils aborder des sujets moins éprouvants.

Alors, somme toute, un domaine trop restreint et inaccessible ? Ce raisonnement, je ne le partage pas. L'histoire de la Shoah est un champ d'étude légitime. Elle touche à l'essentiel de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Il est impossible de dégager la signification profonde de l'une sans parler de l'autre. Elle éclaire, d'une lumière blafarde et sinistre, l'histoire de notre siècle, de ses passions, de sa cruauté, de ses horreurs, quelquefois de ses grandeurs. Elle fait contrepoint à la modernité, à notre conviction que le progrès nous entraîne, que la philosophie des Lumières guide nos pas. Elle démontre la force des idéologies et des préjugés, met en relief les responsabilités des citoyens, interroge chacun d'entre nous sur la formation d'une conscience européenne et contribue à créer l'image que l'Europe a pu donner au reste du monde.

De ce point de vue, l'histoire de la Shoah n'est pas seulement un moment de l'histoire des Juifs. Il n'y a pas que les Juifs qui doivent l'aborder, qui peuvent la comprendre, puis l'expliquer. C'est un héritage tragique, douloureux, toujours insupportable, qui appartient à tous. Il ne peut laisser indifférent, aujourd'hui encore, aucun des habitants de notre planète, qu'il vive en Europe, dans le monde méditerranéen, au Proche-Orient, aux États-Unis ou sur

les autres continents de notre monde.

Il est temps de franchir le pas. Nous devons, nous Français, rattraper notre retard. Nous montrerons ainsi que, grâce à l'histoire, universitaire ou non, grâce à la recherche en général, la mémoire collective se préoccupe « encore aujourd'hui de l'annihilation des Arméniens », que le massacre industriel des Juifs ne tombera pas dans les oubliettes de l'histoire, que les innocents ne mourront pas une seconde fois, que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles devant les tribunaux, et qu'ils le sont aussi dans la conscience des hommes.

André Kaspi: « Qu'est-ce que la Shoah *? »* in *Les cahiers de la Shoah,* n° 1, 1994 .

<u>Sujet n° 8 : L'historien a-t-il un « devoir de vérité » ? (à partir de l'exemple – non limitatif - du négationnisme).</u>

1. Pierre Vidal-Naquet, Un Eichman de papier (1980)

[...] C'est Faurisson qui est dans la vérité révisionniste quand il profère la fameuse formule : " Jamais Hitler n'a ordonné ni admis que quiconque soit tué en raison de sa race ou de sa religion " [...]. En fait les " révisionnistes " partagent tous, plus ou moins, quelques principes extrêmement simples.

1. Il n'y a pas eu de génocide et l'instrument qui le symbolise, la chambre à gaz, n'a jamais existé.

2. La " solution finale " n'a jamais été que l'expulsion des Juifs en direction de l'Est européen, le " refoulement " comme dit élégamment Faurisson. Puisque " la plupart [des Juifs de France] provenaient de l'Est ", on en déduira qu'il ne s'agissait jamais que d'un rapatriement, un peu comme lorsque les autorités françaises rapatriaient les Algériens, en octobre 1961, vers leurs " douars d'origine ".

3. Le chiffre des victimes juives du nazisme est beaucoup plus faible qu'on ne l'a dit: " Il n'existe aucun document digne de ce nom chiffrant la perte totale de la population juive durant la dernière guerre à plus de 200 000... Ajoutons également que l'on comprend dans le nombre total de victimes juives les cas de mort naturelle ", écrit avec tranquillité l'avocat allemand Manfred Roeder, ce qui, démographiquement, signifie que le taux de mortalité des communautés juives a été exceptionnellement bas. D'autres, bons princes, poussent jusqu'au million (Rassinier, Butz) en attribuant une large part de ces morts à l'aviation alliée. Faurisson pour sa part divise, ou à peu près, ce million en deux : quelques centaines de milliers de morts sous l'uniforme (un beau témoignage de vaillance) et autant de morts, tués " pour faits de guerre ". Quant au chiffre des morts d'Auschwitz, Juifs et non-Juifs, il " s'est élevé à 50 000 environ ".

4. L'Allemagne hitlérienne ne porte pas la responsabilité majeure de la Seconde Guerre mondiale. Elle partage cette responsabilité, par exemple, avec les Juifs (Faurisson), ou même elle n'a pas de responsabilité du tout.

5. L'ennemi majeur du genre humain pendant les années trente et quarante n'est pas l'Allemagne nazie, mais l'URSS de Staline.

6. Le génocide est une invention de la propagande alliée, principalement juive, et tout particulièrement sioniste, que l'on peut expliquer aisément, mettons, par une propension des Juifs à donner des chiffres imaginaires *,* sous l'influence du Talmud.

[...]

On discerne aisément les différentes composantes de ce discours idéologique: nationalisme allemand, néo-nazisme, anticommunisme, antisionisme, antisémitisme. Ces ingrédients se retrouvent sous des formes et dans des proportions variées selon les différents auteurs (il est évident, par exemple, que le nationalisme allemand ne joue pas de rôle direct dans l'œuvre du pacifiste français Paul Rassinier). La part de l'antisémitisme, de la haine pathologique des Juifs, est énorme. Le but de l'opération est parfaitement clair: il s'agit de priver, idéologiquement, une communauté de ce qui représente sa mémoire historique. Car nous voilà obligés, à la limite, de *prouver* ce qui est arrivé. Nous qui, depuis 1945, *savons,* nous voilà tenus d'être démonstratifs, éloquents, d'user des armes de la rhétorique, d'entrer dans le monde de ce que

les Grecs appelaient la *Peithô,* la *Persuasion* dont ils avaient fait une déesse qui n'est pas la nôtre. Se rend-on compte vraiment de ce que cela signifie ?
[...] Quelles sont donc les règles de la méthode révisionniste ? Elles sont à tout prendre assez simples. Passons sur les procédés les plus évidents: le mensonge pur et simple*,* le faux, l'appel à une documentation de pure fantaisie. [...]
On peut en fait résumer ainsi les principes de la méthode révisionniste:
1. Tout témoignage direct apporté par un Juif est un mensonge ou une fabulation.
2. Tout témoignage, tout document antérieur à la libération est un faux ou est ignoré ou est traité de “ rumeur ”. Butz ou Rassinier ignorent entièrement, par exemple, les documents écrits par des membres du *Sonderkommando* d'Auschwitz, cachés par eux et retrouvés après la guerre, documents donnant une description précise et concordant avec tout ce qu'on sait par ailleurs du fonctionnement des chambres à gaz. Faurisson se contente de dauber *(Le Monde* du 16 janvier 1979; *Vérité..., p.* 110) sur “ des manuscrits— miraculeusement—retrouvés ” dont il ne tente même pas de démontrer l'inauthenticité.
3. Tout document, en général, qui nous renseigne de première main sur les méthodes des nazis est un faux ou un document trafiqué.[...]
4. Tout document nazi apportant un témoignage direct est pris à sa valeur nominale s'il est écrit en langage codé, mais ignoré (ou sous-interprété) s'il est écrit en langage direct, comme certains discours de Himmler, par exemple ceci qui date du 16 décembre 1943: “ Quand j'ai été obligé de donner dans un village l'ordre de marcher contre les partisans et les commissaires juifs—je le dis devant cet auditoire, et mes paroles lui sont exclusivement destinées—, j'ai systématiquement donné l'ordre de tuer également les femmes et les enfants de ces partisans et de ces commissaires ”, ou encore ceci qui figure dans le *Journal* de Goebbels, à la date du 13 mai 1943: “ Les peuples modernes n'ont donc pas d'autre solution que d'exterminer les Juifs. ” En revanche toute manifestation de racisme de guerre dans le camp allié (et elles n'ont pas manqué, comme on peut bien penser) est prise dans son sens le plus fort.
5. Tout témoignage nazi postérieur à la fin de la guerre, qu'il soit porté dans un procès à l'Est ou à l'Ouest, à Varsovie ou à Cologne, à Jérusalem ou à Nuremberg, en 1945 ou en 1963, est considéré comme obtenu sous la torture ou par intimidation.[...]
6. Tout un arsenal pseudo-technique est mobilisé pour montrer l'impossibilité matérielle du gazage massif. [...]
7. On prouvait jadis l'existence de Dieu par ceci que l'existence était contenue dans le concept même de Dieu. C'est la fameuse “ preuve ontologique ”. On peut dire que, chez les “ révisionnistes ”, les chambres à gaz n'existent pas parce que l'inexistence est un de leurs attributs. C’est la preuve- non ontologique. Par exemple le mot Vergasung signifie bien gazage s'il apparaît à la forme négative dans une lettre de l'historien Martin Broszat à *Die Zeit (19* août 1960): *Keine Vergasung in Dachau* (pas de gazage à Dachau), mais *Vergasungskeller* signifie “ chambre de carburation ” dans un document de janvier 1943 cité par Georges Wellers (Faurisson).
8. Enfin et surtout tout ce qui peut convenable, croyable, cette épouvantable histoire, marquer l'évolution, fournir des termes de comparaison politique, est ignoré ou falsifié. Pas une ligne chez Faurisson et Thion ne rappelle les exploits des *Einsatzgruppen (le* fameux ravin de Babi Yar par exemple). Pas une ligne chez Thion et Faurisson ne rappelle que les aliénés allemands ont été exterminés de 1939 à 1941 et que certains responsables de cette opération exerceront ensuite leurs talents sur les Juifs, par exemple F. Stangl à Treblinka.[...]
On voit peut-être mieux ce que signifie cette méthode historique ; elle est dans notre société de représentation et de spectacle, une tentative d’extermination sur le papier qui relaie l’extermination réelle.

Extraits de : Pierre Vidal-Naquet, “ Un Eichman de papier ” (rédigé en 1980). Repris dans : P. Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire*, La Découverte, 1991.

2. Pierre Vidal-Naquet, Les assassins de la mémoire (1987)

L'historien *écrit,* et cette écriture n'est ni neutre ni transparente. Elle se modèle sur les formes littéraires, voire sur les figures de rhétorique. [...] Que l'historien ait perdu son innocence, qu'il se laisse prendre comme objet, qu'il se prenne lui-même comme objet, qui le regrettera ? Reste que si le discours historique ne se rattachait pas, par autant d'intermédiaires qu'on le voudra, à ce que l'on appellera, faute de mieux, le réel, nous serions toujours dans le discours, mais ce discours cesserait d'être historique. [....]
Dans ce champ éclaté du discours historique, comment se situe l'entreprise “ révisionniste ” ? Sa perfidie est précisément d'appara”tre pour ce qu'elle n'est pas, un effort pour écrire et penser l'histoire. Il ne s'agit pas de *construire* un récit vrai. Il ne s'agit pas non plus de réviser les acquis prétendus de la science historique. Rien de plus naturel que la “ révision ” de l'histoire, rien de plus banal. Le temps lui-même modifie le regard non seulement de l'historien mais du simple laïc. *La Bataille du rail* est un film qui se présentait en 1946 comme un discours vrai sur la résistance des cheminots. Qui la revoit en 1987 y voit la description d'un monde idéal où tous, de l'ingénieur au lampiste, sont unis pour duper l'ennemi. L'histoire de la déportation a comporté elle aussi ses scories. La mythomanie a joué son rôle ainsi que la propagande, parfois aussi une certaine concurrence entre non-Juifs et Juifs, jadis analysée par O. Wormser-Migot, les premiers revendiquant l'égalité dans la souffrance avec les seconds.
Mais nier l'histoire n'est pas la réviser. [...] La méthode des “ révisionnistes ” contemporains, des négateurs, a été souvent analysée. Comme l'écrivent Nadine Fresco et Jacques Baynac : “ Curieux historiens en vérité que ces gens qui au lieu de s'attacher à "connaître le déroulement exact des événements" s'intitulent juges des "pièces à conviction" d'un procès qui n'a lieu que parce qu'ils nient l'existence de l'objet du litige, et qui, à l'heure du verdict, seront donc nécessairement amenés à déclarer fausses toutes les preuves contraires à *l'a priori* dont ils ne démordent pas.”

Extraits de : Pierre Vidal-Naquet, “ Les assassins de la mémoire ” (rédigé en 1987). Repris dans : P. Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire*, La Découverte, 1991.

3. Nadine Fresco: Les redresseurs de morts (1980).

Face à la littérature révisionniste, plusieurs réactions. Certains refusent absolument de prêter la moindre attention à ce qui leur paraît n'être qu'une tentative pure et simple de réhabilitation du nazisme et leur semble en conséquence ne devoir être traité que par le mépris Ci le silence. Parmi ceux-là, nombreux sont ceux qui ajoutent que moins on parlera de cette question, mieux ca vaudra, que l'antisémitisme est trop dangereusement latent et les esprits trop prompts à l'amnésie pour qu'on ait Ie droit de faire la moindre publicité à de telles thèses -- quand bien même ce serait pour les réfuter et les combattre. D'autres prennent la peine d'aller --ou de retourner-- au charbon, parce qu'ils estiment dangereux, pour la nouvelle génération en particulier, qu'il n'y ait personne en face des révisionnistes qui réponde à leur argumentation. Ils reprennent les documents suspectés par ces derniers et d'autres que ceux-ci ont « oublié » de mentionner, et s'emploient à montrer une fois de plus l'évidence et l'étendue du génocide.
Si j'ai, en pastichant Paul Veyne30, sous-titré mon article d'un « Comment on révise l'histoire », c'est parce qu'il me semble nécessaire de montrer de quelle façon travaillent ceux qui se proclament révisionnistes et quel crédit on peut accorder à leurs protestations réitérées d'honnêteté et de bonne foi.
Les révisionnistes réclament à grands cris « un débat de technique historique ». Ils demandent qu'on se donne « les moyens d'élargir les sources » et qu'on fasse « largement connaître les résultats des recherches en évitant de leur donner un caractère de vérité officielle »31. Qu'en termes respectables ces choses-là sont dites... Serge Thion [*un négationniste français*] qui s'exprime ainsi conclut d'ailleurs fort judicieusement son livre en reproduisant un article de Georges Wellers, directeur du *Centre de documentation juive contemporaine,* qui avait paru dans *le Monde* du 21 février 1979 à propos de Faurisson sous le titre « Un roman inspire »[*et auteur de : Les chambres à gaz ont existé*, *Gallimard, 1981*]. Thion qualifie généreusement ce texte de

« document d'une importance capitale »32. Qu'on ne se méprenne pas sur une telle générosité. Ce qui vaut à G. Wellers les honneurs de la critique, ce n'est pas ce qu'il dit dans son article, mais le fait qu' « il ouvre enfin un débat de caractère scientifique entre les deux écoles historiques ». On voit ainsi Ie révisionnisme s'auto-promouvoir au rang d'école historique. « Pour la première fois, poursuit Thion, un spécialiste de l'école officielle --[entendez les exterminationnistes] -- affronte publiquement les arguments de l'école dite révisionniste. Voici donc une réponse qui contient des arguments discutables, c'est-à-dire des arguments qui peuvent faire l'objet d'une discussion. Pour la première fois, un historien ne se contente plus de l'argument téléologique ("où cela mène-t-il ?"), politique ("apologie du nazisme") ou même sentimental ("atteinte à la mémoire des morts"). Le débat s'élève au niveau de la discussion historique ».

On respire donc enfin l'air libre et tonifiant des batailles rangées, loin des complots souterrains et des subjectivités encombrées d'affect. On s'affronte en un combat loyal dont les armes sont dignes des hautes exigences d'une déontologie sans faille. Pas une ligne de Serge Thion, dans son livre, qui ne dise sobrement mais avec force cette impérieuse nécessité d'une morale douloureuse parfois, mais toujours lucide.

Eh bien, je prétends, moi, que ce qui souffle sur ces fiers sommets, c'est du vent. Et je gage que Georges Wellers a dû être un rien estomaqué en voyant ce que Thion avait fait de son texte. Ce texte était en effet explicitement, et exclusivement, l'analyse des procédés employés par Faurisson [*« Chef de file » des négationnistes français*] et la dénonciation de la malhonnêteté flagrante dont celui-ci faisait preuve. Or, comme on vient de le voir, cette réfutation catégorique d'une méthode s'est miraculeusement transformée, sous la plume rigoureusement déontologique de Thion, en la discussion d'une thèse qui permet l'ouverture très attendue d'un débat scientifique. Ayant réalisé ce tour de passe-passe et espérant sans doute avoir fait du même coup la preuve de la reconnaissance officielle de l'école révisionniste, Thion ajoute, prophétique et un tantinet menaçant peut-être: « Rien ni personne ne pourra bien longtemps encore éluder un débat dont nous souhaitons qu'il se déroule avec le plus de sérénité possible ». Alors, naïvement, en désespoir de cause, on se dit qu'eux au moins ne vont pas éluder un débat qu'ils appellent ainsi de leurs voeux. Et on attend que Faurisson réponde à la « discussion » de Wellers. Bien naïvement en effet, puisqu'en fait le livre se termine là en expliquant qu'à la demande de l'intéressé, certains éléments du débat, et -- comme c'est étrange et quelle coïncidence -- précisément ce sur quoi portait la réfutation de Wellers, sont écartés de la discussion, afin que la primeur en soit laissée au procès intenté à Faurisson par la LICA. Quand on a, comme moi, peu de goût pour l'air pur et rare des sommets et qu'on fait son ordinaire d'une morale au ras des pâquerettes, on reste confondu devant tant de grandeur --et tant de talent.

La LICRA [*Ligue internationale contre le racisme et l'antisemitisme*], le MRAP [*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.*] et cinq organisations de déportés et de résistants ont en effet intenté à Faurisson un procès pour « falsification de l'histoire ». Je ne vois pas, pour ma part, qu'il y ait grand sens à recourir à la justice dans cette affaire et je préférerais qu'on laisse à M. Faurisson l'exclusivité d'une activité procédurière qu'il semble affectionner tout particulièrement, à en croire la liste impressionnante des actions qu'il a déjà ici et là intentées pour défendre son honneur et sa vertu.

On nous dit donc qu'il existe une école révisionniste et qu'elle brûle d'entamer un débat de caractère scientifique auquel le monde a droit et pour lequel « les temps sont mûrs »33. Là encore, c'est du vent. L'expression même d'école révisionniste n'a aucun sens. On ne peut pas se dire animé des seules exigences de la déontologie scientifique et se donner en même temps explicitement pour tâche la dénonciation. On ne peut pas prétendre fonder une science et lui donner pour base une éthique du soupçon. On ne peut pas inaugurer une recherche dans laquelle la seule méfiance tienne lieu de certitude et le doute de conviction. On ne peut pas faire croire à l'objectivité de sa démarche et à la pureté de ses intentions en accusant sans cesse les autres des mensonges les plus graves et des manipulations les plus scandaleuses.

Puisqu'il s'agit ici d'histoire, imagine-t-on, par exemple, les historiens de l'École des Annales fondant leur démarche sur la délation des travaux de leurs prédécesseurs ? Connaît-on

beaucoup de chercheurs qui introduiraient les résultats de leurs analyses par des déclarations tonitruantes sur leur besoin, leur souci, leur exigence, leur garantie de vérité ?

Extraits de : Nadine Fresco: « Les redresseurs de morts. Chambres à gaz: la bonne nouvelle. Comment on révise l'histoire », *Les Temps Modernes* n° 407, juin 1980

NB.Les notes ne sont pas reproduites. Texte consultable sur le site : http://www.anti-rev.org/textes/

<u>Texte complémentaire :</u>

Nadine Fresco: Les «révisionnistes» négateurs de la Shoah in "Révisionnisme", *Encyclopaedia Universalis* (1990).

La notion de révisionnisme sert depuis quelques années, et notamment en France, à désigner une démarche à prétention historienne qui vise, dans le cadre d'une « révision » de l'historiographie consacrée au national-socialisme, à nier l'existence des chambres à gaz et plus généralement à relativiser l'ampleur et l'atrocité de l'extermination des juifs. Sans partager de tels objectifs, un certain nombre d'historiens allemands s'engagent actuellement dans un débat sur une révision de l'ensemble des thèses consacrées au nazisme (cf. *Devant l'histoire*, 1988, qui présente les documents de la controverse). Toutefois, la notion de révisionnisme a été très longtemps associée à des discussions parmi les tenants du marxisme et du *du marxisme » (Kautsky, Rosa Luxembourg) et de « révision du sionisme » (Jabotinski).]*

Les « révisionnistes » négateurs de la Shoah

Il convient de noter l'ambiguïté lexicologique du terme « révisionnisme », qui ne dit pas d'emblée s'il désigne tel courant idéologique dissident d'une doctrine majoritaire ou une nouvelle interprétation de faits historiques précédemment analysés, et qui ne précise pas non plus quels critères sont censés déterminer pourquoi le révisionnisme de type idéologique est jugé vice ou vertu par qui fait usage de ce terme. On voit bien, par exemple, que d'autres auteurs eussent pu écrire différemment l'article [consacré à la « révision » du marxisme, *Ndrl.*] auquel fait suite le présent texte. Et que ceux qui continuent inlassablement à demander la révision du procès du maréchal Pétain sont fort éloignés politiquement, même à des décennies de distance, de ceux à propos de qui on utilisa au tournant du XXe siècle le terme de « révisionnistes » parce qu'ils demandaient la révision du procès qui avait fabriqué un coupable en la personne du capitaine Dreyfus.

Les années quatre-vingt ont vu le développement, puis la stagnation, d'un prétendu révisionnisme, de nature paroxystique, animé par des militants peu nombreux mais très actifs, qui ont tiré parti de l'ambiguïté qu'on vient de mentionner. En France, partis d'engagements politiques contraires, ils ont abouti en quelques années à une entreprise semblable, et souvent commune, de négation d'un des faits marquants de l'histoire contemporaine : le génocide perpétré contre les juifs par le régime hitlérien pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les historiens préfèrent souvent qualifier de « négateurs » ou de « négationnistes » ceux qui, aujourd'hui, prétendent ainsi se parer des vertus légitimes de la révision historique lorsqu'ils décrètent que les chambres à gaz d'Auschwitz et des autres camps d'extermination nazis n'étaient en fait que des lieux de désinfection des vêtements des déportés et lorsqu'ils dénoncent ce qu'ils appellent le prétendu génocide comme étant une escroquerie politico-financière, d'origine essentiellement sioniste, dont le principal bénéficiaire serait l'Etat d'Israël et dont le peuple palestinien et le peuple allemand seraient les victimes.

Une telle « révision » n'est pas nouvelle. Elle apparaît dès le lendemain de la défaite allemande, sous la plume de celui qui allait devenir le chef de file du néo-fascisme français, le directeur de la revue *Défense de l'Occident*, Maurice Bardèche. Jusque-là professeur de littérature, celui-ci explique son entrée en politique par la condamnation à mort de son beau-frère, Robert Brasillach, fusillé à la Libération pour avoir été l'éditorialiste de l'organe central de la presse collaborationniste, le sinistre *Je suis partout.* En 1948 et 1950, Maurice Bardèche publie deux pamphlets aux titres éloquemment antisémites (*Nuremberg ou la Terre promise*, puis *Nuremberg II*

ou les Faux monnayeurs), dans lesquels il accuse les juifs d'avoir été à l'origine du déclenchement de la guerre. Commentant le travail de la délégation française au procès de Nuremberg, où viennent d'être jugés certains des principaux responsables du régime national-socialiste, il jette les bases de l'argumentation révisionniste en s'exerçant à l'analyse littérale des camouflages de l'*Amtsprache* (langue administrative) nazie sur les modalités du meurtre industrialisé : « Si la délégation française trouve des factures de gaz nocifs, elle se trompe dans la traduction et elle cite une phrase où l'on peut lire que ce gaz était destiné à l'*extermination*, alors que le texte allemand dit en réalité qu'il était destiné à l'*assainissement*, c'est-à-dire à la destruction des poux dont les internés se plaignaient en effet. » (*Nuremberg ou la Terre promise*, 1948, p. 133)
A la même époque, parti d'un engagement politique contraire, un instituteur de Belfort, Paul Rassinier (1906-1967), écrit le premier (*Passage de la ligne*, 1948) d'une série de livres, dont plusieurs devaient être d'ailleurs publiés par Maurice Bardèche, qui allaient faire de lui la figure emblématique des révisionnistes français de la fin du siècle. Membre du Parti ommuniste jusqu'en 1932, Rassinier adhère à la S.F.I.O. en 1934. « Munichois » acharné, de la tendance de Paul Faure, opposée à celle de de Léon Blum, rédacteur en chef jusqu'à la guerre de l'hebdomadaire socialiste belfortain, il manifeste dans ses éditoriaux un pacifisme intégral qui, trois ans plus tard, lui fait encore écrire - dans le journal qu'avec la bénédiction de Pierre Laval publie l'ancien socialiste Charles Spinasse - que « des millions de français se sont trouvés jetés dans l'absurde guerre de 1939 par fidélité à l'esprit de parti ou par discipline de parti » (*Le Rouge et le Bleu*, 7 Mars 1942). Ayant néanmoins contribué à la publication en octobre 1943 du premier numéro d'un bulletin de résistance, Rassinier est arrêté puis déporté en Allemagne, où il est interné treize mois au camp de Dora. A son retour de déportation, ayant échoué dans ses ambitions politiques locales, il devient et demeure jusqu'à sa mort un plumitif de la dénonciation. Dénonciation de comportement des détenus communistes dans les camps allemands, bientôt suivie par celle, monomaniaque, du complot juif international, responsable du déclenchement de la Seconde guerre mondiale et artisan de l'escroquerie du prétendu génocide. Exclu de la S.F.I.O. en 1950, Rassinier adhère à la Fédération anarchiste, où « l'anticonformisme » de ses vues sur l'univers concentrationnaire lui assure, auprès de certains en tout cas, le bénéfice d'un aveuglement libertaire qui ne se démentit pas chez tous quand on découvre que, sous un pseudonyme, c'est lui qui signe dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Rivarol* en 1960 le compte rendu, singulièrement anticonformiste en effet, du procès de Francfort des gardiens du camp d'Auschwitz.
Mais, dans les premières décennies de l'après-guerre, ni les écrits de Bardèche, ni ceux de Rassinier, ne rencontrent un véritable écho, sauf à l'intérieur d'un cercle essentiellement composé d'anciens de la collaboration et de militants d'extrême droite. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1978 que le révisionnisme fait son entrée en France sur la scène publique, avec la parution dans la presse d'articles de Robert Faurisson, un universitaire né en 1929, proche de l'extrême droite, notamment dans les années soixante, mais sans engagement public majeur jusqu'à la réussite médiatique de sa percée « révisionniste ». Lui aussi professeur de littérature à l'université de Lyon, il s'était spécialisé dans une conception ultra-littérale de l'analyse de textes, qui le conduisit finalement, après un travail systématique de « démystification » systématique d'oeuvres littéraires (Rimbaud, Nerval, Lautréamont), à la dénonciation publique de « l'imposture du vingtième siècle », ainsi que s'intitule le principal ouvrage révisionniste publié aux Etats-Unis. Reprenant, en les radicalisant, les arguments et les méthodes de Bardèche et de Rassinier, Robert Faurisson focalise son entreprise de négation de la réalité du génocide sur les chambres à gaz, conscient qu'il est de se trouver là devant une originalité absolue du système nazi. Il lui faut donc démolir celle-ci, s'il veut parvenir à aligner l'hitlérisme sur la banale série des conséquences fâcheuses de la guerre en général, cet alignement constituant le premier pas de l'entreprise de dédouanement de ce système nazi, injustement accusé, selon les révisionnistes, de crimes somme toute moins répréhensibles que ceux des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale.
Les circonstances qui favorisent la diffusion de la rhétorique révisionniste à cette période sont de deux ordres. En premier lieu, la parution des articles de R. Faurisson est immédiatement précédée en France d'une série de petits évènements qui contribuent à réveiller un « syndrome de Vichy » (H. Rousso) aux épisodes singulièrement contrastés depuis 1945 : interview dans

L'Express de l'ancien commissaire général aux Questions juives du gouvernement de Vichy, Louis Darquier « de Pellepoix » (cet octogénaire proclame depuis son exil espagnol qu'« à Auschwitz on n'a gazé que des poux » et que le génocide est « une invention pure et simple, une invention juive, bien sûr ») ; projection à la télévision française, qui s'y était jusque-là refusée, de *Holocauste*, une fiction télévisée américaine sur le sort des juifs pendant la guerre, qui a été vue par des centaines de millions de gens à travers le monde et dont la forme autant que le fond déclenche des polémiques ; inculpation pour crimes contre l'humanité de Jean Leguay, responsable français de la déportation des juifs, une inculpation qui précède et annonce celles de Maurice Papon, de Paul Touvier et de Klaus Barbie.

En second lieu, dès qu'il connait l'existence de Robert Faurisson et de ses thèses, un certain Pierre Guillaume - qui avait affûté ses premières armes théoriques au sein du mouvement Socialisme ou Barbarie avant d'ouvrir au quartier Latin une librairie, La Vieille Taupe, où les étudiants de Mai 68 venaient s'approvisionner en littérature révolutionnaire passée et présente - attire à lui pour la circonstance une poignée d'anciens militants avec qui il partage, beaucoup plus encore que d'autres dans une certaine tradition d'extrême gauche, une haine de l'anti-fascisme. A ses yeux, celui-ci est un autre opium du peuple, inventé par les gouvernements impérialistes pour duper les masses prolétariennes en établissant une opposition fictive entre démocraties et régimes fascistes, et ce afin de maintenir et de rendre plus efficace l'oppression capitaliste sur la classe ouvrière. Ce qui fait s'engouffrer le petit groupe de Pierre Guillaume dans le révisionnisme, c'est que, l'antifascisme ayant occulté la théorie révolutionnaire, il faut, pour reconstruire cette dernière, en finir avec le premier. Et, en radicalisant, mieux que Bardèche et Rassinier, la dénonciation de l'imposture du génocide par la destruction théorique des chambres à gaz, Faurisson offre du même coup aux théoriciens révolutionnaires de La Vieille Taupe l'audace conceptuelle qui leur permet d'abandonner la dénonciation de l'antifascisme comme alibi du capitalisme et de se consacrer à une oeuvre autrement plus radicale de démolition des fondements mêmes de cet antifascisme. Quant à Rassinier, dont La Vieille Taupe entreprend aussitôt de rééditer les oeuvres, ses états de service d'ancien communiste, socialiste, résistant et déporté sont chargés d'apporter une caution imperturbablement révolutionnaire à cette branche, la plus active, du révisionnisme français.

La jonction des réseaux d'ultra-gauche et d'extrême droite du révisionnisme français est parachevée lorsque, en 1985, le même Pierre Guillaume exploite les ressources d'un militantisme éprouvé dans une opération qui consiste à tenter, grâce à un jury de complaisance réuni pour la circonstance à l'université de Nantes, de faire décerner à un ingénieur agronome en retraite, Henri Roques, ancien dirigeant du mouvement fasciste La Phalange française, un titre de docteur d'université pour sa lecture « révisionniste » d'un témoignage important sur l'utilisation des chambres à gaz dans un camp nazi de Pologne. La tentative de reconnaissance universitaire échoue, le trop complaisante soutenance ayant été annulée par le ministre des Universités. C'est dans la même perspective que P. Guillaume publie entre 1987 et 1989 une revue, intitulée *Annales d'histoire révisionniste*, qui essaie sans succès de donner une forme académique et respectable à l'entreprise.

L'intérêt d'une étude historique du phénomène spécifique que constitue ce révisionnisme français réside dans l'analyse du parcours intellectuel et politique qui, en une vingtaine d'années, a conduit des militants de l'ultra-gauche, acteurs notamment du combat anticolonialiste et du mouvement étudiant de Mai 68, à se joindre à la réécriture de l'histoire du nazisme entreprise dès 1945 par les anciens collaborateurs du régime de Vichy.

Extraits de : Nadine Fresco: *Les «révisionnistes» négateurs de la Shoah* *in* l'article "Révisionnisme", Encyclopaedia Universalis (1990).

<u>Sujet n° 9 : Le problème de « l' unicité » de l'événement en histoire : quels enjeux ? *À partir de l'exemple de la "Shoah", exemple non limitatif.*</u>

1. Säul Friedländer, Réflexions sur l'historisation du national-socialisme (1987)

On savait l'Allemagne aux prises avec son passé. Mais voici que les historiens à leur tour entrent dans les débats : faut-il étudier désormais la période 1933-1945 comme on le ferait des temps hanséatiques ? Autrement dit, quels sont les enjeux d'une relativisation historienne du nazisme ? [...]

LES LIMITES DE L'HISTORISATION

Je conclurai en posant trois problèmes de caractère très général. On peut dire, en premier lieu, que l'historisation participe probablement d'un processus plus large et continu, qui vise, en tant que tel, à construire (ou reconstruire) la mémoire allemande de la période nazie. Nombreux sont les facteurs qui contribuent à construire ou à reconstruire, à un niveau collectif, la mémoire de cette époque. L'historiographie s'intègre de bien des façons à ce processus général, quelles que soient ses orientations : car, même si elle doit en principe scruter d'un œil critique les constructions de la mémoire, elle n'en traite pas moins d'un passé massivement présent, qui refuse de disparaître... Pour ma part, j'estime que ce passé est encore beaucoup trop présent pour que les historiens contemporains puissent être en mesure de prendre facilement conscience des présupposés et des a *priori* qui sont ici en jeu - notamment les historiens allemands ou juifs qui ont vécu sous le nazisme, et peut-être même ceux qui appartiennent à la deuxième ou la troisième génération.

On peut supposer que, très souvent, l'historien qui aborde l'ère nazie ne se représente entièrement ni sur quelle base spécifique, ni à partir de quels mobiles spécifiques, ni à l'intérieur de quel contexte spécifique il souhaite travailler sur cette période. Toute analyse historique doit donc impérativement s'appuyer sur un processus de réflexion sur soi-même, car ce n'est qu'à ce prix que l'historien peut demeurer conscient - en dépit du sentiment d'objectivité qu'il peut éprouver - que c'est bien lui et lui seul qui choisit l'approche, détermine la méthode et organise le matériel en fonction de tel ou tel programme. Ce qui est vrai pour tout écrit historique est décisif pour l'étude de cette période. Ecrire sur le nazisme n'est pas écrire sur la France du 16e siècle : l'idée d'historisation, telle que nous l'avons analysée ici, repose sur l'hypothèse, à mon avis erronée, selon laquelle, quarante ans après la fin du IIIe Reich, le nazisme pourrait être traité plus ou moins de la même façon que la France du 16e siècle.

Le second problème, qui découle directement du premier, est ce que l'on pourrait appeler le problème de la pertinence différentielle. L'histoire du nazisme appartient à tout le monde. Pour les Allemands, cette histoire est fondamentale : elle se pose pour eux en termes d'identité nationale, affecte la façon dont ils se perçoivent en tant qu'Allemands et détermine leur compréhension non seulement de leur passé mais de leur société actuelle. L'historisation de L'ère nazie peut donc prendre des significations différentes pour les divers groupes sociaux ouest-allemands, et varier en fonction des choix idéologiques et politiques de ces groupes. Mais ce même passé peut revêtir d'autres sens pour les victimes du nazisme, et, pour elles, l'historisation de cette période se pose en termes différents, non moins légitimes Par exemple, si l'étude de la vie quotidienne sous le IIIe Reich - qui occupe une place de plus en plus centrale dans le processus d'historisation - peut être jugée extrêmement importante par les historiens allemands, tant conservateurs que de gauche (ils ne s'y intéressent naturellement pas pour les mêmes raisons), ce même aspect de l'histoire du IIIe Reich peut ne pas paraître aussi directement pertinent aux historiens d'une autre nationalité : ceux-ci peuvent estimer que les aspects politiques et idéologiques du IIIe Reich demandent des recherches beaucoup plus fouillées, et que, par exemple, la relation entre l'idéologie et la politique dans le domaine des annihilations massives mériterait d'être davantage éclaircie.

On peut enfin s'interroger sur les limites possibles de l'historisation du national-socialisme, limites ne découlant pas d'un quelconque tabou, mais inhérentes au phénomène lui-même. Ces limites sont liées à la façon dont on aborde le problème de -la spécificité ou de la non-spécificité des crimes nazis. Même si l'on affirme et réaffirme sa propre interprétation des faits, on est toujours clairement amené à choisir non entre des faits, mais entre des interprétations enracinées dans des jugements de valeur qui ne peuvent être ni prouvés ni réfutés. Une part essentielle du national-socialisme est déterminée par l'évaluation de la

spécificité ou de la non-spécificité de ses crimes. Dans la mesure où le choix fait par l'historien détermine la nature du tableau global, et dans la mesure également où ce type d'évaluation ne relève guère de l'analyse historique, L'historisation ne peut être menée à bien que si les crimes du nazisme sont clairement intégrés dans une interprétation historique d'ensemble : si une telle intégration n'intervient pas, un élément décisif pour l'historisation de la période risque de demeurer insaisissable.

En 1972, Geoffrey Barraclough publia dans la *New York Review of Books* une série de trois articles qui présentaient déjà certains arguments en faveur de l'historisation du national-socialisme. Barraclough critiquait notamment ce qu'il dénommait l'approche libérale de l'histoire moderne allemande, et citait l'historien du fascisme Gilbert Allardyce, qui écrivit : “ Nous connaissons beaucoup mieux ce qui s'est passé à Auschwitz, mais nous ne le comprenons pas davantage ”. Pourquoi cela ?, s'interrogeait Barraclough. Sa réponse mérite d'être notée :

“ Si les réponses continuent à nous échapper, L'hypothèse la plus simple est que nous devrions accumuler plus de faits, plus d'informations, plus d'enquêtes sur les ‘racines' du national-socialisme. C'est la réponse la plus évidente, mais pas forcément la bonne. Si nous n'arrivons pas à ordonner le puzzle, ce n'est peut-être pas parce que certaines pièces manquent, mais parce que nous l'avons mal reconstitué. Ce qui est en question, autrement dit, c'est la validité des hypothèses et de la méthodologie propres à l'approche libérale de l'histoire allemande moderne qui prévaut actuellement ”.

Barraclough a publié ces lignes voici déjà quinze ans, et l'approche libérale de l'histoire allemande moderne a été depuis sérieusement remise en question, notamment par des historiens comme Martin Broszat, Hans Mommsen et bien d'autres. Les pièces du puzzle ont été déplacées de toutes les façons possibles, un nombre imposant de nouveaux détails ajoutés; mais, en 1985, Martin Broszat n'en a pas moins dû plaider en faveur de l'historisation du national-socialisme. Un an plus tard a éclaté le débat sur la spécificité ou la non-spécificité des crimes nazis, qui a tant agité les historiens allemands. Ces diverses phases doivent être rappelées : elles semblent indiquer que ce sont bien la spécificité et la place historique de l'entreprise d'extermination du IIIe Reich qui constituent l'obstacle le plus récurrent et le plus décisif à l'achèvement du puzzle. Là réside le problème - et probablement aussi les limites - de l'historisation.

LA SPÉCIFICITÉ DU NAZISME

Dans les dernières lignes de son livre *Eichmann à Jérusalem,* Hannah Arendt nous donne peut-être, sans le vouloir, une clé qui permet de distinguer les crimes nazis des autres politiques de tueries massives. Les nazis, affirmait Hannah Arendt, essayèrent “ de décider qui doit et ne doit pas habiter cette planète ”. Aucun autre régime, si criminel fût-il, n'a tenté d'agir de cette façon. En ce sens, le régime nazi a atteint, me semble-t-il, une sorte de limite théorique : on peut imaginer un nombre de victimes encore plus grand et des façons de tuer technologiquement plus efficaces, mais, à partir du moment où un régime décide, en se fondant sur n'importe quel critère, que des groupes doivent être annihilés entièrement *et ne sont plus autorisés à jamais à vivre sur la terre,* un pas fondamental a été franchi. Et je pense que, dans l'histoire moderne, cette limite ne fut atteinte qu'une fois : par les nazis. Comparer les exterminations de Hitler à d'autres politiques d'exterminations, ou établir n'importe quelle comparaison, n'a naturellement rien d'illégitime; tout ceci n'interdit pas de repérer certaines différences. Pour moi, la spécificité du régime nazi réside dans l'aspect que je viens d'évoquer (même si, selon mes critères, une telle appréciation est un jugement de valeur).

Dans le contexte idéologique actuel, il n'est pas rare que ces historiens qui souhaitent relativiser la signification du nazisme et historiser ses “ capacités d'extermination ” instrumentalisent le concept d'“ historisation ”, et utilisent le caractère non limité du processus et le manque de précision de certains de ses éléments pour en arriver à ce qui leur semble être une vision “ objective ”, longtemps repoussée, du passé.

Si on la comprend comme une analyse historique plus précise, l'historisation est un processus évolutif et nécessaire. Néanmoins, prendre conscience de certains des problèmes soulevés ici

peut, à la longue, nous aider à garantir le développement d'une historisation qui ne pourrait plus aussi facilement servir à relativiser le passé nazi, à le banaliser et, finalement, à expulser de la mémoire humaine tout souvenir de son caractère criminel.

Extraits de : Säul Friedländer, “ Réflexions sur l'historisation du national-socialisme ”, *Vingtième siècle*, oct.-déc.1987.

2. François Bédarida : La Shoah dans l'histoire (1997).

Unicité de la Shoah : le débat historiographique
On a dit et redit que la Shoah constituait un phénomène absolument unique dans le destin de l'humanité. Mais qu'est-ce qui fait à proprement parler sa spécificité ? Est-ce la singularité d'un événement sans précédent et sans équivalent dans l'histoire ? Le caractère absolu du crime relève-t-il d'une “ unicité unique ”, selon l'expression consacrée d'Alice et Roy Eckhart (*unique uniqueness*), à la différence de l'unicité ordinaire de tout événement historique ? Après tout, l'affirmation d'une telle singularité n'est-elle pas une pétition de principe ? Est-il pertinent de voir là une “ anomalie de l'histoire ” - d'autant qu'on ne s'interroge guère en ces termes à propos d'autres grands enjeux historiques ? La question a-t-elle même un sens, sauf à reconnaître à Israël un statut à part comme peuple élu de Dieu - ce qui est de l'ordre de la foi et conduit à sortir de l'histoire ?
Le dilemme en vérité est simple. Ou bien la Shoah est unique par rapport à l'histoire, mais au prix de la compréhension rationnelle, en s'abandonnant à une perspective para-scientifique. Ou bien elle n'est pas unique et dès lors peut être appréhendée rationnellement avec des outils scientifiques, mais ne court-on pas un risque terrible de banalisation ? Autrement dit, face à la Shoah, n'est-on pas confronté à une aporie ? À partir de ces interrogations s'est développée une abondante littérature -historiographique et autre-, chaque auteur ou école s'efforçant de proposer un critère central d'unicité. À examiner et classer ces diverses approches, on peut d'emblée en rejeter deux.
La première est l'approche transcendantale, dont Élie Wiesel s'est fait le héraut. On ne peut expliquer Auschwitz, affirme-t-il, parce qu'Auschwitz transcende l'histoire. Une césure s'est produite dans la trame des temps historiques entre 1933 et 1945: “ Au commencement était l'Holocauste. ” Ce nouveau Sinaï juif a vidé de leur sens toutes les théodicées et toutes les philosophies antérieures du mal, introduisant une discontinuité fondamentale et n'appelant en réponse que le silence. Conséquence de cet a priori dogmatique: toutes les analogies avec l'Holocauste sont sacrilèges. Mais comment accepter pareille sacralisation qui conduit tout droit à l'abdication de la raison ?
À un autre niveau, de nature positiviste, l'approche quantitative s'avère encore moins recevable. Elle consiste à comptabiliser les victimes, en comparant leur nombre à celui d'autres massacres et exterminations. Mais ces comptages macabres, qu'ils se basent sur des chiffres absolus ou sur des calculs relatifs (la proportion des morts dans le groupe voué à l'élimination), sont - sans même mentionner leur caractère aléatoire-, dès qu'on y réfléchit, dépourvus de sens. La Shoah n'est pas de l'ordre du commensurable.
C'est pourquoi certains historiens, partant de l'évidence selon laquelle on ne peut démontrer la singularité d'un événement qu'en procédant à des comparaisons, ont choisi d'adapter l'approche comparative, démarche exigeante et souvent féconde : ainsi Michael Marrus (*The Holocaust in History*, 1987), Charles Maier (*The Unmasterable Past*, 1988) ou plus récemment Yves Ternon (*L'État criminel : les génocides au XXe siècle*, Le Seuil, 1995). I1 s'agit ici, à partir d'études empiriques, de procéder à des comparaisons circonstanciées et argumentées entre cas historiques -tels les génocides arménien, cambodgien, rwandais... -, de déterminer des analogies et, dans la mesure du possible, de dégager la signification historique des uns par rapport aux autres. Malheureusement, quelles que soient les vertus de la méthode comparative et même en distinguant, comme le fait par exemple Y. Ternon, entre génocides proprement dits et “ massacres génocidaires ” (de l'Ukraine à l'Ouganda, de la Vendée au Bangladesh, sans parler des Amérindiens), toutes ces analyses mettent en évidence plus de différences que de

similitudes et de points communs. D'autre part, comme les instruments de mesure diffèrent et que les critères de sens se révèlent la plupart du temps hétérogènes, on a le sentiment de pesées effectuées avec des balances dissemblables, ce qui laisse une large marge d'incertitude pour répondre à la question de la singularité de la Shoah dans l'histoire. Au total, si utiles et si éclairantes que soient ces études à travers le temps et l'espace, elles n'emportent pas la conviction, faute de preuve irrécusable.

C'est une argumentation toute différente qu'a proposée l'historien belge Jean-Michel Chaumont pour sortir de l'impasse sur la singularité de la Shoah (1). Plutôt que d'analyser l'événement dans sa réalité historique, il transfert le débat sur le terrain de la représentation en adoptant une approche mémorielle. En d'autres termes, au lieu d'une singularité historique absolue impossible à soutenir puisqu'il n'y a en histoire que du relatif, il pose une singularité mémorielle absolue qui qualifie non l'événement lui-même, mais le lien rétrospectif par la mémoire entre l'individu présent et l'événement passé. Ce qui permet, affirme-t-il, de réconcilier la mémoire juive et la mémoire non juive, dont la perception de l'événement n'est pas la même. Du côté juif, la singularité tient tant au souvenir des morts qu'à la (re)constitution d'un sentiment identitaire d'appartenance à une communauté (1'" être juif "). D'un autre côté, dans la mémoire collective des non-juifs, le génocide hitlérien acquiert également le statut de singularité mémorielle absolue, dans la mesure où il représente une crise fondamentale des postulats de la civilisation de l'Occident au cœur de laquelle s'est produit Auschwitz : d'où un rapport inédit à l'histoire et une responsabilité qu'il faut assumer. Ainsi, la Shoah, césure de l'histoire après laquelle plus rien ne peut être comme avant, se distingue de tout autre événement, passé, présent ou à venir. Si ingénieuse que soit cette approche par la mémoire, elle a l'inconvénient de reposer entièrement sur la représentation, donnée éminemment friable, fluctuant selon les individus, les cultures, les lieux et les temps.

Aussi se retrouve-t-on sur un socle historique indéniablement plus solide en concentrant l'argumentaire sur ce qui fait l'essence de la Shoah: à savoir la fin et les moyens. Dans cette perspective, non seulement le génocide se définit comme meurtre collectif, organisé et perpétré par un État mobilisant ses multiples rouages selon un processus impersonnel, anonyme, institutionnel, bureaucratique, industriel, " prométhéen ", mais cette " machine de destruction " (Hitler), mise en œuvre à une échelle inconnue jusque-là, répond à une finalité d'anéantissement selon une logique de mort visant un groupe humain entier, les maîtres de l'Allemagne nazie s'étant arrogé le droit de décider " qui doit et ne doit pas habiter cette planète ". Comme l'a écrit avec pertinence Eberhardt Jäckel : "l'assassinat des Juifs par les nazis a été quelque chose d'unique, parce que jamais encore auparavant un État n'avait décidé et annoncé sous l'autorité de son responsable suprême qu'un certain groupe humain devait être exterminé, autant que possible dans sa totalité, les vieux, les femmes, les enfants et les nourrissons inclus, décision que cet État a, ensuite, appliquée avec tous les moyens qui étaient à sa disposition".

Observons toutefois qu'en fin de compte, une analyse qui demeure dans l'ordre purement historique n'est pas entièrement satisfaisante. En effet, on ne sort de l'aporie qu'en faisant intervenir une finalité criminelle, donc en référence à des valeurs : autrement dit, en introduisant une dimension éthique. Mais l'histoire ne prétend-elle pas précisément être une science libre d'évaluation ? Si l'on qualifie la Shoah de crime, non seulement l'événement n'est plus neutre, mais on doit s'interroger sur sa causalité afin d'en donner une explication. Sans causes ni origines, la connaissance historique erre sans cohérence et à l'aventure.

Nietzsche avait brutalement mis le doigt sur cette difficulté épistémologique: peut-on affirmer la spécificité d'un événement si l'on admet que l'événement était déjà présent avant de survenir ? Ce qui amène à une autre question, encore plus redoutable : comment se produit l'avènement de l'événement ? Comment discerner une discontinuité dans un événement déjà inclus dans un processus de production ? Est-on en droit d'y introduire une dimension morale ? Ici, devant la radicalité de la Shoah, l'historien se trouve confronté à l'extrême, c'est-à-dire à un événement tellement excessif, parce que négateur de la condition humaine, que la finalité y fait partie du sens. C'est ce qu'a bien perçu Jürgen Habermas quand il montre à quel degré de profondeur, par la Shoah, l'intégrité de l'homme a été blessée et l'humanité, toute entière atteinte :

"Là, à Auschwitz, écrit-il, quelque chose s'est passé que personne jusqu'alors n'aurait pu imaginer. Là, on a touché à cette couche profonde de solidarité entre tous ceux qui ont visage d'homme, à ce qu'il y a de plus fondamental dans la relation de l'homme à l'homme. Malgré toutes les bestialités qui accompagnent naturellement l'histoire humaine, l'intégrité de cette couche fondamentale semblait être un fait acquis. Auschwitz a transformé les conditions de permanence des relations entre êtres humains".

Le débat sur le paradigme de l'historicité

C'est autour de la notion d'historisation que tourne ici le débat. Au centre, se trouve la revendication émise par certains historiens du droit (et même du devoir) d'opérer une " mise en histoire " du national-socialisme. I1 s'agit de déterminer s'il est légitime, voire nécessaire, d'intégrer le passé nazi dans l'histoire allemande globale en l'insérant dans une évolution d'ensemble et, au lieu d'isoler ces douze années, de les replacer dans la durée.

Lancée par le regretté Martin Broszat, alors directeur de l'*Institut für Zeitgeschichte* à Munich (" Plaidoyer pour l'historisation du national-socialisme ", Merkur, 1985), soutenue avec vigueur par Hans Mommsen, l'idée a suscité aussitôt une controverse nourrie, d'autant que celle-ci par malchance a coïncidé avec la " querelle des historiens ", l'*Historikerstreit*. D'où de multiples questionnements. N'était-ce pas ouvrir la boite de Pandore ? Substituer à une monstruosité historique une normalité sociale ? Revenir à l'historicisme et, par là, à un relativisme généralisé ? Le terme lui-même, que ce fût en allemand (*Historiesierang)*, en anglais (*historicizing*) ou en français (historisation), ne laisse pas d'être équivoque. Dans le camp des adversaires se sont rangés Dan Diner, selon lequel Auschwitz, " no man's land de 1'esprit ", n'est pas historisable, tandis que la tentation est évidente de glisser aux positions déculpabilisantes d'un Nolte, et Saul Friedländer qui, tout en affirmant qu'il ne doit pas y avoir de tabou en histoire, souligne le danger de banalisation, de construction d'une mémoire biaisée, de glissement de sens, bref, le risque de brouillage de la spécificité des crimes allemands entraînant avec lui une dérive vers la complaisance, sinon l'apologétique, au lieu d'une condamnation morale.

S'il est vrai que le concept d'historisation peut servir à des tentatives d'instrumentalisation de la part de divers révisionnismes, on ne voit pas pourquoi il serait à récuser en tant que tel. La Shoah, au lieu de devoir être située en dehors de l'histoire, relève des mêmes lois de la connaissance que les autres événements de l'histoire humaine. Certes, les risques de dérapage sont obvies. Mais faut-il renoncer à la recherche scientifique à cause du mauvais usage que l'on peut faire des découvertes de la science? Faut-il renoncer à la philosophie sous prétexte qu'il y a des sophistes ? Pour un historien, relativiser ne consiste point à tout égaliser, encore moins à tout raboter au même calibre, mais au contraire à ordonner et à hiérarchiser.

Au demeurant, comme l'a fait remarquer Charles Maier, plutôt que d'expliquer Auschwitz, l'historisation est un moyen de comprendre le régime dans lequel Auschwitz a existé - et coexisté avec un monde normal. Ce qu'il s'agit d'appréhender, c'est le couple apocalypse/banalité ou, selon la formule de Detlev Peukert, l'association entre " barbarie et quotidien " - comment, à Auschwitz, le jardin du commandant Hoss jouxtait le crématoire. En somme, loin de déboucher sur le principe "tout comprendre, c'est tout pardonner ", l'historisation, parce qu'elle appelle une herméneutique, laisse entier le problème du sens. Elle permet donc tout à fait de prendre la dimension du mal. Une réflexion raisonnée sur l'horreur ne signifie ni résignation à la fatalité ni absence de compassion. Elle implique au contraire une combinatoire de distanciation critique, d'empathie et de référence à une norme d'humanité.

Il s'ensuit qu'une historisation pratiquée avec discernement non seulement dégage les vertus de l'historicité, mais évite de tomber dans une " religion du génocide " qui érigerait la mémoire en valeur absolue tenant lieu de foi. D'autant que, comme l'a noté J.-M. Chaumont, si la catastrophe historique du judéocide se prête aux larmes, les larmes sèchent vite. Aussi est-ce seulement par une analyse à la fois historique et philosophique des rapports entre la normalité et le crime que l'on préservera durablement la dimension incommensurable de l'événement.

À la recherche de la causalité

Une démarche historienne est-elle en mesure d'apporter une contribution à l'intelligence du mal dans l'histoire ? Grave interrogation au niveau théorique, mais à la réponse plus difficile encore quand on l'applique à ce mal spécifique et absolu que fut la Shoah. Pourtant, à la

recherche de la causalité du génocide juif, les schémas interprétatifs qui ont tenté de fournir une explication globale et cohérente sont légion.
Parmi ces schémas, on peut distinguer deux catégories. Les uns relèvent de l'explication monocausale en privilégiant un facteur central. D'autres s'inscrivent dans une ligne pluraliste associant plusieurs logiques de destruction du judaïsme. Dans la première catégorie, il faut citer les travaux de Götz Aly et Susanne Heim, pour qui la mise en œuvre de la Shoah relève prioritairement d'une approche démographico-économique. Ici, la solution finale découle moins d'une politique raciale inspirée par l'antisémitisme nazi que d'une politique “ utilitariste ” de germanisation et d'aménagement des populations sur les territoires de l'Est : “ économie politique ” conçue par des tenants de la science sociale, en particulier des experts démographes transformés en terrifiants planificateurs de mort. Ainsi, Auschwitz serait le produit d'une rationalité instrumentalisée et dévoyée sous les espèces d'un processus de destruction sans pitié.
Tandis que cette thèse était vivement critiquée - sa logique réductrice ne suscitant guère l'adhésion-, une autre explication monocausale, d'ordre politico-idéologique celle-là, soulevait des tempêtes : Arno Mayer, dans son important livre *Why Did the Heavens not Darken ? The Final Solution in History*, a soutenu que la clef de la Shoah était à chercher avant tout dans la haine de Hitler pour le “ judéo-bolchevisme ” et dans son obsession de le détruire, ce qui, selon lui, éclaire les étapes du judéocide, en particulier le tournant décisif - et génocidaire- de l'automne 1941. Mais l'anticommunisme, même renforcé d'antislavisme et fouetté de volonté de vengeance pour les échecs subis sur le front de l'Est, suffit-il à rendre compte de l'absolu de l'antisémitisme dans la *Weltanschauung* nazie qui a entraîné pareille folie meurtrière chez les exécutants comme chez les chefs ?
Enfin, c'est chez Daniel Goldhagen que l'on trouve l'explication monocausale la plus radicale, puisque son ouvrage, publié à son de trompe, fait appel à un facteur unique d'ordre culturel : l'antisémitisme viscéral et “ éliminateur” qui aurait imprégné la société allemande depuis le XIXe siècle et qui expliquerait comment les Allemands se sont tout naturellement transformés en “ bourreaux volontaires ”, une fois déclenchée par Hitler la politique de génocide. Avec cette mise en accusation du peuple allemand dans son ensemble, on atteint à l'évidence le point extrême de la réduction de la Shoah à une causalité simple et singulière. Mais qui ne voit ici et la fragilité du postulat de base et les sophismes de l'argumentation, tout comme l'appauvrissement du sens ?
A côté de ces interprétations monistes, les explications les plus classiques de la Shoah sont des interprétations de type pluraliste, associant dans le processus d'enchaînement causal idéologie antisémite, pseudobiologie raciale, agressivité nationaliste et rationalité technicienne. D'où un emboitement de structures et de circonstances, de mobiles passionnels et de phobies imaginaires, de rêves de domination et d'absolu.

Extraits de : François Bédarida : “La Shoah dans l’histoire : unicité, historicité, causalité”, *Esprit*, 1997.
(1) Jean-Michel Chaumont, “ Connaissance ou reconnaissance ? Les enjeux du débat sur la singularité de la Shoah ”, *Le Débat,* n° 32 novembre-décembre 1994.

Sujet n° 10 : La notion de « responsabilité collective » a-t-elle opératoire en histoire ? – à partir de l’exemple non limitatif- de la Shoah.

1. Philippe Burrin, À propos du livre de Daniel J. Goldhagen, *Les bourreaux volontaires d’Hitler. Les Allemands ordinaires et l’Holocauste* (1997).

Voilà un livre qui aura fait parler de lui ! Dès sa publication, au début de 1996, l'ouvrage de Daniel Goldhagen a suscité un intérêt extraordinaire, d'abord aux États-Unis, puis en Allemagne, où le débat a été particulièrement vif. Une thèse de doctorat, qui plus est de science politique, a-t-elle jamais rencontré pareil écho ? Celle-ci mérite en tout cas d'entrer dans les annales, d'autant plus que le succès commercial fait escorte au succès médiatique :

l'ouvrage a figuré pendant plusieurs mois sur la liste des best-sellers du *New York Times,* et la traduction allemande se vend massivement.

La réception des historiens, notamment des spécialistes du nazisme, a été, elle, très différente de celle des médias et du public : presque toujours critique, parfois abruptement négative, jamais indifférente. [...]

Que l'envie ou la jalousie aient leur part dans l'accueil de la profession, peut-être. Pour l'agacement, le doute n'est pas permis. Daniel Goldhagen s'est comme ingénié à le provoquer en posant dans son livre au Christophe Colomb du génocide juif : foin de tant de devanciers, voici enfin l'exploration définitive ! Ajoutez-y une passion intense, la conviction d'être seul dans le vrai, une attitude qui tient du procureur plus que de l'historien, et l'irritation qui vibre dans certaines critiques étonne moins. [...]

Cette thèse peut être résumée ainsi : les Allemands ont exterminé les Juifs avec ardeur, et même avec plaisir. Les Allemands, c'est-à-dire non pas seulement un petit groupe de tueurs fanatiques, mais un peuple tout entier, préparé à cette " *solution finale* " par un antisémitisme ancien, et qui a épaulé, le moment venu, la réalisation de ce qui était devenu un " projet national ". [...] Le cœur du livre est formé de trois études de cas : les fusillades de Juifs opérées en Pologne et en Union soviétique par des unités de police en 1942-1943 principalement ; les assassinats de Juifs dans les camps de travail (rien qu'en Pologne, il en existait près de mille), où s'effectuait en fait une extermination plus ou moins rapide sous l'effet des coups et de l'épuisement ; enfin, les " marches de la mort " lors de l'évacuation des camps, à la fin de la guerre, quand les gardiens s'obstinaient à tuer leurs prisonniers épuisés, en premier lieu les Juifs, en dépit d'un ordre contraire de Himmler, qui recherchait alors un appui du côté des Alliés.

Le premier de ces sujets a été traité, il y a quelques années, par l'historien américain Christopher Browning, dans un ouvrage remarquable. Les deux autres ont été moins étudiés, en dehors de travaux relatifs à tel ou tel camp. [...]

Mais ce ne sont pas les victimes qui sont au centre de cette enquête : ce sont les tueurs. L'auteur estime leur nombre à 100 000 au minimum, un demi-million au maximum : un chiffre élevé qui englobe, si on le comprend bien, tous ceux qui prêtèrent la main au massacre des Juifs à un moment ou à un autre. Plus que cette estimation, toutefois, c'est son analyse des comportements et des motivations des tueurs qui prête le flanc à la critique. Ces hommes, soutient-il, n'ont pas tué contre leur gré : ils ont choisi de tuer, ils ont voulu tuer. Ni contrainte, ni pression, ni résignation : très peu nombreux furent ceux qui tentèrent de se soustraire à la mission répugnante qu'on leur assigna du jour au lendemain ; l'immense majorité décida d'accomplir avec zèle une tâche qu'elle avait faite sienne. Et si ces citoyens moyens, ces pères de famille, dont seule une minorité appartenait au parti nazi, décidèrent de massacrer les Juifs, c'est parce qu'ils étaient des Allemands, en tant que tels animés d'une passion simple, intense, compulsive : l'antisémitisme"

Les tueurs étaient des "*Allemands ordinaires"*. Daniel Goldhagen prend ici l'exact contre-pied de Christopher Browning, qui parlait, à leur propos, *d'" hommes ordinaires ",* autant pour désigner l'éventail des comportements que la complexité des motivations. Pour Christopher Browning, l'antisémitisme, aussi réel qu'il ait été, n'explique pas tout. La pression du groupe, la légitimation offerte par la hiérarchie, la *" brutalisation "* des comportements à travers l'expérience de la guerre ont aussi joué un rôle déterminant. [...]

Au-delà des conclusions discutables de Daniel Goldhagen sur l'état d'esprit et les motivations des tueurs, il faut souligner que le découpage de son sujet implique une certaine vision du génocide juif. Car le projecteur est ici braqué uniquement sur l'une des deux faces de ce génocide, celle de la violence sanglante, pour ainsi dire archaïque, où les bourreaux se trouvaient en présence de leurs victimes, une par une, à qui ils faisaient sauter la cervelle et dont le sang retombait sur eux. Est rejetée dans l'ombre, du même coup, l'autre face de l'extermination : celle de la machinerie bureaucratique, ramifiée, segmentée, qui conduisait à la mort industrielle, par étouffement, dans les chambres à gaz.

La face sanglante n'a jamais été négligée par la recherche, comme le montrent les travaux qui continuent à paraître, en particulier sur les *Einsatzgruppen.* Mais il est vrai qu'elle est moins

connue du grand public que la mort par gazage, qui a tout de même fait la majorité des victimes. On estime en effet à 3 millions environ le nombre de Juifs morts dans les chambres à gaz, alors que 1,3 million au moins ont été tués par fusillades, et plus de 800 000 sont morts des privations dans les ghettos. Daniel Goldhagen estime que cette dimension “ seconde ” doit être réévaluée.
Il est clair qu'un tel déplacement de perspective accompagne logiquement sa thèse fondamentale. La mort industrielle signifie un petit nombre d'exécutants, un secret plus facilement gardé, un lien distendu avec la société et l'histoire allemandes. La mort sanglante implique la participation d'un cercle bien plus large d'Allemands, des rumeurs qui se répandent d'est en ouest. Elle révèle une détermination et une barbarie dont les racines pourraient être profondes. Mais si la tuerie accable davantage les Allemands, pense-t-on mieux, et plus justement, le génocide juif à partir d'elle qu'à partir d'Auschwitz ? Daniel Goldhagen ne répond pas à cette question pourtant centrale. [...] La célébrité, l'auteur se l'est assurée en décidant d'arrimer à son objet de recherche deux arguments de portée générale qui reviennent à jeter un pont entre les “ *bourreaux de Hitler”* d'une part, et la société et l'histoire allemandes d'autre part.
Le premier argument consiste à affirmer que les 100 ou 200 000 assassins de Juifs étaient soutenus moralement, si l'on peut dire, par la quasi-totalité des Allemands ; Daniel Goldhagen va jusqu'à écrire qu'ils auraient été des millions d'autres à tuer avec le même zèle si l'occasion leur en avait été donnée. Le second argument est le suivant : cette solidarité nationale serait le produit d'un antisémitisme ancien et propre à l'Allemagne, visant, depuis le début du XIXe siècle, l'élimination des Juifs, ce qui conduira directement, une fois le nazisme au pouvoir, à l'entreprise d'extermination.
Ces deux arguments, avancés avec la plus grande assurance, ne sont fondés ni sur un travail de première main ni sur une connaissance approfondie des domaines en question. Notre auteur puise hardiment dans l'immense littérature consacrée à l'antisémitisme allemand et européen des deux derniers siècles, et il le fait avec un sens consommé de la sélection, retenant ce qui peut lui servir, abandonnant le reste, et faisant ainsi de l'histoire en carton-pâte.[...]
A la différence de ce que sera probablement sa trajectoire dans l'historiographie du génocide, l'ouvrage a d'ores et déjà gagné sa place dans l'histoire de la mémoire de ce génocide. A l'heure qu'il est, des thèses ont déjà démarré, parions-le, qui nous montreront tout ce que l'on peut apprendre, à travers cette affaire, sur les sensibilités contemporaines et sur notre représentation du passé, en particulier dans les milieux les plus directement concernés. Les survivants juifs et leurs enfants, d'abord, plus aisément séduits, et on le comprend, par un ouvrage passionné et polémique qui fait droit à la tragédie vécue bien mieux que les nuances conceptuelles de l'historiographie. Les germanophobes de tout poil, ensuite, qui restent nombreux dans les pays anglo-saxons, et toujours partants pour une nouvelle rasade de leur potion favorite. Les Allemands eux-mêmes, enfin, qui hésitent entre l'inquiétude et l'irritation : les choses auraient-elles été pires encore que ce que l’on a dit ? Quand cessera-t-on de brandir l'idée de leur culpabilité collective ?

Extraits de : P. Burrin, “Génocide : les Allemands tous coupables ?”, *L'Histoire*, n° 206, janv. 1997.

2. Daniel J. Goldhagen, Réponse à mes critiques (1997)

Logique de l'argumentation
[...] La logique de mon argumentation n'est pas circulaire (un argument est circulaire quand ses prémisses présupposent ses conclusions, c'est-àdire en dépendent logiquement). Au contraire, elle emprunte deux voies conformes aux procédures admises des sciences sociales. Je teste des hypothèses, ce qui permet de montrer - n'en déplaise à ceux qui pensent que cela ne se laisse pas démontrer pour des raisons de principe - que l'antisémitisme était la motivation principale des bourreaux. Et, à partir d'un échantillon représentatif, j'infère des caractérisdques plus larges pour une population plus large.

l) De l'analyse des documents concernant l'antisémitisme dans la société allemande avant et pendant la période nazie, j'ai conclu qu'une forte majorité d'Allemands dans les années trente adhérait à des croyances antisémites sur les Juifs, dont la croyance que les Juifs et le pouvoir juif devaient être, d'une manière ou d'une autre, éliminés de la société allemande.
2) En étudiant les agents de l'Holocauste, j'ai établi: (a) que la perpétradon de l'Holocauste avait été l'œuvre d'un grand nombre d'Allemands (au moins 100 000), de toutes origines sociales et de tous milieux; et (b) que beaucoup savaient qu'ils pouvaient éviter de participer à la tuerie sans encourir de punition.
3) De ces prémisses, j'ai tiré 1'hypothèse que si les Allemands ordinaires (2a) tuaient volontairement les Juifs (2b) dans les années quarante, alors ils étaient poussés à le faire par de telles croyances antisémites (1).
4) Cette hypothèse, avec cinq autres hypothèses rivales sur la nature des motivations des criminels, a alors été testée par une confrontation systématique avec des documents sur les modèles d'action des bourreaux ainsi qu'avec les témoignages de ceux-ci et de leurs victimes sur les attitudes des bourreaux à l'égard des Juifs et du programme d'extermination.
5) J'en ai conclu que la seule hypothèse susceptible de rendre compte de toutes les actions des bourreaux était l'hypothèse antisémite. Les autres sont falsifiées d'une manière retentissante pour plusieurs raisons.
6) Qui plus est, puisque les bourreaux formaient un échantillon représentatif de la société allemande, il nous faut inférer (en utilisant la même règle d'inférence que celle qui fonde les enquêtes d'opinion) que de nombreux autres Allemands ordinaires partageant cet antisémitisme auraient probablement agi de la même manière, si, par accident, il leur eût incombé de travailler dans les institutions de la tuerie.
7) Cela conduit à (a) une nouvelle caractérisation de l'antisémitisme dominant dans la société allemande : le potentiel génocidaire spécifique qu'il comporte serait un trait constitutif et non une composante accidentelle, excentrique ou extrémiste ; et (b), en conclusion, quand une occasion pratique se présentait, cette structure générale de la croyance suffisait à motiver ceux qui la partageaient pour brutaliser et tuer les Juifs avec zèle, ce qui ne signifie pas, toutefois, que c'était une cause suffisante de l'Holocauste (d'autres facteurs étaient nécessaires, eux aussi).
Je n'utilise donc pas les actions des bourreaux comme fondement de ma thèse empirique initiale selon laquelle les Allemands, dans une forte majorité, étaient des antisémites éliminationnistes. Ce point a été établi en étudiant la société allemande même. Les bourreaux révèlent que cet antisémitisme éliminationniste avait un potentiel génocidaire et montrent à quoi il aurait conduit ses adhérents - à torturer et à tuer volontairement des hommes, des femmes et des enfants juifs par dizaines de milliers - une fois mobilisés dans une campagne d'extermination. Il n'y a rien de circulaire dans ce raisonnement.

Extraits de : Daniel J. Goldhagen, “ Réponse à mes critiques ”, *Le Débat*, janv.-Fév. 1997.

Sujet n° 11 : Quelle dimension éthique pour l'enseignement de l'histoire ? À partir de l'enseignement de la “Shoah”, exemple non limitatif.

1. Georges Bensoussan, Sur l'enseignement de la shoah (1992).

Enseigner Auschwitz, c'est veiller au strict usage des termes quand on sait que tout dérapage sémantique est un détournement de sens. Enseigner Auschwitz, c'est tenter de se déprendre des clichés rassurants qui, au terme du formidable affrontement du Bien et du Mal, voient le Bien l'emporter en 1945. Il faut aussi enseigner que la Justice n'a pas tout à fait triomphé en 1945... Tout comme il faut aussi se déprendre de l'émotion moralisante, et, à elle seule, inopérante... Seul le travail historien édifie une digue civique, aussi fragile soit-elle, quand la pornographie du cadavre choque, n'explique pas, et balayée par “ 1'actualité ” suivante, s'oublie à tout coup.

S'adresser à des enfants, à des adolescents, n'implique pas qu'on sacrifie au lamento moraliste, conformiste et convenu des bons sentiments sur les malheurs du monde, ses catastrophes " naturelles ", ses massacres et ses souffrances dont la shoah forme un maillon de la chaine... La relativisation, comme l'enfer, est pavée de bonnes intentions.

Enseigner Auschwitz, enfin, c'est faire en sorte de ne pas " découvrir " au XXe siècle l'antijudaïsme et l'antisémitisme...Diaboliser la période de la Deuxième Guerre mondiale ne virginise pas ce qui la précède, cette anthropologie inégalitaire du XIXe siècle, ces soubassements religieux de l'antijudaïsme ces jalons de l'exclusion antisémite enfin. De plus, cet effort de mémoire et de transmission doit intégrer tant les apports psychanalytiques au sujet (cf. par exemple Norman Cohn sur les *Protocoles des Sages de Sion)* que la réflexion allemande contemporaine, d'ordre historique et philosophique (Habermas, Jäckel, etc.).

Les problématiques sont d'un temps, elles sont l'aboutissement d'un processus intellectuel, c'est pourquoi l'anachronisme menace toujours. Si le génocide juif est si tardivement pris en comple, l'état de la recherche historique n'est pas seul en cause. Le jacobinisme qui imprègne la tradition historique française a du mal à intégrer la dimension communautaire. Le particularisme juif casse les catégories traditionnelles de l'entendement républicain. C'est pourquoi, non seulement l'analyse de fond restait à faire en 1945, mais plus encore les instruments cognitifs de ce savoir-là faisaient alors défaut. La problématique arguant d'une spécificité juive en France est récente, et s'étonner de son absence dans l'immédiat après-guerre est peut-être faire œuvre anachronique.

L'enseignement joue dans la transmission de ce savoir-là un rôle plus essentiel qu'aucun autre vecteur, famille, médias, etc. L'enquête publiée dans le journal *Le Monde* du 14 juin 1990 1e confirmait jadis : sont sensibles aux " thèses négationnistes " ceux surtout qui n'ont pas bénéficié d'un enseignement secondaire approfondi (2e cycle). Il est vrai qu'en matière de Deuxième Guerre mondiale, le pays a vécu longtemps sur quelques mythes commodes. Quarante ans furent nécessaires pour briser quelques tabous, ainsi ceux relatifs aux camps de détention français et à l'article 19 de la Convention d'armistice (qui précise que : *La France s'engage à livrer au Reich les ressortissants allemands réfugiés sur son sol. La Commission Kundt parcourt les camps français durant le mois d'août 1940 : 7 500 allemands sont recensés... dont 5 000 Juifs allemands*), ainsi, plus largement, celui relatif à un antisémitisme français virulent qui ne fut pas le seul fait de " brebis égarées ". En la matière, I'Allemagne fut le repoussoir commode de la mémoire française.

En 1965 Benrand Blier réalisait " *Hitler? Connais pas! ",* qui mettait l'accent sur un vide inquiétant. Ce titre-choc a moins lieu d'être aujourd'hui, au moins pour une jeunesse mieux scolarisée et mieux formée. Même si le silence universitaire reste consternant : durant l'année scolaire 1989-1990, sur douze universités sondées en France, celle de Poitiers, seule avait inscrit l'étude de la Deuxième Guerre mondiale au programme de la licence d'histoire. Par ailleurs, l'ignorance enseignante, relative à l'histoire intellectuelle du XIXe siècle européen, demeure importante et contribue à rendre plus opaques ses manifestations ultérieures les plus violentes dont le génocide juif est partie intégrante.

Mémoire scolaire et mémoire nationale sont inséparables, et le retard français en la matière s'explique par le long processus de refoulement et d'occultation des "années noires" (l'expression. à elle seule, en est révélatrice).

C'est du dehors qu'est venue la rupture. marquée par un regard *autre* porté sur la période considérée. Sont venus élargir la brèche le travail intellectuel réalisé, pour beaucou hors de France. La ré-émergence d'une identité juive en plein ressourcement, une quête nationale allégée des tabous gaulliste et communiste, le triomphe consensuel, enfin. de l'idéologie des droits de l'homme dont l'antiracisme est un socle.

Mais un effet pervers de l'antiracisme explique la difficulté, sinon la réticence à analvser la spécificité de la shoah. Les Juifs ont été assassinés en négation de l'unité de l'espéce humaine. C'est pourquoi, certains croient annuler la logique des assassins en niant la spécificité du crime. Comme si la reconnaître après analyse était casser à nouveau l'unité de l'espèce. D'où la réticence de nombreux auteurs de manuels scolaires, intellectuels éclairés. peu suspects de complaisance pour les idéologies d'extrême-droite. Au-delà d'une paresse intellectuelle qui

refuse de penser le nouveau hors au connu et du répétitif, la négation de la singularité de la catastrophe se veut victoire de l'antiracisme. Elle est surtout défaite de la mémoire, de l'histoire et de l'identité. A certains égards, elle marque symboliquement la deuxième mort des assassinés.

Extraits de : Georges Bensoussan, « L'enseignement de la shoah dans l'éducation nationale française (1945-1990) », *Les Temps Modernes,* fév. 1992.

2. Emma Shnur : Pédagogiser la Shoah ? Un devoir de transmission ? (1997)

Nous revenons sur le milieu du siècle et son secret honteux : les camps de concentration et d'extermination. Nous nous étions crus civilisés, maîtres de nous-mêmes et de notre devenir : nous n'avons pas fini de nous interroger sur la plus dérangeante des énigmes, celle qui nous révèle une stupéfiante possibilité de nous-mêmes - la folie non pas bestiale, mais la folie des temps modernes, industrielle, rationalisée, taylorisée, parée du mime de la moralité bien ordonnée.
[...] Un leitmotiv me surprend : l'affirmation répétée d'un devoir de mémoire et d'un devoir de transmission aux jeunes générations. Comment n'est-on pas en même temps saisi par le doute, effrayé par une telle responsabilité et empêché d'un scrupule ? La discussion, quand il y en a, porte exclusivement sur les formes souhaitables pour cette transmission - romancées, télévisuelles, didactiques ou scolaires. On n'imagine pas quelqu'un plaidant pour l'oubli... Pourtant ?
Je ne suis ni pour ni contre. Seulement, je trouve gênante une telle conviction, qui ne se conçoit pas comme problématique. Je la soupçonne de n'avoir pas pris la mesure de ce qu'impliquerait une telle transmission. Cette bonne volonté pédagogique pourrait bien être une nouvelle façon de se débarrasser au plus vite d'une mauvaise conscience. Avant de s'empresser de se décharger sur les jeunes à éduquer d'un fardeau trop pesant, à nous de répondre au défi de comprendre ce qui s'est passé. Ce n'est pas aisé ; en prendre la mesure fait hésiter devant ce "devoir de transmission" un peu trop bruyamment affirmé.
[..] Or, j'ai vu au cours de ces dernières années se répandre l'idée, jamais discutée, qu'il fallait absolument transmettre aux jeunes générations la mémoire du génocide, "pour que ça ne recommence pas", et une telle conviction m'agace. Outre que la finalité annoncée ("que ça ne recommence pas") témoigne d'un optimisme inconsidéré, prouvant qu'on n'a pas compris grand-chose à ce qui s'est passé, il me paraît bien peu avisé de charger les mineurs d'un savoir trop oppressant pour des êtres immatures. J'ai, par expérience personnelle, plus que des doutes sur la possibilité, ainsi que, plus fondamentalement, sur l'opportunité, d'une transmission de masse à la jeunesse d'un savoir profondément déstructurant. Cela dit brutalement. En France, l'invocation d'un devoir d'éducation a souvent une fonction conjuratoire : tout se passe comme si la société globale se déchargeait continûment de ce qu'elle ne sait pas assumer - l'égalité, les valeurs humanistes, l'amour désintéressé de la culture - en affirmant un devoir de transmission à la jeunesse. Personne ne prend le temps de lire, mais les jeunes devraient en savourer le plaisir ; la sélection et la concurrence nous pressent, mais l'école ne devrait connaître que des différences dans l'égalité ; la science est une gigantesque machine à produire des résultats, et les enfants devraient s'émerveiller à la recherche de la vérité... Quant à l'histoire de ce siècle et quant aux crimes contre l'humanité, nous avons à peine pris connaissance des faits précis, encore moins pris le temps de réfléchir et d'assumer l'étrange figure de l'homme qu'ils impliquent- et il faudrait s'empresser de transmettre une "mémoire" aux plus jeunes...
[...] Pourquoi suis-je gênée par ce "devoir de mémoire" ? Je ne sais pas tout à fait. Je soupçonne ces proclamations vertueuses d'obéir surtout à un conformisme d'opinion belle et bonne. Une façon rapide et superficielle de se déclarer du "bon côté" ; d'exorciser verbalement le mal, de liquider la culpabilité à peu de frais. Disons que cela me paraît trop

automatique pour correspondre à autre chose qu'une réaction temporaire, parfaitement réversible. Le conformisme est versatile.

[...] Or, autant, me semble-t-il, il n'y a aucun doute sur la nécessité d'un travail historique maximal couvrant tous les aspects de la déportation (travail qui est loin d'être achevé, travail urgent et ardu), autant la question de la mémoire collective est problématique.

Entendons-nous bien ; je ne plaide certainement pas pour l'oubli. Il y a encore des archives décisives à récupérer ; la dernière génération de témoins directs va bientôt mourir, il y a un effort urgent à fournir. Historiens, artistes et écrivains n'ont pas dit leur dernier mot.

[...] La question que je pose est autre. Il s'agit non pas du savoir que peut s'approprier celui qui veut savoir, mais de la mémoire collective construite par les récits plus ou moins mythiques où une société croit lire son identité.

Jusqu'où, dans quelle mesure, sous quels aspects la ou les mémoires collectives (française, européenne, etc. ?) ont-elles à intégrer quelque chose de cette histoire ? Jusqu'où la mémoire individuelle, fondée dans cette mémoire collective, peut-elle ou doit-elle intégrer ce savoir ? Soit, dit autrement, le récit commun (dans toutes ses variantes) par lequel notre société se raconte ce qu'elle est et d'où elle vient, voulons nous qu'il intègre la conscience d'Auschwitz ? [...]

Est-ce que ce savoir s'intègre en se posant simplement à côté d'autres savoirs ? Je pense que non ; c'est un savoir inassimilable, tel quel, en l'état de notre culture, telle que nous l'avons reçue. Disons, pour aller vite, qu'on se débarrasse trop facilement du problème quand on en fait une affaire de monstres d'extrême droite (ou d'Allemands...). Le vrai défi posé est celui qui s'adresse aux "hommes de bonne volonté" : celui de reconstruire un humanisme pessimiste, un humanisme réaliste, prenant les hommes tels qu'ils sont dans l'histoire telle qu'elle est. Or, ce que révèle l'histoire de l'extermination accomplie par les nazis, c'est que la démence la plus aberrante, la plus scandaleuse, peut accomplir ses forfaits du fait de la complicité d'une masse de gens normaux, probes, civilisés, raisonnables... Une inhumanité non pas bestiale, mais morale ; une perversion non pas extraordinaire, mais massive et rationalisée. Un scandale incroyable, mais qui s'était constamment traduit en problèmes d'administration bien réglée, de recensements bien faits, de flux bien gérés, d'horaires respectés et de bordereaux bien archivés. Une culpabilité de masse dans une totale dilution des responsabilités, tout un chacun ayant pu s'honorer de l'amour du travail bien fait dans le petit segment qui lui avait été imparti.

Reconstruire une identité personnelle ou collective sur l'étrange idée de l'homme que donne la méditation prolongée de l'expérience concentrationnaire et du meurtre routinisé, cela est peut-être hors de notre portée, pour l'instant du moins une identité vaillante, courageuse, apte à se projeter dans l'avenir. Question de santé. Il n'est pas étonnant que toutes sortes d'attitudes aient conspiré pour expulser du champ de la conscience ce savoir dissolvant de bien des convictions de base de notre culture.

[...] Tout se passe alors comme s'il fallait avant tout se débarrasser d'une culpabilité possible. Pendant trente ans, on n'a rien voulu savoir. Maintenant qu'on sait, on s'empresse de crier au scandale et d'accuser, pour se démarquer des coupables. Deux stratégies pour se mettre du "bon côté " : célébrer la France éternelle, la France résistante - accuser haut et fort les coupables, honnir la France raciste, la débusquer jusque dans ses expressions les moins évidentes. Or, ce qui est gênant dans les attitudes qui restent trop exclusivement sous la pression de la culpabilité, et donc soumises avant tout à la nécessité de se délivrer d'un poids, au plus vite et par n'importe quel moyen, c'est qu'elles s'attachent souvent moins à résoudre le problème et à réduire le mal qu'à se donner bonne conscience avec une méthode Coué : "Je dénonce le racisme, donc je suis du bon côté" Le moralisme se donne volontiers pour une "éthique de la conviction" ; mais dans le monde désenchanté, il n'y a plus place pour une éthique de la conviction qui ne soit pas tendue vers une éthique de la responsabilité, et inversement. Sinon, il ne s'agit tout simplement pas d'une éthique : c'est une posture, et une imposture.

[...] Or, me semble-t-il, c'est la même attitude, au fond, d'exorcisation du mal et de la culpabilité qui préside au message martelé : il y a devoir de transmission. Mais transmettre

quoi, comment, avec quels risques ? Qu'est-ce que c'est, pour une société, pour un individu, que d'avoir cette chose-là dans sa conscience de soi ? Que sait-on de ce savoir, de cette mémoire, lorsqu'on en réclame la transmission aux adolescents ? En a-t-on mesuré la force dissolvante ? Croit-on qu'une telle transmission s'additionnera simplement aux autres savoirs, aux autres mémoires ?
[...] Que les élèves apprennent, tout à fait précisément, l'histoire du régime nazi et de la Seconde Guerre mondiale, c'est nécessaire - par les livres d'histoire, la littérature, les films (et là, la trilogie d'Axel Corti, bien que peu connue, est peut-être l'une des plus adéquates des représentations sensibles). Il y a fort à faire pour les amener à saisir ensemble la multiplicité des facettes du totalitarisme, la face horrible du nazisme et sa face quotidienne: l'" euthanasie " des malades mentaux et le développement des activités sportives dans les mouvements de jeunesse, la chasse aux homosexuels et la protection écologique de la nature... Que les élèves connaissent l'existence des camps et certains aspects de l'organisation de l'extermination, encore oui. Mais pas au point de les obliger, en classe, à affronter au plus près l'expérience concentrationnaire.
[...] Je ne crois pas qu'une transmission de masse du génocide accompli dans les camps nazis soit possible ou souhaitable; moins encore, qu'elle doive faire l'objet d'un enseignement obligatoire pour la jeunesse. Elle serait forcément pervertie, édulcorée, " arrangée " - si elle ne l'était pas, elle serait complètement déstabilisante; soit l'on en manquerait l'essentiel, soit l'on risquerait une étrange mémoire collective, faite de désespoir et de doute sur soi-même. Ce n'est pas impunément qu'on découvre l'insoutenable, avant de s'être construit quelque peu solidement.[...]
Laissons là nos fantasmes pédagogiques de rédemption par la transmission de masse. Certains voudront savoir et devront en avoir la possibilité. Les autres préféreront ne pas trop savoir, et ils en ont le droit. Il y aura de la mémoire, diverses mémoires plus ou moins accordées, il y aura de l'histoire ; il y aura des œuvres d'art qui diront ce que ne dit pas l'histoire. Et il y aura de l'oubli, inévitablement et peut-être heureusement.

Extraits de : *Le Débat ,* septembre-octobre 1997, n° 96.

Sujet n° 12 : Quels sont les usages de l'image en histoire ? À partir de l'exemple – non limitatif- des images de la Shoah.

1. Claude Lanzmann, "Ne pas comprendre a été ma loi d'airain" (*Le Monde*, 12 juin 1997)

- Le film a une évidente valeur pédagogique, mais sa longueur pose problème, notamment en milieu scolaire. Est-il envisageable d'en présenter une version courte ?
- Elle existe, j'ai concu pour les Néerlandais, à leur demande, un montage de trois heures : les élèves utilisent cette version en cours, mais après avoir vu l'intégralité hors des heures de classe. En France de nombreux professeurs ont demandé à leurs élèves de voir le film, ou l'ont projeté en dehors des horaires scolaires.
- Pourquoi avez-vous refusé que Shoah *soit montré dans le cadre du programme de la Vidéothèque "Camps et génocides à l'écran" ?*
- Et je n'ai pas non plus voulu mettre les pieds dans le colloque qui l'a précédé, je désapprouve cette approche comparatiste, qui nie l'unicité de la Shoah - unicité qui ne diminue en rien l'horreur des autres massacres. La recherche historienne est nécessaire, mais il existe une conception universitaire qui, en transposant tout au même niveau d'abstraction, dénature son objet. Face à la Shoah, il y a une obscénité absolue du projet de comprendre. Ne pas comprendre a été ma loi d'airain pendant toutes les années de réalisation de *Shoah,* c'était un mode à la fois opératoire et éthique : j'étais comme un cheval avec des œillères, voulant fixer

droit l'horreur autant que je le pouvais. Tout le reste relève de ce que j'appelle des canailleries académiques.
-11 n'y a pas de raisons à l'extermination ?
- Bien sûr que si, mais on peut prendre toutes les explications : le chômage, la crise économique, l'antisémitisme chrétien, la psychologie de Hitler, le mauvais médecin juif, la psychanalyse de masse, etc., à un moment il faut passer au meurtre de masse, il faut affronter le gazage des 600 adolescents au crématoire de Birkenau, qui courent comme des fous dans la cour parce qu'ils savent ce qui va arriver, et qu'on matraque à mort ; on les met en sang, on leur donne le choix entre le gaz ou les lance-flammes. Et là, comment parler de raison ?
- Vous avez participé à des centaines de débats à la suite de projections du film. Quelles questions reviennent le plus souvent ?
- Elles concernent des aspects précis, sur Abraham Bomba, qui coupait les cheveux des femmes à l'entrée des chambres à gaz de Treblinka, sur la scène devant l'église et les réactions actuelles des Polonais... Il est compliqué de discuter de *Shoah,* ce n'est pas un film sur les survivants, c'est un film sur les morts. Les personnages sont des gens qui n'auraient pas dû survivre, ils reviennent d'au-delà du seuil du crématoire.
- En regard de la gravité du sujet vous semble-t-il légitime de débattre aussi de la forme du film ?
- Bien sûr, c'est essentiel *Shoah* fonctionne sur une construction narrative très complexe par cercles et récurrences, parfois à quatre heures de distance dans le déroulement de la projection. Le film est construit à partir de ces systèmes de présence et d'absence, c'est ce qui m'intéresse quand je discute avec les gens. Je suis contre les généralités, en tant qu'auteur d'un film. Sinon, souvent, on assiste à des dérapages terribles. Récemment, à Beaubourg, une spectatrice dit “ *11 nous faudrait un* Shoah *français ”,* qui est une phrase terrifiante. Cette dame aurait aimé qu'ii y ait Vichy dans le fiim, et qu'il y ait Drancy, etc., et les départs. Mais non, le film, c'est l'arrivée. Je n'ai rien contre le fait de faire le procès de Vichy, mais c'est autre chose.
- Cela pose le problème du caractère unique de votre film.
- Qu'il soit unique, je le crois. Qu'il interdise de faire d'autres films, bien sûr que non.-A la sortie de *La Liste de Schindler,* j'ai reproché à Spielberg de n'avoir réfléchi assez ni sur la Shoah, ni sur le cinéma, ni sur les relations entre les deux. Alors il a fait une illustration d'une réalité qui met toute fiction au défi de rendre compte d'elle-même. Je ne vois pas comment on peut montrer 3000 personnes mourant ensemble, pères, mères, enfants, dans une chambre à gaz. Mais il existe d'autres possibilités.
- Après le film, Spielberg a lancé un programme d'enregistrement des témoignages des survivants...
-11 y a une inflation mémorielle, issue des possibilités techniques, que je récuse complètement. Du point de vue historique, ces histoires individuelles n'apportent rien de neuf, elles n'ont d'intérêt que pour celui qui parle et pour sa famille - ce qui est d'ailleurs tout à fait honorable. Mais derrière cette démarche je perçois la folie programmatique, au sens du programme d'ordinateur. Ce qui compte, c'est d'informer. A la lettre: de donner une fomme. Où est la forme ? On ajoute des histoires à des histoires. Seules les œuvres d'an transmettent. ”

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon, *Le Monde*, 12 juin 1997.

2. Sylvie Lindeperg, Image absente”, image manquante (2007).

Le film *Shoah* a en effet profondément modifié notre regard sur l’événement et les modalités de sa représentation. La double question de la destruction des traces du meurtre de masse et de 1’“invisibilité” de l’extermination des Juifs dans les centres de mise à mort se trouve en effet au cœur de la démarche de Lanzmann qui convoque l’événement par le choix d’une forme cinématographique rejetant tout recours à l’image d’archives pour ancrer sa quête dans l’instance du présent à travers la figure de l’arpentage des lieux et la parole des témoins. À la différence de *Nuit et Brouillard, Shoah* s’attache au destin de ceux qui n’entrèrent pas dans le camp car ils furent gazés dès leur descente des convois. En choisissant de commencer son film à Chelmno en décembre 1941, le cinéaste marque l’une des singularités de la Destruction des Juifs d’Europe. Comme le remarque en effet Vidal-Naquet, Lanzmann éclaire ainsi la

spécificité du meurtre par le gaz qui vient moins encore de "l'industrialisation de la mort" que de la disparition du face-à-face entre le meurtrier et sa victime, une disparition qui constitue "une négation du crime à l'intérieur du crime lui-même" redoublée encore par la tentative d'en faire disparaître les traces. Dans les centres de mise à mort, la volonté nazie de rendre invisible le génocide se manifeste par le trucage du langage, par l'interdiction des prises de vues, par la destruction des traces matérielles, par la disparition des cadavres considérés comme des preuves ultimes. Ainsi en 1943, à Belzec, Sobibor et Treblinka dont la tâche de mise à mort était terminée, les cadavres encore non incinérés furent déterrés et brûlés, les os broyés, tous les bâtiments détruits, les sites dévastés furent enfin précautionneusement reboisés.

En refusant le recours à des documents d'archives décontextualisés, pour rendre compte de cet événement singulier longtemps absorbé dans l'entité globale de la déportation et du système concentrationnaire, Lanzmann a fait prendre la pleine mesure de cette carence d'images elle-même constitutive de l'événement. Il a éclairé à rebours les mésusages récurrents des pratiques documentaires antérieures : photographies et plans de la libération des camps de concentration utilisés à contre-emploi pour "illustrer" le génocide et venant alimenter une imagerie inappropriée de l'événement. Pour toute une génération de spectateurs, historiens compris, la démarche du cinéaste a permis de penser frontalement ce qui avait été jusque-là suggéré, par Serge Klarsfeld notamment : la différence radicale de visibilité entre les centres de mise à mort régis par la politique du secret et les camps de concentration dans lesquels la pratique légale ou clandestine de la photographie a été largement développée.

C'est dans un deuxième temps du film, celui de sa longue exégèse, que naquirent les débats et les polémiques. Les déclarations de Lanzmann, les très nombreux commentaires et réflexions théoriques engendrés par son film, contribuèrent tout à la fois à éclairer et à radicaliser le geste de *Shoah.* Au fil de positions de plus en plus tranchées de part et d'autre, une "querelle des images" a pris corps. Elle s'est imperceptiblement élargie et déplacée, du constat factuel qui fut l'un des éléments déclencheurs du film (la volonté de détruire les traces du meurtre et la carence d'images d'archives sur les centres de mise à mort), vers la thèse d'ordre philosophique selon laquelle la Shoah serait de l'ordre de l'infigurable ou de l'irreprésentable générant elle-même une série de proscriptions, à l'égard notamment de toute forme de reconstitution. La question des images d'archives, qui seule m'intéresse ici, fut souvent prise dans le jeu d'interférences de ce second débat.

Le refus du cinéaste d'utiliser des documents iconographiques d'époque a notamment donné lieu à une affirmation, plusieurs fois reformulée, selon laquelle il n'y aurait pas "d'images de la Shoah". La pertinence de cette déclaration dépend évidemment, comme le remarque Georges Didi-Huberman, de la définition que l'on donne à l'événement. Chacun peut en effet s'accorder sur l'existence d'un nombre important d'images enregistrées lors des phases de la persécution et du meurtre qui précédèrent l'extermination de masse dans les chambres à gaz : séquences sur les rafles et les ghettos de Pologne ; photographies des massacres commis en URSS, exterminations et "liquidations" des ghettos par les *Einsatzgruppen* ou les polices auxiliaires, etc. Mais ce corpus de photographies et de plans contraste précisément avec la rareté extrême d'images prises dans les centres de mise à mort à quelques exceptions notables déjà mentionnées : "l'Album d'Auschwitz" et les quatre clichés enregistrés à Birkenau par les membres du *Sonderkommando.* Ces deux séries, inscrites sur le même lieu, s'approchent au plus près du point aveugle : celui du meurtre dans la chambre à gaz, constitutif de la définition de l'événement retenu par le cinéaste, et dont on ne connaît de fait à ce jour aucune image.

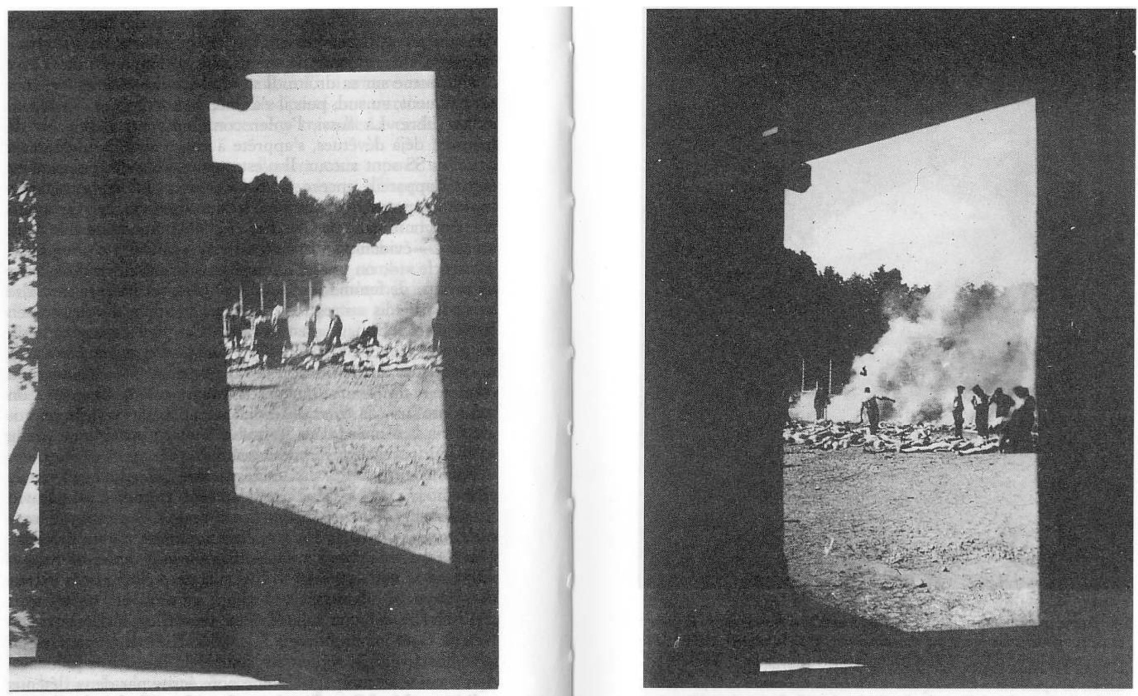
C'est précisément sur cet "angle mort» que s'est recentrée l'une des ramifications de la querelle hexagonale qui s'amplifia en 1994, à l'occasion de la sortie de *La Liste de Schindler.* Claude Lanzmann confia alors au *Monde* qu'il aurait détruit, s'il avait toutefois existé, un film tourné par un SS qui aurait montré "comment trois mille Juifs, hommes, femmes, enfants, mouraient ensemble, asphyxiés dans une chambre à gaz du crématoire d'Auschwitz". Cette position extrême – qui éclaire son refus de se tenir dans une logique de la preuve, de la monstration du crime, d'un récit conjugué au passé – radicalisait, jusqu'à l'hypothétique destruction, le rejet de l'image d'archives, fût-elle "l'image absente". Revenant sur cette déclaration, Jean-Jacques Delfour l'envisage pour sa part sous l'angle d'une "éthique du regard" :

"Lanzmann détruirait cette bande filmée par les nazis parce qu'elle *contient et légitime* la position du nazi ; la regarder impliquerait d'habiter cette position de spectateur, extérieure aux victimes, donc d'adhérer *filmiquement, perceptivement,* à la position nazie elle-même, puis d'en fixer l'image dans la mémoire."

Cet investissement progressif du hors-champ de l'image et des conditions de son enregistrement se retrouve dans les derniers avatars d'une polémique régulièrement alimentée depuis 1998 à la suite des propos de Godard dans *Les Inrockuptibles.* Se fondant sur le postulat que les nazis avaient "la manie de tout enregistrer", le cinéaste déclara que ces "images des chambres à gaz" devaient exister et se faisait fort de les retrouver "au bout de vingt ans" s'il s'y "mettait avec un bon journaliste d'investigation".
Ayant analysé ailleurs les termes de cette dispute, je me contenterai de signaler ici qu'un tel raisonnement eut pour effet de déclarer "manquantes" des images que Claude Lanzmann avait constatées "absentes", de les investir d'une dangereuse puissance d'attestation du réel, d'en rendre la découverte impérieuse. De tels propos ne pouvaient manquer d'éveiller la vocation de nouveaux croisés ; ils conduisirent à relancer la quête de ces documents d'un côté, à sacraliser à l'excès leur non-existence de l'autre.

Extrait de Sylvie Lindeperg, *"Nuit et Brouillard". Un film dans l'histoire*, Paris, Odile Jacob, 2007, p 109-111.

3. 2 photos de crémation de corps gazés à Auschwitz, août 1944.



Anonyme (membre du *Sonderkommando d'Aiuschwitz),* Crémation de corps gazés dans des fosses d'incinération à l'air libre, devant la chambre à gaz du crématoire V d'Auschwitz, août 1944. Oswiecim, Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau (négatifs n° 277-278). Tirés de : Geoges Didi-Huberman, *Images malgré tout*, Les Éditions de Minuit, 2003.

Dossier n°9

VARIA : Sujets ayant comme exemples d'appui les thèmes suivants : Révolution française, Première Guerre mondiale, le « débat colonial » en France. Courants et domaines récents : Subaltern studies, *L'histoire des femmes, Microstoria, Alltagsgeschichte, World history...*

RÉVOLUTION FRANÇAISE

Outre les enjeux proprement scientifiques des débats historiographiques concernant la Révolution française, la place exceptionnelle que tient la R.F. dans notre histoire et dans notre mémoire nationales peut bien sûr aussi permettre des développements sur les usages politiques de l'histoire, sur la pertinence de la référence à la Révolution française pour penser les clivages politiques et idéologiques actuels et sur les enjeux civiques de l'enseignement de l'histoire. Une partie des enjeux de l'enseignement de ce thème recoupe donc les enjeux des thèmes de la mémoire (le Bicentenaire) et celui des finalités et de la fonction sociale de l'histoire déjà abordés. Le principal enjeu scientifique concerne l'interprétation de la R.F., autour des débats sur les thèses de F. Furet surtout. Celles ci illustrent en particulier une approche et une interprétation en termes essentiellement politiques et "idéologiques" de la R.F. (ce qui n'est d'ailleurs pas propre à F. Furet) opposées à une approche et une interprétation économiques et surtout sociales (et aussi très largement marxisantes) de la R.F. .

Sujets avec comme exemple – non limitatif- d'appui la Révolution française :

1/ Les débats et polémiques historiographiques nuisent-ils au travail de l'historien ? À partir de l'exemple – *non limitatif-* des débats sur la Révolution française.
2/ Y-a-t-il des « événements fondateurs » de l'histoire nationale ? À partir de l'exemple – *non limitatif-* de la Révolution française.
3/ La place de l'interprétation dans le travail de l'historien. À partir de l'exemple – *non limitatif-* de la Révolution française.
4/ Le travail de l'historien dépend-il des conjonctures historiographiques ? À partir de l'exemple – *non limitatif-* de la Révolution française.

Document 1. Alphonse Aulard Leçon inaugurale du cours sur la Révolution française (Sorbonne, 1886).

Mais il ne faudrait pas croire que l'érudition, même curieuse et précise, soit toujours une marque d'esprit scientifique, et qu'il faille suivre sans méfiance tout narrateur qui s'appuiera sur des pièces authentiques et qui semblera se dérober pour laisser la parole aux choses. L'expérience prouve au contraire que le goût passionné du document, l'horreur du renseignement de seconde main, la fréquentation continuelle des sources, peuvent s'allier à la passion la plus aveuglante, aux préjugés les plus despotiques. Je suppose un érudit qui entreprenne l'étude de la Révolution avec une sincère intention d'impartialité scientifique, mais avec une horreur secrète et native de la démocratie. Malgré lui, son attention est sollicitée et retenue par des documents qui flattent ses sentiments intimes. Ceux-là seuls piquent sa curiosité, et les autres le laissent froid et distraits. Peu à peu, à son insu, il vient à faire un triage, à n'écouter et à ne reproduire qu'une sorte de témoignages, ceux qui tendent à déshonorer la Révolution. Tout témoin est sérieux, considérable s'il dépose contre la démocratie ; les témoins à décharge ne sont qu'apologétistes, ou menteurs, ou niais. Ainsi se formera un réquisitoire imposant, dont la base sera, en effet, réelle par plus d'un côté ; mais c'est une réalité tronquée, la moitié ou le quart des choses, un fragment du tableau. Si, en présence des deux lutteurs aux prises, étroitement enlacés et dans la crise même de leur duel, il venait à l'esprit d'un peintre l'idée étrange d'abstraire un des deux adversaires, si son pinceau le représentait sur la toile seul et néanmoins dans une attitude de lutte, embrassant le vide d'un effort violent, avec une tension et un gonflement des muscles, la figure rouge et contractée, les

yeux hors de la tête, l'écume à la bouche, ne croirait-on pas voir un fou furieux, prêt à perdre l'équilibre et à rouler dans la boue ? […]

Messieurs, vous vous demandez peut-être ce qu'il faut entendre par l'impartialité historique dont nous parlons sans la définir et que nous réclamons. Jusqu'à quel point un Français qui expose, en 1886, l'histoire de la Révolution française, peut-il être impartial ? A coup sûr, il ne peut être question, en matière d'histoire nationale, dans le pays de Michelet, de cette classique et idéale abstraction de soi-même, rêvée par Lucien et par Fénelon, et l'on attend encore, ce véritable historien qui n'est d'aucun temps et d'aucun pays. En face d'un fait dont les conséquences forment notre vie politique actuelle, il est difficile de se faire une âme indifférente et impassible et d'exposer la crise vitale de la France avec le même détachement que s'il s'agissait des vicissitudes de l'Égypte ancienne […]

Ces leçons émaneront donc d'un fils respectueux et reconnaissant de la Révolution, qui a émancipé l'homme et la science. Mais cette reconnaissance est-il besoin de le dire ? ne se traduira jamais par une apologie systématique. Notre ambition sera moins de juger que de faire connaître. Nous lirons, nous analyserons des documents. La légende a recouvert cette période de notre histoire d'incrustations dont la plupart sont encore intactes : nous tâcherons de les arracher et de vous mettre en présence de la réalité nette et nue. S'il vient à ce cours un ennemi de la Révolution, convaincu qu'elle fut dans le développement de la France un accident fâcheux et évitable, nous voudrions que cette personne, si elle a le goût de la science, pût trouver dans nos recherches une satisfaction pour sa curiosité ; nous voudrions qu'elle se sentît rassurée, incitée à l'étude par la sincérité de notre méthode ; et si, dans cette salle de travail, quelqu'un emportait l'idée d'un livre sérieux, établi sur de bons documents, quand bien même ce livre exprimerait des opinions contraires aux nôtres, cet effet de notre enseignement serait pour nous un titre d'honneur et le plus solide des succès.

L'impartialité d'un professeur d'histoire de la Révolution ne consistera donc pas à cacher son opinion sur les grandes questions religieuses et politiques qu'il rencontre, mais à faire en sorte que ses sentiments personnels n'altèrent en rien la rigueur de sa critique ; ou, si ses préférences parlent un jour trop haut, que l'auditeur d'opinion adverse trouve du moins des faits allégués, dans les documents produits, les éléments d'un contrôle et, si je puis dire, d'une contre-partie. Voilà comment, dans cette histoire si proche de nous et si brûlante, on peut et on doit être impartial.

Extraits de : Alphonse Aulard “ Leçon d'ouverture du cours sur la Révolution française ” in *Etudes et leçons sur la Révolution française*, Paris, Alcan, 1893.

Document 2. Michel Vovelle, Un siècle d'historiographie révolutionnaire (1988)

L'âge d'or de l'historiographie révolutionnaire

On peut parler d'un âge d'or de l'historiographie de la Révolution quand Jaurès non seulement mène à bien l'ample saga de *l'Histoire socialiste de la Révolution* - écrivant, dit-il, à la triple lumière de Michelet, de Marx et de Plutarque, introduisant en tout cas, ne fût-ce qu'à titre d'anticipation, la pratique d'une approche résolument scientifique—, mais aussi fait créer sous l'égide des chambres parlementaires la célèbre Commission de recherche et de publication de textes et de documents relatifs à l'histoire économique et sociale de la Révolution française. Sur un chantier où se rencontrent des savants de tous pays — Minzes, Loutchisky, Kareiev, défricheurs de l'histoire agraire de la Révolution—, s'inscrit l'enchaînement, alors, des grandes silhouettes de l'école française: Aulard, premier occupant en 1886 de la chaire d'histoire de la Révolution à la Sorbonne, poursuit avec Mathiez un débat d'idées par héros interposés— Danton contre Robespierre—, lecture “ radicale ” contre lecture “ socialiste ”. Mais cet aspect polémique ne masque pas l'extrême fécondité d'une recherche qui, d'Albert Mathiez à Georges Lefebvre, à Albert Soboul jusqu'à hier, a posé les bases d'une école, diverse dans sa continuité, porteuse d'un discours progressivement élaboré sur la Révolution.

Une historiographie conquérante et sûre d’elle-même ?

Sûre d'elle-même cette école jacobine ? On l'a dit, et peut-être avec trop d'insistance. Conquérante, à coup sûr: depuis les études de l'histoire politique, à laquelle ils ont su ne pas se tenir, ces maîtres, à commencer par A. Mathiez *(Mouvement social et vie chère sous la Terreur)* pour poursuivre par G. Lefebvre (celui des *Paysans du Nord sous la Révolution française ou* de *La Grande Peur),* et achever avec les *Sans-Culottes parisiens en l'an II* d'A. Soboul ont élaboré une lecture sociale de la Révolution française, introduisant progressivement sur la scène les masses rurales, puis urbaines, proposant le schéma explicatif d'une “ Révolution bourgeoise à soutien populaire ”, qui constituerait l'originalité de la vie révolutionnaire française, en un modèle où se réunifient “ les ” Révolutions —bourgeoise, urbaine et paysanne—dont G. Lefebvre avait dit la diversité.
Marxiste, ce modèle jacobin ? Oui et non: adoptant certes le présupposé d'une mutation nécessaire fondée sur le changement des structures sociales et des forces de production à la fin du XVIIIe siècle, autant et plus peut-être que sur l'évolution des idées. mais suffisamment large et convaincante pour retenir l'adhésion d'historiens qui, de Marcel Reinhard à Jacques Godechot, pour n'en citer que quelques-uns, restent plus jacobins que marxistes. Et l'on a le sentiment d'un véritable épanouissement dans les années cinquante, quand les dernières années de G. Lefebvre s'éclairent du rassemblement à Paris de toute une pléiade de chercheurs: A. Soboul J.-R. Suratteau, mais aussi venus de l'étranger, G. Rudé, A. Saïtta, R. Cobb, K. Tønnesson, W. Markow ou K. Takahashi. La Révolution française, dirait-on, n'a jamais attiré tant de monde: et c'est alors pourtant que, jeune historien entrant dans la carrière, je me vis répondre par A. Soboul que je consultais: “ Pourquoi veux-tu travailler sur la Révolution ? Cela n’intéresse plus personne. ” Soboul avait raison: à cette époque déjà, la crise était ouverte.

Un autre climat historiographique

A la fin des années cinquante, on se trouve au moment même du triomphe des *Annales ESC,* ces “ secondes Annales ”, animées par Fernand Braudel qui rédige alors son article célèbre sur “ La longue durée ” (1958). Pour lui comme pour tout le courant qu'il représente, la Révolution est de l'ordre des épiphénomènes, petite vague de l'histoire, reportée aux “ dérives de longue durée ”, aux “ masses d'histoire lente ” qui constituent l'essentiel: ressortissant en somme à ce qu'il range au rang de l'“ importun pathétique ”.
Triomphe de la longue durée sur les chantiers de l'histoire sociale triomphe de l'histoire de la civilisation matérielle, puis des mentalités et bientôt d'une anthropologie historique qui tendra à se figer dans 1'“ histoire immobile ” d'Emmanuel Le Roy Ladurie. La tentation fut grande pour nombre de chercheurs de s'investir dans la longue durée. Dans le domaine précis des études révolutionnaires cette conjoncture défavorable allait se doubler, dans ces années soixante, d'une attaque frontale contre les positions reçues.

La grande attaque

Cette offensive est partie de plusieurs points: elle a trouvé dans les écoles anglo-saxonnes ses premiers champions (chez A. Cobban dans le *Mythe de la Révolution,* ou outre-Atlantique chez G. Taylor *Non Capitalistic Wealth at the Origins of the French Revolution).* Mais ce courant a été très vite relayé en France où le livre de François Furet et Denis Richet, *La Révolution française,* mit en 1965 le feu aux poudres. Si l'on résume en quelques propositions une série d'arguments, désormais entrés dans l'histoire de l'historiographie, l'attaque portait sur plusieurs thèmes au demeurant très liés :
— Sur les causes et sur l'interprétation sociale de la Révolution: là où Cobban avait dénié toute causalité sociale à un affrontement pour lui essentiellement de l'ordre du politique, d'autres contestaient la réalité d'une réaction nobiliaire aux sources de la Révolution, et plus encore l'existence ou la consistance d'une bourgeoisie véritable dans la France de la fin du XVIIIe

siècle soulignant qu'une part importante du capital industriel et des entreprises tournées vers l'avenir était aux mains des nobles... (G. Taylor). Entre une noblesse “ progressiste ” libérale et ouverte aux idées nouvelles, et la couche supérieure de la bourgeoisie, un consensus de fait n'existait-il pas dans le cadre des “ élites ” que l'on découvrait alors et dans ces conditions la Révolution était-elle nécessaire, ne pouvait-elle être évitée ou stabilisée au stade d'un compromis réformiste et d'une monarchie constitutionnelle ?
— Étonnant retournement si l'on y réfléchit...: moins de vingt ans plus tôt, en 1948, Daniel Guérin dans *Bourgeois et bras nus, la lutte des classes sous la Révolution française* écrivant à la lumière des théories de la Révolution permanente, avait vu dans la dynamique révolutionnaire un mouvement trop tôt arrêté par la politique non sans machiavélisme de la bourgeoisie montagnarde alors qu'il était porteur de son propre dépassement en termes de Révolution prolétarienne. Hypothèse aventureuse, que l'analyse concrète du contenu social de la sans-culotterie parisienne par A. Soboul devait ruiner par la suite. Désormais, dans la pensée des historiens que l'on commence à dénommer “ révisionnistes ” car ils se proposent de réviser de fond en comble les certitudes reçues, c'est bien au contraire d'un mouvement trop loin poursuivi qu'ils'agit. Le compromis était possible, on l'a frôlé en 1790, “ l'année heureuse ” ; le “ dérapage ” de la Révolution française qui s'opère de 1791 à 1794 est dû à 1'intrusion incongrue des masses populaires urbaines ou paysannes, mobilisées sur la base de leurs revendications traditionnelles, en matière agraire ou de subsistances, sur un programme passéiste.
— Cette notion du “ dérapage ” de la Révolution entraîne la remise en cause de l'idée même d'un mouvement ascendant, de la révolution bourgeoise à la révolution démocratique de l'an II, où François Furet (dans son *Catéchisme de la Révolution française)* voit des relents de finalisme comme elle remet en question la *théorie des circonstances,* jusqu'alors admise, selon laquelle c'est pour faire face à la contre-révolution intérieure, comme à la coalition des puissances monarchiques, que la radicalisation aurait dû se faire, fondée sur l'alliance momentanée, mais un temps efficace, d'une partie de la bourgeoisie et du mouvement populaire. La Révolution aurait-elle rêvé ces périls, créant des tigres de papier, pour se livrer à un délire dont elle s'est intoxiquée elle-même ? Un second discours du révisionnisme est déjà en germe dans ce faisceau de critiques.

Une nouvelle phase, une nouvelle donne ?

Toute une génération a accusé sévèrement le choc de cette attaque combinée à l'air du temps, du triomphe des nouvelles *Annales.* On a pu alors prendre conscience du recul de la place de la Révolution française, non seulement dans la recherche, ou dans l'enseignement, mais dans une sensibilité et une culture qui lui devenaient étrangères.
Dira-t-on qu'une nouvelle phase commence avec 1968, celle de la Révolution rêvée ? L'argument serait trop facile sans doute. Et pourtant, c'est dans les années qui ont suivi ce mouvement qui se voulait une fête autant qu'une révolution qu'on a vu se multiplier les études sur la fête révolutionnaire: colloque à Clermont-Ferrand en 1974, ouvrages de Mona Ozouf et de moi-même en 1976. Comme fête, mais point seulement à ce titre, l'événement révolutionnaire refait surface. La querelle des “ jacobins ” et des “ révisionnistes ” qui semblait s'enliser dans une sorte de guerre de tranchées, souvent sans élégance, s'anime à nouveau pour le bien de la recherche.

Dans le camp “ jacobin ”...

Dans ce que l'on peut appeler, pour faire simple, le camp jacobin, les provocations (au bon sens du terme) reçues ont conduit à d'utiles réflexions: ainsi sur le concept de bourgeoisie que, de... Guizot à Lefebvre, on n'avait pas suffisamment précisé, l'employant dans des acceptions, larges ou étroites, parfois contradictoires. Des travaux comme ceux de Régine Robin *(La France en 1789 - Semur-en-Auxois)* ont fortement contribué à éclaircir le problème en proposant les traits d'une bourgeoisie mixte, ou de transition caractéristique de cette phase, où le monde

de la rente l'emporte encore sur celui du profit. C'est chez elle aussi qu'on peut chercher—ainsi dans telle réflexion sur le concept de “ liberté ” dans le discours des parlementaires lors des édits de Turgot sur la liberté des grains en 1774 - une analyse sans complaisance des ambiguïtés et des contradictions de la notion d'élites à la veille de la Révolution. En même temps que Soboul et ses élèves approfondissaient leurs recherches dans le champ de l'histoire agraire (études sur le prélèvement seigneurial et la fin de la féodalité) comme urbaine (travaux sur le mouvement populaire parisien), d'autres chercheurs de même sensibilité proposaient une nouvelle lecture de l'histoire religieuse ou culturelle de la Révolution et s'efforçaient de poser les bases d'une histoire des mentalités révolutionnaires, annexant de nouveaux territoires à la recherche.

Dans les rangs des révisionnistes...

Entre-temps, les choses ont également changé dans les rangs de l'école “ révisionniste ”, dont le succès est incontestable non seulement en France, mais dans le monde anglo-saxon, et dans toute une partie de l'Europe. Ce discours est toutefois en renouvellement. *Penser la Révolution française* que F. Furet publie en 1978 prolonge en les modifiant singulièrement les propositions de 1965. Certes il revient sur la condamnation de la théorie des circonstances mais pour dire, citant Quinet: “ Non ce n'est pas la nécessité des choses qui a fait le système de la Terreur. Ce sont les idées fausses ”, ou même parlant en son nom propre: “ Le vrai est que la Terreur fait partie de l'idéologie révolutionnaire. ” Pour analyser ces sources endogènes de la dérive révolutionnaire, F. Furet s'appuie sur les historiens du XIXe siècle qu'il redécouvre parfois: sinon Tocqueville, ou Quinet, qui n'étaient pas des oubliés, du moins Augustin Cochin, historien conservateur du début du siècle, auquel il emprunte l'idée que la nouvelle sociabilité démocratique et rousseauiste des loges maçonniques et sociétés de pensée fraie la voie à la reprise en main et à la confiscation totalitaire de la Révolution par la “ machine ” jacobine, ouvrant ce concept de souveraineté populaire dont il fait la “ matrice du totalitarisme ”, estimant que “ 1789 ouvre une période de dérive de l'histoire ”.
La Révolution française reprend dans cette nouvelle lecture une cohésion (on est loin du “ dérapage) puisqu'elle acquiert le statut d'événement fondateur, mais, hélas, ce n'est pas en bien puisqu'elle se trouve contenir en germe les dérives totalitaires du XXe siècle. Par-delà Cochin, F. Furet inscrit ici sa réflexion en continuité avec celle de Talmon *(Origins of the Totalitarian Democracy).* Rousseau est en procès comme celui qui a porté les thèmes de volonté collective et de souveraineté nationale dont se sont nourris les jacobins: “ C'est la faute à Rousseau ”, conclut Jacques Julliard qui partage ce point de vue (1986).

Le réveil de l'histoire contre-révolutionnaire

F. Furet ne se reconnaît pas et l'a dit avec force, dans le réveil récent, provoqué par l'approche du bicentenaire, d'une historiographie ouvertement contre - révolutionnaire . A vrai dire, avait-elle jamais disparu ? Elle avait gardé ses positions fortes, de tradition depuis le XIXe siècle, à l'Académie française (dans le sillage de Pierre Gaxotte) ou dans les bibliothèques des gares. Vieille chanson un peu fatiguée, elle a connu tout récemment un regain de vitalité remarquable. Petite monnaie caricaturale des réflexions de F. Furet, l'image d'une Révolution totalitaire, antichambre du goulag, fait florès. La Révolution assimilée à la Terreur et au bain de sang devient le mal absolu. Toute une littérature se développe sur le thème du “génocide franco-français ” à partir d'appréciations souvent audacieuses du nombre des morts de la guerre de Vendée: 128 000, 400 000 et pourquoi pas 600 000 ? Certains historiens, sans être spécialistes de la question, ont mis tout le poids de leur autorité morale à développer ce discours de l'anathème, disqualifiant d'entrée toute tentative pour raison garder. Telle histoire tient beaucoup de place dans les médias comme dans une partie de la presse. Elle ne saurait cacher la vitalité d'une historiographie de l'époque révolutionnaire aujourd'hui en plein réveil.

Extraits de : Michel Vovelle, “ Un siècle d’historiographie révolutionnaire ”, *in* M. Vovelle (dir.), *L’État de la France pendant la Révolution (1789-1799),* La Découverte, 1988

Document 3. François Furet, La Terreur (1988).

Il existe ainsi une histoire de l'histoire de la Terreur, liée aux vicissitudes de l'histoire politique française depuis deux cents ans. Mais cette histoire peut s'écrire aussi sur un mode moins chronologique, en essayant de restituer les différents types d'interprétation dont la Terreur a été l'objet.

Le plus courant consiste à la ramener au jeu de circonstances extérieures à la Révolution: la Terreur ne serait que le produit de la situation tragique dans laquelle s'est trouvée la République en 1793, instrument affreux, et pourtant nécessaire, de salut public. Environnée d'ennemis extérieurs et intérieurs, la Convention n'aurait eu d'autre choix que d'asseoir sur la crainte de la guillotine une mobilisation générale des hommes et des moyens. Interprétation qu'on trouve chez les Thermidoriens, dès la période qui suit la chute de Robespierre, et promise à un brillant avenir, puisqu'on la trouve encore dans la plupart des manuels scolaires de notre enseignement public pour des raisons faciles à comprendre: elle présente en effet l'avantage d'offrir à la tradition républicaine finalement victorieuse une Révolution disculpée de son épisode terroriste, puisque la responsabilité en retombe sur ses adversaires. C'est pourquoi on la rencontre chez beaucoup de ceux qui se réclament de l'héritage de 1789, comme le moyen d'échapper au dilemme de la contradiction ou du reniement.

La thèse des "circonstances" s'accompagne souvent d'une autre idée, selon laquelle la Terreur correspond à une période où accèdent au pouvoir d'autres couches sociales que la bourgeoisie cultivée: le petit peuple urbain des métiers, où se recrutent les activistes sans-culottes, et que Mignet, par exemple, donnant le la à l'historiographie libérale, nomme la « plèbe » ou la "multitude", par opposition à la bourgeoisie de 1789. Les circonstances auraient ainsi porté sur le devant de la scène une deuxième révolution, qui n'a pas la dignité historique de la première, puisqu'elle n'est ni bourgeoise ni libérale; elle n'a justement qu'une nécessité circonstancielle, c'est-à-dire subordonnée au cours principal de l'événement, qui reste défini par les principes de 1789 et 1'avènement de la bourgeoisie. Mais la nature plébéienne de cet épisode permet de comprendre comment la Terreur est aussi le produit de réflexes politiques élémentaires, à la fois égalitaristes et punitifs, déclenchés par les défaites militaires et les insurrections intérieures. L'Ancien Régime n'a pas su donner d'éducation au peuple, et il en paye le prix fort au moment de sa chute.

On retrouve sans peine les éléments de la réalité historique qui servent à l'appui d'interprétations de ce type. La Terreur s'est en effet développée, au cours de la Révolution française, dans une conjoncture de menace extérieure et intérieure, et à travers une obsession de la trahison de la part des "aristocrates" et du "complot aristocratique". Elle n'a cessé de se justifier elle-même en ces termes, comme indispensable au salut de la patrie. Et elle n'est "mise à l'ordre du jour" et exercée au nom de l’État et de la République que sous la pression des militants sans-culottes. En septembre 1792, les massacres des prisons parisiennes ont montré à quelles extrémités pouvaient se porter les passions punitives du peuple; un an après, c'est en partie pour canaliser ces passions que la Convention et les comités font de la Terreur un drapeau de gouvernement. Pourtant, ni les circonstances ni la mentalité politique du petit peuple ne suffisent à rendre compte du phénomène.

Les "circonstances" ont en effet, elles aussi, une chronologie. Elles présentent pour la Révolution les risques les plus grands au début et au milieu de l'été 1793, à un moment où le Tribunal révolutionnaire a une activité relativement minime. Au contraire, la Terreur s'intensifie avec le redressement et avec les victoires, à partir d'octobre. Elle bat son plein pendant l'hiver, dans Lyon soumis depuis plusieurs mois, dans la Vendée vaincue, mais qu'il faut brûler; et un peu partout là où il y a eu de violents affrontements, au hasard des initiatives des militants locaux ou des envoyés de la Convention. Si bien qu'il existe effectivement un rapport entre la guerre civile et la Terreur, mais qu'à l'intérieur de ce rapport la Terreur ne

constitue pas un instrument destiné à terminer la guerre civile, puisque au contraire elle lui est postérieure et qu'elle l'étend au lieu de l'éteindre. [...]
Quant à l'explication par le rôle des mentalités populaires, elle ne rend compte que d'une partie des faits. Il est bien vrai, comme on l'a vu, que la pression pour l'instauration d'une dictature terroriste vient surtout des militants sans-culottes. Mais la coupure n'est pas si simple à établir entre "peuple" et élites politiques, culture « populaire » et culture « savante ». [...] En fait, le discours de la Terreur est en 1793 dans presque toutes les bouches des leaders de la Révolution, y compris ceux qui n'ont aucun rapport privilégié avec l'activisme sans-culotte, les légistes, les bourgeois des comités et de la Convention. Il suffit d'entendre Barère demander dans l'été 1793 la destruction totale de la Vendée pour comprendre l'emprise du fanatisme terroriste sur l'ensemble des députés montagnards.
Encore s'agit-il d'un réquisitoire de guerre civile, où l'extermination générale réclamée par l'auteur peut trouver au moins son origine, sinon son entière raison. Mais de l'automne 1793 au printemps 1794, comme l'a bien montré Mona Ozouf, le discours sur la nécessité de la Terreur abandonne le terrain circonstanciel de la guerre pour un ancrage plus fondamental: rien moins que la Révolution elle-même. [...]
L'époque, d'ailleurs, n'est plus celle d'une ville assiégée, puisque les frontières sont dégagées et la guerre civile éteinte. L'utilité la plus visible de la guillotine n'est plus l'extermination des ennemis déclarés, mais celle des « factions »: les hébertistes, puis les dantonistes. La Terreur règne d'autant plus que le groupe robespierriste n'a plus de soutien ni sur sa gauche, chez les activistes, ni sur sa droite, dans l'opinion publique; elle est le gouvernement de la crainte, que Robespierre théorise en gouvernement de la vertu. Née pour exterminer l'aristocratie, la Terreur finit en moyen de réduire les méchants et de combattre le crime. Elle est désormais coextensive à la Révolution, inséparable d'elle, puisqu'elle seule permet de produire un jour une République de citoyens.
Si bien qu'il n'est pas possible de la réduire aux circonstances qui ont entouré sa naissance, qu'il s'agisse de la situation de salut public ou de la pression du petit peuple urbain. Non que ces circonstances n'aient joué aucun rôle; elle ont bien évidemment servi de milieu de développement à l'idéologie et à la mise en place progressive des institutions terroristes. Mais cette idéologie, présente dans la Révolution dès 1789, leur préexiste et a une réalité indépendante d'elles, qui tient à la nature de la culture révolutionnaire française, à travers plusieurs cheminements d'idées.
La première est celle de la régénération de l'homme, par quoi la Révolution française s'apparente à une annonciation de type religieux sur un mode sécularisé. Les acteurs des événements ont en effet pensé leur propre histoire comme une émancipation de l'homme universel. Il s'agissait non pas de réformer la société française, mais de réinstituer le pacte social sur la libre volonté des hommes: la France ne figurait que le premier acte de cet avènement décisif. Or, cette ambition véritablement philosophique présente ce caractère exceptionnel de se trouver sans cesse prise dans la démonstration de l'histoire réelle, comme une promesse religieuse qui aurait abandonné la preuve de sa vérité au caractère empirique des faits. C'est dans cet écart que naît l'idée d'une régénération, pour combler ce qui ne cesse de séparer la Révolution de son ambition, à laquelle pourtant elle ne peut renoncer sans cesser d'être elle-même. Si la République des citoyens libres n'est pas possible encore, c'est que les hommes, pervertis par l'histoire passée, sont méchants; par la Terreur, la Révolution, cette histoire inédite, toute neuve, fera un homme nouveau.
Autre idée, qui dit la même chose ou aboutit au même résultat: que la politique peut tout. L'univers révolutionnaire est un univers peuplé de volontés, entièrement animé par le conflit des intentions bonnes et des projets néfastes; l'action n'est jamais incertaine, le pouvoir jamais innocent. Comme l'a bien vu Marx, après Hegel, la Révolution française est le théâtre où se déploie dans sa pureté le volontarisme politique moderne; l'événement ne cesse d'être fidèle à son idée originelle, selon laquelle l'institution du contrat social ne peut être que le produit de volontés libres. Cette compétence illimitée attribuée à l'action politique ouvre un champ immense à la radicalisation des conflits et au fanatisme militant. Chaque individu peut désormais se réapproprier le vieux monopole divin, celui de créer le monde humain, sous

l'ambition de le recréer. Du coup, s'il trouve des obstacles en travers de son projet, il les attribue à la perversité de volontés hostiles plus qu'à l'opacité des choses: la Terreur n'a d'autre objet que d'en venir à bout.

Enfin, la Révolution a mis le peuple à la place du roi. Pour rendre à l'ordre social sa vérité et sa justice, méconnues par l'Ancien Régime, elle a restitué au peuple sa place légitime, si longtemps usurpée par le roi, celle de la souveraineté. Ce qu'elle appelle d'après Rousseau volonté générale est à la fois radicalement différent du pouvoir monarchique, par son mode de formation, et identique à lui, par l'étendue de sa juridiction. La souveraineté absolue du roi a dessiné par avance celle de la démocratie. Toute à son obsession de la légitimité, la Révolution est d'autant moins portée à fixer des limites à l'autorité publique qu'elle l'a délivrée du contrôle divin sans en réglementer l'exercice par des mécanismes de neutralisation réciproque des pouvoirs, à l'américaine.

Elle a vécu dès 1789 sur 1'idée d'une nouvelle souveraineté absolue et indivisible, qui exclut le pluralisme de la représentation, puisqu'elle suppose l'unité du peuple. Comme cette unité n'existe pas—et le fédéralisme girondin a montré que les factions ne cessent de comploter dans l'ombre—, la Terreur a pour fonction, comme les scrutins épuratoires, de la rétablir constamment.

Extraits de : François Furet, article "Terreur", in F. Furet et Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, 1988. Réédit. en Champs/Flammarion,1992.

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

[Consultez le site : http://www.crid1418.org/ qui propose notamment un « Petit lexique critique des concepts de la Grande guerre » dont voici ci- dessous le texte de présentation –texte utile également pour un sujet sur la conceptualisation ou les concepts en histoire…Pour l'historiographie « opposée » à celle CRID, voir le site : http://www.historial.org/

]

Texte de présentation du *« Petit lexique critique des concepts de la Grande guerre » du CRID 1418.*

Dans un livre exceptionnellement stimulant consacré à l'historiographie du Moyen Âge, Alain Guerreau souligne l'obligation, pour tout historien, de « fréquenter les concepts » : « la discussion sur les concepts doit devenir partie intégrante, incontournable du métier. » (Guerreau 2001 : 164) Cet appel prend une acuité particulière pour un historien de la Grande guerre, confronté à plusieurs écueils complémentaires : -la séparation des historiographies nationales, qui disposent chacune d'un *instrumentarium* conceptuel propre, et qui ne communiquent qu'exceptionnellement entre elles ; -les effets de mode qui assurent la promotion indue de concepts creux ou peu rigoureux, face auxquels une attention critique maximale est nécessaire ; -enfin, en réaction à ces difficultés, la tentation du refus conceptuel au nom de l'infinie diversité des situations et cas individuels ou locaux, qui condamne l'historien à décrire sans jamais expliquer. Pourtant, « mettre de l'ordre dans le désordre du monde » (Prost & Winter 2004 : 289) reste un impératif du travail historique, et des concepts bien pensés et pesés peuvent nous y aider. Aussi, il paraît nécessaire d'essayer d'établir un répertoire critique des concepts de la Grande guerre. Cette nécessité est renforcée, dans le cas français, par les passerelles entre la recherche et l'enseignement secondaire, qui entraînent la diffusion rapide dans les salles de classe de termes élaborés dans le cadre universitaire. Cela aboutit parfois à populariser abusivement des termes fort discutés, voire invalidés par la discussion critique et le contrôle croisé des historiens. Celle-ci doit porter sur les limites de validité, les conditions d'utilisation, la portée et l'utilité des concepts, et, in fine, sur leur rapport au réel : si l'écart entre le terme du concept et la réalité à laquelle il renvoie est fécond et constitue une « tension où se joue l'histoire » (Prost 1996 : 143), il ne saurait être fondé sur l'oubli ou le mépris des sources. Il faut bien entendu préciser que le répertoire dressé ici ne prétend pas au détachement et à l'objectivité. Des choix sont faits, tributaires d'une

connaissance forcément jamais complète de l'historiographie, qui critiquent fortement certaines notions et soulignent l'importance d'autres concepts. Du moins sont-ils explicités, argumentés, assumés et signés. Les indications bibliographiques entre parenthèses renvoient à la liste d'ouvrages en fin de page. Les numéros qui y figurent renvoient aux pages des citations.
Voici la liste alphabétique des concepts envisagés : certains sont des « macroconcepts » dont la visée explicative est générale voire globale ; d'autres concernent des aspects spécifiques du conflit, ce qui ne préjuge pas de leur valeur heuristique.

Brutalisation – Consentement – Culture de guerre – Discours dominant – Faisceau de facteurs – Groupes primaires – Habitus national – Horizon d'attente – Live and let live – Mémoire – Mobilisation/démobilisation – Moral/Morale – Soldat-citoyen – Stratégies d'évitement – Témoignage – Ténacité – Topographie du front

Sujets possibles prenant appui sur l'exemple de la Grande guerre.

1/ Les débats et polémiques historiographiques nuisent-ils au travail de l'historien ? *À partir de l'exemple – non limitatif- des débats sur la Première Guerre mondiale.*
2/ La guerre, objet d'histoire : quels enjeux ? *À partir de l'exemple –non limitatif- de la Première Guerre mondiale.*
3/ La conceptualisation est-elle nécessaire en histoire ? *À partir de l'exemple – non limitatif - du concept de brutalisation.*
4/ La notion de « culture de guerre » est-elle opératoire en histoire ?

Document 1. : Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, La Première Guerre mondiale, seuils de violence et "brutalisation" (2000).

La réticence face à la question de la violence paraît tout particulièrement fâcheuse dans le cas de la Première Guerre mondiale. Car une des spécificités mêmes de ce conflit de quatre années et demie tient au fait que les modalités de l'affrontement y ont atteint des niveaux de violence sans aucun précédent. Violence entre combattants, violence contre les prisonniers, violence contre les civils enfin. Tenter d'approcher ces violences, diversifiées, multiformes, mais reliées à des systèmes de représentations homogènes et cohérents, constitue un préalable indispensable à toute compréhension de fond du confit de 1914-1918, comme à toute interprétation de sa longue trace dans le monde occidental, et en particulier européen, depuis 1918 jusqu'à nos jours. Comprendre la Grande Guerre, c'est tenter de comprendre cela. En commençant par le combat.
Pourtant, il ne saurait être question ici de tenter de la décrire en détail, si tant est qu'une telle opération soit possible. Contentons-nous simplement d'indiquer les éléments indispensables à la cohérence du propos, en rappelant qu'avec la Grande Guerre est apparue une nouvelle forme d'affrontement armé qui fait de 1914-1918 une rupture historique dont les conséquences ont été déterminantes pour toute l'histoire ultérieure du XXe siècle. Rupture complexe dès qu'on l'aborde sous l'angle d'un franchissement de seuil dans les modalités de l'activité guerrière telles qu'elles avaient été jusque-là mises en œuvre.
Dès l'année 1914, la guerre s'est présentée comme beaucoup plus violente qu'elle ne l'avait jamais été auparavant. Date importante : ce ne sont pas, en effet, la durée de la guerre et l'accumulation des souffrances militaires et civiles qui ont à elles seules radicalisé peu à peu la violence du conflit. Même si ce phénomène de radicalisation progressive a effectivement eu lieu, donnant à l'affrontement sa dynamique propre, c'est dès les premiers jours ou les premières semaines de guerre que les pratiques combattantes ont pris un tour beaucoup plus brutal, non seulement sur les champs de bataille proprement dits, mais aussi, comme on le verra plus loin, à l'encontre des prisonniers et des populations civiles. Pour s'en tenir, pour l'instant, au monde des soldats, notons que l'explosion de violence fut d'une telle ampleur qu'elle infligea d'emblée un démenti cinglant à toutes les anticipations développées au cours des années antérieures au conflit.

Le bilan de ces quatre années est connu : neuf à dix millions de morts environ, neuf à dix millions de soldats presque exclusivement. En proportion du nombre de mobilisés, ce sont les puissances secondaires qui furent les plus touchées, précisément parce que les pratiques combattantes au sein de l'espace balkanique, mises en œuvre il est vrai dès 1912-1913 dans le traitement des blessés et des prisonniers, alliées aux déficiences de la chaîne de soins, ont considérablement accru les taux de pertes. En revanche, de toutes les grandes puissances belligérantes, c'est la France qui détient le triste record des pertes relatives : 16,8 % de ses mobilisés ont été tués, contre 15,4 % pour l'Allemagne. Mais tous les mobilisés n'ont pas combattu, surtout à la fin de la guerre : si l'on s'en tient aux troupes combattantes françaises, les pertes sont, en proportion, beaucoup plus lourdes : 22 % des officiers sont morts, et 18 % des soldats. Dans l'infanterie proprement dite, qui fut l'arme la plus exposée, un officier sur trois a été tué et un homme de troupe sur quatre. En ce sens, la France constitue un atroce cas d'école.

Peut-être parce qu'ils portent sur des ordres de grandeur trop importants, peut-être parce qu'ils ont été souvent cités, peut-être enfin parce qu'ils se heurtent à nos puissants réflexes de déréalisation dès lors que nous sommes confrontés aux effets de la guerre, de tels chiffres ne possèdent, curieusement, qu'une capacité d'évocation assez faible. Tout change si l'on adopte une échelle différente, en calculant –ce que l'on fait trop rarement– le nombre de morts rapporté à celui des jours de guerre. En moyenne, et pour ne prendre ici que les deux puissances les plus touchées, près de neuf cents Français et treize cents Allemands sont morts *chaque jour* entre l914 et 1918. Il s'agit bien sûr de moyennes qui cachent des disparités considérables entres les années, de même qu'entre périodes calmes et phases d'offensives. Pour autant, de tels chiffres n'avaient rien d'abstrait pour les contemporains du conflit : dans la presse britannique, par exemple, les grandes batailles se signalaient immédiatement aux hommes, aux femmes et aux enfants du "front intérieur" à travers le brutal et spectaculaire allongement des listes de morts publiées dans le *Times* (sans même parler des transports de blessés à travers les gares et les grandes villes).

Aussi surprenant que cela puisse paraître, ces chiffres des pertes journalières de 1914-1918, comparés avec ceux du nombre des morts au combat lors de la Seconde Guerre mondiale, mettent en évidence une mortalité généralement supérieure du premier conflit. Certes, les pertes militaires globales au sein de l'espace occidental sont deux fois plus importantes pour 1939-1945 que pour 1914-1918, mais ces totaux donnent une impression fausse sur l'intensité véritable de l'expérience de violence au combat : en fait, seule l'U.R.S.S. enregistre des pertes massives beaucoup plus importantes entre 1941 et 1945 qu'en 1914-1917 : là où la Russie avait perdu 1 459 hommes par jour (tués et disparus) pendant le premier conflit mondial, elle en perd près de quatre fois plus (5 635 par jour) lors du second, et ce sans compter les morts dans les camps de prisonniers. L'Allemagne, en revanche, qui perd 1 083 combattants par jour entre 1939 et 1945, en avait perdu 1 303 entre 1914 et 1918. Quant aux États-Unis, qui perdent 123 hommes par jour entre 1941 et 1945, ils en avaient perdu 195 lors du conflit précédent (et 820 lors de leur période d'engagement véritable sur le champ de bataille, à partir de l'été 1918). La Grande-Bretagne enfin, qui perdit 147 hommes par jour de 1939 à 1945, en avait perdu trois fois plus un quart de siècle plus tôt.

Certains paroxysmes sont révélateurs : lors du seul premier jour de l'offensive britannique sur la Somme, le ler juillet 1916, ce sont ainsi vingt mille hommes, d'origine britannique ou venant des Dominions, qui ont été tués. Dans le même temps, quarante mille ont été blessés. Même sur le front de l'Est, aucune journée du second conflit mondial ne fut aussi meurtrière. Au sein de sociétés aujourd'hui profondément déshabituées de la mort, et de l'idée même de mort à la guerre, de tels chiffres exigent, pour être un tant soit peu intériorisés, un authentique effort d'empathie. […]

A l'idée de "civilisation des mœurs" et de "dynanique de l'Occident" (Norbert Elias), il convient, nous semble- t-il, d'opposer un concept inverse, quoique inspiré lui aussi par l'expérience allemande de la guerre et de l'entre-deux-guerres. Il a été formulé par un juif allemand qui échappa au nazisme grâce à son départ d'Allemagne en 1933, George Mosse, devenu ensuite aux États-Unis un des maîtres de l'histoire des fascismes et du nationalisme. C'est celui de "*brutalisation*", qu'il faut comprendre selon son sens anglo-saxon de "rendre

brutal" plutôt que dans l'acception française du terme. L'œuvre si originale de ce grand pionnier, notamment par sa capacité d'aborder *ensemble* les cultures de guerre du premier et du second conflit mondial, est malheureusement trop peu connue en France. George Mosse voit dans la notion de brutalisation le vrai tournant culturel amené par le premier conflit mondial. Il l'applique de manière privilégiée, il est vrai, au champ politique de l'après-1918, durablement "rendu brutal" par les pratiques et les représentations de guerre, tout particulièrement en Allemagne, où l'impact de la défaite aurait transformé le combat politique en une guerre poursuivie par d'autres moyens. Mais on pourrait également l'appliquer au cas soviétique, compte tenu du rôle joué par la "violence d'en bas" des anciens soldats dans le processus révolutionnaire enclenché en 1917. Nous reviendrons en conclusion sur ce lien entre l'expérience de guerre totale et le phénomène totalitaire, lien sans lequel toute analyse du communisme soviétique et du national-socialisme allemand reste insatisfaisante. Observons pour l'instant que ce concept de brutalisation gagne à être appliqué d'abord à la tension de violence de la guerre elle-même. Car tout se passe comme si la guerre s'était, en comparaison des conflits du XIXe siècle, effectivement "brutalisée" depuis 1914. La notion résume en quelque sorte le processus de "totalisation" guerrière propre au premier conflit mondial.
Celle-ci est bien moins abstraite et théorique qu'il n'y paraît de prime abord. La brutalité nouvelle de la guerre a inscrit concrètement sa marque, et pour longtemps, au corps et à l'âme des participants du conflit. Cette brutalité nouvelle du combat –plus exactement cette brutalisation nouvelle des hommes par le combat– pose toutefois à l'historien des questions fort difficiles à résoudre, qui toutes ont trait à la manière dont des millions d'êtres humains ont enduré et finalement assumé cette violence, tout en contribuant à la banaliser. Les systèmes de représentations de ceux qui ont combattu demeurent ainsi la question centrale.

Extraits de : Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000 p. 30-49.

Document 2. : Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, Une dictature du témoignage ? (2001)

De "la dictature du témoignage", nous disent encore Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, il faut s'affranchir, sous peine de "renoncer tout simplement aux règles élémentaires de l'opération historique". Mais qui a jamais prétendu instaurer une telle dictature ? Les témoins eux-mêmes n'ont jamais eu une telle prétention. Prolongeant leur colère du temps de guerre contre le bourrage de crânes, leurs révoltes d'après-guerre s'expliquent par les occultations et les dénis qui ont entouré l'expérience combattante dans la plupart des premières histoires de la guerre. Par leur vigilance constante, par leurs publications surtout, ils ont fourni une documentation irremplaçable aux historiens professionnels. Les historiens ont toujours été libres d'écrire ou de taire ce qu'ils voulaient, et de le faire en s'appuyant ou non sur les témoignages.
Fort heureusement, tous les historiens ne se sont pas détournés des témoins. Certains ont préfacé et même édité des témoignages. […] Plusieurs grandes études ayant porté sur le combattant ont également fait un raisonné et profitable usage du témoignage. C'est évidemment le cas des travaux décisifs de Guy Pedroncini sur les mutineries (*Les Mutineries de 1917*, 1967). […] Plus récemment, l'Anglais Jay Winter, dans son livre magistral *1914-1918: The Great War and the Shaping of the 20th Century* a montré tous les enseignements que les historiens pouvaient tirer des témoignages et, en particulier, de ceux de Siegfried Sassoon, Wilfred Owen, Louis Barthas, Ernst Jünger, Richard Stumpf, etc. Saluons aussi le livre astucieux de l'américain Leonard Smith, professeur à Oberlin College (Ohio) (*Between Mutiny and Obedience*), étude approfondie d'une division d'infanterie française, réalisée à l'aide de tous les documents disponibles, dont de nombreux témoignages de combattants, publiés ou inédits. Cet auteur a ainsi pu insister sur l'importance des trêves tacites. Il a en outre particulièrement bien vu à quel point les combattants se sentaient pris dans un engrenage et il a fort justement révélé ce qu'il appelle le "discours caché". Plus récemment encore, dans un livre stimulant

consacré aux fusillés de la Grande Guerre et à la mémoire collective, Nicolas Offenstadt fait également un large et convaincant usage des témoignages les plus divers. Faut-il multiplier les exemples ? D'autres historiens, pour d'autres guerres, continuent de tirer de grands profits de la confrontation des archives militaires et des témoignages. Un livre récent de Jean-Charles Jauffret sur les appelés en Algérie l'a amplement démontré. À vrai dire, nous peinons à percevoir quelle est la logique de cette dénonciation d'une prétendue "dictature du témoignage" par S. Audoin-Rouzeau et A. Becker. Cette posture des deux historiens apparaît surtout comme un prétexte pour écarter tous les documents susceptibles de prouver l'inanité de leurs théories sur la culture de la haine, le thème de la croisade exterminatrice, l'explication exclusive de la ténacité des combattants par le consentement patriotique exalté.

Le fait que toute tentative de discussion de leurs thèses se trouve par avance disqualifiée, étiquetée, et rangée de facto auprès de "l'idéologie pacifique, voire pacifiste", transforme d'ailleurs cette posture en imposture intellectuelle. Contrairement à ce qu'affirment les deux historiens, dire l'oppression et la violence imposées aux combattants par leurs États respectifs, n'équivaut pas à contribuer au "processus de victimisation [qui] a encombré depuis longtemps la réflexion, quand elle ne l'a pas interdite" (*14-18, retrouver la guerre*). Selon nous, sans bien sûr écarter la dimension culturelle du conflit, les historiens de la Grande Guerre doivent réintroduire dans leurs problématiques les dimensions politiques et sociales. Pour notre part, nous refusons les injonctions tendant à interdire d'interroger l'État en guerre et "d'historiciser" sa dimension disciplinaire. L'enjeu de cette question est loin d'être anodin.

En effet, comment appelle-t-on généralement un régime qui surveille sa population y compris dans sa vie privée, qui se préoccupe de la moralité des femmes, qui embrigade toute une société, enfants compris, qui mobilise tous les hommes et les maintient au front par la menace de mort, qui censure, interdit et sanctionne toute expression déviante, qui abreuve ses citoyens d'une propagande omniprésente ? Disons-le : durant cette guerre, les sociétés européennes ont été sous l'emprise de régimes d'oppression annonçant les totalitarismes du siècle; à certains égards, on pourrait les qualifier de proto-totalitaires. Jamais, dans aucun pays, les différents services de l'État, plus particulièrement la police, la gendarmerie et l'armée n'avaient accumulé autant de pouvoir sur les citoyens, ni atteint ce degré d'efficacité dans le contrôle de la société tout entière. Les soldats, et les vrais combattants plus encore, furent incontestablement les premières cibles de cet encadrement inédit. Au-delà de l'histoire de la Première Guerre mondiale, cette réalité doit aussi nous inciter à réfléchir sur la place, le rôle, le statut de l'institution militaire au sein des sociétés démocratiques d'aujourd'hui. Comment concilier devoir de défense et citoyenneté ? Les États démocratiques ont pensé contourner cette question en substituant aux armées de conscrits des armées de volontaires. Ils appellent cela la professionnalisation. Mais la question demeure entière.

Enfin, Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker soutiennent que toutes les sociétés belligérantes ont subi une profonde "brutalisation" (mot pris au sens anglais de "rendre brutal"). Peuvent-ils expliquer par quel miracle les pouvoirs d'État auraient échappé à cette "brutalisation" ? Il est temps maintenant de sortir de ces impasses intellectuelles.

Extraits de : Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, *14-18, le cri d'une génération*, Toulouse, Privat, 2001, p. 152-155.

HISTOIRE DES FEMMES.

Enjeux :

Michelle Zancarini-Fournel :
L'histoire des femmes est le terme générique employé en France pour désigner le champ historiographique qui met en œuvre une analyse sexuée des phénomènes historiques et qui regroupe *women's history, gender history et gender history poststructuraliste* (Scott1991). L'histoire de son développement en France a été faite par Françoise Thébaud (1998). L'école méthodique tout comme l'école des *Annales* ont évacué les femmes de leurs centres d'intérêt et des productions historiques tout autant que du métier d'historien. Dès son éclosion au début des années 1970, dans le sillage de la seconde vague du féminisme, l'Histoire des femmes s'est

d'abord rattachée à une histoire sociale encore largement constituée autour de celle du mouvement ouvrier. Prolongeant les études des sociologues, la question du travail a donc longtemps tenu une place centrale. Dans cette filiation, les premiers travaux consacrés au rapport des femmes avec le syndicalisme ont mis en avant la dichotomie entre la masse des femmes victimes et soumises et une minorité de rebelles, animatrices des grèves (Perrot 1978 ; Zylberberg Hocquart, 1978). A l'histoire ouvrière du travail féminin a succédé ensuite une histoire des métiers féminins liée à celle de la famille. En effet, par le biais d'abord de la démographie, puis de l'anthropologie, l'histoire des femmes a exploré les questions du corps, de la maternité, de la sexualité et de l'éducation (Kniebiehler, 1997) La première thèse d'État soutenue sur le sujet est, en 1976, celle de Françoise Mayeur sur *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*. Dans le dictionnaire de *la Nouvelle histoire* en 1978 apparaît un article « Femmes » (Cécile Dauphin, Cette première étape cumulative d'une histoire au féminin a permis de remettre en cause catégories et dichotomies : nature/culture, travail/famille, privé/public. À partir des questions canoniques du travail des femmes et de la maternité, l'évolution, dans le sillage des études anglo-saxonnes autour du *gender* (Scott, 1988), s'est faite dans le sens d'une histoire des relations entre les sexes articulant pratiques et représentations et posant la question des pouvoirs, d'une histoire sexuée du travail et des politiques sociales – celles de l'État comme celles des entrepreneurs, et enfin d'une histoire culturelle « à l'américaine » fondée sur l'étude des textes et des représentations (pour l'exemple du cinéma voir Burch et Sellier, 1996). L'histoire des femmes a permis ainsi de développer des recherches comparatives entre États-providence et logiques politiques mises en œuvre, tout comme l'histoire des féminismes a interrogé les histoires nationales (Klejman et Rochefort, 1989 ; Cohen et Thébaud, 1998). Dépassant les questionnements de l'histoire sociale, l'histoire des femmes ouvre ainsi la voie à une histoire plus complexe qui traverse et articule les différents champs de l'histoire classique, prend en compte processus et niveaux de représentations. La parution, qui s'est échelonnée entre 1991 et 1992, sous la direction de Georges Duby et de Michelle Perrot, des cinq volumes de la collection *Histoire des femmes en Occident* est une synthèse des travaux effectués depuis vingt ans dans le domaine. Son histoire est jalonnée de rencontres-bilans historiographiques : depuis le premier séminaire, lancé en 1973 à l'université de Paris 7 sous l'impulsion de Michelle Perrot, Fabienne Bock et Pauline Schmitt sous le titre « Les femmes ont-elles une histoire » ? à l'intitulé du dernier colloque tenu à Rouen en 1997 « Une histoire sans les femmes est-elle possible ? » (1998), en passant par le premier colloque national « Femmes, féminisme, recherche » (Toulouse, 1982) et la première rencontre-bilan d'étape « L'histoire des femmes est-elle possible ? » (Perrot dir., 1984). Ces auscultations régulières de l'avancement des recherches et des problématiques permettent de réfléchir à la manière dont l'histoire des femmes participe à part entière, à la fois au bilan critique que l'histoire tient sur elle-même et à la discussion épistémologique et historiographique en cours aujourd'hui en France. L'interrogation sur l'usage de diverses focales d'observation et l'attention portée aux acteurs sociaux, l'affirmation du sujet comme des identités sont, entre autres, partie prenante de la discussion actuelle. Attentive à la littéralité des textes, à la question des langages – comme le montre très concrètement la question de la féminisation de la langue, des titres et noms de métiers – l'histoire des femmes, histoire à la fois sociale et culturelle, traverse ainsi les différents domaines d'étude de l'histoire générale contemporaine : « Cette histoire contre laquelle se hérissent les barrières de l'institution universitaire et dont on décrète trop souvent la clôture est, en fait, carrefour, confluence de toutes les interrogations actuelles, laboratoire de novations » (Corbin, 1998). La création en 1995 de la revue *Clio, Histoire, femmes et sociétés,* – dirigée par Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel – se donne comme objectif de diffuser les nouvelles recherches et les discussions en cours en France comme à l'étranger.

Les débats récents en France tournent autour des questions suivantes : Faut-il abandonner l'histoire des femmes au profit de l'histoire du genre ? L'histoire du genre est-elle seulement une histoire des pouvoirs et des hiérarchies ? Le genre précède-t-il le sexe ou inversement et comment appréhender historiquement le sexe biologique ?

La France s'est caractérisée donc par un usage tardif du terme genre par les historiennes et historiens spécialistes d'histoire des femmes, même si l'appropriation du concept a été en

France plus précoce que l'usage du mot. Le concept de genre implique qu'il n'y a pas de sexe que féminin et rend visible les hommes comme individus sexués. Joan Scott a engagé un débat parfois polémique avec les historiens sociaux – dont Louise Tilly (1990) qui lui reprochent d'oublier la réalité socio-politique des femmes ou de quitter les territoires de la discipline historique.

Le numéro six de la revue *Genèses* intitulé « Femmes, genre, histoire » (1991) puis la revue *CLIO Histoire, Femmes et Sociétés* (n° 10, 1999) qui introduit le terme *genre* dans un titre qui joue sur les différents sens du mot genre « Femmes travesties : un "mauvais" genre » et de façon plus explicite un an plus tard dans « Le genre de la nation » (n° 12, 2000) permettent d'acclimater le terme. L'année 2002 est celle de la consécration du mot : à l'université de Rennes 2 est réuni le premier colloque d'histoire qui affiche le terme sans ambiguïtés : « Le genre face aux mutations du Moyen Âge à nos jours » (Capdevila *et alii*, 2003) ; *Vingtième siècle. Revue d'histoire* publie un numéro spécial « Histoire des femmes, histoire des genres » (juillet-septembre 2002), tandis que *Le Mouvement Social* (janvier-mars 2002) préfère encore titrer « Féminin et Masculin ».

L'étude historique de la construction des identités sexuées n'est pas équivalente à une réflexion sur le genre qui conduit à l'analyse des enjeux de signification de la division entre masculin et féminin. L'histoire des hommes et de la masculinité, que Ute Frevert (1998) préfère appeler « l'histoire des genres », a produit ses premiers travaux en France en prenant comme point d'observation des situations conjoncturelles comme le service militaire ou la guerre ou en analysant la crise de l'identité masculine (Roynette, 2000 ; Rauch, 2000). L'histoire du genre se propose aussi d'articuler les différentes catégories explicatives, comme celles d'appartenance nationale ou religieuse, de classe d'âge, d'orientation sexuelle, ou encore de « race » – que l'on préfère décliner en France sous le terme aussi ambigu et discutable « d'ethnie ». Le genre permet aussi de réfléchir aux identités multiples des individus et des groupes, à la façon dont ces identités sont assignées ou revendiquées selon les conjonctures historiques et dessinent des configurations changeantes et contradictoires.

Certaines historiennes reprochent à l'histoire du genre d'oublier l'histoire des femmes et la domination masculine. Le souci de rendre visibles des figures féminines individuelles ou collectives reste encore d'actualité. Des historiennes comme Arlette Farge et d'autres, critiquent par ailleurs des analyses considérées comme simplistes et invitent à travailler sur la rencontre entre hommes et femmes, rencontre qui n'est pas marquée seulement par la domination (Dauphin et Farge, 1997 et 2001). Elles proposent aussi de ne plus éviter l'étude de figures féminines longtemps considérées comme négatives. Les historiennes-anthropologues, soulignent enfin que la problématique du pouvoir et de la hiérarchie n'épuise pas la question du rapport entre les sexes ; tout aussi importante leur apparaît une recherche sur les territoires du masculin et du féminin, qui dévoile le sens des aspects inconscients de nos propres pratiques (Fine, 2002). À la suite de Thomas Laqueur (1992), des travaux récents ont souligné que le corps aussi a une histoire et déconstruisent « l'invention du naturel » par les sciences et la philosophie depuis le XVIII[e] siècle (Gardey et Löwy 2000). Parallèlement, se développe l'histoire des sexualités et des pratiques transgenre avec les questionnements issus de la pensée *queer* (Butler, 1990). Mais la distinction sexe/genre reste encore figée dans le partage entre nature et culture. D'où l'importance des recherches actuelles, qui à travers l'histoire des sciences, tentent d'écrire l'histoire de la dissociation entre sexe et genre (Löwy et Rouch, 2003). Joan Scott, (2001) dénonce aujourd'hui l'usage routinier du mot genre, comme simple synonyme de sexe ou de femmes, ainsi que le retour en force d'une pensée biologisante et les effets pervers d'une distinction entre le genre et le sexe, qui ne se préoccupe pas de l'historicité du sexe biologique et de sa bicatégorisation. Mais en France la discipline historique a sans doute encore besoin des vertus heuristiques du concept de genre.

Sujets possibles (Histoire des femmes et du genre):

1/ L'histoire des femmes : nouveau domaine ou nouvelle façon de faire de l'histoire ?

2/ Dans quelle mesure l'histoire des femmes a-t-elle renouvelé la recherche historique ?

3/ La notion de genre (*gender*) est-elle opératoire en histoire ?

Document 1. Michelle Perrot, L'histoire des femmes (1984).

Et d'abord quelques mots d'historiographie. Depuis que l'histoire existe comme discipline « scientifique », en gros depuis le XIXe siècle, la place faite aux femmes y a été variable, fonction des représentations des hommes qui, jusqu'à nos jours, étaient pour ainsi dire les seuls historiens. Il n'est pas certain, du reste, que des femmes auraient écrit autrement, tant, en l'occurrence, le sexe « individuel » n'a qu'une importance relative. Michelet, par exemple, voyait dans le rapport des sexes un des moteurs de l'histoire, modulée par le conflit latent entre la Femme / Nature et l'Homme / Culture. Puissance de bien quand son pôle maternel prend le dessus, la femme est puissance de mal quand elle usurpe le pouvoir politique et sort de la sphère privée. Alors, I'histoire se dérègle et la femme est une sorcière.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la question du matriarcat domine le débat anthropologique en Europe. Engels discute les thèses de Bachofen et de Morgan, écrit les *Origines de la famille* et subordonne la libération des femmes à une révolution de la propriété. Cependant, I'histoire positiviste, dont on sait toute l'importance pour la constitution du « métier » d'historien dans le domaine universitaire, et dont Seignobos est le grand maître, opère un véritable refoulement du thème féminin et, plus largement, du quotidien. Elle se voue au politique, aux affaires de l'État: le diplomatique, le militaire envahissent la scène d'une histoire publique et nationale.

Avec l'école des *Annales* (Marc Bloch, Lucien Febvre.), dont l'influence se développe à partir des années 1930, les perspectives sont assurément meilleures, dans la mesure où le champ de l'histoire s'étend considérablement. Toutefois, ce qui prédomine, c'est l'économique et le social; on met au premier plan l'étude des conjonctures et des structures, des catégories sociales et des luttes de classe; la dimension sexuelle n'est guère prise en compte; et la famille, trop marquée par l'idéologie conservatrice de Le Play et de ses disciples, est quelque peu oubliée. Entre 1920 et 1960, I'histoire des femmes, confondue avec celle du féminisme, est l'aventure d'isolés : Léon Abensour, Jules Puech, Marguerite Thibert, plus récemment Edith Thomas (voir la communication de Geneviève Fraisse); et, tout près de nous, de sociologues (Madeleine Guilbert, Evelyne Sullerot...) contraintes de défricher elles-mêmes les données historiques. Il est significatif qu'un secteur pionnier comme la démographie historique dise si peu sur les femmes, considérées seulement comme une variable de la reproduction, ne prenne en compte que le « ménage » sans s'occuper des solitaires qui étaient pourtant les plus nombreux, surtout parmi les femmes, et, opérant des reconstitutions de généalogies familiales, ne retiennent que les patronymes masculins, entérinant ainsi une vision patrilinéaire de l'histoire (Christiane Klapisch). Que, par ailleurs, cette discipline ait, en 1979, éprouvé le besoin d'organiser une table ronde sur « la démographie historique et les femmes » indique *a contrario* une modification du paysage.

Toute une série de facteurs ont favorisé ce changement : le développement d'une anthropologie historique qui met l'étude de la famille et des rôles sexuels au premier plan de ses préoccupations; celui de ce qu'on appelle « Nouvelle Histoire », soucieuse de prendre en compte les représentations, les pratiques quotidiennes, tout cela subsumé dans le terme un peu indécis de « mentalités ». C'est assurément une conjoncture plus ouverte à l'écoute de l'histoire des femmes.

Mais cette histoire vient, en France comme ailleurs, du mouvement des femmes elles-mêmes et des multiples interrogations qu'il a suscitées. Elles se sont exprimées avec une force particulière dans les années 1970-1975, qui correspondent à la percée politique du MLF et à l'essor de la presse féministe . Un besoin d'histoire s'est fait jour un peu partout, y compris dans les universités, à partir du moment où il y avait des enseignantes susceptibles d'assumer la demande.

La question du rapport des sexes, de la différence des sexes, voilà la question majeure. « Prendre en considération à part égale le masculin et le féminin dans toute analyse historique et penser que les rapports qu'ils entretiennent peuvent être moteurs d'histoire » (P. Schmitt-Pantel) : tel est le chemin emprunté par les historiennes de la cité grecque. Interroger les pratiques sociales, les types de discours, les représentations, les images, en se défaisant des

dichotomies trop simples « nature/culture », « domestique/public »; cesser de brandir la « misogynie » comme explication de la place faite aux femmes ; préférer aux lignes de partage trop claires les zones de brouillage, d'interférence, d'indifférenciation, d'inversion, et aux complémentarités trop harmonieuses, les conflits et les contradictions; accepter l'ambivalence des choses et refuser toute « langue de bois » : tels seraient les linéaments d'une démarche méthodologique, qui se préoccuperait aussi d'intégrer les niveaux sociaux dont on ne peut faire abstraction.

On le voit : il ne s'agit pas de constituer un nouveau territoire qui serait l'histoire des femmes, tranquille concession où elles se déploieraient à l'aise, à l'abri de toute contradiction; mais bien davantage de changer la direction du regard historique, en posant la question du rapport des sexes comme centrale. L'histoire des femmes, en somme, n'est possible qu'à ce prix.

Extrait de la préface à : *Une histoire des femmes est-elle possible*, Rivages, 1984.

Document 2. Michèle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'Histoire* (1998).

La naissance d'une histoire des femmes s'inscrit dans le champ plus vaste des sciences humaines, inégalement visitées par le sexe. Elle n'est pas propre à la France, mais à l'ensemble du monde occidental. Les États Unis y ont été pionniers, utilisant parfois des éléments élaborés par la vieille Europe et par elle dédaignés. La vie intellectuelle est faite de ces allers et retours, de ces incessants bricolages. Comment les choses, en France, se sont-elles passées ? La parution du livre de Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes* (1998) , la meilleure mise au point historiographique à ce jour, désormais incontournable, me dispense de m'étendre sur cette généalogie foisonnante. Pour aller vite, je dirai que trois séries de facteurs imbriqués expliquent cet avènement : scientifiques, sociologiques, politiques. Des facteurs scientifiques, d'abord. Ils tiennent à la crise des grands paradigmes explicatifs et au renouvellement des contacts disciplinaires dans les années 1960-1970. Le structuralisme avait, certes, vu dans « l'échange des biens, échange des femmes » une donnée élémentaire du fonctionnement de la parenté, mais sans aller plus loin du côté des rapports de sexes. Françoise Héritier, qui a succédé à Claude Lévi-Strauss au Collège de France, eut le grand mérite de reprendre la réflexion là où il l'avait laissée. Son livre, *Masculin/féminin. La pensée de la différence* est le point le plus abouti de ce retour à la construction de la pensée symbolique. Le marxisme avait également fait obstacle à la formulation d'une pensée féministe. Il lui a pourtant fourni ses premiers cadres et de ce point de vue, la recherche initiale de Christine Delphy est exemplaire d'un transfert de concepts. Résolument matérialiste, elle substitue à la théorie de l'exploitation par la bourgeoisie, celle de la domination par le patriarcat, le prolétariat devenant « classe de sexe ».

Les historiens, de leur côté, se rapprochaient de l'anthropologie et de l'ethnologie, tandis que se développait la démographie historique avide de reconstitution des familles, la grande affaire de Louis Henry dès les années 1960, qui mettait en évidence la différenciation sexuelle en matière de mariage (taux, âge), célibat, mortalité, etc. *L'Histoire de la famille,* L'importance désormais accordée aux « cultures familiales » signalent ce retour à la famille oubliée. La famille cependant ne parle pas automatiquement des femmes. Ainsi pour les périodes anciennes, il est malaisé de savoir quel a pu être leur rôle dans un contrôle des naissances, très précoce en France. Mais les travaux des ethnologues, comme Martine Segalen et Yvonne Verdier, les prenaient à bras-le-corps. La dernière, dans *Façons de dire, façons de faire,* soulignait leur place au cœur du village (Minot, en Bourgogne) et leur pouvoir culturel, un pouvoir inscrit dans le corps, ce qui provoqua des discussions avec les historiennes, défiantes vis-à-vis de tout retour subreptice à la nature. Mais cela est une autre affaire, celle des débats des années 1980. Ces retrouvailles avec l'anthropologie, la famille, le mariage... ont, me semble-t-il, fortement marqué l'œuvre de Georges Duby qui, à partir du milieu des années 1970, accorde de plus en plus d'attention au silence des femmes, qui obsèdera la dernière partie de sa carrière.

D'autre part, l'éclatement de l'Histoire – on a pu parler d'« histoire en miettes » – favorisait l'apparition de nouveaux objets,l'enfant, la folie, la sexualité, la vie privée... Pourquoi pas les femmes ?
La « nouvelle histoire », nom généralement donné à la seconde génération des Annales, se montrait ainsi à la fois très favorable à l'innovation, à la création de thématiques nouvelles, mais très réticente devant tout effort de théorisation, où elle flairait les relents d'un marxisme rebouilli. De ce point de vue, l'ambition – la prétention ? – du féminisme à opérer une « rupture épistémologique » suscita scepticisme et réserve. Inclure les femmes, passe encore. Mais le genre et ses intentions de « déconstruction » ? Au vrai, dans les années 1970, la question se posait à peine, et en histoire moins qu'ailleurs.
Côté sociologie, la féminisation de l'université, d'abord au niveau du public, puis, plus tardivement, des enseignantes, a favorisé la naissance de nouvelles attentes, de questionnements différents, et par conséquent le développement d'enseignements et de recherches sur les femmes. Les passions et les intérêts se conjuguent, de la manière la plus classique, dans la constitution d'un nouveau « champ ».
La demande sociale (grande expression des années 1980) n'a pas pourtant opéré d'elle-même. Des facteurs politiques ont concouru à cette éclosion: le mouvement de libération des femmes – le MLF – surgi dans les années 1970 des silences (un de plus) de Mai 1968 sur les femmes. Certes ce mouvement n'avait pas pour préoccupation première de faire de l'histoire, mais de conquérir le droit à la contraception, à l'avortement, et plus largement à la dignité du corps des femmes, enfin reconnues comme des individus libres de *Choisir,* selon le beau nom de l'association fondée par Gisèle Halimi. Mais il a développé dans son sillage un double besoin : un désir de mémoire, de retrouver les traces – les figures, les événements, les textes... – d'un mouvement particulièrement amnésique; une volonté de faire la critique du savoir constitué, par la mise en cause des divers paramètres qui le fondent : l'universel, l'idée de nature, la différence des sexes, les rapports du public et du privé, le problème de la valeur, celui de la neutralité du langage, etc. Des groupes se sont constitués, des séminaires, des enseignements, des colloques (dés 1975 à Aix sur « Les femmes et les sciences humaines ») se sont organisés. Le reflux du mouvement, satisfait dans ses objectifs législatifs majeurs, a provoqué un report des énergies vers la recherche. L'arrivée de la gauche au pouvoir (1981) a créé une conjoncture propice à une relative institutionnalisation. Le colloque de Toulouse (décembre 1982) sur « Femmes, féminisme et recherches » indique combien la décennie 1970-1980 avait été fructueuse. Treize ans plus tard, en 1995, celui de Paris permet de dresser un second bilan.

Extraits de : Michèle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'Histoire,* Paris, Flammarion, 1998 (réédit. en poche Champs/Flammarion, 2001).

Document 2. Annette Wieviorka, « Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ? » (2004).

INTRODUCTION
« Il subsiste pourtant bien des zones muettes et, en ce qui concerne le passé, un océan de silence, lié au partage inégal des traces, de la mémoire et, plus encore, de l'Histoire, ce récit qui a si longtemps oublié les femmes comme si, vouées à l'obscurité de la reproduction, inénarrables, elles étaient hors du temps, du moins hors évènements ». Michelle Perrot, Les femmes ou les silences de l'histoire. (2)

Les débats concernant la place des femmes dans la société opposent en général ceux (celles) partisan(e)s d'une action volontariste (l'affirmative action, l'action positive des Américains) et ceux (celles) faisant confiance à l'évolution des mentalités. Dans son avis « Femmes dans les lieux de décision », rapporté par Mme Michèle Cotta (3), au nom de la section du travail, le Conseil économique et social soulignait ainsi, en décembre 2000, la nécessité de faire évoluer les mentalités en valorisant l'image des femmes. Dans cette perspective, était en particulier évoqué le problème récurrent constitué par la place limitée accordée aux femmes dans le

matériel d'enseignement, et notamment dans les manuels scolaires, celle-ci se réduisant trop souvent « à la portion congrue (Jeanne d'Arc) et à des aspects frisant la caricature (les suffragettes) ou limitée à la littérature du XVIII e siècle ». Or, celle-ci a une influence directe sur l'image de la femme auprès des jeunes générations scolarisées. Et l'avis concluait : « la non reconnaissance de la présence et de la place des femmes dans l'histoire économique et sociale de notre pays est particulièrement choquante au moment où l'actualité nous appelle au devoir de mémoire ». La fabrique des mentalités, leur capacité d'évolution restent chose obscure. Les spécialistes des sciences humaines et sociales mettent l'accent, selon leur discipline, sur l'influence des modèles familiaux, des médias, de la publicité ou encore de l'école, même si tous s'accordent sur le fait que, désormais, elle n'est plus, autant qu'à l'époque de Jules Ferry, le fondement de l'État et de la Nation, ni, de très loin, source unique de savoir. Dans une démocratie, les possibilités d'intervention de l'État sont limitées, et c'est heureux. Certes, il doit légiférer pour empêcher certains excès, en matière de publicité notamment. Il ne peut interférer dans l'intimité de la sphère privée où se déploient aussi les rapports hommes-femmes. En revanche, l'État est tout à fait dans son rôle quand il intervient en finançant bibliothèques et centres de recherche, en définissant certaines orientations des politiques scientifiques, et surtout quand, dans l'Éducation nationale, il définit les contenus des programmes et donne aux enseignant(e)s des directives. Est-il besoin de préciser que la question de la place des femmes dans l'histoire enseignée ne peut être dissociée de la place toute particulière qu'occupe l'histoire dans notre pays et dans notre enseignement, ni des controverses sur ce qu'est l'histoire, discipline dont certain(e)s historien(ne)s nous disent qu'elle connaît une crise profonde. L'Histoire a été très longtemps dans notre pays celle de la Nation (« par définition publique et virile » (4) et de sa construction, de l'époque du pouvoir royal, où l'État s'est forgé, à la Révolution française, d'où naît la République, et à l'histoire de ses républiques, des guerres menées par ces différents régimes, notamment. Une histoire où seuls les événements, les guerres, les grands hommes, structurent le récit.
Ce récit, qui laisse par définition peu de place aux femmes, a été un temps abandonné dans les programmes, au début des années soixante-dix, mais nous assistons à un retour à cette histoire politique, jugée plus structurante pour les élèves. Cette tendance à l'oblitération des femmes dans l'histoire se trouve d'ailleurs confortée en ce que l'école de la République est fondée – Mme Michelle Perrot comme Mme Geneviève Fraisse (5) y ont insisté, Geneviève Fraisse parlant même de « croyance » au cœur du métier d'enseignant(e) – sur l'Universel, un universel qui tend à oblitérer toutes les différences, y compris celle des sexes. Pourtant, les enseignant(e)s retrouvent ces différences lors de l'orientation, notamment dans les filières techniques, qui demeurent fortement sexuée (6).
Or l'universel n'est qu'un demi universel. Comme l'écrivent Georges Duby et Michelle Perrot (7) dans l'introduction reprise dans chacun des cinq volumes de leur Histoire des femmes en Occident, l'histoire a été un « métier d'hommes qui écrivent l'histoire des hommes présentée comme universelle, tandis que les murs de la Sorbonne se couvrent de fresques féminines ». La place infime laissée aux femmes dans l'histoire qui est enseignée contraste pourtant avec l'extraordinaire dynamisme de l'histoire des femmes, avec la multiplication de travaux universitaires - maîtrises, thèses - et d'ouvrages de très grande qualité qui ont su trouver un large public, comme l'attestent, pour ne prendre qu'un exemple, les cinq volumes publiés chez Plon en 1991-1992 de *L'histoire des femmes*, sous la direction de Georges Duby et de Michelle Perrot.

Extraits de : Annette Wieviorka, *Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ?* [Étude du Conseil économique et social], La Documentation française, 2004.
Cette étude est consultable librement sur le site du Conseil économique et social : www.ces.fr/rapport/doclon/04022705.pdf

NOTES :
2. Perrot Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire.*

3. Cotta Michèle, « Femmes dans les lieux de décision, rapport et avis du Conseil économique et social présentés au nom de la section du travail », *Journal officiel* n° 18 du 28 décembre 2000.
4. Audition de Mme Michelle Perrot devant la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes du Conseil économique et social du 11 mars 2003.
5. Audition de Mme Geneviève Fraisse devant la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes du Conseil économique et social du 10 septembre 2003.
6. Mitrani Monique et Couraud Geneviève, À partir de la mixité à l'école, construire l'égalité, contribution présentée au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes du Conseil économique et social du 17 janvier 2001.
7. Duby Georges et Perrot Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, Plon 1991-1992.

MICROSTORIA.

Pour les historiens de la *microstoria*, l'attention prioritaire est portée aux individus ou aux petits groupes (communauté villageoise, groupe de familles), aux thèmes du privé, du personnel et du vécu, aux stratégies individuelles des acteurs souvent inaccessibles aux approches macro-historiques. L'idée d'une rationalité spécifique des acteurs pour utiliser et transformer le monde social, le lien privilégié avec l'anthropologie qui fournit à l'historien un cadre de référence conceptuel, le projet d'une « prosopographie de la masse » ou encore la notion « d'exceptionnel normal » (proposée par Edoardo Grendi pour signifier qu'un document exceptionnel peut être plus révélateur qu'une série statistique) sont autant de thèmes et de notions qui s'éloignent des propositions de la macro-histoire sociale et de l'histoire des mentalités (Grendi, 1996). Le social n'est plus étudié « comme un objet doté de propriétés, mais comme un ensemble d'interrelations mouvantes à l'intérieur de configurations en constante adaptation » (Revel, 1989).

Sujets possibles (Microstoria) :

1/ L'analyse micro-historique est-elle une nouvelle façon de faire de l'histoire ?
2/ L'histoire est-elle une « science du vécu ». *À partir de l'exemple – non limitatif- de la microstoria italienne.*
3/ La notion d'échelle en histoire : quels enjeux ?

Document 1. Carlo Ginzburg, Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat,* déc. 1981 (1979).

Stone notait comme une singularité que les seuls groupes subalternes sur lesquels il soit possible de rassembler, dans certains cas, un nombre important d'informations, sont « les groupes minoritaires, exceptionnels par définition, puisqu'il s'agit d'individus qui se révoltent contre les comportements et les croyances de la majorité ». Mais un examen des procédures criminelles antérieures au XIXe siècle (avant, donc, que s'affirme la figure du criminel professionnel au sens moderne du terme) incite à des conclusions moins pessimistes. La très grande majorité de ces procès traite de chefs d'accusation tout à fait communs, souvent sans grande importance, rixes, petits vols, etc., qui sont le fait d'individus qui n'ont absolument rien d'exceptionnel. Il n'est nullement paradoxal d'affirmer que, dans les sociétés préindustrielles, certaines formes de transgression ont pu être la norme (en fait, sinon en droit).
Mais 1'« exceptionnel normal » peut avoir une autre signification. Si les sources taisent et/ou déforment systématiquement la réalité sociale des classes subalternes, un document vraiment exceptionnel (c'est-à-dire statistiquement infréquent) peut être beaucoup plus révélateur que mille documents stéréotypés. Comme l'a montré Kuhn, les cas marginaux mettent en cause l'ancien paradigme et aident du même coup à en constituer un nouveau, mieux articulé et plus riche. Ils fonctionnent donc comme les traces ou les indices d'une réalité cachée et qui n'est généralement pas saisissable à travers la documentation.

À partir d'expériences dissemblables et travaillant sur des thèmes de recherche très différents, les deux auteurs de ces lignes ont été conduits à reconnaître l'importance décisive de ces traces, de ces indices, de ces lapsus qui troublent en la désorganisant la surface de la documentation. Au-delà, il est possible d'atteindre ce niveau plus profond, invisible, qui est celui des règles du jeu, « L'histoire que les hommes ne savent pas qu'ils font » [*Karl Marx*]. On aura reconnu ici l'écho de la leçon, diverse et conjointe, de Marx et de Freud.

4. L'analyse micro-historique a donc deux faces. Mise en œuvre à petite échelle, elle autorise souvent une reconstitution du vécu inaccessible aux autres approches historiographiques.. Elle se propose d'autre part de repérer les structures invisibles selon lesquelles ce vécu est articulé. Le modèle implicite est ici celui qui organise le rapport entre langue et parole chez Saussure. Les structures qui règlent les rapports sociaux sont, comme celles de la langue, inconscientes. Entre la forme et le contenu existe un écart que la science a pour tâche de combler. (Si la réalité était transparente, et donc immédiatement connaissable, disait Marx, L'analyse critique serait superflue.)

C'est pourquoi nous proposons de définir la micro-histoire, et l'histoire en général, comme *science du vécu :* définition qui cherche à comprendre les raisons tant des partisans que des ennemis d'une intégration de l'histoire aux sciences sociales (et qui doit donc déplaire aux uns et aux autres).

Le terme de structure est toutefois ambigu. Les historiens l'ont essentiellement identifié avec la longue durée. Le moment est peut-être venu de marquer plus nettement dans la notion de structure ce qui en elle relève du système et qui implique, comme l'a montré Jakobson, tant la synchronie que la diachronie.

5. La micro-histoire ne saurait en aucun cas se contenter de vérifier, à son échelle propre, les règles macrohistoriques (ou macro-anthropologiques) qui ont été élaborées ailleurs. Une des premières expériences de celui qui se risque à l'approche micro-historique est précisément de découvrir la pertinence faible, et parfois nulle, des scansions construites à l'échelle macro-historique (et d'abord des découpages chronologiques). D'où l'importance décisive de la comparaison.

6. L'histoire de l'Italie est une histoire polycentrique, comme l'attestent, entre autres, les séries documentaires conservées dans les dépôts d'archives de la péninsule. Retenons que les enquêtes micro-historiques offrent aujourd'hui la démarche la plus adéquate pour exploiter cette extraordinaire accumulation de matières premières. La plus adéquate, et la plus praticable aussi pour ceux qui usent de méthodes d'exploitation artisanales.

Carlo Ginzburg, Carlo Poni.

Document 2. Carlo Ginzburg, *Le fromage et les vers.*

L'idée d'un chaos originel, d'une « matière brute et indigeste » frappa fortement Menocchio. Il en tira, à force de ruminer, « les autres choses... à propos de ce chaos... formées de *son* cerveau ».. « Ces choses », Menocchio essaya de les communiquer dans son village à ses voisins. « Je l'ai entendu dire, rapporta Giovanni Povoledo, qu'au début ce monde n'était rien, et que de l'eau de la mer fut battue une sorte d'écume, qui se coagula comme un fromage, d'où sortit ensuite une grande multitude de vers, et ces vers devinrent des hommes, parmi lesquels le plus puissant et le plus savant fut Dieu, auquel les autres prêtèrent obéissance... ».

Le témoignage était très indirect, et en fait de troisième main : Povoledo répétait ce que lui avait raconté un ami huit jours plus tôt, « en marchant sur la route alors que nous allions au marché de Pordenone » ; et l'ami avait raconté à son tour ce qu'il avait su d'un autre ami, qui avait parlé avec Menocchio. De fait, celui-ci donna, au cours du premier interrogatoire, une version un peu différente : « J'ai dit que, selon ce que je pensais et croyais, tout était un chaos... et ce volume peu à peu fit une masse, comme se fait le fromage dans le lait, et des vers y apparurent, qui devinrent les anges ; et la très sainte majesté voulut que ce fussent Dieu et les anges ; au nombre de ces anges il y avait aussi Dieu *créé lui aussi de cette masse en même temps...* »
Apparemment, à force de passer de bouche en bouche, le discours de Menocchio s'était

simplifié et déformé. Un mot difficile comme « chaos » avait disparu, remplacé par une variante plus orthodoxe (« au début ce monde n'était rien »). La séquence fromage-vers-anges-très sainte majesté-Dieu le plus puissant des anges-hommes avait été abrégée, chemin faisant, en une autre: fromage-vers-hommes-Dieu le plus puissant des hommes.

D'autre part, dans la version donnée par Menocchio, l'allusion à l'écume battue de l'eau de la mer n'apparaissait pas du tout. Impossible que Povoledo l'ait inventée. La suite du procès montre clairement que Menocchio était prêt à modifier tel ou tel élément de sa cosmogonie, mais en en laissant inchangée la physionomie essentielle. (p. 93) […]

Par son silence Menocchio voulut souligner jusqu'au bout, devant les juges, que ses pensées étaient nées dans l'isolement, au seul contact des livres. Mais, nous l'avons vu, il projetait sur la page imprimée des éléments empruntés à la tradition orale.

C'est cette tradition, profondément enracinée dans les campagnes européennes, qui explique la persistance tenace d'une religion paysanne, rétive aux dogmes et aux cérémonies, liée aux rythmes de la nature, profondément préchrétienne. Il s'agissait souvent d'un monde totalement étranger au christianisme, tels ces gardiens de troupeaux des campagnes d'Eboli qui, au milieu du XVIIe siècle apparurent aux pères jésuites consternés comme « des hommes qui n'avaient que la figure de l'homme, et peu dissemblables, pour l'intelligence et la science, des bêtes qu'ils gardaient : ignorant tout à fait, non seulement les oraisons, ou les autres mystères de la sainte foi, mais aussi la simple connaissance de Dieu » Mais même dans des situations de moindre isolement géographique et culturel, on peut découvrir les traces de cette religion paysanne, qui avait assimilé en les remodelant les apports étrangers— à commencer par ceux du christianisme. Le vieux paysan anglais qui pensait à Dieu comme à un « bon vieux », au Christ comme à un « beau jeune homme », à l'âme comme à « un gros os confit dans le corps », et à l'au-delà comme à un « beau pré vert » où il irait s'il se conduisait bien, n'ignorait certainement pas les dogmes du christianisme : il se contentait de les traduire en images qui adhéraient son expérience, à ses aspirations et à ses fantaisies.

Les confessions de Menocchio nous font, elles aussi, assister à une traduction analogue. Son cas est certes beaucoup plus complexe : soit qu'il implique la médiation de la page imprimée, soit qu'il présuppose l'effritement d'une grande partie de la religion traditionnelle sous les coups des tendances les plus radicales de la Réforme. Mais le procédé est le même. Et il ne s'agit pas d'un cas exceptionnel. (p. 161-162) […]

À plusieurs reprises, nous avons vu affleurer, sous la très profonde différence de langage, de surprenantes analogies entre les tendances de fond de la culture paysanne que nous avons cherché à reconstruire, et celle des secteurs les plus avancés de la haute culture du XVIe siècle. Expliquer ces analogies par une simple diffusion du haut vers le bas signifierait adhérer à la thèse, insoutenable, selon laquelle les idées naissent exclusivement au sein des classes dominantes. Mais le refus de cette explication simpliste implique, d'autre part, une hypothèse beaucoup plus complexe sur les rapports qui ont existé à cette époque entre la culture des classes dominantes et la culture des classes subalternes.

Plus complexe et, en partie indémontrable. L'état de la documentation reflète, bien évidemment, L'état des rapports de force entre les classes. Une culture presque exclusivement orale, comme celle des classes subalternes de l'Europe préindustrielle, tend à ne pas laisser de traces, ou à laisser d'elle-même des traces déformées. D'où la valeur symptomatique d'un cas limite comme celui de Menocchio. Il repose avec force un problème dont on commence seulement maintenant à entrevoir toute la portée : celui des racines populaires d'une grande partie de la haute culture européenne, médiévale et postmédiévale. Des figures comme celles de Rabelais ou de Bruegel ne furent probablement pas de splendides exceptions. Toutefois, ils ont clos un âge caractérisé par la présence d'échanges souterrains féconds, dans les deux sens, entre la haute culture et la culture populaire. La période suivante fut, au contraire, marquée soit par une distinction toujours plus rigide entre culture des classes dominantes et culture artisanale et paysanne, soit par l'endoctrinement à sens unique des classes populaires. Nous pouvons placer la césure chronologique qui sépare ces deux périodes pendant la seconde moitié du XVIe siècle : elle coïncide de façon significative avec le renforcement des différences sociales sous l'impulsion de la révolution des prix. Mais la crise décisive avait eu

lieu quelques décennies plus tôt, avec la guerre des paysans et le règne des anabaptistes de Munster. Les classes dominantes virent alors se poser de façon dramatique l'exigence de récupérer, même sur le terrain idéologique, les masses populaires qui menaçaient de se soustraire à toute forme de contrôle venu d'en haut—tout en maintenant et même en exaspérant les distances sociales.

Cet effort renouvelé d'hégémonie prit différentes formes dans les diverses parties de l'Europe : mais l'évangélisation des campagnes par les jésuites et l'organisation religieuse capillaire, sur des bases familiales, réalisée par les églises protestantes, peuvent être ramenées à une seule et même orientation. À celle-ci correspondirent, sur le plan de la répression, l'intensification des procès de sorcellerie et le contrôle sévère des groupes marginaux, tels les vagabonds et les gitans. C'est sur ce fond de répression et d'effacement de la culture populaire que se situe le cas de Menocchio.

Extraits de : Carlo Ginzburg, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVIe siècle,* Paris, Aubier, 1980. (p. 176-177).

Document 3. Jacques Revel, La *microstoria* italienne (1997).

La micro-histoire est à la mode depuis quelque temps et, probablement, pour quelque temps encore. Comme tout phénomène de mode, celui-ci - dont il importe de ne pas exagérer l'importance - est ambigu et composite. I1 est porté par le succès de formules faciles *(small is beautiful)* et qui ont été mises au goût du jour par la vague postmoderniste.[...], mais aussi, plus sérieusement, par la réputation internationale de quelques grandes œuvres, dont celle de l'historien italien Carlo Ginzburg est probablement la mieux connue. [...]

I1 faut, pour la comprendre, rappeler que dans les années 70, l'histoire sociale qui, sous des formes diverses, était dominante en France et dans le monde anglo-saxon, restait marginale en Italie, où la tradition de Benedetto Croce restait fortement réticente aux sciences sociales et où les structures qui, chez nous, avaient encouragé la recherche collective et permis l'ouverture de grands chantiers manquaient aussi. C'est dans ces conditions qu'un petit groupe d'historiens (Carlo Ginzburg, Edoardo Grendi, Giovanni Levi, Carlo Poni), grands connaisseurs des historiographies étrangères, s'est interrogé sur la manière de faire de l'histoire sociale dans un environnement intellectuel et institutionnel plutôt défavorable, tout en tirant parti de l'exceptionnelle richesse des archives de la péninsule italienne. Une de leurs préoccupations était de définir une démarche compatible avec ces conditions d'exercice particulières. Mais ils allaient au-delà de ce constat : sensibles, comme nombre d'historiens de leur génération, au lien noué entre anthropologie et histoire depuis les années 60, ils en proposaient une modalité inédite. Au lieu de mettre l'accent, comme leurs collègues français, sur les structures (familiales, symboliques, etc.), ils souhaitaient privilégier la prise en compte de l'expérience vécue par les acteurs historiques. Ils se heurtaient d'emblée à une difficulté essentielle : *"La complexité des rapports sociaux reconstruits par l'anthropologie dans son travail de terrain contraste avec le caractère unilatéral des données archivistiques sur lesquelles l'historien travaille. On risque ainsi de perdre les relations complexes qui unissent un individu à une société donnée. "* . Restreindre le terrain de l'étude pouvait être un moyen de recomposer l'écheveau complexe de l'expérience éclatée par les sources. En manière de provocation, Ginzburg et Poni allaient jusqu'à proposer de faire de l'individu l'objet privilégié d'une nouvelle histoire sociale, et du nom - du nom propre, c'est-à-dire de l'indice le plus personnel qui soit - le marqueur permettant de reconstruire les trajectoires et les relations sociales dans leur plus grande complexité.

Mais à propos de la micro-histoire, on simplifie abusivement une réflexion à plusieurs voix qui a cté, tout à la fois, plus complexe et moins unifiée qu'on ne le croit. parmi les micro-historiens italiens, certains, comme Grendi, Levi ou Poni, étaient principalement tournés vers l'anthropologie anglo-saxonne [...] et s'intéressaient prioritairement aux procédures analytiques permettant de reconstruire les réseaux de relations, les comportements et l'identité (individuelle ou collective) des acteurs. D'autres, comme Ginzburg, se montraient davantage tentés par le modèle d'une connaissance fondée - à l'instar de la psychanalyse freudienne, de l'anthropologie criminelle ou de l'art du connaisseur de tableaux - sur le repérage et l'interprétation de signes discrets et disséminés. Dans un article qui fit le tour du

monde il y a près de vingt ans, Ginzburg fit ainsi l'apologie d'un “ paradigme de l'indice ” qu'il opposait aux grands projets de connaissance systématique qui illustraient les sciences de la nature et que les sciences humaines avaient, à tort selon lui, repris à leur compte.
Cette diversité de projets se comprend d'autant mieux qu'il n'a pas existé, au départ, de texte fondateur de la micro- histoire. [...] Née d'une exigence épistémologique partagée, la micro-histoire a donc cheminé empiriquement, selon les lignes de recherche des uns et des autres. Une revue, *Quaderni Storici,* à partir du milieu des années 70, une collection, *Microstorie,* à partir de 1980, ont servi de lieux de présentation et de confrontation à nos historiens et à la première génération de leurs disciples.

Extrait de : J. Revel, “L'émergence de la micro-histoire”, *Sciences Humaines,* Hors série n° 18, sept.-oct. 1997.

TEXTE COMLÉMENTAIRE :

Giovanni Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle,* Paris, Gallimard, 1989 (1985).

Au fil du temps, la société paysanne de l'Ancien Régime a connu de très profondes modifications : l'innovation technique et les comportements religieux sont peut-être les deux domaines où le phénomène a eu l'évidence la plus spectaculaire, parce qu'il était lié, souvent, à des ruptures soudaines et brutales. Mais les structures familiales, les règles communautaires, le monde politique, les stratégies économiques et les comportements démographiques se sont également transformés : sur la longue durée, ces changements se révèlent d'une portée gigantesque. Malgré cela, nous gardons l'idée, largement partagée, d'un monde immobile, clos, conservateur, désagrégé sous l'action de forces qui lui sont totalement extérieures, incapable en substance d'initiatives autonomes mais seulement acharné au travail visant à réaliser une adaptation laborieuse, tout en reproposant sans cesse une rationalité propre, elle-même devenue progressivement anachronique et discontinue.
Dans la réalité, conflit et solidarité se mêlent et rendent difficile la construction d'un modèle. Les communautés paysannes et les masses populaires urbaines révèlent, à l'intérieur d'elles-mêmes, les facettes multiples d'un processus de fission et de scission : on ne peut les décrire par l'image idyllique d'une société solidaire et sans conflits. Et cependant, une étroite homogénéité culturelle semble être en jeu, particulièrement dans les moments de lutte ouverte avec les classes dominantes et avec l'extérieur. Les modèles construits par les historiens et les anthropologues ont utilisé - et cela était peut-être inévitable - des définitions qui cherchaient à rassembler les comportements sous une seule loi explicative : ce qui les a fait osciller souvent entre, d'une part, une caractérisation riche et bien définie, mais immobile, de la culture des classes populaires et, de l'autre, un cadre désagrégé, incapable de se défendre à cause de la nature fruste des principes économiques et sociaux dont ces classes sont empreintes.
Deux exemples sont particulièrement significatifs, par l'importance qu'ils ont prise dans le débat historique. Ce qui a été défini comme l'économie morale des classes populaires [*E.P. Thompson, 1971]* suggère précisément une culture complexe, où les droits de la société prévalent sur les droits impersonnels de l'économie et où les révoltes annonaires imposent le juste prix aux spéculateurs et aux affameurs. Le pôle opposé - même s'il se rapporte à des situations très largement différentes - peut en être occupé par une description de la culture populaire tout imprégnée de l'image de la quantité limitée et immuable des ressources disponibles. La croissance économique est impossible et tout acte de redistribution de richesses s'accompagne nécessairement de l'appauvrissement des uns par rapport aux autres. D'où une guerre paralysante de tous contre tous, une tension continuelle et une méfiance généralisée.
À ces modèles - et en particulier au modèle, fondamental, d'E. P. Thompson - il sera fait continuellement référence au cours de ce livre. Ils suggèrent eux aussi, cependant, un caractère conservateur : pensés comme des modèles de comportement et d'orientation cognitive

partagés par des groupes sociaux largement homogènes, ils sont marqués par l'objectif polémique principal auquel ils s'opposent, à savoir le télélogisme courant qui voit dans le monde entièrement dominé par la mentalité mercantile du capitalisme la seule réalisation pleine et entière de la rationalité économique, qui était auparavant partielle et latente.

La réalité étudiée dans ce livre a suggéré un modèle de comportement et une perspective également différents : l'un et l'autre ne partent pas de l'idée de la lente extinction d'un système social provoquée par la consolidation agressive du pouvoir centralisé de l'État absolu et par la généralisation des rapports de marché. Elle étudie une phase d'un conflit d'où la société locale et le pouvoir central sortent tous les deux changés. Ce n'est pas seulement un problème d'interprétation : les explications, qui trouvent exclusivement dans des causes externes aux petites et fragiles communautés rurales le mécanisme du changement social qui a détruit le système féodal, ne parviennent pas à rendre compte de l'hétérogénéité des résultats de ce processus sauf à recourir à l'hypothèse que le mode d'adaptation des situations locales est différent parce que les points de départ sont différents. Mais cela diffère le problème sans le résoudre.

J'ai donc tenté d'étudier un fragment minuscule du Piémont du XVIIe siècle, en utilisant une technique intensive de reconstruction des événements biographiques de tous les habitants du village de Santena qui ont laissé une trace documentaire. À la longue, toutes les stratégies personnelles et familiales tendent, peut-être, à apparaître émoussées pour se fondre dans un résultat commun d'équilibre relatif. Mais la participation de chacun à l'histoire générale, à la formation et la modification des structures portantes de la réalité sociale, ne peut être évaluée seulement sur la base des résultats perceptibles : au cours de la vie de chacun, d'une manière cyclique, naissent des problèmes, des incertitudes, des choix, une politique de la vie quotidienne qui a son centre dans l'utilisation stratégique des règles sociales.

L'apparition de conflits et de contradictions s'accompagne de la formation continuelle de nouveaux niveaux d'équilibre, assez instables pour être sujets à de nouvelles ruptures. Nous regardons en général une telle société de loin : nous sommes ainsi attentifs à des résultats finaux qui dépassent souvent la possibilité de contrôle des personnes, et leur vie même. Il nous semble que les lois de l'État moderne se sont imposées contre des résistances impuissantes et historiquement, à la longue, négligeables. Mais il n'en a pas été ainsi : dans les interstices des systèmes normatifs établis ou en formation, groupes et personnes développent leur propre stratégie significative. Celle-ci est capable de marquer la réalité politique d'une empreinte durable, non d'empêcher les formes de domination, mais de les conditionner et de les modifier.

L'hypothèse dont je suis parti est donc la prise en compte d'une rationalité spécifique du monde paysan, mais non dans les termes génériques d'une réalité culturelle qui serait inconsciente de la société complexe destinée à l'étouffer progressivement. Cette rationalité peut être décrite avec plus de précision si l'on admet qu'elle ne s'exprimait pas seulement dans la résistance à la société nouvelle qui se développait, mais qu'elle visait à réaliser activement une transformation et une utilisation du monde social et naturel : c'est dans ce sens que j'ai utilisé le mot de stratégie.

C'est une rationalité sélective : L'interprétation du système de décision d'un groupe, ou de simples individus, aujourd'hui comme dans le passé s'est trop souvent appuyée sur un schéma fonctionnaliste et néo-classique. Maximisation des résultats fixés à l'avance et minimisation des coûts, disponibilité totale à l'effort tendu vers un objectif, absence d'inertie, insignifiance dans la détermination des buts de l'interaction entre les personnes et du contexte spécifique, cohérence d'intérêts et de mécanismes psychologiques de tous les groupes sociaux, totale disponibilité des informations : ces simplifications de la réalité ne peuvent pas ne pas rendre mécaniques les relations entre individus et normes, entre décision et action. Dans l'histoire racontée ici, les catégories interprétatives sont autres : l'ambiguïté des règles, la nécessité de prendre consciemment des décisions dans des conditions d'incertitude, la quantité limitée d'informations qui permet toutefois d'agir, la tendance psychologique à simplifier les mécanismes de causalité que l'on juge importants pour la détermination des comportements et, enfin, l'utilisation consciente des incohérences entre systèmes de règles et de sanctions. Une rationalité sélective et limitée explique les comportements individuels comme étant le

fruit du compromis entre comportement subjectivement désiré et comportement socialement exigé, entre liberté et contrainte. L'incohérence entre les règles, l'ambiguïté des langages, les incompréhensions entre groupes sociaux ou entre individus, la vaste zone d'inertie déterminée par la préférence pour la situation habituelle et par les coûts dérivants des choix faits dans des conditions d'incertitude excessive n'empêchent pas de considérer cette société comme active et consciente dans chacune de ses composantes, et le système social comme le résultat de l'interaction entre comportements et décisions prises dans le cadre d'une rationalité pleine mais limitée.

C'est pourquoi j'ai choisi un lieu banal et une histoire commune. Santena est un petit village et Giovan Battista Chiesa un prêtre exorciste plutôt fruste. Mais c'est précisément cette dimension quotidienne de l'histoire vécue par un groupe de personnes, impliquées dans des événements locaux mais liées à des faits politiques et économiques échappant à leur contrôle direct, qui pose des problèmes riches de suggestions sur les motivations et sur les stratégies de l'action politique. Le sujet de ce livre n'est ni une révolte ouverte, ni une crise définitive, ni une hérésie profonde, ni une innovation bouleversante, mais bien la vie politique, les relations sociales, les règles économiques, les réactions psychologiques d'un village normal qui m'ont permis - je l'espère - de raconter combien de choses importantes on peut voir se produire quand, en apparence, il ne se passe rien. Ce sont les stratégies quotidiennes d'un fragment du monde paysan du XVIIe siècle : par analogie, ils suggèrent des thèmes et des problèmes généraux et ils mettent en discussion certaines des hypothèses qu'une vision éloignée, moins microscopique, nous a habitués à accepter.

J'ai pris le parti d'insérer l'histoire dans son contexte local. La documentation reposait donc sur les données habituelles qui permettent de reconstituer une prosopographie généralisée : registres paroissiaux, actes notariaux, consignes du cadastre et documents administratifs moins sériels.

L'histoire de Chiesa a ainsi été l'objet, mais aussi le prétexte, d'une reconstruction du milieu social et culturel du village : elle a pris des connotations qui renvoient au fonctionnement concret, dans une réalité spécifique, de lois générales qui permettent d'identifier des constantes et de faire des comparaisons. Les documents eux-mêmes ont changé de sens, ils ont perdu toute évidence, ils ont montré comment leur utilisation immédiate, littérale, déforme les signifiés pour lesquels ils ont été produits au sein d'une chaîne informative qui ne peut pas être arbitrairement interrompue : la référence des actes notariaux à une famille nucléaire isolée dissimule les stratégies de fronts parentaux non résidents ; les achats et les ventes de terres considérées comme l'expression d'un marché impersonnel cachent les règles des réciprocités qui président aux transactions.

Ce système de contextes, l'imbrication des règles et des comportements, des structures sociales et des images conservées dans les sources écrites, de la littéralité du document et les séries documentaires constituent—on le verra—une dimension de première importance dans l'histoire de Giovan Battista Chiesa. (p. 9-15).[…]

La communauté de Santena semble plutôt participer à une stratégie active de protection contre la précarité que créent sans cesse la grande incertitude du cycle agraire et la difficulté de contrôler le monde politique et social. Une stratégie précisément : le but n'est pas seulement celui d'affronter la nature et la société en courant le moins de risques possibles, mais c'est l'effort continuel pour mieux prévoir les faits, pour se soustraire à la fatalité d'un monde de familles ou d'individus isolés, pour mettre en œuvre une politique active de relations qui donne des résultats plus ou moins permanents en termes de sécurité, sur lesquels construire une dynamique sociale ainsi qu'une croissance économique.

Cependant, comme toute société, mais avec des caractères et des dimensions différentes, celle-ci est largement dominée par son incertitude sur l'avenir. Elle organise sa protection, mais elle doit affronter des situations déterminées : les dangers d'une agriculture particulièrement aléatoire, d'un contexte politique particulièrement incontrôlé, d'une mortalité particulièrement élevée et d'une technique relativement peu élastique.

Ce sont donc les modalités de cette protection qui sont spécifiques. Celle-ci s'appuie en premier lieu sur les relations personnelles de solidarité et de soutien, de dépendance et

d'inégalité, de dette et de réciprocité. Le fonctionnement du marché de la terre en est un témoignage concret.

Cette façon d'accroître les certitudes diffère de celle qui est mise en œuvre dans des sociétés où la concurrence entre les individus ou les groupes est jouée ouvertement comme une éthique et comme une technique économique acceptée. Dans le village de Santena, il semble, au contraire, que soient admis tous les comportements qui ne diminuent pas la quantité d'informations à la disposition de chacun des membres de la communauté, et que soient jugés positifs les comportements qui augmentent la prévisibilité de l'avenir, et qui accroissent l'information socialement et individuellement disponible. Ce qui, du point de vue général, représente l'homogénéisation du système politique dans chaque État, du système religieux dans chaque culte, du système économique dans une impersonnalité croissante des comportements marchands, demande, du point de vue local, un effort intense pour créer des réseaux permanents et efficaces d'information. Les ressources agricoles entrent de plus en plus largement dans un jeu d'échanges qui demande que l'on en sache davantage sur le déroulement de marchés de plus en plus éloignés et coordonnés. Le pouvoir politique local doit gérer de nouvelles relations administratives et fiscales avec le pouvoir central : et il n'est que très partiellement en mesure de savoir comment se réorganiseront les prétentions des feudataires et celles de l'État, comment changera l'exercice de la justice et comment affronter le danger de la guerre. Le système religieux local devient, lui aussi, de moins en moins autonome : des contrôles centraux imposent une conformité de comportement dont l'histoire de Chiesa donne une illustration dramatique.

Une lecture trop « économiste » de cette société mettrait donc l'accent avant tout sur la recherche directe d'enrichissement, et dissimulerait un grand effort collectif et quotidien pour renforcer des institutions capables de garantir une plus grande prévisibilité.. Ce village paysan ne se limite pas à nous proposer à nouveau des fragments résiduels de son économie morale passée. Il travaille d'une manière sélective à créer des institutions, des structures et des situations de contrôle du monde naturel et social.

Dans cette phase fluide de formation de l'État moderne au Piémont, de grands espaces restaient ouverts à des rôles de médiation entre groupes, entre réalité et pouvoirs politiques locaux et supralocaux. L'histoire de Giovan Battista Chiesa, vers laquelle nous pouvons revenir maintenant, se déroule dans ces interstices, que la crise des années 1690 élargira encore par la suite. Celle-ci devait compromettre bon nombre des mécanismes protecteurs de la communauté, en tout premier lieu - nous l'avons vu - la vente de terre entre parents : au-delà de sa signification en termes de solidarité, cette dernière avait été brusquement dépassée par la vente à des étrangers. La vie politique locale exprime sur le mode dynamique le processus d'adaptation continuelle, qui naît de la rencontre d'un système structurel relativement rigide avec l'ensemble fluide des volontés individuelles (p. 136-138).

ALLTAGSGESCHICHTE.

Au début des années 1980 s'affirme en Allemagne un courant historiographique proche des démarches de la *microstoria* : l'*Alltagsgeschichte* – histoire du quotidien (Lepetit M., 1998). En rupture avec « l'histoire sociale » alors dominante en Allemagne (une histoire des processus sociaux globaux et des structures), l'*Alltagsgeschichte* qui puise ses références conceptuelles chez E.P. Thompson ou dans l'œuvre de l'anthropologue américain Clifford Geertz privilégie l'analyse du vécu, des réalités « d'en bas », des « petites gens » et l'étude des interactions entre les individus. Elle accorde la primauté à l'acteur et au concept de culture définie comme la production « d'êtres sociaux actifs qui tentent de donner sens au monde qui les entoure et de l'interpréter en fonction de la logique et de l'organisation de leur action » (Lipp, 1995). Le livre de référence, dirigé par Alf Lüdtke, *Histoire du quotidien* paru en 1989 est traduit en français en 1994.

Sujets possibles (Alltagsgeschichte) :

1/ Le quotidien, un nouvel objet pour l'histoire ?
2/ L'histoire du quotidien, une nouvelle façon de faire et d'écrire l'histoire ?

Document 1. Alf Lüdtke, « Qu'est-ce que l'histoire du quotidien », 1994 (1989).

Introduction
Qu'est - ce que l'histoire du quotidien ? A quoi sert - elle? Ces questions ne sont pas seulement controversées parmi les historiens. Le problème suscite aussi, manifestement, l'intérêt. Ces dernières années, de nombreux ouvrages spécialisés, des livres illustrés, des films et des émissions de télévision ont été consacrés au sujet. Sous l'appellation « histoires quotidiennes », ils ont un public et éveillent bien souvent une grande attention.
Ce qui est controversé, ce n'est pas seulement l'objet, mais aussi le nom. En réalité, cette dénomination constitue, à bien des égards, un pis - aller. Elle est une formule que l'on peut cependant utiliser. De manière polémique, elle se dresse contre une historiographie qui a largement ignoré le quotidien.
Comme on le constate d'emblée, les activités et les peines de ceux auxquels on accole souvent l'étiquette aussi évocatrice qu'imprécise de « petites gens » se situent au cœur des recherches pratiquées par l'histoire du quotidien et de son écriture. On y parle de leur travail et de leurs loisirs. On y décrit leurs manières d'habiter et d'être sans logement, de se vêtir et d'être nus, de se nourrir et d'avoir faim. On s'y intéresse à l'amour et à la haine, aux querelles et aux ententes, aux souvenirs, aux angoisses et aux espoirs liés à l'avenir. À travers l'histoire du quotidien, l'attention ne se porte plus uniquement sur les faits (et les méfaits), sur les fastes des « grands », c'est - à - dire de ceux qui exercent le pouvoir laïque et ecclésiastique. L'important est bien davantage la vie et la survie Ides sans - noms de l'histoire, leurs peines quotidiennes comme leurs « défoulements » occasionnels.
Dans les études sur les travaux quotidiens et sur les fêtes, concernant les hommes comme les femmes, les enfants comme les personnes âgées, ceux - ci interviennent, en plus, en tant qu'acteurs. Mais, cette perspective focalise également le regard sur les victimes et sur leurs souffrances. Cela vaut en particulier pour la torture brutale et la mise à mort de dizaines de milliers de femmes, mais aussi d'hommes et d'enfants, dans les vagues successives des chasses aux sorcières du début de l'ère moderne. Cette question retient l'attention bien au - delà de la simple corporation des historiens. Les femmes engagées dans le mouvement féministe, notamment, considèrent qu'il est indispensable de se souvenir de l'oppression qu elles ont connue dans l'histoire : c'est la seule voie qui permette de comprendre comment se façonne leur propre identité.
Les recherches d'histoire du quotidien sur la période nazie sont encore plus lourdes de conséquences, que cela concerne les débats en public ou les voix qui s'expriment en privé sur leur propre histoire. Ces travaux tentent de (re-)donner un profil spécifique à ceux qui ont été battus, exploités et assassinés durant et par le fascisme allemand. Seule la reconstitution précise du mépris « ordinaire » envers les ouvrières et ouvriers étrangers soumis au travail obligatoire, auxquels on fit massivement appel à partir de 1942 - 1943, a montré clairement, par exemple, de quelle manière les sentiments nationalistes et « nationaux populistes » *(völkisch)* se sont mêlés « sur place » à des angoisses et à des soumissions gravées dans la biographie, au moins pour ce qui concernait la grande majorité des *Reichsdeutschen,* les Allemands de souche vivant dans les frontières du Reich. […]
Sur le concept : entre le répétitif et les formes d'appropriation
Il est nécessaire de définir plus précisément les contenus-clés et les orientations conceptuelles de l'histoire du quotidien. On peut distinguer deux axes centraux.
Premier axe : l'essentiel, ici, ce sont ces activités quotidiennes dans lesquelles domine le « répétitif ». Si nous suivons cette définition (de Peter Borscheid), on lit, plus loin : c'est par la « répétition » que « la pensée et l'action quotidiennes » deviennent « pragmatiques », car la routine décharge les individus (de l'incertitude ou des doutes permanents). Pour les groupes sociaux et les institutions sociales, L'instauration de routines est synonyme de soumission à un ordre ; selon cette définition, elle est la condition de leur stabilité. Cette conception, se référant

indiscutablement aux théories d'Arnold Gehlen, s'inscrit dans la continuité d'un projet plus ancien, qui faisait de l'histoire sociale une histoire structurelle. L'accent était mis sur la construction de la structure sociale. Cela correspond à une conception tellement statique que dans sa variante récente, celle qui se rapporte à l'histoire du quotidien, la dissociation complète des sphères du quotidien et du non - quotidien est posée en préalable. On y accepte aussi l'idée d'une hiérarchie sans équivoque : le quotidien est l'école préparatoire du non - quotidien. Mais cette conception culmine dans l'idée du changement historique : toujours de ce point de vue, seules quelques personnalités d'exception accèdent au privilège de faire le saut hors du quotidien ; par leur seule force, elles « sont capables de faire évoluer l'élément quotidien... du quotidien » - mais pour cela, il leur faut agir « hors du quotidien ».

Deuxième axe : deux autres points de vue s'écartent très nettement de cette thèse ; eux-mêmes peuvent différer l'un de l'autre sur des questions de détail. Ils se recoupent pourtant sur des éléments essentiels, qui constituent les thèmes centraux des contributions rassemblées dans le présent volume. À la différence de ce qui se passe dans la conception que nous avons esquissée ci-dessus, « l'éternellement semblable » n'est pas ici le point de référence. Au contraire : la dynamique et l'aspect contradictoire du bouleversement historique sont mis en relation avec « la production et la reproduction de la vie réelle » (F. Engels). Selon cette conception, les reconstitutions pratiquées par l'histoire du quotidien ne s'appliquent pas uniquement aux situations de la sur - vie quotidienne (et des bons moments de la vie). Elles montrent aussi de quelle manière les participants étaient ou pouvaient être simultanément objets et sujets.

Extension des rapports de marché, instauration du travail salarié et accentuation de la division du travail, bureaucratisation et étatisme moderne, mais aussi passage à une « époque où l'existence était mieux garantie » (A.E. Imhof) : tels sont, dans la perspective de l'histoire science sociale, les processus historiques centraux des siècles derniers.

L'histoire du quotidien, considérée comme une histoire du comportement quotidien et du vécu des êtres humains, tente en revanche de ne pas situer les transformations séculaires « dans le dos » des êtres humains. La transformation historique, tout comme les éléments de continuité, sont au contraire mis en rapport avec l'activité des individus et des groupes concrets. Ce qui est placé au centre, c'est la pratique sociale des êtres humains.[…]

Le dé-centrage et l'étranger

Le terme d'histoire du quotidien ne définit pas uniquement des tentatives considérant d'une nouvelle façon la recherche historique et l'écriture de l'histoire. Ce travail s'inscrit dans une entreprise plus globale : il s'agit de réajuster le regard sur les acquis de l'époque moderne dans un sens tout à fait fondamental.

[…] Les thèses portant sur une inéluctable rationalisation, qui susciterait notamment l'émancipation séculaire de pouvoirs non assimilés - ou « mythiques» - s'avèrent être douteuses. Les concepts évoquant un rattachement de la rationalisation au progrès humain ont perdu de leur force de persuasion. […]

Ce qui est en question, c'est l'autre face d'un processus touchant l'ensemble de la société : l'histoire telle qu'elle a été vécue, de l'extension de la production marchande de l'Etat et de la bureaucratie. […]

Une telle transformation de la perspective exige un double effort. D'une part, il faut non seulement décrire, mais expliquer les processus historiques - sans toutefois céder, d'autre part, à la tentation de porter sur eux un regard objectivant. Les historiens qui appliquent à leurs objets des catégories aussi tranchées que possible suivent ainsi le principe du panoptique : une vue large, mais limitée à leur propre position élevée. Plus ce regard porte loin et plus, paradoxalement, on s'interdit de comprendre et de suivre les regards allant du bas vers le haut. […]

Quand on reproche à l'histoire du quotidien de ne pas respecter les règles de la pratique scientifique ou de les ignorer totalement, on fait toujours intervenir aussi des évaluations politiques. Hans-Ulrich Wehler, l'un des fondateurs de l'école de l'histoire comme science sociale considérait ainsi l'histoire du quotidien comme une « bouillie pour les chats ». Pourtant, il y trouvait les germes de quelque chose qui était manifestement beaucoup plus

dangereux : un « défaitisme à bon marché » face aux « conquêtes non dépassées, loin s'en faut, de son propre milieu culturel ». Dans les rangs de la Fédération des syndicats allemands, on exprima aussi un profond scepticisme envers les tentatives menées par l'histoire du quotidien pour décrire les coûts humains de l'industrialisme et de la bureaucratisation de la politique. Mieux encore : dans certains salons de gauche, le reproche selon lequel l'histoire du quotidien éprouvait une sympathie aveugle pour tous les anonymes - y compris, peut-être, pour les « petits Eichmann»? - s'alliait au soupçon selon lequel cette discipline renonçait à toute ambition dans le domaine de la théorie sociale. L'histoire du quotidien, à leurs yeux, n'était rien d'autre que la célébration chaleureuse de ces sempiternelles « petites gens ».
[…] selon Kocka, on ne pouvait expliquer les conditions qui ont rendu possible le fascisme que si l'on étudiait les « grands contextes», au niveau des macrothéories et des macronotions, par exemple « l'industrialisation et le capitalisme... la nation et la révolution». […]
Les procédés méthodologiques qui permettent de reconstituer la vie quotidienne, mais aussi les modes de vie, font partie de ce qu'on appelle la « micro histoire ». On trouve dans cette catégorie les études de cas, c'est-à-dire les enquêtes sur des biographies spécifiques, et plus encore sur les contextes locaux spécifiques (villages, quartiers) ; mais les contextes et les transformations à long terme, s'étendant sur deux ou trois siècles, constituent eux aussi un sujet de la recherche historique sur le quotidien. Ce qu'il faut étudier avec des méthodes spécifiques ce sont les biographies sociales ou des « prosopographies de la masse ».. Une chose est certaine, dans tous les cas de figure : les restes, par exemple ceux de logements, de voies de communication ou d'ustensiles, de textes écrits ou (on les néglige souvent!) illustrés, conservés ou découverts plus tard, - telles les registres d'imposition ou des photographies industrielles - ne dévoilent pas d'eux - mêmes les traces de la pratique historique. Le travail de déchiffrage doit porter sur une quantité de détails et de facettes spécifiques. Mais dans le même temps, ce travail reste anodin, et relève de l'inventaire d'antiquaire, si l'on ne se lance pas dans une reconstitution rattachant les uns aux autres ces éléments isolés.

Extraits de : Alf Lüdtke, « Qu'est-ce que l'histoire du quotidien », *in* Alf Lüdtke (dir.), *Histoire du quotidien*, Paris Édit. De la Maison des sciences de l'homme

Document 2. Carola Lipp, « Histoire sociale et Alltagsgeschichte, 1995 (1988).

L'orientation méthodologique vers l'étude de la vie quotidienne est un enjeu commun à toutes les sciences humaines. En Allemagne, l'expression *Alltag* fut d'abord utilisée en sociologie, puis trouva une large audience avec le *Kursbuch,* organe de la nouvelle gauche en 1975, et avec la publication de la *Kritik des Alltagsleben* d'Henri Lefebvre On en vint bientôt à amalgamer la notion de *Alltag* avec le concept sociologique et philosophique de « *Lebenswelt ».* Comme Agnès Heller l'a remarqué, cette nouvelle approche sociologique était plus qu'un changement théorique, c'était l'expression d'une démarche « culturelle » impliquant la critique de l'impact de la culture industrielle sur la société d'aprèsguerre, accusée de détruire ou d'atomiser la vie quotidienne.
Une fois développé, le concept *d'Alltag* a sensibilisé les chercheurs aux interactions entre vie quotidienne et culture, entre expérience personnelle et modèles de comportement collectifs et individuels. Bientôt, les jeunes chercheurs de la plupart des disciplines s'étant emparés de ce nouveau concept, la sociologie perdit son statut de discipline dominante au profit de l'anthropologie.
En histoire, ce passage graduel des approches marxistes vers des positions anthropologiques fut la source de violents conflits entre les membres de *l'establishment* et les jeunes historiens liés à la nouvelle gauche et au mouvement écologique.
L'élément fondamental de ce débat est la focalisation nouvelle sur l'acteur ou le sujet, aussi bien dans les méthodes de recherche que dans la définition anthropologique du concept de culture ; une évolution qui a créé un paradigme nouveau pour l'historiographie. Pour qualifier ce changement de perspective, les historiens ont utilisé le terme vague *d'Alltagsgeschichte* (histoire du quotidien), et ce flou analytique a eu pour conséquence de laisser le débat se

fourvoyer dans l'impasse de joutes verbales et de contradictions devenues désormais rituelles. […]

En 1979, le petit monde de la guilde des historiens vivait en paix Une nouvelle science historique, sociale et économique était établie. Le long règne de l'école de l'historicisme néo-rankéen, qui considérait l'histoire comme une simple succession d'actions et d'événements humains, était enfin achevé

Les caractéristiques théoriques de la nouvelle science sociale historique étaient la primauté de la politique intérieure et l'influence majeure accordée aux évolutions structurelles sur l'action humaine, sur l'État et sur la politique Fusionnant les théories de Max Weber et l'analyse sociale de l'industrialisation et de la proto-industrialisation, la nouvelle histoire sociale avait pour principaux outils théoriques le concept de modernisation et l'idée d'un processus inégal de développement économique et politique de la société allemande *(Sonderwegtheorie);* elle restait ancrée sur les processus de formation des classes et de construction de la nation.

Les « structures » et les « processus » sont les principaux rouages qui ont permis au système scientifique de la nouvelle histoire sociale de fonctionner. Le paradigme régnant semblait ouvert au pluralisme et capable d'intégrer de nouvelles approches méthodologiques, telles que la démographie française, les études britanniques des *Communities, ou* encore l'histoire de la famille, de plus en plus en vogue à l'époque ; et ce surtout, lorsque les études favorisaient des méthodes analytiques et statistiques.

Mais cette ouverture fut revue dans les années quatre-vingts, lorsqu'on s'aperçut que *l'Alltagsgeschichte* était devenue un monstre à tête d'hydre totalement incontrôlable. En 1984, la Conférence historique de l'Allemagne de l'Ouest révéla un degré surprenant de conflits internes, qui couvaient apparemment depuis la dernière conférence Les polémiques illustrèrent la crainte de voir le paradigme unificateur perdre toute cohérence. Le vocabulaire utilisé au cours des débats est révélateur de la colère éprouvée par les historiens traditionnels à l'égard de ceux qui désobéissaient aux règles de la corporation. *L'Alltagsgeschichte* fut qualifiée de méthode peu productive, inadéquate et irritante ; elle n'était plus qu'une simple vogue intellectuelle, une nouvelle mode, ou encore « une bulle de savon verte [*H. U. Wehler*]. La popularité de *l'Alltagsgeschichte* fut imputée à une volonté néo-romantique de fuir l'actualité politique si frustrante. La remise en question par les tenants de *l'Alltagsgeschichte* des théories fondamentales, comme le concept de modernisation, était interprétée comme un rejet de la modernité par une génération qui, confrontée au pouvoir destructeur de la société industrielle, s'était laissée aller à un sentiment d'impuissance, avait perdu toute confiance dans le progrès et s'était construit un refuge fictif dans le passé. Le débat était très chargé politiquement. La génération des « anciens », qui se considéraient comme les représentants libéraux et démocrates d'une historiographie critique et politiquement engagée, attaquait un groupe qu'elle identifiait aux mouvements écologiques et politiques alors naissants en Allemagne de l'Ouest.

Depuis Norbert Elias, le quotidien *(Alltag :* désigne, d'une part, les aspects répétitifs de la vie (la journée de travail par opposition aux jours de fête, la vie privée par opposition à la vie publique) ; selon une autre perspective, il renvoie à certaines formes de conscience, de perception ou d'expérience qui ne sont pas de l'ordre du réfléchi, mais appartiennent plutôt à une routine quotidienne et automatique, par opposition à la pensée rationnelle et scientifique. Cette définition éclaire le problème principal posé par le quotidien : la tension entre la description objective qu'on peut en faire et la compréhension que l'on en a, en tant que schème perceptif qui permet d'accéder à l'expérience subjective de l'acteur historique. Il n'est guère surprenant que ce problème si complexe ait donné lieu à de nombreuses propositions de solutions ou méthodes de recherches, fort différentes, mais qui furent ensuite regroupées sous le terme générique *d'Alltagsgeschichte.* On trouve ainsi l'histoire orale, l'étude des mentalités historiques, les microétudes régionales des changements démographiques et économiques, ainsi que différentes approches anthropologiques ou, simplement, l'examen des aspects matériels de la vie. Les sujets les plus courants étaient : la vie et la mort, le comportement sexuel, l'enfance, la vieillesse, L'habillement, la nourriture, les boissons, le logement, et la vie dans les petites communautés. […]

Locales ou régionales, ces études étaient plus conscientes des problèmes méthodologiques et, en particulier, de l'écart entre la complexité de la vie d'une famille ou d'une région et les cadres d'interprétation simplistes produits par les vieux concepts unificateurs, tels que la théorie de la croissance économique, de l'industrialisation, de la professionnalisation ou de la rationalisation. Ainsi, on ne peut guère expliquer l'identification des ouvriers à leur usine et à leur travail par des analyses économique ou de classes : les comportements collectifs et individuels, les pauses-café et le temps passé dans les vestiaires ont eux aussi une signification politique dans la vie quotidienne des membres des classes ouvrières. De même, montrer le développement et la structure de la prolétarisation des petits paysans ne pouvait suffire à expliquer pourquoi ces derniers s'accrochaient à leurs valeurs paysannes et à leur communauté d'origine. Toutes les études du quotidien rencontrent le même problème : celui des relations complexes qui se nouent, à l'intérieur des conditions matérielles, économiques et sociales de la vie courante, entre la manière dont l'expérience et la perception fonctionnent et la manière dont les schémas de comportement spécifiques se structurent ; en un mot, comment les gens se reproduisent matériellement, socialement et culturellement. […]

En dépit des différences qui séparent ces deux écoles, les *Annales françaises* ont exercé une influence incontestable sur *l'Alltagsgeschichte* allemande, en particulier par leur tentative de reconstruire une totalité à partir d'éléments épars, en associant les données démographiques, économiques et sociales. Bien que les adeptes allemands des « microétudes » se soient aussi référés aux théories de l'anthropologie culturelle américaine, ils ont adopté la technique des *Annales* pour surmonter « la fragmentation des sources historiques isolées ».

Ce qui distingue de manière fondamentale la nouvelle approche anthropologique des sciences sociales historiques traditionnelles, c'est la primauté qu'elle donne à l'acteur, ainsi que sa conception différente de la culture. La culture n'est plus en effet un système abstraitement agencé de symboles, de normes et de valeurs, qui tire sa logique de principes structurels cachés ou de symboles spécifiques qui détiennent la « clé » de sa cohérence. Au contraire, elle est désormais considérée comme la production d'êtres sociaux actifs qui tentent de donner sens au monde qui les entoure et de l'interpréter en fonction de la logique et de l'organisation de leurs actions. En produisant du sens, la culture fait le lien entre l'expérience individuelle et les relations sociales. Les symboles informent la manière dont les gens voient, ressentent et pensent le monde dans lequel ils vivent.

En analysant la construction sociale du sens, il serait possible de reconstruire le processus historique de l'intérieur : c'est-à-dire en utilisant l'interprétation qu'en donnent les acteurs eux-mêmes, ainsi que la perception qu'ils ont de leurs motivations, de leurs intentions et de leur expérience. Reprenant une expression de Clifford Geertz, Medick, un des historiens sociaux dont les travaux se sont récemment orientés vers la culture, appelle cette tentative de reconstruction de l'intérieur la « théorie du sujet indigène ». […]

Cependant le principal conflit entre les historiens sociaux et les tenants de *l'Alltagsgeschichte* s'est tenu sur un autre front. L'expression « histoire à partir d'en bas », est au centre du débat ; elle renvoie en effet à une tentative de redessiner entièrement le paysage historique en incluant les perdants, les opprimés, tous ceux qui étaient tenus à l'écart ou à la périphérie de l'ancienne historiographie. Deux modèles d'interprétation ont jusqu'à présent dominé « l'histoire vue d'en bas » : celui fourni par E. P. Thompson, qui définit la culture comme « un mode de lutte, à savoir la lutte de classes », et celui d'Antonio Gramsci, avec son concept d'hégémonie culturelle. […]

L'un des résultats importants du débat sur *l'Alltagsgeschichte* est la prise de conscience de la nécessité d'une discussion sur la culture et sur une théorie de la culture. On ne résout pas le problème en invoquant la triade weberienne « domination, économie et culture » *(Herrschaft, Ökonomie und Kultur),* puisque Weber considère avant tout la culture comme une morale religieuse fixée dans des règles de comportement intériorisées. Des critiques comme Kocka ne font référence aux interprétations symboliques de la culture et à des éléments de la théorie de la pratique de Bourdieu que pour les rejeter, sous le prétexte simpliste que « la culture ne peut être analysée qu'avec une approche structurale », sans comprendre que la plupart de ces concepts ont justement pour objectif l'analyse des relations entre les structures sociales et la

pratique des agents. C'est précisément la recherche de schémas structurés de perception et d'action qui définit ces méthodes.

Extraits de : Carola Lipp, « Histoire sociale et Alltagsgeschichte », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n° 106-107, 1995 (1988).

LES CULTURAL STUDIES

Anne Chalard-Fillaudeau « Les « Cultural Studies » : une science actuelle ? »

Selon l'un de leurs pères fondateurs, Stuart Hall, « l'identité culturelle n'est pas figée, elle est hybride et découle toujours de circonstances historiques particulières ». Non seulement, les *Cultural Studies* résultent d'un contexte scientifique et socio-historique déterminé, mais elles produisent une réflexion sur ce même contexte et appréhendent, tout en les théorisant, les mutations, évolutions et tendances diverses qui se font jour. Il n'est que de revenir à leur point de départ : la situation précaire du jeune boursier anglais (« scholarship boy ») dans les années d'après-guerre, telle qu'elle est théorisée dans les textes fondateurs des *Cultural Studies* : *The Uses of Literacy* de Richard Hoggart [1]et *Culture and Society* de Raymond Williams [2]. Il s'agit en l'occurrence de la situation type de l'étudiant qui quitte la classe ouvrière mais n'appartient pas encore à l'élite et qui, de ce fait, évolue dans un « no man's land culturel » ; tel un apatride, il se sent écartelé entre un milieu d'origine (qui définit *sa* culture de départ) et l'univers de la science et de la culture auquel il aimerait accéder mais dont il déteste l'arrogance. Pour avoir vécu ce tiraillement, Hoggart et Williams en viennent à remettre en cause la conception morale et humaniste de la culture pour autant qu'elle n'intéresse que des œuvres et processus intellectuels ou esthétiques, et à l'infléchir vers une définition anthropologique : la culture relève du vécu quotidien et des pratiques signifiantes dont il est ponctué. On voit bien que la genèse des *Cultural Studies* s'inscrit dans un contexte particulier : celui des années cinquante, de l'embourgeoisement de la classe ouvrière et de l'émergence d'une nouvelle génération qui pose le problème de l'appartenance à une ou plusieurs cultures.

De même réfléchissent-elles les changements socio-historico-contemporains dans la mesure où elles les répercutent dans leurs topiques et évoluent de façon concomitante. De là leur caractère profondément actuel. Leur thématique glisse ainsi d'un problème de génération à une analyse de la culture populaire, puis, dans les années soixante-dix, à l'étude de la « Modern Jazz Quartet Generation » et de la « Pop Generation », la génération de cette jeunesse révoltée qui forge ses codes culturels en opposition aux codes sociaux bourgeois. Les *Cultural Studies* font en l'occurrence appel à la sémiotique et l'intègrent dans leurs recherches interdisciplinaires afin qu'elle réalise un décodage des pratiques de la génération pop (le choix des vêtements, les programmes regardés à la télévision, l'enthousiasme pour la musique, la fréquentation des cafés comme lieux communautaires, etc.). Puis les *Cultural Studies* se penchent, au cours des années soixante-dix, sur le problème des genres et des sexes, sur le féminisme et les conflits politiques ethniques. Notons à cet égard le profil particulier des *Cultural Studies* aux États-Unis qui recouvrent les études sur les communautés africano-américaines, américano-asiatiques, hispaniques aussi bien que les études ethniques, postcoloniales ou « diasporiques » comme enfin les études sur les sexes et l'homosexualité. Ce faisant, elles s'adaptent au contexte américain des années soixante-dix et surtout des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, marqué par les revendications identitaires des différents groupes socioculturels victimes d'une marginalisation ou d'une discrimination. Les *Cultural Studies* s'attaquent enfin au problème de la mondialisation et de ses répercussions sur l'expression culturelle d'une part et sur la conception de l'Autre d'autre part : l'exotisme ne se pense plus en termes d'« excentricité », mais d'élément structurel de la nouvelle configuration sociopolitique. Une actualité qui est nôtre cette fois.

Les *Cultural Studies* représentent donc un changement de paradigme scientifique, selon le terme de Kuhn, dans la mesure où elles émergent du flottement postmoderne et sont le vecteur d'une mutation scientifique en offrant une alternative à l'analyse des formes culturelles. Nous disions qu'elles se posaient là en rivales de la sociologie. Mais il convient de nuancer : le combat ne saurait se disputer à armes égales ni sur le même terrain à partir du moment où les *Cultural Studies* ont adopté, outre des topiques différentes, une démarche radicalement autre : elles sont une science en actes.

NOTES :

1. Richard HOGGART, *The Uses of Literacy*, Harmondsworth, Penguin, 1957.
2. Raymond WILLIAMS, *Culture and Society : 1780-1950*, Harmondsworth, Penguin, 1958.

Extraits de : Anne Chalard-Fillaudeau « Les « Cultural Studies » : une science actuelle ? », *L'Homme et la société* 3/2003 (n° 149), p. 31-40.

Doc. 2. Stuart Hall, L'émergence des *Cultural Studies* et la crise des humanités (2007).

Les *cultural studies* ont toujours entretenu une relation critique avec les paradigmes théoriques qui les ont vues naître et avec les études et pratiques concrètes qu'elles se sont efforcées de transformer. Ainsi, en ce sens, les *cultural studies* ne sont pas une seule et unique chose, et elles ne l'ont jamais été.

[…] Car, dès l'apparition des *cultural studies*, les humanités leur ont été totalement hostiles, s'en sont profondément méfiées et n'ont songé qu'à étouffer ce coucou qui s'était introduit chez elles pour y faire son nid. Aussi souhaiterais-je commencer par parler du projet des *cultural studies* par rapport à cette hostilité, et spéculer sur ce que je crois être l'origine de cette hostilité, sur les raisons pour lesquelles je pense que cette hostilité a existé et existe encore. […] C'est pour cette raison qu'en Grande-Bretagne les *cultural studies* n'ont absolument pas été conceptualisées en tant que discipline universitaire.

À mes yeux, les *cultural studies* sont vraiment nées avec le débat sur la nature du changement social et culturel dans la Grande-Bretagne de l'après-guerre. Dans leur effort pour aborder l'éclatement manifeste de la culture traditionnelle, et en particulier des cultures de classe traditionnelles, les *cultural studies* ont entrepris de rendre compte de l'impact de la société de consommation et des nouvelles formes de richesse sur la structure pyramidale et très hiérarchisée de la société britannique. En essayant de comprendre la fluidité et l'impact destructeur des *mass media* et d'une société de masse émergente dans cette vieille société de classe européenne, elles ont rendu compte des répercussions culturelles de l'entrée tardive du Royaume-Uni dans le monde moderne.

La tentative de description et de compréhension de la manière dont la société britannique s'était transformée était au centre du débat politique des années 1950, et les *cultural studies* étaient, à cette époque, identifiées à la *New Left*. Celle-ci, née non pas en 1968 mais en 1956, a été créée autour d'œuvres comme La *Culture du pauvre [The Uses of Literacy],* de Richard Hoggart (qui n'avait d'ailleurs pas de poste à l'université en tant que professeur d'anglais, mais qui formait des adultes issus de la classe ouvrière dans ce que l'on appelait le département de la formation continue de l'université, *Culture and Society*, de Raymond Williams (qui enseignait dans les mêmes conditions dans le sud de l'Angleterre), et La *Formation de la classe ouvrière anglaise*, d' Edward P. Thompson (enseignant lui aussi dans les mêmes conditions à Leeds). Moi-même, depuis mon départ de l'université d'Oxford, j'enseignais dans des centres de formation continue à Londres et dans ses environs. Nous venions donc d'une tradition tout à fait marginale par rapport aux centres de la vie académique anglaise, et c'est d'abord dans le « dirty outside world » que notre engagement dans le domaine des questions du changement culturel - comment les comprendre, les décrire et les théoriser, et comment évaluer socialement leur impact et leurs conséquences - a obtenu une reconnaissance. Le *Centre for Contemporary Cultural studies* [CCCS] est le lieu où nous avons battus en retraite lorsqu'il ne fut plus possible de poursuivre ce débat dans le monde extérieur : c'était de la politique, mais par

d'autres moyens. Certains d'entre nous, moi en particulier - avions décidé de ne jamais revenir à l'Université, c'est-à-dire de ne plus jamais en salir les portes. Il nous a fallu toutefois tenir compte, de façon pragmatique, de l'endroit où un travail réel, un travail important, pouvait être accompli.
L'idée de créer le *Centre for Contemporary Cultural studies* est, à l'origine, celle de Richard Hoggart. Quand il fut nommé professeur d'anglais et qu'il entra à l'université de Birmingham, il déclara qu'il souhaitait continuer le travail qu'il avait commencé dans *The Uses of Literacy*, où il parlait de ses origines ouvrières et de la manière dont les nouvelles forces de la culture de masse transformaient la culture de la classe ouvrière. Le département lui répondit avec méfiance et consternation. Ils ne pouvaient, l'ayant nommé, l'empêcher de le faire, mais ils n'entendaient pas lui donner les moyens financiers pour y parvenir. Il lui faudrait pour cela aller en dehors de l'université. Après avoir levé quelques fonds, Hoggart put m'embaucher comme chercheur pour - si je puis dire - garder le pâturage des *cultural studies*, tandis que le département poursuivait son travail habituel. Il me fallut payer mon écot en donnant des cours sur Henry James aux étudiants de premier et second cycle, des cours sur la littérature américaine, mon propre domaine de recherche, tout en m'exposant en même temps aux foudres de l'université.
Avec la création du *Centre for Contemporary Cultural Studies*, ces foudres prirent la forme d'un tir de barrage venu de tous côtés. Le jour même de l'ouverture, nous reçûmes une lettre de certains membres du département d'anglais disant qu'ils ne pouvaient pas réellement saluer notre arrivée ; ils reconnaissaient que nous étions là, mais ils espéraient que nous ne nous mettrions pas en travers de leur chemin et ne les empêcherions pas de poursuivre leur travail. Puis nous reçûmes une autre lettre, très critique, écrite par des sociologues, et qui disait à peu près ceci : « Nous avons lu *The Uses of Literacy*, et nous espérons que vous ne vous imaginez pas faire de la sociologie, parce que ce n'est en rien ce que vous faites. »
[…] Quand les *cultural studies* se sont affirmées, dans les années 1960 et 1970, elles ont donc dû se donner pour but de démasquer ce qu'elles considéraient comme les présupposés implicites de la tradition humaniste elle-même. Il leur fallait essayer de mettre au jour les présupposés idéologiques qui en sous-tendaient la pratique, d'exposer leur programme éducatif (c'est-àdire la part tacite de leur projet) et d'élaborer une critique idéologique de la manière dont les beaux-arts et les humanités se présentaient, à savoir comme les éléments d'un savoir désintéressé. Il leur fallait entreprendre un travail de démystification afin de révéler la nature et le rôle régulateur que les humanités jouaient en relation avec la culture nationale. Compte tenu dui contexte de ce projet, il n'est pas étonnant que certains nous aient alors écrit de violentes missives.
Tout cela représente l'aspect purement négatif de la façon dont il a fallu nous distancer de certaines traditions en vigueur dans les humanités. Le travail positif qu'il nous fallait entreprendre au Centre restait encore à inventer. Il n'existait, à ce stade, aucun lieu, ni dans les sciences sociales ni dans les humanités, où le concept de culture fût sérieusement théorisé. Les formes culturelles contemporaines ne constituaient pas un objet d'étude sérieux aux yeux du monde académique. Les questions politiques, les relations entre culture et politique, dans toute leur complexité, n'étaient pas considérées comme un sujet d'étude intéressant, en particulier chez les étudiants. La stratégie du Centre, qui était de développer à la fois un travail pratique permettant de faire de la recherche sur les formations de la culture contemporaine et d'élaborer des modèles théoriques qui contribueraient à clarifier ce qui se passait, fut conçue comme une série de raids sur d'autres terrains disciplinaires. Écartant ce que les sociologues considéraient comme la sociologie, nous avons lancé un raid sur la sociologie. Repoussant les défenseurs de la tradition des humanités, nous avons lancé un raid sur les humanités. Nous nous sommes approprié des éléments appartenant à l'anthropologie, tout en soulignant que nous ne participions pas au projet anthropologique humaniste, etc. Nous avons fait ainsi le tour de toutes les disciplines.
Ce que nous avons découvert, c'est qu'un travail interdisciplinaire sérieux ne signifie pas qu'il suffit de brandir un drapeau interdisciplinaire pour rallier une coalition de collègues venus de différents départements, chacun apportant sa propre spécialisation à une sorte de buffet où les étudiants viendraient picorer les gourmandises dont ils auraient envie. Un travail interdisciplinaire sérieux implique de prendre le risque intellectuel de dire à des sociologues

professionnels que ce qu'ils considèrent comme de la sociologie est toute autre chose. Il nous fallait enseigner un type de sociologie qui serait au service des personnes qui voulaient étudier la culture - ce que nous ne pouvions pas trouver auprès des sociologues autoproclamés. La question qui se posait, ce n'était pas de savoir quelles disciplines pouvaient contribuer au développement de ce champ, mais comment on pouvait décentrer ou déstabiliser tout un ensemble de champs interdisciplinaires. Il nous fallait à la fois respecter et investir les paradigmes et traditions du savoir et du travail empirique et concret dans chacun de ces champs, afin de construire ce que nous appelions les *cultural studies* ou la *cultural theory*.
Il n'était pas possible de trouver l'ensemble des modèles et des approches dont nous avions besoin dans les différentes disciplines d'une université anglaise standard , aussi le programme des *cultural studies*, ou la littérature que nous produisions, devaient-ils s'appuyer sur d'autres sources. De plus en plus, les ouvrages que nous lisions n'étaient plus seulement récupérés sur les étagères de tiers, mais issus de traditions totalement absentes de la vie intellectuelle anglaise. Les *cultural studies* ne seraient sans doute jamais apparues, et n'auraient pas survécu aux années 1970, sans l'énorme entreprise de traduction d'œuvres européennes qui commença à la fin des années 1960 et se poursuivit dans la décennie suivante, à l'initiative de la *New Left Review*. Le projet de celleci était fondamental, car c'est elle, avec quelques autres éditeurs de l'époque, qui traduisit des livres qui ne nous étaient pas encore accessibles. C'est elle qui, pour la première fois, traduisit en anglais les principaux travaux de l'École de Francfort, puis de Benjamin, puis de Gramsci. Sans ces textes, que personne ne lisait alors à l'Université, les *cultural studies* n'auraient pu développer leur projet : elles n'auraient pas survécu ; elles n'auraient pu devenir un champ de recherche à part entière.
[…] À tort ou à raison, en particulier dans les années 1970, le Centre développait ou essayait de développer ce que j'appellerai un projet gramscien. Notre intention était ainsi de nous attaquer aux problèmes que Gramsci rangeait sous l'appellation “le populaire national” : comment celui-ci était-il constitué ? Comment était-il transformé ? Pourquoi cela importait-il dans le jeu de la négociation et des pratiques hégémoniques ? Notre intention fut toujours de répondre à ces questions le plus sérieusement possible. […] . C'était un projet sérieux. Nous prenions à cœur l'injonction gramscienne selon laquelle l'intellectuel organique doit s'engager philosophiquement jusqu'au bout de l'entreprise, doté du savoir le plus pointu possible. Parce que c'était important, il nous fallait en savoir plus qu'eux sur notre sujet, et en même temps, il nous fallait prendre la responsabilité de traduire ce savoir en pratique - Gramsci appelait cette opération le “sens commun”. Faire l'un ou l'autre séparément n'était pas suffisant. Pourquoi ? Parce que nous essayions, dans notre extrême marginalité, là haut, au huitième étage de *l'Arts Faculty Building*, de penser à nous-mêmes comme à un petit élément du combat hégémonique. Un tout petit élément.

Extrait de : Stuart Hall, *Identités et cultures. Politiques des* Cultural Studies, Éditions Amsterdam, 2007, p. 58-65.

Sujet(s) possible(s) (Cultural Studies):
- Dans quelle mesure l'histoire culturelle et les études culturelles ont-elles renouvelé les objets et les questionnements des historiens ?
- La communication et les médias objets d'histoire : quels enjeux ?
- L'histoire culturelle a-t-elle besoin de « caution théorique » ?

HISTOIRE DU FAIT COLONIAL, SUBALTERN STUDIES, POSTCOLONIAL STUDIES

Doc. 1. Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud « Histoire en marge ou histoire en marche ? La colonisation entre repentance et patrimonialisation» (2003).

Y-a-t-il une politique du passé colonial en France à l'heure actuelle ? L'apparition en librairie de plusieurs ouvrages invitant explicitement ou non à la « repentance » (1) le projet de construction d'un Mémorial d'Outre-Mer à Marseille sur le lieu même des expositions coloniales de 1906 et 1922 ou encore la présence au gouvernement de deux secrétaires d'Etat choisis dans des groupes historiquement liés à la colonisation (les Harkis et l'immigration d'origine maghrébine) plaident en ce sens. Pourtant, au même moment, certains historiens vitupèrent à l'envi le « trou de mémoire » qui interdirait une vraie gestion du passé colonial et réclament en guise d'antidote la « socialisation » d'une nouvelle histoire critique de la colonisation. Le succès de leurs travaux (publiés sous forme d'ouvrages collectifs et de numéros de revues spécialisées et grand public) suggère cependant que le « tabou » qu'ils dénoncent est en train de sauter au profit d'une ré-appropriation complexe du passé colonial. […]

Il ne s'agit pas de faire un mauvais procès aux spécialistes de l'imaginaire colonial en leur reprochant de confondre histoire et mémoire. On fera plutôt l'hypothèse qu'ils participent à un processus collectif de remémoration dont on voudrait comprendre les enjeux. Des enjeux sociaux : quelles sont les mémoires de la colonisation actives aujourd'hui et comment se combinent-elles dans une patrimonialisation de toute évidence polémique ? Mais aussi des enjeux épistémologiques qui sont loin d'être périphériques. Penser l'histoire de la colonisation nous oblige en effet à penser la confrontation entre « notre » histoire et celles des autres et les dynamiques actuelles de la mémoire et de l'histoire de la colonisation pourraient bien être un objet et un enjeu communs pour tous les historiens. […]

Patrimonialisation post-coloniale et autisme occidental

La configuration actuelle où les spécialistes de l'imaginaire colonial essaient de s'imposer comme intermédiaires obligés est en fait un parfait avatar de la situation coloniale. Ils revendiquent très exactement la position que prétendaient occuper en leur temps les propagandistes coloniaux dont ils sont d'ailleurs les historiens. Les propagandistes aspiraient à être les commis-voyageurs de la colonisation en faisant le lien entre une domination qui prétendait échapper à toute régulation politique et donc à tout débat démocratique et des « masses » ignorantes, sujettes aux plus folles lubies en matière coloniale et qu'ils voulaient embrigader de préférence dès l'école. Dans la même logique, leurs lointains héritiers se sont emparés des images qui constituent le trouble héritage de l'imaginaire colonial et ils n'en finissent pas de les expliquer à des masses inconscientes dont il faut à présent éradiquer les préjugés et « rebâtir » la mémoire (2). Reste à savoir pourquoi, socialement et intellectuellement, nous avons encore besoin de tels médiateurs pour animer notre passé colonial ?

Il faut examiner d'un peu plus près ce qu'ils nous proposent. Leur discours s'articule autour de deux objets essentiels : les stéréotypes qui seraient la matrice des représentations des populations dominées et de notre gestion collective de l'altérité, et la coupable imbrication reliant un héritage colonial non assumé et un présent frappé d'amnésie. D'où leur prédilection pour les questions de mises en scène qu'il s'agisse des zoos humains ou des visions de l'autre, « de l'indigène à l'immigré ». Dans un cas comme dans l'autre, la volonté de déconstruire une mécanique présentée comme perpétuelle joue contre une appréhension véritablement critique de son fonctionnement et de son efficience (3) Ce qui montre assez que l'objectif n'est pas dans la compréhension historienne qui suppose une acceptation critique qu'on ne saurait en aucun cas confondre avec une adhésion idéologique. La convocation de l'imaginaire colonial propose au contraire une remémoration associant adroitement le retour sur soi culpabilisant et l'auto-critique disculpante.

On peut aborder le problème autrement en se demandant qui est exclu de cette histoire qui est à proprement parler une histoire de fantômes, délicieusement fascinante. En sont exclus au premier chef les colonisés réduits au rôle de modèles pour stéréotypes. Que viendraient-ils faire en outre dans l'histoire de nos représentations ? Ils sont rejoints par ceux de leurs descendants issus de l'immigration et confrontés dans les banlieues à une politique de relégation qui a certes un lien de parenté avec les politiques coloniales de ségrégation mais dont les enjeux sont avant tout contemporains. Quel est dès lors le sens de cette mise en exergue des continuités coloniales ? En inscrivant une partie des phénomènes de

marginalisation dans le long terme des mentalités, on prend en effet le risque de les essentialiser en transformant en objets d'histoire des altérités sociales qui sont surtout les symptômes de dysfonctionnements actuels (4)

En déclinant le clivage intime entre « l'autre » et « nous », les spécialistes de l'imaginaire colonial donnent en outre droit de cité à un impensé épistémologique qui est, à leur insu, le ressort même du succès très politique de leur discours. L'histoire de l'imaginaire colonial, comme d'ailleurs avant elle l'histoire de la geste coloniale, se fait en métropole. Ce qui autorise une patrimonialisation du passé colonial en deux parts nettement distinctes, d'un côté celle des ex-colonisateurs qui cultivent des nostalgies plus ou moins avouables mais sont aussi capables de repentance et continuent en tous cas à écrire l'histoire de « leur » domination, de l'autre celle des ex-colonisés enfermés dans une logique de réparation qui les assigne une fois de plus au rôle de victimes[3]. Non seulement la confrontation avec d'autres histoires, qui n'ont pas été suspendues par la domination mais avec lesquelles des liens complexes d'affrontements, d'accommodements et de mutations se sont tissés, est esquivée mais les Français – comme d'ailleurs les autres Occidentaux[4] – peuvent continuer à croire qu'ils sont, sinon les seuls, au moins les plus actifs des sujets de l'Histoire. […]

NOTES :

1. En particulier Marc Ferro (ed), *Livre noir du colonialisme. XVIe–XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003.

2. L'Association pour la Connaissance de l'Afrique Noire, première manifestation de ce renouveau historiographique, a ainsi donné naissance à une entreprise baptisée : « les Bâtisseurs De Mémoire ».

3. Cf. Claude Blanckaert, « Note critique. Spectacles ethniques et culture de masse au temps des colonies », *Revue d'histoire des sciences humaines,* 2002, n° 7, pp. 223-232 et Françoise Lorcerie, « La catégorisation sociale est-elle coloniale ? *», Hommes et migrations*, n° spécial : « Imaginaire colonial, figures de l'immigré », n° 1207, 1997, pp. 78-86.

[4]. Que certains jeunes des banlieues comparent leur situation à celle des indigènes témoigne de l'inhospitalité sociale et politique actuelle de la société française bien plus que d'une quelconque connaissance des réalités coloniales.

5. La parution d'un « livre noir du colonialisme » est doublement révélatrice de cette stratégie d'accaparement de l'histoire que Marc Ferro fustigeait dans son *Histoire des colonisations* (Paris, Le Seuil, 1994) mais à laquelle il a manifestement cédée.

6. Cf. l'énorme succès du livre d'Adam Hochschild, *King Leopold's Ghost. A story of Greed, Terror and Heroism in Colonial Africa* traduit sous le titre *Les fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié* (Paris, Belfond, 1998).

Intervention au Colloque des 25 et 26 septembre 2003 : « La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours ». ***Texte intégral consultable librement sur le site :*** chs.univ-paris1.fr/Collo/Merle.pdf

Doc. 2. Claude Markovits, *les Subaltern Studies*

Les « Subaltern Studies » désignent à la fois une série d'ouvrages collectifs, publiés entre 1982 et 2004, portant sur l'histoire et la société de l'Asie du Sud (l'Inde et les pays voisins), le collectif de chercheurs qui en a assuré la publication et, plus largement, un mouvement d'idées qui, à partir d'une tentative pour renouveler l'historiographie de l'Inde coloniale, a contribué de façon notable au développement des études « postcoloniales ». Il ne s'agit ni d'une doctrine, ni d'une école, mais plutôt d'un courant de pensée qui, à partir d'un noyau d'une dizaine de chercheurs réunis autour de la figure de l'historien Ranajit Guha, a rassemblé certains des plus brillants intellectuels indiens, à la fois en Inde même et en diaspora.

---

[3] La parution d'un « livre noir du colonialisme » est doublement révélatrice de cette stratégie d'accaparement de l'histoire que Marc Ferro fustigeait dans son Histoire des colonisations (Paris, Le Seuil, 1994) mais à laquelle il a manifestement cédée.
[4] Cf. l'énorme succès du livre d'Adam Hochschild, King Leopold's Ghost. A story of Greed, Terror and Heroism in Colonial Africa traduit sous le titre Les fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié (Paris, Belfond, 1998).

Naissance d'un courant

Ce courant est d'abord un produit de la conjoncture politique de l'Inde des années 1960 et 1970 et des remaniements historiographiques de ces années. Cette période fut marquée, dans le domaine politique, par l'éclosion d'un mouvement révolutionnaire d'inspiration maoïste connu en Inde sous le nom de « naxalisme » et, sur le plan de l'historiographie, par l'émergence simultanée de deux écoles opposées, l'une d'inspiration à la fois nationaliste et marxiste et l'autre, connue sous le nom d'« école de Cambridge », formée au début des années 1970 autour des historiens John Gallagher et Anil Seal, d'orientation fonctionnaliste et critique par rapport au nationalisme indien. Dans l'introduction au volume I des *Subaltern Studies*, qui constitue une sorte de manifeste-programme, Ranajit Guha les qualifiait toutes d'eux d'élitistes. Il se fixait pour objectif l'avènement d'une historiographie qui ferait du peuple indien, défini comme les « subalternes », c'est-à-dire « la différence démographique entre la population totale de l'Inde et tous ceux qui en constituent l'élite », l'acteur central de l'histoire du pays. […]

Pour les réfuter, Guha cherchait à démontrer l'existence, dans le peuple indien, d'une conscience politique élémentaire, antérieure à toute influence de discours venus de l'élite. Outre des analyses ponctuelles de mouvements spécifiques ignorés par l'historiographie dominante (comme les soulèvements tribaux analysés par David Arnold dans son article du volume I, « Rebellious Hillmen : the Guden-Rampa Risings, 1839-1924 »), cet effort prit la forme d'un livre publié par Guha lui-même en 1983 sous le titre d'*Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*. Il y prenait pour objet un ensemble de soulèvements paysans dans l'Inde coloniale du XIXe siècle, et tentait de montrer qu'ils n'étaient pas de nature pré-politique, mais reflétaient une conscience politique déjà formée. Pour ce faire, il ne s'appuyait pas sur des sources provenant des milieux populaires eux-mêmes, car ces derniers n'avaient guère laissé de traces écrites, mais exclusivement sur une lecture « à contre-fil » (*against the grain*) des sources officielles rassemblées par les administrateurs coloniaux, qui constituaient d'après lui une « prose de la contre-insurrection ». Ce décodage du discours officiel, pour en faire surgir la conscience et la capacité d'initiative des subalternes, constituait le grand apport méthodologique du livre, et il ouvrait la voie à une convergence avec les nouvelles tendances historiographiques privilégiant l'analyse du discours (ce qu'on appelle le *linguistic turn*).

Du populisme au postcolonialisme : le tournant postmoderniste.

Cette rencontre se produisit à la fin des années 1980 et elle conduisit à une inflexion marquée, dans une direction postmoderne, de l'orientation populiste qui avait inspiré les six premiers volumes des Subaltern Studies, publiés entre 1982 et 1989. Edward W. Said avec son *Orientalisme* (1978), Michel Foucault et Jacques Derrida, à travers les traductions anglaises de certains de leurs écrits, devenaient désormais les références théoriques. Dans l'ensemble, les contributions des volumes VII à XII ainsi que les ouvrages publiés par la majeure partie des membres du collectif montrent un déplacement du centre d'intérêt de l'étude des mouvements populaires vers l'analyse des discours, et des catégories de pensée qui structuraient le colonialisme en Inde. Les sources sont de plus en plus d'ordre littéraire et l'histoire occupe une place décroissante dans les préoccupations des subalternistes, à tel point que l'un des derniers volumes paru de la série ne contient aucune contribution d'historien.

Extraits de : Claude markovits, « Les *Subaltern Studies* », Enc*yclopædia Universalis.*

Doc. 3. Jacques Pouchepadass, Que reste-t-il des *Subaltern Studies* ? (2004).

Les onze volumes qui composent la série des *Subaltern Studies* sont des ouvrages collectifs relatifs à l'histoire de l'Inde moderne. L'initiateur de ce projet éditorial a été l'historien indien Ranajit Guha, qui a signé le manifeste en forme de programme intellectuel placé en ouverture du recueil inaugural. Seuls les volumes I à VI ont été publiés sous sa direction. Il a ensuite passé la main au collectif d'intellectuels, en majorité des historiens, qui travaillait avec lui depuis le début, mais il est resté le véritable inspirateur de l'ensemble de la série. La composition du groupe a quelque peu évolué au fil des années et plusieurs de ses membres sont devenus des vedettes de la scène internationale des sciences sociales (Dipesh

Chakrabarty, Partha Chatterjee, Gyan Prakash, Gayatri Spivak).Le collectif des *Subaltern Studies* s'est constitué à une époque où l'historiographie de l'Inde coloniale se divisait encore pour l'essentiel en deux grands courants : d'un côté, l'histoire « impérialiste » ou du moins ses derniers avatars, de l'autre, l'histoire nationaliste, souvent à forte coloration marxiste. La plupart des jeunes historiens rassemblés autour de Guha avaient été fascinés par le maoïsme, et renvoyaient dos à dos ces deux historiographies, critiquées l'une et l'autre pour leur caractère foncièrement élitiste. L'historiographie nationaliste, en particulier, était accusée de reproduire le discours hégémonique du nationalisme bourgeois, qui avait noyé les oppositions de classe de la société indienne dans l'unanimisme du combat pour l'indépendance nationale, et avait porté au pouvoir une élite indigène exploiteuse et oublieuse des promesses qu'elle avait faites au peuple quand il s'était agi de le mobiliser contre les Britanniques. L'objectif des *Subaltern Studies* était de produire une histoire qui restaure la parole du peuple des « subalternes » et témoigne de sa culture politique autonome, non « prépolitique » ou arriérée mais différente de celle de l'élite. Certes, il y avait là des traces de romantisme populiste, mais aussi, dès le départ, l'esquisse d'une critique des théories unilinéaires du progrès et de l'État-nation comme incarnation d'une modernité bourgeoise répressive, culturellement homogénéisante et sourde aux aspirations du peuple. En dix ans, cette posture intellectuelle a conduit bon nombre d'historiens subalternistes, partis d'un marxisme critique d'inspiration gramscienne, dans les parages du postmodernisme, et au premier rang du courant intellectuel inspiré par Edward Saïd (et, à travers lui, par Michel Foucault) qu'on appelle la pensée postcoloniale. L'objet premier du discours critique des subalternistes indiens, c'est le grand récit normatif de la trajectoire historique de l'Europe de l'Ancien Régime au capitalisme industriel et à la modernité, récit qui constitue partout dans le monde, selon eux, le paradigme dominant des sciences sociales, et notamment le modèle de référence implicite de l'historiographie universitaire. L'histoire des sociétés non européennes, expliquent-ils, est toujours analysée à partir de ce type idéal et caractérisée par les différences qui l'en distinguent. À l'époque des conquêtes coloniales, l'Europe a constamment justifié son expansionnisme en affichant sa volonté d'étendre aux sociétés non-européennes prétendument moins avancées son modèle culturel de la modernité, dont elle leur refusait le bénéfice dans la pratique. Les nationalismes du Tiers Monde, dont la plupart étaient intrinsèquement des idéologies modernistes, ont souvent repris à leur compte, à destination de leurs propres classes populaires, cette téléologie de l'évolution historique nécessaire vers l'individualisme bourgeois, la loi moderne et l'État-nation, posant en principe que les droits de l'individu et l'idée abstraite de l'égalité étaient des conceptions applicables à toute l'humanité dans les mêmes termes qu'en Occident. Le fondement de ce credo est l'humanisme rationnel, séculier et universaliste de la philosophie des Lumières, dont le libéralisme et le marxisme, avec sa téléologie de l'émancipation du genre humain, sont les rejetons. Les historiographies socialistes ou nationalistes des pays du Sud sont aujourd'hui encore imprégnées de ce paradigme d'une histoire dont le sujet théorique est une Europe modélisée. Certes, il est indéniable que l'égalitarisme bourgeois et l'accès à la citoyenneté dans le cadre d'un État-nation souverain ont rendu maîtres de leur destin partout dans le monde des groupes jusqu'alors opprimés et marginalisés. Mais ce que l'on reconnaît moins facilement, c'est que cet idéalisme de la liberté, de la civilisation, du progrès, et plus récemment du développement, a été et reste encore et partout associé, sous une forme ou sous une autre, à la répression et à la violence. Selon les théoriciens postcoloniaux, ce méta-récit européocentrique de la modernisation est le produit d'une dégénérescence idéologique de la pensée des Lumières, apparue au XIXe siècle avec les théories historicistes du progrès. Même si elle se défend de toute affinité avec les philosophies de l'histoire, la discipline historique véhicule le postulat implicite que la modernité – c'est-à-dire le capitalisme – est née en Europe à un moment donné de l'histoire, qu'elle s'est progressivement mondialisée en s'imposant aux différentes cultures qu'elle rencontrait, et que tous les peuples de l'humanité sont voués à connaître la même évolution, en passant par les mêmes étapes ; certains d'entre eux, en particulier les peuples colonisés, étant seulement condamnés à parvenir à l'étape finale de l'évolution plus tard que les autres. Cette vision formatée implique que les peuples, les lieux et les objets, quels que soient la culture et le mode d'historicité de chaque société, sont emportés dans le cours naturel et continu de l'histoire, ce

temps « homogène et vide » que Walter Benjamin a dénoncé comme une conception dogmatique et artificielle. En rejetant résolument ce catéchisme, les subalternistes rejoignent la tradition bien établie de la critique antimoderne de l'historicisme, nourrie de Nietzsche et pour une part de Freud, et largement popularisée par l'École de Francfort, Heidegger, et plus récemment Foucault. Cette critique trouve aujourd'hui, son expression dans le postmodernisme, à travers une combinaison d'ultragauche et de néolibéralisme. Les historiens postcoloniaux indiens renforcent ce complexe de pensée critique d'un puissant complément d'arguments organisés autour du thème de la subalternité. Ils dénoncent l'intransigeance doctrinale de l'historicisme qui précipite l'infinie diversité de l'expérience humaine dans un moule historique unique. Ils montrent comment ce méta-récit de la modernisation et de la transition infériorise les modes d'historicité non modernes en les décrétant irrationnels, considère ce qu'il appelle superstition comme synonyme d'arriération, et refuse de reconnaître au discours du sujet non moderne le statut de « théorie ». Ces auteurs s'indignent en outre que les historiens qui jouissent d'une notoriété internationale soient, sauf rares exceptions, des historiens des pays développés qui ignorent tout, ou presque tout, de l'histoire du monde non occidental (dès lors reléguée dans le domaine des « spécialistes »). Cette asymétrie, effectivement choquante, révèle, par-delà toute considération relative à la géopolitique de la production scientifique mondiale, l'européocentrisme indéracinable de la discipline historique. Dans ses grandes lignes, cette critique recueille aujourd'hui un assez large consensus de par le monde, y compris en Occident. Mais certains penseurs postcoloniaux vont beaucoup plus loin, et passent de la critique de l'histoire comme discipline intrinsèquement compromise avec l'historicisme et l'européocentrisme à la critique pure et simple de la science. Pour ceux qui franchissent ce pas théorique, tout effort de généralisation en histoire est un acte d'oppression intellectuelle. Les procédures d'objectivation qui conditionnent l'existence même d'une science du social sont dénoncées comme réifiantes, par opposition à l'approche subjectiviste de celui qui prétend parler au nom et du point de vue de l'acteur individuel. Il y a plus ici que le problème bien connu de l'opposition entre structures (objectives) et représentations (subjectives) dans les sciences sociales. Bourdieu, parmi d'autres, a montré que poser cette alternative revenait à dissocier artificiellement deux moments nécessaires et dialectiquement reliés de la genèse du savoir sociologique. Pour nos historiens, ce qu'il y a de spécifique dans l'expérience historique des subalternes résiste, voire échappe à la prise de l'historien professionnel, alors même que l'impérialisme du discours historiciste prétend tout assimiler. Ce qui est bel et bien en question ici, c'est la légitimité même du principe de rationalité sous-jacent à la constitution des sciences sociales, désormais assimilées à un mode culturel particulier de raisonnement, qualifié de « libéral-séculier ». L'historien qui opère dans ce cadre épistémologique se situe incontestablement dans une relation de sujet à objet vis-à-vis du matériau humain qu'il analyse. Il l'« anthropologise », disent avec réprobation les théoriciens de la postcolonialité. S'il veut écrire de la « bonne » histoire, conforme aux canons de scientificité universitaires, il doit réifier le passé, le traiter comme un objet mort, traduire l'infinie diversité des univers de sens et des façons d'être humain dans les catégories rationalisantes de la pensée européenne des Lumières. C'est ce code de procédure intellectuelle qui rend possible l'existence d'un langage universel des sciences sociales. Selon le discours historiciste de la modernité, toujours imprégné d'un idéal implicite d'émancipation de l'homme esclave de la superstition et de la coutume, toutes les cultures sont vouées à rejoindre tôt ou tard la marche inéluctable de l'humanité vers le modèle libéral et rationnel de société aujourd'hui réalisé en Occident. Il faut combattre ce discours ethnocentrique, destructeur et abstrait, écrit Dipesh Chakrabarty, et « tenter de dire une autre histoire de la raison », c'est-à-dire déconstruire la prétention de la raison moderne au monopole de l'universalité, et lui opposer l'évidence que la raison est plurielle et incarnée dans la diversité concrète des identités culturelles, qui sont toutes d'égale dignité.Dans son principe, cette attitude critique n'est pas nouvelle. La réaction romantique à l'universalisme des Lumières, annoncée par Herder qui défendait l'originalité de l'identité culturelle allemande contre ce qu'il percevait comme une menace d'uniformisation par l'humanisme abstrait de la raison moderne, exprimait un refus comparable. Mais ce qui mérite toute notre attention, c'est le fait que les intellectuels postcoloniaux, en dépit de leur détermination à penser en termes de singularités, ne se reconnaissent pas pour autant comme

relativistes. Certes, Herder admettait pleinement la pluralité des cultures, toutes ayant selon lui un droit égal à l'existence, et il signifiait par là son adhésion implicite à l'idéologie moderne des droits de l'individu, seulement transférée au plan des cultures vues comme des individus collectifs. Mais il gardait en vue un horizon d'universalisme qui l'empêchait de concevoir les cultures comme des monades, et il n'abandonnait pas l'espoir de préserver à la fois ce qu'on appellerait aujourd'hui le droit à la différence et les chances d'une communication interculturelle. On retrouve cette tension entre deux fidélités profondément enracinées chez beaucoup de postcolonialistes, et c'est là ce qui fait à la fois la difficulté et l'intérêt de leur position. En effet, on serait parfois tenté de dire que l'historiographie subalterniste est néomoderne au moins autant que postmoderne, le moment théorique qu'elle représente impliquant autant la fidélité au marxisme que la reconnaissance de la « différence ». S'ils se réclament de Heidegger et de la tradition herméneutique lorsqu'ils critiquent l'universel abstrait de l'humanisme moderne, les subalternistes ne renient pas le lien qui les rattache à Marx, inspirateur originel de leur projet de réhabilitation de la parole du peuple. Ils le peuvent d'autant moins que la dénonciation postmoderniste du nihilisme de la modernité et des potentialités totalitaires des grands récits d'émancipation de l'humanité, si elle constitue pour les penseurs postcoloniaux un apport théorique providentiel dont ils nourrissent leur propre critique du discours occidental, n'en débouche pas moins sur une impasse politique. Ils savent bien en effet que les luttes d'inspiration progressiste du siècle écoulé pour la justice sociale et la démocratie « bourgeoise » figurent toujours au premier rang des priorités politiques des peuples anciennement colonisés. Le flot incessant des migrants du Sud qui affluent vers les pays du Nord en bravant tous les risques n'est-il pas fait de pauvres ou d'opprimés qui votent avec leurs pieds, si l'on peut dire, en faveur du modèle de société (imaginé peut-être) de l'Occident moderne ? Et les propagandes antimodernistes déversées par les intégrismes sur des populations indigentes ne vont-elles pas souvent de pair avec des stratégies de pouvoir à visée despotique ? Lorsqu'ils pratiquent le scepticisme postmoderniste qui a cours dans les pays nantis où beaucoup d'entre eux se sont établis, les postcolonialistes indiens s'exposent à la critique qui leur reproche de faire bon marché des besoins réels des peuples auxquels ils appartiennent et dont ils font profession de protéger l'identité culturelle menacée. C'est pourquoi, lorsqu'il parle de « provincialiser l'Europe », Dipesh Chakrabarty se défend avec véhémence de vouloir rejeter les valeurs libérales des Lumières et de la modernité européenne et admet que toute prétention à l'universalisme n'est pas nécessairement une forme camouflée d'impérialisme. L'on sait bien que l'État-nation moderne, pourtant né sous les auspices des idéologies historicistes du progrès, a frustré le peuple des avancées de la justice et de la démocratie que les leaders nationalistes lui avaient fait miroiter. Mais les peuples subalternes ont besoin des travaux d'histoire pour pouvoir nourrir leurs luttes sociales de références établies dans le respect des canons de scientificité modernes de la discipline. L'historien ne saurait donc jeter aux orties les règles rationnelles d'objectivité sans lesquelles il n'est pas de savoir positif. Il faut, selon Chakrabarty, critiquer l'historicisme et inventer des stratégies pour penser la différence, mais sans abandonner pour autant toute prétention à tenir un discours théorique scientifiquement recevable. Faut-il comprendre cette posture conciliante à l'égard du « modèle européen » de la théorie des sciences sociales comme un moment intellectuel provisoire, une concession aux priorités immédiates du peuple dictée par l'opportunité politique ? C'est tout le problème du rapport entre la « théorie » postcoloniale, posture antimoderne volontiers provocatrice, et la « politique » postcoloniale, nécessairement moins radicale parce qu'un rejet intransigeant de la modernité, qui les couperait des masses populaires, serait politiquement suicidaire pour les intellectuels des pays concernés. Le problème n'est pas tranché, et plusieurs attitudes coexistent. Certains intellectuels, comme Ashis Nandy, vont jusqu'au bout de leur critique. Ils récusent les prétentions à l'universalité d'un discours de la raison qu'ils considèrent comme ethnocentrique et historiquement singulier et posent qu'une doctrine culturellement située comme celle des droits de l'homme doit être modulée selon les dispositions culturelles et l'expérience propres à chaque communauté humaine. La corporation historienne étant de toute façon et irrémédiablement compromise avec le pouvoir et l'État-nation, ils récusent le principe d'une histoire alternative qui ferait leur place aux groupes sociaux et aux modes de vie et de pensée habituellement marginalisés ou

exclus par l'historiographie européocentrique qui prévaut partout. Ce qu'ils recherchent, c'est plutôt une alternative à l'histoire, et d'abord d'une revalorisation du mythe comme expression authentique de l'univers de sens et du rapport au temps propres au peuple indigène. Divers auteurs issus de l'École de Francfort, comme Karl Popper ou Jürgen Habermas (rejoints récemment par Alain Touraine), ont tenté de penser une modernité non historiciste, en condamnant le modernisme positiviste agressif et intolérant sans renoncer pour autant ni à la raison ni au cœur libéral des Lumières. Mais penser avec eux reviendrait une fois encore à se chercher des modèles en Europe. Certains intellectuels comme Chakrabarty postulent à la façon des postmodernistes qu'il n'y a pas de réalité identifiable mais seulement une pluralité de discours sur les faits, ce qui leur permet de s'en tenir à la critique du discours de la modernité, à la subversion de l'historiographie, à la célébration esthétique de la singularité des mondes de significations indigènes. Il leur suffit de s'autoproclamer interprètes de la culture des subalternes qui n'ont jamais eu droit à la parole. S'ils restent en théorie solidaires des luttes concrètes d'inspiration moderniste et progressiste que ces peuples mènent pour faire respecter leurs droits élémentaires, leur ralliement s'opère à distance, à titre provisoire, et au titre d'exigences purement stratégiques. Peut-être, dans ce cas, faut-il tout simplement suivre Achille Mbembe lorsqu'il relève la « pauvreté philosophique » de la pensée postcoloniale. Enfin, il y a ceux qui, comme Shahid Amin, évitent ces apories en cherchant seulement à pluraliser la raison historienne sans la renier, en s'attachant notamment à analyser la relation entre le type d'histoire qu'on écrit avec les archives et les visions du passé que véhiculent la tradition populaire et la mémoire collective. Alors, que reste-t-il des *Subaltern Studies* ? Il faut d'abord reconnaître que cette entreprise intellectuelle est à l'origine d'une production talentueuse qui a profondément ébranlé depuis vingt ans, à travers l'étude du cas de l'Inde, les perspectives dominantes dans le champ de l'histoire des mondes coloniaux depuis l'époque des indépendances, ouvert des problématiques inédites, et exploré de nouvelles façons d'aborder le discours des sources coloniales. L'apport essentiel est d'ordre critique. Les *Subaltern Studies* ont fourni sans conteste une des expressions les plus percutantes du procès de l'ethnocentrisme dans les sciences sociales, de l'élitisme des approches « par le haut », et de la « version standard » de l'histoire, dont le cadre de référence est l'histoire nationale. Le type de trajectoire, qui a mené ce groupe d'intellectuels du marxisme à une théorie critique profondément marquée par le « tournant » linguistique et culturel de la fin du XXe siècle, n'a rien d'exceptionnel dans la mouvance de la pensée postmoderniste (c'est notamment le parcours des *Cultural Studies* anglo-américaines). Mais l'originalité des subalternistes, c'est d'avoir formulé cette critique générale des cadres de pensée traditionnels de l'histoire et des sciences sociales à partir de l'expérience des peuples déshérités qui ont subi le traumatisme de la sujétion coloniale puis le poids écrasant des déséquilibres Nord-Sud, et qui demeurent soumis, dans le champ académique, à ce qu'ils nomment la « violence épistémologique » de la pensée occidentale. La thématique générale qu'ils développent prolonge la théorie élaborée par Foucault, et vulgarisée par Edward Saïd dans le domaine des études orientalistes, du rapport consubstantiel entre savoir et pouvoir. Bien entendu, le discours qui associe l'anticolonialisme à la critique de l'élitisme, de l'historicisme et de l'européocentrisme en histoire et dans les sciences sociales ne date pas d'aujourd'hui, mais ce n'était il y a quarante ou cinquante ans qu'une parole militante isolée. Dans la conjoncture contemporaine de déclin radical des paradigmes dominants dans laquelle s'est épanoui le postcolonialisme, ce discours a fini par se banaliser, et ses idées forces sont maintenant très généralement admises, sauf dans leurs versions postmodernistes les plus radicales. L'écho considérable dont ont bénéficié les travaux des auteurs subalternistes et postcolonialistes au cours de ces vingt dernières années dans le monde universitaire anglo-saxon y est assurément pour quelque chose. Toutefois, quand on se reporte aux vastes débats historiques en cours sur la *world history*, sur les interactions entre le local et le global, sur les incidences de la variation des échelles d'observation sur les régimes de causalité, sur le pluralisme historiographique et la concurrence entre histoires « standard » et mémoires alternatives, on constate que la réflexion des historiens sur leur pratique scientifique, tout en intégrant ces critiques comme allant de soi, les englobe dans des questionnements plus amples, plus imaginatifs, plus prospectifs que ceux des subalternistes et des postcolonialistes, qui semblent par contraste quelque peu ankylosés dans leur posture militante et figés dans un

discours du ressentiment. Ainsi, alors qu'ils sont tous d'accord pour critiquer l'élitisme des approches traditionnelles, les praticiens des sciences sociales n'en sont pas moins devenus conscients des limites épistémologiques difficilement surmontables de l'histoire par le bas (*cf.* les discussions en cours sur la micro-histoire), sans parler des problèmes théoriques plus généraux que posent les approches « populistes » dans les sciences sociales. De même, s'il est clair que les théories historicistes et totalisantes de l'histoire ne sont plus de saison, les historiens n'ont heureusement nullement renoncé à toute ambition d'interprétation générale du devenir historique, même s'ils écartent désormais tout postulat mécaniste et toute idée de récit linéaire. Il en est ainsi lorsqu'ils reconstituent les chaînes de circulations, de connexions, de parentés, de métissages dont la trame de l'histoire mondiale est tissée depuis toujours, ou lorsqu'ils appliquent à de grands ensembles spatiaux non européens le modèle d'analyse d'une dynamique régionale de longue durée élaboré par Braudel pour la seule Méditerranée, réfutant d'ailleurs du même coup l'illusion si profondément enracinée de la singularité de l'expérience européenne et de sa centralité dans la construction du monde moderne. Enfin, on peut critiquer l'européocentrisme sans s'enfermer dans un schéma stérile de pensée binaire qui essentialise l'Europe comme l'antithèse radicale de toutes les sociétés colonisées de l'âge moderne. On peut, par exemple, relire son histoire comme un long processus de colonialismes internes – ce qu'elle a été aussi –, ou montrer à quel point les métropoles européennes au temps du colonialisme ont été des créations de leurs empires respectifs. C'est à travers le travail d'auteurs non occidentaux comme Roy Bin Wong pour la Chine ou Achille Mbembe pour l'Afrique, qui ont à la fois intégré et transcendé avec lucidité et créativité l'apport critique du subalternisme et du postcolonialisme, qu'on entrevoit pour ce courant de pensée la possibilité d'une postérité scientifiquement prometteuse.Dans le contexte contemporain de la mondialisation, qui fait de l'ethnicité un facteur essentiel de segmentation de la vie sociale et favorise l'émergence de savoirs « insurgés » de tous bords, la critique subalterniste et postcoloniale de la modernité occidentale répond évidemment à des attentes largement partagées. Les *Subaltern Studies* constituent aujourd'hui pour beaucoup d'intellectuels des pays du Sud une référence et un modèle. Mais un tel "effet d'aubaine" risque d'encourager dans ce courant de pensée la tendance au dogmatisme, voire une certaine immaturité épistémologique, s'il ne se laisse pas questionner en profondeur par ce qu'il y a de plus novateur aujourd'hui dans le travail des historiens et des sociologues de la culture.

Texte paru dans la revue *Critique Internationale*, 24, 2004, pp. 67-79, consultable sur le site : ceias.ehess.fr/docannexe.php?id=445

Jacques Pouchepadass est directeur de recherche au CNRS et chercheur au Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud de l'EHESS. Ses recherches portent sur l'histoire sociale et l'historiographie de l'Inde coloniale.

De Jacques Pouchpadass vous pouvez aussi consultez sur le site http://lodel.ehess.fr/ceias/docannexe.php?id=446 son texte : « Les Subaltern Studies ou la critique postcoloniale de la modernité » paru dans la revue *L'Homme* de oct-déc. 2000].

Sujets possibles (Subaltern et Postcolonial studies) :

- La notion de « subalternes » est-elle opératoire en histoire ?
- Quels sont les apports des études « postcoloniales » à la recherche historique ?
- L'histoire du fait colonial : quels enjeux ? Quels débats ?
- Qu'est-ce que l'histoire « vue d'en bas » ?

« DÉBAT COLONIAL/LOIS MÉMORIELLES » EN FRANCE

Chronologiquement, le « débat colonial » débute à propos de la mémoire de la guerre d'Algérie, demeurée si longtemps une « guerre sans nom » (Stora, 1991). Une guerre portée par une mosaïque de mémoires, qui juxtapose et oppose – entre autres – une mémoire de l'occultation et du silence du côté officiel français, une mémoire de la souffrance et de la perte du côté pied-noir, une mémoire de l'immigration algérienne en France, essentiellement cantonnée dans le milieu familial, et une mémoire instrumentalisée et confisquée pour la

légitimation du régime du côté officiel algérien (Manceron et Remaoun, 1993). Récemment, c'est la question de la pratique de la torture par l'armée française en Algérie (Branche, 2001) qui est devenue centrale dans ce « retour » du passé algérien. Mais l'attention de l'opinion publique et des médias s'est déplacée vers une désignation de coupables individuels – et notamment sur le général Aussaresses (2002) qui avait admis avoir commis de nombreux assassinats – plutôt que vers une interrogation générale sur la guerre menée en Algérie. La question de la torture n'a pas encore conduit ni à de véritables débats sur la place du passé colonial en Algérie et en France ni à la poursuite des avancées historiographiques ; elle s'est au contraire, accompagnée de la répétition des affrontements de l'époque de la guerre d'Algérie (Branche, 2005). Le travail d'historisation – dégagé des pressions mémorielles et des enjeux identitaires – de ce passé algérien de la France reste encore largement à développer (Harbi et Stora, 2004).

Ce « débat colonial » s'emballe et prend une toute autre dimension en 2005 avec le vote de la loi « portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » dont l'article 4 stipule notamment « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française oure-mer, notamment en Afrique du Nord […] » (loi du 23 février 2005). Des historiens réagissent très vite pour rejeter cette loi qu'ils qualifient de « scélérate » (Liauzu et Manceron, 2006). Le texte paru le 25 mars dans le quotidien *Le Monde* signé par six historiens est le point de départ d'un vaste mouvement de protestation et de mobilisation des historiens et de personnalités diverses. Ce mouvement, qui demande l'abrogation de la loi, reçoit le soutien de nombreuses associations dont l'*Association des professeurs d'histoire et géographie.* Le 17 juin est constitué le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH) – animé notamment par Gérard Noiriel, Nicolas Offenstadt et Michèle Riot-Sarcey – qui insiste en particulier sur la « nécessité de l'action collective » contre les « entrepreneurs de mémoire » et invite à une « vaste réflexion sur les usages publics de l'histoire ». Le débat déborde vite les limites du monde universitaire et scolaire pour devenir, largement relayé et alimenté par les médias, un véritable débat social sur le « passé colonial » et sur le poids et les conséquences de ce passé dans le présent « post-colonial » de la France, avivé encore par la « crise des banlieues » de novembre 2005 et par les revendications de reconnaissance de la part de celles et ceux, « enfants issus de l'immigration », qui se revendiquent comme les « indigènes de la République » défendant un « anticolonialisme postcolonial » (appel lancé en janvier 2005). Après de nombreuses péripéties le deuxième alinéa de l'article 4 prescrivant la façon dont les programmes scolaires doivent présenter la colonisation est soumis, à l'initiative du chef de l'État, Jacques Chirac, au Conseil constitutionnel afin que celui-ci constate son caractère non-réglementaire et se prononce pour sa suppression car, explique l'Élysée, cet alinéa « suscite des interrogations et des incompréhensions chez beaucoup de nos compatriotes. Il convient de les lever pour retrouver les voies de la concorde. La Nation doit se rassembler sur son histoire. » (Communiqué de la présidence de la République du 25 janvier 2006).

Cette première polémique n'a pas trouvé son issue qu'une seconde affaire se lève et pose, sous une autre forme, la question des usages du passé dans la société française. En effet à la suite de ses déclarations au *Journal du Dimanche,* lors d'un entretien consacré au livre qu'il vient de consacré aux traites négrières qui embrasse aussi bien les traites « orientale » et « intra-africaine » que la traite atlantique (Pétré-Grenouilleau, 2004), l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau est accusé par un « Collectif des Antillais-Guyanais-Réunionnais » de contester « de manière directe, le caractère de crime contre l'humanité qui a été reconnu à la Traite négrière par la loi du 23 mai 2001 ». L'assignation en justice de l'historien en septembre 2005, motivée par l'existence de la loi Taubira, suscite, une fois connue, une grande émotion dans le milieu des historiens. Indépendamment du soutien apporté à l'historien incriminé 19 historiens lancent le 12 décembre 2005, trois jours après que Jacques Chirac ait rappelé solennellement que « ce n'est pas à la loi d'écrire l'histoire », une pétition intitulée « Liberté pour l'histoire » demandant l'abrogation de toutes les « lois mémorielles », y compris la loi Gayssot du 13 juillet 1990 réprimant « tout acte raciste, antisémite ou xénophobe » et qui était particulièrement destinée à pénaliser le négationnisme. « Émus par les interventions politiques de plus en plus fréquentes dans l'appréciation des événements du passé et par les procédures

judiciaires touchant des historiens et des penseurs », les signataires considèrent ces lois comme « indignes d'un régime démocratique. ». Cette position radicale, du fait notamment de l'inclusion de la loi Gayssot dans la demande d'abrogation, si elle ne fait pas l'unanimité chez les historiens (Rousso, 2005) n'en recueille pas moins une large adhésion – plusieurs centaines de signataires – universitaires et enseignants du secondaire – succèdent aux 19 initiateurs – qui traduit le malaise que suscite parmi les historiens la montée des polémiques mémorielles et leur judicarisation. La conjonction de ces deux crises mémorielles a mis en relief les enjeux jusqu'alors latents ou encore peu visibles de la redéfinition en cours du rôle social de l'historien au début du XXIe siècle, qui doit être replacée dans la longue durée du combat historien pour l'autonomie scientifique :

– comment l'historien doit-il intégrer dans sa pratique la remise en cause de « l'économie mémorielle » jusqu'alors dominante, changement caractérisé notamment par la mondialisation des mémoires, alignées de plus en plus sur le modèle de celle de la Shoah érigée en matrice d'une « mémoire mondiale des traumatismes collectifs » (Deslaurier et Roger, 2006 ; Garcia, 2007) ?

– la question de la « communauté des historiens » et de ses capacités à réagir et à intervenir de manière collective pour défendre son autonomie scientifique face aux pressions politiques et «sociales » reste largement en suspens après la phase active du débat. Celui-ci a plutôt mis en lumière les divergences au sein des historiens. Dans tous les cas, la fragmentation de la « communauté » (si tant est qu'on accepte son existence) est patente et la question de son organisation en tant que telle reste posée, même si le CVUH et l'association née de la pétition « Liberté pour l'histoire » posent tous deux, dans des termes certes différents, le problème de l'action collective des historiens sans revendiquer aucunement une quelconque « fermeture corporative » pour les historiens.

- plus largement et en guise d'hypothèse de travail, comme le note P. Garcia (2007), la guerre des mémoires qu'illustre à l'extrême le débat colonial, ne doit-elle pas être considérée « comme un symptôme majeur du présentisme, d'un "présent désorienté" » (pour reprendre une expression de François Hartog, 1995) et du « déficit d'horizon commun » caractéristique des sociétés occidentales du tournant du siècle ?

Parmi les enjeux du débat colonial, faisons une place particulière à celui de la transmission par l'enseignement des mémoires « difficiles » ou délaissées, et notamment tout ce qui concerne le passé colonial ; l'enseignement restant l'un des vecteurs principaux de la mémoire collective nationale et de la « fabrique » de l'identité nationale.

Sujets possibles prenant comme exemple d'appui le « débat colonial » en France.

1/ L'histoire appartient-elle aux historiens ? *À partir de l'exemple – non limitatif- du débat sur les « lois mémorielles » en France.*

2/ Les historiens face aux lois mémorielles : quels enjeux ?

3/ La loi peut-elle dire le vrai en histoire ? *À partir de l'exemple – non limitatif- du débat sur les « lois mémorielles » en France.*

NB. Des sujets sur « histoire et mémoire » et sur le rôle social de l'historien peuvent également prendre comme exemple d'appui le débat sur les « lois mémorielles » en France.

Document 1. Pétition "Liberté pour l'histoire" (2005).

Émus par les interventions politiques de plus en plus fréquentes dans l'appréciation des événements du passé et par les procédures judiciaires touchant des historiens et des penseurs, nous tenons à rappeler les principes suivants :

L'histoire n'est pas une religion. L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît pas de tabous. Il peut être dérangeant.

L'histoire n'est pas la morale. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique.

L'histoire n'est pas l'esclave de l'actualité. L'historien ne plaque pas sur le passé des schémas idéologiques contemporains et n'introduit pas dans les événements d'autrefois la

sensibilité d'aujourd'hui.

L'histoire n'est pas la mémoire. L'historien, dans une démarche scientifique, recueille les souvenirs des hommes, les compare entre eux, les confronte aux documents, aux objets, aux traces, et établit les faits. L'histoire tient compte de la mémoire, elle ne s'y réduit pas.

L'histoire n'est pas un objet juridique. Dans un État libre, il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique.

La politique de l'Etat, même animée des meilleures intentions, n'est pas la politique de l'histoire.

C'est en violation de ces principes que des articles de lois successives – notamment lois du 13 juillet 1990, du 29 janvier 2001, du 21 mai 2001, du 23 février 2005 – ont restreint la liberté de l'historien, lui ont dit, sous peine de sanctions, ce qu'il doit chercher et ce qu'il doit trouver, lui ont prescrit des méthodes et posé des limites. Nous demandons l'abrogation de ces articles indignes d'un régime démocratique."

Les 19 signataires du 12 décembre 2005 :

Jean-Pierre Azéma, Élisabeth Badinter, Jean-Jacques Becker, Françoise Chandernagor, Alain Decaux, Marc Ferro, Jacques Julliard, Jean Leclant, Pierre Milza, Pierre Nora, Mona Ozouf, Jean-Claude Perrot, Antoine Prost, René Rémond, Maurice Vaïsse, Jean-Pierre Vernant, Paul Veyne, Pierre Vidal-Naquet, Michel Winock.

Document 2. Henry Rousso, "Mémoires abusives" (2005).

Plusieurs pétitions réclament l'abrogation des lois récentes qui "légifèrent" sur le passé : la loi Gayssot réprimant la négation de l'extermination des juifs (13 juillet 1990) ; celle déclarant que le massacre des Arméniens en 1915 est un génocide (29 janvier 2001) ; celle définissant la traite négrière et l'esclavage, *"à partir du XVe siècle"*, comme un crime contre l'humanité, et qui demande que les programmes scolaires lui accordent *"une place conséquente"* (23 mai 2001) ; celle, enfin, en faveur des harkis, qui demande à son tour, dans son article 4, que les programmes *"reconnaissent en particulier le rôle positif de la* présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord" (23 février 2005), article qui a déclenché les polémiques récentes.

Ces pétitions expriment une position de principe : ni la loi ni la justice n'ont à dire l'histoire. Elles offrent également un début d'explication à cette "judiciarisation du passé", en faisant remonter le problème au vote de la loi Gayssot. Celle-ci n'est pourtant pas du même ordre. Elle a une portée juridique concrète en créant un nouveau délit — le "négationnisme" —, les autres lois n'ayant, pour l'instant, qu'une visée "déclamatoire", sans autre portée que d'accorder une forme de reconnaissance à tel ou tel groupe, en inventant une forme inédite de commémoration par la délivrance d'un cours d'histoire sommaire au *Journal officiel.*

Or le négationnisme n'est pas une simple interprétation de l'histoire : c'est une composante majeure de l'antisémitisme depuis 1945 à l'échelle internationale — les récentes déclarations du président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, le confirment jusqu'à la nausée. Sans doute, pour le combattre, aurait-on dû utiliser l'arsenal juridique existant, plutôt que de promulguer une loi contestable. Mais l'abolir aujourd'hui constituerait un acte politique plus inopportun encore. Quant aux autres lois incriminées, si elles sont critiquables sur le principe, il est illusoire de prétendre les effacer, sinon les amender, quelques années après les avoir promulguées, sauf à donner le sentiment que la loi n'est qu'un bien de consommation jetable.

La tendance à légiférer sur le passé est d'ailleurs bien antérieure à la loi Gayssot. Elle est née des procédures lancées, dans les années 1970, contre d'anciens nazis et collaborateurs ayant participé à l'extermination des juifs. Celles-ci utilisaient pour la première fois l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, votée en 1964. Elles devaient aboutir aux procès Barbie, Touvier et Papon. Les pétitions récentes ne prennent pas en compte cet élément, ni ne rappellent la participation d'historiens à ces procès tardifs, éludant ainsi la responsabilité des scientifiques dans cette judiciarisation de l'histoire que nous étions peu nombreux à dénoncer à l'époque.

Il s'agit pourtant d'un élément central dans la généalogie des disputes actuelles. L'innovation juridique des *"procès pour la mémoire"* se justifiait, certes, par l'importance et la singularité du génocide des juifs, dont la signification n'est apparue que deux générations plus tard.
Elle exprimait cependant un changement radical dans la place que nos sociétés assignent à l'histoire, dont on n'a pas fini de prendre la mesure. Ces procès ont soulevé la question de savoir si, un demi-siècle après, les juges étaient toujours "contemporains" des faits incriminés. Ils ont montré à quel point la culture de la mémoire avait pris le pas, non seulement sur les politiques de l'oubli qui émergent après une guerre ou une guerre civile, afin de permettre une reconstruction, mais aussi sur la connaissance historique elle-même. L'illusion est ici de croire que la "mémoire" fabrique de l'identité sociale, qu'elle donne accès à la connaissance. Comment peut-on se souvenir de ce que l'on ignore, les historiens ayant précisément pour fonction, non de "remémorer" des faits, des acteurs, des processus du passé, mais bien de les établir ?
Dans le cas du génocide des juifs, dans celui des Arméniens ou dans le cas de la guerre d'Algérie, encore pouvons-nous avoir le sentiment que ces faits appartiennent toujours au temps présent — que l'on soit ou non favorable aux "repentances". L'identification reste possible de victimes précises, directes ou indirectes, et de bourreaux singuliers, individus ou États, à qui l'on peut demander réparation. Mais comment peut-on prétendre agir de la même manière sur des faits vieux de plusieurs siècles ? Comment penser sérieusement que l'on peut "réparer" les dommages causés par la traite négrière *"à partir du XVe siècle"* de la même manière que les crimes nazis, dont certains bourreaux habitent encore au coin de la rue ?
La mobilisation actuelle, notamment à gauche, porte ses coups sur l'article 4 de la loi de février 2005. L'article est certes inepte, mais la dispute est ici idéologique, et n'est pas de nature différente sur le fait de savoir si, par exemple, le communisme recèle un bilan positif ou si la démocratie parlementaire est exempte de critiques. Cela est affaire d'opinion, et n'a pas à être prescrit dans un programme scolaire qui n'a, d'ailleurs, pas la moindre chance d'être jamais appliqué.
Mais cet article 4 est une réaction à l'idée qu'il y aurait des victimes méritant reconnaissance, et d'autres — les harkis — qui n'ont pas droit à cet honneur. Le fond du débat est d'un autre ordre. La loi du 23 mai 2001 a déclaré en quelques lignes que l'esclavage et la traite négrière constituent *"un crime contre l'humanité"*.
L'esclavage, sinon la traite négrière d'antan, a déjà été défini comme un *"crime contre l'humanité"* dans les statuts du Tribunal militaire international de Nuremberg (article 6c), et il est réprimé depuis par les lois internationales. Pourquoi, dès lors, promulguer une loi à seule fin rétroactive s'il n'y a aucune possibilité d'identifier des bourreaux, encore moins de les traîner devant un tribunal ? Pourquoi devons-nous être à ce point tributaires d'un passé qui nous est aussi étranger ? Pourquoi cette volonté d'abolir la distance temporelle et de proclamer que les crimes d'il y a quatre siècles ont des effets encore opérants ? Pourquoi cette réduction de l'histoire à la seule dimension criminelle et mortifère ? Et comment croire que les valeurs de notre temps sont à ce point estimables qu'elles puissent ainsi s'appliquer à tout ce qui nous a précédés ?
En réalité, la plupart de ces initiatives relèvent de la surenchère politique. Elles sont la conséquence de la place que la plupart des pays démocratiques ont accordée au souvenir de la Shoah, érigé en symbole universel de la lutte contre toutes les formes de racisme. À l'évidence, le caractère universel de la démarche échappe à beaucoup. La mémoire de la Shoah est ainsi devenue un modèle jalousé, donc, à la fois, récusé et imitable : d'où l'urgence de recourir à la notion anachronique de crime contre l'humanité pour des faits vieux de trois ou quatre cents ans.
Le passé n'est ici qu'un substitut, une construction artificielle — et dangereuse —, puisque le groupe n'est plus défini par une filiation passée ou une condition sociale présente, mais par un lien "historique" élaboré après coup, pour isoler une nouvelle catégorie à offrir à la compassion publique. Enfin, cette faiblesse s'exprime, une fois de plus, par un recours paradoxal à l'État, voie habituelle, en France, pour donner consistance à une "communauté" au sein de la nation. Sommé d'assumer tous les méfaits du passé, l'État se retrouve en même

temps source du crime et source de rédemption. Outre la contradiction, cette "continuité" semble dire que l'histoire ne serait qu'un bloc, la diversité et l'évolution des hommes et des idées, une simple vue de l'esprit, et l'État, le seul garant d'une nouvelle histoire officielle "vertueuse". C'est là une conception pour le moins réactionnaire de la liberté et du progrès.

Henry Rousso, "Mémoires abusives", *Le Monde*, 24 décembre 2005.

TEXTE COMPLÉMENTAIRE 1 :
Éléments de chronologie extraits de "L'État et les mémoires", *Regards sur l'actualité*, n° 325, novembre 2006

"Que sont les "lois mémorielles" ?
Cette expression est apparue au cours des débats sur l'article 4 de la loi du 23 février 2005 et désigne quatre lois :
– la loi, dite Gayssot, du 13 juillet 1990 "tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe", qui crée le délit de négationnisme du génocide des Juifs ;
– la loi du 29 janvier 2001 "relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915";
– la loi, dite Taubira, du 21 mai 2001 "tendant à la reconnaissance de la traite et l'esclavage en tant que crime contre l'humanité", qui reconnaît la traite de négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité ;
– la loi du 23 février 2005 "portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés». Son article 4 établissait que les programmes de recherche devaient accorder la place qu'elle méritait à l'histoire de la présence française outre-mer et que les programmes scolaires devaient en reconnaître le rôle positif.

Pourquoi des "lois mémorielles" ?
La loi Gayssot. première des lois mémorielles, a été adoptée dans un contexte de publicité des thèses du négationniste Robert Faurisson remettant en cause le génocide des Juifs et de leur exploitation par l'extrême droite. Son but était de lutter contre ce négationnisme et de reconnaître la douleur des survivants et des descendants des victimes face à ces remises en cause. Les lois suivantes ont repris ces objectifs de lutte contre la négation de faits historiques (génocide arménien, esclavage, traite négrière) et de reconnaissance symbolique des mémoires blessées (Arméniens, habitants des départements d'outre-mer, anciens colonisés, rapatriés, Harkis). La question de l'efficacité de ces dispositifs est en débat.

(*Regards sur l'actualité, op. cit.,* p. 18)

23 février 2005 : promulgation de la loi "portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés» et de son article 4.
25 mars 2005 : publication dans *Le Monde* d'une pétition d'historiens, "Colonisation: non à l'enseignement d'une histoire officielle", menée notamment par Claude Liauzu, Gilbert Meynier et Gérard Noiriel, réclamant l'abrogation de la loi du 23 février 2005.
septembre 2005 : en se fondant sur la loi Taubira, le Collectif des Antillais, Guyanais et Réunionnais, dit Collectifdom, dépose une plainte contre l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, spécialiste reconnu des traites négrières, pour contestation de crime contre l'humanité. La plainte est levée le 4 février 2006.
9 décembre 2005 : Jacques Chirac nomme une "mission pluraliste pour évaluer l'action du Parlement dans les domaines de la mémoire et de l'histoire"constituée de Jean-Louis Debré.
13 décembre 2005 : publication dans Li*bération* d'une seconde pétition, "Liberté pour l'histoire", signée par 19 historiens, dont Jean-Pierre Azéma, Pierre Vidal-Naquet et Pierre Nora, et réclamant l'abrogation de plusieurs articles "indignes d'un régime démocratique» des quatre "lois mémorielles".

20 décembre 2005 : publication dans *20 minutes* d'un appel "Ne mélangeons pas tout" signé par 32 écrivains, juristes et historiens, dont Yves Chevalier, Claude Lanzmann, Serge Klarsfeld, Didier Daeninckx, Marc Lévy, en réaction à la pétition du 13 décembre.
21 décembre 2005 : le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, confie à Arno Klarsfeld un travail de réflexion sur la loi, l'histoire et le devoir de mémoire. Il remet son rapport le 25 janvier 2006.
15 février 2006 : abrogation par décret de l'alinéa 2 de l'article 4 de la loi du 23 février 2005, rendue possible par la décision du Conseil constitutionnel du 31 janvier 2006 déclarant que ces dispositions ne relevaient pas du domaine de la loi.
12 avril 2006 : dépôt d'une proposition de loi par le député socialiste, Didier Migaud, à l'Assemblée nationale, afin d'introduire un nouvel article à la loi sur la reconnaissance du génocide arménien permettant de sanctionner ceux qui contesteraient son existence. Ce texte a été voté en première lecture à l'Assemblée nationale le 12 octobre 2006. Il doit être examiné par le Sénat."

Regards sur l'actualité, op. cit., p. 21.

WORLD & GLOBAL HISTORY

Doc. 1 . Chloé Maurel « La World/Global History »

AUX SOURCES DE LA *WORLD/GLOBAL HISTORY*

En 1963, l'historien canadien William McNeill publie un ouvrage précurseur intitulé *The Rise of the West : A History of the Human Community*[1] Le titre, *L'Expansion de l'Occident*, est une allusion inversée au titre de l'ouvrage du philosophe et historien allemand Oswald Spengler, *Le Déclin de l'Occident*, publié en 1918[2]. Alors que ce dernier avait développé l'idée de civilisations étanches, entités cloisonnées et indépendantes connaissant chacune un cycle d'ascension puis de déclin, McNeill au contraire souligne les effets réciproques des différentes civilisations les unes sur les autres et met l'accent sur les fusions entre cultures. L'« expansion de l'Occident » qu'analyse McNeill au fil des siècles est décrite comme une expansion territoriale continue, liée à l'industrialisation, et qui se traduit par une influence croissante de la civilisation européenne sur les autres civilisations et sur le monde entier. Succès de librairie, cet ouvrage a joué un rôle certain dans l'émergence du courant de l'histoire mondiale. Outre William McNeill, un autre pionnier de l'histoire mondiale/globale est l'intellectuel d'origine allemande Andre Gunder Frank. À la fois historien, économiste, sociologue, anthropologue, géographe, spécialiste des relations internationales et des sciences politiques, il incarne bien, par son profil interdisciplinaire, l'aspiration totalisante de ce courant. Il a été l'un des principaux représentants dans les années 1970 de la « théorie de la dépendance » qui a analysé les rapports de domination dans le monde selon un modèle centre-périphérie et a développé l'idée que les périphéries exploitées (comme l'Afrique ou l'Amérique latine) sont entretenues dans le cercle vicieux du sous-développement par les nations du centre[3] Sous l'influence conjuguée de ces chercheurs et d'autres, comme Patrick Manning, l'histoire mondiale (*world history*) a commencé réellement à se développer dans les années 1980 aux États-Unis. Patrick Manning, auteur d'une thèse de doctorat sur l'histoire économique du Dahomey du Sud, réalisée à l'Université du Wisconsin en 1969, a contribué à la mise en place dans cette université, dès les années 1980, d'un programme pionnier d'histoire mondiale, dans la lignée des travaux de son prédécesseur Melville Herskovits. Poursuivant ses recherches sur l'Afrique, il les a inscrites dans une perspective d'histoire mondiale/globale, entreprenant en particulier une histoire « globale » du commerce des esclaves[4]

.

UNE INSTITUTIONNALISATION RAPIDE

Dans les années 1980-1990, le courant de l'histoire mondiale a ainsi connu un vif

développement aux États-Unis, et s'est s'élargi à l'ensemble du monde anglo-saxon. On observe ainsi, dans l'historiographie américaine au tournant des années 1980, un mouvement de balancier qui s'opère entre une histoire toujours plus locale dans les années 1970 (ignorant, en politique étrangère, le point de vue des historiens étrangers), et cette ouverture au grand large qui se produit dans la décennie suivante. Le fort engouement rencontré par l'histoire mondiale dès le début des années 1980 a conduit à sa rapide institutionnalisation : en 1982 a été fondée la World History Association, plusieurs revues spécifiques ont été créées, comme le *Journal of World History*, publié depuis 1990 par l'Université de Hawaï, en tant qu'organe officiel de la World History Association. Internet a joué un rôle moteur, permettant aux historiens s'intéressant à l'histoire mondiale de s'organiser en réseaux et de communiquer de manière dynamique grâce à des sites comme *H-World* ou des revues en ligne comme *World History Connected*, tous deux lancés en 1994.

Plusieurs universités américaines ont alors mis en place des cursus de *world history*, d'abord en premier cycle, et ont créé des centres de recherche sur l'histoire mondiale/globale. En 1994, sous l'impulsion de Patrick Manning, ont été créés à la Northeastern University un World History Center ainsi qu'un programme doctoral d'histoire mondiale. Plusieurs autres universités américaines ont mis sur pied à leur tour des programmes ou centres de recherches en histoire mondiale, comme la State University of New York qui a créé en 2003 un Center for **Global History**. À partir des années 1990, la parution d'ouvrages d'histoire mondiale a proliféré aux États-Unis ; parmi ceux qui font référence, on peut citer notamment *A World History* de William McNeill (1998), *Navigating World History : Historians Create a Global Past* de Patrick Manning (2003) ou *Holt World History : The Human Journey* d'Akira Iriye (2005)[5] Dans *Navigating World History*, qui se veut un « guide » pour aider le lecteur à s'orienter, à « naviguer » dans un domaine de plus en plus vaste, Patrick Manning inclut plus de mille titres, dont plus de la moitié sont postérieurs à 1990, ce qui illustre bien le caractère récent de ce courant et son essor quasi exponentiel. Ane Lintvedt a elle aussi mesuré la croissance frappante du nombre des travaux d'histoire mondiale/globale aux États-Unis dans les années récentes[6] Cet extraordinaire engouement s'est poursuivi dans la décennie 2000, avec par exemple la création de la revue *Globality Studies Journal*, publiée depuis 2006 par le Center for **Global History** (New York), ou l'organisation d'un colloque intitulé « ***Global history**, globally* » à l'Université Harvard en février 2008. Fait significatif, l'American Historical Association, pour sa 123e réunion annuelle en janvier 2009, a choisi le thème « *Doing Transnational History* », dans lequel une large place est accordée à l'histoire mondiale/globale. […]

Si le terme de *world history* a dominé dans les débuts, cette appellation s'est vue peu à peu concurrencée par celle, proche mais distincte, de ***global history***. Ainsi, en 1989, l'historien Bruce Mazlish a réuni un petit groupe d'universitaires autour du projet d'une *New **Global History** Initiative* (NGH). De cette entreprise est né l'ouvrage *Conceptualizing **Global History***, paru en 1993, qui se veut un manifeste en faveur de la ***global history***, par opposition à la *world history*[10] Mazlish définit l'objectif de la ***global history*** comme l'analyse la naissance et l'évolution du phénomène de « *globalization* ». D'où, en français, une ambiguïté de traduction de l'expression ***global history***, puisque l'adjectif anglais « *global* » se traduit traditionnellement en français par « mondial », et « *globalization* » par « mondialisation ». Pour Bruce Mazlish, l'histoire globale serait la meilleure manière d'étudier le monde de plus en plus interdépendant et interconnecté qui est le nôtre depuis quelques décennies, et d'analyser la société « globalisée » qui en découle. Pour lui, l'histoire globale devrait même devenir une nouvelle période de l'histoire, après l'histoire moderne et l'histoire contemporaine. Elle se centrerait sur l'histoire de la mondialisation économique, technologique, culturelle, *etc.*, et des processus qui y sont liés, comme l'émergence d'une société de consommation planétaire, l'exploration de l'espace, la menace nucléaire, les risques technologiques, les problèmes environnementaux […] Dans le sillage des idées de Bruce Mazlish, le Center for **Global History** de la State University of New York, dirigé par l'historien Wolf Schäfer, se revendique directement de la *New **Global History** Initiative* : il entend constituer une alternative à l'histoire mondiale « traditionnelle » et promouvoir le développement d'études historiques sur le phénomène de la « *globalization* ». Se fondant sur le postulat que « les humains sont désormais connectés les uns aux autres et à la Terre comme jamais auparavant », autrement dit que « la Terre et la nature humaine sont

devenues un système couplé »[11], les chercheurs de ce centre soutiennent que le monde serait récemment passé de l'ère de la « modernité » à celle de la « globalité ». Il s'agirait désormais de transcender les limitations matérielles, spatiales et temporelles, et d'appréhender l'histoire à l'échelle des 4,5 milliards d'années de la planète Terre. Au regard de ces immenses étendues temporelles, certains concepts et enjeux devraient passer au second plan, comme ceux de l'État nation, tandis que d'autres passeraient au premier plan, comme les questions environnementales.

Au fil des années, l'expression de ***global history*** a gagné du terrain sur celle de *world history*. Le terme « *global* » est apparu plus porteur de sens, mettant l'accent sur l'accroissement des phénomènes d'interdépendance et des processus d'intégration à l'échelle de la planète, tandis que le terme « mondial » peut apparaître simplement comme un synonyme d'« international », sans rien de novateur sur le plan conceptuel. Ainsi, plus encore que l'histoire mondiale, l'« histoire globale » tend à être pensée dans le cadre de la « *globalization* », en français « mondialisation » ou « globalisation », thème qui a le vent en poupe depuis une ou deux décennies, comme en témoigne l'avalanche d'ouvrages parus sur les différents aspects de ce phénomène [12].

NOTES :

1. William H. McNeill, *The Rise of the West : A History of the Human Community*, Chicago, University of Chicago Press, 1963, rééd. 1991 augmenté d'un essai rétrospectif *The Rise of the West after Twenty-Five Years*.
2. Oswald Spengler, *Der Untergang des Abendlandes : Umrisse einer Morphologie der Weltgeschichte*, t. I : *Gestalt und Wirklichkeit*, t. II : *Welthistorische Perpektiven*, Munich, Beck, t. I : 1920, t. II : 1922 ; trad. fr., *id.*, *Le Déclin de l'Occident*, t. I : *Forme et réalité*, t. II : *Perspectives de l'histoire universelle*, trad. de l'all. par M. Tazerout, Paris, Nouvelle Revue française, « Bibliothèque des idées », t. I : 1931, t. II : 1933.
3. Voir Andre Gunder Frank, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Paris, Maspero, 1968.
4. Patrick Manning, *Slavery, Colonialism and Economic Growth in Dahomey, 1640-1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982 ; *id.*, *Francophone Sub-Saharan Africa, 1880-1985*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 ; *id.*, *Slavery and African Life : Occidental, Oriental and African Slave Trades*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990 ; *id.*, *History from South Africa : Alternative Visions and Practices*, Philadelphie, Temple University Press, 1991 ; *id.*, *Slave Trades, 1500-1800 : Globalization of Forced Labor*, Aldershot, Variorum, 1996.
5. William McNeill, *A World History*, Oxford, Oxford University Press, 1998 ; *id.*, *The Human Web : A Bird's-Eye View of World History*, New York, W.W. Norton, 2003 ; Akira Iriye, *Cultural Internationalism and World Order*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1997 ; Rinehart et Winston Holt, *Holt World History : The Human Journey*, Geneva, Holt McDougal, 2005 ; Patrick Manning, *Navigating World History : Historians Create a Global Past*, New York, Palgrave Macmillan, 2003.
6. Ane Lintvedt, « The Demography of World History in the United States », *World History Connected*, 1, novembre 2003, http://worldhistoryconnected.press.uiuc.edu/1.1/lintvedt.html.
10. Bruce Mazlish et Ralph Buultjens, *Conceptualizing* ***Global History***, Boulder, Westview Press, 1993.
11. « Humans are Now Linked to Each Other and the Earth as Never Before » ; « Earth and Humankind have Become a Coupled System », http://www.sunysb.edu/globalhistory/aboutus.shtml.
12. Jan Aart Scholte, *Globalization : A Critical Introduction*, Basingstoke, Palgrave, 2000.

Extraits de : Chloé Maurel « La World/Global History », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 4/2009 (n° 104), p. 153-166.

Doc.2. François Hartog, De l'histoire universelle à l'histoire globale?

Ces mêmes années sont également celles où la « globalisation » ou « mondialisation » vient occuper le devant de la scène publique, mais aussi académique, avec comme signe de reconnaissance et instrument puissant *« www »*. A-t-on affaire, comme on peut le dire en anglais, à un « *portemanteau concept* », où chacun vient déposer et prendre ce qu'il veut ou ne veut pas? Sûrement. Est-ce une manière ou, d'abord, une manière de comprendre le monde depuis les États-Unis (la montée de la thématique de l'empire en serait une autre expression)? oui, mais pas seulement. La montée de la Chine, de l'Inde, du Brésil, principalement, a conduit à mettre en évidence « les formes locales et non occidentales dans les dynamiques de mondialisation[41]. Beaucoup de travaux s'y sont employés depuis dix ou quinze ans et leur nombre augmente très vite.

Pour nous en tenir à la seule histoire professionnelle, a émergé une histoire qui se désigne comme « globale », tandis que se réactivait ou se relançait une *« World History »*. L'une et l'autre avec leurs journaux, publications, associations, sites, centres, cursus, congrès, leurs (nouveaux

ou récents) spécialistes, et aussi un début de réflexion sur elles-mêmes. Une première cartographie de l'histoire globale, à la fois rétrospective et prospective, a été proposée par Patrick Manning. Son livre, publié en 2003, porte un titre tout à fait parlant: *Navigating World History*. Le *world historian* ou celui qui veut le devenir peut apprendre à maîtriser, à mieux utiliser, voire à développer ce logiciel qu'est la *« world »* ou *« global » History*. […]

Selon Bruce Mazlich, un des premiers représentants et avocats de l'histoire globale, l'adjectif « global » pointe en direction de l'espace (le globe). En effet, pratiquer l'histoire globale, c'est, note-t-il, comme observer le « vaisseau Terre » depuis un satellite et c'est la perspective la plus pertinente pour l'étude d'un certain nombre de processus. Fort bien, mais comment, demandera-t-on, l'historien se transforme-t-il en astronaute ou en satellite? Comment construit-il ce point de vue « spatial », en étant assuré qu'il ne soit pas la (simple) réactivation (sous un nouveau déguisement) du point de vue surplombant que s'attribuait l'historien naguère encore: extérieur, sinon analogue à un succédané d'un point de vue divin? Celui de la Fortune antique pour Polybe ou de l'Esprit moderne pour Hegel. Malgré tout, affirment ses porte-parole, […] l'historien global sait faire place à « la contingence et à l'incertitude des affaires humaines ». Il ne croit ni au parallèle ni à l'analogie. Second trait, selon Mazlich toujours, la *World History* commence dans le présent, identifié comme l'ouverture d'une « époque globale », soit autour de 1970, quand existent suffisamment de « synergie et de synchronie ». Aussi, même si histoire mondiale et histoire globale se déploient « dans un *continuum*, nous devons être conscients que nous franchissons une véritable frontière quand nous entrons dans l'histoire de la globalisation ou de l'histoire globale »[44].

Extraits de : François Hartog « De l'histoire universelle à l'histoire globale? », *Le Débat* 2/2009 (n°154), p. 53-66.

Doc. 3. Caroline Douki & Philippe Minart, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? »

« Globale »,« connectée »,« comparée »,« croisée »,« transnationale »:les oscillations présentes autour de catégories d'analyse et de modes d'approche en fait assez divers manifestent assez l'instabilité du moment historiographique que nous essayons de cerner, alors que la décantation est encore en cours.

Sans doute convient-il de ne pas exagérer l'ampleur des ruptures historiographiques, comme y a récemment invité Christopher Bayly [37]; et notamment parce que depuis presque vingt ans les questionnements qui les sous-tendent sont également, même si c'est de manière diverse, débattus autour d'autres notions, sous d'autres étiquettes, notamment en France [38]. Sans doute aussi ne faut-il pas exagérer l'homogénéité des travaux réunis sous l'étiquette ou la bannière de l'histoire globale, dans sa version la plus massive, qui est angloaméricaine. Ni en sur-estimer les résultats. Bien des ouvrages s'apparentent à un collage d'études de cas dispersées, étalées dans la longue durée, embrassant certes tous les continents, mais sans grande cohérence [39] : elles ne pourraient trouver une unité qu'en adoptant un point de vue unique, ce qu'interdit leur refus de toute forme d'ethnocentrisme. Inversement, tout en étant très attentif aux géographies et aux temporalités différenciées des diverses parties du monde, d'autres travaux aboutissent à des macro-reconstitutions historiques qui ne sont pas loin de retomber dans une sorte de « grand récit » de substitution, dont le seul avantage aura été de décentrer l'approche, en ne regardant plus le monde à la lumière des seules prouesses de l'Occident. Ainsi, tout en maintenant la perspective d'une vision englobante, Anthony Hopkins [40] insiste-t-il sur le fait que, quelque déséquilibrés qu'aient pu être les rapports de forces, le « reste du monde » n'a pas été passif dans une histoire produite « conjointement » [41]. Ce qui a conduit à largement remettre en cause les notions de « centre » et de « périphéries »: aussi les discussions sont-elles vives au sujet de la théorie des « systèmes~mondes » forgée par Immanuel Wallerstein à la suite de Fernand Braudel [42].

Hopkins entend également échapper aux « étapes de la croissance » façon Rostow.

Mais c'est pour aboutir à une typologie générale distinguant, à compter du Moyen Âge, « quatre formes » historiques de globalisation (la mondialisation « archaïque », la « proto-mondialisation », la mondialisation « moderne » – entendons après 1800 –, et enfin « post-coloniale »), finalement guère éloignées des étapes du schéma rostowien [43]. On peut apercevoir ici la tentation d'une sorte de nouvelle histoire universelle, offrant de larges cadres d'interprétation, à la manière de cette forme de sociologie politique que pratiquent Charles Tilly ou Theda Skocpol [44]. On peut aussi comprendre pourquoi Frederick Cooper a pu reprocher à certains travaux d'histoire globale de réintroduire un biais téléologique implicite [45].

On retrouve en fait le même type d'approche qui se voudrait englobante, avec une forte propension à la généralisation, chez la plupart des historiens de l'économie qui comme Hopkins, sont à la recherche de clés de lecture assez générales : le fait que la plupart des historiens économistes, dans le monde anglophone, soient plus proches des économistes que des historiens, et qu'ils étudient davantage la période postérieure au XVIII e siècle que celles qui précèdent, pèse fortement sur leur façon de poser les questions et leur rapport à la documentation archivistique : ils cherchent à compiler des séries, à évaluer des flux commerciaux, des rapports de force géostratégiques, dans une perspective souvent macro-évolutionniste tentant d'isoler le rôle respectif d'une poignée de facteurs quantifiables qui permettront de valider telle ou telle hypothèse. D'où l'accent mit sur la collaboration entre chercheurs, et la mise en réseau des résultats des recherches monographiques, sachant que bien souvent, la documentation nécessaire ne peut pas être collectée directement par un seul chercheur, comme l'explique Giorgio Riello dans sa contribution.

De leur côté, les historiens des cultures ou civilisations réfléchissent plutôt en termes de contacts et de circulations immatérielles :ils analysent les phénomènes d'acculturation, de transferts et de métissages culturels, dans une perspective qui n'est pas quantitative et qui, tout en recherchant les connexions et les emboîtements, se veut particulièrement attentive aux contextes; ce qui les conduit à insister sur l'appréhension, par le travail direct sur les corpus archivistiques et les traces, des pratiques et des usages effectifs.

La démarche est globale en ce sens qu'elle entend s'émanciper des découpages dictés par les frontières étatiques pour saisir les relations, passages, influences, transferts, parentés voire continuités longtemps ignorés ou minimisés. Sanjai Subrahmanyam qualifie cette approche d'« histoire connectée », l'historien jouant en quelque sorte le rôle de l'électricien rétablissant les connexions continentales et intercontinentales que les historiographies nationales ont escamotées en imperméabilisant leurs frontières [46]. L'entreprise ne vise pas à l'élaboration d'une nouvelle forme de synthèse ou de totalisation à partir d'une division du travail historique qui resterait inchangée, selon les découpages nationaux traditionnels. Bien au contraire, le rétablissement de ces « histoires connectées » entend bousculer ce que les spécialistes de tel ou tel pays considèrent comme « des "faits établis" de leur historiographie respective » [47]. Il ne s'agit pas non plus d'une nouvelle forme de comparatisme planétaire, qui dresserait de façon morphologique l'inventaire des parentés ou des différences, au risque de la décontextualisation d'un élément par rapport au système dans lequel il s'inscrit et qui lui donne sens [48].

Le but de l'histoire connectée est autre :elle cherche à briser les compartimentages, ceux des histoires nationales comme ceux des « aires culturelles », pour faire émerger les modes d'interaction « entre le local et régional (ce qu'on pourrait appeler le micro) et le supra-régional, qui est quelquefois global (ce qu'on pourrait appeler le macro)» [49]. Selon Subrahmanyam, l'alternative au « Grand récit de la modernisation » n'est pas dans l'émiettement parcellaire, comme le croient les post-modernistes, mais dans l'étude des interactions multiples, pardelà les découpages étatiques (nationaux ou impériaux), et à des échelles diverses [50]. Il ne s'agit donc pas de simplement descendre à une autre échelle, mais de faire un pas de côté, pour regarder autrement,«*by moving laterally*», et repérer les connexions plus ou moins masquées ou inaperçues [51].

L'histoire connectée retrouve ainsi la fécondité des effets de décentrement qui font la force de la méthode comparative ou de l'histoire croisée, soucieuses de toujours situer des acteurs, objets et pratiques effectivement comparables.

La « globalité » ou l'interconnexion dont il est question ici recouvre à la fois les dimensions spatiales et temporelles, cherchant à situer les modes d'articulation des espaces mis en contact, mais aussi la rencontre de temporalités diverses suivant chacune leur rythme. Tout ceci n'est évidemment possible qu'en se plaçant à hauteur d'homme, au niveau des acteurs et de leurs logiques d'action, comme le pratiquent certains sociologues ou politistes attachés à décortiquer les configurations institutionnelles pour faire apparaître les mises en réseau qui les sous-tendent, dans une perspective constructionniste.

NOTES :

[37]Interview de C. A. BAYLY sous le titre « I am not going to call myself a global historian », *Itinerario*, 31-1,2007, p. 7-14 : parfois accusé de pratiquer une histoire coloniale somme toute assez classique, il rétorque que « le post-colonialisme est plus une étiquette qu'une nouvelle manière de faire de l'histoire ou des sciences sociales » (p. 12).

[38]Voir notamment les travaux signalés *infra*, note 48.

[39]Ainsi les ouvrages récents de Philip D. CURTIN, *The World and the West. The European Challenge and the Overseas Response in the Age of Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, et Patrick MANNING (ed.), *World History. Global and Local Interactions*, Princeton, Markus Wiener Publishers, 2006.

[40]Historien anglais spécialiste de l'impérialisme britannique, mais passé de Cambridge à Austin (Texas).

[41]A. G. HOPKINS (ed.), *Globalization in World History, op. cit*., p. 3.

[42]Outre les perspectives présentées par les contributions, plus loin, de S. Subrahmanyam et de R. Bertrand, on peut se reporter à la remise en cause de la périodisation d'I.Wallerstein proposée par Janet ABU-LUGHOD, *Before European Hegemony : the World System A. D. 1250-1350*, New York, 1969; et sa contribution à Andre GUNDER FRANK, Barry K. GILLIS (eds.), *The World System. Five Hundred Years or Five Thousand ?*, Londres, Routledge, 1993.

[43]Le chapitre 3, écrit par Christopher A. Bayly, a été partiellement traduit en français, dans *Sciences humaines*, 185, août-septembre 2007, p. 50-54.

[44]La même difficulté d'un degré de généralisation quelque peu problématique se pose s'agissant de certains travaux d'histoire globale du travail : sur leurs apports et limites, cf. Marcel VAN DER LINDEN, « The "globalization" of labor and working-class history and its consequences », *International Labor and Working-Class History*, 65, spring 2004, p. 136-156 et Jan LUCASSEN (ed.), *Global Labour History. A State of the Art*, Berne, Peter Lang, 2006.

[45]F. COOPER, « Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ?…», art.cit., et *Colonialism in Question…, op.cit.*

[46]Sanjay SUBRAHMANYAM, « Connected histories : notes towards a reconfiguration of early modern Eurasia », in Victor LIEBERMAN (ed.), *Beyond Binary Histories. Re-Imagining Eurasia to c.1830*, Ann Arbor, The University of Michigan Press,1999, p. 289-316; S.GRUZINSKI, « Les mondes mêlés… », art. cit., p. 87.

[47]S. SUBRAHMANYAM, « Du Tange au Gange au XVI e siècle : une conjoncture millénariste à l'échelle eurasiatique », *Annales. HSS*, 56-1,2001, p. 83.

[48]Voir les remarques de Roger Chartier à propos des difficultés de l'histoire comparée, qui découlent de la tension qui existe entre, d'un côté, l'approche morphologique, qui dresse l'inventaire des parentés existant entre différentes formes (esthétiques, rituelles, idéologiques etc.) – et ce en dehors de toute attestation de contacts culturels –, pouvant conduire à la reconnaissance d'invariants décontextualisés, et d'un autre côté l'approche historique, qui repère des circulations, des emprunts, des hybridations (« La conscience de la globalité », art. cit., p. 121-122. C'est aussi pour dépasser ces limites de l'histoire comparée qu'ont été proposées et mises en œuvre diverses notions, notamment celle de transferts culturels (cf. entre autres Michel ESPAGNE, Michael WERNER (éd), « Transferts culturels franco-allemands », *Revue de Synthèse,* avril-juin 1988; M. ESPAGNE, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », *Genèses*, 17, septembre 1994, p. 112-121) ou encore celle d'histoire croisée (M. WERNER, B. ZIMMERMANN, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », in *Annales HSS*, 58-1,2003, p. 7-36 et « De la comparaison à l'histoire croisée », *Le genre humain*, 42, avril 2004). Sur les débats nombreux autour des perspectives et des limites du comparatisme, on peut se reporter aussi à Hartmut ATSMA, André BURGUIÈRE (éd.), *Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales,* Paris, Éditions de l'EHESS, 1990; P. BOURDIEU, C. CHARLE, H. KAELBLE, J. KOCKA, « Dialogue sur l'histoire comparée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 106-107, mars 1995, p. 102-104, et aux multiples débats autour du livre de Marcel DÉTIENNE, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000.

[49]S. SUBRAHMANYAM, « Connected histories », art. cit., p. 299. Nous laissons de côté la discussion sur les apports et limites de la notion d'« aire culturelle », que Denys LOMBARD conçoit non pas du tout comme une clôture mais comme intrinsèquement liée à la démarche comparative (« De la vertu des aires culturelles », in Jacques REVEL, Nathan WACHTEL (éd.), *Une école pour les sciences sociales*, Paris, Cerf, 1996, p. 121); voir aussi Sebastian CONRAD, « Vergleich, Transfer, Transnationale Geschichte ? Zur Methode der *Area studies*», *Doitsu kenkyû,* 39,2005, p. 3-25.

[50]Sur ces aspects, voir plus loin les contributions de S. Subrahmanyam, Romain Bertrand et Karen Barkey.

[51]S.SUBRAHMANYAM, *Explorations in Connected History. From the Tagus to the Ganges*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 11. Une démarche assez comparable est mise en œuvre par Jocelyne DAKHLIA, « La question des lieux communs. Des modèles de souveraineté dans l'islam méditerranéen », in Bernard LEPETIT (éd.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995 p. 39-62.

Extraits de : Caroline Douki & Philippe Minard, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », Introduction, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54 (4 bis), décembre 2007

Sujets possibles (World & Global History) :

- **L'histoire n'est-elle qu'un mythe occidental ?**
- **Peut-on écrire une histoire qui échappe au piège de l'européocentrisme?**

- **Quel sens donner à la notion d'histoire universelle ?**
- **Les Empires objets d'histoire : quels enjeux ?**

ÉPREUVE SUR DOSSIER (<u>HISTOIRE</u>) DU CAPES D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE 2011
Bibliographie proposée par Christian Delacroix (Université Paris-Est Marne-la-Vallée)

<u>1/ COMMENCER PAR LIRE LES RAPPORTS DU JURY :</u>

Lire ATTENTIVEMENT les derniers rapports du jury (publiés chaque année –en oct. ou nov.- par la revue *Historiens et Géographes* et sur le site education.gouv).
Rapport 2009 : http://media.education.gouv.fr/file/CAPES_ext/24/6/hstg_122246.pdf
Rapport 2010 :
http://www.education.gouv.fr/cid50820/sujets-du-capes-externe-2010.html#Histoire-g%E9ographie
Il est très utile de faire une **<u>FICHE</u>** répertoriant les erreurs à ne pas commettre à l'écrit et à l'oral à partir de ces rapports.

<u>ATTENTION</u> les épreuves orales ont changé depuis 2010, voir la <u>fiche sur le cadrage du nouveau CAPES H & G en annexe</u> ! Mais les rapports 2009 & 2010 restent *largement* pertinents pour les épreuves écrites et l'épreuve orale de « leçon ». Si l'esprit de l'Épreuve sur dossier (ESD) n'a pas changé (épreuve d'épistémologie et d'histoire des disciplines et de leur enseignement), les modalités de l'épreuve sont nouvelles (constitution des dossiers, déroulement de l'épreuve).

<u>2/ TRAVAILLER LES LIVRES « DE BASE » (faire des fiches de lecture) :</u>

NB. Les autres livres « indispensables » sont signalés par une * dans la bibliographie ;

1* *Un dictionnaire de notions, de concepts et de débats récent* ***<u>(indispensable)</u>*** *:*

Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, 2 tomes, Gallimard, Folio/Histoire, 2010.

• *Pour l'historiographie :*

2* Poirrier Philippe, Introduction à l'historiographie, Belin, 2009. *Indispensable, avec des dossiers thématiques qui sont très utiles.*

3* Delacroix Christian, François Dosse & Patrick Garcia, *Les courants historiques en France XIXe-XXe siècle,* Armand Colin, nouvelle édition Folio-histoire 2007. *Propose aussi une importante bibliographie.*

4* Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire,* Points-Seuil, 1997. *L'ouvrage de référence en épistémologie de l'histoire pour l'épreuve. A aussi l'avantage de proposer de nombreux textes courts.*

5* *Un « petit » répertoire à avoir toujours sous la main :*
Offenstadt Nicolas (dir.), *Les mots de l'historien,* Presses universitaires du Mirail, 2004. *Un vocabulaire historiographique et épistémologique. Indispensable ! Très pratique !*

6* *Une lecture utile pour mieux comprendre ce qu'est le travail de l'historien…*

Duby Georges, *L'histoire continue,* Points-Seuil, 1992. *Le métier d'historien à travers l'itinéraire intellectuel et professionnel de G. Duby.*

7*Garcia Patrick et Leduc Jean, *L'enseignement de l'histoire en France de l'Ancien Régime à nos jours*, coll. " U ", Armand Colin, 2003. *Une synthèse claire et très utile.*

8* • *Les actes d'un colloque traitant des questions d'enseignement :*
Apprendre l'histoire et la géographie à l'École, Actes de la DESCO, CRDP/Académie de Versailles, 2004.
Des mises au point certes rapides mais utiles sur des thématiques d'ESD et sur les finalités de l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

NB. D'autres références très pratiques et recommandées :

* *L'histoire aujourd'hui,* Éditions Sciences Humaines, 1999.
Il s'agit d'un livre qui regroupe des contributions très diverses dans le même esprit que le n° 18 Hors série de Sciences Humaines *de sept.-oct. 1997. Très accessible, plusieurs entretiens avec des historiens.*

• *Deux outils :*
* *Encyclopædia Universalis*, Dictionnaire des idées, « Notionnaires 2 », 2005.
De courtes synthèses à jour sur les principaux courants et domaines de l'histoire (de Alltagsgeschichte *à* Tournant critique, *une vingtaine d'entrées pour l'histoire. Voir aussi les entrées en géographie !). Consultation et prise de notes recommandées.*
* Mesure Sylvie et Savidan Patrick (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines,* PUF, 2006. *Beaucoup de notices sur l'histoire très utiles, y compris sur des historiens « récents » (R. Chartier, J. Revel, etc.). Consultation et prise de notes recommandées.*

• *Un bilan historiographique récent :*
Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchy et Claude Gauvard, *Les historiens français a l'œuvre 1995-2010*, PUF, 2010. *Un bilan par période et par certains domaines (l'histoire culturelle par ex.).*

• **E. Laurentin (dir.),** *À quoi sert l'histoire aujourd'hui,* Bayard, 2010. *Un petit livre où 43 historiens répondent en 2/3 pages à la question « À quoi sert l'histoire », issu de l'excellente émission d'Emmanuel Laurentin sur France Culture « La fabrique de l'histoire » (**à écouter régulièrement !**):*

3/ À LIRE ET À " TRAVAILLER " …

A/ Les programmes :

Lire les *Programmes des collèges et lycées* et les documents d'accompagnement *(éditions les plus récentes dans le B.O de l'Éducation Nationale ou sur les sites : education.gouv.fr ou eduscol)* pour les consulter régulièrement. Pour les versions imprimées : vous pouvez vous les procurer à la librairie du CNDP, rue du Four, Métro Mabillon, Paris.
Site pour les programmes de collège
http://eduscol.education.fr/pid23391/programmes-ecole-college.html
Site pour les programmes de lycée :
http://www.eduscol.education.fr/cid46464/presentation.html

B/ *Les manuels scolaires :*

Il est **indispensable** de se procurer et de parcourir des manuels du secondaire (collèges et lycées), en particulier pour les documents (textes, iconographie...), les pages " méthode ", les pages " débat " ou " dossier ", les lexiques...

C/ Pour compléter les lacunes de sa culture historique " de base " :

• Menjot Denis (dir.), *Grands repères culturels pour l'histoire*, Hachette/Éducation, 1999.
Synthèses très utiles sur de grandes questions et des thèmes historiographiques de l'Antiquité à nos jours.

4/ LIRE DE L'HISTOIRE… TOUT SIMPLEMENT !

• Il est enfin nécessaire de lire (ou de relire) dans l'optique de l'épreuve quelques livres d'histoire " classiques " (presque toujours publiés en édition de poche) comme : *Le dimanche de Bouvines* de Georges Duby, *Les paysans de Languedoc* d'Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le fromage et les vers* de Carlo Ginzburg, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* de Philippe Ariès, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIIIème siècle* de Michel Vovelle, *Des hommes ordinaires* de Christopher R. Browning, *Guillaume Le Maréchal* de Georges Duby, etc. (vous n'avez que l'embarras du choix...*). Parmi les livres possibles signalons notamment :*
• Dewerpe Alain, *Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006. *Un livre récent qui illustre très brillamment ce que faire de l'histoire veut dire aujourd'hui …*

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE (connaître l'existence de ces livres et pour ceux indiqués par des * les « feuilleter » plus ou moins « intensément »…)

HISTORIOGRAPHIE

Outils (dictionnaires et recueils de textes):

-Carbonell Charles-Olivier & Walch Jean (dir.), *Les sciences historiques de l'Antiquité à nos jours,* Larousse, 1994. *Recueil de textes d'historiens (y compris d'historiens étrangers) avec présentations. Très pratique.*
-Amalvi Christian (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones*, La Boutique de l'histoire, 2004. *Très pratique pour faire des fiches. Ne recense que les historiens….décédés…*
-Sales Véronique (dir.), *Les Historiens.* Ouvrage collectif, éd. Armand Colin, Paris, 2003, 350 p. *Présentations par des historiens contemporains de 19 grands historiens " incontournables " (Jules Michelet, Lucien Febvre, Marc Bloch, Moses Finley, George Mosse, etc.) avec bibliographie pour chacun d'entre eux.*
-Delacroix Christian, Dosse François & Garcia Patrick, *Histoire et historiens en France depuis 1945*, ADPF/Ministère des Affaires étrangères, 2003 (disponible à la librairie du CNDP, rue du Four, Paris, Métro Mabillon et dans les CRDP).
** Le Goff Jacques, Chartier Roger et Revel Jacques (dir.), *La nouvelle histoire,* Retz/CEPL, édition intégrale de 1978. Réédition de poche dans une version réduite, Complexe, 1988.
Une " encyclopédie " qui reflète bien les orientations historiographiques dominantes dans les années 1970.
** Burguière André (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques,* PUF, 1983.*Reste très utile malgré son ancienneté relative.*
-Leterrier Sophie-Anne *Le XIXe siècle historien. Anthologie raisonnée*, Belin Sup, 1997. *De très nombreux textes classés par thèmes.*
-Piqué Nicolas, *L'histoire*, Corpus/Flammarion, 1998.*Un choix de textes d'historiens avec de courtes presentations par un philosophe.*
-Gauchet Marcel (textes réunis par), *Philosophie et sciences sociales. Le moment romantique*, Points/Seuil, " L'histoire en débats ", 2002.
-Hartog François, *L'Histoire d'Homère à Augustin. Préfaces des historiens et textes sur l'histoire*, Seuil, Points-Essais, 1999. *Des textes d'historiens de l'Antiquité (édit. bilingue) réunis et brillamment commentés par l'auteur.*

Les autres livres de référence en historiographie (outre les « indispensables » déjà cités)

-Bourdé Guy & Martin Hervé, *Les écoles historiques*, Points-Seuil, édit. 1992.
Un " classique " de l'historiographie, de l'Antiquité au " renouveau " de l'histoire politique.
-Bizière Jean-Maurice & Vayssière Pierre, *Histoire et historiens*, Carré-Histoire, Hachette, 1995.
Utile notamment pour un aperçu des historiographies antiques, médiévales et modernes.
-Marie-Paule Caire-Jabinet, *Introduction à l'historiographie*, Nathan-Université, 1994.
-Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie,* PUF, QSJ n° 1966, dernière édition (1991).
-Tétart Philippe, *Petite histoire des historiens,* Armand Colin, 1998.
En 90 pages, un panorama de l'histoire de l'histoire (des Grecs à aujourd'hui) qui peut constituer un autre point de départ pour les connaissances historiographiques.
** Pierre Nora et Jacques Le Goff (dir.), *Faire de l'histoire*, trois tomes, Folio, 1974.
Recueil. Brillant état des lieux d'un moment historiographique majeur par les historiens les plus en vue de l'époque. À parcourir absolument.
** Noiriel Gérard, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?* Carré-Histoire, Hachette, 1998.
Beaucoup de références et une présentation des débats et des évolutions historiographiques récents en histoire contemporaine (et pas seulement en France !).
** Dosse François, *L'histoire en miettes. Des Annales à la Nouvelle histoire,* La Découverte, 1987. Réédition Pocket-Agora, 1997.
Un livre iconoclaste et stimulant qui à l'époque fit grincer bien des dents ! Dans la préface de 1997, l'auteur fait un retour sur ses conclusions de 1987.
-Burguière André, *L'École des Annales. Une histoire intellectuelle*, Odile Jacob, 2006.
Écrit par un membre éminent du groupe des Annale*s, le livre défend que l'apport spécifique des Annales a été l'investissement et l'analyse du champ des « mentalités » et que c'est ce paradigme qui est la clé explicative de l'histoire des* Annales…
** Pierre Nora (dir.) *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1993, 7 volumes.
Lire *les introductions de Pierre Nora au Tome 1* " La République " et au Tome 3" Les France " vol. 1 " Conflits et partages " (" Comment écrire l'histoire de France ") et la postface au Tome 3 " Les France ", vol 3 " De la l'archive à l'emblème " : " l'ère de la commémoration ". L'entreprise éditoriale phare de l'historiographie française des années 1980-1990 avec de nombreuses entrées historiographiques. À parcourir absolument.

ÉPISTÉMOLOGIE DE L'HISTOIRE :

Parmi les classiques de la réflexion sur l'histoire :

***** Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Armand Colin, 1993 (1ère édition, 1949).**
Le livre de référence de la réflexion des historiens sur leur métier. À consulter impérativement..
** Langlois Charles-Victor, Seignobos Charles, *Introduction aux études historiques*, Kimé, 1992 (1ère éd. 1898). *La codification du métier d'historien à destination des étudiants. À parcourir absolument.*
Bloch Marc, *Histoire et historiens,* A. Colin, 1995. *Recueil d'articles.*
******* Febvre Lucien, *Combats pour l'histoire*, Agora Presses Pocket, 1995.**
Recueil d'articles qui ont ponctué les " combats " des Annales.
-Braudel Fernand, *Écrits sur l'histoire*, Champs Flammarion, 1969.
** Marrou Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Seuil, 1954, (rééd. récente en Points-Seuil).
Un classique de la critique du " positivisme " en histoire.
** Veyne Paul, *Comment on écrit l'histoire,* Seuil, 1971 (réédit. Points-Seuil, 1996).
Un essai d'épistémologie de l'histoire qui, à l'époque, dérouta souvent les historiens français par ses références philosophiques…
** Certeau Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Gallimard, 1975.
Un livre essentiel, source de beaucoup de questionnements récents sur l'histoire.
-Le Goff Jacques, *Histoire et mémoire*, Folio/Histoire, 1988.
C'est surtout un essai épistémologique, avec une riche bibliographie (à compléter bien sûr puisque la date

d'édition est 1988).
** Ginzburg Carlo, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Flammarion, 1989. *Recueil. Comprend le fameux texte sur le " paradigme de l'indice "…*
-Rancière Jacques, *Les noms de l'histoire, Essai de poétique du savoir*, Seuil, 1992.
- Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Le Seuil,. 1989.
** Ricœur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Le Seuil, 2000.
La somme épistémologique d'un philosophe qui lit les historiens… et que les historiens lisent.
-François Dosse, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre Sphinx et Phénix*, PUF, 2010.

Autres références « généralistes » pour les questions épistémologiques :

** Cœuré Sophie, Duclert Vincent, *Les Archives*, La Découverte, 2001
-Dosse François, *L'histoire*, coll. Cursus, Armand Colin, 2000.
-François Furet, *L'atelier de l'histoire,* Champs Flammarion, 1982.
Recueil d'articles, voir notamment "La naissance de l'histoire".
-Pomian Krzysztof, *Sur l'histoire,* Folio-Histoire, 1999. *Neuf essais qui donnent un aperçu des grandes orientations de la recherche historique du XXème siècle. Parmi les sujets indispensables abordés : la mémoire, histoire et fiction, l'histoire culturelle...*
-Revel Jacques, " Les sciences historiques ", in Jean-Michel Berthelot (dir.), *Epistémologie des sciences sociales*, PUF, 2001
-IHTP, *Écrire l'histoire du temps présent,* CNRS-Éditions, 1993. *Recueil. L'essentiel de la réflexion pour légitimer l'histoire du temps présent.*
-Leduc Jean, *Les historiens et le temps,* Points-Seuil, 1999. *Très utile synthèse sur un thème au cœur de l'identité historienne.*
** Hartog François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Éd. du Seuil, 2003. *Un livre attendu sur une notion et une thématique de plus en plus utilisées par les historiens.*
** Lepetit Bernard (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel,1995.
Recueil. Les orientations du " tournant critique " des Annales *mises en pratique.*
** Chartier Roger, *Au bord de la falaise*, Albin Michel, 1998.
Recueil. Par l'un des représentants les plus en vue de l'histoire socioculturelle pratiquée à l'EHESS.
** Revel Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience,* Hautes Études/Gallimard/ Seuil, 1996.
** Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire,* EHESS-Gallimard-Seuil, 1997.
Un livre difficile mais majeur, par un auteur dont les travaux sont devenus une ressource essentielle pour la réflexion contemporaine sur l'histoire.
-Farge Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, Le Seuil, 1997.
** Noiriel Gérard, *Sur la " crise " de l'histoire,* Belin, 1996. *Un livre-événement qui a " lancé " en France la thématique de la " crise de l'histoire "…*
-Lepetit Bernard (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel,1995.
Recueil. Les orientations du " tournant critique " des Annales *mises en pratique selon l'interprétation « pragmatique » défendue par B. Lepetit.*

Rôle social de l'historien

** Dumoulin Olivier, *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Albin Michel, 2003.
Pour mieux comprendre les enjeux de la récente poussée de la demande sociale d'histoire : très stimulant sur l'historien-expert, l'historien et les procès, etc. Avec d'utiles comparaisons internationales.
-Rousso Henry*, La hantise du passé,* Textuel, 1998.
Aborde très clairement en 140 pages les nombreux problèmes liés à la question de la demande sociale d'histoire et du rôle social de l'historien, le thème de la mémoire, celui du " juge et l'historien "…

-Bédarida François, *Histoire, critique et responsabilité,* Complexe, IHTP/CNRS, 2003.
Recueil. Une défense et illustration de l'histoire du temps présent. Mises au point historiographiques sur la Shoah, sur Vichy et sur la Résistance très utiles.

"Ego histoire"

Nora Pierre (ed.), *Essais d'ego-histoire,* Gallimard, 1987. *Contributions de M. Agulhon, M. Perrot, G. Duby, R. Remond, P. Chaunu, J. Le Goff, R. Girardet.*
-Corbin Alain, *Historien du sensible*, La Découverte, 2000

Métier et institutions

** Amalvi Christian (dir.), *Les lieux de l'histoire*, Armand Colin, 2005.
Un panorama très complet des institutions où se fabrique l'histoire.
** Bédarida François (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Éditions de la MSH, 1995.
Un bilan très pratique mais déjà… daté… (voir le Sirinelli/Gauvard de 2010).

Champs

** Université de tous les savoirs. *L'Histoire, la Sociologie et l'Anthropologie,* Odile Jacob, 2002.
Courtes et utiles synthèses sur l'histoire culturelle, l'histoire saisie par le genre, l'histoire sociale, histoire et subjectivités…
** Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle,* Seuil, 1997.
** Poirrier Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle,* Points/Seuil, L'histoire en débats, 2004.
Riche synthèse sur une histoire " conquérante " et multiforme. Très nombreuses références et citations.
-Ory Pascal, *L'histoire culturelle*, PUF, QSJ, 2004
** Rémond René (dir.), *Pour une histoire politique,* Points-Seuil, 1988.
Le livre-manifeste du renouvellement de l'histoire politique.
** Thébaud Françoise, *Écrire l'histoire des femmes,* ENS Éditions, 1998.

NB. VOIR ÉGALEMENT les contributions thématiques (par champs) dans :
-Bédarida François (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Éditions de la MSH, 1995.
** Revel Jacques & Wachtel Nathan (eds), *Une école pour les sciences sociales. De la VIe Section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Éditions de l'EHESS, 1996.

Enseignement de l'histoire

** Picard Emmanuelle, De Cock Laurence (dir.), *La Fabrique scolaire de l'histoire***, **Agone**,** 2009.
-Albertini Pierre, *L'école en France XIXe -XXe siècle de la maternelle à l'université,* Hachette, Carré Histoire, 1992. *Une approche claire de l'histoire de l'école.*
-Citron Suzanne, *Le mythe national*, éditions Ouvrières, 1989.
Une vigoureuse critique de la conception téléologique de l'enseignement de l'histoire nationale.
-Hery Evelyne, *Un siècle de leçons d'histoire 1870-1970*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999.
*** EspacesTemps*, "Histoire-géographie. T. 1 : L'arrangement", n° 66/67, 1998 et *EspacesTemps*, n°68/69/70 "Histoire-géographie. T. 2 : Les promesses du désordre", n° 68-69-70, 1998.
Analyses historiographiques, épistémologiques et enjeux pédagogiques (les programmes) du " mariage " français entre histoire et géographie.
-Nicole Lautier, *À la rencontre de l'histoire,* Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1997.
C'est un ouvrage de didactique de l'histoire qui prend en compte de manière stimulante l'éclairage par l'épistémologie.

Parmi les sites du net, un choix très restreint (!)

http://www.ihtp.cnrs.fr/historiographie/spip.php?rubrique11
Un site avec une entrée « Épreuve sur dossier » notamment.

http://lethiboniste.blogspot.com/
Un site consacré à l'ancienne ESD mais qui reste utile pour la nouvelle ESD, avec de nombreuses rubriques et qui recense des liens pour préparer l'épreuve.

http://perso.orange.fr/david.colon/Historiographie/historiographie.htm
Le site n'est plus actif mais beaucoup de choses à glaner…

http://bcs.fltr.ucl.ac.be/ENCYC-1/Intro.html
Un site de textes, utile (de l'Antiquité au XXe siècle).

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/fabriquenew/
L'émission d'Emanuel Laurentin, La fabrique de l'histoire *sur France Culture, est très souvent passionnante…et utile !*

http://barthes.ens.fr/clio/outils/biblios/histhist.html
Propose une bibliographie sur l'histoire de l'histoire et les tendances récentes de l'historiographie par thèmes très utile sans mise à jour récente.

Un site consacré à l'enseignement de l'histoire avec beaucoup de comptes rendus d'ouvrages :
http://www.clionautes.org/

Parmi les sites généralistes de recension d'ouvrages :
http://www.laviedesidees.fr/
http://www.nonfiction.fr/
http://revuedeslivres.net/

Parmi les sites académiques…
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/histgeo/branchem.htm
Propose des liens vers des sites d'histoire, pratique…

Enseigner avec le numérique, le site du ministère de l'EN :
http://www.educnet.education.fr/

ÉPREUVE SUR DOSSIER HISTOIRE CAPES H & G - 2011
TEXTES DE CADRAGE DE LA NOUVELLE ESD
Christian Delacroix

1. LETTRE DE CADRAGE À L'INTENTION DES PRÉPARATEURS du 15 mars 2010
Laurent CARROUÉ Président du CAPES externe d'histoire et géographie.

III.B. De l'épreuve sur dossier
Arrêté du 28 décembre 2009 (partie relative à l'épreuve sur dossier)

L’épreuve sur dossier comportant deux parties :
• 14 points sont attribués à la première partie et 6 points à la seconde.
• Durée de la préparation : deux heures ; durée totale de l'épreuve : une heure.
• Coefficient 3.

L'épreuve permet au candidat de montrer :
• sa culture scientifique et professionnelle ;
• sa connaissance des contenus d'enseignement et des programmes de la discipline sur laquelle s'appuie le dossier ;
• sa réflexion sur les finalités de cette discipline et ses relations avec les autres disciplines.

Première partie : étude de document(s), portant sur la discipline n'ayant pas fait l'objet de la première épreuve d'admission, suivie d'un entretien avec le jury.
Présentation : vingt minutes maximum ; entretien avec le jury : vingt minutes maximum. Le candidat présente les résultats de sa réflexion, en motivant les choix pédagogiques et scientifiques qu'il effectue, sous une forme structurée et adaptée au contexte du sujet. Cette partie de l'épreuve a une dimension scientifique, épistémologique et didactique.

Seconde partie : étude d'un document portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ».
Présentation : dix minutes maximum ; entretien avec le jury : dix minutes maximum. Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document joint au dossier qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée cidessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

III.B.2. Éléments de réflexion sur l’épreuve sur dossier du CAPES rénové.
L’organisation pratique de l’épreuve :
L’épreuve sur dossier du nouveau CAPES comporte deux épreuves distinctes, dont les modalités de déroulement et la pondération sont fixées par l’arrêté ministériel du 28 décembre 2009 dont les termes sont rappelés ci-dessus. Ce cadre invite à concevoir le déroulement de cette épreuve de la manière suivante, en tenant compte de deux impératifs : la division de l’épreuve en deux moments distincts ; le maintien d’une préparation de deux heures, alors que le temps de passage est augmenté sensiblement, tant pour la partie exposé du candidat que pour l’entretien avec le jury.

1°. Le sujet.
Le sujet tiré par le candidat lors du passage de l’épreuve se présentera sous forme d’un dossier documentaire rassemblé sous une *thématique* commune aux deux parties de l’épreuve. Cette thématique sera libellée en référence aux grandes questions (concepts, principes, méthodes, domaines et champs de la discipline, débats) qui ont contribué et contribuent à définir les conditions de formation et d’organisation de la connaissance historique et géographique et de son évolution. *Elle relèvera donc à la fois de l’épistémologie et de l’histoire des disciplines, y compris dans leur dimension d’enseignement.* Cette thématique, enfin, sera problématisée et constituera le fil conducteur de la réflexion du candidat.

2°. Le dossier.
Il contribuera *explicitement*, dans sa composition, à aider le candidat à *lier dimensions scientifiques et didactiques, autour d’un objet historique ou géographique identifié.* Il comportera donc 4 documents, d’une longueur adaptée au temps de préparation de l’épreuve, *documents dont l’étude servira de matériau aux exposés du candidat.* Ces documents correspondront donc aux différents aspects de

l'épreuve, y compris la seconde partie. Ces documents seront en conséquence, et ce pour tous les sujets proposés, afin de respecter l'équité entre les candidats : • Un document de nature épistémologique et/ou portant sur l'histoire de la discipline faisant l'objet de l'épreuve (selon le tirage au sort). • Un document de connaissance historique ou géographique, pris dans le programme des questions au concours, contribuant à ancrer la thématique choisie dans un exemple précis. • Un extrait de programme d'histoire ou de géographie, un extrait des documents d'accompagnement, ou un extrait de manuel de l'enseignement secondaire. À ces trois documents répondant à la première partie de l'épreuve s'ajoutera : • Un document ouvrant aux questions relevant de l'éthique professionnelle

3°. L'entretien avec le jury.
Celui-ci se déroulera en deux temps, correspondant aux deux exposés du candidat et suivant immédiatement chacun d'entre eux. Le premier entretien visera à reprendre l'argumentation du candidat sur le sujet posé et sur l'analyse des documents d'appui, et à approfondir avec lui sa réflexion sur les principes et méthodes qui fondent la discipline traitée dans le sujet, ainsi que sur les débats qui en ont ponctué l'évolution. Le candidat sera également invité à revenir sur le lien avec la question de l'élaboration des programmes d'histoire ou de géographie, et avec celle des finalités de leur enseignement. Les champs de questionnement de ce premier entretien sont donc : d'une part l'épistémologie et l'histoire des disciplines et de leur enseignement ; d'autre part les programmes en vigueur (finalités, objectifs, contenus, concepts et notions, documents et cartes de référence). Ces deux aspects, scientifiques et didactiques, seront abordés de manière équilibrée.
Le second entretien permettra d'inscrire la réflexion développée sur le sujet posé dans une interrogation sur l'éthique professionnelle et sur les responsabilités de l'enseignant en tant que fonctionnaire de l'État. Cet entretien pourra prendre appui sur les programmes d'éducation civique, en ce qu'ils relèvent de cette dimension.

III.B.3. La préparation de l'épreuve sur dossier.
Si la préparation au concours relève, bien entendu, de la responsabilité des établissements universitaires qui en assument la charge, il n'en est pas moins possible de suggérer quelques éléments de réflexion pour la préparation à l'épreuve sur dossier, en cohérence avec la structure de l'épreuve telle qu'exposée précédemment. En premier lieu, l'épreuve sur dossier est bien une épreuve d'étude de documents, ce qui suppose la mobilisation de compétences d'analyse de documents qui sont l'un des fondements de la pratique de l'histoire et de la géographie. En cela, elle participe de la préparation générale au concours. Cette épreuve est ensuite une épreuve de *réflexion sur les principes, méthodes, concepts et outils propres aux connaissances historique et géographique*. Elle suppose donc une préparation adaptée en épistémologie de ces disciplines. Elle demande également une *compréhension des débats* qui traversent ces disciplines et les confrontent aux autres sciences humaines et sociales. Ce qui suppose une préparation en histoire des deux disciplines, y compris de leur enseignement. Enfin, elle nécessite une *connaissance des programmes* en vigueur d'histoire et de géographie du collège et du lycée, afin de saisir les enjeux de ces disciplines comme matière d'enseignement (pour la première partie de l'épreuve), et d'éducation civique du collège (pour la deuxième partie). Dans ce cadre, la question de la place et des usages du document et de la carte doit être étudiée en tant que telle. Elle comporte donc une dimension professionnelle réelle, en ce qu'elle combine les différents aspects d'une réflexion préparatoire à l'élaboration de séquences d'enseignement assurées par une *maîtrise disciplinaire historique et géographique comprise dans toutes ses dimensions*.

EXTRAITS DU RAPPORT DU JURY DU CAPES H & G 2010 (ESD)

L'épreuve sur dossier de la session 2011

La définition de l'arrêté ministériel
L'épreuve sur dossier comportant deux parties :

14 points sont attribués à la première partie et 6 points à la seconde.
Durée de la préparation : deux heures ;
durée totale de l'épreuve : une heure.
Coefficient 3.

L'épreuve permet au candidat de montrer : sa culture scientifique et professionnelle ; sa connaissance des contenus d'enseignement et des programmes de la discipline sur laquelle s'appuie le dossier ; sa réflexion sur les finalités de cette discipline et ses relations avec les autres disciplines.

Première partie : étude de document(s), portant sur la discipline n'ayant pas fait l'objet de la première épreuve d'admission, suivie d'un entretien avec le jury. Présentation : vingt minutes maximum ; entretien avec le jury : vingt minutes maximum. Le candidat présente les résultats de sa réflexion, en motivant les choix pédagogiques et scientifiques qu'il effectue, sous une forme structurée et adaptée au contexte du sujet. Cette partie de l'épreuve a une dimension scientifique, épistémologique et didactique.

Seconde partie : étude d'un document portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ». Présentation : dix minutes maximum ; entretien avec le jury : dix minutes maximum. Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document joint au dossier qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

Si l'épreuve sur dossier demeure l'une des deux épreuves orales du nouveau CAPES, plusieurs éléments contribuent à en faire évoluer la structure et le contenu. On pourra sur ces points se reporter utilement au texte de cadrage publié et largement diffusé le 15 mars 2010. Le présent propos vient en rappel et en complément de ce premier texte.

1°. Parmi les modifications apportées, la première tient à ce que l'épreuve sur dossier portera désormais sur la matière, histoire ou géographie, qui n'aura pas donné lieu à la leçon, la distribution entre les deux épreuves se faisant par tirage au sort. La seconde réside dans le partage de l'épreuve en deux moments distincts donnant chacun lieu à un exposé du candidat (respectivement 20 mn et 10 mn) suivi d'un entretien avec le jury (de même durée que l'exposé). Le sujet qui sera soumis au candidat se présentera sous forme d'un dossier de documents réunis sous une thématique commune, elle-même formulée de manière problématisée. La question ainsi portée à la réflexion du candidat, soit en histoire, soit en géographie, relèvera de l'épistémologie et de l'histoire des disciplines (y compris celle de leur enseignement). La réflexion du candidat devra prendre appui sur le dossier documentaire, composé de quatre documents correspondant aux deux moments de l'épreuve. Trois documents se rapportent au premier exposé : un document de nature épistémologique ou relevant de l'histoire des disciplines ; un document de connaissance historique ou géographique lié aux questions au programme du concours ; un document de nature didactique, extrait d'un programme ou d'un manuel. Le quatrième document, correspondant au deuxième exposé, précédé d'une question spécifique, liée à la thématique générale du dossier et destinée à guider le candidat, invitera celui-ci à revenir sur les responsabilités de l'enseignant d'histoire, de géographie et d'éducation civique en tant que fonctionnaire de l'État, et, à ce titre, chargé de transmettre aux élèves les valeurs de la République.

2°. On attend donc du candidat deux formes de réflexion sur le sujet qui lui sera soumis. D'une part, une réflexion sur les modalités de l'élaboration de la connaissance historique ou géographique. Ce premier exposé devra combiner, selon ce qui apparaîtra pertinent au

candidat, l'étude des trois premiers documents du dossier. En aucun cas il ne peut s'agir de concevoir l'épreuve comme la simple juxtaposition de trois parties correspondant chacune à l'analyse successive de ces trois documents traités séparément les uns des autres. Chacun des documents est destiné à apporter au candidat des éléments de réflexion tous liés, à partir de positions spécifiques, à la thématique générale du dossier. C'est donc bien par leur combinaison, pondérée au gré du candidat, que celui-ci pourra proposer une réponse argumentée à la question soulevée dans le libellé du sujet. L'entretien avec le jury pourra en conséquence prendre à la fois la forme d'un retour sur les éléments d'argumentation exposés par le candidat, afin de l'aider à les clarifier et les approfondir si nécessaire, et d'un approfondissement de l'analyse des documents. D'autre part, le candidat devra, à partir du quatrième document et de la question complémentaire afférente, proposer une réflexion sur la responsabilité sociale de l'enseignant d'histoire, de géographie et d'éducation civique, en tant que fonctionnaire de l'État. Ce deuxième exposé donnera également lieu à un entretien avec le jury.

3°. En termes de préparation, les nouvelles modalités de l'épreuve sur dossier comportent prioritairement deux implications. En premier lieu, apporter des éléments de réflexion sur les modalités de l'élaboration de la connaissance historique et géographique suppose une formation spécifique du candidat en épistémologie et histoire des disciplines, lui permettant d'appréhender les grandes évolutions qu'elles ont connues, le renouvellement de leurs paradigmes, au travers notamment des grands débats qui les ont traversées, y compris dans leur dimension d'enseignement. En second lieu, le candidat devra maîtriser les principaux programmes d'histoire, de géographie, d'éducation civique, d'éducation civique juridique et sociale, du collège et du lycée général et technique, et s'être interrogé sur la signification intellectuelle et sociale des choix qui président à leur composition, ainsi que sur les finalités de leur enseignement.

Pour le Jury : Marc Deleplace, vice-président.

LETTRE D'INFORMATION du 2 février 2011
À L'INTENTION DES PRÉPARATEURS
CONCERNANT LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION
DU CAPES EXTERNE 2011
Laurent CARROUE
Inspecteur Général de l'Education Nationale
Président du Jury du CAPES externe d'histoire et de géographie

L'épreuve sur dossier
Concernant le déroulement de l'épreuve sur dossier, il a semblé nécessaire à Marc Deleplace, Vice- Président, de souligner trois points importants : 4.A. Présentation de l'épreuve (Rappel cf. ci dessus) L'épreuve sur dossier a fait l'objet d'une redéfinition dont les éléments ont été présentés dans deux textes auxquels nous renvoyons en priorité (Lettre de cadrage du 15 mars 2010 et le Rapport du jury 2010). Rappelons simplement que l'épreuve comporte désormais deux parties donnant lieu à deux exposés distincts. Le premier exposé, d'une durée de 20 mn au maximum, relève d'une réflexion sur les principes, méthodes, enjeux, débats de l'histoire ou de la géographie, y compris dans leur dimension d'enseignement. Le second, d'une durée de 10 mn au maximum, prolonge le précédent en ce qu'il conduit le candidat à s'interroger sur les implications de cette réflexion, en termes de responsabilité de l'enseignant en histoire, géographie et éducation civique en tant que fonctionnaire de l'État. Chacune de ces deux parties de l'épreuve donne lieu à une reprise d'une durée équivalente à celle de l'exposé correspondant. 4.B. Structure du dossier documentaire Pour élaborer ses deux exposés, le candidat dispose d'un dossier documentaire introduit par un libellé de sujet l'invitant expressément à organiser sa réflexion à partir d'une interrogation touchant à l'épistémologie et à l'histoire de la discipline, histoire ou géographie, dont il aura à traiter par suite du tirage au

sort de début des épreuves orales. Sa réflexion prendra appui sur l'étude de quatre documents dont les trois premiers se rapporteront au premier exposé, et le dernier au second exposé. Les documents relatifs au premier exposé seront, dans l'ordre : un document de nature épistémologique ou d'histoire de la discipline concernée, éclairant le sujet posé dans une ou plusieurs de ses dimensions; deux documents (l'un en relation avec l'une des questions au programme du concours, l'autre en relation avec les programmes de l'enseignement secondaire) destinés à aider le candidat à ancrer sa réflexion dans des exemples précis, exemples qu'il conviendra toujours d'envisager non en euxmêmes mais dans leur relation avec la thématique générale, elle-même éclairée par le premier document. Le document relatif au second exposé est introduit par une question spécifique, en corrélation avec la thématique générale du dossier, énoncée dans le libellé du sujet. Ce document est en relation plus ou moins directe avec les programmes d'éducation civique et d'ECJS qui en constituent les savoirs de référence. 4.C. Déroulement de l'épreuve 4.C.1. Les exposés En suite logique de ce qui vient d'être rappelé quant à la structure du dossier documentaire et à l'articulation qu'elle induit entre les deux exposés attendus, le candidat sera amené à soutenir ses deux exposés consécutivement, pour une durée totale de 30 mn, sachant que le premier exposé ne pourra pas dépasser 20 mn et le second 10 mn. Au-delà de ces temps, pour l'un comme pour l'autre, le jury invitera le candidat à conclure l'exposé en cours, soit pour passer au second s'il s'agit du premier, soit pour clore son temps de parole s'il s'agit du second. 4.C.2. Les entretiens L'entretien avec le jury se déroulera, comme fixé par les textes en vigueur, en deux temps. Les vingt premières minutes de cet entretien seront consacrées au premier exposé. Ce temps comportera luimême deux moments d'une durée équivalente : une reprise sur l'exposé, suivie d'un élargissement du champ de questionnement, toujours dans la discipline ayant donné matière à l'exposé. Ce premier entretien pourra comporter des éléments de questionnement sur les documents constituant le dossier, dès lors que cela permettra d'approfondir la réflexion menée, de compléter ou corriger certains éléments de l'exposé ou des réponses apportées par le candidat. Il pourra également revenir sur des aspects relatifs à la connaissance des programmes d'histoire ou de géographie de l'enseignement secondaire. Les dix dernières minutes de l'entretien porteront sur le second exposé. Ce dernier entretien pourra revenir sur la connaissance des programmes d'éducation civique et d'ECJS, en ce qu'ils dessinent une relation spécifique de l'enseignant d'histoire et de géographie à la question de ses responsabilités en tant que fonctionnaire de l'État chargé de transmettre aux élèves les valeurs de la République. 5. Les perspectives pour l'année prochaine et le CAPES 2012 Concernant le CAPES 2012 et dans l'état actuel de la situation, il nous semble utile de fournir quatre informations complémentaires importantes : - En lien étroit avec les Présidents et Vice-Présidents des Agrégations externes de géographie et d'histoire, les nouvelles questions aux programmes du CAPES 2013 seront rendues publiques en juin 2011 comme nous nous y étions engagés devant la communauté universitaire afin de permettre une meilleure organisation des services. - Concernant plus spécifiquement les épreuves orales d'admission du CAPES 2012, nous vous informons qu'à la demande du Directoire, la DGRH du Ministère a accepté de porter la durée de préparation des deux épreuves à 4 heures. Les textes officiels sont en voie de publication. - Conformément aux dispositions en vigueur, il est rappelé qu'à partir de l'an prochain l'une des épreuves écrites pourra comporter une dimension de réflexion épistémologique. Il convient donc que les préparateurs intègrent dès maintenant ce changement dans leurs préparations. - Enfin, le Directoire du CAPES va réfléchir ce printemps à l'introduction progressive de l'usage des TICE et du numérique par les candidats lors des leçons d'oral d'histoire et de géographie. Il conviendrait donc que les centres de préparation et les candidats prennent en compte dès l'an prochain ces nouvelles exigences dans l'organisation de leur(s) année(s) de préparation au CAPES externe

UNE LISTE DE THÈMES POSSIBLES POUR LES SUJETS ESD (C. DELACROIX)

1. Acteurs/Personnages historiques/ Individu
2. Événément/Fait historique/Discontinuité
3. Temps/Périodisation/Historicité

4. Objectivité/Science/Impatialité
5. Vérité/Falsifications
6. Subjectivité/Imagination
7. Mémoire
8. Explication/Cause
9. Récit/Écriture/Fiction
10. Histoire des femmes/Gender
11. Méthode(s)/Sciences auxiliaires
12. Engagement/ Ego-histoire
13. Rôle social de l'historien/Fonction sociale de l'histoire
14. Témoins/Sources orales
15. Corps/Sexualité
16. Archives/Sources/Documents
17. Procès/Justice/Juge
18. Patrimoine/Commémorations/Musées
19. Histoire et sciences sociales
20. Guerre/Histoire militaire
21. Histoire politique
22. Histoire économique/ H. quantitative et sérielle
23. Histoire sociale/ Société/catégories sociales
24. Images/Iconographie/BD/Affiches/Cinéma…
25. Histoire culturelle/représentations
26. Mentalités/Sensibilités
27. Histoire comparée/Comparaison
28. Débats/Polémiques/Interprétations
29. Enseignement de l'histoire/H. enseignée
30. Histoire mondiale/H. globale, connectée
31. Présent/Actualité
32. Médias/Vulgarisation
33. Relations internationales
34. Histoire de France/H. nationale
35. Biographie/Prosoprographie
36. Conceptualisation/Concepts/H. conceptuelle
37. Histoire du fait colonial
38. Histoire et littérature
39. Histoire du religieux
40. Histoire de l'art/ H. des arts
41. Nature/Climat/ Animaux
42. Histoire et pouvoir politique
43. Histoire des sciences et des techniques
44. Histoire urbaine/H. Rurale
45. Quotidien/Loisirs/Sport